LA

CHRONIQUE MÉDICALE

Ce recueil est dû à la collaboration de MM. :

Albarel (de Névian).
Armaingaud, Membre correspondant de l'Académie de médecine.
Artault (de Vevey).

Baudouin (Marcel).
Billard (Max).
Binet (Alfred).
Blanchard (Raphaël), Professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine.
Blondel (Raoul).
Body, Archiviste à Spa.
Bonnet (de Dreux).
Bougon (de Paris).
Bremond (F.).

Chambon (F.), Bibliothécaire à la Sorbonne.
Cim (Albert), Bibliothécaire du ministère des Postes et Télégraphes.
Cordes (de Genève).
Crauzat (E. de).
Cullerre.

Desmons (de Tournai).
Dromard (G.).

Fauvel (H.).
Flandrin (de Grenoble).
Friedrichs (Otto).

Galezowski.
Galtier-Boissière.
Gaullieur-l'Hardy.
Ginisty (Paul).
Grasset, Professeur à l'Université de Montpellier, de l'Académie de médecine.
Grellety (de Vichy).

Hahn, Bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris.
Henry (Abel), Rédacteur au *Petit Journal*.
Henry-André.

Icard (S.), de Marseille.

Jayle (F.), de Paris.

Lacroix (Désiré).
Latruffe-Colomb (d'Asnières).
Lemaire (de Dunkerque).
Le Pileur (L.).
Lombard (André).
Louys (Pierre).

Mareschal de Bièvre (Comte).
Matignon (J.-J.).
Monin (E.).
Moreau (R.), Conservateur du musée de Sens.

Natier (Marcel).
Naudeau (Ludovic), Rédacteur au *Journal*.
Noury (P.), de Rouen.

Pluyette, Chirurgien des hôpitaux de Marseille.

Ravarit, Médecin des hôpitaux de Poitiers.
Revillet (de Cannes).

Socquet, Médecin légiste.

Trouessard (E.), Professeur au Muséum d'histoire naturelle.

Watelet.

Etc., etc.

LA

CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par le Dr CABANÈS

QUINZIÈME ANNÉE

1908



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

9, RUE DE POISSY, 9

—

1908

15e ANNÉE N° 1 1er Janvier 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ABONNEMENTS

POUR

1908

On peut s'abonner ou se réabonner à *la Chronique médicale*, en remettant ou faisant remettre la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de l'Administrateur de *la Chronique médicale*, 9, rue de Poissy, Paris, Ve. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat poste à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou par leur libraire correspondant, la somme de *douze francs*, dès à présent, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part ; cet avis devra nous être parvenu avant le 10 janvier 1908.

Variétés Médico-Psychologiques

Essai de critique sur la critique,

Par M. le Dr G. Dromard,

Médecin en chef de l'Asile des aliénés de Marseille.

La critique est de l'art, disait Ferdinand Brunetière, et « non pas de la science ou de l'application de la science ».

C'est être bien exclusif que d'enfermer le jugement littéraire dans un tabernacle dont les accès doivent être interdits aux regards des médecins et des psychologues. Sans doute on peut avancer que le génie est tout de personnalité, et que par suite il ne peut exister pour lui de formule générale. Mais il faut ajouter qu'en chacune des combinaisons fortuites dont dépend le génie, il y a un déséquilibre de certains groupements qui appelle par divers côtés l'attention de la psychologie. Que chaque cas spécial devienne un nouveau problème, nous le voulons bien ; mais à la solution même de ce problème, les méthodes complexes de la science peuvent offrir un précieux concours. Si la critique purement littéraire ne doit rien perdre de ses droits, il est souvent indispensable d'en appeler à la compétence de spécialistes autorisés, et la science psychiatrique fournira des moyens très inattendus de comprendre et de différencier certaines manières d'être de l'intelligence.

Maurice de Fleury et d'autres encore ont bien défini cette fonction spéciale du médecin et du psychologue, qui doivent être rompus aux questions d'hygiène et de pathologie de l'esprit, pour discerner dans les œuvres l'avortement morbide de la saine création, et savoir à quoi s'en tenir sur l'état cérébral de celui qui les a écrites. Malheureusement on ne s'est point privé de lancer des affirmations hâtives au nom d'une science infaillible et intransigeante, et l'on a fait trop souvent abus de ces appréciations doctrinales, en apparence rigoureuses et inattaquables, dont la psychiatrie s'est autorisée mainte fois pour juger les œuvres de littérature. Accuser le médecin de « voir des fous partout » n'est rien moins que puéril, mais il faut bien confesser un peu que, les oreilles rebattues de névrose et de névropathie, le médecin, quand il n'est que médecin, se montre assez mal prévenu à l'endroit des rêveurs et des sensitifs. Or, l'intransigeance de certains ouvrages qui ont généralisé à outrance l'étiquette morbide, n'est pas au total beaucoup plus fondée que l'admiration obtuse des badauds, ou l'enthousiasme sur commande des snobs en quête de bon goût.

Apporter dans les choses de l'art un esprit dogmatique et imbu d'un positivisme trop absolu n'est guère moins dangereux que d'aborder la science avec les seules vertus de l'imagination et de la fantaisie. La vérité n'est pas une et indivise ; elle est toute de complexité, et il faut bien faire quelques concessions si l'on veut la toucher du doigt.

La critique psychiatrique a pu prétendre à un double objet. Elle a pu dire en présence d'œuvres littéraires : ceci est normal et cela est pathologique ; cette prose ou cette poésie est saine, ou bien elle est capable de contaminer, de faire mal à ceux qui auront l'impru-

dence de s'y délecter. Elle s'est autorisée ensuite à conclure des caractères de l'œuvre au tempérament de l'homme, en déclarant suivant les indications d'une logique apparente : ceci est œuvre de santé, et cela est ouvrage de fou ; c'est un esprit valide ou c'est un malade qui a écrit ces lignes.

Le rôle critique de la science doit donc être envisagé ici sous deux aspects très nettement distincts. La méthode, en effet, n'est pas identique, suivant que le médecin psychologue juge directement l ouvrage ou qu'il cherche à tirer de l'ouvrage la mentalité de l'auteur. Dans un cas il déduit ; dans l'autre il induit ; et partout sa fonction est à discuter.

***

Les droits du médecin à juger que telle œuvre de littérature est ou non normale ne me paraissent pas contestables au point de vue strictement clinique. Il est bien entendn que la ligne de démarcation entre le normal et le pathologique est arbitraire scientifiquement ; mais dans les limites où nous admettons la séparation pour les commodités de la nosologie, je ne vois aucun obstacle à ce que l'aliéniste se prononce sur la qualité morbide d'un texte imprimé, aussi bien qu'il se prononcerait sur la qualité morbide de tout document écrit soumis à sa compétence. C'est pure affaire d'expertise. La question de principe n'est donc pas à nier. Seule, l'application soulève quelques points de discussion.

Et tout d'abord, le jugement d'une œuvre imaginative peut-il être assis sur des principes rigoureusement scientifiques ? Le critérium de l'insanité peut-il, le cas échéant, être confié en toute sécurité aux soins de la psychologie objective, sans qu'il soit nécessaire d'en appeler à certaines considérations d'ordre subjectif et en particulier au tempérament de l'expert ?

La raison — la raison exclusive, s'entend — ne peut avoir accès dans certains domaines Visiteuse courtoise ou policière, aux allures grincheuses, si elle s'avise d'y pénétrer seule, elle n'y trouvera que désert et obscurité. Si, en particulier, on aborde la poésie avec les prétentions rigoureuses d'une logique formelle, on attendra longtemps les satisfactions promises, et l'on risquera d'y découvrir en échange toute la gamme des misères mentales.

La poésie, quoi qu'on en puisse dire, n'est pas du domaine commun, et c'est la triste prérogative d'une âme de poète que d'être bien entendue de ses pareilles seulement. La poésie plane ; le troupeau passe. Et le troupeau, ce n'est pas uniquement la gent besogneuse aux mains rudes, c'est le bourgeois très moyen, d'intelligence suffisante, et c'est l'homme supérieur lui-même qui a durci sa fibre au frottement de la vie. La poésie plane... le troupeau passe et la vénère comme une chose auguste dont il convient de respecter le mystère ; mais envers elle il y a des défiances sournoises. Il s'incline il est vrai, devant la tour d'ivoire, mais il voue à ses portes closes une secrète rancune qui s'ignore d'ailleurs et veut s'ignorer. On a toujours une haine latente de ce qu'on vénère sans foi et par convention. Sans aller si loin ni si bas, il est certain que, par devant les esprits pratiques, faire de la « rêverie » un mode de l'activité est un jeu dangereux ; c'est déjà presque un avertissement morbide, et comme une annonce de divagation probable. A plus forte raison les œuvres réa-

lisées sont-elles pour eux dignes de suspicion, dès que l'inspiration semble avoir dévié, aussi peu que ce fût, d'une norme représentative de l'humanité moyenne.

Certes il serait injurieux et fort malséant de généraliser. Loin de moi l'idée d'insinuer qu'un esprit positif est toujours exclusif d'une sensibilité profonde et d'une âme élevée. C'est une erreur bien trop courante, au contraire, que d'opposer le savant au poète, comme si la raison devait détruire l'enthousiasme en toute circonstance, et inversement. Mais il n'est jamais déplacé de signaler un écueil, ne serait-ce que pour s'en garder. Le médecin qui juge de littérature doit, pour faire preuve d'esprit scientifique, se dépouiller un peu de cet esprit même, ou du moins s'en méfier comme d'une arme à plusieurs tranchants. Rien n'est si faux que le vrai, quand le vrai est intransigeant, et ici plus que partout ailleurs il n'est point de si grande cause d'erreur que de voir clair et de voir court : mieux vaudrait n'y point voir du tout. C'est en apportant dans les choses de l'art une application rigoureusement étroite de leurs connaissances, que certains spécialistes ont pu faire douter des droits de la psychologie morbide à fournir, en matière de critique, une contribution utile, et le plus sûr gage de crédit pour l'opinion scientifique, c'est de ne pas ouvrir un chapitre de psychiatrie sur toute production de l'esprit.

Nous supposerons maintenant que les conditions idéales sont réalisées du côté de l'expert. Il reste à savoir si son expertise devra impliquer dans ses conclusions que l'œuvre est viable ou qu'elle est frappée de stérilité. En d'autres termes, on peut se demander si de l'invalidité biologique, c'est-à-dire du caractère morbide des idées exprimées ou des émotions rendues, l'homme de science peut conclure d'une manière adéquate à l'invalidité esthétique.

Le moins qu'on puisse reprocher au médecin qui entre dans cette voie, c'est de sortir de son ministère purement psychiatrique et de se transformer en esthéticien. C'est son droit en tant qu'homme, il est vrai, mais alors le problème se déplace et nous touchons ici à une question délicate : celle des droits du pathologique dans la littérature et dans l'art.

Normal ou pathologique : ces mots ont-ils une réelle valeur au point de vue spécial qui nous intéresse ? A l'inverse de M. Bourget (1) qui se prononce pour la négative, M. Brunetière (2) répond affirmativement. Il y a, dit-il, des singularités qui ne sont de leur vrai nom que des « infirmités ». Mais il s'agirait justement de savoir à partir de quelle limite la singularité devient « infirmité », et à cet égard l'auteur demeure hésitant. C'est donc à chacun d'en penser ce qu'il veut. Or, les jugements individuels sont toujours suspects, car il n'est pas donné à tout homme d'être un raffiné, ni d'avoir éprouvé des passions profondes, et l'on est porté volontiers à découvrir des anomalies pour expliquer chez les autres l'existence d'un tempérament dont on est dépourvu soi-même. Si nous parlons d'anomalies autrement qu'avec une prudente réserve, nous verrons venir à nous les amateurs de sensations rares, et ils nous diront : c'est anormal, peut-être ; mais anormal par rapport à qui ? Par rapport à vous sans doute, qui avez la bonne fortune de ressembler à tout le monde et le mérite

(1) P. Bourget, *Essais de psychologie contemporaine*

(2) F. Brunetière, *l'Évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle.*

de n'être personne. Alors, en présence de notes trop aiguës ou trop graves que notre oreille ne peut pereevoir, en présenee de teintes trop éclatantes qui nous éblouissent d'une façon brutale, ou de teintes trop obscures dans lesquelles nos yeux se perdent sans résultat, si nous demeurons interdits ou péniblement froissés, nous serons tentés de conclure très modestement que la faute en est peut-être à nous autant qu'à l'artiste ; et nous admettrons simplement qu'il est aux confins d'une humanité bizarre des régions que nous ne soupçonnions pas, nous qui suivions les sentiers battus derrière la foule abondante et moyenne. Ceci nous ramène à l'élément de subjectivité sur lequel nous avons insisté déjà, et l'on peut en déduire que le eritérium du pathologique, indéniable encore que conventionnel en soi, devient malheureusement d'une mobilité troublante quaud on l'applique aux œuvres de littérature.

Est-ee à dire que ee eritérium soit à négliger de parti pris et que le psyehiatre n'ait aueun droit à fournir les jugements que lui suggère sa connaissanee du eerveau humain? Non point. La seience est appelée sans contredit à s'infiltrer d'une façon toujours plus marquée dans la critique littéraire; son intervention en pareille matière répond à un besoin de nos esprits modernes. Seulement son rôle doit demeurer plus explicatif qu'éliminatif. En effet, quelles que soient les frontières qu'on voudra donner au pathologique, il n'est pas défendu d'admettre qu'une œuvre étrange peut être belle tant que son étrangeté nous est sympathique, et cette étrangeté nous est sympathique tant qu'elle renferme, en dépit de sa singularité même, des éléments de tendanees générales.

***

Si le médeein doit user de sa science avee ménagement pour déclarer d'une œuvre de littérature qu'elle est normale ou pathologique, son rôle est plus délicat encore lorsqu'il cherche à conclure de l'ouvrage à l'homme, lorsqu'il veut établir par exemple l'anomalie mentale d'un poète ou d'un éerivain, sur la simple inspection d'un texte livré à l'appréciation eommune. Il versera dans la plus regrettable exagération s'il ne tient pas compte de divers faeteurs dont l'importance est à respeeter.

Nous avons toujours eu une eertaine tendanee à exhumer les cadavres de nos demi-dieux pour mettre à nu leurs misères seerètes, et la mode s'en est même quelque peu mêlée depuis un eertain temps. Le public, d'ailleurs, se fait une idée fort exagérée de la fréquence des anomalies mentales ehez le surhomme, surtout dans l'ordre imaginatif, et cette erreur reconnaît deux causes prineipales.

D'abord, la névrose paraît plus fréquente ehez l'homme de génie paree qu'on la remarque plus facilement chez lui. Il est rare qu'en étudiant de près un grand nombre d'hommes supérieurs, on ne trouve pas dans leur organisme mental quelque chose de défectueux, voire même de morbide. Mais la question est de savoir si l'on ne trouverait pas les mêmes bizarreries, les mêmes étrangetés, chez bien des mortels qui vivent ignorés, et dont les bizarreries ou les étrangetés n'intéressent personne. On va quérir dans la vie des eélébrités toutes les imperfeetions qu'on y peut trouver. Et pourquoi ne les trouverait-on pas ? Puis on revient avec ee butin que l'on agite avee frénésie devant l'opinion, et les moindres faiblesses prennent des proportions inquié-

tantes, car e'est l'apanage des hommes extraordinaires d'attirer l'attention et la surprise des générations sur leurs défaillanees plus eneore que sur leurs grandeurs. Il faut ajouter que les idées fausses ehez les esprits forts sont poussées plus loin que chez les gens médiocres : elles peuvent done en imposer dans eertains eas pour des signes de désordre. La simple nouveauté des conceptions ou des impressions apparaît volontiers ehez eux eomme un earactère morbide, et pour peu que de pareils sujets laissent errer à quelque distance de l'axe de raison cette irrégularité de bon aloi qui est une part de leur force, elle devient sans difficulté une aecusation de folie.

Mais une autre eause peut entrer en jeu. L'artiste sait trop souvent que l'irrégulier est à cultiver dans l'intérêt même de ses inventions. Il s'entraîne à l'extravagance, ee qui est quelquefois un bien ; puis il se laisse entraîner par elle, ce qui est toujours un malheur. Le publie inepte et béat l'encourage dans cette voie en de certains milieux, et l'on eourt à la frénésie. La névrose a été simulée maintes fois pour consterner le bourgeois et mystifier le philistin. Il est vrai que le dupeur est bien prêt de se duper lui-même, et les psyehiatres nous ont enseigné qu'il n'est point de simulation persistante sans un fond de folie. Rechercher dans les sensations ee qu'elles ont d'inédit et d exceptionnel, s'affranchir de sa guenille pour vivre plus en dehors à défaut de plus haut, voilà le tourment de bien des hommes, et ee n'est pas impunément qu'on cultive ce jeu, car en guise de qualités rares on risque tout bonnement de faire éclore des anomalies latentes.

Aussi bien est-il évident que nombre de productions sont intimement liées dans leur nature et leur mécanisme à l'état morbide de certaines fonetions. Si ce trait nous éehappe, e'est évidemment que nous fermons les yeux. Seulement les parts sont souvent difficiles à faire entre aliénation et supercherie. Mais en éeartant l'extravaganee qui devient un système, et en supposant l'œuvre la plus sincère et la plus spontanée du monde, on peut encore se demander si une production imaginative, quelle qu'elle soit, traduit en somme des états d'âme *effectifs*, si elle répond à des affections *réelles* au sens biologique du mot. Nous touehons ici à un point délieat de psychologie.

Une œuvre d'art est essentiellement personnelle et subjective, à l'inverse d'une œuvre de scieuce qui est toujours par quelque eôté objeetive et impersonnelle. Dans un travail scientifique, la personnalité disparaît; elle éclate au contraire dans un travail artistique, et en partieulier dans la poésie. Nous y trouvons inscrit le tempérament de l'éerivain; nous y déeouvrons sa manière de penser et de seutir ; nous pouvons en déduire les passions qui le dominent, les représentatious qui remplissent le plus eouramment sa conseience. Aussi a-t-on pu dire avec une apparence de raison que toute poésie était une eonfession de son auteur. S'il en est réellement ainsi, la leeture d'un poème renfermant des idées baroques ou des passions singulières donnera des indications préeieuses sur l'état mental de son commettant. Les initiés pourront y trouver les éléments d'un diagnostic et se prononeer d'une façon eertaine au point de vue spécial de la psyehiatrie. C'est ce qu'on a fait eouramment à l'égard de toutes les littératures dites *pathologiques*.

Il y a eependant là un sérieux abus Il n'est pas exaet de porter un jugement sur l'homme d'après l'éerivain ; il n'est pas juste de vouloir à tout prix que l'auteur ait transporté dans sa vie les passions de son

œuvre, ou qu'inversement ce soit ses passions elles-mêmes qui aient guidé sa plume. En se laissant aller à de pareilles tendances, et en prenant à la lettre les vers de beaucoup de poètes par exemple, on ne manquera pas de découvrir chez les plus robustes une tare ou une maladie de l'esprit.

Sans doute il n'est point de lyrisme sans expression de sentiments intimes, et l'on peut avancer qu'en tout lieu et à toutes les époques de l'histoire le lyrisme est fait en partie d'individualisme. Que Gœthe ait aimé des Charlotte ou des Frédéricque, que Byron transparaisse sous les déguisements multipliés de Don Juan, nous n'en doutons pas. Mais d'abord, et à quelques exceptions près, on peut affirmer que leur poésie, tout en étant « individuelle », ne cesse pas d'être « générale ». Elle est la résonance d'une âme qui souffre ou qui jouit ; mais dans cette voix plaintive ou joyeuse, qui crie sa peine ou son bonheur, passe le cri éternel de l'humanité. Tout ce qu'il y a dans la création, le poète l'éprouve dans son éphémère personne et il en déborde. Ses sentiments les plus personnels sont toujours largement humains, et si sa personne s'étale avec ses grandeurs et ses faiblesses, ses subtiles souffrances et ses joies délicieuses, nous retrouvons en elle quelque chose de nous. Chaque fois que le poète parle en son nom propre, il faut donc ne pas oublier que son moi est « universel », et que c'est une âme « collective » qui s'épanche dans sa poésie. Ceci déjà doit nous mettre en garde et nous tenir à l'abri de déductions trop hâtives.

Mais il y a mieux. En admettant même que les passions exprimées par un auteur soient d'un ordre très personnel, il faut encore établir la *sincérité* dont elles se recommandent. Comprenons-nous bien. Cette sincérité, il ne s'agit point de la nier, car autant vaudrait priver l'art d'un organe vital ; mais il est possible de montrer que la sincérité dans l'art ne répond pas très exactement à la sincérité comme nous l'entendons dans le langage courant. C'est là une nuance qu'on ne peut négliger, et dont l'importance est grande au point de vue spécial qui nous intéresse.

Il y a dans tout homme deux hommes qui se tiennent en échec ; il y a dans toute vie humaine une vie affective cherchant des issues, et une autre qui la réfrène, la modère, la comprime, l'abandonne ou la retient à point. Chez la plupart, les deux vies marchent côte à côte, la première s'employant à contenir la seconde Le cœur ne chante et ne pleure qu'en sourdine, parce que l'esprit veille : ses élans s'épuisent en frissons et ses cris s'éteignent en soupirs. Dans une atmosphère d'universelle réticence, nous cachons à chaque instant de la durée notre être affectif sous l'impénétrable manteau du respect humain. Et il est tout au fond de nous-même un endroit retiré où nul ne pénètre : nous y tenons nos valeurs secrètes et la porte en est close. Disons autrement que nous sommes d'éternels dupeurs, et qu'il ne peut y avoir de sincérité au sens absolu du mot, puisqu'à chacune de nos émotions nous sommes empêchés de réagir d'une manière exclusive par l'influence modératrice que nous subissons de la part du milieu social. Mais s'il n'appartient pas à l'homme d'aujourd hui de se livrer sans réserve en temps ordinaire, il n en est plus de même lorsqu'il est en proie à une grande passion. Alors les phénomènes émotifs accaparent tout le domaine psychique aux dépens du travail logique de la réflexion ; les réactions extérieures traduisent sans intermédiaire et d'une façon immédiate l'état violent de la sensibilité intérieure.

Lorsqu'un homme est « fou de joie », quand il est « fou de colère », ne dit-on pas qu' « il ne se connaît plus » ? Il ne se connaît plus, c'est-à-dire que l'émotion a tout pris, que l'intelligence ne mesure plus rien, que la volonté n'arrête plus aucun mode de débordement, que la conscience même est obnubilée et que tout ce qui s'exprime sur le visage et dans les gestes de cet homme traduit son âme sans retenue, sans entrave, sans intervention de ces innombrables interférences et de ces mille empêchements d'agir qui nous viennent de l'éducation.

L'écrivain, le poète en particulier, est assimilable à cet homme sans réserve, à cet insensé qui se donne tout entier, à ce fou de passion qui livre ses dessous ; mais par un côté du moins il en diffère fondamentalement. Tous deux sont sincères, car tous deux ont une émotiou ; mais cette émotion, l'un la subit et l'autre la crée. Chez l'un, c'est la volonté qui reste impuissante devant la passion ; chez l'autre, au contraire, c'est la passion elle-même, qui, en pleine possession de ses forces, va s'affranchir du froc des pudeurs humaines, pour se montrer dans une sublime nudité. Cette passion n'est nullement l'impulsion d'une nature instinctive qui ne sait point mentir ; elle est le jouet d'une nature savante qui en fait son profit en toute connaissance de cause. N'allons donc pas nous tromper sur la valeur réelle des émotions que nous traduit l'auteur. Ces émotions, il les éprouve bien ; mais pour les éprouver, il ne les reçoit pas, il se les donne ; elles sont *sincères* par leur *contenu*, mais *artificielles* par leur *origine*.

On peut dire avec M. Joly (1) que toute passion enveloppe deux éléments, l'élément *effectif* et l'élément *représentatif*, toujours unis et toujours réagissant l'un sur l'autre, mais dans des proportions qui varient beaucoup. C'est l'élément représentatif qui domine chez l'artiste et chez l'écrivain, car s'il en était autrement, l'auteur, n'étant plus maître de sa passion, serait physiologiquement incapable d'en gouverner le rythme et d'en faire une œuvre coordonnée. Ce point de psychologie subtile a été serré de fort près par M. Renouvier (2). L'auteur se demande si l'écrivain peut être considéré véritablement comme « un souffrant », ou si sa passion est feinte. L'adage : *Si vis me lugere, lugendum est primum ipsi tibi*, donnerait évidemment raison à la première hypothèse ; mais ne devons-nous pas nous en tenir plutôt au « paradoxe du comédien » de Diderot, en transportant son explication à toute personnalité d'artiste ou de poète ? En vérité, les deux opinions contraires ne sont pas en opposition réelle ; on ne doit dire « ni que le poète éprouve comme le commun des hommes l'émotion qu'il exprime, ni que cette émotion chez lui n'est pas sincère et ne répond pas à des sentiments réels ». Il est plus juste d'avancer qu'en définitive l'émotion de l'écrivain et du poète en particulier est une émotion *sui generis*. Les passions que l'écrivain exprime sous le jour le plus personnel, il les voit d'une façon désintéressée et comme *du dehors*, et ces passions même les plus vives ne sont plus des passions, puisqu'au nom de l'harmonie et pour les besoins de la beauté elles se transforment pour lui en des états de conscience tranquilles dont il reste maître. Cela est si vrai que les grandes joies et les grandes douleurs de la vie n'inspirent point le poète tant qu'elles sont

(1) Henri Joly, *Psychologie des grands hommes*, p. 227.
(2) Ch. Renouvier, *Victor Hugo, le poète*, p. 342-349.

senties véritablement. C'est en passant à distance qu'elles deviennent source d'inspiration. Retrouver en soi le souvenir d'un amour qui s'est envolé ! Découvrir tout près de soi un amour qui soupire ! Et la lyre plaintive chante la douce élégie, et nos sanglots ont des parfums d'ambre. Mais le chagrin nous mord d'une morsure présente, notre cœur saigne d'une blessure ouverte. Et voici que la lyre se brise et nous pleurons des larmes terrestres. Oh ! alors nous sommes bien rivés au sol de réalité. L'homme demeure et le poète s'enfuit.

Certes une douleur réelle a pu précéder souvent le travail de composition, et donner à l'âme la première secousse ; mais il faut du moins que les vrais pleurs aient fini de couler pour qu'apparaissent les autres larmes, celles qui sont des « perles moutées », suivant le propre aveu de Musset. La vraie douleur évite de paraître ou ne rend que des sons informes ; celle qui s'épanche en notes harmonieuses et que l'on dit en vers se tient toujours à quelque distance, car pour la bien chanter il faut s'en affranchir d'abord. Et il en est ainsi de toutes les passions de l'âme.

Concluons donc : l'émotion de l'écrivain a un caractère de *contemplation*, d'*objectivité*, et en quelque façon de *désintéressement*. Quand il nous parle de ses passions, il n'est pas « le comédien de Diderot », mais il n'est pas davantage « l'homme qui souffre comme tous les hommes ». Au point de vue de la psychologie, nous ne dirons pas qu'il nous ment ; mais nous ne dirons pas non plus qu'il nous livre le secret de son âme. Nous dirons, si vous le voulez bien, que sa passion est un pieux mensonge, une *sincère mystification* au service de l'art.

Il résulte de ce qui précède que le psychologue n'est pas toujours bien fondé quand, prenant à la lettre un texte de littérature, il estime découvrir dans l'œuvre une image adéquate de l'homme. L'auteur ne nous livre rien qui ne sorte de lui-même, puisqu'il met ses représentations et ses tendances personnelles au profit de ses vers ; mais laissons à l'artifice la part qui lui revient, et n'allons pas lire un poème, quelque étrange soit-il, comme nous lirions une observation de malade. La clinique a ses droits partout ; mais si nous tenons à les lui garder, n'en usons qu'avec modestie. Les instruments de précision réclament dans leur maniement une prudente réserve, et ils exposent, faute de cela, à de bien grands écarts.

***

Il n'est plus question aujourd'hui de contester les droits de la psychologie à doter la critique littéraire de contributions utiles. Enfermer cette critique dans le domaine de l'art et en expulser systématiquement les données de la science, c'est nier l'utilité même et aussi le progrès. Mais, pour le bien de la critique elle-même, il est absolument nécessaire que médecins et littérateurs consentent à se faire mutuellement quelques concessions.

La critique littéraire doit reconnaître une bonne fois l'incontestable pénétration de l'élément morbide dans maintes questions dont elle est touchée, surtout à une époque où cet élément est plus florissant que jamais dans les lettres comme dans les arts.

Par contre, il serait à souhaiter que le monde médical fût pénétré très profondément de ce principe bien élémentaire, à savoir qu'on ne

peut, en certaines matières, s'autoriser de l'unique et simple raison pour décerner la santé aux uns et stigmatiser les autres au sceau de la folie. Juger de la littérature en pur clinicien, fût-ce en clinicien du plus grand mérite, c'est la pire des énormités. L'art s'alimente aux sources de passion. Si ses transports vont au frénétique, est-il nécessaire pour cela de couvrir son auteur d'une tare ou d'une maladie ? Il y a dans tout homme un fou qui sommeille, et si l'art s'écarte parfois des conditions monotones et plates d'une norme idéale, l'insensé qu'on réveille en nous doit lui faire grâce d'épithètes qu'il désavouerait pour son propre compte si l'on venait à les lui retourner. Qu'importe donc si l'art nous entraîne parfois aux confins de l'extrême fantaisie, quand la fantaisie n'est vraiment qu'un jeu ? Et qu'importent ses égarements si nous vibrons avec sa folie ? Que le médecin exploite son érudition, mais qu'il se garde bien de porter une sentence sans en avoir référé à l'homme ! Alors nous éviterons les critiques outrées. La vérité ne pourra rien y perdre, et notre crédit ne saura qu'y gagner.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Conservation des ossements humains et des os d'animaux dans les gisements préhistoriques, par E. Rivière, 4 p. in-8°. Institut de Bibliographie, Paris, 93. boulevard Saint-Germain.

Note sur l'historique des injections intra-utérines, par le Dr Breucq, in-12 de 13 p. Lamaignère, Bayonne.

La communauté des chirurgiens-barbiers de Cambrai (1366-1795), contribution à l'Histoire de la Médecine en France du XIVe au XVIIIe siècle, par le Dr H. Coulon, in-8° illustré de 281 p. J.-B. Baillière et fils, Paris.

J.-J. Rousseau et le vin, par E. Régis, brochure in-8° de 11 p. Gounouilhou, Bordeaux.

La Phase de présénilité chez J.-J. Rousseau, par E. Régis, brochure in-8° de 5 p. H. Delarue, Paris.

Pedis admiranda ou les Merveilles du Jean Dartis, remis en lumière, avec la vie de l'auteur, etc., par Marcel Godet, in-12 de 129 p. Champion, Paris

La Rue de Buci, ses maisons et ses habitants, par P. Fromageot, études historiques sur le Ve arrondissement de Paris, in-8° de 323 p. illustré, Firmin-Didot. Paris.

La Religion de l'élite réalisant le bonheur dans la vie présente, par Alfred Pichou, in-8° de 24 p. Extrait de la *Revue internationale de sociologie*, Giard et Brière, Paris.

De Brides-les-Bains au mont Jovet, par le Dr F. Jayle, 9 p. in-12, 1 gravure. Imprimerie Hérissey, Evreux.

Un Louis XVII colonial, par le Dr G. Baschet, in-8° de 15 p. Daragon, Paris.

Les anciens hôpitaux de Lyon : hôpitaux du quartier Saint-Georges, par le Dr Jules Drivon, in-8° de 27 p. Extrait du *Lyon médical*, Association typographique, Lyon.

Thérapeutique médicale d'urgence, par E. Hirtz et C. Simon, in-12 cartonné de 274 p. O. Doin, Paris.

Informations de la « Chronique »

Autour du monument d'Alfred de Vigny.

Il est à nouveau question du monument que la piété littéraire de ses admirateurs se propose d'élever à la mémoire de l'auteur de *Cinq-Mars*. Ce monument, en cours d'exécution, ne saurait tarder, paraît-il, à être inauguré : jamais l'heure ne sera plus propice pour exhumer quelques souvenirs sur le grand poète qui aura si longtemps attendu son apothéose posthume.

On a souvent conté le récit de la visite académique que fit Alfred de Vigny au terrible Royer-Collard ; mais les versions qu'on en a données sont assez contradictoires. En voici deux parmi les moins connues et non les moins piquantes ; c'est, comme on l'a dit (1), une vraie scène de fine comédie.

Retenu dans l'antichambre, Alfred de Vigny voit venir à lui le vieux et rogue doctrinaire, « la tête chargée d'une vieille perruque noire, et enveloppé de la robe de chambre de Géronte, avec la serviette au col du *Légataire universel* ». Et le dialogue suivant s'engage entre eux :

Royer-Collard. — Monsieur, je vous demande bien pardon, mais je suis en affaire et ne puis avoir l'honneur de vous recevoir : j'ai là mon médecin.

Alfred de Vigny. — Monsieur, dites-moi un jour où je puisse vous trouver seul, et je reviendrai.

Royer-Collard. — Monsieur, si c'est seulement la visite obligée, je la tiens comme faite.

Alfred de Vigny. — Et moi, Monsieur, comme reçue si vous voulez, mais j'aurais été bien aise de savoir votre opinion sur ma candidature.

Royer-Collard. — Mon opinion est que vous n'avez pas de chances (*Avec un certain air ironique et insolent.*) Chances ! N'est-ce pas ainsi qu'on parle à présent ? D'ailleurs, j'aurais besoin de savoir de vous-même quels sont vos ouvrages, car je ne lis rien de ce qui s'écrit depuis trente ans ; je l'ai déjà dit à un autre... »

Le second récit (à rapprocher de celui qu'on vient de lire et qui est emprunté au *Journal d'un poète*, c'est-à-dire à Alfred de Vigny) est du malicieux Sainte-Beuve ; il ne l'aurait pas signé qu'on aurait reconnu sa griffe. Sainte-Beuve prétendait tenir de Royer-Collard lui-même la version dont il s'est fait l'éditeur visiblement complaisant.

« M. de Vigny, narre le critique des *Lundis*, avait prié le très aimable et très spirituel Hippolyte Royer-Collard (sans doute le médecin, neveu du philosophe) de parler de lui à son oncle ; mais dans son impatience il n'attendit pas la réponse de cette première ouverture.

« Il se présenta un matin chez M. Royer-Collard, qui se trouvait en ce moment dans son cabinet, en conférence avec M. Decazes et M. Molé. M. de Vigny, à qui on le dit, n'insista pas moins pour qu'on fît passer sa carte, assurant que, sur le simple vu de son nom, il serait reçu. M. Royer-Collard, à qui son neveu n'avait rien dit encore, sortit de son cabinet un peu contrarié et vint trouver M. de Vigny dans l'antichambre ou la salle à manger, pour s'excuser de ne pouvoir le recevoir à ce moment. Le colloque suivant s'engagea à peu près dans ces termes:

— « Mais je suis M. de Vigny, Monsieur.

(1) M. Paléologue, *Alfred de Vigny*, p. 42.

— « Je n'ai pas l'honneur de vous connaître.

— « Monsieur, votre neveu a dû vous parler de moi.

— « Il ne m'a rien dit.

— « Je me présente pour l'Académie ; je suis l'auteur de plusieurs ouvrages dramatiques représentés.

— « Monsieur, je ne vais jamais au théâtre.

— « Mais j'ai fait plusieurs ouvrages qui ont eu quelque succès et que vous avez pu lire.

— « Je ne lis plus, Monsieur, je relis. »

On était en hiver, la pièce n'était pas chauffée. « Je sentais que je m'enrhumais, me disait M. Royer-Collard. » Il abrégeait donc et brusquait la conversation, que M. de Vigny, au contraire, maintenait toujours.

« En me racontant la chose à peu près dans ces termes, M. Royer-Collard m'exprimait, je dois le dire, son regret d'avoir été si rude avec un homme de talent ; mais il s'excusait sur l'intempestif de la démarche et sur l'insistance », dit en terminant Sainte-Beuve.

Comme nous n'aurons probablement pas l'occasion de reparler de longtemps d'Alfred de Vigny, qu'on nous permette une brève allusion à un incident de sa carrière amoureuse, qui a fait quelque bruit, naguère, dans le microcosme des autographiles.

Il existe, nous sommes un petit nombre à le savoir, une correspondance des plus ardentes, qui fut échangée entre l'auteur de *Chatterton* et l'actrice Marie Dorval. Entre autres lettres qui composent cette correspondance, il en est une qui commence par ces mots : *Pour lire au lit ;* mais ici il convient de passer la plume à un de nos spirituels confrères, qui a su, en quels termes heureusement voilés ! dire tout ce qu'il y avait à dire, sans blesser la bienséance, et l'on va juger s'il a réalisé un joli tour de force.

Voici donc comment G. Montorgueil décrit la lettre en question :

« C'est un petit billet de deux pages, d'un noble style, car M. de Vigny ne faisait décidément rien qu'avec noblesse. Les mots en sont convenables, mais les images en sont d'une audace incroyable et le geste, pour être un peu « le geste auguste du semeur », a laissé le témoignage de cette lettre folle qui sortit du cerveau du poète, enflammée et bouillante, d'un seul jet.

« Il est seul ; il songe à la tragédienne. Toutes ses pensées tendent vers elle, et c'est de ce trouble qu'il lui fait la peinture ardente, qui fouette sa propre imagination jusqu'au paroxysme. Puis ce billet, où il se donne, brûlant et plein de lui, vole vers l'adorée, et lui porte l'ivresse d'un rêve qui eut le pouvoir de la réalité. »

Nous n'avons rien à ajouter, et qui sait lire entre les lignes a deviné le mot de l'énigme ; au surplus un chimiste, à qui l'on soumettrait le fameux billet, pourrait seul tirer des conclusions plus brutales et le microscope mettrait certainement à nu le corps du délit.

Mais pourquoi insister davantage, et en quoi la gloire du poète pourra-t-elle être diminuée, du fait qu'il existe une lettre, une seule, qui reflète l'unique tache d'une existence entre toutes glorieuse ?

A. C.

Les Homosexuels de Berlin.

Il paraît, si nous en croyons les échos qui nous en reviennent, qu'il n'y a pas de juges — pardon, d'homosexuels — qu'à Berlin. Nous nous en doutions un peu, mais nous préférions ne pas nous en apercevoir ; des correspondants zélés, et certes bien intentionnés, n'ont pas manqué

de nous en faire souvenir. On nous avait tant rebattu les oreilles de la « vertueuse Allemagne » que nous avions saisi l'occasion qui s'offrait de détruire cette légende intéressée.

L'homosexualité a, semble-t-il, des partisans quand même, et certains savants, et non des moindres, tentent, sinon de la justifier, au moins de l'expliquer. L'un d'eux, le Dr Magnus HIRSCHFELD, qui occupe de l'autre côté du Rhin une situation scientifique éminente, vient de publier sur ce sujet quelque peu répugnant un opuscule d'un haut intérêt (1).

Une des excuses qu'on invoque en faveur de ces invertis, c'est que les personnes adultes se livrant à l'onanisme le font de propos délibéré ! Ils ne sont guère justiciables des lois que s'ils portent préjudice à autrui : voilà une théorie un peu spécieuse. Mais les apologistes de l'homosexualité n'en prennent guère souci. N'est-on pas allé jusqu'à étudier les moyens d'« utiliser les homosexuels d'une façon profitable à la société » ? C'est l'indication d'une mentalité un peu spéciale.

D'ailleurs, à entendre le Dr HIRSCHFELD, les homosexuels comptent dans leur rang toute une phalange de célébrités, que dis-je ? de surhommes. Et l'auteur du livre, vraiment très curieux, que nous venons de parcourir, cite froidement : Napoléon, César, Héliogabale, Caligula, Le Tasse, don Juan !

Don Juan, l'homme aux mille et une... ? De grâce, Monsieur Hirschfeld, n'abusez pas de la mystification ! A. C.

Le doyen du corps médical et des conseillers municipaux de France.

Les journaux ont publié des notices sur le double doyenuat du docteur PETIT-JEAN, qui est à la fois le doyen du corps médical et le doyen des conseillers municipaux de France.

Voici à cet égard quelques renseignements complémentaires.

Le docteur Petit-Jean Hippolyte, né le 16 janvier 1817, à Chatelet-en-Brie (Seine-et-Marne), est le dernier de vingt enfants. Il a passé sa thèse de docteur en médecine le 10 juillet 1839, devant la faculté de Paris. dont le doyen était alors le célèbre Orfila.

Quelques jours après, il lut sur une affiche que l'administration militaire demandait des médecins pour les hôpitaux. Il se présenta, fut admis, et envoyé à Belfort où il entra à l'hôpital militaire dirigé par le docteur Collette.

Le 2 octobre de la même année (1839), il présida (Grand'Rue, maison Goffinet, à Belfort), comme médecin-accoucheur, à la naissance d'un enfant mâle, qui devint le général de NÉGRIER.

En 1847, il quitta l'armée pour exercer la médecine civile à Belfort, où il se fixa et où il se maria.

En 1890, la ville de Belfort offrait au docteur Petit-Jean une médaille commémorative, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée au conseil municipal.

En résumé, le docteur Petit-Jean, qui porte vaillamment ses 91 ans, appartient au corps médical de France *depuis 68 ans* et au conseil municipal de Belfort, sans interruption, depuis *bientôt 60 ans*.

C'est là un double record qui commande l'admiration et le respect.

---

(1) *Le Troisième Sexe : les Homosexuels de Berlin*, par le Dr Magnus HIRSCHFELD ; Paris, librairie Rousset, rue Monsieur-le-Prince. Prix : 2 francs.

Échos de la " Chronique "

Le bureau de l'Académie de médecine pour 1908.

L'Académie a procédé, dans la séance du 24 décembre 1907, à l'élection de son bureau pour 1908. M. Bucquoy, vice-président de 1907, occupera, selon l'usage, le fauteuil présidentiel en 1908. Le scrutin a ensuite donné les résultats suivants :

Vice-président : M. le Dr Labbé, qui sera de droit le président de 1909 ; *Secrétaire annuel :* M. le Dr Troisier, à qui son mandat a été renouvelé par acclamations.

Dans cette même séance ont été nommés membres associés nationaux : M. le Dr Duret (de Lille) et notre éminent et tout dévoué collaborateur M. le professeur Le Double (de Tours), à qui la *Chronique* adresse ses plus sincères, ses plus chaleureuses félicitations.

Comité Michel Servet, à Genève.

Ce Comité adresse un « appel à tous les amis de la liberté de conscience » ; nous en extrayons ces lignes :

«..... Michel Servet est universellement célèbre : on lui doit en partie la découverte de la circulation du sang ; Elisée Reclus a pu l'appeler « l'un des fondateurs de la géographie comparée » ; il fut, au XVIe siècle, l'apôtre de la libre piété et de la libre recherche.

« Le meurtre de Servet eut Genève pour théâtre et Calvin pour instigateur.... N'est-ce pas dans la ville où le drame s'est déroulé que doit être l'éclatante réparation « sans réticence et sans équivoque », selon la juste remarque de l'éloquent professeur Herriot, maire de Lyon ? Seules les personnes qui ne condamnent la persécution que lorsqu'elles la rencontrent en dehors de leur secte, se montreront hostiles à notre projet d'élever une statue digne de lui à Michel Servet dans « la Rome protestante », car c'est là surtout que la mémoire du martyr doit être évoquée et que son image doit apparaître. Michel Servet a bien mérité de l'humanité par ses travaux, par son savoir, par ses découvertes, par sa libre piété, par ses souffrances et par sa mort. »

Pour nous Michel Servet a découvert la circulation du sang : c'est à ce titre qu'il nous appartient surtout de le glorifier.

Médecins et gens de lettres.

Le dernier dîner (du lundi 9 décembre) de la Société des gens de lettres a été présidé par M. le Pr Charles Richet. C'est la première fois, croyons-nous, qu'on voit un médecin présider aux agapes des gendelettreux.

La littérature est donc bien malade ? soupireront les grincheux.



Le monument Michel Servet, à Champel.

Le professeur Ledouble, de Tours, l'anatomiste bien connu, nous communique le dessin du monument Michel Servet, à Champel près Genève (Suisse), érigé le 1er novembre 1903, et dont nous avons entretenu naguère nos lecteurs.

On sait qu'il est en ce moment question d'élever un monument au même personnage à Paris, à Vienne (Isère) (1), et, comme nous le disons ailleurs, à Genève même.

---

(1) V. la *Chronique*, 1906, pp. 128, 260, 737.

ÉCHOS DE PARTOUT

Monument à Alfred de Vigny. — Alfred de VIGNY aura sa statue à Paris. Dans ce but, un comité, qui réunit les noms de MM Anatole FRANCE, François COPPÉE, Catulle MENDÈS, vicomte Melchior DE VOGÜÉ, Jules CLARETIE, Adolphe BRISSON, etc., vient de se constituer, sous la présidence de M. Léon DIERX, avec MM. Robert EUDE et DE WALEFFE comme secrétaires, et comme trésorier M. TRÉFEU, directeur de la Marine marchande au ministère de la Marine.

L'œuvre, exécutée par le statuaire José DE CHARMOY, est terminée.

Les souscriptions doivent être adressées à M. Tréfeu, 97, rue de Passy, à Paris, ou au *Mercure de France*, qui les lui fera parvenir.

(*Mercure de France.*)

Le prix Nobel de médecine. — Le prix Nobel de médecine a été décerné au Dr LAVERAN. C'est un honneur pour la médecine française et plus encore peut-être pour la médecine militaire française, à laquelle il a appartenu pendant de longues années.

(*Bulletin médical.*)

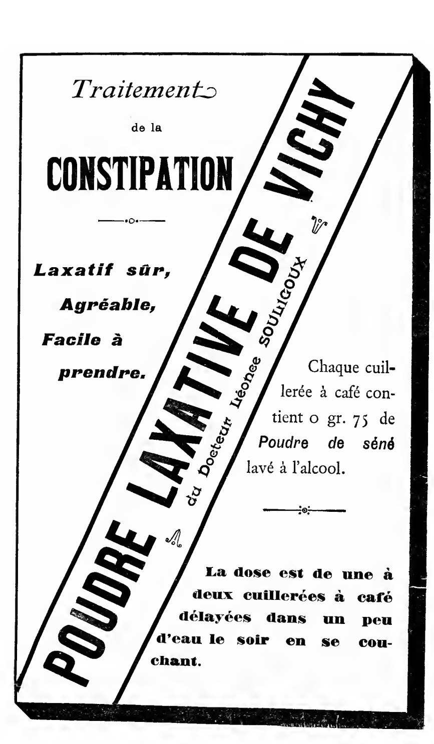
Familles royales et mal de mer. — Tout le monde a pu lire dernièrement dans les journaux les péripéties émouvantes de la dernière traversée de la famille royale d'Espagne, à son retour d'Angleterre. Le *roi*, la *reine*, le *petit prince* et *toute la suite royale* souffrirent à ce point de l'impitoyable mal de mer que le croiseur anglais qui les transportait dut, pour mettre fin à leurs tourments, faire escale à Brest et y déposer ses illustres voyageurs.

Ainsi le mal de mer ne respecte personne. Les Majestés elles-mêmes ne lui en imposent pas. Hier, il mettait à mal le jeune et sympathique couple d'Espagne ; aujourd'hui, il s'attaque à la princesse Bonaparte en route pour la Grèce, où elle va épouser le prince Georges, futur roi des Hellènes. Qui sait à quelle Majesté il s'attaquera demain ? Décidément, et plus que jamais : « La garde qui veille aux barrières du Louvre n'en défend pas nos rois. »

(*Journal de la Santé*, 15 décembre 1907.)

Pour les neurasthéniques. Voici une formule d'élixir que prescrivait un célèbre médecin de l'Empire aux neurasthéniques de la cour. Elle est extraite du *Formulaire Cerbellaud*, par notre confrère *la Pharmacie française* :

Aqua stillatitia.	20 gr.
Eadem repetita.	10 —
Aqua fontis.	20 —
Hydrolatum simplex.	30 —
Protoxydum hydrogeni	30 —
Nihil aliud. . . . . ad.	150 —



Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

Vieux-Neuf Médical

Le traitement de la variole par la lumière rouge.

Nous soumettons aujourd'hui les varioleux aux radiations de la lumière rouge, pour leur éviter d'être défigurés ou grêlés. Ce traitement est loin, nous l'avons déjà dit (1), d'être récent ; nous apportons, à l'appui de ce dire, de nouveaux témoignages.

Il semble bien avéré que ce traitement était connu dès le début du XIVe siècle, s'il faut en croire miss Shickland, qui a publié, en 1839, une histoire de la reine d'Angleterre, Marguerite de France, devenue l'épouse d'Edouard Ier, en 1299. D'ailleurs il n'y a qu'à s'en référer à la *Rosa Anglorum* de Gaddesden, médecin anglais de l'époque, qui eut l'heureuse idée de traiter par le rouge le prince Edouard, avec un tel succès que, dans tous les cas analogues, la noblesse anglaise adopta le même traitement (2).

Gaddesden a-t-il imaginé cette thérapeutique ou en a-t-il trouvé le secret dans quelque vieil ouvrage d'un auteur grec ou arabe, c'est ce qui resterait à chercher.

Au seizième siècle, nous voyons reparaître le même traitement dans un extrait de la Chambre des comptes de Lille ; à la date de 1509, Charles-Quint, alors âgé de 9 ans, est atteint de variole, lors de son passage dans cette dernière ville. On l'enveloppe dans des vêtements rouges et on tend autour de son lit des rideaux de même couleur. Voici, au surplus, le texte du document :

« Chambre des comptes de Lille, recette générale des finances, B. 2 210.

« 1509 — Compte de Jean Micault, receveur général des finances de Maximilien Empereur et de Charles, Archiduc d'Autriche, pour un an commençant le 1er janvier 1508 v. st. — A Gerard de la Roze, marchant de draps de layne demourant à Bruxelles, la somme de soixante-quinze livres pour parties de draps de layne qu'il a vendues et delivrées durant le mois de novembre XVc et neuf.

« Et premièrement pour dix aulnes trois quartiers de fine escarlatte rouge, pour en faire ung couvertoir et deux corssetz pour monseigneur l'Archiduc pour s'en servir durant sa dernière maladie des verrolles... Item pour six aulnes de fin drap rouge pour tendre alentour de son lit durant sa dicte maladie pour la veue..., etc. »

Un siècle plus tard, en 1641, A. Paré recommandait de couvrir les malades atteints de variole ou de rougeole d'étoffes de couleur rouge ; par contre, Nicolas Andry, doyen de l'École de médecine de Paris, de 1724 à 1726, n'admettait pas qu'on pût éviter la formation des cicatrices chez les varioleux, en les maintenant sous l'influence de la lumière rouge (3).

(1) *Chronique*, XII, 600, 800.
(2) Cf. *The Antiquary's Portfolio or Cabinet relation*, by J.-S. Forsyth. Londres, 1825, p. 32.
(3) V. *Lyon médical*, 19 mai 1907.



FIG. 1.

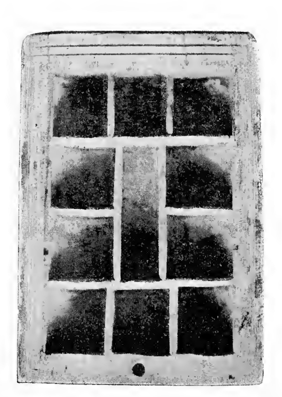


FIG. 2.

PHARMACIES PORTATIVES DES ANCIENS MÉDECINS ROMAINS
(Collection REBER)

A l'heure actuelle, cette méthode de traitement est appliquée depuis que FINSEN l'a réintroduite dans la thérapeutique, il y a environ quinze ans.

Pharmacies portatives des médecins romains.

Déjà, à l'époque romaine, les médecins portaient sur eux un certain nombre de médicaments, sans doute les plus importants et les plus urgents. Selon M. B. REBER, on ne connaîtrait à l'heure actuelle que cinq exemplaires en tout de ces *pharmacies portatives* : l'une, trouvée à Pompéi, contenait encore les médicaments ; une autre a été rapportée des environs de Naples ; une troisième a été découverte dans le lit du Rhin, à Mayence ; enfin, une quatrième, près de Xanten (Provinces Rhénanes). La cinquième nous est ainsi décrite par M. Reber :

« La fig. I représente le couvercle de la boîte avec les images d'Esculape et d'Hygie. Les attributs que portent ces personnages ne permettent pas de doute à ce sujet. Souvent ces deux divinités de la médecine sont accompagnées d'un petit garçon, la tête constamment couverte d'un capuchon. C'est Télesphore, le fils d'Esculape, qui, d'après les uns, représente le convalescent, d'après d'autres un démon de la maladie ou le génie de la santé.

« La fig. II donne une idée de l'intérieur de cette petite et élégante pharmacie. Le tout est sculpté dans un seul morceau d'ivoire. Le couvercle s'introduit dans une glissoire de chaque côté. La fermeture se pratiquait par un clou, qui s'est perdu.

« Cette très intéressante antiquité a été trouvée dans l'église de Valère, à Sion, où elle servait de reliquaire. Il est probable que c'est à Rome que cette ancienne pharmacie portative a été transformée partiellement et plus tard donnée en cadeau à un des princes-évêques de Sion. Maintenant, cet objet précieux se trouve au musée de Sion. »

A. C.

L'absinthisme, prédit par les Ecritures.

Vous qui savez tant de choses, saviez-vous que le grand fléau actuel, l'absinthisme, avait été prédit par les saintes Ecritures? Voici, en effet, le curieux passage qu'on peut lire au chapitre VIII de l'Apocalypse, versets 10 et 11 :

« Le troisième ange sonna de la trompette. Et il tomba du ciel une grande étoile ardente comme un flambeau, et elle tomba sur le tiers des fleuves et sur les sources des eaux. Le nom de cette étoile était *absinthe*, et le tiers des eaux fut changé en absinthe, et beaucoup d'hommes moururent par les eaux, parce qu'elles étaient devenues amères. »

A moins de n'avoir pas la foi, on ne peut s'empêcher de voir là une prophétie que je livre à vos méditations et à celles de vos lecteurs.

GAULLIEUR L'HARDY.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

La cuirasse de Bayard ; singulières blessures de guerre. (XI ; XII ; XIII ; XIV, 197). — Nous sommes vraiment confus d'avoir fait couler autant d'encre dans la braguette de l'armure des chevaliers d'autrefois ; nous ne pouvons que témoigner notre reconnaissance à ceux de nos confrères qui ont eu la bonté de nous renseigner sur ce point délicat. Désormais, ce sera pour nous « la bouteille à l'encre, *en forme d'aubergine* » — au gratin ! (qu'on nous pardonne ce mot), car elle est succulente et juteuse.

A la guerre, il y a de ces accidents tellement bizarres et inattendus, qu'on n'arriverait jamais à les croire, si on n'était en mesure de donner les noms de ceux qui en sont les victimes, en entrant à ce sujet dans les détails les plus minutieusement précis : il n'est donc pas mal de protéger la vie de l'homme dans toutes « ses parties », sexuelles ou non. C'est ainsi que nous avons vu, dans les Ardennes, en septembre 1865, chez M. Mathis, à Belval-Bois des Dames, avec le curé de Dieulay (qui nous y a fait récolter la menthe poivrée, *mentha piperata*, son spécifique dans le traitement du choléra), nous avons vu, disons-nous, un de nos oncles à la mode de Bretagne, intrépide chasseur d'une soixantaine d'années, qui avait autrefois fait partie de la cavalerie, dans a campagne d'Espagne, au temps de la Restauration. De notre côté, nous venions de conquérir les palmes des deux « bachots » ; de sorte qu'il ne craignit pas, malgré nos 17 ans, de nous mettre dans la confidence d'une singulière blessure, qu'il avait reçue à la guerre : une balle l'avait frappé précisément là où une braguette blindée aurait été nécessaire !

On se demande comment un projectile, lancé par l'ennemi, peut avoir la malencontreuse idée d'aller frapper un homme à cheval, en ce singulier endroit. Pour être complet, nous devons avouer que c'était par ricochet que la balle était venue l'atteindre, en frappant les fontes d'un cavalier voisin. Il faut croire que notre cousin, à cheval sur les étriers, sautait trop en l'air, sur sa selle. Bien que frappé « en ses parties vitales », il n'en était pas mort, puisque c'est lui-même qui nous a fait « mettre le doigt » sur sa cruelle blessure, causée par tout autre chose que les flèches de Cupidon.

En fait de blessure analogue, ce qu'il y a de bien plus extraordinaire encore, c'est l'accident suivant, dont un de ses camarades avait été témoin, sous Napoléon Ier. Ce fait vient de nous être confirmé, d'une façon bien inattendue, par la publication des Mémoires de Marbot, où nous trouvons le nom même de l'officier de cavalerie qui en a été victime. Croirait-on qu'à la bataille d'Essling, ce jeune homme, *tournant le dos à l'ennemi*, pour rendre compte d'une mission au maréchal Lannes, qui lui faisait face, reçut un boulet de canon (!), qui passa entre ses bourses et son cheval, *sans atteindre ni l'homme ni la bête* ! Par contre, la selle fut réduite en miettes, et les éclats de bois et de fer le blessèrent tout autre part qu'à la figure. Tout au plus s'expliquera-t-on le fait, en admettant que c'était un boulet de 4, comme

nous avons de bonnes raisons de le croire ; mais encore, quel que soit le calibre de ce projectile autrichien, c'est d'autaut plus extraordinaire que, le cheval étant au repos et *ayant la tête baissée*, cet officier était assis sur la selle, et non debout sur ses étriers, comme précédemment.

Dr Bougon.

Les actes naturels dans l'art (XII ; XIII ; XIV, 462). — A ce propos, voici uu passage du *Citateur*, de Pigault-Lebrun (édition de la *Bibliothèque nationale*, p. 46) :

« J'ai vu à Anvers, il n'y a pas quarante ans, un tableau qui représentait le sacrifice d'Abraham. Le peintre avait armé le patriarche d'un fusil, avec lequel il tenait son fils en joue. Un ange, du haut du ciel, p...ait dans le bassinet et faisait rater l'arme Ce peintre-là méritait de peindre toute la Bible ; il était aussi plaisant qu'elle. »

Dr Breucq (de Bayonne).

— Un autre grotesque qui donne une forte entorse à l'ostéologie, se trouve dans une petite salle du rez-de-chaussée du Musée historique d'Orléans, au-dessus de la porte. Ce corbeau, qui provient des démolitions d'une vieille maison de la ville, représente un homme qui montre au premier plan son postérieur, agrémenté de « *testicula pendentia* » surmontés d'un anus plutôt dilaté. Le bonhomme, la tête entre les jambes, collées au corps, regarde fonctionner son sphincter et de ses deux mains relève ses vêtements sur ses reins. Mauvaise pierre, sculpture fruste, expression banale, en somme œuvre primitive et grossière, mais néanmoins intéressante.

Par contre, un meilleur spécimen Renaissance se trouve au château de Blois, façade Louis XII (extérieur) C'est un autre grotesque qui sert d'appui au cintre d'une des fenêtres et qui, les jambes relevées et la main sur la fesse gauche nue, les chausses baissées, défèque sur les passants qu'il nargue du regard.

J'ai vu, il y a quelques années, la gravure d'un tableau du xviiie siècle (école de Boucher). Ce sont des vaches à l'abreuvoir. Au premier plan, l'une d'elles, dont on ne voit que la face postérieure, lève la queue et exonère sa vessie. Il existe encore de vieux plats de faïence sur lesquels on peut voir un chien accroupi sur un monticule et en phosphatant l'extrémité.

Maintenant, comme conséquence de « l'acte naturel », je ne veux pas oublier de mentionner encore à Orléans, [cour des Taques, Musée Jeanne d'Arc] une taque connue sous le nom de la *Maternité* (allégorie du xviiie siècle) ; une femme, au dernier terme de sa grossesse, tient un enfant de sa main gauche, sur son dos un second, et *in utero*, l'espoir de la moisson prochaine.

Au Musée historique (1er étage) l'utérus de la commère beauceronne n'a d'égal, comme fécondité, que l'ombilic vénérable d'où sort l'arbre de Jephté Du bonhomme couché sur le dos, sort un arbre aux vigoureux rameaux que portent les principaux d'Israël. Cette œuvre parfaite et d'une grande valeur archéologique est une des belles pièces du musée. Je ne sais si on peut en prendre une photographie, mais à côté de l'accouchement par l'oreille de la Vierge, il est curieux de voir la curieuse flore qui s'échappe de l'ombilic biblique.

François Houssay.

Vierges enceintes dans l'art religieux (VI ; VII ; VIII ; IX ; XII ; XIII ; XIV, 603.) — Vous a-t-on signalé une Vierge en bois sculpté qui se peut voir au musée Roltin, d'Autun ? Cette Vierge en bois sculpté et polychrome a la paroi antérieure de l'abdomen formée de deux battants qui, en s'ouvrant, découvrent le Christ adulte qu'elle renferme. Dr NOHCUAF.

— Dans son très intéressant ouvrage récemment paru (1), le Dr WITKOWSKI signale au musée de Cluny, sous le n° 434, une statuette en marbre, un *ex-voto*, originaire d'Aix-en-Provence, représentant Jeanne de Laval, la femme du bon roi René, agenouillée, comme la Vierge, devant un ange tocologue qui lui diagnostique son état de grossesse.

Le même auteur mentionne qu'en 1871, à Clermont-Ferrand, Mgr BARBIER DE MONTAULT observa un curieux *ex-voto* gallo-romain, sculpté en bois, de la longueur de la main, offert par une parturiente à une source thermale qui lui avait facilité l'accouchement ou l'avait guérie de ses suites : il représentait le sexe de la femme ouvert et encadrait la tête du nouveau-né.

— D'autre part, notre collaborateur et ami, le Dr Louis RÉGIS, nous communique, de la part de M. Trouillot, sénateur, ancien ministre, la photographie d'une Vierge, en bois grossièrement taillé, portant dans son sein « l'enfant-Dieu, à la manière d'un ludion », semblable aux figurations de même ordre qui ont paru, à diverses époques, dans la *Chronique*. L. R.

Etymologie des mots « macabre » et « macchabée » (XI ; XII ; XIV, 648, 726). — M. HENRY-ANDRÉ s'étonne de ne point trouver, au Moyen Age, de signes macabres. Certes, *cet âge était joyeux*. Les affres de l'an 1000 hantent surtout la cervelle du romancier historien Michelet. « Danses macabres », « passions », « mises au tombeau », ne commencent à sourdre qu'au milieu du XIVe siècle. Et voyez, en effet, à Saint-Denis et partout, ces morts des XIIe, XIIIe, XIVe siècles, couchés en effigie sur la dalle tumulaire : morts ? non ; dormants ? à peine : ils sommeillent souriants, dans l'attente sereine du prochain réveil en Paradis. Au XVe siècle seulement, aube de la soi-disant « Renaissance », mortuaire se fait synonyme de funèbre. FAGUS.

— Selon Paul LACROIX (2) (aliàs le bibliophile Jacob), on a fait dériver le mot *macchabée* de plusieurs langues, même de l'arabe et du celtique.

Macaber est le nom d'un poète allemand qui fut l'inventeur de cette terrible et burlesque *fantasmagorie* ; ou d'un acteur qui jouait dans une pantomime le rôle de la Mort ; ou d'un bateleur qui montrait au peuple des tableaux peints représentant la danse des morts : un passage du *Journal de Paris*, sous Charles VI, vient à l'appui de cette dernière opinion.

Voir le *Manuel du Libraire*, par BRUNET, la *Notice sur une danse des morts*, par CHAMPOLLION aîné ; la préface et le roman historique de la *Danse macabre*, etc. D.M.G.

---

(1) *Les Seins à l'Eglise*, p. 1.
(2) *Le Seizième Siècle*, par P. LACROIX, t. III, p. 325.



VIERGE EN BOIS TAILLÉ DU XVe (?) SIÈCLE.

(Collection de M. TROUILLOT.)

Chronique Bibliographique

Dr Beni-Barde, *Silhouettes de névropathes*, 1re série : *La Neurasthénie ; les vrais et les faux neurasthéniques*. Masson, éditeur, Paris, 1907.

Le style, c'est l'homme. Jamais vérité ne fut mieux affirmée que dans les ouvrages du Dr Beni-Barde. L exquise courtoisie, la bienveillance souriante qui le caractérisent, se retrouvent dans ces pages.

L'érudition, personne un peu sèche, s'habille, chez lui, de si charmants atours, qu'elle captive les plus rebelles, les plus frivoles, et fait d'un livre technique une œuvre de lecture attachante, prenante, où l'on trouve tout à la fois des pensées d'une philosophie sereine, la psycho logie la plus fouillée et toute l'émotion qui se dégage d'une peinture de la vie vécue

C'est la plume de l'auteur même qu'il nous faudrait pour donner une juste mesure de son talent de styliste nourri de la substance des Chateaubriand et des Rousseau, pour qui M. Beni-Barde a une prédilection marquée en tant qu'écrivain.

Les anecdotes sur les plus hautes personnalités littéraires et artistiques feront le régal des curieux lettrés. Pour le médecin, ces *silhouettes* de *névropathes*, classés. pour la présente série, en *vrais* et *faux neurasthéniques*, seront comme une galerie où se trouvent étiquetés et soigneusement qualifiés tous les cas qui peuvent être soumis à son examen. On juge de la valeur que prend un tel travail édifié par un homme dont l'expérience pratique est certainement unique et l avis toujours prépondérant dans une spécialité à l'étude de laquelle il a consacré sa vie et qui lui a valu en France et au delà des frontières un si légitime renom

Bl. C.

Jeanne Leroy-Allais, *Comment j'ai instruit mes filles des choses de la maternité*. A Maloine, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, 1907.

C'est un problème grave et délicat, se posant aujourd'hui avec insistance, celui qui fait l objet de ce petit livre. Il fallait une grande hardiesse pour l'entreprendre, et un tact très averti pour ne pas tomber dans la grivoiserie. Beaucoup trouveront sans doute que d'hier encore, où les jeunes filles ignoraient tout des choses de la maternité. à aujour d'hui, où elles sont si bien renseignées, l'évolution fut rapide; mais ce livre n'est pas écrit pour Tartufe. Je demanderai plutôt à l auteur si elle croit que beaucoup de mères sont capables de bien remplir leur rôle. et si ce rôle leur convient vraiment Sans doute oui, aux femmes supérieures et qui ont eu des enfants exceptionnellement sérieuses et précoces : mais ne ménagerait-on pas la pudeur des uns et des autres. en confiant cet enseignement à un professeur d'histoire naturelle ? N'y a-t-il pas, au reste, dans cet ouvrage, un peu trop de hardiesse que de prétendre faire expliquer par une mère les dangers de l'avortement à sa fille de quinze ans ? N'y a-t-il pas aussi un peu trop de sévérité dans la proscription du décolletage ? Sans doute la jeune fille ne doit pas être écervelée, et il y a des choses qu elle doit savoir. que sa mère lui doit apprendre, en ne négligeant aucune occasion de le faire. Mais l'avertir de toutes les choses de la maternité ? Enseignez-les plutôt à son mari, pour qu'il ait du moins quelque chose à lui apprendre.

André Lombard

Tribune de la " Chronique "

A propos d'une erreur d'interprétation des œuvres du peintre Carrière,

par le Dr A. POLACK.

Sous le titre : *l'Achromatisme du peintre Carrière*, la *Chronique médicale*, dans son numéro du 1er mai 1907, reproduit les lignes suivantes du Dr Fortin :

« Le peintre CARRIÈRE est un exemple typique d'aveugle pour toutes « les couleurs. Dans ses toiles on trouve tout ce qui caractérise la « vision d'un achromate, y compris la mauvaise acuité visuelle. »

Cette affirmation ou du moins cette hypothèse est en contradiction absolue avec les faits.

En 1900 (1), j'ai examiné les yeux du peintre Carrière. Je lui ai trouvé une acuité visuelle normale et un sens chromatique normal, autant qu'on peut juger de ce dernier par un examen avec des couleurs pigmentaires. Voici exactement ce que j'ai constaté : l'œil gauche de Carrière lisait facilement à la distance de 5 mètres la dernière ligne, c'est-à-dire les plus petits caractères, de l'échelle optométrique de de Wecker, malgré un léger degré d'astigmatisme, révélé par l'ophtalmoscope (procédé Cuignet-Parent). L'œil droit, emmétrope, lisait parfaitement l'avant-dernière ligne de cette échelle et distinguait quelques lettres seulement de la dernière ligne. Par conséquent, l'acuité visuelle de l'œil gauche était normale, et celle de l'œil droit très voisine de la normale.

D'ailleurs le peintre Carrière clignait fortement ou fermait complètement son œil droit, et n'observait son modèle qu'avec l'œil gauche. Si on le voit fermer au contraire l'œil gauche sur les portraits qu'il a faits de lui-même, c'est qu'il y reproduit son image vue dans la glace.

Pour déterminer la sensibilité chromatique de Carrière, je me suis servi de l'échelle chronométrique de de Wecker, selon le procédé que j'ai utilisé depuis 1889, pour l'examen de beaucoup d'autres peintres.

Ce procédé consiste à faire varier légèrement, à l'aide de verres de lunettes, l'état de réfraction de l'œil examiné, pendant que celui-ci observe à distances les petites surfaces de couleurs pigmentaires disposées sur fond noir. Dans ces conditions, chaque couleur présente des variations de nuance caractéristiques, qui, pour être reconnues, exigent une grande sensibilité de la part de l'observateur (2). Or Carrière n'a éprouvé aucune difficulté à reconnaître chaque couleur avec ses différentes variations de nuance. Il avait donc une bonne perception des couleurs.

Voyons maintenant ce que dit son œuvre.

---

(1) Thèse de Paris.

(2) *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1904, t. CXXXVIII, p. 1538.

L'œuvre de Carrière, au point de vue qui nous occupe, se divise en trois groupes.

Le premier groupe comprend les toiles exécutées avec une seule couleur (terre d'ombre), sans compter le blanc, bien entendu. Ces toiles doivent être raugées parmi les dessins : en effet, Carrière disait faire du dessin lorsqu'il peignait avec une seule couleur.

Le second groupe est composé de tableaux dans lesquels Carrière a interprété les couleurs de la nature avec leur éclat et leurs variétés habituels. Ne faisant pas ici œuvre de critique d'art, je ne m'arrête pas sur les qualités de coloris qu'il y a montrées.

Le troisième groupe est fait de tableaux dans lesquels l'artiste, conduit par des considérations dont je n'ai pas à m'occuper, s'est efforcé d'atténuer toutes les couleurs et de les ramener à des teintes presque neutres ou très légèrement colorées.

Lequel de ces trois groupes pourrait nous faire penser que le peintre Carrière était « aveugle pour toutes les couleurs » ?

Ce n'est évidemment pas le premier où il ne s'agit que de dessins faits au pinceau. Ce n'est pas non plus le second, puisque nous y trouvons l'interprétation habituelle des couleurs de la nature.

Reste le troisième groupe. Voir dans celui-ci tout « ce qui caractérise la vision de l'achromate ». ce serait mal connaître cette dernière, ou tout ignorer du mélange des couleurs en peinture. En effet, il est de notion élémentaire que les tons gris, neutres, ou légèrement colorés, des œuvres de Carrière, ne sont pas obtenus par un mélange de noir et de blanc. Carrière n'avait d'ailleurs que fort rarement du noir sur sa palette. Celle-ci était composée du *brun rouge* qui en faisait la base, c'est-à-dire entrait dans presque tous les mélanges (1), de la *terre de Sienne*, de *l'ocre jaune*, du *bleu d'outremer*, de la *terre d'ombre* et rarement du *vermillon*.

Carrière obtenait les tons gris qui caractérisent sa peinture du troisième groupe par un mélange du bleu avec une ou deux couleurs chaudes (brun, rouge et jaune) et du blanc, cela va sans dire.

Or, il est clair pour tout le monde que si l'on chargeait un achromate de faire des tons gris neutres avec la palette de Carrière, il ferait constamment des erreurs grossières, en prenant pour des gris des teintes qui paraîtraient franchement colorées à un œil normal. C'est l'histoire de ce tailleur qui voulut réparer un habit noir avec un morceau de drap rouge, ou de ce clergyman qui avait choisi un drap écarlate pour son vêtement ; c'est encore celle de Dalton qui se promenait dans la rue avec la robe écarlate des docteurs d'Oxford, croyant qu'elle était noire ou grise.

Donc, si l'on songe d'une part aux particularités de la visiou des achromates ou même des dyschromates, et d'autre part à la manière dont Carrière composait les tons dans sa peinture, on est forcé de reconnaître que cette peinture est la preuve la plus évidente d'une bonne perception chromatique.

---

(1) Si nous demandons aux peintres quels sont les caractères du *brun rouge*, ils nous apprendront que c'est une matière rouge d'un pouvoir colorant excessivement puissant, qu'il faut manier avec une extrême prudence, car une quantité minime de cette couleur ajoutée à un ton le modifie profondément. Carrière a fait de cette couleur la base de sa palette sans que ses toiles aient eu à souffrir d'un excès de rouge. Cela montre qu'il voyait parfaitement cette couleur et savait la doser avec toute la finesse désirable.

Les Testaments de J.-J. Rousseau.

Dans la *Chronique médicale* du 1er décembre 1907, M. le Dr E. Régis rappelle les trois testaments de J.-J. Rousseau : celui de 1737, celui de 1758, enfin celui de 1763, que vient de découvrir M. Théophile Dufour, l'éminent archiviste de Genève.

Le testament de 1758, qui est plutôt une *reconnaissance et obligation* au profit de Thérèse Le Vasseur, avait été déposé chez Hébert, notaire à Montmorency ; mais on le rechercherait en vain dans l'étude des notaires qui ont succédé à Hébert. Un petit clerc aurait vendu ce précieux document à un Anglais pour la modique somme de *cent sous !*

Mon père, fort heureusement, avait fait en 1848 une copie de ce testament, ce qui a permis à Girault de Saint-Fargeau de le publier, en 1851, dans son *Dictionnaire géographique et historique des communes de France*. Plus tard, en 1884, Paul Boiteau le publia aussi, mais incomplètement, à la suite des *Mémoires de Mme d'Epinay*.

J'ai bien conservé la copie de 1848 ; mais où est l'original, avec les signatures de Jean-Jacques et de Thérèse ?

La *Chronique médicale* est une revue qu'on ne détruit pas, comme l'on fait de tant d'autres ; on la conserve précieusement parce qu'elle renferme de curieux documents. Elle est, paraît-il, très lue à l'étranger. Aussi j'espère bien que cette petite note nous fera découvrir l'heureux possesseur de ce testament qui offre de multiples intérêts. Je n'ai certainement pas la prétention de vouloir racheter ce document pour la modique somme de *cent sous*, mais j'aimerais bien en avoir une photographie.

J. Ponsin, Conservateur du Musée J.-J. Rousseau, à Montmorency.

Les « chahuts » à la Faculté.

Dans le no de la *Chronique* que je reçois aujourd'hui, je lis, p. 778, à propos des « chahuts » :

« Entre temps, vers 1868-1869, avait lieu une grande manifestation à propos de Robin... » C'est le 1er février *1876* qu'eut lieu cette manifestation : Robin venait d'être nommé sénateur de l'Ain.

J'ai assisté à cette séance mémorable où l'amphithéâtre était archicomble. Nous avions surtout manifesté à cause d'une interpellation à l'Assemblée nationale, à propos du Dictionnaire de Robin et Littré. Dupanloup s'éleva contre les idées émises alors dans ce dictionnaire qui, depuis la mort de Littré, n'a plus continué de paraître sous la signature des deux auteurs, Mme Littré ne voulant plus laisser dans le dictionnaire des idées contraires à ses idées religieuses.

Vous avez aussi oublié de mentionner les chahuts de Baillon à la Faculté de médecine, puis plus tard au Muséum ; lors de ce dernier chahut, plusieurs élèves furent exclus de la Faculté, ou frappés de peines disciplinaires.

Baratoux.

***

Dans votre intéressant article sur les « chahuts » de la Faculté de médecine, vous ne faites pas mention des chahuts conduits en 1866 ou 1867 contre les professeurs Baillon et Germain Sée.

Il ne m'en reste qu'un souvenir assez vague, que voici :

On reprochait au professeur Baillon sa sévérité aux examens, et il fut empêché de faire son cours, certainement une fois, peut-être deux. Je ne sache pas qu'il y ait eu de peines disciplinaires infligées.

Au professeur Germain Sée on reprochait de n'avoir pas subi les épreuves de l'agrégation Le chahut fut très violent et dura pendant trois séanees, puis cessa brusquement, quand on eut fait courir le bruit que le chahut était fait à l'instigation du parti catholique contre Sée qui était juif.

Je vous livre ces souvenirs; faites-en l'usage qui vous plaira.

Chatain.

L'abstinence sexuelle.

Si vous avez encore un peu de place dans votre *Chronique*, à propos de votre « Enquête » sur les avantages ou les inconvénients de la continence pour l'homme, voici :

1° L'avis (ou la pratique) d'un illustre mort ; dans une lettre du 28 août 1822 à sa fiancée, Victor Hugo écrit :

« O mon Adèle, je conserverai comme toi, sois-en sûre, jusqu'à « la nuit enchanteresse de nos noces, mon heureuse ignorance. Je « t'apporterai des caresses aussi neuves que celles que je serai si « heureux de recevoir de toi. »

D'ailleurs, cette correspondance ne me paraît pas avoir augmenté la renommée du poète ; par contre, cette innocence ne nuisait pas à sa production littéraire, car en 1822 il avait déjà écrit 570 pièces, un volume d'odes, sauf erreur, et pendant cette correspondance il écrivait *Han d'Islande ;*

2° Une petite brochure anglaise sur ce sujet (*enquête* ou *avis*);

3° Les indications bibliographiques suivantes et l'offre de vous communiquer les ouvrages, mais je ne les ai pas en double et ne puis vous les donner :

Una parola franca, de Antonio Fogazzaro, très affirmative sur la nécessité de la continence masculine;

Dans la revue Italienne *Vita*, n°s 4, 5, p. 102 (interview de Lombroso), 6, p. 137 (à propos du livre de Couvreur), des articles sur le même sujet et dans le même sens général; sans compter les brochures anglaises et françaises y relatives, des pédagogues ou des médecins qui concluent dans le même sens : possibilité, utilité ou nécessité de la continence masculine.

Dr André Morin.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 2 15 Janvier 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Pathologie Littéraire

Guy de Maupassant (1).
Sa vie. — Son œuvre. — Sa maladie. — Sa mort.

par M. le Dr André Lombard.

Si les auteurs qui ont étudié la vie, la maladie et la mort de Maupassant n'avaient pas pour le génial romancier une admiration pleine de respect, ce serait une ironie bien singulière que fussent livrés à la curiosité du public des détails sur celui qui disait avec une farouche fierté : « Nos œuvres appartiennent au public, mais pas nos figures. »

Les « Souvenirs », que publia naguère le baron Albert Lumbroso, ont ouvert la voie aux indiscrétions posthumes ; elles constituent une précieuse mine de documents originaux où viendront puiser tous ceux qui entreprendront une étude sur Maupassant.

Raconter la vie de l'homme, c'est aussi faire l'histoire de son œuvre, œuvre qui peut s'expliquer par la hantise qu'il avait de la mort

Pour bien comprendre la psychologie d'un écrivain, il faut parfois, remontant plus loin que lui-même, chercher l'influence atavique, étudier ses ascendants immédiats et discerner, dans l'influence que ceux-ci ont eue sur l'enfant, la part qui leur revient dans la formation de l'écrivain, le développement de son intelligence et l'éclosion de son génie.

C'est dans une aptitude en quelque sorte familiale que trouve son origine la vocation littéraire de Maupassant. De Gustave Flaubert, de Louis Bouilhet, d'Alfred Le Poittevin son frère, sa mère lui transmet l'amour des belles-lettres. Femme très avertie, pleine d'intelligence, Mme Laure de Maupassant sut guider son fils Guy, et éveillant en lui les sensations que font naître les choses de la nature, elle enseigna son esprit à se fixer sur des réalités. D'une intelligence précoce et doué d'une grande mémoire, l'enfant s'émotionna d'abord aux lectures de Shakespeare, puis vécut, en Normandie, d une vie active. Il recevait du pays, des paysans, des impressions durables et sincères qui se fixent et se retrouveront plus tard dans ses œuvres. De ce séjour à la campagne, ce n'est pas seulement son

(1) Edouard Maynial, *la Vie et l'Œuvre de Guy de Maupassant*, Soc. du Mercure de France, xxvi, rue de Condé, Paris, MCMCI ; Louis Thomas, *la Maladie et la Mort de Maupassant* ; Arthur Herbert Ltd. Porte Sainte-Catherine. Bruges, 1906.

esprit qui tire bénéfice, mais sa santé physique. A cette époque déjà, l'enfant manifeste son amour de l'aventure, sa joie de la vie sans contrainte, son ivresse d'errer au gré de sa fantaisie.

Mais à 13 ans, il entre au séminaire d'Yvetot, d'où bientôt on le chasse ; il y ridiculisait non seulement les professeurs, mais les rites de la religion, et son esprit était déjà imbu d'idées rationalistes qui, chaque jour, se développèrent davantage. Cependant, au moment de sa première communion, il semble avoir été repris d'une crise de mysticisme. Il fut mis ensuite au lycée de Rouen et s'y livra, avec plus d'ardeur encore qu'au séminaire, à des essais poétiques. Ce n'est plus alors sa seule fantaisie qui le guide : il est conseillé et dirigé maintenant par Louis Bouilhet. et à la mort de celui-ci, qui survient rapidement, il ne reste pas pour cela livré à son inspiration : l'influence de Flaubert, qui en fit un romancier, remplace celle de Bouilhet, qui en eût fait un poète.

C'est à cette époque que commence à se manifester son goût à mystifier ses professeurs, à faire subir à ses camarades les traits de son esprit caustique. Car, mystificateur, il le fut toute sa vie ; les héros de ses romans ou de ses nouvelles ne sont-ils pas peints de nature et bien reconnaissables, mystification faite à ceux qui en furent les modèles inconscients ?

En 1870, il a 20 ans. Rouen est envahi ; Maupassant s'engage et fait campagne. Puis il vient à Paris et, dans un bureau du ministère de la marine, il se trouve tout à fait dépaysé.

Jusqu'en 1880, c'est un gai compagnon ; sa santé est robuste, mais le plus léger malaise le préoccupe. Il gagne alors 1500 francs par an. Sés distractions sont des parties de canotage, l'observation de ses camarades et la mystification des bourgeois, comme il le fit en revenant de Chatou. Malgré tout, la poésie et le théâtre l'intéressent encore.

C'est de 1873 à 1880 que s'exerce l'influence de Flaubert, dont la discipline est intransigeante ; il apprend alors la valeur de l'observation directe et de la documentation précise. Il rencontre, chez Flaubert, à Croisset et le dimanche à Paris, Daudet, Zola, Charpentier, les Goncourt ; et aux jeudis de Zola, P. Alexis, Léon Hennique, Henry Céard, Huysmans ; chez Catulle Mendès, il se retrouve avec H Roujon, Léon Dierx, St. Mallarmé, Villiers de l Isle-Adam.

En 1878, il va du ministère de la marine à celui de l'instruction publique, et commence à collaborer aux journaux Son nom est connu du public, et le procès d'Etampes, qui fut d'ailleurs étouffé, le répand plus encore. Cette période de sa vie a été féconde ; il a appris le métier d'écrivain et son talent personnel s'est éveillé, fruit d'un labeur vigoureux et sincère.

Vers 1889, Maupassant trahit son inquiétude de voir sa veine se tarir : dans *Fort comme la Mort*, il se plaint douloureusement que son « investigation est devenue impuissante et stérile ». A dater de ce moment, il ne produit plus avec la même régularité ni la même abondance. De 1880 à 1890, il publie six romans, seize volumes de nouvelles, trois livres d'impressions de voyages et de nombreux articles de journaux qui n'ont pas été réimprimés dans les œuvres complètes. Mais, en même temps qu il aimait le travail. il aimait la vie et il en désirait ardemment toutes les satisfactions, toutes les jouissances ; il les désirait avec la fougue de son tempérament, et comme si le pressentiment de sa fin prématurée le forçait à hâter

l'assouvissement de ses plaisirs. C'est pour réaliser ce but qu'il cherchait à gagner de l'argent ; mais on ne doit pas oublier qu'il aidait sa mère à vivre et qu'il faisait une pension à sa nièce. Aussi tenait-il avec son éditeur Havard une comptabilité très rigoureuse.

Ses besoins d argent devinrent pressants dès 1895. En octobre 1891, *La Maison Tellier* vint à manquer chez Havard ; Maupassant fit sommer celui-ci d'en avoir une édition dans les vingt-quatre heures ; dans le même temps, il eut des démêlés avec le *Figaro* et entama un procès avec un journal de New-York.

Depuis 1888, il y a dans les manuscrits de l'auteur des ratures, des surcharges d'écriture ; le style est parfois pénible. Il souffrait aussi d'une inquiétude nerveuse, et les ridicules des autres, il les cherchait et les dénonçait avec un plaisir maladif.

La Normandie est, à cette époque, le pays qu'il aime : il fait édifier le joli chalet de « la Guillette », à Etretat, et qui a seulement le cadre normand de la villa des « Vergnies », où il a passé ses premières années ; il est tout proche de « la Bicoque », à Mme Lecomte du Nouy, dont, appréciant les agréables relations, il disait qu'elle avait « le génie de l'amitié » (1).

Il s'y livre avec passion à la chasse, et les histoires de chasse dans le paysage normand constituent souvent le fond de ses récits.

Peu à peu il y vient de moins en moins ; le Midi l'attire, sa mère s'est fixée depuis plusieurs années à Nice ; son père est à Sainte-Maxime-sur-Mer ; il se rend fréquemment à Cannes, puis tantôt à Cannes, tantôt à Antibes il amarre le *Bel-Ami*.

Il sentait le besoin de satisfaire son inquiétude morbide, son goût des voyages, qui trahissait son besoin de mouvement et son désir d être seul.

Dès 1881, « l'éternelle misère de tout » l'écrase, et, dans *Bel-Ami*, dans le *Horla*, dans *Sur l'eau*, on sent la hantise de la solitude et la fièvre de l'action. Cependant tout est souffrance pour son esprit maladif : le manque de confort en chemin de fer et dans les hôtels ; « les longs dîners à table d'hôte », et « les dîners à la petite table du restaurant » ; les « touristes assommants ou grotesques ». Aussi préfère-t-il les libres croisières, les simples promenades qui procurent « cette constante tension de l'intérêt, cette joie des yeux, cet « éveil sans fin de la pensée ». Il visite ainsi la Corse (1880), l'Algérie (1881), parcourt à pied la Bretagne (1882), voyage en Italie et en Sicile (1885), mais déjà il donne dans ce voyage des symptômes d'inquiétude nerveuse En 1886, il est invité au château de Wadesden par le baron F. de Rothschild, qui lui fit apprécier le charme de la vie anglaise à la campagne ; mais il refusa de voir Londres, ne voulut visiter qu Oxford, dont il revint las et découragé. Entre temps, il avait fait, en 1885, un séjour à Chatel-Guyon ; l'Auvergne lui avait plu et il en rapportait *Mont-Oriol*.

Maupassant n'aimait pas le monde, et devenu un homme à la mode, il resta indépeudant, hautain, d'une politesse froide et parfois méprisante. C'est qu'il vit dans le monde en observateur indépendant ; il connaît et il méprise la mondaine cérébrale, les « bas-bleus en mal de romans », les détraquées. Son amour, il le réserve pour la vie

(1) Mme Lecomte du Nouy est, on le sait, l'auteur d'*Amitié amoureuse*, une manière de chef-d'œuvre. (A. C.)

sensuelle, et son affection à des amitiés littéraires : Mme Adam, Mme Yung, A. Dumas fils, P. Bourget, G. de Porto-Riche, Ed. Rod, P. Hervieu, Léopold Lacour ; et, plus tard, Taine, avec qui il eut. vers 1890, des relations plus suivies, à Aix-les-Bains, Taine étant sur les bords du lac d'Annecy.

Ses relations avec E. de Goncourt ne furent pas toujours sans orages. Goncourt était. à ses yeux, « un aristocrate qui fait joujou avec la littérature », et celui-ci le trouvait « un très remarquable novelliere, « un très charmant conteur de nouvelles ; mais un styliste, un grand « écrivain, non, non. »

Il avait, au cœur seulement, l'amour des lettres ; le mépris qu'il afficha des salons officiels, l'aversion qu'il eut pour les flatteries indispensables et l'intrigue qu'il ne sut point cultiver, l'éloignèrent des honneurs qu'il eût pu solliciter comme Zola, qu'il préféra mépriser comme Flaubert et A. Daudet. Aussi justifia-t-il sa parole : « Trois choses déshonorent un écrivain : la *Revue des Deux Mondes*, la décoration de la Légion d honneur et l'Académie française. »

***

Etant donné ce que nous savons de la vie de Maupassant, est-il maintenant possible de dire les causes de sa maladie, d'en établir la genèse, d'en suivre l'évolution, d'en faire le diagnostic ?

Si nous en croyons la mère de Guy, il n'y aurait dans sa famille aucune hérédité nerveuse, mais les malades aiment à se leurrer, et il n'est tel que le médecin pour voir un lien entre certains phénomènes morbides d'apparence disparate.

Vers 1877, Mme de Maupassant fut atteinte d'une maladie nerveuse : on lui dit qu'il s agissait du ténia, et son fils lui écrivait que le ténia « affecte les formes de toutes les maladies et spécialement « des maladies *nerveuses*, de l'estomac *et du cœur*. » Sans doute dans les névropathies, commence-t-on parfois par nier la maladie pour la guérir, mais nous avons aussi une lettre de M. de Maupassant, le père de Guy, du 25 mars 1872, qui rapporte, évidemment sans bienveillance, des faits de nature à faire douter d'un parfait équilibre du système nerveux de Mme de Maupassant ; il y est question d'une tentative de suicide. Nous y lisons même que sa petite fille Simone, fille d'Hervé, a « *à son tour une crise abominable* ».

D'autre part, Hervé, frère de Guy, était un nerveux, et il mourut de paralysie générale, consécutive, d'après sa mère, à une insolation.

Il y a donc des antécédents héréditaires, dont il est bon de tenir compte.

Rappelons aussi la crise mystique que Guy subit au moment de sa première communion.

Son état nerveux fut toujours remarqué de ses amis. Dès 1878, il se plaint à Flaubert de sa santé ; en réalité, il s'agit seulement d'une grande fatigue, d'un surmenage général ; mais il est vite abattu, et s'il conserve les apparences du « robuste bourgeois campagnard », il est bien plutôt « le taureau triste », et le gai compagnon qu'il paraît se laisse facilement aller au découragement et à la désillusion. C'est à ce moment que Flaubert lui conseille d'aller voir Pouchet.

Il est vrai que, dès son arrivée à Paris, il mène une vie très fatigante ; il abuse de sa force physique : le canotage et les femmes d'une

part, sa production intellectuelle par surcroît, usèrent son corps et son cerveau. Et quand, devenu célèbre, il renonça au canotage, sa fécondité littéraire fut plus considérable. Il ne renonça pas aux exercices physiques et, vers la fin de sa vie, il usa de poisons excitants : éther, haschich, etc... Depuis 1891, déjà, de l'avis du Dr Glatz, qui le soigna à Champel, il était candidat « à la paralysie générale ».

Il y a, sans doute, des paralysies générales — rares assurément — qu'on ne peut rattacher à une syphilis antérieure. Pour celle d'Hervé, on ne s'est pas préoccupé de l'origine spécifique de sa maladie ; une enquête sur ce point n'eût pas manqué d'intérêt cependant. D'après M. A. Lumbroso, deux médecins auraient reçu de Maupassant la confidence qu il avait eu la syphilis. Nous n'en avons point de preuve plus décisive.

Le début brusque de la folie de Maupassant est, à notre avis, le pieux mensonge d'une mère, qui ne veut, du reste, pas non plus reconnaître l'influence héréditaire.

Dès 1878, il a commencé à souffrir des yeux ; Flaubert s'en alarme et lui écrit de se faire examiner par SON « médecin, Fortin, simple officier de santé », qu'il « considère comme très fort », et il attend de Pouchet des explications sur sa maladie (1880).

L'affection ne s'améliore pas et, en 1885, les troubles visuels sont tels que Maupassant doit s'interdire tout travail ; en 1886, il a les yeux très fatigués Mais, dès 1882 ou 1883, le diagnostic de paralysie générale n'était pas douteux, ainsi qu'il ressort d'une lettre du Dr E. Landolt : « Ce mal, en apparence insignifiant (dilatation d'une pupille), « me fit prévoir cependant, à cause des troubles fonctionnels qui « l'accompagnaient, la fin lamentable qui attendait fatalement (dix ans « plus tard) le jeune et autrefois si vigoureux et vaillant écrivain. » E. de Goncourt écrit aussi dans son Journal : « Je reviens de Saint-Gra- « tien avec l'oculiste Landolt. Nous causons des yeux de Maupassant, « qu'il dit avoir été de très bons yeux, mais semblables à deux che- « vaux qu'on ne pourrait mener et conduire ensemble, et que le ma « était derrière les yeux. »

Cette fatigue de l'œil, cette fatigue du cerveau hantent Maupassant il la traduit dans ses œuvres ; il décrit ses troubles visuels dans *Horla*, dans *Fort comme la Mort*. Nous avons parlé tout à l'heure de ses excès féminins ; il convient d'y revenir, car il ne suit guère les conseils de modération que lui donne Flaubert. Sans doute il évite les liaisons dangereuses, mais il se livre sans modération à la satisfaction brutale de ses robustes appétits, et il a comme une obsession, que l'on retrouve partout dans son œuvre, non pas de l'amour, mais de l'instinct sexuel.

Quant au canotage, il ne cesse pas de s'y adonner ; puis ce sont les croisières lointaines, la vie errante, les promenades dans le désert, l'absence de confort et, par dessus tout, la préoccupation de l'effort à donner, de l'œuvre attendue. Ajoutez à cela l'excitation de l'éther, de la cocaïne. du haschich, de la morphine. Sans doute n'en fit-il pas un usage continu, et employa-t-il d'abord l'éther pour combattre des névralgies, mais il aimait le « bien-être somnolent » que lui procuraient ces poisons, et nous retrouvons facilement, dans certaines descriptions de cauchemars et de rêves. le souvenir atténué d'une expérience personnelle. Encore il aimait les odeurs, une « symphonie de caresses », qui ébranlaient mystérieusement son imagination.

***

A partir de 1884, ses œuvres changent de ton : il se laisse envahir par la mélancolie des choses ; son inquiétude de la vie se trahit et « son jugement sur les choses s'attendrit ». De cette même époque jusqu'en 1890, son goût de la solitude devient impatient et maladif; il sent « une exaltation de la pensée qui tombe à la folie ». Puis il entend une voix cruelle et désolante (*Sur l'eau*) ; et cet appel, entendu une nuit à bord du *Bel-Ami*, lui procure à la fois une angoisse et une joie cruelles ; il craint la peur et il l'aime. Et dans son esprit désemparé il n'y a bientôt plus place que pour la monotonie de l'existence et l'ennui de vivre. « Quoi que nous fassions, nous mourrons ! Quoi « que nous croyions, quoi que nous pensions, quoi que nous tentions, « nous mourrons. Et il semble qu'on va mourir demain sans rien con- « naître encore, bien que dégoûté de tout ce qu'on connaît.» (*Au soleil.*)

Enfin, arrive la peur de la nuit, décrite dans de nombreuses nouvelles, puis toujours reparaît, plus implacable, l'obsession de la mort.

Dans *Lui*, dans *Horla*, dans *Qui sait ?* on assiste à l'effondrement du génie de Maupassant. Dans *Lui*, est décrit un phénomène d'autoscopie, la vision de « son double ». *Horla*, n'est-ce pas, en quelque sorte, le journal de sa vie ? et *Qui sait ?* la vision fantastique d'un dément persécuté ?

Comme celle des héros de ces trois nouvelles, était la vie de Maupassant ; par peur de la solitude, la nuit, il recherchait les femmes ; le héros de *Lui* se marie par lâcheté.

Il voyage, mais l'inquiétude, l'angoisse, le suivent partout. Il tente de se tuer, et c'est dans une maison de santé qu'il finit ses jours

La folie, que l'on peut constater dans ses œuvres dès 1884, n'est rendue publique qu'en 1891 Mais déjà il en est d'autres indices que ceux que l'on retrouve dans ses ouvrages.

C'est, dès 1885, sa nervosité extrême, qui se manifesta dans son voyage en Sicile, et surtout en 1886, dans son voyage en Angleterre.

C'est, de 1888 à 1891, la série de ses procès, notamment avec son propriétaire de l'avenue Victor-Hugo, à propos d'un boulanger, locataire du rez-de-chaussée, qui, disait-il, lui causait des insomnies.

Ce sont des lettres violentes, incohérentes, sans style et parfois sans orthographe, avec des omissions et des erreurs d'écriture. C'est la peur des maladies ; c'est la hantise de la mort.

L'ayant vu en 1889, E. de Goncourt, le revoyant en 1890, le trouve vieilli, décharné.

En 1891, Maupassant consulte le D[r] Déjerine, mais le diagnostic du maître est déformé, dans une lettre de Maupassant à sa mère.

La même année, il se trouve à Divonne, qu il quitte parce qu'on ne veut pas lui administrer la « douche de Charcot », et, sur les conseils de Taine, il se rend à Champel. Le D[r] Cazalis, qui l'attendait à Genève, lui dit : « Vous êtes guéri », et lui annonce le bien que lui ferait un séjour à Champel, où il retrouve le poète Auguste Dorchain. Celui-ci, prévenu par le D[r] Cazalis de la gravité du mal de Maupassant, remplit charitablement sa douloureuse mission de rester avec un fou, dont les excentricités étaient chaque jour plus nombreuses et plus grandes. C'est à ce moment qu'il constata chez Maupassant « une volubilité de langage et une fixité de regards également effrayantes. »

N'oublions pas enfin ce qu'E. de Goncourt rapporte, qu'il avait la folie des grandeurs.

La détresse morale de Maupassant était arrivée à un point tel que lui, si rationaliste naguère, ou si indifférent aux choses de la religion, fait de l'*Imitation de Jésus-Christ* son livre de chevet. C'est à ce moment (fin 1891) que, conscient encore d'une fin prochaine, qu'il songeait sans doute à hâter, il fait son testament.

Le 1er janvier 1892, après avoir déjeuné avec sa mère, déjeuner dont Mme de Maupassant a écrit la douloureuse relation, Guy, rentrant chez lui, tenta de se suicider ; les détails sont maintenant ceux d'un banal fait divers. et rien ne distinguerait d'un autre le cas de Maupassant, si la piété de ses amis, sachant l'amour qu'il avait pour son yacht *Bel-Ami*, n'avait essayé de rendre. par sa vue, un peu de lucidité à ce pauvre cerveau éteint ; les marins Bernard et Raymond avaient, lors de sa tentative de suicide, maîtrisé sa fureur, sans qu'il les reconnût ; il eut pour *Bel-Ami* « un œil mélancolique et tendre ».

Le 7 janvier, on le transporta à Passy, dans la maison de santé du Dr Blanche. Il eut une agonie de 18 mois, pendant laquelle il reçut la visite de quelques amis fidèles. L'évolution de la maladie fut celle d'une paralysie générale : troubles psychiques, démence, excitations, idée de grandeur, hypochondrie. hallucinations. aphasie ; il eut tous les symptômes, symptômes qui ont excité la verve caustique de Goncourt !

Il y eut, pendant ce temps. parfois une vague lueur d'intelligence ; mais la maladie faisait son œuvre, et la mort, qui survint le 6 juillet 1893, trouva Maupassant calme.

En résumé, son hérédité, son genre de vie, peut-être la syphilis, avaient fait de Maupassant un candidat à la paralysie générale ; de cette redoutable affection il présenta aussi les signes cliniques et l'évolution.

Si l'on jette un regard en arrière, on se sent pris d'une indicible tristesse. en lisant cette phrase qu'il écrivait : « Oh ! seuls les fous sont « heureux, parce qu'ils ont perdu le sentiment de la réalité » Mais on garde l'impression que sa vie fut consacrée à l'effort et à l'art, que son œuvre fut l'image de sa vie.

Que les amoureux du Beau aient au moins, en contemplant sa statue du parc Monceau, où il aimait venir, le souvenir d'un artiste dont l'art fut sincère et dont la séréuité des traits cache mal la douloureuse amertume d une vie consacrée à l'Art et à la Beauté.

Les tentatives de suicide de Maupassant (1)

Si loin que l'on remonte dans la lignée de ses aïeux, on ne trouve en eux aucune tare héréditaire. Tous ces marquis de Maupassant furent des esprits sains dans des corps robustes. Même force dans l'ascendance maternelle, les Le Poittevin.

Comment donc survint la crise qui devait emporter notre ami ?

Dès les premiers jours du mois de décembre 1891 qui précéda la catastrophe, Maupassant, malade depuis longtemps, commença à sortir de son calme. Il avait la fièvre ; il marchait et parlait nerveu-

(1) Notre collaborateur parle incidemment, dans son article, des liens d'amitié qui ont uni Maupassant avec Mme Lecomte du Nouy Nous avons eu la bonne fortune de retrouver le récit qu'a fait cette femme de lettres de haute distinction des tentatives de suicide du romancier. Son récit complètera, sur un point, l'article si soigneusement documenté du Dr André Lombard. (*Note de la R.*)

sement ; cela ne lui était pas habituel. A partir de ce moment, son domestique, le fidèle François, commença à s'inquiéter. Un soir, le brave garçon fut réveillé par des détonations ; il courut aussitôt à la chambre de son maître et le trouva tranquillement installé à sa fenêtre, en train de tirer des coups de revolver dans le noir de la nuit. Il tirait ainsi, sans viser, au hasard, croyant avoir entendu escalader le mur du jardin. Le lendemain, François, ayant peur que pareil incident ne se renouvelât, et qu'un malheur ne se produisît, crut prudent d'enlever les balles du pistolet, puis il remit l'arme dans le tiroir où son maître avait coutume de la ranger.

Le 1er janvier 1892 arriva. Maupassant se sentit, ce matin-là, assez malade pour ne pas vouloir sortir. Son domestique pensa bien faire en l'encourageant à aller souhaiter la bonne année à Mme de Maupassant mère qui habitait Nice. Durant le déjeuner, Guy eut des absences : à plusieurs reprises il parla sans suite. Déjà le fil de ses idées semblait rompu. Cependant on ne s'inquiéta pas autour de lui, et bien qu'il fût dans un état évident de surexcitation nerveuse, on le laissa retourner à Cannes.

Dès ce moment, François, qui l'avait accompagné, eut la sensation très nette que le mal empirait. A peine arrivé chez lui, Maupassant, se sentant faible, voulut immédiatement se coucher ; son domestique, malgré le désir qu'il avait de le veiller, ne put rester auprès de lui. Guy le renvoya Qu'advint-il pendant la nuit ? Hélas ! il n'est pas difficile de le deviner. Quelques mois auparavant, Maupassant avait dit au Dr Frémy : « Ne croyez-vous pas que je m'achemine vers la folie ? » Le docteur avoua plus tard que, dès cette époque, il avait constaté le progrès de la paralysie générale ; pourtant il protesta. « Si cela était, mon cher, reprit Maupassant, il faudrait me le dire. Entre la folie et la mort il n'y a pas à hésiter, d'avance mon choix est fait. »

Durant la nuit du 1er au 2 janvier, Guy eut une heure d'absolue lucidité ; il comprit que sa raison lui échappait ; dès lors il voulut se tuer. Sa première idée fut de se servir de son revolver. Le tiroir qui le contenait, resté ouvert, en témoigna. Il fit feu, mais les balles étaient retirées et les bourres lui noircirent la tempe sans résultat. Le pistolet fut retrouvé sur son bureau. Le malheureux, voyant ce genre de mort lui échapper, chercha un autre moyen d'en finir. Il avisa sur sa table un coupe-papier, le prit, et tenta vainement de se trancher l'artère carotide. Le stylet glissa du cou sur le visage, y fit une entaille profonde et le sang coula ; alors Maupassant poussa de terribles hurlements de douleur. En entendant ses cris, François accourut. Il comprit très vite qu'étant seul, il serait impuissant à défendre son maître contre lui-même ; il appela à son aide les deux marins du *Bel-Ami*, le yacht de Guy. C'est à grand'peine qu'ils parvinrent à s'emparer de lui et à le maintenir sur son lit jusqu'à l'arrivée du docteur. Ils n'y seraient parvenus que très difficilement sans la force herculéenne de Raymond.

Hélas ! mon ami, quelle misère ! N'eût il pas mieux valu cent fois laisser mourir ce grand malheureux ? Avait-on le droit de lui imposer cette longue agonie? Car longtemps, par intermittence, il est resté conscient de son état (1).

(1) *En regardant passer la vie*, par H. Amic et l'auteur d'*Amitié amoureuse*, pp. 97-101.

Informations de la « Chronique »

La maladie de J.-J. Rousseau devant l'Académie de médecine.

Dans sa séance du 31 décembre, l'Académie de médecine a entendu une très attachante communication de M. le professeur Poncet (de Lyon) et René Leriche, sur la maladie de J.-J. Rousseau, d'après des documents récents.

Ces documents, ou plutôt le document principal qui a servi à étayer l'argumentation du savant chirurgien lyonnais, n'est autre que le testament de Jean-Jacques, que M. le professeur Régis a publié ici même (1), en l'accompagnant d'un commentaire aussi lumineux que précis.

C'est une véritable auto-observation que ce testament, mais son interprétation a varié, suivant chaque interprétateur. Tandis que M. Régis y voit la confirmation de son diagnostic de *neuro-arthritisme*, M. Poncet déclare qu'il ne saurait, en l'espèce, s'agir que d'un *rétréeissement congénital de l'urèthre*, avec toutes ses conséquences, immédiates ou tardives. La maladie urinaire de Jean-Jacques ne serait point effet, mais cause de la psychopathie du philosophe Au lieu de dire que Rousseau « portait sa vessie dans sa tête », il faudrait plutôt expliquer ses bizarreries, ses folies, par ses souffrances urinaires, par sa dysurie permanente.

Mais la dysurie est un état symptomatique ; reste à déterminer l'affection causale.

Ce ne serait, de l'avis de M. Poncet ni une *hypertrophie prostatique* congénitale (Desruelles), ni un *spasme de l'urèthre* (Sömmering), ni un *rétréeissement* produit par le gonflement *inflammatoire* de la membrane muqueuse (Amussat) ; ce n'était pas davantage une *valvule musculaire* de la prostate (Mercier), mais bien un *rétréeissement congénital*. Comme l'a déclaré lui-même l'illustre patient, il naquit, apportant « le germe d'une incommodité que les ans ont renforcée ».

M. Poncet ne nie pas toutefois que Rousseau ait été un artério-scléreux; mais Jean-Jacques fut principalement et avant tout un *rétréci*. « Atteint d'une sténose congénitale de l'urèthre profond, il a, un demi-siècle durant, souffert de troubles graves de la miction, d'accidents variés d'empoisonnement urinaire. *qui jouèrent le plus grand rôle dans son état psychique*. Ils aggravèrent ce que l'on a appelé ses folies, si tant est qu'ils ne furent, à eux seuls, le motif réel de son hypocondrie. »

Quelle que soit l'étiquette dont chaque pathologiste ou psychiatre accompagne les infirmités de Jean-Jacques, il est démontré une fois de plus (2) que celles-ci eurent la plus sérieuse influence sur la nature de son talent, sur la qualité particulière de son œuvre, et nul de ceux qui ont étudié *intus et in cute* le génial écrivain n'a pu se défendre d'un sentiment très vif de pitié à l'égard d'un homme qui a payé si cher la rançon de son génie (3).

---

(1) V. *Chronique*, 1907, p. 765 (n° du 1er décembre).
(2) Cf notre *Cabinet secret de l'histoire* 3e série (nouvelle édition).
(3) M. le professeur Landouzy, dans cette même séance de l'Académie où fut discuté le cas de Rousseau, en a rapproché celui de Montaigne, qui était graveleux, arthritique, etc. Il y aurait beaucoup à dire si l'on voulait esquisser le parallèle des deux cas, à la vérité fort dissemblables.

La laryngite de Gambetta.

Où s'arrêteront les indiscrétions de l'histoire — ou plutôt de certains historiens ? Car aujourd'hui ce n'est pas un médecin qui viole le secret professionnel, ce n'est pas un journal de médecine qui s'est rendu coupable, si délit il y a, de révélations peut-être intempestives, mais bien une publication très littéraire qui fait il est vrai. de fréquentes incursions sur notre domaine, — ce dont nous nous félicitons, pour la contribution qu'elle apporte à la poursuite du but qui est notre idéal commun, la recherche de la Vérité.

Or donc, M Emile Ollivier qui a publié, comme on sait, sous le titre de l'*Empire libéral*, une série de volumes, où les faits contemporains sont relatés avec une apparente impartialité, n'a pas craint, faisant allusion à la raucité de la voix de Gambetta, d attribuer celle-ci à un accident de jeunesse

Sur quoi était basée cette déclaration ? M. Ollivier ne le dit point ; mais ce que l'ancien ministre de Napoléon III a tu volontairement, sans doute, un collaborateur de l *Intermédiaire* (1) l'a précisé en termes qui ne semblent guère laisser place au moindre équivoque.

Le correspondant du journal précité, qui a jugé superflu de se faire connaître, assure avoir eu sous les yeux « un cahier manuscrit, écrit par un ami intime de Gambetta, et qui sera sans doute publié quelque jour ». Il y a relevé ce passage, dont l'importance ne saurait échapper au public averti qui nous fait l'honneur de nous lire :

... Il (Gambetta) reparut encore à Cahors en février 1869, mais déjà souffrant de la gorge. Nous lui donnâmes un banquet superbe, entre camarades, que présida le D[r] Relhié, et où sa verve fut encore admirable. Nous sentions chez lui les symptômes d'une grande fatigue. Il avait beaucoup grossi tout d'un coup son teint était mauvais, et Relhié, je m'en souviens. me dit qu'il le croyait sérieusement atteint

Dois je dire les motifs des craintes pour la santé de notre ami que me manifesta Relhié ? Pourquoi non ? Ce que j'ai à dire n'est probablement pas inconnu, et ces notes sont écrites par un ami et un admirateur passionné de la mémoire de Gambetta (et j'ajoute) que la vérité ne saurait lui déplaire, puisqu'elle n'a rien de fâcheux pour cette mémoire auprès d'un esprit bien fait

Un jour, au café Voltaire, l'un de nous, Clary, étudiant en médecine que j'ai déjà nommé, ayant vu des rougeurs dans la paume de la main de Gambetta, le regarda bien attentivement, puis lui dit Montre-moi la bouche ! et l'examina. Nous étions tous si jeunes et si insouciants alors, lui le premier, qu il s'écria : Oh ! mon Dieu, Gambocchi, c'était notre manière de le nommer, entre nous. tu as. Viens que je te conduise bien vite chez Langlebert (médecin spécialiste au quartier Latin)

Ce n'était que trop vrai. et bien qu après un traitement fidèlement suivi, il eût paru parfaitement guéri, c'était une atteinte nouvelle dans la gorge de ce mal qui le reprenait, et le mit pendant plusieurs mois en fort mauvais état Relhié craignit qu'il ne pût plus parler de très longtemps Une cure au bord du lac de Genève et une vie calme pendant les vacances de 1869 le remirent bien ; mais sa voix s'en est toujours ressentie, et n'a plus eu cette infatigable puissance que nous lui avons tous connue Le fâcheux enrouement l'a plus d'une fois voilée et quel dommage ! Et pourtant, cela ne l'a pas empêché d être l'orateur qu'il a été. Mais hélas. je suis convaincu que ce mal a ruiné cette santé jadis héroïque et n'a pas été étranger à cette mort si fatale et si prématurée...

Nous avions songé à poursuivre une enquête afin d'établir le bien ou le mal fondé de ces assertions ; malheureusement nous n'avons pu jusqu'à présent réussir à avoir un entretien avec les personnes nommément désignées dans cet article ; nous ne manquerons pas. le cas échéant, d'accueillir, s'il y a lieu, leur rectification ou la confirmation du récit, dépourvu de toute ambiguïté, que l'on vient de parcourir.

(1) Cf. l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 30 novembre 1907.

Echos de la " Chronique "

Société contre les abus.

Il y a bien des années, il se fonda, sur l'initiative du Dr GOUPIL, une société qui s'intitulait *Société protectrice des citoyens contre les abus*.

Son but, des plus méritoires, était résumé dans ces quelques articles :

Prendre en main la défense des citoyens lésés par les fonctionnaires publics ou les agents des grandes administrations;

Surveiller, dans l'intérêt du public, l'exécution par les Compagnies des cahiers des charges et des règlements ;

Etudier les mesures et projets d'utilité publique ;

Défendre les petits employés de l'Etat et des Compagnies contre les abus d'autorité et travailler à l'amélioration de leur situation, etc.

Cette société avait à sa tête les plus notoires personnages : il nous suffira de citer : V. HUGO, Louis BLANC, ROCHEFORT, C. PELLETAN et... le Président du Conseil actuel, G. CLEMENCEAU.

Il faut rendre à notre Premier cette justice qu'il s'est employé, avec un zèle louable, à réprimer certains abus : il a notamment engagé une lutte, qui ne fut pas sans courage, contre cette citadelle d'abus qu'est la bureaucratie ; mais ce fut, on s'en souvient, un *tolle* général, sans doute parce que, pour parodier un mot célèbre, tout, en France, finit par une fonction.

Et voilà pourquoi la Presse ne fut pas muette !

Opération chirurgicale à bord.

Le steamer *Pannonia*, de la Cie Cunard, en partance pour New-York, a été, en cours de route, assailli par une violente tempête. Jusque-là rien que de très naturel ; mais alors que le navire tanguait de bâbord à tribord et de tribord à bâbord, voici qu'un chauffeur présenta tous les symptômes d'une appendicite aiguë, qui réclamait une opération d'urgence. Le capitaine, prévenu du danger que courait son précieux auxiliaire, donna aussitôt l'ordre d'arrêter les machines, et le navire stoppa, afin de permettre au chirurgien d'opérer. Malgré les circonstances, peu banales, l'opération a eu la plus heureuse issue.

Il fallait un calculateur...

La chose vient de se passer en Amérique, est-il besoin de le dire? Mais, en Amérique même, elle n'a pas été sans produire une certaine émotion.

A New-York, un médecin de marine, le chirurgien Charles STOKES, vient d'être désigné pour le commandement d'un navire-hôpital, affecté à l'escadre des cuirassés. Les officiers ont énergiquement protesté, paraît-il; le contre-amiral, chef des bureaux de la navigation au ministère de la marine, a transmis, en les appuyant, leurs réclamations au président Roosevelt, mais celui-ci a tenu bon contre tous : le chirurgien a été confirmé dans ses fonctions de capitaine de vaisseau, et le contre-amiral en a donné, de dépit, sa démission.

Ne croirait-on pas voir jouer une scène de Beaumarchais ?

Pages d'hier et de demain

La « sinistrose », du professeur Brissaud.

Le législateur ne peut évidemment tout prévoir. En légiférant sur les accidents du travail, nos honorables députés ne se doutaient certes pas qu'un jour viendrait où, grâce à eux et au professeur Brissaud, la langue s'enrichirait d'un vocable neuf

Comment est venu au monde ce nouveau-né ? C'est il y a quelques jours, à la quatrième chambre du tribunal civil, que cette naissance a été enregistrée. Le « comparant » était un ouvrier qui, guéri des suites d'un accident — il était tombé d'une échelle et s était fait des contusions sans gravité — avait repris son travail ; puis, s'étant peu à peu persuadé à lui-même qu'il était encore malade, il avait réclamé de ce chef une indemnité au patron, qu'il rendait responsable, selon la loi.

Le professeur Brissaud, appelé à déposer comme expert, n'a pas craint de déclarer que cette préoccupation du sujet d'éprouver encore des douleurs imaginaires, est devenue, pour celui-ci,

le thème d'une méditation continuelle, obsédante, et vraiment maladive, car, même à supposer que Sempère (c'est le nom de l ouvrier) exagère les douleurs dont il ne cesse de se plaindre, et dont la cause nous échappe entièrement, il suffit de cet état mental si particulier, pour entraîner la conviction qu'une maladie authentique s'est constituée de toutes pièces, à la suite de l'accident du 8 juin 1906. Comment définir cette maladie ? En l'absence d'un mot officiel, consacré par un long usage, la loi de 1898 étant de date relativement récente, nous emploierons provisoirement le barbarisme de « sinistrose » pour préciser le trouble mental dont il s'agit... La « sinistrose » n a rien à voir avec l'hystérie traumatique, ni avec la neurasthénie traumatique, ni même avec la psychasténie traumatique. Pas plus que le choc physique, le choc moral n'en est cause. L obsession a pour point de départ et pour but l'idée fixe que tout accident au cours du travail constitue un dommage entraînant une réparation.

Mais cette idée n'est pas une conséquence nécessaire de l'accident en lui-même, l'accident n'en est que le prétexte. L'idée vient après coup, elle est voulue réfléchie, méditée, développée, et le traumatisme ne l impose pas au blessé par une force inéluctable.

La prédisposition individuelle ne saurait être non plus invoquée comme une cause accessoire, à moins qu on assimile la complaisance du blessé à une prédisposition Peu à peu, l'idée fixe finit par absorber toute l'activité psychique et va même jusqu'à briser toute l'activité physique. C'est pourquoi Sempère, qui depuis longtemps, n'est plus une victime du travail, est devenu et reste sa propre victime à lui-même..

Voilà donc une maladie nouvelle, bien définie, que le Dictionnaire de l'Académie pourra, quand celle-ci en sera à la lettre S, enregistrer sous nom de « sinistrose ».

L'odeur de sainteté.

Elle vient d'être analysée, disséquée par l'impitoyable docteur G. Dumas (1), qui la réduit à une simple combinaison chimique, ou à une mystification.

Sainte Lydwine « embaumait surtout quand elle transpirait », rapporte l'honnête Gerlac, son parent : le Dr Dumas ôte à ses lecteurs le plus léger espoir de mystère. Examinant les phénomènes qui se produisirent dans les dernières heures de sainte Thérèse d'Avila, M. G Dumas arrive à cette conclusion, qu'ils ressemblent « aux accidents qui se manifestent chez les diabétiques à l'approche du coma ».

Diabétique aussi fut probablement sainte Catherine de Ricci : trai-

(1) V. la *Revue de Paris*, 1er décembre 1907.

tée par la térébenthine, elle mourut en 1390 et, de son vivant, elle embaumait la violette.

Renan contait, à propos de l'odeur de sainteté, une anecdote qu'il n'a jamais ecrite, mais que M. Paul Desjardins, qui l'a recueillie de sa bouche, a transmise à M. Dumas. « Il s'agissait d'une religieuse druse (ou bien maronite), qui était réputée sainte, au temps du voyage de Syrie, surtout à cause du parfum d'encens qui émanait d'elle et dont sa cellule était embaumée. Plus tard, après sa mort, le couvent fut démoli et la démolition mit à nu des conduits qui, dissimulés dans le mur, amenaient la vapeur d'encens. D'où grand scandale ». Et Renan concluait : « Mon cher ami, nous sommes impitoyables de mettre à nu les canaux qui amènent l'encens ; par moments je me dis qu'il vaudrait mieux n'y pas toucher et laisser les adorateurs s'édifier. »

Quelle philosophie et quelle sagesse dans cette conclusion !

Les évadés du corps de santé militaire.

Des chirurgiens célèbres, qui ne furent chirurgiens militaires que pendant quelques années, soit que des infirmités les aient obligés à prendre prématurément leur retraite, soit qu'ils eussent été atteints en 1814 par le licenciement du corps de santé, ont compté aux armées et porté l'uniforme avant d'illustrer les Facultés civiles. Il est curieux de les énumérer.

Dubois, *l'accoucheur,* fut membre du conseil de santé des armées, inspecteur des hôpitaux des Pyrénées en 1792. Il accompagna Bonaparte en Egypte, mais une dysenterie grave l'obligea à revenir en France et à quitter l'armée.

Les chirurgiens Pelletan, Lassus, qui furent professeurs à la Faculté de Paris ; Landré-Beauvais, qui fut doyen de cette Faculté, servirent comme chirurgiens militaires.

De même, Moreau, *de la Sarthe,* réformé après une piqûre anatomique qui immobilisa sa main droite, professa ensuite à la Faculté de Paris ; Léveillé, Sanson, qui fut attaché aux ambulances de la garde impériale de 1812 à 1814 ; Roux, sous-aide à l'armée de Sambre-et-Meuse jusqu'en 1797, fut ce professeur de clinique chirurgicale de qui disait Malgaigne : « Sous la toge du professeur, sous les palmes de l'Institut, il triomphait d'avoir porté l'habit militaire. »

Amussat fut sous-aide pendant la campagne de France ; Désormeaux, chirurgien de 3e classe à l'armée d'Italie.

Itard, le spécialiste célèbre des affections de l'oreille, fut chirurgien au Val-de-Grâce ; Lisfranc fit les campagnes de 1813 et 1814 ; Ferrus, celles d'Egypte et d'Italie ; Bichat, Récamier, étaient au siège de Lyon ; enfin Laënnec, le second Hippocrate, père de l'auscultation, fut, en 1799, chirurgien de 3e classe à l'armée de l'Ouest...

Pendant la Restauration, un médecin militaire domine toute l'histoire de la médecine, faisant table rase des doctrines anciennes professées par la Faculté de Paris, exposant ses théories subversives devant des amphithéâtres remplis d'étudiants civils, qui venaient au Val-de-Grâce écouter la bonne parole. Ce réformateur grandiose s'appelait Broussais (1).

(1) Les lignes qui précèdent ont été puisées dans le très curieux ouvrage, sur le Corps de santé militaire en France, que vont publier le Dr Brice et le capitaine Bottet, et dont notre aimable confrère a bien voulu nous communiquer les bonnes feuilles.

Les médecins ignorés

Une illustre recrue : l'astronome Copernic.

L'été prochain doit être inauguré à Allenstein, vieille ville polonaise de la Prusse orientale, un monument à l'illustre astronome, dont le système a fait abandonner celui, plusieurs fois séculaire, de Ptolémée.

Qu'il nous soit permis, à ce propos, de rappeler que Copernic nous appartient au moins par un côté : il avait, fait généralement ignoré, étudié la médecine, concurremment avec l'astronomie.

Ce n'est qu'en 1525 qu'on s'était décidé à créer, à Cracovie, des médecins, et seulement deux ans plus tard qu'eut lieu la première cérémonie de la promotion au degré de docteur en médecine Jusque-là, ceux qui voulaient obtenir ce titre étaient obligés d'aller en Italie. C'est ainsi que Copernic, après avoir fait ses études de médecine et d'astronomie à Cracovie, en 1492-1496, alla plus tard, en 1507, à Padoue, et s'y fit recevoir docteur (1).

Deux journalistes, qui furent médecins.

Jules Cornély, qui vient de disparaître, avant d'être le brillant et redouté polémiste que l'on sait, avait suivi quelque temps la carrière médicale Pendant quatre années — il y a bien longtemps de cela ! — il avait rempli les fonctions d'interne en médecine à l'hôpital de Lyon. Il avait eu pour camarades d'internat de Finances, qui devint plus tard le médecin adjoint du regretté Luys ; et notre excellent ami Janicot, qui dirige avec l'autorité que tous se plaisent à lui reconnaître, le *Bulletin médical*.

Le Dr Janicot a longtemps collaboré au *Figaro*, aux côtés d'Adrien Marx, encore un évadé, qui ne pardonna jamais à Monselet de l'avoir présenté à Villemessant, au lieu de lui laisser tranquillement poursuivre ses études de médecine. Adrien Marx était en passe de devenir médecin des hôpitaux, sans les instances pressantes autant qu'amicales de l'auteur des *Lettres gourmandes* Et il n'eut pas lieu de regretter, plus tard, d'avoir suivi les conseils de ce dernier.

C'est Adrien Marx qui a conté, dans ses *Petits Mémoires de Paris*, cette amusante anecdote, où perce un ressouvenir de sa profession première :

« Toutes les erreurs médicales et pharmaceutiques n'ont pas des conséquences funestes. Leurs résultats sont même parfois comiques. L'histoire de la cuisinière amoureuse et mélancolique, qui préparait ses sauces avec de l'Hunyadi-Janos, et celle du maître d'hôtel, qui assaisonnait ses salades avec de l'huile de ricin, « afin de les rendre plus rafraîchissantes », sont légendaires. Une aventure qui l'est moins, c'est celle de certain rhumatisant pris, au milieu de la nuit, d'une attaque dans la région du genou. Le pauvre diable grimpe chez un médecin qui demeure dans sa maison et le force à se lever pour écouter ses doléances. Le docteur, très fatigué par ses visites de la journée, luttait en vain contre un sommeil invincible. Le cerveau éteint et les paupières closes, il saisit machinalement une plume et traça une prescription que je copie textuellement : « Un bain de pied sinapisé, qu'on prendra par cuillerée à soupe d'heure en heure » Le malade rentré chez lui, exécuta l'ordonnance à la lettre. Après dix cuillerées, son estomac était en feu, mais — particularité intéressante — la douleur du genou avait disparu ! »

Se non e vero...

(1) A. Pavaro, *Lo studio di Padova al tempo di Niccolo Copernico*. Venise, 1880 ; in thèse de Bugiel, *Joseph Struthius*, p. 14.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Deux documents inconnus sur Gall.

Du système de Gall, qui fit tant de bruit en son temps, serait-il resté plus qu'une locution populaire ? Vous savez qu'il se dit communément : un tel a la « bosse » du crime, comme tel autre a la « bosse » de la musique, ou la « bosse » des mathématiques (1). Ainsi que l'écrit, avec son humour habituel, notre confrère Emile Gautier, il est clair que la plupart des personnes qui emploient ces formules clichées n'y entendent pas malice. Dans neuf bouches sur dix, ce sont des métaphores commodes, disant suffisamment bien ce qu'elles veulent dire, mais n'entraînant aucune conséquence philosophique.

Il en est d'autres, au contraire, qui prétendent y attacher une signification objective arrêtée : c'est le cas des phrénologistes et de ceux, plus nombreux qu'on ne le supposerait, qui se proclament les disciples du novateur.

Sans entrer à nouveau dans la discussion d'une doctrine que les travaux de Möbius, de Lacassagne et son élève Létang, semblent avoir réhabilitée, nous allons révéler l'existence de deux documents, que nous pouvons, selon toute apparence, donner comme inédits ; nous les devons à l'obligeance inlassable de M. Noël Charavay, dont les médecins autographiles connaissent l'inépuisable collection.

Voici d'abord (fig. II) un certificat, ou plutôt un passeport, délivré à « M. Joseph Gall, docteur en médecine », lequel nous fait connaître son âge : à cette époque (1808), Gall avait 49 ans ; son signalement : il était de « taille moyenne » Ses cheveux et sourcils étaient bruns, de même que ses yeux. Le front était « dégagé », le nez « moyen », la « bouche idoine » (sic). La pièce est signée du célèbre Metternich, le prince Clément de Metternich, ambassadeur d'Autriche à Paris.

Le second document (fig. I) est en langue allemande ; nous en devons la traduction à M. Raoul Bonnet, qui a bien voulu nous prêter son obligeant concours, avec sa bonne grâce coutumière.

QUITTANCE DE SOUSCRIPTION.

Franz Mazoch, médecin, professeur de médecine à l'Université de Joseph à Lemberg (Galicie),
a souscrit pour 30 florins, valeur viennoise, à mes *Leçons sur les fonctions du cerveau et sur la possibilité de reconnaître les aptitudes intellectuelles et morales par la configuration de la tête et du crâne chez l'homme et chez les animaux*,
pour une édition de luxe, gr. in-4. avec les planches et lettres.

Vienne, 30 juillet 1801,

Joseph Gall.

---

(1) Chose curieuse, la faculté mathématique paraît située — ce qui ne laisse pas d'être singulièrement suggestif aux yeux des psychologues — dans les mêmes territoires que la prédisposition musicale, et les grands mathématiciens présentent les mêmes anomalies, les mêmes boursouflures, les mêmes plis cérébraux exagérément accusés que les grands musiciens, également remarquables (le détail est à retenir) par leur précocité. On a constaté cette similitude, de la façon la plus nette, sur les cerveaux de Helmholtz, de Sophie Kowaleska, etc. (E. Gautier.)

Nro 6.

Præumerations Schein.

Titl: Franz Masock Arzt Lehrer der Heilkunde an der Josef's Universitaet zu Lemberg in Ostgalizien.

hat pränumeriert mit 20 fl: Wiener Währung auf meine Lehre über die Verrichtungen des Hirns, und über die Möglichkeit, die Anlagen mehrerer Geistes und Gemüthseigenschaften aus dem Baue des Kopfes, und des Schedels der Menschen und der Thiere zu erkennen.

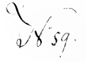
In einer Prachtausgabe in gr. 4. mit Kupfern und lat: Lettern.

Wien den 20 Aug 1801. F. Joseph Gall

Ausgabe auf Velin Papier.

NB. Die Kupfer bleiben bei allen Exemplaren auf Velin.

QUITTANCE DE SOUSCRIPTION A UN OUVRAGE DE GALL (1801).





Nous Clément-Venceslas, Comte de Metternich-Winnebourg, Grand-Croix de l'Ordre Royal de St. Etienne, Chevalier de l'Ordre de Malthe, Chambellan, Conseiller Intime Actuel de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche, Roi d'Hongrie & de Bohême, & son Ambassadeur près Sa Majesté l'Empereur des Français, Roi d'Italie,

Certifions que Mr Joseph Gall, Docteur en Médecine, agé de 49 ans, taille moyenne, cheveux et sourcils bruns, front dégagé yeux bruns, nez moyen, bouche idem, a justifié de sa qualité de sujet Autrichien. Paris le 26 Septe 1808.





PASSEPORT DÉLIVRÉ A GALL EN 1808.

Fig. II.

ÉCHOS DE PARTOUT

Un otologiste, peintre. — Adam Politzer, le maître vénéré et incontesté de l'otologie autrichienne, nous pouvons même dire européenne, vient de quitter, chargé d'ans et de gloire, la chaire dans laquelle il a enseigné, à divers titres, depuis 46 ans.

Les élèves, formés à son école, sont répandus sur toute la surface du globe et tous conservent le précieux souvenir de ces magistrales leçons, de cet enseignement clinique, où l'habileté du maître comme dessinateur rivalisait avec ses dons d'exposition.

On comprend qu'un tel maître, chez qui les qualités du cœur et de l'esprit sont à la hauteur de la science, ait su conquérir et garder les sympathies des innombrables élèves qu'il a formés.

Leur souvenir l'accompagne dans la retraite où, dans un tranquille repos, il s'occupera de l'art pour lequel il eut toujours une prédilection marquée : la peinture.

(*Archives de Laryngologie*, janvier 1908.)

Une épidémie mystique en Allemagne. La *Gazette de Cassel* raconte un cas de curieuse contagion mystique, qu'on a eu l'occasion d'observer dernièrement dans cette ville.

Deux jeunes Suédoises donnaient des réunions d'édification religieuse dans une salle publique de Cassel. Bientôt, ces réunions offrirent des symptômes d'exaltation collective, qui rappelaient celle de certaines sectes anglaises ou américaines, ou encore les fameux convulsionnaires de Saint-Médard, au xviiie siècle. Dans une de ces réunions, après une homélie, ceux des assistants qui se sentaient touchés de la grâce se levèrent et confessèrent à haute voix leurs péchés, tout comme au temps de la primitive église On entonna des cantiques. L'exaltation augmentant, une des personnes présentes tomba en extase, s'étendit sur le sol, le corps agité d'un mouvement convulsif. Les autres s'en réjouissaient, croyant voir dans cette crise la manifestation de l'esprit divin. Puis, la frénésie saisit toute l'assistance. Hommes et femmes, comme dans un accès, se jetèrent sur le sol en battant des mains et en poussant des clameurs d'une voix déchirante. Puis, ce furent des convulsions subites : un homme se débarrassa de son col et de ses manchettes, et les déposa sur l'estrade en signe de renonciation, de même que les femmes enlevaient leurs chapeaux. Partout, ce n'étaient que soupirs, larmes et invocations. Puis, les convertis se prirent aux épaules, et dansèrent en rond jusqu'à épuisement complet.

A la suite de ces incidents, la police de Cassel a fermé la salle ; mais ces scènes se produisent maintenant dans les villages voisins.

(*Le Tour du monde*, 7 septembre 1907.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours et Conférences de l'Ecole de Psychologie.

(*Année 1908.*)

La séance de réouverture des cours a eu lieu le jeudi 9 janvier, à 5 heures, sous la présidence de M. le Dr Brissaud, professeur à la Faculté de Médecine, médecin de l'Hôtel-Dieu.

ORDRE DU JOUR :

1° Dr Paul Farez : Le programme de l'Ecole de Psychologie ;

2° M. le professeur Ubeyd Oullah, de Constantinople : *Le désaccord entre la morale du Coran et la politique musulmane.*

3° Dr Bérillon : *La psychologie collective et l'hypnotisme social.*

4° Allocution de M. le professeur Brissaud.

Nous ne signalons, parmi les cours de l'Ecole de Psychologie, que ceux qui nous paraissent susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

HYPNOTISME SOCIOLOGIQUE.

M. le Dr Félix Regnault, professeur.
Objet du cours : La genèse des miracles.
Les jeudis à quatre heures, à partir du vendredi 10 janvier.

PSYCHOLOGIE PATHOLOGIQUE.

M. le Dr Paul Farez, professeur.
Objet du cours : La psychologie de l'alimentation.
Les samedis à cinq heures, à partir du samedi 11 janvier.

PATHOLOGIE MENTALE APPLIQUÉE AUX RELIGIONS.

M. le Dr Binet-Sanglé, professeur.
Objet du cours : Jésus de Nazareth. (Suite du cours de l'année précédente)
Les samedis à cinq heures et demie, à partir du samedi 1er février.

PSYCHOLOGIE ET MORALE SEXUELLES.

M. le Dr Mayoux, professeur.
Objet du cours : Les manifestations psychologiques de la sexualité.
Les mardis à cinq heures, à partir du mardi 15 janvier.

4e Congrès de Climatothérapie et Hygiène urbaine.

(*Biarritz, 20-25 avril 1908.*)

Voici la composition de son bureau :

Président : M. le professeur Pitres, doyen de la Faculté de Médecine de Bordeaux ;

Vice-Présidents nationaux : MM. les professeurs Arnozan, de Bordeaux ; Netter, de Paris ; Olive, de Nantes ;

Vice-Présidents régionaux : MM. les docteurs Festal, d'Arcachon ; Lalesque, d'Arcachon ;

Vice-Président local : M. le docteur Lavergne, de Biarritz.

Le programme du Congrès sera bientôt complètement élaboré ; il

comprendra des excursions aux stations climatiques voisines du Pays basque et du golfe de Gascogne, tant en France qu'en Espagne.

Les démarches sont faites pour obtenir, comme à l'ordinaire, le voyage à demi-tarif pour les congressistes.

Les auteurs de communications voudront bien adresser le plus tôt possible le titre de leur travail au Dr GALLARD, secrétaire général, à Biarritz, qui répondra d'ailleurs à toute demande de renseignements.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant. Prière d'envoyer les cotisations (20 francs, membres titulaires ; 10 francs, membres adjoints) au Dr BERNE, trésorier, à Biarritz.

Cliniques de Necker.

M. le Dr HIRTZ, à partir du 9 janvier 1908, fait ses leçons de *Thérapeutique clinique*, tous les jours, salle Chauffard ; le jeudi, à 10 heures, *Thérapeutique d'urgence*, à l'amphithéâtre.

Société des amis de l'Université.

Parmi les conférences organisées cette année à la Sorbonne par la *Société des amis de l'Université de Paris*, nous relevons les suivantes : Le 13 février, M. RICHET : *De l'inanition*. Le 12 mars, M. LANDOUZY : *De l'alimentation*.

Hospice de Bicêtre.

Depuis le 26 décembre dernier, le docteur Jacques ROUBINOVITCH, médecin adjoint de la Salpêtrière, est passé, en qualité de médecin en chef, à l'hospice de Bicêtre, en remplacement du Dr Charles FÉRÉ, décédé.

Une nouvelle revue.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue aux *Archives des maladies du cœur, des vaisseaux et du sang*, publiées sous la direction du Dr H. VAQUEZ, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Antoine Les rédacteurs en chef sont : MM. les Drs Ch LAUBRY, assitant de consultation à l'hôpital Saint-Antoine, et CH. AUBERTIN, chef de laboratoire de l'hôpital Saint-Antoine. M. le Dr Jean HEITZ est secrétaire de la rédaction.

Le premier numéro a dû paraître le 1er janvier 1908.

Bistouri-Salon.

Sous ce titre, qui n'est pas des plus heureux, à notre avis, on voudrait tenter d'organiser une exposition de peinture, sculpture et gravure, ne comprenant que des œuvres de docteurs, dentistes, pharmaciens, de tous ceux, en un mot, qui pratiquent peu ou prou l'art de guérir.

MM. les docteurs, dentistes, etc., qui désireraient participer à cette manifestation de l'art chez Esculape, sont priés d'adresser leur adhésion à M. François FERRAND, 6 *bis*, rue de Châteaudun, Paris, qui leur fournira tous renseignements désirables.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Le droit de la chair. — « Le théâtre « Mevisto » a donné, le 22 décembre dernier, un spectacle qui traite une thèse d'autant plus intéressante pour le corps médical que, chaque jour, nous pouvons être appelés pour un cas semblable Je veux parler du *Droit de la Chair*, de M. George Maldague. Dans cette pièce, l'auteur soutient cette opinion osée : le droit pour la femme d'échapper à la maternité, si cette maternité est la résultante d'une surprise.

Etant donné l'empressement que les lecteurs de la *Chronique médicale* ont mis à répondre à l'enquête sur le « Fruit » – (*Chronique*, 15 juin 1906, n° 12), au moment de l'apparition de la pièce d'André Couvreur, *la Graine*, ne croyez-vous pas qu'une consultation du même genre serait encore très favorablement accueillie et susciterait des réponses, qui seraient, elles aussi, d'un très grand intérêt et tout à fait d'actualité, à une époque où la grave question de la diminution croissante de la natalité en France préoccupe avec juste raison tous les hommes soucieux de l'avenir de notre pays ? »

Nous soumettons l'idée de notre confrère à nos collaborateurs, qui voudront bien nous dire ce qu'ils en pensent.

Dr Maigné (*Saint-Servan*).

Un nouveau débouché pour les médecins sténographes. — Le *Phonographic Magazine* publiait, il y a quelque temps, l'article dont voici la traduction :

« On emploie maintenant les sténographes dans plusieurs cas auxquels on n'aurait pas pensé, il y a quelques années.

« Le champ moderne qui vient de leur être ouvert est celui de sténographe chez les médecins. Un certain nombre de docteurs ont contracté l'habitude d'avoir des jeunes filles pour prendre des notes sur la conversation qu'ils ont avec les malades en consultation dans leur cabinet ; quelques-uns même ont emmené un sténographe avec eux chez leurs malades.

« Un spécialiste pour les maladies des enfants disait dernièrement à ce propos : « Avant que j'aie eu l'idée d'emmener mon sténographe « avec moi, j'étais souvent très ennuyé. Il y avait beaucoup de « mères qui m'appelaient par téléphone, me disant qu'elles avaient « oublié mes instructions et me priaient de les leur répéter. Tout ce « que j'ai à faire dans ce cas, c'est de consulter mes notes et de les « lire à la nourrice ou à la mère anxieuse.

« Naturellement quand je soigne une personne dangereusement « malade, mon patient est généralement laissé entre les mains d'une « infirmière et, chaque fois, le fait de posséder des notes sténographiques sur le sujet intéressant a été pour moi d'une grande utilité, « ainsi que pour des confrères employant le même système que moi.

« Quelques-uns des médecins les plus en vogue sont eux-mêmes sténographes et prennent leurs notes en écriture rapide. Cela vaut mieux que de s'attacher un sténographe, car il y a beaucoup de cas où le médecin ne peut l'emmener, le malade pouvant s'opposer à la présence de cet étranger. »

Verriez-vous un inconvénient à reproduire cet article et solliciter de MM. les docteurs non seulement leur avis personnel (avis qui serait extrêmement intéressant), mais aussi de leur demander si cette collaboration est en usage dans notre pays et ne reconnaîtront-ils pas que les Anglais sont réellements gens pratiques ? Drancourt.

Vieux-Neuf Médical

Un certificat médical du XVe siècle.

Un de nos confrères du Gard nous adresse la très curieuse pièce qu'on va lire : c'est un certificat en vieux provençal, qui intéressera sûrement nos nombreux lecteurs, tant par sa forme que par son fond. L'original est entre les mains de Me Monnet, notaire à Tarascon, qui l'a découvert dans ses archives et publié le premier dans une feuille locale, mais sans la traduction et les commentaires dont l'accompagne notre collaborateur.

Un certain Antoine Bonier, soupçonné d'être atteint du « mal de Saint-Lazare » (lèpre), *fait adresser, sous forme de lettre à sa propriétaire qui veut lui donner congé, l'attestation suivante, délivrée par un « Physicien-Médecin » et un « Chirurgien-Barbier » de Tarascon.*

A la discreta dona Philipa Grilla als Baus sian dadas.

Dona Philipa, nos nos recomandam à vos et vos fasem asaber que Anthoni Bonier si nos a dic que vos vos duptavas que el fos toquat del mal de Sant-Lase, per que non vos plasia que el demores en vostre ostal ; per que vos fasem asaber que el nos ha requerit, de son bon grat que hom vegues sa aurina et que hom lo feses saynar et que hom li palpes tota sa persona per veser si el era ren toquat de la dita malautia ; et sapiat que nos avem vistz l'aurina et son sanc. De que en sa aurina ni en son sanc uon avem trobat nengum senial de la dita malautia, et son sanc avem trobat bon et pur et net, apresque avem fat las provos que lo libre manda fayre en lo sanc. Item li avem regardat tota sa persona, loqual non bi avem trobat nenguna macula ni en sos pes, ni en sas cambas, ni en sos brasses, ni en sas mas et lo avem proat que ha bon asentiment en los menbres, losquals déu aver bon asentiment. Per que disem que quant a presènt non li trobam nenguna malautia ni nengum mal, per que hon lo degia deslonia ni duptar. Diéu sia an vos. Script à Tharascon à V de febriar l'an mil IIII c. et XXIIII.

Los tos vostres Maystre Jacob de Lunell, fisician,
et Maystre Guillem Biroier, surgia et barbia
de Tharascon.

Traduction.

A la discrète dame Philippe Grille, aux Baux, (les présentes) soient données.

Dame Philippe, nous nous recommandons à vous et vous faisons savoir qu'Antoine Bonier nous a dit que vous le soupçonniez d'être atteint de la lèpre et que, pour ce motif, il ne vous plaisait pas qu'il demeurât dans votre maison. C'est pourquoi nous vous informons qu'il nous a requis de lui-même de voir son urine, de lui faire une saignée et de lui palper tout le corps, pour voir s'il était réellement atteint de ce mal. Sachez donc que nous avons examiné son urine et son sang, et que nous n'avons trouvé ni dans l'un ni dans l'autre aucun signe de maladie ; après avoir fait les expériences indiquées dans le livre [les livres de médecine], nous avons vu que son sang était bon, pur et net. De même, nous avons regardé toute sa personne et ne lui avons trouvé aucun signe de lad. maladie ni à ses pieds, ni à ses bras, ni à ses mains, et avons éprouvé qu'il a bonne sensibilité en tous ses membres, lesquels doivent avoir bonne sensibilité. C'est pourquoi nous disons que, quant à présent, nous ne lui trouvons ni

maladie ni mal qui le fassent redouter ou tenir loin. Dieu soit avec vous. Ecrit à Tarascon, ce 5 février 1424.

Les tous vôtres Me Jacob de Lunel, physicien [médecin], et Guillaume Biroier, chirurgien et barbier, de Tarascon.

Ce certificat, très intéressant pour ceux qui étudient les origines de la langue provençale, l'est aussi pour les médecins. Il serait curieux de savoir quels étaient les renseignements que pouvaient donner, en 1424, l examen du sang et celui des urines ; quelles étaient les expériences prescrites par *le livre* ou *les livres*.

Il prouve qu'à cette époque les troubles de la névrite lépreuse, la lèpre anesthésique, étaient de notion vulgaire. Dire, en Provence, de quelqu'un qu'il est « ladre », c'est dire qu'il est insensible. L expression est restée française, bien que peu employée, et le ladre « est celui dont la peau et la chair sont dépourvues de sensibilité ». Nos deux anciens confrères n'avaient garde d'oublier un tel symptôme.

Que dire enfin de la façon dont ils traitent le secret médical ? Dr M.

L'inoculation de la rougeole.

Notre distingué collaborateur, M. le Dr Séverin Icard (de Marseille), a bien voulu, à notre intention, faire copier cet extrait d'un vieux livre, qui nous révèle un fait généralement ignoré, à savoir que, dès le dix-huitième siècle, on avait songé à inoculer la rougeole ! L'ouvrage dans lequel se trouve consigné ce fait était pourtant un de ces manuels de vulgarisation répandus dans le peuple à des milliers d'exemplaires.

« On a aussi inoculé la rougeole, et je dois parler ici de cette méthode, dont on a l'obligation à M. Fr. Home, célèbre médecin d'Edimbourg, où la rougeole est souvent très fâcheuse, et où, lors même qu'on la regarde comme assez bénigne, elle emporte la douzième partie des malades.

« M Home espéra, en inoculant : 1° de diminuer et même d'éloigner absolument la mortalité ; 2° de prévenir la toux qui fait cruellement souffrir les malades, et qui dépend de ce que la première impression du venin se fait sur le poumon, où il est porté avec l air ; 3° d'empêcher les maux d'yeux et les autres suites funestes que la rougeole ne laisse que trop souvent après elle. Il a eu le plaisir de voir l'événement répondre à ses espérances

« Comme il n'y a point de pus dans la rougeole, M. Home a employé le sang même pour la transmettre ; pour cela, il faut faire une incision très légère à la peau d'une personne qui a cette maladie, dans l'endroit le plus chargé de boutons et dans le temps qu'ils sont le plus animés ; il trempe un peu de coton dans le sang qui coule, et c'est ce coton dont il se sert pour donner la rougeole Il fait deux incisions comme dans la petite vérole, mais un peu plus profondes, puisqu'il veut qu'elles saignent et qu'on les laisse saigner un quart d'heure avant que d'appliquer le coton. Quand cette application est faite, le pansement se fait comme dans l'inoculation de la petite vérole, à cette seule différence près qu'on laisse le coton pendant trois jours avant que de

l'ôter ; mais je suis porté à croire que ce long séjour du coton et la profondeur des plaies sont superflus.

« M. Home fit la première inoculation le 21 mars 1758, sur un enfant de sept mois, qui avait beaucoup d'éruptions à la tête et même sur tout le corps et un écoulement derrière les oreilles, mais qui d'ailleurs se portait très bien ; il l'inocula avec du coton imbibé deux jours auparavant.

« L'enfant commença à être malade le 27, qui était le septième jour de l'opération ; il eut un peu de fièvre, de chaleur, d'inquiétude, éternua quelquefois, ne toussa en tout que six ou sept fois et n'eut aucun mal aux yeux. L'éruption commença le 29 et sécha le troisième avril : la maladie de la peau se guérit parfaitement ; l'enfant se porte très bien.

« Une suite d'autres observations ont appris à M. Home : 1° qu'on ne doit pas employer du sang gardé plus de dix jours : il paraît qu il a perdu sa force ; 2° que le temps où le virus commence à se développer, c'est le sixième ou le septième jour ; ce temps paraît plus fixe que dans la petite vérole ; 3° que la rougeole inoculée est beaucoup plus douce que la naturelle ; l'on n'en meurt point ; la fièvre, l'inflammation, l'inquiétude, ne parviennent point au même degré ; plusieurs malades ne toussent point du tout, les autres très peu, et l'on ne voit point de ces maladies de langueur qui succèdent si souvent à la rougeole naturelle. Quoi qu'il y ait autant d'éternuement, et que l'écoulement des yeux soit quelquefois aussi considérable pendant la force de la maladie, ils sont entièrement guéris dès que la rougeole est sèche.

« Les plaies ne suppurent pas aussi longtemps que dans la petite vérole inoculée.

« Comme le grand danger de la rougeole vient de l'inflammation des poumons, que cette inflammation dépend du venin déposé sur cet organe et qu'on prévient ce dépôt en appliquant ce venin sur une partie extérieure, on sent que l'inoculation tire aussi son plus grand avantage d'elle-même, sans avoir autant besoin de ceux de la préparation que la petite vérole. On ne doit cependant point les perdre de vue ; mais comme cette préparation est fondée sur les mêmes principes que celle pour la petite vérole, il est inutile de répéter ici ce que j'en ai dit plus haut. »

(Extrait de l'ouvrage de Tissot, *Avis au peuple sur sa santé*, 3e édition ; Lyon, 1768, t. II, p. 390.)

Manière originale de tâter le pouls.

Les médecins des nababs de l'Inde se livraient jadis à un singulier genre de sport : ils ne pouvaient, d'après les usages et les rites des palais, pénétrer dans le harem du monarque ; mais ils n'en devaient pas moins établir journellement l'observation clinique des femmes malades aimées du roi.

On attachait alors, sur le poignet de la royale malade, un mince fil de soie, qui sortait de dessous le rideau traditionnel du *zénana*. Le médecin, placé à l'extrémité libre du fil, comptait le nombre des pulsations de l'artère radiale, par les ondulations du fil qu'il tenait dans ses mains, et à l'aide de ce curieux sphygmomètre, il était obligé de diagnostiquer la maladie, d'en prophétiser l'issue et d'instituer un traitement (1).

(1) Cf. *Mœurs médicales de l'Inde*, par le Dr Paramananda Mariadassou, p. 9.

Chronique Bibliographique

Les médecins, empiriques, bandagistes, opticiens, « spécialistes » ambulants, et la répression de leurs abus. Rapport à l'Office central pour la répression de l'exercice illégal de la médecine, par M. Bruno DUBRON, docteur en droit, avocat à la cour de Paris, secrétaire général adjoint de l'Office central.

Ceux qu'on pourrait appeler les empiriques nomades sont, en réalité, peu nombreux. Ce sont, pour la plupart, des marchands de bandages : leur dernière création est le nouveau bandage électro-médical, « d'où se développe constamment un courant d'électricité vitale qui, sans danger ni douleurs, guérit radicalement la hernie et dont les plus grands savants du monde admirent la bienfaisante influence ».

Avec les bandagistes ambulants vont de pair les opticiens, qui tiennent étalage de lunettes, binocles, verres blancs et verres de couleur; les masseurs ; il y a même, parmi ces charlatans, quelques médecins dévoyés. pourvus d'un diplôme en règle; des dentistes; des pharmaciens, etc. Quels remèdes employer contre cet envahissement de la profession par tous ces parasites ? Les mesures que conseille l'éminent avocat, doublé d un juriste consommé, sont de deux sortes : elles sont à la fois *préventives* et *répressives A titre préventif*, on exigera du médicastre le diplôme dont il est généralement dépourvu, on l'assujettira à une patente « calculée sur la valeur locative de tous les locaux où il exerce sa profession ».

Quant à la répression, les syndicats médicaux seuls peuvent la tenter avec quelque chance de succès. On peut inculper tous ces charlatans soit d'exercice illégal de la médecine, soit d'exercice illégal de la pharmacie, soit d escroquerie. Généralement, le délit est passible des tribunaux correctionnels.

Nous n'avons pu que donner le *substratum* du travail si clairement conçu de M. Bruno DUBRON, à qui vont sans réserves nos compliments sincères. Nous nous faisous un devoir de recommander la lecture de sa brochure à tous ceux, parmi nos lecteurs, qui s'intéressent à ces questions, qu'on peut, sans exagération, qualifier de vitales pour la majorité des praticiens.

A. C.

L. DE NUSSAC, *Pierre-André Latreille à Brive, de 1762 à 1798. Les débuts d'un savant naturaliste. Le prince de l'entomologie.* G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris, 1907.

On conçoit généralement un bibliothécaire écrivant des romans ou faisant des vers, sans souci des livres dont il a la garde et le soin. C'est une légende que détruit facilement l'ouvrage documentaire que le sous-bibliothécaire du Muséum vient de publier. M. de Nussac a le plus grand amour de son pays natal, dont il sait toutes les illustrations et toutes les gloires, et il met à nous les faire connaître un labeur consciencieux et continu, appuyé sur une documentation précise et irréfutable.

C'est ainsi qu'il fait revivre la mémoire de Latreille, dont il nous

dit l'existence tourmentée. Sa naissance est mystérieuse ; son enfance, son adolescence, font déjà prévoir ce que sera l'homme à l'âge mûr. Toute une génération vient avec lui, qui marquera sa place dans l'histoire scientifique, littéraire, politique ou militaire, génération issue d'un mouvement intellectuel local. Latreille était un esprit généralisateur et de bonne heure en pleine possession de son talent. Déjà, avant d'avoir quitté Brive, il était en relations scientifiques avec les savants de France et de l'étranger ; il était associé de l'Institut ; il avait écrit ses deux premiers ouvrages importants. Que faut-il admirer le plus chez M de Nussac : son zèle à servir l'idée régionaliste, ou la contribution qu'il apporte, par une opportune publication, à l'histoire générale des sciences ?

Dr G. Mariotte, *Essai sur l'état mental des cancéreux*, contribution à l'étude des troubles psychiques dans le cancer. Imprimerie du Midi, 91, rue Porte-Dijeaux, Bordeaux, 1907.

La psychologie des tuberculeux et des syphilitiques a souvent exercé la sagacité des médecins et des littérateurs, tandis que celle des cancéreux a été rarement étudiée. Classant en plusieurs groupes, sans cependant établir une distinction utile entre les cancers à marche lente et les cancers à marche rapide les cancéreux dont il étudie l'état mental, le Dr Mariotte rapporte leurs observations, puis étudie les principaux symptômes mentaux Je lui reprocherai de n'avoir point cherché dans l'histoire ou la littérature d'autre exemple que celui de Trousseau : il y a Napoléon ; il y a des médecins, des hommes d'Etat, à défaut de héros de roman. Chez les malades qu'il a observés, notre confrère note que la volonté se perd d une façon progressive sans rémission, mais le malade ne veut pas s'en rendre compte ; la mémoire est diminuée ; la mélancolie, la tristesse, envahissent le sujet, et celui-ci est pris d'un grand besoin d'affection ; il est atteint d' « hyper-affectivité » ; le sommeil cesse d'être normal ; il est entrecoupé de rêves et de cauchemars, et c est le matin seulement que le malade s'endort Enfin la volonté se modifie, s'anéantit parfois, et d'autres fois devient impérieuse.

Quant aux troubles du système nerveux, l'auteur ne peut encore leur assigner une valeur Les troubles psychiques peuvent être plus accentués, et aller jusqu'à l'anxiété, la phobie, le besoin continuel de mouvement. Les plus importantes, parmi les nombreuses causes que l'on peut assigner à ces troubles mentaux, sont l'intoxication et la prédisposition. Qu'il connaisse ou non la nature de son mal. le cancéreux ne se préoccupe guère des symptômes, et la connaissance du diagnostic le laisse d'habitude résigné. Est-ce bien sûr ? Je crains que l'auteur soit seul de son avis. Peut être y a-t-il parfois une exception chez les malades d'esprit très cultivé Les troubles psychiques peuvent aussi bien apparaître que cesser à la suite d'une intervention chirurgicale.

Dans cette étude, des matériaux ont été réunis, montrant les différences ou les analogies entre l'état mental des cancéreux et celui des tuberculeux et des syphilitiques ; mais aucune conclusion importante n'en peut encore être tirée Ce serait un travail de longue haleine et, si l'on ne peut faire grief au Dr Mariotte de le laisser inachevé, il a du moins l'honneur de l'avoir tenté.

G. Espé de Metz, *Plus fort que le mal,* pièce en 4 actes. A. Maloine, 25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris, 1907.

Le mariage des syphilitiques est un des problèmes qui sollicitent fréquemment l'attention du médecin, soit que le malade demande conseil à ce propos, soit que le médecin avertisse son client des dangers possibles que sa maladie peut lui faire courir, ou à sa descendance dans un avenir plus ou moins prochain. Et s'il est des clients dociles à nos prescriptions, il en est d'autres aussi qui sont bien décidés à ne pas les suivre. On enseigne cependant que la syphilis n'est pas une maladie honteuse, qu'elle doit être soignée avec persévérance et que, dans presque tous les cas, le mariage peut être autorisé, et il n'est point rare que le médecin, pénétré de ces idées et conscient de l'arrêt qu'il rendra, ne devienne le confident et l'ami de son malade, car celui-ci n'aura plus à faire l'aveu d'un mal qu'il croit encore honteux. La solution que nous donnons à propos du mariage ne peut jamais s'appliquer qu'à des cas particuliers ; M. Espé voudrait voir se généraliser le principe de l'autorisation, et il ne craint pas de faire le public juge. Je ne le blâme point de cela. Mettant de côté la conscience du médecin que l'on ne doit point suspecter, sa science èst sujette à l'erreur. Les lois de l'hérédité ne se vérifient point toujours ; quel individu, d'autre part, n'a pas d'hérédité pathologique ? J'aurais sans doute, pour donner plus de souplesse à l'action, préféré la forme d'un roman à celle d'un drame, qui est constitué par une série de monologues ; mais, comme la pièce ne doit pas être jouée, nous dit l'auteur, je ne lui en ferai pas une querelle.

J'arrive à une critique plus grave : le docteur ne tient pas le langage que nous sommes habitués à entendre chez des confrères, mais parle avec l'intransigeante austérité d'une demi-mondaine occupée d'œuvres pieuses, et il ne s'embarrasse guère du secret professionnel.

Quant à la thèse, nous avons le choix entre celle du savant, du faux savant, qui affirme sans preuves que la syphilis est une peccadille, et celle de l'héroïne qui fait du mal une nécessité sociale ; mais son amour est plus fort que le mal, et c'est le secret de son bonheur. Tout ceci n'est point une critique ; ce livre, malgré ses imperfections, doit retenir l'attention des gens qui réfléchissent.

Il ne faut point mettre les syphilitiques en marge de la société ; toute la question est de savoir si leur bonheur individuel doit primer l'intérêt social. Ne peut-on concilier ces deux termes ? Ce n'est pas à des esprits étroits comme celui du docteur du roman qu'il appartient de donner une solution, non plus qu'aux esprits trop sentimentaux ; c'est à ceux qui ont assez d'ampleur pour admettre que la syphilis est une maladie :

Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud.

André Lombard.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La grande chirurgie abdominale dans les milieux ouvriers, par le Dr Rebreyand, in-8° de 45 p. (Extrait des *Mémoires de la Société dunkerquoise*.)

Les déséquilibrés, par le Dr Grellety. Protat, Mâcon.

Vidita ! par Paul Blandin, in-8° de 61 p. H Daragon, Paris.

La forme des petites lèvres chez la femme adulte et non ménopausée, etc., par le Dr Jayle, in-8° de 34 p., extrait de la *Revue de gynécologie*. Masson, Paris.

Affections cardio-vasculaires congénitales d'hérédo-syphilitiques, par le professeur Landouzy et le Dr Læderich, in-8° de 38 p., extrait de la *Presse médicale*. Masson. Paris.

De l'éclairage dans l'œsophagoscopie et la laryngo-bronchoscopie, nouvelle instrumentation, par le Dr P. Cauzard, in-8° de 12 p. Schlæber, Paris.

Pharmacienne, roman, suivi de *Vie brisée*, par Marcelle Babin, in-12 de 285 p. Amat, Paris.

Pascal et son temps, par Fortunat Strowski, deuxième partie : *l'Histoire de Pascal*, in-12 de 405 p. Plon-Nourrit, Paris.

Broussais et le Broussaisisme, par le Dr H. Folet. In-8° de 82 p. Le Bigot frères. Lille.

Traitement thermal sulfureux de la syphilis, par le Dr Dresch. In-8° de 14 p. « Gazette Médicale », 33, rue J.-J.-Rousseau.

Drames et comédies, par Alfred de Lostalot. In-12 de 370 p. Theuveny, Paris.

Moralistes et poètes, par M. Souriau. In-12 de 301 p. Vuibert et Nony, Paris.

Les grands Médecins du XIXe *siècle*, par Georges Daremberg. In-12 carré de 252 p. Masson, Paris.

Traitement du diabète par la haute fréquence (note-extrait). 9 p. in-8°, par le Dr Laquerrière. Bordeaux, « Archives d'électricité médicale » ; *Du rôle du Médecin électrologiste dans les accidents du travail*, par les Drs Belot et Laquerrière.

Création d'un hôpital d'urologie et de chirurgie urinaires (156 *bis*, avenue de Suffren) ; chef de service, Dr Cathelin. In-8° de 16 p. Munier, Paris.

La pantoufle de Sapho et autres contes, par Sacher Masoch. In-12 de 400 p. Charles Carrington, Paris.

Les Heures libres (*ad usum Medici*), par Pierre Pic. In-12 illustré, de 388 p. Steinheil, Paris.

Le corps de santé militaire en France, par le Dr Brice et le capitaine Bottet. In-8° illustré de 437 pages. Berger-Levrault, Paris.

Sporotrichose des muqueuses ; *Associations morbides dans les Sporotrichoses* ; *chancre sporotrichoïque frontal et lymphangite gommeuse*, etc., etc., par de Beurmann et Gougerot.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 3 1er Février 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires

Le roman d'une vie : Valentin Jamerai Duval (a).

Jamerai Duval, *ou plutôt Valentin Jamerey (car ce sont ses noms véritables)* (1), *naquit en 1695, à Arthonnay, village dépendant actuellement de l'arrondissement de Tonnerre. Il avait quatre ou cinq ans lorsqu'il perdit son père, et huit lorsque sa mère se remaria. Son beau-père, paraît-il, ne fut pas tendre pour lui, car c'est surtout pour se soustraire à ses mauvais traitements que, vers l'âge de 14 ans, il s'enfuit de la maison paternelle, un jour que, poussé par la faim, il s'était introduit dans le verger d'un voisin pour y dérober quelques fruits et qu'il avait été surpris par le propriétaire de l'enclos. Effrayé et redoutant une verte correction, il court donc droit devant lui, dans la direction de la forêt, tombe dans une fosse à loups, s'en retire après toute une nuit d'efforts surhumains et va se plonger dans le canal d'un moulin voisin, pour se débarrasser de la boue dont il est recouvert des pieds à la tête. Recueilli par le meunier qui le fait mettre au lit et lui donne un morceau de pain, il obtient de monter sur un âne chargé de farine, qu'un garçon du moulin conduisait à la ville prochaine. En cours de route, il tombe, se casse un bras, séjourne quelque temps à l'hôpital, puis continue son voyage à pied, vivant de la charité publique ou du maigre produit d'un travail qu'il trouve à grand'peine.*

Successivement berger, gardeur de dindons, etc., il arrive en Brie, aux environs de Provins, où il est atteint de la petite vérole. C'était au commencement de l'hiver de 1709, l'un des plus rigoureux dont on ait conservé la mémoire.

(a) Nous devons à l'obligeance de M. Prunier, pharmacien honoraire à Tonnerre, communication des pages qui vont suivre. Leur publication est d'autant plus opportune qu'elles évoquent le souvenir de ce rude hiver de 1709, qui a marqué dans nos annales. Elles nous offrent, en outre, une auto-observation de variole, à une époque où n'existaient pas encore les méthodes préventives qui ont exercé sur l'évolution de cette terrible endémie l'heureuse influence que l'on sait, nous entendons parler de l'inoculation et de la vaccine.

(1) Le nom ou plutôt le surnom de Du Val (en deux mots) fut donné à Valentin Jamerey par le duc de Lorraine, en souvenir de la rencontre dans la forêt *du Val* de Vitrimont, dont il sera question plus loin et qui fut l'origine de la fortune du jeune pâtre de l'ermitage de Sainte-Anne.

« Pendant, dit-il, que la gelée exerçait ses ravages et que les plus robustes voyageurs succombaient à ses atteintes, je parcourais en vain les villages et les hameaux pour y offrir mes services et y trouver quelque asile contre le froid et la faim qui me poursuivaient.

« Comme j'allais de Provins au village de Monglat, je fus attaqué par un si violent mal de tête qu'il me semblait à chaque instant qu'elle allait s'ouvrir et que mes yeux voulaient s'élancer hors de leurs orbites. Arrivé à la porte d'une ferme, je suppliai le fermier, qui vint me l'ouvrir, de me mettre au plus tôt dans quelque endroit propre à me réchauffer, et où je pusse me coucher pour supporter plus facilement la douleur qui m'accablait. Il me conduisit sur-le-champ dans l'étable des brebis, où l'haleine de ces paisibles animaux ne tarda pas à dissiper l'engourdissement dont j'étais saisi ; mais la douleur qui me tourmentait ne fit qu'augmenter : sa violence alla jusqu'au délire.

« Le lendemain matin, le fermier étant venu pour savoir ce que je devenais, il fut effrayé en me voyant les yeux étincelants et enflammés ; le visage bouffi, le corps rouge comme de l'écarlate et tout couvert de pustules. Il n'hésita pas à me déclarer que c'était la petite vérole, et qu'infailliblement elle allait causer ma perte, parce que n'ayant pas lui-même de quoi subsister, il lui était impossible de me soulager pendant une maladie de longue durée ; qu'outre que l'intempérie de la saison la rendait mortelle, il me voyait hors d'état d'être conduit à la portée des secours qui m'étaient nécessaires. Mais, s'apercevant que je n'avais pas la force de répondre à ses plaintes, il fut touché de compassion, et, m'ayant quitté, il revint un moment après, muni d'un paquet de vieux linge, dont il m'enveloppa, comme une momie, après m'avoir dépouillé de mes habits.

« Comme le fumier de bergerie se divise par couches, le fermier se mit à en lever quelques-unes ; il remplit la place qu'elles occupaient de cette menue paille d'avoine qui tombe lorsqu'on la vanne, me fit coucher au milieu, parsema ma personne de cette même paille en guise de duvet, et roula sur moi, en forme de couverture, les divers lits de fumier qu'il avait levés, et après m'avoir enterré de cette sorte, il fit le signe de la croix sur moi, me recommanda à Dieu et à ses saints, et m'assura, en me quittant, que si j'échappais au péril où il me voyait, ce serait un miracle des plus évidents.

« Je restai donc, comme un autre Job, non pas dessus, mais enseveli dans le fumier jusqu'au cou, en attendant que la mort vînt me changer de tombeau. Mon abattement était si extrême que je me croyais déjà aux portes du trépas ; cependant je n'en étais plus si effrayé que je l'avais été autrefois, parce que je prévoyais que ma vie allait s'éteindre d'une manière presque insensible, et sans aucune de ces douleurs vives et aiguës qui forcent l'âme violemment à abandonner le corps. Mais je fus infiniment plus heureux que je n'avais lieu de l'espérer.

« La chaleur du fumier et l'haleine du troupeau qui me tenait compagnie me procurèrent des sueurs qui servirent de véhicule au poison dont j'étais imprégné, de sorte que l'éruption s'étant faite en très peu de temps, il se fixa à l'extérieur, sans me causer d'autre accident qu'un assez bon nombre de ces érosions que les beautés du siècle redoutent avec justice, comme le fatal écueil de leurs attraits.

« L'horrible difformité, qui m'avait presque privé de la figure humaine, n'empêchait pas les moutons de me rendre de fréquentes

visites. Comme je n'avais pas la force de les écarter, ils prenaient souvent la liberté de me lécher le visage, mais la rudesse de leur langue était pour moi un supplice. Je faisais de mon mieux pour éviter ces cruelles caresses moins par rapport à moi que par la crainte que le venin dont j'étais hérissé ne fût préjudiciable aux pauvres moutons, ne sachant pas encore que ce poison fût un apanage réservé aux animaux de mon espèce.

« J'ai dit ci-dessus que le charitable fermier m'avait assuré que son indigence ne lui permettait pas de m'assister selon son désir ; et, en effet, les tailles et les impôts l'avaient tellement ruiné, que les exacteurs s'étaient emparés de ses meubles et avaient vendu jusqu'au bétail destiné à la culture des terres. La bergère n'aurait manqué de faire le même naufrage, si elle n'eût appartenu au maître de la ferme. Ainsi mon hôte avait eu raison de me prévenir sur le traitement que j'éprouverais de sa part. Il est vrai que, dès le commencement de ma maladie, je ne lui fus pas fort à charge, puisque, pendant plusieurs jours, il me fut impossible de prendre la moindre nourriture Il y a même apparence que j'aurais péri d'inanition, si, à défaut de bouillons nourrissants dont j'étais privé, le bon fermier ne se fût avisé de me donner une sorte de bouillie à l'eau, assaisonnée seulement d autant de sel qu'il en fallait pour la rendre moins insipide. Il m'en envoyait deux fois le jour, dans un vase fait en forme de grosse carafe, munie d'un bouchon, afin que je pusse l'enfoncer dans le fumier pour la préserver de la gelée.

« Ce fut là l'unique aliment dont je vécus pendant plus de quinze jours, et à l'égard de la boisson, il fallut me contenter d'eau toute pure que l'on m'apportait souvent à demi glacée. Quand mon appétit parut exiger des aliments plus solides, les seuls que l'on fût en état de me fournir consistèrent en un peu de soupe maigre et quelques morceaux de pain bis. que la gelée avait tellement durci qu'on avait été obligé de le couper à coups de hache, de façon que, nonobstant la faim qui me pressait, j'étais réduit à le sucer ou à attendre qu'il fût dégelé par la méthode dont je me servais à l'égard de la bouillie.

« Malgré un régime de vie dont l'austérité aurait suffi pour sanctifier un pénitent, le pauvre fermier m'avoua qu'il ne pouvait plus en supporter la dépense et qu'il allait chercher les moyens de s'en débarrasser sur d autres plus en état que lui de la supporter ; il parla au curé de la paroisse, située à trois quarts de lieue de la ferme où j'étais, lequel consentit à ce qu'on me transportât dans une maison contiguë à la sienne. On me tira donc de mon tombeau du mieux que l'on pût, et, après m'avoir emballé dans quelques vieilles nippes et environné de deux ou trois bottes de foin pour me remparer contre la gelée, on me lia assis sur un âne et une personne s'étant chargée de marcher à côté de moi pour m'empêcher de tomber, on me conduisit de la sorte jusqu'au village.

« On trouva, en arrivant, que j'étais plus qu'à demi mort de froid. et on crut que si j'en réchappais, je resterais au moins perclus de quelques membres.

« Ce désastre me serait sans doute arrivé si on m'eût d'abord approché du feu, mais l'on eut la sage précaution de me frotter le visage, les bras, les jambes, avec de la neige, jusqu'à ce qu'ils eussent repris le sentiment. Pour ranimer le reste, on me remit dans un gîte pareil à celui dont on m'avait tiré, et, huit jours après, le froid s'étant

ralenti, on me donna une chambre et un lit, où, par la générosité et les soins du charitable curé, je ne tardai pas à recouvrer mes forces et ma santé. Mais, par malheur, on m'avertit que je devais bientôt les employer à chercher une condition, et c'est à quoi il fallut me résoudre.

« Voyant qu'il m'était impossible de subsister dans la province où je me trouvais, je m'avisai un jour de m'informer si la famine était universelle. On m'apprit que vers le Midi et l'Orient, il y avait des contrées que leur exposition ou leur proximité du soleil aurait peut-être préservées des ravages du grand hiver. Comme le soleil ne me paraissait, tant à son lever qu'à son coucher, que fort peu éloigné de la terre, je crus que, si je pouvais m'en approcher, je trouverais un asile contre le redoutable fléau que ce grand hiver avait produit. »

Duval reprend donc sa route, traverse les plaines arides de la Champagne, passe par Bourbonne-les-Bains où il ne s'arrête pas, de peur d'être trop près des enfers, dans un pays où l'eau sort bouillante de terre, et, après une longue marche, parvient enfin à Sénaide, premier village d'une souveraineté (la Lorraine), dont l'état florissant lui paraît un nouveau monde. Chemin faisant, il trouve plusieurs fois à garder des troupeaux et apprend à lire auprès d'autres bergers. Il avait alors 15 ans.

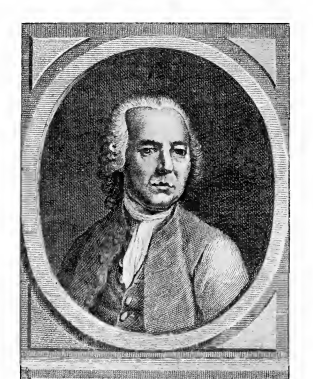
L'année suivante, il entre à l'ermitage de la Rochette, pour aider dans ses travaux rustiques le solitaire qui l'habitait, mais il doit bientôt céder la place à un autre religieux. Muni d'une lettre de recommandation, il se dirige vers Lunéville et va frapper à la porte de l'ermitage de Sainte-Anne, occupé par quatre religieux. Le supérieur l'admet et lui confie la garde de six vaches composant le troupeau de la communauté.

Toujours avide d'instruction, mais ne sachant pas encore écrire, Duval apprend enfin à tracer ses lettres sous la direction de l'un des ermites, et dévore rapidement les quelques livres composant la pauvre bibliothèque de ses nouveaux maîtres C'est alors qu'ayant épuisé ses maigres ressources à l'achat de cartes de géographie, il s'en crée de nouvelles, en prenant au piège des animaux sauvages, dont il vend les peaux à un fourreur de Lunéville. Il continue ainsi à augmenter sa bibliothèque de ses connaissances, tout en gardant son troupeau, jusqu'au jour où, vers sa vingt-deuxième année, il est rencontré, au cours d'une partie de chasse, par les gouverneurs des princes de Lorraine.

L'un d'eux, le baron de Pfütschner, étonné de le voir entouré de cartes géographiques et émerveillé de son savoir, l'arrache à sa trop humble condition, pour lui faire continuer ses études au collège de Pont-à-Mousson (1). *Au bout de deux ans, il les a terminées, et après un voyage en France et une visite à son pays natal, il revient en Lorraine, où il est d'abord nommé bibliothécaire du duc Léopold, puis chargé par lui du cours d'histoire à l'Académie de Lunéville.*

---

(1) C'est ici que se place l'épisode de la ciguë, à l'aide de laquelle Duval tenta de maîtriser la passion suscitée en lui par « l'aspect fortuit d'une jeune beauté », suivant les termes mêmes de M de Koch, son biographe « Fatigué poursuit-il, par les combats réitérés que lui livrait la plus fougueuse des passions, il lut un jour, dans saint Jérôme, que la ciguë était un antidote assuré contre elle. Charmé de cette découverte, il se fait apporter une bonne quantité de cette herbe et la mange en salade. Cette imprudence pensa lui coûter la vie et lui occasionna une dangereuse maladie, dont il ressentit longtemps après les funestes effets. »



VALENTIN. JAMERAI. DUVAL.

Directeur de la Bibliotheque & du Cabinet
Impérial des Médailles à Vienne
né en 1695. mort en 1775.

Mais dans cette nouvelle situation, en apparence de tout repos, Duval n'était pas pour longtemps à l'abri de nouvelles pérégrinations. A la suite de l'échange du duché de Lorraine contre l'archiduché de Toscane, puis du mariage du prince François de Lorraine avec Marie-Thérèse d'Autriche, Duval suit son protecteur successivement à Florence et à Vienne, et c'est dans cette dernière ville que nous le laisserons à l'apogée de sa fortune, avec les titres de bibliothécaire et de directeur du Cabinet des Médailles de l'Empereur, sans que sa simplicité rustique et sa rude franchise aient été altérées par cette élevation à une situation inespérée.

Désormais, maître de son temps et affranchi, sur sa demande, des contraintes de l'étiquette, il peut se livrer en toute liberté à sa passion pour la numismatique et cultiver les relations de son choix.

Parmi les quelques personnes auxquelles il avait restreint ses fréquentations, sur la fin de sa carrière, se trouvait une jeune fille d'une vingtaine d'années (alors que lui en avait 67) : Mlle Socoloff, Circassienne d'origine, élevée à Paris par le prince de Galitzine, ambassadeur de Russie, puis amenée par lui à Vienne, où ses fonctions l'avaient appelé ensuite. Très intelligente, très instruite, parlant et écrivant parfaitement le français, elle avait frappé Duval par sa distinction et les grâces de son esprit, un jour qu'il l'avait eue comme voisine au théâtre.

Des visites assez suivies de part et d'autre succédèrent à cette rencontre ; malheureusement, un mois plus tard, cette gracieuse étrangère dut quitter Vienne, pour devenir femme de chambre de Catherine de Russie ; mais si, à ce départ, Duval perdit une très agréable fréquentation, ceux qui vinrent après lui y gagnèrent des lettres charmantes, encore bien que fortement empreintes du maniérisme de l'époque et de l'abus des allusions mythologiques ; car, jusqu'à la mort de notre auteur, c'est-à-dire pendant treize ans, les relations, si brusquement interrompues, continuèrent par correspondance. C'est de ces lettres, adressées par le « trop ancien berger d'Austrasie », ou par « l'ancien sauvage de la forêt de Sainte-Anne » à sa « Chère Bibi » — en tout bien tout honneur — que sont tirés les passages suivants, concernant la variole et les ravages exercés par cette maladie en Russie et en Autriche, ainsi que l'inoculation employée comme moyen préventif.

« Ce n'est pas que je sois plus friand de coups de bec que par le passé ; au contraire, peu s'en faut que je ne les aie en aversion, depuis que notre souveraine (Marie-Thérèse), à l'âge de 50 ans, s'est infectée de la petite vérole, par le baiser qu'elle a donné à la jeune impératrice sa belle fille, qui était toute couverte de celle qui l'a conduite au tombeau ». (7 juin 1767.)

Ces détails sur la santé de ces deux augustes personnes sont sans doute peu connus de l'histoire.

« Dans ce moment, l'illustre prince Dimitri a la bonté de calmer mes inquiétudes au sujet du fléau épidémique dont notre cour n'a que trop éprouvé les funestes influences et que j'ai craint pour la vôtre. Il m'apprend qu'un remède envoyé du ciel, sous le nom *d'inoculation*, fait des progrès étonnants dans le climat où vous êtes, qu'il produit les plus heureux effets, qu'il y rend le ciseau des Parques presque inutile et que la déesse Libitine en gémit, en voyant que de cent ino-

culés, à peine en tombe-t-il une couple dans son domaine, au lieu que ci-devant l'élite de l'enfance et de la plus belle jeunesse s'y rendait par légions. Je serais curieux de savoir si la sainte hiérarchie, qui fait subir annuellement quatre carêmes à ma Bibi n'aura pas excité l'auguste Thémis (Catherine) à proscrire une opération médicale, qui tend à exténuer l'extrême résignation que l'on a grand soin de nous recommander. Ne dirait-on pas que c'est se méfier des bontés de la Providence que de s'en assurer autant que l'on peut ? C'est ainsi que, pendant plusieurs siècles, le clergé latin a ralenti les progrès de l'anatomie, en faisant accroire que c était profaner les tristes débris des morts que de les faire servir à conserver la santé des vivants.

« Adieu, ma belle Bibi, je vous souhaite une meilleure santé que la mienne. Depuis cinq ou six mois j'éprouve une sorte de mugissement d'oreille qui me rappelle le tintamarre des sept trompettes de l'Apocalypse, le Ribombo de la grosse cloche de Moscou et tout le fracas que les turbulents Sarmates excitent dans leur triste et sauvage patrie ». Vienne, le 3 juillet 1768.)

« A propos du terrible fléau de la beauté, savez vous que son insertion est ici dans tout son triomphe. Deux de nos princes et une princesse ont été inoculés en un même jour et se portent tout au mieux. A Paris, les auteurs enfantent des volumes pour et contre l'insertion, le Parlement consulte, la Sorbonne examine, les Esculapes s'épuisent en brillantes dissertations et ne décident rien. Ma foi, vivent les Français pour les harangues, les Anglais et les Allemands pour l'espérance. Jadis l'âne de Diogène ayant également faim et également soif, mourut d'inanition entre un seau d'eau et une botte de foin, faute de se déterminer à l'un plutôt qu'à l'autre de ces remèdes. On doit l'excuser : cet âne n'était qu'une bête. » (Vienne, 29 octobre 1768)

« Savez-vous que le riz et le café sont hors de prix ; que le peuple viennois en murmure, et cela depuis que les perfides Ottomans retiennent pour eux et pour vous toute la provision du riz que nous recevions ci-devant ? Qu'ils nous privent de leur café, à la bonne heure ! les hémorroïdes et les apoplexies en seront moins fréquentes, car ce n'est que depuis l'immense quantité de café que les infidèles laissèrent devant Vienne en 1683, que ces deux fléaux y font beaucoup de ravages. Je sais que l'auguste Thémis a triomphé des risques de l'inoculation avec un courage digne d'elle. Si j'étais un Sylphe, je prendrais mon vol vers elle pour observer si ses traits sont conservés et ceux de l'héritier du trône ne sont pas altérés. » (Vienne, le jour de sainte Catherine, 1768.)

Dans une réponse à cette lettre, le 17 janvier 1769, Mlle Socoloff rassure son « cher philosophe », au sujet des suites de cette inoculation. « La petite vérole ne l'a pas marquée, dit-elle, en parlant de Catherine de Russie, quoiqu'elle en ait eu beaucoup, de même que le grand-duc. »

Toujours préoccupé de la même maladie, « l ancien berger d'Austrasie » écrit à sa « Chère Bibi », le 25 février 1769 :

« M. Milowski est venu m'apporter votre lettre du 17 janvier, qui m'a entièrement rassuré au sujet des funestes effets de la petite vérole. J'ai été pénétré de la joie la plus vive, en apprenant que ce qui m'est le plus sacré dans votre climat était préservé de ces funestes érosions, qui

ne sont que trop souvent l'écueil de la beauté, jusques sur le trône même. Aussi n'ai-je rien oublié pour m'en réjouir et, quoiqu'au lieu de vos quatre carêmes, nous n'en ayons qu'un seul, je l'ai tellement brusqué en vin de Champagne et en mets exquis, que j'ai même oublié que le faisan dont je me suis régalé n'était ni une carpe ni un brochet. Ce qui est singulier, c'est qu'après une aussi grande violation de la loi sacerdotale, la nature n'en a pas souffert le moindre dérangement et que les étoiles du ciel, au lieu de pâlir et de tomber en défaillance à l'aspect d'une telle infraction, sont restées à leur place, tout aussi lucides qu'elles l'étaient auparavant Il est vrai que j'ignore ce qui m'arrivera, lorsqu'on me servira le chapon de Styrie et la bouteille de Bourgogne que j'ai fait préparer, en réjouissance de ce que vous n'avez rien à craindre d'un fléau qui ferait trembler les anges, s'ils étaient de votre sexe. »

On voit, par ce qui précède, combien Duval redoutait les funestes effets de la variole pour ceux auxquels il s'intéressait.

En ce qui le concerne, il ne semble pas qu'il les craignît autant, sans doute parce qu'il s'en croyait à l'abri, pour les avoir éprouvés aussi cruellement autrefois; car, malgré son enthousiasme pour l'inoculation, il ne paraît pas qu'il se soit soumis personnellement à cette pratique préventive

Quoi qu'il en soit, il était assez sceptique en matière de médecine, si l'on s'en rapporte à ce qu'il écrivait à l'un de ses beaux-frères d'Arthonnay, le 18 décembre 1759 :

« Je ne suis point surpris que vos deux chirurgiens n'aient point garanti ma sœur du trépas. Quand je suis indisposé, je n'en appelle qu un de chaque espèce et j'ai souvent éprouvé que c'était encore de trop. »

Cette médiocre confiance dans la science des Esculapes du temps explique son peu de goût pour l'usage des médicaments. Les seuls dont il se servit et qu'il mit, pour ainsi dire à toutes les sauces, furent le thé et la rhubarbe ; encore fût-ce peut-être moins par nécessité que pour rendre hommage à la générosité de Mlle Socoloff, qui les lui faisait parvenir authentiquement de Chine, par l'intermédiaire de la cour de Russie. Du reste, en dépit des petites bombances dont il se vante plus haut, il était très sobre et très frugal.

« A m'entendre déclamer contre le jeûne, vous m'aurez sans doute pris pour un Sybarite qui ne pense qu'à boire et à manger. Pas du tout : j'ai toujours été grand partisan de la vie frugale. Je n'ai refusé de manger à la cour que parce qu'on y fait trop bonne chère. Les herbages, les racines, les fruits, ont toujours été les objets de ma sensualité, mais surtout les cerises dont je n'ai jamais tant mangé que l'été dernier. » (Lettre à Mlle Socoloff, Vienne, le 11 février 1771.)

Aussi, à part quelques indispositions passagères, sa santé fut généralement bonne, si ce n'est sur la fin de sa vie, où, suivant l'inévitable loi, les années lui apportèrent, comme il le dit, les tristes apanages de la vieillesse.

« Ma chère Bibi, cet hiver m'a été fatal. J'ai été accablé d'infirmités : le rhume, la sciatique et le tremblement de la main, vrai apanage de

la vieillesse, m'ont excédé. Ah ! la sotte chose que d'être vieux et de ne pas avoir une Sunamite pour se réchauffer ! Il est vrai que cet expédient ne vaudrait rien pour moi. Mon cœur est tellement combustible que j'aime encore mieux être transi que brûlé. D'ailleurs, j'ai toujours été curieux et, comme c'est la première fois qu'il m'arrive d'avoir 76 ans, je suis bien aise d'éprouver par moi-même comme on pense et comme on écrit, quand on est parvenu au crépuscule de la vie. Ma foi, vive la jeunesse ! C'est alors que l'esprit est à son midi. Plus tard, il est peut-être plus sage, mais sans chaleur, et ses clartés ne sont plus que des clairs de lune. Le cœur ne dit plus rien à celui des belles ; il ne s'élance plus et ne vole plus au-devant d'elles, comme fit le mien à votre premier aspect. Que faire au monde dans cet état ? C'est d'en sortir. » (Vienne, le 18 mars 1771.)

Le 1er avril 1774, il écrivait à la même :

« Je sors des ombres de la mort, où la gravelle et une cruelle rétention d'urine m'ont plongé depuis le mois de décembre dernier. J'ai vu de fort près les tristes et formidables portes de l'éternité. Mais, que dis-je ? je n'ai rien vu, puisque j'ai été hors d'état de voir, de sentir et même de penser. La défaillance où j'étais réduit m'avait tellement accablé, qu'on eut beaucoup de peine à me faire comprendre qu'on venait de m'administrer les sacrements dont l'Eglise catholique a coutume de munir les moribonds. J'appris aussi que S. M. l'empereur, son frère l'archiduc Maximilien, leur sœur l'archiduchesse Marie-Anne et quantité de seigneurs et dames avaient assisté à cette religieuse et lugubre fonction, tandis que la garde hongroise les environnait, un genou à terre et le sabre nu à la main. »

Dans cette cruelle maladie, dit M. Edouard Charton, *il ne montra aucune faiblesse En proie aux douleurs les plus aiguës et menacé de succomber à la violence du mal, il conserva toute sa douceur et sa présence d'esprit.*

Les médecins lui annoncèrent qu'il ne leur restait plus que peu d'espérance de le sauver. Il leur répondit : « Messieurs, je m'attendais à cette sentence de votre part. J'ai un très grand tort, celui d'avoir 80 ans et d'être malade par dessus le marché ; il est juste que j'en passe condamnation. » Faisant venir alors un notaire, pour mettre la dernière main à son testament, préparé depuis longtemps, il légua à perpétuité les revenus d'une somme de 11 000 florins, pour servir tous les ans de dots à trois pauvres jeunes filles ; puis, regardant fixement son jeune ami, M. de Koch, et éclatant de rire, il ajouta : « Eh bien ! ne vous ai-je pas répété souvent que je ferais quelque chose pour les jolies filles ? »

A ce legs il en ajouta d'autres, pour une pauvre veuve, chez laquelle il avait pris pendant quelque temps ses repas, pour son vieux domestique et un enfant, que ce dernier, bienfaisant à l'exemple de son maître, avait trouvé dans la rue.

Malgré la sentence de la Faculté, Duval vécut encore plus d'une année, conservant sa parfaite tranquillité d'âme, témoignage d'une conscience pure.

Il mourut le 3 novembre 1775, âgé de 80 ans.

Je bornerai là mes extraits des œuvres trop incomplètes de Jamerai Duval, car c'est à peu près tout ce qu'elles contiennent de plus saillant

ayant trait à la médecine. Mais quel dommage que la Chronique *ne soit pas un recueil purement littéraire ! Que de pages exquises, badines, parfois même un peu légères, on pourrait tirer de ces Mémoires et de ces lettres, écrites de verve et sans prétention, car elles n'étaient pas destinées à voir le jour* (1) ! PRUNIER (*de Tonnerre*).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La plasmogénie, la biologie et la mécanique universelles, par le Dr J. FÉLIX. In-12 de 34 p. Morin, Paris.

La conspiration de Malet (un interrègne de quelques heures ; la nuit du 23 octobre 1812), par le Dr Max BILLARD. In-12 de 199 p. ; 27 gravures. Librairie académique Perrin, Paris.

Anthologie de l'Amour asiatique, par Adolphe THALASSO. In-12 de 377 p. Mercure de France, Paris.

Princesses de science (roman), par Colette YVER. In-12 de 407 p. Calmann-Lévy, Paris.

Evolution du traitement chirurgical du cancer utérin, par le Dr Marceau BILHAUT. Grand in-8° de 160 p. Bonvalot-Jouve, Paris.

« *La Musicothérapie* » *de Frédéric Erhardt Niedten (1717)*, par le Dr BEAUVOIS. Grand in-8° de 17 p. (Extrait de la *Revue internationale de thérapie physique*, 1902.) Rome.

L'affaire Reidal (un cas de sadisme sanguinaire congénital), par les Drs LACASSAGNE, ROUSSET, PAPILLON. (Extrait des *Archives d'anthropologie criminelle*, 15 octobre-15 novembre 1907.)

Notes d'un excursionniste en Allemagne, par le Dr CHARPENTIER. In-12 carré de 175 p. M. Dupré, Meaux.

Notice sur les titres et travaux scientifiques du Dr HALLOPEAU. Grand in-4° de 188 p. P. Renouard, Paris.

Comment buvaient et mangeaient les personnages du livre de Rabelais, par le Dr CHAMBARD-HÉNON. In-8° de 23 p. (Extrait du *Lyon républicain*.) Legendre, Lyon.

Le médecin François Rabelais, étude par le Dr CHAMBARD-HÉNON. In-8° de 32 p. (Extrait du *Lyon médical*.) Association typographique, Lyon.

Les Immémoriaux, par Max ANÉLY. In-12 de 345 p. Mercure de France, Paris.

Epitaphium cujusdam meretricis, par Pierre CHAMPION. 4 p. in-8°. (Extrait de *la France Médicale*) ; *Rondeaux, ballades et autres pièces joyeuses du XVe siècle*, publiés par Pierre CHAMPION. In-8° de 38 p. (Tirage à part de la *Revue de philologie*.) Champion, Paris.

---

(1) BIBLIOGRAPHIE. — *Œuvres de Valentin Jamerai Duval*, précédées de mémoires sur sa vie, par M. F.-A. de KOCH ; Pétersbourg, 1784. 2 vol. ; — *Autre édition*, plus petit format, Londres, 1785, 3 vol. ; quelques lettres de l'édition précédente manquent, d'autres sont plus complètes. — *Mémoires manuscrits de Valentin Jamerai Duval* (Bibliothèque de l'Arsenal). M. Edouard Charton y a puisé une foule de détails très intéressants et complètement inédits sur l'enfance de Duval, pour ses *Histoires de trois pauvres enfants* (Paris, Hachette, 1885, 1 vol.). Nous ajouterons à la bibliographie donnée par notre collaborateur les deux indications suivantes : *Magasin pittoresque*, 1838 ; — *Portraits et Histoire des hommes utiles*, t. IV.

Informations de la « Chronique »

Mœurs de comédiens au XVIIIe siècle.

Savez-vous ce qui occupait la cour et la ville... en 1765 ?

Une querelle de comédiens, tout comme en 1907 ! Mais cette querelle était d'un ordre particulier, et des médecins s'y trouvent mêlés.

En voici l'origine, telle que la conte un des agents de François-Xavier de Saxe, au frère de la dauphine Marie-Josèphe.

« Un chirurgien a guéri le sieur Dubois d'une de ces maladies qu'il est prudent de payer pour engager l'Esculape au secret. Celui-ci a demandé le salaire de sa cure. Dubois a soutenu y avoir satisfait en vin et en argent, et a offert de l'affirmer par serment. Il a, de plus, engagé son camarade Blainville à le constater également comme témoin. La partie adverse a allégué que le serment des comédiens n'était pas admis et a prouvé que sa prétention n'avait pas été acquittée.

« La troupe, indignée que deux de ses membres fussent capables de faire un faux serment, s'est assemblée, et, d'une voix unanime, a rayé l'un et l'autre du tableau, protestant de ne jouer la comédie avec des gens qui la déshonoraient (*sic*). »

Quelques jours après, le sieur Dubois est désigné pour remplir un rôle, aux côtés de la Clairon. Celle-ci déclare que le roi est maître de sa vie, mais qu'il ne l'est pas de son honneur. « Je ne jouerai point avec ce coquin-là », tel est son ultimatum.

« Sur quoi elle a fait venir une chaise à porteurs et est allée attendre dans son lit ce qu'il plairait à Sa Majesté d'ordonner. Le Quain et Molé l'ont suivie ; Brisard et d'Auberval, restés seuls, ont pris le même chemin ».

Malgré tout, le théâtre ouvrait ses portes.

« La salle regorgeait de spectateurs. On ne pouvait donner la pièce annoncée. Dans cette détresse, le reste de la troupe y a substitué *le Joueur*. Préville a voulu haranguer le parterre et lui faire comprendre l'impossibilité où ils étaient de satisfaire à leurs engagements, en le suppliant de se prêter à la nécessité où ils étaient de donner *le Joueur*. Mais, malgré l'amitié du public pour cet acteur, il n'a pu se faire entendre. Parterre et loges n'ont cessé de crier : *Le Siège de Calais ! Le Siège de Calais !* »

Ce vacarme dura jusqu'à 7 heures un quart, heure à laquelle on baissait la toile et on rendait l'argent. Peu après arrivait de la cour l'ordre de mettre les délinquants au For-l'Evêque.

Deux médecins et deux exempts de police se présentent, conformément à cet ordre, chez Mlle Clairon, qui s'est déclarée malade, afin de constater si l'état de sa santé permettait qu'elle y fût transférée. « Sur la déposition de la Faculté, on l'a laissée dans son lit, en mettant une sentinelle à sa porte. »

Enfin, on incarcère la récalcitrante Melpomène ; mais le médecin, ayant assuré le lieutenant de police « qu'elle avait une perte considérable, qui la mettait en grand danger, si on ne la tirait pas de la

prison », elle obtient de rester chez soi, aux arrêts, avec intimation de ne garder auprès d'elle que six personnes désignées, parmi lesquelles ne devra se trouver aucun de ses camarades de théâtre, « mâle ou femelle ».

Cette aventure tragi-comique se termina, comme tout se termine en France, par une épigramme, à défaut d'une chanson.

La Clairon, dans les premiers transports de sa disgrâce, avait dit que le roi était bien le maître de sa personne, mais non de son honneur.

— « Qu'a-t-elle à craindre ? dit Sophie Arnould. Où il n'y a rien à prendre, le roi perd ses droits. »

La physique des miracles.

Le 8 décembre dernier, comme le curé de la petite église de Brin — modeste village de Meurthe-et-Moselle — reposait l'ostensoir sur l'autel, après la bénédiction du Saint-Sacrement, il crut voir, sur la lentille de verre, l'image du Sauveur en longue tunique blanche. Tous les assistants et le maire, qui se trouvait là, constatèrent le fait, sans pouvoir l'expliquer.

Une enquête, menée en toute impartialité par Mgr Turinaz, évêque de Nancy, a restitué le phénomène à son origine naturelle, qui était le reflet par le verre d'un motif ornemental.

Il y a un siècle et plus, en 1797, un fait qui présente avec celui qu'on vient de lire une vague analogie, se produisait en Italie ; il a même été consacré par l'image, reproduite ci-contre et accompagnée de la légende explicative qui suit :

Ceux qui croient aux miracles ne seront pas fort surpris de l'événement qui a été annoncé du camp d'une des armées en Italie, dont voici les circonstances :

« Parmi le bois qui avait été fourni pour le camp, il se trouva un tronc d'aune, lequel ayant été fendu par un soldat représenta sur chacune des deux faces intérieures la figure d'un crucifix assez bien exprimé et comme travaillé de la main d'un sculpteur. La croix se représenta double, en la forme d'une croix d'Hongrie ou archiépiscopale ; la figure du Sauveur parut très bien travaillée ; celle de l'une des deux parties du tronc la représenta en relief, et celle de l'autre en creux ; de sorte qu'on pouvait regarder l'une comme le moule dans lequel l'autre aurait été jetée Ce fait n'est pas sans exemple : l'on voit dans des cabinets de curiosités naturelles des morceaux de bois fendu, sur l'intérieur duquel l'on peut voir des lettres ou autres figures bien distinctement connaissables et déchiffrables. D'ailleurs les artistes savent l art d introduire et faire croître des lettres ou figures dans le cœur du tronc d'un jeune arbre, de sorte qu'à mesure que l'arbre croît, les lettres et figure, croissent en même temps ; par là le cas peut arriver que, d'après une longue suite d'années on croit découvrir un effet de la nature là où il y a une merveille produite par l'art.

Domestiques, devenus médecins.

N'est-ce pas Barthez qui, de passage à Bordeaux, entendant vanter à tous les carrefours les mérites d'un grand médecin, dont les cures sont remarquables, demande à lui être présenté ; et qui reconnaît-il ? Son ancien domestique, tout fier de lui déclarer qu'il a bien profité de ses leçons !

Cette histoire n'est-elle qu'un conte, nous n'avons pas le moyen de le vérifier. Le collaborateur du *Correspondant médical* ne cite pas davantage ses auteurs, quand il nous rapporte que le père Gruby, d'hoffmanesque mémoire, avait revêtu le tablier du valet, avant de revêtir l'habit du praticien. Mais il convient de citer :

« On a su que, dans sa jeunesse, il avait été domestique. Ce qui n'empêcha pas qu'à vingt-cinq ans il faisait à Paris un cours libre de physiologie, qui comptait parmi ses auditeurs le jeune Claude Bernard. »

Crucifix trouvé dans un tronc de bois.



(Collection Ernest Dumont)

En remontant avec notre guide le cours des âges, « ne voit-on pas Grégoire de Tours raconter que le premier médecin de Chilpéric fut réclamé comme esclave par l'Église de Tours » ?

Il est certain que, sous Louis XV, il était recommandé aux valets de chambre de cultiver la chirurgie. « C'est, écrivait l'abbé Fleury, un art qui leur convient, aussi bien que les métiers de perruquier, de tailleur, de tapissier. » Quelquefois, en devenant barbier, le valet de chambre devenait chirurgien. La lancette pouvait être l'accessoire de la savonnette. Jusqu'à la Révolution, des barbiers étaient attachés aux grandes familles, faisaient partie de la maison, pour être toujours là quand on voulait une saignée.

D'autres fois, les domestiques servaient aux expériences *in anima vili*. Et, à l'appui, cette anecdote.

Avant de philosopher, La Mettrie avait été médecin aux gardes françaises. Un jour, il se trouvait à la table d'un général qui assiégeait Fribourg. Ce devait être le duc de Grammont. La Mettrie raconta, au fil de la conversation, que ses confrères et lui expérimentaient quelquefois des remèdes sur les domestiques (Remarquons que, dans *Gil Blas*, Le Sage a prêté pareil trait à Alvar Fanez, médecin et chimiste.) La Mettrie, à quelques jours de là, se rendit près d'un palefrenier malade. Il fut reçu à coups de fourche !

Les rôles étaient intervertis, pour une fois.

La genèse de l'affaire Harden-de Moltke.

Notre confrère Lutaud (1) nous fait connaître les curieux dessous de l'affaire dont tous les cercles de Berlin et d'ailleurs se sont entretenus pendant plusieurs semaines, et qui a donné lieu au procès retentissant dont il a été question ici même. Nous ne faisons qu'enregistrer, ne nous portant nullement garant des assertions de notre ancien Directeur, qui a toutes les apparences d'être parfaitement renseigné.

Pour connaître la genèse de cette ignoble affaire, il faut remonter à quinze ans en arrière, à la chute de Bismarck, chassé brutalement de la cour par Guillaume II.

Les partisans du chancelier de fer n'ont jamais oublié ni pardonné, ils ont voulu manger leur vengeance froide : cette vengeance, c'est le procès Harden.

Les jeunes médecins ne se souviennent plus de Schweninger, obscur praticien qui, ayant conquis la confiance de Bismarck, fut imposé à la Faculté de Berlin comme professeur, malgré la résistance de Virchow, membre du Parlement, qui accusa publiquement ce favori d'avoir subi des condamnations infamantes Schweninger n'en fut pas moins imposé à ses collègues de Berlin, et malgré une interpellation scandaleuse, le Parlement prussien, courbé sous Bismarck, vota les fonds nécessaires à la création de sa chaire.

Une fois Bismarck renversé, Schweninger tomba. sa clientèle disparut, et le médecin, devenu riche, se retira dans un château près de Munich.

Marié à une riche princesse bien apparentée, il réunit autour de lui une société d'élite, qui comprenait non seulement Mme d'Elbe (femme divorcée du comte Cuno de Moltke), mais aussi la princesse de Saxe-Meiningen, la propre sœur de l'empereur, qui ne pouvait pardonner à son frère la disgrâce encourue par son mari.

Dans ce petit cénacle, où on ne se gênait pas pour déblatérer sur les nouveaux favoris de Guillaume, était admis le publiciste Harden, qui fut mis au courant par ces dames des habitudes contre nature qu'on prêtait aux chevaliers de la table ronde (quatuor de Moltke, Lynar, Eulenbourg. et l attaché Lecomte).

Harden n'a donc été que l'instrument de ce cénacle, et il est évident que ces attaques, fondées ou non, ont été dirigées par la coterie qui n'a jamais pardonné à l'Empereur la brutale expulsion de Bismarck.

Eloignons-nous de tout ce fumier ; pouah !

---

1) V. le *Journal de médecine de Paris*, 5 janvier 1908.

Échos de la " Chronique "

Ceux qui boivent de l'eau.

D'une enquête que vient de faire notre confrère Félix Regnault, dans la *Revue*, il semble résulter que la plupart de nos célébrités se sont mises, depuis longtemps, au régime de l'eau.

Zola, Berthelot, étaient des buveurs d'eau : ce dernier admettait toutefois un peu de vin. Jules Lemaitre ne boit « guère » que le l'eau ; Lavedan a des préférences pour une eau minérale, légèrement minéralisée, mais il la veut très froide, presque glacée. Sully-Prudhomme ne buvait, depuis qu'il était malade, que de l'eau, aiguisée de jus de citron ; quant à Rollinat, il accusait sa préférence pour du « thé très chaud, à tous ses repas ».

Encore des buveurs d'eau, Dalou, Bouguereau, ces grands disparus, et notre Carolus, toujours rayonnant de jeunesse et de santé.

C'est à peine si le vin peut revendiquer comme champions : Rodin, Richepin et l'astronome Flammarion ; mais, patience, il y a une notable réaction contre cette manie aquatique, et nos estomacs, nos intestins, ont tout l'air de ne pas plus mal s'en porter.

Les chiens ambulanciers.

La boutade d'un célèbre humoriste serait-elle à la veille d'être ainsi modifiée : « Ce qu'il y a de meilleur *que* l'homme, c'est le chien? » Ces braves bêtes ne se contentent plus d'être d'intelligents auxiliaires de la police, voici qu'on en fait d'admirables ambulanciers.

L'expérience a eu lieu au Bois récemment et elle a eu plein succès. Grâce à un dressage patient et méthodique, par le médecin-major Biche, aidé du capitaine Telet, des chiens au flair pénétrant ont pu retrouver des blessés — ou ceux qui les figuraient — sur un champ de bataille improvisé pour la circonstance. L'âge d'or approche : les chiens vont faire toutes les besognes qui nous ennuient. Quel rêve pour les partisans de la journée de 2 heures !

Bon sang ne peut mentir.

Nous sommes heureux de citer un trait de courage qui fait honneur à celui qui l'a accompli. Lors de l'accident récent du bois de Boulogne, qui a entraîné la mort de deux personnes, par suite d'une rupture brusque de la plaine de glace sur laquelle on patinait, le jeune Richet, fils du professeur, a sauvé deux de ses camarades. Pour cet acte de belle solidarité humaine, M. Richet fils a obtenu une médaille de sauvetage. Voilà une récompense noblement gagnée !

La crédulité des Javanais.

Elle est sans limites, au dire de M. Ling-Deek (de la Haye), qui en a rapporté de curieux exemples à la *Société d'hypnologie*. Non seulement les Javanais font preuve de crédulité, mais ils sont, paraît-il, d'une extrême suggestibilité. Chez eux fleurissent toutes sortes de

superstitions : les histoires de maisons hantées, ainsi que le « latah » sorte d'épidémie psychique analogue à celles du moyen âge, y sont monnaie courante.

Presque tous les Javanais portent en colliers, en ceintures, en bracelets, en bagues, des amulettes diverses, ayant pour but de prévenir ou de guérir les maladies, en particulier les convulsions, les rhumatismes, la toux, l'asthme, la petite vérole. D'autres amulettes domptent les chevaux, font peur aux crocodiles, neutralisent le venin des vipères, font dévier les balles des ennemis, préservent du diable, des piqûres de scorpion, etc.

Ces excellents Javanais, ils mériteraient d'être Français !

La genèse d'une découverte

Notre savant collaborateur, le Dr Hahn, nous apprend comment ce fut grâce à un heureux accident que le baron de Reichenbach (né à Stuttgart, le 12 février 1788) eut son attention attirée sur un genre de phénomènes dont il n'avait pas soupçonné l'existence jusqu'alors et qui devint pour lui la source de recherches scientifiques remarquables — titre de gloire pour le savant allemand, en même temps que cause d'amères désillusions.

Un médecin de Vienne (Autriche), le Dr von Eisenstein, sollicita, — en mai 1844, — l'avis de Reichenbach pour un cas pathologique singulier, concernant un malade qui subissait nettement l'influence de l'aimant et voyait dans l'obscurité des phénomènes lumineux que d'autres personnes ne voyaient pas. Reichenbach se demanda si ce malade ne serait pas capable de percevoir des *émanations lumineuses* en présence d'un fort aimant, ce qui se réalisa. De là la série des recherches que fit Reichenbach sur ce sujet, recherches qui l'amenèrent à admettre l'existence d'un agent perméant toute la nature et qu'il appela *od* (mot dérivé de *Wodan* qui exprimait, chez les anciens Germains, le « Tout-pénétrant », d'où *Wuodin*, *Odan*, *Odin*, la force qui pénètre tout).

L'inventeur de l'ovariotomie.

On vient de fêter à Strasbourg le quatre-vingtième anniversaire de la naissance du chirurgien Kœberlé, qui aurait tenté pour la première fois, en 1862, l'opération de l'ovariotomie. Kœberlé est-il le promoteur de cette opération ? Sans remonter aux siècles antérieurs, n'y a-t-il pas un brave praticien de campagne, dont le nom est à désinence polonaise, qui doit être considéré comme le véritable précurseur de la méthode? Nous n'avons pas les pièces sous les yeux, mais notre mémoire sur ce point est, croyons-nous, assez fidèle.

Un médecin, président de l'Institut.

L'Académie des sciences a procédé à l'élection d'un vice-président pour 1908, en remplacement de M. Henri Becquerel, vice-président actuel, qui passe de droit à la présidence.

Le choix de l'Académie s'est porté à l'unanimité sur M. le professeur Bouchard, membre de la section de médecine, qui est également membre titulaire de l'Académie de médecine et professeur à la Faculté.

ÉCHOS DE PARTOUT

Psychose et génie. Il a paru intéressant à MM. Dupré et Nathan (*Congrès des neurol. et alién.*, 1907) de déterminer l'influence qu'a exercée, dans ses accès opposés, la psychose périodique sur la fécondité et l'orientation du génie littéraire, artistique ou scientifique Cette influence apparaît des plus manifestes dans l'œuvre de Schumann et de Hugo Wolff.

La vie de Schumann a été traversée par six grandes crises de dépression mélancolique, entre lesquelles on retrouve des périodes de suractivité productive, avec expansion de l'humeur, qui correspondent à des crises d'excitation. Dans les dernières années, l'œuvre inégale et tourmentée du grand artiste reflète des oscillations plus marquées dans l'activité psychique qui diminue ; puis apparaît du délire hallucinatoire, une tentative de suicide, et Schumann meurt d'une encéphalopathie diffuse à évolution chronique et de nature mal déterminée.

Hugo Wolff, mort de paralysie générale, présenta, de vingt-sept à quarante ans, quatre crises d'excitation, au cours desquelles il composa des centaines de lieder : entre les crises, longues périodes d'inactivité et de silence musical absolu.

Ces deux observations sont intéressantes à rapprocher, à cause de l'analogie des effets de la psychose périodique sur le génie des deux musiciens, morts tous deux d'une affection organique du cerveau, d'ailleurs étrangère à la folie intermittente.

(*Courrier médical*, octobre 1907.)

Un médecin, fabricant de vieux militaires. Dans une série de tableaux remplis de verve, intitulée : *l'Oreille du Cocher*, Eugène Chavette, à propos de la maison qui fait l'angle de la rue Montmartre et du boulevard Poissonnière, à Paris, raconte l'histoire suivante :

« Sous la Restauration, cette maison fut habitée par un médecin très connu...mais seulement de sa clientèle très discrète, car la police à cette époque où l'on marquait les forçats, pouvait s'inquiéter de sa spécialité.

« Cette spécialité l'avait fait nommer par ses clients, tous forçats évadés, *le fabricant de vieux militaires*.

« Ses *malades*, que la justice avait estampillés sur l'épaule de la marque T. F., venaient lui confier leur omoplate. Il rouvrait et défigurait la plaie ; puis il en faisait une seconde par-devant, au-dessus de la première côte opposée à l'omoplate, et cela donnait au client un petit air de vieux militaire, traversé par un coup de feu dans une des guerres de l Empire. La justice avait beau chercher, elle ne retrouvait plus son cachet. » (*Centre médical*, 1er août 1907.)

Les sœurs dans les hôpitaux Après ce qui s'est passé à Dunkerque, voici que le gouverneur de l'Indo-Chine, M. Beau, soucieux d'assurer le service des lépreux assez nombreux dans ce pays, n'a rien trouvé de mieux que de rappeler les religieuses dans les hôpitaux, pour leur donner des soins que les infirmières laïques refusaient par crainte de la contagion. La municipalité de Toulouse, dans l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit en ce moment, a de même été réduite à cette extrémité Les sœurs ont accepté d'aller braver la contagion et la mort.

(*Journal de la Santé*, 6 octobre 1907.)

La sépulture de l'avenir. Un congrès d'anthropologistes s'est tenu à Strasbourg, et la doctoresse Lucy Hœsch-Ernst, de Godesberg. armée d'une foi intrépide, a proposé d'accorder avec le progrès de la science les honneurs rendus aux morts. Elle a pensé que, pour la mise en évidence des os, l'ignoble larve *Phora*, investie de notre confiance, est un garçon de laboratoire languissant, dégoûtant, et d'aspect préhistorique. La crémation, d'autre part, nous rend nos aïeux bien amorphes et réduits en pincées. La doctoresse Lucy Hœsch-Ernst propose, après une veillée de deux ou trois jours, de disséquer pieusement uos morts. Les parties molles que nous pleurons seront brûlées. Les parties dures, convenablemeut nettoyées, subsisteront pour l'éternelle consolation des veuves et des orphelins.

L'inhumation effraye l'imagination ; la crémation la déconcerte : l'une lui offre trop de matière, l'autre trop peu ; seul, le système Hœsch-Ernst la satisfait par une ingénieuse variété. Que fera-t-on, en effet, des os ? On peut les monter, les classer, les numéroter, les immatriculer. On peut les empiler dans les ossuaires ou les garder chez soi ; les mettre en cellier, en vitrine, au grenier ; les traiter par les acides, les calciner, les broyer, eu faire du uoir ancestral ; extraire le phosphate de chaux, et de celui-ci le phosphore ; posséder enfin un grand-père incandescent et le faire exploser dans l'acide nitrique. Mais le plus scientifique procédé sera d'accrocher au foyer, dans une bonne armoire, les squelettes héréditaires...

Le secrétaire général de la Société d'anthropologie, professeur Ranke, a répondu à Mme Hœsch-Ernst que rien, dans cette communication, ne lui paraissait contredire à la piété envers les morts ; que, bien au contraire, le sentiment populaire avait par endroits devancé l'intelligente initiative de l'oratrice, et qu'en Bavière, par exemple, une paysanne lui avait montré la tête d'un beau-frère mort, inhumé, pourri, déterré, gratté et installé à une place d'honneur (1).

Marques de castes des femmes hindoues. Les marques de castes, portées par les femmes indiennes, ne sont que sur le front, et se portent d'une manière plus uniforme que celles des hommes.

La marque orthodoxe, portée invariablement dans les occasions religieuses et dans les cérémonies, consiste en un seul petit rond de safran au centre du front. Cependant la marque la plus à la mode est composée d'une substance gluante, généralement noire jais, que l'on obtient en faisant frire du savon jusqu'à ce qu'il devienne calciné, puis en le faisant bouillir dans de l'eau. Cela s'appelle *Sandhu* en tamoul ; on le prépare aussi avec des couleurs de fantaisie.

Des jeunes femmes, qui n'ont encore pas atteint l'âge de 20 ans, sont friandes de petits signes de clinquant appelés *Kuchchilipatus*, que l'on se procure dans les bazars. Ces paillettes se collent sur la peau avec de la colle d'arbre, et l'on en voit souvent un morceau qui sèche sur un pilier de la maison. Cette mode se perd cependant.

Dans les familles très strictes hindoues, on objecte énormément à ce que le front d'une femme reste uni, ne fût-ce qu'un moment ; c'est pourquoi on le tatoue souvent d'une simple ligne bleue; ces tatouages sont faits par la tribu des *Korava*. (*Opinion*, de Saïgon, 29 juin 1907.)

(1) *L'Indépendance belge*, 24 août 1907 (article de M. Henry Bidou).


Traitements
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

PETITS RENSEIGNEMENTS

La Maison du médecin.

Un groupement confraternel vient de se constituer à Paris, avec le but précis de créer et d'assurer le fonctionnement d'une maison de retraite pour les médecins français. Depuis longtemps déjà, cette idée est agitée dans les milieux professionnels et au sein des sociétés médicales. Mais rien de précis, encore, n'était issu de ces discussions.

Quelques confrères ont pensé qu'il était temps de « passer de la parole aux actes », — le mot est du Dr Huchard. Un certain nombre de convocations ont été adressées aux médecins qui, par leurs paroles ou leurs écrits antérieurs, paraissaient ne pas devoir rester indifférents à cette initiative. L'appel a été entendu de tous : à côté de personnalités comme Joffroy, Huchard, Hutinel, Rénon, Triboulet, Régnier, Launois, Béclère, Jacquet, etc., de nombreux confrères ont décidé la création de la société, avec la ferme intention d'aboutir.

L'entreprise est considérable. Elle ne peut réussir qu'avec l'appui de *tout le corps médical français* et le concours de toutes les associations et syndicats de Paris et de la province. C'est donc à tous les médecins, à tous les groupements, que nous demandons d'abord une *adhésion de principe*.

Nous leur adressons un chaleureux appel. Jamais œuvre plus généreuse n'a sollicité leur dévouement. Jamais la solidarité confraternelle ne pourra mieux s'exercer, qu'en assurant le fonctionnement de la maison du médecin, qui sera créée dans un triple but : maison de retraite, maison de repos temporaire, maison de santé.

Les statuts de la nouvelle société seront bientôt discutés et adoptés. Tous ceux qui auront adhéré en principe seront appelés à participer à leur élaboration.

Adresser toutes les communications au siège provisoire, 32, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Le bureau provisoire :

Dr Courtault,	Dr Lucien Nass,	Dr Kolbé.
Président.	*Secrétaire général.*	*Trésorier.*

Mutuelle médicale.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de retraites*, œuvre purement philanthropique, fondée par le *Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur*, approuvée par arrêté ministériel du 10 mai 1900, patronnée par l'*Association des médecins de Maine-et-Loire*.

Au 1er septembre dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes) s'élevait à 259 ; l'avoir social, à 78.396 fr. 71.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 francs pour l'année 1907, et un sociétaire hors d'état d'exercer la médecine à 450 francs.

S'adresser au secrétaire, Dr Terrien, à Varennes-sur-Loire, pour tous renseignements.

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

Obturation d'une fistule vésico-vaginale à l'aide d'un bouchon de liège, taillé en forme de « diabolo ».

En 1800, le chirurgien-major Fardeau examina une fille publique, qui avait le méat urinaire très tuméfié et fortement dilaté. Interrogée, cette femme avoua qu'elle exerçait son malheureux métier depuis l'âge de huit ans. « Au début, dit-elle, elle introduisait dans l'urèthre des tuyaux de plumes à écrire, puis de petits étuis, et elle finit enfin par y admettre des membres virils peu volumineux, et, successivement, ceux qui l'étaient le plus. Ce canal était un peu moins flasque que le vagin, ce qui le faisait préférer par beaucoup d'hommes et ce qui avait fait gagner à cette fille beaucoup d'argent. Malgré cette énorme dilatation, il n'existait pas d'incontinence d'urine et les fonctions de la vessie n'étaient dérangées en aucune façon. »

Frappé par l'énorme distension de ce canal uréthral, le chirurgien-major Fardeau eut l'idée de la réaliser mécaniquement chez une de ses malades qui, atteinte de fistule vésico-vaginale, fermait ce trajet anormal avce un petit bouchon de liège. Or cet opercule improvisé tomba un jour dans la vessie, et après une forte dilatation chirurgicale, il fut spontanément expulsé avec l'urine.

Pour éviter le retour de ces accidents toujours fâcheux, Fardeau songea à corriger ce que l'obturateur dont se servait la malade avait de défectueux. « Je taillai, dit-il, un bouchou moins volumineux à son centre qu'à ses extrémités ; les bords de celles-ci furent arrondis et la surface inférieure aplatie, afin de moins occuper de place dans le vagin, tandis que la supérieure était légèrement conique, afin d'être introduite avec plus de facilité dans la vessie. Considéré dans son ensemble, *cet instrument ressemblait beaucoup à un jouet dont les enfants font un grand usage et que l'on appelle* DIABLE. »

De nos jours, ces fistules relèvent du bistouri ; mais en cas d'échec opératoire, l'ingénieux obturateur de Fardeau en métal pourrait être conseillé contre cette dégoûtante infirmité.

O *diabolo*, voilà bien un des plus curieux usages que ton lointain inventeur n'avait probablement pas soupçonné ! Dr BONNETTE.

Mode et médecine.

La mode a subi bien des vicissitudes ; en tout temps elle a eu ses caprices. Ce court entrefilet, extrait d'une gazette portant la date du 25 janvier 1808, — il y a cent ans ! — en est une preuve de plus.

C'est l'époque où tous les échos répètent le nom du Dr Gall et où la doctrine des « bosses » bat son plein. Jusqu'aux femmes, qui en sont « toquées ».

Avec leurs tailladés et leurs crevés de satin sur du velours, les toques de l'année dernière étaient des toques espagnoles ; aujourd'hui que les crevés se nomment des *protubérances*, voilà, sans changement notable, des coiffures toutes nouvelles et d'un plus grand intérêt, des toques dites du Dr *Gall*.

Donner son nom à un chapeau et, qui mieux est, à un chapeau de femmes, la voilà bien la vraie gloire !

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus (XIV, 396, 811). — Voulez-vous, en réponse à l'affirmation peut-être un peu tranchante du Dr GUIRAUDEN, parue dans votre délicieuse *Chronique* du 15 juin 1907, à propos de l'influence de l'imagination de la mère sur le fœtus (XIII, 145, 541, 683, 396), signaler le fait suivant, dont *je garantis, pour l'avoir observé personnellement, l'authenticité* ?

Une jeune femme reçoit la visite d'un ami de son mari, qui lui est présenté dans le milieu du deuxième mois de sa grossesse, et qu'elle n'avait jamais vu auparavant (cette précision n'est pas inutile, avec des gaillards aussi sceptiques que vos lecteurs) ; elle est de prime abord frappée d'une malformation de l'ongle de l'index gauche de ce visiteur. L'ongle épaissi, recourbé, a tout à fait la forme d'une griffe de lion ; il s'agit d'une déformation consécutive à un écrasement de la phalangette, accident d'ailleurs fréquent, et cet ongle obsède la jeune femme. A chaque visite que fait l'ami dans la maison, pendant un séjour de quelques mois, chaque fois qu'il vient dîner chez ses amis, la femme ne quitte pas son ongle des yeux, terrifiée à l'idée que son enfant pourrait naître avec un ongle pareil. Cela devient pour elle une telle inquiétude, une telle obsession, que le mari demande à son ami de rester ganté pour calmer les craintes de sa femme. Mais hélas ! la plaque, pardon, la pâte fœtale était impressionnée, et l'enfant naissait *à terme* (nouvelle précaution préjudicielle), *avec un index gauche portant une griffe*, ressemblant à celle du visiteur fâcheux. C'est une fillette que je vois encore souvent, et chaque fois que je regarde son doigt à griffe, je le compare à celui du modèle que j'ai vu aussi, et devant la précision expérimentale de ce fait de télégonie, autrement indiscutable que les à peu près des *envies* de commères, je souris des incrédulités systématiques. Si nous n'expliquons pas, ici nous constatons.

Dr S. ARTAULT (de Vevey).

— D'après BORDOT, en présence d'un estropié ou d'un mutilé, « la « crainte qu'éprouveraient certaines femmes, de donner le jour à un « individu qui leur ressemble, pourrait produire sur elles un trouble « capable d'amener l'avortement. »

Bordot voulait même qu'on évitât aux femmes enceintes la rencontre des dogues et des bêtes à corne, et que, dans les villages, on s'abstînt de sonner le glas funèbre, surtout quand la victime était morte pendant l'état puerpéral.

En 1810, d'ailleurs, le clergé avait été invité à suspendre ce bruit lugubre ; mais l'ordonnance du ministre de l'intérieur, qui proscrivait cet usage des cloches, considéré comme abusif, ne fut jamais exécutée.

Dr BOUCHACOURT.

— La *Chronique* a publié des informations et avis divers, sur l'influence des impressions maternelles sur le produit de la conception. Le hasard d'une lecture vient d'étendre la question pour moi.

M. E. I. Champness, dans la *Westminster Review*, publie une étude, avec observations à l'appui, intitulée « le pouvoir de la pensée sur l'hérédité ».

On voit souvent dans une famille de cinq ou six enfants, dit-il, des sujets qui ne ressemblent ni à leurs parents ni à aucun membre de leur famille, quoique l'hérédité et les conditions extérieures soient les mêmes : leur caractère, leur manière d'être, leurs aptitudes cérébrales, sont tout à fait différents du type familial, et la question se pose de savoir si les lois qui régissent ces différences ne doivent pas être cherchées dans les alentours du foyer plutôt que dans la théorie, combien brumeuse, de la « réversion ».

Dans la 1re observation, un enfant né 9 mois après la mort de son grand-père maternel, reproduit, seul de la famille, le portrait de son grand père dont la mort avait beaucoup affecté sa mère.

Dans un 2e cas, un jeune ménage vit sur le pied d'intimité avec une personne dont le mari est entiché ; cette personne présentait une difformité, suite de convulsions de dentition. Le bébé qui naquit pendant sa dentition eut des convulsions qui laissèrent précisément la même difformité. L'enfant avait à peine vu cette personne, et cependant il en reproduisit beaucoup les traits caractéristiques, parmi lesquels une facilité particulière à rire. Il était tout à fait différent d'un premier enfant né avant le commerce de ses parents avec cette personne.

Dans une troisième histoire, un enfant naît à un jeune ménage, environ 9 mois après l'apparition au foyer d'un familier très intime avec le mari. Bien qu'il ait à peine vu cet intime, il lui ressemble physiquement et moralement, et est tout à fait différent de ses père et mère et de ses ascendants.

Le dernier cas se rapporte à un ménage ayant déjà plusieurs enfants. La mère subit l'ascendant d'un étranger : un enfant lui naît, ressemblant si fort, à l'âge de 3 ans, à un enfant de cet étranger, qu'on les prend l'un pour l'autre.

Les facteurs en cause ici sont : 1° les pensées naturelles de la mère ; 2° les pensées suggérées à la mère par quelqu'un de plus grande vigueur mentale ; 3° les pensées du père ; 4° les pensées et sentiments d'étrangers agissant à travers l'esprit subconscient de la mère. Et la question se trouve ramenée à un phénomène d'hypnotisme.

L'embryon étant si étroitement uni au système nerveux de la mère, il s'ensuit qu'il est atteint par toutes les influences qui la frappent fortement. La mère fournit la matière plastique, qu'un autre façonnerait En d'autres termes, il y a des cas où une mère n'est pas la mère de son enfant.

Cela expliquerait les familles d'intelligence moyenne où apparaît un beau jour un génie.

Il est bien entendu, l'auteur prend soin de l'établir, qu'il écarte les plaisanteries absurdes qu'il est d'usage de faire, dans ces cas, aux dépens de la mère. Dr Ghislain Houzel (Paris).

Virtuoses infirmes (XII ; XIII ; XIV, 128, 394, 560). — J'ai connu Noël Masson, aux environs de 1880, et j'ai une eau-forte qu'il me donna, le *Portrait de M. Lenglé*.

L'art ne le faisait pas vivre à cette époque, et il était quelque chose comme garçon de bureau aux journaux que dirigeait alors M. Gibiat, *le Constitutionnel* et *le Pays*.

Le Constitutionnel, qui achevait de vivre et qui n'en avait pas moins ses deux éditions, comme en son beau temps, était installé rue Baillif, et Noël Masson était chargé de porter la *copie* à l'imprimerie, rue des Bons-Enfants.

C'était un petit homme, ayant gardé le type du gamin de Paris, avec trois poils de moustache. Il ouvrait les portes en se servant de ses dents et de ses crochets.

J'ai gardé l'impression singulière d'une poignée... de crochets, qui remplaçait la poignée de main.

Son appareil, qui lui avait été payé par M. Gibiat, était assez primitif, et Noël Masson, dont la vocation d'artiste s'était paradoxalement révélée après son accident, avait un singulier mérite à l'avoir discipliné. Aussi pouvait-on facilement s'expliquer la vanité un peu débordante du brave garçon. Paul Ginisty.

Pourquoi les yeux sont-ils cernés ? (XIV, 191, 463.) — Le Dr Ch. Féré, médecin de Bicêtre, récemment décédé, donne l'explication suivante, dans l'un de ses ouvrages (*Sensation et mouvement*, 2e édition, p. 118, en note) :

« La rétraction des yeux sous l'influence de la fatigue a été attribuée à la résorption de la graisse. La rapidité avec laquelle elle se produit s'explique beaucoup mieux par un phénomène vasculaire. »

Dr Breucq (de Bayonne).

— C'est, en effet, une opinion courante que l'une des conséquences de l'onanisme chez les enfants est de leur donner des « yeux cernés ». La constatation des yeux cernés a pour effet de provoquer chez les parents une indignation mal contenue, dont les enfants sont souvent les innocentes victimes.

Au Dispensaire pédagogique de la rue Saint-André des-Arts, on m'amène fréquemment des enfants accusés de se livrer à l'onanisme. L'accusation est basée sur ce fait qu'on les voit pâlir soudainement et que leurs yeux sont cernés. Or, dans un assez grand nombre de cas, ce n'est pas l'onanisme qu'il faut incriminer, mais bien le *petit mal épileptique*, se traduisant par des accès légers, des absences, des vertiges. L'opinion des parents est tellement enracinée, que la démonstration de l'existence de troubles nerveux graves ne parvient pas à les convaincre. Ils veulent à tout prix que leurs enfants se livrent à l'onanisme. Il arrive, d'ailleurs, fréquemment que l'enfant avoue s'être livré à l'onanisme alors que cela n'a pas eu lieu. Ce n'est que par cet aveu qu'il obtient un peu de tranquillité. Tant qu'il n'a pas avoué, on ne cesse de le tarabuster.

Dans d'autres cas, l'existence des yeux cernés est liée à la présence de vers intestinaux ou d'oxyures.

Récemment une jeune institutrice est venue me demander de la traiter de ce mal des « yeux cernés ». Il lui suffit d'avoir eu un peu d'insomnie pour avoir les yeux fatigués. Dans la maison où elle se trouve placée, la maîtresse de maison, attachant trop d'importance à ce signe, lui en a fait plusieurs fois, en présence de tierces personnes, des observations déplacées. Elle insinuait qu'une jeune fille sage ne devait pas avoir « les yeux cernés ». Ces insinuations ont eu pour effet de rendre l'existence de cette jeune institutrice tout à fait insupportable. Elle déclare qu'elle est l'objet de jugements absolument téméraires et

que, si ses yeux sont parfois cernés, c'est parce qu'elle n'a pas un travail très régulier.

Dr Bérillon.

P. S. — Il m'est arrivé à plusieurs reprises de présenter à mes élèves des jeunes filles ou des femmes présentant d'une façon permanente, on pourrait dire chronique, le signe des *yeux cernés*.

Ce signe coïncide avec une pâleur très manifeste des téguments de la face. Les yeux apparaissent brillants au milieu d'un cercle noirâtre très étendu, faisant ressortir les dimensions assez grandes de la cavité orbitaire.

Ces personnes ont bien l'apparence qu'on attribue aux spectres : c'est ce qui a amené à désigner leur état par les mots de *visage spectral*. Ces personnes, bien qu'elles consultent leur miroir, ne se rendent pas compte de l'aspect impressionnant de leur physionomie.

Dans trois cas, le visage spectral était lié à l'existence de la *morphino-cocaïnomanie*. Ce qui le démontre. c'est qu'il a disparu après une cure, mais a reparu avec le retour de l'habitude.

Dans deux autres cas, le visage spectral était lié à un état d'anémie profonde et de neurasthénie ; l'intensité du cercle noirâtre entourant les yeux variait avec la gravité des troubles nerveux que les sujets présentaient.

E. B.

Examens médicaux curieux ou drôlatiques (VI; VII; VIII; X; XIII; XIV, 323, 558). — La question que Boyer posait en latin était de mon temps posée, en français nasillard par le professeur Malgaigne. La réponse pour lui n'était pas la même.

Chez la femme, l'urine était mélangée et proche des matières fécales; elle était éloignée chez l'homme A mon avis, Malgaigne avait raison.

Il posait souvent encore cette question : « Une carte à jouer est percée d'un trou par une épingle. Elle vous permet de voir l'anus. Quel est le sexe du propriétaire ? » Il fallait répondre : Il est glabre, donc féminin ; ou il est poilu, donc masculin.

Quant à l'inspection que faisait Larrey, elle a été toujours pratiquée par le maréchal Bugeaud. Il n'a jamais, en Afrique, commencé une expédition sans s'être assuré, par une visite faite autour de ses campements, que l'intestin de ses troupiers fonctionnait normalement. Le fait m'a été maintes fois raconté par d'anciens compagnons d'armes du maréchal qui, tout en plaisantant sur cette habitude, ne tarissaient pas d'éloges sur sa bravoure et sur son habitude de la guerre, et sur les soins attentifs et peut-être excessifs qu'il apportait au bien-être et à la santé de ses soldats.

Dr P. Charpentier.

— Un jour, à la Charité, après avoir fait l'appel de ses élèves rangés en cercle autour de lui, Velpeau leur posa cette question :

— « Quand on est derrière une jolie femme, et qu'elle se baisse pour rattacher sa jarretière, qu'est-ce qu'on voit ? »

Personne n'osait répondre; on trouvait le sujet trop scabreux.

— « Allons, vous n'êtes pas forts, dit le grand chirurgien en clignant de l'œil; eh bien, ce *convoi* est plus gai que celui qui va au Père-Lachaise. » Et il riait !...

Dr Witkowski.

Tribune de la " Chronique "

Casuistique médico-pratique.

1° Un mari, quelque peu soupçonneux de la conduite de sa femme, estimant qu'elle va par trop régulièrement consulter son médecin, exige d'elle, invoquant en l'espèce son droit marital, d'assister à la consultation. Ce droit de pénétrer dans le cabinet, d'assister à l'interrogatoire, voire à l'examen, peut-il être invoqué légalement par le mari, malgré l'opposition de sa femme ? Et le médecin n'a-t-il pas lui, de son côté, en vertu de l'obligation au secret professionnel, le droit d'interdire l'entrée de son cabinet au mari ? La femme, en effet, peut être atteinte de syphilis ou de toute autre maladie qu'elle veuille cacher. Pour moi, cela ne fait aucun doute : le cabinet doit être inviolable ; mais encore une fois, en l'occurrence, le mari a-t-il le droit de passer outre ? Cette situation a déjà dû se présenter et peut se représenter, il serait donc intéressant d'en demander la solution à vos lecteurs.

2° Ceci dit, passant à un ordre tout différent d'idées, la mort récente de deux de nos confrères, tombés victimes de leur dévouement, de leur devoir, a suscité en nombre de nous, j'en suis sûr, la réflexion suivante : puisqu'aussi bien il existe à Paris, et dans certaines autres villes, un caveau pour les victimes du devoir, pompiers morts au feu, agents tués en service, où leurs noms glorieux sont gravés dans le granit, ce pour l'édification des générations à venir ; puisqu'aussi bien, il y a quelques années, fut inaugurée, dans la cour de l'Hôtel-Dieu, une plaque votive avec frontispice sculpté, dédiée aux internes morts victimes de leur dévouement ; puisqu'enfin, dans chacun de nos hôpitaux parisiens, de même une plaque de marbre rappelle le nom des internes, étudiants, infirmiers et infirmières morts victimes du devoir accompli, pourquoi davantage laisser tomber dans un injuste oubli le nom de ces humbles praticiens de campagne, de ces modestes médecins de quartier, qui sacrifièrent leur vie pour en sauver une autre ? D'autant que, par ces temps de mercantilisme, de veulerie, d'égoïsme et de fausse égalité, où notre belle profession est si attaquée, si vilipendée, il serait juste, il serait bon que nous commémorions leur souvenir, le donnant ainsi en exemple à ceux qui nous succéderont. Et voici comment :

Pourquoi, dans chaque Faculté ou Ecole, ne serait-il pas apposée une plaque votive, relatant le nom, mieux encore, si possible, l'action, des anciens élèves morts victimes de leur dévouement dans l'exercice de la profession ? Cette plaque serait apposée dans un amphithéâtre, une salle de thèses, ou encore une salle des pas-perdus, comme celle de notre Faculté de Paris, par exemple.

Certes, il est beau de perpétuer par le marbre les grandes figures de nos gloires médicales ; mais nous souvenir au moins du nom de nos martyrs serait-il moins équitable et moins généreux ? Oh ! je ne doute pas qu'il se trouvera des utilitaires, voire des égalitaires, pour affirmer qu'après tout ces médecins étaient payés pour faire leur devoir, et qu'en ce faisant ils n'ont fait que courir un risque professionnel, comme tant d'autres. Oui, certes ! ils étaient payés, ces médecins,

payés comme les pompiers morts au feu, payés comme l'agent tué en arrêtant un assassin, payés comme tous ces glorieux, peut-être autant, peut-être même moins. Eh bien, quoique payés selon vous, vous leur devez encore, vous leur devrez toujours, vous ne vous acquitterez jamais! Voilà pourquoi je réclame, dans nos Facultés et Ecoles, une modeste plaque de marbre, où seraient inscrits les noms de leurs anciens élèves, morts pour le bien de tous, la gloire de la profession, la grandeur du pays.

Dr Paul Rabier (Paris).

Autopsie du corps du connétable de Lesdiguières.

Il y a quelques mois, un millionnaire italien, M. Maronne, achetait le château historique de Vizille, construit par le maréchal de Lesdiguières et dans lequel siégèrent les Etats du Dauphiné, en 1788. Un bibliophile dauphinois nous avait, à cette occasion, transmis la curieuse relation de l'autopsie du connétable, que l'on va lire ci-dessous.

« Son corps arrousé des larmes des siens, reposa dans un lict de parade, autour duquel il y avait huict religieux en prières continuelles, pendant que le peuple venait à la foulle luy rendre ses derniers devoirs, admirant cette maiesté qui reluisait encore sur son visage, et que la mort, qu'il avait si souvent espouvantée, n'osait encore effacer. Sur le soir il fut tiré de ce lict, pour être embaumé, tant à cause de la coutume pratiquée envers les personnes de cette qualité, qu'afin qu'un si excellent corps, et qui avait reçu tant de privilèges de la nature, n'en decheût pas mesme dans le tombeau. Estant ouvert par Toussaints Jolliot, son chirurgien, en présence, et par l'ordre de Villeneuve, et de Tardy, Médecins, et de plus de trente personnes ; comme il en eut tiré le cœur, que l'on remarqua pour estre fort petit, tel qu'il est aux hommes de grand courage, l'on y trouva un os en la partie supérieure, qui l'environnait comme une couronne épineuse, en telle sorte qu'en le maniant, l'on y sentait quelque chose qui piquait ; ce qui donna une grande admiration aux assistants, parmy lesquels, après un curieux discours des médecins, qui nommèrent cet os un cartilage endurcy, qui se trouve par fois aux vieilles gens, il fut conclu, que comme l'on a veu de Saints personnages, à qui la parfaite amour qu'ils avaient euë pour Iésus-Christ, en avait visiblement imprimé le nom dans le cœur, la singulière et constante affection que ce grand homme avait touiours euë pour la Couronne, particulièrement sous le regne du grand Henri, et sous celuy de Louys le Iuste, son fils, luy en avait formé une dans le cœur, où l'on peut bien véritablement asseurer, que, cette passion était la plus profondément gravée. Avec cela, les médecins remarquèrent que ses autres parties nobles estaient si saines que, sans cette ardente fièvre, qui avait épuisé tout l'humide radical, elles luy promettaient encor une plus longue vie.

Le connestable de Lesdiguière est mort à Valence le 28 septembre 1626 à l'age de 86 ans « d'une double tierce » qui devint continue. C'était une rechute de la maladie qu'il avait eue un an auparavant à Asti. »

(Extrait *de l'Histoire de la vie du connestable de Lesdiguières, par Louis* Vidal, *secrétaire dudit connétable, publié à Paris chez Pierre Bocolet, imp. et libraire ordinaire du roy, au Palais, dans la gallerie des Prisonniers, aux armes du roy et de la ville.* MDCXXXVIII.)

Chronique Bibliographique

Les ferments métalliques et leur emploi en thérapeutique, par M. le professeur Albert Robin. Paris, Rueff.

C'est toute une méthode thérapeutique nouvelle qu'a inaugurée le professeur Albert Robin, et le livre ici mentionné est un résumé de son enseignement et de ses travaux. Depuis de longues années, notre éminent maître tire le merveilleux parti que l'on sait de ses connaissances en chimie biologique, pour rénover la clinique thérapeutique, et c'est ce qui donne à ses productions un cachet si personnel. Sans doute, bon nombre de médecins ne sont pas encore initiés à ces idées, neuves pour la plupart d'entre eux ; la faute en est à notre éducation scientifique ; mais, croyons-nous, l'avenir justifiera et confirmera ces nouvelles tendances de l'art de guérir.

Comme l'écrit Bardet, un des fidèles collaborateurs du professeur Robin, et le plus au courant peut-être de toutes ces questions si ardues :

A l'heure actuelle, il ne fait doute pour personne que tous les phénomènes intimes qui se passent dans nos cellules, que ces phénomènes soient normaux ou d'ordre pathologique, soient de nature catalytique. Autrement dit, réactions physiologiques, normales ou troublées, reconnaîtraient pour cause des agents ferments, dont la présence seule serait capable de provoquer les phénomènes. On remarquera que la sérothérapie antitoxique reconnaît pour explication des phénomènes de même ordre ; le but de cette thérapeutique est d'introduire dans l'organisme des agents chimiques extrêmement actifs, de véritables catalyseurs dénommés *antitoxines*, parce que leur action a pour effet d'entraver la production des toxines pathologiques ou de les neutraliser. Dans l'interprétation des faits thérapeutiques, il est, en effet, possible de faire intervenir l'une de ces deux causes On a d'abord cru que, sous le nom d'*antitoxine*, les sérums organiques, administrés dans un but thérapeutique, contenaient une substance capable de neutraliser chimiquement la toxine contenue dans le *milieu circulant* du malade. Devant l'activité prodigieuse des sérums et la quantité infiniment faible des substances qu'ils contiennent, il paraît plus logique d'accepter l'interprétation catalytique, et la destruction des toxines du malade sous cette influence.

La plupart des réactions organiques sont des oxydations ou, au contraire, des réductions : aussi a-t-on d'abord dénommé les catalases, *oxydases* ou *réductases*, suivant le mode d'action, mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que ces corps pouvaient jouer alternativement les deux rôles. Aussi est-il préférable d'avoir la notion générale de l'action catalytique, sans attacher encore trop d'importance au sens de cette action.

De très jolis travaux, effectués par le Japonais Kitasato, par Bourquelot, de l'Ecole de pharmacie, par Bertrand et par Trillat, de l'Institut Pasteur, ont successivement démontré que toutes les réactions des êtres vivants s'effectuaient sous l'influence des catalases (oxydases), que ces corps renferment tous des traces de métal et particulièrement du manganèse, qu'aucun ferment connu n'existe sans métal, que la combinaison des substances organiques et métalliques, effectuée dans certaines conditions, permet d'obtenir des catalases artificielles et enfin que, dans ces corps, le métal existe à l'état spécial connu sous le nom de *colloïdal*.

En même temps que ces faits étaient mis à jour, le physicien allemand Bredig publiait ses beaux travaux sur l'action des solutions métalliques colloïdales et montrait que les métaux inoxydables dans l'eau, sous l'influence de l'arc électrique, or, platine, palladium, argent, pouvaient se dissoudre en quantités infimes sans doute, mais encore capables de colorer fortement le liquide, et que ces solutions représentaient des agents catalyseurs extrêmement puissants.

Le mérite de l'œuvre d'Albert Robin consiste surtout dans le fait d'avoir coordonné tout ce vaste ensemble de connaissances, malgré leur apparence disparate.

Nous ne saurions que contresigner un jugement fait avec tant de science et tant d'autorité.

Six leçons cliniques sur les maladies du cœur, par Henri HUCHARD, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Necker. 1 vol. petit in-8° de 200 pages; J.-B. Baillière, éditeur.

Livre d'un praticien pour des praticiens.

Grâce au Dr HUCHARD, le pathologiste, le clinicien ne s'hypnotisera plus désormais sur l'auscultation des bruits et des souffles, ne s'attardera pas à faire des finesses de diagnostic ; il surveillera surtout la tension artérielle, et toute sa stratégie consistera à élever ou à abaisser cette tension, selon que le sujet sera hypo ou hypertensif.

Voilà bien l'œuvre personnelle, l'œuvre magistrale, le progrès indéniable accompli par le médecin de Necker, à qui l'on doit d'avoir montré combien était vaine la distinction que d'aucuns ont faite entre les vraies et les fausses cardiopathies, comme s'il y avait de fausses maladies !

Ce sont des faux diagnostics et non de fausses affections ; et c'est à garder les médecins des erreurs qu'ils sont exposés à commettre journellement, qu'ont toujours tendu les efforts de celui qui, à l'heure actuelle, est considéré, plus peut-être à l'étranger qu'en France, comme le véritable professeur de « cardiothérapie », si l'on nous permet ce néologisme.

Mais a-t-on jamais, sous le beau ciel de la Gaule, été prophète dans son pays ? Il ne faut rien exagérer : en France même, on finit toujours par reconnaître le mérite et la valeur, et ceux qui ont conquis la notoriété de haute lutte n'en sont que plus estimables.

La lutte, mais elle trempe un homme, elle le grandit, elle l'anoblit, ce n'est pas le maître HUCHARD qui nous démentira ; n'en est-il pas le plus vivant, le plus agissant témoignage ?

Curiosités médico-artistiques, par le Dr L. NASS. Librairie Mondiale, Paris.

Le Dr L. NASS a continué, au *Correspondant médical*, la tradition inaugurée par notre confrère Félix Regnault ; il a consacré à ce journal son caractère de périodique illustré qui le distingue entre tous. C'est un genre, et il est bon, en présence de l'afflux toujours croissant des périodiques médicaux, d'avoir sa note et de la conserver. Les *Curiosités médico-artistiques*, comme a soin de nous en prévenir l'auteur dans sa préface, n'est point un essai de critique, « mais simplement le fruit de quelques promenades à travers les musées de France et d'Europe ». C'est, en effet, une sorte de stéréoscope, de diorama. Mais on éprouve à parcourir l'ouvrage un plaisir, tempéré d'un regret, celui de sa brièveté. Et cependant que de documents accumulés ! La méthode qui a présidé à leur sélection n'est évidemment pas exempte de critiques ; on aimerait moins de hâte dans la mise en œuvre ; mais tel qu'il se présente, ce livre est, en somme, d'une lecture facile, le texte n'empêchant pas, par son abondance, de s'attarder à la vue des gravures. Et c'est une qualité que de savoir ne pas céder à la tentation de gloser et de paraphraser, pour le vain plaisir de la palabre. A. C.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 4 15 Février 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires

Les médecins à l'Académie française.

S'il est entendu que l'Académie est un salon de bonne compagnie, où tout ce que la France compte d'éminent doit trouver place, pourquoi n'y verrait on pas des médecins ? Aussi bien la candidature de notre distingué confrère le Dr Cazalis (Jean LAHOR) vient à point, pour remettre la question sur le tapis de l'actualité.

Depuis plus de trois siècles qu'existe l'Académie située à l'un des bouts du pont des Arts, il n'y a eu, en réalité, que sept médecins qui aient occupé des fauteuils sous la coupole.

Le premier en date est Marin CUREAU DE LA CHAMBRE, né à Saint-Jean d'Assé, au domaine de la Chambre, près le Mans, en 1596 (1).

Cureau de La Chambre fut imposé par Séguier à l'Académie, dont le chancelier était le protecteur officiel (2).

Une physionomie point banale du tout que celle du médecin ordinaire de Louis XIV, et conseiller du roi en ses Conseils. Le cardinal Richelieu, qui se connaissait en hommes, l'avait en particulière estime.

Lorsque Colbert demanda à Chapelain une liste des gens de lettres les plus distingués, pour leur accorder des gratifications, Chapelain désigna, entre autres, La Chambre, en ajoutant cette note au dossier du médecin : « C'est un excellent philosophe et dont les écrits (3) sont purs dans le langage, justes dans le dessein, soutenus dans les ornements, et subtils dans les raisonnements. Son application est dans les matières physiques et morales, en tant que celles-ci regardent la nature. Je ne le tiens pas pour fort dans la politique, et je doute qu'il fût propre à écrire l'histoire, quoiqu'il soit fort judicieux. »

Son discours de réception, qu'il prononça le 2 décembre 1635 (4), fut

(1) V. *Marin et Pierre Cureau de la Chambre*, par René KERVILER (Le Mans, 1877), p. 5.

(2) Cf. le livre de R. Kerviler, sur *Le Chancelier Séguier*, 2e édition, pp. 441 et suiv.

(3) Ses œuvres imprimées sont : les *Nouvelles pensées sur les causes de la lumière ; Du débordement du Nil* et de *l'Amour d'inclination ; Les nouvelles conjectures sur la digestion ;* deux volumes des *Caractères des passions ; Traité de la connaissance des animaux ; Nouvelles observations et conjectures sur l'iris ; Traité de la beauté humaine ; Du naturel et des mœurs des peuples ; l'Art de connaître les hommes* ; la traduction des 8 livres de *Physique d'Aristote*, dont il n'y a eu d'imprimé que le premier ; *Commentaire sur les Aphorismes d'Hippocrate.*

(4) M. R. BONNET, dans son précieux répertoire, récemment paru et intitulé : *Isographie de l'Académie française* (N. Charavay, éditeur), dit que Cureau de La Chambre fut

néanmoins remarqué. Il y tentait de prouver que « les Français sont les plus capables de tous les peuples de la perfection de l'éloquence (1). »

Il devait avoir quelques qualités de diction, s'il faut en juger par les missions de confiance dont il fut investi, à diverses reprises, par ses collègues. Ce fut lui qui prononça l'éloge funèbre de Richelieu, au nom de la Compagnie ; et quand la reine Christine, charmée de l'accueil que lui avait fait l'Académie en 1656, revint, deux ans plus tard, la visiter de nouveau, Cureau de La Chambre fut chargé de lui souhaiter la bienvenue.

Le secrétaire perpétuel de l'époque, Valentin Conrart, nous a conservé le récit, en termes piquants, de cette mémorable séance : « Sur les 3 heures après midi, Sa Majesté arriva chez Mgr le chancelier qui la fut recevoir à son carrosse avec tous les académiciens en corps. »

La reine de Suède se mit dans une chaise à bras, au bout d'une table longue, « couverte d'un tapis de velours vert à franges d'or. » Mgr le Chancelier était à sa gauche, M. le Directeur lui faisait vis-à-vis de l'autre côté de la table, « mais un peu plus bas et plus éloigné de la table, debout, et tous les académiciens aussi ».

Il lui fit un compliment, « qui ne contenait qu'une excuse de ce que l'Académie, se trouvant surprise de l'honneur qu'elle lui faisait, sans avoir eu avis que le matin, ne s'était pas préparée à lui témoigner sa joie et sa reconnaissance d'une si glorieuse faveur... » Se trouvant chargé de prendre la parole au nom de la Compagnie, « il était obligé de dire à Sa Majesté que l'Académie n'avait jamais reçu de plus grand honneur que celui qu'il lui plaisait de lui faire. » M. le Directeur était bon courtisan.

En suite de cela, ajoute le bon Conrart, « M. le Directeur lui dit que si on avait pu prévoir la visite de Sa Majesté, on aurait préparé quelque lecture, pour la divertir agréablement » ; alors, ô aimable surprise, notre excellent Cureau de La Chambre propose, devinez quoi ? de lire à la reine un fragment de ses œuvres !

« Comme il avait fait depuis peu un *Traité de la Douleur*, qui doit entrer dans le troisième volume des *Caractères des Passions*, qu'il était prêt de donner au public, si Sa Majesté lui commandait de lui en lire quelque chose, *il croyait que ce serait un sujet assez propre pour faire connaître la douleur de la Compagnie* de ne pouvoir pas mieux s'acquitter de ce qui était dû à une si grande reine, et de ce qu'elle devait être sitôt privée de sa vue, par le prompt départ de Sa Majesté... »

Cette lecture achevée, d'autres membres, plus récréatifs, récitèrent qui des madrigaux, qui des sonnets de leur composition ; M. Pellisson lut « une petite ode d'amour », et la reine se retira enchantée.

« agrégé aux membres fondateurs de l'Académie française à la fin de décembre 1634 » ; comme il est d'ordinaire très exactement renseigné, il pourrait bien avoir raison contre nous ; d'autant que le nom de La Chambre figure, pour la première fois, sur les registres de l'Académie le 2 janvier 1635. (V. Pellisson, *Histoire de l'Académie*, édition Livet.)

(1) Voici l'appréciation que porte sur lui l'auteur d'un article consacré au sujet que nous avions traité sept ans auparavant (Cf. *France médicale*, 1892) : « Philosophe ingénieux, élégant écrivain, érudit consommé, grand discoureur et grand observateur, parfait homme du monde et courtisan accompli, on eût pu dire de lui, ce qu'on a dit de Guéneau de Mussy, qu'il « gentilhommait la médecine », c'est-à-dire, en termes plus précis, qu'il possédait au plus haut degré cette culture générale de l'esprit et cette pratique des belles-lettres que l'on considérait alors, bien plus que les connaissances spéciales, comme la justification obligée d'une renommée scientifique. » (*Le Correspondant*, juillet-septembre 1899, p. 79.)

Bien que le rôle de Cureau de La Chambre ait été, dans la circonstance, quelque peu bouffon, ses talents n'en étaient pas moins appréciés de ses contemporains.

« Il avait naturellement beaucoup d'élégance, dit Pellisson. Il était savant en toutes sortes de littérature, et ses qualités étaient soutenues par un grand fond d'honneur et de probité. Il était, pour tous les hommes de lettres, un ami qui ne leur manquait jamais au besoin. Louis XIV l'honora d'une façon particulière et lui en donna de bonnes preuves (1). »

Le roi avait la plus grande foi dans les diagnostics physiognomoniques de son médecin : car, hâtons-nous de le dire, Cureau de La Chambre avait devancé Gall. Il se faisait fort de deviner le caractère des hommes sur la physionomie. Il avait une foi absolue dans cette science, dont il pouvait presque se considérer comme le créateur.

« Si je meurs avant Sa Majesté, écrivait Cureau de La Chambre à Louis XIV, elle court grand risque de faire de mauvais choix. » Il précéda dans la tombe son souverain, et il ne paraît pas que sa prophétie se soit vérifiée.

Quand mourut Cureau de La Chambre (2), on parla de son fils pour lui succéder. Ce n'était pas un médecin, mais il avait failli l'être : frappé de surdité dès sa jeunesse, il s'était tourné vers l'état ecclésiastique.

Il avait été aussi question de Charles Perrault, l'auteur des *Contes*, le frère du médecin Claude Perrault. Mais Colbert avait promis à l'abbé de La Chambre sa nomination, et Perrault dut attendre.

Malgré la pression exercée par le ministre, l'abbé de La Chambre ne fut nommé qu'après la mort de Racan, et ce fut Régnier-Desmarais qui succéda à son pére. Quant à Perrault, il fut élu l'année suivante (1671).

***

Après Cureau de La Chambre, l'ordre chronologique appelle le nom de Hippolyte Jules PILET DE LA MESNARDIÈRE, dont notre collaborateur

---

(1) Nommé conseiller et médecin ordinaire du roi en 1650, puis démonstrateur au Jardin des Plantes, il fut anobli le 5 octobre 1640, et entra à l'Académie des sciences en 1666.

(2) JAL, dans son *Dictionnaire de biographie critique*, indique comme date de son décès le 29 décembre ; mais, observe M. Raoul Bonnet, il doit y avoir une erreur, dans la transcription par Jal de l'acte d'inhumation, car Gui Patin parle de la mort de notre personnage dans une lettre écrite le 13 décembre 1669. En tout cas, le sujet a été matière à controverse : ainsi B. HAURÉAU, dans sa notice sur Marin Cureau de La Chambre (*Nouvelle Biographie générale*, t. XXVIII, col. 501), le fait mourir à Paris en 1675. L'anachronisme de Hauréau se retrouve dans le *Dictionnaire historique de la France* (au mot CHAMBRE) où l'on a mis *Maran* pour *Martin* et 29 novembre pour 29 décembre.

D'après un rédacteur de l'*Intermédiaire* (10 juillet 1896, fol. 29), l'auteur des *Charactères des Passions* serait mort « le 29 décembre 1669, comme l'atteste formellement son fils, l'abbé de La Chambre, curé de Saint-Barthélemy de Paris, dans un article fourni au *Moreri*, et qui a été reproduit dans l'*Histoire de l'Académie française*, par PELLISSON et d'OLIVET (édition Livet, 1858, t. 1, p. 264.) Mais, voici qui tranche la question; c'est un extrait des *Registres de la marguillerie de la paroisse de Saint-Eustache :*

« Du samedi 30 novembre 1669. Convoi du chœur de 42 (prêtres), le service général le lendemain, assistance de Monsieur le Curé, dix prestres porteurs, plomb pour deffunt messire MARIN CUREAU DE LA CHAMBRE, conseiller du roy en ses Conseils d'Estat, médecin ordinaire de Sa Majesté, de Monsieur le chancelier et de la grande chancellerie de France, demeurant rue de Grenelle, a été inhumé dans notre église. » En marge : « Messieurs Paysant et Leroux ont veillé un jour... Reçu 232 livres 12 sols », pour les frais desdits convoi, service et inhumation. » *Intermédiaire*, 10 décembre 1869, col. 703.

le professeur Alf. Rouxeau, de Nantes, nous a déjà entretenus (1), et sur lequel il nous a fourni de précieuses notes biographiques (2), qui nous dispenseront d'y insister davantage. Notons seulement que le livre où La Mesnardière combat son collègue Duncan, qui traitait de folies les convulsions des religieuses de Loudun, est intitulé : *La Démonomanie de Lodvn. Qvi montre la véritable possession des religieuses vrsvlines, et avtres sécvlières. Avec la liste des religievses et sécvlières possédées, obsédées et maléficiées, le nom de leurs Démons, le lieu de leur résidence, et signe de leur sortie... A la Flèche, chez George Griveav, imprimeur du Roy. M.DC.XXXIV*, in-12, de 64 pages. La Mesnardière devint, à cause de cet ouvrage, médecin ordinaire du cardinal de Richelieu (3); mais il abandonna bientôt sa profession, se livra à la poésie (4) et fut reçu à l'Académie française en 1655 (5).



Il faut arriver à l'année 1788, pour retrouver un disciple d'Esculape sous la coupole. Vicq-d'Azyr, fils de médecin et médecin lui-même, fut élu, en remplacement de Buffon, le 12 juin de l'an précité. Il n'était âgé que de 40 ans, étant né le 23 avril 1748 ; le 28, selon d'autres.

Nous rappellerons seulement que Vicq-d'Azyr fut membre de l'Académie des sciences, un des fondateurs et secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine ; premier médecin de la reine (1789), puis premier médecin du roi.

Quand Vicq-d'Azyr fut appelé à occuper le fauteuil de Buffon, nul ne songea à s'étonner : on savait d'avance que l'auteur de l'*Histoire naturelle* serait loué comme il convenait. Vicq-d'Azyr n'avait pas prononcé moins de cinquante éloges à la Société de médecine.

Il est de ces éloges pour lesquels il étudiait, des mois entiers, une science ou un art qui ne lui étaient point familiers. C'est ainsi que, dans l'*Eloge de Watelet*, il avait pu éclairer d'un jour nouveau et sous des aspects délicats la métaphysique des beaux-arts.

Dans l'*Eloge du comte de Vergennes*, il pénétrait en homme d'Etat les secrets les plus compliqués de la politique. L'*Eloge de Franklin* était remarquable par la multiple variété de connaissances qu'il attestait.

Son *Eloge de Buffon* est une page digne de figurer dans les anthologies.

Les paroles que lui adressa Saint-Lambert, lors de sa réception à l'Académie française, reflètent, d'une façon intéressante pour nous, le rôle qu'on lui prêtait à cette époque dans l'évolution de la médecine, et nous ne saurions mieux faire que d'en transcrire quelques phrases :

« Vous avez fait faire des progrès à une science qui, dans tous les pays et à tous les âges, a rencontré plus d'obstacles que d'encouragements... On ne peut oublier la part que vous avez prise à la fondation de la Société de médecine, qui... a appris à démasquer l'empirisme le plus artificieux... et a si grandement perfectionné cette science, à qui la

(1) Cf. *Chronique médicale*, 1er janvier 1907, pp. 23 et suiv.

(2) Dans le commentaire de Brossette et Saint-Marc, La Ménardière est l'objet d'un long article biographique et littéraire signé *Saint-Marc* (Cf. *Intermédiaire*, 10 janvier 1879, col. 21.)

(3) *Revue des documents historiques*, 4e année, p. 92.

(4) Sur *La Poétique* de La M., cf. *Intermédiaire des chercheurs*, XI, 6, 144, 209.

(5) D'après l'*Isographie de l'Académie française*, on ignore les dates d'élection et de réception de La Ménardière ; son prédécesseur étant mort le 7 septembre 1655, l'élection ne put se faire qu'un mois après au plus tôt (*op. cit.*, p. 159, note 5.)

pusillanimité infinie demande trop, à qui l'ignorance robuste refuse tout, et qui a fait des progrès comme toutes les autres sciences; elle ne nous promet plus des mirclaes ; elle a augmenté le nombre de ses secours ; elle sait mieux qu'elle ne le savait autrefois se défier d'elle-même et, quand il le faut, nous livrer à la nature. »

Vicq-d'Azyr mourut à Paris le 20 juin 1794 ; il nous faudra arriver à l'année 1803 pour retrouver un autre médecin dans l'enceinte académique.

Ce médecin était CABANIS.

*
* *

L'Académie française avait disparu, en même temps que les autres académies, dans la tourmente révolutionnaire : elle réapparaissait le 5 mars 1803, sous le nom de *Palais national de la science et de la littérature*. Elle avait perdu son autonomie, pour devenir une des classes de l'Institut.

Le choix de Cabanis par Bonaparte était un choix surtout politique. C'était une dette de gratitude que payait le dictateur de Brumaire à l'homme qui, par son à-propos, avait réussi à calmer les agitations et les appréhensions du groupe jacobin, dans la fameuse séance où s'était déroulé le coup d'Etat qui porta Bonaparte au pouvoir souverain.

« Mais enfin, citoyens représentants, s'était écrié CABANIS, le 18 brumaire 1799, parmi les querelles et les invectives, pourquoi vous méfiez-vous de Bonaparte ? De tous les militaires dont vous êtes menacés de subir le joug, n'est-il pas le plus civil (1) ? »

Et Cabanis fut en raison de ce geste, désigné pour faire partie de la commission chargée d'élaborer un nouveau projet de Constitution.

Cabanis n'était pas, tant s'en faut, une personnalité médiocre. A 15 ans, il avait déjà lu la plupart des philosophes anciens et des Pères de l'Eglise, sans compter les œuvres de Voltaire et de Rousseau. Le livre de Locke sur l'*Entendement humain* était son livre de chevet ; il eut une influence décisive sur sa destinée.

C'est certainement à cette inspiration que nous devons ces ouvrages de philosophie médicale qui portent le nom de *Révolutions de la médecine, du Degré de certitude de la médecine, des Rapports du physique et du moral*. Cabanis avait lu les six mémoires qui composent ce dernier ouvrage, dans la section de l'Institut où il siégeait, la classe des sciences morales et politiques.

Cabanis était un des familiers de la société d'Auteuil. Il fréquentait assidûment chez la veuve d'Helvétius, qui tenait un véritable salon de philosophes. C'est là qu'il se rencontrait avec le baron d'Holbach, Diderot, Condillac, Franklin, Jefferson.

A Mme Helvétius (2) il adressait, en février 1788, ces jolis vers, à tournure madrigalesque, que nous avons eu l'heureuse fortune de retrouver :

---

(1) Cf. *Chronique médicale*, 1er juillet 1900, p. 388, n. 1.

(2) C'est à Mme Helvétius, dont il ne voulut jamais se séparer (on lui avait offert pendant la Révolution le poste de ministre de France près les Etats-Unis) qu'il dédia son choix de traductions allemandes, recueil assez disparate, qui comprenait des traductions de Meissner, de la *Stella* de Gœthe, de la célèbre élégie anglaise de Gray, le *Cimetière de campagne*, et de l'idylle grecque de Bion, la *Mort d'Adonis*.

A MADAME HELVÉTIUS (1).

Qui, à cinquante ans, croyant de bonne foi
Ne point vieillir, se plaint
De ce que tous ses amis vieillissent de si bonne heure,

Par M. CABANIS le plus jeune de ses amis.

Si le temps qui roule sans cesse
Amenait pour vous la vieillesse,
Je n'oserais vous en parler ;
Mais les ans ont beau s'écouler,
Votre gaîté, légère et vive.
Votre bonté, toujours naïve,
Ce teint qui garde ses couleurs,
L'amour du soleil et des fleurs,
Enfin cette âme neuve et pure,
Tout dit que vous fixez le temps,
Et vous paraîtrez à cent ans
Sortir des mains de la Nature.
Ce destin, qui vous est promis,
Sans doute a bien quelque avantage,
Mais vous y perdrez vos amis,
Car vieillir est notre partage,
Et bientôt, je vous le prédis,
Nous ne serons plus de votre âge.

Cabanis avait été poète de bonne heure. L'Académie française ayant proposé pour sujet de prix un fragment de traduction d'Homère, Cabanis, encore tout jeune, avait entrepris la traduction de l'*Iliade* tout entière. Les deux morceaux qu'il envoya à l'Académie ne furent pas même remarqués. Pour le consoler de cette défaite, son ami Roucher, le poète des *Mois*, celui qui devint plus tard le compagnon de captivité de Chénier à Saint-Lazare, lui proposa de l'insérer dans les notes de son ouvrage, qui allait paraître. Les curieux pourront retrouver là les essais poétiques de Cabanis.

Lors du voyage de Voltaire à Paris, Cabanis avait obtenu de lui être présenté. Turgot s'était chargé de cet office. « Je lui lus, raconte Cabanis, des morceaux de ma traduction d'Homère. Le vieillard, quoique fatigué et déjà malade, parut les entendre avec intérêt. Il les loua beaucoup, mais on ne doit pas se dissimuler que ce fut presque toujours aux dépens de l'original. » Cabanis paraît en avoir conçu quelque dépit.

Il fit ses adieux à la poésie par son *Serment d'un médecin* (1783), imitation libre du serment d'Hippocrate.

Il renonçait désormais aux belles-lettres, pour ne s'occuper que de médecine (2) ; et il prend soin de nous aviser (3) que « son renoncement était si complet et si franc, qu'il passa plusieurs années sans se permettre la lecture d'une page d'Homère, de Virgile ou de Racine (4).

Au temps où les classiques étaient en plus grande faveur, les médecins,

(1) *Correspondance de Grimm et Diderot*, édit. Tourneux, XV, 218.
(2) Ce fut lui qui donna ses soins à Mirabeau ; il a écrit le journal de la dernière maladie du tribun.
(3) Dans la notice autobiographique qu'il a laissée.
(4) V. pour plus amples détails, l'éloge de Cabanis par MIGNET, et la notice de PEISSE, en tête de son édition des Œuvres de Cabanis.

versés dans les langues anciennes, ne constituaient pas une exception. Le nombre était grand de ceux qui pouvaient, à l'exemple de Cabanis, lire dans le texte les auteurs de l'antiquité grecque ou latine. Ce fond d'éducation ne contribuait pas peu à former le style, et à lui donner de la correction et de la variété. Les Haller, les Bordeu, les Vicq-d'Azyr, possédaient les langues mortes autant que leur propre langue.

*
* *

L'élection de Flourens devait renouer la chaîne médicale interrompue depuis la mort de Cabanis.

On a prétendu, à tort, que la Faculté n'avait pas le droit de revendiquer Flourens pour un des siens, « car, a-t-on écrit (1), elle ne le connut et ne le garda que pendant la durée de sa courte et studieuse scolarité. A peine reçu docteur, il ne voulut demander à son titre que le privilège de poursuivre plus avant, dans une branche déterminée des sciences afférentes à l'art de guérir, les recherches que lui avait suggérées l'état rudimentaire de leur enseignement. Non seulement ce ne fut jamais un praticien attitré, mais il convient de le reconnaître pour un transfuge immédiat de la corporation, à laquelle ne le rattachèrent bientôt plus que les souvenirs ineffaçables de sa vie d'étudiant. »

Ceci ne nous semble pas tout à fait exact : Flourens avait été reçu docteur-médecin en 1813, à Montpellier. Il serait aisé, du reste, à un de nos correspondants de rechercher, dans les registres de cette Faculté, la preuve d'un fait que tels de ses biographes ont donné pour certain.

Flourens « prit séance » à l'Académie le 20 février 1840 (2), en remplacement de Michaud, l'historien des *Croisades*.

« Nous ne trouvons éloquent, a dit quelque part Flourens, que ce qui l'est par le style. La grande influence s'est déplacée. L'art d'écrire est aujourd'hui ce que fut l'éloquence parlée dans les temps antiques ; toutes les forces de l'esprit humain se résument dans ce grand art, et comme il appartenait à Buffon de le proclamer, la puissance des temps modernes est le style. »

Il suffit de lire les *Eloges* de Flourens pour se convaincre qu'il s'est toujours pénétré de la pensée qu'il paraphrasait en termes si éloquents. Ses *Eloges* l'avaient, du reste, désigné, comme le lui disait M. Mignet, le jour de sa réception, à l'attention de l'Académie française.

« Ce genre de littérature, poursuivait M. Mignet, que vous avez regardé, non sans raison, comme une des richesses propres à la France, et qui devait naître dans le pays où la bienveillance des sentiments et la politesse des habitudes commandent de juger en louant, a donné des modèles exquis. Vous les avez étudiés sans les imiter, et continués avec succès.

« Après l'esprit de Fontenelle, la finesse judicieuse de d'Alembert, la hardiesse philosophique de Condorcet, la savante et gracieuse abondance de Cuvier, vous avez su vous distinguer encore en vous montrant exact dans vos vues, simple dans vos formes, ferme dans

---

(1) *Correspondant*, loc. cit., p. 376.
(2) Cf. *Chronique méd.*, 1er avril 1898, p. 223.

vos jugements, précis dans votre langage, plus sobre de traits qui plaisent que de vérités qui instruisent, en n'admettant que les idées sorties du fond même de vos sujets, en rapprochant avec habileté les méthodes des découvertes et en ne séparant jamais l'histoire des savants de la marche de la science. »

*
* *

Après Flourens, nous ne ferons que mentionner Claude BERNARD, dont nous avons conté ici même (1) la carrière académique.

Nous avons interrompu l'ordre chronologique pour ne pas séparer Claude Bernard et Flourens, qui ont entre eux tant de points de contact, mais nous n'aurions garde d'oublier dans notre énumération le nom du plus savant « bénédictin laïque du siècle », de l'homme qui résumait en lui plusieurs encyclopédies, du prodigieux penseur Emile LITTRÉ.

Littré, sans être jamais arrivé au doctorat, était médecin (2). Il avait été interne des hôpitaux et, plus tard, membre de l'Académie de médecine, où il ne venait guère que les jours d'élection. Ce jour-là, c'était une fête, rue des Saints-Pères, où les personnages les plus considérables venaient écouter dévotieusement les moindres paroles que murmuraient les lèvres de ce Saint-Jean-Bouche-d'Or. Littré avait une voix angélique, nous a conté un de ceux qui ont eu la rare faveur de l'approcher. Cela formait un contraste piquant avec cette figure grimaçante, ce masque simiesque, qui faisaient la joie des caricaturistes.

Mais il n'était pas orateur: on s'en aperçut bien le jour où, suivant l'usage, il dut prendre la parole, engoncé dans l'habit aux palmes vertes, et l'épée à poignée de nacre lui battant les flancs. Mais aussi quel ravissement à la lecture ! Littré n'avait voulu entrer à l'Académie que « comme le vieux planteur d'arbres de La Fontaine » (3), une fois son œuvre terminée.

Il appartenait à l'Académie des inscriptions depuis longtemps déjà. Des travaux d'érudition l'y avaient porté de bonne heure. Pour l'Académie française, il avait eu à vaincre bien des préventions. Ses doctrines philosophiques avaient été un obstacle presque invincible à sa nomination. On n'a pas oublié que le fougueux évêque d'Orléans, M. Dupanloup, donna sa démission, quand Littré fut reçu, et qu'il ne la reprit que sur les instances de M. Guizot, dont l'heureuse intervention fit cesser ce scandale.

On peut dire que Littré avait touché à toutes les branches des connaissances humaines. Il avait le droit de reprendre à son compte le mot de Térence : *Nil humani a me alienum puto.*

La médecine théorique, la physiologie, les belles-lettres, rien ne lui était étranger. Littré était un cerveau encyclopédique.

Il était aussi poète à ses heures. Sa traduction du premier chant de *l'Iliade* et de *l'Enfer*, du Dante, pour ne citer que ses poésies écrites dans la langue du moyen âge, l'attestent suffisamment.

---

(1) V. *Chron. méd.*, 1er avril 1898, *loc. cit.*
(2) Cf. *Chronique médicale*, 1er janvier 1895.
(3) V. son Discours de réception

Mais il avait surtout consacré ses veilles à élever ce monument qui survivra, à travers les siècles, comme le témoignage du patient labeur d'un philologue doublé d'un philosophe : le *Dictionnaire de la langue française*.

« Vous êtes un des grands serviteurs de notre langue, lui disait en le recevant M. de Champagny... Vous êtes le scoliaste de l'Académie, comme Aristarque a été le scoliaste d'Homère. »

Le dictionnaire de Littré n'est-il pas, en effet, le commentaire obligé du dictionnaire de l'Académie ?

*
* *

Nous avons, jusqu'à présent, rappelé des noms que tout le monde cite, des noms qui ne sont pas encore sortis de la mémoire de leurs contemporains. Mais, à côté d'eux, que d'oubliés (1) dans cette galerie des médecins académiciens, ou qui ont aspiré à le devenir !

Des médecins candidats à l'Académie française, il y en a eu de tout temps, mais jamais on n'en vit autant qu'en l'année 1826 briguer le fauteuil. Ce fut un véritable steeple-chase : un linguiste, Quatremère ; un économiste, Say ; deux abbés (Guillon et Guyon) et trois médecins, Alibert, Dupuytren et Pariset, se disputaient la place vacante.

On fit courir même, à cette occasion, ces petits vers, qui ne manquaient ni de verve satirique ni d'à-propos :

Trois docteurs de la Faculté
Se présentent, dit-on, à notre Académie.
— Elle est donc bien malade ? — On craint tout pour sa vie.
Deux ministres de Dieu, déjà, par charité,
A son guichet frappent de compagnie.
— L'Académie est à l'extrémité.

Il faut croire que l'Académie ne s'est jamais mieux portée que depuis la mort de Claude Bernard, puisque plus de vingt ans se sont écoulés avant qu'elle ait fait appel à un servant de notre art.

Serait-ce que cet aréopage d'immortels ait le parti pris d'exclure, à l'avenir, tout membre du corps médical ? A cela nous pourrions répondre qu'il y a eu déjà une bien plus longue interruption dans la filiation académique des confrères qui ont été favorisés de cet honneur exceptionnel : il nous suffira de rappeler que, de Cureau de La Chambre à Vicq-d'Azyr, pas moins de 63 années se sont écoulées, et qu'il a fallu ensuite attendre 65 ans l'avènement du successeur « professionnel » de Cabanis. « Tout espoir n'est donc pas perdu, dironsnous avec notre confrère L. Dumas (2), de voir surgir, parmi les notabilités qui maintiennent avec tant d'éclat le renom incomparable de la Faculté parisienne, l'élu prédestiné à ressaisir ce glorieux mais trop intermittent héritage.

A. C.

---

(1) Pasteur ne doit pas être compté au nombre des médecins membres de l'Académie française. Bien qu'il n'ait jamais fait d'études médicales régulières, il avait toutefois reçu le diplôme de docteur en médecine de l'Université de Bonn, qu'il s'empressa de renvoyer à nos vainqueurs, après le bombardement de Paris.

(2) *Le Correspondant*, loc. cit., p. 387.

Échos de la " Chronique "

Aristophane, annoté par Racine.

Un exemplaire des *Nuées*, avec annotations de la main même de Racine, tel est le joyau bibliographique qu'il nous a été donné de contempler, de palper, — toutes nos fibres bibliophiles en tressaillaient ! — chez le professeur Richet, qui en est l'heureux possesseur. Le maître physiologiste, en nous le montrant, nous dit avec un air visible de satisfaction : « J'attends M. Jules Lemaître ce matin même, pour le lui mettre sous les yeux. »

Voilà donc un régal réservé aux auditeurs du brillant conférencier, et l'on peut pressentir quel parti son habituelle virtuosité pourra tirer de cette découverte, qui fait honneur au goût du collectionneur émérite, doublé d'un fin lettré, qu'est M. le professeur Charles Richet.

Une épigramme posthume.

« Une épigramme, en France. a toujours chance de vivre », ainsi s'exprimait Sainte-Beuve, en reproduisant celle qui fut décochée à Racine après sa mort. Et comme M. Jules Lemaître remet Racine à la mode, l'anecdote deviendra, de ce fait même, d'actualité.

Quelqu'un, apprenant que Racine avait exprimé le vœu d'être enterré à Port-Royal, s'écria : « Il n'aurait jamais fait cela de son vivant ! »

« L'épigramme, ajoute et commente le malicieux critique (1), ne portait pas très juste contre Racine, qui, malgré sa timidité naturelle, n'avait pas craint, depuis des années, de se mettre en avant pour Port-Royal auprès des archevêques et en cour. Si ce mot avait pu s'appliquer avec une parfaite justesse à quelqu'un de notre connaissance, ç'aurait été à Mme de Sablé, qui avait ordonné par son testament qu'on l'enterrât dans un simple cimetière, celui de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Elle qui avait tant redouté le mauvais air, le contact du prochain inconnu, la contagion, elle faisait bon marché de tout cela après sa mort, et c'eût été véritablement le cas de dire, en apprenant la manière dont elle se faisait enterrer : « C'est ce qu'elle n'aurait jamais fait de son vivant. »

Ambroise Paré était-il huguenot ou catholique ?

Il était protestant, affirme le Dr Helme, dans la *Revue moderne de médecine*, sans apporter, du reste, dans la discussion d'arguments bien neufs.

Le chirurgien de Charles IX était, à n'en pas douter, catholique, réplique le Dr Henry Labonne.

Nous partageons l'opinion de Labonne, et ce n'est pas, hâtons-nous de le dire, pour lui être agréable plutôt qu'à son contradicteur, car pas plus Labonne que Helme ne semblent se douter — Helme cependant ne saurait l'ignorer — que nous avons traité tout au long la question et

(1) *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, t. VI (5e édition), p. 157.

que nous avons proposé une solution du problème dès 1894 (1). Nous l'avons repris plus tard, avec nombreux détails complémentaires, dans nos *Morts mystérieuses*, en 1901. N'insistons pas davantage, nous finirions par être taxé de *revendicomanie*.

Une fabrique de faux diamants, au XVII[e] siècle.

Le sieur Lemoine a eu des précurseurs déjà sous le grand Roi, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui ont quelque peu fréquenté chez les auteurs du temps. N'était-ce pas l'époque où l'on recherchait avec ardeur la pierre philosophale, et avec elle le secret du bonheur ?

Voici ce qu'écrivaient MM. de Villiers, dans leur *Journal d'un voyage à Paris* :

« Le 10 janvier 1657, nous fûmes voir le Temple, qui est une espèce de ville entourée de murailles... Il est renommé par ce merveilleux artisan, le sieur d'Arce (Georges d'Arc), qui a trouvé l'invention de contrefaire les diamants, émeraudes, topazes et rubis, dans laquelle il a si bien réussi, qu'en peu de temps il a gagné une si grande somme d'argent qu'il tient carrosse et fait bâtir deux corps de logis dans ledit enclos ; en l'un il demeure, et l'autre il le loue. »

Plus de cent ans après, vivait, sur le quai des Orfèvres, un joaillier et marchand de faux diamants, nommé Georges-Frédéric Stras, né vers 1700 à Strasbourg, et mort à Paris le 22 décembre 1773. On suppose que ce fut son père, ou l'un de ses parents, qui inventa le *stras*. Pour lui, il fit une belle fortune, en vendant de ces faux diamants aux femmes qui n'étaient pas assez riches pour en acheter de vrais.

Aujourd'hui d'Arce se nomme Lemoine, et Stras s'appelle Bluze. A part cela, rien n'est changé !

La fin d'un bibliomane.

Pour un bibliomane, il n'est pas de mort plus glorieuse que celle du fameux Van Hulthem, dont le moindre bouquiniste belge a conservé le souvenir : ce fut sur un tas de livres — son champ de bataille ou son champ d'honneur, comme on voudra — que devait succomber ce zélé amateur de riches éditions et de gravures de prix. Il tomba frappé d'apoplexie, mais la chaleur de sa chambre n'y était pour rien, car il ne souffrait en aucune saison que l'on fît du feu dans sa chambre : selon lui, cela eût pu ternir la reliure de ses précieux volumes. Durant les grands froids, il se faisait mettre sur les pieds un in-folio.

Pour un couvre-pieds, c'en était un peu ordinaire !

Noms de médecins et savants donnés à des rues.

La commission municipale chargée de baptiser les nouvelles rues est saisie d'une proposition tendant à donner les noms de Moissan et du D[r] Mauchamp à des voies qui ne sont pas encore désignées. Nous ne saurions qu'applaudir à un choix aussi heureux, à un hommage aussi mérité.

---

(1) *France médicale*, 24 juin 1896 (article signé : D[r] Quercy).

Informations de la « Chronique »

Quelques souvenirs sur Paganini.

Un des doyens du corps médical français, le Dr Sirus Pirondi, vient de succomber (le 11 janvier dernier), à la veille, pourrait-on dire, de fêter son centenaire (il était âgé de 97 ans).

C'était un type bien à part que notre original confrère : docteur en 1833, il se flattait d'avoir été l'élève de Lisfranc et de Delpech, l'émule et le rival de Dupuytren.

Il avait fréquenté chez Orfila, dont (selon l'expression même du directeur de l'École de Marseille, M. le Dr Queirel, qui a fait du vénéré maître un éloge des plus goûtés), une communauté de goûts l'avait rapproché, car ils étaient tous les deux passionnés de musique et excellents musiciens. Le jeune docteur y connut toutes les célébrités du moment, et put se mesurer avec les chanteurs les plus illustres : Lablache, Tamburini, Tamberlik, la Sontag, la Malibran.

Ce que n'a pas dit M. Queirel, et que nous savons d'autre part, c'est que Pirondi avait eu la bonne fortune d'approcher Paganini, le célèbre violoniste, sur la personne duquel il a fourni les plus curieux détails.

La lettre où il les a consignés (1) fut écrite il y a trois ans à peine, le 30 avril 1905 ; le Dr Pirondi avait alors 93 ans !

...Oui, par le fait de circonstances curieuses, j'ai pu, dans ma jeunesse, vivre pendant quelque temps, et à deux reprises, assez près de Paganini, pour pouvoir vous fournir de curieux détails sur sa personne. Malheureusement j'éprouve beaucoup de fatigue à écrire, et je n'ai sous ma main aucun secrétaire dont je sois sûr de l'orthographe. Je tâcherai cependant de vous en dire quelque chose.

Sa tête, son encolure, tenaient un peu d'Offenbach, — mais sans lunettes et plus maigre, les hanches saillantes, la gauche surtout, sur laquelle il appuyait le coude pour mieux fixer l'immobilité de son violon. Les doigts de la main gauche avaient près d'un centimètre de plus de longueur — huit millimètres — que ceux de la main droite, et par suite, sans doute, d'une disposition particulière des muscles de l'épaule droite, il ne portait son archet sur le violon qu'après lui avoir fait parcourir un bel et large arc de cercle avec le bras étendu (2).

En jouant, ses yeux brillaient comme deux gros diamants, mais tête et corps gardaient une immobilité complète, absolue.

Je ne l'ai vu jouer qu'une fois à son premier concert à l'ancien Grand-

(1) Cf. le *Mercure musical*, 15 janvier 1908.

(2) L'organisation physique de Paganini venait en aide à son génie, en lui offrant des ressources que nul autre que lui n'aurait pu employer. Ainsi ses clavicules étaient conformées de façon que son violon, sur lequel il appuyait alors avec force son menton, s'y tenait attaché, sans qu'il fût obligé de le soutenir avec sa main gauche, ce qui lui permettait de faire tout ce qu'il voulait, en lui donnant toutes les positions possibles. Cette main elle-même avait une élasticité, une forme vraiment unique, puisque, sans effort, il arrivait à imprimer à son pouce la courbe la plus arquée dans un sens contraire à l'articulation. Longtemps on a pensé que les doigts de Paganini étaient d'une longueur énorme, et, à cet égard, on s'est étrangement trompé. D'une dimension moyenne dans le repos, mais secs et très effilés, ils acquéraient dans l'action une extension que les savants anatomistes pourraient seuls expliquer. (*Mercure musical*, loc. cit.)

Opéra de Paris. Tout l'orchestre, composé de grands artistes dirigés par l'illustre Habeneck, fut tellement abasourdi, stupéfait, de ce qu'il entendait, que tous, et successivement, cessèrent pendant un moment de l'accompagner : silence de l'orchestre, et toutes leurs figures en l'air, en véritable admiration. Paganini baissa le regard sur eux, et pareil triomphe imprima sur ses lèvres un sourire inoubliable.

Il avait l'air, et il était en effet toujours souffrant, surtout quand il venait, selon son expression, de jouer plus sérieusement et plus préoccupé que de coutume. Quant à la qualité, à la vigueur, à la force, à l'endiablement des quatre cordes de son violon, rien au monde ne peut en donner une idée ; j'en éprouve encore le frisson, rien que d'y penser, comme j'en éprouve encore en me rappelant la voix du grand ténor Rubini.

Qui n'a entendu la prière de Moïse sur la 4e corde, jouée, chantée, modulée, distillée par Paganini, peut regretter d'être venu au monde trop tard. Qu'il eût un doigté spécial et un accord exceptionnel, cela est incontestable, mais cela ne peut expliquer la formidable puissance du son. Ses doigts avaient une force d'acier, et il possédait une dextérité, je dirais presque un art inconnu, pour faire volontairement ou sans le vouloir le miracle suivant : au milieu d'un concerto, une corde se casse ; vive émotion dans le public ; l'artiste ne s'arrête pas pour si peu, et la belle exécution marche jusqu'à la fin avec trois cordes, au grand étonnement et à l'enthousiasme général. Passant par Marseille, Paganini fut retenu par plusieurs de mes amis, amateurs hors ligne de musique de chambre; trios, quatuors, quintettes, charmèrent nos oreilles pendant plusieurs jours. Paganini était, pour ce genre de musique, aussi extraordinaire et aussi admirable que pour le reste.

Paganini était doué d'une susceptibilité excessive, système nerveux maladif, santé chancelante, toujours très souffrant lorsqu'il s'était livré à une trop sérieuse étude de violon.

La crainte de manquer des soins nécessaires à sa santé avait exagéré chez lui le goût de l'économie, à tel point qu'un mauvais esprit le surnomma M. Paganiente (paye rien).

On peut ne pas aimer ses compositions, mais c'était un grand artiste, se jouant des plus sérieuses difficultés, et grandissant démesurément ces grandes difficultés, d'après l'auditoire qu'il avait devant lui.

Deux anecdotes, peu connues peut-être, le prouvent. Au début de ses tournées artistiques, un compositeur connu à Florence et estimé pour sa belle musique de chambre le met au défi de jouer proprement un de ses concertos inédits, après trois jours d'études : Paganini lui offre de le jouer séance tenante, et pour comble de mystification à l'auteur, il emprunte un mauvais violon et un mauvais archet au voisin et soulève l'admiration des assistants. Si le pauvre vieux compositeur était en vie à l'heure actuelle, il courrait encore !...

Les frères Baër arrivent dans une ville d'Allemagne, pour y donner un concert. Etant couchés dans un des principaux hôtels, ils sont réveillés par les sons d'un violon, que ces deux grands artistes estiment ne pouvoir se trouver qu'entre les mains d'un Paganini. Ils se taisent, déplacent les meubles, se couchent par terre pour mieux entendre. Cela ne leur suffisant pas, ils se lèvent et, un bougeoir à la main, parcourent les corridors de l'hôtel et finissent par trouver la chambre où Paganini jouait et s'exerçait... dans son lit. Après de nombreux appels, Paganini finit par ouvrir la porte à ces deux grands artistes, qui sautèrent près du lit, suppliant Paganini de continuer ses exercices. Il continua, mais, au bout de deux heures, l'émotion fut si vive chez l'exécutant et les auditeurs, que tous les trois étaient presque évanouis ; nous tenons ce récit des frères Baër eux-mêmes...

Le Dr Pirondi maniait, on en peut juger, la plume aussi bien que jadis il avait manié le scalpel et le bistouri, — car il avait été, en son temps, un chirurgien d'une grande dextérité.

Le chirurgien du prince de Conty.

Dans la très attachante monographie (1) que viennent de publier MM. G. Capon et R. Yve-Plessis, et sur laquelle nous reviendrons, se détache une silhouette qui méritait d'être mise en relief : celle du chirurgien du prince de Conty.

Le métier de chirurgien de prince avait alors ses charmes, mais le rôle de ce serviteur à gages était néanmoins quelque peu singulier.

L'extrait que nous publions du volume, dont les auteurs nous ont communiqué les bonnes feuilles, et saurait manquer de piquer la curiosité de nos lecteurs.

« Georges-Maurice Guérin, chirurgien de la seconde compagnie des mousquetaires du roi, était à la fois l'ami, le médecin de confiance et le pourvoyeur du prince. Il avait lui-même une réputation amoureuse bien établie, ainsi qu'en témoigne ne couplet d'un « bouquet de fête », rimé en son honneur :

Pour convertir les infidèles,
Ton saint prêcha l'austérité ;
Mais tu touches le cœur des belles
A qui ton art rend la santé.
Comme apôtre, il eut de l'Eglise
Le brevet de la sainteté ;
En toi tout Paris canonise
Les talens de l'humanité (2).

Guérin fréquentait aussi volontiers les coulisses de l'Opéra que l'infirmerie des mousquetaires. Un soir de 1766, que Mlle Guimard, la danseuse, était renversée par une pièce de décor et se cassait le bras, Guérin, qui passait par là, remettait aussitôt en place le membre fracturé (3).

Le prince de Conty craignait fort certaine contagion. Toutes les filles qu'il convoquait au Temple n'avaient point une mère aussi scrupuleuse que cette bonne dame Cordier, dont l'agent Marais vante un beau trait de probité :

M. le prince de Conty a voulu avoir Mlle Cordier. Il a fait venir sa mère, qui lui a répondu qu'elle ne vouloit pas le tromper, que sa fille étoit malade. Le prince a été enchanté de ce procédé. Il lui a donné 100 louis et il fait traiter la fille. Il ne la laisse manquer de rien (4).

Guérin était donc un auxiliaire indispensable comme inspecteur sanitaire, et peut-être ce prétendu médecin de la Faculté de Montpellier qui joua à Mlle Fauconnier le tour pendable qu'on a lu plus haut, n'était-il autre que le chirurgien des mousquetaires.

Car, malgré ses cheveux blancs et son cordon noir de Saint-Michel, qu'il portait avec dignité, Guérin s'entremettait parfois de besognes bien moins honorables que l'exercice de son art. Il racolait pour le

(1) *Vie privée du prince de Conty, Louis-François de Bourbon* (1717-1776), par G. Capon et R. Yve-Plessis. Jean Schemit, libraire, 52, rue Laffitte, Paris, 1907.

(2) *Mercure de France*, 1762, p. 63.

(3) *Mémoires secrets*, t. II, p. 316.

(4) C. Piton, *Paris sous Louis XV*, t. I, p. 75.

compte de Son Altesse, qui lui savait gré d'être serviable et le défendait à l'occasion ouvertement.

Un petit fait montrera avec quelle violence le prince prenait parti pour les siens, dès qu'on s'avisait d'y toucher.

Guérin, au bal de l'Opéra, en mars 1771, eut une altercation avec le marquis de Langeac, colonel à la suite des grenadiers de France, dont il avait très indécemment fixé la maîtresse dans les yeux, songeant peut-être *in petto* aux plaisirs du Temple. Le colonel traita de haut le chirurgien, menaçant de le faire bâtonner par ses gens. Guérin, sans s'émouvoir, saisit le marquis au collet et le traîna chez le commissaire où, s'étant fait connaître comme attaché à la personne du prince de Conty, il fut relaxé aussitôt en dépit des cris de son adversaire, qui jetait feu et flamme. Avisé de l'incident, Conty adressait à M. de Langeac la lettre suivante dont il répandait en même temps des copies :

On dit, Monsieur, que vous voulez faire périr le sieur Guérin sous le bâton. Je vous prie de songer qu'il est mon chirurgien ; qu'il m'est fort attaché ; que j'en ai besoin, car j'ai beaucoup vu de filles ; que j'en vois encore, ce que Madame votre... vous affirmerait en cas de besoin. J'ai eu des bâtards, mais j'ai toujours eu soin qu'ils ne fussent pas insolents.

Je suis, Monsieur, avec la considération que vous méritez, votre serviteur, etc... (1).

Pour bien saisir les allusions cruelles de cette lettre outrageante, il faut se rappeler que la marquise de Langeac, mère du colonel, était depuis fort longtemps la maîtresse de M. de Saint-Florentin, duc de La Vrillière. D'abord mariée à un sieur Sabatin, qu'on avait fait disparaître par lettre de cachet, elle avait convolé avec le marquis de Langeac, gentilhomme besogneux, qui, pour quelques milliers de livres, avait reconnu, en épousant la mère, les bâtards nés de son commerce avec M. de Saint-Florentin. Par-dessus la tête du jeune Langeac, c'était le « petit saint », le ministre détesté, que la lettre de Conty frappait en plein visage (2).

La mâle aventure du prince, échaudé par le « petit J...-F... », montre que les diagnostics de Guérin n'étaient pas toujours infaillibles. Conty pourtant, la première colère passée, ne tenait pas rigueur à son vieux serviteur : Guérin, lorsqu'il mourut, en 1775, était toujours « premier chirurgien de Son Altesse sérénissime » (3).

Un drame lyrique du Dr Montoya.

Manoël, le beau drame lyrique de MM. G. Montoya et J. de Lambert, musique de M. Emile Nerini, va être prochainement représenté au théâtre des Arts de Rouen. Nos compliments au brillant chansonnier, pour ce nouvel avatar.

---

(1) *Mémoires secrets*, tome V, p. 266. Cf. *Galanteries d'une demoiselle du monde*, tome II, p. 380.

(2) On appelait le duc de La Vrillière *le petit saint*, parce qu'il était court et gros, et parce qu'il s'était appelé Phelipeaux, comte de Saint-Florentin.

(3) *Annonces, Affiches, Avis divers*, janvier 1775.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Entente cordiale médicale.

La première conférence de l'*Entente cordiale médicale*, dont l'initiative est duc à notre sympathique confrère, le Dr Klefstad-Sillonville (d'Aix-les-Bains), sera faite (en français), par Sir Dyce Duckworth, professeur de clinique médicalc à Bartholomew's Hospital, de Londres, le 18 février, à 5 heures du soir, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine. Sujet : *Les Diathèses ; le facteur personnel dans les maladies*.

Œuvre d'enseignement médical complémentaire.

Le voyage d'études médicales « E. M. I. 1908 » visitera, du 12 au 28 avril prochain, les institutions sanitaires de l'Italie : Turin, Milan, Padoue, Venise, Bologne, Florence, Rome, Naples, Pise, Gênes, San Remo. Nous ne dirons rien de l'organisation, confiée au professeur Pini, correspondant officiel de l'œuvre en Italie, si ce n'cst qu'il s'est assuré la collaboration des plus éminentes sommités médicales dc son pays : Baccelli, Bossi, Bozzolo, Cozzoline, de Giovanni, Mangiagalli, Marlimuni, Mya, Pinzani, Vitali, Zeri, etc.

Le programme complet du voyage d'études paraît dans le numéro de jauvier du journal : l'*E. M. I.*, hulletin de l'œuvre d'enseignement médical complémentaire, que l'on pourra se procurer, ainsi que tous renseignements désirables, au siège de l'Association, dont les bureaux sont ouverts les lundis, mardis, jeudis, vendredis, de 10 heures à midi, et les mercredis et samedis de 2 à 5 heures. S'y adresser ou écrire, avec timhre pour réponse, à l'administration de l'œuvre : 8, rue François-Millet, Paris (16e).

Conférences d'hygiène et de clinique infantiles.

Le Dr Variot commencera ses conférences d'hygiène et de clinique infantiles aux Enfants-Assistés, le lundi 17 février, à 10 h. 1/2, et les continuera chaque lundi à la même heure.

L'Année électrique (1908).

Dans la séance du 14 janvier 1908, M. le professeur Gréhant a présenté à ses collègues de l'Académie, la 8e *Année électrique, électrothérapique et radiographique*, du Dr Foveau de Courmelles.

Cette « revue annuelle des progrès électriques en 1907 » contient maints travaux personnels, entièrement nouveaux ou confirmant des recherches antérieures de l'auteur, sur l'électrolyse médicamenteuse, les étincelles de haute fréquence et la d'Arsonvalisation, la cbromothérapie, la photothérapie, la stérilisation ovarique par les rayons X et l'analgésie par le radium, etc.

Nouveaux journaux de médecine.

Cordiale bienvenue à notre nouveau confrère le *Journal des praticiens de l'Ouest*, dont le premier numéro a fait son apparition le 15 janvier 1908, et qui paraîtra désormais le 15 de chaque mois. (Dr Chapiet, secrétaire de la rédaction, 3, tenue Bouchaud, Nantes.)

VIEUX-NEUF

Une maison hantée au Ier siècle de notre ère.

Après les maisons hantées de Brighton, de Nice, de Périgueux, etc., celle de Cherbourg parvient encore à retenir l'attention publique ; et cependant, aussi loin qu'on remonte dans le passé, on trouve à constater des phénomènes analogues à ceux qui émeuvent le monde des spirites — et le monde tout court Nous n'en donnerons d'autre témoignage que cet extrait des *Lettres de Pline le Jeune*, dont nous devons la traduction à M. Gaston Durville :

« Il y avait à Athènes une vaste maison, mais elle était décriée et insalubre. Pendant le silence de la nuit, des bruits se faisaient enteudre, et, en écoutant avec plus d'attention, on entendait un cliquetis de chaînes, d'abord au loin, et qui se rapprochait peu à peu. Bientôt un spectre apparaissait : c'était un vieillard très maigre et d'une saleté repoussante ; sa barbe était longue ; ses cheveux, bérissés ; il portait des entraves aux pieds, des chaînes aux mains et les agitait. Aussi ceux qui habitaient cette maison passaient-ils sans dormir des nuits tristes et effrayantes ; or, de cette veille résultait la maladie ; puis, par suite de l'effroi croissant, la mort survenait. Même pendant le jour, malgré la disparition du spectre, le souvenir de son image ne s'en présentait pas moins aux regards, et la crainte était plus forte que ce qui l'engendrait. Aussi la maison était-elle abandonnée et condamnée à la solitude ; on la laissait au spectre seul, et pourtant on cherchait à la vendre, espérant que quelqu'un ignorant ce fléau viendrait l'acheter ou la louer.

« Le philosophe Athénodore vint à Athénes : il lut l'écriteau ; on lui fit connaître le prix, et, comme le bon marché éveillait ses soupçons, il s'informa et apprit tout Cela ne l'empêcha pas de louer la demeure, au contraire. Lorsque le soir arriva, il se fit dresser un lit dans la première partie de la maison (antichambre), demanda des tablettes pour écrire, un stylet et de la lumière. Après avoir envoyé tous les siens dans la partie la plus retirée, il tend son esprit, fixe ses yeux et prépare sa main pour écrire. De cette façon, son esprit occupé ne pouvait être le jeu d'une illusion ni être saisi d'une crainte vaine.

« Tout d'abord, rien ne vint troubler le silence de la nuit ; bientôt il entendit un bruissement de fer, un cliquetis de chaînes ; mais, sans lever les yeux, sans quitter son stylet, il affermit son courage ; le bruit augmente et approche ; déjà on l'entend comme si le spectre était sur le seuil ; maintenant comme s'il était dans la maison. Athénodore tourne la tête, voit et reconnaît le fantôme dont on lui avait parlé. Il se tenait debout et semblait l'appeler du doigt. Le philosophe lui fait signe d'attendre un instant, puis il se remet à écrire. La vision fait sonner ses chaînes au-dessus de la tête d'Athénodore qui écrivait ; celui-ci tourne la tête une seconde fois, et voit encore le même spectre qui lui fait signe. Il ne tarde pas davantage ; il prend la lumière et le suit. Le spectre marchait lentement, comme quelqu'un qui est chargé de chaînes. Arrivé dans la cour, il disparut tout à coup aux yeux du philosophe. Celui-ci plaça des herbes et des feuilles pour reconnaître l'endroit où l'ombre avait disparu. Le lendemain, il alla trouver les magistrats et les invita à démolir le mur. Ils y trouvèrent des os et des chaînes. Un corps dépouillé et consumé par le temps avait été laissé là sans sépulture. On ramassa ces os, on les ensevelit publiquement, et dans la suite le spectre ne troubla plus le repos de la maison. »

ÉCHOS DE PARTOUT

Le lit musical. — Un ouvrier de Genève vient d'inventer un lit musical, et le *Ménestrel* nous apprend que ce lit est destiné tout à la fois aux personnes atteintes d'insomnie et à celles qui dorment trop. L'inventeur se sert de la force motrice, et il la prend dans le poids même de la personne qui se met au lit, ce qui ne manque pas d'ingéniosité. A peine le patient est-il couché, qu'il entend les sons d'une douce berceuse qui continue un temps suffisant pour endormir même les plus rétifs au sommeil. Pour les autres, ceux dont le sommeil est tel qu'ils ne parviennent pas à se réveiller, il va sans dire que le procédé est différent. A la tête du lit, se trouve un cadran muni d'une aiguille, que le dormeur fixe à l'heure à laquelle il veut s'arracher aux douceurs du *farniente*. A cette heure précise, le lit fait entendre une valse infernale, avec accompagnement de tambour, trompettes et cymbales, bref un fracas à tirer même une marmotte de sa léthargie. On ne nous dit pas si l'inventeur a pris un brevet pour sa découverte, mais celle-ci est, à coup sûr, originale.

L'inventeur se demande à qui seraient confiés, dans chaque ville, les dépôts de ces lits musicaux. Aux marchands de meubles ou aux luthiers ?

(*Journal de la Santé*, 26 janvier 1908.)

Les prétentions médicales de M. Thiers. — Thiers savait beaucoup de choses; même il avait la prétention de tout savoir et de savoir chaque chose mieux que les spécialistes eux-mêmes. Témoin le fait suivant :

Un soir de l'année 1846, dans une réception chez M. Guizot, alors président du conseil, le docteur Bouillaud fut interrogé par M. Thiers sur la fièvre jaune, dont plusieurs cas venaient d'être signalés, disait-on, dans l'ancienne capitale de la Provence. A peine le docteur avait-il expliqué quelques-uns des symptômes du terrible mal, que M. Thiers se récrie et avec sa petite voix pointue : « Mais pas du tout, mais pas du tout. J'ai beaucoup étudié la fièvre jaune, et jamais je n'ai remarqué ce que vous dites là. » Et voilà le pétulant petit homme parti et développant toute une théorie sur la matière. Bouillaud, étonné, l'écoutait, et quand il eut fini : « Monsieur Thiers, dit-il, vous qui connaissez si bien l'histoire et l'avez si bien écrite, vous souvenez-vous d'un fait que rapporte Tite-Live ? Annibal, prisonnier chez Prusias, ayant entendu parler d'un nommé Fabius, qui faisait des leçons sur l'art de la guerre et la tactique militaire, désira le connaître et s'entretenir avec lui. Mais, s'apercevant après cette conversation qu'il n'avait affaire qu'à un homme d'esprit, il se retira en disant à son entourage : *Multos vidi errare homines, neminem magis quam Fabium* ».

(*Centre médical*, janvier 1908.)

Grève de médecins à Budapest. — Un grand mécontentement règne actuellement parmi le personnel médical des hôpitaux de Budapest.



Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

En décembre 1903, les médecins des hôpitaux et les membres de l' « Alliance médicale nationale » sollicitèrent une augmentation de traitement de 1.600 à 2.000 couronnes, pour les médecins en chef, et de 1.200 à 1.600 couronnes, pour les internes, ainsi qu'un congé de quatre semaines par an.

Cette demande resta sans réponse.

Le travail ayant augmenté considérablement et le personnel étant devenu insuffisant, les médecins ont décidé d'avoir recours à une tactique exceptionnelle pour obtenir satisfaction : ils donneront leur démission en masse, s'il n'est pas fait droit à leur demande, ce qui aura pour résultat que 3.000 malades resteront privés de soins.

Ce mouvement est soutenu par tout le corps médical.

Actuellement, chaque médecin ou interne doit traiter quarante malades par jour dans les hôpitaux, sans compter les malades à domicile.

La majoration des honoraires. La chambre médicale de Vienne, dans son assemblée générale du 16 février, a décidé d'élever le tarif des honoraires médicaux dans de grosses proportions : 50 0/0. Cette élévation du taux des honoraires s'applique à tous ceux qui exercent la médecine, quels qu'ils soient, et serait déjà entrée en vigueur.

Une partie fort curieuse de cette tarification des honoraires est la division qui est faite des visites en trois classes : visites de jour, visites du soir (de 7 à 10 heures), visites de nuit (de 10 heures du soir à 7 heures du matin), avec, bien entendu, un tarif différent pour chaque catégorie de visites. Il est certain que c'est là une excellente initiative, grâce à laquelle le médecin qui n'a jamais un moment de repos et qui, malgré cela, n'a d'autre perspective que celle du déficit, sera un peu mieux honoré. On criera peut-être, on agitera peut-être le grand mot d'humanité, mais, comme dit l'auteur de l'article de la *Medizinische Reform*, l'appel fait à notre humanité par les classes aisées signifie que nous devons nous contenter d'honoraires dérisoires. Or, ajoute-t-il, dans l'état actuel des choses, une seule voie s'ouvre aux médecins pour se tirer d'affaire, c'est la majoration des honoraires. Le sort en est jeté. Les médecins autrichiens, à l'exemple de leurs collègues viennois, élèveront leurs honoraires, car le ménagement du public ne peut pas aller jusqu'au suicide économique et social de la profession médicale.

(*Le Moniteur médical*, novembre 1907.)

Médecin dramaturge. — Une nouvelle « Maison des étudiants » va s'élever rue de la Bûcherie. Et, pour que quelque argent s'ajoute aux dons, l'Association générale des étudiants organise, le 18 février, à l'Odéon, un spectacle de gala, au cours duquel sera donnée la première représentation de *Socrate*, pièce en quatre actes et six tableaux, en vers, du professeur Charles Richet, membre de l'Académie de médecine. La pièce met en scène la mort du grand philosophe.

Ce seront les débuts odéoniens du grave professeur.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Le plus ancien billet mortuaire connu. — Annonce du cours d'ouverture de Gui Patin au Collège de France (1655).

Entre autres pièces qui avaient plus particulièrement retenu notre attention à l'Exposition historique, organisée par son distingué conservateur, M. Marcel Poète, dans une salle de la Bibliothèque Lepeletier-Saint-Fargeau, figurait celle dont nous donnons le « fac-simile », grâce à l'obligeance de M. Paul Flobert, secrétaire général de la Société « le Vieux Papier », qui a bien voulu nous en communiquer le cliché. C'est le plus ancien billet mortuaire parisien dont on connaisse l'existence.

Le personnage pour lequel fut imprimée cette invitation à assister aux obsèques était Jean Martin, d'origine troyenne, docteur en médecine du 22 septembre 1616 et professeur au Collège royal de France pour la langue arabe, décédé le 23 août 1625, « en tombant dans une taverne de marchand de vins », nous apprend Chereau, dans ses *Notes sur les médecins parisiens*. (Mss. de la Bibl. de la Ville de Paris, t. III, n° 26168.)

Ce billet d'enterrement a été découvert entre les feuillets d'un volume sur l'historique du Collège de France et dont le titre exact est le suivant : *Le Collège royal de France, ou institution, établissement et catalogue des lecteurs et professeurs ordinaires du roy fondez à Paris par le roy François Ier, père des lettres, et autres roys ses successeurs, jusques à Louis XIV, Dieu-Donné*... [par Guillaume Du Val]. Paris, 1644, petit in-4°, 124 pages. Ce volume, dont nous devons l'intéressante description à M. Lucien Raulet, est conservé à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, sous le n° 10409 ; il a successivement appartenu à Le Roux de Lincy et à l'abbé Bossuet; il est interfolié de pages blanches, sur lesquelles on a collé ou intercalé dix billets mortuaires, de 1625 à 1652, et treize autres pièces : annonces de réception, inauguration de cours, etc., concernant des professeurs de l'ancien Collège royal de France.

M. Raulet a pu, grâce à la découverte de ces feuilles volantes, qui avaient été négligées jusqu'alors, compléter ou rectifier les biographies de la plupart des professeurs du Collège de France (1).

Outre le billet mortuaire ci-dessus décrit, le même érudit nous a communiqué une autre pièce, d'un non moins vif intérêt : c'est un placard annonçant le discours d'ouverture du cours de Gui Patin au Collège de France.

Gui Patin avait attendu le retour de l'évêque de Coutances, Claude Auvry, pour prononcer son discours d'ouverture, dont il fixa la date, comme nous l'indique le placard, au 1er mars 1655, à 2 heures après midi, afin de permettre au prélat d'y assister. Celui-ci ne put cepen-

(1) Cf. *Billets mortuaires et autres documents concernant des Professeurs du Collège Royal de France* (1622-1660). Paris, 1907 (Tirage à part du *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*).

Vous estes prié d'assister au conuoy & enterrement de feu Maistre Iean Martin, Docteur en Medecine, Conseiller & Medecin ordinaire du Roy, Professeur de sa Majesté en langue Arabesque, decedé en sa maison ruë de Verrerie, qui se fera ceiourd'huy Dimanche 24. d'Aoust, à cinq heures du soir precisément en l'Eglise de sainct Benoist.

BILLET D'ENTERREMENT DE 1625
(Coll. de la Bibliothèque de la Ville de Paris.)

DEO VOLENTE.

GVIDO PATINVS

DOCTOR MEDICVS PARISIENSIS;
ET CLARISSIMO VIRO
D. IOANNI RIOLANO,
REGIORVM PROFESSORVM DECANO
SVCCENTVRIATVS.

PRo sua inter Regios Professores cooptatione, dicet die Lunæ, prima Martii, 1655. hora secunda pomeridiana.

IN AVLA CAMERACENSI REGIA.

PLACARD-AFFICHE DU COURS D'OUVERTURE DE GUI-PATIN, AU COLLÈGE DE FRANCE (1655).

dant y venir, tenu qu'il était d'accompagner le roi, la reine et le cardinal Mazarin, qui partaient de Paris ; à 3 heures, il faisait prévenir qu'on n'eût plus à compter sur lui. Par contre, tous les collègues de Patin tinrent à honneur d'être présents à cette séance d'inauguration, à l'exception de trois : « Tanis, qui étoit aux champs, Morin et M. Gassendi, qui étoient malades. » L'orateur traita, dans son discours, de l'histoire du Collège de France depuis sa fondation et fit l'éloge des professeurs qui y avaient enseigné. Le lendemain, Gui Patin écrivait à son habituel correspondant, l'antiquaire Spon : « Presque toute la Faculté y estoit. Ma harangue a été longue ; elle a duré une heure et demie eutièrc... C'estoit un fil perpétuel et un tissu continuel du Collège royal depuis l'an 1529. » Ailleurs, il dit : « Ma harangue dura près de deux heures et plut fort par la diversité dont elle estoit étoffée. »

Tous les amoureux des choses du passé, tous les esprits curieux de l'histoire de notre art, s'uniront à nous pour remercier M. Lucien Raulet de nous avoir communiqué sa précieuse trouvaille.

Une lettre du jeûneur Succi.

La conférence que vient de faire, le 13 février dernier, M. le professeur Ch. Richet à la Sorbonne, sur « la psychologie de l inanition », a permis d'évoquer le souvenir d'un homme qui eut son heure de notoriété, le jeûneur Succi. Nous publions ci-après une amusante lettre-circulaire du personnage, qu'a bien voulu nous communiquer, avec son habituelle obligeance, le libraire A. Voisin. La rédaction et l'orthographe en sont un peu fantaisistes, mais un jeûneur professionnel, par surcroît d'origine italienne, n'est pas tenu de connaître notre langue aussi bien qu'un académicien.

Monsieur le Rédacteur en chef,
Monsieur,

Après avoir passé ces dix dernières années en des continuelles expériences psycho-magnéto-australes, je me suis décidé de venir à Paris pour « Combattre, Convaincre et Vaincre », comme César a dit en Syrie.

Ce que je viens affirmer en ce moment, c'est la découverte du *Mouvement de la vie universelle vue par l'immortel sur le terrestre*. Je suis forcé de m'exprimer ainsi, car si j'essayais une autre explication je diminuerais l'impression exacte de beaucoup de choses que j'ai dites toujours avec très peu de mots.

Afin d'atteindre le but de me faire comprendre et de donner pour ainsi dire la clef de ma découverte, je me suis décidé à faire une nouvelle expérience de 40 jours de jeûne dans le Musée Oller qui a été mis gracieusement à ma disposition.

Le programme scientifique de discussion sera le suivant :

Etude expérimentale de la psycologie et de la vie transcendente ;

Application du fluide vital de l'Etre Universel invisible sur l'Etre Terrestre visible ;

Expériences occultes avec preuves de l'Union de l'immortel astrale (*sic*) avec le terrestre mortel.

Voilà en quelques mots ce que je veux dire pendant les 40 jours de jeûne. J'espère que les savants me comprendront et que les incrédules et les ignorants attendront patiemment que des nouvelles expériences viennent les assurer de la vérité indiscutable.

Je vous serai reconnaissant de vouloir bien publier ces quelques

lignes, et je vous présente avec mes remerciements l'assurance de ma considération distinguée.



Les maladies de cœur dans les romans des Goncourt.

Transcrivons, copions, comme Bouvard et comme Pécuchet : les bonnes pages des maîtres d'autrefois nous consoleront un peu de nos livres et journaux actuels. Dans Renée Mauperin, *pp. 279 et suivantes, se trouve un véritable aperçu général des maladies du cœur.*

Au bout de quelques semaines, le médecin de Saint-Denis, qui soignait Renée, prenait à part M. Mauperin et lui disait : « Il y a quelque chose qui m'inquiète .. L'état de mademoiselle votre fille ne me paraît pas clair... Je désirerais avoir les conseils d'un médecin qui se fût particulièrement occupé de ce genre d'affections... Ces maladies de cœur ont quelquefois une marche si insidieuse...

— Oui, ces maladies de cœur... vous avez raison..., balbutia M. Mauperin.

Il ne put dire que cela. Ses anciennes notions de médecine, les doctrines désespérées de l'école de son temps, Corvisart, l'épigraphe de son ouvrage sur les maladies de cœur : *Haeret lateri lethalis arundo*, tout cela, tout à coup, se réveillait dans son esprit, nettement. Il revoyait des pages de livres pleines de terreur.

— Mon Dieu ! reprit le médecin, le grand danger de ces maladies est qu'elles viennent toujours de loin... Elles ont bien fait du chemin souvent quand on nous appelle. Il est des prodromes dont la malade elle-même ne s'aperçoit pas. Mademoiselle votre fille a dû être toujours impressionnable, n'est-ce pas, dès l'enfance ?... des torrents de larmes au moindre reproche, le visage en feu pour un rien... et tout de suite cent pulsations... des émotions à tout bout de champ... la tête très vive... des colères presque comme des convulsions, toujours quelque chose d'un peu fiévreux ? Elle mettait de la passion dans tout, dans ses amitiés, dans ses jeux, dans ses antipathies, n'est-ce pas ? Oui, oui, c'est bien comme cela que sont tous les enfants chez lesquels prédomine cet organe et qui ont une malheureuse prédisposition à l'hypertrophie. Dites-moi, elle n'a pas eu, à votre connaissance, ces temps-ci, aucune grande émotion, aucun grand chagrin ?

— Si... oh ! si... la mort de son frère...

— Je vous demande cela par acquit de conscience. Les accidents, en pareil cas, ne font que développer le germe du mal, accélérer la marche de la maladie. L'influence physique des passions sur le cœur est une théorie... On en est bien revenu depuis vingt ans... avec justesse selon moi... La thèse que le cœur se déchire dans un accès de colère, dans un grand déchirement moral... »

N'est-ce pas que les Goncourt méritent bien le titre de cliniciens ès lettres *qui leur a été décerné dans cette revue ?* Dr Henri FAUVEL.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

La radio-activité humaine. — L'auréole des saints (XIII, 55). — Le Dr Passarini, de Béziers, nous ayant questionné à ce sujet, nous avons soumis ses desiderata à M. le Dr Hahn, le très érudit bibliothécaire en chef de la Faculté, qui veut bien nous adresser la réponse dont la teneur suit :

« Voici le renseignement pour M. Passarini :

« Dans *la Lumière* de mai 1905, p. 75, article : *Auréoles névropathiques et auréoles de saints ;*

« Article de Féré sur les auréoles névropatbiques, dans la *Revne de médecine*, 10 avril 1905 ;

« Analyse de l'article de Féré, daus *Annales des sciences psychiques* de Dariex, juin 1905, p. 366.

« Je n'ai pas le temps de rechercher d'autres documents qui existent cependant. Je suis trop surmené en ce moment.

« Tout à vous.

« Dr Hahn. »

Prêtre et médecin (XIV, 749, 790). — Voilà quelque dix ans, je faisais subir je ne sais plus quel examen à un étudiant très intelligent, mais pas très fort, qui avait un véritable talent pour répondre à côté de la question posée. Il fut reçu et vint me remercier à mon laboratoire. J'appris alors qu'il était curé dans une commune assez importante de l'Oise ou d'un département voisin, je ne sais plus au juste. Il est allé jusqu'au bout de ses études et a pris son titre de docteur.

Ces jours derniers, uu prêtre en soutane venait à mon laboratoire, pour y étudier la collection de parasites mise à la disposition des élèves ; il préparait son troisième examen de doctorat. Je crois savoir que d'autres prêtres sont actuellement étudiants à la Faculté de Paris, mais, comme celui d'il y a dix ans, ils prennent l'habit civil quand ils viennent à l'hôpital ou à l'école.

La suppression du budget des cultes et la grande indifférence que manifeste le public à l'égard des quêtes pour l'entretien du clergé contraignent les prêtres à chercher en dehors de l'autel des moyens d'existence. La profession médicale est l'une de celles qui doivent leur être le plus accessibles ; en principe du moins, car les études exigent beaucoup de temps, beaucoup d'argent et un séjour ininterrompu près de la Faculté. Les vicaires des villes universitaires trouvent là un débouché, qui n'est nullement incompatible avec l'état sacerdotal.

R. Blanchard.

— Un correspondant de Vernon écrit au journal *la Croix* (16 décembre 1907) :

« A côté de chez nous, à Guiseniers, arrondissement des Andelys (Eure), un prêtre, âgé de 80 ans, vient de mourir. Il s'appelait M. l'abbé Lecoq et était curé de Guiseniers depuis une quarantaine d'aunées.

« Il avait conquis son diplôme de *docteur en médecine* et donnait des consultations très appréciées.

« Sa réputation avait dépassé les limites de notre région et lui attirait de nombreux clients qui venaient même des extrémités de la France.

« On avait dû installer à Guiseniers plusieurs hôtels pour recevoir les malades venant consulter le curé médecin.

« Le ministère pastoral de l'abbé Lecoq ne souffrait aucunement de ses aptitudes médicales.

« L'évêque d'Evreux avait même nommé le curé de Guiseniers chanoine honoraire. » L. R.

— Un des praticiens qui exercent actuellement à Paris fut, avant d'être médecin, prêtre et curé desservant. Comme, tout en remplissant ses fonctions sacerdotales, il continuait ses études médicales, son évêque l'invita à choisir entre le presbytère et la Faculté. L'abbé X... opta pour la Faculté. Il suivit les cours de l'Ecole de Paris et y conquit son diplôme. F. BARGALLO.

— Comme suite à la note du Dr PLUYETTE (cf. *Chronique médicale*, 1er décembre 1907, p. 790), je puis vous signaler le R. P. COLLET, Dominicain, reçu docteur vers 1856, auteur d'un traité assez récent sur l'*Isopathie*. Dr André MORIN.

Actes naturel dans l'art (XII; XIII; XIV; XV, 25). — A la Charité-sur-Loire, à côté du portail en ruines de la belle église abbatiale, on peut voir un pignon sculpté, vestige des dépendances du prieuré. Au faîte de ce pignon, un gaillard accroupi, le dos au public, ses rotondités postérieures dûment à découvert, vient apparemment de laisser choir son bol fécal sur le pavé de la rue ; l'acte est terminé, car déjà le brave homme, d'une main leste, s'apprête à... panser sa blessure.

Je ne crois pas que ce petit sujet vous ait été déjà rapporté.

Dr GLATARD (Oran).

ERRATA

A signaler deux coquilles, dans mon article sur Jamerai Duval (*Chronique*, 1er février 1908) :

1° *Page 67, ligne 12*, l'imprimeur fait dire : « La *bergère* (au lieu de la *bergerie*) n'aurait manqué de faire naufrage, etc. » Je sais bien que les bergères peuvent faire naufrage, au figuré, aussi bien que les bergeries ; mais telle n'était pas la pensée de l'auteur.

2° *Page 71, ligne 25* : « Ma foi, vivent les Français pour les harangues, les Anglais et les Allemands pour *l'espérance* », au lieu de *l'expérience*, comme aujourd'hui nous dirions la pratique.

PRUNIER.

Dans la *Chronique médicale*, 1er janvier 1908, p. 25, 6e avant-dernière ligne, lire : « arbre de *Jessé* » et non « arbre de Jephté ».

L'homme au vœu imprudent est célèbre par sa fille, mais n'a pas enfanté d'arbre *généalogique*.

La *Chronique* ne peut accepter les arbres de Jessé, car tous les numéros d'une année en seraient remplis.

P. NOURY.

Tribune de la " Chronique "

La laryngite de Gambetta.

L'enquête que nous avons ouverte à ce sujet nous a valu jusqu'à présent les trois intéressantes commmunications ci-dessous :

« Très honoré et sympathique confrère,

« A propos de l'aphonie de Gambetta, votre *Chronique* du 15 courant contient un entrefilet intitulé : *La laryngite de Gambetta*. Voici un renseignement dont vous ferez l'usage que vous jugerez utile :

« Le 2 juin 1870, Gambetta se présentait à ma consultation, 25, rue Fontaine-Molière, et me remettait la carte du professeur de la Faculté Gavarret ; je l'ai sous mes yeux, encadrée avec son portrait ; on y peut lire les lignes suivantes :

« J'aurais été très heureux de vous présenter M. Gambetta, qui vous « est adressé par notre ami Fleury (1) : il reviendra demain à 3 heures.

« Veuillez ne pas le faire attendre ; il est toujours pressé. — 1er juin 1870. »

« L'examen laryngoscopique mit sous mes yeux la cause de l'aphonie : les cordes vocales étaient le siège du mal ; le reste du larynx était en bon état.

« Les ligaments vocaux avaient un aspect charnu, légèrement boursoufflé ; ils étaient injectés de sang, mais sans ulcérations ni déchirure ; un *ictus sanguinis* s'y était produit.

« L'auscultation de la poitrine me fit découvrir une bronchite générale, en marche vers l'emphysème.

« Je recommandai à Gambetta de laisser son larynx tranquille et de soigner sa bronchite.

« Il me répondit :

— « On m'avait dit que vous étiez un médecin sérieux ; je vois que je n'ai pas été trompé. »

« Il me serra la main, me remercia et partit.

« Je n'ai plus eu l'occassion de lui parler.

« Agréez, très honoré confrère, l'expression de mon estime confraternelle.

« Dr Moura, Lauréat de l'Académie de médecine (Pamiers.) »

*
* *

6 février 1908.

Très honoré confrère et cher compatriote,

« Vous avez bien voulu me signaler, dans le dernier numéro de la *Chronique médicale*, que vous avez eu l'extrême obligeance de m'adresser, une note relative à la *laryngite* de Gambetta, et où l'auteur semble invoquer mon témoignage à l'appui de ses assertions.

« Cette communication, que vous avez reproduite d'après l'*Interné-*

(1) Le Dr Fleury dirigeait l'établissement d'hydrothérapie de Bellevue-Meudon.

diaire, me paraît regrettable, et il ne saurait me convenir d'entrer en discussion à ce sujet par un scrupule peut-être exagéré, mais que les amis de Gambetta et vous-même sans doute ne manquerout pas d'apprécier.

« Je me bornerai donc, — pour répondre à votre courtoise invitation, et pour que mon silence ne puisse être interprété par vous comme un acquiescement à une opinion qui n'est pas la mienne, — je me bornerai, dis-je, à déclarer que je n'ai jamais dit ni pensé que la *prétendue* laryngite de Gambetta pût être attribuée à une cause spécifique ; son étiologie est moins mystérieuse, et il suffit de connaître les particularités de cette existence si mouvementée et si épuisante qui fut celle de Gambetta, cette dépense incessante de force et d'énergie, au mépris de toute règle hygiénique, pour en trouver une facile explication.

« Veuillez agréer, très honoré confrère et cher compatriote, l'expression de mes meilleurs sentiments.

« Dr A. Relhié. »
(Cahors.)

***

Voici, d'autre part, la communication qu'a reçue, pour *l'Intermédiaire* (1), notre confrère et ami G. Montorgueil, relative au même sujet :

« Gambetta souffrait de la gorge et les médecins jugèrent prudent de l'envoyer faire, en 1869, une cure aux eaux d'Ems, où il évita toute rencontre. C'est ce qui ressort explicitement d'un passage du livre de M. André Lavertujon : *Gambetta inconnu* !...

Voici ce qu'écrivait M. Lavertujon au sujet de l'affection dont souffrait Gambetta :

« Gambetta n'avait pas voulu voir M. Ratazzi qui, au surplus, n'en avait manifesté le désir que très indirectement, en faisant parler sa femme. Dans plusieurs autres circonstances assez intéressantes, l'état de la gorge de « mon » malade nous dicta pareille réponse .»

M. Lavertujon racontait ensuite qu'une « actrice de petit théâtre » fit à la même époque, pour approcher Gambetta, « des efforts entêtés et tenaces », qui restèrent vains. Que faut-il conclure de cette extrême réserve ? Etait-elle seulement dictée au malade par le désir de mener rapidement à bonne fin la cure entreprise ?

D'autre part, les eaux d'Ems étant indiquées dans une foule de maladies affectant les organes les plus divers, il est difficile d'en tirer une déduction soit pour, soit contre l'assertion formulée par M. Emile Ollivier dans son ouvrage.

Mais il est permis de remarquer que c'est à cette même année 1869 que l'auteur du mystérieux cahier dont un fragment a été cité ici fait remonter les premiers symptômes alarmants qui révélèrent aux amis de Gambetta la grave affection dont celui-ci venait d'être atteint ; le docteur Langlebert, médecin spécialiste du quartier Latin, lui enjoignit de suivre un traitement sévère ; une « vie calme pendant les vacances de 1869 » acheva son rétablissement. La concordance absolue

(1) *Intermédiaire*, 10 février 1908.

des dates entre l'ouvrage de M. Lavertujon et le manuscrit en question mérite d'être signalée.

Michel Pauliex.

La méthode euphlogique et les charlatans modernes.

Cela pourrait-il intéresser les lecteurs de la *Chronique* de reproduire l'ordonnance ci-jointe (1), trouvée dans les papiers d'un vieux client ? La méthode « euphlogique » a-t-elle laissé sa trace dans l'histoire de la médecine ?

Cabinet du Docteur
AL. G. DE GRANDMONT
18, RUE JOUBERT

N°

MÉTHODE EUPHLOGIQUE

CURE RADICALE

Des **LOUPES, LIPOMES, STEATOMES, POLYPES, Tumeurs érectiles,** *Nævi materni*, **Exoroissances de la peau** innées ou adventives, **Kystes divers des paupières, de la joue, du poignet,** etc., des **Glandes indurées, Tubercules sous-cutanés, Cancroïdes,** etc.

De l'utilité de l'**EUPHLOGIE** contre les **Goitres,** les **Adénites** et **Orchites** aiguës ou chroniques les **Tumeurs blanches,** les **Périostites et maladies de l'épine dorsale,** l'**Hydartrose,** l'**Hygroma,** les **Furoncles** récents et persistants, les **Dartres rebelles, Couperose, Lupus,** les **Fissures et Fistules, Varices, Ulcères variqueux** et atoniques, **Cancers.**

De la cure de l'**HYDROCÈLE** par une intromission minime et des **HÉMORROIDES** à l'aide du pinceau.

Le docteur de GRANDMONT donne des consultations sur les **maladies chroniques** des deux sexes.

Il reçoit *tous les jours*, dimanches et fêtes exceptés, **d'une heure à quatre heures,** ou *le matin*, tous les jours, avant huit heures.

Autre curiosité intéressante :

Il y a, à Bordeaux, un charlatan, du nom de Monteau, qui a une grosse clientèle et qui soigne sans remède par le fluide qui émane de sa personne. Il fait des diagnostics superbes : témoins les deux suivants que j'ai pu obtenir *par écrit*, au sujet d'une même malade dont je lui avais fait envoyer les cheveux (car ce lui suffit pour deviner les maladies des imbéciles qui s'adressent à lui).

Reproductions exactes :

1° « Votre dame a de l'ovarite, plus de l'endocardite atonie ; la pression des nerfs la comprime et elle ne peut qu'être soulagée.

« Monteau ».

2° « Il y a de l'arthrite névralgique et atonie, plus de la gastralgie ; l'état sera bien soulagé.

« Monteau ».

Or, la malade avait un *cancer* du col utérin (l'utérus a été enlevé) ; les ovaires étaient très sains ; le cœur, parfait ; les articulations, souples.

Dr Borde (Bordeaux).

(1) Nous ne reproduisons que le texte imprimé, bien plus caractéristique, d'ailleurs, que l'ordonnance elle-même, sans grand intérêt (*Note de la R.*)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 5 1er Mars 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Artistiques

L'Accouchement dans l'Art,

Par M. le Docteur Edouard PLUYETTE,

Chirurgien en chef des hôpitaux de Marseille.



vrai dire, c'est à peine depuis un quart de siècle qu'une pléiade de médecins, à la tête desquels brillent les noms de CHARCOT, P. RICHER et MEIGE, ont cherché, dans la documentation picturale et sculpturale, les notions médicales en cours aux diverses époques. C'est une heureuse alliance de l'Art et de la Science, qui a déjà donné d'excellents résultats et qui en promet de plus féconds encore.

Il m'a semblé que ce que Charcot et P. Richer avaient fait pour la graude névrose, pour la lèpre, les difformes, les aveugles, etc., etc .., pouvait être tenté pour la grossesse.

Cette idée m'est venue en flânant, l'été dernier, à l'Exposition coloniale de Marseille, dans le Musée rétrospectif de l'Art provençal. Je fus frappé par une gravure qui représentait une scène d'accouchement, et tout aussitôt j'admirai avec quel art prestigieux l'artiste avait rendu cette scène du plus vulgaire prosaïsme, sans tomber dans l'ornière du réalisme et de l'indécent.

J'appris bientôt que cette reproduction d'une toile du peintre aixois Esprit-Antoine GIBELIN, avait été exposée par le baron GUILLIBERT, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix ; j'entrai en relation avec lui et je le remercie publiquement des documents qu'il m'a procurés avec une parfaite amabilité. Continuant mes recherches, je me suis décidé à les publier pour en faire profiter les lecteurs de la *Chronique médicale*.

Envisagée au point de vue de la documentation médicale, l'histoire

de la grossesse dans l'art doit être divisée en trois périodes bien distinctes :

1° La gestation ;

2° L'aecouehement proprement dit ;

3° L'état *post partum* et ses suites.

Comme je n ai pour but que de m'oceuper de l'aceouehement en lui-même, c'est-à-dire de l'acte de la parturition, par lequel la femme enfante dans la douleur, je ne dirai que quelques mots des périodes *ante et post partum*.

1° La gestation.

La gestation, période qui s'étend depuis le jour de la eonception jusqu'aux premières douleurs de l'enfantement, a été déjà maintes fois décrite, et tout réeemment par le docteur L. Bouchacourt, sous le titre de *Recherches sur la grossesse dans l'Art* (1). Je le remercie de m'avoir communiqué son travail, auquel je ferai quelques emprunts.

Cette période doit se subdiviser en plusieurs parties.

C'est d'abord la eonception mystique, plus eonnue sous le nom d'*Annonciation*, qui a suscité le talent de quelques artistes. Les lecteurs de la *Chronique médicale* ont déjà vu, dans les années 1899, 1902 et 1904 de cette revue, des reproductions de eettc conception par l'oreille, qu'il me paraît utile de rappeler sans y insister.

Puis viennent les grossesses représentées par un fœtus dessiné sur l'abdomen. Ce sujet a été également traité dans la *Chronique* (années 1900, 1901, 1905 et 1906). Moi-même, j'ai le premier signalé celle de la basilique de Nuestra Señora del Pilar à Saragosse. Je renvoie le leeteur aux numéros de cette revue qui traitent du sujet.

En troisième lieu, viennent les grossesses sur lesquelles on ne peut se méprendre et que l'artiste a nettement earactérisées par la saillie abdominale classique, avec ou sans lordose. Je citerai, entre autres exemples, les tableaux, plus ou moins connus, de : *Un bourgeois et sa femme*, de Jan Van Eyck (1386-1440) ; *Le seigneur et la dame*, d'Albert Dürer (1471-1528) ; *La donna gravida*, de Raphaël (1483-1520) ; *Un aveu*, de Warener (Salon de 1887) ; *Inquiétude*, de Boquet (Salon de 1889) ; *Une désillusionnée*, statue en marbre de Mlle Courtois (Salon de 1905).

Cet état physiologique, au Salon des *Incohérents*, ne pouvait être traité que plaisamment ; c'est ee qu'a fait P. Bilhaud, avec *La Fille aux oranges* :

Pauvre fille, tu peux manger
Tous les fruits d'or de l'oranger,
Ça ne t'en rendra pas la fleur.

Et comme pendant, cette paysanne normande, au ventre gravide, que souligne ee mauvais jeu de mots : *Le petit poussait* (2).

En dernier lieu, je placerai les sujets où l'artiste fait allusion à la grossesse, sans que rien dans l'anatomie de la femme le laisse soupçonner. On peut eiter comme exemple : *Un savant*, de David Ryckaert

(1) *Annales de la Société obstétricale de France*, 1905.

(2) Bouchacourt, *loc. cit.*



Fig. 1. — LA NAISSANCE D'ÈVE, par GIOTTO.
(Sculpteur du campanile de S. Maria del Fiore, à Florence.)

(1612-1661), où un urologue découvre avec stupeur au fond de l'urinal l'homonculus révélateur ; *La fille confuse*, de GREUZE (1726-1805) ; *La consultation appréhendée*, de BILCOQ (1755-1838), et *Le retour de la consultation*, du même, qui semble lui faire suite ; *La déclaration de grossesse*, de MOREAU le jeune (1741-1814) ; *L'aveu difficile*, de LAWRENCE (1769-1830).

2° L'ACCOUCHEMENT.

Abordons l'accouchement lui-même, sujet délicat qui a pu tenter bien des artistes, mais qui a presque toujours retenu leurs pinceaux.

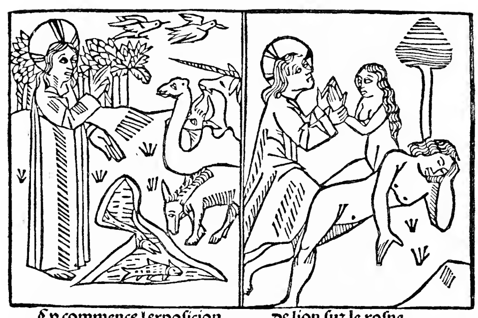
Ici encore nous devons recourir à une subdivision. De même que nous avons vu la conception miraculeuse de la Vierge, « *quæ per aurem concepit* », de même la légende nous apprend qu'Adam aurait été tiré du limon de la terre, et Eve extraite de la côte d'Adam. Ce n'est certes pas un cas de dystocie, mais c'est une parturition tellement anormale que l'on a dû se demander si, comme corollaire, nos premiers parents, d'après l'Ecriture, étaient gratifiés d'un ombilic. Ce sujet a d'ailleurs été plusieurs fois traité dans la *Chronique médicale* (années 1897, 1898, 1899, 1903 et 1905) et je me contente de le signaler.

Quoi qu'il en soit, comme l'artiste emprunte ses documents aux légendes aussi bien qu'à la réalité, il y a intérêt à rechercher comment les peintres et les statuaires ont pu concevoir et représenter cet accouchement, qu'aucun obstétricien n'a jamais vu.

John RUSKIN, dans *Les matins à Florence*, nous signale les vingt-sept bas-reliefs qui ornent la Tour de Giotto et qui sont l'histoire de la Genèse. Deux de ces sculptures attribuées à Giovanni PISANO ou à ses élèves représentent, l'un, la Création de l'homme, l'autre, la Création de la femme.

Dans la *Création de l'homme*, le Seigneur apparaît sous les traits du Christ, et non du Père Eternel, comme on le voit dans le cas de Hartmann SCHEDEL et autres ; il occupe le milieu du panneau, et Adam repose étendu sur le sol, dont il semble sortir pour ouvrir les yeux à la face du Christ. Son attitude est remarquable, le coude gauche appuyé sur la terre, tandis que le genou droit est à demi fléchi ; il semble s'éveiller à la vie. C'est, d'ailleurs, dans une attitude presque semblable qu'on le retrouve au plafond de la chapelle Sixtine. Comme décoration, on remarque un palmier, un chêne, un poirier, un figuier et une plante rampante symbolisant, d'après John Ruskin, l'aliment de Vie. Ce critique fait remarquer que, dans ce bas-relief, les feuillages sont moins avancés que dans les autres, les plantes destinées à la nourriture de l'homme ne devant pas être plus avancées dans leur développement que l'homme lui-même, dont les doigts sont trop courts parce qu'ils poussent encore.

Dans la *Création de la femme* (figure 1), l'exécution est conçue dans une idée poètique qui la rend supérieure, d'après John Ruskin, au bas-relief fameux des portes du baptistère de GHIBERTI. Ici encore le Seigneur a les traits du Christ, et de sa main gauche il attire, — comme dans une procidence du bras, — le bras droit d'Eve, dont les membres inférieurs sont encore plongés sous l'hypocondre droit d'Adam. Quel contraste charmant entre la courbe gracieusement ondulée



Cy commence lexpoſicion
et la vraye declaracion de la
bible tāt du viel q̄ du nouuel
teſtament principalement ſus
toutes les yſtoires pricipales
dudit viel et nouuel teſtamēt
Nouellement faicte par vng
tres excellent clerc lequel par
ſa ſcience fut pape Et apres la
tranſlacion a eſte veu leu et
corret de poent en poent par
venerable docteur maiſtre iu
lien de lordre des auguſtins
de lion ſus le roſne

In principio cre
auit deus celū
et terram dixit
q̄ deus fiat lux
et facta eſt lux

Au cōmēcemēt dieu crea
le ciel ⁊ la t̄re et dit dieu Lui
ere ſoit faite et lumiere fut
faicte moralite La creaci
on de la lumiere emporte la
creaciō des āges Car ilz ont
lumiere dentēdemēt a ij

Fig. 1 *bis.* — LE PARADIS TERRESTRE

(D'après CLAUDIN, *Histoire de l'Imprimerie.*)

Cliché de l'Imprimerie Nationale.

de ce corps de femme qui s'éveille à la vie et l'attitude endormie de ce corps masculin qui enfante dans le calme et la sérénité ! Comme décoration emblématique, un laurier, un figuier une vigne, dont les détails sont finis avec une précision consommée.

Nous reproduisons (fig. 2) un sujet analogue tiré de la *Chronica seu historia totius mundi ætatum* (par Hartmann SCHEDEL, 1493). quelle différence au point de vue du concept et de l'exécution artistique ! Comme nous le faisions remarquer plus haut, Dieu est ici représenté, non plus sous les traits humanisés du Christ, mais sous la forme auréolée du Père Eternel, Créateur de l'Univers. Le paysage se perd dans un horizon de collines, au lieu de se limiter à quelques arbres symboliques, comme le palmier (vie immortelle), la chêne (vie humaine), le figuier (joie féconde de la vie domestique).

Mais ce sont surtout les deux sujets principaux, Adam et Eve, qui n'ont rien de la grâce de l'artiste florentin.

Comparez d'un côté cet adolescent endormi dans une attitude pleine de nonchalance, avec cet homme moustachu qui, accoudé sur le sol, dans le décubitus latéral, soutient sa tête pensive. L'Italien a mieux traduit que l'Allemand le texte biblique : « Le Seigneur Dieu envoya donc à Adam un profond sommeil ; et lorsqu'il était endormi, il tira une de ses côtes et mit de la chair à la place. »

Comparez également l'expulsion du corps d'Eve. Dans le bas-relief florentin, Eve sort tout à fait de la côte ; c'est un accouchement véritable ; dans la gravure allemande, c'est un monstre bicéphale. On n'a plus ici la notion de l'accouchement ; c'est un corps de femme, *mulier formosa superne*, qui semble s'élever dans les airs comme un simple ballon, grâce à sa propre force ascensionnelle

Ces critiques s'appliquent, en grande partie, à la gravure extraite de *l'Histoire de l'imprimerie en France*, que la *Chronique médicale* a reproduite dans son numéro du 1er mars 1907 (page 175). Il y a, d'ailleurs, de nombreuses répliques de ces naissances d'Adam et Eve, parmi lesquelles nous citerons particulièrement la superbe mosaïque de la cathédrale de Montréal près Palerme.

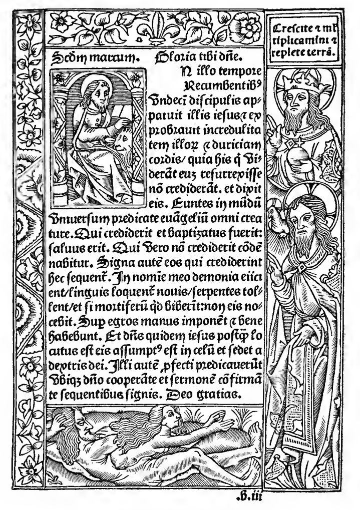
Mais quittons l'accouchement légendaire pour l'accouchement réel.

Le premier obstacle qui a dû arrêter les artistes, c'est certainement la difficulté de reproduire, d'une façon décente, une scène d'un pareil réalisme. Pour si physiologique que soit l'acte de la parturition, il n'est rien moins que poétique. On verra, par la suite, comment et par quels ingénieux artifices les artistes ont su voiler suffisamment les parties génitales de la femme pour ne pas offenser la pudeur.

C'est encore dans la *Chronique médicale* que nous retrouvons le plus ancien document qui nous intéresse. M. P. de LISLE du DRENEUC, conservateur du Musée de Nantes, a fait reproduire dans ce journal (1904, p. 807) une miniature extraite de *La Cité de Dieu*, manuscrit ayant appartenu à Philippe de Commines et conservé à la Bibliothèque de Nantes.

Cette scène d'accouchement, est-il dit dans la notice qui accompagne cette reproduction, est des plus singulières. Il s'agit, en effet, d'un accouchement debout, position qui rappelle ce qui se passe, d'après Witkowski, chez les Siamoises, au Wakamba, au Darfour, chez les Iroquoises et chez les Apaches

La composition est des plus simples. Quatre personnages seulement : la parturiente et son nouveau-né, une sage-femme et une assistante.


Scdm marcum. Gloria tibi dñe.
In illo tempore
Recumbentib9
Undecī discipulis ap-
paruit illis iesus ⁊ ex
probrauit incredulita
tem illoꝝ ⁊ duriciam
cordis/ quia his q̄ vi-
derāt eu3 resurrexisse
nō crediderāt. et dixit
eis. Euntes in mūdū
Uniuersum predicate euāgeliū omni crea
ture. Qui crediderit et baptizatus fuerit:
saluus erit. Qui vero nō crediderit cōdē
nabitur. Signa autē eos qui crediderint
hec sequent̄. In nomie meo demonia eiici
ent/linguis loquent̄ nouis/serpentes tol-
lent/et si mortiferū q̄d biberit:non eis no-
cebit. Sup egros manus imponēt ⁊ bene
habebunt. Et dñs quidem iesus postq̄ lo
cutus est eis assumpt9 est in celū et sedet a
dextris dei. Illi autē ꝑfecti predicauerūt
Ubiq3 dño cooperāte et sermonē cōfirmā
te sequentibus signis. Deo gratias.

Crescite ⁊ mul
tiplicamini ⁊
replete terrā.

.B.iii

Fig. 1 *ter*. — LA NAISSANCE D'ÈVE.
(D'après un livre d'Heures de Rouen, de 1492.)

Cliché de l'Imprimerie Nationale.

La parturiente est debout, le thorax légèrement incliné en avant, les bras relevés, les mains accrochées à des cordes qui lui facilitent ainsi les efforts d'expulsion ; mais ce qui est plus digne de remarque, c'est que cette femme est vêtue de ses habillements journaliers et tourne le dos à la sage-femme ; sa figure, vue de profil, est trop petite pour qu'il soit possible d'en analyser l'expression, qui représente aussi bien l'effort que la douleur. La matrone, assise par derrière, le visage très calme, soutient dans des langes le thorax du nouveau-né, qui émerge de dessous les jupes de sa mère et dont les pieds semblent être encore dans le vagin. Quant à l'assistante, reléguée au second plan, son attitude est quelconque ; elle enlace de ses bras la poitrine de la parturiente, pour la soutenir dans cette contraction dernière.

Aucune équivoque n'est possible, c'est bien un accouchement. Mais c'est plutôt une conception artistique qu'une reproduction de la réalité. Au xve siècle, les Françaises accouchaient dans leur lit et non debout ; gêné par une composition délicate entre toutes, l'artiste a tourné la difficulté, en donnant à la femme une position verticale, et grâce au stratagème des vêtements qui masquent ainsi la nudité du corps, il n'a laissé apparaître que la moitié supérieure du fœtus qui sort en même temps des entrailles maternelles et de la robe habilement soulevée.

Dans l'ouvrage allemand de A. M. Pachinger, *Die Mutterschaft in der Malerei und Graphik*, se trouve une des plus anciennes documentations gravées concernant la parturition. C'est *la Naissance de l'Antechrist*, de Conrad Dinkmuth (Ulm, 1483). Conception naïve, gravure primitive, son seul mérite est son ancienneté

Une miséreuse, aux seins étiques, est étendue sur un grabat ; agenouillée à ses pieds, une femme — la mère sans doute — lui tient la main gauche, pendant que, de l'abdomen mis à nu, émerge le corps d'un fœtus, qu'une matrone s'apprête à enlever en le prenant par les aisselles. Cette fantaisie de l'artiste évoque moins l'idée d'un accouchement que d'une opération césarienne. C'est un chapitre que nous traiterons ultérieurement.

Une gravure sur bois de Jost Ammann (1554), représentant un accouchement chez une femme du peuple, est autrement intéressante (fig. 3).

Une grosse Allemande, aux formes opulentes, est affalée sur le fauteuil de bois dont on se servait à cette époque ; deux voisines, plus que mûres, la soutiennent par derrière, pendant qu'assise sur un petit escabeau devant la parturiente, la sage-femme, vue de dos, relève les jupes au-dessus des genoux et insinue sa main droite dans les parties génitales.

A nos yeux, cette gravure présente un intérêt documentaire très précieux Nous y voyons, en effet, ce fameux siège de bois obstétrical qui est parfaitement reproduit dans l'ouvrage médical d'Eucharius Rhodionis, de 1532. Suivant l'usage de l'époque, la sage-femme porte sa trousse suspendue à la ceinture ; nous retrouvons cette particularité dans une autre gravure d'Eucharius Rosslins.

Les accessoires de l'accouchement n'ont pas été oubliés ; sur une table à gauche, on voit une paire de ciseaux, une pelote de fil, une fiole et un plat, et par terre, à droite, un vaste baquet et un broc d'eau.

Mais ce qui est plus typique encore, c'est que, pendant que les femmes s'adonnent à ce travail matériel, les hommes, dont la présence est inutile, se sont dirigés vers la fenêtre, et là interrogent anxieuse-



Fig. 2. — CRÉATION DE LA FEMME.
(D'après un ouvrage du XVe siècle, conservé à la Bibliothèque de Tolède.)



Fig. 3 — UN ACCOUCHEMENT, par JOST AMMANN.

ment les astres. Sous quelle étoile va naître l'enfant si désiré ? Celle que l'un d'eux désigne du doigt sera-t-elle la bonne ou la mauvaise étoile ? Cruelle énigme, dirions-nous aujourd'hui.

Une scène d'accouchement (fig. 4), conçue dans une heureuse intuition artistique, est l'accouchement d'Alcmène, figure tirée des *Métamorphoses d'Ovide*, de Renouard, et que Witkowski a reproduite dans son *Histoire des accouchements chez tous les peuples* (p. 19). Ici c'est encore la parturition sur un fauteuil placé au-devant d'un lit qu'encadrent des rideaux peu hygiéniques.

Cinq personnages groupés avec art forment la scène principale, le reste du dessin étant consacré aux accessoires : telle une belette qui représente, comme dans un conte de fées, la métamorphose de la blonde Galanthis. Des cinq personnages, Alcmène occupe le centre, trois servantes ou voisines l'entourent, tandis que l'accoucheuse est agenouillée à ses pieds.

La pose nonchalamment étendue de la parturiente est assez heureuse dans son ensemble ; mais, tandis que la partie supérieure est traitée dans une attitude douloureusement exacte, la partie inférieure est faiblement rendue. La tête, légèrement inclinée sur le côté droit et reposant sur le dossier du fauteuil, semble s'affaisser sous le poids de la douleur. L'expression de la physionomie révèle une connaissance approfondie des muscles de l'expression. Le sourcil gauche, en forme d'accent circonflexe, est la manifestation anatomique la plus vraie de la contraction du muscle sourcilier, et la bouche, légèrement entr'ouverte, indique la plainte éternelle qui s'échappe involontairement des lèvres de l'accouchée.

L'attitude asymétrique des membres supérieurs exprimant l'incoordination des mouvements, donne à l'ensemble de la reproduction une note de vérité angoissante. Le bras droit tombe inerte et sans vie, soutenu sous l'aisselle par une servante agenouillée à droite de la parturiente, tandis que le bras gauche, dans l'extension horizontale, va s'appuyer sur l'épaule d'une autre servante placée à gauche, et semble la repousser dans le paroxysme d'une contraction.

Toute cette partie supérieure est admirable ; le reste est plus faible. Une ample chemise, descendant jusqu'à mi-jambe, voile aux regards des profanes le dernier acte du mystère de la création. Sous les plis de ce voile, l'abdomen qui devrait offrir sous l'effort de la contraction une convexité évidente, semble plutôt excavé ; enfin, les membres inférieurs, dans la position passive et nonchalante du repos, contrastent malheureusement avec les parties supérieures convulsées par la douleur.

L'accoucheuse agenouillée entre les jambes d'Alcmène est sans doute ambidextre, car c'est sa main gauche qui paraît soutenir le périnée.

Henry Meige a donné, dans la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière* (année 1903, p. 206), la reproduction d'une gravure, sans nom d'auteur, représentant également l'accouchement d'Alcmène (fig 4). Mais celle-ci est dans une attitude si fantaisiste que, comme le dit Meige, elle semble accoucher en courant. Si la sage-femme ne plongeait ses avant-bras sous les jupes et entre les cuisses, on pourrait croire aussi bien à une crise de nerfs qu'a une parturition.

Nous avons trouvé dans les dessins de Jacques Callot (1593-1635) une page pleine d'intérêt pour le médecin artiste. C'est un campement de bohémiens (fig. 5).

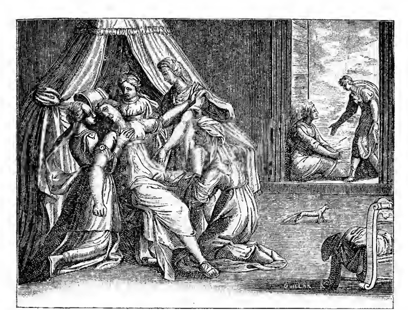


Fig. 4. — L'ACCOUCHEMENT D'ALCMÈNE.



Fig. 5. — CAMPEMENT DE BOHÉMIENS. par JACQUES CALLOT (fragments.)

La tribu nomade vient de faire halte ; tandis que les chefs de la bande — ce qui se reconnaît à la rapière qu'ils portent au flanc — se reposent en jouant aux cartes, les subalternes vaquent aux soins du ménage. Une vieille écrase sur ses ongles les poux qu'elle recherche sur une tête embroussaillée ; celui-ci égorge un mouton ; celles-là plument des volailles, qu'un grand gars s'efforce d'embrocher, pendant que d'autres femmes écument la marmite ou font tourner devant un feu ardent une immense broche chargée de victuailles, que les jeunes moutards semblent déjà manger des yeux.

Parmi ces scènes multiples croquées sur le vif, deux personnages doivent fixer notre attention : un homme et une femme.

L'homme, abrité contre un arbre, s'est accroupi, et relevant ses vêtements pour mettre à nu sa région lombo-sacrée, achève de dépouiller le vieil homme. Sa main droite, sous l'action du grand dorsal, — *scaltor ani* — promène dans la rainure interfessière le papier dont elle est armée, ainsi que l'indique Rabelais au chapitre XIII de son livre Ier. C'est là une contribution nouvelle à l'étude des *Actes naturels dans l'Art*, sur lesquels j'ai appelé l'attention des lecteurs de la *Chronique* (année 1905, p. 541).

La femme, également adossée contre un arbre, soutenue vers le haut du corps par deux compagnes, est en gésine. Ses jambes sont demi-écartées, sa jupe est relevée au-dessus du genou, pour permettre à l'Esculape de la troupe de cueillir à son arrivée le petit bohémien.

La scène est évidemment trop petite pour être analysée en détail ; néanmoins, dans son ensemble, l'attitude n'est pas trop mauvaise, bien que la position assise à terre, c'est-à-dire le bassin trop bas, ne soit guère obstétricale.

On remarquera aussi que Callot, qui n'a pas craint de dessiner la nudité du côté pile de l'homme, a reculé devant celle du côté face de la femme. Comme nous l'indiquions au début de ce travail, c'est une des plus grandes difficultés qui ont dû retenir les artistes.

Evidemment aussi réaliste mais infiniment moins artistique, est la gravure d'ABRAHAM BOSSE : *Le lit de misère* (fig. 6).

Abraham Bosse, né à Tours en 1602, fut professeur de perspective à l'Académie des Beaux-Arts, et mourut en 1676. Elève de Callot, il semble, dans cette reproduction, en avoir imité la manière, par sa science du détail et de la vérité ; mais il brille moins par la science de la composition, qui est tout à fait insuffisante.

Nous sommes ici dans un riche intérieur, et Abraham Bosse s'est complu à en analyser le détail C'est, du reste, la partie la mieux traitée. Dans une immense cheminée, ornée de consoles artistement sculptées, pétille un feu de bois reposant sur des chenets de luxe ; sur les murs, dont la tapisserie est reproduite minutieusement, figurent côte à côte deux tableaux religieux ; au fond, une fenêtre élégante laisse tamiser le jour à travers des vitraux bourgeois ; enfin, sur la droite, le lit préparé pour l'accouchée est surplombé d'un riche baldaquin, tandis que, dans la ruelle, est une tapisserie qui représente un cavalier.

Les détails spéciaux à l'accouchement sont traités avec un soin également méticuleux. C'est d'abord le lit de misère lui-même, dont les tréteaux rustiques contrastent avec la richesse de l'ameublement, et rappellent, en effet, ce fameux lit, aujourd'hui délaissé, mais que je me souviens d'avoir vu quelquefois au début de ma pratique médicale.

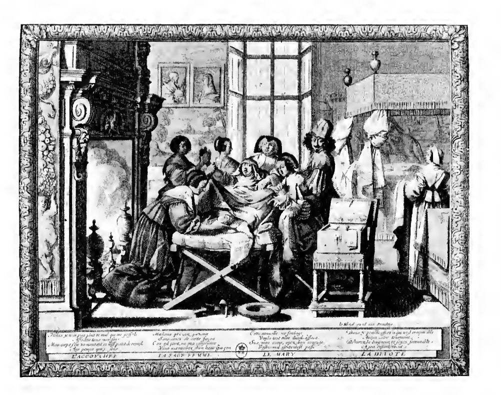


Fig. 6. — LE LIT DE MISÈRE, par ABRAHAM BOSSE.
(D'après une estampe de la Bibliothèque Nationale.)

Au pied de ce lit, gisent à terre, abandonnés en désordre, les souliers de la parturiente ; un peu plus loin, également à terre, un bassin dont l'utilité n'est pas contestable ; puis, sur une chaise luxueuse, une boîte, dont la serrure figurée avec exactitude, est remplie de bandes et de compresses classées méthodiquement. Ce n'est pas encore l'asepsie moderne, mais c'est déjà la propreté.

Là s'arrêtent nos éloges et commence notre critique. La scène principale, la parturition, est d'une réelle médiocrité, et cependant l'artiste y a figuré neuf personnages, si nous comptons le nouveau-né, dont la tête seule est visible.

La parturiente est dans la position obstétricale, les jambes écartées et repliées sur l'abdomen ; mais l'expression de la physionomie est défectueuse : ce n'est pas celle de la douleur, c'est plutôt celle de l'étonnement ; les membres supérieurs n'ont pas une attitude naturelle : tandis que le bras gauche est accoudé sur l'épaule d'une assistante dans une pose théâtrale, le bras droit est mollement élevé et soutenu sans effort par une autre assistante. Il suffit de comparer ce torse avec celui d'Alcmène, pour que la différence saute aux yeux des moins attentifs. Sous le flottement de la chemise, suffisamment abaissée pour masquer le mont de Vénus, apparaît la tête en position transversale ; c'est une O. I. D. A. dont la rotation vient de s'accomplir.

La sage-femme, agenouillée sur une chaise, — ce qui n'est guère favorable au travail qu'elle doit accomplir — et les manches retroussées jusqu'à mi-avant bras, soutient à peine du bout des doigts la tête qui apparaît, comme si elle craignait de briser en la touchant cette frêle existence.

Tout, dans ce personnage, est factice et conventionnel, et ne répond pas à la réalité. On peut en dire autant des autres personnages qui assistent, l'air distrait ou indifférent, aux souffrances de l'accouchée ; mais le mari surtout, impeccable dans ses vêtements comme dans sa coiffure, a une physionomie jobarde assez déplacée en un pareil moment.

Arrivons à l'œuvre de Gibelin (figure 7), que j'ai rencontrée à l'Exposition coloniale de Marseille et qui a été le point de départ de ce travail. Cette gravure porte comme titre : *L'Accouchement*, d'après l'un des Tableaux de la nouvelle Ecole de chirurgie, Dédié à M. Joseph·David ; à Paris, chez la veuve la Gardette, marchande d'Estampes rue du Roulle. A l'angle gauche on lit : inventé et peint par Æ. Gibelin, à l'angle droit : gravé à l'eau-forte par le même. Nous verrons plus loin que cet artiste avait, en effet, plusieurs cordes à son arc.

Au cours de mes recherches sur l'obstétrique dans l'Art, j'ai retrouvé cette gravure dans l'*Histoire des accouchements chez tous les peuples*, de Witkowski A la page 349, cet auteur la reproduit sous le titre : *Une couche laborieuse chez les Grecs*, d'après un panneau du musée Orfila. Il ajoute, dans une note : « A la Faculté, personne, doyen, bibliothécaire, professeurs, ne connaît ni l'auteur ni le sujet de cette peinture. Nos recherches nous ont permis d'en découvrir une gravure, qui porte pour légende : *L'Accouchement*, avec le nom du peintre, Gibelin. »

Où est ce tableau aussi remarquable que peu remarqué ? Quels nombreux déménagements lui a-t-on fait subir ? Nous ne pouvons que



Fig. 7. — L'ACCOUCHEMENT, par GIBELIN.

poser ces questions sans les résoudre, laissant aux historiographes parisiens le soin de les élucider.

D'après la gravure même de Gibelin, ce tableau aurait d'abord figuré à la nouvelle Ecole de chirurgie ; d'après Witkowski, il aurait été au musée Orfila ; d'après le baron Guillibert, c'est la Faculté de médecine ou bien l'Académie de médecine qui l'aurait possédé. Voici, en effet, ce qu'écrit le secrétaire perpétuel de l'Académie d'Aix, en parlant d'une autre toile du Maître, *La saignée*, que je me propose d'étudier dans un prochain mémoire.

« Le dessin à l'encre de Chine, que nous reproduisons, est l'original du tableau à l'huile qui ornait une salle de l'Ecole de chirurgie, aujourd'hui la Faculté de médecine, dans le salon de MM. les professeurs, où il fait pendant à l'œuvre du même maître, *l'Accouchement*. Ces deux toiles, restaurées il y a peu d'années, sont d'autant plus précieuses que Gibelin, renommé par ses fresques, n'a peint à l'huile que très rarement ; nous n'avons pu découvrir à cette heure que ces deux tableaux conservés à l'Académie de médecine, et une étude de femme, peinture claire, élégante, rappelant Fragonard, possédée par la famille du peintre. J'ai la gravure *l'Accouchement* avant toute lettre » (1).

Esprit-Antoine Gibelin naquit à Aix-en-Provence, le 17 août 1739 ; il était fils de Michel Gibelin, avocat au Parlement, et de dame Thérèze David.

Une tradition familiale les fait descendre des Gibelins de Florence, réfugiés en Provence au commencement du XIV[e] siècle, comme le père de Pétrarque. E. A. Gibelin fut peintre d'histoire, antiquaire, dessinateur, graveur, sculpteur, médailleur. Lors de la création de l'Ecole de peinture, d'après le modèle vivant, à Versailles, il occupa l'une des places de Directeur ; plus tard, il fut Correspondant de l'Institut et mourut à Aix, le 24 décembre 1813, âgé de 74 ans.

La toile du peintre aixois est, au point de vue esthétique, la plus belle reproduction artistique que nous connaissions de l'accouchement.

La composition du sujet, l'agencement des personnages, qui sont au nombre de dix en comptant le nouveau-né, indiquent un talent arrivé à maturité. Tandis que, dans la gravure d'Abraham Bosse, les détails sont étalés à profusion, ici les détails ne sont découverts qu'à l'analyse ; le berceau, le brûle-parfums, — car c'est bien dans les temps héroïques de la Grèce que se passe cette scène, — la vieille qui tend les langes, la servante qui va annoncer l'heureuse délivrance, n'occupent que le second plan ; toute l'attention est concentrée sur cette femme qui enfante dans la douleur ; chaque assistant joint son effort à ceux de la mère et suit d'un regard anxieux l'acte déchirant qui s'accomplit.

Loin d'être choquante, la nudité de la parturiente nous révèle cette beauté plastique que les Grecs avaient bien raison d'adorer. Le léger voile qui la protégeait a été rejeté dans des contractions désordonnées, et harmonieusement retenu sur l'épaule gauche, il vient, dans une ondulation voulue, recouvrir la région pubienne, pour ne laisser apercevoir de cet acte que ce qui ne saurait offenser le bon goût.

---

(1) Le peintre Esprit-Antoine GIBELIN, d'Aix (1739-1813). Documents inédits, par le baron GUILLIBERT.

Cette femme est vraiment belle ! Belle comme anatomie, belle comme expression et comme attitude. Point n'est besoin de demander quel est son état d'âme ; il suffit de la regarder. Bientôt les joies de la maternité illumineront ce beau visage, mais pour le moment il est tout aux affres de la souffrance.

Sa chevelure épaisse encadre merveilleusement l'ovale de sa figure ; sa tête s'incline légèrement sur l'épaule de son mari, qui la soutient avec vigueur ; la contraction des muscles sourciliers diminue, sans la briser, la courbe arciforme de ses bruns sourcils, et si aucune ride n'altère la pureté du front, c'est que cette femme est dans tout l'éclat de la jeunesse. Les paupières, sous la contraction des orbiculaires palpébraux, sont mi-closes, pour protéger l'œil contre la congestion de l'effort et voiler la tristesse du regard. Le nez, du type grec, a des narines étroites, à peine resserrées par l'expiration, et la bouche, adorable par ses petites dimensions, est entr'ouverte plus par le relâchement des constricteurs, que par la contraction des abaisseurs. On devine qu'elle exhale ce cri de douleur suraigüe qui accompagne d'ordinaire le passage de la vulve. Le cou lui-même, sous la contraction du peaucier, — le *latissimus colli*, de Léonard de Vinci, — a pris plus d'ampleur, et adoucit, sans l'effacer, la courbe du maxillaire inférieur.

Le torse est traité avec non moins de vigueur et d'exactitude. Le sommet de la poitrine est légèrement saillant ; les seins arrondis sont fermes et haut placés ; on dirait un bloc de marbre arraché aux flancs du Pentélique.

L'attitude des membres semble prise sur le vif. Les membres supérieurs sont en état de contraction spasmodique ; mais tandis qu'à droite, c'est l'action des fléchisseurs qui prédomine, à gauche c'est celle des extenseurs ; on ne pouvait mieux exprimer l'ataxie de la douleur que par ce contraste des deux mains, dont l'une est crispée et l'autre en hyperextension.

Le bras droit est vigoureusement élevé par l'action visible du deltoïde ; l'avant-bras, replié sur le bras par la tétanisation du biceps et du brachial antérieur, lutte victorieusement contre les efforts d'une servante, qui l'enlace vainement de ses deux mains ; enfin, les doigts sont repliés vers la paume de la main par l'action énergique des fléchisseurs.

Bien différent est le mouvement du côté gauche. Le bras est également élevé en extension horizontale, mais sans effort apparent, et Gibelin a eu l'inspiration géniale de le faire soutenir par le mari ; la beauté du geste réside dans l'avant-bras fortement étendu et dans la main largement ouverte, les doigts très écartés par la contraction des extenseurs et des interosseux.

Les membres inférieurs, autrement expressifs que ceux d'Alcmène, participent à cette contracture généralisée. Les cuisses sont suffisamment écartées pour livrer passage à l'enfant ; mais, tandis que le membre droit semble, dans un effort de flexion, s'arracher à la contention énergique d'une servante qui enserre à pleines mains le cou-de-pied et la jambe, la jambe gauche est maîtrisée par l'enlacement de deux bras au niveau du genou. Ce n'est pas seulement l'attitude des membres qui reflète leur contraction, elle est encore reproduite anatomiquement par la position des orteils. On chercherait vainement une critique dans l'ensemble de ce personnage.

Le médecin qui l'assiste s'est placé entre ses jambes ; il a mis un genou en terre, pour assurer la puissance de ses efforts, et ses bras retroussés jusqu'aux aisselles exercent une traction énergique. Comparez son attitude active avec celle pleine de mollesse de la sage-femme d'Abraham Bosse. Son assistance, d'ailleurs, ne paraît pas inutile, car la tête du fœtus sort en occipito-postérieure et justifierait assez bien le sous-titre que lui a donné Witkowski : une couche laborieuse.

Je ne veux pas insister sur l'attitude et l'expression des divers personnages dont chacun a son rôle bien marqué dans cette scène ; mais je ne puis passer sous silence celle du mari, qui est capitale dans l'espèce.

Il me suffirait encore de comparer ce personnage à celui d'Abraham Bosse pour établir une écrasante supériorité. Comme sa pose est à la fois heureuse, tendre et efficace ! De sa main droite il soutient la tête de son épouse qui repose sur son épaule, tandis que, de sa main gauche, il soulève son bras et le haut du corps. Tous ses muscles, même ceux de la jambe, sont tendus vers cet effort, et ce pendant que sa pensée se concentre avec anxiété vers la délivrance. On croirait qu'en faisant voisiner ces deux têtes, de l'épouse et de l'époux, l'artiste ait voulu montrer le contraste entre la douleur physique et la douleur morale Et ce contraste semble résider uniquement dans le regard.

Analysez comparativement ces deux figures, vous verrez que l'homme a aussi ses sourciliers contractés ; les têtes des sourcils se sont quelque peu rapprochées, et leur courbe est devenue linéaire, mais l'œil est grand ouvert et le regard est fixe. Ayant été tout entier au plaisir, il est tout entier à la peine.

Le lecteur m'excusera de m'être étendu si longuement sur la toile du peintre *E.-A. Gibelin*, mais j'avoue mon admiration sans réserve pour cette œuvre, et j'ai voulu exposer les motifs raisonnés de mon admiration.

Je n'ai rencontré que peu de cas de gemelliparité. C'est d'abord l'*Accouchement gémellaire*, de Jacob d'Heemskerck. Cet artiste naquit en 1498 et mourut à Harlem, en 1574.

Dans la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière* (année 1903, p. 203), Henry Meige l'attribue à Martin d'Heemskerck et dit qu'elle représente l'accouchement de Thamar, mettant au monde Pharès et Zara.

La composition comme la facture de cette toile dénotent un précurseur de Rubens (fig. 8). Il n'y a pas moins de treize personnages — sans compter les deux jumeaux — tous féminins, et dessinant des effets de torse et de croupes arrondies et rebondies. Quelle orgie de muscles ! Ce sont des têtes de femme campées sur une musculature masculine !

La parturiente — un vrai colosse — est dans une attitude de contraction douloureuse ; aussi est-elle entourée de cinq compagnes qui soutiennent, l'une la tête, les autres chacune un membre. Ayant affaire à forte partie, elles semblent rivaliser d'efforts, ce qui a permis à l'artiste d'étaler des formes exubérantes de vie. Au milieu de ce groupe, qui compte huit personnages, la sage-femme, genoux en terre, saisit par le thorax le second né et termine ainsi cette longue parturition.

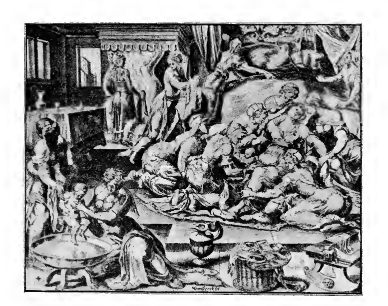


Fig. 8. — ACCOUCHEMENT GÉMELLAIRE, par JACOB D'HEEMSKERCK.



Fig. 9. — OPÉRATION CÉSARIENNE, par CHRISTOPH VOLTER.

Au premier plan, à gauche, deux femmes, également robustes, plongent dans une bassine le premier né, qui, lui aussi, est déjà musclé en hercule. A droite, quelques accessoires d'accouchement, bandes et aiguière.

A l'arrière-plan, nous voyons encore quatre sujets d'une carnation outrée ; deux sont occupés à refaire le lit : une, presque nue, fait chauffer des linges devant un feu d'enfer, dont la flamme gigantesque va du sol au plafond, et la quatrième, non moins nue, porte le linge chaud.

J'ai dit n'avoir rencontré que peu de cas de gémelliparité ; cependant il y a dans l'ouvrage de A. M. Pachinger une gravure de M. de Vos intitulée : *Zwillingsgeburt*, accouchement gémellaire, mais rien, à part le titre, ne justifie cette biparité. Il convient toutefois d'en parler, car la gravure est jolie et la composition des plus heureuses.

La jeune mère est à demi étendue sur un fauteuil, dans une position qui rappelle Alcmène et la parturiente de Gibelin. Une voisine la soutient par derrière, tandis qu'une servante lui apporte un réconfortant, qu'elle s'apprête à saisir de la main droite. C'est qu'en effet elle vient d'accomplir la moitié de son travail ; le bébé, que deux femmes vont baigner à ses pieds, en est la preuve.

Mais c'est vainement qu'on cherche l'autre jumeau, qui doit être encore dans le sein maternel ; rien d'ailleurs, hormis le titre de la gravure, ne permet de le prévoir.

Comme personnages accessoires de cette scène habilement rendue, on voit sur le devant une jeune femme, aux lignes très pures, qui roule avec art la sangle de l'enfant, et, dans le lointain, une servante qui chauffe le lit.

En somme, composition pleine de charme, dans laquelle tous les sujets sont savamment groupés, mais qui représente plutôt les courts instants qui suivent l'expulsion d'un enfant qu'un accouchement gémellaire.

Henry Meige a encore reproduit, dans la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, sous le titre de *Quelques accouchements bibliques en images* (année 1903, p. 205), l'accouchement de Rébecca. C'est une gravure signée Stephanus, où l'on voit Esaü et Jacob sortant l'un après l'autre du giron maternel.

Pour avoir voulu serrer de trop près le texte biblique, l'artiste a fait une œuvre plus légendaire que véridique. Déjà, dans le sein maternel, les enfants semblaient se chamailler : *Concepit Rebecca et collidebant sese filii in utero ejus*, mais, à peine sortis de la vulve, ils se poursuivent et Jacob saisit Esaü par le pied. Si le fait est vrai, il n'est guère vraisemblable, pour quiconque a vu des accouchements gémellaires !

Mais alors, pourquoi n'avoir pas logiquement poursuivi la légende ? pourquoi n'avoir pas recouvert de poils le jeune Esaü ? « Celui sorti le premier était roux et tout velu comme une peau d'animal, et il fut nommé Esaü, c'est-à-dire homme fait. L'autre sortit aussitôt après et il tenait dans sa main le pied de son frère : c'est pourquoi il fut nommé Jacob, c'est-à-dire supplantateur. »

La conception artistique se ressent de l'évidente préoccupation du traducteur. Rébecca est allongée sur un matelas, dans une position aussi défectueuse qu'invraisemblable, la jambe droite fléchie, la jambe gauche allongée ; son torse est contourné pour enlacer par la

nuque une esclave qui l'assiste. Il est difficile d'admettre que jamais femme ait pu accoucher dans une pareille attitude !

L'expulsion des fœtus qui sortent de la vulve en queue de cerf-volant est aussi insolite que peu scientifique. L'accoucheuse a saisi Esaü à plein thorax, tandis que Jacob fait son entrée dans le monde en s'accrochant au pied de son frère, comme un gymnasiarque suspendu à un trapèze. Il paraît d'ailleurs affligé de la mammite des nouveau-nés, tant son mamelon est développé !

La représentation des autres personnages est plus exacte : tous sont pieds nus, car, à cette époque lointaine, le commerce de la chaussure ne devait pas être florissant ; les vêtements toutefois n'ont pas la simplicité des temps bibliques. Accoudé à la fenêtre, Isaac — car ce doit être l'heureux père — semble considérer l'influence astrale, dans une attitude qui n'a rien de patriarcale. Les accessoires sont assez sobres, mais anachroniques. Sur le lit, à moitié défait, est une bassinoire de forme archaïque, ce qui tend à prouver que l'invention de la bassinoire aurait précédé celle des chaussures. Même réflexion pour les broderies du baldaquin.

Pour être aussi complet que possible dans cette étude sur l'*Accouchement dans l'Art*, il me reste à dire un mot de l'opération césarienne, qui rentre elle aussi dans notre cadre

J'ai déjà parlé plus haut de la *Naissance de l'Antechrist*, de Conrad Dinkmuth, gravure primitive et dessin naïf; je n'y reviendrai pas. Mais il y a lieu de s'expliquer sur une scène de Raffael Custos, qui est peu compréhensible et qui serait d'ailleurs un accouchement symbolique.

Une jeune femme est étendue presque au ras du sol entre les jambes d'une autre femme qui, assise par terre derrière elle, soutient son thorax entre ses bras ; le ventre et les membres inférieurs sont à nu. Un homme, coiffé d'un casque de guerrier, incise de sa main droite, armée d'un long stylet. la ligne blanche de l'abdomen; par cette incision, qui va de l'ombilic au pubis, sort le torse vigoureux d'un enfant, qu'un autre personnage, orné des attributs de Mercure, saisit par le tronc, pour l'extraire des entrailles maternelles.

J'avoue humblement n'avoir pas trouvé la clef de cet accouchement symbolique, mais comme il n'y a pas l'ombre d'un doute sur la nature de l'opération, je me contente de la signaler.

Non moins bizarre est la gravure de Christoph Volter (Stuttgart, 1687), tirée, comme la précédente, de l'ouvrage de A. M. Pachinger (fig. 9). Comme dans l'œuvre d'Abraham Bosse, les détails sont minutieusement reproduits ; les fenêtres, le lit, les pantoufles, le vase que Victor Hugo a poétiquement dénommé l'Urne des nuits, sont d'un dessin fini. Au pied du lit, deux personnages : l'un, le pasteur qui lit avec piété un texte évangélique ; l'autre, une servante qui va faire passer au chirurgien les instruments qui sont sur une table.

Mais combien sont défectueux l'opérateur et surtout l'opérée ! Celle-ci, couchée sur un lit très bas, semble avoir subi une torsion au niveau de la taille. La figure et la poitrine sont face au lecteur, tandis que l'abdomen est tourné vers le plafond. Le visage, d'une impassibilité étrange, dénoterait un rare stoïcisme. si l'on ne sentait l'insuffisance de l'artiste à rendre les jeux de physionomie.

Quant à l'abdomen, c'est tout un poème. La forme de ce ventre est

scientifiquement celle d'un kyste de l'ovaire, et non d'une grossesse. On jurerait pareillement que cette ligne longitudinale tracée sur la peau et entrecoupée de traits transversaux représente une suture, et que le chirurgien réopère pour la seconde fois. Heureusement le texte explique qu'avant d'opérer, le chirurgien trace à l'encre une ligne longitudinale sur le côté gauche de l'abdomen, à peu près sur le bord externe du grand droit, ligne elle-même entrecoupée de traits horizontaux à égales distances.

Quelque étranges et grossières que fussent ces défectuosités d'une opération chirurgicale, il importait de les signaler au point de vue documentaire. C'est ce que je n'ai pas hésité à faire.

Telles sont, au point de vue purement obstétrical, à peu près les seules œuvres picturales que j'ai pu découvrir, car j'en ai volontairement omis quelques-unes, soit parce qu'elles représentaient des accouchements sous les couvertures, soit parce qu'elles étaient trop insignifiantes; en sculpture, je ne connais rien d'analogue, car il n'est pas possible d'y faire entrer ce qu'on a appelé dans cette même revue : *L'accouchement à Saint-Pierre de Rome*.

Je n'ai nullement l'intention de raviver une polémique qui a occupé la *Chronique médicale* en 1904. Je dirai simplement que lorsque j'ai visité la merveilleuse basilique de Saint-Pierre, je connaissais la légende des Barberini aussi ai-je porté mon attention sur les écussons d'Urbain VIII qui sont à la base des piliers torses du baldaquin. Comme tout le monde, j'ai constaté que les trois abeilles, placées en triangle sur un blason légèrement étranglé au milieu, avaient une ressemblance frappante avec un torse de femme ; quant aux autres détails, qui symboliseraient les diverses phases d'un accouchement, le moins que j'en puisse dire, c'est que l'imagination y joue le rôle d'un verre grossissant. Je ne puis donc me résoudre à comprendre, dans ce qu'on a appelé ici même une farce d'atelier, une conception artistique de l'accouchement, et je n'en parlerai pas davantage.

3° L'ÉTAT POST PARTUM.

L'état *post partum*, vulgairement appelé *suites de couche*, comprend la période qui s'écoule depuis la délivrance jusqu'au moment où l'accouchée reprend sa vie normale Il est aisé de concevoir que cette époque se prête davantage aux caprices artistiques ; aussi la trouvons-nous plus souvent, soit dans la peinture historique, soit dans la peinture de fantaisie, dite tableau de genre.

Nombreuses sont les toiles intitulées pompeusement : Naissance de X..., sans qu'il y ait rien d'obstétrical : telles *La naissance de Vénus*, de BOUGUEREAU ; *La naissance de Marie de Médicis*, de RUBENS ; *La naissance de Henri IV*, de DEVERIA, au château de Pau. Dans cette dernière, Antoine de Bourbon élève au-dessus de sa tête, pour le montrer aux courtisans assemblés, le futur roi de France, avant ou après avoir trempé ses lèvres dans un verre de vin de Jurançon. Ces sujets, — et ils sont tous dans une note identique, — n'ont rien de médical.

Egalement éloignés de l'art obstétrical sont les tableaux de genre. En général, ils représentent une jeune accouchée, soit dans un lit, entourée de tous les falbalas de la coquetterie féminine, soit allongée



Fig. 10. — UNE CHAMBRE D'ACCOUCHÉE, par BERNARD PICART.
(Collection du Docteur Cabanès.)

sur une chaise longue et savourant les premières félicités de la maternité.

Dans cet ordre d'idées il convient de donner une place spéciale à la gravure de Bernard Picart (fig. 10), le célèbre artiste du commencement du XVIIIe siècle, gravure dont je dois la communication à l'obligeance du Dr Cabanès. C'est le véritable état *post partum*.

L'enfant vient de naître et la parturiente repose dans son lit entourée de soins affectueux. Sa position indique bien la lassitude naturelle qui succède à ce long travail ; le bras est nonchalamment étendu sur les couvertures ; la tête, inclinée vers un personnage qui lui parle, semble n'avoir pas la force de se retourner vers une servante qui lui tend un breuvage réconfortant.

Quel est ce personnage — le seul homme assistant à cette scène — qui, assis dans un grand fauteuil, à droite de la jeune mère, paraît lui raconter des choses intéressantes ? Son costume négligé, bonnet grec, robe de chambre et pantoufles, joint à son air de jeunesse, laisse supposer que c'est l'heureux père. Sa main droite est familièrement placée sur le coude de sa compagne, tandis que la gauche esquisse un geste démonstratif et convaincant.

Au premier plan, à gauche, un groupe féminin s'occupe de l'héritier présomptif. L'une, la plus aristocratique du groupe, assise sur une chaise, tient le jeune mioche sur ses genoux et verse de l'eau sur son sinciput ; une autre tient une aiguière pour aider à cette première toilette ; deux autres, l'une debout, l'autre assise sur un tabouret, suivent du regard les mouvements de l'enfant. Plus en avant, une servante soulève le couvercle d'une marmite dont s'échappe une épaisse vapeur.

Bernard Picart a encadré cette scène avec un souci du détail qui rappelle Abraham Bosse. Le parquet, les tapisseries, le chambranle et les panneaux des portes, une console chargée de flacons, un cartel, une bassinoire, une boîte à médicaments, le berceau et jusqu'au petit chien couché sur un tabouret donnent à cette scène d'intérieur un air vécu qui est d'un charme exquis.

Je n'insisterai pas sur les tableaux similaires, car on conçoit que la vision poétique d'une jeune mère a dû tenter bien des artistes ; mais ce serait sortir de notre sujet que d'en essayer même la nomenclature.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Catalogue de livres, brochures, documents imprimés et manuscrits, autographes, concernant les provinces de France : Paris, Ile-de-France, Champagne. Librairie Ernest Dumont, rue Barbet-de-Jouy, 42.

Nous signalons aux médecins bibliophiles, collectionneurs, érudits, l'important catalogue que vient de publier le libraire Dumont. C'est une véritable bibliographie d'imprimés et de manuscrits sur Paris, l'Ile-de-France et la Champagne ; nul doute qu'ils ne trouvent à y glaner d'intéressants documents, des ouvrages peu communs, qui se trouvent là groupés à souhait, pour faciliter leurs recherches ou combler leurs *desiderata*.

Échos de la " Chronique "

Origine d'un dicton.

Qui n'a entendu dire, au moins une fois dans sa vie : « *Il abuse de la permission qu'ont les hommes d'être laids ?* » Savez-vous quel est l'innovateur de cette phrase immortelle ? Ce fut, nous apprend le Dr H Labonne (1), Mme de Sévigné, qui l'écrivit dans sa lettre LXXV, précisément à l'occasion de la variole de Pellisson, membre de l'Académie française. Seulement elle aurait dû ajouter, pour être juste, qu'il n'avait qu'à parler pour plaire, et que Mlle de Scudéry fut son *amie* dévouée et aimante pendant environ cinquante ans, et que jamais on ne vit, peut-être, liaison si tendre ni si constante.

Les Beaux-Arts chez Esculape.

A la suite de notre écho sur le *Bistouri-Salon*, la grande presse a emboîté le pas, et l'on a quelque peu « blagué » les morticoles. Comme Président de ce Salon des médicastres, un nom s'imposait ; et savourez l'ironie, on a proposé pour ce poste d'honneur... le caricaturiste Abel Faivre ! Charmant, en vérité.

Il y a cependant, dans le projet du Dr Ferrand, dont nous avons été heureux de nous faire l'écho, une idée intéressante et qui pourrait bien prendre corps. On a fait remarquer que Haller taquina la muse ; que Tronchin écrivit en un français qui ne se ressentait pas trop de son origine génevoise, sans que leurs malades aient eu à en pâtir. Pourquoi nos princes de la science ne se livreraient-ils pas au maniement de l'ébauchoir ou du pinceau, comme délassement à leurs occupations professionnelles ? Et pour notre part, nous admirons bien sincèrement des hommes graves et des savants respectés, comme le professeur Cornil, les Dr Ribemont-Dessaignes, Marcel Labbé, Delbet, Féréol, Fernand Besançon, qui trouvent encore le loisir de brosser des aquarelles ou de peindre des paysages.

Et je ne trouve pas cela si ridicule !

L'inventeur des allumettes.

Les erreurs sont comme les pousses de chiendent ; on a bien de la peine à les arracher du champ de l'histoire.

Un de nos confrères (2) vient de s'aviser récemment qu'il y a 75 ans furent *inventées* les allumettes chimiques, et il en reporte l'honneur au Wurtembergeois Johan-Friedrich Kammerer, qui aurait fait, à l'entendre, cette « découverte » en novembre 1832. Nous avons, à maintes reprises (3), fait justice de cette légende. Répétons donc, une fois de plus, que celui qui a, le premier, fabriqué des allumettes s'enflammant par simple friction, est un médecin français, natif de Poligny, Charles-Marc Sauria, à qui la petite ville de Saint-Lothain (Jura) a élevé un modeste monument, il y a quelques années. Il n'est que juste de rendre à la France ce qui n'appartient pas à l'Autriche.

(1) *Le Médecin*, 15 février 1908.
(2) *L'Indépendance belge*, 1er décembre 1907.
(3) Voir notamment la *Revue scientifique*, 1898, et la *Chronique* de la même année, p. 703.

Un médecin, académicien et poète.

Dans un article récent (1), nous consacrions quelques lignes à un obscur personnage, qui jouit pourtant, en son temps, d'une véritable notoriété, comme poète plus que comme médecin. Les poésies d'Hippolyte-Jules Pilet de la MESNARDIÈRE, « de l'Académie françoise », ont paru, à Paris, chez Antoine de Sommaville, en 1656. Nous avons eu entre les mains (2) un très bel exemplaire de ce recueil d'épîtres en vers adressées à Ninon de Lenclos, Mme de Rambouillet, Mme Scarron, etc.

On trouvera encore quelques renseignements sur La Ménardière dans l'*Histoire de l'ancienne faculté de médecine de Poitiers*, par le Dr JABLONSKI, et dans la *Revue des Documents historiques*, 1877, p. 92.

Un médecin, apparenté à Jeanne d'Arc.

Puisque la « Pucelle » est tout à fait d'actualité, de par la grâce du prestigieux magicien ès lettres (3) qui vient de la faire si magnifiquement revivre, rappelons un fait généralement ignoré, et dont nous devons la connaissance à notre collaborateur, M. L. PICARD.

Le Dr DE HALDAT DU LYS (de Nancy), né en 1770, mort en 1852, l'inventeur bien connu de l'appareil hydrostatique qui porte son nom et que possèdent tous les cabinets de physique, le Dr de Haldat était apparenté à la famille de Jeanne d'Arc.

M. Charles-Nicolas-Alexandre de Haldat du Lys, originaire de Bourmont (Lorraine), où il était né le 24 décembre 1770, s'était fait recevoir *licencié en droit* et avait pris du service comme chirurgien militaire en 1793. Après la paix de Campo-Formio, il fut professeur d'anatomie, de physiologie et de physique expérimentale à Nancy, et se fit recevoir *docteur en médecine* en 1803, à Strasbourg. Il passa sa thèse sur un chapitre extrait de son cours de physiologie : *Sur l'effort considéré dans son influence générale sur la vie*. Il devint ensuite professeur de physique au lycée de Nancy, fut nommé en 1824 *inspecteur d'Académie*, et obtint sa retraite en 1831. Lors de la création de l'Ecole de médecine de Nancy, de Haldat en fut nommé directeur et conserva ses fonctions jusqu'en 1843.

Pendant près de 50 ans, il fut secrétaire de l'Académie des sciences de Nancy, et publia de nombreux mémoires sur la physique dans les recueils de cette Société.

En 1843, il avait été nommé correspondant de l'Institut.

Il mourut à Nancy, le 26 novembre 1852, léguant à la ville, qui lui a élevé un buste en bronze, une riche collection de minéraux et de livres.

Longue est la liste des mémoires, relatifs à la médecine, publiés par ce médecin distingué. Nous renvoyons le lecteur à la *Notice sur la vie et les ouvrages de feu M. le Dr Haldat du Lys*, de E. Simonin, qui contient l'énumération complète de ses travaux.

Un autre descendant illustre de la famille de Jeanne d'Arc est BOUCHER DE PERTHES, créateur de la science préhistorique.

---

(1) V. *Chronique médicale*, 15 février 1908.
(2) Il était en vente chez Durel, libraire, 21, rue de l'Ancienne-Comédie, au prix de 25 francs.
(3) Anatole FRANCE, *Vie de Jeanne d'Arc*, t. I.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Première Assemblée annuelle de l'Association des Journalistes médicaux.

La première assemblée annuelle de l'A. J. M. F. s'est tenue, dans les salons de Marguery, le vendredi 21 février, à 6 heures du soir. Après lecture du procès-verbal et de la correspondance, le Secrétaire général a présenté le compte rendu moral de la société, et le Trésorier, le compte rendu financier. Le texte de ces deux rapports sera publié ultérieurement, ainsi que celui de l'allocution du Président sortant. Il a été ensuite procédé au renouvellement du bureau, moins les Secrétaires et le Trésorier qui n'y étaient pas soumis. Ont été élus, pour l'année 1908 : Président : M. le professeur Montprofit (d'Angers), rédacteur en chef de l'*Anjou médical* ; Vice-Présidents : M. le professeur Régis (de Bordeaux) ; M. le Dr Maurice de Fleury, rédacteur médical au *Figaro*.

Les membres sortants du conseil d'administration ont été remplacés par : MM. les Drs Bardet, Chassevant, Chervin et Félix Regnault ; les membres de la Commission d'admission, par MM. les Drs Courtade, Darras, Marcellin Cazeaux. Le Conseil de famille, élu en 1907, a été maintenu par acclamation.

Ont été admis, comme membres actifs : MM. les Drs Archambault (Léon), Crémieux (de Cette), Durey, Motais (d'Angers), Pozzi, Sersiron (Gilbert), Tissot et Toulouse.

Banquet anniversaire de l'Association des Journalistes médicaux.

L'Association des Journalistes médicaux, qui compte un an d'existence, a fêté ce premier anniversaire le vendredi 21 février par un banquet donné au restaurant Marguery, et auquel avaient été conviés MM. les ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et de l'Agriculture ; les représentants des Associations de presse ; M. le Doyen de la Faculté ; l'avocat-conseil de l'Association, Me G. Rocher ; les membres bienfaiteurs, MM. Astier, Chassaing et Prunier ; M. le Dr Pédebidou, sénateur ; M. le professeur Pozzi.

M. le professeur Montprofit (d'Angers), président de l'Association, a remercié, en termes des plus heureux, les hautes personnalités qui avaient bien voulu accepter l'invitation de l'Association. Après lui, M. Mirman, Directeur général de l'Assistance au Ministère de l'Intérieur, a insisté, avec beaucoup d'à-propos, sur le concours précieux que peuvent apporter, sur les services que peuvent rendre aux pouvoirs publics les journalistes médicaux, en diffusant et vulgarisant les notions d'hygiène et de prophylaxie sanitaire. Il a exprimé le vœu que chaque journal ait une rubrique médicale confiée à un médecin. M. le professeur Landouzy, se souvenant qu'avant d'occuper les fonctions décanales il fut, à ses trop rares heures de

loisir, un journaliste maniant la plume avec la même aisance que la parole, rappela, fort éloquemment, qu'à un médecin, Théophraste Renaudot, nous devons la première gazette, et que le premier journal médical fut l'œuvre d'un chirurgien-apothicaire, le sieur Nicolas de Blégny. Notre très aimable confrère, M. le sénateur Pénebinou, faisant sienne, en la modifiant pour la circonstance, la devise de Térence, *Nil medici a me alienum puto*, saisit l'occasion de rappeler une fois de plus qu'il reste le plus zélé et le plus dévoué champion de la cause professionnelle au Parlement. Enfin, M. Ayraud-Degeorge, parlant au nom de l'Association des journalistes parisiens, vint apporter à sa jeune consœur le témoignage de sa confraternelle sympathie.

La fête se termina par une distribution de récompenses : les palmes académiques au Dr Louis Régis, secrétaire adjoint, et la rosette au Dr Paul Ronet, trésorier de l'Association.

Nous sommes heureux de constater que pas une note discordante n'a troublé l'harmonie de cette manifestation, dont le succès fait bien augurer de l'avenir d'une Association qui compte à l'heure actuelle, après un an à peine d'existence, pas moins de 135 membres.

Ex-libris de médecins et de pharmaciens.

On nous a souvent demandé si les très intéressants articles sur les *Ex-libris de médecins*, parus dans notre revue, ne seraient pas quelque jour réunis. Nous sommes en mesure d'annoncer que, cédant à de nombreuses sollicitations, l'auteur de ce travail, M. Henry-André, va prochainement publier un volume in-8, tiré sur beau papier alfa, illustré de plus de cent reproductions d'ex-libris, qui contiendra non seulement tous les articles ayant figuré dans la *Chronique*, mais, en outre, un *addendum* assez important, et notamment une « liste internationale des médecins et pharmaciens, possesseurs d'*Ex-libris* », aussi complète qu'il a été possible de l'établir.

L'ouvrage est en souscription chez M. Henry-André, 3, faubourg Saint-Jacques, Paris, XIVe, au prix de 6 fr. 50 *franco* pour les souscripteurs; 6 francs pour les abonnés et lecteurs de la *Chronique*. Adresser les demandes directement à l'auteur. *Le tirage sera limité.*

Le comble de l'asepsie.

Les nombreuses discussions qui ont eu lieu à la Société de chirurgie montrent combien il est difficile aux opérateurs de réaliser l'asepsie absolue sur eux-mêmes et particulièrement sur leurs mains. C'est au point que beaucoup de chirurgiens ont renoncé à mettre leurs mains en contact direct avec les plaies opératoires et qu'ils ont adopté l'usage des gants. Aucun d'eux ne s'est avisé d'une pratique qui peut être considérée comme le comble de l'asepsie et qui est décrite en ces termes par Tallemant des Réaux, à propos d'une femme originale, Mme de Saint-Ange : « Elle est d'une propreté si ridicule qu'elle ne veut pas toucher le bord de sa jupe et encore moins le pot de chambre ; de sorte qu'on la met... » Pour la suite, ouvrez Tallemant des Réaux et lisez l'historiette qu'il raconte, à la page 160 du tome neuvième : cela ne peut se reproduire, même en latin !

La Médecine des Praticiens

Hygiène infantile.

Dans la récente troisième édition de son livre « Alimentation et hygiène des enfants » (1), ouvrage que tout le monde peut consulter avec fruit, le Dr Comby consacre plusieurs chapitres à l'alimentation du jeune âge et insiste tout particulièrement sur le sevrage et sur la nécessité d'y procéder d'une façon plus méthodique qu'on ne le fait souvent.

« Le lait, dit-il avec juste raison, doit constituer la princi-
« pale nourriture de l'enfant pendant sa première année au
« moins, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition des dix ou douze
« premières dents. »

Mais, d'accord en cela avec presque tous les puériculteurs, il admet que, vers le huitième mois, lorsque les nourrices ne peuvent plus fournir la quantité de lait qui serait nécessaire à l'entretien normal de l'enfant, on pourra s'écarter un peu de ce régime exclusif.

On apprendra à l'enfant à boire une petite quantité de lait de vache, et on commencera par remplacer une tétée, puis deux tétées le matin et le soir, par un ou deux petits repas composés de lait et d'aliments féculents, préalablement séchés au four, et apportant une petite proportion d'éléments azotés, de sels de chaux, etc., la quantité de ces fécules devant être d'abord de deux à quatre cuillerées à café par jour, pour une ou deux tasses, de 150 grammes de lait chacune.

Parmi les différents produits répondant à ce mode nouveau de nutrition supplémentaire, le Dr Comby cite la « Phosphatine », et, dans le courant de son ouvrage, il lui attribue un chapitre tout spécial, qui fait ressortir ce qu'est la « Phosphatine Falières », et ce qu'on doit en attendre.

Voici son appréciation :

« La *Phosphatine Falières* est une farine composée spécialement pour le jeune âge, ayant un goût agréable et des qualités nutritives très grandes. Elle contient, en effet, parties égales de farine de riz, de tapioca, de fécule de pommes de terre, d'arrow-root ; on ajoute du cacao, du sucre, et 20 centigrammes de phosphate de chaux bicalcique par cuillerée à soupe. Toutes ces farines, qui doivent être de premier choix, sont

(1) Dr J. Comby, *Alimentation et hygiène des enfants*. J. Rueff, éditeur, Paris.

portées, dans des étuves spéciales, à une haute température qui les stérilise, en même temps qu'elle les rend plus assimilables. Le phosphate de chaux bicalcique, qui a été ajouté à cette farine alimentaire, est très soluble, et par suite absorbé dans l'estomac.

On prépare avec la « Phosphatine » des bouillies au lait, sans addition de sucre, en délayant d'abord dans un peu de lait, puis en ajoutant peu à peu le reste du lait, en remuant constamment; on entretient l'ébullition pendant cinq minutes.

Pour les enfants très jeunes, entre six et dix mois, une cuillerée à café de cette poudre par tasse de lait suffit. Plus tard, au moment du sevrage, on met une cuillerée à soupe. Les bouillies au lait faites avec cette phosphatine constituent un aliment complet, et de facile digestion, qui peut servir à préparer le sevrage et qu'on peut donner aux enfants, s'ils ne s'en dégoûtent pas, jusqu'à deux, trois ans et plus.

En général, il est superflu d'ajouter du sucre, car la Phosphatine est suffisamment sucrée ; cependant, si les enfants le désirent, on peut sucrer de nouveau. »

Nous n'avons rien à ajouter à un avis aussi magistralement autorisé.

Chronique Bibliographique

L. Butte, *Formulaire pratique de thérapeutique des maladies cutanées et vénériennes.* F.-R. de Rudeval, éditeur, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.

Il y a des affections cutanées qui demandent la mise en œuvre de plusieurs traitements, avant que le praticien ait trouvé celui qui convient au malade ; il en est d'autres pour lesquelles chaque dermatologiste préconise la médication qui a le mieux réussi entre ses mains.

Toutes les méthodes de traitement des maladies cutanées et vénériennes, toutes les formules utiles, vous les trouverez dans cet ouvrage, essentiellement pratique. Ces traitements sont empruntés à l'expérience des spécialistes les plus réputés de France et de l'étranger, et l'auteur y a ajouté les éléments qu'il a puisés dans son expérience personnelle : c'est dire combien l'ouvrage est sincère, original et impartial. Tous les praticiens qui ont été parfois embarrassés, pour formuler une pommade ou donner un avis sur une teinture de cheveux, trouveront dans ce livre un guide commode et sûr ; tous ceux qui ont besoin de varier leur thérapeutique, avec les blennorrhagiques par exemple, y découvriront assez de formules pour éviter de lasser la patience du malade. A. L.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les dernières années de Goethe. — GOETHE, pendant les dernières années de sa vie, s'occupait beaucoup de sa santé, qui n'était pas si bonne qu'on le pense généralement ; ses travaux s'en ressentaient et cette préoccupation revient souvent dans ses lignes. Souvent il se plaignait de maux de reins, mais son médecin, le docteur REIL, qu'il estimait beaucoup, diagnostiquait une maladie des intestins localisée. Il fit une cure d'eau minérale de Fachingen et surmonta heureusement une .crise de coliques néphrétiques ; de grand matin déjà, tout en se promenant dans son jardin, il prend son eau de Fachingen. Il s'en trouve si bien qu'il peut de nouveau travailler comme par le passé, s'adonner à ses productions poétiques et reprendre ses études scientifiques. Il met à jour sa correspondance arriérée, reprend avec joie ses courtes excursions avec ses amis. Pendant cette époque, il ne fait plus mention, dans son Journal intime, des maux dont il se plaignait autrefois, et ses annotations montrent très vivement combien il se sent heureux d'avoir pu reprendre son activité et revivre au milieu de son « tusculum ». Dans une lettre à sa spirituelle belle-fille Ottilie, née von Fogwich, qui le soigna si admirablement, se trouvent ces lignes qui dépeignent bien son heureuse disposition : « ... Les quatre semaines prochaines doivent faire un miracle. L'eau de Fachingen et le vin blanc y contribueront puissamment. L'eau pour dégager l'esprit, le vin pour l'animer. »

(*Gazette médicale belge*, décembre 1907.)

Concours de résistance au sommeil. — Ce concours a eu lieu à New-Jersey et douze personnes y ont pris part, ayant la faculté, pendant la durée de l'épreuve, d'user du régime qu'elles considéraient comme le meilleur. Le premier qui renonça à la lutte, après 23 heures, est un agent de police. Le vainqueur, M. BROOK, gardien dans une banque, ne succomba au sommeil qu'après 83 heures et 27 minutes.

(*Lyon Médical*, 9 février 1908.)

Professions de femmes. — Il vient de paraître, en Augleterre, une statistique des professions exercées par des femmes, et qui contient quelques chiffres intéressants.

Il existe, dans la Grande-Bretagne, *312 femmes médecins*, *190 dentistes et 10 femmes vétérinaires;* 380 femmes font du journalisme et de la littérature et 3.609 s'adonnent à la peinture : dans ce chiffre sont comprises 412 peintresses... d'enseignes.

Ensuite, nous trouvons 482 voyageuses de commerce, dont 190 voyagent « en vins, bières et liqueurs » ; 98 changeuses, 219 fossoyeuses, 32 cochères d'omnibus, 660 cochères de fiacre et de voiture, 74 ramoneuses, 4 chaudronnières, 12 armurières et 430 forgeronnes.

Le croirait-on ? Il y a également en Angleterre 453 femmes... huissiers ! Ces dernières sont, paraît-il, plus féroces que leurs collègues du sexe fort. (*Le Siècle*.)

Vieux-Neuf Médical

Une maison de retraite pour médecins, en 1844.

L'idée d'Orfila reprise récemment par les Drs Courtault et Lucien Nass, c'est un confrère dont le nom n'a pas été jusqu'à présent cité qui nous semblerait devoir en revendiquer, à bon droit, la paternité. Dès 1844, en effet, le Dr Dumont (de Monteux) publiait un opuscule (1), dont le titre indique tout le programme : *Projet d'établissement d'une maison de retraite pour les médecins du département de la Seine, qui, parvenus à un âge avancé ou atteints d'infirmités incurables, seraient dans l'impossibilité de pourvoir à leurs besoins.* (Paris, J.-B. Baillière, 1844.)

Dans l'appel qu'il adressait à « MM. les docteurs en médecine, en chirurgie et officiers de santé, domiciliés dans le département de la Seine », — car son projet était limité et ne s'appliquait pas, il faut le reconnaître, à l'universalité du corps médical, comme celui de MM. Courtault et Nass, — Dumont (de Monteux) rappelait que la première idée d'une Société de secours aux médecins remontait à 1831 et était due au professeur Amussat ; Orfila n'organisa la sienne que deux ans plus tard, en 1833.

Quelques articles des statuts du projet Dumont méritent d'être rappelés aux générations oublieuses, autant qu'aux organisateurs actuels de *la Maison du médecin*, qui y trouveront un modèle à suivre, car Dumont avait tout prévu, jusqu'aux moindres détails.

Il ne devait être admis dans « la Maison de retraite » que « des médecins civils, ayant exercé, au moins pendant vingt ans, en dernier lieu dans le département de la Seine », et qui étaient « privés par l'âge, les infirmités ou par toute autre cause, qui ne porterait point atteinte à la dignité de l'art de guérir, de tout moyen d'exercer leur profession, ou de pourvoir suffisamment à leur existence. »

Le candidat devait justifier « de sa moralité, dans le cours de sa vie publique et privée, d'où l'on puisse induire la conséquence nécessaire que le malheur dont il est frappé ne peut être attribué à aucune cause reprochable. *Il ne pourra être fait, à l'occasion de ces preuves, aucune enquête concernant les opinions politiques ou religieuses du candidat.* » Voilà une mesure de libéralisme dont feront bien de s'inspirer nos modernes novateurs.

Entre plusieurs candidats, on devait choisir de préférence « les plus âgés, les plus infirmes, les plus nécessiteux, les plus recommandables par leurs travaux dans la science ou par des services rendus à l'humanité ».

L'article V contient deux paragraphes, dont la rédaction amène le sourire, un sourire de tristesse, sur les lèvres :

« Chaque pensionnaire ou demi-pensionnaire sera logé dans une chambre à feu. Il recevra, outre la nourriture et les soins de toute espèce que réclamera son état de santé, l'entretien, le linge, la chaussure, l'éclairage et le blanchissage ; plus, tous les deux ans, une redin-

(1) Nous en devons la communication à l'obligeance d'un médecin bibliophile, dont les collections sur Paris sont une source d'heureuses trouvailles, M. le Dr M. Vimont.

gote, un gilet, un pantalon de couleur foncée et un chapeau ; enfin, un habit noir tous les quatre ans. »

Seuls, les pensionnaires jouissant de la retraite complète pourront recevoir, « s'ils justifient en avoir besoin, pour leurs menues dépenses, un *denier de poche* de *cinq francs par mois*... »

Le pensionné décédait il, si sa famille ne se chargeait pas des obsèques, elles avaient lieu aux frais de l'établissement, « avec décence, mais sans luxe. » Tout retraité conservait le droit de réclamer pour son convoi le ministre de la religion qu'il professait. Il était interdit à toute personne attachée à l'établissement « de se permettre aucune suggestion à cet égard ».

Tout était prévu, jusqu'aux menus des repas.

« La nourriture sera saine, abondante et variée et préparée avec tous les soins qu'on y apporte dans un ménage aisé. Elle consistera, pour le déjeuner, servi à 10 heures du matin : deux aliments pour chaque retraité, savoir : pour les uns, potage, dessert du dîner de la veille ou œufs. Pour les autres, potage, café au lait, beurre, fruits ou confitures.

Pour le dîner, servi à 5 heures : un potage, un plat de viande de boucherie, poisson ou volailles, un plat de légumes, entremets quelconque ou salade, c'est-à-dire deux plats ; un dessert en fruits frais ou secs, fromage ou pâtisserie, selon la saison, c'est-à-dire un plat. » Chaque pensionnaire recevait, en outre, une demi-bouteille de vin de Bordeaux, « d'au moins un an de cercle ».

Nous ignorons quel a été le sort du projet du Dr Dumont (de Monteux), mais nous souhaitons bien sincèrement que celui des Drs Courtault et Nass prenne corps, partisan convaincu que nous sommes de toute œuvre de philanthropie sociale et de solidarité professionnelle.

Un curieux système de puériculture.

Au moment où notre éminent collègue le Dr Bertillon nous montre les dangers de la faible natalité française et réclame du patriotisme des mères de France la création d'un enfant de plus, nous croyons utile de signaler à MM. Piot et Bertillon le curieux système de puériculture préconisé par le Dr Jourdan le Cointe, en 1790, dans son traité *Sur la santé de Mars*.

« On compte, dit-il, dans Paris seulement, plus de quarante mille courtisanes dont la seule occupation est d'énerver, ruiner et empoisonner la plus grande partie des jeunes gens parisiens. Quelle utilité pourrait-on en tirer ? Ne pourrait-on pas enlever à la capitale vingt mille de ces filles publiques ?... Serait-il impossible de les diviser en cent lots de deux cents femmes chacun, pour en former autant d'établissements dans les cent villes des provinces frontières où il y a toujours garnison ?... Ne pourrait-on pas leur associer au moins cent filles du même genre, qui se trouveraient dans la même ville, pour en faire un sérail d'environ trois cents femmes ?... Ne serait-il pas possible d'en former une *maison de population* dans chaque place importante où il y aurait des troupes ?... Ne faudrait-il pas commencer par les guérir parfaitement de tous les outrages qu'elles ont éprouvés des mauvaises humeurs de Vénus ?... Ne pourrait-on pas chaque jour en accorder l'entrée à deux ou trois cents hommes de guerre ?... Ne

devrait-on pas préférer ceux qui sont grands, jeunes, bien constitués et doués de cette ardeur de tempérament qui annonce un vaillant Hercule ?... Ne faudrait-il pas assigner à chaque troupe, de vingt à vingt-cinq hommes, des heures différentes pour prévenir le trouble, le tapage et la confusion?... Ne pourrait-on pas leur en permettre l'entrée comme une récompense agréable, accordée à ceux qui font leur service avec le plus de valeur et d'exactitude?... Serait-il impossible de leur faire considérer cette faveur comme une distinction honnête, accordée au mérite du bon soldat ?...

« Ne serait-il pas avantageux d'y séparer dans des salles particulières les femmes enceintes, de leur accorder les avantages peu dispendieux d'une nourriture saine, d'un habillement aisé et tous les soins nécessaires à l'état de santé et à celui de grossesse?... Ne faudrait-il pas les obliger à allaiter leurs propres enfants et y encourager par des distinctions flatteuses et des secours utiles celles qui se dévoueraient avec le plus d'affection aux tendres et pénibles soins de la maternité?

« Ne pourrait-on pas élever les garçons sous l'autorité des anciennes, qui auraient annoncé le plus de bonne volonté et d'intelligence, jusqu'à dix et douze ans, qu'on pourrait recevoir dans les écoles militaires comme enfants de troupe ?

« Ces cent *maisons de population* seraient donc capables de donner tous les ans plus de trente mille enfants à l'Etat. »

Ce projet si humanitaire et si patriotique serait, croyons-nous, hautement apprécié par nos Dumanet modernes qui « *fanatiseraient* » à la gymnastique, aux tirs, à la marche, pour recevoir comme récompense, dans la maison close, la couronne de Vénus.

En tuant l'hydre de la prostitution, en travaillant ferme à la repopulation de la France, on trouverait peut-être là un stimulant assez puissant, pour secouer le légendaire nonchaloir des hommes de guerre en temps de paix.

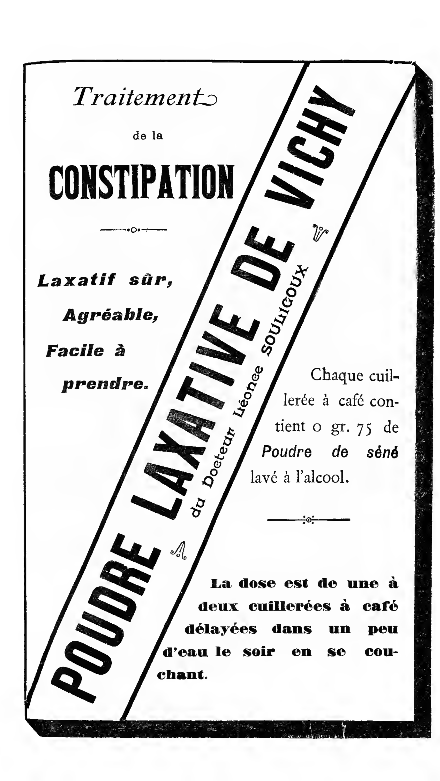
Dr Bonnette.

Les Morts qui parlent. — Sur la procréation consciente.

« L'espèce se multiplie dans un pays où l'abondance fournit aux enfants sans rien diminuer de la subsistance des pères .. Si un homme est mal à son aise et qu'il sente qu'il fera des enfants plus pauvres que lui, il ne se mariera pas ; ou s'il se marie, il craindra d'avoir un trop grand nombre d'enfants, qui pourraient achever de déranger sa fortune et qui descendraient de la condition de leur père. J'avoue que le rustique ou paysan, étant une fois marié, peuplera indifféremment, soit qu'il soit riche, soit qu'il soit pauvre ; cette considération ne le touche pas ; il a toujours un héritage sûr à laisser à ses enfants, qui est son hoyau ; et rien ne l'empêche de suivre aveuglément l'instinct de la nature.

« Mais à quoi sert dans un Etat ce nombre d'enfants qui languissent dans la misère ? Ils périssent presque tous à mesure qu'ils naissent ; ils ne prospèrent jamais ; faibles et débiles, ils meurent en détail de mille manières, tandis qu'ils sont emportés en gros par les fréquentes maladies populaires, que la misère et la mauvaise nourriture produisent toujours. Ceux qui en échappent atteignent l'âge viril sans en avoir la force, et languissent tout le reste de leur vie. »

Montesquieu, *Lettres persanes*.



Traitements
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

« Aussi qu'arriverait-il, si nous nous avisions de faire le double d'enfants de ce que nous faisons ? Qu'il faudrait que la terre rendît le double de ce qu'elle rend, ou qu'il y aurait le double de pauvres, ou qu il faudrait avoir le double d'industrie et gagner le double sur l'étranger, ou envoyer la moitié de la nation en Amérique, ou que la moitié de la nation mangeât l'autre. » VOLTAIRE.

La vaccine et le clergé, sous le premier Empire.

Nous devons au Dr ROUQUETTE, du Mans, le très attachant document ci-dessous :

Lettre circulaire de M. l'Evêque du Mans à MM. les Curés et desservants de son diocèse concernant la vaccine.

Le ministère que vous exercez au milieu des peuples de la campagne, nos chers collègues, ne vous mettent que trop souvent dans le cas de voir les funestes effets de la petite vérole, l'une des plus dangereuses maladies qui affligent l'humanité. Une triste et longue expérience prouve que ce fléau destructeur enlève la dixième partie de l'espèce humaine et en mutile souvent la cinquième. Combien de fois n'avez-vous pas été témoins de la douleur de ces infortunés parents, qui voyaient tout à coup périr des enfants, leur plus chère espérance, comme leur unique richesse ? Combien de fois n'avez-vous pas vu avec effroi la contagion s'étendre avec une affreuse rapidité et couvrir de deuil et de mort des contrées entières ? C'est pour remédier à tant de maux, que le gouvernement, toujours occupé à réparer ceux de toute espèce qui ont pesé sur la France, s'est empressé de faire participer tous les habitants de ce vaste empire aux avantages aussi certains qu'inappréciables de l'inoculation de la vaccine.

Cette utile et précieuse découverte, déjà usitée dans toute l'Europe, doit être regardée comme un des moyens que la Providence vous a ménagés, pour diminuer le danger, peut-être même pour extirper la petite vérole.

C'est donc pour parvenir au même but, mes chers collaborateurs, que le gouvernement a fait faire, par ordre de S M. l'Empereur, tant dans la capitale que dans les départements, de nombreuses expériences, qui ne laissent plus de doute sur les avantages immenses que la nation entière peut retirer de l'emploi général de la vaccine : avantages confirmés par le témoignage presque unanime des médecins et chirurgiens, et par les rapports du Comité central de la vaccine qui prouvent, d'après la correspondance que ce Comité entretient avec tous les départements et les pays étrangers, que jusqu'à ce moment, il n'y a pas eu un seul exemple de petite vérole survenue après la vaccine.

Persuadés nous-mêmes de l'efficacité de cette salutaire méthode, par les heureux résultats dont nous avons été les témoins en Allemagne, où elle est connue et pratiquée depuis longtemps, et au sein même de notre famille, dont plusieurs enfants ont été vaccinés et préservés jusqu'à ce jour de la petite vérole, nous croyons qu'il est de notre devoir de concourir, autant qu'il nous sera possible, aux vues bienfaisantes du gouvernement et de joindre à la puissance civile les moyens de persuasion que nous fournit notre saint ministère.

C'est donc à vous, nos chers collaborateurs, que nous nous adressons, pour vous engager à faire connaître aux peuples confiés à vos soins

que, loin de s'opposer à l'inoculation de la vaccine, ils doivent au contraire la regarder comme un don précieux que Dieu, dans sa bonté, a fait aux hommes, et y soumettre leurs enfants sans crainte et sans scrupule.

Dites-leur que tous les grands souverains de l'Europe se réunissent pour en recommander la pratique, et que partout le clergé s'est empressé de coopérer à la répandre.

Apprenez leur que le Souverain Pontife lui-même, cet auguste chef de notre religion, dans sa réponse pleine de sagesse et de bonté aux membres du Comité central de vaccine, qui lui furent présentés pendant son séjour à Paris, leur a donné des marques non équivoques de sou approbation, en louant leur zèle et leurs lumières et en reconnaissant le bien qui en résultait pour l'humanité.

Ne vous lassez pas de répéter à vos ouailles que si leur premier pasteur désire ardemment le salut de leurs âmes, il s'intéresse aussi à la conservation de leur vie et au soulagement des maux dont elle est remplie ; enfin assurez-les qu'un des moyens les plus certains d'y parvenir est l'inoculation de la vaccine, qui combat avec succès et par les procédés les plus doux et les moins inquiétants, un des plus grands fléaux des villes et des campagnes.

La connaissance que nous avons, nos chers collaborateurs, de votre zèle pour le bien public et de votre amour pour vos paroissiens, ne nous permet pas de douter que vous ne vous empressiez de remplir bien exactement nos intentions.

A ces causes nous vous invitons à lire cette lettre au prône de vos messes paroissiales, le dimanche d'après sa réception, et de l'appuyer de vos sages et salutaires exhortations auprès des pères et des mères de famille de vos paroisses respectives.

Donné au Mans, le 18 juillet 1805 (29 messidor an XIII).

† MICHEL-JOSEPH, Evêque du Mans.

L'eau bouillie, préconisée dès 1769.

Le Dr HAMY a retrouvé un mémoire du naturaliste Valmont de Bomare daté de l'an 1769, où se trouve déjà préconisé l'usage de l'eau bouillie.

Valmont de Bomare décrit avec force détails un cas de parasitisme assez extraordinaire et d'une interprétation difficile. Il s'agit de l'expulsion par les voies digestives d'*organismes vivants* ayant la « *forme d'un chapeau* » et où il croit pouvoir reconnaître de petits crustacés qui ne seraient autres que ce qu'il nomme des *cloportes d'eau douce*.

Bomare cherche la cause de l'affection singulière de son jeune client dans « les eaux croupies et corrompues », que celui-ci s'est souvent trouvé « dans le cas de boire » au cours de ses voyages en Hollande, en Angleterre ou en Allemagne ; et, devançant la science de plus d'un siècle, il préconise en pareil cas l'usage de L'EAU BOUILLIE.

« La chose n'exige pas, dit-il, beaucoup de dépense et n'entraîne pas après elle beaucoup d'incommodités. *Il ne s'agit que de faire bouillir l'eau.* La chaleur, bien supérieure à celle qui suffit ou pour faire éclore les ovipares ou pour faire vivre les vivipares, les fait périr, en devenant elle-même salutaire au corps. »

C'est de la prescience bien caractérisée.

Tribune de la " Chronique "

Un miracle contemporain (a).

La science n'admet pas le miracle. Avec elle je pense qu'il ne peut rien y avoir dans la nature qui ne soit naturel, et au xx[e] siècle c'est une force que d'avoir la science de son côté et une faiblesse de l'avoir contre soi. Avec les docteurs Fourestié et Geley, je crois à la seule intervention des forces naturelles dans le cas particulier de Pierre de Rudder, et à leurs excellentes observations qui restent entières, je voudrais ajouter les réflexions que me suggère l'étude des *seuls* documents parus dans la *Chronique médicale* et tout spécialement des reproductions photographiques publiées dans son numéro du 15 juillet 1907. Celles-ci sont fort imparfaites, je le reconnais tout de suite, puisqu'elles ne font apparaître notamment que quatre orteils au pied gauche.

La photographie du tibia guéri montre au moins deux déplacements, l'un suivant l'épaisseur, l'autre suivant la direction. Nous sommes donc, pour ce motif, en présence d'une guérison déplorable, dont aucun médecin ne se vanterait dans les circonstances habituelles, et l'on se demande comment on a jamais pu songer à une intervention divine dans une consolidation aussi vicieuse. Quel eût été ce Dieu dont l'effort aurait été épuisé après ce résultat incomplet ? Le dernier des hommes, armé de la toute-puissance, n'opérerait jamais moins qu'une restitution *ad integrum*, s'il lui prenait fantaisie de guérir un nouveau de Rudder. Que peuvent des témoignages humains en présence d'une objection de cette portée ?

Le Dr Van Hoestenberghe, de Stalhille, a écrit : « J'aurais certainement émis la conviction que cette jambe n'avait jamais été cassée, si je n'avais examiné le malheureux auparavant. » Assurément, la foi religieuse a mis un épais bandeau sur les yeux de notre distingué confrère. En effet, de tels déplacements, siégeant sur un os situé aussi superficiellement que le tibia, restent toujours très visibles, immédiatement appréciables non seulement à la palpation, mais à l'inspection, et je fais appel au témoignage de tous les médecins qui ont rencontré des fractures de jambe mal consolidées. Les affirmations du principal témoin de notre confrère de Stalhille perdent donc tout crédit et, si lui, médecin et dont je me plais à placer la bonne foi au-dessus de tout soupçon, arrive déjà à un tel degré d'aveuglement, nous devons conclure que les croyants ne sont pas aptes à juger les questions de religion. Sans le vouloir, sans le savoir, le plus innocemment du monde, ils mettent du parti pris, en cherchant la vérité à travers le voile de leurs convictions.

Il est donc entendu que l'on a le droit de se montrer très difficile dans la preuve du miracle de ce phénomène antinaturel. Eh bien ! je dirai alors qu'il n'apparaît pas de façon indiscutable, que le tibia droit provienne de la jambe droite de de Rudder. Le texte ne le dit, du reste, pas non plus. Sauf dans la région malléolaire, cet os est moins gros que celui qui provient de la jambe qui a été si longtemps malade, qui est restée manifestement atrophiée et qui est normalement

(a) V. la *Chronique*, table de 1907.

moins développée. En outre, il est très légèrement plus court, même en tenant compte de l'obliquité du plateau tibial gauche. Cette dernière différence est trop peu marquée pour qu'on puisse y attacher de l'importance.

Si, à l'examen de la photographie des os, le tibia gauche paraît plutôt trop long, à l'examen des jambes, au contraire, on n'est pas convaincu que la jambe gauche ne soit pas raccourcie de plusieurs centimètres, quoi qu'en disent certains confrères, et que de Rudder ne dissimule inconsciemment cette infirmité, en reposant sur l'extrémité du pied gauche. En effet, les orteils gauches sont fléchis, c'est-à-dire dans la position de l'effort dans le mouvement d'extension du pied sur la jambe ; l'angle de flexion formé par le pied et la jambe n'est pas aussi marqué à gauche qu'à droite (il est plus obtus) ; le talon gauche ne semble pas reposer sur le sol, lorsqu'on considère la photographie sous un certain angle et surtout le soir à la lumière ; bien que ceci soit plus discutable et d'ailleurs sans importance, le genou gauche semble être placé plus haut que l'autre. L'inclinaison du corps de de Rudder vers la gauche est immédiatement reconnaissable à la situation respective des yeux, des épaules, des extrémités, des revers du paletot, à la position de la main gauche, à l'obliquité de la ligne formée par les boutons du gilet, au creux du flanc gauche, et cette inclinaison pourrait être considérée comme une conséquence de l'attitude un peu forcée que l'on croit découvrir chez lui.

En résumé, s'il n'existe pas de raccourcissement de la jambe, l'attitude de de Rudder est au moins celle qui résulterait d'une dissimulation maladroite d'une infirmité de ce genre

Sans prendre la peine de discuter des témoignages humains, dont la valeur est toujours fort incertaine, quand on connaît l'ignorance des hommes, leur passion, leur suggestibilité, leur manque de caractère en présence de personnes auxquelles ils craignent de déplaire, on peut déjà conclure que le cas de Pierre de Rudder n'est pas fait pour entraîner la conviction du miracle. Il faut déjà être croyant convaincu pour croire à celui-là.

Dr Lefèvre,
22, rue de Comines, Bruxelles.

Guérison subite d'une fracture.

(Réponse au Dr Fourestié.)

Monsieur le Directeur de la *Chronique*,

Le 15 juillet dernier, vous avez donné un compte rendu très exact de ma brochure intitulée *Un miracle contemporain*. Depuis lors, une polémique s'est engagée autour de ce fait dans la *Chronique médicale*.

Le débat s'est ouvert par une lettre du Dr Fourestié, insérée dans le n^o du 1er septembre. Dans votre revue du 15 octobre, le Dr Boissarie et le D^r De Backer répondirent à cette première attaque. Un mois après, la discussion fut reprise par le Dr Geley, qui attribue cette guérison subite aux forces inconnues de la nature.

Enfin le Dr Fourestié, mieux documenté grâce à l'obligeance du Dr Boissarie, a soumis la question à un nouvel examen très

sérieux (n° du 1er décembre 1907), daus lequel il s'efforce de justifier les conclusions de son premier article

Comme c'est ma broehure qui a été l'occasion de ces échanges d'idées je me crois autorisé à intervenir à mon tour, pour la défendre contre les arguments de mes distingués contradicteurs.

Quand le Dr Van Hoestenberghe a-t-il examiné pour la dernière fois le membre fracturé ? A la fin de décembre 1874, trois mois et demi environ avant le pèlerinage.

Dans quel état se présentait la fracture à cette époque ?

Le docteur, avec la même facilité qu'à sa première visite au printemps de 1874, plia la jambe gauche à son tiers supérieur et fit sortir de la plaie située à ce niveau les bouts des fragments baignant dans le pus, dépouillés de leur périoste et nécrosés ; il introduisit deux doigts jusqu'au fond de la plaie, et sentit que les extrémités osseuses restaient séparées l'une de l'autre, dans toute leur épaisseur, par un intervalle d'au moins trois centimètres.

La consolidation d'une fracture comminutive avec plaie, écrit le Dr Fourestié, se fait au bout d'un temps qui est toujours inférieur à huit ans.

En avril 1875, huit ans et deux mois s étaient écoulés depuis l'accident, et les médecins, impuissants contre la suppuration invétérée, avaient définitivement abandonné de Rudder. Quoi de plus naturel, dès lors, que les témoins nombreux qui ont vu l'impotent jusqu'au jour même du pèlerinage, retrouvent le membre malade dans le misérable état où l'avait laissé le Dr Van Hoestenberghe à sa dernière visite?

Mais, nous dit le Dr Fourestié, « dans un cas aussi extraordinaire, on nous permettra de récuser le témoignage d'un tonnelier, de trois cultivateurs, d'un chef de gare, d'un garde-barrière, d'un cocher d'omnibus, qui ont constaté la fracture, discnt-ils, huit jours avaut la guérison ».

Pardon ! ce n'est pas huit jours avant la guérison que ces témoins ont vu la jambe se plier eu dessus du genou, au niveau d'une plaie purulente et fétide, mais le tonnelier Houtsaeger, *cinq* jours avant ; le cultivateur Knockaert, *trois* jours avant ; une voisine, Marie Wittezaele, *deux* jours avant ; cette même voisine, Edouard Van Hooren, ami de Pierre de Rudder, et son fils Jules, *la veille* ; et *le jour même*, nous avons les attestations des employés de la gare de Jabbeke, et celle du cordonnier Jean Duclos, qui voyagea avec sa mère dans le même compartiment que de Rudder et sa femme ; enfin, nous ne devons pas oublier ici trois témoins des plus importants : la fille de Rudder, sa femme et de Rudder lui-même.

Le docteur Fourestié et ceux qui partagent son opinion ont-ils le droit de rejeter en bloc tous ces témoignages concordants, sous prétexte qu'ils viennent de gens étrangers à la médecine ?

Mais que fallait-il donc constater ? et de la part des témoins, quelle qualités étaient requises pour que leur attestation fût recevable ?

Il y avait à voir, au tiers supérieur du membre, une plaie ulcéreuse d'où s'écoulait un pus fétide ; il y avait à voir que cette jambe, au lieu d'être une tige rigide, se composait de deux segments qui n'étaient plus attachés l'un à l'autre que par les tissus mous : si bien qu'au moindre mouvement, les segments formaient entre eux, au niveau de la plaie, un angle variant sans cesse, et que Pierre pouvait plier le segment inférieur en tous sens, prendre le pied dans une main et le

retourner, le talon en avant et les orteils en arrière, comme les lavandières tordent un linge qu'elles viennent de rincer.

Pour voir cela, et pour ensuite en rendre témoignage, je vous le demande sincèrement, était-il besoin d'autre chose que d'avoir de bons yeux et de la bonne foi ? Or, ces deux qualités ne sont pas, que je sache, le privilège exclusif des médecins.

Sans doute, il est on ne peut plus commode de faire appel à l'expérience, et de s'écrier avec le Dr Fourestié : « Que de fois on vient nous chercher pour un membre cassé, qui est simplement contus, pour un pied luxé qui est simplement atteint d'une entorse ! » Mais comparaison n'est pas raison. Est-ce que, sérieusement, il est permis d'assimiler ces exemples et autres semblables au cas de Pierre de Rudder, chez qui plaie et fracture existaient depuis plus de huit ans ? Peut-on raisonnablement soutenir que ses voisins et amis, que sa fille, que sa femme, que de Rudder lui-même, que tous se sont trompés au point de croire que la jambe pliait encore sous le genou, alors qu'elle ne pliait plus ; que les bouts osseux des fragments se montraient dans la plaie, alors que les os étaient consolidés, et qu'il n'y avait plus de plaie, ou du moins que la plaie était si peu, si peu profonde, que le Dr Fourestié, depuis que l'on connaît l'influence considérable des vaso-constricteurs et des vaso-dilatateurs dans la guérison des plaies, n'est plus étonné de voir guérir subitement une lésion aussi superficielle ?

Tout cela, c'est de la négation *a priori*. Nous avions prévu cette attitude quand, en collaboration avec les docteurs Van Hoestenberghe et Royer, nous avons publié dans la *Revue des Questions scientifiques* (octobre 1899) le récit et l'analyse de cette guérison « Nier *a priori*, écrivions-nous alors, est peu scientifique. La science veut qu'à des faits on oppose des faits ; qu'à trois enquêtes successives, menées rigoureusement et avec la plus entière loyauté, on réponde au moins par une contre-enquête. Il en est qui nieront quand même, avec un scepticisme irréductible... »

Quand la négation est ainsi érigée en système, on ne s'arrête pas à mi-chemin, et comme le Dr Fourestié, on commence par déclarer « qu'on ne peut pas s'en rapporter à des mains et à des yeux qui ne sont pas du métier » ; puis on s'en prend même à ceux qui sont du métier, et on trouve « qu'un seul témoignage, même médical, est bien insuffisant dans un cas pathologique destiné à avoir un si grand retentissement ».

Heureusement, les médecins qui ne partagent pas cette manière de voir sont nombreux ; je ne citerai que des Français. Le 15 novembre 1900, à la séance de rentrée de l'Université catholique de Lille, le Dr Duret, professeur de clinique chirurgicale, prononça un discours sur la question du miracle. « Pour donner une idée de la valeur des documents recueillis, y lisons-nous à propos de l'ouvrage du Dr Boissarie : *Les grandes Guérisons de Lourdes*, il me suffira de citer l'histoire bien connue de P. de Rudder. A sa mort, arrivée vingt-trois ans après sa guérison, l'autopsie du membre vint fournir une dernière et péremptoire démonstration. » Et plus loin, le savant professeur, toujours à propos du même cas, parle « d'enquêtes très minutieuses, appuyées de témoignages très précis, où les faits sont suivis, pour ainsi dire, jour par jour. » (*Journal des sciences médicales*, de Lille, 17 novembre 1900, p. 466.)

Le 5 novembre 1901, un comité de médecins parisiens, sur la proposition du Dr Le Bec, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph, a voté les conclusions suivantes :

« Les membres de la Société Saint-Luc, après avoir examiné les circonstances de la guérison de Pierre de Rudder, atteint d'une fracture suppurée de la jambe datant de huit ans environ, sont d'avis :

1o Que la réparation osseuse intégrale révélée par l'autopsie n'a pu se faire subitement par les moyens naturels ;

2o Que les affirmations des nombreux témoins oculaires qui ont visité le malade immédiatement avant la guérison, sont suffisantes pour attester la persistance de la fracture, même en l'absence de certificat médical, rédigé à ce moment précis.

Ils pensent, en conséquence, que cette guérison subite doit être regardée comme un fait d'ordre surnaturel, c'est-à-dire miraculeux. (*Un miracle contemporain*, par le Dr A. Deschamps ; Librairie Bloud, Paris, 2e édition, 1903, p. 62.)

Sans être aussi catégorique, le compte rendu de la *Chronique médicale* (15 juillet) émet une conclusion que j'aime à rappeler : « En présence d'une pareille constatation, il faut ou nier le fait ou renoncer à l'expliquer par les seules forces de la nature. Dans l'état actuel de nos connaissances scientifiques, il est certain qu'aucune explication n'est plausible. Alors ? Que chacun conclue comme il l'entendra ; mais, pour tous les esprits capables de juger sans parti pris, voilà qui est bien troublant. »

Ou nier le fait, ou renoncer à l'expliquer par les seules forces de la nature. Deux essais d'explication ont cependant été tentés dans la *Chronique* même.

Le premier est du Dr Gustave Geley, d'Annecy (15 novembre). Pour attribuer à la nature cette reproduction instantanée de tissus détruits, on a, d'après lui, à sa disposition (n'en déplaise à Charcot) l'inépuisable ressource des forces inconnues.

J'envoie au Dr Geley ma brochure, où cette opinion est longuement discutée ; je croirais superflu de m'y attarder dans un journal destiné aux médecins. Combien en est-il parmi eux qui admettent la possibilité d'une consolidation de fracture à la fois subite et naturelle ?

Le Dr Fourestié a imaginé une autre explication. De tous les témoignages, il ne retient, et encore avec certaines réserves, nous l'avons vu, que le témoignage du Dr Van Hoestenberghe ; il s'efforce alors de démontrer que la guérison a pu se faire naturellement pendant les quatre mois écoulés depuis le dernier examen médical.

Je pourrais, en bonne justice, clore ici ma réponse, puisque ces quatre mois (ou, pour être exact, ces trois mois et demi) on ne les trouve qu'en écartant du fait, sans aucun droit, toutes les circonstances par trop gênantes. J'accepte cependant la discussion sur le terrain où le Dr Fourestié la confine arbitrairement, et j'ose prétendre qu'il était impossible d'obtenir naturellement, en trois mois et demi, la guérison telle qu'elle fut constatée par le Dr Affenaer, le 8 avril 1875, et le lendemain, par le Dr Van Hoestenberghe. (*Guérison subite d'une fracture* ; Lagaert, Bruxelles, 1900, p. 16 et 17.)

Pas n'est besoin de suivre, détail par détail, une explication que son auteur qualifie lui-même d'exceptionnelle, et où les résections sous-

périostées jouent un rôle aussi important qu'inattendu. Non ! Mon but principal est de fournir aux lecteurs tous les éléments du procès, et de leur permettre ainsi de porter sur cette guérison un jugement personnel ; c'est pourquoi je préfère m'adresser à eux directement et leur dire : remettez-vous devant les yeux la fracture comme elle se présentait fin décembre 1874, et considérez ensuite les affirmations du Dr Fourestié.

1° Rien d'extraordinaire, d'après lui, dans la reprise immédiate des fonctions du membre, et nous avons tort, avec le Dr Boissarie, de la croire si étonnante.

« Elle le serait, concède-t-il, si le malade avait gardé le lit pendant huit ans, ankylosant ses articulations et contractant ses muscles à tout jamais. Mais P. de Rudder a marché pendant tout le temps de sa maladie ».

Pendant tout le temps, c'est trop dire ! Après l'accident, il a passé au lit une année entière : ankyloses et contractures ont eu, par conséquent, plus de temps qu'il ne fallait pour se produire. Il commence ensuite à marcher : sans doute, mais... avec des béquilles, donc le genou gauche toujours plié. Pendant sept ans, la jambe a été sans cesse tirée en arrière par de puissants muscles fléchisseurs, dont l'action n'était plus contrebalancée, comme dans la marche, par l'action antagoniste des extenseurs. Qu'en est-il résulté ? Une usure lente et progressive de la surface articulaire du tibia, et, conséquence fatale, une déviation permanente du fragment supérieur. Celui-ci, au lieu d'avoir, comme du côté droit, une direction verticale, obliquait assez fortement en arrière, circonstance très peu favorable à la marche normale immédiate.

Ce détail intéressant nous a été révélé par l'autopsie, et cependant, au dire du Dr Fourestié, « l'autopsie des os... ne nous apprend rien de nouveau ».

Voilà pour le genou; le reste de la jambe était-il en meilleur état ?

Les fractures de jambe non consolidées, où la marche n'est possible qu'à l'aide de béquilles, entraînent des lésions consécutives : amaigrissement du mollet, rétractions musculaires, déviation du pied. (*Traité de Clinique chirurgicale* de MM. Le Dentu et Delbet, t. II, p. 461.) L'atrophie et la dégénérescence musculaire qui accompagnent la pseudarthrose sont d'autant plus accusées, que la mobilité interfragmentaire est plus considérable. (*Traité de Chirurgie*, sous la direction de Simon Duplay et Paul Reclus, t. II, p. 289.)

Ajoutez encore : au foyer de la fracture, les délabrements produits dans les muscles et autres tissus par la suppuration prolongée ; au dos du pied, cette large ulcération par où s'élimina le tendon mortifié de l'extenseur du gros orteil.

Il y avait certes là une accumulation de conditions des plus défavorables au rétablissement des fonctions du membre. Et voilà que cette jambe, sur laquelle P. de Rudder ne s'est pas appuyé une seule fois depuis plus de huit ans ; ce pied qui, durant tant d'années, n'a plus reposé sur le sol ; ces muscles atrophiés ou détruits, dont les tendons sont rouillés dans leurs gaines ; ces articulations raidies ou déviées, tous ces rouages délicats dont le concours est nécessaire pour les mouvements compliqués de la marche, se remettent tout à coup à fonctionner avec un ensemble parfait ; l'impotent se dresse et s'avance sans soutien, il laisse à Oostacker des béquilles devenues

inutiles, après avoir été si longtemps indispensables, et il rentre à Jabbeke marchant comme avant l'accident.

2° Une guérison aussi extraordinaire nous jette dans l'étonnement ; elle n'émeut pas le Dr Fourestié : « le malade, écrit-il, a tout simplement inauguré un nouveau système de consolidation des fractures, celui du massage et de la mobilisation »

Qui prouve trop ne prouve rien. Il y a un abîme entre la mobilisation telle que la pratique le Dr Lucas-Championnière, après avoir obtenu sous appareil contentif une soudure suffisante, et les grandes oscillations pendulaires qui, à chaque secousse imprimée au corps par les béquilles, balançaient le segment inférieur de cette jambe cassée, dont les bouts à rejoindre, loin d'être en contact et immobilisés, laissaient entre eux un intervalle de plusieurs centimètres et jouaient librement dans une poche purulente s'ouvrant au dehors.

A mon avis, avec une pareille mobilisation d'extrémités osseuses, dont le périoste était depuis huit ans rongé par le pus, ce n'est ni en quatre mois ni en douze qu'on pouvait espérer la consolidation : la consolidation était radicalement impossible.

Et voyez néanmoins comme elle fut parfaite.

3° L'autopsie des os ne nous apprend rien de nouveau, affirme le Dr Fourestié ; elle vint fournir une dernière et péremptoire démonstration, prétend le chirurgien Duret, l'éminent professeur de Lille.

Examinez, dans la *Chronique médicale* du 15 juillet, la gravure représentant les os des deux jambes, et, après les considérations qui suivent, vous vous rallierez, je pense, à l'opinion du savant chirurgien Duret.

a) Trois centimètres d'os manquaient au tibia gauche ; et cependant, cela saute aux yeux, sa longueur est exactement la même que celle du tibia droit. Pour le Dr Fourestié, ce détail est de minime importance.

« On sait, en effet, dit-il, que c'est dans les résections secondaires, lorsque les esquilles nécrosées se détachent presque d'elles-mêmes, qu'on a le moins à redouter les raccourcissements et la pseudarthrose, car les propriétés ostéogéniques du périoste, depuis longtemps surexcitées, assurent la réparation complète ou incomplète, mais le plus souvent très étendue, de la perte de substance osseuse. »

J'avoue bien simplement ne pas saisir le rapport entre cette explication et le fait à expliquer. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, tous les auteurs que j'ai consultés sont unanimes à reconnaître que, dans notre cas, il était impossible, avec une guérison naturelle, d'échapper au raccourcissement.

b) Ni le tibia ni le péroné ne présentent la moindre trace de cal.

On m'objectera qu'en 23 ans, le bourrelet extérieur a eu tout le temps de disparaître. Soit ; mais le Dr Affenaer, le lendemain de la guérison, et le surlendemain le Dr Van Hoestenberghe, ont trouvé, l'un comme l'autre, la face antéro-interne du tibia entièrement unie, sans aucune proéminence à l'endroit de la fracture. Cela constitue pour nous le grand prodige, écrit le Dr De Backer (*Chronique médicale* du 15 octobre, p. 683). Voilà un fait, dit le Dr Sherry, de Londres, qui, à mon humble avis, n'a jamais jusqu'ici été observé. (*A Modern Miracle, translated from the French*, by Félix Rankin ; Robert Gibson et Sons, Glasgow, 1906, Introductory, p. 16.) Et ce fait, ajouterons-nous, est d'autant plus remarquable que, dans les cas de suppuration invétérée avec nécrose, le col est difforme, il est constitué par des productions

irrégulières, volumineuses, formant des travées jetées d'un fragment à l'autre. (*Traité de Chirurgie* de Duplay et Reclus, t. II, p. 328.)

c) Voici donc une fracture qui se serait guérie sans bandage contentif et malgré les secousses, les déplacements continuels imprimés aux fragments par la marche avec des béquilles. Et pourtant, elle ne présente aucune des déviations « qui se produisent si souvent par suite de négligence soit dans la réduction, soit dans l'application de l'appareil. et dont les conséquences sont déplorables, surtout au membre inférieur, en faussant la direction des axes d'appui... Que, dans une fracture transversale de la partie moyenne de la jambe, on néglige la projection du pied en arrière,... et l'on aura, avec un cal très solide et de dimensions régulières, un malade boiteux et infirme. » (*Traité de Chirurgie* de Duplay et Reclus, t. II, p. 275.)

Comment, me direz-vous, il n'y a pas de déviation ? Mais le fragment supérieur du tibia oblique fortement en arrière, et le fragment inférieur, au lieu de s'y ajuster, est vertical et le déborde en avant?

La réponse est facile Ce déplacement antéro-postérieur des fragments, le seul qui existe, était nécessaire ; loin de fausser la direction de l'axe d'appui, il redresse cet axe, et si la soudure ne s'était pas faite dans cette position, vicieuse en apparence, de Rudder aurait boité après sa guérison. Vous comprenez pourquoi.

Le fragment supérieur, nous le savons, s'était peu à peu dévié en arrière, par usure lente de sa surface articulaire ; supposez, dans ces conditions, une coaptation parfaite, le fragment inférieur prolongeant la direction du supérieur : qu'en serait-il résulté ? Une déviation en arrière de la jambe gauche, dans sa totalité ; et les axes des deux jambes n'étant plus parallèles, Pierre de Rudder, avec une soudure du tibia beaucoup plus régulière, aurait eu une marche très défectueuse.

Or, s'il a pu, dès le soir de la guérison, marcher comme avant l'accident, c'est précisément grâce au déplacement antéro-postérieur des fragments. La consolidation s'est faite de telle sorte, que le fragment inférieur a glissé au-devant du supérieur, juste de la quantité nécessaire pour corriger la déviation de ce dernier; et ainsi, la jambe guérie a repris, dans son ensemble, une direction parallèle à la direction de la jambe saine. Dès lors, pendant la marche, le poids du corps s'est transmis d'une façon aussi normale au pied gauche qu'au pied droit.

J'emprunte au Dr Fourestié la conclusion de ma réponse. « Tel que le décrit le Dr Alfred Deschamps, disait-il dans sa première lettre, ce fait n'est pas sans jeter quelque trouble dans l'esprit de tous ceux que préoccupent les questions toujours angoissantes de l'au-delà, et on pourrait redire au Dr Deschamps la phrase de Zola : « Mais si j'avais en main la démonstration que vous croyez tenir, je voudrais remuer le monde, amener ici les foules... »

J'ai décrit le fait tel qu'il m'est apparu, après une étude longue et consciencieuse ; le Dr Fourestié l'a discuté sérieusement et je l'en remercie : il a ainsi contribué à répandre davantage cette guérison dans le monde médical. Ses arguments n'ont pas ébranlé ma conviction ; et je continue à considérer le fait comme historiquement démontré, et comme inexplicable par les forces de la nature livrées à elles-mêmes.

Dr A. Deschamps, de Namur (Belgique).

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 6 15 Mars 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Problèmes Médico-Littéraires

Montaigne était-il hypocondriaque ?

PAR

M. le Dr Armaingaud,

Correspondant national de l'Académie de médecine.

Sainte-Beuve aimait à répéter que Montaigne a été « le Français le plus sage qui ait jamais existé ». Il est certainement le plus aimable des écrivains, le causeur le plus spirituel, en même temps qu'observateur merveilleusement sagace et pénétrant. Rien n'est plus délicieux et plus salutaire en même temps que de se procurer en sa compagnie le spectacle de la vie humaine. Je connais des dévots de Montaigne qui lui attribuent une part notable dans le maintien de leur bonne santé et vont jusqu'à dire que sa fréquentation habituelle, par la teinte bienfaisante que répandent ses pensées et sa bonne humeur sur toutes les choses de la vie, les fera vivre dix ou quinze ans de plus qu'ils n'auraient vécu sans lui. Ceux mêmes de ses lecteurs qui, mis en défiance par son apparent scepticisme et par son prétendu égoïsme, s'étudient à résister à son emprise, se laissent tout au moins influencer par sa gaieté, son enjouement, sa grâce et son entrain.

Aussi ai-je été quelque peu surpris, je dirai presque un peu ému, de voir mon éminent ami, le professeur Landouzy, dans la séance de décembre dernier de l'Académie de médecine, présenter l'auteur des *Essais* comme un « hypocondriaque », qui « promena ses malaises, ses douleurs, ses préoccupations constantes de santé, son humeur inquiète, au travers des eaux françaises, allemandes et italiennes, demandant partout des remèdes à la lithiase rénale, dont il se plaignait d'avoir hérité de « Monsieur son père ».

Serait-il possible que ce grand maître de la sagesse humaine, ce grand hygiéniste de l'esprit, et par là même du corps, ce professeur d'équilibre, ait pu être lui-même un déséquilibré, un désorienté, un obsédé ? M Landouzy, à qui nous devons de si jolis travaux sur la médecine dans l'histoire,— notamment son récent mémoire sur le traitement des écrouelles par les rois de France,—me pardonnera de venir proposer ici une opinion assez différente de la sienne.

Non, je ne puis croire que Montaigne ait jamais été à aucun degré « hypocondriaque ». Bien plus, sa disposition mentale, en présence de la maladie, me semble avoir toujours été le contre-pied de l'hypocondriaque.

Il va sans dire qu'il ne saurait être question, à propos de l'auteur des *Essais*, de folie hypocondriaque, de nosomanie, de nosophobie. La seule forme d'hypocondrie à laquelle M. Landouzy ait pu vouloir faire allusion est celle qui se traduit chez un malade atteint d'une affection, quelle qu'elle soit, par une inquiétude excessive, hors de proportion avec la réalité, et souvent délirante, quant à la gravité et au pronostic de sa maladie. La préoccupation de ses souffrances, de leurs conséquences et de leurs suites possibles, est devenue une obsession qui ne lui permet guère de penser à autre chose, de parler d'autre chose que de son mal, et qui, dominant tout son être, lui enlève la possession de lui-même et compromet sa liberté d'esprit. L'hypocondriaque, d'ailleurs, croit à la fois trop et trop peu à la puissance de la médecine : trop, puisqu'il consulte et pourchasse les médecins pour le plus léger symptôme ; pas assez, puisqu'il ne s'arrête le plus souvent à aucun remède, quelquefois à aucun médecin. Toujours anxieux et inquiet, il est à la fois triste et attristant ; c'est un être peu sociable, sauf par éclaircies ; c'est un ennuyeux compagnon, et plutôt ridicule qu'intéressant.

Or Montaigne, devenu malade à 45 ans, non seulement n'est en proie à aucune inquiétude délirante ni même exagérée, à l'occasion de ses accès de colique néphrétique ou de sa goutte, — les seules maladies persistantes dont il nous ait entretenus, — mais il considère ces souffrances comme un tribut qu il faut payer à la nature, comme des interruptions fâcheuses mais supportables, auxquelles sont inévitablement soumises les douceurs de la vie, comme un loyer dû à la vieillesse et dont il serait ridicule soit d'être surpris, soit de se plaindre.

Il faut, dit notre Gascon, souffrir doucement les lois de notre condition. Nous sommes faits pour vieillir, pour affaiblir, pour être malades, en dépit de toute médecine.. Voyez un vieillard qui demande à Dieu qu il lui maintienne sa santé entière et vigoureuse, c'est-à-dire qu'il le remette en jeunesse n'est-ce pas folie ? Sa condition ne le porte pas. La goutte, la gravelle, l'indigestion, sont symptômes de longues années, comme des longs voyages la chaleur, les pluies et les vents. Mais, bon homme, c'est fait : on ne saurait vous redresser ; on vous plastrera pour le plus, et estançonnera un peu, et allongera-t-on de quelques heures votre misère. Il faut apprendre à souffrir ce qu'on ne peut éviter. Notre vie se compose, comme l'harmonie du monde, de choses contraires, aussi de divers tons, doux et aspres, aigus et plats, mols et graves. Le musicien qui n'en aimerait que les uns, que voudrait-il dire ? Il faut qu'il s'en sache servir en commun et les mesler, et nous aussi des biens et des maux, qui sont substantiels à notre vie. Notre estre ne peut sans ce mélange, et y est l'une bande non moins nécessairement que l'autre. D'essayer à regimber contre la nécessité naturelle, c'est représenter la folie de Ctésiphon qui entreprit de faire à coup de pied avec sa mule.

Loin d'être un malade alarmiste et pessimiste, Montaigne est le plus optimiste des patients. Loin de parler tristement de ses souffrances et de les dramatiser, il en parle avec un détachement plein de gaieté. Loin d'être morose, ennuyeux, insociable, il est le plus agréable et le plus attachant compagnon, le plus amusé et le plus amusant des hommes. Et cela, aussi bien dans les *Essais* composés à la fin de sa vie, de 1588 à 1592 (manuscrit de Bordeaux), que dans ceux publiés successivement en 1580 et en 1588, et aussi bien dans les *Voyages* que dans les *Essais*.

Observons-le tour à tour pendant ses accès douloureux et dans les intervalles de ces accès.

Dans le plus fort de la douleur, il est admirable de courage tranquille, de patience résignée et souriante, de sérénité « ... L'effet même de la douleur, écrit-il, n'a pas cette aigreur si âpre et si poignante qu'un homme rassis en doive être en rage et en désespoir. » Il ajoute qu' « aux efforts de la colique son âme se maintient capable de se reconnaître, de suivre son train accoutumé, combattant la douleur et la soutenant, non se prosternant honteusement à ses pieds ; esmue et échauffée du combat, non abbatue et renversée ; capable d'entretien et d'autre occupation jusqu'à certaine mesure. » Jamais homme ne sut mieux, suivant un mot qui est de lui, « distinguer la peau de la chemise ».

Sa bonne humeur ne le quitte jamais, et il exprime, en souriant, le regret de n'avoir pas la faculté de ce dormeur de Cicéron qui, rêvant qu'il embrassait une belle fille, « trouva qu'il s'était deschargé de sa pierre emmy ses draps » (L. II, ch. XXXVII).

Il ne s'agit pas, d'ailleurs, chez Montaigne, comme chez les stoïciens dont il raille l'attitude théâtrale, d'une affectation d'insensibilité philosophique, d'un dédain transcendant pour la souffrance. Comme Epicure, dont le courage et la sérénité dans la douleur et devant la mort furent supérieurs à ceux des grands docteurs du stoïcisme grec, il permet au patient, non seulement de se plaindre, mais de crier, si les cris le soulagent.

Quant à lui, il ne gémit que rarement et « sans brailler » quand il est poussé à bout. Mais il ne veut pas qu'on croie qu'il se prévaut de cette contenance habituellement calme dans la douleur ; il veut qu'on reste libre de penser, ou qu'il y apporte plus de fermeté que le commun, ou que les douleurs ne sont pas si excessives chez lui que chez d'autres.

Quand la petite pierre est évacuée et la crise passée, « lorsque ses uretères, comme il dit, languissent sans le ronger, il se remet soudain dans sa forme ordinaire » ; d'autant, ajoute-t-il, « que mon âme ne prend autre alarme que la sensible et la corporelle » ; ce qui veut dire que *la maladie et la douleur n'ont aucune influence sur son moral, sur son caractère*, ce qu'il attribue « au soin qu'il a eu de se préparer par discours (par raison) à de tels accidents ».

Même en ses dernières années, où les accès le reprennent si souvent qu'il ne sent quasi plus d'entière santé, il se rend témoignage « qu'il maintient son esprit en telle assiette que, pourvu qu'il y puisse apporter de la constance, il se trouve en meilleure condition de vie que mille autres qui n'ont ni fièvre ni mal que celui qu'ils se donnent eux-mêmes par la faute de leur raison ».

A peine quelques pensées un peu tristes viennent-elles effleurer son esprit ; elles sont vite dissipées, et son âme se reprend et reste « exempte de trouble, pleine de satisfaction et de fête », comme aux jours de la jeunesse ; « moitié de sa complexion, moitié de son dessein, écartant et fuyant toute humeur difficile comme préjudiciable à la santé de l'âme.

Je hais un esprit hargneux et triste qui glisse par-dessus les plaisirs de la vie et s'empoigne et paist aux malheurs, comme les mouches qui ne peuvent tenir contre un corps bien poly et bien lissé et s'attachent aux lieux scabreux et raboteux, et comme les ventouses qui ne hument et appètent que le mauvais sang.

Son père ayant souffert de la pierre pendant les sept dernières années de sa vie, Montaigne s'attendait à hériter de « cette qualité pierreuse ». « Les prévoyant autrefois d'une vue faible, délicate, et amollie par la jouissance de longues années d'une heureuse santé, je les avais conçues, dit-il, par imagination, ces choliques, si insupportables, qu'à la vérité j'en avais plus de peur que je n'y ai trouvé de mal. » Et bien loin de se croire, comme le ferait un hypocondriaque, le plus infortuné des hommes, il s'estime fort heureux de ne pas être plus accablé, et se tient pour privilégié. Somme toute, exprime-t-il plusieurs fois, la maladie me laisse bien plus de bon temps qu'elle ne m'en apporte de mauvais, « entremeslant de longues pauses de repos, comme pour me donner le moyen de méditer sa leçon à mon aise ; et *l'on n'a point, ajoute-t-il, à se plaindre des maladies qui partagent loyalement le temps avec la santé* ».

Son optimisme se nourrit de bien d'autres raisons encore, d'une psychologie toute contraire à la philosophie chagrine de l'hypocondriaque. Au lieu de maudire son mauvais sort, il trouve à la nature, dispensatrice assez capricieuse des biens et des maux, toutes sortes d'excuses ou de circonstances atténuantes. Tout d'abord, ne paraissant pas douter que les excès de jeunesse puissent rendre certains organes plus sensibles et plus vulnérables à toutes les influences nocives, il prend plaisir à reconnaître que les cuisantes douleurs qui déchirent son urèthre, au passage de « quelque pierre épineuse et hérissée », sont quelque peu méritées.

Voici ses paroles :

C'est un mal qui te bat les membres par lesquels tu as le plus failli. Tu es homme de conscience : regarde ce châtiment ; il est bien doux au prix d'autres, et d'une faveur paternelle.

Il fait ici allusion aux blennorrhagies de la jeunesse, dont il eut, nous dit-il, deux atteintes, « légères toutefois et préambulaires »...

Regarde encore la tardivité de ton mal : il n'incommode et occupe que la saison de ta vie qui ainsi comme aussi est meshuy (désormais) perdue et stérile, ayant fait place à la licence et plaisirs de ta jeunesse comme par composition.

Et puis, quelle heureuse chance d'avoir affaire à un mal dont les crises sont aussi brusques dans leur début que dans leur fin.

Est-il rien de plus doux au prix de cette soudaine mutation, quand d'une douleur extrême, je viens, par la vuidange de ma pierre, à recouvrer comme d'un esclair la belle lumière de la santé, si libre et si pleine, comme il advient en nos soudaines et plus aspres coliques ? Y a-t-il rien en cette douleur soufferte qu'on puisse contrepoiser au plaisir d'un si prompt amendement ? De combien la santé me semble plus belle après la maladie, si voisine, si contiguë, que je les puis recognaître en présence l'une de l'autre, en leur plus haut appareil, où elles se mettent à l'envy comme pour se faire teste et opposition.

Tout ainsi que les stoïciens disent que les vices sont utilement introduits, pour donner prix et faire espaule à la vertu, nous pouvons dire avec meilleure raison et conjecture moins hardie que Nature nous a presté la douleur pour l'honneur du service de la volupté et indolence.

Autre circonstance atténuante : les maladies autres que la colique pierreuse sont, dit notre essayiste,

plus griêves encore par leurs suites que par leurs effets immédiats. Elles sont souvent traînantes. On est un an à se ravoir, toujours plein de faiblesse et de crainte. Avant qu'on vous ait deffublé d'un couvre-chef et puis d une calotte, avant qu'on vous ait rendu l'usage de l'air et du vin, et de votre femme, et des melons, c'est grand cas si vous n'estes rechu en quelque nouvelle misère. Celle-ci a le privilège d'emporter tout avec elle, là où les autres

laissent toujours quelque impression et altération qui laisse le corps susceptible de nouveau mal.

Mais ce mal de la pierre n'est pas seulement excusable en ce qu'il se contente de sa possession sur nous sans l'étendre et sans introduire avec lui toute une « séquelle ». Il est « courtois et gracieux » en ce que son passage apporte avec lui quelque utile conséquence, puisqu'il m'a déchargé « d'autres accidents, tels que la fièvre » à laquelle j'étais quelquefois sujet. Il n'est pas jusqu'aux vomissements qui accompagnent la crise qui n'aient l'avantage de le purger, et le jeûne obligatoire auquel il est réduit « digère ses humeurs peccantes, Nature vuidant en ces pierres ce qu'il y a de superflu et de nuisible en son corps.

Une autre faveur de sa colique, c'est qu'elle ne l'empêche pas de monter à cheval Pendant la plus grande douleur de la crise, il peut chevaucher dix heures durant.

Les autres maladies gehennent bien autrement nos actions, troublent tout notre ordre, et engagent à leur considération tout l'état de la vie. Celle-ci vous laisse l'entendement et la volonté à votre disposition, et la langue, et les pieds, et les mains ; elle vous éveille plutôt qu'elle ne vous assoupit L'âme est frappée de l'ardeur d'une fièvre, altérée d'une épilepsie, disloquée par une aspre migraine, et enfin estonnée par toutes les maladies qui blessent la masse et les plus nobles parties. Ici, l'âme n'est point attaquée ; et si elle fléchit, s'il lui va mal, c'est à sa coulpe, c'est qu'elle se trahit elle-même, s'abandonne et se démonte.

Il remarque encore, en son mal, cette particulière commodité, « qu'il donne peu à deviner ». Pas d'incertitude sur le diagnostic, qui ne souffre pas de difficulté. La marche de la maladie est connue à l'avance.

Ici, nous sommes dispensés du trouble auquel les autres maux nous jettent par l'insuffisance connaissance de ses causes, conditions et progrès, troubles infiniment pénibles. Mon mal et moi nous n'avons que faire de consultations et interprétations doctorales : les sens nous montrent clairement ce que c'est, et où c'est.

La fréquence même de la maladie dont il souffre lui enlève, déclare-t-il enfin, tout droit de se plaindre.

La compagnie doit me consoler, étant tombé en l'accident le plus ordinaire aux hommes de mon temps. J'en vois partout d'affligés de même nature du mal... et des hommes qui en sont frappés, il en est peu de quittes à meilleure raison.

A ceux, en effet, qui usent de la médecine, il leur coûte la peine d'un fâcheux régime et la prise ennuyeuse et quotidienne des drogues médicales, là où je ne dois mon soulagement qu'à ma seule bonne fortune.

Si vous consultez les médecins, le mal vous pince d'un côté, le remède de l'autre. Je hais les remèdes qui importunent plus que la maladie : d'être subject à la colique et subject m'abstenir à manger des huîtres ce sont deux maux pour un.

Je pourrais multiplier les citations et les commentaires. Partout et toujours, dans les premiers *Essais* (1580), comme dans les nombreuses additions qu'il y fit jusqu'à sa mort (1592), nous trouverions un Montaigne optimiste, avant, pendant et après ses crises de colique néphrétique. La vue claire, l'âme tranquille et équilibrée, gardant en tout la mesure, il cultive l'art du bonheur dans un état à peu près constant de sérénité active et d'ataraxie allègre, dignes d'Epicure et de Métrodore ; éloigné par conséquent, autant qu'il est possible, me semble t-il, de l'obsession hypocondriaque.

Pour que Montaigne ait pu mériter qu'on dise de lui qu'il promena son humeur inquiète et ses préoccupations hypocondriaques à travers les eaux françaises, allemandes et italiennes, il faudrait donc qu'immédiatement après la publication de ses *Essais*, et avant la

composition des *Essais* suivants, il eût été en proie, pendant les dix-sept mois qu'a duré son voyage thermal (1580-1581), à une sorte d'hypocondrie aiguë, cessant presque brusquement et sans transition, au moment même où Montaigne, élu maire de Bordeaux, quitta subitement l'Italie, pour occuper pendant quatre années, dans la région de la France la plus tragiquement troublée par la guerre civile, un poste difficile, où il rendit, par son courage calme, par son entière possession de lui-même, son impartialité, ses conseils pleins de sagesse, sa décision et son énergie, quand elles devinrent nécessaires, les plus grands services à son pays.

Un aussi brusque changement dans la mentalité d'un hypocondriaque, quoique assez rare, n'est assurément pas impossible. On sait, en effet, qu'une diversion morale brusque et violente peut quelquefois faire cesser les obsessions d'un tel malade et lui rendre momentanément l'équilibre.

Dans le cas particulier de Montaigne, cette rapide mutation serait d'ailleurs difficilement compatible avec l'hypothèse récemment émise, qu'il faudrait attribuer ses prétendus troubles nerveux à une *auto-intoxication* consécutive à des troubles urinaires, puisque Montaigne ne paraît pas avoir jamais, jusqu'à sa mort, cessé d'être en proie aux accès douloureux de sa lithiase biliaire. Encore faudrait-il que, dans le récit que Montaigne nous a laissé de son voyage, on trouvât quelque trace réelle, incontestable, de ses préoccupations hypocondriaques. Or, c'est en vain que je les y ai cherchées. En le suivant pas à pas dans cette minutieuse relation de tous ses faits et gestes et dans les réflexions que lui suggère son état de santé, je n'ai su y trouver que ce que nous a montré la lecture des *Essais*, à savoir : la joie de vivre, la bonne humeur, l'allégresse même quelquefois. Et je suis bien de l'avis de l'auteur des *Causeries du Lundi*, lorsqu'il a remarqué (1) que l'on ne sent jamais mieux que dans le *Journal de son Voyage de santé*, combien « Montaigne était né heureux..., et que, plus vaillant encore qu'Horace, il va semant ses pierres et graviers sur les routes, trouvant moyen encore d'être gai par là-dessus et content ».

On oublie trop que Montaigne, refusant toute confiance à la médecine de son temps et au traitement médicamenteux, mais croyant un peu, en principe, — pas bien fermement, et seulement sous bénéfice d'inventaire, dans l'application, — à l'efficacité du traitement thermal dans la gravelle, entreprit son voyage en France, en Suisse, en Allemagne et en Italie, afin d'essayer sur lui-même cette efficacité des eaux thermales naturelles. Il eût été inexcusable de faire cet essai, comme il le dit lui-même, « selon ses règles, non selon celles des médecins », si l'expérience ne lui eût malheureusement démontré que les médecins de son époque ne s'accordaient pas plus entre eux sur le mode d'emploi et d'action des eaux en bains et en boissons, que sur tout autre point, et que « cette partie de la médecine, à laquelle seule, dit-il, je me suis laissé aller, ait aussi, quoiqu'elle soit le moins artificielle, sa bonne part de la confusion et incertitude qui se voient en leur art » (ch. XXXVII du livre II).

Montaigne comptait plus encore, pour l'amélioration de sa santé, sur les distractions du voyage, « le plaisir des compagnies qu'il trou-

(1) Sainte-Beuve, *les Nouveaux Lundis*, t. II, p. 162.

vait dans les diverses stations, les promenades et exercices « à quoy, dit-il, vous convie la beauté des lieux où sont communément assises ces eaux ». Dans cette disposition d'esprit, quand notre voyageur voulait se rendre compte de l'action des eaux qu'il buvait sur sa gravelle, qui ne le quitta guère pendant ces dix-sept mois, il était tout naturel qu'il prît une note exacte et quotidienne des divers incidents de sa santé. Notamment aux eaux de Lucques et de la Villa, dont il espérait des effets diurétiques et purgatifs, son attention fut spécialement portée sur ses urines et sur ses selles. Or, c'est dans le fait même de ces bulletins de santé, de ces auto-observations souvent minutieuses, et occupant d'assez nombreuses pages du journal intime, que quelques savants confrères, dont les études sur Montaigne ne sont pas sans charme et sans esprit, ont cru voir un signe d'hypocondrie. On a cru y reconnaître « l'homme aux petits papiers », décrit par M. le professeur Brissaud. J'y vois simplement la marque d'un esprit observateur, qui, écartant comme suspects de prévention et d'ignorance les médecins des villes d'eaux, qu'il consultait quelquefois sans autre but que de causer avec eux et d'en obtenir quelques renseignements généraux, voulait tout juger par lui-même.

Bien plus, en y regardant de plus près, on voit, dans ces petits papiers et dans les avantages qu'il y recherchait et qu'il sut effectivement en retirer, la marque d'un état d'esprit qui est précisément l'inverse de celui de l'hypocondriaque. L'hypocondriaque use surtout de ces précieuses notes, pour se démontrer et démontrer aux autres qu'il est bien à plaindre, et ne manque jamais d'y voir de nouvelles preuves de l'aggravation de son état, ou tout au moins d'un état stationnaire, ou encore l'indication d'une maladie nouvelle. Montaigne, au contraire, observateur maître de lui-même, y puise des indications vraiment instructives, rassurantes et réconfortantes.

A faute de mémoire, dit-il, j'en forge une de papier, et si quelque nouveau symptôme survient à mon mal, je l'écris, *d'où il advient que, asture, estant quasi passé par toutes sortes d'exemples, si quelque étonnement me menace, feuilletant ces petits brevets décousus comme des feuilles sybillines, je ne faulx plus de trouver où me consoler de quelque pronostic favorable en mon expérience passée. Me sert aussi l'accoutumance à mieux espérer pour l'avenir, car la conduite de ce vuidange ayant continué si longtemps, il est à croire que nature ne changera point ce train, et n'en adviendra autre pire accident que ceux que je sens* (1).

Pendant la plus grande partie du voyage, la gaieté de Montaigne ne se dément pas ; ses remarques sur tout ce qu'il voit, coutumes des laïques et du clergé, courtisanes, églises, paysages, témoignent combien il s'amuse, en observant et en s'instruisant. A part les heures de souffrances suraiguës, aux secousses desquelles il suffit d'être homme, sans être le moins du monde hypocondriaque, pour ne pas perdre un peu de son entrain, Montaigne, dans ses récits, se montre aussi allègre, l'âme aussi tranquille que nous l'avons trouvé dans les *Essais*. Il prend une part active aux amusements qui se donnent dans les villes d'eaux, aime la société, celle des dames surtout, se fait plus

---

(1) Aussi, qu'une nouvelle crise s'annonce par quelque « poincture », il l'accueille sans appréhension, sans émoi : « Voici depuis de nouveau que les plus légers mouvements espreignent le plus pur sang de mes reins. Quoy pour cela ? Je ne laisse pas de me mouvoir comme devant et piquer après mes chiens d'une juvénile ardeur et insolente ; et trouve que j'ay grande raison d'un si important accident qui ne me coûte qu'une sourde pesanteur et altération de cette partie. »

d'une fois le boute-en-train des fêtes mondaines, et presque conducteur de cotillon, malgré ses quarante-sept ans.

Aux bains de Lucques et Della Villa, il donne des bals aux jeunes gens du pays, institue des concours de danse, de grâce et de beauté, dont les prix (élégantes ceintures, tabliers de taffetas, escarpins, tresses, colliers de perles. etc.) sont décernés aux jeunes filles par un jury de dames, non sans se réserver pour lui-même le droit de couronner sa préférée. Il achève enfin le tableau de cette vie animée par le récit d'une plaisante anecdote, dont il est le héros, et dont l'incomparable pince-sans rire de Gascogne a dû bien s'amuser.

A Lucques et à la Villa, il parlait si pertinemment sur l'action curative des eaux et sur leur mode d'emploi (1), qu'il s'était acquis, parmi les baigneurs, une réputation de compétence. Aussi, un jeune seigneur italien, neveu d'un cardinal, qui était à ces bains, le fit appeler par les médecins du pays à une grande et solennelle consultation, lui faisant savoir qu'il était résolu de s'en tenir entièrement à sa décision. « J'en riais alors en moi-même, ajoute Montaigne, et il m'est arrivé plus d'une fois pareille chose, ici et à Rome (2). »

Montaigne, je termine en le répétant, ne me paraît avoir jamais été hypocondriaque, même au plus léger degré, à aucun moment de sa vie, pas plus pendant ses voyages que quand il écrivait ses *Essais*. Je ne crois pas non plus qu'il ait jamais été « neurasthénique » ; mais cette autre question mérite une étude spéciale (3).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La neurasthénie (*les vrais et les faux neurasthéniques*), par le Dr Beni-Barde. In-8° de 435 et lxv p. Masson, Paris. — *Les Pourceaux d'Epicure*, par André Delcamp (roman moderne). In-12 de 342 p. Librairie mondiale, Paris. — *La cure solaire de la tuberculose pulmonaire*, par le Dr Malgat. In-12 de 72 p. Perroux, Mâcon. — *Précis d'hydrologie* (*eaux potables et eaux minérales*), par le Dr Emile Fleury. Deux vol. in-12 de 300 p. Desforges, Paris. — *Annuaire général des sports, illustré, encyclopédie universelle du tourisme de tous les sports et jeux de plein air ; commerce et industrie sportifs*, par P. Walter. Walter et Gervais, Paris. - *Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond*, t. III (1820-1830). Publiés par Ch. Nicoullaud (*Récits d'une tante*). In-8° de 448 p. Plon, Paris. — *Le Paludisme n'est pas une*

---

(1) Montaigne, dédaignant les pratiques traditionnelles qui ne lui paraissaient pas justifiées, a plus d'une fois innové en thérapeutique thermale et devancé les procédés modernes. C'est ainsi que, dès la première étape de son voyage thermal, à Plombières, où, suivant les règles de l'art, les malades ne prenaient guère que des bains et ne buvaient presque pas et seulement après s'être purgés, Montaigne, au grand étonnement des baigneurs, se dispense de la purgation préalable et boit neuf verres chaque matin, considérant, comme on le fait aujourd'hui, que le lavage des reins est un élément indispensable à la cure.

(2) *Journal du Voyage de Michel de Montaigne*, édition in-4°, 1774 p. 319. M. Zautrey a publié, en 1906, de ce Journal de voyage une très intéressante édition chez Hachette.

(3) Les passages de Montaigne cités dans le travail qu'on vient de lire (à l'exception d'un seul, qui est pris au chapitre iv du livre III des *Essais*), sont extraits : les uns, du chapitre xxxvii du livre II des *Essais* (*De la ressemblance des enfants aux pères*), édition de 1580 ; les autres, du chapitre xiii du livre III ; ces derniers ayant été écrits, pour une part, de 1580 à 1588 ; pour l'autre part, de 1588 à 1592. Ce sont les deux chapitres où Montaigne parle beaucoup de sa maladie, de la médecine et des médecins.

entité morbide, par le Dr Emile LEGRAIN. In-8° de 112 p. Maloine, Paris. — *Les enfants du duc de Berry*, d'après de nouveaux documents, par le vicomte DE REISET. In-8° de 380 p., avec portrait. Emile-Paul, Paris. — *Journal inédit de Mme de Marigny*, publié par J. LADREIT DE LACHARRIÈRE (Paris en 1814). In-8° de 399 p., Emile-Paul, Paris. — *Du nouveau sur Louis XVII ; solution du problème*, par Joseph TURQUAN. In-12 de 125 p. Emile-Paul, Paris. — *Comment réussir dans la vie ?* par Jules FIAUX. In-12 de 62 p. Daragon, Paris. — *Mon Moi intime*, roman, par Daniel CHASTAING, in-12, de 308 p., couverture illustrée. Carrington, Paris. — *La civilité, l'étiquette, la mode, le bon ton, du XIIIe siècle au XIXe siècle*, par Alfred FRANKLIN, t. I, in-8° de 322 p. ; prix : 5 fr. Emile-Paul, 100, faubourg Saint-Honoré. Paris. — *Au Président Rousevelt*, poésie, par Henri FAUVEL, 4 pages in-8°. Rosier, Paris. — *Assainissement et salubrité de l'habitation*, compte rendu des travaux du deuxième Congrès international tenu à Genève du 4 au 10 septembre 1906, publié par les soins de M. Ferdinand MARIÉ-DAVY, 875 p., cartonné toile. Rousset, Paris. — *Entre la vie et le rêve* (1896-1904), par FLORIAN-PARMENTIER, in-12, illustré Editions, 17, rue Fontaine. — *L'anatomie et les arts plastiques*, par M. Paul RICHER (lu à la séance publique annuelle des cinq Académies, du 25 octobre 1907), in-4° de 16 p. Firmin-Didot, Paris. — *Dialogues des amateurs sur les choses du temps* (1905-1907) (Epilogues, IVe série), par RÉMY DE GOURMONT, in-12 de 358 p. « Mercure de France », Paris. — *Dax, ses moyens thermaux et ses indications thérapeutiques*, par le Dr Roger LARAUZA ; in-12 de 120 p. Labéque, Dax. — *L'alimentation des travailleurs*, par le Dr R. MARTIAL. Extrait de la « Revue d'hygiène et de police sanitaire », in-8° de 16 p. Masson, Paris. — *Myosite syphilitique gommeuse du biceps*, par LOZÉ, LEREDDE et R. MARTIAL, 8 p. in-8°. (Extrait de la « Revue pratique des maladies cutanées sypbilitiques et vénériennes », 31, rue La Boétie, Paris.) — *Lupus tuberculeux traité par les caustiques chimiques* (contribution à l'étude du traitement du lupus vulgaire), par LEREDDE et R. MARTIAL, 8 p. in-8°. (Extrait de la « Revue pratique des maladies cutanées syphilitiques et vénériennes », 31, rue La Boétie, Paris.) — *Un coup d'œil sur la pathologie et la clinique thérapeutique au commencement du XVIIIe siècle, d'après l'enseignement d'un maître*, par M. LA BONNARDIÈRE (de Saint-Jean en-Royans), 32 p. in-8°. « Bulletin de la Société médico-chirurgicale de la Drôme et de l'Ardèche », octobre 1907 (8e année, n° 10), 3, place de l'Université, Valence — *Pour les jeunes gens*, avertissements et conseils, par Frédéric PASSY, de l'Institut, in-12 de 80 p. Fischbacher, Paris. — *Le Cadre*, pièce en vers (un acte, deux tableaux), par Victor PRAUTOIS, in-12 de 39 p. Rémy, Soulac-sur-Mer. — *Maëla*, pièce en un acte, en vers, par Victor PRAUTOIS, in-12 de 23 p. Féret, Bordeaux. — *Montaigne malade et médecin*, par le Dr Raymond DELACROIX, in-8° de 112 p. Rey, Lyon. — *Technique de l'hématoscopie*, par le Dr TRIPET, 8 p. in-8°. Extrait du « Journal de Médecine de Paris », Daix, Clermont (Oise). — *La Responsabilité des criminels*, par le Pr J GRASSET, in-12 de 277 p. Bernard Grasset, Paris. — *Blasons anatomiques du corps féminin*, publiés sur l'édition de 1550 et annotés par le BIBLIOPHILE AD** B**, in-16 de 123 p. Sansot, Paris. — *Six leçons cliniques sur les maladies du cœur*, par H. HUCHARD, in-8° de 216 p. J.-B. Baillière, Paris.

Informations de la « Chronique »

Société médico-historique. — Assemblée constitutive.

Le 2 mars, à 10 h. 1/2 du matin, a eu lieu, à la Faculté de médecine, la première assemblée (constitutive) de la Société médico-historique, fondée sur l'initiative du Dr Cabanès.

Assistaient à la réunion : MM. Victorien Sardou et Paul Bourget, de l'Académie française ; M. le professeur Landouzy, Doyen de la Faculté de médecine, qui avait bien voulu nous faire lui-même les honneurs de la Faculté et nous y donner l'hospitalité ; MM. les professeurs Blanchard et Gilbert ; MM. Henri Monod et Motet ; M. le professeur Pozzi, de l'Académie de médecine ; M. le professeur agrégé Dupré, médecin en chef du Dépôt ; M. Félix Chambon, bibliothécaire à la Sorbonne ; M. Henry Meige, directeur de la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, et celui qui écrit ces lignes.

L'assemblée ayant constitué son bureau, sous la présidence de M. Victorien Sardou, assisté, à sa droite, de M. Bourget, à sa gauche de M. Landouzy, la parole fut donnée au Dr Cabanès, pour l'exposé de son programme.

Avant de procéder à cette lecture, le Dr Cabanès présenta les excuses de MM. Benoit, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Lille ; Brissaud ; J. Claretie ; Debove ; G. Dumas, maître de conférences à la Sorbonne ; Fournier ; V. Galippe ; Gilbert-Ballet ; Huchard ; Lacassagne (de Lyon) ; Lacour-Gayet, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis ; Jean Lahor (Dr Cazalis) ; Lancereaux ; Lauvrière, professeur à Louis-le-Grand ; Jules Lemaitre ; Pinard ; Poncet (de Lyon) ; Pouchet ; Raymond ; Régis (de Bordeaux) ; Paul Richer ; Albert Robin.

Le Dr Cabanès prononça ensuite l'allocution suivante :

Messieurs,

La Société que j'ai pris l'initiative de fonder, et pour laquelle j'ai réclamé votre précieux concours, est destinée, dans mon esprit, à combler une lacune.

Elle a pour but, je le dis de suite afin de dissiper toute équivoque, de grouper, pour des travaux communs, des médecins d'une part ; des historiens, des littérateurs et des artistes d'autre part.

Le cercle des questions où le médecin peut, doit intervenir, s'élargit chaque jour davantage. « La médecine — nous nous plaisons à rappeler ici les paroles d'un de nos maîtres les plus regrettés — la médecine, écrivait naguère Béclard, par la grandeur de son objet, qui est l'homme même, est, de toutes les sciences, la plus mêlée à toutes les autres, et le médecin digne de ce nom, un des types les plus élevés de culture intellectuelle et morale. La mission sociale qu'il est appelé à remplir, l'étendue et la variété des connaissances qu'elle exige, le nombre et l'importance des applications qui en découlent, lui assignent dans notre société un rang qui ne le cède à aucun autre. Il a le droit de se faire partout sa place... »

Loin de nous la pensée de revendiquer trop fièrement les droits de la science ; c'est à les limiter que nous voudrions, au contraire, borner nos efforts, tout en veillant à ne les point laisser contester,

dans des circonstances, dans des cas que nous nous emploierons à déterminer.

Il n'est pas niable qu'aujourd'hui l'histoire, la littérature (et par littérature nous entendons l'histoire littéraire aussi bien que le théâtre et le roman) suivent une orientation nouvelle, où l'étude des caractères, la psychologie (nous dirions plus volontiers la psycho-physiologie, ou la psycho-pathologie), tiennent une large place. Ne vous semble-t-il pas, Messieurs, que l'historien ou le littérateur risque de s'égarer, de commettre des erreurs lourdes, s'il se mêle d'interpréter tel événement ou tel personnage avec des notions scientifiques imparfaites, cueillies au hasard de ses rencontres, et qui donnent tout au plus au vulgarisateur le masque du faux savant ?

Avons-nous besoin d'insister sur l'avantage, pour l'historien, de recourir aux lumières de la médecine, quand il s'agira d'expliquer certaines anomalies de conformation, certains actes dont l'étrangeté à première vue déconcerte ceux qui ne sont pas initiés aux arcanes de notre art?

La pathologie historique n'est pas, d'ailleurs, une simple vue de l'esprit ; elle existe, elle est nettement définie, et sa définition, que nous empruntons à Brachet, mérite d'être rappelée : « La pathologie historique est, proprement, l'explication par la science biologique des données que nous fournissent les textes historiques, données réunies et contrôlées suivant les règles de la critique scientifique, dans le double but de servir tantôt à la science médicale, tantôt à la science historique. »

La pathologie historique ne saurait être confondue avec l'histoire de la médecine, qui étudie l'évolution de celle-ci à travers les âges, ou établit le *curriculum vitæ* des gloires de la profession ; pas davantage avec l'histoire des locutions médicales, qui est de la philologie ; ou bien celle des grands fléaux qui ont désolé l'humanité, ressortissant plutôt à la géographie médicale. Notre société n'entend s'occuper que de pathologie historique, pathologie individuelle (étude pathologique d'un personnage de l'histoire), pathologie collective étude d'une dynastie, mentalité des foules, etc.).

Mais, pour ces sortes de travaux, il est de toute nécessité que le clinicien soit doublé d'un historien, et comme cette alliance ne se rencontre qu'exceptionnellement, nous avons pensé qu'en abouchant ensemble historiens et médecins, la pathologie historique ne pourrait que tirer bénéfice de cette communion intime d'esprits ayant reçu une discipline différente, bien qu'à certains égards analogue. Grâce à cette entr'aide réciproque, il nous paraît que bien des malentendus peuvent être dissipés, bien des erreurs évitées, pour le plus grand profit de la Science et de l'Histoire.

Sainte-Beuve, que quelqu'un appelait un jour devant nous le grand prosecteur de l'amphithéâtre littéraire, Sainte-Beuve qui avait quelque temps étudié la médecine et aimait à le rappeler, a témoigné, en maints endroits de son œuvre, qu'il ne comprenait pas la critique littéraire autrement que comme l' « histoire naturelle des esprits ». Ce qu'a donné la méthode entre ses mains, on en peut aujourd'hui juger ; encore Sainte-Beuve était-il insuffisamment préparé à cette manière nouvelle d'étudier, de « disséquer » les personnages littéraires.

Depuis lors ont été publiés des travaux d'inégale valeur, dus tant à

des littérateurs qu'à des médecins. Rousseau a été étudié par les Drs Régis, Poncet et Mobius et, en dernier lieu, par M. Jules Lemaître. Montaigne a été le sujet d'une communication de M. Armaingaud à l'Académie de médecine; Scarron, Maupassant, Gérard de Nerval, Mme Récamier, Chateaubriand, ont tenté d'autres chercheurs, qui se sont attachés à établir la formule physiologique ou pathologique de leur héros, dans le dessein d'expliquer les infirmités de leur génie ou les défaillances de leur talent.

Des controverses se sont élevées, notamment à propos de Rousseau, de Montaigne, de Mme Récamier, — et ce n'est pas pour diminuer l'intérêt de ces études. si passionnantes qu'elles font naître des discussions d'où la courtoisie n'est jamais bannie. C'est à de pareilles joutes que nous vous convions, en inscrivant dans notre programme les questions de physiologie et de pathologie littéraires susceptibles d'intéresser à la fois médecins et littérateurs.

Nous n'avons pas, dans ce bref exposé, à rechercher les liens qui unissent l'art à la science. Il nous suffira de rappeler, pour justifier l'intervention de la médecine dans le domaine de l'art, que l'artiste est tenu, dans la représentation du corps humain, à ne pas enfreindre certaines notions dont il puise les éléments dans l'anatomie ou la morphologie. « La nature ne fait rien d'incorrect, écrivait Diderot, il y a plus d'un siècle ; toute forme belle ou laide a sa cause, et de tous les êtres qui existent, il n'y en a pas un qui ne soit comme il doit être. » Ces idées de Diderot ont été scientifiquement synthétisées par Charcot et Dechambre, dans un mémoire qui peut être encore utilement consulté. « La médecine, écrivaient-ils, est en possession de décider si telle ou telle imperfection de traits, d'attitude ou de conformation appartient à la nature ou au ciseau, et si conséquemment elle accuse chez l'artiste une grande habileté ou une grande impéritie. »

N'avons-nous pas vu, d'ailleurs, dans une occasion récente, un critique démontrer que tel genre de peinture, qu'on avait cru inspiré par la seule fantaisie, n'était que la résultante d'une singularité physiologique, d'une simple anomalie visuelle ? Sans demander, comme d'aucuns l'ont fait, que la critique d'art soit exclusivement réservée à des médecins, il ne sera pas téméraire de prétendre que l'artiste pourra trouver auprès du médecin un utile adjuvant, s'il entend restituer avec vérité les déviations morbides de son modèle, ou s'il veut s'instruire de leur symptomatologie quand il imaginera de créer de toutes pièces.

Nous ne prétendons pas avoir développé avec toute l'amplitude désirable le programme de la Société à laquelle nous vous demandons de donner la haute consécration de votre autorité ; nous ne pouvons, dans ce rapide exposé, que vous en indiquer les grandes lignes. Nous espérons, du reste, en poursuivre, avec votre aide et sous votre égide, la réalisation, bornant notre ambition sinon à découvrir la vérité, le plus souvent insaisissable, mais seulement à la poursuivre.

Comme l'a dit un noble esprit, « marcher vaillamment et toujours, dût-on même ne jamais arriver, c'est encore, après tout, une haute destination de l'homme ».

Cet exposé des motifs qui nous ont encouragé à fonder la société nouvelle n'ayant soulevé aucune objection, lecture est alors donnée du

projet de statuts. Une longue discussion s'engage à propos de la plupart des articles, et sur le titre même à donner à la société.

Les noms de LITTRÉ, SAINTE-BEUVE, GUY PATIN, sont tour à tour proposés pour baptiser la Société médico-historique. Quel que soit le titre qui sera ultérieurement adopté, on semble, dès à présent, d'accord pour accepter ce sous-titre, qui a recueilli l'unanimité des suffrages : « pour l'étude, au point de vue médical, des questions historiques, littéraires et artistiques ».

Finalement, il a été décidé qu'un exemplaire autographié des statuts, modifiés en tenant compte des observations faites au cours de la séance, serait adressé à chacun des membres présents, pour ceux-ci être discutés prochainement et soumis à l'assemblée générale.

Sur la proposition de MM. SARDOU, LANDOUZY et POZZI, il est procédé à la nomination d'un *Comité d'organisation*, ainsi composé :

Président d'honneur : M. Victorien SARDOU (de l'Académie française) ;

Président : M. le professeur LANDOUZY, Doyen de la Faculté de médecine ;

Vice-Présidents : M. Paul BOURGET, de l'Académie française ; M. le professeur POZZI, de l'Académie de médecine.

Secrétaire général : Dr CABANÈS.

Membres du Comité : MM. BLANCHARD, F. CHAMBON, DUPRÉ, GILBERT, GRASSET, LACASSAGNE, MEIGE, MONOD, MOTET.

La séance est levée à midi.

Chronique Bibliographique

FERRI-PISANI, *Stérilité*. Le Roman pour tous, 38 *bis*, rue Vivienne, Paris, 1906.

Orgueilleusement, l'auteur se pose en précurseur et, « indifférent aux huées de la foule », il attend de l'avenir une victoire qui sera sa vengeance. Pour l'instant, il faudrait être diablement en avance sur son siècle pour le comprendre et l'approuver, et, quand ses théories se seront généralisées, ce sera certainement le triomphe de l'anarchie et de l'égoïsme. Il oublie que nous ne sommes pas des organismes indépendants : nous faisons partie de la société, et notre liberté individuelle ne doit pas primer l'intérêt général. L'enfant est un intrus qui ne doit naître qu'après réflexion de ses père et mère ; il ne doit pas naître, pour qu'on ignore que sa mère, mariée à un impuissant, a un amant ; parce qu'il alourdit la taille d'une femme et gêne le commerce de ses charmes ; parce qu'il est une bouche à nourrir sur laquelle on n'a pas compté ; ou bien parce qu'il peut avoir des tares héréditaires. Ah ! les belles raisons, qui ne sont que de dangereux sophismes !

Il y a dans ce roman des faits qui, pris isolément, sont peut-être vrais ; mais ils cessent d'être intéressants parce qu'ils sont prétexte à déclamations. Le néo-malthusianisme constitue un danger, que doivent envisager tous ceux qui ont souci de l'avenir de la race.

A. LOMBARD.

Échos de la « Chronique »

Un Homère, dédié à Dupuytren.

Notre très aimable confrère belge, M. le Dr Baudoux (de Laeken), a eu la gracieuseté de nous faire don d'un exemplaire d'Homère, sorti des presses de Didot (l'ancien) et qui présente cette curieuse particularité, que, sur la feuille de garde, se lit cette dédicace, imprimée :

GVL. DUPVYTREN
IN FACVLT. MEDIC. PARIS.
PROFESSORI
CET.
VIRO EXIMIO
D. D.

Coïncidence à noter, nous avions la bonne fortune, presque à la même date, d'acquérir un exemplaire de l'ouvrage de Celse, *De Re Medica* (édition de 1772), où nous relevons la note manuscrite ci-dessous :

Souvenir d'amitié
à Mr Leteneur
à la suite de ma
maladie de 1810 à 1811
16 janvier 1811.
Récamier
d. méd. de l'hôtel-dieu.

Un traité du paupérisme, au XVIIe siècle.

Qui de vous connaît le sieur de Romp-Croissant, autrement nommé Jean Douchet ?

Jean Douchet, sieur de Romp-Croissant, était un écrivain du grand siècle dont nul, à coup sûr, n'a gardé le moindre souvenir. C'était, un de ces faiseurs de projets, dont la Bruyère devait, quelques années plus tard, peindre en maître les innocentes manies. Cependant il s'occupait des pauvres, des soldats estropiés, des mendiants sans asile, quand personne, si ce n'est Vincent de Paul, ne songeait à ces êtres malheureux qui peuplaient la cour des Miracles. Il fit imprimer, chez Mathurin Hénault, un petit in-4°, qu'il dédia à la reine, et qu'il intitula *la France guerrière*. Ce livre bizarre, où l'on se préoccupe surtout du sort des vieux soldats, est en réalité un traité du paupérisme, qui eût fait créer quarante ans plus tôt l'hôtel des Invalides, si l'on eût songé à le lire, et qui hâta du moins l'organisation de l'hôpital de Bicêtre, dont on parlait déjà sous l'administration de Mazarin.

Variétés Médico-Historiques

La syphilis dans la préhistoire.

Au mois d'avril 1907, M. Lortet (de Lyon) a pu fouiller de nombreuses tombes de la nécropole préhistorique qui s'étend entre les rives du Nil et les limites du désert, près du village de Rodâ, situé au nord de Karnak.

Dans une des tombes ouvertes, il a trouvé un crâne de jeune femme, « très dolichocéphale, un peu asymétrique ». Ce crâne présentait, sur toute sa superficie, une altération osseuse remarquable.

« Le pariétal gauche est profondément attaqué par une ulcération serpigineuse, irrégulière, ayant fait disparaître une partie de la table externe du bas, tandis que dans certains endroits, le feuillet interne, attaqué à son tour, a permis de véritables perforations, pénétrant dans l'intérieur de la cavité crânienne. Le pourtour de cette grande perte de substance est taillé en biseau très large, aux dépens de la table externe. Au voisinage de cette perte de substance considérable, se voient cinq ou six autres points atteints d'une carie semblable, et ayant donné lieu à des perforations complètes du diploé et de la table interne. Ailleurs, d'autres endroits commencent à être atteints par le processus au début, et présentent des taches blanchâtres, irrégulières, tranchant vivement sur la coloration jaunâtre du crâne, et laissant voir une substance osseuse encore plane, mais déjà plus ou moins rugueuse. Ce dépoli est dû à l'altération commençante de la table externe. Certaines de ces taches sont restées tout à fait superficielles, tandis que d'autres commencent manifestement à creuser la surface de l'os. Le pariétal droit est moins attaqué ; cependant il est déjà couvert de taches blanches, dépolies, dont quelques-unes sont déjà ulcérantes, et ont pénétré dans l'intérieur du diploé, comme l'aurait fait une vrille. L'occipital présente ce même travail pathologique. Le frontal, du côté gauche, montre des érosions multiples, dont une seule perfore la table externe. L'arcade sourcilière droite commence à être attaquée, ainsi que la bosse frontale et les apophyses mastoïdes et zygomatiques. Tous les os de la base du crâne sont intacts, les dents sont saines et ne montrent point les déformations que l'on rencontre souvent chez les syphilitiques. Le maxillaire inférieur manque malheureusement, ainsi que les os longs, qui auraient été si intéressants à étudier au point de vue de l'infection syphilitique. »

Pour le Dr Lortet et un certain nombre de spécialistes (1), il

(1) La présentation du crâne à la Société médicale des hôpitaux de Lyon a donné lieu à une intéressante discussion entre ses membres, qui n'ont pas tous été unanimes à se ranger à l'opinion de l'auteur de la communication.

M. Lépine ne croit pas à la *syphilis*, car il n'y a pas trace de réaction hypertrophique, exubérante, à la limite des lésions nécrosantes. La *tuberculose*, selon lui, est peu probable. Il est possible que ce soit une lésion traumatique. L'hypothèse de *lèpre* ne peut être rejetée : nous connaissons assez mal les lésions du crâne d'origine lépreuse, tandis que nous voyons que l'altération répond très peu à ce que nous savons de la syphilis et de la tuberculose. Donc M. Lépine incline en faveur de la lèpre. M. Soulier incline, lui aussi, en faveur de la lèpre. Pour M. J. Courmont, tout ce que l'on peut

s'agirait manifestement de syphilis. Cependant, il n'y a pas d'exostoses ; mais l'absence d'exostoses dans la région crânienne n'a pas grande importance en raison de la jeunesse du sujet (22 à 24 ans). Ces exostoses se seraient probablement produites plus tard, si la mort n'était survenue.

« Dans tous les cas, conclut M. Lortet, il est intéressant de retrouver en Egypte les traces de la syphilis préhistorique, comme nous en avons retrouvé dans l'ancienne station de Solutré, sur un squelette de femme, jadis examiné avec le plus grand soin par Broca, Virchow, Parrot et Rollet, qui ont été unanimes à conclure que les exostoses que présentent les tibias de ce squelette sont très certainement d'origine syphilitique. »

La mort de La Rochefoucauld.

Notre confrère, le Dr H. Bouquet, a publié, dans le *Correspondant médical* du 15 février, une intéressante contribution à l'histoire médicale du xvıııe siècle, en nous racontant, d'après les lettres de Mme de Sévigné, de l'abbé Bourdelot et de Fagon, la mort et l'autopsie de La Rochefoucauld.

Le célèbre moraliste était, depuis de longues années, torturé par de nombreuses attaques de goutte, quand, en 1680, âgé alors de soixante-sept ans, il contracta la pneumonie droite qui devait l'emporter. Autour du lit de ce moribond, dont la sérénité, à cette heure fatale, fut admirable, une lutte d'influences se produisit, qui est un épisode curieux de l'histoire du quinquina.

Plusieurs membres de la famille et de l'intimité, en tête desquels marchait Langlade, voulaient à tout prix que l'on essayât sur le malade le fameux « Remède de l'Anglois ». D'autres, plus avisés, et parmi lesquels se distinguait Gourville, se ralliaient à l'opinion des trois médecins du Duc, Lisot, Duchesne et Bourdelot, qui ne voulaient pas entendre parler de la célèbre panacée et conseillaient la saignée, assez indiquée, semble-t-il, en l'espèce. Ce furent les premiers qui l'emportèrent, et La Rochefoucauld dut, à deux reprises, absorber le « Remède ». Mais son état, en dépit de tout, ne fit que s'aggraver, et Mme de Sévigné nous conte ainsi ses derniers moments :

« On chantait victoire, la poitrine était dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, les évacuations salutaires ; dans cet état, hier à six heures, il tourne à la mort ; tout d'un coup les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries, en un mot la goutte l'étrangle traîtreusement, et quoiqu'il eût beaucoup de forces et quoiqu'il ne fût point abattu des saignées, il n'a fallu que quatre ou cinq heures pour l'emporter, et à minuit il a rendu l'âme entre les mains de M. de Condom. » (15 mars.)

L'autopsie fut pratiquée, en présence des médecins, par le chirurgien Morel. Voici ce qu'en écrit Bourdelot, dans sa lettre à Fagon :

« M. Morel, qui fit cette ouverture, montra que la peau du côté droit, au-dessous de la mamelle, était toute livide par dehors. A l'ouverture du thorax, je vis la plèvre au même endroit, toute livide, visant à

---

dire avec certitude, c'est qu'il ne s'agit pas de tuberculose. M. Teissier demande si la Société nationale de médecine, à qui le crâne a déjà été soumis, s'est prononcée dans tel ou tel sens. M. Lortet répond que la Société de médecine n'a pas conclu.

gangrène, mais les poumons qui étaient noirâtres étaient si gonflés et gorgés de sang qu'ils bouffèrent hors de la capacité, quand l'ouverture en fut faite. Nous y donnâmes quelques coups de bistory, le sang en ruissela, fondu, brun et tabide, et ensuite le pus : il ne faut pas chercher autre part la cause de sa mort que dans la suffocation de cette partie... »

L'auteur cite ensuite la réponse de Fagon à cette lettre (réponse qui est un exemple remarquable du pathos médical de l'époque) et deux lignes de réplique de Bourdelot.

Le diagnostic de Bourdelot ne semble pas pouvoir donner matière à controverse, et, quoique le mot n'y soit pas prononcé, il paraît bien s'agir ici, comme le dit le Dr Bouquet à la fin de son étude, d'une *pleuro-pneumonie*, aggravée par la diathèse goutteuse.

La pomme de terre et la lèpre.

Le comte Honoré d'Espagnac, a conté quelque part Elie Berthet, parlait fréquemment d'un dîner que son père, devenu gouverneur des Invalides, avait donné à un grand nombre de célébrités de l'époque. Ce dîner se composait uniquement de pommes de terre, arrangées de mille manières différentes, et avait pour but de vulgariser en France l'usage de cet excellent tubercule, contre lequel existaient de ridicules préventions.

Bien que la pomme de terre fût connue depuis plusieurs années déjà, on prétendait qu'elle engendrait la lèpre et qu'elle devait seulement servir à la nourriture des bestiaux.

Parmentier (1), alors pharmacien en chef à l'hôtel des Invalides, luttait avec ardeur contre cet absurde préjugé. Il avait été plusieurs fois prisonnier dans le Hanovre, et pendant sa captivité il s'était nourri à peu près exclusivement de pommes de terre.

Il savait donc par sa propre expérience combien l'opinion populaire en France était mal fondée ; ce fut à son instigation que le gouverneur donna ce dîner où tout, depuis le potage jusqu'au dessert, consistait en pommes de terre et en produits de la pomme de terre

Un prince du sang, des ambassadeurs étrangers, des ministres, la plupart des savants alors renommés, y assistèrent, ainsi que Parmentier lui-même. Mais de tous ces illustres invités, celui qui frappa le plus le fils du gouverneur des Invalides fut Benjamin Franklin, qui se trouvait à Paris, et qui, avec sa grande figure froide, ses cheveux non poudrés, son habit brun sans boutons et son vaste chapeau de quaker, présentait, en effet, une personnalité remarquable. Le grand homme américain parut apprécier beaucoup la cuisine à la pomme de terre, et tous les autres convives furent sans doute de cet avis, car, à partir de ce jour, l'ancienne prévention disparut rapidement (2).

---

(1) On attribue le plus généralement à Parmentier (né en 1737), sinon l'introduction, au moins la vulgarisation de l'usage des pommes de terre en France ; or, d'après une lettre publiée par notre érudit confrère le Dr Drivon, dans le *Lyon médical* (5 mai 1907), il semble avéré que, déjà en 1742, elles étaient communes à Lyon, puisqu'on en nourrissait les pauvres. D'ailleurs, d'après le livre de raison de maître Isaac Bourbon (*Livre de raison d'un bourgeois d'Annonay*), elles étaient de vente journalière sur le marché d'Annonay dès 1694.

(2) Cf. Elie Berthet, *Histoire des uns et des autres*, pp. 269 et suiv.

ÉCHOS DE PARTOUT

Cyrano de Bergerac et le vin. — On a reparlé l'été dernier de Cyrano de Bergerac, à propos de la disparition d'un vieux couvent des Dominicaines de la Croix de la rue de Charonne, où il fut inhumé.

Je ne crois pas qu'on ait signalé jusqu'à présent quel cas il faisait du vin.

« Je porte tant de haine à ce poison — dit-il lui-même, dans la « quatrième de ses *Lettres diverses* — qu'encore que l'eau-de-vie soit « un venin beaucoup plus furieux, je ne laisse pas de lui pardonner, « à cause que ce m'est un témoignage qu'elle lui a fait rendre l'es- « prit. »

Henri Lebret, son ami et son exécuteur testamentaire, nous apprend de quelle façon il justifiait sa sobriété :

« Il ne but du vin que rarement, à cause, disoit-il, que son excès « abrutit, et qu'il falloit être autant sur la précaution à son égard que « de l'arsenic (c'étoit à quoi il le comparoit). »

(*Annales anti-alcooliques*, février 1908.)

L'alcool dénaturé comme boisson. — L'usage de l'alcool dénaturé comme boisson semble se répandre de plus en plus en Russie.

Une réglementation de la vente publiée par le gouvernement et tendant à faciliter son emploi pour l'éclairage et le chauffage fut mal comprise des paysans. Ceux-ci se forgèrent une idée que le gouvernement, en présence de la misère générale de la population, lui offrait une boisson meilleur marché que le « vodka ». Vite la nouvelle boisson se répandit. On l'assaisonnait d'essences aromatiques et de sucre. On vantait la nature de l'ivresse qu'elle procure.

Mais on commence aussi à signaler des cas d'intoxication mortelle et une campagne de presse se dessine contre ce nouveau mode d'abus d'alcool.

(*Gazette Médicale* et *Pharmacie française*, nov. 1907.)

Anomalie dentaire. — On sait que Louis XIV est venu au monde avec une dent ; mais voici qui est mieux : un enfant, né en septembre dernier à Mishavaka, présentait à sa naissance *huit dents*, quatre à chaque maxillaire. Le médecin et la sage-femme qui présidaient à l'accouchement déclarent que « ces dents semblaient dans la gencive comme huit perles dans un écrin ». Ce cas est assurément l'un des plus rares que l'on connaisse.

(*Courrier médical*, 23 février 1908.)

Médecins collectionneurs. — M. Clemenceau est un collectionneur de kogos, autrement dit de boîtes à parfums dont on se sert pour le thé. Il en possède deux mille, qu'il vient de prêter au musée Adolphe-d'Ennery, dont l'inauguration aura lieu en mai, sauf retard imprévu.

(*Le Journal*, 3 mars 1908.)

L'hyperacidité gastrique au Japon. — En Europe beaucoup de personnes souffrant de maladies d'estomac sont reconnues atteintes d'hyperacidité ou d'hyperchlorhydrie. On a accusé l'alimentation trop riche en viande, comme pouvant produire cette maladie, parce que l'estomac est excité ainsi à sécréter plus d'acide pour digérer cette viande.

Au Japon, on a reconnu 38 sur 100 des gens se plaignant de l'estomac, hyperchlorhydriques. Voilà qui va renverser la théorie de la viande puisque les Japonais sont très végétariens ! Cherchons donc une autre cause à l'hyperacidité qui provoque nos brûlures, nos crampes, nos renvois, après manger.

(*Journal de la Santé*, 26 janvier.)

Le péril du grand bruit dans les rues. — Dans une discussion sur ce sujet, on est d'avis qu'on doit appeler l'attention sur le mal fait au malade par les bruits qu'on pourrait éviter, surtout la nuit Dans les villes américaines, les autorités doivent veiller à ce tapage. Quoiqu'il ne soit pas certain que les affections nerveuses et les dyspepsies, si communes en Amérique, ont cette cause comme principale, cependant les neurologistes reconnaissent que c'est une des causes de rupture d'équilibre dans le système nerveux. Un monsieur de Birmingham, qui avait subi une opération chirurgicale, est le premier à avoir réclamé à propos du carillon bruyant de deux horloges de la ville, qui sonnaient toutes les quinze minutes et le tenaient éveillé. Cette requête, portée devant le major (maire) de la ville, reçut cette réponse typique : « Je n'y puis rien ; les carillons de ces horloges sont de première importance pour les habitants de la ville ; changer une coutume est une révolution et la critiquer une trahison. » Birmingham est un quart de siècle en retard sur Philadelphie, où la cour obligea un établissement puissant à être assez charitable pour ne pas détruire le repos et la santé de son voisin par les carillons de ses cloches. A Chicago, une croisade dans le même sens a réussi dans les mêmes circonstances et, à Détroit, la Cour a ordonné de suspendre le bruit des sirènes à vapeur, et beaucoup de cités limitent ou défendent les sifflets et sirènes des chemins de fer. La question est donc née. Là où, en plus d'une chose désagréable, la santé publique et l'équilibre nerveux sont menacés, c'est le devoir du médecin de combattre contre.

(*Gazette médicale de Nantes.*)

Le camping cure d'air. — Le Dr Aimé Gardette vient de faire à l'Hôtel des Sociétés savantes, une conférence sur le *camping cure d'air*, sorte de sanatorium ambulant dont il est l'innovateur.

Ses premiers essais ont été faits, en août 1907, à la plage du Mont Saint-Michel, où débilités, anémiques, convalescents de longues maladies, surmenés par les plaisirs ou les affaires, avaient répondu à l'appel de notre confrère. Après quelques semaines de vie forcée au grand air, nuit et jour, sous des tentes, où régnait le confortable le plus complet, toute cette colonie revenait à Paris forte et vigoureuse, charmée de cette existence nouvelle en *camping cure d'air*, cure de repos, cure hygiénique, de liberté, sous la surveillance rigoureuse et permanente du médecin.

Ethnographie Médicale

La pratique médicale au Japon.

Le geste que fait cette pauvre malade à son médecin paraîtrait peu respectueux dans notre pays, et ferait craindre pour lui une consultation « à l'œil » ! Il n'en est rien. Dans le pays des maisons en bambou, aux baies extérieures garnies de papier translucide, il ne saurait être question de chambres noires, de rayons lumineux envoyés dans l'œil, d'instruments savants.



LA CONSULTATION « A L'ŒIL ».

Le malade n'est pas passif : il coopère avec son médecin et aide celui-ci à dégager le plus possible cet œil malade, que le praticien doit explorer de son seul regard.

Nous voyons à côté du médecin tout son arsenal : une simple petite boîte de laque ronde, renfermant quelque onguent souverain ; non loin, à terre, se trouve le sabre, insigne que portait autrefois tout médecin japonais, mais qui, pour plus de sécurité, devait être *tout en bois et à poignée adhérente au fourreau*.

Quantum mutatus ab illo ! peuvent dire les médecins japonais contemporains.

Dr ANCELET.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Un médecin serait-il l'inventeur de la gravure en couleur? — Gauthier Dagoty père, « anatomiste pensionné du roi », serait-il l'inventeur de la gravure en couleur ? En tout cas, il en a fait l'application dans un volume d'anatomie intitulé : « *Anatomie des parties de la génération et de ce qui concerne la grossesse et l'accouchement, jointe à l'angéiologie de tout le corps humain*, avec des planches imprimées en couleur selon le nouvel art ; 2e édition, augmentée de la coupe de la symphyse ; à Paris, 1778, chez Demonville, imprimeur de l'Académie française, rue Saint-Séverin, aux armes de Dombes, vis-à-vis celle Zacharie. »

Cette expression « selon le nouvel art » n'implique-t-elle pas que Gauthier Dagoty est le créateur du procédé ?

Dr Aubert.

Les mouches de la peste. — J'ai vu autrefois une gravure, qui devait être du XVIIe ou du XVIIIe siècle, et représentant des sortes de mouches volant au-dessus de pestiférés. Connaissez-vous cette gravure qui reprend de l'actualité et pourriez-vous m'indiquer où je la trouverai ?

Dr Galtier-Boissière.

Berthelot était-il docteur en médecine? — A propos de votre article sur « les médecins membres de l'Académie française », je vous soumets cette question : *Fils de médecin*, Berthelot *était-il médecin lui-même ?*

Ce savant avait des idées personnelles sur la médecine ; par exemple, c'était un partisan de la saignée.

Pendant que je préparais ma thèse (*Sur la saignée générale, ses indications*), le préparateur de Berthelot, mon collègue à la Maternité, me dit un jour : « Tu as les mêmes idées que le patron : Berthelot pense qu'on a eu tort d'abandonner la saignée. »

Tout imbu, à cette époque, de mon sujet, cette communauté d'idées avec le savant m'avait frappé.

Berthelot a émis d'autres idées assez singulières sur la médecine et la thérapeutique. Sur-le-champ, ces vues de l'esprit ne m'ayant que peu intéressé, et le temps s'étant chargé de les effacer complètement, je serais bien embarrassé de les exprimer ; mais ne laisseraient-elles pas supposer que Berthelot avait suivi des études médicales ?

Dr P. Noury (Rouen).

Le général Boulanger était-il morphinomane? — Quelques jours avant sa fuite de Paris, le général s'est trouvé subitement indisposé à un banquet donné en son honneur, et on a parlé d'une piqûre de morphine administrée mal à propos. Est-ce exact ?

O J.

Savants et leurs femmes se suivant de près au tombeau. — A propos des obsèques nationales récentes du grand savant français (Berthelot) et de sa femme, se suivant de très près dans la tombe, il convient peut-être de rappeler que Fernel et sa femme, en 1558, moururent également à fort peu d'intervalle (Fernel mourut après sa femme), et que leur disparition presque simultanée fut très remarquée et même mise en vers latins, traduits ainsi par Colletet, sous forme d'épigramme :

> Quand la mort m'eut ravi la moitié de moi-même,
> L'autre moitié suivit son aimable moitié ;
> Dans la possession d'une gloire suprême,
> Je fis céder ainsi la gloire à l'amitié.

Existe-t-il d'autres exemples remarquables analogues (1) ?

Dr Emile LEGRAIN.

L'odeur des Anglais. — Il n'est personne qui n'ait remarqué que les habitants du Royaume-Uni, en général, débarquant de leur île, apportent avec eux une odeur *sui generis* toute spéciale, et qu'on ne peut définir, odeur qu'ils laissent après eux, dans les appartements qu'ils occupent pendant un certain temps.

Elle est bien connue surtout dans certaines villes de la Belgique habituellement fréquentées par eux, à Bruges et à Spa, notamment.

Cette senteur imprègne à ce point les chambres, qu'elle y persiste nombre d'années. On m'a cité un château près de Bruges où les propriétaires avaient eu jadis à leur service deux femmes de chambre anglaises : les pièces où elles couchaient conservèrent cette odeur plus de quinze ans après qu'elles avaient quitté cette demeure !

D'où provient cette senteur ? On l'a attribuée aux algues, au varech, qu'elle rappelle un peu. D'autres prétendent qu'elle est due au cuir dont les malles sont faites. Elle aurait cela de commun alors avec celle du cuir de Russie, qui imprègne les bagages des populations venues de ce pays.

La supposition ne paraît pas fondée, car on a remarqué que, depuis près d'un demi-siècle, cette odeur caractéristique s'est fortement atténuée. Telle est du moins la constatation faite simultanément dans les deux villes dont les noms sont cités ci-dessus.

Il se pourrait pourtant que la substitution d'un produit nouveau servant au tannage des cuirs eût amené cette modification.

Dans cet ordre d'idées, on nous cite ce fait, qu'à l'époque du premier exode important des fils du Céleste Empire, — venus étudier en Belgique à nos universités, — ces étrangers étonnèrent fort ceux qui leur donnaient l'hospitalité, lorsqu'ils leur confessèrent que les Belges indistinctement laissaient après eux une odeur insupportable. *Quid verum* ?

Albin BODY.

Fagon et le quinquina — FAGON, médecin de Louis XIV, a écrit et publié un travail sur le quinquina. Où peut-on trouver ce mémoire ?

Dr Emile LEGRAIN.

(1) Il y a un mois ou deux environ, Mme Emile TRÉLAT, femme de l'éminent architecte a suivi de très près son mari dans la tombe. (*Note de la R.*)

Revue Biblio-critique

Littérature, Varia.

A. de Musset, l'homme et l'œuvre ; les camarades ; les femmes, 2 vol. Paris, Mercure de France ; — *Correspondance d'A. de Musset* (1827-1857), par Léon SÉCHÉ, Paris, Mercure de France ; — *Amours d'hommes de lettres*, par Emile FAGUET, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie ; — *Correspondance de Baudelaire*, Paris, Mercure de France ; — *Lamartine*, par Léon SÉCHÉ, Paris, Mercure de France ; — *Mérimée*, par L. PINVERT, Paris, Leclerc ; — *Paul Verlaine*, par Edmond LEPELLETIER, Paris, Mercure de France ; — *Berlioz, les années romantiques*, par Julien TIERSOT, Paris, C. Lévy ; — *Pascal et son temps*, par Fortunat STROWSKI, Paris, Plon ; — *Propos littéraires* (4e série), par M. Emile FAGUET, Société française d'imprimerie ; — *Un amour de Déjazet*, par L.-Henry LECOMTE, Paris, Daragon ; — *Pages de Tallemant des Réaux*, Paris, Mercure de France ; — *Livret de folastries de P. de Ronsard*, par Ad. VAN BEVER, Paris, Mercure de France.

Le cinquantenaire de la mort d'A. DE MUSSET a fait éclore quantité d'ouvrages sur l'œuvre ou la vie du poète. Entre tous se distinguent ceux de M. Léon SÉCHÉ, dont trois volumes, déjà parus, n'ont pas épuisé la documentation.

Dans deux de ces volumes, notre distingué confrère ès lettres s'emploie à satisfaire notre curiosité sur l'homme lui-même, si mal connu en dépit de toutes les biographies, de tous les récits épisodiques, et qui, en dépit de tout, nous reste franchement sympathique. Le troisième tome est plus particulièrement consacré à la correspondance. C'est toute la vie littéraire de l'époque romantique que nous revivons avec son très autorisé historiographe, car il ne s'agit pas seulement de Musset, mais de tous ceux qui l'ont fréquenté ; toutefois, c'est Musset lui-même et surtout qui se dévoile « des pieds à la tête », dans cette longue suite de lettres qui vont de 1827 à 1857, pendant une période de trente années.

On connaissait les lettres de George Sand, « les plus beaux cris de passion..., les plus poignants, les plus désordonnés, les plus douloureux, que le romantisme ait jetés dans ses heures d'émancipation et de folie » ; mais on ignorait les lettres à Mme Jaubert, la marraine et principale confidente du poète. Ce n'est pas mince tâche que de recueillir tous les fragments épistolaires dont leurs détenteurs ou détentrices se séparent si malaisément ; aussi convient-il de féliciter sans réserves M. Léon Séché d'avoir réussi à vaincre toutes les résistances ; remercions-le aussi de nous avoir mieux fait aimer le chantre des *Nuits*, en nous le faisant mieux connaître.



C'est encore de Musset qu'il est question, en grande partie, dans le livre de M. Emile FAGUET, dont le titre est significatif : *Amours*

d'hommes de lettres. C'est là un recueil d'articles critiques, qui méritaient de n'avoir point l'existence éphémère des études de revues. Ce sera pour beaucoup une révélation qu'un roman d amour de Pascal, et cela est bien fait pour réhabiliter l'amour ! Sans doute, au temps où il écrit les *Pensées*, Pascal n est rempli que d'une passion : l'amour du divin ; mais il fut un autre temps où Pascal, le rigide Pascal, a été piqué des flèches d Eros, et ceci n'est pas banal, en vérité. Quant à Corneille, c est une autre affaire. « Il a parlé de l'amour avec complaisance toutes les fois qu'il a cru pouvoir le faire. et en homme qui évidemment l'a connu et en a été très fortement ébranlé. » On connaît les immortelles stances à la marquise :

Marquise, si mon visage...

Corneille est alors quinquagénaire ; il est toujours un peu ridicule à cet âge d'être un mendiant d'amour. Mais l'auteur de *Cinna* brave le ridicule, et, dépité d'être éconduit, se fâche : d'où les stances que chacun sait. Mais, à leur occasion, M Faguet se livre à des variations psychologiques d'une finesse, d'une subtilité, qui force l'admiration. Tout cela est à lire, et aussi le chapitre consacré à Voltaire, à Mirabeau. Mirabeau s'était vanté d'avoir eu pour maîtresse Mme de Lamballe. M. Faguet fait avec raison justice de cette fable, qu'on n'a, du reste, jamais prise au sérieux dans le monde des historiens.

Pour Chateaubriand, il y avait matière à gloser, et aussi pour Lamartine : Graziella, Elvire ; on est plus surpris que M. Guizot, le doctrinaire rogue. ait aussi sacrifié au dieu malin.

Nous aurions beaucoup à dire sur les amours de Sainte-Beuve et de Mme Hugo, après M. Faguet, qui nous paraît décidément bien partial et traite l'illustre critique avec beaucoup de hauteur. Que celui-ci ait été fat, libertin, nous l'accordons ; mais quelle intelligence ! quel cerveau ! Et, après tout, ne saurait-on lui beaucoup pardonner, comme à Madeleine, parce qu'il a beaucoup aimé ?

Sur les relations de G. Sand et Musset, on comprendra notre réserve ; le sujet vaut mieux que quelques lignes hâtivement rédigées d'un compte rendu bibliographique ; mais aurons-nous jamais le loisir de nous y reprendre ?

***

Comme toutes les *Correspondances*, celle de BAUDELAIRE est un recueil des plus disparates. A côté de lettres très intéressantes, il en est d'insignifiantes et qu'on aurait bien dû laisser dans une ombre propice. Mais il est entendu aujourd'hui que le moindre billet, dès l'instant qu'il émane d'une personnalité connue, est un joyau à enchâsser dans un écrin, quelque terne que soit son éclat. C'est une opinion ; nous ne la partageons pas, et voilà tout. Ce pour quoi nous devons recommander la lecture de cet ouvrage aux médecins, c'est qu'en maints endroits s'y accuse la névrose du poète, se plaignant, de-ci de-là, de névralgies à la tête qui le rendent « bête et fou », et dont il cherche à se soulager en recourant à l'opium, à la digitale, à la belladone et à la quinine. La correspondance se termine le 30 mars 1866 ; seize mois plus tard, Baudelaire succombait. La névrose s'était muée en paralysie générale.

***

On s'est souvent étonné qu'une jeune fille, pourvue de toutes les séductions naturelles, d'une distinction et d'un charme rares, comme l'était, au moment de son mariage, celle qu'a dépeinte Lamartine sous le nom d'Elvire, ait pu s'unir à un vieux savant comme on nous représente d'ordinaire le physicien Charles. Or, voyez la puissance de la légende : Charles n'était pas le personnage aux traits repoussants qu'on se figure d'après la tradition. Il avait été très séduisant dans sa jeunesse, et il avait gardé dans l'âge mûr une physionomie des plus agréables. Les yeux étaient bleus, riants, et très expressifs ; les cheveux blancs, rares sur le sommet de la tête, s'envolaient en ailes de pigeon sur les tempes. Bref, on n'est plus surpris qu'il ait conquis le cœur de la belle Julie, avant même de demander sa main. Il était pourtant destiné à être supplanté par un homme, un poète, dont la gloire naissante n'allait pas tarder à éclipser la gloire sur son déclin du vieux physicien. C'est à la fin d'août 1816 que la rencontre fatale se produisit, à Aix-les-Bains, et ce fut un médecin, le Dr Pascal, de Saint-Sorlin, qui fut l'intermédiaire inconscient des deux amants. Le Dr Pascal donnait ses soins à Lamartine ; ce fut lui qui indiqua à son client la petite maison où Mme Charles était descendue. Celle-ci était atteinte de la poitrine, et, à ce propos, n'est-il pas intéressant de constater, avec l'auteur de l'ouvrage sur LAMARTINE qui nous sert de thème, que « les deux plus beaux ouvrages d'imagination de la littérature française au XIXe siècle furent deux poitrinaires et deux victimes d'amour ?... Deux victimes, parce qu'il n'est pas douteux que ce fut la flamme dont elles brûlèrent pour Chateaubriand et Lamartine qui hâta leur fin. » On suit, dans la très attachante monographie de M. Léon SÉCHÉ, les étapes douloureuses de ce calvaire, la description, par la malade elle-même, des symptômes qu'elle éprouva : c'est d'une angoisse poignante.

Elvire mourut le jeudi 18 décembre 1817, à midi ; la douleur du poète fut telle, « qu'il erra comme un fou dans les bois d'alentour pendant trois jours et trois nuits ». Par un sentiment de pudeur que les femmes comprendront, et à laquelle se mêlait un reste de coquetterie, Mme Charles n'avait pas voulu que celui dont elle avait occupé les moindres pensées fût témoin des ravages que la phtisie avait opérés sur elle. Il l'avait quittée belle, elle tenait à demeurer belle dans son souvenir. La mort amenuise, dit-on, les traits et le visage prend parfois une expression d'angélique beauté. Elvire ne s'y fiait qu'à demi et préféra épargner au plus cher de ses amis le spectacle des affres de son agonie. Admirable femme ! infortunée amante !...

***

Un homme qui écrivait en amateur et qui est déjà salué comme un classique, un auteur qui dédaignait de se mettre en scène et dont on fouille les moindres coins de vie pour y déceler un mystère, un prosateur impeccable et un archéologue de haute valeur — tel fut MÉRIMÉE, dont la plaquette de M. Lucien PINVERT contribuera à compléter la bio-bibliographie. En ces dernières années, M. Maurice Tourneux, M. Félix Chambon, M. Augustin Filon, le regretté vicomte de Lovenjoul, ont, chacun de leur côté, apporté leur gerbe pour tresser une

couronne à l'immortel artiste de lettres si longtemps méconnu. L'opuscule de M. Pinvert est une très heureuse synthèse de tous ces travaux. A l'exemple de Flaubert, la critique de M. Pinvert est purement objective.

***

Encore un que la postérité gardera de l'oubli et dont le renom grandira dans la suite des âges. Comme le dit son « exécuteur testamentaire moral », — ainsi se qualifie M. Edmond LEPELLETIER, — « la rouille n'attaquera pas de sitôt le fin métal de ses vers ».

De nombreuses publications ont été déjà consacrées à Paul VERLAINE ; celle-ci a pour objet de substituer la vérité à la légende, de faire connaître dans sa vérité et dans sa clarté la physionomie si étrange du génial poète.

Il y a de tout un peu, dans ce livre, mais il y a surtout et avant tout de la sincérité, de l'amitié véritable. A lire plus spécialement le chapitre : *Hôpitaux et Garnis*, où Verlaine nous est présenté courant d'hôpital en hôpital, de garni en garni. Son premier séjour d'hospitalité fut à Tenon, puis ce fut Broussais, encore Tenon, Vincennes, Saint-Antoine. Rhumatisant chronique, toujours claudicant, qui ne l'a vu au Quartier, dans ce café François I[er] où il tenait ses assises, en tête à tête avec une verte ? Quelle lamentable odyssée ! L'hôpital fut, pour Verlaine, « l'asile, le foyer, le refuge pour le travail, le port où s'abriter contre les naufrages de la débauche... Ce fut le sanatorium moral et physique que le lit hospitalier pour le poète » ; malheureusement il retombait bientôt dans ses excès.

O ironie de la destinée ! Verlaine devait finir non à l'hôpital, comme il aurait pu s'y attendre, mais dans des draps à lui, et son corps ne fut pas, à l'heure suprême, le paquet de chairs froides qu'on porte, sans respect, sur la salle de l'amphithéâtre. Il eut, comme le dit son fervent biographe, l'illusion berceuse du « home » mortuaire. Il ne lui manqua, comme dernière consolation, que la présence à son chevet des amis qui lui restaient encore et que, en dépit de tous les orages de son existence tourmentée, il avait su se garder.

***

Ce fut un terrible *écriveur* que BERLIOZ, nous dit M. Julien TIERSOT, dans le livre qu'il consacre au génial musicien. On a déjà recueilli et publié maintes de ses épîtres ; il en est un bien plus grand nombre qui sont restées jusqu'à présent inédites. Le jour où cette publication sera terminée, on aura l'autobiographie la plus complète de l'admirable musicographe. Mais M. Tiersot nous en livre déjà un lot respectable, plus de cinq cents, qui sont un sérieux appât livré à notre curiosité, avide de révélations. Le livre que nous analysons se rapporte plus particulièrement aux « années romantiques » (de 1819 à 1842) ; c'est l'époque de la jeunesse de l'artiste, où il est débordant de vie et de passion ; c'est, à ce moment, plutôt son caractère que son esthétique qu'il nous livre. Il supporte sans patience les petites misères de la vie ; il exhale son indignation en des termes dont l'outrance fait naître le sourire. Cette exaltation *maladive* provoque un tremblement de tout

son être, dont la répercussion sur le style est parfois singulière. Ayant du génie, il le savait et il le proclamait ; ce fut encore un de ses travers, mais si excusable ! Il fut homme et en eut toutes les faiblesses : il faut se défier de la perfection en ce bas monde. Remercions M. Tiersot de nous avoir servi cette tranche de bio-psychologie, et aussi d'avoir joint à ses publications le très curieux « livre de raison de Louis-Joseph Berlioz, docteur-médecin, résidant à la côte Saint-André — car, nous le rappelons au passage, Berlioz était fils, arrière-petit-fils et neveu de médecins, — et lui-même avait commencé des études médicales. Nous sommes fiers pour notre profession, d'une telle recrue.

***

Il y a quelques années, l'Université de Fribourg mettait au concours le sujet suivant : *De Montaigne à Pascal : étude critique sur les sources françaises des « Pensées » de Pascal*. C'est du mémoire envoyé à ce concours qu'est sorti l'ouvrage de M. Fortunat STROWSKI : *Pascal et son temps*. Nous aimons à entendre dire par l'auteur de ce remarquable volume que « l'esprit scientifique est la maîtresse forme du génie de Pascal ». Mais, pour la démonstration, lisez l'ouvrage lui-même : une analyse, si serrée fût-elle, ne saurait tendre à remplacer cette lecture.

***

Les *Propos littéraires* (4e série) de M. Émile FAGUET débutent par cette phrase : « Voici bien le livre le plus intéressant, le plus passionnant, le plus amusant, et le plus mélancolique, et le plus consolateur que j'aie lu depuis longtemps. » Et quel est l'heureux mortel dont la production est gratifiée de cette jonchée d'épithètes laudatives : M. Charles Richet, l'éminent physiologiste que vous connaissez tous. Il s'agit du livre qui porte pour titre : *Dans cent ans*, où l'on peut lire cette prophétie que nos petits-fils pourront vérifier :

« En 1992, plus de guerres, grâce aux progrès scientifiques rendant la guerre si meurtrière qu'elle sera impossible ; essai d'arbitrage international ; l'Europe républicaine tout entière, sauf la Russie et peut être aussi l'Angleterre ; plus de capitalistes : la diminution progressive du taux de l'intérêt et parallèlement le renchérissement progressif de toutes denrées faisant fondre un million aux mains d'un oisif en une dizaine d'années ; quasi-égalité des fortunes, c'est-à-dire tout le monde pauvre ; désertion des campagnes ; presque plus de religion ; progrès immenses de la médecine, de la chirurgie et de l'hygiène ; folie de plus en plus généralisée ; suicides tellement communs... que ce sera la manière la plus vantée de mourir. » Vous prévoyez les commentaires avec un esprit aussi délié et aussi pince-sans-rire que M. Faguet, et pourtant il reconnaît que nulle prophétie ne lui semble plus véridique.

Le reste des *essays* que contient le volume se rapporte à des personnages de non moindre envergure, mais qui nous intéressent moins personnellement : il y est question de M. Th. Ribot et de sa « psychologie des sentiments » ; de M. Ern. Heckel, auteur de « la religion de la science » ; de Wagner, de G. Sand, de Victor Hugo, de Chateaubriand, de Sainte-Beuve, de Daudet, de Ferdinand Fabre, etc., etc.

***

Elles sont tout à fait charmantes et de lecture fort agréable, les pages que publie M. L.-Henry Lecomte, intitulées : *Un Amour de Déjazet*. Il s'agit d'une liaison de la célèbre actrice avec un des fils du général Bertrand, celui-là même qui avait accompagné Napoléon à Sainte-Hélène. Il vit Déjazet, l'aima, et ne fut pas payé de retour. Il avait dix-sept ans, elle en avait le double : est-il besoin d'en dire plus long ?



On a longtemps tenu rancune, dans un certain monde, à Tallemant des Réaux de la liberté de son langage. Notre pudeur a moins de susceptibilité. Nous ne nous choquons plus aujourd'hui de certaines gauloiseries dont s'effarouchaient nos pères. A Tallemant nous devons surtout savoir gré de nous avoir donné un tableau très fidèle de la société de son temps, sans avoir cherché en aucune façon à adoucir les traits trop accusés de la peinture qu'il en a laissée. Par lui nous savons — et ce sera pour beaucoup une révélation — que la société du xviie siècle (comme l'a très bien mis en relief le commentateur, dernier en date, de Tallemant) était, en somme, empreinte d'une grande bonhomie. « Point de morgue ; les rangs sont connus ; inutile de les garder avec trop de soin ; la partie finie, chacun se trouvera à sa place. » On s'étonne aussi que la courtisane ait été traitée avec tant, comment allons-nous dire ? de déférence. Une Marion de Lorme est reconduite à son carrosse en cérémonie par le grave président de Mesmes ; une Ninon de Lenclos fréquente chez de très grandes dames qui ne lui tiennent pas rigueur.

Il n'y a qu'un point sur lequel nous ne serons pas tout à fait d'accord avec le nouvel éditeur des *Historiettes* de Tallemant des Réaux : nous ne croyons pas avec lui que Tallemant gagne à être ainsi abrégé, car la lecture de ses dix volumes n'engendre ni la lassitude ni l'ennui.



Un point est à relever dans l'introduction au *Livret de Folastries* de P. de Ronsard, qu'a signée M. Ad. Van Bever. Parlant de la transformation de son héros, qui de diplomate se révéla poète, notre critique écrit :

« Une maladie contractée pendant ses voyages a ébranlé sa santé, à tel point qu'on a craint un instant pour ses jours. Une surdité précoce, en trompant l'ambition des siens, vient de décider de son avenir. » Cette infirmité, à quoi l'attribuer? Les uns en ont cherché la cause dans « les vins souffrez et mixtionnez » que Ronsard avait été contraint de boire en Allemagne ; les autres l'ont imputée « aux incommodités des chemins et autres peines de la guerre qu'il avait souffertes ». Il y a là un problème que nous livrons à la sagacité de quelqu'un de nos collaborateurs.

A. C.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 7 1er Avril 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Évadés de la Médecine

Berlioz et la médecine

par M. le docteur Raoul Blondel.

Berlioz, fils de médecin, était destiné par sa famille à suivre la carrière paternelle, et quand il débarqua à Paris, ce fut pour s'inscrire à la Faculté. Le fait est bien connu ; lorsqu'il arrive qu'un médecin se livre avec quelque passion au culte de la musique, — ce qui n'est pas très rare, — il ne manque jamais de personnes très renseignées pour dire, avec la plus touchante des banalités, celle qui s'ignore : « Eh ! au fait, Berlioz ne commença-t-il pas par étudier la médecine ? »

Dans quelle mesure ces débuts ont-ils influencé, sinon sa carrière musicale, du moins ses tendances et ses goûts artistiques ? Pour l'étude du « cas Berlioz », comme disent nos physio-psychologues, le milieu médical de son enfance et la nature de ses premières études sont-ils matière à nous donner quelque renseignement utile ?

C'est à cette question que je vais rechercher brièvement s'il est possible de répondre.

Voyons d'abord ce que furent exactement les études médicales de Berlioz, dont on a déjà beaucoup parlé, mais avec une documentation souvent insuffisante.

Jusqu'à l'année 1821, où il passa son baccalauréat ès lettres, il ne paraît pas avoir ouvert un livre de médecine ; mais, dans l'intimité de la vie familiale de la Côte-Saint-André, auprès d'un père médecin, qui fut son seul éducateur, il a forcément subi l'imprégnation de ce milieu et s'est familiarisé avec les choses de la pratique médicale. Le squelette, les crânes, les planches anatomiques qui ornaient le cabinet de son père, furent pour lui des objets familiers, dont les images s'implantèrent de bonne heure dans son jeune cerveau ; et l'on sait combien durables sont ces premières impressions de l'enfance.

En 1821, donc, ses études littéraires, faites sous la direction de son père, sont terminées. Il est reçu bachelier ès lettres à la Faculté de Grenoble, le 22 mars 1821, avec diplôme signé du 26 avril, nous dit M. Tiersot, qui a tenu le parchemin entre ses mains ; du 17 avril, dira plus tard le certificat du baccalauréat ès sciences, que j'ai pu lire sur les registres de la Faculté des sciences de Paris : la contradiction des

dates sur les deux pièces officielles n'a, d'ailleurs, aucune importance. Il y en a bien d'autres dans la vie de Berlioz.

Le baccalauréat passé, il fut décidé que le jeune homme commencerait ses études médicales. Mais déjà le démon de la musique s'était solidement emparé de lui. A ce point de vue, ses goûts s'étaient affirmés de bonne heure, et ses biographes nous ont fait connaître que, dès l'âge de douze ans, il s'essayait déjà à la composition musicale : il avait écrit des mélodies, des morceaux de musique de chambre, et organisé de véritables petits concerts, au domicile paternel. Son père lui-même lui avait enseigné les premières notions du solfège et le vit sans ombrage, sinon même avec plaisir, manifester un penchant très vif pour cet art, jugeant sans doute qu'il ne s'agissait là que d'un de ces passe-temps honnêtes que les parents sont ravis de voir adopter par leurs enfants adolescents.

Des maîtres de musique appelés à la Côte-Saint-André, M. Imbert, M. Dorent, médiocres professeurs d'ailleurs, avaient contribué à développer ses goûts. Il jouait très convenablement de la flûte et de la guitare. La lecture de biographies de musiciens, dans un livre trouvé au fond de la bibliothèque paternelle, l'avait enflammé d'enthousiasme pour la carrière d'artiste. Toutefois, on ne saurait guère affirmer que, dès cette époque, il eut l'idée bien arrêtée de consacrer exclusivement sa vie à la composition Il s'y acheminait, sans doute, inconsciemment, maugréant contre l'obligation que lui imposait son père de se préparer aux études médicales ; mais, en somme, il s'apprêtait à la subir.

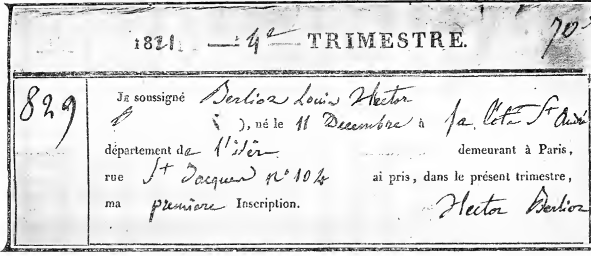
Hector, avec son cousin Alphonse Robert, que son père avait pris comme élève, étudia l'ostéologie sous la direction paternelle, en attendant l'ouverture des cours, et, à la fin d'octobre, les deux cousins partaient pour Paris.

Ils s'installèrent au numéro 104 de la rue Saint-Jacques (1), et le nommé Drouault, leur logeur, leur servit à tous deux de répondant ; car la Faculté exigeait que chaque étudiant en eût un, dont le nom était consigné sur un registre spécial. Le fac-simile de la déclaration de Drouault, que l'on trouvera reproduit ici, est curieux, car il saute aux yeux que celle-ci a été écrite tout entière de la main de Berlioz, ledit logeur étant probablement peu lettré, si l'on en juge par sa signature.

Berlioz prit sa première inscription à la Faculté le 16 novembre et fut inscrit sous le n° 829. Son cousin Alphonse Robert fut inscrit sous le n° 827. Grâce à la bienveillance de M. le doyen Debove et avec le concours de M. Destouches, secrétaire de la Faculté, j'ai pu faire photographier la formule d'inscription du jeune Berlioz, que l'on trouvera reproduite ici On remarquera qu'il a oublié d'inscrire la date de sa naissance et qu'il a signé en toutes lettres Hector Berlioz, ce qui ne lui arriva plus que rarement par la suite.

Voilà Berlioz devenu carabin. Il dissèque à l'amphithéâtre de l'hôpital de la Pitié. A cette époque, en effet, les dissections avaient

(1) Sur le plan cadastral de 1806, on peut répérer sa façade, qui occupait à peu près le niveau de l'entrée latérale actuelle du Collège de France (entrée qui n'existait pas à cette époque) C'était une maison étroite, avec une fenêtre unique par étage, s'étendant toute en profondeur, avec une cour intérieure et un second corps de logis, qui correspondait très vraisemblablement à l'emplacement actuel du Bureau des Renseignements de la Sorbonne.



1821. — 4e TRIMESTRE. 70

829

Je soussigné Berlioz Louis Hector

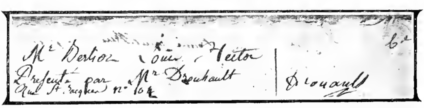
( ), né le 11 Decembre à la Côte St André

département de l'isère demeurant à Paris,

rue St Jacques no 104 ai pris, dans le présent trimestre,

ma première Inscription. Hector Berlioz

LA PREMIÈRE INSCRIPTION DE MÉDECINE DE BERLIOZ



Mr Berlioz Louis Hector 6e

Présenté par Mr Drouhault

Rue St Jacques no 104

Drouault

FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE DE BERLIOZ, ÉTUDIANT, ET SIGNATURE DE SON LOGEUR

Clichés Musica).

lieu dans les hôpitaux, et dans des conditions déplorables. L'amphithéâtre de la rue Fer-à-Moulin, autrement dit Clamart, ne fut ouvert que quelques années plus tard, et ce ne sera que de cette époque que datera la fermeture des petits amphithéâtres d'hôpitaux.

Berlioz a raconté, dans une page bien connue de ses *Mémoires*, et en un style violemment imagé, l'impression de dégoût que lui donna son premier contact avec les études anatomiques. Presque tous les étudiants au tempérament nerveux ont passé par là.

Réconforté par les encouragements de son cousin, Berlioz ne tarda pas à surmonter ses répugnances et, dès la deuxième séance, il se mit vaillamment au travail ; un peu plus tard, il étonnait ses camarades, dit-il, par son entrain, et leur chantait du Gluck et du Spontini à tue-tête, en défonçant des crânes ou en fendant des thorax.

Il semble même qu'il ait pris quelque goût à ces études : il l'écrivait à son père, qui s'en montrait ravi. Peut-être réellement, à cette époque, Berlioz a-t-il sérieusement pensé qu'il deviendrait lui aussi un médecin illustre. Il s'enthousiasmait au cours d'Amussat, alors jeune aide d'anatomie. Il suivait en conscience les cours de physique et de chimie de Thénard et de Gay-Lussac, qui le séduisaient beaucoup, en même temps que le cours de littérature d'Andrieux, au Collège de France, alors que le programme de ses études médicales ne l'obligeait nullement à les fréquenter.

J'aurais voulu pouvoir consulter le dossier même de l'élève Berlioz. Bien que tous les dossiers des étudiants soient conservés aux archives de la Faculté dans un ordre parfait, tant pour les élèves devenus docteurs, que pour ceux qui ont abandonné leurs études, il m'a été impossible de retrouver celui-ci, malgré de longues et patientes recherches, faites avec le concours de l'obligeant M. Prévost. Nous en sommes réduits à admettre que ce dossier a dû être, à une époque antérieure, consulté par quelque autre chercheur... et non restitué. Voilà qui n'est pas pour encourager les gardiens d'archives à se montrer complaisants.

C'est en dépouillant les gros registres d'inscription des années 1822, 1823 et 1824, que j'ai pu constater que Berlioz avait pris sa 2e inscription le 6 janvier 1822, sous le n° 187, sa 3e le 9 avril de la même année, sous le n° 40, sa 4e le 3 juillet, sous le n° 180, et sa 5e le 5 novembre, sous le n° 216. Ce fut la dernière. A partir de la seconde, les inscriptions sont signées H. Berlioz. La dernière (5 novembre) nous apprend un fait intéressant. Les deux cousins ont quitté le 104 de la rue Saint-Jacques et n'habitent plus ensemble. Berlioz demeure au n° 71 de la même rue, et Alphonse Robert au n° 79, à l'Hôtel de Nantes (1).

Il est permis de penser que cette séparation n'a pas été sans influence sur la nouvelle orientation de la vie de Berlioz. Alphonse Robert était un excellent élève, très travailleur, qui fit de brillantes

(1) La maison qu'occupa Berlioz existe encore. Elle porte le n° 73, mais l'immeuble actuel, d'après le plan de Frochot qui existe aux Archives, formait alors trois maisons, numérotées 71, 73 et 75. L'entrée ancienne du 71 est occupée aujourd'hui par une fenêtre, mais il est aisé d'y retrouver sur la façade la trace de l'ancienne porte. La cour intérieure, qui existe encore, était séparée alors de celle du 73, à laquelle elle est réunie aujourd'hui. C'était, semble-t-il, un logis aussi humble que le précédent. Berlioz n'y fait aucune allusion dans sa correspondance. Plus tard, il habita rue de la Harpe une maison aujourd'hui démolie. Ce fut son dernier logis au Quartier latin.

études, tout en ayant un goût très profond pour la musique ; car déjà, à la Côte-Saint-André, il tenait régulièrement la partie de violon dans des séances de quatuor qui avaient lieu dans le salon du père d'Hector. Il avait été, pour Berlioz, le bon compagnon qui l'encourageait dans ses études et le maintenait dans le droit chemin, en lui donnant le bon exemple. D'ailleurs, ils restèrent très bons amis. Mais Berlioz, très bruyant, était-il un voisin d'études bien commode pour le sage Alphonse Robert, dont il partageait la chambre ? D'autre part, les *Mémoires* ne nous laissent pas ignorer que sa vie d'étudiant ne fut pas exempte de faiblesses... Ce qui est certain, c'est que la privation de son mentor va coïncider pour Berlioz avec une désaffection marquée pour ses études.

Vers la même époque, se place une circonstance qui ne concourut que trop au même résultat. A la suite de troubles politiques dans le milieu des étudiants, la Faculté fut fermée jusqu'en février 1823. Les cours étaient suspendus, les inscriptions arrêtées En comptant la période des vacances, qui venaient de s'achever, cela fit presque huit mois d'interruption pour les études. Berlioz avait des loisirs, qu'il employa à fréquenter la bibliothèque du Conservatoire, à faire la connaissance des partitions de Gluck et à s'enthousiasmer de plus en plus pour la carrière musicale.

Car, dès cette époque, il avait été frappé du coup de foudre. L'audition des *Danaïdes* de Salieri, à l Opéra, avait été pour lui une révélation et lui avait fait pousser son *Io anche son pittore* ! La représentation d'*Iphigénie en Tauride* lui donna le coup de grâce (21 avril 1822). De ce jour, il se jura qu'il serait musicien et s'empressa de l'écrire à son père. Celui-ci répondit d'abord par de douces remontrances ; mais la correspondance continua et, de l'aveu de Berlioz, finit par atteindre un ton d'une extrême violence.

En somme, pour nous en tenir aux dates, Berlioz, de novembre 1821 au début des vacances (août 1822), paraît s'être adonné assez sérieusement à ses études de médecine, et la musique ne l'en a pas encore distrait. Un passage d'une de ses lettres donne même à penser qu'il entendit *Iphigénie en Tauride* dès la fin de 1821, sans qu'il en ressentît l'impression violente qui marqua l'audition du 21 août. C'est donc de cette dernière soirée qu'il faut dater son abandon des études médicales et le début de ce qu'on pourrait appeler sa carrière musicale professionnelle. Il entreprend alors la composition d'une cantate sur un poème de Millevoye, l'*Arabe au tombeau de son coursier*, fait la connaissance, à la bibliothèque du Conservatoire, d'un élève de Lesueur, Gerono, qui le présente à son maître : sa vocation était décidée.

En fait, notre médecin malgré lui prend bien encore, le 6 novembre 1822, sa cinquième inscription ; mais à la réouverture des cours, en février 1823, il ne figure plus sur les registres de l'Ecole. En avril, j'y ai retrouvé encore le nom d'Alphonse Robert ; celui de Berlioz n'y reparaîtra plus. Cette année même, il entreprend de mettre en musique un poème de son ami Ferrand : *Les Noces d'or d'Obéron et de Titania*, compose un morceau pour voix de basse et orchestre, sur une scène de *Beverley*, sombre tragédie de Saurin, qu'on donnait alors à l'Odéon, écrit audacieusement à Andrieux lui-même, pour lui demander de lui fournir le livret d'un opéra, rédige et écrit des articles virulents de polémique musicale au *Corsaire*, où il fulmine contre Rossini

et les « dilettantes », et écrit un oratorio sur le *Passage de la mer Rouge*, qu'il tenta de faire exécuter à Saint-Roch, avec un piteux résultat, d'ailleurs. La médecine était loin.

Cependant, M. Alfred Boschot, admirablement renseigné sur tous les détails de la vie de Berlioz, écrit, à propos de cette année 1823 : « De loin en loin, pour apaiser sa famille, il s'occupait encore de médecine. »

Il y a là une lacune, ou plutôt un fait que je ne m'explique pas très bien. Le 12 janvier 1824, Berlioz passa devant la Faculté des sciences un examen de baccalauréat ès sciences physiques.

Voici la copie du procès-verbal que j'ai retrouvé sur les registres de la Sorbonne :

ACADÉMIE DE PARIS

Faculté des Sciences.

Examen pour le grade de bachelier ès sciences physiques, subi le douze janvier mil huit cent vingt-quatre par M. Berlioz (Louis-Hector), né à la Côte-Saint-André, département de l'Isère, le 11 *décembre* 1803, *pourvu du diplôme de bachelier ès lettres en date du* 17 *avril* 1821.

(Tiersot dit le 22 mars, signé du 26 avril : il a tenu les deux pièces en mains.)

Le candidat a été examiné par : M. DESFONTAINES, M MANCEAU, M. POUILLET,

sur les matières désignées par l'article 5 de l'arrêté du 9 septembre 1823, attendu qu'il a déclaré se destiner à l'étude de la médecine. Le résultat du scrutin a été pour l'admission, attendu que le candidat a obtenu deux boules rouges et une noire.

Examinateurs répondants :

DESFONTAINES, MANCEAU, POUILLET.

Secrétaire : GRANDJEAN-FOUCHY.

Signé du 22 janvier 1824.

Pourquoi Berlioz s'était-il avisé d'aller passer cet examen de bachelier ès sciences physiques ? Il n'en avait aucun besoin pour poursuivre ses études médicales. En 1821, quand il s'inscrivit à la Faculté de médecine, il n'était nécessaire de produire que le baccalauréat ès lettres, ce qu'il fit. Or, ce n'est qu'en 1823 qu'un nouveau règlement exigea la production du diplôme de bachelier ès sciences, pour l'admission à la Faculté de médecine, mais sans effet rétroactif, et Berlioz était en possession de sa cinquième inscription depuis 1822....

Il avait suivi, à la vérité, nous le savons par ses *Mémoires*, les cours de physique et de chimie de Gay-Lussac et de Thénard, au Muséum. Mais cela n'avait rien à voir avec les études de médecine, et de fait il avait déjà entamé celles-ci, puisqu'il avait disséqué pendant toute une année. Faut-il admettre qu'à la suite des troubles universitaires et de la fermeture de la Faculté, il ait vu ses inscriptions annulées, qu'il ait dû recommencer ses études et que, se trouvant sous le coup du nouveau régime de 1823, il lui ait fallu se pourvoir du diplôme de bachelier pour prendre à nouveau sa première inscription ? Le dossier de Berlioz à la Faculté pourrait seul nous renseigner. Or, ce dossier est perdu.

Aurait-il même été rayé de la Faculté et son dossier supprimé par mesure disciplinaire? C'est bien invraisemblable. Les émeutes des étudiants contre le gouvernement n'étaient pas de celles où le jeune Berlioz pût se trouver compromis : on sait que toutes ses attaches étaient royalistes et qu'il possédait au ministère de sérieux appuis, dont il ne se fit pas faute d'user pour les exécutions de ses œuvres.

Aurait-il voulu donner le change à ses parents, et, ayant abandonné l'Ecole, leur a-t-il envoyé un diplôme accessoire, qu'il n'eut pas grand'-peine à acquérir, étant donné qu'il avait déjà suivi, en 1821, en amateur, les cours de physique et de chimie? Encore les épreuves paraissent-elles avoir été peu brillantes : deux rouges et une noire!

Il y a là un point à éclaircir, que je signale à la curiosité de ses biographes.

Disons tout de suite que c'est en 1824, au cours d'un séjour qu'il fit à la Côte-Saint-André, qu'il obtint de ses parents la renonciation à la médecine et qu'il aborda ouvertement la carrière musicale.

Quelles traces cette année d'études médicales a-t-elle laissées dans l'esprit de Berlioz? Bien faibles, convenons-en. Mon ami, le Dr Cabanès (*Revue des Revues*, 1er décembre 1899) a relevé patiemment, dans les ouvrages et les lettres de Berlioz, quelques expressions, quelques tournures de phrases rappelant celles du langage scientifique. C'est bien peu de chose. Ce qu'il importe, c'est que Berlioz ne pensa plus jamais en médecin, ni même en savant. Son imagination était tout entière absorbée par d'autres ouvrages. En réalité, à aucun moment de sa vie, on ne note plus aucun mot, aucun geste, qui puisse faire soupçonner qu'il ait fréquenté, à certaine époque, les choses de la médecine.

Un jour que j'abordais ce sujet devant le maître Saint-Saëns, qui, dans les années de sa jeunesse, connut Berlioz, il me dit en propres termes, avec sa vivacité coutumière : « Je ne sais pas s'il avait jamais été médecin ; mais. en tout cas, c'était un bien mauvais médecin. J'ai fait avec lui un voyage en Belgique : il ne cessait de se plaindre de son estomac et de l'obligation où il était de suivre un régime sévère. Or, il commettait à table toutes les imprudences, mangeait de tout abondamment, et naturellement se trouvait plus malade le lendemain. »

Berlioz, on le sait, fut affligé, pendant les dernières années de sa vie, de pénibles troubles digestifs. D'après les renseignements recueillis, il est vraisemblable qu'il souffrit d'une entérite, maladie commune aux gens nerveux et devenue si fréquente de nos jours.

Fait très caractéristique, pour qui sait combien sont solides les amitiés médicales créées au cours des premières études, Berlioz ne paraît avoir conservé plus tard aucune relation avec ses condisciples de cette époque. Or, ses camarades, d'après les registres que j'ai parcourus à l'Ecole, s'appelaient Littré, Royer-Collard, Trousseau, Gerdy, Lisfrane, qui tous firent figure et dont les noms ne se montrent nulle part, ni sa correspondance dans ses *Mémoires*. Il n'a pas pu ne jamais les rencontrer à Paris, quand ils furent tous parvenus à l'âge de la gloire. Il n'y fera aucune allusion. Bien plus, le ton dont il parlera plus tard de son ancien maître Amussat, ton dithyrambique, est tout à fait étranger à la langue médicale familière : c'est celui d'un client ou d'un homme du monde, parlant d'un « docteur » célèbre.

Ce n'est donc pas dans ses très courtes études médicales qu'il faut

rechercher l'origine du moindre des caractères de son tempérament artistique particulier. Le goût du fantastique et du monstrueux, il ne l'a pas emprunté, comme le laisserait à entendre une phrase de M. Boschot, à la vision du squelette ou des crânes du cabinet de son père. Ce fut celui de toute sa génération romantique. Les grands oiseaux fantastiques aux couleurs violentes, qui ornaient le papier du salon où se passèrent les soirées de son enfance, pourraient avoir laissé sur son imagination en éclosion une impression tout aussi forte, si l'on tient à étudier la question à ce point de vue.

Ce qui a contribué à créer le tempérament de Berlioz, c'est d'abord son hérédité. Son grand-père, à qui il ressemblait physiquement, était un homme d'une intelligence remarquable, doué d'une volonté de fer et d'un grand esprit d'entreprise. Son père, savant modeste et recueilli, à qui on doit des travaux remarquables sur l'acupuncture, qu'a cités Trousseau, et des études, alors toutes neuves, sur l'hydrothérapie, était une belle intelligence, avec un penchant marqué pour la philosophie et les conceptions généralisatrices. Sa mère était une nerveuse, au caractère tyrannique et insupportable. Tous ces éléments se retrouvent dans la mentalité du grand musicien.

Son éducation en liberté, sans condisciple, sans règle journalière de travail, ses lectures désordonnées à même la bibliothèque paternelle, très bien garnie, eurent une influence considérable sur la formation de son esprit, et contribuèrent à laisser se développer librement sa personnalité. La lecture de la *Biographie des musiciens* eut peut-être un effet décisif, de même que la fréquentation de Virgile, la cohabitation en pensée avec les héros de l'*Énéide* et de l'épopée homérique, où il retrouvait même un héros de son nom, *Hector* (ne souriez pas ! toutes les imaginations d'enfant sont sensibles à ces homonymies), devaient laisser en lui une impression ineffaçable, et les *Troyens*, qui furent l'œuvre terminale de sa vie, en sont la preuve.

Pourquoi fut-il musicien, alors que le milieu paternel ne lui en fournissait aucun exemple, qu'il n'existait pas de piano, ni chez lui ni même dans le village où s'écoula son enfance? Nul ne le pourrait dire. M Hippeau pense que si la *Biographie des musiciens* n'avait pas figuré dans la bibliothèque paternelle, il fût peut-être devenu un grand savant. J'y souscrirais assez volontiers. Mais qui sait ? Les éléments qu'il rencontrait autour de lui étaient peu faits pour diriger son esprit dans cette voie, et cependant, tout jeune, il jouait du tambour avec rage, s'énervait jusqu'à l'affolement aux bruits importuns d'un forgeron voisin, apprenait seul à jouer d'un mauvais flageolet trouvé dans un tiroir et, dès qu'il entendit une romance, se mit aussitôt à en composer à son tour.

Ainsi constitué, émotif et impressionnable jusqu'à la névrose, ayant reçu en même temps le don de l'expression à un degré supérieur, il était né artiste, — non pas fatalement (il suffit de lui comparer le caractère différent de ses frères et sœurs), mais par la façon spéciale et mystérieuse dont, chez lui, ces divers éléments s'étaient pour ainsi dire « accrochés ».

Pourquoi cet artiste fut-il un musicien ? Nouvelle énigme. Pourtant, on peut observer que la musique fut le seul *art* dont il eut, comme enfant, les éléments à sa disposition.

Il y eut aussi, il y eut surtout, comme je l'ai dit, la lecture de la *Biographie des musiciens*, trouvée dans la bibliothèque paternelle,



LE Dr LOUIS BERLIOZ, LE PÈRE DU MUSICIEN

(D'après un tableau appartenant à la famille Chapot.)

qui l'enflamma prodigieusement, de son propre aveu, et lui révéla sa destinée. Il n'est pas absurde de penser que, si Berlioz n'avait trouvé aucun élément musical dans sa propre famille, l'artiste qui était en lui aurait évolué vers une autre voie ; — peut-être même vers la science où l'imagination, l'observation, la sensibilité, l'ingéniosité de la « réaction cérébrale », le sens artistique, en un mot, jouent un si grand rôle, tout simplement la science médicale. Je veux dire qu'ainsi doué, Berlioz aurait pu aussi bien devenir un grand savant qu'un musicien génial. Il eût peut-être suffi pour cela que son entourage d'enfant ignorât totalement la musique et que son père lui présentât sa science sous une forme plus passionnante qu'en des atlas monstrueux, ou dans la pratique d'une clientèle rurale.

Nul ne saurait conjecturer ce que la médecine y a perdu Mais il faut bien reconnaître qu'à cette préparation singulière, qui ne ressembla à celle d'aucun compositeur, si variées qu'aient été leurs origines, a correspondu le génie musical le plus indépendant, le plus pittoresque, le plus coloré qui se soit jamais rencontré.

C'est, en somme, de la médecine qu'est sorti le plus grand compositeur français et un des plus grands de tous les temps. Il y a là de quoi nous consoler de son « évasion. »

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le cimetière de Saint-Gervais et ses charniers, par Lucien LAMBEAU. In-8° de 66 p. (Extrait de *la Cité*.) Bonvalot-Jouve, Paris. — *L'Enfant du Temple*, par Alban DE POLHES, pièce en 5 actes et 9 tableaux. In-12 de 162 p. Daragon, Paris. — *Mémoires d'anonymes et d'inconnus* (1814-1850), par P. GINISTY. In-12 de 312 p. illustré. P. Delagrave, Paris. — *J.-B. Brayat* (1779-1838). In-8° de 40 p. Terrisse, Aurillac. — *Rollon*, héroïde, par Eugène LAMBERT. In-8° de 28 p. Daragon, Paris. — *Le rôle de la syphilis dans le cancer*, par le Dr E. OZENNE. Broch. in-8° de 16 p. (extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société de Médecine de Paris*, n° 9). Imp. Daix, Clermont (Oise). — *La Gastrectomie, histoire et méthodes opératoires*, par le Pr MONPROFIT. In-8° de 305 p., 50 figures. J. Rousset, Paris. — *La radio-activité de la matière*, par M. Emm. POZZI-ESCOT. In-12 de 108 p J. Rousset, Paris. — *Théories modernes sur la matière*, par M. Emm. POZZI ESCOT. In-12 de 96 p. J. Rousset, Paris. — *Les Liaisons dangereuses*, par CHODERLOS DE LACLOS, préface par Pierre SALES (édition illustrée des Chefs-d'œuvre de la littérature). Grand in-8° de 260 p. M. Bauche, Paris. (Prix : 0 fr. 95) — *Le sentier de la vertu (Mœurs contemporaines)*, par Pierre SALES. In-12 de 460 p. illustré. M. Bauche, Paris. — *Tabaco, tabacomania, tabaquismo*, par le Dr E. LAVALLE CARVAJAL, préface de Sr Dr Eduardo Liceaga. In-8° de 185 pages. Mexico, Imprenta y Fototypia de la Secretaria de Fomento, 8, Callejon de Betlemitas. — *Etudes sur le Paris d'autrefois* : Sports et jeux d'exercice. par Arthur CHRISTIAN. In-12 de 247 p. Roustan, Paris. — *Gymnastique respiratoire pendant les mouvements*, par Fr. GUERMONPREZ. In-12 relié toile de 471 p. J. Rousset, Paris.

Informations de la « Chronique »

Médecins devenus ténors.

On a évoqué, ces temps derniers, à l'occasion de sa mort, le souvenir du père de notre très sympathique maître, le Dr Paul Segond. Le Dr Segond avait acquis, comme médecin, une certaine notoriété ; il était, d'ailleurs, agrégé de la Faculté, et fut un des premiers disciples d'Auguste Comte. Il était, en outre, fort lié avec Orfila, très mélomane, comme on sait.

« Orfila, qui occupait, à la Faculté de médecine, la chaire de toxicologie, tomba malade et mourut. Son ami posa sa candidature, et remua ciel et terre pour obtenir la succession ; mais ses efforts restèrent vains : un autre fut nommé à sa place. Alors, noblement, orgueilleusement, il s'expatria, n'emportant, pour toute fortune, qu'une fort jolie voix de ténor.

« Il gagne l'Italie, fait la connaissance de Rossini, étudie le chant sous sa direction et obtient au théâtre des succès si retentissants que sa réputation franchit les mers et qu'un engagement des plus brillants l'appelle bientôt à Rio-de-Janeiro. Là, il devient l'idole de la haute société brésilienne. Mais sa passion pour la science ne l'a pas quitté. Un beau matin, paraît, sous sa signature, un travail traitant des propriétés curatives qu'il a découvertes en certaines plantes du pays. Le livre fait grand bruit. Le bruit parvient aux oreilles de Dom Pedro. Dom Pedro s'informe de l'auteur. L'auteur lui est présenté.

— « Monsieur Segond, dit l'empereur, votre nom est déjà célèbre parmi nous, grâce à l'un de vos homonymes. Serait-il votre parent ?

— « C'est moi-même, répondit le ténor-médecin.

« Dom Pedro en resta stupide.

« Le docteur Segond, artiste lyrique, revint en France, muni d'une assez jolie fortune (1). » Rentré en France, le Dr Segond renonça à la double carrière qu'il avait illustrée.

Le Dr Segond n'est pas le seul exemple d'un disciple d'Esculape qu'ait attiré le mirage des planches ; nous ne parlons ici que des chanteurs. Qui se souvient aujourd'hui de Battaille? Il eut cependant son heure de vogue.

Battaille était fils de médecin et son père ne rêvait que de lui voir prendre sa succession, lui destinant par avance son cabinet et sa clientèle.

Charles Battaille commença ses études médicales à Caen. Il les poursuivit à Nantes, sa ville natale (2) : il s'y fit recevoir, successivement, interne des hôpitaux, puis prosecteur.

Il exerce la médecine à Nantes pendant quelque temps, mais il déserte bientôt la profession, et après avoir suivi des cours de musique, débute à l'Opéra-Comique vers 1849. (Il devait primitivement faire ses débuts le 24 février 1848.)

C'est pendant son professorat au Conservatoire, où son enseignement dura douze années, que Battaille, lié avec la plupart des célébrités

(1) *Le Censeur*, 29 février 1908.

(2) Charles-Amable Battaille est né à Nantes, le 1er octobre 1822.

médicales de l'époque (1), et ne cessant de s'intéresser au mouvement scientifique de son temps, communiqua à l'Académie des sciences ses *Nouvelles recherches sur la phonation*. Il avait mis au jour ce mémoire, après de longues et patientes recherches anatomiques et physiologiques. La commission de l'Institut, chargée de l'examen de son travail, était composée de Flourens, Claude Bernard et Milne-Edwards. Son rapport fut des plus favorables.

Deux ans plus tard (1863), Battaille publiait un complément à son ouvrage, sous ce titre : *De la physiologie appliquée à l'étude du mécanisme vocal*. Après s'être fait oublier pendant quelques années, on le retrouve, après la Révolution du 4 septembre 1870, sous-préfet d'Ancenis !

Il mourut peu après, à une date que nous n'avons pu exactement déterminer.

Folie de comédiens.

La remarque en a été souvent faite : les acteurs qui jouent sur la scène les comiques sont en général des mélancoliques. Ce n'était pas le cas de l'artiste dont le nom est sur toutes les lèvres et qui n'est devenu lypémaniaque que par suite de circonstances qu'il est superflu de rappeler

C'est un des tristes privilèges de ceux qui vivent de la vie de théâtre : grisés par l'encens d'un public idolâtre, ils en arrivent à jouer leurs rôles au naturel. Ainsi l'acteur Ligier devint fou, en jouant *Louis XI* ; un soir, à la suite de la grande scène où l'on tue le roi, il en fut si terrifié qu'il en perdit la raison.

Il en fut de même de l'acteur Costes, qui tenait le rôle de Bonaparte. A force de revêtir la redingote grise et de coiffer le chapeau du *Petit Caporal*, il en arriva à imiter, dans la vie privée, jusqu'aux moindres gestes et attitudes de Napoléon ; peu à peu il donna les signes manifestes du *délire des grandeurs*.

Marais, dont les hommes de ma génération n'ont pas perdu le souvenir, Marais que nous entendons encore lancer son apostrophe, dans *Michel Strogoff* : « Pour Dieu, pour le czar, pour la patrie ! », Marais présenta, sur la fin de sa carrière, toutes les phases du *délire des persécutions*. Son talent était méconnu ; sa haute valeur lui créait des ennemis, jaloux de ses triomphes artistiques. On le tenait, croyait-il, systématiquement à l'écart, parce qu'on redoutait son influence. Il devint irritable, soupçonneux, défiant, jusqu'au jour où, par une progression rapide, il sombra dans la démence.

Et Monrose, et Hoffmann, et Lassagne ? Lassagne qui, tout cassé, les jambes flageolantes, se faisait conduire à la place qu'il avait coutume d'occuper et, en plein spectacle, dans une lueur de raison, lançait ce braiement guttural qui, dans les *Bibelots du Diable*, soulevait les bravos et les trépignements de la salle entière.

Gil-Pérez resta aussi de longues années un cadavre vivant.

Dans les derniers temps de sa vie, lui naguère si plein de verve, dont les saillies avaient déridé toute une génération de blasés, ne parlait plus, n'entendait plus, boutonné dans un silence farouche, abîmé dans de vagues contemplations.

(1) Notamment avec Demarquay, Giraud-Teulon, Longet, etc.

D'autres ont eu la manie des grandeurs, la folie du million ; Pérez était hanté surtout par la suggestion de la croix.

Ne s'était-il pas avisé, un jour, de passer un ruban de moire rouge à sa boutonnière, dont M. Grévy l'avait, disait-il, décoré pour un service exceptionnel ? Et ce service, c'était simplement d'avoir fait rendre par M. de Bismarck à la France l'Alsace et la Lorraine, par Bismarck enchanté de l'avoir vu jouer dans une pièce de Gondinet !

Détail bizarre : un des premiers signes de la folie des acteurs est la perte de la mémoire, comme si, par une ironie cruelle, ils étaient condamnés à périr par où ils ont vécu.

N'allez pas croire que, chez eux, l'amnésie soit un symptôme invariable, ou surtout que ce soit l'unique symptôme de la déséquilibration mentale. Les artistes qui sont marqués par la griffe de la démence présentent précocement des particularités qui les désignent à l'attention des spécialistes.

Tantôt c'est l'ennui, le dégoût de tout, le doute perpétuel ; ou bien, c'est de la mélancolie, l'obsession d'une idée fixe, l'incohérence des propos, une mobilité perpétuelle, une soif immodérée de gloire, le désir de paraître et de briller. D'autres fois, ce sont des terreurs dont ils ne peuvent se défendre, la peur des espaces vides, la crainte d'une mort tragique ou imprévue. La biographie de l'incomparable Talma est, à ce point de vue, des plus instructives.

Un jour, en jouant *Cinna*, Talma entrevoit autour de lui des abîmes sans fond. Une autre fois, il lit dans un journal l'affreux récit d'un crime ; il croit avoir devant les yeux la tête coupée de la victime ; il fuit, il marche à l'aventure, il entre dans une église, en ressort, va sans savoir où, et se rappelle enfin qu'il doit jouer *Hamlet*.

— « Ce soir-là, disait-il, quand je levai le poignard sur ma mère, *je me fis peur à moi-même* ! »

Est-ce à dire qu'il eût fallu interner Talma ? Assurément non. Il côtoyait les frontières de la folie, il n'en vint heureusement pas à les franchir. Combien vivent ainsi le cerveau mutilé, l'intelligence déviée les facultés affectives fortement ébranlées, qui sont tour à tour des fous intermittents ou des génies rayonnants.

Folie, génie, où est le lien qui unit ces deux termes d'une si étroite parenté ? N'étaient-ce pas les Grecs qui désignaient par le même vocable, μανια, la folie et l'inspiration prophétique, l'idiotie et la parole des dieux ?

La médecine expérimentale, pressentie par Leibnitz.

Notre dévoué collaborateur, M. A. Delpy, nous communique le curieux extrait qui suit, d'une lettre de Leibnitz à l'abbé Bignon, datée du 26 mai 1714 :

« Les sciences vont refleurir. Il serait à souhaiter qu'on prît soin un « peu plus qu'on ne fait des avancements de la médecine pratique, « en distinguant la simple hypothèse d'une conjecture, la conjecture « vraisemblable de la certitude des faits ; mais surtout qu'on s'attachât davantage à faire et à enregistrer des observations... Je ne « considère plus les mathématiques pures que comme un exercice « servant à pousser l'art de penser, car pour la pratique tout y est « presque découvert depuis les nouvelles méthodes ; mais il n'en est « pas de même de la physique, où nous ne sommes que dans le vestibule... »

Signé : Leibnitz.

ÉCHOS DE PARTOUT

Un évadé de la médecine : Francis Thompson. — L'un des poètes les mieux doués parmi la jeune école poétique anglaise, Francis Thompson, vient de mourir dans un asile d'aliénés des environs de Londres. Il avait étudié la médecine, mais les dissections et les opérations le dégoûtèrent, et il renonça à exercer l'art de guérir. Son père, médecin lui-même, en conçut une irritation telle qu'il le chassa impitoyablement de sa maison. Le jeune homme s'en fut à Londres, sans argent, sans amis, et vécut pendant de longues années une vie de privations et de misère, dans les sombres profondeurs de la grande ville. Malgré cette misère affreuse, Francis Thompson faisait des vers, et de très beaux vers. Il les écrivait au crayon sur des papiers qu'il ramassait dans la rue et les faisait parvenir aux journaux et chez les éditeurs qui s'empressaient, comme bien on pense, de jeter au panier ces informes et sales bouts de papier. Tout un *paquet* de poèmes tomba ainsi un jour entre les mains du directeur de *Merry England*. Francis Thompson, lassé de vivre, s'étant procuré du poison, allait mettre fin à ses jours, lorsque le directeur de *Merry England* découvrit sa retraite sur un tas de fumier et le conduisit vivement dans un hôpital. Là, il se reposa longuement : des amis fortunés s'intéressèrent à lui, publièrent ses volumes de vers qui eurent un succès énorme, et firent tout leur possible pour le ramener à la santé. Mais le bonheur et la gloire vinrent trop tard. Ses privations, si longues et si poignantes, avaient miné sa santé ; l'opium, qu'il avait pris à fortes doses, pour essayer d'oublier sa misère, avait délabré son corps et son âme. Il devint fou, et la mort vient heureusement de mettre un terme à ses souffrances.

(*Mercure de France*, 1er mars 1908.)

De quelle maladie est mort Fromenthal Halévy. L'auteur de *La Juive*, si l'on en croit Alphonse Karr (*le Livre de Bord*, t. IV, p. 105), était venu malade à Nice, où il espérait guérir. Mais, tout à coup, « la maladie d'Halévy prit, dit Alphonse Karr, une marche rapide : il tomba daus une anémie extraordinaire ; il dormait quinze heures par jour et restait couché quand il ne dormait pas. J'allais le voir à peu près tous les jours, quelquefois dîner avec lui ; ma présence l'égayait, et, égayé, il retrouvait l'appétit. Halévy, dont l'intelligence était non affaiblie, mais devenue paresseuse, ne retrouvait facilement ni les idées ni les mots pour parler des choses actuelles. Il avait de la peine à dire : « Ramasse-moi mon mouchoir », et laissait le plus souvent les mots inachevés, sans pouvoir les retrouver ; mais, ramené aux temps écoulés, il se ranimait, retrouvait son esprit et sa verve d'autrefois, et avait une conversation très intéressante. C'est un phénomène qui n'est que l'exagération de ce qui arrive à tous les vieillards ; c'est surtout parce qu'ils retrouvent et lisent plus facilement, où les premières lignes ont été écrites comme sur du papier blanc, tandis que, plus tard, les autres ont été inscrites par-dessus, en croix, etc. On comprend le plaisir qu'il trouvait à avoir auprès de lui un homme, un ami qui avait vécu dans le même milieu, dans les mêmes événements et avec les mêmes hommes. » (*Centre médical*, mars 1908.)

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins

Stérilisation de l'eau chez les anciens Grecs.

La *Chronique* du 1er mars a publié un article qui commence par cette phrase : « Le Dr Hamy a retrouvé un mémoire du naturaliste Valmont de Bomare, daté de l'an 1769, où se trouve *déjà* préconisé l'usage de l'eau bouillie. »

En 1769, il y avait au moins 1.700 ans que l'homme avait appris à stériliser l'eau par la chaleur. Je dis « au moins », parce que le chapitre dont on va lire quelques extraits ne présente pas ses théories comme originales et paraît bien inspiré par une longue tradition antérieure.

Voici ce qu'enseignait Rufus d'Ephèse, au 1er siècle de notre ère :

« Les eaux *des fleuves* et des étangs sont *toutes mauvaises*, excepté celle du Nil.

« Les eaux de rivière qui traversent des terrains malsains... les eaux stagnantes... celles qui passent dans le voisinage des bains publics, toutes ces sortes d'eaux sont nuisibles.

« *La meilleure eau est celle que l'on fait bouillir* dans des vases de terre cuite, puis refroidir, puis chauffer de nouveau, *avant de la boire* (1). »

C'était un précepte d'hygiène à l'usage des gens bien portants, et la preuve, c'est que les médecins se préoccupaient de stériliser l'eau, non seulement pour leurs clients, mais pour les armées en guerre, afin d'éviter les épidémies.

« Pendant les expéditions et dans les camps, il faut creuser des trous successivement depuis le point le plus élevé jusqu'à la partie la plus basse, jeter dans ces trous de la terre douce et grasse, celle dont on fait des poteries, et les faire traverser par l'eau ; *l'eau laissera dans ces fosses tout ce qu'elle a de mauvais* (2). »

Donc les Grecs stérilisaient l'eau par le filtrage et par l'ébullition. Nous n'en savons pas plus qu'eux sur ce point comme sur tant d'autres.

Comment s'étaient-ils préoccupés de cela, tant de siècles avant la naissance de la microbiologie ? Comment avaient-ils découvert que l'eau bouillie, mauvaise au goût, repoussée par notre instinct, était médicalement bonne ? Comment avaient-ils été amenés à purifier l'eau des rivières les plus limpides et à boire sans précautions celle du Nil, que nos microscopes nous permettent de déclarer saine, mais qui est en apparence la plus suspecte de toutes, et tellement vaseuse, tellement jaune, qu'un verre d'eau du Nil ressemble à un verre de Sauternes chargé de dépôt ?

(1) Rufus d'Ephèse, fragment reproduit par Aetius, ch. CLXV, Περὶ ὑδάτων.
(2) *Id.*

Il faut toujours en revenir à cette formule paradoxale : les Grecs savaient tout sans avoir rien appris. Nous n'expliquons pas leurs connaissances. Nous les constatons, sans plus. Nous ne les étudions pas assez.

Dans l'expression « histoire de la médecine », ce qui est intéressant d'abord, c'est le mot *médecine*, ce n'est pas le mot *histoire*. Que ce genre d'études serve à satisfaire les curiosités de nos loisirs, c'est bien ; mais il peut servir encore, et avant tout, à inspirer des découvertes. L'intuition admirable des savants grecs n'a pas été seulement jusqu'à prévoir quelques-unes de nos plus récentes trouvailles. Il est à présumer qu'elle a été au delà. Et il ne suffit pas de nous répéter :

« Sur la question des eaux, Rufus d'Ephèse en savait plus que les médecins de 1760. »

Il serait plus curieux de chercher dès maintenant à propos de *quelle* question les hommes de l'an 2.000 seront autorisés à dire avec un sourire à notre adresse :

« Sur ce point, Rufus d'Ephèse était plus avancé que les médecins de 1910. »

Pierre Louys.

Une fiche universitaire au XVIIIe siècle.

Il y a quatre mois environ, j'avais le plaisir d'adresser à la *Chronique médicale* le no d'octobre 1907 du *Bulletin de la Société médico-chirurgicale de la Drôme* qui contenait mon modeste travail sur Lazare Rivière et son enseignement de la pathologie au commencement du xviiie siècle.

Or, ces jours-ci, en feuilletant de nouveau l'énorme in-folio en latin, qui m'est devenu non moins familier que sa traduction française, de la même époque, et dont voici le titre : *Lazari Riverii, consiliarii medici ac professoris regii, etc., opera medica universa*, publié à Genève, chez les célèbres imprimeurs frères de Tournes, je découvris, *en signet* de l'une de ses pages, le petit papier ci-joint que j'offre à la savante *Chronique*.

Ce volume avait appartenu, avant d'être acquis par l'un des Drs La Bonnardière, qui furent mon père et mon grand-père, plutôt sans doute ce dernier, auquel son érudition avait valu le titre de *membre correspondant de l'Académie royale de médecine*, rarement accordé à un médecin de petit chef-lieu de canton... avait appartenu, dis-je, au médecin Aubry, de l'Université de Montpellier de cette époque (dont Rivière fut doyen), qui a signé sur la première page dudit in-folio : *Aubry 1770* — et le petit imprimé ci-inclus me paraît (?) être une « fiche » universitaire, invitant *le maître* (?) Jean-Charles Aubry à répondre aux questions du 1er examen, qui lui seront posées par le très illustre professeur Antoine Gouan...

Il m'a semblé que cette invitation solennelle et ces termes emphatiques : *illustrissimo*, *dignissimo*, etc., de l'*alma Academia* seraient peut-être intéressants pour vos lecteurs, et c'est pour cela que je vous l'adresse.

Docteur La Bonnardière.

PRO EXAMINE PER INTENTIONEM.

Craſtinâ die quæ erit 4ª mensis Maii hora 10ª
Magiſter Joannes Carolus Ægidius Aubry venetus apud britannos
reſpondebit ad quæſtionem pro primo
Examine per intentionem dicto propoſitam ab Illuſtriſſimo Viro
D. D. antonio Gouan
Regis Conſiliario & Medico, nec-non in Almâ Monſpelienſium
Medicorum Academiâ Profeſſore Regio digniſſimo.

Sub hâc verborum ſerie.

De Therapeuticâ.

UNE FICHE UNIVERSITAIRE DU XVIIIe SIÈCLE

PETITS RENSEIGNEMENTS

La Maison du Médecin.

Devant les difficultés de l'existence, l'effort mutuel s'est levé de toutes parts, et les médecins eux-mêmes ont subi l'impulsion générale. Malgré leur résistance première à l'esprit de groupement, ils ont fini par réaliser les associations les plus cohérentes et les plus florissantes, parce qu'ils ont besoin, plus que tous autres, de s'unir contre les dangers matériels et moraux qui sans cesse les menacent.

La *Maison du Médecin* est, à l'heure actuelle, définitivement constituée, grâce aux efforts combinés des Drs Courtault et Nass.

Voici la composition du Conseil d'administration :

Président: Courtault ; *vice-présidents* : Cunéo, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux, Triboulet, médecin des hôpitaux ; *secrétaire général:* Lucien Nass ; *secrétaires*: P. Cornet, Wicart ; *trésorier*: Kolbé ; *trésorier adjoint*, P. Klein ; *membres*, P. Reynier, de l'Académie de médecine, professeur agrégé, chirurgien des hôpitaux ; Walther et Brindeau, professeurs agrégés, chirurgien et accoucheur des hôpitaux ; L. Jacquet, médecin des hôpitaux ; Butte, Duchastelet, Favreau, Aimé Gardette, P. Guillon et Laumonier.

Commission consultative : *Avocats-conseils* : Mes de Leymarie et Dubron, avocats à la Cour ; *notaire* : Me Alex. Josset ; *avoué* : Me Gallard.

Œuvre d'enseignement médical complémentaire.

A l'occasion du voyage d'études médicales EMI-1908 en Italie (*12-28 avril, s'inscrire avant le 29 mars*), les Compagnies de chemins de fer français viennent d'accorder une nouvelle et aimable faveur : les bons de retour de Nice à 1/2 tarif seront valables jusqu'au 15 mai, pour permettre aux adhérents de séjourner sur la Côte d'Azur ; en outre, la Compagnie P.-L.-M., avec sa coutumière bonne grâce, délivrera des permis avec arrêts facultatifs de Nice à Marseille.

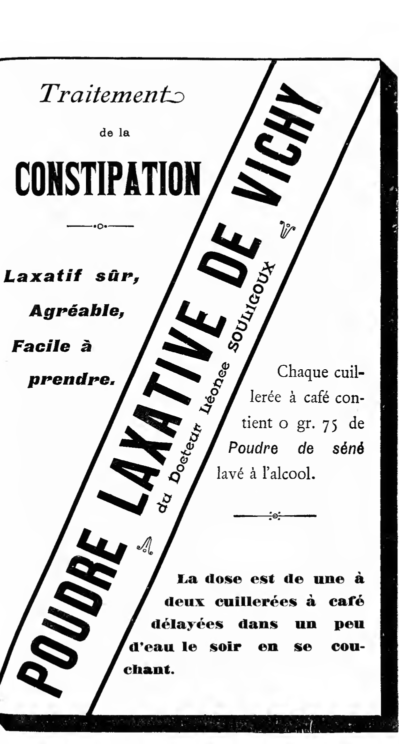
Renseignements aux bureaux de l'Œuvre : mardi et vendredi de 10 h. à midi, mercredi et samedi de 2 à 4 h., 8, rue François-Millet, Paris.

Congrès des médecins de langue française, s'occupant de physiothérapie.

Le premier Congrès des médecins de langue française s'occupant de physiothérapie se tiendra à Paris, les 22 et 23 avril, à la Faculté de Médecine.

Nouveaux Journaux.

En janvier 1908 a paru le premier numéro du *Laryngoscope*, revue d'études médicales pratiques, concernant le larynx, la gorge, le nez et les oreilles. Publication trimestrielle, fondée et dirigée par M. le Dr J. Moliniè. Rédaction et administration, 37, allée des Capucines, Marseille. Abonnements : 2 fr. par an.



Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Le premier chirurgien du duc d'Anjou. — Je désirerais poser à la *Chronique* une question, touchant un personnage que je recherche : il s'agit de Thomas LEPELLETIER-DUCHESNAY-DESPREZ, qui accompagna en Espagne le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, devenu roi, et qui fut son premier chirurgien. Il mourut en 1759, et la cour d'Espagne fit à sa fille une pension de 1 200 livres, en reconnaissance de ses services.

A la Bibliothèque de l'Ecole de Médecine, je n'ai rien trouvé, mais peut-être fallait-il chercher ailleurs ? En tout cas, ce chirurgien n'est pas nommé dans les dictionnaires de médecine français au moins, et je ne sache pas qu'il se soit signalé en France d'une façon particulière. Mais n'a-t-on pas les noms de tous ceux qui ont été reçus à la Faculté depuis des temps assez reculés ? Tout ce que j'apprendrais sur cette question m'intéresserait vivement.

C. DE LA BENOTTE.

La sérothérapie du zona. — On sait que le professeur LANDOUZY range le zona parmi les maladies infectieuses, analogues aux fièvres éruptives : il distingue la fièvre spécifique des éruptions zostériformes symptomatiques, et admet que la première confère l'immunité, ce que dit également le Dr THOMAS, dans le *Dictionnaire Labarthe.* Le professeur DEBOVE croit également que le zona est de nature infectieuse, d'après ce que déclare le Dr LOUIS, de Moreuil (dans la *Chronique médicale* de 1907, p. 296), lequel signalait qu'il en soignait cinq cas en même temps, alors qu'il n'en avait pas vu depuis deux ans. « Cette maladie, dit-il, pourrait donc être épidémique, et avoir connu autrefois une période de virulence et de contagiosité extrêmes. Le feu de Saint-Antoine en Champagne, de Saint-Laurent en Picardie, c'est tout simplement le zona. »

Le Dr MALPHETTES, d'Albi, prétend aussi que, dans son pays, le feu de Saint-Antoine, c'est le zona.

Le Dr COUTURE, de Mons, en signale une série, qui paraît épidémique, dans les *Annales médico-chirurgicales du Hainaut* (1907, p. 173).

Dans le *Scalpel*, de Liége (nº du 22 septembre 1907), le Dr HALKIN, considérant l'analogie qui existe entre les dermatoses infectieuses de la syphilis, de la tuberculose, de la lèpre et du rhumatisme aigu, écrit que le zona semble bien être une maladie infectieuse.

Dès lors, pourquoi ne finirait-on pas par trouver un sérum curatif et peut-être un vaccin ?

Un de mes clients prétend avoir eu le zona, appelé ici « feu de ceinture », et avoir été guéri en buvant, dans de l'eau, quelques gouttes du sang d'une femme qui avait déjà eu cette maladie ; son sang à lui aurait servi à guérir des femmes atteintes du zona. Ce serait donc de la sérothérapie, mais il faudrait, paraît-il, le sang d'un homme pour guérir les femmes, et *vice versa.*

Y a-t-il des lecteurs de la *Chronique médicale* qui connaissent cette pratique ? Dr VAN DE LANOITTE (de Verviers).

Réponses.

Comment fut décoré Brouardel ? (XIV, 127, 168, 323). — Dans son nº du 7 mars dernier, *le Cri de Paris* publie une version dont nous lui laissons l'entière responsabilité, mais qu'il convient d'enregistrer, ne fût-ce que pour provoquer une rectification, s'il y a lieu.

« ... C'était en 1871, à l'instant des ultimes convulsions de la Commune agonisante.

Les fédérés avaient installé, sous les fondations de Notre-Dame, des mines chargées de dynamite et reliées par des fils à une batterie électrique. Une pression du doigt, et tout était fini... Les internes en pharmacie de l'Hôtel-Dieu coupèrent les fils, qui passaient à proximité de leur salle de garde. De l'enquête que fit, par la suite, le gouvernement de M. Thiers, il résulta que « les internes », tout court, avaient sauvé la vieille cathédrale gothique. Les internes, donc les internes — en médecine ! Et on décerna la croix à l'interne en médecine Brouardel, absent de l'hôpital au moment où les internes en pharmacie faisaient leur devoir, simplement...

A quelque temps de là, ces braves jeunes gens recevaient une lettre de remerciements, signée de l'archiprêtre du chapitre métropolitain, les engageant à déjeuner pour un jour prochain. Nos étudiants n'eurent garde de manquer au rendez-vous. Ils se présentèrent donc, un beau matin, corrects et sanglés dans leurs plus beaux habits, à la porte du logis de l'ecclésiastique. Stupeur de ce dernier, et explications. La lettre d'invitation était l'œuvre d'un farceur.

— Qu'à cela ne tienne, dit le prêtre aux internes. Si vous voulez bien, Messieurs, me faire l'honneur de revenir à huitaine, j'aurai grand plaisir à vous recevoir.

Et la légende dit que l'archiprêtre sut traiter princièrement ses invités, qui se retirèrent charmés. Le nouveau décoré, Brouardel, n'assitait pas au repas. » L. R.

Colombophilie médicale (XIV, 377). — Dans le nº de la *Chronique médicale* du 15 juin dernier, vous vous demandez (page 377) si le Dr Kaplan, médecin de Galley et de la Merelli, est le même que le Dr Kaplan, colombophile. Il n'en est rien. Le Dr Samuel Kaplan, médecin russe naturalisé français, a exercé pendant 13 ans à Janville (Eure-et-Loir), et c'est là qu'il s'est servi des pigeons voyageurs; ses expériences à ce sujet ont été relatées par lui, d'abord sommairement dans la *Gazette des hôpitaux* de 1899, puis dans une thèse de doctorat qu'il a présentée à l'Université de Genève (1), pour avoir le droit de pratiquer à Genève. Dès cette époque, il pratique à Genève comme médecin homéopathe : ce n'est donc pas lui qui fonctionnait à bord de la *Catarina*.

Sa femme, Mme Mina Kaplan-Lapine, est également docteur en médecine et a publié, l'année passée, en collaboration avec une doctoresse de Paris, Mme Louise Azéma, la traduction d'un ouvrage de vulgarisation médicale : *La femme, médecin du foyer* (2), par la doctoresse A. Fischer. Docteur X. (de Genève)

---

(1) *Colombophilie médicale*, par le Dr S. Kaplan. Thèse de Genève, 1901, nº 15. Paris, Boyer, rue Racine, 15.

(2) Georg et Cie, éditeurs, Genève, 1906.

Une question de bibliographie (XIV, 393). — La réponse à votre demande d'indication bibliographique de la thèse : « Utrum virgo Maria seminavit dum coitu cum Spiritu Sancto », se trouve dans l'édition du Centenaire de Voltaire, 30 mai 1878 (Voltaire, *Œuvres choisies* : Facéties, page 241). « Votre Sanchez qui, dans son livre *De matrimonio*, a fait un recueil de tout ce que l'Arétin et le Portier des Chartreux auraient tremblé de dire. » Annotation de Voltaire : « Ce même Sanchez pousse l'abomination jusqu'à examiner sérieusement « an Virgo Maria semen emiserit in copulatione cum Spiritu Sancto? » (Lib. II, disp. xxi, n° 11.) Et il tient pour l'affirmative.

Dr H. Boubila (Marseille).

— Dans la *Chronique médicale* du 15 juin 1907, P. R. demande une indication bibliographique, sur la thèse soutenue par un révérend ecclésiastique : *Utrum Virgo Maria seminavit dum coitu cum Spiritu Sancto*.

Il s'agit sans doute du Révérend Père Sanchez, qui dans son in-folio : *De sancti Matrimonii sacramento*, se demande (lib. II, Disput. xxi ; § 11, page 141 de l'édition de 1654) : *An semen fœmineum sit necessarium ad generationem et possit dici Virginem illud ministrasse in Christi incarnatione?*

Je copie le passage important : « Quod adeò probabile est, ut Suarez (3. p. q. 32 a. I. disp. 10. sect. 1. f. 182) fateatur cum aliis esse probabile adfuisse semen in Virgine, absque omni prorsus inordinatione, ut ministraret conceptioni Christi materiam, ut sic esset vera, et uaturalis mater Dei : quod idem defendit Pero Mato in append. ad tract. de semine, ubi quid naturale et quid miraculosum fuerit in Christi conceptione, § *An vero Maria virgo*, et probat absque omni inordinatione, et concupiscentia posse decidi semen.

« Quare concludo esse probabile non consummari matrimonium nisi etiam fœmina seminet. »

Dr Austin (Lyon).

Alexandre Dumas, clinicien ès lettres (X, 59). — Permettez-moi de vous signaler une phrase curieuse d'Alexandre Dumas. Je pense bien que vous la connaissez déjà, mais sinon, je vous la recommande. La théorie de la vieillesse de Metchnikoft aurait tout au moins été soupçonnée par le romancier (Cf. *Le collier de la reine*, tome I, édition 1892, Calmann-Lévy, page 26) :

« .... J'ai ranimé les détritus par lesquels l'homme vulgaire laisse envahir insensiblement toute la masse de son être ; j'ai forcé tous ces soldats que Dieu a donnés à la nature humaine pour se défendre contre la destruction, soldats que le commun des créatures réforme ou laisse se paralyser dans l'oisiveté, je les ai forcés, etc... »

Ces paroles, mises dans la bouche de Cagliostro, sont de bonne venue. Il est bien fâcheux qu'il n'ait pas ajouté que ces soldats se retournent contre leur maître, il aurait ainsi devancé la théorie de Bard (de Lyon), sur le caucer, qui a écrit « l'anarchie cellulaire », n'osant pas écrire « révolte ». Mais on sent cela dans l'air en lisant le passage de Cagliostro.

Il y a là une conception de belle envergure pour un romancier.

Dr Audrain (Caen).

Le gui du chêne existe-t-il (XIV, 292, 467) ? — Sans aucun doute, mais rarement ; et c'est précisément la rareté de cet habitat qui rendait le fait sacré aux Druides. Raspail père, en février 1846, et son fils Camille, le 25 août 1848, avaient déjà signalé le gui à Versailles sur le même chêne que cite M. le Dr E. Fleury.

(Cf. *Rev. élém. de méd. et pharm.*, t. II, oct. 1848, p. 154.)

H. Duval (Lyon).

— M. Henri de Parville a consacré sa causerie scientifique des *Annales politiques et littéraires* (4 août 1907) à la question qui préoccupe nos lecteurs ; nous renvoyons ceux que le sujet intéresse au périodique précité.

L. R.

— Sur la route de Limours à Bonnelles, à un kilomètre environ avant d'arriver à ce dernier village, on voit des touffes de gui sur un grand nombre de peupliers ; autour de Limours encore, sur la route qui conduit au château de Pivot, on peut voir également du gui sur des pommiers et des poiriers, — mais sur les chênes, point.

A. C.

La fécondité des macrobites (XIV, 419). — Au cours de vacances passées en Angleterre, il y a cinq ans, mon attention fut attirée sur le cas suivant de fécondité... plutôt tardive.

La presse anglaise en entier retentissait alors des échos d'un grand mariage : le jeune duc de Roxburgh allait poser une de ces couronnes de « peeress », si convoitées de l'autre côté du détroit, sur la tête d'une belle héritière transatlantique. L'heureuse élue, Miss Goelett, « valait », pour employer le langage de ses compatriotes, cinquante millions de dollars. Le beau geste du fiancé recevait ainsi sa récompense .. tout au moins pécuniaire.

Les détails fourmillaient sur les deux familles. Goelett, l'aïeul, — un des nôtres, — atteint du « mal d'impécuniosité », avait jadis quitté sa Bretagne, pour aller, dans le Nouveau-Monde, tenter fortune. Celle-ci dut largement sourire, sinon à lui directement, ce que j'ignore du reste, en tout cas à sa descendance assez rapprochée. Des terrains achetés à vil prix, dans ce qui constitue maintenant la plus belle partie de New-York, allaient, en effet, centupler de valeur, grâce au fabuleux développement de la grande cité de l'Est : d'où la dot gigantesque déposée dans sa corbeille de noces par la petite-fille.

Et le duc ? Ah ! le duc, peu s'en fallut qu'il ne vît jamais le jour. C'est que son grand-père paternel, qui jusque-là, de façon apparente tout au moins, avait négligé de pourvoir à la continuation de sa lignée, aurait fort bien pu, à 90 *ans sonnés*, persister dans cet oubli. Mais, une union légitime, contractée à cet âge, porta d'heureux fruits. Un fils unique naquit ; à son tour, il devint le père du duc actuel, lequel...

Que fût-il advenu autrement ? Peut-être cette pluie de dollars se fût-elle abattue sur notre sol. Nul doute qu'elle n'y eût été parfaitement accueillie.

Dr M. Natier.

La maladie d'Antiochus (XIII ; XIV, 317, 499). — Je vous serais reconnaissant de vouloir bien joindre aux cas de parasitisme vermi-

neux, que vous avez rapportés dans les derniers numéros de la *Chronique médicale*, l'observation suivante que je retrouve dans mes notes.

En 1901, dans le courant de l'été, je suis appelé auprès d'une paysanne de 44 ans, mère de famille, qui, depuis plusieurs jours, se plaint de démangeaisons et de douleurs dans la région vulvaire ; elle m'apprend que, dans la matinée, en essuyant ses parties génitales avec une serviette, elle avait trouvé sur ce linge trois petits vers qu'elle me présente, et qu'elle prétend être sortis de son corps. Ce sont des larves de mouches, ressemblant aux asticots qu'on peut trouver sur la viande en putréfaction. Sceptique, je prends la chose en plaisantant et, après un examen trop superficiel, je conseille des lotions de sublimé. J'ajoute que ma malade est une femme très propre, ayant l'habitude des injections vaginales et des ablutions quotidiennes.

Deux jours après, je reçois de grand matin la visite du mari, qui me supplie de venir au secours de sa femme, qui a des douleurs intolérables, ne dort plus, ne peut plus s'asseoir, et sent remuer entre les jambes une bête qui veut sortir de son corps. Je trouve ma pauvre malade fatiguée, énervée par deux nuits sans sommeil, poussant de temps en temps des cris déchirants, et voici le curieux spectacle qui m'est offert : la petite lèvre droite, fortement tuméfiée dans sa moitié supérieure, d'une sensibilité excessive au moindre contact, est animée de mouvements brusques, de soubresauts bizarres, d'autant plus extraordinaires que la lèvre gauche est absolument immobile. Sur la face externe, à un centimètre au-dessous du clitoris, je trouve un petit trou, à bords nets, comme fait à l'emporte-pièce, de 2 millimètres de diamètre environ. Par cet orifice, on voit sourdre, quand la danse commence, une gouttelette d'un liquide roussâtre, puis apparaître et subitement disparaître un point noir, entouré d'une zone blanche, qui semble bien être la tête d'un animal excessivement mobile. Je me mets à l'affût, une aiguille à la main, prêt à embrocher cette tête. Vaines tentatives : l'étrange animal, plus leste que ma main, évite mon aiguille et rentre dans sa tanière. Je lâche l'aiguille et je prends ma seringue de Pravaz ; j'injecte dans la cavité une seringue pleine de liqueur de Van Swieten. Au bout de quelques instants, l'animal incommodé semble faire un effort désespéré ; la tête s'engage carrément dans l'orifice ; triomphant, je la saisis avec une pince, et je retire une grosse larve, beaucoup plus grosse que celles qui m'avaient été présentées, de 2 centimètres de longueur environ.

Le lendemain, tout était rentré dans l'ordre ; plus de souffrances, plus de sensibilité, l'orifice était fermé et cicatrisé.

Quelle était cette larve ? de quel insecte provenait-elle ? comment a-t-elle pu se loger dans cet endroit ?

Ma cliente, comme les femmes de la campagne en général, ne porte pas de culotte, et l'on comprend facilement qu'en plein été, pendant le travail des champs, une mouche ait pu s'aventurer et déposer ses œufs à l'entrée d'une cavité si peu protégée.

L'existence de larves de mouches vivant dans les cavités naturelles de l'homme, et même sous la peau, sous les muqueuses, a été constatée de longue date dans les pays chauds ; elles donnent lieu à des lésions très douloureuses, et parfois à des désordres considérables. Ces faits ont été observés également sous notre climat, mais ils sont rares, très rares, et c'est à titre de curiosité que je publie celui qui a été soumis à mon observation.

Le professeur Raphaël Blanchard, dans son traité de zoologie médicale, a rapporté quelques cas de larves incluses dans les grandes et petites lèvres. On les avait attribuées à des *Hypoderma*. A un premier examen, le Dr Blanchard a cru voir, dans la larve que je me suis empressé de lui adresser, celle de la *Sarcophaga magnifica*, bien connue pour déposer ses œufs dans les cavités naturelles (nez, oreille); puis, il est revenu sur cette opinion, et *adhuc sub judice lis est* ; pour être fixé, il aurait fallu pouvoir garder ma larve en vie, la surveiller et assister à sa transformation en mouche. Malheureusement, je lui avais écrasé la tête.

Dans ma longue carrière médicale, j'ai vu bien souvent des asticots grouiller sous des pansements malpropres, sur des plaies infectes de miséreux, sur des ulcères variqueux que des chemineaux promènent sur les grandes routes. Cela n'a rien d'extraordinaire ; mais, ce qui n'est pas banal, c'est de voir des larves de mouches vivre et se développer dans l'épaisseur des parties génitales d'une femme propre, saine, bien portante. La morale de mon histoire, c'est que les femmes de toutes conditions devront toujours porter des culottes, surtout en été et à la campagne.

Dr Fritz (de l'Isle-Adam).

Actes naturels dans l'art (XII ; XIII ; XIV, 462). — Personne, semble-t-il, ne vous a signalé une assiette qui se trouvait autrefois dans une vitrine de faïences italiennes. On y voyait Mars et Vénus, faisant la bête à deux dos, et retenus dans cette position par le filet où Vulcain venait de les emprisonner. Cette assiette, que bien peu de personnes connaissaient, a été sans doute retirée par une administration qui se croit sans doute chargée de veiller sur nos mœurs.

Dr Raimbert (de Châteaudun).

— Dans un des derniers numéros de la *Chronique*, l'un de vos collaborateurs paraît surpris de l'obscénité de certaines sculptures religieuses. Tout le monde sait cependant qu'un très grand nombre de nos églises offrent des représentations extrêmement scabreuses.

Il y a, au musée de Troyes, un fragment qui a dû appartenir à une gargouille, qui représente une femme accroupie qui, de ses mains passées sous les cuisses, écarte ses grandes lèvres. A l'extérieur de la cathédrale de Toul, on voit, à l'aide d'une jumelle, une scène entre une nonne et un moine qui, dit-on, figure le démon de la concupiscence. Je l'ai vue étant très jeune ; mais je n'ai pu distinguer si ce qu'il exhibait était une bouteille à ventre arrondi, ou si l'artiste avait plaisamment donné cette forme aux parties génitales.

Mais ce que je connais de plus extraordinaire se trouve à l'église du village de Grâce, près Guinguamp (Côtes-du-Nord). Tout autour de la nef, à l'union de la voûte et des piliers, une longue file de petits anges, légèrement accroupis, le corps incliné en avant, et accolés les uns aux autres dans cette position, offrent un spectacle qu'il est difficile d'interpréter autrement que par une vaste scène de pédérastie simultanée, chacun des acteurs étant à la fois actif et passif !

Dr Louis Guillaume.

Jeanne-d'Arc est-elle Lorraine? (XIV, 470). — Je lis, dans la *Chronique bibliographique* de votre revue du 15 juillet 1907, à propos de la

tragédie du Dr E. Bissieu, *Jeanne d'Arc*, cette qualification : « la vierge lorraine ». Je vous avoue ma surprise de la rencontrer dans un recueil aussi bien documenté que la *Chronique médicale*, à laquelle tout le monde s'accorde à reconnaître une compétence historique. Personne aujourd'hui ne soutient plus cette erreur, qui consiste à attribuer à Jeanne d'Arc la nationalité lorraine. Domrémy, son lieu de naissance, relevait de la prévôté d'Andelot et Montéclair, bailliage de Chaumont en Bassigny, gouvernement de Champagne. Si, pour le spirituel, Donremy dépendait de l'évêque de Toul, celui-ci était indépendant du duché de Lorraine, puisqu'il ne relevait que de l'empire germanique.

Une preuve que le duc Charles de Lorraine n'avait aucun droit sur Jeanne ni sur l'évêché de Toul, nous est fournie par l'histoire de la visite que lui fit l'héroïne. Charles de Lorraine, au bruit de la mission divine de Jeanne, la fit prier de venir le voir Il semble — fait très intéressant pour la *Chronique médicale* – qu'il espérait qu'elle le guérirait de sa goutte ! Jeanne le dissuada de son erreur ; il lui fit néanmoins présent de quatre francs, qui en vaudraient bien aujourd'hui cent vingt. Mais voici ce qui nous intéresse : pour qu'elle pût voyager en sécurité dans ses Etats, il lui envoya un *sauf-conduit*. C'était donc une étrangère à ses yeux. De plus, le chevalier Jean de Metz l'escorta, mais *seulement sur les terres de l'évêché de Toul*, ce qui prouve que le sauf-conduit ne s'étendait pas à sa personne, et que ce sauf-conduit n'avait son utilité qu'au moment où Jeanne, quittant les terres de l'évêché, pénétrait sur celles du duché.

Je m'arrête sur ce terrain, qui dépasserait absolument le cadre spécial de la *Chronique médicale* ; heureusement que la goutte du duc de Lorraine peut, à l'extrême rigueur, justifier mon incursion dans un domaine étranger à la médecine.

Dr L. Guillaume.

Quiproquos de sourds (XIV, 390). — Votre collaborateur, le Dr Natier, nous contait, dans un récent numéro de la *Chronique médicale*, quelques joyeux quiproquos de sourds. Je me souviens, à ce sujet, du bon économe du collège où je déclinais, il y a quelque trente ans, les substantifs latins. Il était sourd, paternel, bienveillant, et les élèves qui connaissaient son infirmité, qu'il ne dissimulait pas, d'ailleurs, avaient pris l'habitude de lui faire toujours la même plaisanterie.

Pendant la récréation de midi, il se trouvait dans son bureau et nous distribuait, au fur et à mesure de nos besoins, les menus objets, crayons, porte-plumes et cahiers, qui nous étaient nécessaires. Quand il s'agissait de changer de crayon, l'élève se présentait, timide et respectueux :

— « Bonjour, Monsieur l'économe, vous êtes un c... » et il prononçait un mot qui rime de loin avec crayon, et dont Brown-Séquard nous a appris les vertus opothérapiques.

— « Numéro un ou numéro dix, mon enfant? répondait en souriant l'économe.

— « Numéro un, Monsieur », et tout le monde était content.

Dr K. H.

Tribune de la " Chronique "

L'hydropisie du maréchal de Saxe. La bataille de Fontenoy gagnée entre deux ponctions.

La campagne de 1744 était à peine terminée dans les Pays-Bas, que le maréchal de Saxe reçut l'ordre de préparer celle de 1745. Or, depuis quelque mois, la santé du maréchal laissait beaucoup à désirer; mais l'héroïque soldat, fier de la confiance que Louis XV lui témoignait, n'hésita pas à répondre affirmativement aux désirs de sou roi.

Pourtant, dans son entourage, on redoutait pour lui les fatigues incessantes de la guerre. « Sa santé est si mauvaise, disait Luynes, qu'on ne peut compter sur lui. *Les médecins lui donnent tout au plus quelques mois à vivre; il est hydropique et on va lui faire la ponction.*»

Au commencement du printemps 1745, l'énergique commandant en chef se mit en route pour Lille, où il rejoignit l'intendant de Séchelles, puis il se rendit à Valenciennes, et le 18 avril il arriva à Maubeuge, où il se fit faire une ponction abdominale, qui donna 5 pintes d'eau (un peu moins de 5 litres). Après l'opération, il travailla pendant cinq heures de suite avec ses officiers d'état-major, « sans qu'ils s'aperçussent de la moindre altération sur son visage. On ne sut cette première ponction que dans la suite et lorsqu'il informa Sa Majesté du besoin qu'il eut d'en faire faire une seconde après la bataille de Fontenoy ».

Pour tromper les déceptions de ses envieux, le maréchal rassurait tout le monde sur l'état de sa santé : « Je me porte fort bien aujourd'hui et ma santé se rétablit tous les jours. — Ma santé va de mieux en mieux ; j'ai été hier 4 heures à cheval, quoique le terrain fût fort dur, sans que cela m'ait incommodé.» (*Correspondance de M. de Saxe*). Il affectait un tel entrain que le ministre de la guerre d'Argenson craignait « que son zèle n'aille au delà de ses forces ».

Cependant, écrit Colin, « jamais son âme ne fut plus ferme, son jugement plus sain et son sang-froid plus admirable ». Pendant toute la durée de la bataille, maîtrisant ses douleurs, le stoïque maréchal se porta, au galop de son cheval, partout où sa présence était utile, électrisant ainsi ses soldats et faisant mourir d'euvie ses rivaux jaloux, qui épiaient sur sa face pâlie les progrès du mal.

La bataille de Fontenoy fut donc gagnée entre les deux ponctions abdominales de l'illustre maréchal. Et, dans l'apothéose de cette glorieuse expédition, on ne sait pas ce qu'il faut le plus admirer chez lui, ou son génie militaire ou son beau stoïcisme.

Dr BONNETTE.

L'accouchement dans l'Art.

Notre distingué collaborateur, M. le Dr PLUYETTE, *a reçu la lettre ci-dessous, dont il veut bien nous donner communication* :

TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

Le tableau de GIBELIN, *l'Accouchement*, dont vous parlez dans votre intéressant article de la *Chronique médicale* du 1er mars, figure

actuellement avec son pendant, *la Saignée*, au foyer des professeurs de la Faculté de médecine, de chaque côté de la cheminée. Ces deux toiles occupaient autrefois, dans la salle des Thèses, aujourd'hui démolie, une place analogue, sur les côtés de la porte qui donnait dans le foyer des professeurs. Leur place en cet endroit s'expliquait par ce fait que la salle des Thèses avait succédé à l'amphithéâtre pour les sages-femmes dans les bâtiments de l'ancienne Académie de chirurgie, comme on peut le voir sur les plans de l'époque, reproduits par A. Corlieu, dans le volume du *Centenaire de la Faculté*.

Quoique placés un peu haut, les deux tableaux sont faciles à voir au foyer actuel des professeurs et ont conservé la fraîcheur de leur coloris.

Pensant que ces détails peuvent avoir pour vous et pour vos lecteurs de l'intérêt, je m'empresse de vous les communiquer.

Veuillez agréer, très honoré collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

E. Delens,
Agrégé à la Faculté de médecine.

Remèdes de commères au XXe siècle.

Plus que jamais, en notre siècle de lumière, les remèdes de commères sont en honneur. Nos confrères ruraux sont bien plus à même de s'en apercevoir que nous, et cependant nous avons pu nous convaincre, nous aussi, que nos clients urbains sont loin de les dédaigner, bien au contraire. On m'a affirmé des cas de guérison obtenus avec des moyens étranges, dont nos lecteurs tireront sans doute le plus grand profit pour leur éducation professionnelle.

Ainsi, on guérit la fièvre typhoïde avec un grand cataplasme d'oignons crus, hachés et écrasés ; on le place aux pieds du malade, de façon qu'ils soient bien recouverts dessus et dessous. On le retire au bout de 7 à 8 heures, et la fièvre est coupée ! ! Plus de vingt guérisons, affirme mon interlocuteur, ont été obtenues de la sorte par un bon vieux philanthrope, au grand étonnement des médecins traitants, qui avaient nettement posé le diagnostic de dothiénentérie, et qui ne pouvaient se rendre compte comment la fièvre avait pu ainsi disparaître du jour au lendemain !... *Mirabile visu* ! !

D'ailleurs, le même remède serait souverain également dans les méningites et rivaliserait en propriétés thérapeutiques avec le pauvre pigeon qu'on immole et qu'on applique tout pantelant sur la tête du malade. (Bien des fois déjà j'ai vu pratiquer ce remède, quoique n'exerçant que depuis cinq années la médecine.)

Chez une fillette de cinq ans, atteinte depuis plusieurs jours d'une méningite, et qu'aucune prescription ne calmait, la fièvre tomba, et l'enfant guérit aussitôt au grand étonnement de son médecin. Glissons, mortels...

Que doivent penser les bactériologistes de la mise à mort immédiate de tous les streptocoques de l'érysipèle, grâce à l'enveloppement d'une tête de serpent dans une mousseline, et appliquée exactement sur les bourrelets érysipélateux ? !

Enfin, pour nos arthritiques qui s'enrhument si facilement, n'oubliez pas, mes chers confrères, que vous guérissez en quelques heures leur rhume de cerveau, en leur recommandant de plier un mouchoir en quatre, de bien l'imbiber d'urine, et de se l'appliquer conscien-

cieusement sur le haut de la tête, sans prendre garde à l'odeur *sui generis*... J'en passe, et quelques-uns des meilleurs, notamment l'appréciation d'un brave client, qui me vantait les hautes capacités d'une rebouteuse de faubourg, en m'affirmant, le plus sérieusement du monde, que la femme X... « était aussi forte, sinon plus, que nous médecins, car elle avait appris sur des lapins ! ! » (*Sic*). Je ne suis pas près de l'oublier... Ne raillons donc pas les sauvages de l'Afrique centrale et leurs sorciers, qui guérissent avec leurs gris-gris et leurs amulettes, et constatons qu'en notre siècle de civilisation à outrance, beaucoup de nos compatriotes n'ont rien à leur envier.

Dr RAVARIT, de Poitiers.

Velpeau et Meissonier.

En revenant de Paris à sa jolie villa de Saint-Germain, MEISSONIER apprend que son jeune chien, aussi intelligent que fidèle, était très malade. Le pauvre animal, tombé de la terrasse sur la route, passant en contre-bas, s'était fracturé une patte.

« Qu'on ne dételle pas, s'écrie Meissonier navré, revenez à Paris et priez instamment le Dr VELPEAU de venir pour un cas grave. »

Quand le cocher fut reparti, Meissonier réfléchit et se demanda comment il annoncerait à Velpeau que c'est pour un chien qu'il l'avait dérangé.

Velpeau arrive :

— Un accident grave chez vous, mon cher Meissonier ! heureusement ce n'est pas vous ; voyons le malade.

— Merci pour votre empressement, mon cher maître, mais passons d'abord dans mon atelier, je tiens à vous montrer ma dernière esquisse... c'est une bataille de l'Empire, je la...

— Oui, mais le malade?

— Il est plus tranquille... tenez, voici une ébauche que...

— Très bien ! mais le malade?

— Cher maître, vous me voyez dans la plus profonde confusion.., c'est mon chien qui s'est cassé la patte... que voulez-vous, quand il arrive un malheur dans ma maison, c'est à vous que je pense... votre intervention que j'implore.

— Eh bien ! mon cher ami, mais je ne vois aucun mal à cela, combien de gens que je soigne et qui sont moins intéressants que votre fidèle ami. »

On apporte le chien. Fracture réduite, éclisses, bandes, pansements, soins à donner, après quoi Velpeau reprend la route de Paris.

Le chien guéri, Meissonier va trouver Velpeau à l'heure de sa consultation, le remercie encore et lui demande le prix de ses honoraires.

— Puisque vous voulez vous acquitter envers moi, lui répondit Velpeau, vous seriez bien aimable de me barbouiller un panneau de ma salle à manger.

— Oh !... barbouiller !... le mot est dur !

— Voyons, vous m'avez bien pris pour un vétérinaire !

Dr BONNAL, d'Arcachon.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE | N° 8 | 15 Avril 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les derniers moments de Louis XV
(d'après un récit du temps.)

On possède plusieurs relations de la dernière maladie de Louis XV. La plus connue, celle du duc de Liancourt, *grand-maître de la garde-robe en 1774, par la survivance de son père, le duc d'Estissac, qui en avait la charge, a été réimprimée, pour la première fois, par* Sainte-Beuve, *dans ses* Derniers portraits littéraires. *Nous en avons naguère tiré parti* (1), *ainsi que du récit, contemporain de l'événement, de l'ancien libraire* Hardy, *qui tint, de 1764 à 1790, un curieux registre journalier, sous le titre de* : Mes loisirs ou Journal d'événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance. *Quelques extraits de ce Journal ont été donnés dans la* Nouvelle Revue encyclopédique (*t. V, 1848, in-8°, pp. 276-287*) ; *plus tard, Etienne* Charavay *a publié, dans sa* Revue des Documents historiques (*1re année, p. 152 et suiv.*), *des extraits et des bulletins de santé, tirés du même manuscrit, d'après l'original.*

Nous devons, en outre, signaler, pour être complet, la brochure de notre confrère, le Dr Mauricet, *de Vannes, sur la* Maladie et la Mort du roi Louis XV, *parue en 1892, et qui donne, presque sans commentaire, la suite des bulletins médicaux rédigés par les médecins du roi,* Lemonnier *et* Lassone (*d'après des papiers provenant de la famille de* Warren, *déposés aux Archives départementales du Morbihan, série E*).

Enfin, il convient de noter le très vivant récit du maréchal duc de Croÿ, *paru originairement dans la* Nouvelle Revue rétrospective, *du 10 mars 1896. par les soins de M. Paul* Cottin (2).

Il semblait que tout eût été dit sur cette fin, qui ne fut entourée, d'ailleurs, d'aucune circonstance mystérieuse. Mais voici qu'un de nos con-

(1) Cf. *Le Cabinet secret de l'Histoire*, nouvelle édition, et *les Morts mystérieuses de l'Histoire*.

(2) Nous pourrions en outre citer, mais ce sont plutôt des travaux de seconde main : *Morts royales*, de G. d'Heilly ; *La mort des rois de France*, du Dr Corlieu ; un article de Chereau, paru dans l'*Union médicale* du 11 mai 1869, p. 724. On trouvera encore des détails, sur la dernière maladie et la mort de Louis XV, dans : la *Correspondance inédite du prince François-Xavier de Saxe*, par Thévenot, p. 19 et suiv. ; les *Souvenirs* de Job-Nicolas Moreau, Paris, Plon, 1898 ; les *Correspondances des agents diplomatiques étrangers en France*, par Flammermont, etc.

frères et amis, le Dr Delefosse, *nous donne en communication un important* « *Journal de la maladie du roy* », *encore inédit* (*du moins nous avons tout lieu de le présumer*) et *qui, d'après une note manuscrite l'accompagnant*, « a été écrit, jour par jour, tout le temps qu'a duré la maladie du Roy, par M. de Bellisle, alors secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans, et depuis son chancelier ». *L'auteur de la note, la propre fille de M. de Bellisle, Mme la comtesse* des Courtils, *ajoute que ce manuscrit* « n'a point été mis au net », *et que* « c'est le récit exact de ce qui se passait qui en fait le mérite ». *Grâce au Dr Delefosse, nous pouvons également reproduire deux des bulletins de santé qui accompagnent le document que nous tenons de sa gracieuse obligeance. Nous y avons joint, pour compléter l'iconographie de l'article, deux compositions allégoriques, qui nous ont paru cadrer à souhait avec le sujet traité.*

JOURNAL DE LA MALADIE DU ROY.

Le mardy 26 avril 1774, le roy étant à Trianon paraissait être dans la meilleure santé. Il fut pendant toute la journée plus gay qu'à son ordinaire. Le soir il mangea beaucoup plus qu'à son ordinaire. M. le duc d'Orleans qui était à table à côté de luy s'en aperçut et crut devoir lui faire quelques représentations. Le roy lui répondit qu'il avait une faim dévorante, et telle qu'il ne l'avait sentie depuis longtemps, sur quoy M. le duc d'Orléans lui dit que cet appétit était d'autant plus extraordinaire qu'il n'avait ny chassé ny fait aucun exercice ce jour-là. Le roy se coucha et dormit assez bien.

Le mercredy 27 il s'éveilla en se plaignant d'un très-grand mal de tête, de pesanteur dans l'estomac et de quelques douleurs de coliques. On ne douta point que ce fut une indigestion occasionnée par l'excès du souper de la veille. En conséquence on luy fit prendre pendant la journée beaucoup de thé ; et. le soir, les accidents ne diminuant pas, on luy donna quelques lavements, qui produisirent une très-grande évacuation par en bas. La nuit fut très-agitée.

Le jeudy matin 28, le pouls commença à s'élever ; le mal de tête subsistait et le roy sentit des soulèvements d'estomac qui furent suivis de vomissemens. Il déclara qu'il était dans l'intention de revenir à Versailles. Effectivement il partit dans l'après-midy pour s'y rendre. En y arrivant il se coucha. Toute la famille royale s'y rendit ; mais elle n'y resta qu'un instant parce qu'il marqua qu'il désirait être seul. Un moment après que ses enfants se furent retirés, les vomissemens reprirent avec une très grande abondance. Le poulx devint plus fort et la nuit fut encore plus agitée que la précédente.

Le vendredy matin 29, les médecins de la cour voyant un grand affaissement, le mal de tête qui était à son comble et une fièvre considérable, jugèrent qu'il ne s'agissait plus d'une indigestion, mais d'une maladie grave qui était sur le point de se déclarer. Ils proposèrent qu'on apela quelques médecins de Paris pour les ayder de leurs lumières. Mme du Bary proposa au Roy Lorry et Bordeux qui furent acceptés. Quelques médecins demandèrent Bouvart que le roy refusa. Ces médecins étant arrivés, il se fit une consultation dont le résultat fut que l'on ferait une saignée à neuf heures du matin ; qu'on la répéterait à trois heures de l'après-midy et que, si la fièvre ne cédait pas on en ferait une troisième pendant la nuit. Les deux saignées furent

exécutées. Le soir à onze heures en examinant la langue du roy on s'aperçut qu'il avait le visage enflammé et on y vit des boutons qui anoncèrent la petite vérole. L'éruption fit de très-grands progrès pendant la nuit.

Le samedy 30 on donna l'émètique au roy, à six heures du matin qui produisit une très-grande évacuation de bile par haut et par bas. Alors on décida que M. le Dauphin et Mme la Dauphine ainsi que M. le Comte et Mme la Comtesse d'Artois et les deux dames de France, petites filles du roy, ne le verraient plus pendant le cours de sa maladie. Mmes Adélaïde, Victoire et Sophie, quoiqu'elles n'eussent point eu la petite vérole. prirent la généreuse résolution de s'enfermer avec luy. M. le Duc d'Orléans, M. le prince de Condé et M. le Duc de Penthièvre en firent autant. Comme cette maladie, à l'âge du roy, est très dangereuse, que la vie qu'il a menée depuis plus de 30 ans en rendoit encore la guérison plus difficile, et que l'usage de la cour est que ceux qui ont vu les personnes qui en sont attaquées ne puissent aprocher du roy qu'après les 40 jours révolus, on fit réflexion que dans le cas où le roy viendroit à mourir, M. le Duc d'Orléans ne pourrait voir de longtemps le successeur au trone, dans des momens intéressans, et dans une cour qui étoit alors déchirée par diferentes cabales. M. le Duc d'Orléans défendit à M. le Duc de Chartres de s'enfermer avec le roy, et le réserva pour être auprès de M. le Dauphin et de Mme la Dauphine. Mme Adélaïde prit le gouvernement de la Chambre du roy et concerta toutes ses principales démarches avec M. le Duc d'Orléans. Mme du Bary sans désemparer du palais resta à l'écart dans son apartement, et ne vint plus dans la chambre du roy que quand Mme Adélaïde et Mesdames n'y étoient pas et qu'elle étoit demandée ou suposée demandée par le roy. M. le Duc d'Orléans écrivit le matin à Mme de Montesson et en lui marquant toutes ses inquiétudes sur la maladie du roy et sur toutes les intrigues que l'on faisoit à la cour la prioit de me communiquer sa lettre et de me dire qu'il désiroit instamment que je me rendisse dans la journée auprès de luy et que je m'y établisse pendant tout le séjour qu'il y feroit Je m'y rendis aussitôt que j'en eus reçu la nouvelle et j'y arrivoy à 5 heures et demie du soir.

Je trouvay la cour divisée en diférentes cabales : celle de la famille royale, celle des prestres, celle du chancelier, celle de M. de Choiseul, dont étaient des gens très-principaux de la cour. Ces quatre cabales, quoiqu'elles ne fussent pas parfaitement d'accord entre elles, s'étaient réunies contre celle de Mme du Barry et de M. le duc d'Aiguillon, à laquelle M. de Boynes était attaché. M. de la Vrillière n'était d'aucun parti. M. Bertin était du côté de M d'Aiguillon et M. le prince de Soubise était au chancelier. Je dis à M. le duc d'Orléans qu'il ne fallait s'attacher à aucune cabale dans une circonstauce aussi critique ; qu'il ne devoit penser qu'à la personne du roy et à faire le bien et qu'il ne devoit écouter que la vérité et l'honnesteté dans toutes les démarches qu'il seroit obligé de faire sans mettre en considération les intérest particuliers des uns et des autres ; qu'il ne serviroit qu'autant que la prudence luy suggèreroit ; qu'il devoit faire tous ses efforts pour persuader à Mme Adélaïde d'en faire autant et de n'épouser aucun intérêt. Ce plan luy fut indiqué le même soir et elle l'aprouva avec le secours et le conseil de Mme de Narbonne qui était dans les intérest de M. le Duc d'Aiguillon et qui étoit enchantée de détacher Mme Adélaïde de la cabale du chancelier.

Le soir il courut le bruit que M. l'Archevêque de Paris devoit, malgré les infirmités, venir le lendemain à la cour. Comme ce prélat n'est ny courtisan ny complaisant, qu'il est opiniatre dans le party qu'il adopte et que son zèle n'est pas toujours dicté par la prudence, les uns se réjouirent, les autres s'allarmèrent suivant leurs intérêts personnels. Les premiers pensoient qu'il anonceroit au roy qu'il étoit ataqué de la petite vérole sans aucun ménagement et qui se préparerait à recevoir ses sacrements en faisant faire sur la personne de Mme du Barry et de ses adhérents une esclandre qu'il croirait apostolique ; et, comme il n'y a rien de sy ordinaire au milieu des grands intérest que les bévues, M. l'évêque de Meaux étant arrivé à la cour vers les huit heures du soir, M. de Bourbon-Busset le prit pour M. l'Archevesque de Paris et repandit partout le bruit de son arrivée. J'informoi M. le Duc d'Orléans de cette fausse nouvelle ; mais bientôt elle se dissipa. Comme on savoit par la connoissance que l'on avoit du caractère de ce prélat qu'il viendroit au moment ou l'on y penseroit le moins, Mme Adélaïde forma le plan de ne le laisser agir relativement à son ministère que d'après l'avis des médecins.

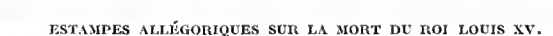
La nuit fut agitée, la fièvre devint plus forte ; il y eut des redoublemens, le mal de teste continuoit, l'éruption devint plus considérable. Des deux vesicatoires que l'on avait appliqués la veille au matin, l'un commença à rendre et l'autre ne fit aucun effet : on les aiguisa de nouveau.

Le dimance (*sic*) (1) 1er may, le roy fut a peu près dans le même état. La fièvre avoit augmenté par degrés ; après quoy elle diminua. L'éruption fit beaucoup de progrés ; le sommeil fut interrompu ; les urines couloient abondamment et les vésicatoires faisoient tout l'effet désirable M. l'Archevesque de Paris ariva vers les 11 heures, descendit maladroitement au pied de l'escalier de la chapelle, traversa les appartemens et la grande galerie avec apareil : il monta. La messe du roy dite, et comme c'est le seul temps où, selon l'étiquette, les archevesques de Paris peuvent entrer dans la chambre du Roy, il prit le party de ne pas se présenter et de se rendre chez Mme Adélaïde. Il lui dit qu'ayant appris avec la plus grande douleur la maladie dangereuse du Roy, il avait fait les plus grands efforts, malgré la maladie cruelle dont il étoit attaqué (car il sentoit dans ce moment les plus vives douleurs d'une colique néphrétique à laquelle il est sujct) pour se rendre auprès du roy, pour lui donner les secours spirituels dont il avoit besoin. Mme Adélaïde repondit que (elle) se donneroit bien garde de prendre sur elle de s opposer à une résolution aussi pieuse ; que le roy étant atteint d'une maladie qui exigeoit les plus grands ménagements et par les suites que l'impression de recevoir les sacrements de l'Eglise fait ordinairement, elle croyait qu'il falloit avant tout consulter les médecins pour savoir d'eux si l'on pouvait sans un grand inconvénient annoncer au Roy qu'il avoit la petite vérole, parce que, suivant les apparences, après qu'il l'auroit appris, il demanderoit luimême ses sacrements et qu'alors on l'administreroit sans danger ; 2o si, après l'avoir instruit de la petite vérole il ne demandait pas ses sacrements, si le danger était assez instant pour qu'on l'exhortât à les recevoir. Le résultat de la consultation fut qu'ils ne pouvoient dissi-

(1) Nous avons rigoureusement respecté le texte du document.

muler que la petite vérole ne fut une maladie fort dangereuse ; mais qu'elle se dèclaroit de manière qu'ils ne voyaient aucune nècessitè de dire au Roy qu il eut la petite vèrole, ni qu'il fut administrè. M. l'Archevesque de Paris insista pour voir le Roy et sortit sous le prétexte de la nèphrètique qui l'obligeoit à uriner tous les quarts d'heure. Mme Adélaïde dépêcha auprès de lui, pour le persuader de suivre l'avis des mèdecins, M. le Duc d'Aumont, 1er gentilhomme de la Chambre de quartier, et M. le grand aumônier. Ils le trouvèrent dans la salle des gardes du eôtè de l'œil de bœuf, réfugiè derrière un paravent, où il avait fait mettre un pot de chambre. Il s'ètablit dans une embrasure de fenêtre de cette salle une conférence bien intèressante exposèe aux regards et aux observations de tous les passans. Le hazard me fit passer dans cet instant par cet endroit.

J'y aperçus un prèlat, en ceinture violette, assis auprès du grand aumônier et de M. le duc Daumont qui parlaient avec beaucoup d'agitation. L'èvesque de Senlis, homme de eonfianee de Mde Adèlaïde, ètait en avant et faisait ce qu'il pouvait pour les cacher. Le confesseur du Roy et le curè de Versailles eonfèroient ensemble un peu à l'ècart. J'eus toutes les peines du monde à me persuader que ce fut l'Archevesque de Paris et que l'on eut aussi gauchement choisi le lieu de l'assemblée Je m'aprochay de l'évesque de Senlis sans affectation. Je causais un instant avec luy et je fus bien convaincu à ne pouvoir plus en douter que ce fut ce prèlat Ayant aperçu le Marqs de Crèquy, critique observateur, qui traversait la salle sans faire attention à cette scène comique, je ne pus m'empêcher de lui en faire partager le plaisir : je fus le chercher dans l'œil de bœuf, je lui dis ce qui se passoit. Il ne vouloit pas me croire. Nous revinmes dans la salle des Gardes où nous restâmes jusqu'à la fin de cet acte. Le grand aumônier se dètacha le 1er et ensuite M Daumont ; mais il fut relevè par le mal de Riehelieu. L'evesque de Senlis fut ehez Mme Adelaïde lui rendre compte de l'acquiescement de l'Archevesque de Paris à la dècision des médecins ; qu'il demendoit cependant à voir le roy, mais qu'il avoit promis qu il ne lui parleroit ni de petite vérole ni de sacremens dans cette visite, Mde Adelaïde y consentit. et M. Daumont fut dire au maréchal de Richelieu de l'introduire dans la chambre du roy où M. Daumont ètoit restè. A peine ces mesures ètaient-elles prises, qu'au grand ètonnement de tous les assistants, on vit entrer par la porte dèrobèe La Borde, 1er valet de chambre du roy, qui était de quartier et un homme de confianee donnant la main à Mde du Barry qui s'approcha du lit du roy. Le Duc Daumont qui attendoit l'archevesque l'ayant aperçue ne fit qu'un saut pour aller à elle, l'avertit de l'arrivèe prochaine du prèlat et la conjura de se retirer. Elle ne se le fit pas dire deux fois ; elle sortit prècipitamment par la même porte, toute tremblante et prête à se trouver mal. Si elle ètoit arrivèe deux minutes plus tard elle se seroit trouvèe avec l'archevesque, et cette rencontre auroit étè fort singulière. L'archevesque s'approcha du lit du roy et lui dit, qu'ayant été informè de sa maladie, il ètait venu s'assurer par lui-même de l'état de Sa Majesté, malgrè les douleurs qu'il souffroit. Le roy lui répondit : « Vous avez eu donc de grandes douleurs ? » Oui, Sire, dit l'Archevesque, « et elles sont telles qu'elles m'obligeront de retourner à Paris aujourd'huy ; mais j'ay priè M. le grand aumônier de me « donner des nouvelles exactement de votre Majesté. » Après ce



ESTAMPES ALLÉGORIQUES SUR LA MORT DU ROI LOUIS XV.


LITAIRE.

court entretien, l'archevesque se retira et dit à Mde Adelaïde et à M. le Duc d'Orléans qu'il souffroit extrêmement et qu'il était résolu de s'en aller à Paris. Mde Adelaïde et M. le Duc d'Orléans firent les plus fortes instances auprès de luy pour l'engager à rester, dans la crainte que son retour subit à Paris ne fit croire qu'on l'avoit empesché de parler au roy des secours spirituels. M. le Duc d'Orléans luy offrit de luy faire fournir tout ce dont il auroit besoin pour son soulagement. Il luy représenta que le roy étant attaqué d'une maladie qui avoit des résolutions funestes et très rapides, il risquoit beaucoup en s'éloignant de S. M. qui pourroit bien le demander dans ces instants critiques Rien ne put l'ébranler et il partit effectivement le même jour à 3 heures de l après-midi. Cependant l'acablement du roy étoit considérable, la fièvre avoit des redoublements et nous redoutions la nuit du 1er au 2 may, qui étoit le 3e jour de l'éruption. Elle fut moins mauvaise que la précédente.

Le lundy 2 may, la journée se passa très bien. La fièvre étoit moins forte : il n'y avait que ce qu'il falloit pour cet état. L'éruption se fit sur toutes les parties du corps. Les urines couloient facilement, étoient belles et les vesicatoires commençoient à rendre abondamment. Cependant, à l'heure de la messe du roy, le grand aumônier luy parla et luy dit que M. l'Archevesque de Paris étoit party et qu'il l'avait chargé de luy donner des nouvelles de sa santé et qu'il s'en acquiteroit avec d'autant plus de plaisir qu'il n'en avait que de bonnes à luy apprendre.

Il y eut ce même jour une altercation entre M. le Duc d'Aumont et M. le prince de Beauveau. Le roy s'étoit plaint qu'il y avoit trop de monde dans sa chambre et qu'il desiroit que le concours fut moins nombreux, et fut réduit à la famille, aux princes du sang et au service, M le Pce de Beauveau, capitaine des gardes du corps de quartier, se présenta pour entrer. M. d'Aumont lui fit part des ordres du roy. M. de Beauveau insista, se fondant sur ce qu'il étoit de service. M. d'Aumont répondit que son service ne s'étendoit pas dans la chambre. La consultation s'échauffa et il y eut des paroles dures de part et d'autre ; et, finalement, M. de Beauveau n'entra point et ne se presenta plus depuis que pour recevoir l'ordre le soir.

Le roy n'étoit pas informé qu'il avoit la petite vérole. Il faisoit sans cesse des questions aux médecins sur sa maladie. Ils le mettaient, par leurs reponses, sur la voye de le deviner ; mais il ne les entendoit pas. Il leur dit entre autres choses que s'il n'avoit pas eu la petite vérole volante, il croiroit que ce l'était. On luy répondit que ce ne pouvoit pas être puisque la maladie qu'il avoit avoit une marche différente, que l'éruption étoit de 3 jours, qu'il en falloit autant pour la suppuration et le même temps pour la dessication C'étoit bien dire qu'il avoit la petite verole, d autant mieux qu'il connoissoit très bien les différens progrès de cette maladie. Mais comme on luy avoit dit dans le commencement de l éruption que c'était un érésypèle bilieux, il ne comprit point ce qu'on vouloit luy faire entendre. Cette sécurité étoit cause qu'il n'avoit point interdit l'entrée de sa chambre aux princesses ses filles, ny à Mde du Barry, qui n'y venoit plus qu'en bonne fortune, aux heures que Mesdames n'y étoient pas. Mais ses visites étoient fort courtes. Elle y venoit deux fois par jour, une le matin et l'autre à neuf heures et demie du soir pendant que Mesdames soupoient. Mde Adelaïde prit ce jour-là la détermi-

nation de rendre encore ses visites plus rares. Elle se concerta avec ses sœurs pour que dans la matinée il y en eut toujours une au moins qui restat auprès du roy. au moyen de quoy ses visites furent réduites à celles de neuf heures et demie du soir.

Ce même jour le roy mit à une furieuse épreuve l'affection de Mde Adélaïde. Il tira sa main de son lit et luy dit : « Ma fille, j'ay « une maladie bien extraordinaire : Voyés ma main et mon bras qui « sont tout couverts de boutons, et passés la main dessus ». Mde Adélaïde, avec un courage héroïque, prit la main de sou pére, avec un air de gaîté, la serra, passa la sienne sur ses boutons et continua la conversation qu'elle avoit entamée, sans aucune émotion. M. le Duc d'Orléans, inquiet des suites de ce très bon procédé, fit signe à Mde Adelaïde de se lever et de passer derrière le lit. Il luy fit bien laver les mains, prit un flacon dans lequel il y avoit de l'eau de Cologne, la parfuma bien. La Borde, valet zélé, mais impertinent et gaté par les fonctions que son maître luy avoit données auprès de ses différentes maîtresses, vint le rompre en visière en disant : « M. le duc d Orléans ne sait ce qu'il fait : il faut du vinaigre. » Mde Adélaïde le prit en luy marquant son indignation de son propos déplacé, et M le Duc d'Orléans. qui ne l'aimoit pas d'ailleurs, m'a dit qu'il s étoit mis dans une si grande colère que, s'il n'avoit pas été dans la chambre du roy, il luy auroit donné des coups de canne sur les oreilles. La nuit se passa encore mieux que la précédente.

L'accablement étoit disparu, et les premiers boutons commencèrent à blanchir. Les médecins en les visitant regardèrent sous la plante des pieds. Le roy demanda s'il en avoit dans cette partie. La Martinière son 1er chirurgien luy dit que ouy. « Et quels sont ces boutons, luy dit le roy ? » « Sire, lui dit La Martinière, ce sont les boutons de votre humeur, de la même espèce que ceux qui couvrent tout votre corps ». Cette réponse fermenta dans son esprit.

Le mardy 3 may, la journée fut assez tranquille. Le poulx conserva sa régularité ; la peau, sa moiteur, sa souplesse ; les boutons parurent prêts à suppurer. Tout paroissoit encore calme à 8 heures du soir. Le cardinal de la Roche Aymon, à l'heure de la messe, entra dans la chambre du roy et luy dit qu'il avoit eu l'honneur de l'informer que M. l'archevesque de Paris l'avoit chargé de luy rendre compte des suites de sa maladie ; qu'il auroit ce jour-là très-grande satisfaction de luy mander le mieux notable où il étoit. qu'il attribuoit principalement aux ferventes prières des 40 heures que M. l'archevesque avoit ordonnées Le roy ne répondit rien. Dans la journée il parut inquiet sur la nature de sa maladie. Il dit plusieurs fois : « Mais je crois que c'est la petite vérole ! Cela est bien extraordinaire, car ce ne sont pas ses symptômes. » Et ces questions étoient suivies d'un très-profond silence des médecins et de tout ce qui étoit dans la chambre : et, dès cet instant, il ne douta plus qu'il n'eut la petite vérole. Le soir à neuf heures et demie, quand Mesdames se furent retirées, il dit à La Borde d'aller chercher Mme du Bary (1). A peine fut-elle arrivée qu'il luy dit : « J'ay la petite vérole : si je l avais su plus tot, je ne vous aurais pas exposée à me voir tous les jours. L'exemple que je dois à mes sujets exigera que je reçoive mes sacrements. Il est indispensable que

(1) Tantôt le nom est écrit avec deux *r*, tantôt avec un seul.

nous nous séparions. Arangés votre départ pour demain avec le duc d'Aiguillon. Je ne veux plus que l'on me fasse renouveler la scène de Metz. » Mme du Barry se retira en fondant en larmes, et se trouva mal aussitôt qu'elle fut rentrée dans son appartement.

Il entrait ce soir là dans son cinquième. La nuit fut agitée, la fièvre augmenta, mais les urines étoient belles ; la suppuration quoique lente se faisoit, et les vesicatoires faisoient tout l'effet que l'on pouvoit en attendre. M. l'archevesque de Paris revint ce jour là à Versailles et s'y établit pour n'en plus sortir qu'après la maladie.

Le mercredy 4, vers 9 heures du matin, la suppuration fut suspendue. Les médecins prirent de l'inquiétude ; ils eurent recours aux cordiaux et lui fireut prendre du vin de Rota.

(*A suivre.*)

La maladie de Calvin.

MM. Poncet et Leriche poursuivent, avec une ténacité qui les honore, la démonstration de l'existence de la modalité clinique qu'ils ont désignée sous le nom d'*arthritisme tuberculeux :* c'est Calvin qui leur sert aujourd'hui de type pour illustrer leur thèse (1).

Ils ne pouvaient faire choix d'un malade plus « éducateur », selon leur très heureuse expression. Toutes les tares organiques semblent, en effet, s'être accumulées chez le réformateur, comme nous l'avions, au reste, amplement montré nous-même (2).

La tuberculose lui fut lourde, et par elle (croient les auteurs de la communication que nous analysons) s'explique tout le neuro-arthritisme dont on s'est plu à relever chez lui les stigmates.

Après avoir rédigé l'observation clinique de l'illustre patient, suivant notre travail et les études antérieures auxquelles nous nous référions, MM. Poncet et Leriche concluent que Calvin fut avant tout un tuberculeux. « La tuberculose fut le premier agent responsable de cette lamentable existence. »

Mais Calvin ne fut pas seulement un tuberculeux ; il aurait encore « semé la tuberculose autour de lui ». Sa femme paraît avoir succombé à une maladie présentant tous les symptômes de cette affection.

On a dit que les arthritiques nerveux laissent une trace dans l'histoire ; mais les arthritiques nerveux, que sont-ils, pour la plupart, — nous suivons toujours l'argumentation de MM. Poncet et Leriche, — sinon des « tuberculeux en évolution insidieuse » ? Or, souvent la tuberculose ne peut-elle « tremper la fibre d'un homme de talent ou de génie » ? Sans aucun doute, et l'histoire des tuberculeux célèbres n'est pas pour infirmer cette hypothèse.

Qu'on range ou non Calvin parmi ces derniers, on ne saurait qu'approuver nos savants confrères d'avoir pris pour thème de leurs investigations un personnage dont l'étude, aux regards du médecin comme du psychologue, est d'un si puissant intérêt.

---

(1) Communication à la *Société médicale des hôpitaux*, séance du 3 avril 1908.
(2) Cf. les *Indiscrétions de l'Histoire*, 3e série.

Échos de la " Chronique "

Corde ou Guillotine ?

Tandis que le Dr Socquet tient pour la guillotine, le professeur Lacassagne demande qu'on y substitue la hart. Débat purement académique, le pouvoir législatif seul devant en décider.

Avant que l'instrument qui porte le nom du confrère Guillotin ait disparu à tout jamais, rappelons les divers noms qu'il porta. La langue révolutionnaire fut particulièrement riche à l'endroit de cette invention. Une guillotine de bois blanc, qui n'avait pas encore été peinte en rouge, s'appelait une *vierge* ; on l'appelait encore : le *rasoir national*, l'*abattoir*, le *niveau démocratique*, la *piscine des carmagnoles*. Être guillotiné, c'était : *mettre la tête à la chatière*, *éternuer dans le sac*, *faire le saut de carpe*, etc. Guillotiner se disait : *célébrer la messe rouge*, *broyer du vermillon*.

Singulière contradiction, l'homme qui fit adopter cet instrument de mort par ses collègues était le plus doux des êtres : le docteur Guillotin persévéra longtemps dans les culottes courtes, les souliers à boucles, l'habit vert pistache à raies abricot, et il déplora toujours l'abus que l'on avait fait de sa machine homicide. On se rappelle en quels termes il l'avait présentée à l'Assemblée : « Avec ma machine, je vous fais sauter la tête d'un clin d'œil, et vous ne souffrez point... Ce supplice est si peu douloureux, qu'on ne saurait que dire (*sic*) si l'on ne s'attendait à mourir, et qu'on croirait n'avoir senti *qu'une légère fraîcheur*. »

Brr... Une fraîcheur ! Nous éprouvons, nous, un véritable frisson — rien que d'y penser !...

Pour les antivivisecteurs.

MM. les membres de la Ligue antivivisectionniste savent-ils qu'il existe ou qu'il exista jadis (vers 1840), à Bombay, un hôpital où étaient recueillis des animaux, qu'on sauvait ainsi d'une mort à brève échéance ? Cet hôpital avait été fondé au moyen d'une donation de cent mille dollars, faite par un marchand indigène de la secte de Jmin. D'après les doctrines de cette secte, il est absolument défendu de donner la mort à un animal quelconque, et pour quelque motif que ce soit. On nourrissait dans cet hôpital de 50 à 100 chevaux, qu'on aurait tués ailleurs comme étant hors de service, 175 bœufs et vaches, 200 chiens, etc. Tous les êtres vivants, *à part les humains*, devaient y être recueillis ; car on laissait des hommes, des femmes, des enfants, malades, mourir devant la porte de l'hôpital des animaux, sans leur porter secours (1). La plupart des zoophiles — ou, pour mieux dire, des zoolâtres de l'Occident — n'ont-ils pas, à peu de chose près, la même mentalité ?

---

(1) V. *l'Echo de la presse*, 1843, I, p. 124.

Informations de la « Chronique »

Les Cyclopes dans la fable et dans la réalité.

Il n'y a pas que dans la mythologie qu'on rencontre des cyclopes. Cette monstruosité fœtale, sans être fréquente, a été maintes fois constatée, et tout récemment encore, par M. le professeur Roland, dc l'Ecole de médecine de Poitiers.

Ce dernier a rappelé, dans l'historique qui précède sa curieuse étude, les fameux géants dépeints par Homère, habitant la Sicile, où ils menaient la vie de bergers. De mœurs barbares, ils allaient jusqu'à l'anthropophagie. Ce qui les caractérisait, c'est qu'ils avaient uu œil au milieu du front.

Nous avons tous pris plaisir aux démêlés sanglants qu'eut Polyphème avec le subtil Ulysse et ses compagnons et au cours desquels il perdit son œil. Euripide, dans une tragi-comédie, Théocrite, Ovide, dans ses *Métamorphoses*, ont mis en scène des cyclopes. Hésiode a rapporté que Gœa, après avoir enfanté les Titans, eut encore d'Ouranos trois géants, qui n'avaient qu'un œil à la partie médiane du front. Ce sont ces géants qui furent plus tard chargés de fabriquer la foudre, dans l'atelier de Vulcain. Enfin, Virgile a raconté, dans l'*Enéide*, quelques-unes des aventures de ces monstres, qu'il avait puisées dans les auteurs grecs.

Voilà pour la légendc. Voici maintenant ce qu'en dit la science.

Dans son ouvrage sur les *Monstres et prodiges*, paru en 1573, A. Paré signale le premier la cyclopie. Buffon, dans son *Histoire naturelle*, décrit un enfant né avec uu seul œil au milieu du front (1). Puis sont venus les travaux de Speer (1819), de Geoffroy Saint-Hilaire, Meckel, Dareste, et en dernier lieu de Van Duyse (de Gand), que ne cite pas M. Roland (2).

Le Dr Van Duyse a plus particulièrement étudié la pathogénie de la cyclopie, dans un mémoire qu'ont publié les *Archives d'ophtalmologie*, l'an dernier ou en 1906. Notre savant confrère gantois établit dans ce travail, dont nous devons une consciencieuse analyse à M. le Dr Dejace, à qui nous prenons la liberté de l'emprunter, que « les travaux relatifs à la cyclopie ainsi que ses recherches personnelles prouvent que la monophtalmie n'est qu'apparente. « Dès la première inspection de l'œil unique du cyclope, on constate d'ordinaire la duplicité oculaire, par l'existence de deux cornées confondues ou non, ainsi que par la présence de deux pupilles. L'œil cyclopéen résulte de la fusion de deux yeux parfaitement rapprochés et soudés de façon homologue, suivant le plan médian. Par quel mécanisme les yeux, éloignés à l état normal, arrivent-ils en contact, et à quel niveau se font leur soudure ? — Il faut pour cela que les parties interposées entre les deux organes usuels soient rudimentaires ou absentes. Les cyclopes vus par M. Van Duyse n avaient ni os ethmoïde ni cavités nasales. Le rapprochement des vésicules oculaires est le fait d'un arrêt dans l'évolution de l'extrémité antéricure du tube neural (Dareste).

(1) Cf. Salgues, *Des Erreurs et des Préjugés*, etc., 3e éd., t. III ; Paris, 1825, p. 129 (n.
(2) Dans son travail, publié par la *Gazette des Hôpitaux*, 16 janvier 1908.

LE CYCLOPE.



DIALOGVE.

D. Ce gros ſourcil houſſu qui trauerſe ta face,
Ce nez large eſcaché, l'œil au milieu du front,
Le corps couuert de poil, Polypheme, ce ſont,
Tes plus rares beautez & ta meilleure grace.
R. Il n'y a rien ſi laid, qui ne puiſſe eſtre aimable.

D. Ouy quand on n'eſt que laid, mais tu es effroyable.
R. Amour peut adoucir l'œil le plus furieux,
Puis ie ne ſuis plus rien, mon ame tranſportée,
Faict que l'on void en moy vne autre Galatée,
Car ie porte en mõ œil, les raiz de ſes beaux yeux.

I. 1

LE CYCLOPE DE LA FABLE.

(D'après une vieille estampe).

L'étude historique des yeux cyclopes, poursuivie par M. Van Duyse, lui a prouvé que, dans tous les cas de cyclopie, les fentes rétiniennes juxtaposées des deux bulbes ont conflué sur une étendue plus ou moins grande. Ces fentes doivent donc se trouver en regard l'une de l'autre au cours du développement embryonnaire. L'expression anatomique ultérieure de ce fait doit nécessairement être l'existence de lésions analogues à celles que l'on constate dans les colobomes rétiniens, etc., des yeux isolés. Et, de fait, il en est ainsi. »

Le Dr Van Duyse, conclut le Dr Dejace, « traite, avec une autorité particulière, toutes ces questions, qu'il a mûries depuis des années par de nombreux travaux histologiques. »

La pratique médicale en Turquie.

Un de nos collaborateurs relève, dans *l'Orient* et l' « Agence ottomane », l'entrefilet suivant :

« Parmi les médecins autorisés à exercer en Turquie, il en est qui dépassent les limites de leurs spécialités et entreprennent, sans avoir ni la compétence ni l'habileté nécessaires, des opérations chirurgicales susceptibles d'engager leur responsabilité. Aussi, d'après les instructions données à qui de droit, désormais lorsqu'un médecin appelé auprès d'un malade jugera nécessaire une opération chirurgicale, celle-ci ne pourra avoir lieu qu'avec la connaissance du gouvernement et après avis conforme d'un médecin officiel.

« Les ordonnances libellées au crayon étant susceptibles de donner lieu à des erreurs qui pourraient être fatales, les médecins devront les rédiger en encre indélébile ou ordinaire. Les pharmaciens sont tenus de refuser toute ordonnance écrite au crayon. »

Passe encore pour le second article : rien de mieux que d'exiger des médecins qu'ils écrivent lisiblement ; mais que les chirurgiens ne puissent plus opérer qu'avec g. d. g., voilà qui ne se peut tolérer qu'au pays d'Abdul-Hamid.

Le danger des Formulaires.

Les fautes typographiques ne sont pas toujours fautes vénielles, et les auteurs des *Formulaires*, notamment, ne sauraient trop veiller à bien revoir leurs épreuves. L'aventure arrivée au sculpteur Carpeaux, et que vient d'évoquer notre collaborateur Henry Labonne, en est une preuve topique.

A Naples, dans le courant de l'été 1858, souffrant de je ne sais quel malaise, Carpeaux découvre, dans un *Manuel de la Santé*, un remède qu'il croit approprié à son état et, avec sa bonne fortune habituelle, trouve le moyen de s'empoisonner. Il s'était fait remettre par un apothicaire, au lieu de 30 centigrammes, 30 grammes de calomel, qu'il ingéra dans un plat de macaroni Pris aussitôt de suffocations, de sueurs, d'une faiblesse subite, qui l'empêcha de faire un pas, d'un étranglement de la voix, qui lui interdisait d'appeler, se sentant mourir, il eut encore la présence d'esprit de ramasser une paire de bottines et de la lancer dans la fenêtre de sa chambre. Au bruit des vitres cassées, ses hôtes accoururent à son secours.

Sans doute, le pharmacien ou son élève auraient-ils dû rectifier d'eux-mêmes la formule ; mais ils ne sont pas seuls responsables, en l'espèce. Combien en est-il qui, semblables à Carpeaux, suivent aveuglément les recettes qu'ils voient imprimées, avec la seule garantie du nom de l'auteur? Combien d'homicides involontaires ont dû être causés de la sorte!

Un médecin précurseur ou inventeur (?) de la navigation aérienne.

Il ne faut jamais jeter au panier, sans les lire, les prospeetus ; on ne sait ce que eette littérature, généralement dédaignée, vous ménage de surprises.

Ces jours derniers, le hasard nous faisait retrouver un de ces papiers qu'on a tort de faire servir à des usages vils, car ils nous paient bien parfois de la peine que nous avons prise à en poursuivre la lecture.

Il s'agit, dans la cireonstanee présente, d'un « Projet de soeiété », société dont le *but* — exeusez du peu ! — est de « donner naissanee aux deux plus grands événements des temps modernes, l'un dans l'ordre physique : la solution pratique et complète du grand problème de la navigation aérienne ; l'autre dans l'ordre moral : la suppression de la guerre. »

Le *moyen* — nous eontinuons à citer — consiste dans « la construetion d'un appareil plus lourd que l'air, nommé *aéronef*, n'ayant rien de eommun avec l'aérostat, et avec lequel le premier homme venu pourra s'élever dans l'air, s'y diriger à volonté dans tous les sens, tout eomme le batelier se dirige à volonté dans tous les sens sur l'eau avee sa barque, et redescendre de même ».

Suivent des « généralités ». où l'auteur s'efforee de démontrer que la navigation aérienne étant « une force à nulle autre pareille, eontre laquelle les navires et les eanons resteront toujours impuissants », on peut entrevoir, *ipso faeto*, la disparition prochaine de la guerre, avec toutes ses conséquenees meurtrières, et par suite le bonheur de l'humanité, dans une ère de paix internationale.

Comment arrivera-t-on à réaliser l'*aéronef* ? — Le mot semble être de l'invention de notre confrère, ear, nous avons omis de le dire jusqu'à présent, l'auteur du mirifique projet, que nous venons de sommairement exposer, est un médecin, le Dr Amédée Reynal.

L'*aéronef* sera, en réalité, une automobile, réunissant les trois eonditions fondamentales de ce véhieule : « le *moteur*, pour donner le mouvement ; le *point d'appui*, pour résister à la pesanteur ; le *propulseur*, pour obtenir la progression et modifier la direetion ».

Le *propulseur*, le Dr Reynal en revendique la paternité ; il est d'un type nouveau ; mais, pour le réaliser, l'inventeur, qui est d'un âge avancé (78 ans), demande un « assoeié aetif ».

Cet assoeié s'est-il enfin présenté (1) ? Le « boniment » que nous venons d'analyser est-il véritablement sérieux ? Autant de questions qui nous laissent perplexe.

Nous serions tout de même curieux d'apprendre si les résultats obtenus, si les progrès réalisés, en ees derniers temps, par la navigation aérienne, peuvent se rattacher en quelque manière à la découverte, fortuite ou non (2), d'une feuille volante, tombée entre les mains d'un homme qu'intéressait le problème dont tant de chercheurs poursuivent anxieusement la solution.

---

(1) Le prospectus porte la date de septembre 1905.

(2) Le Dr Reynal donnant son adresse, au bas de son appel, il est dans l'ordre des possibilités qu'il ait été mis, de la sorte, en relations avec quelqu'un à qui il aura cédé son secret, si secret il y a.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Médecins, professeurs au Collège de France.

Nous avons le grand plaisir d'enregistrer la nomination de deux de nos amis comme professeurs au Collège de France :

M le Dr Gley occupera désormais la chaire de biologie générale, devenue vacante par la mort du Dr Charrin.

Le docteur Capitan a pris possession, le 7 mars, de la chaire d'antiquités américaines (fondation du duc Loubat), en remplacement du regretté M Lejeal On sait que le Dr Capitan n'est pas seulement un clinicien sagace, mais qu'il s'est, en outre, beaucoup occupé d'archéologie principalement préhistorique, ce qui ne l'empêche pas d'être journaliste et journaliste brillant à ses heures.

Cours d'Electrologie et de Radiologie.

Le docteur Foveau de Courmelles, lauréat de l'Académie de Médecine, licencié ès sciences physiques et ès sciences naturelles, directeur de l'*Année électrique*, reprendra son cours libre de *Electrophysiologie, Electrothérapie, Radiologie, Radiumthérapie*, le mercredi 29 avril 1908, à 6 heures du soir, à l'Amphithéâtre Cruveilhier, Ecole pratique de la Faculté de Médecine de Paris, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, et le continuera les mercredis, à 6 heures du soir.

La première leçon sera consacrée à l'Electrophysiologie : *Examen et étude de l'être vivant et de ses fonctions ; la vue directe de phénomènes organiques.*

Association médicale mutuelle des médecins de la Seine (Société Lagoguey).

La XXIe assemblée générale de la *Société Lagoguey* vient de mettre en relief les progrès considérables faits par cette Association.

Voici les chiffres, qui ont leur éloquence :

Capital réserve : 625 000 fr. ; — *Indemnités déjà versées aux malades* : 520 000 fr. ; — *Nombre des Sociétaires* : 670.

Dans l'année 1907, le *recrutement* a été de 53 membres. — L'excédent des recettes est de 55.000 francs.

Recettes annuelles de la Société : 115.000 fr.

Devant cet accroissement énorme de capitaux, l'Assemblée vient de nommer une commission chargée d'élaborer le projet d'une allocation annuelle pour les vieux sociétaires, dont le chiffre sera en rapport avec les ressources disponibles.

Conditions. — Etre docteur en médecine ; n'avoir pas 40 ans ; être Français ; exercer dans le département de la Seine ; payer 10 francs par mois.

Avantages : Indemnité de droit de 10 fr. par jour, tant que dure l'incapacité de travail due à la maladie ou à l'accident : soit, en cas de chronicité, une rente perpétuelle de 3 600 francs par an.

S'adresser au secrétaire général : Dr Thoumas, 99, rue de Belleville.

Nouveaux journaux.

Vient de paraître le premier numéro d'un journal médical intitulé : Le Praticien, « Echo mensuel de la vie médicale dans la région picarde ». Les bureaux du journal sont à Amiens, 71, rue Frédéric-Petit.

Bonne chance au nouveau confrère.

ÉCHOS DE PARTOUT

Fantaisies américaines. On pourrait remplir un livre de l'énumération de ces « fantaisies ». Chaque semaine, une nouvelle apparaît, et si ce n'est pas dans la société qui l'invente, la presse jaune s'en charge. Il y a une femme qui fait garnir de diamants ses dents, une autre qui attelle une paire de zèbres. On entend parler d'un dîner de singes et d'un dîner en pyjama, d'un dîner à cheval, de danse de légumes à New-York. On parle d'éventails autographes, de corneilles qui parlent, d'orchidées rares, de viande de renne, de bracelets pour le poignet des hommes et les chevilles des femmes, de caméléons, de lézards, de serpents favoris : l'un se met à boire du brandy par le nez, l'autre à porter de la flanelle parfumée à cent francs le mètre ; l'un patine sur la glace au mois d'août, l'autre lance des conférences pour l'étude de Platon. Il y en a qui organisent des championnats de tennis en costume de bain, et d'autres qui donnent des « dîners progressifs », où on passe d'un restaurant à un autre après chaque plat.

(*L'Eclair*, 21 mars 1908.)

Sacrifices humains dans l'Inde. — D'après un article de M. H. Léveillé, dans le *Naturaliste* (septembre 1907), les sacrifices humains ne seraient pas rares dans l'Inde, où la tradition s'en serait conservée depuis les temps antiques. Ces sacrifices se font au milieu des forêts, dans les cas de calamités, disettes ou épidémies. D'après les idées des brahmanes, la victime expiatoire conjure la colère divine et apaise son esprit de vengeance. Dans presque toutes les castes des régions encore sauvages, il existe des misérables voués à ce rôle : c'est un enfant, mâle ou femelle, que ses parents ont, par idée de dévotion, destiné à être sacrifié, ou bien une victime achetée dans ce but à sa famille. Le jour venu, le sacrifice est décidé, la population se rassemble, on se prépare à la cérémonie par des orgies qui grisent la foule et la mettent en délire, tandis que la victime elle-même est plongée dans l'ivresse par un puissant narcotique. Ce n'est qu'au bout d'un ou deux jours de pratiques propitiatoires, que le prêtre se décide à agir : le malheureux est torturé d'abord, car ses plaintes et ses larmes donnent plus de prix à son sacrifice et satisfont la divinité, puis enfin sa poitrine est ouverte, pour que son sang se répande sur la terre et la féconde. Le prêtre termine en dépeçant littéralement le cadavre encore pantelant, et tous les morceaux sont répandus dans les champs. Ces immondes rogations ne seraient pas rares et rien n'a pu encore les empêcher dans les parties peu parcourues de l'Inde.

(*Vulgarisation scientifique*, février 1908.)

Un ostéologiste fameux. A Montréal vient de mourir Jules Bailly, dont le grand-oncle, Simon Bailly, fut un des signataires de l'ordre d'exécution de Louis XVI. Jules débuta comme apprenti pâtissier. Il prit part à la guerre de Crimée et revint ensuite à Paris, où il se plaça comme garçon chez un

naturaliste. Tel fut le point de départ de ses travaux dans ce domaine où il devait s'acquérir une autorité universellement reconnue.

A diverses reprises, on lui confia des emplois à Philadelphie, à l'Exposition de Paris, en 1878, et à Rochester. Comme il traversait Montréal, en route pour la France, on l'engagea à rester et à accepter le poste d'ostéologiste de Mc Gill University. Il a formé plusieurs élèves, depuis devenus fameux, et parmi eux le Dr Hornaday, directeur des *New-York Zoological Gardens in the Bronx*. Il fut, en 1897, nommé *officier de l'Académie française* (He was made an officer of the French Academy).

(*The Medical Times*, New-York, mars 1908) (1).

L'origine du droit des pauvres. — Sait-on que l'Hôtel-Dieu, qui va bientôt disparaître, est la cause du fameux droit des pauvres imposé à nos théâtres ?

En effet, quand ce bâtiment fut construit, vers l'an 656, Clovis II et les rois ses successeurs accordèrent comme don à cet hospice les reliefs de leur palais, et Philippe-Auguste lui donna la paille de ses appartements.

Plus généreux, saint Louis lui donna le droit de prise, c'est-à-dire de prendre les denrées sur le marché et de les payer *s'il le voulait*. C'est ce privilège — très atténué — qui se retrouve dans les prélèvements faits par l'Assistance publique en faveur des hôpitaux et que, en 1716, le duc d'Orléans organisa définitivement.

D'après le Régent, on devait percevoir un neuvième sur le prix des billets de spectateurs, « pour restaurer l'Hôtel-Dieu » ; mais, quand l'hôpital fut réparé, on ne supprima pas cette prise, qui existe encore de nos jours.

(*L'Actualité*, illustrée, 8 mars 1908.)

Grève de médecins. Une grève de médecins tend à éclater de nouveau à Cologne, parce que la société de secours aux malades s'est encore adressée à des médecins habitant hors de la ville.

Une réunion de 173 médecins de Cologne a été tenue aujourd'hui, et les praticiens ont exprimé leur indignation contre l'attitude de la société et leur résolution bien arrêtée de s'y opposer par tous les moyens en leur pouvoir.

(*Le Journal*, 2 avril 1908.)

---

(1) Notre collaborateur, le Dr Marcel Natier, qui nous communique cet écho, qu'il a traduit à notre intention, y ajoute le commentaire suivant, non dépourvu de saveur :

« La note ci-dessus est doublement intéressante Tout d'abord, elle se réfère à un de nos compatriotes, porteur d'un nom illustré jadis ; en second lieu, elle indique l'idée exacte que se font certains étrangers de quelques-uns de nos titres honorifiques. En la lisant, m'est revenue en mémoire la réponse d'un soldat à qui je demandais, au moment de la mort de Victor Hugo, ce qu'il savait du génial poète : « C'était, me dit-il, sans la moindre hésitation, un *officier* d'académie. » Un officier, n'est-ce pas pour le soldat l'homme véritablement supérieur ? »


Traitements
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

L'odeur de sainteté (XV, 46). — Votre résumé de l'article du Dr DUMAS, sur « l'odeur de sainteté » (*Chronique médicale* du 15 janvier 1908), me rappelle que certains faits de ce genre s'expliquent facilement par la clinique sans supercherie et sans intervention thérapeutique. Je veux parler de quelques personnages célèbres qui, comme sainte Lydwine, moururent de maladies chroniques, aprés *des suppurations prolongées*.

Il est trés possible que, dans de pareils cas, une odeur aromatique, plus ou moins suave, se produise pendant la vie et persiste après la mort, à la suite de l'envahissement du pus par le bacille pyocyanique. Avant l'ère antiseptique, le pus bleu apparaissait assez souvent dans les services de blessés. Un de nos maîtres en chirurgie, membre de l'Académie de médecine, me rappelait tout récemment des souvenirs sur ce sujet.

Lorsque le pus bleu se montrait dans ses salles, il en était averti, avant d'ouvrir les pansements, par une odeur spéciale, aromatique, due exclusivement au bacille pyocyanique. Cette odeur rappelait celle de certaines fleurs de jardin, comme le géranium, ou encore celle d'une sorte de carotte sauvage. Du reste, cette réaction olfactive du pus bleu est mentionnée dans les traités de bactériologie. Macé, par exemple, dans son traité de 1889, p. 497, décrit aux cultures pyocyaniques une odeur parfois douce comme celle de la coumarine, d'autres fois analogue au parfum des fraises Cette odeur devient fécaloïde dans les cultures anciennes ; mais, sur les pansements, la culture n'a pas le temps de vieillir et on comprend qu'elle ne s'y montre qu'avec son odeur de fleurs. Dans tous les cas, il est trés vraisemblable que l'odeur aromatique du pus bleu a pu se révéler chez certains personnages morts en odeur de sainteté.

Dr MALJEAN (d'Amélie-les-Bains).

La première ovariotomie (XV, 82). — La *Chronique médicale* a bonne mémoire; elle vient de le montrer une fois de plus dans l' « écho » qu'elle a consacré au jubilé Kœberlé, du 4 janvier dernier, à Strasbourg. — C'est, en effet, un nom en *ski*, celui que portait, en 1844, l'heureux opérateur de l'une des trois ovariotomies connues pour avoir été tentées avec succés en France, avant 1862.

Le docteur Woycikowski — c'était son nom — exerçait à Quingey, petite ville du Doubs. Son intervention, au cours d'une grossesse au cinquiéme mois, fut une hardiesse dont l'événement justifia l'opportunité, á une époque où l'on ne se risquait pas volontiers á traiter par l'extirpation une tumeur ovarique. C'était en discrédit, presque en interdit

Les précédents, consignés qu'ils ont été dans les discrètes archives de la presse médicale de leur temps, M Kœberlé ne les ignorait pas. Aussi, lors de la présentation de son opérée du 2 juin 1862 á l'Association des médecins du Bas-Rhin, le 3 juillet suivant, ne s'est-il

pas posé en « inventeur ». Mais il est venu nous apprendre « quels principes avaient guidé la méthode opératoire qu'il avait adoptée ». Il a espéré, — a-t-il dit à l'Académie des sciences, en lui présentant, le 24 novembre 1862, la relation d'une nouvelle ovariotomie, un nouveau succès, — il a espéré que « les observations détaillées de ses deux opérations démontraient que l'ovariotomie, qui comptait déjà de si beaux succès en Amérique et en Angleterre, fournirait en France des résultats bien plus remarquables encore, lorsque les femmes, moins effrayées par les insuccès récents, n'attendraient plus pour se faire opérer qu'elles fussent arrivées à la dernière période d'une maladie incurable par tout autre moyen ».

L'espoir du chirurgien de Strasbourg n'a pas été déçu. Ce lui est une grande satisfaction, et c'est tout à sa gloire, ainsi qu'à celle de l'Ecole dont il est une des plus brillantes et généreuses épaves.

Veuillez, Monsieur et cher directeur, passer ce ressouvenir à un vieil Alsacien, que les suites de 1870-71 ont travesti en Provençal, et agréer l'assurance de ma bien dévouée confraternité.

Dr Marquez,
Olim Colmariensis.

Un médecin, chef de guérillas (XIV, 503). — Le vrai nom d'*el médico*, de ce médecin chef de *guerilleros*, nous est donné par le général Lejeune, au tome II de ses intéressants Mémoires, page 99. Il s'appelait *don Juan Padaléa.*

Pour distinguer entre elles les nombreuses bandes d'insurgés espagnols, commandées par des don Juan, don Julian, etc. (noms alors très en faveur dans la Péninsule), on trouvait plus court de désigner leurs chefs par leur ancienne profession : de là, la guérilla du médecin, la guérilla du capucin, etc.

Lejeune était tombé au pouvoir d'*el médico* avec quelques compagnons, quand il avait été envoyé en Espagne directement par Napoléon, en revenant de sa mission, heureusement accomplie jusqu'alors, à une journée au sud de Madrid.

Malgré tous les efforts de notre brave confrère espagnol, Lejeune (mis à nu comme un ver) avait failli être pendu à un prunier. Comme il se débattait, il avait eu le temps de crier, en espagnol, à ses bourreaux : En voilà de beaux pruneaux que vous allez avoir à vos pruniers, quand vous nous y aurez pendus !

Cette saillie imprévue, à l'article de la mort, les avait fait éclater d'un tel fou rire, que le rire les avait désarmés. Il était temps !

Cela rappelle la morale de la fable de La Fontaine, intitulée : *Le Cygne et l'Oison* :

> Ainsi, dans les dangers qui nous suivent en croupe,
> Le doux parler ne nuit de rien !

Dr Bougon.

Noms de médecins donnés à des rues (XIII ; XIV, 394, 559). — A *Mayenne* (Mayenne) : rue Jacques-Barbeu-du-Bourg (docteur-régent et professeur de la faculté de médecine de Paris, 1709-1779).

Au *Mans* (Sarthe) : rue Pierre-Belon (voyageur, médecin, naturaliste, 1517-1564) ; rue Etoc-Demazy (aliéniste, correspondant de l'Académie de médecine).

P. D.

Vierges noires (XI ; XIV, 460). — Je vous écris d'un pays (1) où les Vierges noires sont nombreuses et attirent à cette époque de l'année (septembre) des foules de pèlerins et d'excursionnistes. Entre autres, je vous citerai *Notre-Dame de Font-Romeu*, en Cerdagne française, et *la Mare de Deu de Nuria*, de l'autre côté de la moutagne, en Catalogne espagnole.

Toutes ces madones ont une ancienne histoire ; plusieurs ont été, d'après la légende, découvertes dans la terre par une vache ou un taureau.

Pourquoi sont-elles noires ? Les explications sont multiples : qualité du bois, modifications subies dans la terre où les statues sont restées longtemps cachées, coloration artificielle et bien voulue.

Mais serait-ce par ressemblance avec la Vierge Marie ?

Certains de vos correspondants l'ont cru et affirmé, s'appuyant sur le texte de l'ancien Testament : « *Nigra* sum sed formosa filiæ Jerusalem, ideo dilexit me Rex et introduxit me in cubiculum suum. »

Ce texte ambigu, très antérieur à la période historique où vivait la mère de Jésus, ne peut vraiment lui être appliqué.

Il se rapporte à une tout autre femme, à la reine de Saba ; il commémore la visite que fit cette ancienne reine d'Ethiopie, bien noire celle-là. à Salomon, roi du peuple d'Israël.

Cette opinion, beaucoup plus vraisemblable que l'autre, qui ne l'est pas du tout, ne m'est pas personnelle. Elle a été exprimée par M. Hugues Le Roux, dans ses conférences et articles sur l'Ethiopie, à la suite de son voyage auprès du négus Ménélick.

Il résulte de tout ceci que, s'il existe en divers pays, et en particulier dans la région où je me trouve actuellement en villégiature, diverses statues de Vierges noires, cela ne prouve pas plus que le texte en question que la mère de Jésus ait été plus brune que les autres Juives.

Dr Bauby.

Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Toulouse.

Saints guérisseurs (XIII ; XIV, 391, 602). — L'herbe aux écrouelles de nos pays est la *scrophularia nodosa ;* mais est-ce bien là celle qu'a voulu désigner notre confrère, en l'appelant l'herbe de saint Marcoul ? Sa fleur a la forme d'une petite *hotte à allumettes*.

Au reste. Marcoul, de *Marculf*, a le sens de *remarquablement secourable*, comme Arnoul vient d'Arnulf et Raoul, de Radulf.

Scrophulaire indique bien *la scrofule*.

Dr Bougon.

L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? (XIV ; XV, 89). — A propos de votre enquête sur les impressions maternelles, permettez-moi de vous signaler le cas suivant, au sujet duquel je ne veux. d'ailleurs, tirer aucune conclusion.

Il y a quelque onze ans, j'opérai à la clinique infantile un petit enfant moribond de 17 mois, atteint de *macroglossie* et d'immenses lymphangiomes de la face. La guérison de ce petit, que je suis depuis cette époque, m'a mis en relations avec la famille, et c'est ainsi que j'ai appris les faits que je vais exposer.

(1) Saillagouse (Pyrénées-Orientales).

Le père est un arthritique ; la mère, une nerveuse, très impressionnable, atteinte de pelade grave depuis nombre d'années (1). Il n'y a aucun antécédent au point de vue de la syphilis ; j'ai insisté là-dessus tout particulièrement.

D'une première grossesse, naquit un enfant bien constitué.

Au cours de la deuxième grossesse, la mère se trouva en rapports avec une fillette atteinte d'une énorme *macroglossie*, ce qui l'impressionna beaucoup ; cette grossesse ne fut pas menée à terme, par suite d'un accident (attaque d'un chien).

Pendant la troisième grossesse, la mère revoit en rêve ladite fillette (2) ; elle se réveille tout en pleurs, et dès lors cette vision l'obsède, et malgré les paroles réconfortantes de son mari, elle se persuade qu'elle aura un enfant semblable ; l'enfant naît : c'est le petit dont nous venons de signaler la difformité (3).

Dr J. Brault,
Professeur à l'École de médecine d'Alger.

— Dans les *Mémoires de Mme de Boigne* (t. III, p. 230-232), se trouve le récit d'un phénomène physiologique assez inexplicable : Mme de Boigne raconte qu'elle a *vu* une jeune fille, ayant les mots *Napoléon empereur* inscrits en exergue autour de la pupille.

R. B.

— Un de nos confrères de Tourcoing, le Dr Henri Lagache, nous signale une curieuse coïncidence d'un cas tératologique.

Le 9 octobre 1906, notre confrère était appelé auprès d'un homme blessé, deux heures auparavant, dans un établissement industriel de la ville.

Le traumatisme était à la fois terrible et curieux. « La face dorsale de la main et du poignet avait été ratissée sur toute sa surface, plus profondément au centre que sur les bords. La peau, les tendons, les muscles interosseux, étaient disparus. Les 2e, 3e et 4e métacarpiens étaient usés sur une certaine partie de leur épaisseur et entaillés profondément de stries transversales, que séparaient de fines écailles osseuses. L'articulation du poignet était ouverte, et les os centraux de la première rangée du carpe présentaient les mêmes lésions que les métacarpiens. Subsistaient seuls intacts les tendons extenseurs du petit doigt et du pouce, bien que mis à nu, et les métacarpiens correspondants. Toute la surface de la plaie, enfin, était souillée de poussière, de bourre de laine, de graisse et de cambouis. »

Il fut décidé, après délibération entre confrères, qu'on ferait de la chirurgie conservatrice dans la mesure du possible. On enleva ce qui restait des 2e, 3e et 4e métacarpiens et des deux os médiaux de la première rangée du carpe On lava les lambeaux de muscles et de tendons qui subsistaient. 25 jours plus tard, nouvelle intervention : on procéda à une autoplastie du dos de la main. Le blessé put ainsi conserver toute la paume de sa main, ainsi que l'usage du pouce et

(1) A l'heure actuelle.

(2) Quelques années plus tard, j'ai opéré également avec succès la fillette devenue jeune fille ; elle était porteur d'une immense langue de veau, avec bascule du rebord alvéolaire. (Voir, pour le détail, *Annales des maladies de l'oreille et du larynx*, Paris, nos d'octobre 1897, de mai 1898 et de janvier 1908.)

(3) Depuis, il n'y a pas eu de nouvelle grossesse ; il ne s'agissait pas cependant d'un ménage de vieux.

du petit doigt, dont il se sert maintenant très bien, comme d'une forte pince.

Mais l'intérêt de cette observation réside ailleurs pour nous. Ecoutez la suite.

Le 4 décembre 1906, c'est-à-dire deux mois à peine après l'accident, naissait, à une centaine de mètres de la maison du blessé, un enfant dont la main gauche était dépourvue de l'index, du médius et de l'annulaire La main gauche de l'accidenté et celle de l'enfant étaient absolument analogues. De plus, la radiographie vint montrer l'absence dans les deux mains des métacarpiens correspondant aux doigts manquants. Si nous ajoutons que l'enfant ne présentait aucune autre tare tératologique, que la mère, nerveuse il est vrai, avait déjà mis au monde sept enfants sans la moindre malformation, qu'elle avait eu connaissance de l'accident de son voisin, mais qu'elle n'en avait pas ressenti une émotion particulière, on comprendra aisément quel bruit dut faire, dans le quartier où l'événement s'était produit, un pareil phénomène.

« Il est incontestable, conclut notre confrère en terminant, que le fait n'est pas pour diminuer la force des préjugés et des croyances populaires au sujet des malformations des nouveau-nés. Et d'ailleurs, il faut bien l'avouer, nous, médecins, sommes-nous beaucoup plus fixés sur l'origine et la cause de ces malformations ? Les lois de la tératologie ne nous sont-elles pas encore tout aussi inconnues que celles des phénomènes de suggestion, d'hypnotisme, de télépathie et de transmission de la pensée ? Dans le cas qui nous occupe, les lois du développement nous interdisent d'admettre la moindre relation entre l'accident survenu à Gh. R. et l'infirmité du nouveau-né. La malformation congénitale était antérieure à l'accident. Ou bien il faudrait admettre l'auto-amputation des doigts et la régression des points d'ossification des métacarpiens correspondants : cette hypothèse ne satisfait guère l'esprit.

« En tout cas, j'ai tenu à présenter les faits tels que je les ai constatés, et à poser le problème sans la moindre prétention de le résoudre. La coïncidence était curieuse (après tout, n'est-ce qu'une coïncidence?) et valait la peine d'être rapportée, ne serait-ce que pour montrer une fois de plus combien d'espaces restent encore à défricher dans le champ infini de l'esprit humain et des sciences médicales (1). »

L. R.

— Vous avez publié jadis une remarquable observation du Dr Artault, à propos d'un cas de *télégonie*. Je voulais depuis longtemps vous écrire à ce propos ; je puis enfin le faire aujourd'hui, et je crois qu'il serait utile — pour la science — que mes réflexions soient soumises à vos lecteurs.

Le Dr Artault garantit le fait ; soit. — Mais ce cas est tellement important, pour la théorie, *qu'il serait nécessaire, à mon sens, de publier*, si la chose est possible :

1° La *photographie* (en photocollographie, par exemple) de l'*index gauche* du sujet impressionnant : 2 *de face* et 2 de profil (2) ;

2° La *radiographie* de ce doigt ;

(1) Cf. l'*Echo médical du Nord*, 9 février 1908.

(2) Suivant la méthode que j'ai imaginée pour les Dolmens (*Photographie cardinale*).

3° La *photographie* de l'index gauche de l'enfant [mêmes procédés que ci-dessus] ;

4° La *radiographie* de ce doigt ;

5° *L'épreuve dactyloscopique des deux doigts* (1).

La naissance à terme (ou non) n'a pas d'intérêt en l'occurrence. Ce qu'il importe de savoir, c'est si LES MÊMES LÉSIONS ANATOMO-PATHOLOGIQUES ONT ÉTÉ REPRODUITES ; ou s'il s'agit d'autre chose.

Cela est *capital* en ce cas, l'*anatomie pathologique seule* pouvant nous renseigner.

Puisque toute dissection et examen histologique sont impossibles, renseignons-nous d'abord par les moyens dont nous pouvons disposer ; j'ai indiqué les principaux.

Quand le Dr Artault aura publié cette observation d'une façon complète et vraiment *scientifique*, je serai prêt à « expliquer » ce qu'il a constaté, si ce que je soupçonne s'est produit en l'espèce...

Marcel BAUDOUIN, folkloriste.

Examens médicaux, curieux ou drôlatiques (VI ; VII ; VIII ; X, XIII ; XIV ; XV, 92). — Puisque vous rapportez souvent les réponses drôlatiques aux examens, permettez-moi de vous citer celle faite au professeur Chevalier, à l'Ecole de pharmacie, par Gay, mon ancien camarade d'internat, que vous avez sans doute connu, alors qu'il était pharmacien des hôpitaux et agrégé de physique à l'École de médecine.

C'était au sujet de la manne en larmes. Gay, suivant son habitude, avait répondu supérieurement, lorsque l'examinateur lui dit :

— Monsieur, c'est très bien, mais pourquoi l'appelle-t-on la manne *en larmes* ?

— Pourquoi ? repartit Gay sans désemparer. Ah ! Monsieur, c'est qu'elle est si rare, si rare... qu'il faut pleurer pour en avoir !

Éclat de rire général, tête du père Chevalier ! Allait-il se fâcher ou rire comme les autres ? Bref, en homme d'esprit, il prit ce dernier parti. Peut-être savait-il, d'ailleurs, que Gay était déjà lauréat de l'École et, à ce titre, avait droit à quelque indulgence.

PRUNIER, pharmacien honoraire (Tonnerre).

Les miracles de la nature (XV, 78). — Dans votre *Chronique* du 1er février 1908, vous signalez des troncs d'arbres à l'intérieur desquels on vit, en 1797, une sorte de crucifix sculpté naturellement. Permettez-moi d'en rapprocher le passage suivant de la Géographie d'Edrisy, trad. de l'arabe par Jaubert (Paris, 1836, in-4°, t. I, p. 74). Il parle de l'île d'Ar-ramy (Sumatra), de sa faune et en particulier du rhinocéros ou Kerkedân :

« Il porte au milieu du front une corne longue et d'une épaisseur telle qu'on ne peut l'embrasser avec les deux mains. On dit que, dans quelques-unes de ses cornes, lorsqu'elles ont été fendues, on voit des figures d'hommes, d'oiseaux et autres, parfaitement dessinées en blanc, et qu'avec ces dernières on fabrique des ceinturons d'un grand prix. Les figures qu'on y remarque occupent toute la longueur des cornes (d'une extrémité à l'autre). »

J. BAILLET (Orléans.)

---

(1) Procédé de Galton, perfectionné (méthode désormais classique).

Chronique Bibliographique

Dr Toulouse, *Les leçons de la vie*. Librairie Universelle, 33, rue de Provence, Paris. 1906.

Les questions de pathologie médicale ou chirurgicale ne sont pas le seul domaine du médecin, et il a aussi le souci de répondre aux problèmes d'hygiène et de pathologie sociales qui se posent chaque jour. Je n'en veux pour preuve que le succès avec lequel le grand public accueille les ouvrages de notre confrère le Dr Toulouse.

Les « Leçons de la vie » contiennent les questions les plus importantes, nées de l'observation attentive d'un phénomène banal et solutionnées par un médecin et un psychologue. Après avoir été publiées dans les journaux, elles n'ont rien perdu de leur intérêt; cela prouve combien l'auteur a su choisir le côté passionnant du sujet, combien il apporte d'originalité dans son étude, en même temps qu'en toute indépendance il préconise la solution de certains problèmes.

Dr A. Monteuuis, *L'alimentation et la cuisine naturelles dans le monde*. A. Maloine, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. 1907.

« Fruitarien le matin, carnivore mitigé à midi, végétarien le soir, » tel doit être l'homme de notre époque. Si l'on considère que la suralimentation est à la mode en ce siècle et que l'arthritisme, avec toutes ses conséquences désastreuses, en est l'aboutissant, on ne peut que louer l'auteur de réagir contre les excès alimentaires. Peut-être trouvera-t-on certaines prescriptions excessives et discutables ; mais les médecins sauront bien modifier les règles d'alimentation et de cuisine si elles leur paraissent trop rigoureuses. N'oublions pas, du reste, que ce livre est une réaction contre les théories sorties des laboratoires. Cette réserve faite, il enseignera l'hygiène aux gens bien portants, la thérapeutique aux malades, et les médecins le liront tous avec profit.

P. Redard, *Précis de Technique orthopédique*. F. R. de Rudeval, 4, rue Antoine-Dubois, Paris. 1907.

« Une technique perfectionnée, simple et précise » a fait faire à la chirurgie orthopédique de très notables progrès. C'est par les appareils, les bandages, les machines orthopédiques, par les opérations sanglantes ou non sanglantes, par la gymnastique active ou passive, par la mécanothérapie, par le massage, par l'électricité, qu'on réalise le but de cette chirurgie spéciale, qui est de corriger la difformité, de maintenir cette correction, puis de rétablir la fonction. Tout cela était, sans doute, décrit ailleurs et avec force détails; mais comment faire un choix entre les différents procédés ? Le praticien saura reconnaître, grâce à cet ouvrage, ce qui est de son domaine et ce qui nécessite l'intervention d'un spécialiste; et, grâce aux nombreuses figures qui illustrent le

texte, tout lui sera d'une facile compréhension. C'est, en effet, un livre écrit pour lui, et il en faut remercier l'auteur, qui n'a pas voulu faire parade d'érudition, mais décrire les appareils les plus simples et les plus utiles et qui fait profiter chacun de son expérience personnelle.

Dr J. HÉRICOURT, *L'Hygiène moderne*. Ernest Flammarion, 26, rue Racine, Paris. 1907.

C'est un excellent résumé de nos connaissances en hygiène. Qu'il étudie l'individu, la collectivité, la maison ou la vie extérieure, le Dr HÉRICOURT le fait d'une façon très attrayante et expose parfois des vues très originales. C'est cette originalité qui fait de certains chapitres de petits chefs-d'œuvre et fait que d'autres peuvent être discutés. Peut-être l'auteur traite-t-il plus l'arthritisme en thérapeute qu'en hygiéniste, et se montre-t-il bien sévère pour la place exorbitante que tient la vie sexuelle. En revanche, son chapitre sur les crachoirs est très juste ; mais on lira surtout avec plaisir ses études sur les sports, sur le vêtement féminin, sur le surmenage ; et, pourquoi citer les uns plutôt que les autres ? Cet ouvrage est de ceux à qui il serait vain de souhaiter le succès ; il le mérite et en est assuré.

Dr P. CHARPENTIER, *Notes d'un excursionniste en Allemagne*. Imprimerie Marguerith-Dupré, 35, rue du Tan, Meaux. 1906.

L'auteur a fait partie d'une caravane de médecins et voulait faire un voyage de touriste en Allemagne ; mais le cadre de son voyage s'est singulièrement élargi. Il a vu et admiré, et son amour-propre de Français a souffert de voir que nous ne tenions plus la tête du mouvement scientifique. Il ne serait pas médecin s'il n'en recherchait pas les causes, qu'il trouve dans la destruction des principes éternels : Dieu, la Famille, la Patrie. Ces notes, agrémentées d'esprit, écrites avec une douce philosophie, sont à méditer.

Dr ALEXIS PISSAVY, *Etudes cliniques* : Maladies infectieuses ; Maladies des voies respiratoires. Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris. 1907.

Le médecin qui, chaque jour, prend des notes sur les malades qu'il a observés, possède rapidement un dossier important de faits disparates. Il serait vain de les grouper pour une statistique, tandis qu'un examen attentif de chaque cas permet d'en retenir les particularités intéressantes. La critique de ces observations devient alors une source de réflexions, et le Dr PISSAVY nous montre le parti que l'on en peut tirer. Si son livre ne faisait honneur qu'à son érudition et à son esprit critique, peut-être en aurait-il seul du plaisir ; mais il sera goûté de tous les médecins, parce qu'il leur parle de clinique : qu'il s'agisse de la fièvre typhoïde, de l'asthme, ou de la grippe, l'intérêt est le même. Et si je parle de l'agrément du style, c'est pour dire encore une fois le plaisir que j'ai eu à la lecture de ce livre.

Dr André LOMBARD.

Tribune de la " Chronique "

Guérison subite d'une fracture (1).

(Réponse au Dr Deschamps.)

J'ai répondu au Dr BOISSARIE. Vous me permettrez bien de répondre au Dr DESCHAMPS (2).

Je le ferai en présentant juxtaposés les principaux arguments des deux partis Ainsi les confrères, chercheurs de vérité, qui se sont intéressés à ce passionnant débat, pourront se prononcer plus facilement.

1° MM. les Drs Boissarie et Deschamps affirment que les témoins, non médecins, qui ont constaté la fracture le matin même de la guérison, sont d'une compétence suffisante.

Nous disons, nous, que si la mobilité anormale est le plus souvent facile à constater, il est aussi très facile, à des yeux qui ne sont pas du métier, de la constater là où elle n'existe pas.

2° Nous disons qu'une fracture comminutive de la jambe peut se consolider, au bout de plusieurs années, grâce à la puissance ostéogénique du périoste ; que P. de RUDDER a présenté longtemps, dans la plaie, des sequestres et que la consolidation définitive n'a eu lieu qu'après l'élimination de ces derniers.

Nos contradicteurs ne contestent pas cette explication, ou du moins je ne l'ai trouvée nulle part contestée ; mais ils disent que, dans le cas particulier, cette guérison était matériellement impossible, et ils tirent leur principal argument de ce fait qu'il s'était écoulé trop peu de temps entre la dernière constatation de la fracture et sa guérison.

3° Nous disons que l'époque où le Dr VAN HOESTENBERGHE constata la fracture pour la dernière fois est imprécise, comme tout ce qui ne repose que sur des souvenirs lointains. MM. Boissarie et Deschamps affirment qu'elle ne remonte pas à plus de trois mois et demi.

4° Nous aurions voulu, pour entraîner notre conviction, que plusieurs médecins aient constaté cette fracture, non seulement le matin de la guérison, mais le jour même où le Dr Van Hoestenberghe l'a constatée pour la dernière fois.

Un seul médecin, ayant constaté la fracture trois mois et demi avant la guérison, suffit à nos contradicteurs.

5° Nous disons que P. de Rudder s'est trouvé, grâce à ses béquilles, dans les meilleures conditions pour assouplir ses muscles et mobiliser ses articulations.

Le Dr Deschamps prétend, au contraire, que P. de Rudder n'a pas appuyé son pied une seule fois par terre pendant sept ans, que ses muscles devaient être atrophiés ou détruits, que les tendons devaient être rouillés dans leurs gaines ; que les articulations étaient raidies et déviées.

6° Enfin reste l'examen des os de P. de Rudder, après sa mort.

---

(1) V. la *Chronique*, du 1er mars 1908.

(2) Nous avons prié M. le Dr FOURESTIÉ de nous donner une réponse aussi succincte que possible. Nous estimons maintenant que le débat est définitivement clos.

Nous disons, nous, que le périoste est bien capable d'avoir régénéré les os de P. de Rudder tels qu'on les a trouvés.

Le Dr Deschamps prétend qu'une pareille consolidation, dans le cas particulier, était impossible. L'absence d'appareil suffisamment contentif et le ballottement perpétuel de la jambe s'y opposaient.

7° Le Dr Lefèvre, de Bruxelles, démontre que cette fracture s'est consolidée avec un raccourcissement notable et un chevauchement des fragments.

Ce chevauchement devait fatalement entraîner une saillie en avant du fragment supérieur du tibia. Notre confrère s'étonne que les Drs Affenaër et Van Hoestenberghe aient trouvé, l'un et l'autre, au lendemain de la guérison, la surface antéro-interne du tibia entièrement unie, sans aucune proéminence à l'endroit de la fracture.

Dr Fourestié (*Agen, Lot-et-Garonne*).

Le doyen du corps médical.

Dans votre numéro du 1er janvier, vous parlez du doyennat du Dr Petit-Jean, de Belfort. Or, il y a à Belfort un autre médecin, le Dr Auguste Vautherin, âgé de 94 ans, donc plus âgé que lui.

Autres rectifications : il était officier de santé, et pas docteur ; mais il a été admis à ce titre en 1871. Quant à la naissance de Négrier, c'est le professeur Herrgott. qui fit l'accouchement ; peut-être le Dr Petit-Jean l'assista-t-il.

La médaille commémorative lui fut offerte en 1888. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1871, officier en 1906.

Dr Hahn.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le Pas-de-Calais de 1800 à 1810, par J. Chavanon et G. Saint-Yves, étude sur le système administratif institué par Napoléon Ier (ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques), in-8° de 290 p. Alphonse Picard, Paris. — *Madame de Souza et sa famille*, par le baron de Maricourt, in-8° de 399 p. Emile-Paul, Paris. – *Curiosités sur l'histoire de la médecine*, par M. E. Rivière, 21 p. in-8°. Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, Paris ; — *Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie* par M. E. Rivière, 28 p. in-8°. Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente ; — *Sur l'utilité des recherches microscopiques et de l'analyse clinique dans les études préhistoriques*, par E Rivière, 8 p. in-8°. Monnoyer, le Mans. — *L'alcoolisme est la cause principale de la mortalité*, par le Dr Deshayes. In-8° de 7 p. (Extrait de *la Normandie médicale*). Girieud, Rouen.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 9 1er Mai 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

Les derniers moments de Louis XV

(Suite et fin) (1).

Cet état jeta l'alarme. Vers trois heures de l'après midi la suppuration se rétablit et le poulx devint meilleur. Le roy manda M. d'Aiguillon et le chargea de voir M. le grand Aumônier et d'arranger l'heure du départ de Mme du Barry sur ce qu'il lui dirait de son état, parce qu'il vouloit absolument qu'elle fut partie avant qu'on lui portât ses sacremens. Le grand aumônier dit à M. d'Aiguillon que les médecins l'assuroient que le roy n'étoit pas dans un péril iminent, qu'il croyait qu'il était prudent de diférer les sacremens pour ne pas effrayer le roy dans la situation critique où il étoit ; que cependant, comme ces sortes de maladies avoient des retours imprévus qui l'obligeroient peut-être d'annoncer au roy la nécessité de recevoir les sacremens, il était prudent que Mme du Barry partit dans l'après midy. M d'Aiguillon, dès la maladie du roy, l'avoit préparée à cet événement, il lui avoit offert une retraite dans sa maison de Ruel et elle avoit fait dire à M. le Dauphin et à toute la famille royale qu'elle partiroit quand on le jugeroit à propos, que son séjour auprès du roy ne devoit pas faire l'obstacle aux résolutions que l'on prendroit et qu'elle n'y restoit que parce que le roy la demandoit tous les jours, et que si elle ne paraissoit plus auprès de luy il se persuaderoit que sa maladie seroit contagieuse et qu'il en prendroit de l'inquiétude, qui pourroit le tuer dans la situation où il se trouvoit. Mais ce prétexte ne pouvait pas être de saison puisque le roy savoit qu'il avoit eu la petite vérole et qu'il lui avoit dit de se retirer. M. le duc d'Aiguillon avisa avec elle qu'elle partiroit à trois heures et demie après midy pour Ruel, que Mme la duchesse d'Aiguillon la conduiroit et resteroit avec elle tant qu'elle y seroit, ce qui fut exécuté. Le roy à 6 heures du soir dit à Bordeux d'aller chercher Mme du Barry. Il lui dit : « Sire, elle est partie pour Ruel. » Quoy ! lui dit le roy, déjà ! « A quelle heure ? — Sire, à trois heures et demie » Ce même soir Bordeux fit une algarade capable de donner l'alarme. Le roy, dans le temps qu'on le changeoit, avoit mis les pieds par terre et voulut essayer, contre l'avis de tout le monde, à marcher. Les boutons qu'il avoit sous la plante des pieds étant pressés par le poids de son corps et la plaie des vésicatoires aux jambes ayant éprouvé un tiraillement lui firent une douleur si vive qu'il se trouva mal. Bordeux effrayé, sans l'attache des autres

(1) Voir le n° du 15 avril.

médecins, sortit par la porte qui donne sur la grande galerie et dit qu on allat chercher le premier prêtre venu pour confesser le roy. Heureusement M. le duc de Villequier se trouva là. Il n'y avoit presque personne dans la galerie. Il dit à Bordeu de se taire et de se calmer, que le roy avoit vu M. l'Archevesque de Paris le matin à la messe, qui ne lui parla que de sa maladie et point des sacremens, qu'il avoit un confesseur. M l'abbé Mandon, et qu'il alloit faire dire à Mme Adélaïde de le faire avertir. Mme Adélaïde envoya sur le champ chercher le confesseur. Quand il fut arrivé on luy donna ordre de se tenir dans une pièce voisine de la chambre du roy afin qu'il fut prêt au besoin. La faiblesse du roy fut de très courte durée. Tout se rétablit. La suppuration étoit cependant lente, mais les vésicatoires rendoient toujours beaucoup.

Le jeudy 5 le mieux se soutint. Il n'y eut ni orage ny accident. Le roy dit le matin à ses médecins qu'il croyoit être plus mal que la veille et leur demanda ce qu'ils en pensoient. Ils le rassurèrent en lui disant que sa situation étoit aussi bonne qu'elle le pouvoit être, qu'il se tranquillisât, que tout iroit bien. Il ajouta qu'il avoit la petite verole, qu'il en avoit prodigieusement au visage et que s'il guérissoit il serait bien laid, Bordeu lui dit : « Sire, quand l'intérieur va bien on ne doit pas s'embarrasser de l'extérieur. » Il demanda ensuite un miroir : on le luy aporta ; mais comme on lui aportoit les bougies pour se regarder, il ferma les yeux et se remit la tête sur son chevet. Un peu après il se remit sur son séant et ordonna qu'on lui préparat un grand lit parce qu'il croyoit qu'il en auroit besoin pour l'espace d'une heure. Dès qu'on avoit vu la vérole déclarée on lui avoit fait quitter son grand lit qui est dans une alcove, comme trop incommode pour le service d'un malade, et on avoit dressé un autre lit dans le milieu de la chambre, que l'on pouvoit accéder de toutes parts et où l'air pouvoit circuler de toutes parts. Depuis le commencement de la maladie, on avoit eu la plus grande attention de renouveler l'air en ouvrant les fenêtres et les portes et l'on tenoit toujours le termomètre à 16 degrés au dessus de la congelation. Ce propos sur le besoin du grand lit fit voir qu'il s'occupoit sérieusement de recevoir ses sacremens dans la journée et l'on fut confirmé dans cette opinion lorsque à l'ordre il dit à M. le prince de Beauveau qu'il donneroit l'ordre le soir à neuf heures, qu'il pourroit bien changer d'heure, mais qu'il l'en feroit avertir. Ces dispositions jointes à l'avis des médecins qui étoit rassurant contre un danger pressant firent prendre la résolution à Mme Adélaïde, au grand aumônier et à M. l'Archevesque de Paris de ne point provoquer le roy sur les sacremens et d'attendre qu'il les demandât. Le soir, le roy entra dans son 7e jour, très orageux dans ces sortes de maladies. La nuit le redoublement fut plus marqué que les precedens où il y eut plutôt de la rêvasserie que du délire, lorsque le roy s'éveillait. Mais l'agitation fut grande.

Le vendredy 6 a 4 heures du matin le redoublement commença à décliner, la gorge étoit en meilleur état que la veille, car le roy souffroit beaucoup dans cette partie lorsqu'il étoit question de luy faire prendre quelque chose. Le dessèchement continua au visage : la suppuration sur le corps se soutint, les urines étoient belles et les vésicatoires faisoient un grand effet. Le roy tomba vers les 11 heures dans un grand affaissement qui dura le reste de la journée, cependant sans aucun accident marqué. Le soir la fièvre étoit très modérée. Il

Mercredi 4. a 8 heures du Matin

Il y a eu une legere augmentation de fievre a
Minuit qui a fini vers 4. h^res du Matin par une
bonne Moitteur. Sa Majesté a peu dormi, mais
elle a été sans ardeur et sans agitation. Les
Boutons du Visage et du Col sont en suppuration
Les Urines coulent en Grande abondance et
de bonne qualité. Les Vesicatoires continuent
a faire le plus grand effet

BULLETIN DE SANTÉ, MANUSCRIT, DE LA MALADIE DE LOUIS XV.
(Collection du Dr Delefosse.)

y avoit eu plusieurs reprises de sommeil très-doux dans la journée et quelques bonnes moiteurs. La suppuration avoit fait le progrès désirable ; les évacuations du ventre et des urines n'avoient rien que de satisfaisant et les vésicatoires tiroient beaucoup. Le redoublement commença vers minuit, mais moins fort que la nuit précédente. A 3 heures du matin le roy voulant se confesser, appela M. le Duc de Duras et luy dit : « Duc de Duras, faites avertir l'abbé Mandon. » Le duc de Duras n'entendit pas la 1re fois ce que le roy luy disoit ; il le fit répéter. Le Duc de Duras, troublé de cet ordre auquel aucun accident ne donnoit lieu, l'attribua à un instant de rêvasserie, et, dans la crainte qu'on ne l'accusât d'avoir provoqué le roy à demander son confesseur et servir par ce moyen les cabales opposées à M. le duc d'Aiguillon, il pria Mesdames et M. le duc d'Orléans de vouloir bien se souvenir que la disposition dans laquelle le roy étoit venoit entièrement de luy-même et que l'on envoyât chercher son confesseur : il arriva dans l'instant ; tout le monde se retira ; il fut seul avec le roy pendant seize minutes. Il le confessa, ensuite il sortit et dit que le roy demandoit M. le grand aumônier, lequel entra et resta avec luy pendant un demy quart d'heure. Il avoit persuadé au roy ainsi que le confesseur qu'il falloit mettre un intervalle entre la confession et les sacremens et qu'il n'y avoit rien d'assez pressant dans son état pour recevoir le viatique. Il ressortit et dit à Mesdames et aux princes du sang qui le questionnoient qu'il ne trouvoit pas le roy assez à luy pour faire un acte de cette importance avec toute la connaissance qu'il exigeoit. Mesdames, le duc d'Orléans et les autres princes se retirèrent pour se coucher à l'exception de M. le prince de Condé qui resta pour donner le bouillon au roy. La Martinière, 1er chirurgien du roy, ayant vu que l'on vouloit différer le viatique, dit au roy qu'il ne croyoit pas pour le bien de sa maladie que l'on suivit la chose, qu'il avoit à souhaiter qu'il reçut le bon Dieu tout de suite ; que cet acte lui donneroit de la tranquillité pour toujours et que l'on ne seroit plus occupé que du rétablissement de sa santé. Ce discours fit impression au roy. Il dit qu'il désiroit qu'on lui donnât tout à l'heure le viatique. Le cardinal se rendit à ses désirs et luy dit que Sa Majesté seroit satisfaite. Le roy fit ensuite rentrer son confesseur avec lequel il resta quelques minutes ; le roy ajouta qu'il souhaitoit que ses petits enfants y fussent présens, mais, sur la représentation qu'on luy fit que la maladie dont il étoit attaqué ne leur permettoit pas d'entrer il n'insista plus. On fit avertir la famille royale et tous les Princes et Princesses du sang. Ceux et celles qui n'avoient point entrée dans la chambre du roy furent à la chapelle et l'accompagnèrent jusqu'au bas des degrés du grand escalier de marbre. Mesdames et les princes qui voyoient le roy sortirent de sa chambre et reprirent au haut du même escalier, ils le conduisirent dans la chambre du roy. M. le Dauphin et le reste de la famille royale, avant que le bon Dieu fut arrivé, pénétrèrent jusque dans la pièce de l'œil de bœuf où ils s'arrêtèrent pendant qu'on alla le chercher. Le roy donna plusieurs actes de fermeté. Son poulx ne reçut aucune altération. Il demanda plusieurs fois s'il venoit. On détacha plusieurs messagers à M. le grand aumônier pour lui faire part de l'impatience du roy. Mais, quoi qu'il fit tous ses efforts pour doubler le pas, son grand âge ne lui permettoit pas d'avancer aussi vite qu'il le vouloit. En passant dans la cour d'honneur, les gardes françoises et suisses étoient tous sous les armes : et quand les

tambours battirent aux champs le roy dit : « J'entends les tambours, voilà le bon Dieu qui arrive. » M le cardinal de la Roche Aymon, avant d'administrer le roy, lui fit une courte exhortation après laquelle le roy voulut parler. Mais la parole lui ayant manqué dans une espèce d'attendrissement ou, comme bien des gens le croyent, par un défaut de mémoire, parce que le grand aumônier lui avoit préparé un discours analogue aux circonstances, qu'il avoit appris et qu'il ne se rappela pas bien, le roy luy dit : « M. le cardinal, dites pour moy, je ne puis parler » Aprés quoi le grand aumônier se tournant vers le monde assemblé dans la chambre, il dit en propres mots :

« Messieurs, le roy m'ordonne de vous dire qu'il fait publiquement « réparation du scandale qu'il a pu vous causer et qu'il dit dans son « cœur avec David : *Tibi soli peccavi et malum coram te feci* », et se trouvant embarrassé pour continuer son discours, il reprit aprés un instant d'intervalle : « Messieurs, le roy m'ordonne de vous dire qu'il « est dans la résolution de reprendre la vie de sa première jeunesse et « d'employer le reste des jours que Dieu luy destine à pratiquer, sou- « tenir et protéger la religion. » Le roy reçut le viatique avec beaucoup d'édification. Comme il avoit beaucoup de boutons dans la gorge, sur le palais et sur la langue, il avoit beaucoup de peine à avaler ce qu'il prenoit : on luy donna de l'eau pour luy ayder à avaler l'hostie ; mais il crut qu'il en étoit resté une partie attachée à son palais. Il dit à l'évêque de Senlis de luy regarder dans la bouche pour voir si l'hostie n'y étoit pas restée. Il l'assura qu'il ne voyoit rien. Le roy lui dit : « Vous vous trompés », et, en lui montrant du bout du doigt le côté du palais ou il falloit regarder. L'évêque après avoir bien examiné l'assura une seconde fois que rien n'étoit resté et que c'était aparamment quelques boutons qui luy faisoient cette impression. Le roy en parut satisfait. Le cardinal ne jugea pas à propos de donner au roy l'extrême-onction à la suite du viatique suivant le rite du diocèse de Paris, de crainte de le trop fatiguer et pour le rassurer davantage sur le danger de sa maladie, et remit cette cérémonie en cas que le roy se trouvât dans la suite dans un état désespéré. La cérémonie achevée le roy dit : « Voicy un grand ouvrage. » Le cardinal répondit : « Bien consolant pour votre Majesté et pour son peuple et pour la religion. » Le roy répondit : « Pourvu qu'il soit bien fait ! » Le grand Aumônier reporta ensuite le Saint Ciboire à la chapelle avec le même ordre qu'il l'avoit apporté.

Cet acte de piété répandit la joye dans le cœur de tous les honnêtes gens. Le roy venoit de prendre avec ses sujets un engagement solennel et en pleine connaissance qui ne permit plus de douter que le renvoy de Mme du Barry étoit sans retour. M. d'Aiguillon paroissoit malgré ce renvoy avoir toute sa confiance et on le regardoit comme le ministre qui devoit avoir la principale prépondérance si le roy revenoit de sa maladie Par la très bonne conduite qu'il avoit tenue il avoit fait renvoyer sans esclandre Mme du Barry ; le roy l'avoit chargé de tout ce qui pouvoit avoir trait à sa retraite ; le roy avoit été administré avec décence et dans un temps convenable.

La cérémonie donna au roy un petit mouvement plus fort dans le poulx; mais il ne dura qu'un quart d'heure. La journée fut tranquille : la fièvre fut fort modérée ; il y eut plusieurs reprises de sommeil très-doux et quelques bonnes moiteurs. A la faveur de ce calme la suppuration fit beaucoup de progrès ; point de délire, la respiration, le

poulx, les évacuations du ventre et des urines étoient satisfaisantes, les vésicatoires rendoient toujours beaucoup. Tel étoit l'état du roy à 7 heures du soir.

Le samedi 7, le redoublement de la nuit fut moins fort et moins long que celuy de la nuit précédente. Il y eut quelques intervalles de bon sommeil. La supuration étendit ses progrès sur tout le corps, tandis que les pustules du visage continuoient à se dessécher. Les urines bonnes et les vésicatoires alloient toujours bien. La journée se passa fort tranquille, la fièvre fut modérée, le sommeil assez suivi, la transpiration égale. L'évacuation du ventre procurée par un lavement fut copieuse et de bonne qualité. La suppuration des boutons et les vésicatoires avoient une marche favorable. Tout le monde croyoit que le roy se tireroit d'affaire et les médecins rassuroient beaucoup.

Le dimanche 8 may, et le 9e de la maladie, que l'on avoit toujours craint les choses changèrent bien de face. Le redoublement commença la veille plus tard que le jour précédent et augmenta par degrés. Pendant la nuit sa marche fut modérée et S. M. dormit jusqu'à 5 h. 1/2, auquel temps le poulx s'éleva très fort, sa chaleur augmenta et il survint quelques moments de délire. Ces accidents diminuèrent à la suite de plusieurs efforts pour vomir et de mouvements d'entrailles. La supuration cependant ne paraissoit pas ralentie et les vésicatoires alloient toujours bien. Il étoit 7 heures du matin. On profita dans le jour d'un moment de rémission pour faire passer de la manne, en deux verres que l'on eut bien de la peine à persuader au roy de prendre. Il ne vouloit n'y gelée de viande, ni bouillon, et commença à se refuser à tout. La Martinière fut obligé de luy parler très-ferme pour le déterminer à faire un effort. Sa gorge, son palais et sa langue étoient en fort mauvais état ; et les alimens et les breuvages de quelque nature qu'ils fussent luy occasionnoient beaucoup de douleur quand il falloit les avaler. La manne lui fit faire une évacuation très-considérable en 7 fois. Cependant la fièvre reprit plus fort et se soutint au même degré. S. M. passa une partie de la nuit dans l'assoupissement. La tête paroissoit cependant nette. Au réveil les boutons se desséchoient au lieu de supurer. La langue et le gosier étaient toujours très arides.

Le 9 may au matin on aperçut au palais et dans le fond de la bouche des escares. Il y eut fort peu d'urine et d'évacuation. Les vésicatoires rendoient moins que les jours passés. On craignit la caugraine parceque le ventre fut considérablement tendu. Toute la journée fut orageuse. On voulut avoir recours aux lavements de camphre mais ils n'étoient point retenus. On prit le party d'en faire passer en breuvages avec des peines extrêmes. Les urines couloient, mais les évacuations par en bas ne se faisoient plus. Mme Adélaïde, qui jusqu'à ce jour avoit été assez rassurée par les médecins, ayant entendu parler des sieurs Suton de Londres, qui étoient pour lors à Paris et qui avoient une grande célébrité pour le traitement de la petite vérole, les avoit envoyé chercher à l'insu des médecins pendant la nuit. Ils arrivèrent à 3 heures du matin. Il n'y avoit alors qu'un médecin de veille. Elle luy dit que l'on pouvoit dans l'état violent où paroissoit être le roy avoir recours à leur secret. Le médecin dit qu'il étoit à propos de savoir la composition de la poudre qu'ils employoient pour le traitement de la petite vérole. Mme Adélaïde de concert avec M. le duc d'Orléans parla aux Suton pour découvrir leur secret. Ils répondirent que c'étoit un secret de leur famille, qui étoit divisée en bien des





Quoique l'état DU ROI *n'ait empiré en rien,* SA MAJESTÉ, *de son propre mouvement, a demandé à recevoir ses Sacremens, & les a reçus à sept heures.*

BULLETIN DE LA MALADIE DU ROI.

De Versailles le 7 Mai, à 8 heures & demie du matin.

LE redoublement de la nuit a été moins fort & moins long que celui de la nuit précédente. Il y a eu quelques intervalles de bon sommeil. La suppuration étend ses progrès sur tout le corps, tandis que les pustules du visage continuent à se dessécher. Les urines sont bonnes. Les vésicatoires vont toujours bien.

Signé LE MONNIER, LASSONE, LORRY, BORDEU, DE LASSAIGNE, LA MARTINIERE, ANDOUILLÉ, BOISCAILLAUD, LAMARQUE, COLON.

BULLETIN DE SANTÉ, IMPRIMÉ, DE LA MALADIE DE LOUIS XV.
(Collection du Dr DELEFOSSE)

branches et que pour qu'ils pussent consentir à cette découverte, il faudroit assembler toute la famille pour avoir son agrément, parcequ'ils étoient tous engagés par la religion du serment. On leur proposa de souffrir que l'on en fit la décomposition, ce qu'ils refusèrent. Comme ils n'avoient pas apporté leur poudre, on leur demanda si, en supposant que la Faculté qui étoit autour du roy étant assemblée, opinait à donner ce remède sans exiger qu'ils le découvrissent, ils pourroient le faire sur le champ en se servant des drogues de l'apothicaire du roy. A quoi ils répondirent qu'ils s'en garderoient bien, qu'il falloit absolument qu'ils fussent chez eux pour cette préparation. Comme ils s'obstinoient à ne vouloir pas se découvrir et que Mme Adélaïde. Mmes Sophie et Victoire et M. le duc d'Orléans ne voulurent point prendre sur eux de donner ce remède ils interpellèrent les médecins de leur déclarer s'ils avoient encore quelque espérance de guérir le roy. A quoi ils répondirent unanimement qu'il n'étoit pas sans espérance et que son état, quoique mauvais, pouvoit changer avec le secours de leur art. Ils prirent donc le party de congédier les Suton, qui s'en retournèrent à Paris. Cependant le mal empiroit. Tous les gens de la cour crioient de ce que l'on avoit renvoyé les Suton, qui auroient, disoit on, tiré certainement le roy du danger où il étoit. Mme Adélaïde les fit revenir et leur fit dire d'apporter leur poudre, que l'on prétendoit si salutaire. Ils arrivèrent. Le peuple à leur arrivée s'étant assemblé en grand nombre les regardoient comme les sauveurs du roy. La populace les reçut en descendant du carosse et les portèrent en foule au bas de l'escalier. La 1re fois on ne leur avoit pas fait voir le roy. Ils le virent cette fois là et, l'ayant examiné, ils trouvèrent que quoique le mal ait fait de grands progrès ils espéroient que leur remède feroit encore son effet. Ils parlèrent aux médecins qui s'étoient tous réunis et qui leur demandèrent la composition de leur poudre. Mme Adélaïde leur dit que le roy achèteroit leur secret au prix qu'ils jugeroient à propos d'y mettre. Ils répondirent en vrais Anglais que quand on leur donneroit quatre millions ils ne le vendroient point ; mais que, comme ils croyoient qu'il pouvoit être favorable à un des grands monarques de l'Europe, ils consentiroient à le découvrir à M. Le Monnier qui faisoit la place de 1er médecin, sous la foy du serment, qu'il ne s'en serviroit jamais et qu'il ne le découvriroit à personne. M. Le Monnier leur ayant promis, ils lui dirent que c'étoit un secret connu en Angleterre. Pour la composition ils lui en dirent le nom, et que tout leur art consistoit dans les doses qu'ils ne pouvoient dire et que c'étoit en quoy consistoit le secret de leur famille. D'ailleurs ils dirent que la composition ne se faisoit pas par eux, mais par le chef de leur famille qui le leur envoyoit tout préparé. M. Le Monnier voulut savoir les doses et persista à ce qu'on les décomposat ; mais ils ne voulurent point y consentir, et pour rassurer sur les doses et sur la composition ils proposèrent de prendre le double des doses qu'ils donneroient au roy, à mesure qu'ils les lui feroient passer pour prouver que ce remède ne pouvoit nuire. Les médecins opinèrent et dirent qu'ils ne pouvoient pas conseiller un remède qu'ils ne connoissoient pas. Mme Adélaïde et M. le duc d'Orléans leur firent encore la même interpellation de déclarer s'ils croyoient qu'il y eut encore quelque espérance de sauver le roy. A quoy ils répondirent qu'ils mentiraient s'ils disoient qu'ils le regardoient sans espérance. On déféra à M. le Dauphin tout ce qui s'étoit passé, qui fut d'avis qu'il falloit suivre l'avis des médecins, au moyen de quoy le remède des

Suton ne fut pas employé ; mais on leur dit de se tenir chez M. le comte de la Vrillière, afin qu'on put les appeler au besoin si l'on changeoit d'avis. Cependant le roy se sentoit fort mal. On luy demanda l'ordre, comme à l'ordinaire, qu'il ne put donner. Il fit venir deux fois son confesseur dans le cours de la journée et se comporta avec le plus grand courage et la plus grande fermeté. Sur le soir il demanda de luy-même l'extrême-onction, que M. le grand aumônier luy administra, et il répondit une fois « amen ! » aux oraisons que l'on fit. Vers les 9 heures du soir il tomba à l'agonie : il avoit le râle, les yeux tournés, la bouche ouverte et la poitrine paroissoit se remplir. On luy donna du lilium, des gouttes du général de la Mote et tout ce que la médecine a inventé de plus fort pour rappeler les mourants.

Le 10 may vers minuit il sortit de cet état ; le poulx revint ; les boutons s'élevèrent, on en coupa plusieurs que l'on trouva remplis de pus. Il commença à parler On vit alors une lueur d'espérance. On luy fit avaler, comme malgré luy et avec beaucoup de répugnance, un œuf que La Martinière luy donna, et luy ayant enfoncé la cuiller dans la bouche un peu avant il luy mordit le doigt par un mouvement involontaire. On redoubla les secours des remèdes forts; mais le ventre étoit toujours tendu et les évacuations ne purent plus être rétablies. On luy demanda s'il se sentoit bien du mal. Il répondit : « Voilà une belle question dans l'état où je suis ! » Cependant on pansa encore ses vésicatoires contre son gré et on trouva qu'elles avaient encore un peu rendu. Vers 10 heures il ne parloit plus que très-difficilement ; le poulx commença à s'affaiblir par degrés et à devenir pointilleux.

Enfin vers midy il perdit la connaissance et la parole ; la poitrine s'emplit par degrés. On luy dit alors les prières des agonisans et après trois heures d'une agonie fort douce il mourut à 3 heures et quart après midy. Au moment qu'il expira l'huissier de la chambre ouvrit les deux battans de la porte, en criant à haute voix : « Suisse du roy, faites sortir tout le monde » ; et, dans l'instant, la pièce de l œil de bœuf qui étoit remplie de tous les gens de la cour sortirent. Le nouveau roy, la nouvelle reine, M le comte et Mme la comtesse de Provence, M. le comte et Mme la comtesse d'Artois, et les jeunes princesses partirent sur le champ pour se rendre au grand Choisy. Mesdames filles du roy partirent pour le petit Choisy. M. le duc d'Orléans partit pour Saint-Cloud et m'amena avec luy, où nous arrivâmes à 4 heures 3 quarts après midy. M de Dreux, grand maître des cérémonies, qui avoit été dans la chambre du feu roy pendant sa maladie, ne put prendre l'ordre du roy pour les funérailles. Ce fut M. de Nantouillet, ayde des cérémonies, qui fut les recevoir, en lui montrant de quelle manière on avoit usé pour l'enterrement de M. le Dauphin, fils de Louis 14 et mort de la même maladie que le roy. Il répondit qu'il n'y avoit qu'à suivre le même usage qui étoit de mettre tout de suite dans un cercueil, de faire conduire son corps pendant la nuit à Saint-Denis, escorté de 50 gardes du corps et de le descendre en arrivant sur le degré de la cave à la place de Louis 14, ce qui évita une très grande corvée à M le duc d'Orléans, qui auroit été chargé de mener le deuil si l'inhumation s'étoit faite avec les cérémonies ordinaires. Il avoit rendu au roy les plus grands soins et la nuit et le jour pendant tout le cours de sa maladie et il était excessivement fatigué.

Ici finit la très curieuse relation dont nous devons la communication à notre excellent confrère et ami Delefosse, *que nous remercions bien sincèrement, tant au nom des lecteurs de la* Chronique *qu'en notre propre nom.*

Les Évadés de la Médecine

Un centenaire inaperçu. — Les débuts de Gustave Planche, d'après une correspondance inédite.

Le 16 février 1808, naissait à Paris un homme qui devait, sous les apparences les plus débonnaires, révolutionner la critique : pendant un quart de siècle, Gustave PLANCHE exerça, sur la littérature et l'art, une influence redoutée.

Si les propositions de Taine et d'Emile Deschanel sont justes, il y a peu d'hommes auxquels elles soient plus applicables qu'à Gustave Planche : s'il est vrai que la première profession influe toujours sur le caractère de l écrivain et sur la nature de son talent, notre Aristarque vérifie à merveille la théorie.

Le père de Gustave Planche, pharmacien distingué, habitué à prononcer ses arrêts derrière ses bocaux multicolores, exerçant sa profession comme on exerce un sacerdoce, ne la ravalant jamais au niveau d'un métier de trafiquant, rêvait pour son fils un horizon borné.

Il lui fit prendre tout d'abord, une fois ses études universitaires terminées, ses premières inscriptions à l'Ecole de pharmacie ; puis l'ambition lui vint d en faire un médecin.

Ce ne fut pas sans tiraillements : d'une nature indépendante et farouche, le jeune Planche se plia mal à ces nouvelles exigences. Le Codex et ses formules n'avaient pour lui aucun attrait.

Toutes les heures de liberté que lui laissait la Faculté, il les employait à courir les musées, les ventes de tableaux et les collections particulières. Le théâtre, la musique surtout, parlaient à sa nature artiste, autrement que les grimoires hiéroglyphiques des fils d'Hippocrate.

C'était, cependant, plus tard, sa grande prétention, de se connaître en médecine. « Son bonheur était de parler d'anatomie et de pathologie et du reste, conte VALLÈS. dans le portrait qu'il nous a laissé de ce « réfractaire illustre ». Entre nous, ajoute-t-il malicieusement, je crois qu'il n'en connaissait rien (1).

N'importe, ses coups de boutoir portaient droit ; avec sa plume, qui eut souvent le tranchant du bistouri, il démolissait les réputations surfaites, les médiocrités tapageuses, dont le talent n'était qu'une façade, accomplissant sa besogne brutalement, mais avec une sûreté de main qu'il devait à une maîtrise éprouvée.

Il y avait aussi, nous y insistons, de l'atavisme dans son cas.

Gustave Planche avait hérité de son père son absolutisme, son énergique et infaillible volonté et le goût de se rendre compte des choses en les décomposant, pour ainsi dire, scientifiquement

Des commencements plus que difficiles, cruels, l'obligation de se suffire à lui-même dès la première adolescence, contribuaient encore à affermir ces caractères essentiels de sa nature. La vie ne lui ayant donné ni affections ni plaisirs, à l'âge où on en est le plus affamé, il se mit orgueilleusement en garde contre toute surprise qui pourrait lui

(1) VALLÈS, *les Réfractaires*.



Ce que l'on voit là-haut, les deux mains sur la hanche,
C'est Planche, le critique aux brutales rigueurs.
Heureusement pour les auteurs,
Mais malheureusement pour nous autres lecteurs,
Rien n'est plus rare en ces temps flagorneurs,
Que le bois dont on fait les Planche.

(*Panthéon charivarique*, de Benjamin Roubaud)
(Collection Malherbe.)

apporter de nouvelles déceptions, et prit, à défaut d'autres, une jouissance âpre à n'approuver et surtout à n'admirer qu'à bon escient.

C'est malgré son père, rêvant de faire de son fils un médecin, continuateur de ses travaux, que Gustave Planche entra dans cette carrière littéraire, où il savait bien, dès le début, qu'il ne trouverait jamais la fortune (1).

A 22 ans, Gustave Planche publiait ses premières pages dans *l'Artiste ;* plus tard, la *Revue des Deux-Mondes* lui ouvrait ses colonnes. Il y tint, pendant plus de vingt ans, mais d'une manière intermittente, la férule du critique (2) ; mais cette partie de sa vie est suffisamment connue par les biographies.

Ce qui l est moins, c'est l'histoire de cette période de sa jeunesse où il fut aux prises avec les angoisses de la misère, de par la volonté, l'inflexibilité paternelle, qui ne voulut jamais céder même devant le succès. A cet égard, la correspondance que l'on va lire, et qui est inédite, si elle n'est pas une révélation, est un bien précieux document de l'histoire littéraire (3).

Lettres de G. Planche a M. Gustave Dupont, au village des Ternes, rue des Ternes, n° 11.

I

Paris, ce 25 août 1825.

Le solitaire de la chaussée d'Antin au solitaire des Ternes, Salut, etc.

Je t'ai quitté mardi dans un état d'incertitude assez pénible et qui ne pouvait durer longtemps. J'ai eu ce matin avec mon père une explication assez singulière. Il m'a fait appeler et d'un air qu'il a pu croire touchant, mais qui m'a paru bizarre et rien de plus, il a exigé que je prisse une détermination déci-

(1) *Le Livre*, août 1885.

(2) « J'aimerais autant avoir perdu 20 000 francs », s'écria, paraît-il, Buloz à la nouvelle de la mort de Gustave Planche. La vérité est que Buloz versa de vraies larmes sur son ami qui, écrivent les Goncourt, « a pu avoir horreur de l'eau, mais qui a été un caractère noble et désintéressé » Les mêmes rapportent une anecdote qui fait le plus grand honneur à son héros. Lorsque Louis-Napoléon était à Ham, écrivant des livres en littérateur d'occasion, il envoyait sa copie, pour être revue, à M[me] Cornu. La femme du peintre, qui était en relations avec la *Revue des Deux-Mondes*, la confiait à Planche, qui la remaniait avec beaucoup de travail et de soin. Louis-Napoléon le sut, et quand il fut nommé président, il faisait proposer à Planche, sans condition aucune, la direction des Beaux-Arts. *Planche refusa* (*Journal des Goncourt*, t. I[er], 1851-1861, p. 209.)

S'il faut en croire Sainte-Beuve, — mais Sainte-Beuve n'est-il pas lui-même sujet à caution, quand il s'agit de Gustave Planche, critique comme lui ? — Planche, qui faisait tant l'inexorable et l'austère, était au fond l'homme le plus partial et le plus sujet aux inspirations de son amour-propre dans ses jugements. « Il n'a jamais nommé Alfred de Musset, qu'il déteste pour avoir été délogé par lui de chez M[me] Sand ; il a tonné contre Vigny, par suite de quelque rivalité du même genre auprès de M[me] Dorval, et sa grande guerre contre Victor Hugo provient elle-même de ce qu'à un moment de négociation, le poète avait mis pour condition de son entrée à la *Revue des Deux-Mondes* l'exclusion du critique. » *Mémoires inédits*, cités par Maurice Paléologue (*Alfred de Vigny*, Paris, 1891, p. 56.)

(3) Ces lettres nous furent communiquées, il y a bien des années, par M. A. Voisin. Que sont devenus depuis les originaux ? Nous l'ignorons. *Habent sua fata libelli*

Tu seras bien aimable de m'envoyer ta réponse demain jeudi avant midi. Je te remettrai le manuscrit dans la matinée.

T. à t.

Gustave Planche.

AUTOGRAPHE ET SIGNATURE DE GUSTAVE PLANCHE.

(Collection Noël Charavay.

sive ; je lui ai donc répondu que j'étais décidément déterminé à étudier la médecine. Cette réponse ne l'a pas contenté. Il a voulu que je lui fisse une promesse qu'il appelle solennelle. Je lui ai dit qu'il pouvait regarder comme solennelle la promesse que je venais de lui faire. Probablement il s'attendait à des larmes, ou tout au moins à des protestations pathétiques. Il a trouvé que je lui expliquais ma pensée d'une manière froide et sèche. Enfin, sans qu'aucun mot, aucun geste de ma part pût justifier sa colère, il m'a traité de monstre, de fils dénaturé.

> A tous ces beaux discours j'étais comme une pierre,
> Ou comme la statue est au *Festin de Pierre*.

Mon silence et ma tranquillité n'ont fait qu'augmenter sa colère. Il m'a chassé de sa présence et m'a défendu de lui parler. J'ai obéi au premier de ces ordres ; je compte également obéir au second. Tels sont les éléments dont se compose mon bonheur domestique.

J'espère te voir quelquefois cet hiver dans le quartier savant. Tout porte à croire que cet état de guerre ne durera pas longtemps. Il cesserait dès aujourd'hui si ma volonté seule pouvait le faire cesser. Dans le cas où cet espoir se réaliserait, je compte que tu voudrais bien m'inviter aux représentations théâtrales dont tu feras partie cet hiver.

En attendant, je suis disposé à chercher dans l'étude la joie et le bien-être que je ne puis trouver dans ma famille. Quant à présent je suis à la lisière. Mon père me demandera probablement des *satisfecit* chaque semaine. Je serai gardé comme une fille. Je n'irai pas te voir et tu voudras bien ne pas m'écrire. Car il n'est pas bon qu'un jeune homme ait des secrets pour son père, et je sens que je suis moins que jamais disposé à donner à mon père une lettre que je recevrais. Le plus sûr moyen de tranquillité est donc de prévenir toute correspondance.

Le seul plaisir que je connaisse, la musique dramatique, me sera probablement interdit. Je puis espérer cependant d'entendre Foignet cet hiver, Foignet sur la harpe, Lafont sur le violon, Prudher sur le piano.

Je compte étudier cette année l'anatomie tant que la température le permettra, la physiologie simultanément, la botanique cet été ; je devrai aussi m'occuper de physique et de mathématiques élémentaires, car je dois à la fin de l'année me faire recevoir bachelier ès sciences physiques.

Quæ quum ita sint, et quamvis ita sint, valeo ; vale.

Le solitaire de la chaussée d'Antin,

G. PLANCHE.

II

Gustave Planche a Gustave Dupont, au chateau des Ternes, près Paris, barrière du Roule.

Paris, lundi.

Plus de guerre ; la paix est conclue, pour longtemps probablement. Du moins l'état des choses permet de le croire. Mon père a paru me comprendre. J aime l'étude, j'étudierai ; j'aime la liberté, je serai libre, je suis libre.

Quant à présent, je suis vraiment en bon chemin pour me donner une indigestion de savoir des mieux conditionnées. Comme je suis obligé, pour prendre mes inscriptions à la faculté de médecine, d'être préalablement reçu bachelier ès sciences physiques, mon père désire que je me prépare pendant ces deux mois qui vont suivre à prendre ce titre honorable.

Heureusement, ou plutôt malheureusement, les examens d'admission ne sont guère mieux conçus à la faculté des sciences qu'à celle des lettres, et l'on donne aux ignorants qui payent un brevet de science. Je serai probablement interrogé dans la première quinzaine de novembre sur la physique, la chimie, la botanique et les mathématiques élémentaires. J'étudie en ce moment la géométrie ; ce sera probablement avec le commencement de l'algèbre la partie la plus difficile de mon examen.

Quant au reste, si je dois m'en rapporter à ce que j'ai vu, j'ai lieu d'espérer que j'en viendrai facilement à bout. On ne fait que des questions tellement générales que le récipiendaire semble réciter une table des matières. Cependant, je puis échouer, mais je suis jeune, et d'ailleurs je veux travailler d'ici là.

J'ai lu ce matin quelques pages de la correspondance de Voltaire et de d'Alembert. Il y a bien des mesquineries, bien des emportements ; il y a des perles, mais il faut fouiller.

J'ai rencontré deux fois Boscary qui m'a engagé à l'aller voir. J'ai été à l'adresse qu'il m'avait indiquée hôtel de l'École-de-Droit, on m'a répondu qu'on ne le connaissait pas.

Il est bon que tu saches que je demeure maintenant, depuis jeudi dernier, rue du Colombier, n° 19, faubourg Saint Germain. J espère que tu m'écriras pour me donner l'état de tes rêveries, et que tu viendras me voir, afin que je te voie, afin que nos deux moi se communiquent réciproquement les méthodes qu'ils auront adoptées pour leur développement personnel Dis-moi ce que tu penses d'un article du *Globe* sur le symbolisme des Creuzer traduit par Guigniaut ; l'article est de Dubois.

On verra probablement Boscary demain. Du moins il m'a dit qu'il irait te voir.

Je reçois à l'instant même la visite de mon père ; nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde. Il m'aime, je le sais, et je le lui rends bien, du moins intérieurement. Mais

vraiment il a des idées que je ne partagerai peut-être jamais sur la confiance que je dois lui accorder. Il veut de l'amitié ; il ne veut pas d'égalité. Il a des méthodes logiques qui ne sont sûrement pas générales et qui vraisemblablement ne sont pas de ton goût. Il lui est arrivé plusieurs fois, pour me fermer la bouche dans une discussion d'ailleurs très paisible, de me rappeler que je lui devais le peu d'instruction que j'avais, et d'en conclure explicitement que, dans le cas même ou j'aurais évidemment raison, je devais convenir que j'avais tort. Adieu. J'ai beaucoup bavardé, mais j'aime à causer avec toi ; écris-moi, si tu veux, des bavardages ; je les lirai avec plaisir. Car je suis un peu seul dans mon ermitage, et pour m'en consoler, je compte aller mercredi voir *Stratonice*. Car j'aime toujours la musique, quoique je ne sois qu'un profane. Si les choses vont toujours du même train, j'espère que mon père ne me refusera pas l'initiation. Boscary m'a fait entrevoir que tu pourrais bien venir avec ta famille habiter Paris cet hiver. Mande-moi si cette nouvelle est vraie.

Adieu pour la dernière fois. Ton ami et ton confrère en rêverie.

Adresse tes lettres rue du Colombier.

III

GUSTAVE PLANCHE A GUSTAVE DUPONT, CHEZ LE GÉNÉRAL COMTE DUPONT DE LA CHARENTE, AU CHATEAU DES TERNES, PRÈS PARIS.

Dans le cas où tu connaîtrais quelque jeune Anglais qui voulût apprendre le français, je te prie de me l'adresser ou de m'adresser à lui. Comme je ne vais jamais à l'amphithéâtre avant onze heures du matin, je serais bien aise d'utiliser pécuniairement mes matinées.

Si tu pouvais aussi sans indiscrétion me faire assister à la représentation de quelques proverbes, tu me ferais plaisir.

J'ai déjà lu la préface et l'introduction du *Baron d'Ecksteen*. Je trouve son esprit bien lourd et ses comparaisons bien ridicules. Quand il a raison il habille la vérité d'une si drôle de manière qu'avant de croire on est forcé de rire. Toutefois j'ai attaqué la critique littéraire. Nous verrons.

G. PLANCHE.

Mardi matin (1).

---

(1) Citons, pour terminer, une amusante anecdote sur Gustave Planche, empruntée aux *Memoires de Philarète Chasles*.

« Il était un des trois écrivains dits « aux mains sales ». D'abord VILLEMAIN. Henri Heine disait de lui : « Quand Villemain voudra se travestir, il n'aura qu'à laver ses mains. » Ensuite Pierre LEROUX, qui appelait l'eau « un corrosif dangereux pour la main d'un écrivain ». Et enfin PLANCHE, plus sale que les deux autres. Il accepta un jour six cachets de bain de Mme Sand, sans quoi elle lui signifierait son congé, disait-elle avec un air tout à fait sérieux. En effet. Planche profita du bienfaisant cadeau et se présenta le soir même chez Mme Sand. « Comment ! lui cria-t-elle encore dans le même état ?... — Non, dit Planche, sans se déconcerter devant nous ; j'ai profité d'un de vos cachets... Touchez mes cheveux, ils sont encore mouillés... — Mais, malheureux, et vos mains ? — Ah ! les mains, répliqua Planche, c'est bien possible ; j'ai lu au bain, et naturellement j'ai tenu les mains et le livre au dessus de l'eau !... » (*Gazette anecdotique*, etc..., publiée par G. D'HEYLLI, deuxième année, tome I, p. 374-375.)

Echos de la " Chronique "

Le ténor Elleviou, fils de médecin.

Nous écrivions récemment que nous ne connaissions que de rares exemples de médecins devenus chanteurs. En voici un à ajouter aux deux que nous avons cités ; encore ne sommes-nous pas certain qu'il ait commencé des études médicales. Ce que nous savons seulement, c'est que son père le vouait, comme on disait alors, au culte d'Esculape.

Elleviou, le beau ténor Elleviou, était le fils d'un médecin en renom, qui, dès le début, aussitôt ses études classiques terminées, annonça des dispositions très marquées pour la musique, consacrant à Gluck et à Grétry, compositeurs alors en vogue, tout le temps qu'il aurait dû donner à l'anatomie. Comme il avait, avec cela, une fort jolie voix, il n'eut pas de peine à trouver un engagement à l'Opéra-Comique, et dès ce moment jeta, comme d'autres le froc, sa trousse aux orties. En peu de temps il devint l'acteur à la mode, le joli ténor, dont toutes les belles dames raffolèrent. Plus jamais désormais il ne fut question de rentrer dans le giron paternel.

Une pétition contre l'eau-de-vie.

Celle-ci date de 1874 ; elle fut présentée au Parlement de la Nouvelle-Zélande, par les indigènes, les Maoris, et était signée du chef Aïmona-Té-Aotéranga et de cent soixante-sept de ses concitoyens ; la voici telle qu'elle fut présentée à la Chambre des députés néo-zélandaise, le 18 août 1874 :

« Pétition de tous les soussignés à tous les membres du Parlement, pour que le Parlement et le Gouvernement fassent une loi contre la mauvaise chose Grog, qui nous détruit, et pour qu'on arrête l'ivrognerie, source de tous les maux dont les Maoris souffrent.

« Ces maux sont les suivants : il nous appauvrit ; nos enfants viennent faibles et maladifs au monde parce que les pères ont trop bu ; il tourne à nos gens la cervelle, et dans leur ignorance, ils signent des papiers, et leur signature les mène à la misère.

« Grog fait du peuple intelligent des Maoris un peuple de sots et de fous.

« Grog est la cause que beaucoup de maladies nous arrivent.

« Il amène beaucoup de malheurs : il nous fait tomber de cheval ; il nous fait tomber dans l'eau.

« C'est le père des disputes et des coups. Par lui des maux innombrables ont fondu sur le peuple des Maoris.

« Nous demandons une loi sévère, pour écarter de nous la mauvaise chose Grog (1). »

Et nous aussi, nous demandons une loi sévère contre Grog ; mais nos législateurs ont bien d'autres soucis que de s'occuper de pareilles vétilles !

(1) *Magasin pittoresque*, 1878.

Informations de la " Chronique "

Tannhaeuser, paralytique général.

D'une étude parue récemment dans la *Revue de l'Université libre de Bruxelles*, il semble résulter que le personnage tourmenté qu'imagina WAGNER ne serait rien moins qu'un candidat à la paralysie générale. Cette « consultation » est, pour le moins, assez imprévue. Citons-en seulement un extrait.

« Le deuxième acte se passe à la Wartburg, dans la grande et belle salle du palais d'Eisenach. Tannhaeuser, pour la première fois, à la vue d'Elisabeth, revient à la raison ; il a le langage qui convient, accusant seulement un peu d'amnésie :

Un éternel oubli
Sépare hier d'aujourd'hui,
Et du passé la trace en moi s'est effacée !

« Ces intervalles lucides avec amnésie sont de règle pendant la première période de la maladie : ils s'observent surtout lorsque l'attention du malade est soudainement fixée ; en de tels moments une vraie folie passe inaperçue, mais elle reprend bientôt ses droits, lorsque, cessant d'être distrait par l'ambiance, l'aliéné se reprend en lui-même.

« Pendant que le concours commence et que Wolfram chante, Tannhaeuser semble plongé dans une profonde rêverie ; lorsqu'il se lève, il ne tarde pas à perdre la notion du milieu, il s'abandonne « avec une animation croissante » à ses suggestions délirantes et en même temps se montre orgueilleux et grossier ; contrarié dans son premier élan, il déborde, et perdant toute retenue, tournant le dos à Elisabeth, il offense tout le monde par ses propos malséants ; quelle merveille que ce chant d'amour :

O gloire à toi, gloire à toi, ma déesse;
Heureux celui dont tu comblas les vœux !

« Mais de quelle observation profonde ne donne-t-il pas la preuve !

« Tannhaeuser veut célébrer l'amour pur, c'est le thème du concours ; mais les fines associations cérébrales qui correspondent à ces compréhensions élevées n'existent plus en lui ; l'excitation mentale ne parvient plus à mettre en jeu que les centres mésocéphaliques, siège des instincts que l'écorce grise ne domine plus. Ici encore, Wagner est clinicien : dans la déchéance progressive des facultés affectives et intellectuelles, ce sont les sentiments les plus nobles, les acquisitions dernières de l'éducation et de l'esprit, qui disparaissent d abord ; l'édifice mental ne s'écroule pas d'un coup ; c'est par le faîte que commence l'avalanche. Tannhaeuser ne connaît plus de l'amour que « les transports fougueux » et la musique le suit, admirable, dans le plus harmonieux désordre : la vibration est si violente qu'elle en est presque douloureuse ; elle donne l'impression de l'état morbide, du ravage irréparable.

« Mais, comme toujours, cela ne dure pas longtemps ; après un tel effort, la dépression survient ; tombant de haut, Tannhaeuser s'abîme... »

La thèse ne manque pas d'ingéniosité et le thème en est, en tout cas, sasez piquant.

Comment est mort Pétrarque.

La vieille légende très romautique qui entourait la mort de Pétrarque, et qui a perpétué, de siècle en siècle, la vision du poète mort dans la solitude de son cabinet de travail, la tête sur un volume d'Homère, vient d'être détruite par la critique scientifique moderne.

On a cru découvrir tout d'abord que si la tête du poète était tombée sur un livre, ce livre ne pouvait nullement être un poème d'Homère, mais qu'il s'agissait d'un manuscrit des *Lettres* de Cicéron. M. Léon Dorez pense, en effet, que Pétrarque est mort en travaillant à sa *Vie de César*, qui devait faire partie des *Vies des Illustres*. Une pièce de la Bibliothèque Nationale, et qui est précisément le manuscrit inachevé de la *Vita Cœsaris*, s'arrête sur un rappel du livre VIII[e] des Lettres de Cicéron à Atticus... Quelques critiques italiens nous affirment maintenant qu'on ne pourra jamais savoir sur quel livre est mort Pétrarque, car l'histoire de sa mort pendant le travail, dans son cabinet, où on ne le trouva que le lendemain, est, paraît-il, une pure légende. M. E. Sicardi déclare que cette légende a été répandue, et peut-être inventée, par Messer Giovanni Manzini della Motta, chancelier de Galeas Visconti, et admirateur posthume de Pétrarque, M. Sicardi cite une lettre, publiée pour la première fois par M. A. Zardo, écrite par Dondi, le médecin et l'ami de Pétrarque, le lendemain de la mort du poète. On sait que Pétrarque, vieux et fatigué, souffrait d'une épilepsie avec des formes accentuées de catalepsie. Le médecin Dondi fait allusion à ce mal, en écrivant à un de ses collègues, à la date du 19 juillet 1374 : « La nuit malheureuse qui vient de passer, précédant le jour où je t'écris cette lettre, nous a enlevé l'illustre et admirable Francesco Petrarca, accablé, après quelques heures, par le genre de maladie par laquelle, si tu te souviens, nous le vîmes frappé il y a quelques années..., etc. (1) ».

Pétrarque, assisté probablement par son ami Dondi et par d'autres, n'a pu de toute façon mourir dans la solitude et au milieu du travail, quelques heures après avoir été nouvellement frappé par son terrible mal Ainsi la légende funèbre séculaire du grand poète est détruite par l'histoire.

Les mutilations volontaires des soldats.

Notre collaborateur le D[r] Billard nous entretenait, dans un récent numéro de la *Chronique* (2), des pseudo-mutilations des soldats de la Grande-Armée, reconnus, après enquête, innocents de l'acte criminel qui leur était reproché. Ces mutilations existent cependant et on en a relevé un grand nombre de cas dans les armées européennes.

Dans les *Archives médicales belges* de mai 1907, M. G. Gyselynck fait précisément remarquer que la mutilation volontaire est *fort souvent* pratiquée en Russie, pour échapper au service militaire. Cela tient surtout à ce que, dans bien des régions de l'empire, l'art de guérir est encore entre les mains de gens incapables, peu instruits, les « Feldscher », sortes d'empiriques, « dont la science et la conscience vont souvent de pair. »

(1) *Mercure de France*, 1[er] mai 1907.
(2) Cf. *Chronique*, 1907, pp. 621 et 756.

Pour donner une idée de la fréquence de ces mutilations, l'auteur de l'article rapporte qu' « un confrère russe, WARABJOW, observa, en 1903, dans l'espace de quelques mois, pas moins de sept cas de hernie inguinale provoquée, dont trois dans le même mois. Le procédé employé, connu d'ailleurs d'ancienne date, consistait à introduire dans le canal un instrument rappelant celui dont se servent les gantiers; la dilatation de l'anneau externe et du canal ouvre la ronte à la hernie (WARABJOW, *Centralblatt f. Chirurgie*, 1906, n° 41).

Les cliniques et les hôpitaux de Breslau reçoivent souvent des mutilés qui, après avoir échappé au service en Russie, viennent chercher en Prusse la guérison des infirmités provoquées. C'est ainsi qu'en 1901, ANSCHÜTZ publia, parmi ses observations de la clinique chirurgicale de Breslau, cinq cas de gangrène du gros orteil chez cinq miliciens russes de race juive, tous provoqués par des applications d'acide phénique, ayant tous nécessité la désarticulation, ce qui permet aux intéressés d'échapper au service en Russie. (ANSCHÜTZ, über Selbstverstümmelung, *Beiträge zur klin. Chir.*, XXXI, 3).

L'Oberarzt STAPPENBECK, détaché à la clinique chirurgicale de Breslau, relate un cas du même genre et de plus deux cas de contracture en flexion de l'indicateur droit. Les deux patients avaient été « traités » par le même Feldscher; la mutilation aurait été obtenue chez l'un par l'application d'une bandelette d emplâtre vésicant à la face de flexion du doigt et la cautérisation répétée de la plaie à la pierre infernale avec enlèvement des granulations à coups de ciseaux; le doigt, maintenu en flexion forcée pendant trois mois, avait fini par conserver cette position. Ce résultat aurait été obtenu sans grande douleur; en tout cas, il permit à l'intéressé de se faire exempter « avec la gratification obligée ».

Le second patient fut plus sobre de détails; le Feldscher aurait injecté chez lui un liquide irritant sous la peau du doigt; une longue et abondante suppuration aurait suivi, et le doigt, maintenu en flexion par un bandage, avait conservé cette position après guérison. Chez ces deux mutilés, contrairement à ceux d'Anschütz, il persistait une gêne considérable dans les fonctions du membre mutilé, et les opérations tentées n'ont guère réussi à y remédier.

Un procédé tout à fait moderne a été observé par l'Assistenzarzt GOLDENBERG, dans le service de chirurgie d'un hôpital de Breslau. Un milicien russe s'y présenta dans le courant de l'été 1906, porteur d'une tumeur de la région sous-maxillaire gauche; cette tumeur, de la grandeur d'un œuf de poule, d'une dureté cartilagineuse, à surface bosselée, à peine mobile sur les parties profondes et faisant corps avec la peau avait les apparences d'un sarcome du maxillaire inférieur. Le diagnostic n'aurait pas été facile, si le malade n'avait déclaré spontanément qu'il s'était laissé faire plusieurs injections de paraffine sous la peau par un baigneur et que la tumeur l'avait fait déclarer impropre au service en Russie.

D'autre part, HÜSTNER a communiqué l'observation de deux miliciens qui, à l'époque de la guerre de Mandchourie, avaient été déclarés impropres pour éléphantiasis du scrotum, provoqué par l'injection de grandes masses de paraffine sous la peau des bourses...

Voilà, pour les antimilitaristes, un moyen tout trouvé d'échapper à l'impôt du sang; mais il y a des risques à courir!


Traitements
de la
CONSTIPATION
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
Chaque cuil-
lerée à café con-
tient o gr. 75 de
Poudre de séné
lavé à l'alcool.
La dose est de une à
deux cuillerées à café
délayées dans un peu
d'eau le soir en se cou-
chant.

ÉCHOS DE PARTOUT

Masseur pour momies. Ce titre doit appartenir à un professeur anglais WELDER, qui eut l'idée de tremper des momies de 4.000 ans dans une solution de potasse caustique à 3 0/0 et de leur rendre la fraîcheur et la carnation de la jeunesse. Il les laisse sécher, puis leur fait prendre un bain dans une solution de formol au même titre, et ensuite les frictionne, les pétrit, les *masse*. Et les momies reprennent une apparence jeune et belle ; la graisse reparaît même sous la peau

Les lecteurs qui ont des mor'es en leur possession pourront essayer le procédé et verront peut- tre les traits de quelque petite grisette du temps des Pharaons

(*Journal du M. gnétisme*, 1er trimestre 1908.)

De l'hydrothérapie à la politique. L'hydrothérapie mène à tout, à la condition d'en sortir. Savait-on que le ministre actuel des Etats-Unis, l'homme en qui sont maintenant concentrés tous les espoirs financiers de la grande Amérique avait commencé par être propriétaire d'un établissement d'hydrothérapie ?

C'est à Boston qu'il débuta, dans un tout petit trou, dont la clientèle était exclusivement composée d'ouvriers et de portefaix. On sait qu'en Amérique, les ouvriers sont très propres au point de vue de l'hygiène. Aussi l'établissement de M. Cortelyan ne désemplissait-il pas et la fortune vint-elle vite au manager, qui put songer, une fois enrichi, à se lancer dans la politique.

On a dit souvent que la politique n'était pas une chose très propre. Ce maître ès hydrothérapie y réussit admirablement, sans doute parce qu'il connaissait l'art de bien se nettoyer après les contacts salissants. Et le ministre d'aujourd'hui ne doit pas penser sans émotion au temps où il administrait des douches. Il en administre encore quelquefois aujourd'hui, mais ce n'est plus qu'aux gros capitalistes de la Bourse de New-York et aux trusteurs milliardaires.

(*Journal de la Santé*, 15 mars 1908.)

La ville du sel. — Il est dommage qu'elle soit si lointaine, sans quoi « elle défierait toute concurrence », comme disent les réclames.

C'est la petite ville de Kelberg, en Galicie, enclavée dans une mine de sel gemme.

Les maisons sont en sel, les rues sont pavées en sel ; le monument le plus curieux est l'église, constamment éclairée à la lumière électrique, qui se joue dans les cristaux de sel des murs et des sculptures.

Le séjour déjà doit être intéressant dans cette curieuse localité. Mais surtout les maladies infectieuses y sont totalement inconnues, depuis trente ans que la ville est construite. Et même la mortalité, pour les causes ordinaires, y reste à un taux extrêmement bas.

Quel séjour commode ! On peut, sans doute, assaisonner les aliments rien qu'en laissant entrer la poussière des rues. Et les conversations elles-mêmes ne sauraient manquer de sel...

Mais, sans doute, on doit faire payer aux touristes des notes salées. C'est le revers de la médaille !

(*Journal de la Santé*, 23 février 1908.)

Histoire de la Médecine

Un Essai d'antisepsie au XVIIIe siècle,

par M. le Dr Lemaire (de Dunkerque).

Une grande dame française, en plein milieu du xviiie siècle, à vingt-trois ans, entraînée par le mouvement scientifique qui commençait à naître avec les Encyclopédistes, éprise de science, quitte le monde, qu'elle avait adoré jusque là, s'installe un laboratoire et, poursuivant un but pratique, institue une série d'expériences, cherchant à arracher à la nature un de ses secrets. Ce fait peu banal est digne d'être signalé, d'autant plus que, par un excès de modestie, jamais elle ne signa ses ouvrages. Aussi ceux qui ont en main « *l'Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*, par le traducteur des *Leçons de Chymie* de M. Shaw, premier médecin du Roi d'Angleterre », volume de 600 pages, publié en 1766 chez Didot jeune, ignorent probablement que c'est là l'œuvre d'une femme, qui s'appelait Mme d'Arconville.

Son histoire, la voici (1) :

Marie-Geneviève-Charlotte Darlus, fille de André-Guillaume Darlus, écuyer, secrétaire du roi et fermier général, et de Françoise Gaudicher de la Hallebardière, naquit le 17 octobre 1720.

Le 28 février 1735, à peine âgée de quatorze ans, elle se maria à Louis-Lazare Thiroux d'Arconville, dont elle eut trois enfants.

A vingt-trois ans, atteinte de la maladie qui faisait alors tant de ravages, la variole, et profondément défigurée, elle renonça au monde, s'habilla, écrit-elle, en vieille femme avec les papillons et la coiffe, et s'adonna entièrement à l'étude des sciences et des lettres.

Elle voulut savoir l'histoire, la médecine, la physique, la chimie, et suivit même les cours d'anatomie et de botanique au Jardin du Roi, ce qui lui donna des connaissances aussi étendues que variées. Son salon réunit les hommes les plus distingués de l'époque. On y voyait Turgot, Malesherbes, Monthyon, de Jussieu, Fourcroy, Lavoisier, Gresset. Elle donna plusieurs traductions de l'anglais et composa elle-même des ouvrages appréciés, mais qu'elle publia sous le voile de l'anonymat. Parmi ceux-ci : *Pensées et Réflexions morales sur divers sujets* (1760) ; — *De l'Amitié* (1761) ; — *des Passions* (1764) ; — *Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction* (1766) ; — *Mémoires de Mme Valcourt* (1767) ; — *Vie du Cardinal d'Ossat* (1771) ; — *Mélanges de Littérature, de morale et de physique* (1775) ; — *Marie de Médicis* (1774) ; — *Histoire de François II* (1783).

Pendant la Terreur elle fut emprisonnée à Picpus avec son fils aîné, Thiroux de Crosne, ex-lieutenant général de police, et son beau-frère Angrand d'Alleray, mais plus heureuse que ceux-ci, qui périrent sur l'échafaud, elle recouvra la liberté le 9 Thermidor.

Elle mourut à Paris en son hôtel, rue du Chaume, no 15 (aujourd'hui rue des Archives, no 60), le 24 décembre 1805, à l'âge de 85 ans, et fut inhumée le surlendemain en l'église Saint-Merry, sa paroisse.

(1) Ces notes biographiques m'ont obligeamment été fournies par M. Thiroux de Gervillier, lieutenant de vaisseau, son arrière-petit-fils.

De son œuvre, vraiment encyclopédique, puisqu'elle embrasse l'histoire, la littérature, la philosophie, la physique et la chimie, nous ne retiendrons ici que l'*Essai pour servir à l'histoire de la putréfaction*, dont l'étude peut seule prendre place dans un journal médical (1).

Pringle, Médecin général des armées du roi d'Angleterre, avait publié quelques recherches sur ce sujet. Mais faute de temps, ses travaux avaient dû être interrompus, et laissaient un vaste champ pour les observations. Elle résolut de les compléter, comprenant l'intérêt pratique des conclusions auxquelles ils pouvaient aboutir. « L'étude de tout homme sensé doit toujours avoir l'utilité pour but », dit-elle dans sa préface. La connaissance des substances propres à retarder ou à accélérer la putréfaction où paraissent tendre tous les corps organisés », tel est le but utilitaire qu'elle poursuit. Et, fait intéressant à noter, ces substances, elle les appelle antiseptiques, réservant le nom de septiques à celles qui paraissent hâter le processus de putréfaction. Par une suite de raisonnements, elle entrevoit la possibilité d'en tirer parti en médecine, notamment dans le traitement des plaies, et donne une véritable classification des antiseptiques.

Toutes ses expériences — au nombre de 300 — furent conduites avec la même méthode.

Dans un bocal, elle plaçait un poids déterminé de la substance putrescible étudiée: viande, lait, œufs, bile, en présence d'une quantité, toujours la même, de la liqueur dont elle voulait éprouver le pouvoir antiputride. Elle avait soin de noter exactement la température, l'état du ciel, la direction des orages ; de plus, par le papier bleu ou le sirop de violette (syrop violat), elle recherchait l'alcalinité ou l'acidité du milieu, ce qui pour elle avait une grande importance. Elle arrivait ainsi à se rendre compte du retard apporté à la putréfaction par l'adjonction d'un antiseptique.

Ces expériences durèrent dix ans (1754 à 1764). On ne peut s'empêcher de les rapprocher de celles de Pouchet, instituées dans un autre but, et guidées par d'autres idées. Ici il n'est pas question de microbes ni de miasmes : nous verrons plus loin quelles étaient ses théories sur la matière.

Arrivons maintenant aux résultats. Elle commence par reconnaître que certaines substances favorisent la putréfaction. Elle les qualifie de « septiques ». Ce sont évidemment les substances facilement fermentescibles, le sucre, la gomme arabique, certains sels, des sucs de plantes et des infusions. Puis, elle répartit les substances examinées en trente-deux classes, suivant le temps qu'elles ont conservé la viande saine de un jour à sept mois. La dernière classe des antiseptiques l'a conservée saine indéfiniment. Elle en dresse le tableau suivant :

Sels métalliques : sublimé corrosif, sel de Saturne, vitriol bleu, turbith minéral, nitre mercuriel, vitriol d'argent.

Gommes et résines : baume du Pérou, camphre, poix de Bourgogne, styrax, gomme ammoniaque.

Extraits et substances simples : extrait de quinquina, quinquina en poudre, sel essentiel de quinquina, gaïac épuisé à sec, extrait d'opium, noix de gale en poudre.

(1) L'exemplaire que je possède provient de la bibliothèque de Turgot, à la mort duquel il fut vendu 14 livres 6 sols et passa entre les mains du chimiste Vauquelin.

Liqueurs vineuses : vins d'Espagne, d'Arbois, de Bordeaux.
Acides : vinaigre rouge.
Alkalis fixes : sel de Tartre.
Alkalis volatils : sel volatil de corne de cerf.
Terres : chaux vive.
Sucs, sels neutres, sels terreux, Eaux : néant.

Ces substances, dit-elle, ont réussi à enlever à la chair déjà corrompue, non seulement son principe de corruption, mais encore à lui ôter la putridité qui en dépend. Ce sont les vrais antiseptiques. Et nous ne la contredirons pas. Ne voyons-nous pas dans cette liste le sublimé, le sulfate de cuivre, le baume du Pérou, le camphre, etc. ? Que n'a-t-on essayé de les employer plus tôt en médecine ? Elle l'avait pourtant indiqué : « Il est vrai que les sels métalliques, sur lesquels j'ai fait « mes Experiences ne peuvent pour la plûpart être employés en méde- « cine qu'avec beaucoup de prudence et de ménagement et qu'ils « auraient même besoin d'être adoucis et étendus si l'on vouloit s'en « servir pour conserver les pièces anatomiques, les oiseaux et les « insectes... Mais il y a tout lieu de croire qu'en étendant ces disso- « lutions dans une plus grande quantité d'eau, comme je viens de le « dire, on pourroit parvenir à diminuer la stipticité de ces sels sans leur « ôter leur pouvoir conservateur. Par ce moyen, quand même on ne « pourroît que rarement s'en servir pour la guérison des playes, et des « différentes maladies auxquelles le genre humain est malheureuse- « ment exposé, on pourroît au moins les utiliser pour préserver de la « corruption les pièces anatomiques... Mais sans nous arrêter plus « longtemps sur cet objet, la classe précédente nous fournit assez « d'autres substances incorruptibles dont on peut faire usage avec « succès, tant en médecine qu'en chirurgie, sans avoir recours aux sels « métalliques. » Ces substances sont le quinquina en poudre, le styrax, le benjoin, le camphre, le baume du Pérou, etc.

Certes, si les chirurgiens d'alors les avaient employés, en combinant par exemple une poudre analogue à celle que nous a fait connaître Lucas-Championnière, au lieu d'employer leurs cérats et onguents, ils n'auraient pas eu à déplorer leurs séries d'infections purulentes, qui ont fait pendant si longtemps des hôpitaux de Paris de véritables foyers pestilentiels.

Mme d'Arconville était arrivée, de plus, à une autre conclusion pratique, sur laquelle elle revient çà et là dans le cours de son ouvrage : *Pour éviter la putréfaction, il faut avant tout empêcher le contact de l'air extérieur.* Ce qui nous amène à parler de sa théorie sur ce sujet.

Elle nous paraîtra très simpliste : « La putréfaction est un phénomène naturel : dès qu'un corps organisé n'acquiert plus, il s'avance à pas plus ou moins rapides vers la destruction. On peut donc regarder la putréfaction comme le vœu de la nature et les deux degrés de fermentation qui la précèdent comme ses préliminaires. » C'est donc pour elle un simple phénomène de désintégration.

Les deux degrés de fermentation dont elle parle sont la fermentation acide et la fermentation gazeuse, par lesquels doivent passer tous les corps avant de se putréfier. C'est pourquoi elle mettait tant de soin à rechercher la réaction acide, au papier ou au sirop de violettes, comme indice d'un commencement de putréfaction.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

Le serpent d'Esculape (XIV, 358, 532, 646). — Il paraît, eu effet, fort difficile de savoir quelle est exactement la variété de serpents dont les anciens ont fait le symbole de l'art de guérir.

D'après Pausanias (*Description de la Grèce, Corinthie*, xxviii), la principale espèce consacrée à Esculape est un serpent d'une couleur roussâtre, connu seulement dans le pays d'Epidaure.

Quant à la représentation exacte du serpent d'Esculape, envisagé comme emblème de la médecine, votre correspondant la trouvera peut-être sur les monnaies d'Epidaure ou sur les monnaies de Pergame.

La statue d'Asclépios, à Naples, représente le dieu de la médecine sous les traits d'un homme barbu, vêtu d'un long manteau, qui laisse à découvert la poitrine et l'épaule droite : il s'appuie sur un bâton et est accompagné d'un serpent.

Je signalerai aussi à M. Henry-André, Hygie et Esculape, bas-relief en marbre du musée Pio Clementino, au Vatican, où le dieu et la déesse sont encadrés par deux énormes serpents.

Pourquoi le serpent a-t-il été et est-il encore l'attribut de la médecine ? « Il est l'emblème de la santé, dit le Dr Mollet (1), parce qu'il se rajeunit perpétuellement (!) en quittant son ancienne peau. »

Cet auteur rappelle le rôle que jouaient les serpents dont les prêtres de l'antiquité se servaient pour rendre plus saisissantes leurs jongleries. « Au moment où le prêtre arrivait affublé des attributs d'Esculape, un ou deux serpents (2), parfaitement stylés, se coulaient entre les assistants, et venaient lécher les plaies ou les néoplasmes. Dans le temple d'Asclépios, on prédisait l'issue des maladies par la manière dont les serpents accueillaient les aliments qu'on leur présentait. Kawadias, ayant fait des fouilles à Epidaure, en 1883, découvrit deux des stèles gravées vues par Pausanias.

« D'après l'orthographe et la forme des lettres, ces stèles ne paraissent pas antérieures au ive siècle avant J.-C. Un des passages mentionne la guérison, par un serpent attaché au temple, d'un homme atteint d'un panaris.

« Cette croyance aux effets merveilleux obtenus avec la langue de serpent remonte à la plus haute antiquité ; le divin Mélampe, ancêtre d'Amphiaraüs, devait son don de prophétie à des serpents auxquels il avait sauvé la vie ; ceux-ci, pendant sou sommeil, lui léchèrent les oreilles, et Mélampe, eu se réveillant, comprit le chant des oiseaux ».

Dr G. Jacquin (de Bordeaux).

— Il y aurait au moins une dizaine d'articles à écrire sur les serpents représentés sur les médailles et autres monuments antiques des anciens. Nous en avons déjà préparé une demi-douzaine pour le *Naturaliste*.

(1) *La Médecine chez les Grecs avant Hippocrate*. Maloine, 1906, p. 92.

(2) Si l'on en croit Pausanias, ces serpents ne faisaient aucun mal aux hommes ; il s'agissait, plus vraisemblablement, de couleuvres.

Au Vatican, on conserve la statue de Musa, le médecin d'Auguste, déguisé en Esculape, appuyé sur un bâton placé sous son aisselle comme une béquille, autour duquel s'enroule le serpent légendaire, qui vient se faire caresser par lui, à la hauteur de sa main droite.

La couleuvre d'Esculape est le symbole de la médecine chez Esculape, Hippocrate, Hygie, Musa et même Apollon. Généralement, on le représente à proportion, avec ses dimensions normales ; mais presque toujours, ses yeux sont placés trop loin du museau, en arrière.

Le serpent représente encore bien d'autres emblèmes, chez les anciens, sur lesquels nous ne pouvons pas insister ici. Disons seulement qu'on l'y trouve enroulé en cercle, comme symbole de l'immortalité, devant Jupiter, le cercle n'ayant ni commencement ni fin. Il avale alors le bout de sa queue.

A notre vive surprise, nous avons trouvé une série de curieuses médailles, où 2 longs serpents accouplés (et même en train de se reproduire !) sont le symbole du culte de Bacchus, dans les Bacchanales. Ces fêtes trouvent leur allégorie dans une couronne de lierre, entremêlée d'une rosace entre chaque feuille, rosace qui représente les petits fruits noirs (en corymbe) de cette plante. Certains auteurs ont pris cela pour des pampres de vigne ! Mais c'est bien à tort, assurément. Dr Bougon.

Le gui du chêne (XIV, 292, 530). — On peut se rassurer : le gui se trouve aujourd'hui encore sur un certain nombre de chênes en France, et sans doute aussi à l'étranger. Ils ne sont pas nombreux. En revanche, nous pourrions montrer aux sceptiques la photographie d'un chêne à glands pédonculés, dont *toutes les branches sont couvertes de luxuriantes touffes de gui.* Cet arbre, appelé le chêne de la ferme de X..., se trouve dans l'ouest de la France, autant du moins qu'il nous en souvienne, non loin de l'antique forêt des Carnutes (pays chartrain), qui était comprise entre Orléans, Séez et Jublains. Or, c'est justement là que se réunissaient les Druides gaulois, pour y célébrer leurs mystères, leurs cérémonies sacrées et leurs sacrifices sanglants, qui scandalisaient tant la pudibonderie romaine aux innombrables amphithéâtres de gladiateurs (toujours la paille dans l'œil du voisin, quand on a soi-même un chantier de poutres dans son orbite).

Nous avons déjà vu, dans notre vie modeste, bien des pommiers et des peupliers couverts de gui ; nous avons relevé les noms de près de 110 espèces de végétaux, sur lesquels on a observé le parasitisme de cette plante : jamais nous n'avons rencontré un arbre, qui fût garni d'un aussi grand nombre de guis que ce chêne-là ! *Il doit en porter au moins une cinquantaine de pieds différents*, sans compter ceux qui peuvent encore être parasites sur ceux-là, car la greffe du gui sur lui-même est facile, surtout au voisinage de son empâtement.

Nous en connaissons encore d'autres que ce chêne phénoménal, mais ils ne portent guère qu'une ou deux touffes de gui.

Dr Bougon.

— Voulez-vous voir de vos propres yeux un chêne couvert de gui ? Allez à Isigny-le-Buat, à la ferme du Bois, dans le département de la Manche, et alors vous saurez tout de suite à quoi vous en tenir sur son existence réelle et non imaginaire, même à notre époque.

Si vous n'avez pas le temps de vous y rendre, écrivez à M. Deyrolle,

naturaliste, 46, rue du Bac, à Paris, afin de lui demander le n° 316 de la 2e série du *Naturaliste*, revue bimensuelle. A la date du 1er mai 1900, ce numéro vous donnera une bonne figure de cet arbre remarquable, avec un excellent article à ce sujet écrit par le savant Henri Gadeau de Kerville.

Vous aurez, en outre, l'avantage d'y trouver la description d'un second chêne porte-gui normand, qui se trouve dans l'Eure, à Mareilly-la-Campagne. Dr B.

La maladie d'Antiochus (XIII ; XIV, 317, 499). — Si votre enquête sur la *Maladie d'Antiochus* n'est pas terminée, j'apporte ma contribution. En feuilletant à la bibliothèque de Reims un recueil de portraits gravés (la plupart sont de Moncornet, et tous sont de la même époque), j'ai trouvé une estampe qui vous intéressera. Elle représente un homme de mine piteuse, dont la figure, la robe et la fourrure sont couvertes de poux ; au-dessous du portrait est la légende suivante : *Maistre Pin L'archicagot politique parlementaire Hucnot Hérétique. Les pouls ont mangé Maistre Pin qui fut aux Anglais maistre fin, aux Escossais maistre Faquin, aux Hirlandais maistre Coquin Delineavit I. Sthong et excudit.* — A la suite de ce dernier mot est un nom (nom propre) gravé sur la plaque de cuivre, puis effacé, et à peine venu au tirage.

Je n'ai pas le temps de faire d'enquête sur le personnage représenté, ni sur le graveur ; voyez ce que vous pourrez faire de ce renseignement, que j'ai plaisir à vous communiquer. Dr Gosset (Reims).

L'hippocampe des anciens (XIV, 596). — Vous dites, mon cher confrère (p. 590 de votre toujours si intéressante *Chronique médicale*), que l'hippocampe des anciens n'est plus de nos jours d'aucun usage en médecine. Que ne puis-je vous conduire dans certain faubourg d'Alger, que peuplent en entier des familles espagnoles, berceau de cette langue nouvelle, le « Cagayrus » ?

Là, si une indiscrète curiosité vous poussait à soulever le bandeau dont les femmes recouvrent si fréquemment leur front bas et leurs yeux chassieux, vous apercevriez, collé contre la peau ou sandwiché entre deux feuilles de laitue, un hippocampe desséché, petit ou gros. Car, chez les Espagnols habitant l'Algérie, l'hippocampe passe pour posséder une vertu souveraine dans la cure des céphalalgies ; appliqué sur le front, il guérit sans retard les maux de tête les plus violents et les plus invétérés. Est-ce là une des vertus magiques dont parlait Dioscoride ? Dr Edmond Vidal (Alger).

Illustres centenaires (XIV, 672). — Parmi les anciens, on peut citer les centenaires suivants :

1° Saint Rémy, surnommé *Jubilosus*, le jubileux, le centenaire, ne dépassa cependant pas 96 ans. Par contre, ce fut l'évêque dont l'épiscopat dura de beaucoup le plus longtemps. Il n'avait que 21 ans à peine quand il fut consacré, ce qui lui donne 75 années d'épiscopat au siège métropolitain de Reims.

2° Saint Médard a pu mourir dans sa 102e année, s'il est vrai qu'il soit né vers 456, dans les dernières années du règne de Mérovée ! Car il mourut sûrement en 558.

3° Saint Antoine mourut à 105 ans, dans les déserts de la Thébaïde, au sein de la solitude, comme ermite.

1° HERMANARIC, roi des Goths, né cent ans avant Attila, mourut a 107 ans. Encore aurait-il pu vivre plus longtemps, s'il n'avait été grièvement blessé par les frères de la femme d'un de ses tributaires, qui l'avait trahi pour passer aux Huns ! Pour la peine, il lui avait infligé le supplice de Brunehaut ; de sorte que, pour la venger, ils avaient tenté d'assassiner ce vieux roi, le meurtrier de leur sœur Sonnichilde. Désespéré d'avoir reçu, dans la lutte, une blessure à la cuisse, qui l'empêchait de monter à cheval pour combattre les Huns qui envahissaient ses états en Pannonie (Hongrie), Hermanaric se suicida... à 107 ans ! Dr BOUGON.

Les grands bâtards (XIX, 389, 648). — Emile DE GIRARDIN commençant à acquérir de la réputation par son esprit : « Dépêche-toi de le reconnaître, dit Montrond à Al. de G...(irardin), dont il était le fils naturel, ou il ne te reconnaîtra pas. » X.

Secrets et recettes d'antan (XIV, 652). — « Spécifiques pour les flux, dyssenteries, cours de ventre, diarrhée, etc.

. . . .

« Lavement de teste de moutton : prenez une teste de moutton sans l'écorcher et faites-la bouillir dans l'eau de forge (?) », etc.

Au point interrogatif mis par l'auteur de la communication, M. C. de la Benotte, je dirai que l'eau de forge est celle des baquets où les forgerons, maréchaux ferrants, *trempent* leurs fers rougis. Cette eau contient certainement des oxydes de fer, des carbonates de fer, qui sont fortement *astringents*. Dans ce lavement il doit se faire des composés organiques de fer avec la « teste de moutton » (albuminate de fer probablement), qui doivent le rendre actif pour « les flux de ventre ».

J'ai un client qui, depuis de longues années, était atteint de balanite chronique : pommades, lotions, poudres astringentes (tanin en nature), etc , *tout* échouait. Il a guéri le jour où il a baigné deux fois par jour son gland dans de l'eau boriquée, faite dans un *poêlon rouillé*. C'est lui qui a trouvé ça. Pensant à l'astringence des sels de fer, j'ai essayé des solutions de sulfate et de carbonate de fer. Il y eut récidive. Le malade s'en tint à sa casserole rouillée !

Dr COUSIN (de Toulouse).

La « bélinguière » est-elle un vase à boire pour malades ? (XIV, 652). — Les « bélinguières » dont parle le confrère A. R. sont bien connues en Provence, mais sont destinées à un tout autre usage que celui qu'il leur attribue. Nous voyons dans ce mot une corruption du mot « beringuière », qui s'applique à un vase de nuit très haut, à deux anses, et en grossière poterie, qui était le vase, le dépotoir familial, détrôné aujourd'hui par le vulgaire bourdalouc. Voici d'ailleurs la définition qu'en donne Sauvage, dans son *Dictionnaire languedocien*, qui date de 1785 (Nîmes) : « Beringuiere, bassin de chaise percée, cylindrique, à deux anses, et deux fois haut comme il est large. » Le potier Pelegrin a dû franciser et orthographier à sa façon un mot d'usage très courant, et ainsi se trouvent expliquées très clairement ses livraisons de « 16 belinguières hautes, 9 belinguières basses », etc. Il doit s'agir de la beringuière de nos pères, que j'ai vue et dont je me suis servi autrement que pour y boire. D^r M.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE
REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Démonopathie dans l'Histoire

Denise de la Caille, la Possédée de Beauvais (a)

(Ses crises de possession démoniaque ; scènes d'exorcismes et de conjurations (1612-1613),

par M. le Dr V. Leblond,
Président de la Société académique de l'Oise.

Cette « histoire véritable » est une suite des procès-verbaux rédigés par un greffier et signés Vaillant, greffier apostolique : elle dit comme une femme de Beauvais, nommée Denise de la Caille, née à la Landelle, veuve de Jean Barbier, manouvrier, paroisse Saint-Gilles, « estoit agitée de tourments incurables, principalement lorsqu'elle alloit a l'Eglise faire ses prieres, ayant esté tourmentée desdits maux par l'espace de neuf ans passez ou en son lict ou en repos, travaillant de son mestier qui estoit de filer laine, soit en beuvant ou mangeant, mesme en cheminant par la ville ; elle demeuroit sans pouvoir marcher et sans neantmoins avoir aucune vision, quelquesfois criant et beuglant... »

Informé de ces faits extraordinaires, le curé de la paroisse la conduit à son évêque, René Potier. Une visite de médecins « et gens à ce cognoissans » est prescrite : Jean Chéron, théologal, reconnaît que le mal n'est pas seulement corporel, et l'un des plus experts médecins de la ville (son nom n'est pas cité) est témoin « des efforts qu'elle avoit avec des exorbitantes agitations, le poux estant esmeu plus que naturellement, aussi recognoissant tels efforts ne pouvoir estre faits par creature humaine, et par ainsi avoir jugé avec l'advis de plusieurs autres personnes qu'il y avoit quelques agitations de malins esprits... »

Alors l'évêque confie le soin de cette information à ses vicaires généraux, Germain Carré, archidiacre et chanoine de Saint-Pierre, chantre et official, et Claude Dadu, aussi chanoine de la cathédrale : ils décident que cette femme « seroit tentée par exorcisme de l'Eglise » par un religieux de l'ordre de Saint-Dominique, Laurent le Pot, natif de Beauvais, « lequel benignement et charitablement auroit entrepris

(a) Etude tirée d'un livre imprimé en 1623, sous le titre : *Histoire véritable arrivée de nostre temps en la Ville de Beauvais touchant les conjurations et exorcismes faicts à Denise de la Caille, possédée du Diable, avec les actes et procez verbaux faicts sur les lieux par le commandement de M. l'Evesque, histoire non moins profitable que religieuse, remplie d'admirables et estranges effets des Démons.*

de mettre peine, par la miséricorde de Dieu, de la très Sacrée Vierge Marie et de toute la Cour céleste... »

C'est dans la petite église Saint Gilles que le Père commence, le 1er août, en public, la série des exorcismes : il somme le malin esprit, cause des agitations et convulsions, d'avoir à comparoir, l'interroge en latin, lui demande son nom, s'il a des compagnons. L'esprit répond parfois : « Belzébut » ; quelquefois ce ne sont que grimaces ou mots inintelligibles. Un jour, le Père lui demande s'il croit en Dieu. « Ne voulant pas répondre, fut chanté le *Veni Creator;* aussitost qu'on eust achevé ces mots : *Credamus omni tempore*, il dit : *Credo omnino*. Et d'autant que le Père luy faisoit tousjours commandement d'obéyr à cause qu il tourmentoit la créature, dit par plusieurs fois: *Obedio, obedio.* »

Le 9 août, pendant la messe du Saint-Sacrement, « enquis si il y avoit quelque sorcier ou sortilege qui l'empeschoit de sortir, ne voulust jamais faire autre responce que beugler, s'eslevant avec une force incroyable en l'air, sans que ceux qui le tenoient le pussent mesme empescher ». Le surlendemain, le Père exorciste « prist du feu et du souffre bénits et aussitost fit brusler le nom de ce Démon ; enquis ensuite de la cause de son entrée, dit en hurlant et beuglant par neuf diverses fois : *Nolo* ».

Les conjurations furent continuées deux fois par jour, jusqu'au 19, sans aucun résultat.

Le 21, à l'abbaye de Saint-Symphorien, pendant une procession des religieux avec les reliques, la patiente, conduite par le Père Le Pot, suivait, un cierge en main : elle fut prise de convulsions au milieu du cloître et jeta son cierge à terre. Le Père lui commanda de le ramasser en baisant la terre, « ce qu'elle fit avecques de grandes peines ».

Un jour, à l'église Saint-Gilles,

la creature fut rendue comme morte et estant etendue par terre par quelque espace de temps, le Père conjurateur apposa incontinent de la ruë bénite a la bouche et narines de la dite créature, laquelle demeura nonobstant un grand quart d'heure sans se mouvoir et comme sans vie ; peu après commençant a se mouvoir, fit quatre grands efforts, se tenant debout et estendant d'une façon toute affreuse les bras en haut ; elle fut conduite a la procession ou on la porta comme morte et fit un autre effort et fut incontinent remise en son bon estat.

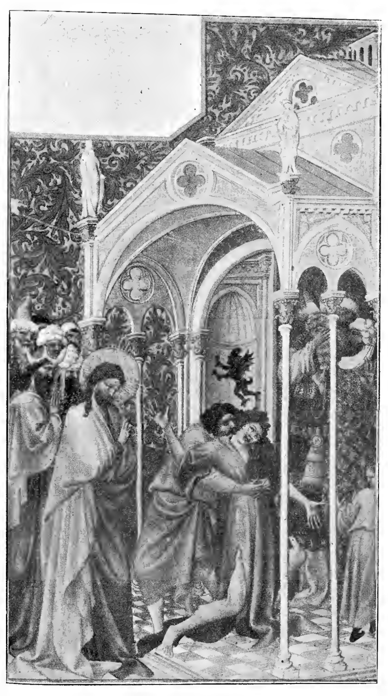
Une autre fois, le Père demande au démon son nom, le somme de sortir du corps de Denise ; il répond : *Sinila*

et en le nommant eut un grand effort, mesme comme elle etoit toute droite s'esleva en l'air avec les pieds hors de terre, criant et beuglant horriblement.

Ceux qui ont vu ses pieds hors de terre sont Pierre de la Rue, Jean Le Roy le jeune, Jeanne Leullier et Jeanne Fleury et tout le peuple qui estoit en grand nombre, parce que ces dénommez lui tenoient les pieds par charité, craignant que la créature agitée ne vînt a se descouvrir.

A chaque séance le démon est interrogé par le Père exorciste ou le curé de Saint-Gilles ; on lui demande son nom ; on veut connaître les autres démons qui tiennent le corps de la malheureuse. Les réponses sont tout à fait insensées, notamment celle-ci :

Brissilolo, Brissilula, Brulu, Campala. Cette pierre tourmentera bien Denise ; je luy mettray les dents dans terre ; je la tiens ; je la tourmenteray



LA GUÉRISON DU POSSÉDÉ.
(D'après les *Très Riches Heures du Duc de Berry*, attribuées à Pol de Limbourg et ses frères.)
Musée de Chantilly.

par devant, par les costez par dedans, par dehors. Père, tu as bien faim ; il t'en faut aller disner, barbe sale, barbet. Je la tourmenteray tant que je te la feray quitter Puis, regardant les deux prêtres, il dit : « Barbes sales, vous estes l'un pour l'autre et moy je n'ay personne de mon costé. Ouy, j'ai bien fait danser du monde, car j'ay fait casser les tables de Moyse, faisant danser les gens autour d'une statue. J'ay fait mettre aussi Daniel a la fosse des lions... » Bref, pressé extraordinairement de les nommer avec paroles bien intelligibles, fit responce que les compagnons de Belzebut estoient : Agrissilio, Assiliala Agrissiliola, Agrissipulu, Lilupus, Filulu, Fililupo, Silia. Et ne voulut plus parler nonobstant qu'il fut pressé par le Père, disant qu'il y en avoit qui le venoient voir par curiosité. Le mercredi 22e septembre il fut interpellé au nom de Jésus de dire les noms de ses compagnons ; il dit qu'il obéiroit au dit nom, proferant aussitost les mots qui sensuivent : Brissilolo, Milola, Sililolo, Cyria, Silala, Brisola et dix-huit autres noms moins singuliers ; étant contraint de nommer les autres distinctement a quoy le dit Démon fit responce qu'il seroit bien un an, que le greffier seroit bien contraint de tirer son papier a belle dent...

Le dimanche 16e jour de septembre, apres conjuré qu'il eust à confesser et admettre la vraye Croix, incontinent se mit a genouïlles mains joinctes et dit que Griphon estoit un beau vilain et un coquin ribault et qu'il n'est digne de lui baiser le derrière a cause que le dit Griphon n'avoit porté de reverence a la vraye Croix que luy. Puis estant contraint par les conjurations fit quatre grands efforts de suite, beuglant, hcurlant et s'eslevant en l'air, et comme le conjurateur lui bailloit du souffre aux mains dit ces mots : Il faut bailler cela aux mescroyans et disant qu'il en sortiroit bientost; on luy demanda par quel mérite, fit responce que ce seroit par les mérites de Sainct-Léger, et incontinent apres fit un cinquiesme effort

Le 21 septembre, Denise se lève et s'habille sans l'aide de personne ; pendant qu'elle prend son chausse-pied, elle est renversée à terre. « Et comme elle voulut faire le signe de la croix, le Démon l'en empescha, et le Père la tenant par la main pour la conduire a l'église, elle ne voulut marcher. Aiant menacé qu'il la porteroit, elle commença a marcher fort librement ; mais estant arrivée a l'église, ne voulut prendre de l'eau bénistc, se retirant pres de la porte, et le Père la reprit par la main, la conduisit au lieu de la conjuration, ou estant la créature frappa des mains sur les genouïls et se laissa tomber par terre. Et le Père luy aiant jetté de l'eau béniste, commença a crier et beugler, disant qu'il la brusloit et puis fit trois grands efforts rendant la creature en son premier estat. »

Le 24, « le Démon se mit dans ses entrailles, la tourmentant cruellement plus d'une heure et demye, et apres l'avoir tourmentée fit un effort, sortant en l'honneur de monsieur Saint-Gilles. Cinq autres revinrent, sortant tous avec cinq autres efforts par les mérites du dit saint, tantost montrant des doigts, après l'avoir rendue plusieurs fois comme morte. »

« Dit la patiente avoir vu plusieurs religieuses agenouillées, les unes vestues de gris, les autres de blanc, parlant ensemble, et que l'une d'icelles se leva contemplant les autres, et ce fait les autres après estre relevées se retirèrent vers le soleil de midy... »

Un autre jour,

fit diverses grimaces, tirant la langue fort longue, et frappa des mains l'une contre l'autre, et puis apres avoir esté long temps les yeux fichez contre les vitres, fit un grand effort, monstrant par deux fois dix doigts et la troisieme fois sept, puis rendit la créature comme morte. Enfin, se plaignant les yeux ouverts, fit un autre effort a la fin et rendit encore comme morte

une heure pendant laquelle, à cause qu'il faisoit tard, la créature fut rapportée a sa maison.

Interpellé de dire son nom, le Démon ne voulust répondre à propos, disant qu'il y avoit bien des mouches qui boursilloient. Enquis qui estoient ces mouches, dit qu'elles lui ressembloient et qu'elles n'avoient d'assiette. A la fin contraint de s'expliquer, dit que c'estoient des diables qu'il avoit chassez.

Le 22 septembre, un assistant, s'étant pris à rire en entendant certains propos, le Père l'en reprit ; le Démon répliqua que,

c'estoit son mestier de faire rire les autres, et pour autant que le Démon auroit usé de telles paroles, luy fut fait commandement de baiser la terre, ce qu'il fit après plusieurs refus, luy demandant toujours Denise, ayant aussi la langue pendante jusqu'au bout du menton.

Puis huit efforts l'un après l'autre après avoir rendu la patiente comme morte, elle fut portée à la procession, ou elle eut un estrange battement au long de la gorge au-dessous de l'oreille senestre.

Le 29 septembre, jour de Saint Michel,

Denise ayant esté apportée comme morte au lieu de la conjuration ou elle fut bien l'espace de deux heures en ce mesme estat, et des aussitost qu'elle fut remise, le Démon commença a la travailler griesvement dans les entrailles, ne laissant néantmoins de se recommander à Dieu en ses afflictions, disant : Jésus, Marie, mon Dieu, ayez pitié de moy, invocant aussi M. saint Michel. Enfin le Démon apparut, faisant grimaces épouvantables, lesquelles ne pouvoient estre faites par créature humaine, ebranlant les bras d'un costé et d'autre, la langue pendante et les yeux grandement ouvers, disant : Les voila. les voila Et apres plusieurs efforts tant des bras que de tout le reste du corps, la créature revint à elle. Néantmoins quelque temps apres le Démon apparoissant fit encore des grimaces espouvantables, hurlant, beuglant et rendant aussi les doigts de la créature tortus. Enfin après avoir rendu la créature comme morte, il la travailla cruellement dans les entrailles, ou incontinent apres revint un autre diable qui estant enquis de son nom dit que c'estoit un petit serpenteau...

Un mardy 8e jour d'octobre, Denise fut menée a St Paul hors Beauvais pour faire prieres et oraisons a Madame Sainte Angadresme par les mérites de laquelle une grande multitude de Démons estoient sortis hors du corps de la patiente. Apres la messe le Pere fit son exorcisme aupres du grand autel auquel lieu la créature fut agitée par obsession, disant qu'elle le sentoit devant les yeux, sur la teste et sur le col.

Elle tenant le cierge bénit, fut chantée une antienne de Sainte Angadresme par les Religieuses et le Démon disparust...

L'après-midi, pendant l'exorcisme renouvelé à l'église Saint-Gilles, Denise ne sentit aucun mouvement et n'éprouva non plus aucune incommodité le lendemain, « ni par possession ni par obsession. »

Le Père Le Pot décide alors de faire le pèlerinage de Notre-Dame de Liesse. Au cours du voyage, quelques agitations reparurent à Roye-en-Santerre, dans l'église Saint-Florent, et à Saint-Just-en-Beauvaisis où il fallut encore recourir aux exorcismes.

De retour à Beauvais, le 29 octobre et les jours suivants, de nouvelles convulsions reprennent Denise : elle demeure dans le mutisme pendant deux jours, puis le calme revient.

La créature donc delivrée, fut faite conjuration par neuf jours durant l'obsession comme il est enseigné au livre intitulé *Flagellum Demonis*, ou le Démon n'apparut qu'a l'entour par l'espace de ces neuf jours. Apres lequel temps le Pere se deschargea de la créature et la remit entre les mains de Messieurs les grands Vicaires leur remontrant qu'il avoit fait ce qui estoit de son devoir touchant la dite Denise de la Caille.

Mais, le jour de la Présentation,

la dite créature fut derechef vexée et tourmentée corporellement ; elle fut conduite le mesme jour a Notre-Dame du Chastel par M. Candelier et quelques dévotes femmes. La prédication estoit faite dans la nef par le Lecteur des Cordeliers, Denise fut menée derriere l'autel et on advertit M. l'Archidiacre Carré, un des grands vicaires, de la possession du dit Démon, lequel Carré advertit le curé de S[t]-Gilles par un notaire apostolique de le venir trouver dedans S[t]-Pierre (la cathédrale) ; ledit Carré et M. Boucher, chantre et official, conclurent par ensemble que le notaire apostolique et le s[r] Candellier iroient prier le P. Prieur des Jacobins afin de permettre au P. Le Pot de venir parler a eux. Ledit s[r] Carré et M. Dadu prierent le P. Pot de vouloir entreprendre la mesme charge de faire les exorcismes et conjurations sur Denise de la Caille, luy réitérant la mesme permission et privilège qu'il luy avoit donné. Le P. Pot vint trouver la créature a Notre-Dame, ou devant dire la messe il vint revestu de son aube faire commandement au Démon de quitter la créature. Le démon ne fit que des risées ; enfin après plusieurs refus il dit qu'il estoit le vieil Satan et que son maistre Lucifer l'avoit fait entrer dans ce corps, a cause de la médisance d'aucuns qui avoient mal parlé de Denise et du Père conjurateur, mesme la nommant carogne et putain. L'après midi elle fut conduite aux Jacobins, le vieil Satan déclara que il estoit seul possesseur, mais que il en feroit venir d'autres en sa compagnie.

Quelques jours se passent plus calmes, et « le Démon » interrogé sur le sacrement de pénitence et sur la messe répond de manière convenable ; mais le 28 novembre,

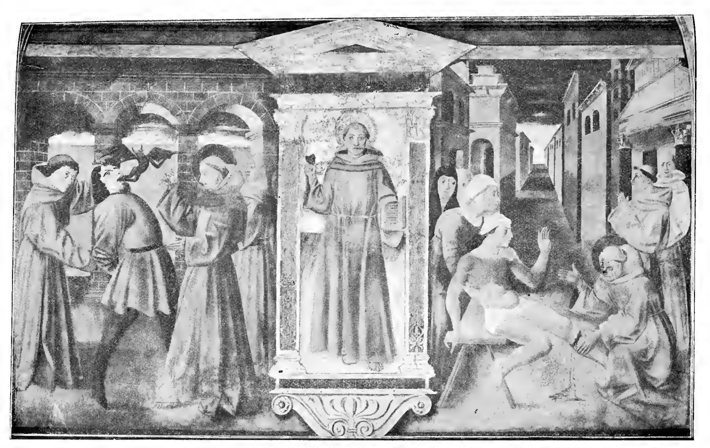
comme l'on chanta *Veni Creator*, le Démon apparut, auquel fut commandé de baiser la terre par trois fois, et cela fait il s'enfuit par la porte du cloché dans la chapelle Nostre Dame, ou elle avoit jetté la chandelle bénite (cierge) et son rosaire, se voulant mesme deshabiller. Et comme on eust chanté les Litanies au lieu de la conjuration, il la jetta les dents en terre, se roulant au dit lieu sur le ventre et sur le dos cependant que l'on chantoit. Puis le Père faisant la conjuration au lieu accoutumé, elle se traina sur le dos, la teste devant, jusques au lieu de la conjuration.

Si tost arrivé on luy fit commandement d'aller chercher la chandelle et ce qu'elle avoit jetté auparavant, ce qu elle fit, et incontinent revenue a elle fut enquise de ce que dessus, dit avoir eu souvenance d'avoir été a la chapelle, mais du reste qu'elle n'en avoit aucune mémoire. Le lendemain elle fut fort agitée, etant rendue comme muette, ne faisant que des cris avec des estranges vomissements.

Le 5 décembre, après les Vêpres, un démon, qui se nommait lui-même Lissi, dit que « il avoit receu sa sentence, mais que auparavant de descendre aux Enfers il lui falloit aller trouver son maistre Beelzebut qui possedoit encore plusieurs autres filles dans la ville de Beauvais, disant qu'il falloit qu'il eut commission de Beelzebut pour retourner aux Enfers. »

Le lundi 10 decembre comparoit Lissi à Saint Maxian (village de Montmille), lequel dit plusieurs paroles non intelligibles et en retournant du dit lieu, comme il passoit par un village qui est de la dépendance de S[t]-Maxian (Fouquenies), il s'arresta contre une maison, disant qu'en icelle Boulourt y travailloit et eut volontiers entré dedans sans le commandement du Père qui lui commanda de le suivre et de ne point faire d'insolence. Plusieurs peuples assistant pleuroient et lamentoient.

Le 11 décembre la patiente estant arrivée devant le chef de Monsieur Saint Lucien, Lissi comparut lequel vouloit estrangler Denise, et icelle criant et lamentant, survint par cas fortuit un Religieux nommé Bigot et incontinent le Père conjurateur et le clerc de Notre Dame du Thil, et le Démon la délaissa de cette oppression.



DEUX MIRACLES DE SAINT ANTOINE DE PADOUE [*Église Saint-François, à Montefalco*].
(A gauche : un exorcisme de possédé.)

SENTENCE RENDUE CONTRE LE DÉMON PAR LE PERE EXORCISTE.

Le lendemain apparut le Démon au commencement de la conjuration, et le Père lui fit commandement de sortir, ce qu'il accorda tout incontinent, disant qu'il la laisseroit un long espace de temps comme morte pour signe de sa sortie, ce que voyant le Père il lui fit commandement d'entendre sa sentence et son arrest qui sont en ces termes et en cette forme suivante :

« Nous grands Vicaires de Monseigneur l'Evesque et Comte de Beauvais, etant duement informez que plusieurs démons et malins esprits vexoient et tourmentoient une certaine femme nommée Denise de la Caille native de La Landelle, nous étans resolus de pourvoir homme capable a ce faire, sur ce nous avons donné a entendre a notre dit seigneur Evesque qu'avions un certain religieux Jacobin nommé frere Laurent le Pot, auquel notredit Seigneur et Evesque a donné toute puissance, et nous luy donnons aussi pareillement, de conjurer lesdits malins esprits, comme si c'étoit notre propre personne. Ledit frere Laurent le Pot, ayant pris la charge de notredit Seigneur, iceluy a fait plusieurs exorcismes et conjurations, desquels plusieurs démons en sont sortis, comme le procez verbal démontre appertement et voyant que de jour en jour plusieurs Diables se présentoient tant au corps de la dite Denise que en autres lieux et parties de son corps, comme l'expérience en est fort ample, et comme a présent il est certain qu'un certain Démon nommé Lisis, lequel est de rechef revenu et dit posséder le corps de ladite Denise, Nous commandons, voulons, mandons et ordonnons audit Lisis de descendre aux Enfers, sortir hors du corps de la dite Denise de la Caille sans jamais y rentrer, et pour obvier à la revenuë des autres Démons commandons, voulons et ordonnons que Beelzebut, Satan, Matelu et Briffault, les quatre chefs et aussi que toutes les quatre Légions qui sont sous leurs charges et puissances et aussi que tous autres, tant ceux qui sont en l'air, en l eau, en fer, en terre et autres lieux, qui ont encore quelque puissance sur le corps et dans le corps de la dite Denise de la Caille, comparent maintenant et sans délay sur la mesme peine d'excommunication, de parler les uns après les autres et sans confusion, de me dire leurs noms tant que je les puisse entendre, pour les faire mettre et rédiger par escrit, sous peine de la dite excommunication et peines infernales, et au deffaut de ne comparoir maintenant dans ce corps, je les mets et je les jette en la puissance de l'Enfer, pour estre crucifiez et tourmentez davantage que de coutume, et faulte de ne m obéyr présentement apres les avoir appelez par trois fois. Commandons, voulons, mandons et ordonnons que chacun d'eulx en leur esgard reçoive les mesmes peines imposées cydessus trois mille ans après le jugement. Défendant au mesme Lisis et à tous ceux qui auroient possédé le corps de ladite Denise de n'entrer jamais dans aucun corps, tant de créatures raisonnables que d'autres, sous peine d'estre crucifiez, au temps de leur possession, d'une peine accidentelle ;

Suivant de quoy ledit Lisis, maling esprit, prest à sortir, a signé ces présentes ; Beelzebut paroissant, Lisis s est retiré au bras droit, lequel Beelzebut a signé pareillement, Beelzebut s'étant retiré, Satan apparut et a signé pour toute sa Légion, se retirant au bras gauche, Matelu paroissant a signé pour toute la sienne s'étant retiré à l'oreille droite, incontinent Briffault est comparu et a signé les mesmes presentes pour la sienne, et sortirent tous cinq délaissant la créature comme morte par l'espace de six heures durant et davantage.

Signé : Lisis ; signé, Beelzébut ; signé, Satan ; signé, Matelu ; signé, Briffault » (1).

---

(1) Il est intéressant de joindre à cette sentence, dont la teneur est si curieuse, les deux attestations suivantes :

« Nous Religieux, Prieur et Couvent de Saint-Lucien lez Beauvais confessons que des mercredy sixiesme jour de fevrier mil six cens treize, sur la supplication a nous faite par Laurent le Pot prestre religieux proffez de l'ordre de Saint-Dominique, au couvent des Jacobins de Beauvais, commis a l'exorcisme de Denise de la Caille, pauvre femme de la paroisse de Saint-Gilles, qui estoit agitée des esprits malins, avons permis au dit le Pot pour

*
* *

L'histoire de cette possédée de Beauvais est une véritable observation prise par un greffier, qui s'est contenté d'en noter au jour le jour, sans commentaires, les phases diverses, telles qu'elles se présentaient aux témoins. Ces procès-verbaux sont des documents d'une valeur inestimable au point de vue clinique : ils nous donnent des faits indéniables, mais faussement interprétés par les idées erronées du temps. Des phénomènes physiologiques et pathologiques on a déduit une intervention diabolique extraordinaire qui n'existait pas, mais qui était alors nécessaire comme hypothèse explicative.

Aujourd'hui, quand de tels cas se présentent, le médecin les étudie comme manifestations d'une névrose : dans le monde, ils sont l'objet d'un étonnement d'autant plus grand que les témoins sont plus ignorants des choses de la médecine.

C'est que, depuis vingt ans, l'étude des maladies du système nerveux, sous l'impulsion du professeur Charcot et de son enseignement à la Salpêtrière, a montré que toutes ces manifestations extatiques et visionnaires, ces possessions démoniaques et les multiples phénomènes relatés en détail par les témoins n'étaient que des troubles du système nerveux sous la dépendance de l'hystérie. Les grandes attaques hystériques, si exactement figurées dans l'*Iconographie photographique de la Salpêtrière*, de Bourneville et Regnard, sont l'exacte reproduction des phénomènes observés chez les démoniaques, aux XVIe et XVIIe siècles ; et de nos jours le médecin peut faire naître à volonté, par simple

---

la fervente dévotion qu'il avoit, ensemble la dite la Caille, aux mérites des benoists martyrs saint Lucien, saint Jullien et saint Maxien, et aux intercessions de tous les benoists saincts et sainctes de Paradis, pour la délivrance de la dite de la Caille, de faire exorcisme et prieres requises, où nous l'aurions assisté à prières et processions, tant de nuit que de jour, jusques au vingt cinquiesme d'avril audit an, dedans l'enclos de la dite Abbaye en l'assistance d'aucuns des Religieux ; pendant lequel temps le dit le Pot avoit journellement continué d'exorciser et faire prieres tous les jours, et le plus souvent la nuit, interrogeant en terme latin, tant sur les saints sépulcres et dessous ou gissent les précieux corps et reliques qu'en autres lieux de dévotion de la dite Abbaye, et aurions recognu que les responces qui se faisoient par l'organe de la vexée, ne pouvoient être de créature humaine pour les choses merveilleuses qui se disoient, avec excès et efforts grands qu'elle souffroit durant le dit temps et lorsqu'elle étoit agitée, et recognu aussi que plusieurs esprits malins auroient été expulsez en plusieurs temps, de nuit et de jour, et jusques au dimanche du Quasimodo, que le dernier seroit sorty faisant grands efforts qui avoit pris le nom de Satan ; depuis lequel temps avons recognu la dite la Caille se bien porter et n'être plus agitée à l'intérieur comme elle étoit au précédent, ce que nous certifions être vray.

« En tesmoing de ce nous avons signé les presentes le vingt septiesme jour d'avril mil six cens treize. Dargillier, de Fontanier, Boullet, Salmon, Tiphaine. »

« Nous, Germain Carré, licentié es loix, archidiacre et chanoine de Beauvais, Léonor Le Boucher, licentié es droits, chantre et official de Beauvais, Claude Dadu, aussi licentié es loix, vicaires généraux de Monseigneur l'Evesque et comte de Beauvais, vidame de Gerberoy, Pair de France, a la supplication de frere Laurent le Pot, prestre religieux des Jacobins de Beauvais, par nous commis a l'exorcisme de Denise de la Caille, demeurant de present a Beauvais, paroisse de Saint-Gilles, cy devant agitée et possédée du malin esprit, nous avons permis et permettons au dit le Pot, de conduire, mener et ramener la dite de la Caille au voyage de Nostre-Dame de Liesse, pour rendre action de grâce de la délivrance dont a présent elle se sent libre, de la possession de laquelle elle estoit entretenue et audit lieu espère être libre de l'obcession ; et permettons audit le Pot de célébrer pendant le dit voyage ès églises et lieux qui se trouveroient par luy nécessaires en ce diocèse, et supplions et requerons tous reverends Peres et seigneurs ou leurs grands vicaires souffrir être célébré par le dit Religieux en leurs églises de leur diocese, le service et autres suffrages qu'il requerra être fait avec les gens d'Eglise et les religieux qui le pourront assister, faisant pour nous comme ils voudroient pour eux estre fait.

« Ce 18e jour de mars 1613 — G. CARRÉ, BOUCHER, DADU. »

Scènes diaboliques (d'après Breughel).



IDEM IMPETRAVIT A DEO VT MAGVS A DEMONIBVS DISCERPERETVR.



DIVVS IACOBVS DIABOLICIS PRAESTIGIIS ANTE MAGVM SISTITVR

suggestion, chez ces malades, les hallucinations et les visions religieuses (1).

Chez la possédée de Beauvais se retrouvent toutes les phases des grandes attaques : chute et perte de connaissance ; convulsions tantôt plus marquées d'un côté du corps, tantôt généralisées ; tête renversée en arrière et faisant saillir le cou ; langue fortement tirée hors de la bouche (2) ; mouvements violents des bras et des jambes, avec les poignets tordus et les doigts « tortus », étendus ou fléchis et qu'on ne pourrait déplacer sans les rompre ; le corps parfois courbé en arc de cercle et ne posant que sur la nuque et les talons ; séries de convulsions par successions rapides, ou laissant entre elles de courts espaces de repos où les membres sont relâchés ou plus rarement en contracture. Et, pendant la phase convulsive, les mouvements deviennent si violents, la force déployée par la malade est telle que plusieurs hommes vigoureux suffisent avec peine à maîtriser une femme, même la plus débile. Ce fait est toujours noté dans les diverses observations.

Après la période convulsive, voici celle des attitudes passionnelles et du délire : hallucinations nées de l'état mental habituel des malades tristes ou gaies, érotiques ou religieuses), et, comme à cette période de l'attaque, le cerveau de la patiente subit aisément la moindre impression du dehors, une suggestion susceptible de guider le sujet dans un sens déterminé peut le porter à des opérations cérébrales qui semblent véritablement extraordinaires. C'est pendant l'exaltation psychique de cette période de l'attaque, revêtant le caractère somnambulique, que les prêtres interrogeaient les sibylles de l'antiquité et leur faisaient rendre leurs oracles.

Pendant les dernières hallucinations, les malades voient presque toujours des animaux, et à partir de ce moment les attitudes passionnelles se font plus rares. Les sujets chez lesquels la connaissance revient de plus en plus complète tombent en une sorte de délire de mémoire où ils retrouvent des lambeaux de leur existence. En même temps disparaît la perte de sensibilité qui était totale pendant les mouvements convulsifs du corps, qu'on pouvait piquer et brûler sans causer de souffrance. Autrefois, on voyait, dans cette impassibilité à la souffrance, un signe du diable, un *stigma diaboli* ; il en était de même des hémorragies de la peau, des larmes et sueurs de sang, tous phénomènes décrits sous le nom de *stigmates* et qui le plus souvent accompagnent les accès convulsifs.

C'est par la suggestion, par une impression vive frappant le cerveau des malades, que les crises cessent et que la santé revient.

Ainsi, chez la possédée de Beauvais, le Père exorciseur, mettant un jour à profit une période de calme cérébral, pour lire à la malade la sentence contre le démon, provoqua la disparition des crises et l'expulsion de ses hôtes démoniaques : le prêtre montrait ainsi à cette femme que sa puissance, à lui prêtre, était supérieure à celle de Satan et de ses compagnons, puisque ces démons, par crainte de l'excommunication et de la crucifixion, acceptaient de se retirer du corps de Denise et en signaient l'engagement formel et définitif.

---

(1) Gilles de la Tourette, *Traité de l'hystérie*, 1895, t. II. — On sait que ces troubles hystériques ne sont pas rares chez l'homme et même chez l'enfant, l'hystérie étant une véritable maladie mentale où les organes génitaux n'ont rien à faire.

(2) Le gonflement du cou et la sortie exagérée de la langue sont admirablement reproduits par Rubens, dans la *Possédée* qui est au Musée de Vienne (Autriche).

L'histoire mentionne en France un certain nombre de cas de possession démoniaque comparables à celui de Beauvais et contemporains, vers la fin du XVI[e] siècle et au début du XVII[e]. Il est certain qu'à la suite des guerres de religion, à la fin du règne de Henri IV et sous la régence de Marie de Médicis, le catholicisme était devenu plus ardent et plus actif. Il travaillait à regagner les masses populaires par les missions, par l'enseignement et les confréries, à moraliser le clergé et les fidèles ; il se manifestait par les œuvres et les ordres religieux qu'il créait. Ce fut une véritable Renaissance religieuse (1).

C'est l'époque où Pierre de Bérulle fonde la Congrégation de l'Oratoire, établit en France le plus austère des ordres voués à la contemplation, les Carmélites réformées de Sainte-Thérèse (1604). Avec ce nouveau siècle commence la grande poussée vers les cloîtres, et les ordres les plus austères sont les plus recherchés Alors que, pendant tout le XVI[e] siècle, il ne s'était fondé qu'un seul ordre de femmes, les Feuillantines, voici qu'apparaissent — outre les Carmélites — les Ursulines, les sœurs hospitalières de Saint-Charles, les Filles de la Charité, les religieuses de la Miséricorde, les bénédictines du Calvaire, etc. ; et les ordres d'hommes ne sont pas moins nombreux.

C'est encore le moment de la réforme de Port-Royal des Champs.

En même temps, des missions s'organisaient : les Capucins « marchaient au peuple », dont ils avaient les manières et les ardeurs, allant à pied, vivant d'aumônes, fréquentant ouvriers et paysans, et ils prêchaient dans les églises et les halles, sur les places et les carrefours, exposant le Saint-Sacrement, ou le promenant en grande pompe. Et les populations accouraient à ce spectacle, dont les guerres civiles avaient désaccoutumé même les catholiques (2).

Un peu plus tard, le catholicisme va s'épanouir surtout en œuvres charitables, sous la merveilleuse impulsion de « Monsieur Vincent » (Vincent de Paul), qui avait « le cœur plus grand que le monde » et s'en allait répétant sans cesse : « Aimons Dieu, mais aux dépens de nos bras, à la sueur de nos visages ; il n'y a que nos œuvres qui nous accompagnent dans l'autre vie. » Il fondait en quelques années les admirables sœurs de la Charité (en 1633), l'œuvre des Enfants trouvés (en 1638). Ainsi la plupart des congrégations nées sous le règne de Louis XIII furent plus actives que contemplatives.

Il est donc aisé de comprendre comment cette époque de foi vive, d'enthousiasme catholique, toute remplie de prédications et d'excitations religieuses, a fait naître des visions et des extases en des intelligences impressionnables comme celles des femmes, particulièrement chez celles qui vivaient en commun dans les couvents

Ce fut l'histoire d'une malheureuse fille de Laon, Nicole Obry, en 1566 (3) ; de Françoise Fontaine, à Louviers, en 1591 (4); de la sœur Jeanne Frey, à Mons, en 1584 (5) ; celle de Madeleine de la Palud, dont

---

(1) H. MARIÉJOL, *Henri IV et Louis XIII*, dans *Histoire de France*, de LAVISSE, t. VI, 2[e] partie.

(2) Les Capucins vinrent s'établir à Beauvais en 1603, d'abord près l'église Saint-Gilles, puis au faubourg Gaillon, sur l'emplacement du cimetière actuel.

(3) « Le thresor et entiere histoire de la triomphante victoire du corps de Dieu sur l'esprit maling Beelzebub obtenue a Laon, l'an mil cinq cens soixante-six. » Paris, 1578

(4) « Procès-verbal fait pour délivrer une fille possédée par le malin esprit à Louviers, 1591 » Biblioth. nation., Ms Fr. 24122, publié par A Benet, archiviste ; Paris, 1883.

(5) « Histoire admirable et véritable des choses advenuës à l'endroit d'une religieuse du couvent des sœurs noires de la ville de Mons en Hainaut possédée du maling esprit et depuis délivrée. » Paris, 1586.

le confesseur Gauffridi fut brûlé vif (1). Ce fut le cas des Ursulines de Loudun, où la supérieure, sœur Jeanne des Anges, « tourmentée du malin esprit », voyait le démon sous la figure d'Urbain Grandier, son confesseur, qui périt sur le bûcher (1634 (2). C'est enfin l'histoire de Denise de la Caille, la possédée de Beauvais, dont j'ai essayé de retracer les phases les plus caractéristiques.

Je ferai remarquer, en terminant, que cette affaire de Denise de la Caille semble avoir fait, à cette époque, peu de bruit dans notre ville. Les auteurs contemporains ne la mentionnent point : ni Loisel, dont les *Mémoires des pays, villes de Beauvais et Beauvaisis* sont de 1617 ; ni Louvet, dont la seconde édition de l'*Histoire de la ville et cité de Beauvais* date de 1631 ; ni Denis Simon, dans son *Supplément à l'histoire de Beauvaisis* (1700). On n'en trouve nulle trace parmi les mémoires ou les manuscrits du temps, ni aux registres capitulaires de la cathédrale, non plus que dans les mélanges historiques de la collection de Troussures ou les multiples documents de la collection Bucquet-Aux Cousteaux (3).

Michelet seul (*Histoire de France*, t. XI) cite en quelques lignes l'histoire de Denise de la Caille, sans doute d'après l'ouvrage, imprimé en 1623, qui a servi de base à notre étude.

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

Un trait de Gustave Planche.

Nombre de nos lecteurs se souviennent, sans doute, du banquet offert au maître HUCHARD, par ses « admirateurs et amis » ; mais firent-ils attention à ce détail, que le restaurant où eurent lieu ces agapes confraternelles avait été édifié sur l'emplacement même de l'ancien hôtel de la marquise de Païva, courtisane fameuse du Second Empire, décédée, il y a quelques années, en son château de Newdeck, en Silésie ?

Cet hôtel avait été le résultat d'un vœu. La Païva avait débuté comme marchande de bouquets. Le commerce, malheureusement pour elle, ne prospéra pas : un jour, crevant de faim et de froid, elle s'évanouit dans un coin désert des Champs-Elysées. Quand elle reprit ses sens, un monsieur était là, devant elle, lui tendant un louis. Ce louis fut l'origine de sa fortune ; elle se jura, dès ce jour, de bâtir un palais, à la place même où elle avait failli mourir, et elle se tint parole.

Or, savez-vous quel était le passant généreux qui lui avait rendu l'espoir — avec son louis ? C'était Gustave PLANCHE... Ce fut, on peut le dire, pour la courtisane, le Planche de salut.

---

(1) « Histoire admirable de la possession et conversion d'une pénitente séduite par un magicien, la faisant sorcière et princesse des sorciers au païs de Provence, conduite à la sainte Beaume pour y estre exorcisée l'an 1610, sous l'autorité du R P. Sébastien Michaelis » Paris, 1613. [Un exemplaire de ce livre rare est à M. P. Leborgne, à Beauvais : il porte, sur le premier feuillet, la mention suivante, écrite d'une fine écriture de femme : *A s^t Magdaleine de s^t Fràçois dite de s^t Paul*, et au-dessous : *A la Cômunauté des dames de s^t Paul les Beauvais.*]

(2) *Sœur Jeanne des Anges, supérieure des Ursulines de Loudun : Autobiographie d'une hystérique possédée, d'après le manuscrit inédit de la Bibliothèque de Tours*, par GILLES DE LA TOURETTE et LEGUÉ préface du prof CHARCOT,. Un vol.. Paris, 1886.

(3) Dr V. LEBLOND, *Inventaire sommaire de la collection Bucquet-Aux Cousteaux, comprenant 95 volumes de documents manuscrits et imprimés, rassemblés au XVIIIe siècle sur Beauvais et le Beauvaisis* ; un vol de 360 p. ; Paris, Champion, 1906.

Échos de la " Chronique "

Le centenaire de la mort de Cabanis.

C'est le 14 mai 1808 que succombait à une deuxième attaque d'apoplexie (il avait eu la première au printemps de 1807) Cabanis, le médecin de Mirabeau, dont il a relaté la dernière maladie (1). Cabanis était sénateur et membre de l'Institut. Il était plutôt philosophe que clinicien. Son *Traité du physique et du moral de l'homme* a plus contribué à sa gloire posthume que toutes ses autres publications, aujourd'hui bien oubliées.

Cabanis est, croyons-nous, le seul médecin qui ait été inhumé au Panthéon.

Le Dr Charles Richet, poète et dramaturge.

Le Comité de l'Association des Etudiants, dans le but d'augmenter ses ressources, vient de donner au théâtre de l'Odéon une fête qui fera époque dans ses annales. Le 5 mai, a été représenté, en matinée, un drame en vers de M le professeur Charles Richet, *Socrate*, qui a obtenu le plus vif et le plus mérité succès. Ce succès pouvait être aisément prévu. Comme l'écrivait M. Jules Claretie (*Le Temps*, 1er mai), « déjà joué en famille, dans une fête universitaire de Lille, ce drame y a été très applaudi. La tragédie du savant physiologiste semblera ainsi la collaboration d'un étudiant de jadis devenu glorieux et apportant à ses élèves, après ses leçons médicales ses idées mises en vers et exprimées par le philosophe ». Et par le philanthrope, pourrions-nous ajouter, au risque d'offenser la modestie bien connue de l'excellent maître.

L'Evolution théâtrale française.

Une pièce très moderne, un drame intime en 4 actes, *Le Médecin*, va servir de début à une œuvre fondée récemment : *L'Evolution théâtrale française*, encouragée par de hautes personnalités mondaines, artistiques, voire même scientifiques et médicales.

L'Evolution a pour but de lutter contre le théâtre licencieux, ou d'un bas niveau intellectuel, en lui offrant des ouvrages dignes du génie français et de sa mission dans le monde.

Quant à la pièce, *Le Médecin*, c'est une production fort curieuse, très appréciée par les praticiens qui la connaissent. Elle est signée Guy d'Armalier, pseudonyme cachant le petit-neveu d'une de nos sommités.

Le Médecin traite, à travers une action passionnée, un cas d'amblyopie hystéro traumatique et pose ce principe, lequel ne manquera pas de soulever des polémiques : *Un médecin a le devoir non seulement de soigner le corps, mais encore, dès qu'il le peut, l'âme qui y est enfermée.*

Pour ceux des nôtres que la question du théâtre ne laisse pas indifférents, disons que *l'Evolution théâtrale française* a son siège à Paris, 1, *square du Roule*, 1 (8e).

(1) Cf. nos *Indiscrétions de l'Histoire*, cinquième série.

Informations de la « Chronique »

Un fait de télépathie, relatif à Zola.

La cérémonie qui se prépare, du transfert des eendres dc Zola au Panthéon, nous remet en mémoire un fait curieux de télépathie, qui fut enregistré par les journaux russes, au lendemain de la mort tragique de l'écrivain.

D'après ces journaux, deux marchands de bois en gros, Bornstein-Burje et A. Herzner, se rendaient, dans la nuit du 15 septembre (1902), de Cherson à Odessa, dans une voiture. Au milieu du steppe, H. sauta subitement de son siège, jeta un cri et retomba.

On fit arrêter l'équipage et B. frotta une allumette : il vit H. tout pâle, les yeux à moitié fermés, affalé sur son siége. Soudain H. s'éeria : « *Le pauvre Zola est mort !* » Il expliqua ensuite à son eompagnon qu'il avait nettement vu le célèbre écrivain á moitié coué sur le planeher, le visage pâle, une main osseuse fermant violemment la bouche de l'auteur. Il avait voulu se laneer au seeours de l'écrivain, écarter cette horrible main, lorsque apparut à ses yeux la figure allégorique de la mort le menaçant de sa faulx, de sorte qu'il retomba terrifié ! Il ne savait pas ce qui s'était passé ensuite. H. affirma qu'un malheur avait dû frapper Zola et raeonta que pareil fait lui était déjà arrivé l'année précédente : il avait eu la visite soudaine de sa sœur environnée de flammes ; quelques heures après, un télégramme l'appela auprés d'elle à Schlobin ; à son arrivée, il trouva la maison de sa sœur brûlée et elle-même mourante des brûlures qu'elle avait subies.

Dans les derniers temps, H. avait lu les romans de Zola, et le jour préeédent, il venait de finir la lecture de l'un d'entre eux et se trouvait eneore, durant le voyage, sous l'impression des descriptions de cet auteur. En arrivant à Odessa, les deux voyageurs pareoururent les journaux, mais ne trouvèrent rien concernant Zola. Le lendemain arriva le télégramme annonçant sa mort par l'oxyde de carbone. H. tomba dans une sorte d'épuisement singulier, qui l'empêcha de faire immédiatement son voyage de retour, qu'il jugeait cependant irrémissible. Il dut attendre une semaine avant de pouvoir se remettre en route (1).

La bibliothéque du professeur Cornil.

Dans un très attaehant artiele, écrit au lendemain de la mort du regretté professeur, M. Letulle rappelait très justement que Cornil, en dehors de ses travaux scientifiques, trouvait son délassement á peindre à l'aquarelle et à eolleetionner les gravures, les eaux-fortes et aussi les tableaux de maîtres et les beaux livres.

Si nous sommes peu informé sur « Cornil peintre et aquafortiste » (un de nos leeteurs nous viendra peut-être en aide sur ce point), nous le sommes mieux sur sa bibliothéque, grâee au trés érudit libraire, M. A. Durel, et à sa eollaboratrice, Mme Renée Pingrenon, de qui nous tenons les renseignements qu'on va lire.

(1) *La Lumière*, d'après *Die ubersinnl. Welt*, déc. 1902.

La bibliothèque du Dr Cornil est une œuvre personnelle, à laquelle son propriétaire a apporté. si l'on peut dire, une part de sa propre vie.

Les livres de médecine y occupent naturellement une place importante, témoignée par de nombreux ouvrages concernant les branches de l'art médical et principalement l'anatomie de l'homme et des animaux, en in-folio, avec planches en couleurs très soignées, parfois minutieusement teintées à la main Mais on y remarque surtout de précieux incunables, entre autres celui-ci, de toute rareté : *Arbolayre contenant la qualitez et virtus proprietez des herbes, arbres, gômes, etc.*, grand in-8° gothique avec très nombreuses figures sur bois, imprimé vers 1480.

A noter encore ces éditions rares du XVIe siècle : *L'entretenement de vie*, par Jehan Gœurot, in-32 gothique ; *L'entretenement de santé*, in-16, Lyon, J. Saugrain, 1559 ; *L'Anatomie* des Plantins (*vivæ imagines partium corporis humani*), figures sur acier de Valverde, in-4°, 1572.

A ces éditions de livres anciens, nous joindrons quelques exemplaires de la même époque : la *Bible* protestante de Genève, de 1567, dans une reliure du temps, ornée de médaillons ; *Le Théâtre des bons engins*, imprimé par Janot, 1540, in-12, orné de belles gravures sur bois, avec figures et encadrements à chaque page ; *Les emblèmes d'Alciat*, édition de 1540, avec figures et encadrements à chaque page.

Le professeur Cornil se montrait, en outre, très fier de trois manuscrits, deux espagnols et un arabe, qui étaient, en effet, de véritables joyaux bibliophiliques.

Les deux manuscrits espagnols, de format grand in-8°, datent du commencement du XVIe siècle et concernent des règlements de communautés religieuses. Ils sont enrichis de sujets religieux peints en miniature à pleines pages et rehaussés de très belles reliures du temps, avec fermoirs, coins et ornements d'argent.

Le manuscrit arabe est un *Koran*, provenant de la prise de la Smala d'Abd-el-Kader. Outre cette valeur historique, il se distingue par cette originalité qu'il est relié en peau de chameau.

Le professeur Cornil avait une préférence marquée pour les beaux livres à figures du XVIIIe siècle : les *Contes de la Fontaine*, édition des fermiers généraux ; les *Fables*, du même, gravées par Fessard ; les *Métamorphoses*, d'Ovide, avec les gravures de Moreau, Monsiaux, Le Barbier, avant lettre ; *Anacréon*, avec les figures d'Eisen ; la *Jérusalem délivrée*, illustrée par Gravelot, etc. Nous ne devons pas omettre de mentionner la première édition des *Confessions* de Rousseau, le *Télémaque* de l'imprimerie de Monsieur, la suite de *Contes* illustrés par Romain de Hooghe et qui sont si recherchés des amateurs ; enfin, particularité curieuse, nombre de livres de valeur concernant l'équitation et la médecine vétérinaire.

Les livres modernes, mais les beaux livres, en parfait état, et habillés de somptueuses reliures, faisaient aussi la joie du bon maître disparu. Le plus souvent, ses exemplaires sont enrichis d'aquarelles originales, qui en augmentent singulièrement la valeur. Maurice Leloir était un des artistes que Cornil appréciait le plus ; mais il professait aussi beaucoup d'estime pour le talent des Lalauze, Alex. Lunois et leurs prédécesseurs : Anastasi, Gigoux, Lamy, etc.

Nous avons parlé de l'amour du savant professeur pour les belles

reliures. Une édition de Quantin, les *Fables* de la Fontaine, — en plusieurs volumes, — illustrée par Delierre, et rehaussée d'aquarelles originales de l'illnstrateur, est enrichie de reliures en maroquin, sur lesquelles Millot, avec un procédé connu de lui seul et tout à fait inaltérable, a peint à l huile des animaux à la mine spirituelle et expressive, telle, en un mot, qu'il convient aux personnages de ces merveilleux petits drames qui furent esquissés à traits larges et contés à traits menus par le fabuliste.

La *Sapho*, de Daudet, en édition Quantin, sur japon, s'abrite, de même, sous un maroquin dont les plats ont reçu un décor de clématite, auquel les couleurs à l'huile de Millot donnent un relief naturel de fleur prête à cueillir.

Mais les reliures que le Dr Cornil affectionnait par-dessus toutes étaient, on le comprend, celles dont les plats étaient enrichis de belles aquarelles (fleurs ou paysages) de sa propre main ou de celle de sa fille. Avec des cartons persans anciens, rapportés d'Orient, le professeur Cornil avait fait exécuter des reliures d'un charme exquis. Ces cartons étaient recouverts de miniatures aux fraîches et flatteuses couleurs, qui furent encastrées dans le maroquin et, naturellement, encadrées par ce luxueux corps d'ouvrage.

Les sujets persans traités en miniature sont classiques. Ce sont soit des amoureux, d'une amusante candeur d'expression, assis sur un divan et portant tous deux un identique costume à jupe bouffante ; soit le roi et la reine, assis également sur un divan et entourés de leur cour ; soit des danseuses ; soit une jeune femmas portant une fleur : on sait que les fleurs ont, dans le manuscrit persan, un sens caché, religieux ou symbolique. Ces reliures recouvrent principalement des livres de fantaisie, poétique et littéraire.

Dans une autre série de volumes, la reliure en maroquin encastre des tatouages. Telles sont les couvertures des *Trois Dames de la Kasbah*, de Loti ; du *Printemps des Cœurs*, édité par Piazza, et de plusieurs volumes de *Poésies*, de Verlaine.

A lire cette énumération, forcément incomplète, qui refuserait de classer le maître regretté dans la phalange sélectionnée des médecins blibliophiles, dont l'espèce se fait tous les jours plus rare, au grand dam des libraires, et aussi, il faut bien le dire, des auteurs ?

Livres de médecine armoriés.

Dans un récent catalogue de livres rares et curieux (1), nous avons relevé l'ouvrage médical suivant, qui portait, au centre et aux angles des plats, le chiffre de Charles d'Orléans-Valois, duc d'Angoulême, comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet :

8758 *bis*. *Puerorum Morbis* (de) tractatus locupletissimi, varia doctrina referti, nec solum Medicis, verum etiam Philosophis magnopere utiles, ex ore excellentiss. Hier. Mercurialis, Addita Alexandri Tralliani de Lumbrecis Epistola, cum ejusdem Mercurialis versione. Ejusdem de venenis et Morbis venenosis libri II seorsim eddite. *Francofurti*, *A. Wecheli*, 1584, pet. in-8, veau, dos orné de fleurs de lis, milieux de feuillages, fil (*Rel. anc*). 40 fr.

---

(1) Librairie Mathias et Cie, catalogue de mars 1908.

Nos Enquêtes

L'avortement doit-il être soumis à une législation nouvelle ?

Deux livres, ou plutôt un livre et une thèse, viennent de mettre au premier plan de l'actualité la question si complexe et si délicate du « droit à l'avortement ». Le livre est dû à la plume experte de notre collaborateur, le Dr KLOTZ-FOREST (1) ; la thèse a été soutenue devant l'École de Toulouse, par le Dr J. VIDAL.

A plusieurs reprises, différents confrères ont exprimé ici même le désir de provoquer une discussion sur ce sujet. Le Dr M. P. (de Nantes) a posé la question (2) sous la forme suivante :

Une jeune fille, saisie par des apaches, est entraînée sur les fortifs. Bâillonnée, elle est violée par deux, par trois ignobles drôles qui lui font subir les premiers et les derniers outrages. La voilà enceinte : grossesse odieuse, infamante, ignominieuse. Cette pauvre victime n'aurait-elle pas le droit de réclamer l'avortement médical ? Qu'en pensent les confrères ? Y aurait-il des juges, des jurés pour condamner elle et le médecin qui l'aurait fait avorter ?

Dans sa toute récente thèse, le Dr VIDAL (de Toulouse) assigne à la *Chronique médicale* l'honneur et la charge d'entamer le débat et de publier une enquête. Enfin, tout dernièrement, le Dr MAIGNÉ (de Saint-Servan) s'exprimait ainsi (3), à propos du *Droit de la chair*, le récent succès de George MALDAGUE :

Etant donné l'empressement que les lecteurs ont mis à répondre aux enquêtes de la *Chronique médicale*, ne croyez-vous pas qu'une consultation du même genre serait encore très favorablement accueillie et susciterait des réponses?

La publication de l'ouvrage du Dr Klotz-Forest, qui analyse avec clarté et méthode, sous ses aspects les plus variés, la poignante question du « Droit à l'avortement », nous fournit l'occasion et le prétexte de donner satisfaction à nos correspondants.

Pour ne pas laisser dévier la discussion et afin de *permettre à toutes les opinions de s'exprimer librement*, nous prions nos lecteurs de vouloir bien borner leur réponse aux questions suivantes :

---

(1) *Du droit à l'avortement. Est-ce un crime?* par le Dr Klotz-Forest, édition Victoria, 68, rue de Rivoli, Paris, et toutes les librairies.

(2) *Chronique médicale*, 15 octobre 1907, page 683.

(3) *Chronique médicale*. 15 janvier 1908, page 57.

1° Êtes-vous partisan d'aggraver les pénalités édictées par l'art. 317 du Code pénal?

2° Approuvez-vous le statu quo ?

3° Croyez-vous nécessaire de codifier les dérogations à l'article 317, tolérées seulement aujourd'hui (avortement thérapeutique)?

4° Ne pensez-vous pas qu'il soit indispensable d'ajouter aux exceptions déjà tolérées, *des dérogations nouvelles (viol, tares héréditaires des parents, etc...)?*

5° Êtes-vous partisan de l'abrogation complète de l'art. 317?

Nous faisons surtout appel aux médecins, mais aussi aux juristes, aux magistrats, aux avocats (1). Les réponses seront publiées dans un numéro ultérieur, dès qu'elles nous seront parvenues en nombre suffisant pour nous permettre de formuler des conclusions.

Vieux-Neuf Médical

Un livre de chirurgie, illustré par le Primatice.

M. Omont, le savant conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, membre de l'Institut, vient d'offrir à l'Académie de médecine, par l'entremise de M. Hamy, un volume du plus haut intérêt : on y trouve reproduits deux cents dessins, dus, pour la plupart, au crayon de Francesco Primaticcio, plus connu sous le nom de Primatice. Voici la genèse de ce précieux ouvrage.

Le Florentin Guido Guidi, plus connu sous le nom latinisé de Vidus Vidius, fut, comme l'on sait, le premier professeur en médecine du Collège de France. Attiré à Paris par François Ier, en 1542, il y professa jusqu'en 1548, et l'on possède à la Bibliothèque Nationale un magnifique exemplaire manuscrit de sa traduction latine, dédiée au roi, son bienfaiteur, d'une grande compilation chirurgicale, contemporaine de Constantin Porphyrogénète, due au médecin byzantin Nicétas

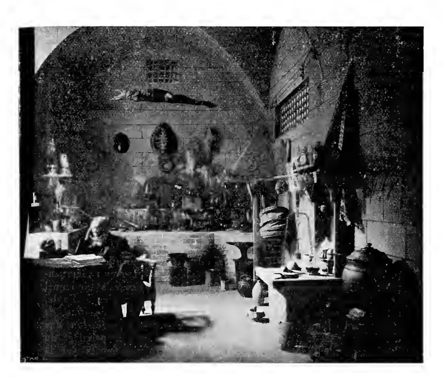
Cette traduction a été imprimée aux frais du roi de France, en un beau volume publié en 1544 ; mais les nombreux dessins qui accompagnent le manuscrit original étaient demeurés inédits.

M. Omont a tenu à combler cette lacune. On trouve reproduit, dans son élégant ouvrage, les 200 dessins du manuscrit original de François Ier. Les auteurs de ces illustrations, J. Santorinos (de Rhodes) et Francesco Primaticcio, ont très heureusement interprété les dessins antiques qu'ils tenaient du cardinal Ridolfi, et ils ont notamment restitué, avec le plus grand succès, sur les conseils de Guido Guidi, les appareils chirurgicaux du *De laqueis*, d'Héraclès, et du *De machinamentis*, d'Oribase et d'Héliodore.

Cette publication fait le plus grand honneur au goût et à l'érudition de M. Henri Omont.

---

(1) Aux avocats nous poserons notamment la question sous cette forme : « Si vous êtes appelés à plaider dans une cause où la coupable aura invoqué, comme circonstance atténuante le viol ou une tare héréditaire, etc., quels arguments ferez-vous valoir auprès du jury appelé à se prononcer ? » Il y a là, nous semble-t-il, un thème tout trouvé de développements oratoires.



Cliché Reber.

Un laboratoire d'alchimie, reconstitué au XXe siècle.

Par les soins de M. le Professeur Emile Yung, vient d'être organisée — à l'occasion du « Bazar de l'Université de Genève » — une exposition scientifique, que l'éminent maître a installée dans les salles du laboratoire de zoologie. Profitant de ce qu'une de ces salles était voûtée, M. Yung a eu l'heureuse idée d'utiliser cette disposition pour reconstituer un laboratoire de vieil alchimiste. Cette reconstitution a pu être aisément opérée, grâce au concours précieux de notre érudit collaborateur, M. B Reber (de Genève).

Tous les objets figurant dans le cabinet d'alchimie provenaient du Musée historique de la médecine et des sciences naturelles de Reber, musée dont le propriétaire s'occupe depuis 1868 et qui est incontestablement le plus riche et le plus intéressant du genre.

Non seulement M. Reber a mis à la disposition du Bazar un choix de plus de 200 pièces, mais il a aménagé des fours, des chapelles et un ameublement très bien compris.

Le tout était charmant, fort instructif et d'une agréable harmonie.

L'auteur de ce laboratoire d'alchimie, de cette « cuisine » du docteur Faust, a fait preuve une fois de plus de ses dons d'organisateur et de son bon goût.

Très admirée, cette installation a retenu l'attention et la curiosité d'un grand nombre de visiteurs qui, tous, ont exprimé le regret que cet ensemble ne puisse enrichir un musée d'art et d'histoire. Les personnes qui ont parcouru les musées de Munich et de Nuremberg ont vu des collections similaires, mais combien plus pauvres et plus sommairement disposées.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

Les médecins à l'Académie française (XV, 103). — FLOURENS, né à Thézan-les-Béziers, fut reçu docteur en médecine à la Faculté de Montpellier, en 1873. Il vint s'établir à Béziers même, et y exerça la médecine pendant trois ans. Au bout de ce temps, le professeur Delpech et d'autres, qui connaissaient ses goûts et ses aptitudes, lui conseillèrent d'aller à Paris ; comme sa famille avait quelque fortune, il suivit le conseil de ses amis. On sait le reste.

A Béziers, il habitait une maison sur la place de la Mairie. Cette maison a été démolie il y a quelques années pour ouvrir une rue qui porte le nom de *rue Flourens*.

D[r] SÉBASTIAN (Béziers).

— Vous appuyant sur la *Revue des documents historiques* (4[e] année, p. 72), vous dites (XV, 100), que Hippolyte-Jules PILET DE LA MESNARDIÈRE devint, à cause de sa riposte à Marc Duncan, Ecossais (sur lequel vous trouverez d'intéressants détails dans le dictionnaire de Bayle, article *Cerisantes*), devint, dis-je, *médecin ordinaire du cardinal de Richelieu*. Or, l'abbé d'Olivet dit : *médecin ordinaire de Gaston, duc d'Orléans*. C'est le titre qu'il prenait en 1638, dans le privilège du panégyrique de Trajan, et au-devant de ses raisonnements sur la nature des esprits.

D[r] Henry LABONNE.

Un médecin, académicien et poète (XV, 156). — Les biographies générales citent toutes LA MESNARDIÈRE comme médecin, comme mauvais médecin (on sait pourquoi), mais les critiques le citent rarement comme poète, comme excellent poète. Voici un sonnet de lui, qui est inconnu et qui pourrait passer pour un des plus beaux du XVII[e] siècle :

DÉSESPOIR.

Ombres des malheureux, qui, pasles et sanglantes,
Du Séjour de la Mort aimez les tristes lieux,
Et, cachant votre peine à la clarté des cieux,
Errez durant la nuict par les tombes relantes ;
Mânes, dont les clameurs lugubres et dolentes
Transissent les mortels et détestent les Dieux,
Et qui, près du Cocyte au rivage odieux,
Souffrez loin de vos corps cent douleurs violentes ;
Esprits, larves, demons, spectres, phantosme vains,
Haine des immortels et terreur des humains,
Recevez cet Esprit dans l'Horreur éternelle.
Amaranthe eut pour lui des sentiments plus doux,
Mais puis que sa rigueur le bannit d'auprès d'elle,
Demons, tout son bonheur c'est d'estre avecque vous.

(*Poësies de Jules de la Mesnardière*, in-folio, 1656, p 130.)

L'idée du suicide par amour se trouve exprimée ici un siècle avant *Werther*, cent cinquante ans avant Musset et Vigny. Ce sonnet de La Mesnardière mérite d'échapper à l'oubli. P. L.

ÉCHOS DE PARTOUT

Un émule de Conan Doyle. — « En ce moment, tout New-York, c'est-à-dire un dixième de la population, — toutes les femmes de quinze à quarante ans, — valsent à un même instant de la soirée » C'est le prince des reporters chorégraphiques qui l'affirme et rien ne le dément.

Cette passion frénétique de la danse est le résultat du succès inouï de la *Valse du Rêve*. d'Oscar Straus (avec un seul *S* final et rien de l'auteur du *Beau Danube bleu*, ni de l'auteur de *Salomé*.)

La nouvelle valse vient de traverser l'Atlantique. Jolies misses au printemps de la jeunesse et ladies censées plus assagies en raffolent déjà, grâce à l'adaptation anglaise de W. Smerset Maughan, un médecin romancier, comme Conan Doyle.

(*Le Cri de Paris*, 5 avril)

La disparition du môhl. — Privat d'Anglemont lui-même, qui connut les métiers inconnus et étudia la profession ingrate du bleuisseur de fromage de Roquefort ou du fabricant d'yeux pour bouillon, a négligé de nous parler du *môhl*. Pourtant, il existe un assez grand nombre de môhls. Ce sont, pour parler net, des gens qui, moyennant quelque argent, passent leur existence à circoncire les petits enfants juifs, frisés et souriants... A l'époque où nous sommes, il n'y a pas moyen de vivre honnêtement et tranquillement de son métier La séparation ayant été votée, le gouvernement s'est avisé de jeter un regard sur les fonctionnaires de la synagogue. Sur quoi il a découvert, avec une extrême surprise, parmi eux, des gens appelés môhls et maniant le bistouri sans diplôme : les rebouteurs, si l'on peut dire, de la circoncision.. Et voilà pourquoi le *môhl* va disparaître. Il faudra, désormais, être docteur en médecine pour avoir le droit de manier le bistouri consacré. Un décret va être prochainement rendu. Le môhl qui s'aviserait de circoncire sans diplôme sera poursuivi pour exercice illégal de la médecine.

(*Le Matin*.)

La promotion de l'inégalité pupillaire. — L'année dernière, pour la première fois, on baptisa la promotion des internes en médecine suivant l'habitude des écoles militaires. La coutume commencée sera-t-elle continuée ? On cherche une dénomination pour la promotion d'hier. En tout cas, son nom ne saurait avoir la même saveur que celui de la précédente, car, en 1907, cinq ou six candidats furent ajoutés à la liste des admissibles pour permettre au jury de recevoir, comme dernière ou avant-dernière, la pupille du président du conseil, ministre de l'intérieur. Le fait du prince, quoi !

D'où le nom délicieusement technique qui fit fortune dans les salles de garde : la promotion de l'inégalité pupillaire.

(*L'Opinion*, 25 avril 1908.)

Le Roi fou. — Le roi de Bavière vient d'atteindre sa soixantième année Il est enfermé au château de Fürstenried depuis trente ans et sa santé continue à être parfaite, mais son état mental ne s'est nullement modifié. Il boit, mange et dort automati-

quement, mais sans jamais parler. Ce silence est tellement impressionnant que l'on est obligé de changer son entourage à cause des troubles nerveux qui en résultent pour ceux qui l'entourent. Le roi mange en compagnie d'un docteur et de trois gardiens revêtus de l'uniforme d'officier. La seule visite qu'il ait reçue depuis des années a été la visite annuelle du prince régent, car on a remarqué que la présence de visiteurs provoquait chez lui un accès de fureur.

(*L'Eclair*, 1er mai 1908.)

Menu en latin... de cuisine. — Dans son numéro du 28 mars dernier, la *Presse Médicale* a reproduit, d'après le *British Med. journal* (1er février), le menu du dîner offert à l'occasion de la vingt-unième Réunion annuelle des Médecins finlandais, par le Directeur général du Service médical du Gouvernement de Finlande. Ce menu est rédigé en latin... de cuisine, et l'on admirera avec quel art certains mets — le filet de bœuf, par exemple — sont décrits dans la langue d'Horace. Au surplus, ce menu ne peut qu'intéresser les médecins qui, de tous temps, ont passé pour aimer la bonne chère.

« Medicis Fenniæ congressis cœnam prœbet Director medicinæ generalis d. XXVII m. Septembris a. MCMVII.

« Terna panis frusta cum butyro, etc. Cerevisia bavarica. Fortissimus Trygg-Heleniæ potus.

« Decoctum astacorum partorum. Vinum madeirense. Aqua Apollinaris.

« Salmo refrigeratus. Vinum ex castello Chablis. Succus rhenanus sine spiritu vinoso.

« Caro bovina ex regione columnæ vertebralis exsecta, variis cum herbis. Vinum Burdigalense. Succus Florilis.

« Tetrao cum acetario, cucumere, etc. Idem vinum. Idemque succus.

« Secunda mensa. Vinum madeirense. Aqua Apollinaris. Casei cum particulis.

« Fervidum Moccæ decoctum in atrio coffeario dabitur ».

On le voit, le menu ci-dessus n'est point fait pour les dyspeptiques, et nous sommes loin des pratiques sévères du vieux Cornaro et du moderne Fletcher.

En souvenir de Grancher. — Sur l'initiative de la Société amicale des Creusois de Paris, une plaque commémorative va être apposée, à Felletin, sur la maison natale du professeur Grancher. L'inauguration en aura lieu le 12 juillet prochain, et de nombreuses délégations y assisteront, de l'Académie de médecine, de l'Institut Pasteur, de l'Œuvre antituberculeuse, etc.

(*Journal*, 6 mai 1908.)

En mémoire du Dr Mauchamp. — Le Conseil municipal de Chalon-sur-Saône a décidé hier soir de donner le nom de rue du Docteur-Mauchamp à l'ancienne rue Fontaine, pour honorer la mémoire de la victime des Marocains, assassinée à Marakech en 1907.

(*La Clinique infantile*, 1er mai 1908.)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association de la Presse médicale française.

La réunion statutaire de mai a eu lieu le vendredi 8, au restaurant Marguery. Après lecture, par M Granjux, des comptes rendus moral et financier, il a été procédé à l'élection des membres sortants du bureau, qui ont été réélus par acclamation : M. Albert Robin, comme syndic, M. Granjux, secrétaire général.

Un banquet, pendant lequel a régné la plus franche cordialité, a terminé la soirée.

Premier Congrès de l'Art à l'Ecole.

Il aura lieu les 5, 6, 7 et 8 juin, à Lille. Entre autres questions soumises à l'étude des sections du Congrès, signalons : les rapports de *l'Art à l'école* avec l'hygiène ; les jardins à l'école ; prononciation et déclamation, etc.

N. B. — Le Secrétariat général du Congrès est installé à l'Ecole des Beaux-Arts de Lille, 2, rue de la Deûle Tous les manuscrits ou communications ou adhésions devront être envoyés au Secrétariat général de Paris, à l'adresse de M. Léon Riotor, Secrétaire général de la Société nationale, 26, quai de Béthune, qui les transmettra au Secrétariat général du Congrès, sauf les manuscrits, communications et adhésions des sections de la circonscription de Lille (Nord, Pas-de-Calais, Aisne, Ardennes et Somme), qui seront envoyés directement à l'adresse de M. Emile Gavelle, Secrétaire général du Congrès, 2, rue de la Deûle, Lille.

Nouveaux Journaux.

Vient de paraître (en avril 1908) le nº 1 de l'*Asepsie*, bulletin trimestriel. Enregistrons toujours sa naissance ; ce n'est jamais qu'une feuille de plus !

A paru le 1er mai le premier numéro de la *Revue clinique médico-chirurgicale* (accidents du travail). Le directeur-fondateur est M. le Dr Coureménos. Le siège du journal est 136, rue Championnet, Paris.

Mutuelle médicale de retraites.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de Retraites*, œuvre purement philanthropique, fondée par le *Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur*, approuvée par arrêté ministériel du 10 mai 1900, patronnée par *l'Association des Médecins de Maine-et-Loire*.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de **60 francs**.

Au 1er mars dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes), s'élevait à 325 fr., l'avoir social à 88 855 fr 85.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 fr. pour l'année 1908, et un sociétaire infirme à 450 fr.

S'adresser au Secrétaire, Dr Terrien, *à Varennes-sur-Loire, pour tous renseignements.*

Deuxième Congrès des Praticiens de France.

Il aura lieu à Lille, du 25 au 28 juin 1908.

Le premier Congrès des Praticiens, tenu à Paris en mai 1907, fut un très grand succès. Mais, pour faire aboutir les justes revendications des Praticiens, et pour réformer les études médicales en les rendant plus pratiques et plus profitables, pour le médecin comme pour le malade, il faut une action constante et persévérante. Aussi le Comité de vigilance, nommé à la suite du premier Congrès, a-t-il été unanimement d'avis de convoquer une nouvelle assemblée des Praticiens en juin 1908.

La ville de Lille a été choisie comme siège du second Congrès, parce que c'est de là qu'était parti le mouvement de protestation dont est né le premier Congrès.

Les groupements professionnels qui voteront une subvention pour le Congrès, pourront se faire représenter par des délégués qui, eux, devront avoir adhéré au Congrès et payé la cotisation de cinq francs, mais qui auront droit, en cas de vote par bulletin, à autant de voix que le groupement qui les a délégués compte de membres.

Tous les praticiens ont la faculté d'adhérer individuellement au Congrès, en payant la cotisation de cinq francs, qui leur donne droit au voyage à demi-tarif pour se rendre à Lille et aux excursions projetées : Londres et Bruxelles.

Adresser les adhésions et toutes les demandes de renseignements à M. le Dr Aubert, secrétaire général, 5, rue Thiers, à Lille, et les cotisations et subventions à M. le Dr Deroy, trésorier, 222, rue Léon-Gambetta, à Lille.

Enseignement de la chirurgie dentaire.

Le Dr Siffre, professeur à l'École dentaire, reçoit à sa clinique, 2, rue Huyghens, Paris, les confrères désirant exercer l'art dentaire.

Droit de stage : 100 francs par mois, comprenant : clinique, dentisterie opératoire et laboratoire de prothèse.

Ecole de psychologie.

(*Semestre d'Été 1908*).

Cours de psychologie appliquée à la pédagogie. — M. le Dr Bérillon, professeur, médecin inspecteur des Asiles d'aliénés, a commencé son cours le *jeudi* 14 *mai*, à cinq heures (Salle des Conférences de l'Ecole de Psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts) ; il le continuera les jeudis suivants, même heure.

Sujet du Cours : *Les enfants et les adolescents anormaux*; *Applications de l'hypnotisme à la pédagogie.*

Chronique Bibliographique

En Orient (les quatrains d'Al-Ghazali. — Quatrains d'Omar-Kheyam. — Le Cantique des Cantiques. — L'Idole), par Jean LAHOR. A. Lemerre, éditeur, Paris, 1907 ; — *L'alimentation à bon marché*, par Jean LAHOR et le Dr LUCIEN-GRAUX. Alcan, éditeur, Paris, 1908.

Voici deux livres du prestigieux poète de l'*Illusion* ; deux livres différents d'aspect et de substance, cependant inspirés, comme toute l'œuvre de Jean LAHOR, par un même idéal de beauté, de justice et de bonté.

Le premier, en une forme concentrée, comme un parfum distillé goutte à goutte, contient toute la poésie orientale évoquée par une âme moderne, inquiète, vibrante, passionnément attachée à la recherche de la grande Vérité qui est, et que nous ignorerons toujours. Le second, d'une haute portée sociale, essaie de résoudre un des plus graves problèmes de la vie des humbles : celui de l'alimentation saine, rationnelle, agréable et à bon marché.

Nous, qui suivons avec un intérêt profondément admiratif toutes les manifestations du rare talent de Jean Lahor, poète, philosophe, homme de science et sociologue, nous nous plaisons à louer une fois de plus la merveilleuse unité de cette vie, vouée tout entière au soulagement de la souffrance humaine. Sous les formes les plus diverses, le Dr Cazalis poursuit toujours le même but, accomplit sans défaillance la même noble tâche : donner à chaque être humain, à quelque classe qu'il appartienne, avec la pâture matérielle, l'aumône d'un peu de beauté ! Et c'est chaque jour qu'il prodigue, par la parole et par le livre, le meilleur de lui : sa pensée et son cœur.

Bl. C.

Dr JULES FÉLIX, *la Vie des Minéraux : la Plasmogenèse et le Biomécanisme universel*, conférences données à l'Institut des Hautes-Etudes de l'Université nouvelle de Bruxelles.

L'auteur a développé, dans ces conférences, l'antagonisme existant entre les anciennes conceptions de la vie et de la matière, qui sont des théories métaphysiques, et les conceptions actuelles, nées de l'observation plus attentive des phénomènes et des choses, grâce aux progrès de la science positive et expérimentale. C'est ainsi que le fluide vital, l'albumine principe de vie, sont des idées préconçues dont il convient aujourd'hui de faire table rase. Le monde tout entier est formé non pas de groupements d'atomes, mais d'atomes, et l'univers n'est qu'un seul organisme, d'existence éternelle et animé du mouvement perpétuel; il n'y a ni opposition ni démarcation entre la matière inorganique et la matière organique. De même que toutes les cellules constituant l'organisme humain sont, en réalité, des cristaux géométriquement agencés et se développant dans une solution mère, de même il convient de considérer les astres selon la façon dont ils apparaissent à nos yeux ou à nos appareils optiques, comme des formes organiques qui naissent, vivent, se reproduisent et meurent.

Cette théorie, dont l'auteur a publié un très intéressant aperçu dans les *Annales de l'Association scientifique universelle* (juillet 1907), malgré la séduction qu'elle exerce, heurtera certainement bien des

esprits, « encore imbus du doctrinarisme scientifique ». Ils lui objecteront qu'elle recule peut-être le problème de l'origine de la vie, qu'elle ne le résout pas. Elle est à étudier cependant, pour ce qu'elle contient d'original ; elle force au moins à penser et à réfléchir, si elle ne convainc pas. Ces conférences ne s'adressent évidemment pas à ceux qui sont satisfaits de savoir qu'ils existent, mais à ceux dont l'esprit cherche la solution du problème de la vie, raison d'être de toute science ; ceux-là y apprendront des notions dont la connaissance modifiera peut-être leurs doctrines philosophiques dans le sens du matérialisme vraiment scientifique, c'est-à-dire de l'atomisme ou, plus exactement encore, du positivisme. A. LOMBARD.

CORRESPONDANCE

Les Doyens du corps médical.

Dans le numéro du 15 avril 1908, vous dites (1), en parlant du doyen du corps médical : « Il y a à Belfort un médecin, le Dr VAUTHERIN, âgé de 94 ans. » C'est une erreur : le Dr Vautherin est à peine âgé de 80 ans, étant né à Châtenois (Haut-Rhin) en 1827. Vous dites encore que le Dr PETITJEAN était officier de santé et qu'il a été admis à ce titre en 1871. C'est encore une erreur. Vous pouvez vous convaincre, en allant à la Bibliothèque de l'Ecole, que mon père a passé sa thèse le *10 juillet 1839* (2).

Vous vous trompez encore en disant que le Dr Hergott assistait mon père à l'accouchement Négrier.

Quant à la médaille que la ville de Belfort a fait frapper en l'honneur du Dr Petitjean, c'est en *1898* qu'elle lui a été offerte et non 1888. Elle représentait à cette époque cinquante ans de vie municipale.

Mon père est aujourd'hui le doyen du corps médical (3) et le doyen probablement des conseillers municipaux de France. Il est officier de la Légion d'honneur depuis le 22 juillet *1905*.

PETITJEAN.

*
* *

Le Dr MOISSENET (Félix-Marie) est né le 26 mai 1811, et habite toujours Paris, 9, rue Richepanse.

Le Dr DIVERNERESSE (Léger-Louis) est né le 24 mai 1812, à Felletin (Creuse). Il habite encore le département de la Creuse.

Le Dr LEGROS est né le 1er novembre 1813 à Bordeaux. Il habite le département de la Gironde.

Docteur X.

(1) Non, c'est le Dr Hahn qui l'a dit, sous la garantie de sa signature.

(2) Cela ne nous dit pas son âge exact. Pourquoi ne pas publier son acte de naissance ?

(3) Rien n'est moins prouvé. Nous donnons ci-après quelques noms de médecins très âgés ; nous en attendons d'autres. Quand nos renseignements seront complets, alors mais alors seulement on pourra décider lequel, parmi nos plus vieux confrères, détient cet enviable record.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 11 1er Juin 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Honoré Daumier

par Henry-André.

A Edmond Decroix, *médecin, puis sculpteur.*

Il y a un siècle, naissait à Marseille un enfant du peuple, marqué pour devenir un grand artiste. Son père, Jean-Baptiste Daumier, était vitrier et... poète. Le petit Honoré fut témoin de bonne heure des efforts du chef de famille pour arriver à la notoriété ; Jean-Baptiste alla jusqu'à se déplacer, vint à Paris pour y chercher la gloire ; il fit la cour aux puissants du jour, leur dédia ses poèmes (1). Le résultat ne fut que déboires et chagrins. Ainsi, dès sa prime jeunesse, l'enfant connut, par contre-coup, l'amertume des déceptions, le mensonge des promesses, l'inanité des encouragements distribués par les omnipotents et les arrivés. C'est à cette école, devant ces navrantes leçons de choses, que se forma le futur ironiste. Il ne tardera pas à exprimer des hardiesses, à montrer son désir de saper les autels des dieux du jour. De plus, il y aura, chez lui, la contre partie de l'ampoulé des œuvres paternelles : la manière d'Honoré sera cinglante ; à coups de crayon, il bousculera prétoires, assemblées d'Etat, le trône même. Si le père fit des vers et.. en posa, le fils, lui, brisa les vitres !

Quand Daumier fils fut obligé de pourvoir lui-même à son entretien, il lui fallut chercher du travail d'abord, son genre ensuite. Il commença sa carrière d'artiste par la lithographie, dans le genre des en-tête de romance. Il fit ensuite de la peinture, et revint à la lithographie en 1829. Il eut le bonheur d'être remarqué par Philippon, fin et spirituel directeur et créateur de journaux satiriques auxquels il ne dédaignait pas, à l'occasion, d'ajouter son grain de sel. A ce moment Daumier signait *Rogelin*. Son nom n'apparaît au bas de ses lithographies que vers 1832

La première planche portant sa signature et qui est intitulée *Gargantua* lui valut six mois de prison (août 1832). Il était alors l'unique

(1) « On parle beaucoup, dit le *Moniteur* du lundi 20 novembre 1815, du talent poëtique de M. Daumier, vitrier de Marseille. Sans avoir reçu aucune espèce d'instruction littéraire, cet enfant de la nature (*sic*), [de la Canebière s'entend], guidé par la lecture de Racine et de Delille, écrit en vers avec un goût, une pureté qui feraient honneur à des académiciens. M Daumier, privé des dons de la fortune, a trouvé dans la bienveillance de M Anisson-Duperron les moyens nécessaires pour faire imprimer son poème, *Un matin de printemps*. Il a eu l'honneur de le présenter au Roi qui a daigné lui promettre sa protection spéciale. » La protection toute spéciale du bon roi Louis XVIII n'aura probablement pas empêché le vitrier-poète d'aller mourir à l'hôpital. Cf. *Intermédiaire des Cherch. et Cur.*, 20 août 1897, p. 216).

soutien de ses parents. Des rapports que le hasard lui avait fait avoir précédemment avec les gens de justice, cette condamnation irritante venant s'y joindre inopportunément (pas à tous points de vue, car chacun sait que les condamnations politiques servent de tremplin à l'artiste comme au littérateur), ce fut le départ de la haine sans merci qu'il voua à ce rouage bavard de la société. C'est certainement dans ces contacts de débuts avec la gent justiciarde qu'il trouva la première silhouette de ses futurs Robert Macaire. Daumier a suivi d'une observation aiguisée les chicanous pleins d'ambition et de papelardise qui se glissaient sournoisement de la barre à la tribune.

Sorti du peuple, il adorait la liberté et partit en guerre contre toutes les hypocrisies ; de même, il fronda les platitudes et la sottise du bourgeois (1).

Au point de vue de l'art graphique proprement dit, Daumier fut un portraitiste aussi fort que Holbein, Quentin La Tour, et peut-être Gainsborough, ces maîtres qui traduisirent si admirablement la physionomie humaine. Daumier alla même plus loin : il fit éclater la psychologie de ses modèles avec une émouvante éloquence, par le rendu du jeu des peauciers, l'accusé savant des commissures. Terriblement révélateurs sont les creux de ses rides et de ses plis. Et si la force de l'expression se dégage de ses énergiques méplats, ceux ci n'exagèrent jamais la laideur physique. Tout cela est *d'âme*, oserions-nous dire : ce qui y apparaît avant tout, ce sont des mises au point d'états d'esprit. Et partout, un nerf, un caractère, un style, une telle grandeur, que l'on a pu appeler justement Daumier le Michel-Ange de la caricature. Cette technique magistrale, il l'acquit et l'entretint en modelant en terre glaise les portraits de ses principaux types politiques (2). Quand on considère la série de ses merveilleux petits bustes caricaturaux, d'un faire si vibrant, d'un art si plein de vie, à l'expression si intense, on comprend aussitôt que l'on se trouve en face d'œuvres éminemment supérieures. Ce qui saisit, c'est une force : l'énergique, la loyale facture de celui qui sait ; on est subjugué, empoigné, dominé par l'artiste qui a vu et vu comme voyait Michel-Ange.

Car Daumier avait à un degré suprême la puissance de *voir* ; son cerveau prenait des *instantanés* Rien n'impliquait moins chez lui l'effort de volonté ; il y avait impression reçue, simplement ; mais quelle impression ! Ce maître voyait d'ensemble et large, simple et fort Et quand il retrouvait dans son cerveau *l'image*, sa main épannelait largement la terre glaise, d'où sortaient ces puissants effets d'ombre et ces prestigieux méplats lumineux Ces portraits caricaturaux ne sont pas des charges ; c'est bien mieux que des tares physiques exagérées jusqu'au hideux : la conscience du sujet exprimée, révélée, ponctuée. Daumier fut, certes, un grand, un très grand portraitiste. Personne mieux que lui, même les grands médaillistes du xve siècle, les grands maîtres du portrait au moment de la Renaissance ou au xviiie siècle, n'a possédé cette puissance dans le rendu

C'est dans le pétrissage plutôt que dans le modelage de ses bustes-maquettes que notre artiste acquit cette merveilleuse technique, hardie et sûre, que l'on retrouve dans ses portraits lithographiés. En lithographie, on n'esquisse pas ; on doit attaquer franchement sa pierre, car il est impossible de rien effacer. Les premiers coups de crayon gras doivent bien mordre le grain ; il s'ensuivra que l'on pourra utiliser une assez forte préparation acide, gomme et eau). Partant, le

(1) Il est bien entendu que nous ne nous servons du terme de « bourgeois » que dans le sens strict où l'entendait Daumier, c'est à dire comme l'opposé de l'artiste sous le rapport de l'éducation, des goûts et de la façon de vivre.

(2) Voir d'excellentes reproductions de ces glaises, dans *Journées révolutionnaires*, par Armand Dayot. Paris, E. Flammarion

travail sera ferme à l'impression, fournira une plus grande quantité de bonnes épreuves vigoureuses de ton Nous trouvons dans les lithographies de Daumier cette éminente qualité; il attaquait avec son crayon, comme avec son pouce quand il modelait ses bustes, hardiment, franchement, et combien sûrement ! Sa *furia* dans la composition, sa puissance étonnante dans le rendu, son ardeur, sa violence même dans ses idées politiques, l'ont fait comparer à Goya.

En passant, nous pourrions établir ici, une fois de plus, que l'époque fait les hommes : nous trouvons, en effet, des tempéraments analogues dans Géricault, Rude, Delacroix. C'est la même fougue énergique dans la composition, avec l'aide d'un silhouettage fortement décoratif et d'un coloris des plus puissants.

Et plus qu'eux tous, Daumier était éminemment frondeur; il tenait des grands satiriques, Rabelais, Molière, La Fontaine. Du premier il avait l'ironie cruelle et la brillante imagination ; du second, l'art de faire rire de sa victime ; du dernier, l'humour et la vibrante logique, aussi la pitié pour les petits. Son crayon piquera son ennemi juste au bon endroit, et le marquera à tout jamais. Tantôt ce sera d'infamie, quand il s'agira, par exemple, des bourreaux qui lui inspirèrent cette grandiose et tragique planche : *Au n° 12 de la rue Transnonain, le 15 avril 1834*, à la fois une admirable lithographie, une page d'histoire, un monument de philosophie sociale. Tantôt, ce sera d'ineffaçable ridicule, comme dans cet autre chef-d'œuvre : « *Enfoncé, La Fayette... Attrape, mon vieux !* » Là, le roi-citoyen est dépouillé de toute majesté menteuse placé au pilori. Et il y restera, car cette planche, une des plus remarquables du maître, sera pieusement conservée par les collectionneurs... artistes et dans les musées.

La série d'attaques aux puissants, les éclats de rire lithographiés, aux dépens du roi Louis Philippe et de ses ministres, marquent le point culminant du talent de Daumier. Voici, planches 2 et 3, des reproductions, malheureusement très réduites, nécessité imposée par l'implacable format de la *Chronique* (1)

Nous trouvons, planche 2, une scène des plus bouffonnes : le roi Louis-Philippe y figure soignant un ouvrier malade qui personnifie le peuple (2). Le duc d'Orléans tient précieusement dans ses deux mains une fiole en forme de poire, sur laquelle se lit l'inscription : *Médecine de roi*. A genoux, le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir, son gros ventre sanglé du tablier des infirmiers, le général Soult, duc de Dalmatie, maréchal de France, président du Conseil et ministre de la guerre, se prépare à l'administration d'un magistral clystère au malheureux Populo Le roi semble chargé, et cependant il l'est moins en laid qu'il ne l'est en beau dans le tableau de Winterhalter, qui se trouve au musée de Versailles. Ici, en effet, nous retrouvons bien le fameux roi-citoyen, ce gros bourgeois, à l'allure lourde d'un porteur d'eau endimanché, qui eut comme sceptre un parapluie et comme manteau royal la bonne redingote du propriétaire cossu. Il personnifie bien son règne, cette *boutique incarnée*, selon l'expression de Henri Heine.

---

(1) Nous avons eu à faire un choix dans l'œuvre de Daumier, qui comporte de cinq à six mille dessins. Nous désirions trouver les planches où fût mis en vedette le médecin La difficulté de cette recherche nous a été aplanie, grâce à l'aimable obligeance de MM. Malherbe et Beurdeley, qui ont mis à notre disposition, avec la meilleure grâce, leurs merveilleuses collections de Daumier. Nous devons remercier également M. Loys Delteil, l'expert artiste, pour la communication de ses précieux catalogues. (*Note de la R.*)

(2) C'est bien à dessein que Daumier représente le roi pratiquant la médecine, car Louis-Philippe, dans sa jeunesse, avait quelque peu pratiqué la chirurgie, et il portait toujours sur lui une trousse) V. la *Chronique* du 15 janvier 1905.) — On peut faire un curieux rapprochement entre la scène amusante reproduite pl. 2 et, d'autre part, la pendule Louis-Philippe et la gravure d'Alf. Johannot, représentant Louis-Philippe saignant un courrier, pendule et gravure reproduites dans la *Chronique* du 15 août 1907, pages 523 et 525.

Une autre planche représente encore le roi-citoyen en médecin, qui tâte le pouls á un prisonnier politique (Populo). Ce malheureux est couché et semble bien près de rendre l'âme. Sa main libre pend lamentablement à terre, entraînée par le poids d'une chaîne qui lui enserre le poignet. *Celui-là* (dit le roi-médecin à un magistrat louchon), *on peut le remettre en liberté : il n'est plus dangereux*. Allusion aux terribles saignées faites à Populo en 1831, 1832, 1834 et 1839.

Daumier a la dent quelquefois féroce ; il ne ménagea personne, pas même les représentants du clergé, témoin cette sortie toute rabelaisienne : *Bienheureux ceux qui ont faim !* murmurée par un prêtre replet, bien dodu, tout en graisse, qui frôle prés d'une borne un malbeureux lui demandant l'aumône. On peut dire, cependant. que l'impitoyable satirique ménagea ou plutôt respecta le médecin. Daumier sortait du peuple, où le malade peu fortuné se trouve, bien mieux que le patient riche, en situation d'apprécier chez le médecin le zèle et le dévouement. C est à ces braves gens surtout que les guérisons semblent miracles. Ils gardent pour la science qui les a sauvés l'admiration que rien n'émousse et une religieuse reconnaissance.

D'ailleurs. Daumier avait le champ assez vaste et se rattrapait suffisamment sur les gens de robe et les bourgeois. Il faut avouer aussi que le médecin, au milieu du XIXe siècle, s'occupait bien moins de politique et se circonscrivait plus souvent dans son art.

Enfin, se pose ici la question toute philosophique : Daumier fut-il valétudinaire? On sait que son grand prédécesseur, Moliére, eut cette malchance, et ce qu'il en advint. Etant donnée la verte vieillesse de Daumier, mort á soixante et onze ans, on peut croire qu'il n'eut que de bons rapports avec les médecins; nous voulons dire rapports de camaraderie entre gens d'esprit.

Nous trouvons, pl 4, 5 et 8, bien plutôt des types de médecins que des caricatures. Le masque caricaturé, nous le découvrons cependant pl 6, 7 et 9, mais combien rare ! Et comme elles paraissent douces, ces égratignures, à côté des grands coups de griffes envoyés aux politiques, aux justiciards et aux bourgeois ! Bien mieux, Daumier raillera plutôt les malades, qui seront sur la sellette, de la pl 10 à la pl. 17.

La série des *Robert-Macaire* est considérable ; voilà, pl. 18 et 19, deux spécimens du genre. *Robert-Macaire*, immortelle incarnation de l'art non moins immortel de détrousser le public !

Aujourd'hui le progrès a affirmé Robert-Macaire et a multiplié le genre. Le bourgeois du temps de Daumier s'est transformé : il est devenu collectionneur de toutes sortes de vieilleries, c'est un artiste. Les fonctionnaires, les ronds-de-cuir de notre maître caricaturiste, sont à notre époque des critiques d'art. Quant aux vieux ennemis de Daumier, les justiciards, ils sont. eux aussi, en progrès, en pleine prospérité. Et tous, bourgeois, ronds-de-cuir, chicanous et politiques, sont des Roberts-Macaires de telle taille que ceux de Daumier nous semblent, à côté d'eux, des Bertrands.

PANTHÉON CHARIVARIQUE



DAUMIER fut le peintre ordinaire
Des pairs, des députés et des Robert Macaire.
Son rude crayon fait l'histoire de nos jours.
— O l'étonnante boule ! ô la bonne figure !
— Je le crois pardieu bien. car *Daumier* est toujours
Excellent en caricature.

Pl. I.



PRIMO SAIGNARE, DEINDE PURGARE, POSTEA CLYSTERIUM DONARE.

D'abord saigner, ensuite purger, postérieurement seringuer.
(Quelques personnes traduisent DEINDE par le mot dinde, mais c'est un latin de cuisine.)



CORTÈGE

Du commandant général des apothicaires, le prince Lancelot de Fricanule, à son entrée dans la chambre des Pairs.

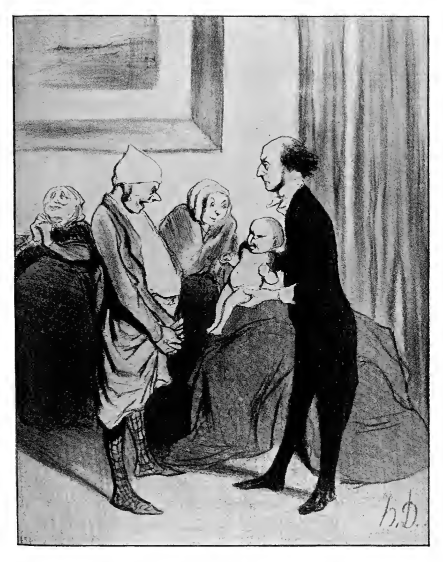
Pl. III.



LE MÉDECIN

— Pourquoi, diable! mes malades s'en vont-ils donc tous ?.... J'ai beau les saigner, les purger, les droguer... je n'y comprends rien !

Pl. IV.



L'ENTRÉE DANS LA VIE.

Pl. V.

ÉMOTIONS PARISIENNES



LE MÉDECIN ET LA GARDE-MALADE

— Comment va le malade ? — Hélas, Monsieur, il est mort ce matin à 6 heures ! — Ah ! il est mort, le gaillard !... Il n'a donc pas pris ma potion ? – Si, Monsieur. — Il en a donc trop pris ? — Non, Monsieur. — C'est qu'il n'en a pas assez pris.

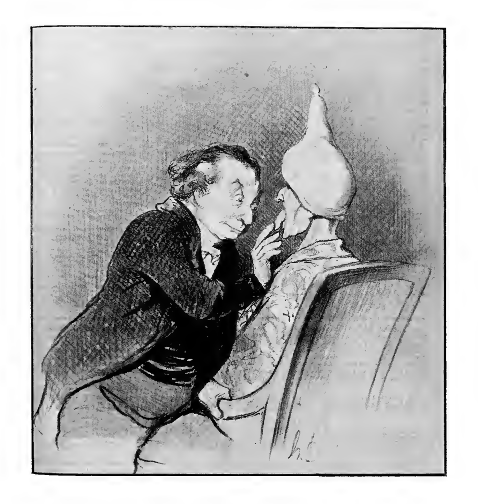
Pl. VI.

LES AMIS



— Mon cher, je t'assure que je te trouve mauvaise mine ce matin... ce n'est pas en médecin que je te parle... c'est en ami...! Je veux absolument te soigner... mieux que je ne me soignerais moi-même... Je vais t'appliquer trente sangsues à l'épigastre, et si demain matin je ne te trouve pas plus robuste, je t'en réappliquerai soixante !...

Pl. VII.

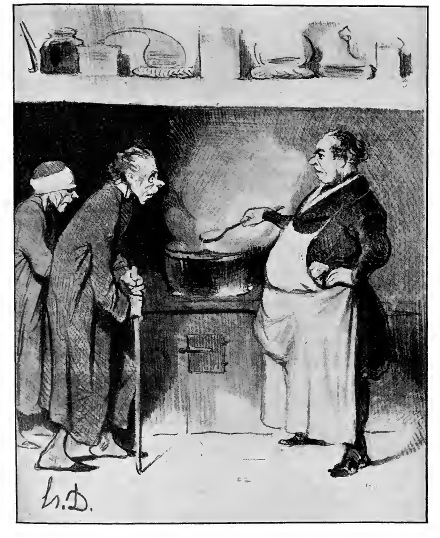


UNE HEUREUSE TROUVAILLE

Parbleu! je suis ravi..... vous avez la fièvre jaune..... c'est la première fois de ma vie que j'ai le bonheur d'en soigner une!

I. VIII.

LES PHILANTHROPES DU JOUR



— Ah ! Monsieur... votre bouillon est bien léger... les malades soutiennent qu'y n' les soutient pas !
— J'ai corrigé ça... aujourd'hui je crains seulement qu'il ne soit trop fort... j'ai mis dans la marmite un demi-jeu de dominos de plus qu'hier.... plus le double-six pour donner de la couleur !....

Pl. IX



— Oh! la .. la .. la... la!
— Tant mieux. . tant mieux... ça prouve qu'elle vient!...

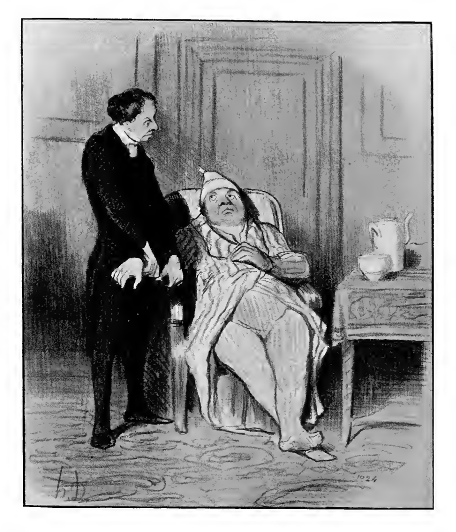
Pl. X.



ELLE TENAIT FERME !...

Pl. XI.

TOUT CE QU'ON VOUDRA



— Ah ! docteur... je crois bien que je suis poitrinaire !...

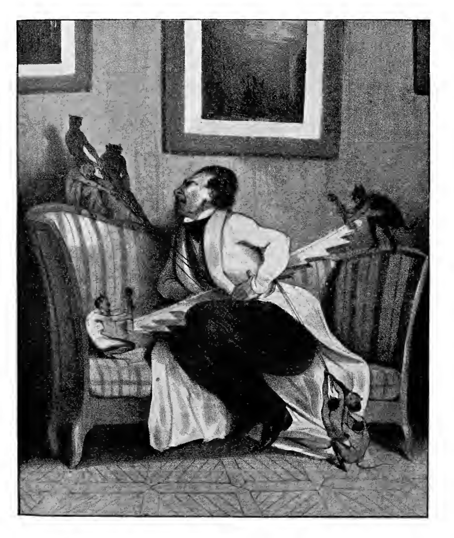
Pl. XII.



LE MAL DE TÊTE

Holà ! holà !... pan ! pan !... dindrelindin — dindrelindin, holà ! holà ! holà ! !

Pl. XIII.

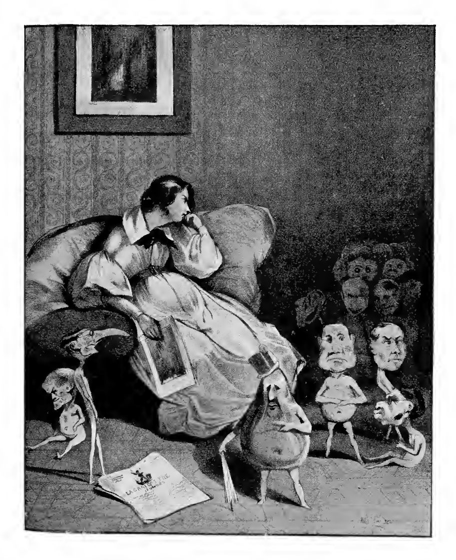


LA COLIQUE

Holà ! holà !... holà !... le ventre !... holà ! !

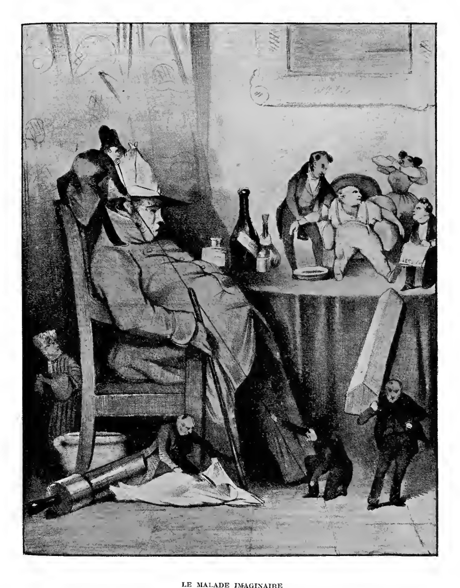
Pl. XIV.

CHIMÈRE DE L'IMAGINATION



— Mon Dieu ! si j'allais faire un enfant à tête de poire... ou bien un Lobeau... un d'Argout... un Soult... un Dupin... ah ! mon Dieu ! ! un Kératry ! ! !

Pl. XV.



LE MALADE IMAGINAIRE

— Je suis perdu... il faut faire mon testament... ils vont m'ensevelir, m'enterrer, adieu !

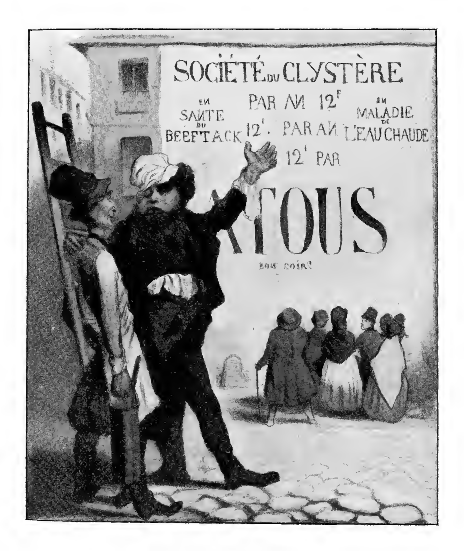
Pl. XVI.



LE MALADE IMAGINAIRE

Cette classe de citoyens est la providence de la médecine, la bénédiction de la pharmacie, c'est la Nymphe Egérie qui a inspiré la moutarde blanche, le Paraguay-Roux, la pâte Régnault, le clyso-bol et généralement toutes les inventions destinées à soulager l'humanité non souffrante. Le maladc imaginaire se donne tour à tour une pleurésie, une phtisie, etc., etc. Il varie ses maux afin de varier ses plaisirs, et chaque jour il s'écrie, en se tâtant le pouls : « Il faut vraiment que j'aie une santé de fer pour pouvoir résister à toutes ces maladies. »

Pl. XVII.



ROBERT MACAIRE PHILANTHROPE.

— Vois-tu, Bertrand, nous faisons là de la morale en actions..... en actions de 250 francs, bien entendu. Nous soignerons les actionnaires gratis : tu les purgeras, moi je les saignerai.

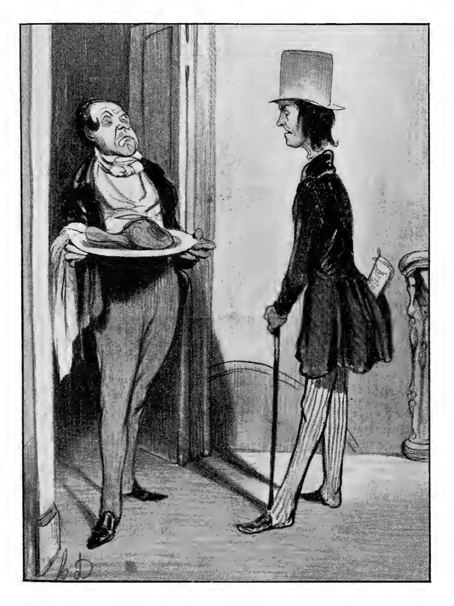
Pl. XVIII.



ROBERT MACAIRE DENTISTE

— Saprebleu ! Monsieur le dentiste, vous m'avez arraché deux bonnes dents et vous avez laissé les deux mauvaises..... (Rob. M. *à part*) : Diable !!... (*haut*) Sans doute ! et j'avais mes raisons..... nous sommes toujours à temps d'arracher les mauvaises... quant aux autres, elles auraient fini par se gâter et par vous faire du mal... Un râtelier postiche ne vous fera jamais souffrir, et c'est bien meilleur genre : on ne porte plus que ça.

Pl. XIX.



— Monsieur est malade; il ne reçoit personne.

Pl. XX.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Actualités rétrospectives (a)

Zola médecin,

par le Dr E. VIALLE.

C'est à croire que toutes les professions y passeront. Nous connaissions déjà Zola mastroquet, Zola mineur, Zola boursier, Zola mécanicien, Zola travailleur de la terre (de ses métiers, j'en passe, et des meilleurs !). Pour le moment, c'est dans la médecine qu'il travaille. A ce titre, il nous appartient ; nous avons le droit de le disséquer, puisqu'il fait acte de médecin dans son dernier ouvrage : *Lourdes*, et de nous demander ce qu'il y a de réel, de vécu dans les descriptions scientifiques du principal représentant de l'école naturaliste, école dont le principal souci paraît être la vérité, mais qui vise peut-être un peu trop à l'infaillibilité.

J'entre tout de suite en matière, et vais examiner avec vous quelques-uns des malades que vous emmagasinez dans votre fameux train blanc.

Parlons un peu de la Grivotte, arrivée au dernier degré de la phtisie. Tout le temps, de Paris à Lourdes, vous lui faites cracher le sang. Vous êtes vraiment sans pitié pour cette malade, et je vous prends la main dans le sac, avec le « document humain », car nous savons tous qu'à cette période de la maladie, les hémoptysies sont exceptionnelles : c'est un phénomène du début et non de la fin.

Et le frère Isidore, qui n'était pas phtisique, lui, mais qui n'en valait guère mieux ! Il se mourait, dites-vous, d'une inflammation du foie, prise au Sénégal, et il était si faible qu'il « ne pouvait même soulever un doigt ». En effet, s'il en était arrivé là, il est certain qu'il aurait pu difficilement soutenir une lutte à mains plates avec Marseille, la terreur de la Provence.

Vous me dites que « la suppuration l'épuisait ». Si la suppuration l'épuisait, c'est qu'il le voulait bien, car avec un abcès du foie qui s'ouvre à l'extérieur, il ne tenait qu'à lui de la tarir.

(a) Le transport de la dépouille de Zola dans les caveaux du Panthéon (le 4 juin) nous autorise à exhumer ces pages, qui ne sont pas d'un journaliste professionnel, mais d'un confrère sachant à l'occasion manier cette arme, si française, de l'ironie avec quelque dextérité. L'article que nous reproduisons a paru dans le *Correspondant médical*, peu après la publication en librairie du roman de Zola sur *Lourdes*. Cette vague indication permettra de le dater, approximativement.

Vous ignorez, cher Monsieur, et sans doute frère Isidore ignorait comme vous, que nous avons maintenant les pansements antiseptiques, avec lesquels nous faisons des merveilles, sans aller jusqu'à Lourdes. Mais peut-être le chirurgien du frère Isidore n'avait-il aucune confiance dans l'antisepsie, et préférait-il les « pansements sales » ! Toutes les suppositions sont permises.

Arrivons à cette intéressante Marie de Guersaint.

A l'âge de treize ans, elle a fait une chute de cheval. On dut la mettre « dans une gouttière à laquelle on adaptait des roues, pour la promener ». Au moment où nous avons le plaisir de faire sa connaissance, dans le fameux train blanc qui file à toute vapeur vers Lourdes, il y avait sept ans que la malheureuse enfant était dans sa gouttière.

Sept ans, ce n'est pas rien, comme dirait ma cuisinière. Qu'avait-elle donc ? Je vous laisse la parole.

« Depuis cinq ans, elle souffrait. (Tout à l'heure c'était depuis sept « ans, dans un instant ça va être depuis dix ans ; mais ne cherchons « pas la petite bête : quand on est dans une gouttière, deux ou cinq « ans de plus ou de moins, qu'est-ce que cela, je vous le demande ?) « Donc elle souffrait depuis cinq ans, et depuis lors avait les jambes « inertes ; il (l'abbé Froment) croyait la savoir à jamais infirme, « condamnée à n'être jamais femme, frappée dans son sexe même. Les « médecins, qui ne s'entendaient pas, l'abandonnaient. Du moment que « les médecins la condamnaient, qu'elle ne serait plus femme, ni « épouse, ni mère, il pourrait bien lui aussi renoncer à être un « homme. »

Je ne veux pas m'attarder à vous demander de quelle façon l'abbé Froment renonça à être un homme : j'espère pour lui que ce ne fut pas à la façon du moine Abélard.

Mais laissez-moi vous arrêter à votre phrase : « les médecins l'abandonnaient ». Permettez-moi de vous dire que c'est là un cliché un peu rococo, qui n'a plus guère cours que dans les loges de concierges de la rue Quincampoix, et qu'on est fort étonné de le trouver sous la plume d'un candidat, tenace et chronique, à l'Académie.

Mais passons, et demandons-nous ensemble de quoi était atteinte cette chère Marie. Vous allez nous le dire : « Elle s'accusait d'être la « cause première de sa ruine, depuis tant d'années qu'on payait des « médecins, qu'on la promenait à toutes les eaux imaginables, la « Bourboule, Aix, Lamalou, Amélie-les-Bains. Maintenant les méde- « cins l'avaient abandonnée (encore) ! Après dix années de diagnostics « et de traitements contradictoires, les uns croyaient à la rupture des « ligaments larges, les autres à la présence d'une tumeur, d'autres à « une paralysie venant de la moelle ; et comme elle refusait tout « examen, dans une révolte de vierge, qu'ils n'osaient même pas ques- « tionner, ils s'en tenaient chacun à son explication, déclarant qu'elle « ne pouvait guérir. Les jambes inertes (*bis*) semblaient mortes ; elle « tombait à une faiblesse telle que, certains jours, sa sœur devait la « faire manger. »

Savez-vous bien que leur diagnostic me paraît tant soit peu hasardé ? Ainsi le confrère qui a fait le diagnostic de « rupture des ligaments larges » a fait là un diagnostic un peu précoce. A treize ans, au moment de la chute de cheval, les ligaments larges le sont fort peu, et ne courent pas le risque de se déchirer. Ce n'est qu'après une gros-

sesse qu'ils prennent un développement sérieux. Or, Marie de Guersaint n'en était pas là, je suppose.

Je ferai la même objection à l'autre confrère qui a diagnostiqué une « tumeur ». Une tumeur à treize ans ! J'aime à croire que ce n'était pas le bon docteur Chassaigne qui avait fait un tel diagnostic, le docteur Chassaigne, « un médecin de réelle valeur, ayant l'unique ambition de guérir ».

Ce n'était pas probablement non plus, je suppose, le docteur Beauclair, « un jeune homme d'une vive intelligence, encore peu connu et qu'on disait bizarre ». Le docteur Beauclair y voit clair tout de suite ; il avait, lui, l'œil américain :

« Il avait voulu mesurer le champ visuel de la malade ; il s'était « assuré, en la palpant discrètement, que la douleur avait fini par se « localiser à l'ovaire gauche, et que, lorsqu'on appuyait là, cette dou- « leur semblait remonter vers la gorge en une masse lourde qui « l'étouffait. Il paraissait ne tenir aucun compte de la paralysie des « jambes, et il s'écria qu'il fallait la mener à Lourdes, et que ce mau- « vais poids diabolique qui étouffait la jeune fille remonterait une « dernière fois et s'échapperait, comme s'il lui sortait par la bouche. »

Maintenant, si vous voulez connaître le diagnostic précis de Beauclair, le voici : « Une luxation de l'organe (?) avec de légères déchirures « des ligaments (ils y tiennent tous !), puis une lente réparation, et « des accidents nerveux consécutifs venant d'une lésion guérie depuis « longtemps.

« Du reste, il admettait aussi des accidents de la nutrition, encore « mal étudiés, dont il n'osait lui-même dire la marche et l'impor- « tance. »

Quel dommage, vraiment, que Beauclair ait privé la postérité de ses découvertes, et qu'il n'ait pas « osé lui-même » !

Continuons à examiner les malades qui roulent à toute vapeur dans le train blanc vers Lourdes. J'espère arriver à vous démontrer que vous avez, en pathologie, des conceptions au moins étranges.

Arrivons à Mme Vêtu, femme d'un petit horloger de la rue Mouffetard, qui n'avait pu fermer la boutique pour l'accompagner à Lourdes.

« Elle était rongée par un cancer à l'estomac ; déjà elle avait le « masque hagard et orangé des cancéreux ; elle en était aux déjections « noires, comme si elle eût rendu de la suie. Dès qu'elle ouvrait la « bouche, une odeur épouvantable, une pestilence à faire tourner les « cœurs s'exhalait. »

Je ne vous chercherai pas querelle sur les exhalaisons de Mme Vêtu, bien qu'il me semble que vous abusez un peu trop souvent de son « flot noir et pestilentiel », au risque d'empoisonner ses compagnons de route, et vos lecteurs par la même occasion. Non, le cancer de l'estomac n'empeste pas à ce point, à moins que, peut-être, il en soit autrement chez les petits horlogers de la rue Mouffetard ; je ne sais.

Mais où je veux en venir, c'est au masque « orangé » dont vous affublez cette pauvre femme. On m'a toujours appris, et je me figurais, dans ma candeur naïve, que le cancer donnait à la longue un masque « jaune paille », mais jamais la nuance des fruits d'or qu'on récolte à Blidah et autres lieux.

Et cette magnifique descente des pèlerins à la grotte (magnifique, oh combien ! au point de vue littéraire), mais combien inexacte au point de vue médical !

J'y trouve, d'abord, « des paralytiques, tordus de souffrances, courbés en deux, tordus par une paralysie à ce point qu'il fallait les transporter, pliés ainsi, sur une chaise renversée, les jambes et la tête en bas ».

J'ignorais caudidement que les paralysies fussent douloureuses à ce point. J'ai bien vu des paralytiques tordus, mais ils étaient tordus par la contracture musculaire, et rarement par la souffrance. Ensuite, jamais il ne m'a été donné d'en voir se livrer ainsi, sur une chaise et sans filet, à l'exercice dangereux des jeux icariens.

Ensuite, j'y vois « des têtes mangées par l'eczéma », bien que l'eczéma ne soit pas vorace à ce point, je vous l'assure.

Plus loin, ce sont « des fronts couronnés de roséole », et ici je vous arrête net. La roséole, si elle ne respecte pas toujours les têtes couronnées, témoin François Ier, et d'autres également sans remonter aussi loin, épargne au moins les fronts, et quand les fronts sont couronnés, ce n'est point par la roséole qu'ils le sont. Tous les spécialistes non romanciers connaissent, en effet, « la couronne de Vénus », qui n'a rien à voir avec la roséole, et dont le nom vous indique suffisamment l'origine. Par conséquent, si vos pèlerins ont le front couronné, ils feraient bien mieux de mettre en pratique le vieux précepte qu'on fredonnait jadis au Quartier latin, et que vous auriez dû leur rappeler :

Il s'en fut rue des Lombards,
Chercher la potion Choppard (*bis*).

Car, vraiment, la sainte Vierge et Bernadette doivent avoir d'autres chiens à fouetter que de s'attarder à guérir les blessures de Vénus. D'ailleurs, elles n'y suffiraient pas.

Plus loin encore, je vois une vieille femme « couverte de lichens (*sic*), comme un arbre qui se serait pourri à l'ombre ». Ici je me vois forcé, Monsieur Zola, de vous donner une petite leçon, qui pourra vous servir le jour où l'Académie, pour son Dictionnaire, en sera au mot lichen. Mais où serons-nous, ce jour-là, vous et moi ? Sachez donc que « les lichens » sont des cryptogames qui poussent, en effet, sur les vieux arbres ; mais jamais sur les vieilles femmes. Les femmes, jeunes ou vieilles, ont seulement « du lichen », qui est une éruption papuleuse, laquelle, dans aucun cas, ne sert à faire des décoctions ou des pâtes pectorales. Vous avez donc pris le Pirée pour un homme. Ce n'est pas la première fois, et l'on peut se tromper de ça.

Je passe sur les phtisiques, tremblant la fièvre, épuisés de « dysenterie », et j'arrive aux « tristes filles rachitiques étalant leur teint de cire, leur nuque frêle, rongée d'humeurs froides ». Tout de suite, je vous objecterai que les humeurs froides rongent, en effet, souvent le cou, mais je vous ferai humblement observer qu'elles respectent en général la nuque. Les humeurs froides n'aiment pas les nuques. Est-ce mauvais goût de leur part ? est-ce parce qu'elles ne trouvent pas là des ganglions à ronger ? Toujours est-il qu'elles s'observent souvent sur les parties latérales du cou, mais bien rarement à la nuque. Peut-être est-ce simplement pour permettre aux femmes de se coiffer en casque, quand la mode en reviendra ?

Que dire encore des femmes qui, « les yeux au ciel, semblaient écouter en elles le choc des tumeurs, grosses comme des têtes d'enfant, qui obstruaient leurs organes ? Les femmes peuvent, en effet,

porter dans leurs organes une ou plusieurs tumeurs de ce volume, mais quand il y en a plusieurs, il doit, je crois, leur être fort difficile de se livrer à ce carambolage effréné, et comme ces tumeurs ne sont généralement pas en bois, les malades ne peuvent que très difficilement en percevoir le choc, si choc il y a.

Quant à l'antisepsie en général, à la culture des germes en particulier, vous avez là-dessus des idées bien arrêtées, mais qui me paraissent retarder quelque peu. En effet, à propos des bains de Lourdes, vous dites : « Si les bains ne sont guère propres, ils n'offrent aucun danger. Remarquez que l'eau ne monte pas au-dessus de dix degrés, et il en faut vingt-cinq pour la culture des germes. Les vieilles plaies qu'on y trempe ne craignent rien et n'offrent aucun risque de contagion. » Puisque vous en êtes si sûr et certain, je veux vous laisser vos illusions. Mais, visiblement, vous rechignez devant l'antisepsie, et vous devez être de l'école des cataplasmes, de la charpie et de l'onguent styrax. Remarquez que je ne me plains pas, je constate seulement.

Et pourtant, j'aurais le droit de me plaindre, car vous n'êtes pas toujours tendre pour nous, médecins, tout le long de votre volume. Ainsi, pour ce qui est des certificats dont étaient porteurs les malades de Lourdes, vous dites qu'ils étaient délivrés « par des médecins sans génie ». Faut-il donc un génie spécial pour délivrer un certificat ? Et si les certificats ne devaient être signés que par des médecins de génie, ils n'encombreraient pas la grotte miraculeuse.

En terminant, je tiens à dire que ces critiques, exclusivement médicales, n'enlèvent rien à la valeur d'une œuvre puissante, bien qu'un peu indigeste. Elles sont, d'ailleurs, sans prétention. Et si, par hasard, elles en avaient une, elles viseraient uniquement à prouver ceci : tous tant que nous sommes, nous avons l'étrange manie de fourrer notre appendice nasal dans les choses auxquelles nous n'entendons goutte. Cette manie, inhérente à tous les hommes en général, et à quelques romanciers en particulier, a toujours été et sera toujours incurable ; et ce n'est ni la sérothérapie, ni Lourdes, ni Bernadette, ni la sainte Vierge qui la guériront.

Le tatouage et l'Affaire.

Nous avons reçu du Dr Pouzet (de Cannes) deux photographies qui ont leur intérêt. Ce sont les reproductions de deux tatouages exécutés en décembre 1896 et janvier 1897, sur chacun des avant-bras d'un ancien sujet, au moment de l'affaire Dreyfus. Ils représentent, l'un « la Vérité » ; l'autre, un rabbin Juif ou un juge (?)portant la loi. Le plumet qui surmonte la coiffure de ce dernier est un essai de tatouage antérieur resté inachevé.

Le tatoué était un jeune pêcheur de Cannes ; il avait 19 ans au moment de cette opération.

Entré dans la marine, il devint tuberculeux et mourut dans le service du Dr Pouzet, à l'hôpital de Cannes.

L'opérateur était un ancien déporté politique.

Ce tatouage démontre, une fois de plus, la répercussion des événements politiques sur les arts, même les plus primitifs.

Ce n'est pas le seul qui se rapporte à l'Affaire.

En 1901, un vagabond, arrêté dans une rafle, portait. tatouée sur son corps, toute l'histoire de l'affaire Dreyfus, depuis la dégradation dans

la cour de l'Ecole militaire, jusqu'au débarquement à Quiberon et au conseil de guerre de Rennes, avec les portraits (ressemblants) des principaux acteurs du drame, gravés, à la pointe sèche, à même la peau de la poitrine et du dos (1).

Est-ce le même individu qui comparaissait, il y a quelques années, devant la huitième chambre correctionnelle, pour y répondre du délit de coups et blessures ? En tout cas, celui-ci se nommait Auguste Fronun et se disait ancien cocher. Auguste Fronun avait fait un long stage dans les compagnies de discipline. C'est là qu'il eut l'idée de se faire tatouer tout le corps, depuis les pieds jusqu'à la tête. Ses bras, ses jambes, sa poitrine, son front, ses lèvres, en un mot toutes les parties de son individu étaient couvertes de dessins pointillés, de grande dimension et de toutes les couleurs.

Ce tatouage, qui n'était ni plus ni moins qu'une œuvre d'art, comportait cent vingt et un dessins d ornementation qui représentaient, chacun en particulier, une des scènes de l'affaire Dreyfus.

C'est ainsi que, sur ses bras, on voyait s'étaler les portraits des plumes blanches : les généraux Billot, Zurlinden, de Boisdeffre, Gonse, etc. ; sur ses jambes, des petits drapeaux ; sur le cœur, un poignard, avec du sang qui paraissait couler ; sur le ventre, un dessin d'ornementation représentant Dreyfus devant le conseil de guerre.

Enfin, la pièce capitale se trouvait sur le dos : c'était une grande allégorie figurant la dégradation de Dreyfus. Dans la partie supérieure, on y voyait des déesses, dont l'une, la France, chassait « le traître ». Il faut croire que ces stigmates, à eux seuls, avaient une certaine valeur; car le médecin-major du régiment avait offert à Auguste Fronun une somme de 400 francs pour acheter le dessin. Mais le troupier ne voulut pas se laisser faire. Il refusa la proposition du major.

L'artiste qui avait exécuté ces différents genres d'ornementation était un dessinateur de talent, qui s'était spécialisé dans l'art de tatouer les hommes des compagnies de discipline, ceux, bien entendu, qui consentaient à vouloir bien se soumettre à ce supplice. Mais ce travail d'art était long et pénible, et, en ce qui concerne les cent vingt et une scènes de l'affaire Dreyfus, l'œuvre avait nécessité pour l'artiste exécutant près de vingt mois de travail.

Peut-être le Dr ROUBINOWITCH, qui fut commis pour examiner le prévenu au point de vue mental, nous fournira-t-il quelque renseignement complémentaire sur ce bizarre sujet.

L'eau de la Seine, incriminée dès 1739.

On lit dans les *Mémoires* de D'Argenson, à la date du 15 juillet 1739 :

« Il a paru hier une nouvelle danseuse à l'Opéra. Elle est Italienne ; elle s'appelle la Barbarini ; elle saute très haut, a de grosses jambes, mais danse avec précision. Elle ne laisse pas d'avoir des grâces dans son dégingandage ; elle est jolie, quoiqu'elle ait eu la f... en arrivant à Paris, *causée par les eaux de la Seine, qui ne manquent pas d'attaquer ainsi les étrangers qui y arrivent pour la première fois, et les purgent* comme pour les avertir de se préparer à recevoir quantité de choses malsaines dans cette grande ville ». Cité par L. LALOY, dans son étude sur *Rameau*, p. 55. H. DUVAL.

(1) V. dans le *Journal*, du 14 octobre 1901, la chronique documentaire d'Emile GAUTIER.

Carnet du Chroniqueur

Comment j'ai connu Coppée.

Cela remonte à plus de dix ans.

Coppée venait de publier, dans le *Journal*, l'article sur Sainte-Beuve, qui me donna l'idée d'ouvrir une souscription, pour l'érection du buste du critique au Luxembourg. Je lui écrivis, pour lui faire part de mes intentions. Il ne se montra pas, je dois le dire, très, très chaud au début, m'engageant à attendre une occasion plus propice ; mais devant mon insistance, il finit par céder. Dès ce moment, il fut acquis sans réserves à mon projet.

Nous n'avions jusqu'alors échangé que quelques correspondances ; un peu plus tard seulement je devais faire sa connaissance.

Je le rencontrai, pour la première fois, rue de Rennes. Comme je m'excusais du caractère insolite de mon « abordage », sans présentation, sans cérémonie, le bon poète eut vite fait de me rassurer. « Très heureux de vous connaître, me dit-il... Cette idée est excellente. Entre nous, ce n'est que justice... Quand je pense que Boissier me disait, ces jours-ci, qu'à la bibliothèque de l'Ecole normale, on ne demande que Taine ! Sainte-Beuve ? Ils ne le connaissent plus. Mais nous lui devons tous ; c'est un éducateur merveilleux ! Et quel tact d'abeille ! quel art des nuances !... Si vous m'en croyez, attendons d'être rentrés des vacances pour nous mettre à la besogne. »

Relevant d'une assez grave maladie, l'auteur du *Passant* se disposait à partir pour les Eaux-Bonnes. « Toujours mon intestin qui ne fonctionne pas, nous disait-il tristement... Depuis que j'ai eu ma typhlite, c'est ainsi ; je suis tenu à des ménagements excessifs. Je suis allé à Miers l'an dernier, je ne m'en suis pas bien trouvé. L'excellent Dr S..., de Gramat, m'a cependant soigné avec un dévouement sans bornes ; mais il a dû convenir que les eaux de Miers ne me valaient rien. »

Et la conversation continua, sur ce ton d'aimable abandon. Il me semblait causer avec un ami de toujours...

Et plus jamais nous ne presserons cette mainloyale, plus jamais nous ne reverrons cet être exquis. Etre exquis, l'expression est de vous, mon cher Cazalis, de vous qui l'avez bien connu et qui nous le ferait connaître mieux que quiconque, si vous consentiez, quelque jour, à nous faire part de vos impressions.

F. Coppée et le langage intérieur.

Au moment où il préparait sa thèse de doctorat, sur *le Langage intérieur*, M. Georges Saint-Paul, un des plus brillants élèves du professeur Lacassagne, avait écrit à Coppée, pour obtenir de lui son « observation ». Voici quelle fut la réponse (1) du poète à cette demande d'enquête :

Je n'ai pas fait cette observation (*celle du langage intérieur*) sur moi. Mais non... je n'entends pas les mots de ma pensée .. peut-être bien suis-je indifférent...

Autrefois j'apprenais par cœur, en lisant tout haut, avec une extrême facilité. Je n'ai plus éprouvé cette faculté en moi depuis longtemps. J'ai encore une excellente mémoire, elle a un peu diminué, cependant, dans ces derniers temps (notamment pour les noms). Si elle a baissé, c'est que je la crois trop chargée, trop pleine, et puis j'ai cinquante ans ! Mais je retiens encore très bien ce que j'ai entendu dire. Je me rappelle les faits par les images, les sons, les odeurs

(1) Cf. *Essai sur le langage intérieur*, par le Dr Georges Saint-Paul, p. 103.

Chaque mot, pour moi, évoque une image... Ma vue était normale (jusqu'à 45 ans). Depuis, je suis un peu presbyte. J'ai beaucoup abusé, j'abuse encore de ma vue. Je lis toutes les nuits une heure au moins. Je me crois quelque don d observation ; il s'exerce surtout sur le monde extérieur, me semble-t-il ; je suis plutôt un *objectiveur*, comme vous dites.

J'ai l'instinct musical assez développé ; je ne sais pas la musique, je ne m'y connais pas. Mais *quelquefois seulement*, elle m'a donné des sensations très vives. J'ai la voix juste et une certaine mémoire musicale.

Mon ouïe est bonne ; mes rêves se présentent sous forme d'images visuelles ; je parle peu et m'entends peu parler dans mes rêves. Je n'ai pas eu d'hallucinations ; — cependant quelquefois, très rarement, une voix inconnue m'appelle par mon nom de famille. *Coppée* tout court. Elle a un accent de pitié si j'ai du chagrin, de reproche si je suis mécontent de moi. — Quand je dis que j'entends cette voix, cela signifie que je m'imagine l'entendre...

Je n'ai vécu que pour les lettres ; — enfant, j'avais des dispositions pour le dessin ; — les sciences naturelles m'auraient, je crois, beaucoup intéressé. *Il me semble que j'aurais pu faire un médecin.*

J'ai l'élocution facile.

Mon père, très épris de littérature, a écrit lui-même quelque peu, non sans talent. Il n'a rien publié...

François Coppée, *de l'Académie française.*

Le docteur Marat.

Il y a vingt ans, dans le cours de 1888, je projetai de consacrer ma thèse de doctorat à « Marat médecin ». J'allai faire part de mes intentions à l'excellent professeur d'histoire de la médecine, le regretté Laboulbène, et j'entends encore sa réplique véhémente : « Une thèse sur Marat, l'homme aux cent mille têtes ? Y pensez-vous, Monsieur ?... Vous aller révolutionner la Faculté !... Tenez, je vais vous indiquer un sujet : *Sydenham, sa vie et son œuvre...* » J'acquiesçai sans conviction et, tout en renonçant à braver les foudres de la Faculté, je continuai à me documenter sur l'Ami du peuple : il en sortait, deux années plus tard, le livre intitulé : *Marat inconnu.*

Il ne m'appartient pas de rappeler quel accueil fut fait à une publication qui m'avait, en tout cas, coûté de laborieuses recherches. On me permettra, toutefois, de m'étonner que des confrères, des médecins, soient assez oublieux ou assez ignorants, pour puiser dans un ouvrage récemment paru et qui n'est, pour la majeure partie, qu'un démarquage, à peine déguisé de mon volume, et des travaux (qui lui sont antérieurs) de Bougeart et de Chévremont, « quelques idées médicales de Marat ».

Il y a beaux jours que Foveau de Courmelles, Vigouroux, à mon instigation, ont fait connaître les idées précursives de Marat, en matière d'électrothérapie ; il y a beaux jours que j'ai publié, ici même, en fac-simile, la lettre dans laquelle Marat s'excuse de ne pouvoir assister à une autopsie. Mais j'aurais trop à dire sur une question qui m'est, on en conviendra, assez familière, pour que j'aie quelque droit à faire entendre cette protestation, ce plaidoyer *pro domo*, dont je m'excuse auprès de mes lecteurs.

Je voudrais n'ajouter qu'un mot : la thèse qu'on avait refusée en 1888, on l'a acceptée, sous une forme plus modeste, il est vrai, en 1908. Et nous avons pu assister, sans qu'une émeute se soit produite, à la soutenance du travail inaugural de M. Riquez (1), qui a été argumenté, avec beaucoup de verve et d'humour, par MM. Debove, Gilbert-Ballet, Hutinel et Jeanselme.

M. Debove a surtout bien mis en lumière ce point, sur lequel n'avait pas suffisamment insisté le jeune candidat, à savoir que toute la psychologie de Marat se trouve expliquée, dévoilée dans son œuvre scientifique. Homme de science, Marat le fut moins que personne ;

(1) Le titre de la thèse de notre jeune confrère est : *Le Dr Marat (1743-1793), son système physiologique.*

c'était un dogmatique, un théologien, affirmant *a priori*, n'admettant aucune contestation. Le Marat révolutionnaire était en germe dans le Marat savant. Ainsi se trouve justifié, par un de nos maîtres les plus éclairés, ce que nous écrivions naguère : qu'on ne peut juger en toute équité Marat le démagogue, sans connaître au préalable Marat physiologiste.

Un nouveau terme médical : la pathomimie.

Le néologisme qui a eu les honneurs de l'Académie de médecine, dans la séance du 9 juin, n'aura pas, de longtemps sans doute, droit de cité dans le dictionnaire de l'Académie — celle du coin du quai, — bien qu'il soit de bonne facture et que son créateur soit lui-même un académicien.

On a lu, dans tous les journaux, l'odyssée de ce malade du professeur Dieulafoy, de cet étrange sujet qui s'est laissé amputer le bras plutôt que d'avouer les manœuvres auxquelles il se livrait : il s'amusait à se faire des plaies, à l'aide de la potasse caustique, et, après avoir consulté une quinzaine de médecins, dont il s'est plu à égarer le diagnostic, il a fini par confesser sa supercherie.

Etait-ce véritablement de la simulation ? Oui et non. De la simulation inconsciente, pourrait-on dire, le sujet obéissant à une sorte d'impulsion, de suggestion irrésistible. C'est à tout prendre, une modalité clinique nouvelle et le terme pour la désigner manquait. « Et c'est ainsi, dit M. Dieulafoy, que je priai mon ami Paul Bourget de me trouver un nom, pour caractériser pareille affection : il me proposa *pathomimie*, et pathomimie j'acceptai. »

Va donc pour pathomimie ! mais j'entends déjà les chuchotements derrière l'éventail...

La maison de Rabelais, à Paris.

M. Abel Lefranc, le savant professeur au Collège de France, vient de déterminer avec précision le lieu où se trouvait la maison qu'habita Rabelais à Paris, pendant la durée de ses études médicales, c'est-à-dire de 1524 environ à 1530. Une phrase du livre II (chap. VIII) de son auteur favori l'a mis sur la voie : « De faict, arrivé à Paris, se transporta vers l'hostel dudict Pantagruel, qui estoit logé à l'*hostel Sainct-Denys*. et pour lors se promenoit par le jardin avecques Panurge, philosophant à la mode des peripatetiques. » Cet hôtel Saint-Denis a existé réellement et est bien connu des historiens de Paris. Il était situé rue des Grands-Augustins.

C'était un collège, fondé au XIIIe siècle par Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, et qui, en 1486, avait été enrichi par une dotation de six bourses.

Avant de venir faire sa médecine à Paris, Rabelais était moine de Maillezais en Poitou, abbaye bénédictine comme celle de Saint-Denis, et dont, peu avant, un abbé, Antoine de La Haye, devint abbé de Saint-Denis. Les relations entre les deux monastères dépendant du même ordre ne font donc pas de doute.

Le Collège de la rue des Grands-Augustins a été démoli, sans quoi le Comité des inscriptions parisiennes n'eût pas manqué d'y graver la mention de ce séjour de Rabelais, « étudiant en médecine et boursier bénédictin ».

Échos de la " Chronique "

Un acte de vandalisme.

Il s'est passé à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de voir les belles fresques de BESNARD n'apprendront pas sans émotion que ces admirables compositions ont été mutilées par de stupides iconoclastes, qui les ont mises dans le plus piteux état.

Les étudiants en pharmacie ont protesté contre cet acte de vandalisme qui, paraît-il, ne leur est pas imputable. Nous ne pouvons qu'enregistrer leur protestation, tout en déplorant qu'une surveillance plus efficace ne soit pas exercée dans l'Ecole même. Une grande part de responsabilité incombe, en de tels cas, à ceux qui, par faiblesse ou par incurie, laissent perpétrer de pareils forfaits. Quand on tient la barre du gouvernail, on doit avoir la main ferme, sinon la passer à plus clairvoyant ou plus résolu.

Un médecin, poète anglais.

Il se nomme George STOKER et nous est révélé par notre excellent confrère anglais, *The British medical journal*, toujours exactement informé. Le titre du volume : *Songs of the red Cross and other Verses*, c'est-à-dire *Chansons de la Croix-Rouge et autres vers*. L'auteur y narre quelques-unes de ses aventures, pendant la guerre russo-turque et l'expédition du Transvaal. Le livre est enrichi d'un portrait-frontispice du médecin poète.

Nos plus jeunes confrères.

Dans un précédent numéro (1), nous citions quelques confrères qui, jusqu'à plus ample informé, doivent être considérés comme les doyens de la profession ; donnons, par contraste, le nom des Benjamins.

Nos plus jeunes confrères sont :

AUGÉ (Augustin-Joseph), né le 10 mars 1886, à Saint-Sernin (Aveyron), qui a passé sa thèse à Lyon le 9 novembre 1907 ;

COMBE (Marie-Pierre-Emile), né le 24 janvier 1886, à Langres (Haute-Marne). Thèse de Lyon, 25 novembre 1907.

Tous deux élèves de l'Ecole du service de santé militaire.

Ajoutons que le plus jeune maire de France est un étudiant en médecine, M. Paul BERGERON, âgé d'un peu plus de 25 ans, vingt-cinq ans et 17 jours, au moment de son élection comme maire d'Anglards-de-Salers (Cantal).

Les médecins et la navigation aérienne.

Il n'y a pas que le professeur Charles RICHET et le Dr REYNAL, dont nous parlions dans un numéro précédent, qui s'occupent d'aviation ; voici qu'on nous signale un troisième confrère, M. le Dr AMANS (de Montpellier), dont un correspondant de la *Revue du Touring-Club de France* (mars 1908) nous fait connaître les travaux sur la matière, que nous nous contentons de citer, à titre d'indication :

Comparaison des organes du vol dans la série animale (Sorbonne 1885 ; Cf. *Revue des Idées*, 15 mars 1906 ; *Aéro-Revue* (1907) et publications étrangères).

(1) V. *Chronique*, 15 mai, p. 336.

Informations de la « Chronique »

Les « Indiscrétions de l'histoire » (5e série), à l'Académie de médecine.

M. le Professeur DEBOVE nous a fait l'honneur et l'amitié de présenter à la docte Assemblée le dernier tome paru de nos *Indiscrétions de l'histoire*, dans les termes suivants, dont nous empruntons le texte au *Bulletin de l'Académie de médecine* (1) :

M. DEBOVE : La médecine, comprise dans son sens étymologique, est l'art de soigner, de guérir ou de soulager les malades, mais en réalité son champ est beaucoup plus vaste, puisqu'elle comporte nécessairement l'étude des fonctions de tous les organes, à l'état normal et à l'état pathologique.

Son domaine s'accroît encore tous les jours. Ainsi les philosophes qui ont voulu se passer d'elle jouent avec de pures abstractions, alors qu'ils auraient pu apprendre dans nos Ecoles que le cerveau n'a pas deux parties distinctes relevant, l'une, du psychologue et du théologien, l'autre du médecin.

De même encore, l'historien ne peut ignorer la médecine; sans elle, il ne comprendra ni l'influence de l'hérédité, ni la pathologie de l'individu, ni la psychologie des foules. Si Pascal eût connu le tréponème, la paralysie générale, les troubles cérébraux qu'elle engendre, il aurait pu dire que ce n'est pas seulement par la forme de son nez qu'une Cléopâtre peut changer la face du monde.

Les *Indiscrétions de l'histoire* du Dr CABANÈS, dont j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à l'Académie la 5e série, montrent bien l'intérêt de la médecine historique. Il nous communique des documents médicaux relatifs à l'histoire d'Espagne, à l'état mental de Jeanne la Folle, de Charles-Quint, de Philppe II. Ce qu'il rapporte sur la mort de Cyrano, de Molière, de Mirabeau, de Robcspierre, n'est pas moins intéressant. Tous ses tableaux sont vivants et différents de ceux exposés dans la plupart des ouvrages classiques.

Son œuvre montre qu'il unit la science du médccin à la sagacité de l'historien.

Le gui du chêne, emblématique.

Il a été souvent questiou, dans la *Chronique*, du gui de chêne qui, le plus souvent, ainsi que l'ont établi nombre de collaborateurs, est du gui de peuplier ou de tout autre arbre que le chêne. Nous ignorions, jusqu'à une dćcouverte récente, qu'il ait servi comme emblème de la médecine.

Le 1er mai 1893, M. B. REBER, conseiller municipal de la Ville dc Genèvc et ancien député, fêtait le vingt-cinquième anniversaire de son entrée en pharmacie et dans la littérature. Un comité international, composé de savants les plus distingués, décida d'offrir à M. Reber une médaille spéciale frappée en son honneur. Le sous-comité local se mit alors en rapport avec le distingué graveur Hugues BOVY, lequel se déclara enchanté de la mission d'exécuter une médaille destinée à houorer M. Reber, pour lequel il professait beaucoup d'estime.

(1) V. *Chronique*, 15 mai, p. 336.

Hugues Bovy fit quelques visites aux collections de M. Reber et élabora deux dessins, tenant compte à la fois de la simplicité caractéristique du jubilaire et de son goût artistique.

Le revers de cette jolie petite médaille est une composition d'emblème ayant trait aux sciences cultivées par M. Reber et aux œuvres philanthropiques auxquelles il s'est dévoué, ou qu'il a déjà accomplies. Ce groupe contient des objets des époques préhistoriques, des vases et mortiers pharmaceutiques, une urne funéraire, avec l'inscription « Crémation » : ce qui signifie que la commission tenait à rendre hommage au jubilaire, pour les grands services qu'il a rendus à l'histoire de la médecine, aux sciences naturelles, à l'archéologie, à l'anthropologie et à l'hygiène publique. Ce groupe, réellement charmant, est ombragé par des branches de gui, la plante druidique par excellence, tout aussi emblématique pour l'histoire de la médecine que pour les études historiques et archéologiques. L'ensemble dans toute sa simplicité fait la plus heureuse impression.



MÉDAILLE FRAPPÉE EN L'HONNEUR DE M. B. REBER (DE GENÈVE).
(Le gui a été pris comme emblème de la médecine, avec le serpent et le caducée)

L'avers contient la massue d'Hercule, l'emblème de la médecine, accompagnée d'une belle branche de laurier, ainsi que quelques dates historiques de la vie de M. Reber (naissance, entrée en études : 1er mai 1868 et 1er mai 1893) ; l'avers se présente nécessairement sous une forme encore plus simple que le revers.

Dans son ensemble, cette médaille garde un aspect de grande sobriété. Elle est très décorative et d'un beau style, ce dont il convient de féliciter son auteur.

Daumier et les médecins.

Par un *lapsus* regrettable, nous avons oublié de mentionner, dans notre dernier numéro, entièrement consacré à Daumier, que la plupart des planches reproduites sont extraites du *Charivari*, que dirige, avec une autorité et un talent de tous reconnus, notre sympathique et distingué confrère M. Henriot. Voilà l'omission réparée, et nous mettons d'autant plus d'empressement à faire cette rectification que M. Henriot nous avait très gracieusement autorisé à puiser dans la collection de son journal, sans exiger de nous le moindre droit de reproduction.

ÉCHOS DE PARTOUT

La fièvre chez les plantes. — Les savants de Washington soignent leurs plantes et leurs végétaux avec amour. Précisément, des expériences fort curieuses ont été faites dans la capitale de l'Union. Il a été établi que, chez les plantes blessées, la respiration s'accélère et qu'en même temps leur température s'élève, comme si la blessure avait déterminé une sorte de fièvre. Dans des expériences récentes, un appareil thermo-électrique, capable d'enregistrer une variation d'un quatre-centième de degré, a été employé. Sur une pomme de terre blessée, la fièvre se manifesta par une élévation de température, qui fut la plus considérable au bout de 24 heures, pour s'abaisser ensuite. Un oignon, traité de la même façon, présenta un accroissement de température plus grand que la pomme de terre, et la fièvre, au lieu de rester confinée au voisinage de la blessure, affecta l'oignon tout entier. D'ailleurs, c'est l'oignon qui fut plus sensible à cet égard que tous les autres végétaux soumis à l'expérience. L'élévation de température est due à l'accroissement de l'absorption d'oxygène (d'après *Health Culture*).

Toute chose a conscience, car toute chose vit. Les végétaux ont un langage à eux, mais ce langage n'est perceptible qu'à l'oreille spirituelle et compréhensible, qu'à l'entendement spirituel.

(*La Lumière*, mai 1908 ; d'après *The World's Advance Thought*, janv. 1908.)

La jarretière dans la médecine populaire. — Pour se défaire de la fièvre, la paysanne flamande lie une de ses jarretières au treillage de certaines petites chapelles appelées pour cela « chapelles à la fièvre ». Un bout de cordon ou de laine, ayant été enroulé autour de la jambe, s'emploie également. Cet usage est répandu dans toute la Belgique flamande.

Ladite opération n'est qu'une modification d'un usage beaucoup plus ancien, celui de transplanter une maladie sur un arbre sacré (fétiche), en y enroulant une bande d'étoffe, ou en y fichant un clou qui a été en contact avec le malade (ou la partie du corps où réside le mal). Cet usage primitif (1) se retrouve encore dans quelques villages flamands : ici, on lie la jarretière à un arbre déterminé, un arbre sacré, abritant la chapelle du vénéré patron ; là, à l'un ou l'autre des arbres qui entourent un sanctuaire ; ailleurs, à un arbre quelconque. Dans la Hollande, on emploie ordinairement un lien de paille, ce qui se voit aux environs de Liége (*Wallonia.*)

Partout il est enjoint, une fois l'opération faite, de s'éloigner rapidement et sans se retourner. Celui ou celle qui enlèverait ces jarretières gagnerait la fièvre dont le malade s'est défait ; aussi, les mères recommandent-elles bien à leurs enfants de n'y pas toucher.

(*Revue des traditions populaires*, avril 1908.)

---

(1) V. sur la transplantation des maladies, pour plus de détails, les *Remèdes de bonne femme*, de CABANÈS et BARRAUD.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Société médico-historique. — 2e assemblée constitutive.

La deuxième réunion de la S. M. H. s'est tenue à la Faculté (foyer des Professeurs) le samedi 30 mai, à 11 heures, sous la présidence de M. Paul Bourget (de l'Académie française). Y assistaient : MM. le professeur Landouzy, doyen de la Faculté, Président du Comité d'organisation; le professeur Pouchet. MM. Henri Monod, de l'Académie de médecine; Lacassagne et Poncet (de l'Université de Lyon); Dr Laignel-Lavastine, agrégé, médecin des hôpitaux; Dr Henry Meige, Directeur de la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*; Félix Chambon, bibliothécaire de la Sorbonne; Dr Cabanès.

S'étaient fait excuser : MM. Benoît, Brissaud, Galippe, Grasset, G. Milhaud, Motet, Pinard, Raymond, Régis (de Bordeaux), Richer, Richet, Albert Robin, V. Sardou. La plupart avaient envoyé leur adhésion avec ou sans réserves, aux statuts.

Ces statuts, après une discussion animée, mais qui n'a cessé un instant d'être courtoise, ont été votés à l'unanimité. Nous les publierons ultérieurement, et ferons connaître, à cette occasion, les conditions à remplir par les candidats. Disons, dès à présent, que la société ne comptera que 50 titulaires; quant au nombre des adhérents, il est illimité.

La Société est désormais constituée, sous le nom que nous avions proposé de *Société médico-historique*.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Dr Cabanès, 9, rue de Poissy, au siège de la Société.

Association des journalistes médicaux.

L'assemblée générale statutaire de l'A. J. M. F. a eu lieu, le mercredi 27 mai, à 6 h. 1/2, Taverne Gruber, 15 *bis*, boulevard Saint-Denis. Après lecture du procès-verbal de la précédente assemblée et de la correspondance, on a procédé à l'élection des candidats nouveaux. Puis on a abordé la discussion de cette question, dont il est superflu de souligner l'importance : quelles mesures peut-on prendre contre qui usurpe le titre de Docteur, pour la signature d'articles de réclame ? Ont pris part à la discussion, outre M. le Dr Dieupart, l'auteur de la motion, MM. les Drs Blondel, Granjux, Levassort et Louis Régis. Me Georges Rocher, conseil judiciaire de la société, a lumineusement mis la question au point, par des considérations d'ordre juridique, et finalement, une commission a été nommée, qui préparera un rapport pour la prochaine séance. Dans cette même assemblée, ont été désignés deux de nos collègues, pour représenter l'Association au Congrès des Praticiens, qui va se tenir à Lille ; ces deux délégués sont MM les Drs Bérillon et Delacroix.

Cette séance, si bien remplie, a été suivie d'un banquet amical, qui a réuni une trentaine de convives. Pas une note discordante n'est venue troubler l'harmonie de ces agapes confraternelles.

Association de la Presse médicale française.

L'assemblée statutaire de juin a eu lieu le vendredi 5, chez Marguery, à 7 heures.

Les Drs COURTAUD et BLONDEL ont parlé, le premier, de la « Maison du Médecin » ; le second, de la réunion à Paris du bureau de l'Association internationale de la Presse médicale.

Ces communications ont été écoutées par l'assistance avec le plus vif intérêt.

Banquet de la Prévoyance médicale.

Dimanche dernier, a eu lieu, au buffet de la gare de Lyon, le banquet annuel de la *Prévoyance médicale*, 29, rue de Londres, société mutuelle vieille déjà de 27 ans et qui distribue à tous ses adhérents, réunissant les conditions statutaires, une retraite de droit, et donne aux veuves et aux orphelins une pension également de droit. On a fêté l'adhésion du quatre-millième adhérent, l'élévation du chiffre de la retraite à mille francs et la création récente de la Caisse des veuves et des orphelins.

Mutuelle-Médicale-Maladie.

Le Dr GAMULIN, de Charenton (Seine), informe ses confrères que la *Mutuelle-Médicale-Maladie sans versements*, qui fonctionne depuis 4 ans, a donné, cette année encore, des résultats remarquables.

Tout praticien peut s'assurer annuellement une indemnité de 25 francs par jour, en cas de maladie ou d'accidents, sans sortir un centime de sa poche.

Le confrère déjà assuré à une Compagnie quelconque peut demander l'argent pour payer ses cotisations.

Ecrire, pour plus de détails, au confrère précité.

Société d'hypnologie et de psycholog ie.

La *dix-septième séance annuelle* de la Société d'hypnologie et de psychologie aura lieu le *mardi 16 juin 1908*, à quatre heures précises, au Palais des Sociétés savantes, 8, rue Danton.

Question générale mise à l'ordre du jour : *l'Homosexualité*.

L'Evolution théâtrale. — Le Médecin.

Les représentations de la pièce inédite en 4 actes de Guy d'ARMALIER, *Le Médecin*, commenceront le 20 juin, au *Théâtre des Arts*. Ce sera la première manifestation de *l'Evolution théâtrale française*, dont nous avons entretenu nos lecteurs (1), et qui a pour but de « lutter contre la licence du théâtre, contre les productions dramatiques pernicieuses, telles qu'on en étale aujourd'hui sur trop de scènes. »

Le Médecin sera interprété par une troupe de choix : Mmes SERGINE, Fanny VALDEC; MM. BUREC, BAYLE, BARRY BRUNIÈRE, etc.

(1) V. la *Chronique* du 15 mai 1908.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

Renseignements biographiques sur les physiciens Le Dru (XIV, 557). — Consulter : *Commentaires de la Faculté* (1776-86), édités par PINARD, VARNIER, STEINHEIL, etc., texte et notes, *passim* (voyez la *Table analytique*) ; P. DELAUNAY, *le Monde médical parisien au XVIIIe siècle* (thèse de Paris, 1905), chapitre x, *Magnétiseurs et Electrothérapeutes*, et bibliographie, p. LIV.

P. D.

La première ovariotomie (XV, 82). — Le médecin polonais qui a pratiqué la première ovariotomie s'appelait WOYCIKOWSKI et habitait Quingey (Doubs). Un de ses aides était, paraît-il, le Dr Mourcet, de Salins.

Voici ce que j'ai noté, à ce sujet, dans mon opuscule : *la Franche-Comté dans les annales de la médecine* (extrait de la *Revue médicale de la Franche-Comté*, n° 12. décembre 1906) :

1844. — Le 28 avril, le Dr Woycikowski (on a imprimé parfois Woyerkowski ou Wogerkowski), Roch, médecin à Quingey, procèdent, avec l'aide des médecins de Salins et succès, dans le village voisin de Montrond, à « la première opération d'ovariotomie pratiquée régulièrement en France ». Cf. le *Dict. encycl. des sc. méd.*, art. *Ovariotomie*, par BOINET ; POZZI, *Traité de gynécologie* et *Leçon d'ouverture de la clinique gynécologique*. L'observation a été publiée dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, revue médico-chirurgicale de Paris, juin 1847.

Quant au Dr Woycikowski, il était diplômé de Montpellier (1840) ; après quelques années de séjour, il quitta Quingey pour chercher vainement meilleure fortune à Paris ; il mourut à Dijon en 1882. L'opérée de 1844 survécut à l'opérateur.

Dr LEDOUX père (Besançon).

— La première ovariotomie pratiquée en Anjou le fut par DAVIERS — un nom prédestiné ! — en 1863.

Un contemporain, M. le Dr Leblois père, de Châteauneuf-sur-Sarthe (Maine-et-Loire), a envoyé à M. Monprofit, qui les a publiées dans *l'Anjou médical*, les lignes suivantes, sur cette intervention :

« L'opération fut pratiquée à Châteauneuf-sur-Sarthe, au domicile de la malade, dans l'unique pièce du logement servant de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher !...

« Assistaient à l'opération : MM. Nélaton, Denonvilliers, Gallard, de Paris, Daviers, Guichard, Meleux, d'Angers, plus quelques confrères venus des environs pour être témoins d'un acte opératoire qui prenait les proportions d'un événement.

« L'opérateur fut le Pr Daviers, aidé du Dr Meleux. »

Le même Daviers, dans sa thèse soutenue à Paris en 1839, avait en-

visagé la possibilité et même la nécessité de pratiquer l'ablation totale de l'utérus cancéreux, opération qui n'a été bien réglée que de nos jours.

— M. le Dr Zipfel, professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie de Dijon, ancien président de la Société des sciences médicales de la Côte-d'Or, ajoute aux détails fournis ci-dessus sur le Dr Woycikowski les suivants, que nous sommes heureux de reproduire :

« Le Dr Woycikowski est enterré à Dijon et la *Société des sciences médicales de la Côte-d'Or* s'est occupée de sa tombe.

« Pour plus amples renseignements, voir : 1° *La Bourgogne médicale*, 1893, Dijon ; 2° *Bulletin de thérapeutique médicale et chirurgicale*, 1847, t. XXXIII, p. 82 ; 3° *Journal de médecine et de chirurgie pratiques* de 1847, juin.

L. R.

— J'ai eu l'honneur d'assister, à Strasbourg, en 1862, à la première démonstration (sous forme de conférence), faite par Kœberlé, de sa méthode opératoire dans l'ovariotomie.

Kœberlé, homme d'une grande modestie, eut soin de citer ses prédécesseurs dans cette opération hardie, non seulement Woyerkowski (1844) et Spencer Wells (1858), mais encore des chirurgiens allemands dont le nom m'échappe.

Il insistait surtout sur *la grande propreté* nécessaire (le mot d'*asepsie* n'était pas encore inventé), propreté à laquelle il attribuait, avec raison, la réussite de ses premières opérations.

Dr E. Trouessart.

La médecine dans le roman (XII, 597). — Je viens de relire *Fanny*, le chef-d'œuvre (un peu bien oublié) d'Ernest Feydeau. Je le recommande à tous les médecins psychiâtres, ou simplement *observateurs*, comme le meilleur des scénarios cliniques de la « jalousie morbide », cet état mental récemment étudié par nos maîtres des asiles. Il serait aisé de démontrer, par maintes citations, combien la prescience romantique se rapproche, ici, de l'observation médicale la mieux documentée..., à moins qu'il ne s'agisse (la chose est possible) d'un roman autobiographique.

Dr E. Monin.

Les « infirmités secrètes » de l'épouse de Charlemagne (XIV, 47). — En relisant un numéro de votre intéressant journal la *Chronique médicale* de 1907 (15 janvier), je m'aperçois qu'un de vos correspondants parle des infirmités secrètes d'une épouse de Charlemagne, infirmités qui la lui firent répudier pour épouser Hildegarde, et l'auteur demande de quelles infirmités il s'agit.

Je puis vous donner les quelques renseignements ci-après, renseignements assez vagues, il est vrai. Cette femme, appelée suivant les auteurs Désidérate, ou Désirée, ou Hermengarde, ou encore Théodore, était fille de Didier, roi des Lombards. Charlemagne l'épousa en 770 et la répudia moins d'un an après. Pourquoi ? « Il la répudia parce qu'elle était toujours malade et inhabile à lui donner des enfants », *quia esset clinica et ad propagandam proleminhabilis*. (Le

moine de Saint-Gall, II, 26, cité dans les œuvres d'Eginhard, traduction françaisc par Alexandre Teulet.)

C'est assez vague comme indication, et il n'est pas question d'infirmités secrètes.

D'autre part, le pape Etienne III, dans une lettre qu'il écrivit au grand empcreur, quand il apprit la résolution qu'il avait prise de répudier sa première femme Himiltrude (il en eut, en effet, un certain nombre), pour épouser la fille de Didier, le conjure « de ne pas donner un aussi grand scandale que de répudier sa femme, pour en prendre une dans une famille maudite de Dicu, comme il paraissait par la lèpre qui y régnait ». *Histoire universelle* dite *des Anglais*, 1768, l. XXIII, p. 203.

Hermengarde avait-elle la lèpre ? Grave question !

Dr Emile COIGNARD (Cholet).

L'odeur des Anglais (XV, 202). — Rien n'est plus exact que l'observation signée Albin BODY, dans la *Chronique* du 15 mars. — Je me souviens fort bien que, lorsque j'étais enfant, une Anglaise, qui revenait de Londres, fit cadeau à ma mère de rubans de velours, que celle-ci fit appliquer sur un vêtement. Combien de fois ai-je porté ce vêtement à mon nez en disant : « Dieu, que cela sent Miss B*** !!!

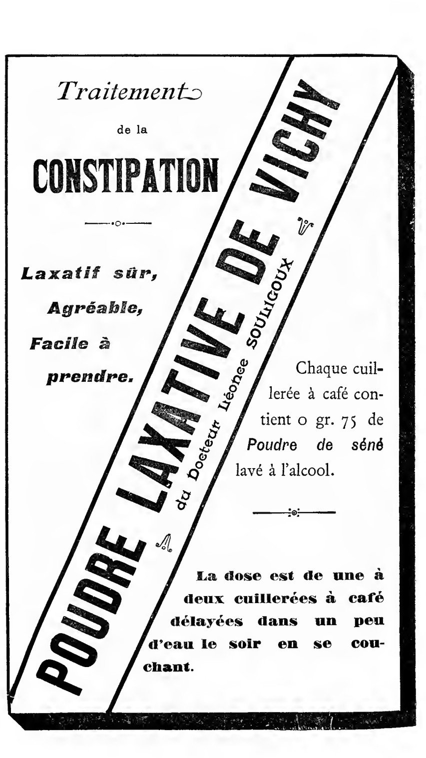
La chambre qu'on lui donna chez nous conserva longtemps son odeur. Souvent ma mère s'étonna de ma remarque. On me dit plus tard que les Anglais mangeaient beaucoup de viande et que cela leur donnait cette odeur particulière, qui n'a rien à voir avec cclles de la parfumerie.

C. A.

Casuistique médico-pratique (XV, 93). — Je viens d'assistcr, en qualité de premier témoin, à un mariage et je ne vous cacherai pas que j'ai trouvé bien *désuet* le contenu des deux articles du Code où il est notamment question de l'obéissance de la femme au mari et de son obligation de suivre ce dernier partout où il lui semblera bon dc l'emmener. De Cervantes à Courteline, la verve des auteurs a pu sc livrer à un jeu qu'il ne me sied point de qualifier.

Que si je ne me pose pas ici cn défenseur de l'union libre, n'en voulant pas discuter les avantages et les inconvénients, je ne puis m'empêcher de dire qu'à mes yeux ce n'est pas une *chiennerie*, ainsi que l'ont prétendu les égoïstes ou les sensuels, qui ne voient dans l'union des sexes que la satisfaction du sixième sens, pas plus que je n'y veux voir un acte démoralisateur entraînant une impossibilité dc résoudre la question des enfants. Cette question des enfants est, cn effet, très grave ; mais les divergences qui provoquent des discussions sur ce point ne sont dues qu'à un point de départ différent chez les antagonistes, étatistes ou non. Elevons-nous nos enfants pour nous-mêmes ou pour leur propre bien ? Résolvons d'abord cette question, et ayons le courage de nos pensées intimes.

Mais revenons à notre sujet. Le plus aveugle ou le plus prévenu ne peut se refuser à constater dans les mœurs l'évolution actuelle, progrès pour d'aucuns, recul pour d'autres, et nous n'en sommes plus au temps, encore vécu chez les Arabes, où la femme était l'esclave de l'homme.


Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

Une époque viendra, inéluctable, où la femme étant l'égale de l'homme quant aux droits, cette question de l'admission du mari dans le cabinet du médecin contre son gré ne se posera même pas. Cependant, à l'heure actuelle, il faut tenir compte de cette volonté, de cette puissance maritale imposée pour plusieurs raisons.

Je mets tout à fait en dehors l'accès de jalousie au regard du médecin ; je crois qu'il n'y a rien à faire dans ce cas et que mieux vaut pour lui ne pas s'exposer à des répréhensions pouvant aller jusqu'au drame : un mari jaloux, même sans motif réel, est souvent une bête féroce (tu l'es, tue-la) ; *a fortiori*, si le cabinet du médecin est le boudoir où l'on cause... d'amour ; hâtons-nous d'ajouter que ceci est beaucoup moins fréquent que se l'imagine un public gouailleur ou sarcastique.

En fait, le secret professionnel est inviolable ; il est jugé, archijugé ; il est parfaitement admis entre nous que nous n'avons pas le droit, sans le violer et sans porter atteinte à l'individu, d'éloigner ouvertement d'une famille un domestique tuberculeux, avarié, etc. Les congressistes de 1900 se rappellent le cas de l'épileptique conducteur d'automobile, mis en évidence par le confrère H. de Rothschild.

Je crois donc, pour ces diverses raisons, que nous sommes en droit, sans que cela soit toujours aisé, de refuser au mari l'accès de notre cabinet. Rappelons-nous, cependant, que ce que femme veut... est toujours facile pour elle ; d'où il ressort que nous nous livrons peut-être en ce moment à des discussions byzantines.

Dr Louis Gourc.

Fagon et le quinquina (XV, 202). — A votre question sur l'ouvrage de Fagon sur le quinquina, je ne puis rien répondre. Je me borne à vous signaler, au cas où cela vous paraîtrait intéressant, un petit livre tout à fait contemporain sur le même sujet. Ce livre est anonyme : *De la guérison des fièvres par le quinquina*, à Paris, chez Robert Pepie, MDCLXXXVIII (quatrième édition) ; *in fine :* Achevé d'imprimer pour la première fois le 25 avril 1680.

Je tiens ce livre à votre disposition (1).

Dr Panel (Rouen).

Prêtre-médecin (XIV, XV, 124). — Dans un numéro de la *Chronique* (novembre, si je ne me trompe), il est question du curé de Courgenay (canton de Villeneuve-l'Archevêque) qui serait *docteur en médecine* et *parent de Charcot*. J'ai de bonnes raisons pour croire qu'il n'en est rien et qu'il exerce illégalement la médecine ; l'*Echo de Paris* aurait également publié sur son compte un article émettant la même erreur, et je me demande si ceci n'a pas été fait à l'instigation de ce prêtre.

Dr R. Moreau.

(1) Nous remercions notre correspondant de son offre obligeante ; mais nous connaissons l'ouvrage depuis longtemps, et nous y avons fait allusion, dans le travail que nous avons consacré au quinquina (V. *Remèdes d'autrefois ;* Maloine, éditeur)

Tribune de la " Chronique "

Un chirurgien de Saint-Côme, devenu gentilhomme ordinaire du roi.

Sur le socle d'un *ex-libris* héraldique, datant du commencement du XVIIIe siècle, on lit cette inscription : *Ex-lib. Georgii Ludovici Mareschal, equitis, regi a consiliis, ejus architriclini ord*rii, *et antiqui cubicularii ordinarii*. Le latiniste qui veut traduire ces lignes doit être doublé d'un historien connaissant les charges de la maison de Louis XV ; sinon, il lui serait impossible de savoir que le titulaire de l'*ex-libris* était « maître d'hôtel ordinaire du roi et ancien gentilhomme ordinaire de Sa Majesté ».

Bien que longue, l'inscription rédigée par Louis Mareschal n'indiquait cependant pas tous ses titres ; il aurait pu la terminer ainsi : *et antiqui chirurgi regis primarii designati*. Il fut, en effet, pendant douze années, premier chirurgien du roi en survivance de son père, Georges Mareschal, et son *ex-libris* est celui d'un ancien « maître de Saint-Côme ».

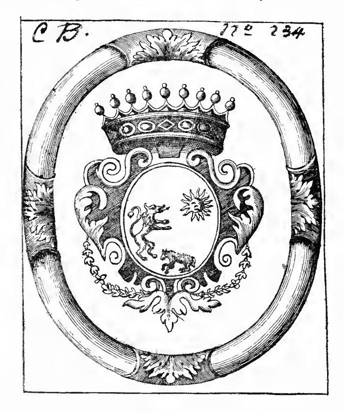
Georges Mareschal, seigneur de Bièvre et autres lieux, premier chirurgien de Louis XIV, était fils d'un gentilhomme irlandais, qui offrit son épée à Louis XIII pendant les troubles du règne de Charles Ier; estropié à Rocroy, en 1643, cet officier dut quitter l'armée et vint habiter Calais ; peu après, il se retirait à Gravelines, où la détresse de l'exil le réduisit à une situation fort précaire. En 1671, quand mourut l'émigré Irlandais, Georges Mareschal se trouva sans protecteur et sans fortune. Obligé de choisir une profession, il étudia l'art opératoire, et son talent le mit à la tête de la chirurgie parisienne ; aussi, en 1703, Louis XIV le nommait-il son premier chirurgien. La loyauté de son caractère lui valut bientôt l'intime confiance du Roi-soleil ; comme il ne croyait pas devoir faire revivre sa qualité de gentilhomme irlandais, Louis XIV lui accorda, au mois de décembre 1707, des lettres de noblesse héréditaire.

Ces lettres donnaient à Mareschal le droit de posséder des fiefs nobles, « de quelque titre et qualité qu'ils fussent ». En 1712, il acquit la châtellenie de Bièvre, près Versailles, et, successivement, en 1716, la seigneurie de Montéclain ; en 1720, celle de Vélizy, etc. ; toutes ces terres se touchaient. Vers la fin du règne de Louis XIV, le duc d'Orléans, accusé d'avoir empoisonné les petits-fils du Roi, eut Mareschal comme seul défenseur et lui dut la conservation de sa fortune politique. Après avoir contribué puissamment aux progrès de l'art opératoire et fondé, en 1731, la fameuse Académie royale de chirurgie, Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, Vélizy, Montéclain et autres lieux, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, mourut en son château de Bièvre, le 13 décembre 1736.

Son fils Louis était né le 19 mai 1685. Il s'initia fort jeune aux principes de l'art opératoire ; car Georges Mareschal, qui fut, de 1692 à 1703, chirurgien en chef de la Charité, l'emmenait souvent à cet hôpital. Puis, durant plus d'une année, il suivit le cours d'anatomie professé par le docteur Littre, membre de l'Académie des sciences. A l'âge de

vingt ans, il avait acquis une certaine pratique, puisque son père, raconte Dionis, lui confiait, en 1705, l'application d'un trépan. Enfin, au mois de mars 1706, il accomplit les vingt-cinq actes du « grand chef-d'œuvre » de chirurgie et fut admis à la maîtrise.

Immédiatement après sa réception à Saint-Côme, Louis Mareschal se rendit aux hôpitaux de l'armée de Flandre ; il s'y trouvait encore



EX-LIBRIS DE G.-LOUIS MARESCHAL
(Collection du Comte MARESCHAL DE BIÈVRE).

quand il apprit la faveur que lui accordait Louis XIV : par brevet du 25 octobre 1706, il était nommé premier chirurgien du roi « en survivance ».

Les mémoires du temps ne rapportent aucune opération importante du nouvel « officier » ; Dangeau signale cependant sa présence auprès du marquis de Courcillon, le 24 décembre 1706. En 1708, il accompagna le duc de Bourgogne pendant la campagne de Flandre, à titre de premier chirurgien.

Le survivancier ne montrait aucun attachement pour sa profession, aussi cherchait-il à se défaire de sa charge. Nommé, le 6 mai 1716, gentilhomme ordinaire du roi, puis, le 5 octobre de la même année,

maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté, il vendit sa survivance de premier chirurgien à François Gigot de la Peyronie, le 6 janvier 1719.

S'occupant désormais de livres et d'art, Louis Mareschal, « chevalier, seigneur de Bièvre, Vélizy, Montéclain, Favreuse et autres lieux », se fit dessiner l'*ex-libris* dont il est question au début de cet article (1) ; depuis le règlement signé par Charles d'Hozier le 12 janvier 1708, sa famille avait pour armoiries : « de sinople à une fasce ondée d'argent, accompagnée de trois rochers de même, posés deux en chef et un en pointe ». De 1732 à 1735, il exerça les fonctions de fermier général et mourut, en son appartement du vieux Louvre, le 5 mai 1747 ; au mois de juin 1743, Louis XV lui avait accordé des lettres de maintenue de noblesse.

L'ancien maître de Saint-Côme eut plusieurs fils qui, suivant l'usage des familles nobles, incorporèrent à leur nom patronymique ceux des diverses seigneuries paternelles ; l'un d'eux fut le père de Georges François Mareschal de Bièvre, marquis de Bièvre, que son esprit, ses calembours et ses comédies ont rendu fameux.

C[te] MARESCHAL DE BIÈVRE.

La maladie de Napoléon à Waterloo.

Il ne s'agit plus ici d'hémorrhoïdes ; ce qui n'empêchait pas l'Empereur de rester en moyenne 15 heures à cheval, pendant chacun des trois derniers jours de sa suprême campagne en Belgique ; il va être question de tout autre chose.

Ses soldats le croyaient souffrant pour deux raisons : 1° parce qu'ils l'avaient vu endormi sur une chaise devant la ferme du Caillou, au moment où ils se rendaient à leurs positions respectives, vers 11 heures du matin ; 2° parce qu'ils n'avaient pas été secourus à temps, à l'attaque de la Haye-Sainte, par le maréchal Ney.

Jomini nous apprend une catastrophe imprévue, qui nous avait mis subitement en état d'infériorité relative, au début de la bataille. Les 80 canons, envoyés à la suite du maréchal afin de préparer son attaque, avaient eu leurs attelages sabrés en route par une brigade de cavalerie anglaise, bien avant d'arriver à leur place de combat. Dans l'impossibilité de ramener à temps ces canons embourbés, les Anglais (suivant leur barbare méthode) avaient coupé les jarrets des chevaux de notre artillerie ; de sorte qu'on ne pouvait plus s'en servir, pour faire avancer nos canons ! Enivrés de fureur, les cuirassiers de Milhaud anéantirent cette brigade anglaise. Ney se trouve justifié, du coup, d'avoir conquis la Haye-Sainte à coup d'hommes.

Loin de rester endormi, c'était l'empereur lui-même qui avait couru, à toute bride, prévenir Milhaud de lancer ses cuirassiers avant le départ de la cavalerie anglaise, dont son génie avait prévu le mouvement. On voit donc qu'il n'était ni malade ni engourdi par sa précoce obésité.

La vérité est que, depuis plusieurs années déjà, avec les effectifs devenus si nombreux, Napoléon était affecté d'une infirmité bien diffé-

---

(1) Le cliché de cet *ex-libris* nous a été gracieusement prêté par le comte Mareschal de Bièvre ; nous le reproduisons ci-dessus. Cet *ex-libris* figure dans son intéressant ouvrage *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre, chirurgien et confident de Louis XIV*. (Paris, Plon, 1906), que l'Académie Française a couronné en 1907.

rente, qui nous frappe davantage à mesure que nous avançons en âge, une *amnésie progressive*, c'est-à-dire un défaut de mémoire allant en croissant, qui devait finir par aboutir à des conséquences désastreuses. Son esprit ne pouvait plus tout embrasser, comme autrefois en Italie ; et Berthier, fatigué de ses dures railleries, n'osait plus prendre sur lui la responsabilité de réparer ses oublis. Nous n'en citerons qu'un seul au milieu de tant d'autres, l'oubli de jeter une demi-douzaine de ponts à Leipzig, pour faciliter la retraite, parce que cette imprévoyance nous fit perdre 40 mille hommes et tout le matériel de campagne, que l'on aurait sauvé sans cela. Mais on pourrait citer bien d'autres faits, à ce sujet.

C'est ainsi, par exemple, qu'en Russie, il y avait un dépôt de 9 à 10 mille cavaliers démontés, à Lepel, en Lithuanie, alors qu'en Pologne on avait réuni 10 mille excellents chevaux, pour ces cavaliers. Or, à l'exception de Marbot, qui eut la sagesse d'envoyer au dépôt des chevaux ses cavaliers démontés, personne n'eut l'idée de faire comme lui. Tous les colonels exécutèrent l'ordre qui leur avait été donné d'envoyer à Lepel leurs cavaliers démontés. Qu'arriva-t-il ? Le résultat n'est que trop facile à prévoir. Alors que Marbot retrouva ses 250 cavaliers bien portants et leurs chevaux bien reposés, après la campagne, au contraire, les cent autres colonels de notre armée ne revirent pas un seul homme de leurs cavaliers démontés. Le dépôt de Lepel fut fait prisonnier ; et ceux qui échappèrent moururent de froid, de faim ou sous le fer des Cosaques, dans la retraite de Russie.

Que l'on juge de ce qui serait arrivé si, pendant la campagne de France, Napoléon avait eu avec lui ces 40 mille soldats de Leipzig, qui auraient doublé sa petite armée, et lui auraient permis de remporter bien d'autres succès que ceux qu'il a obtenus avec tant de gloire : Quelle différence dans les résultats, pour lui, pour la France et pour nous ! A quoi tiennent les destinées des nations ? à un Berthier ayant le courage de dire à l'empereur : ne serait-il pas grand temps de jeter quelques ponts sur les rivières, au lieu de défiler par un seul, qui peut sauter trop tôt. Voilà cependant la vérité telle qu'elle est, sans la plus minime exagération.

Comment un seul homme pourrait-il tout prévoir ?

D[r] Bougon.

Louis-Philippe et le courrier Wernet.

Nous recevons de M. Wernet, petit-fils du héros de l'épisode auquel notre collaborateur Henry-André *a fait allusion* (Chronique *1*[er] *juin, p. 341, note 2*), *les intéressants détails complémentaires qu'on va lire :*

Le 27 octobre 1833, le courrier Wernet venait de Bruxelles, accompagnant le roi et la reine des Belges, qui venaient rendre visite au roi Louis-Philippe. Il arrivait à la poste du Bourget, lorsqu'il rencontra toute la famille royale qui venait au-devant d'eux, accompagnée d'une nombreuse suite. (La famille royale habitait le château de Neuilly.)

Le courrier Wernet était penché près de la voiture, qui marchait au pas, pour répondre au roi lui demandant des nouvelles du voyage, lorsque le cheval du commandant de l'escorte se défendit : l'éperon

de celui-ci se prenant dans celui du courrier, ce dernier tomba et la voiture lui passa sur le corps.

Immédiatement le roi fit chercher un médecin; mais comme l'on n'en trouvait pas, après s'être informé que le courrier n'avait pas mangé depuis Bruxelles, le roi se rappela qu'il avait en Amérique soigné son frère, et comme il conservait depuis ce jour toujours sa lancette sur lui, il procéda à la saignée : la reine avait donné son mouchoir pour faire le pansement. Le courrier Wernet guérit et courait encore la poste 10 ans après.

A la suite de cet accident, un tableau fut fait par le peintre Tony Johannot (1); il fut placé aux Tuileries, puis à Versailles; il est maintenant, je crois, au château d'Eu. Des lithographies dudit tableau furent faites par Martin Lavigne, et plusieurs furent offertes à notre famille. J'en ai offert une, ainsi qu'un buste, au musée des Invalides, qui me l'avait fait demander (2).

Ces lithographies représentent le roi saignant Wernet, soutenu sous les bras par le duc d'Orléans, entouré d'une nombreuse suite. Le maréchal Soult, je crois, passe le mouchoir de la reine ; le duc d'Aumale, tout jeune alors, assiste à la saignée ; au deuxième plan, se voit la grande voiture cause de l'accident et qu'occupent la reine et les dames de la Cour.

J. Wernet.

L'Accouchement dans l'art.

Je viens de lire, dans votre très intéressante *Chronique médicale*, un article sur « l'Accouchement dans l'art », article documenté et curieux du Dr E. Pluyette.

A ce propos, permettez-moi de parler d'un fort beau tableau, que je possède, de 2 m. sur 3 m. 50, représentant une nymphe dans les premières douleurs de l'enfantement, en chemise, ventre découvert, avec système pileux très développé, soutenu par quatre nymphes, et plus loin Diane donnant des ordres ou reprochant à la nymphe sa fâcheuse situation.

Tous les sujets sont grandeur naturelle. J'ignore l'origine de ce tableau ; peut-être doit-il être attribué à l'Ecole de Bologne ; il a dû être volé dans quelque musée ou dans quelque galerie et coupé — car derrière le groupe de nymphes est une moitié de tête d'une autre nymphe. — Idem, derrière Diane ; de plus, il manque le petit orteil à l'un des pieds de la déesse.

Les têtes sont très expressives.

Ce tableau m'a été laissé par un artiste auquel j'avais loué un atelier et qui avait déménagé à la cloche de bois.

Je serais fort curieux de connaître l'origine de mon tableau.

Dr de Valcourt,
(de Cannes.)

---

(1) C'est Alfred et non Tony Johannot qui fit le tableau. (N. de la R.)
(2) C'est celle que nous avons reproduite (n° du 15 août 1907).

Chronique Bibliographique

Aide-mémoire de thérapeutique, par MM. Debove, doyen honoraire de la Faculté de médecine, professeur de clinique, membre de l'Académie de médecine ; G. Pouchet, professeur de pharmacologie et matière médicale à la Faculté de médecine, membre de l'Académie de médecine ; A. Sallard, ancien interne des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-8° de viii-790 pages, imprimé sur deux colonnes, relié toile. Prix : 16 francs (Masson et Cie, éditeurs).

Voici le véritable bréviaire du praticien, le compendium de toutes les connaissances qui lui sont utiles pour exercer son art en toute sécurité. Conçu sous forme d'un dictionnaire, c'est plus et mieux qu'un lexique : c'est encore un formulaire thérapeutique, mais autrement complet, autrement « mis à jour » que les recueils usuels de formules médicamenteuses. Bien que fortement condensés, la plupart des articles sont, comme on dit en peinture, poussés autant qu'ils peuvent et doivent l'être ; les auteurs renvoient, du reste, à des ouvrages plus considérables le lecteur qui désire s'instruire à fond, et ne veut se contenter de notions sommaires, et pourtant suffisantes.

Dans la vie intensive que nous menons, nous disposons de trop rares loisirs pour nous absorber dans la lecture des traités et encyclopédies ; ce qu'il nous faut, ce sont des *aide-mémoire* : véritablement, l'expression est des plus heureuses, car c'est bien pour parer aux défaillances de notre mémoire que sont composés des manuels comme celui de MM. Debove, Pouchet et Sallard, que consulteront avec fruit non seulement les étudiants à la veille d'un examen, mais encore tous les praticiens arrivés à l'âge où l'on n'a plus le temps de lire, tout au plus celui de relire.

Le Kraurosis vulvæ et sa dégénérescence épithéliomateuse, par le Dr Armand Chassaing de Bosredon, de la Faculté de médecine de Paris. Paris, Alf. Leclerc, 1908.

Ce travail inaugural, dont les éléments ont été puisés dans l'admirable service du professeur Pozzi, à l'Hôpital Pascal, met très lucidement au point une question qui longtemps est restée dans l'obscurité. Jayle et Labusquière avaient, il est vrai, déjà fortement débrouillé ce chaos ; mais le Dr Armand Chassaing de Bosredon, mettant à profit les travaux antérieurs et y ajoutant une importante contribution personnelle, a écrit une monographie substantielle qui, dans l'état actuel de la science, est la plus importante sur le sujet traité. Il aboutit à conclure que « le Kraurosis vulvæ n'est pas une entité morbide », mais bien un « syndrome clinique, caractérisé par la rétraction et l'atrophie scléreuse progressive des téguments cutanéo-muqueux de la vulve ».

Quelle est l'étiologie de cette singulière affection ? La syphilis paraît y jouer un rôle; de même, les troubles de la sécrétion ovarienne et la suppression de cette fonction semblent favoriser le développement du Kraurosis. Le Kraurosis peut s'accompagner de leucoplasie, mais les deux états pathologiques sont distincts. Enfin, le pronostic du

Kraurosis doit être d'autant plus réservé qu'on le voit souvent dégénérer en épithélioma.

Une très copieuse bibliographie termine cette thèse, qui a mérité les suffrages les plus flatteurs du jury appelé à la juger. Nous sommes particulièrement heureux de joindre nos félicitations à celles des maîtres autorisés qui ont donné à notre jeune confrère une telle marque d'estime.

Dr Marcel NATIER. — *Surdité, bourdonnements et cérumen. Rééducation méthodique de l'oreille par des exercices acoustiques au moyen des diapasons. Guérison.* 16 p. avec 2 fig. (Extrait de la *Gazette des hôpitaux*, 24 mars 1908.)

Depuis plusieurs années, notre collaborateur et ami a régulièrement et successivement fait paraître, sur la respiration et la surdité, des travaux d'une originalité réelle et d'un ordre scientifique remarqué. L'empressement avec lequel ont été tout de suite accueillies et imitées les applications pratiques signalées par lui dès le début est le meilleur hommage rendu à l'exactitude de ses vues.

Dans une nouvelle « Etude de Surdité », la XXIIIe de la série qu'il poursuit, NATIER nous enseigne, aujourd'hui, à ne pas négliger l'importance diagnostique et pronostique que, parfois, il convient d'accorder à la présence d'un simple bouchon de cérumen. Une fois de plus, il nous démontre, à cette occasion, la façon d'améliorer, mieux encore, de restaurer entièrement, par la méthode des exercices acoustiques, au moyen d'une série complète de diapasons et de résonateurs, l'ouïe gravement compromise.

Répertoire général des collectionneurs de la France et de l'étranger, par E. RENART, libraire expert, rue de Lorraine, à Maisons-Alfort (Seine).

Cet ouvrage doit se trouver entre les mains de tous les collectionneurs, de tous ceux qui s'intéressent à la curiosité. Il est assez d'amateurs de ce genre dans notre profession pour que nous jugions utile, indispensable, de leur signaler ce *vade-mecum*, ce guide excellent, qui leur rendra bien des services. C'est un trésor de renseignements, un de ces livres qu'on doit avoir toujours à portée de la main, pour les feuilleter sans cesse et en tirer profit.

A. C.

La Neurasthénie, sa nature, sa guérison, sa prophylaxie, par le Dr ALFRED BAUMGARTEN, traduction sur la 4e édition allemande, du Dr BONNAYMÉ, de Lyon (Maloine, éd., 290 p. in-8o).

Nous retrouvons dans cet ouvrage les types classiques ; la contagion, les prédispositions contre cette maladie, que l'on ne songe pas assez à combattre, dit l'auteur, alors que cette dégénérescence est plus dangereuse que la peste, par exemple.

Le Dr BAUMGARTEN préconise, ce qui n'est pas pour nous déplaire, les traitements par les agents physiques, dont il vante les succès.

La Servante criminelle; Etude de criminologie professionnelle, par RAYMOND DE RYCKÈRE, juge au tribunal de Bruxelles, directeur de la

Revue de droit pénal et de criminologie, ancien premier vice-président de la Société de médecine légale de Belgique (Maloine, éd., 460 p. in-8°).

Ce livre nous mène plus loin que le précédent, sur le terrain de la dégénérescence Le magistrat belge étudie les causes de la criminalité ancillaire et acquisitive, la mentalité de ce monde spécial des domestiques, se vengeant sur les maîtres, les enfants, les animaux.

La prostitution, l'alcoolisme, le suicide, sont les moyens ou la terminaison de cette recherche du bonheur auquel prétend la femme du *Journal d'une femme de chambre*, d'Octave Mirbeau, cité par l'auteur. On ne s'est pas assez occupé de ce milieu social, cependant si important, et pour lequel M. de Ryckère indique ce qui commence à se faire. Dr Foveau de Courmelles.

Henri Fauvel, *Les Ressouvenirs*. Alph. Lemerre, édit. Prix : 3 francs.

Le Dr Henri Fauvel, dont les lecteurs de la *Chronique* prisent fort les qualités de pensée et de style, publie, chez l'éditeur A. Lemerre, un recueil qui affirme et consacre son rare talent. Ce qui frappe avant tout, dans ce nouveau volume, c'est précisément la pensée, souveraine et neuve, et qui porte très loin et très haut. L'auteur a dû beaucoup fréquenter Dante, Goëthe, et il s'en ressent, aussi bien dans ses élégies sentimentales que dans ses virulents pamphlets politiques.

Les médecins sont, dans cet ouvrage, à la place d'honneur et à eux sont dédiés les meilleurs poèmes. Nous allons, du reste, laisser l'auteur se recommander lui-même, en le citant. Nous choisissons au hasard, et nous sommes assurés, quand même, de rencontrer l'excellent.

Seigneur, à la fin, il en coûte
D'être au monde un aventurier ;
De n'avoir semé sur sa route
Que la douleur qui fait crier ;

De faire sa joie et sa fête
Du deuil qu'un cœur traîne après lui ;
De s'en aller, son œuvre faite,
Sans qu'aucun bon rayon n'ait lui !...

*
* *

Au Musée où, sous les portiques,
J'errais, mon Virgile à la main,
J'ai, parmi les marbres antiques,
Rencontré l'idéal humain.

La Vie est une nostalgie,
Mais les temples et les tombeaux
Où l'infini se réfugie,
Des êtres gardent les plus beaux...

*
* *

Je ne me souviens plus dans quelle ville morte
J'ai lu cette devise inscrite sur la porte :
« A MA VIE ». Et j'entrai par l'aurore doré.
Et c'était à Quimper ou Sainte-Anne d'Auray,

Ou Lannion, le jour de Pâques. Ah ! les cloches
Annonçant que l'avril et le printemps sont proches
Mon ombre a disparu depuis longtemps du mur ;
Toujours depuis, le sens mystérieux et pur
A flotté dans mon ciel comme une banderole.
Au mystique pays la mystique parole ;
Et je l'ai promenée aux pays étrangers,
Près de cœurs très aimés et parmi les dangers,
Et dans la France aussi, que plus rien ne relève,
L'appel ardent et fier flamboyait comme un glaive.
Et c'était le *Sursum Corda*, c'était le cri
De guerre : *Potius mori quam fœdari.*
La blancheur de l'hermine est liée à ma vie,
Nous vivons pour le ciel et honte à qui dévie !
Le mot qui nous conduit aux réveils florissants
Est celui dont l'esprit cherche longtemps le sens.

M. Henri Fauvel est allé s'asseoir sur le Parnasse, pas très loin de son maître et compatriote Malherbe, dont il a renoué la tradition et l'esprit réformateur.

Docteur A. R.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Contribution à l'étude de l'insuffisance thyroïdienne; Huit cas de myxœdème incomplet, atténué, fruste ou partiel, 16 p. in-8°; *Contribution à l'étude du nervosisme hyperthyroïdien ; Deux cas d'hyperthyroïdie cardiobulbaire, améliorés à la suite de l'ingestion d'extrait thyroïdien à très faibles doses*, 14 p. in-8°. (Extraits des Bulletins et Mémoires de la Société médicale des hôpitaux de Paris, 1907), par les Drs Léopold-Lévi et H. de Rothschild. — *Les petits signes de l'insuffisance thyroïdienne*, par MM. Léopold-Lévi et H. de Rothschild (Extrait de la *Gazette des hôpitaux*, n° 74, 29 juin 1907, 49, rue Saint-André-des-Arts). — *Friedrich Schlagdenhauffen ;* Ein Kurzes Lebensbild von B. Reber. (Sonder-Abdruck aus der « Pharm. Post. » 1907), 7 pages in-8°, Brück, Wien. — *Les Homosexuels de Berlin*, par le Dr Magnus Hirschfeld, in-12 de 103 p. J. Rousset, Paris. — *Les objets de piété comme instruments de meurtre dans le délire religieux*, par le Dr A. Cullerre (Extrait des *Archives de Neurologie*), broch. in-8° de 11 p. — *Les ferments métalliques* et leur emploi en thérapeutique, par le professeur Albert Robin, in-18 jésus de 252 p. Rueff, Paris. — *Antoine Dubois, chirurgien et accoucheur* (cinquante années de professorat au Collège de chirurgie et à la Faculté de médecine de Paris), par le Dr A. Dupic, in-8° de 270 p., avec portraits et autographes. Michalon, Paris. — *Traité clinique des maladies de l'estomac*, par le Dr Lucien Pron (d'Alger), in-8° de 418 p. J. Rousset, Paris. (*A suivre.*)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 13 1er Juillet 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires

Bêtes, Plantes et Gens.

Par M. le Docteur Grellety (de Vichy).

Depuis longtemps on a signalé les ressemblances qui existent entre bipèdes et quadrupèdes, entre les représentants de l'humanité et de l'animalité, tant au point de vue physique qu'au point de vue des mœurs et des caractères. D'après certains savants, nous aurions la plus étroite parenté avec les grands macaques d'autrefois, quitte à rougir de ces ancêtres poilus, mais qu'on ne saurait renier.

Dans les ouvrages spéciaux, au Muséum, au musée Dupuytren, au Musée d'anthropologie (ce dernier dissimulé aux regards profanes), on peut voir les monstres les plus variés. C'est l'homme-loup, l'homme-porc, l'homme-chien, l'enfant aux oreilles d'épagneul, un jeune garçon à tête de veau, un adulte au dos agrémenté d'une épaisse crinière, etc., etc.

Dans les foires, on montre constamment des êtres velus de partout, même de visage, et dont l'aspcct est celui de la race canine.

Au point de vue moral, de nombreux faits, par exemple l'énumération des prix de vertu à l'Académie, et récemment la pièce de *Maman Robert*, où un frère aîné témoigne à son cadet un dévouement prêt à tous les sacrifices, tendraient à prouver qu'il y a du terre-neuve, même parmi les hommes.

Nous avons tous rencontré ou entrevu des êtres disgraciés, qui, de prime abord, paraissent être plus près du ruminant que de l'*homo sapiens* ; on se demande, inquiet, si leur corps est animé par une âme, si celle-ci contient quelque chose de lumineux et s'ils n'habitent pas quelque part dans une étable.

Il a dû exister, au début de l'humanité, de nombreuses anomalies, et les fables chimériques, les mythes populaires sur les géants, les cyclopes, les ogres, les dragons, les hydres, etc , ont dû reposer sur un fonds de vérité, amplifié ou dénaturé par la peur, par l'imagination, par les récits successifs transmis de génération en génération.

Emile Gautier estime que les sirènes, par exemple, l'effroi des navigateurs antiques, devaient être quelques lamentins entrevus confusément, en un jour de terreur fiévreuse, sur une côte exotique, par un voyageur ignorant, crédule, passionné du merveilleux comme tous les primitifs, un tantinet hâbleur et poète, — ou quelques phoques au galbe élégant, quelques otaries aux grands yeux de velours.

Les animaux préhistoriques, comme les mégalosaures, les plésiosaures, les ptérodactyles, dont on connaît les terrifiants squelettes, de même que les formidables compagnons des anciens jours, le mammouth, le mastodonte, le mégathérium, les crocodiles d'Egypte, les pythons de Lybie, les gorilles, etc., ont certainement surexcité l'imagination populaire pour l'enfantement d'êtres fantastiques comme ceux de l'Apocalypse, des romans de chevalerie et toutes les tarasques du Midi, ou d'ailleurs.

Le *Satyre* cynique de l'antiquité, preste, leste, au front cornu, au pied fourchu, n'est qu'une caricature de l'homme, dont il représente les convoitises secrètes, les vices inavouables : « Il se peut, d'après Fernand Mazade, qu'il soit simplement une incarnation à la fois furieuse et ironique de la bête qui palpite au fond de nous tous. »

Les recherches embryogéniques nous ont appris qu'à certaines phases de la gestation, le fœtus humain est assimilable à un reptile, qu'il a des ouïes comme un poisson et une queue comme un singe.

Passons bien vite, pour n'offusquer personne.

Quantité d'animaux figurent dans les armoiries des cités ou des souverains ; ou, en raison de leurs mérites, ont donné leur nom à une décoration, ce qui est aussi honorifique pour les élus de la zoologie que pour ceux qui se parent de ces distinctions.

Les comparaisons abondent dans le langage usuel ; on dit couramment de tel ou tel : c'est un échassier, un palmipède, un ours ; il a des oreilles d'âne, un estomac d'autruche, des jambes d'éléphant ; il est bavard comme une pie, fait la roue comme un dindon, est peureux comme le lièvre, étourdi comme la linotte, lascif comme le moineau, triste comme le hibou, le sombre compagnon de Minerve.

On accorde aux guerriers le courage du lion, aux orateurs le regard de l'aigle, à plus d'un avocat la malice du singe et la ruse du renard.

Le pélican est célèbre par son abnégation, et le chant du cygne, dont beaucoup d'écrivains ont parlé, sans jamais l'avoir entendu, vaut l'adieu à la vie du poète. Le grillon, le premier des êtres qui se soit fait entendre, au début de la création (Flammarion), symbolise la paix et la tiédeur de nos foyers.

Le médecin qui sauve son semblable fait songer à la colombe compatissante du fabuliste, qui jette un brin d'herbe à la fourmi en détresse. L'alouette, selon Theuriet, rappelle la gaîté gauloise et la merveilleuse élasticité du caractère français, courageux et chantant comme cet oiseau. Le rossignol au sombre plumage et autres bohémiens de l'air sont l'équivalent des écrivains et des artistes besogneux, indigents éclairés qui n'échangeraient pas leur pauvreté clairvoyante contre la cécité bourgeoise. (R. de Montesquiou.)

Les mousquetaires de Clemenceau, nos bons agents, devenus si nécessaires, sont dédaigneusement traités de v..... génisses, comme si la femelle du précieux ruminant ne nous donnait pas son lait et ne rendait pas des services inappréciables à l'agriculture.

A toutes les époques et chez tous les peuples, les grands bœufs blancs marqués de roux, chantés par Pierre Dupont, ont été tenus en haute estime. C'est grâce à leur travail que la terre nous donne le blé, que le pain est assuré à tous.

Rosa Bonheur a merveilleusement rendu, dans le *Labourage nivernais*, l'effort patient de la bonne bête, pour creuser et retourner le sol, où germera le grain, nourrisseur de l'humanité.

Il y a donc de l'ingratitude à ne pas reconnaître les mérites de ce fidèle serviteur, qui n'abandonne jamais le sillon commencé et se dépense, résigné, au service de l'homme.

***

Certaines bêtes immondes et féroces de la ménagerie humaine sont autrement difficiles à dompter, sans avoir pourtant autant d'éléments d'activité et de résistance.

Il n'est pas jusqu'à l'estimable compagnon de saint Antoine, qui n'ait été ravalé jusqu'au rang du débauché le plus odieux. Il a été traité avec non moins de rigueur que ne le fut Zola par une certaine catégorie d'écrivains anglais, très surexcités contre le naturalisme en littérature. Les adversaires du célèbre auteur, ceux à qui il répugnait, ne se gênaient guère pour le déclarer immonde, bestial, se vautrant dans la boue et pour l'abreuver même de calomnies. Ils poussèrent le parti pris jusqu'à ruiner et faire incarcérer Henry Vizetelly, le libraire éditeur, qui fut le premier à introduire les œuvres du maître chez la perfide Albion.

Pour l'honneur de l'Angleterre, je dois reconnaître que des hommes de lettres éminents n'hésitèrent pas à soutenir que le naturalisme de Zola n'avait rien d'immoral, qu'il n'étalait le vice et le mettait à nu que pour guérir les plaies de la société.

Sans vouloir faire aucune comparaison dégradante ou disproportionnée, le naturalisme du pourceau peut bénéficier d'excuses analogues. On lui a, du reste, prêté des mœurs inavouables, avec une injustice révoltante et une mauvaise foi manifeste. — C'est certainement contre son gré qu'on le fait assister, suppôt de Satan comme le bouc, aux orgies du réveillon, sous forme de hure, de boudin, d'andouillette et autres compositions mystérieuses, chères aux midinettes (des anges, comme toutes les femmes). On l'a fait servir, à son corps défendant, c'est le cas de le dire, à des manifestations antireligieuses, aux repas que quelques libres penseurs, plus bêtes que les vieilles dévotes, selon Maupassant, s'offrent bruyamment le jour du Vendredi saint.

La fable elle-même s'en est mêlée, mais on ne saurait prendre à la lettre la légende mythologique de Circé, transformant ses adorateurs en sangliers domestiques. C'est une légende, une fiction poétique. Certes, il a toujours existé de séduisantes créatures, des enchanteresses débordantes de sensualité, capables d'attirer et de retenir les hommes, je veux dire leurs dupes, de leur faire tout oublier, de leur inspirer un amour désordonné, d'embraser leur être, d'affoler leur chair, de les embestialiser en quelque sorte. Mais elles se garderaient de donner un groin à ces convoiteurs effrénés et de les habiller de soies, ce qui serait désobligeant pour la race porcine. Elles préfèrent les muer en caissiers complaisants, les ruiner et se parer de leurs dépouilles opimes, à moins de tomber simplement dans leurs bras pour le bon ou le mauvais motif, comme la coquette Gisèle, de l'*Eventail*, cet éventail symbolique qui tient à la fois du sceptre de reine et de la baguette de fée.

***

Les catéchismes nous enseignent qu'il faut aimer son prochain autant et même plus que soi-même. Cela me semble un tour de force

bien difficile à exécuter, surtout pour certaines personnes qui ont continuellement à lutter contre l'impression d'un mépris universel pour leurs semblables. Il y en a qui préfèrent leur perruche ou leur poulailler, leur chat ou leur chien, ce candidat à l'humanité à qui il ne manque que la parole, à leurs parents les plus proches, avec lesquels ils n'ont aucune affinité, aucun point de contact, et surtout à la brute populaire qui nous écrase de son nombre, de ses revendications et de son alcoolisme. Est-ce que les castors, les abeilles et les fourmis ne savent pas se gouverner aussi bien que les humains ? — Chaque bestiole subit humblemeut sa tâche, accepte une direction, pour le plus grand bien de la communauté, sans chercher à nuire au voisin, parce qu'il est mieux partagé.

La Société protectrice des animaux est impuissante à empêcher les abominations dont nous nous rendons coupables à l'égard de ces frères mineurs. Il faut que l'huître, après s'être crispée sous une douche acide, descende vivante au sépulcre de notre abdomen, selon une expression de Goudeau. Il est important pour les gourmets que les écrevisses subissent, vivantes aussi, le supplice infernal de l'ébullition, renouvelé des temps les plus sombres de l'Inquisition. On dirait qu'elles rougissent de dégoût et d'indignation, ce que leurs bourreaux seraient incapables de faire, malgré ce qui se dit ou se fait dans les cabinets particuliers, où on déguste ces mollusques.

Comment ne pas être atteudri, lorsqu'on songe que des spécialistes imposent un célibat austère au chat, à la plupart des volailles, les privent impitoyablement d'amour et de postérité ! Infortuné matou, infortuné chapon, si déchu de l'entrain du vieux coq gaulois, ils sont obligés de dévorer leur honte en silence. Ce qui leur manque, on ne peut le décrire, mais le froid dédain des minettes et des poulettes du voisinage le leur fait cruellement sentir. Même au moment du renouveau, lorsque tout chante, miaule ou soupire, ils n'ont le droit de prétendre à aucun bonheur intime ; les joies les plus douces leur sont refusées, comme à ce grand docteur, dont l'histoire nous a conservé la navrante aventure, conséquence des arguments incisifs du chanoine Fulbert.

L'oie a eu beau sauver le Capitole, on lui enlève *in anima vili* sa blanche fourrure, et sa douleur s'accroît de sa pudeur blessée.

On crève les yeux du rossignol, ce barde homérique, pour stimuler son inspiration et l'obliger à varier son répertoire. On emprisonne le serin, ténor à livrée jaune, pour en faire une sorte de boîte à musique. On transperce le papillon, arc-en-ciel animé, braconnier volage, à qui chaque fleur était heureuse de s'abandonner et d'offrir un tribut parfumé.

Ah ! les pauvres bêtes, que d'exemples elles nous donuent et combien nous sommes cruels à leur égard ! Qu'à la rigueur, on se couvre de leurs fourrures, puisque c'est un objet de première nécessité, je le conçois ; mais que, par vanité et pour obéir aux caprices de la mode, des femmes au cœur sensible consentent à ce que l'univers soit dépeuplé de ses plus gracieux habitants, les oiseaux, pour se parer de leurs dépouilles, je le comprends beaucoup moins. — La mode des chapeaux ornés de plumes et d'ailes sévit plus que jamais, et nous aveugle, tout en désolant les ornithologistes. Et d'abord, est-ce vraiment un chapeau (le trottin qui l'apporte recule épouvanté) ce machin monumental, en abat-jour, en parapluie, couvert de perruches, qui

semble créé pour le carnaval des pensionnaires de Sainte-Anne ? — Il justifie bien le cri de guerre : « Chapeau bas ! le grand soir, le soir de voir est arrivé ! »

Que d'Icaries ignorées il a fallu dévaster pour empanacher le monstre, pour dissimuler les frisures, frisons, frisettes, de ces bêtasses en jupons, qui justifient de la sorte les appellations d'oie, dinde, bécasse, linotte, grue, pintade, etc., que leurs admirateurs leur prodiguent dans l'intimité, d'une voix énamourée, ou, sur un ton plus véhément, le jour de la note à payer.

Pour s'en parer, elles seraient capables d'occire l'oiseau bleu des contes surannés, ce symbole du bonheur qui habite si rarement les colombiers humains, et qu'il faut savoir y retenir lorsqu'il en a franchi le seuil.

De même, selon la réflexion des Goncourt, que la misère a des gestes spéciaux et que le corps prend, à la longue, des habitudes de pauvre, les paysans qui vivent au milieu des ruminants, finissent par en adopter l'allure grave, la démarche pesante et presque les intonations. Couvert de peaux de bêtes, le berger se confond avec son troupeau, et la rude fermière, aux appas chancelants, reproduit constamment, sans se plaindre, comme les autres génitrices qui l'entourent.

Elle devient ainsi voisine de la terre et presque sœur de la bête errante. Il existe une réelle amitié entre elles, comme d'homme à homme, et cette dernière n'est pas toujours la plus agréable.

Le bon La Fontaine prétend que nous sommes l'abrégé de ce qu'il y a de sain et de mauvais dans les créatures irraisonnables, et un auteur connu a pu écrire ce qui suit, sans soulever de protestations, à propos d'une visite faite le matin au Jardin des Plantes : « Il n'y a personne, c'est charmant ; les bêtes sont seules ; on est en bonne compagnie. »

Après ce qui précède, on est plus disposé à se ranger à l'opinion des anthropologistes, qui veulent que l'homme soit un parvenu du règne animal, une espèce zoologique très lentement perfectionnée.

En résumé, les animaux font partie intégrante de la beauté de notre planète, et on peut affirmer qu'en les aimant assez pour leur faire du bien, on apprend à être plus humain pour ses semblables. C'est pourquoi on ne peut considérer que comme respectable le sentiment de pitié qui nous attendrit à l'égard de ces humbles serviteurs, de ces amis discrets aux prunelles caressantes, de ces muets à l'âme prisonnière, qui ne peuvent se plaindre, qui lèchent même la main encore armée du fouet qui vient de les fustiger. Il s'agit de ne pas ressembler à ce rustre de la fable, qui fut assez stupide pour tuer la poule qui lui pondait des œufs d'or.

***

Les plantes peuvent fournir les éléments d'un parallèle analogue. On dit d'un grincheux, qu'on ne sait comment prendre, qu'il ressemble à la ronce, au chardon, à un buisson épineux, à un paquet d'orties ; d'un être constamment en mauvaise humeur, qu'il est amer comme l'absinthe ; d'un imbécile, qu'il mériterait de brouter en compagnie de maître Aliboron (encore un méconnu). Celui-ci est fort comme un chêne ; celui-là s'attache comme le lierre, ou endort comme le pavot.

Le souci, qui abonde partout, représente les misères des humains.

La populace pullule comme le chiendent et se montre tout aussi encombrante, à la grande satisfaction des colonisateurs et des guerriers, qui voient un fusil de plus dans chaque nouveau-né.

L'immortelle et le cyprès toujours vert symbolisent l'éternité de nos espérances et de nos regrets.

Le chou bonasse, qui s'étale lourdement à côté de la pomme de terre démocratique, peut être considéré comme le représentant le plus attitré de la bêtise végétale. Voyez-le sur les genoux de ce fermier primitif, qui le rapporte triomphalement au logis, très fier d'avoir pu obtenir un légume aussi indigeste, et s'en régale par anticipation. Ce croquant n'a-t-il pas, par ses formes, sa bouche au large rictus et son sans-gêne, les plus grands rapports avec ce crucifère ?

Ce dernier ne représente-t-il pas l'idéal borné du boutiquier qui a lutté toute sa vie pour avoir un jardin quelque part, où pousseront dans un ordre parfait les éléments du pot-au-feu dominical ?

Le roseau plie et ne rompt pas, comme les habiles à la colonne dorsale flexible, qui savent s'insinuer partout, sans souci des rebuffades. Ils ont des hauts et des bas, dit le public, mais retombent toujours sur leurs pattes, tandis que l'adversité déracine

Celui de qui la tête au ciel était voisine.

Dans un autre ordre d'idées, plus gracieuses, plus séduisantes, les amoureux de tous les siècles ont trouvé dans le langage des fleurs le moyen d'exprimer leurs sentiments : la pensée et le myosotis restent fort en vogue, même à notre époque prosaïque, pour souligner les ennuis de l'absence et la fidélité des engagements les plus tendres. La femme aimée a la grâce de l'églantine, la blancheur du lis, le parfum et l'éclat de la rose ; sa bouche est une grenade entr'ouverte ; une fraise ou une mûre sont au bout de ses seins et appellent le baiser. Sa taille est mince et souple comme les lianes, ses cheveux s'épandent comme le saule. Sa beauté est une plante délicate et fragile, qui a besoin d'être entourée de soins, qu'un souffle trop froid pourrait faner. Il est exquis de se griser avec l'opium de ses bras et le haschisch de sa nuque, et l'amoureux passionné, qui résume les ardeurs de toutes les Castilles, termine ainsi ses litanies d'adorations : « Que ton corps soit ma prison — Et ta poitrine mon cachot — Et tes bras mes deux chaînes — Et que l'on m'y verrouille jusqu'à la mort ! »

Hâtez-vous, jolis couples, de passer sous le gui, dont la verdure persistante est, pour votre tendresse, un symbole d'éternité, et de vous embrasser pour Christmas, selon la coutume anglaise : Hurrah pour l'entente cordiale !

Ah ! les poètes comme les amoureux, dont ils sont les interprètes, peuvent nous répéter :

J'ai, dans mon âme close, un jardin de délices.

Ils exciteront toujours la sympathie, en nous décrivant sous le voile littéraire les fleurs de ce verger mystique.

***

Buffon a comparé les végétaux passifs et inconscients à des animaux qui dorment toujours sans pouvoir se réveiller, et M. Eugène Mouton, commentant cette conception (*La physionomie comparée, traité de l'expression dans l'homme, dans la nature et dans l'art*), en a tiré des aperçus fort ingénieux : « Si, dit-il, au lieu de l'opposer

à l'animal, nous essayons de comparer le végétal à la terre qui le porte, aux êtres inanimés qui en remplissent l'étendue, il va s'élever au-dessus d'eux autant que l'animal s'élève au-dessus de lui, et plus encore, car il a ce qu'ils n'ont pas : l'individualité, l'organisation des fonctions, la faculté de reproduire des êtres semblables à lui, la vie enfin et, ce qui ne l'élève pas moins dans la hiérarchie des êtres, le droit de mourir, qui vaut certes en dignité celui de naître.

« Le feuillage qui pâlit ou qui se dessèche nous rappelle la pâleur de l'homme souffrant ; les lichens et les mousses qui envahissent l'écorce ressemblent aux parasites dont les animaux malades sont accablés ; la lenteur de la croissance, la déformation du bois, la chute de l'écorce, ont des rapports d'analogie avec les signes du rachitisme dans les espèces animales. Sans que nous puissions savoir s'il n'existe pas réellement une souffrance pour le végétal ainsi affecté, son aspect fait naître en nous l'idée de souffrance, et nous l'exprimons par les mêmes mots dont nous nous servons pour exprimer la douleur de l'homme ou de l'animal.

« C'est ainsi qu'un arbre rabougri n'est pas sans une certaine ressemblance avec un animal rachitique ; que le coup de hache du bûcheron fait penser à une blessure, que la fleur qui va mourir se flétrit et se penche aussi tristement qu'une jeune fille touchée par le souffle de la mort. »

La contemplation des phénomènes naturels a eu le don d'attirer l'attention des plus grands écrivains : *l'Oiseau* et *l'Insecte*, de Michelet, sont remplis d'admirables peintures. Je n'ai pas à parler de Rousseau, dont l'influence se fit sentir d'une façon si intense sur ses contemporains. Les réflexions les plus imprévues donnent un intérêt spécial au livre que Mœterlinck vient de faire paraître, sur *l'Intelligence des fleurs*, après avoir décrit autrefois la vie des abeilles.

On ne saurait parler avec trop d'admiration de la description des coins de nature, des scènes pittoresques ou tableaux de la vie rustique qui émaillent les idylles de George Sand. Comme Mme Michelet retirée dans sa roseraie de Vélizy, pour y respirer l'air salubre, tout plein du parfum des futaies et des herbes, elle pensait que « rien n'est indifférent de l'horizon qui nous entoure, que nous en subissons les influences, alors même que nous nous y croyons insensibles. »

C'est en vivant pendant un certain temps dans la communion de la nature que Taine, pris de défiance et de lassitude à l'égard des hommes et de l'humanité, parvint à retrouver l'apaisement dans la sereine et paisible immensité de l'univers. — Il a écrit avec une tendresse émouvante, avant d'édifier définitivement sa fameuse théorie sur l'influence du milieu, qui a exercé une si grande action sur la pensée moderne.

L'exquis Andersen ne s'est pas contenté de lire dans l'intellect des cigognes, des cygnes, des hirondelles, des colimaçons, etc..., et de leur attribuer des impressions et des pensées de la plus fine vraisemblance ; après avoir tiré affectueusement l'âme des bêtes vers la nôtre, « il insinue si doucement aux plantes l'âme des bêtes, ainsi humanisées, que l'on croit presque à l'aventure et aux sentiments secrets de cette branche de pommier en fleurs, qui méprisait les renoncules et reconnut son tort, ou de ce petit sapin qui rêvait d'être un mât de navire, qui fut, un soir, un arbre de Noël, et qui jeté dans un coin de hangar, continua de rêver et d'espérer, consolé par l'étoile de papier doré restée à son faîte. »

Je n'aurais garde d'oublier André Theuriet, dont les livres sont des actions de grâces à la nature, « pour toutes les joies qu'elle disperse dans toutes ses œuvres, pour les senteurs de la terre, pour la paix des bois, pour les verts des prairies, pour la diversité répandue sur le même horizon par la lumière changeante des heures.

« Les yeux de ce bon sylvain se sont fermés un jour d'avril. Il repose où il avait choisi de vivre. La campagne entoure son sommeil. Fontenay lui envoie le parfum des roses, et quand vient le soir, l'ombre des arbres qui furent à lui s'étend comme une caresse sur sa tombe. » (Séance des cinq académies, 25 oct. 1907.)

Oiseaux, insectes, animaux, qui sont arrivés sur la terre avant l'homme, pour préparer son règne, nous recommandent, par l'intermédiaire de Camille Flammarion (*le Grillon*), de ne pas les oublier : « Ne passez pas votre vie entre des murs de pierre, ne respirez pas toujours la poussière de vos industries, ne vous atrophiez pas dans l'insipide bruit des villes, revenez-nous quelquefois et demeurez avec nous dans l'atmosphère pure et parfumée des champs et des bois. Toutes les voix de la nature vous invitent à apprécier la beauté de l'univers qui vous environne ; c'est une intéressante histoire ; comprenez-la, et vivez encore un peu comme nous dans le calme bonheur de la simplicité. »

Loin des foules, sous les chênes, quelque chose de grandiose nous pénètre et nous enveloppe ; la forêt nous verse des pensées de paix avec ses ombres.

Tannhaüser, tombant à genoux dans la campagne fleurie, est vaincu autant par la douceur et la caresse du printemps, que par le chant des pèlerins, et c'est parce qu'il s'est laissé séduire par la poésie des monts et de la plaine, par les ivresses de l'espace et de la libre vie errante que le chemineau ne peut plus se fixer, et, après une halte, repart pour l'inconnu, une chanson aux lèvres.

Malgré les critiques sans complaisance, sans courtoisie ni courtisanerie, de ses adversaires, qui l'ont plaisantée sur ses gentillesses artificielles et saugrenues, sur ce qu'il y a de factice dans sa poésie de clinquant et même sur ses aspirations potagères et fructidoresques, c'est avec un rare bonheur d'expressions et un attendrissement communicatif que Mme de Noailles s'est attachée à se faire, en quelque sorte, une âme végétale, à devenir la sœur des plantes, soit qu'elle s'émerveille à voir les eaux couler heureuses des fontaines, les arbres croître, les fruits se dorer et mûrir, soit qu'elle se laisse absorber par le mystère des sèves montantes, la poussée sourde des germes, nous faisant vivre les saisons et entrevoir la sensibilité des choses.

Laissons-la subtiliser ses sentiments et son langage jusqu'au fin du fin, comme les Précieuses de jadis, pourvu qu'elle parvienne à ramener une partie de notre génération vers les félicités simples et primordiales, vers la santé et la vie ; pourvu qu'elle contribue à développer le sentiment de fraternité qui doit unir tout ce qui respire et palpite.

Ces considérations ne peuvent que nous faire aimer davantage tous les représentants du règne végétal, non seulement les arbres fruitiers chargés de présents, qui sont l'image de la bonté et incitent à la générosité, mais encore jusqu'aux plantes les plus humbles. Si on avait respecté un peu plus les forêts, si on avait moins déboisé, le Midi n'aurait pas été victime des terribles inondations qui viennent de le ravager. Là encore, nos amis nous protègent, nous défendent, mon-

trent leur utilité, se rapprochent de nous et s'élèveut à une grande hauteur au-dessus des êtres inanimés.

On se demande ce que l'avenir nous tient en réserve, lorsqu'on constate les progrès réalisés en si peu de temps dans la culture des chrysanthèmes ; lorsqu'on sait que Burbank, le faiseur de miracles de la pomologie, est parvenu à donner à la tomate la forme et le goût d'autres fruits, raisin, poire, pêche, pomme, prune, etc., avec une ressemblance si parfaite que l'œil s'y méprend.

Que de surprises en perspective !

Récemment encore, un botaniste néerlandais, le Dr Buckers, confirmant les recherches du professeur Elfving, d'Helsingfors, sur les sens de la plante, est arrivé à établir l'existence certaine, bien que non apparente, d'organes équivalents à ceux du goût, de l'ouïe, du toucher chez l'animal. D'après lui, la plante, selon la famille à laquelle elle appartient, s'alimente des substances qu'elle préfère et dont on peut dire qu'elle est particulièrement friande. Le sens du goût concourt également à la propagation de l'espèce, et les mousses en offrent un exemple frappant. Les fougères se reproduisent dans des conditions analogues.

Je me contenterai de signaler, en terminant, les avantages du régime végétarien mitigé, pour tous les intellectuels, pour ceux qui se livrent aux spéculations de la pensée, qui ont besoin d'exercer leur esprit d'observation ou de généralisation, d'affiner leurs sentiments, de s'élever en un mot au-dessus de la masse. De même que les herbivores sont plus faciles à domestiquer que les carnivores, moins dangereux que ces derniers, il est de notoriété universelle, comme l'a démontré le professeur Armand Gautier, que les peuples les plus entreprenants, les plus rudes, les plus envahisseurs, sont gros mangeurs de viande, tandis que les peuples granivores ou frugivores sont presque toujours pacifiques. Le régime alimentaire influe certainement sur les caractères et par suite sur les races.

Malheureusement, la politique est venue jeter sa note discordante dans ce concert de coloris et de couleurs : le coquelicot est l'emblème de la radicaille, la rose dénonce les orléanistes, la violette les bonapartistes, l'œillet les nationalistes, le lis les royalistes, le bluet les antisémites. La monnaie du pape sent le cléricalisme et les moinillons abhorrés des loges ; elle a beaucoup de rapports avec la monnaie de singe, avec les faveurs gouvernementales et le papier fiduciaire, insuffisamment garanti par une réserve métallique.

Les souverains et les princesses ont leurs fleurs de prédilection, si bien qu'on ne sait plus s'il faut les aimer pour elles-mêmes ou pour autrui.

Je n'ai pas à parler des plantes médicinales, ce qui demanderait un volume, pas même du nénuphar, dont les Carmes faisaient, dit-on, une énorme consommation, pour calmer leurs sens. On devrait bien en servir de copieuses purées à Soleilland et à ses émules.

J'ai cru faire presque œuvre d'actualité, en traitant pareille matière, au moment où on préconise tant le végétarisme, le fruitarisme, où on cherche à réhabiliter les simples, à les prescrire de nouveau, de préférence aux alcaloïdes, où un savant vient de démontrer qu'on a fait impunément une mauvaise réputation à quelques-uns d'entre eux, qui seraient beaucoup moins toxiques, beaucoup moins dangereux que certains ont osé le prétendre.

INFORMATIONS ET ÉCHOS DE LA " CHRONIQUE "

Folie et génie.

Le génie est-il toujours une névrose ? Nous avons eu trop souvent à combattre ce prétendu aphorisme, pour nous étonner de le voir mettre en question une fois de plus. Pour qui s'obstine à vouloir rattacher le génie à la démence, il suffit de citer l'exemple de Schumann.

Suivant le Dr Pascal, qui étudie le cas de l'illustre musicien, dans le *Journal de Psychologie*, Schumann aurait été atteint de deux maladies bien distinctes : de 23 à 42 ans, il a présenté les signes d'une psychonévrose constitutionnelle, qu'on a pris à tort pour une atteinte de folie. Il a eu des crises d'exaltation et de dépression ; mais la conscience et la personnalité n'ont jamais été abolies. Ces crises ont coïncidé avec du surmenage, une déception sentimentale, un gros chagrin, etc.

Fait à noter, Schumann n'a rien composé, pendant qu'il était en proie à ces crises ; il a écrit tous ses chefs-d'œuvre dans la période de pleine santé.

La maladie suit son cours; éclatent les signes d'une paralysie générale progressive : embarras de la parole, hallucinations de l'ouïe, affaiblissement du jugement, délire. Le sujet croit voir des anges, des démons ; il se sent poursuivi par des hyènes ou des tigres ; il entend un *la* perpétuel. Tantôt il est obsédé par la peur de la mort, tantôt par l'idée de suicide ; il se croit coupable, il s'accuse de crimes imaginaires; par horreur de lui-même, il se jette dans le Rhin. On le sauve, on l'enferme dans une maison de santé, où il meurt après quatre années de déchéance continue.

Schumann a donc succombé en pleine démence; mais, depuis 1850, époque à laquelle avaient apparu les premiers symptômes, le musicien n'a plus composé. Chez lui, comme chez le Tasse, Newton, Volta et Nietzsche, *le génie s'est éteint en même temps que la raison.*

Bonaparte et la musicothérapie.

On sait quel parti ont tiré les anciens de la musique, pour la cure des maladies et principalement des maladies nerveuses. La médecine contemporaine semble trop, en revanche, se désintéresser de cet agent de thérapie physique, et peut-être a-t-elle tort. Napoléon — alors qu'il n'était encore que Bonaparte — n'avait eu garde de négliger ce moyen d'action ; ainsi, du moins, l'atteste le document suivant, récemment exhumé :

Ordre du jour. — Quartier général, au Caire,
1er *nivôse an VII* (21 *décembre* 1798).

Tous les jours, à midi, il sera joué sur les places, vis-à-vis des hôpitaux, par la musique des corps, différents airs qui inspirent de la gaieté aux malades et leur retracent les beaux moments des campagnes passées. *Signé* : Bonaparte.

Ce diable d'homme veillait à tout !

ÉCHOS DE PARTOUT

Le royaume de l'Hygiène. — Le Texas est le modèle des Etats légiférauts. Il fait des lois sur tout. S'étant avisé que boire sans manger était mauvais pour la santé, il a fait une loi interdisant qu'on servît à boire à quieonque sans qu'il mangeât au moins un petit pain. Ayant considéré que l'eau était le liquide le plus digestible dans les secousses de chemin de fer, il a fait une loi interdisant que, dans les trains, on donnât aueune boisson « forte ou fermentée », jusques et y eompris la bière. Ayant été avisé qu'il existait une maladie dite « caneer des fumeurs », il a interdit sur toute l'étendue du territoire l'usage du tabac, et, ayant appris qu'il existait une épidémie dite « bridge », il a interdit ee jeu.

Mais la dernière loi du Texas dépasse en cocasserie tout ce que l'on peut imaginer. Elle va faire pâmer d'aise tous les hygiénistes de la création.

Ayant remarqué que les eouvertures de laine, sur les lits, étaient presque toujours des véhicules à microbes, parce qu'on ne les faisait pas laver et bouillir chaque jour, la législature du Texas a prescrit que, désormais, dans tous les hôtels eomme dans toutes les maisons particulières, tous les habitants comme tous les voyageurs devraient se coucher dans *trois draps*, à savoir : un drap sur le corps, un second drap sous le corps, et le troisième drap sur la couverture, cachant entièrement cette dernière. En outre, chaque drap devra avoir trois mètres de long, afin que, si pendant la nuit il vient à se défaire, il n'en continue pas moins à envelopper le dormeur.

Eu attendant, la mortalité reste trois fois plus élevée dans le Texas que dans aucun Etat de l'Union. (*Le Matin.*)

L'hypnotisme interdit en Saxe. — Les municipalités de Meissen, Noss et Lommatzseh (Saxe) viennent de publier un arrêté interdisant sur tout le territoire qu'elles administrent les représentations où l'influence de l'hypnotisme, du magnétisme et de la suggestion est montrée à l'aide d'expériences faites sur des êtres humains.

Les contraventions seront punies d'amendes allant jusqu'à 190 francs ou de deux semaines de prison. Le propriétaire de la salle sera également poursuivi. (*Le Matin*, 18 mai 1908.)

Oranges sanguines. — A Pétersbourg, une jeune fille mangea une orange sanguine : elle poussa un eri et eut un erachement de sang. Elle avait avalé la pointe brisée de l'aiguille d'une seringue à injections. On en fit l'extraction et l'on constata qu elle eontenait encore une certaine quantité d'une couleur rouge d'aniline. En examinant le reste de la provision d'oranges, on vit qu'elles avaient toutes été injectées avec une solution de saccharine et de rouge d'aniline, proeédé connu depuis longtemps pour donner aux oranges ordinaires l'apparenee des oranges sanguines et que nous rappelons à la poliee sanitaire.

(*Praktieheski Wratch*, 2 fév. 1908 ; *Deutsche med. Zeitung*, 2 janv. 1908, et *Lyon Médieal*, 5 avril 1908.)

Curiosités Tératologiques

Un cas d'hermaphrodisme.

Voici une observation qui m'a paru intéressante à conserver dans la *Chronique*, et que j'ai relevée dans le premier journal de médecine connu.

C'est l' « observation de M. Caron, chirurgien à Beauvais », publiée dans les *Nouvelles Découvertes* de de Blégny, en 1679.

« Ayant été appelé avec M. son père au village de Saint-Pierre-ès-Champs, du diocèse de Beauvais, pour voir une femme qui avait un membre viril, et qui s'était causé à cette partie une tumeur et une inflammation prodigieuse, pour s'y être fait une ligature à dessein de la faire tomber, à cause des menaces que lui faisait son mari de la faire visiter, il trouva que cette verge était sans testicules apparents au dehors, qu'elle était longue de quatre bons travers de doigts, qu'elle prenait son origine à l'os pubis, qu'elle était située à côté du vagin, à la partie senestre et moyenne de la vulve, qu'elle avait des muscles qui lui donnaient de l'érection et qu'elle avait un méat qui répondait aussi bien que le vagin à l'orifice interne de la matrice, en sorte que dans l'accouplement elle rendait du sperme et raidissait au moins aussi fort que celle de son mari, ce qui était pour lui une chose fâcheuse et incommode.

« Au reste, toute l'exactitude que M. Caron apporta pour examiner cette nouvelle espèce d'hermaphrodisie ne fut pas jusqu'à rechercher ce qui pouvait servir de col à la vessie dans cette femme, mais il se souvient du moins que le canal de la verge était assez mouillé pour faire conjecturer qu'elle urinait par là. »

Sans doute, il y a des observations plus anciennes d'hermaphrodisme, notamment dans Ambroise Paré; mais n'est-ce pas une des premières, sinon la première, relatée dans une feuille médicale ?

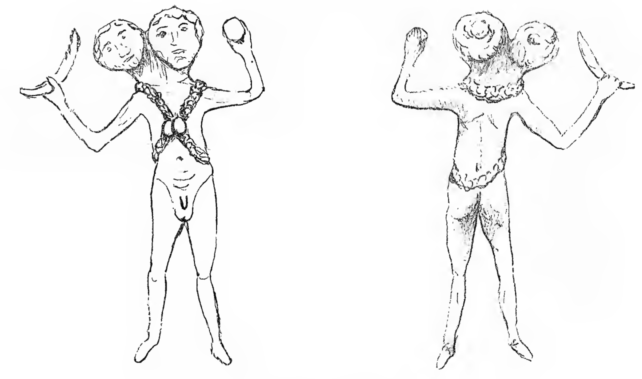
D[r] Bouquet.

Personnage bicéphale.

Le D[r] René Moreau, médecin en chef des hospices de Sens, nous a envoyé le dessin, de grandeur naturelle, d'une statuette qui se trouve au musée de Sens. « Le bronze, nous écrit-il, est un peu fruste et on distingue mal les détails ; on voit cependant que ce personnage bicéphale est du sexe masculin ; il semble avoir de la barbe sur chacun de ses deux visages ; il paraît tenir une palme d'une main et une boule de l'autre ; une guirlande de fleurs, avec deux disques sur la poitrine, entoure son corps, et l'on croit voir sur les deux têtes des coiffures ou des espèces de chapeaux. » Quelqu'un de nos lecteurs aurait-il une explication à nous proposer de cette singulière statuette ? L. R.

Monstres parasitaires, soudés par l'abdomen.

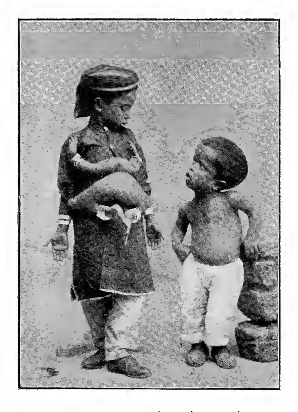
Le type de ce genre de monstres doubles fut examiné, en 1639, par Bartholin : c'était un individu complet, sur lequel était greffé, au voisinage de l'ombilic, un être parasite, mâle comme le sujet auto-



STATUETTE GALLO-ROMAINE DU MUSÉE DE SENS

site, et offrant tous les caractères extérieurs du genre décrit par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire sous le nom de *paracéphale*.

Dans d'autres cas, comme celui dont M. Martin-Ginouvier a bien voulu nous communiquer la photographie, le monstre est composé d'un individu complet et d'un second sujet parasite, formé par un tronc pourvu de quatre membres, mais dont la tête n'est pas appa-



A gauche, MONSTRE PARASITAIRE SOUDÉ PAR L'ABDOMEN (HÉTÉRADELPHE).

rente. Il se trouve fixé face à face contre l'individu qui le porte, entre l'ombilic et le sternum. Ce monstre n'est pas, pour les lecteurs de la *Chronique*, tout à fait un inconnu. Nous leur rappelons que nous avons déjà eu à leur en parler (1), à l'occasion de sa présentation à l'Académie de médecine par le professeur Lannelongue. Nous avions dit alors que la photographie de ce jeune Hindou, de Madras, avait été déposée à la Bibliothèque de l'Académie : le dépôt devait, en effet, être effectué à cette époque ; mais le document n'a été remis à M. Martin-Ginouvier que huit ans plus tard, et notre sympathique confrère a bien voulu nous en réserver la primeur.

(1) Cf. la *Chronique*, 1er juin 1900, p. 336.

Revue Biblio-critique

Histoire.

Vie et caractère de Mme de Maintenon, par E. PILASTRE ; Paris, Alcan ; — *Sur le chemin de Varennes*, par le Dr Albert VAST ; Paris, Picard ; — *Les fils de Philippe-Egalité pendant la Terreur*, par G. LENOTRE ; Paris, Perrin ; — *La Fille de Louis XVI*, par G. LENOTRE ; Paris, Perrin ; — *L'Enfant du Temple*, par Alban de POLHES ; Paris, Daragon ; — *La maladie, le décès et les obsèques de Louis XVII à Delft* (1845), par Otto FRIEDRICHS ; Paris, Daragon ; — *Un Louis XVII colonial*, par le Dr G. BASCHET ; Paris, Daragon ; — *La conspiration de Malet*, par le Dr Max BILLARD ; Paris, Perrin. — *Mémoires de la comtesse de Boigne*, publiés par M. Charles NICOULLAUD, t. II et III ; Paris, Plon ; —*Philippe-Egalité et M. Chiappini*, par Maurice VITRAC ; Paris, Daragon.

Le recueil de M. PILASTRE pourrait s'intituler : *Mme de Maintenon jugée par les contemporains et... les autres*. Il y est question, vous m'entendez bien, de la personnalité intime de Mme Louis XIV, si j'ose m'exprimer ainsi, beaucoup plus que de l'éducatrice, ou pour mieux dire de la réformatrice de l'éducation des jeunes filles, dont l'œuvre est, du reste, admirable. Ce n'est qu'une compilation, mais elle est très intelligemment faite et épargne beaucoup de recherches. Il serait à souhaiter que toute l'histoire nous fût présentée sous cette forme attrayante et dans ce raccourci. Il n'est pas, pour se faire une opinion sur l'épouse morganatique du grand roi, de meilleur livre à consulter que celui de M. Pilastre : il est impartial et complet. Que souhaiter de plus ?



On a publié quantité de relations sur l'épisode de Varennes. L'ouvrage de G. Lenotre, dont la *Revue des Deux Mondes* eut la primeur, semblait avoir fait la pleine lumière sur ce drame de l'histoire, et cependant c'est un sujet qui tente encore la sagacité des chercheurs. Notre distingué confrère, le Dr Albert VAST, a eu cette bonne fortune d'avoir à sa disposition des documents qu'on peut dire de toute première main, puisqu'il est « le descendant des maîtres de poste de Chaintrix et de Châlons, qui assistèrent, le 21 juin 1791, au passage des voitures royales ». Aux souvenirs qu'il a pu recueillir, il a ajouté l'examen des archives locales, des minutes notariales, des registres paroissiaux, des pièces d'archives, etc. Il semble donc que son travail soit aussi consciencieusement étayé qu'on le puisse souhaiter. M. Vast a composé, de la sorte, un récit des plus vivants, d'une minutie qui montre le soin apporté à cette reconstitution, ou plutôt cette évocation. On a véritablement la sensation, en lisant cette relation, que cela a bien dû se passer ainsi et que l'historien n'a pas un instant cédé à la tentation d'emprunter la plume du romancier, tout en vous laissant l'impression que vous lisez un roman plutôt qu'une narration historique (1).

(1) A signaler une légère erreur : p. 22, il est question du peintre suédois qui avait fait le portrait de Marie-Antoinette et que l'auteur appelle RUJARSKI ; n'était-ce pas KUCHARSKY qu'il s'appelait ? Nous citons de mémoire ; aussi ne répondons-nous pas que ce soit l'orthographe exacte ; c'est à vérifier.

***

M. G. LENOTRE poursuit la publication des très curieux *Mémoires et Souvenirs sur la Révolution et l'Empire*, dont l'éditeur Perrin a eu l'heureuse initiative. Aux *Massacres de Septembre* font suite *les Fils de Philippe-Egalité pendant la Terreur* et *la Fille de Louis XVI*.

Le premier de ces volumes contient trois chapitres qui ne sont que des réimpressions ; mais le quatrième a été écrit d'après des documents conservés aux Archives nationales ; c'est, avec l'Introduction, la seule partie de l'ouvrage qui soit originale.

D'un intérêt beaucoup plus vif est le livre consacré à la fille de Louis XVI, Marie-Thérèse-Charlotte de France, qui devint plus tard duchesse d'Angoulême. La jeune princesse est une des physionomies les plus touchantes de l'histoire ; avec son talent prestigieux, M. Lenotre nous la rend plus sympathique encore qu'elle nous l'est *a priori*. Il faut lire le récit de la captivité au Temple de l'infortunée fille de Louis XVI. C'est poignant comme un drame vécu, et c'en fut un, en vérité, comme rarement il en fut.

L'ouvrage est, en plus, agrémenté d'un grand nombre d'illustrations, choisies avec le goût sûr et l'érudition profonde qui ont, depuis longtemps, conquis à M. Lenotre un public de jour en jour plus nombreux.

***

Allez-vous parfois à l'Ambigu ? Cette question eût semblé jadis une injure, au temps où l'Ambigu avait le monopole des mélos à gros effet, qu'applaudissaient à tout rompre les *titis* du paradis. Mais depuis que l'aimable M. GRISIER en a fait un théâtre de bonne compagnie, on peut s'y commettre, sans forfaire à sa dignité. Si vous avez, par surcroît, l'heureuse fortune de vous y trouver, comme nous, aux côtés d'un confrère instruit, comme pas un, de notre histoire et plus particulièrement de l'histoire révolutionnaire, tel que l'est notre ami LEGUÉ, à l'attrait de la pièce s'ajoutera le charme d'une conversation fort instructive : ainsi se trouvera réalisé l'*utile dulci* du poète de Tibur.

Mais j'allais oublier de vous annoncer le titre de la pièce représentée sous nos yeux : *l'Enfant du Temple*, par M. Alban de POLHES, que l'éditeur Daragon vient, fort à propos, d'éditer en une pimpante plaquette, dont la couverture représente le jeune Dauphin (ou plutôt son « substitut ») moribond, étendu sur le méchant lit qui lui sert de couche. Les critiques vous ont dit ce qu'il fallait penser de la pièce elle-même ; les historiens ont discuté, non compendieusement, hélas ! et ils discutent encore sur la mort du petit Dauphin ou sa survivance. On connaît notre opinion personnelle à cet égard, nous n'avons donc qu'à vous engager à lire, si vous ne l'avez vu jouer, la pièce de M. de Polhes, appuyée, du reste, d'une documentation très sérieuse, et à peine « accommodée » pour les besoins de la scène.



Chez le même éditeur Daragon, deux brochures qui intéresseront certainement tous ceux que passionne l'énigme dont la solution est encore imprécise : 1° *Un Louis XVII colonial*, par le Dr G. BASCHET ; il s'agit d'un faux Dauphin, mort aux îles Seychelles en 1856, et qui n'était autre qu'un M. Poiret, natif de Dunkerque ;

encore un mégalomane atteint de la folie des grandeurs, comme l'a très judicieusement diagnostiqué notre confrère Baschet; 2° *La maladie, le décès et les obsèques de Louis XVII à Delft* (1845), due à la plume infatigable de notre ami Otto FRIEDRICHS.

Pour Friedrichs, il n'est pas douteux que Louis XVII et Naundorff ne font qu'un seul et unique personnage ; et il appuie surtout sa conviction sur ce fait, que le gouvernement hollandais a toujours considéré Naundorff comme le fils de Louis XVI et Marie-Antoinette ; mais son principal argument, et nous confessons qu'il a de la force, c'est qu'après sa mort, on a trouvé, sur le cadavre de Naundorff, des particularités que plusieurs témoins avaient relevées sur le corps de Louis XVII enfant, notamment : une cicatrice à la lèvre supérieure ; un *nœvus* à la « partie médio-inférieure de la cuisse gauche »; une « cicatrice au côté intérieur du biceps », etc. A moins d'y voir une coïncidence fortuite, il faut bien admettre l'identité des deux personnages. Le raisonnement, en effet, paraît inattaquable

Mais si ce n'était qu'une coïncidence ? Il y a, il est vrai, la ressemblance « phénoménale » des enfants Naundorff avec les Bourbons. Est-elle si phénoménale que cela ? Nous avons vu, de nos yeux vu, le propre fils de Naundorff, et il était loin, bien loin de rappeler le type bourbonien. Sans doute, en se suggestionnant, en faisant effort pour trouver l'analogie qu'on cherche, qu'on espère, on devient hésitant, puis peu à peu plus affirmatif; je ne veux pas dire que Friedrichs ait été lui-même victime d'une telle hallucination. Il a étudié le problème avec passion ; mieux que quiconque, il l'a envisagé sous toutes ses faces, et j'irais jusqu'à dire que, connaissant sa droiture, je serais presque disposé à accepter ses conclusions, simplement parce qu'il les fait siennes ; mais, n'ayant pas eu le loisir de poursuivre l'étude que j'avais commencée naguère de cette question, je préfère rester sur la réserve, sauf à me déclarer tout à fait convaincu le jour où l'on m'apportera une pièce absolument décisive.

***

Comédie bouffonne, romantique équipée, voilà bien, en effet, comment se doit caractériser cette aventure funambulesque connue, dans l'histoire, sous le nom de *Conspiration de Malet*.

L'empereur est plongé dans les steppes de la brumeuse Russie ; la grande Armée revient tristement des rives de l'Oder et de la Vistule ; pour la première fois l'étoile de l'astre impérial a pâli. L'heure est singulièrement propice pour tenter un coup de main : Paris est plongé dans une stupeur profonde ; le maître de l'heure sera l'audacieux, le fou héroïque, qui prendra la France de force, comme on viole une belle fille durant son sommeil. Il suffira de répandre un faux bruit : *l'Empereur est mort* ! qui, répété de bouche en bouche, sera bientôt répercuté par tous les échos, pour que tout le monde y ajoute foi, sans chercher à en vérifier l'origine. C'était courir gros risque, mais ce n'était pas pour arrêter un homme de la trempe de Malet, « tête chaude, esprit frondeur, habile, intrigant, avec le besoin de faire du bruit... »

Mais Malet ne pouvait, à lui seul, espérer le succès de son complot ; il s'associe donc deux généraux aussi déterminés que lui, Guidal et Lahorie, qui joueront, à côté du protagoniste, deux des principaux rôles.

On connaît la suite de l'aventure. Les conspirateurs étaient arrêtés presque aussitôt et le mélodrame s'achevait en tragédie.

A la suite d'une première tentative, en 1809, Malet avait été enfermé dans la maison de santé du Dr Dubuisson, située rue du Faubourg-Saint-Antoine, au coin de la rue des Boulets, alors dénommée rue Saint-Denis-Saint-Antoine, en cet endroit. C'était un véritable « Eden pour prisonniers politiques ». Malet y aurait pu passer sa vie comme dans une très confortable maison de retraite ; mais son incoercible tempérament de conspirateur le reprenait bientôt, et il n'eut bientôt qu'une hantise : recommencer le coup qu'il avait manqué trois ans auparavant.

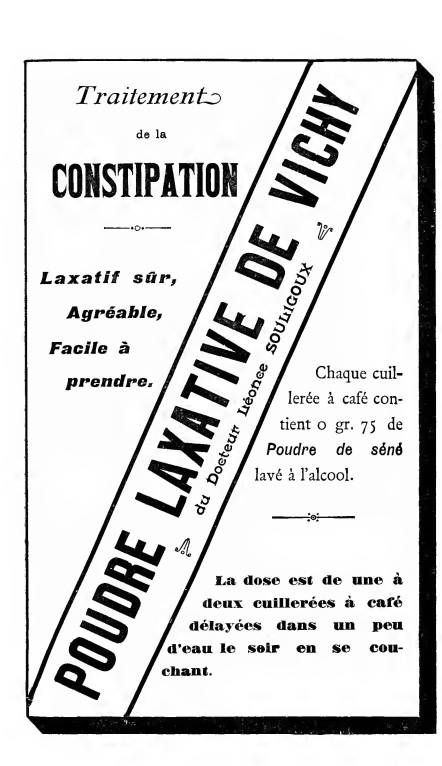
Etait-il républicain ? Etait-il royaliste ? C'était plutôt un « dilettante », un « dramaturge de génie », selon l'expression de Lenotre ; et, comme le dit le Dr Max Billard, il s'employa à « composer un scénario infiniment plus intrigué et plus dramatique que n'importe quelle pièce de Scribe ou d'Alexandre Dumas ». Cette pièce, ce drame plutôt, l'auteur de la *Conspiration de Malet* nous le fait revivre en des pages pleines de pittoresque, très vivantes, très vibrantes, qui font honneur à ses qualités de conteur.

Et maintenant, s'il nous est permis de hasarder une critique, nous exprimerons le regret que notre dévoué collaborateur n'ait pas cru devoir, en sa qualité de médecin historien, développer davantage le point de vue médico-psychologique. Sans doute il a reproduit, dans une note perdue au bas d'une page, les réflexions faites à ce sujet par le regretté Luys (et, à ce propos, le Dr Billard aurait pu rappeler que c'est dans la *Chronique médicale* qu'il avait puisé cette indication, que nous lui avions nous-même fournie) ; mais nous aurions aimé à lui voir développer cette thèse, que le succès de l'équipée de Malet ne fut possible, au moins durant quelques heures, que grâce à cette « crédivité spéciale, plus ou moins forte suivant les âges, suivant les moments variés de la vie, suivant le milieu ambiant, suivant certaines conditions professionnelles (les fonctionnaires, les *militaires*, et toutes les carrières disciplinées en sont des exemples journaliers)..., force active, automatique, toujours latente, toujours en puissance, que les conducteurs d'hommes savent toujours plus ou moins canaliser à leur profit... » C'est, en effet, un phénomène d'ordre médico-social qu'une pareille aventure, et voilà ce qu'un médecin devait surtout, à notre sens, s'attacher à mettre en relief. Ce qui n'empêche que le livre du Dr Max Billard soit d'une lecture fort attrayante et n'abonde en mille détails nouveaux, sur un sujet qui pouvait, à première vue, paraître épuisé.

***

Il y avait longtemps qu'on n'avait eu à enregistrer un succès de librairie pareil à celui qu'ont remporté les *Mémoires de la comtesse de Boigne*, dont nous avons analysé, il y a quelques mois, le premier volume. Les tomes II et III, qui nous sont parvenus depuis, n'ont fait que nous confirmer dans notre opinion première. Il y a toujours, dans ce que racoute la malicieuse comtesse, un fonds de vérité ; mais elle a l'art de le présenter avec tant d'agrément, et aussi de méchanceté spirituelle, — quand elle ne parle pas d'un ami, — qu'on doit se tenir en défiance contre ses propos.

Voici un spécimen de sa manière ; il s'agit d'une personne qui


Traitements
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

affectait de donner l'exemple de la simplicité : « Je vois d'ici le grand lit, à quatre colonnes, de la princesse. Les rideaux pendaient tout droit, sans draperies, sans franges, sans ornements ; ils étaient de toile à ramages, doublés de percale rose. Nul dégagement à cette chambre, où des *meubles plus utiles qu'élégants*, deux fois répétés, prouvaient les habitudes les plus conjugales, selon l'usage du pays. » Le trait y est, et ce n'est pas, loin de là, le *telum sine ictu*.

Voici une autre anecdote, que nous extrayons de ces amusants Souvenirs : elle a pour héroïne Mme de Duras et nous révèle une manie, bien inoffensive en vérité, de cette grande dame.

« Mme de Duras cherchait, quoique un peu honteusement, à recueillir la succession de Mme de Staël... Ainsi, par exemple, n'osant pas arborer le rameau de verdure que Mme de Staël se faisait régulièrement apporter après le déjeuner et le dîner et qu'elle tournait incessamment dans ses doigts, dans le monde comme chez elle, Mme de Duras avait adopté des bandes de papier, qu'un valet de chambre apportait sur un plateau après le café, et dont elle faisait des tourniquets pendant toute la soirée, les déchirant les uns après les autres. » N'allez pas croire, d'après ces citations, qu'il n'y a que des ragots dans les *Mémoires de la comtesse de Boigne* ; il y a aussi des renseignements très précieux, parce qu'ils émanent d'un témoin oculaire, et d'un témoin singulièrement perspicace, sur des événements historiques, tels que la mort du duc de Berry, le congrès de Vienne, la dernière maladie de Louis XVIII, etc., qui font de cet ouvrage un recueil utile à consulter, pour tous ceux qu'intéresse l'histoire de notre pays, mais à consulter avec précaution et sous les réserves que nous avons indiquées.

***

Les Enigmes de l'Histoire ! Un titre bien choisi, un filon à exploiter longtemps, quand l'éditeur a l'habileté et « le souci de l'habillage », qui distinguent M. Daragon. La direction de cette collection a été réservée à M. Maurice Vitrac, le très informé bibliothécaire de la Nationale, qui ouvre la série par l'extraordinaire histoire d'une prétendue substitution, passionnante comme un roman-feuilleton.

Une certaine Maria-Stella Chiappini, baptisée comme fille d'un geôlier italien, émit jadis la prétention qu'elle était, en réalité, née du commerce légitime du duc de Chartres (plus tard Philippe-Egalité) et de la duchesse, voyageant alors en Italie. A l'entendre, on lui aurait substitué un jeune garçon né, le même jour, de la femme Chiappini. Ce fils Chiappini ne serait autre que... Louis-Philippe !

On soupçonnait déjà Philippe-Egalité d'être le fils d'un cocher ; il ne manquait plus, pour mettre en joie les royalistes de droit divin, que d'établir la filiation, non moins étrange, du duc de Chartres et de démontrer que Louis-Philippe était le fils d'un garde-chiourme !

L'affaire Chiappini a fait grand bruit vers 1830 ; nous doutons qu'elle soulève les masses en l'an de grâce 1908. Il faut croire, toutefois, qu'elle a longtemps passionné les esprits, puisqu'elle a été maintes fois contée et que les brochures qui la relatent se sont toujours enlevées. Tenez pour certain, du reste, que M. Daragon n'eût pas tenté cette publication, s'il n'eût d'avance auguré de son succès. Il est de flair trop subtil pour n'avoir pas « senti » qu'il avait en perspective une belle opération de librairie.

A. C.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

La maladie de Catherine II. — Certains prétendent que les débordements de la grande Catherine ont été expliqués physiologiquement après sa mort par une dartre vive mal placée. Que faut-il en penser?

URSUS.

L'Assistance publique au XIVe siècle. — Je rencontre, dans un ouvrage intitulé *Recherches sur Albi à l'aide des anciens cadastres de la cité* et dû à l'Albigeois Isidore Sarrazy, la citation d'un texte du XIVe siècle, où les médecins sont désignés sous le nom de *phesicias* (physiciens). Et cela, à propos d'un certain « maestre Duran de la Garrigua, metge », qui s'était chargé, à cette époque, du service de l'assistance publique et que les consuls dispensaient, pour cela, de payer le « cabage des communs ».

« L'an LXI a XVIII daost los senhors cossols, atenduda la necessitat que hom ha de phesicias e que maestre Duran deu e a promes los paupres desta vila azacosselhar per amor de Dieu de remedis de los enfermetas lhi fero gratia que no pagues cabatge dels comus per els en lor temps fagz ni fazedors. »

Traduction : « L'an LXI, à XVIII d'août, les seigneurs consuls, attendu la nécessité que l'on a de physiciens, et que maître Durand doit et a promis les pauvres de cette ville conseiller, par amour de Dieu, de remèdes de leurs infirmités, lui firent grâce qu'il ne payât cabage des communs par eux, en leur temps, faits ni à faire. »

Je ne sais ce que peut valoir ce menu détail au point de vue de l'histoire de notre art. Vous apprécierez vous même.

Dr B. PAILHAS (d'Albi.)

De quelques maladies bibliques. — Quel diagnostic porterait-on aujourd'hui sur la maladie du roi JORAM, celle du roi EZÉCHIAS, le mal (épilepsie?) de SAÜL, etc., dont on trouve la description dans les livres bibliques?

A.

Paracelse était-il... eunuque? — Je lis, dans une étude fort acrimonieuse sur PARACELSE, par Le Fèvre-Deumier, au sujet du cours que cet ancien confrère — Paracelse — professait à Bâle :

« Depuis Abélard, *avec lequel il avait*, dit-on, *quelque analogie*, jamais leçons n'avaient attiré une pareille affluence d'auditeurs. » — Et un peu plus loin : « Il n'avait pas le choix des consolations qui s'offrent quelquefois d'elles-mêmes à la jeunesse. Un accident, qui aurait pu lui donner du crédit à la cour du grand Turc, ou le faire classer avantageusement parmi les chantres de la chapelle Sixtine, l'avait réduit à n'en pas chercher dans l'amour... »

Quelque lecteur de la *Chronique* pourrait-il nous dire à la suite de quelle aventure Paracelse vit retrancher la partie la plus essentielle de son programme, comme dit la chanson?

Dr VILLECHAUVAIX.

L'Eloge de la goutte et son auteur, Coquetet ? — Je viens de lire dans un petit bouquin, imprimé à Bruxelles en 1789, avec ce titre « Anecdotes historiques, littéraires et critiques sur la médecine » : *Coquetet, auteur de quelques badineries qui ont amusé, a fait l'éloge de la goutte.*

Pourriez-vous me donner quelques renseignements sur cet éloge ou sur celui qui l'écrivit ?

Félix Brémond.

Un point d'histoire de la thoracocentèse. — Les inventions, quand elles réussissent, sont toujours très revendiquées. Je lis ce passage du discours, prononcé le 26 février 1908, aux funérailles de M. Ed. van den Corput, membre titulaire de l'Académie, par M. E. Masoin, secrétaire perpétuel de ladite Académie et qui écrivit récemment une belle étude médicale sur Chateaubriand :

« Il est une méthode de traitement toute moderne des épanchements, parfois si redoutables, qui se forment dans la poitrine, la thoracocentèse par aspiration ; cette méthode est généralement désignée sous le nom d'un professeur de la faculté de Paris ; or, en réalité, l'inventeur est notre honoré collègue : ses droits à la priorité complète ont été très loyalement reconnus, en pleine séance de l'Académie de médecine, en France, le 26 juillet 1870, conformément aux conclusions établies par MM. Denonvilliers, J. Guérin et Broca ; il est donc acquis que notre cher van den Corput a précédé de treize années le docteur Dieulafoy. Je précise les dates : le 2 novembre 1869, la méthode du docteur Dieulafoy se présentait à l'Académie de Paris ; notre *Bulletin* académique des séances de juin et juillet 1856 renferme déjà toute cette méthode formulée par notre ingénieux confrère ; on pourrait même remonter à l'année 1855 pour un premier exposé de l'ingénieuse trouvaille... »

Il serait curieux de savoir en quels termes l'Académie de Médecine de Paris consacra la découverte belge, et même si antérieurement cela ne se présenta point, si aucun novateur n'avait indiqué, en idée ou en réalisation, d'aller chercher le liquide gênant de la plèvre ?

Dr Foveau de Courmelles.

Le vocabulaire des clients. — « Monsieur le médecin, je viens vous trouver parce que ma capsule (?) dans ma nature (!!) ne marche plus, et pour que vous me donniez une purge pour la faire fonctionner ! »

Voilà ce qu'un client m'a déclaré il y a trois jours.

Malgré mon habitude des expressions vosgiennes à faire trembler Littré, je ne connaissais point celle-là ! Vous non plus sans doute ? En ayant demandé l'explication, mon client me regarda effaré, me prenant pour un ignare incapable de diagnostiquer un cas très simple : il avait tout bonnement de... l'impuissance ; ce que m'a fait deviner la suite : « Alors je ne peux plus aller voir *la fille*, je ne suis plus bon pour maîtresse. » (*Sic !*) Après celle-là on peut tirer l'échelle !

Mais si on demandait à quelques confrères comment s'expriment leurs clients dans ce cas, ne pensez-vous pas qu'on en apprendrait de belles ?

Dr Albert Cazin (de Provenchères-sur-Faves, Vosges).

Réponses

Le lit musical (XV, 116). — Les prétendus effets obtenus par l'emploi de certain *lit musical*, chez les personnes atteintes d'insomnie ou chez celles qui dorment trop (écho de la *Chronique*, 15 février 1908), m'engagent à mentionner les résultats de mon expérience dans un ordre d'idées sensiblement analogue.

Il arrive communément, au cours d'exercices acoustiques avec les diapasons, devoir, après quelques minutes, une douce somnolence envahir les malades. Ils luttent manifestement pour se maintenir éveillés ; néanmoins, si l'expérience était poursuivie, il est vraisemblable qu'avant peu ils finiraient par succomber au sommeil. Maintes fois, alors que mon préparateur opérait, et que j'assistais aux exercices en simple spectateur, j'ai moi-même dû céder á l'agréable sollicitation des ondes sonores et témoigner, en m'assoupissant, de leur vertu dormitive et de mon impuissance à y résister. De même, des patients non prévenus et entièrement ignorants de ce qui pouvait advenir, ont déclaré, à la fin de la séance, être tout à fait débarrassés d'un mal de tête souvent intense et dont la ténacité les avait auparavant obsédés durant plusieurs heures. Un de mes aides en a plusieurs fois fait sur lui-même la remarque. Quant à la sensation d' « allégement du cerveau », dans les mêmes conditions, c'est à peine si, maintenant, elle peut faire l'ombre d'un doute. Cette influence favorable des vibrations avait suggéré à un de mes malades, aussi particulièrement sensible á leur action, la possibilité d'une application pratique non dépourvue d'originalité. En effet, étant vétérinaire, il avait songé, le cas échéant, à les utiliser pour engourdir la sensibilité des chevaux, et ainsi procéder en toute aisance soit á leur ferrage par exemple, soit à d'autres petites opérations courantes.

La multiplicité des faits par moi observés à l'heure actuelle prouve qu'il s'agit, dans l'espèce, non pas de coïncidences purement fortuites, mais de modifications physiologiques régulières et indéniables. Celles-ci, selon toute vraisemblance, portent par l'intermédiaire du système nerveux sur le système circulatoire.

Il ne faudrait pas croire qu'il soit indifférent de recourir à l'emploi de n'importe quels sons pour atteindre ce but précis. En effet, des vibrations trop aiguës déterminent vite une excitation pénible, et les notes tout à fait basses occasionnent de la fatigue, par suite de la tension nécessitée pour leur perception. Ce sont les diapasons des gammes 2 et 3, avec ou sans le concours des résonnateurs, qui procurent, à peu près exclusivement, les résultats auxquels je viens de faire allusion.

En résumé, les vibrations régulières — amplifiées ou non par des résonnateurs — fournies par des diapasons des gammes 2 et 3, amènent très fréquemment la sédation et mieux la disparition totale des lourdeurs de tête, et parfois même de migraines véritables. Elles sont encore de nature, si la séance est suffisamment prolongée, à déterminer une agréable somnolence, susceptible d'être transformée en un sommeil complet. Avec une instrumentation convenable, il est aisé de régler et de doser exactement l'emploi de ces ondes sonores. Dès lors elles peuvent, dans certains cas, constituer un procédé efficace de thérapeutique physique, dont il sera bon de ne pas oublier les indications particulières. Dr Marcel Natier (Paris).

L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? (XIV ; XV, 89.) — A propos de la question traitée dans un des derniers numéros de la *Chronique* : « L'imagination de la mère peut-elle agir sur le fœtus ? » je crois intéressant de vous communiquer les quelques lignes qui suivent, extraites des *Observations rares de médecine, traduites du latin de M. Van der Wiel, par M. Planque, Dr en médecine* (Paris, 1758) :

Observation 72. — Chien né d'une femme. — « Elisabeth Tomboy, « sage-femme, accoucha, le 21 septembre 1677, une femme qui engen- « dra une chienne enveloppée de ses membranes et qui étoit vivante. « Elle n'avait point de poils, avoit les membres bien formés, étoit de « la longueur du petit doigt. La sage-femme apporta chez mon frère « ce monstre encore chaud. Ce qui est surprenant, c'est que cette « femme resta encore enceinte et accoucha heureusement, quatorze « semaines après, d'un garçon bien conformé et se portant bien. »

« *Remarques.* — Voici ce qui s'est passé, autant que j'ai pu « apprendre par des personnes désintéressées qui me l'ont raconté, « aussi bien que par la mère que je ne saurais soupçonner de vouloir « en imposer :

« Le mari étoit un homme du bas peuple, grossier et ivrogne. Un « jour qu'il vouloit approcher de sa femme d'une façon qui lui répu- « gnoit, ce méchant homme exécuta son dessein, lui laissant exprès « l'idée de l'animal dont il imitait la manière. L'impression lui resta « gravée profondément dans son esprit, et la vivacité de son imagina- « tion produisit l'animal dont nous parlons. »

J. Avalon,
Interne à l'hôpital civil de Versailles.

— Le calculateur Diamandi qui, sur mon invitation, est venu le 29 janvier dernier au Syndicat professionnel de la presse scientifique, m'y a raconté qu'il avait un frère portant sur la hanche droite un petit cochon en miniature. Pendant sa grossesse, sa mère avait désiré manger du cochon de lait, et, déçue, lors du deuxième mois, avait porté sa main à la hanche droite.

Par des mères m'amenant leurs enfants à électrolyser ou radiumthérapiser pour des nœvi, j'ai souvent entendu raconter des histoires analogues, d'envies de fraises, de groseilles, mais la ressemblance m'en a toujours paru éloignée.

Ne serait-ce pas plutôt des chocs physiques ou moraux de la mère en gestation, analogues aux secousses imprimées à des œufs d'oiseaux en incubation par Dareste et se traduisant par des monstruosités ou arrêts de développement ? Le radium à distance d'œufs a produit aussi ces phénomènes ; certaines substances sont peut-être dans le même cas ?

Dr Foveau de Courmelles.

— Nous recueillons, dans les *Annales héraldiques de la noblesse française*, dont le deuxième numéro vient de paraître, les curieuses lignes suivantes, qui ont trait à notre sujet :

« On relève, dans les cahiers paroissiaux de l'église Saint-Michel, à la Réole (Gironde), mention, à la date du 3 novembre 1680, d'une enfant qui, lors de sa naissance, « s'est treuvée marquée d'une fleur « de lys empreinte sur l'espaule, laquelle marque est faicte ainsi qu'il « y a de l'apparence, sur ce que la mère du dit enfant, en estant

« enceinte, eut de la frayeur lorsqu'elle fut présente et qu'elle vit « bailler la fleur de lys à un homme condempné, et ce fut par main « du bourreau au lieu appelé *Aux Justices*, proche la porte Saint- « Martin. » (*Archives communales de la Gironde*, série E. Supplément, canton de la Réole.) L. R.

Comment fut décoré Brouardel? (XIV; XV, 232). — La version publiée par le « Cri de Paris » dans son numéro du 7 mars dernier et reproduite, avec de justes réserves, par la *Chronique médicale* (t. XV, p. 232), est inexacte.

Le Dr Brouardel, reçu interne en médecine en 1859, agrégé et médecin des hôpitaux en 1869, ne pouvait être, en 1871, *l'interne en médecine* signalé par le « Cri de Paris ».

Notons, en passant, qu'Henri Martin (*Histoire de France populaire*, t. VII, p. 408) relate ainsi qu'il suit la conduite du Dr Brouardel, en 1871, pendant la Commune et le service qu'il a rendu :

« Après la Sainte-Chapelle, Notre-Dame était menacée de destruc- « tion. Quatre foyers d'incendie avaient été préparés dans la cathé- « drale ; le feu y était. La courageuse intervention d'un médecin de « l'Hôtel-Dieu, le Dr Brouardel, à la tête des internes en pharmacie, « nous sauva de ce malheur et de cette honte ; les incendiaires se reti- « rèrent devant la population ameutée ; une bande d'enfants qu'ils « avaient ameutés et qui les avaient aidés à mettre le feu, aidèrent les « internes et le personnel de l'Hôtel-Dieu à l'éteindre. »

Ce serait donc ainsi que le Dr Brouardel aurait été décoré au titre militaire. Dr J. Socquet.

— Bien qu'ayant quitté Paris depuis deux ans, je lis toujours avidement la *Chronique médicale*.

Dans le numéro du 1er avril, j'y lis que Brouardel fut décoré en 1871, comme interne. C'est une erreur manifeste.

Brouardel est docteur de 1863, peut-être avant.

J'ai connu Brouardel en 1868, alors que j'étais externe de Lasègue à Necker.

Il venait là faire des examens de malades, pour le concours de médecine du bureau central, en compagnie de Gouraud, Fernet, Baudot et autres. Dr Watelet.

Un médecin serait-il l'inventeur de la gravure en couleurs? (XV, 201). — Ayant eu l'occasion d'aller passer quelques heures, l'autre dimanche, chez le maître graveur Bracquemond, je lui posai la question pour les lecteurs de votre toujours si intéressante *Chronique médicale*.

Avec son obligeance habituelle, Bracquemond voulut bien mettre à ma disposition sa bibliothèque et voici ce que nous avons trouvé, dans le *Dictionnaire de l'ameublement et de la décoration, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours*, par Henry Havard (Quantin édr), au mot Gravure (2e vol., col. 1062) :

« Quant aux premiers spécimens de la gravure en manière de « crayon, ils furent présentés en 1752 à l'Académie royale de pein- « ture qui, si nous en croyons la lettre signée par Cochin, secrétaire « perpétuel de l'Académie (26 nov. 1757), approuva fort ce genre de « gravure. Vers la même époque, la gravure en couleurs entra dans « l'entière possession de ses moyens.

« Nous avons vu au mot Estampe (t. II, col. 512) que, dès 1729, le graveur le Blond avait fait des essais de gravure et d'impression dans ce genre. En 1742, Gautier reprit ces procédés et les développa. L'article suivant, emprunté à la *Gazette de France* du 23 novembre 1747, atteste l'intérêt qu'on attachait aux productions de cette sorte : « Le 17 de ce mois, lit-on dans cette feuille, les sieurs « Gautier Dagoty père et fils, ont gravé et imprimé en couleur, en « présence du roi, le portrait de Sa Majesté. Cette opération s'est faite « en 5 tours de presse et en 5 minutes de temps et le tableau est « sorti fini avec toutes ses couleurs... La gravure de ce portrait est « faite d'après le tableau peint par le fils aîné du sieur Gautier Dagoty, « lequel a suivi la composition du sieur Michel Vanloo et a fini la tête « d'après sa Majesté même en plusieurs séances. Cette estampe va « paraître incessamment. » A huit années de là, on lit dans le même journal : « De Fontainebleau, le 11 novembre 1755. Le 8 de ce « mois Fabien Dagory (*sic*) a eu l'honneur de présenter à la Reine le « portrait de Sa Majesté gravé et imprimé en couleurs, selon le nou- « vel art dont le sieur Dagory père, pensionnaire du Roy, est inven- « teur et d'après le tableau original peint par le sieur Dagory fils aîné, « peintre de la Reine. » On voit que le goût de ces gravures polychromes persista pendant un certain nombre d'années dans les sphères les plus augustes de la monarchie. Nous avons dit plus haut que les petits chefs-d'œuvre de Debucourt marquèrent le terme et l'apogée de ce genre d'estampes. »

Il semble bien résulter de cette longue citation que les Dagoty père et fils étaient peintres et graveurs, pensionnés du roi et de la reine à titre de peintres et de graveurs. Rien ne prouve qu'ils étaient médecins. Les gravures de l'ouvrage cité par le Dr Aubert sont d'un artiste peintre et graveur... Y a-t-il un texte et par qui ce texte a-t-il été écrit ? Voilà ce qu'il serait intéressant de savoir. On peut être un remarquable anatomiste, dans le sens de dessinateur de planches anatomiques, sans être médecin. Dr Batuaud.

— Gauthier d'Agoty s'attribua, en effet, le mérite d'avoir inventé l'art de graver et d'imprimer en couleurs. « Or, cette prétention était au moins fort contestable, lit-on dans Larousse ; longtemps avant lui, un autre artiste de talent, Christ.-J. Le Blon (peintre et graveur allemand, 1670-1741), avait employé pour la gravure et l'impression un procédé parfaitement identique. » H. Duval.

— Dans le *Bulletin de la librairie D. Morgand*, d'avril 1908, nous relevons, au nº 266, l'indication bibliographique suivante, qui se rattache, par quelques côtés, à la question posée :

266. GAUTIER DAGOTY (Jacques). Chroa-Génésie ou Génération des Couleurs, contre le système de Newton. *Paris*, *Ant. Boudet*, 1750, 2 vol. in-12, pl., mar. rouge, dos orné, fil., tr. dor. (*Rel. anc.*)

L'auteur est l'inventeur d'un procédé de gravure en couleurs.
Très bel exemplaire aux armes du chancelier J.-B. de Machault.

L. R.

Aux annonces du *Monde médical*, relevé celle-ci, se rapportant à la question posée par notre correspondant :

2282. — *Paris*. A vendre un exempl. de l'*Essai d'anatomie* de *Duverney*, illustré de 20 planches, grandeur nature, gravées et im-

primées en couleur par *Gautier-Dagoty* (inventeur de la gravure en couleurs) ; grand format, ouvrage rare ; prix demandé, 275 fr. — Ecrire bureau du journal, H. P. 2282.

Velpeau et Meissonier (XV, 240). — L'anecdote de Meissonier et de Velpeau me rappelle un autre bon mot de mon premier maître.

Il maria sa fille, en 1865 ou 1866, à un chambellan de l'empereur.

Deux jours après le mariage, il reparut à l'hôpital de la Charité, à 8 h. 1/2 précises, dans son grand carrosse à deux chevaux.

Repreuant sa visite et s'asseyant sur la grande table de la salle Saint-Jean, sa feuille à la main pour faire l'appel de ses élèves, il commença par nous regarder tour à tour (1), se mit à sourire, et frottant contre l'aile du nez son doigt indicateur droit ankylosé, on comprit, car c'était son habitude, qu'il allait faire un calembour.

« A propos, dit-il, vous savez que j'ai marié ma fille... à un chambellan ?... C'est assez *bon pour la Velpeau* ! »

Dr WATELET.

Les actes naturels dans l'art (XII ; XIII ; XIV, 25, 125). — Il s'agit ici d'art décoratif.

Le lecteur a peut-être entendu parler de la fameuse *fête du Faisan*, qui eut lieu à Lille sous Philippe le Bon, et qui dura plusieurs semaines. Le troisième acte de cette féerie fut donné par le duc de Bourgogne ; il comprenait, entre autres réjouissances, un splendide festin. Les tables furent garnies de nombreux et énormes « entremets », c'est-à-dire de vastes machines décoratives : château, église, caraque, etc. L'un de ces « entremets » consistait, dit TAINE (*Philosophie de l'art dans les Pays-Bas*, Paris, 1869, p. 83), en « une fontaine d'eau de rose représentant un jeune enfant nu, dans l'attitude du *Mannekenpiss* de Bruxelles ». Dr BREUCQ (de Bayonne).

— « On conserve, au musée de Naples, une statue d'enfant analogue à celle de la célèbre fontaine de Bruxelles. » (Henry Thédenat, *les Villes d'art célèbres*, Pompéi, t. I, p. 66). Cette statue, qui faisait l'office de fontaine, ornait l'impluvium d'une maison de Pompéi.

Du même.

— A propos des *Besoins naturels dans l'art*, a-t-on signalé les initiales ornées des alphabets de paysans et d'enfants, de HOLBEIN, et qui se trouvent dans beaucoup de livres publiés à Bâle dans la première moitié du XVIe siècle ? O. J.

Mémoires de M. L. C. D. R. (XIV, 9,394,647). — Dans le numéro du 1er octobre 1907 de la *Chronique*, le Dr CHARON (de Bruxelles) attribue au comte de Rochefort les *Mémoires de M. L. C. D. R.*

C'est, en effet, le nom que dissimulent mal ces cinq lettres, mais il faut savoir qu'il n'y a jamais eu, sous le ministère de Richelieu, aucun personnage *historique* de ce nom, qui n'est ici qu'un pseudonyme ; il

(1) Internes de l'époque : DIEULAFOY, BURLAUD ; je ne me rappelle pas le nom des deux autres.

faut savoir que ces mémoires apocryphes, véritable roman historique, sont sortis de la même source que les *Mémoires de Coligny*, parus l'année précédente (1686), ceux de *d'Artagnan* (1700), ceux de *Montbrun* (1701), sans compter le *Testament politique de Colbert*.

Le fécond polygraphe, sur la conscience duquel pèsent ces supercheries littéraires, n'est autre que Gatien Courtilz de Sandras. Ces diverses productions seraient restées plongées dans un oubli aussi profond que mérité, si la plume alerte et charmeuse de Dumas n'avait immortalisé la sombre figure de Rochefort et celle du pétillant d'Artagnan.

De tous les romans de Courtilz, ce sont les *Mémoires de M. L. C. D. R.* qui ont eu le plus de succès. Ils ont eu au moins cinq éditions, 1687, 1688, 1689, 1693 et 1696. La troisième porte sur le titre le beau monogramme du libraire Van Bulderen.

Dr L. Le Pileur.

Les épaves de la médecine (X ; XII, 311). — On trouve, dans la *Correspondance* de Napoléon Ier, l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour.

Quartier général du Caire, 19 nivôse an VII.

Tout officier de santé qui quitterait le lieu désigné pour l'ambulance, devant l'ennemi, sans ordre, ou qui devant une maladie contagieuse se refuserait à porter au malade ses secours sera arrêté, traduit devant le conseil militaire et traité selon l'article de la loi relative aux soldats et militaires qui ont fui devant l'ennemi. Aucun Français ne doit craindre la mort, quel que soit l'état qu'il a embrassé.

Le citoyen Boyer, chirurgien des blessés à Alexandrie, qui a été assez lâche pour refuser de donner des secours à des blessés qui avaient un contact avec des maladies contagieuses, est indigne de la qualité de citoyen français. Il sera habillé en femme, promené sur un âne dans les rues d'Alexandrie, avec un écriteau sur le dos portant : « Indigne d'être citoyen français, il a peur de mourir. » — Après quoi il sera mis en prison et renvoyé en France sur le premier bâtiment.

Le commandant d'Alexandrie enverra un exemplaire dudit ordre du jour au président de son département avec invitation de le rayer de la liste des citoyens français.

Le Dr Brice et le capitaine Bottet, qui rapportent ce curieux document dans leur ouvrage (1), font justement observer que ce ne fut là qu'une défaillance isolée. Ils rappellent fort opportunément que ce n'est pas sous des balles françaises, mais bien sous l'atteinte meurtrière de la peste, que tombèrent, à Jaffa et à Alexandrie, les chirurgiens de toutes classes, Betheil, Rouveyrol, Niel, Lafargue et Masclet, payant largement du sacrifice de leur vie la faute de leur confrère Boyer.

Notons aussi que beaucoup de chirurgiens demandèrent à être enfermés dans les hôpitaux où l'on concentrait les pestiférés.

L. F.

(1) *Le Corps de santé militaire*, p. 85.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Traité pratique d'hypnotisme et de suggestion thérapeutique, par M. Géraud Bonnet, in-18 jésus de 328 p. Rousset, éditeur. — *L'art chez les fous* (le dessin, la prose, la poésie), par Marcel Réja. In-12 de 238 p. avec 26 dessins, *Mercure de France*, Paris. — *Linkshänder*, von Doz. Dr H. Naegeli akerblom, à Genève (Sonderabdruch aus *Therapeutischc Monatshcfte*, octobre 1907). 1 p. Verlag. von Julius Springer, à Berlin. — *Nouveau procédé mécanique de redressement des déformations vertébro-sterno-chondro-costales, classées sous le nom de scolioses : Prolégomènes*, par F. Lacroix. In-8° de 90 p. Paris. Ch. Boulangé. — *Allocution prononcée à la mairie du Luxembourg, le 28 juillet 1907, à l'occasion de la distribution des prix aux élèves des écoles communales du VIe arrondissement*. par le Dr Ph. Maréchal, maire-adjoint du VIIIe. Protat, Dijon. — *Procès-verbaux des séances de la commission du Vieux-Paris* des 9 mars, 20 avril, 25 mai et 29 juin 1907. In-4° illustré ; *Annexe au procès-verbal de la séance du 25 mai* ; *Le couvent des hospitalières de Saint-Thomas-de-Villeneuve* (rue de Sèvres), par Lucien Lambeau. — *La réforme de l'agrégation*, par le Dr Léon Laveyssière. In-8° de 8 p. Vigot, Paris. — *L'Expertise médico-légale et la question de la Responsabilité au congrès de Genève-Lausanne* (août 1907), par le Dr F. Farez. In-8° de 16 p. Quelquejeu, Paris. — *Etudes sur la physiopathologie du corps thyroïde et de l'hypophyse*, par les Drs Léopold-Lévi et Henri de Rothschild. Préface du Pr Achard. In-8°. Doin, Paris ; — *Contribution au traitement thyroïdien des enfants arriérés* ; — *Contribution à l'opothérapie hypophysaire* (extrait des comptes rendus de la Société de neurologie de Paris, 1907). — *Hypothyroïdie et Urticaire chronique* ; — *Corps thyroïde et Neuro-arthritisme* ; — *Conception pathogénique du rhumatisme chronique progressif* ; — *Fonction orégagène du corps thyroïde* ; — *Froid et Hypothyroïdie* ; — *Corps thyroïde et Tempérament* ; — *Constipation et Hypothyroïdie* ; — *Intestin thyroïdien et Ion calcium* ; — *Œdèmes thyroïdiens transitoires* ; — *Fonction trichogène du corps thyroïde* ; — *Signe du sourcil* ; — *Petits Incidents du traitement thyroïdien* ; — *Nervosisme expérimental* ; — *Auto-Thérapie thyroïdienne de la grossesse* ; — *Hypothyroïdie et Angines à répétition* (extraits des comptes rendus des séances de la Société de biologie en 1906 et 1907), par les Drs Léopold-Lévi et Henri de Rothschild ; — *Le 9 thermidor*, d'après les documents d'archives et les mémoires, par Albert Savine et François Bournand. In-12 illustré de 192 p. Louis Michaud, Paris. (Prix : 1 fr. 50) ; — *Monsieur Nicolas ou le cœur humain dévoilé*, de Restif de la Bretonne (t. III), édition abrégée et annotée par J. Grand-Carteret. In-12 illustré de 300 p. L. Michaud, Paris ; — *Journal de voyage du général Desaix : Suisse et Italie (1797)*, publié avec introduction et notes, par Arthur Chuquet. In-12 de 305 p. Plon, Paris.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Francaise d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 14 15 Juillet 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires

Souvenirs sur Gustave Flaubert,

par M. le Docteur Henri Fauvel.

En novembre dernier, revenant d'un long et aventureux voyage et ayant appris que l'on avait élevé une statue à Gustave Flaubert, je passai par Rouen et, là, je m'arrêtai.

A l'orientation et à quelques mètres près, l'emplacement, sur le terre-plein de l'Eglise Saint-Laurent, dans les parages de la Bibliothèque et du Musée, est bien choisi. L'artiste, M. Léopold Bernstamm, sur ce fond de vieille église a bien tiré parti du vêtement familier moderne, le veston. La pose peut sembler peut-être un peu bien contorsionnée : « il a l'air de se faire raser », disait près de moi un mauvais plaisant ; mais c'était bien là son attitude coutumière. le menton haut. le front fier, la moustache tombante, l'air d'un Vercingétorix invaincu.

Car j ai bien connu Gustave Flaubert en novembre-décembre 1878, à Croisset. et j'ai passé là d'entières après-midi de dimanche, avec toutes les impressions, la ferveur d'un disciple et d'un enfant. Conversations du plus haut intérêt, qui pour moi furent sans prix et ont étendu leur influence bienfaisante sur toute ma vie. Gustave Flaubert était déjà alourdi par l'âge, touchait à la soixantaine ; eh bien ! je l'ai entendu parler plusieurs heures de suite avec une éloquence et une chaleur de jeune homme. Dans la multitude de pensées et d'images qu'il a semées devant moi, j'ai dû faire un choix. Quoi qu'il en soit, toutes ses conversations, je les avais notées rigoureusement.

Fils et frère de médecins illustres, Gustave Flaubert a grandi dans un milieu médical, et la netteté de sa vision plastique revêt l'absolu d'une science ; il n'est pas un étranger pour nous ; il est des nôtres. Si je n'ai pas tiré plus tôt parti de mes religieuses notes, c'est que je me suis dit : « A quoi bon ? » Depuis plus de vingt-cinq ans, à quelques rares honorables exceptions près, la France a été tant noyée sous un déluge de littérature (journaux et livres), incohérente et maladive, alcoolique et pornographique, décousue et amorale ! J'ai eu la pudeur de ma mémoire. Puis, j'ai trop vu de poètereaux, d'esthètes à mœurs louches, battant l'estrade au nom d'un écrivain qu'ils avaient, d'ailleurs, bien laissé vivre et mourir dans le dénûment.

Aujourd'hui, les temps sont un peu changés, meilleurs pour la pensée.

Grâce au courage de médecins à l'esprit ferme et souverain, et au premier rang desquels il convient de citer M. le Dr Emile Laurent (1), grâce à la révolte de l'étranger, à la vigoureuse et acharnée campagne de la presse nord américaine, la France, mieux éclairée, décerne un peu moins de crédit à des auteurs peu préoccupés de moralité et de suite dans les idées, et qui écrivent comme on le faisait au *Chat-Noir*, pour rire, comme on le fait tous les jours à Bicêtre et à Sainte-Anne, sérieusement. Puis, comme le disait hier encore un général, sur une tombe récente, il y a deux Frances, la vraie France... et l'autre C'est pour la France véritable que nous vivons et sentons. Avec le temps, et en les confessant, je m'élève au-dessus de mes scrupules! D'ailleurs, depuis Maxime du Camp, dont l'esprit eut tellement le sens de la réalité et dont les souvenirs ont presque uniquement trait aux années de jeunesse ; à part la consciencieuse et compétente étude de M. Emile Faguet, il n'a rien paru qui compte sur Gustave Flaubert. Je ne dirai rien de Mme Commanville, qui parle surtout d'elle ; je passerai sous silence aussi Guy de Maupassant, dont je n'ai jamais compris la vogue et qui est toujours tellement terne, quand il n'est pas brutal et trivial.

Gustave Flaubert, formé dans notre milieu et ayant le don du relief et du style, est devenu Gustave Flaubert, c'est-à-dire l'égal d'un Bossuet ou d'un Chateaubriand. Avec l'autorité que nous nous acquérons tous les jours en apportant la lumière dans un monde à l'esprit faussé, il nous appartient, à nous médecins, de juger et de définir un écrivain dont l'influence fut tellement saine et supérieure. Gustave Flaubert se plaisait à répéter que, (de son temps , les médecins écrivaient mal et les « gendelettres » très bien. Les temps sont bien changés. C'est l'inverse à présent. Les littérateurs de profession et d'état, et dont les livres et les tristes journaux meurent faute d'aliment, voudraient bien lutter contre le flot, contre la science des médecins dont ils relèvent uniquement. Mais c'est du temps bien perdu, de l'encre gaspillée gauchement, en pure perte.

Dans un préambule, avant de parler de Gustave Flaubert, je devrai forcément me mettre en scène. Dans une pièce de théâtre, l'auteur, après avoir résumé, en deux ou trois lignes, le sujet, développé le scénario, découpé les actes, s'attaque aux caractères qu'il tranche. Il en est de ternes, il en est d'accentués, de saisissants ; ceux-ci se détachent davantage sur le fond plus modeste des autres. Tel Gœthe s'entretenant avec des disciples souvent bien obscurs. D'ailleurs, ce que je pourrai dire de moi n'aura rien de bien choquant, d'immodeste ; et puis, tout aura trait, bien qu indirectement, à Gustave Flaubert.

Elevé d'abord à Caen, et dans les environs, parmi des vieillards, dans les familles, maintenant éteintes, d'officiers de marine, des De Préfontaine et Godefroy de Bernières, je vins au Havre où, au lycée, je fus le condisciple d'Alexandre Bourlet de la Vallée, jeune homme d'une belle intelligence, mais un peu trop porté à la rêverie. Il passait, disait le professeur, son temps à « regarder les mouches voler ». Qu'il regardât les mouches voler ou non, son père, ancien pharmacien, rentier retiré à Octeville, puis à Graville-Sainte-Honorine, près le Havre, et que je connus bien vite, avait été élevé dans la

(1) *Poésie et Psychiatrie*, par le Dr E. Laurent. Maloine, éditeur, 1897.



GUSTAVE FLAUBERT, D'APRÈS LA STATUE DE LÉOPOLD BERNSTAMM.

famille Flaubert, vivant tous les jours, en camarade, aux côtés d'Achille et de Gustave, avec les Cloquet et les Pouchet, les fameux adversaires des théories de Pasteur, — et dans la petite maison de la rue Lecat, logement du chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen.

Le cabinet de travail de M. Alexandre Bourlet de la Vallée père, au quatrième étage de la grande maison carrée du numéro 7 de la rue Montmirail, à Graville-Sainte Honorine, avait, entre 1868 et 1880, le calme, l'aspect hiératique des sanctuaires, des musées. Tout autour, les vitrines de la bibliothèque, qui contenaient presque uniquement les classiques, et Linné et Jussieu et Candolle et d'innombrables herbiers, étiquetés et équilibrés, nécropoles des flores, confisquées pour la science. Entre les consacrés et désormais paisibles classiques, au milieu des idylliques herbiers, deux livres qui détonnaient, — *Bovary* et *Saint-Antoine*. Sur le secrétaire en palissandre, un buste de marbre, aux yeux clos ; et, aux murs, des moulages, les yeux clos aussi, immobiles à jamais. Et ce buste et ces visages de stupeur et figés depuis vingt cinq ans, depuis dix et depuis quinze ans, par la mort, c'était le chirurgien Flaubert, le père de Gustave, c'était Marchesseaux, le célèbre docteur Havrais, l'auteur d'un *Traité d'Anatomie* longtemps classique.

Au milieu de ses grands hommes, près de Linné et de Jussieu, près de Candolle et de ses synopsis, triant et découpant, étiquetant et compulsant près de *Mme Bovary* et de *Saint-Antoine* reliés en rouge, — comme des livres de fer et d'enfer, — ennemi juré du paradoxe et des saltimbanques, M. Alexandre Bourlet de la Vallée père était bien, en sa personne, le plus vivant paradoxe que l'on pût rêver. Vêtu, dans son intérieur, de la tête aux pieds, d'une invariable flanelle d'un aveuglant rouge, il parlait, en fermant les yeux, par sentences, comme les Arabes : « Il convient de compulser les fleurs... Il n'est pas juste de dédaigner les personnes... Il est vivifiant de respirer l'air du matin... etc. » Atteint d'une cruelle brûlure au genou, enfant, j'allai passer plusieurs mois chez le bon et candide savant, dans le phalanstère de Graville Sainte-Honorine, entre le buste et les moulages de Flaubert père, de Marchesseaux, et, au long des longs soirs d'hiver, devant les chenets de cuivre et les bûches de hêtre, j'écoutais les interminables souvenirs du vénérable M. Bourlet de la Vallée sur la famille Flaubert, sur la jeunesse de Gustave Flaubert et le grand Dr Marchesseaux.

La renommée du chirurgien Flaubert emplissait non seulement la Normandie, mais le monde entier. Pasteur n'était qu'un vibrion comme ses vibrions, n était pas encore Pasteur. Gustave était un adolescent, élancé et blond, tellement beau, d'une telle allure, avec son balancement des épaules, de droite et de gauche, à la façon des matelots, que les Rouennais se retournaient dans la rue, à son passage. « Il faut nous envelopper dans nos manteaux et donner tête baissée dans l'ouragan, et toujours, incessamment, jusqu'à notre dernière goutte d'eau, jusqu'à la dernière palpitation de notre cœur. Quand nous mourrons, nous aurons cette consolation d'avoir fait du chemin et d'avoir navigué dans le grand (1). » Quand on le poussait un peu, le digne M. Bourlet de la Vallée, qui avait pourtant un poète ultra-romantique, et un grand artiste, M. Hyacinthe Langlois, peintre sur porcelaine, dans sa famille, — ne manquait jamais d'ajouter : « Gustave,

(1) Gustave FLAUBERT, *Correspondance*, t. III, p. 10 (Lettre à Louis Bouilhet).



LE Dr FLAUBERT, PÈRE DE GUST. FLAUBERT.

un brave cœur ; de l'imagination, de l'originalité ; mais pas de jugement. Il n'a jamais eu qu'une seule idée dans sa malheureuse tête : se faire saltimbanque . Avec ses paradoxes, il a fait mourir de chagrin son père... Il a voulu étrangler sa mère. Romancier de douzième ordre, avec sa *Bovary* (un mauvais livre), il a trouvé moyen de s'asseoir sur les bancs de la correctionnelle... Etc., etc. » La très sincère amitié de M. Bourlet de la Vallée souffrait de ne pas voir Gustave Flaubert herboriste ou enrichi pendant une guerre, comme les bons bourgeois du Havre de Grâce ou de Rouen « Gustave Flaubert, c'est un imbécile », allaient répétant, à la remorque de M. Bourlet les fortes têtes de la localité. Pourtant, mon esprit d'enfant soupçonnait dans l'artiste méconnu, dans le poète et le moraliste de l'éducation fausse, un charme moral et amer Le grand écrivain, alors, c'était Alphonse Karr ou Paul de Saint-Victor, comme aujourd'hui c'est M. Margueritte ou M. Anatole France. Ce n'est que de nos jours que Flaubert (très peu compris d'ailleurs) a été placé au tout premier rang de la prose française.

En novembre 1878, mes baccalauréats conquis, je vins commencer mes études de médecine à l'Ecole de Rouen, et là, je redevins le condisciple d Alexandre Bourlet de la Vallée fils, un des jeunes hommes qui ont exercé le plus d'influence sur mon esprit. Bourlet fils fréquentait assidûment la maison d'Achille Flaubert, la vieille maison de l'Hôtel Dieu, où le père des Flaubert, chirurgien en chef de l Hôtel-Dieu, était mort, où Gustave avait grandi. Machiavélique, je flattai Alex. Bourlet de la Vallée, non pour qu'il m'amenât chez Gustave Flaubert, qu'il avait rencontré aux dîners du dimanche, mais pour qu'il me présentât à Achille, doyen et patriarche, dieu de la médecine Connaître le frère, c était un acheminement vers le parvis du temple — « Otez vos gants blancs jeune homme, me fit Achille ; je ne les admets pas En voilà encore une idée de se promener dans la rue avec des gants blanc. Vous êtes jeune, vous avez dix-huit ans : il faut aller voir les filles. » Ces grands médecins sont des grands philosophes — « Que dis-tu là? » reprocha, maternelle, effarouchée, Mme Achille Flaubert, dont je me rappelle la belle figure familiale et grave, aux cheveux presque blancs déjà, coiffés avec des boudins, des crêpés latéraux, à la mode de la Restauration et des vieilles estampes. Si l'interpellation, tellement pleine de saveur, d'Achille Flaubert, m'avait rappelé la fin, si grandiose, de l'*Education sentimentale*, son aspect, trait pour trait (cheveux ras, barbe blanche, très longue), me mit en présence de saint Antoine, non pas ascète, mais hanté encore par la reine de Saba qui vient, sautant à cloche-pied, lui dire, d'une voix zézayante : « Ermite, gentil ermite ! »

Quant à souffler mot de Gustave Flaubert. Dieu m'en garda bien. — « C'est un imbécile, un esprit faux, un mauvais sujet », articulait, filialement, M Alexandre Bourlet de la Vallée fils. J'en arrivai presque à plaindre aussi Gustave Flaubert, d'autant plus que Bourlet fils n'admettait point de réplique, se croyait le bon Dieu, — ce qui, dans la suite, lui joua un mauvais tour.

Gustave Flaubert vivait, à Rouen, plus méconnu que le dernier marchand d'eau de vie de cidre ou qu'un trimardeur des quais. Je ne dis mot, mais m'enquis, par toutes sortes d'investigations ténébreuses et hypocrites, et m'assurai que le pauvre grand homme, si vilipendé, se trouvait bien à Croisset. Un dimanche de novembre, dès

le début de l'après-dînée (il faisait grand vent et grand froid), je m'acheminai à pied vers le petit village, le long de la Seine, et, bien bien ému, je heurtai à la porte de la maison du bord du fleuve. Construction élégante, ancienne et presque intacte encore, avec son style XVIIIe siècle, son fronton ornementé de coquilles et de sculptures, avec son petit pavillon de conversation qui la flanquait sur l'aile gauche ; maison basse où l'on accédait sans peine au premier étage. Une vieille domestique, respectable et provinciale, vint m'ouvrir. Je ne parlementai pas longtemps : « Je suis l ami de MM. Bourlet de la Vallée, père et fils Je connais M. Achille Flaubert. Je suis étudiant en médecine à Rouen et, poète, j'ai en main un manuscrit, la *chanson d'Esculape*, fruit de longs mois de travail. Je serais très fier d'obtenir un entrctien de M. Gustave Flaubert, que j'admire beaucoup. » Ma démarche était, à force d'audace, presque insensée, et mon émotion était extrême ; mais j'avais dû parler avec assurance, malgré tout, et faire bonne impression sur la digne gouvernante, (à laquelle j'eusse volontiers lu ma *chanson d Esculape*), car, au bout de quelques secondes, solennelles et décisives, elle revint et me dit : « Entrez ! »

Les murs de l'antichambre, de l'escalier, étaient revêtus d'armes, de moulures, bas-reliefs et masques de plâtre, égyptiens ou grecs. L'intérieur de la maison me fit l'impression d'un temple. Sans être riche, elle avait beaucoup de noblesse dans sa simplicité, indiquait le goût du maître de céans pour l'art plastique et l'antiquité, les rêveries tranquilles et innombrables, atmosphère d'une œuvre lointaine et méditée. La vieille domestique cauchoise annonça : « M Henri Fauvel. » L'apparition qui se dressa devant moi, au début de cette après-midi de dimanche provincial dans cette grande pièce silencieuse, éclairée par quatre larges baies et le miroitement étalé de la Seine, l'apparition qui se dressa devant mes yeux revêtit un caractère énorme et paradoxal, — naïf aussi un peu, à la fois. Un géant se tenait là, haut en couleur, appesanti un peu déjà par l'embonpoint et l'âge, le front haut, chauve, de longs cheveux houclés grisonnants, tombant sur l'épaule, la moustache en coup de sabre d'un chef gaulois Bizarrement accoutré, il portait le pantalon démesurément large, à la houssarde, à coulisse, comme le *sarouël* des belles et élégantes Algériennes ; mais brun marron, comme son manteau de moine, camail de l'étude, sans col, large, flottant, traînant à la manière des manteaux bédouins. La mise, l'allure, la jalouse solitude même (devinée, pressentie dès l'abord), révélaient la tyrannie de sentiments qui, depuis longtemps, avaient rompu en visière au milieu normand, exaspéré par l'alcool et l'incompréhension. Le costume hors cadre attestait la foi candide et traquée. La main tendue, la simplicité de l'accueil, l'accent cordial et paternel, rassurèrent, remirent vite au pas mon cœur battant. La conversation roula sur de grands et nobles sujets. Mes entretiens avec Gustave Flaubert revêtirent un caractère de tendresse tout particulier : c'étaient celles de l'écolier avec son maître, du fils avec son père, de l'esprit avide d'instruction avec l'esprit riche de connaissances et de féroce expérience, conversation inépuisable et renouvelée. Il était toujours différent et toujours le même. Gustave Flaubert se montrait communicatif, et moi je parlais sans contrainte. Je devinai bien vite une vie cachée, d'une activité incessante, cyclopéenne, mais tournant un peu dans le même cercle d'idées, adoptées depuis longtemps déjà, dans les mêmes rêveries et regrets sans fin du passé, de

son père, de Bouilhet, de Théo. Théo!... Mais il s'agit, pour moi, bien moins de détails personnels, dans lesquels se plaît notre inintelligence actuelle, que de montrer sur quoi se sont exercés l'activité, l'art d'un très grand esprit.

Avec l'audace, l'inconscience du jeune âge qui ne doute de rien, je remis à Gustave Flaubert mes *Chansons à une Brune*, publiées naguère sur les bancs du Lycée du Havre, et ma *Chanson d'Esculape*, 4 ou 5 000 vers, que je trouvais très beaux alors, et que je détruisis plus tard, comme mes *Noces de Cana*, comme tant d'autres poèmes que je regrette tant. Car, même à l'heure de la maturité et de la forme maîtresse d'elle-même, rien ne se retrouve de l'inspiration de la dix-huitième et de la vingtième année, les images, la couleur, les sujets. Gustave Flaubert lut et relut tout, admira la forme parnassienne classique, robuste et solide déjà, la jeunesse, la sincérité, l'éloquence, et surtout *Belle Aude* et le sonnet *L'Hiver*, qu'il apprit par cœur :

Rien n'est triste comme l'hiver.
La neige par flocons tournoie,
Bien longtemps tournoie et se noie
Insensiblement dans la mer.

Les pans d'habit sont des gouttières.
La bise siffle sans merci.
Et nos jardins prennent aussi
L'air désolé des cimetières.

Tiens ! m'en voilà tout attristé !
-- Ah ! malheur à celui que touche
Ou la nature ou la beauté :
Il souffrira !...

Etc.... La fin, trop brutale, fut expurgée, dans la suite, par la censure péremptoire de M. A. Lemerre. Ma *Chanson d'Esculape* était un monument parfaitement insensé aussi et parfaitement beau, touchant d'ailleurs. Il y avait, là, la chanson des étudiants du temps passé, de 1830, la chanson de la Sainte Bohême, des leçons d'anatomie, des têtes de morts, des fémurs.

— J'admire, j'admire, me disait, sincèrement ému, Flaubert, j'admire votre candeur, votre travail, le travail de la jeunesse qui ne doute de rien. Vous me rappelez mon pauvre Bouilhet, qui avait été étudiant en médecine, lui aussi

Et à ce nom, Gustave Flaubert, assis, les yeux sur la bûche de bois, qui flambait mélancoliquement dans l'âtre, retombait dans sa rêverie sans fond. Mais ce qui me dévorait d'inquiétude fervente et curieuse, ce n'étaient pas la *Chanson d'Esculape*, ni *Belle Aude*, ni mes vers, ni moi, certes, c'était Flaubert, que je voulais percer à jour et suivre avec la dévotion du sauvage saluant le soleil. D'ailleurs, il se prêta bénévolement à mon interrogation interminable et légitime. Car je ne venais pas là, reporter fastidieux et affamé, prendre des notes salariées dont le public s'amuse. Je m'enquérais, non de sa personne, indiscrètement, de sa famille, mais de ses goûts, de son œuvre et, incidemment, il m'en raconta plus que je ne lui en demandais.

J'ai passé quatre entières après-midi de dimanche dans le cabinet de travail de la maison de Croisset, presque toujours seul avec Gustave

Flaubert, sauf lorsque quelques rares visiteurs, journalistes ou autres, survenaient pendant quelques instants. Ma vision, encore vivace, me sert aussi fidèlement que mes notes. Je revois, bien exactement, le cadre de la pièce avec sa cheminée basse en marbre blanc, devant laquelle se chauffait la grande chienne longue, le museau allongé sur la pantoufle de feutre de son maître. Coiffé d'une calotte noire de prêtre, debout, haut, le geste ample, Gustave Flaubert déroulait ses interminables souvenirs, ses théories, ou lisait à haute voix, d'une voix de sacrement et de sacerdoce, quelque passage retrouvé au feuillet des livres de la bibliothèque qui garnissait, tout à l'entour, les murs. La chienne s'appelait Djali.

— Comme la chienne favorite d Emma Bovary. celle à qui elle disait, le cœur gros : « Baisez maîtresse, vous qui n'avez pas de chagrin ! »

Je me rappelle bien la grande table de travail, l'écritoire, la coupe où posaient les petites pipes en terre, en forme d'exacte équerre, avec son petit fourneau tombant à angle droit sur le tuyau long, où posaient les plumes et les plumes d'oies que le maître essayait, changeait l'une après l'autre; un grand divan bas recouvert d'un tapis d'Orient. Entre les deux fenêtres qui donnaient sur le fleuve, un socle à pied supportait un buste de marbre blanc :

— C'est le buste de ma sœur Caroline, fit Flaubert, comme en me présentant à elle. Nous l'avons perdue jeune, et je la regrette toujours. C'est une œuvre de Pradier, le grand sculpteur, qui était l'ami de notre famille.

Vingt-trois ans plus tard, dans de tragiques circonstances, je devais voir, au cimetière protestant de Nîmes, l'immortelle statue de l'*Immortalité*, du même grand statuaire Pradier. A propos de tout. à propos de Bouilhet, de sa sœur Caroline, de Théophile Gautier surtout, celui qu'il appelait Théo et à qui il ressemblait tant par l'attitude. par l'esprit, par la plasticité de son art, Gustave Flaubert retournait au passé qu'il regrettait, regrettait :

— Pauvre. pauvre Théo !

Et il semblait se dire : « Où est-il, à présent ? Sur quelle terre ? Dans quel monde ? Dans quel Brésil ? Dans quelle planète Mars ? Ne porte-t-il pas le poids, le châtiment de paradoxes qui, dans sa vie aussi, ont dû se traduire par des actes, des pensées, des adorations défendues ?

Gustave Flaubert, à mes yeux de dix-huit ans, à mon souvenir d'homme au cœur bronzé, c'était Théophile Gautier, mais c'est aussi Emma Bovary. Sentimental , plein de regrets , d'attendrissements, il l était à l'excès, comme Emma, si malheureuse, si digne de toute, toute notre sympathie et qui n'a pas besoin de nos modes pour être jeune. Il l'était sans discontinuer, même sous les pantalonnades romantiques ou rabelaisiennes, à travers la saveur de ses mots imagés et crus.

— Je ne suis pas un jean-foutre : j'ai toujours été un brave ami, un homme humain, un cœur sûr. Quand le père Hugo fut exilé, c'est moi seul qu'il a chargé de faire parvenir sa correspondance. Tous les Flaubert étaient de braves gens ; je m'appelle Flaubert !

(*A suivre.*)

ÉCHOS DE PARTOUT

Petits métiers inconnus. — Il y a de drôles de métiers ! Nous avons en France des manucures, des pédicures et des variétés infinies de masseurs. Je signale aux amateurs de professions paramédicales une nouvelle carrière, celle d'auricure.

Jusqu'à présent limitée aux pays d'Orient, cette branche de l'art mérite d'être importée chez nous ; elle ne manque pas d'utilité.

En Indo-Chine, tout indigène qui se respecte ne croirait pas avoir achevé sa toilette des grands jours s'il n'avait confié ses oreilles à un auricure plein de dextérité. Le voyageur qui, pour la première fois, parcourt nos colonies indo-chinoises, n'est pas peu surpris de rencontrer aux carrefours le groupe curieux du praticien en plein vent, procédant sur un indigène à sa délicate opération, à l'aide d'une curette de forme spéciale.

Non seulement il est indispensable de débarrasser l'oreille des produits impurs qui s'y accumulent, mais il est utile de la débarrasser des poils importuns qui y poussent et nuisent à l'esthétique aussi bien qu'à l'audition.

(*Journal de Médecine de Paris*, 29 février 1908.)

La voiture de Cuvier. — Depuis quelque temps, on voit nombre de fiacres éclairés à l'intérieur. Rappelons que ce fut l'illustre Cuvier qui eut le premier l'idée de faire placer une lampe à l'intérieur de sa voiture, afin de pouvoir lire pendant la nuit ; quelques uns de ses plus savants mémoires furent composés ainsi. Sa voiture était toujours prête à l'heure indiquée, et comme ses moments étaient comptés, il ne permettait à personne de le faire attendre : aussi s'efforçait-on de lui épargner cette contrariété, à laquelle il était extrêmement sensible.

(*Le Gaulois*, 23 avril.)

Guy de Chauliac, astrologue. Le *Janus* de janvier nous apprend que, parmi les manuscrits de la bibliothèque de la ville de Bristol, jadis colligés par Mathieu, archevêque d'York, et donnés à la ville en 1615, on en a découvert un fort curieux en latin, sur la chirurgie, de Guy de Chauliac (qui a vécu de 1300 à 1368), copié par un certain Jean Tourtier pour le duc de Bedford, qui fut régent de France de 1420 à 1435.

Ce qui, dans ce manuscrit, nous intéresse tout particulièrement c'est qu'il est précédé d'un traité sur l'astrologie, *Practica Astrolabii*.

Ce manuscrit n'était pas connu de Nicaise, qui a donné en 1890 une excellente édition de Guy de Chauliac. Nicaise mentionne cependant comme perdu le traité sur l'astrologie de Guy de Chauliac. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

« Guy dit, dans sa *Chirurgie*, qu'il a fait un livre d'astrologie (p. 171, il l'appelle un *Libellus de astrologia ;* p. 566, un *Tractatus de astronomia*, et p. 585, un *Libellus de astronomia*). En réalité, il s'agit d'un petit traité sur l'astrologie. A cette époque, tout médecin devait être un peu astrologue ; Guy le dit à son lecteur : « Car il faut que tu sois astrologue. » D'après l'*Apollinare sacrum* de Ranchin,

Guy aurait appris l'astrologie d'Arnauld de Villeneuve et aurait dédié son traité à Clément VI. Ce que Guy a écrit sur ce sujet est perdu ; il n'en existe ni manuscrit ni imprimé. »

M. J.-A. Nixon pense que le manuscrit a été copié par Jean Tourtier sur l'ordre du duc de Bedford, entre la « paix perpétuelle » de Troyes, en 1420, et la bataille de Verneuil en 1424. Il pense encore pouvoir identifier son John Tourtier avec Jehan Fourtier, maître au collège de Saint-Côme, dont le nom se rapproche singulièrement de Tourtier : un mince lapsus a pu transformer un F en un T.

(*La Lumière*, juillet 1907.)

Emploi inattendu de la prothèse à la paraffine.

— GOLDENBERG cite trois cas de recrues s'étant présentées au conseil de revision, porteurs de tumeurs rappelant l'adénite cervicale tuberculeuse ; une intervention chirurgicale démontra qu'il s'agissait de paraffine, introduite sous la peau dans le but d'obtenir l'exemption du service militaire.

Un examen minutieux permit de reconnaître la supercherie, car ces tumeurs sont adhérentes à la peau qui ne présente aucune modification pathologique : lorsqu'il s'agit de tuberculose, la peau est toujours, dans ces conditions, plus ou moins enflammée.

(*Tribune Médicale*, avril 1908.)

Les peintres daltoniens.

— ANGELUCCI (*Ann. di Ottalm.*) a analysé une série de tableaux peints par des artistes dont il avait pu étudier le sens chromatique, et voici ses conclusions : le daltonisme des peintres se reconnaît à six défauts : 1° L'abus des teintes rouges pour les parties en lumière et des teintes vertes pour les parties dans l'ombre, dit *signe de Liebreich*, et l'altération de la perspective qui en résulte ; 2° l'abus des teintes vertes ; 3° l'abus des teintes violettes ; 4° l'exagération des changements de teintes que les effets de lumière donnent sur le vert, et cela jusqu'à peindre jaune le vert très éclairé ou bleu verdâtre le vert des parties en ombre ; 5° une polychromie exagérée, au point de peindre un vêtement marron ou jaune avec endroits plus éclaircis, en rouge dans les plis d'ombre, en vert dans les endroits moyennement éclairés.

(*Vie médicale*, mars.)

Recette annamite contre la variole.

— Voici une étrange recette, préconisée par les livres de médecine annamite, pour guérir la petite vérole :

« La veille du neuvième jour du neuvième mois lunaire, on enferme ensemble un cochon, un chien et un chat. Pendant dix jours, on ne leur donne pas d'autre nourriture que du riz. On recueille ensuite les excréments du dernier et on les conserve jusqu'au huitième jour du douzième mois lunaire, en ayant soin de tenir toujours les animaux enfermés. Au jour dit, avant le lever du soleil, on fait cuire toutes les matières recueillies, puis le résultat de la cuisson est mis en bouteille. Le médicament se donne à la base de 4 grammes par jour dans de la mélasse et de l'eau. »

(*L'Opinion*, de Saïgon, 15 janvier 1908.)

Informations de la « Chronique »

Un médecin, « libraire perpétuel » de l'Académie française, en 1639.

Le Dr Henry LABONNE, dont les notes sont toujours marquées au coin d'une érudition précise et pittoresque, à propos de notre article sur « les Médecins à l'Académie », nous révèle l'existence d'une charge que nous ignorions et qui fut occupée, particularité assez singulière en vérité, par un médecin. Mais laissons-lui la parole :

Outre trois officiers, savoir : un directeur, un chancelier et un secrétaire, on créa, lors de la formation de l'Académie française, un *libraire* officiel, dit de l'Académie, lequel devait aussi lui servir d'huissier. Cette charge fut donnée à CAMUSAT, qui était (dit l'abbé d'Olivet) « de tous ceux d'alors celui que l'on estimait le plus habile ; car. outre qu'il était très entendu en sa profession, il était homme de bon sens et n imprimait guère de mauvais ouvrages (mais cette expression de *guère* implique tout de même que cela lui arrivait quelquefois !), de sorte que encore lorsque nous sommes venus dans le monde vous et moi, et que nous avons commencé à lire des pièces françaises, c'était presque une marque infaillible des bonnes que d'être de son impression ».

Le libraire de l'Académie, comme le secrétaire, était perpétuel, quoiqu'il fût reçu avec cette mention : *tant qu'il plaira à la compagnie*, qui signifiait seulement (ajoute encore naïvement d'Olivet) « qu'elle serait en liberté d en prendre un autre si bon lui semblait ».

Sa charge était d'assister, le plus souvent qu il le pouvait, aux séances de l'Académie, pour recevoir ses ordres, et imprimer ses ouvrages et ceux des particuliers académiciens, qui avaient été examinés par elle, et à qui elle avait donné un certificat de son approbation.

A ces ouvrages seulement il était permis de mettre : « Par un tel, de l'Académie française », et ils ne pouvaient pas être imprimés par aucun autre libraire.

Quoique libraire *perpétuel* d'une compagnie d'*immortels*, Camusat n'en eut pas moins les fils de ses jours coupés par les ciseaux des implacables Parques, et alors survint un incident digne de passer à la postérité.

L'Académie française, en faveur de la veuve de Camusat, résista à la volonté du cardinal de Richelieu, son protecteur fondateur, qui avait déjà sous la main un remplaçant tout trouvé ; et voici, *in extenso*, ce qu'écrivait, à ce sujet, à l'Académie M. de Boisrobert :

« Son Eminence ayant eu la nouvelle (de la vacance), bien qu'Elle jugeât qu'il n'y avait aucun homme dans Paris plus capable de remplir cette place que Cramoisy, *son libraire*, qu'Elle estimait et qu'Elle affectionnait, n'avait pas voulu toutefois user de l'autorité qu'Elle avait comme leur chef, pour leur commander de le recevoir, mais avait désiré seulement qu'il le leur proposât, avec cette condition

que, s'ils en savaient quelque autre qui leur fût propre, ils le pussent prendre, ne désirant en façon quelconque, ni en cela, ni en toute autre chose, violenter leur choix. »

Par apostille, il était ajouté : « Depuis ma lettre écrite, Monseigneur m'a envoyé quérir en fort bonne compagnie, pour me dire que vous lui feriez plaisir de prendre ledit sieur ; je vois bien qu'il affectionne cette affaire, dont il m'a fait l'honneur de me parler trois fois. »

Néanmoins, la veuve de Camusat, voulant continuer son commerce, et ayant avec elle pour cet effet un *docteur en médecine*, nommé du Chesne, l'Académie décida de conserver cette position à sa famille.

Le docteur du Chesne fut introduit dans l'assemblée, prêta le serment au nom de la veuve (la Librairie, pas plus que la Couronne, ne pouvait alors tomber en quenouille), et fut exhorté d'imiter la discrétion, les soins et la diligence de Camusat défunt. Cramoisy en devint probablement *pourpre* comme la robe de son inutile protecteur !

Il fut encore arrêté qu'un service funèbre serait fait dans les Carmes réformés, « *pour l'âme du premier libraire perpétuel de l'Académie française.* »

Encore Paganini.

On a, paraît-il, découvert, *chez un médecin*, à Chiavari, toute une correspondance de Paganini, pas moins de 25 lettres ; quatre nocturnes pour violon et piano, de la main même du virtuose ; et son instrument préféré.

Puisqu'il est question de Paganini, disons qu'il vient d'être publié une très intéressante monographie sur le génial artiste, due à la plume de M. J.-G. Prod'homme. D'après son biographe, Paganini avait un physique bien fait pour exciter l'imagination populaire. D'une effrayante maigreur, pouvant à peine supporter ses habits, il donnait l'impression d'un homme qui va « s'écrouler en un tas d'ossements ». Sa silhouette aiguë, hoffmanesque, dissymétrique, avec cette sorte de coxalgie qui faisait saillir la hanche gauche, se surmontait d'une tête étrange, au front élevé et droit, au nez en bec d'aigle, aux yeux fulgurants. La biographie de M. Prod'homme nous retrace les nombreuses péripéties de la vie de l'auteur des *Streghe* et des *Caprices*, ses voyages incessants, les légendes accumulées autour de lui, ses procès, ses relations avec Berlioz et le beau geste qu'il fit en faveur du grand romantique. Aucun détail n'est omis, et c'est une singulière et macabre aventure que l'histoire posthume de Paganini, transporté de sépulture en sépulture jusqu'au cimetière de Parme, où, en 1896, on vint une fois de plus déranger le pauvre mort dans son dernier sommeil. L'ouvrage de M. Prod'homme, dont nous empruntons la consciencieuse analyse à M. Lionel de la Laurencie (1), apporte, selon l'expression de l'autorisé critique, nombre de documents nouveaux et curieux, et dissipe la fumée de légende qui entourait encore le génial violoniste.

(1) V. le *Mercure musical*, 1908.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

L'œil de l'artiste. — M. le Dr MASSON (de Lyon) devait faire paraître, il y a quelques années, un livre intitulé : « *Œil d'artiste*, structure, fonctions, imperfections, maladies. » Le chapitre XVIII de cet ouvrage était intitulé : « Myopie progressive ; histoire d'un myope célèbre : MILTON. » Le chapitre XX du même livre devait traiter du *Glaucome* et comprenait l'histoire d'un glaucomateux célèbre : HOMÈRE.

Cet ouvrage a-t-il vu le jour ?

La personne de qui nous tenons les renseignements qui précèdent nous avait également annoncé que le Dr Masson avait composé un autre travail, portant pour titre : « Influence des traditions religieuses sur la thérapeutique oculaire dans l'antiquité. » Il n'existe, paraît-il, de cet ouvrage, non édité, — du moins à notre connaissance, — qu'un manuscrit, qui était alors entre les mains de M. Etienne CHARLES, rédacteur à la *Liberté* : c'est là que se trouveraient « des documents sur TOBIE, documents empruntés à une dissertation latine, faisant suite à un traité manuscrit des Incubes et Succubes (collection de lord Seymour) ».

Pourrait-on nous dire ce que sont devenus ces curieux manuscrits ?

QUÆRENS.

Enseignes bizarres. — L'histoire (!!) raconte qu'avant la guerre, il existait à Strasbourg, vis à-vis la Faculté de droit, un café portant l'enseigne suivante, bien suggestive par son goût de terroir :

A l'éléphant droit.

On y voyait d'ailleurs représenté le majestueux pachyderme.

Existe-t-il actuellement, en face de Facultés ou Ecoles de médecine, Instituts anatomiques, sérothérapiques, pavillons de dissection ou autres établissements se rapportant à nos études, des cafés ou restaurants dans le genre de celui de Strasbourg ?

Dr Julien ISAY (de Pantin).

Le dandy Brummel. — Par la *Chronique médicale*, toujours si documentée et si précise, pourrions-nous être renseignés sur la psycho-physiologie du dandy BRUMMELL ?

Je signale, dans la *Revue britannique* (décembre 1900), une comédie tragique de Georges Maurevert : *la Dernière Soirée de Brummel* (1). »

Dr CAMOUS (Nice).

La désinfection des lettres ; de quand date-t-elle ? — Quelqu'un de vos collaborateurs a-t-il été déjà tenté par l'étude historique des procédés de désinfection des lettres en temps d'épidémie ? Il y aurait là peut-être matière à une intéressante monographie.

L. R.

(1) Nous pouvons encore signaler à notre collaborateur les deux ouvrages suivants : *Du dandysme et de G. Brummel*, par BARBEY D'AUREVILLY, et le livre récemment paru : *Les Dandys*, par Jacques BOULENGER ; Paris, Ollendorff, 1907.

Réponses.

La cuirasse de Bayard ; singulières blessures de guerre (XI ; XII ; XIII; XIV, 197; XV, 24). — Oyez la mésaventure d'un jeune magistrat, telle qu'elle est contée par Pierre de l'Estoile, en son *Journal*, au mois de juin 1605 :

« En ce mois (comme journellement à Paris il se fait toujours quelques bons tours qui apprêtent à rire et à parler aux bons compagnons), advint qu'un jeune conseiller de la cour, de fort amoureuse manière, mais qui pour se faire aimer des dames tenoit une procédure un peu bien vilaine et bien orde. leur faisant ordinairement montre de ses pièces principales pour les mettre en rut et en appétit, le voulant pratiquer à l'endroit d'une jeune et belle dame du faux-bourg Saint-Germain vis-à-vis de laquelle il étoit logé, et lui faisant montre de sa marchandise par une fenêtre qui répondoit droit à la sienne, fut tiré d'une arbalète à jalet, dont le coup le blessa là. »

Pour copie conforme : J S.

Voilà un cas bien net d'*exhibitionnisme*, ce nous semble. Et chez un magistrat! *Horresco referens*.

L. R.

Le déterminisme sexuel (XIV, 477. 568, 811). — Il faut convenir que j'ai été bien mal inspiré de faire à la *Chronique* la communication dont je ne suis d'ailleurs que le parrain. M. Aliquis me l'a fait bien voir. et *il m'a tombé* de telle manière que je me vois montré du doigt par les 20.000 lecteurs du journal. La honte me monte au visage. — Car si Aliquis se dit naïf, moi, suivant les préceptes de Socrate, je me connais : je suis fort timide.

Dieu ! que c'est beau d'avoir de l'esprit ! M. Aliquis en a beaucoup et je n'en ai point. De sorte qu il me paraît bien difficile de me tirer de là.

Il faut pourtant que je lui réponde, puisqu'il me demande — *gentiment* — « comment il faut qu'il s'y prenne pour faire un Auvergnat »... Mais j'y pense .. En sa qualité de Gaulois, il descend des Arvernes ; peut-être même de Vercingétorix, leur chef intrépide et blond ; et alors !... ses huit enfants ?... Ni hommes ni femmes : tous Auvergnats !

Que le ciel soit loué ! — mes conseils lui deviennent superflus ; il ne sera plus hanté par le spectre du Minotaure, et ma thèse se trouve ainsi confirmée dans sa propre famille.

Je ne puis pas filer à l'anglaise et me dérober devant les observations présentées par notre excellent confrère Roblot qui, lui, du moins, ne me *blague* pas.

Il arrive parfois que des organes remplissent des fonctions qui ne leur sont pas dévolues par la nature. Un manchot écrivait un jour sur la place publique avec son pied, enjolivant son écriture de mirifiques arabesques.

Un ovaire ayant disparu, on peut admettre que celui qui reste (le plus souvent stérile) cumule la fonction de l'absent... C'est un cumulard... espèce commune de nos jours.

Les exceptions, d'ailleurs, ne confirment-elles pas la règle ?

Dr M. PAUTIER.

— Que le Dr Aliquis se rassure ; il peut y avoir des exceptions à la règle rappelée par le Dr N. PAUTIER.

ROBERT le jeune disserte sur « le meilleur mode de génération », dans la seconde partie de son livre intitulé *Essai sur la Mégalanthropogénésie*, Paris — an X (1801) et que j'ai eu l'occasion de citer dans la *Chronique médicale* de 1906, afin de montrer combien M. Pichou, ingénieur à Bordeaux, avait puisé dans ledit ouvrage, sans nommer son auteur, pour mettre sur pied « son projet d'association philanthropique pour la conservation de la vie et l'amélioration de l'espèce humaine : l'Elite ».

Or donc, Robert le jeune expose que *Rasis* ou *Rases*, accoucheur arabe du IXe siècle, a donné l'idée de féconder le côté droit de préférence au gauche pour avoir des garçons. Puis il cite « l'ouvrage, piquant et vraiment curieux, du citoyen MILLOT, sur l'*Art de procréer les sexes à volonté* ». Millot expose que « si la femme garde un parfait aplomb (ce qui, dit-il, est bien difficile dans un lit ordinaire) au moment où elle est pratiquée par son mari », elle aura une grossesse double comportant garçon et fille, si elle a dans chaque ovaire des œufs en maturité parfaite. Si elle s'incline sur le côté droit (je continue à citer), à coup sûr il en résultera un garçon si la trompe et l'ovaire sont sains de ce côté, et réciproquement pour le côté gauche.

Après avoir cité le Dr VENETTE qui, dans son *Tableau de l'amour conjugal*, expose les mêmes opinions, Robert le jeune dit que ces auteurs ont vraiment découvert la chose, mais qu'ils sont incapables d'en donner une explication scientifique; tandis que lui, qui est de leur avis, est bien plus fort qu'eux, parce que son opinion repose sur l'observation anatomique, etc., et surtout sur ce fait que lui, Robert, connaît l'*aura seminalis*, autrement dit la partie gazeuse, l'éther de la semence !

Or, cette portion invisible de la liqueur séminale a, seule, la vertu prolifique. Ce ne sont pas les molécules visibles au microscope qui fécondent la femme.

Et alors, comme l'éther tend à s'élever et à ne jamais tomber, il suffit à l'homme de bien diriger le *canon de la vie* (comme en termes galants ces choses péniennes sont dites !) vers l'orifice de la trompe que l on peut féconder.

Je crois que le Dr Aliquis va comprendre pourquoi il a procréé les deux sexes... Il a négligé l'aplomb ou l inclinaison.

Le Dr Michel PROCOPE-COUTEAU a procréé des garçons en fécondant le côté gauche ? Robert le jeune n'est pas embarrassé pour expliquer la chose : il y avait transposition des ovaires chez Mme Couteau, et, de plus, le docteur a, quoi qu'il dise, fait placer sa femme sur le côté gauche ; Robert en est sûr !

Alors le « canon de la vie » étant à l'orifice de la trompe droite, c'est de là que sont venus les garçons de Michel Procope. C'est clair, comme de l'*aura seminalis*.

En fin de compte, Robert le jeune conclut que l'on est toujours maître d'obtenir le sexe que l'on désire, en fécondant un ovaire de préférence à l'autre C'est une simple question de position

Les succès que Robert a fait obtenir dans les familles ne se comptaient plus. Jusqu'à la « vertueuse épouse d un homme célèbre par son nom, et qui a joué un fameux rôle dans la Révolution ». Cette personne avait deux garçons; elle fit demander une consultation à

Robert par sa dame d'honneur. « Ma réponse fut courte et simple », dit le docteur. On fit mettre le mari à l'autre bord du lit; par deux fois, l'homme célèbre eut deux filles. Changement de bord pour la cinquième fécondation : le troisième fils naquit.

Et Robert le jeune dit que c'est plus que jamais le moment de renouveler, de propager, de faire exécuter sa méthode, parce qu'il n'y trouve rien de contraire à la raison ni au bonheur des humains et des gouvernements, et surtout parce qu'il y avait en ce temps (1801) des millions d'hommes à remplacer.

Donc, là comme ailleurs, la discipline devait régner en maîtresse : tous les maris à la gauche de leurs femmes ; tous les canons de la vie braqués vers l'ovaire droit.

Et voilà des précurseurs de la note lue autrefois par le Dr Pautier.

Dr Cochet (Lille).

L'Auréole des Saints (XII, 488, 591 ; XIII, 55 ; XV, 124). — La *Chronique médicale* du 15 juillet 1905 publie une note tirée de la *Presse médicale*, sur les phénomènes lumineux observés chez trois femmes, dont le regretté Dr Féré relata la curieuse observation dans la *Revue de médecine*. 1905, no 4. Cette petite note résume bien ces trois cas ; j'y ajouterai cependant quelques détails qui ont leur importance.

Chez les deux jeunes femmes que M. Féré a vues personnellement, il a constaté l'auréole orangée au moment de migraines menstruelles ; de plus, les mains sont également devenues lumineuses.

D'après cette note, malgré ses recherches, M. Féré n'a pu trouver aucune observation analogue à celles qu'il rapporte. Il ignorait sans doute que le *Journal de Neurologie et d'Hypnologie*, publié à Bruxelles, sous la direction de MM. Francotte et Crocq, donna en 1896, no 7, page 136, une très intéressante contribution à l'étude de la *névrose électrique*, par le Dr Putzar, médecin aux bains de Königsbrunn.

Voici comment débute ce petit travail :

« Ch. Féré et R. Arendt (1) ont déjà publié quelques cas de cette rare affection caractérisée par l'existence d'une charge électrique (*hyperelectrosia*), ou d'une accumulation d'électricité dans le corps de personnes nerveuses. Il s'agit, dans ces cas, soit d'un développement, anormalement intense, d'électricité en général, soit d'une accumulation sur la peau, grâce à laquelle on peut tirer des étincelles de la superficie du corps. Elles présentent généralement une extrême excitabilité à l'égard des actions électriques. Cette excitabilité a été désignée par Arendt sous le nom d'*électrosie*. Cet auteur distingue une hyper- et une hypoélectrosie, selon qu'il y a augmentation ou dimiuution de cette réaction. »

Après avoir signalé la grande excitabilité des neurasthéniques à l'égard du courant franklinique, c'est-à-dire du courant des pointes déterminé par l'électricité positive, le Dr Putzar raconte qu'un soir, revenant avec deux malades d'une promenade dans les montagnes, après une journée chaude et orageuse, il s'aperçut tout d'un coup qu'un de ses compagnons dégagea pendant quelques secondes des

(1) Ch. Féré, *Progrès médical*, no 27, 1887. — R. Arendt, *Neurasthénie*, p. 103, 1885.

pointes brillantes par sa barbe noire ; sa tête s'entoura d'une auréole bleuâtre. « Ce monsieur, dit-il, présenta un instant sa chevelure entourée d'une auréole comme la tête d un saint. » Ses cheveux étaient légèrement hérissés ; quand il y porta les doigts, il jaillit de véritables faisceaux lumineux violets, et des rayons de 6 à 8 cent. de long ; ses doigts et sa barbe devinrent également lumineux. Ce malade était d'une nature très irritable, et il raconta que, quand il se peignait avec un peigne en gomme élastique, il percevait une crépitation et dans l'obscurité il voyait des lueurs.

On retrouve ces derniers détails, sauf qu'il s'agissait d'étincelles, et non de lueurs, dans les observations de MM. Féré et d'Arsonval, concernant une dame de 35 ans, et son fils, âgé de 11 ans. (*Soc. de Biologie*. 14 janv. 1888.)

Mais le cas du Dr Girard, relaté dans la *Gazette des hôpitaux* (1866, p. 413) est plus intéressant : il s'agissait d'une femme de 36 ans, devenue très nerveuse depuis quelque temps, et souffrant de névralgies au sommet de la tête, et de migraines mensuelles. Le Dr H. Delaunay, professeur à l'Ecole de Poitiers, ajoute le détail suivant (1) : « Quand elle se peigne dans l'obscurité, on entend un pétillement, et on observe une lumière assez vive, instantanée, large de plusieurs centimètres, séparée par des lignes obscures, formées par les dents du peigne. » C'est donc bien une auréole.

Le Dr Delaunay cite encore les deux cas, qui se rapprochent beaucoup du précédent, et que relatent Mussy et Hosford, dans le *Journal of medical sciences* (1837, t. XXI, p. 377).

Une curieuse particularité, que je trouve dans un journal belge, *la Réforme*, du 4 mars 1888 : dans un de ces deux cas, une femme de 30 ans, d'un tempérament nerveux, fut, pendant une aurore boréale, chargée subitement d'électricité, dont la présence se manifesta par des étincelles, lorsque cette femme passa par hasard le doigt sur la figure de son frère. Ce phénomène persista pendant deux mois et demi, avec une intensité variable.

Outre ces cas, le Dr Delaunay fait remarquer qu'en 1777, Cassini, dans une note à l'Académie des sciences, parle d'un seigneur russe, qui avait des propriétés électriques analogues à celles de la torpille, et qu'on retrouve des faits semblables dans *la Description du galvanisme*, de Humboldt (Paris, 1799), et dans *le Traité des maladies nerveuses ou vapeurs*, par Loyer-Villermay, 1816.

Il signale un fait important, dans tous ces cas : la sécheresse de la peau, qui se produit sous une perturbation vaso-motrice, paraissant accompagner un état névropathique, et conclut en disant que *ces phénomènes pourraient expliquer la création de légendes qui relatent une auréole de lumière sur la tête de certains sujets*.

Il est intéressant de rapprocher des cas d'auréoles névropathiques, observées par MM. Féré et Girard, chez des femmes souffrant de migraines mensuelles, l'observation, non moins curieuse, publiée par le Dr Laurent (*Chronique médicale*, 15 déc. 1897) :

Une jeune Sénégalaise, maîtresse d'un médecin de marine, pré-

(1) *Correspondant médical*, 15 avril 1901. Je remarque dans cet article, à propos de l'observation du Dr Féré, présentée à la Société de biologie en 1888, que les phénomènes électriques étaient plus marqués du côté gauche, atteint de troubles sensoriaux. Les trois malades dont il publie les cas en 1905 ont une auréole orange, tandis que le malade du Dr Putzar a une auréole violette. Faut-il rapporter cela à la polarité humaine ?

sentait, au moment de ses règles, le phénomène de la fluorescence quand elle écartait les draps de son lit. (Charmant, ce petit feu d'artifice consolateur !)

Le lieutenant de vaisseau, qui racontait ce fait au Dr Laurent, avait entendu parler de quelques cas semblables, mais assez rares.

Le colonel de Rochas (1) a conté l'histoire d'une dame âgée de 53 ans, qui à deux reprises éprouva une impression qui l'effraya beaucoup. La première fois, en se réveillant et en voulant se découvrir pour se lever, elle s'aperçut avec étonnement que ses draps de lit présentaient une adhérence extraordinaire. Elle fit un effort pour les séparer, et aussitôt elle se vit baignée comme dans une nappe de feu. Quelques mois après, le même fait se représenta, pendant qu'elle voyageait à bord du paquebot qui la menait en Algérie. Il serait curieux de savoir si c'était au moment des règles.

Le Dr Malaussat et le Dr M. Desprat (2) prétendent avoir constaté qu'en frottant vivement la peau de certains hommes à peau sèche, avec une peau de chat côté poil ou avec une étoffe de soie, il s'y développait assez d'électricité pour observer dans l'obscurité des étincelles et des petites gerbes bleuâtres.

J'ai connu personnellement un ingénieur français, très noir, très nerveux, et une dame, très brune, névropathe, qui m'ont assuré qu'ils dégageaient des étincelles quand ils se peignaient ou retiraient leurs filets de soie, mais seulement quand ils ne transpiraient pas ; j'ai essayé, mais en vain, de contrôler le phénomène.

D'après le *Traité de physiologie* de MM. Fredericq et Nuel (1883, t. II, p. 66), la source électromotrice qui interviendrait dans le cas des personnes électriques paraîtrait être multiple, mais les muscles ne sembleraient pas intervenir. Le frottement des habits sur la peau, la sécrétion de certaines glandes (chaque glande sécrétante est une source électromotrice), pourraient y entrer pour quelque chose

Chose curieuse, les malades du Dr Putzar et des Drs Mussy et Hosford ont présenté des phénomènes de luminosité électrique, le premier après une journée orageuse, la seconde pendant une aurore boréale. Remarquons tout d'abord que ni le Dr Putzar ni son second malade n'ont présenté aucune particularité. Dans les cas de *feu Saint-Elme*, auxquels fait allusion le Dr Bougon (3), toutes les personnes se trouvant au même moment dans les mêmes conditions météorologiques, ont des aigrettes lumineuses aux cheveux et aux doigts, quand elles portent la main vers le ciel : c'est ce qui arriva à un groupe d'officiers se promenant un soir, par un temps orageux, sur le haut d'un fort d'Alger, d'après Arago. Cette observation du phénomène du feu Saint-Elme ressemble absolument aux cas fréquemment constatés au Sahara, dans l'Amérique du Nord, sur les sommets montagneux et les hauts plateaux (4).

Les sujets observés par les Drs Putzar et Mussy, des névropathes, ont seuls été influencés. On connaît, d'autre part, la célèbre fille électrique, Angélique Cottin dont le cas fut signalé à l'Académie des sciences par Arago, en 1846, et qui, après un orage également, resta

(1) *Extériorisation de la motricité.*
(2) *Le Parfait Nourricier*, mars et avril 1901.
(3) *Chronique médicale*, XII, 591.
(4) Zürcher et Margollé, *les Météores ;* Paris, 1875, p. 87-93.

chargée d'électricité pendant deux mois, au point d'attirer et de repousser toutes sortes d'objets. Seule de tout un groupe de femmes, elle présenta ce curieux phénomène. Aucune luminosité ne fut cependant constatée chez elle ; la *Chronique médicale* lui a consacré quelques lignes du Dr Dureau, en 1898, page 203, ainsi qu'à Louise Dubuisson, que cet auteur a vue personnellement à Paris, en 1866.

Il y a encore d'autres exemples de pareilles filles électriques : Honorine Seguin, observée en 1858 par le Dr Pineau ; une autre jeune fille, dont les journaux du Canada ont publié les exploits en 1880 (1) ; Philippine Singer, étudiée par le Dr Depping, dans la maison de santé de Frankenthal, et qui faisait dévier la boussole de 15°.

Tout cela prouve que, de tout temps, on a pu voir des personnes nerveuses, surtout celles qui ont la peau sèche et les cheveux noirs, ayant présenté dans certaines circonstances des phénomènes électriques, lumineux ou non, et non déterminés exclusivement par des influences météorologiques, dus par conséquent à leur état spécial. Ces manifestations étranges ne seraient donc pas aussi rares que paraît le croire le Dr Pigeaud (*Chronique méd.*, XII, 591).

Les rapprochements qu'il fait avec les auréoles attribuées aux divinités bienfaisantes de l'Egypte ancienne n'en sont pas moins curieux. MM. Delehaye et Noury, de Rouen, font remarquer (XIII. 55 et 57) que l'on retrouve la roue solaire. cercle nu ou couronne radiante, dans le culte de Mithra, sur les monuments persans ; que l'Hindoustan montre de nombreux exemples d'auréole. Il serait du plus haut intérêt de savoir si les deux curieuses gravures reproduites dans la *Chronique médicale* du 15 janvier 1906, et extraites d'un ouvrage appartenant au Dr P. Noury : *Religions de l'Antiquité* (1825), représentent des figurations d'avant l'ère chrétienne.

On peut voir, dans le *Nouveau Dictionnaire Larousse illustré*, au mot *Indes*, deux bas-reliefs du temple de Karli, où le dieu, Brahma sans doute, est représenté la tête entourée d'un nimbe ; des anges qui l'adorent, aucun n'a cet insigne.

D'après Malvert (2), une légende bouddhique rapporte que Bouddha, après sa mort, apparut à ses disciples sous une forme lumineuse, une auréole entourant sa tête.

Dans la mythologie grecque, on retrouve également de nombreuses divinités auréolées, telles que Zeus, devenu le Jupiter des Romains, et Helios. D'après une peinture antique (3), Zeus paraît auréolé devant Sémélé, qui périt dans son palais embrasé par la foudre, pauvre victime de sa curiosité.

Dans *Science et religion*, p. 65, figure une médaille antique représentant Jupiter auréolé à neuf rayons.

Helios, personnification du soleil et de la lumière, qui remplaça le dieu Horus des Egyptiens, était toujours représenté la tête ceinte d'une couronne radiée ; on voyait à Rhodes sa statue colossale, haute de 32 mètres, une des sept merveilles du monde ; le *Nouveau*

---

(1) *Histoire du merveilleux* par L. Figuier, t. IV, p. 187-215. L'*Almanach Hachette* de 1898, (p. 357-360) cite encore Mlle Couëdon, qui déviait la boussole de 13°, et Mlle Sabourault, étudiée par le Dr Corneille.

(2) *Science et religion*, édition classique ; Paris, 1899, p. 77.

(3) Le dessin figure dans l'*Histoire des accouchements*, de Witkowski, p. 11.

Larousse en donne, au mot *Merveilles*, un fort joli dessin, où Helios est représenté avec une auréole à neuf pointes.

Apollon, peu à peu confondu avec Helios, fut également décoré d'une auréole ; on peut voir, notamment dans *Science et religion*, p. 131, que ce dieu portait fréquemment un nimbe arrondi, traversé par sept rayons, question de hiérarchie, sans doute. Le dieu Mithra de même ; on le voit ainsi sur un bas-relief d'un de ses temples, dans *Science et religion*, p. 27 : « à Rome, dit MALVERT, la plupart des bas-reliefs du culte de Mithra portaient cette dédicace : *Soli invicto deo*, dont la traduction est, non pas : seul Dieu, mais : au soleil, dieu invincible). Le dieu solaire était aussi représenté la tête nimbée, entourée de sept rayons, tenant la main droite levée, et tenant dans la gauche un globe.

La déesse Arthemis d'Ephèse, la Diane antique aux nombreuses mamelles, avait un nimbe arrondi, tandis qu'Astarté, qui lui fait concurrence pour le nombre des tétons, n'a qu'un croissant sur la tête (1), absolument comme Diane, personne assez discrète du reste ; elle le fit bien voir à ce pauvre Actéon, qui n'avait fait que risquer un œil.. sur le croissant.

D'après une coupe grecque, représentant Séléné (la Lune), conduisant un char attelé de deux chevaux ailés, une lune pleine, ou cercle plein, est placé au-dessus de la tête de la déesse. (V fig. dans *Nouveau Larousse*, au mot *Séléné*).

Enfin, dans les *Musées chez soi*, t. I, p. 76, on voit reproduite Cérès, peinture antique trouvée à Pompéi, dans la maison du questeur, et dont la tête est entourée d'un magnifique nimbe d'or.

Voilà ce que j'ai trouvé, au hasard de mes lectures, et sans chercher beaucoup, dans les religions antiques.

Witkowski reproduit, dans son *Histoire des accouchements*, p. 28, un très curieux dessin représentant Quanwon, divinité japonaise, surgissant comme Brahma d'une fleur de lotus, avec une collection de bras armés de toutes sortes d'attributs, et dont trois soulèvent des personnages nimbés et auréolés. L'auteur ne dit pas s'il s'agit d'une figuration antique ou moderne ; tout le monde sait que les artistes du moyen âge et de nos jours ont représenté Jupiter, Junon, Apollon, Diane, avec l'auréole, le nimbe et le croissant antiques. Ils n'ont fait que suivre ainsi les traditions des anciens peuples, donnant aux dieux des luminosités extraordinaires, sans se douter peut-être que ces caractères soi-disant surnaturels apparaissaient, quoique rarement, il est vrai, dans la réalité de la vie ; mais il est plus que probable que les races antiques de l'Inde et de l'Egypte l'avaient observé. *Nil sub sole novi !*

D[r] VAN DE LANOITTE (de Verviers).

La maison de Rabelais (XV, 393). — A propos de la maison de Rabelais, dont il a été question dans le numéro du 15 juin, p. 393, il faut lire :

« Une phrase du livre II (chap. XVIII)... », et non : chap. VIII.

Albert CIM.

---

(1) Deux divinités indoues, Ixora et son fils Quenevadi, sont représentées avec un croissant, dans l'*Histoire des accouchements*, de WITKOWSKI, p. 29.

Vieux-Neuf Médical

La symphyséotomie à la fin du XVIIIe siècle. Curieux autographe du baron de Breteuil, Ministre de la maison du Roy.

Depuis la remise à la mode de la symphyséotomie par le professeur Pinard, seize ans déjà se sont passés... C'est, en effet, depuis sa magistrale leçon du 7 décembre 1891, où le maître montra « que la vie de « bien des femmes et de bien des enfants sera sauvegardée grâce à la « symphyséotomie, et les accoucheurs n'auront plus à s'imposer « le supplice de broyer des enfants pleins de vie qu'ils ont mission « de sauver », — que l'opération fut remise en honneur. Il en est peu qui aient subi autant de fluctuations, autant de phases d'enthousiasme et d'abandon qu'elle, dans le monde des accoucheurs.

On sait qu'elle fut, pour la première fois, pratiquée par un simple étudiant en médecine, du nom de Sigault, le 30 septembre 1777, avec un plein succès pour la mère et pour l'enfant. Mais bientôt les insuccès arrivèrent et se multiplièrent ; l'Académie de chirurgie accueillit fort mal les travaux et les statistiques de Sigault, contrairement à la Faculté de médecine, qui décréta « qu'une médaille en son honneur « serait gravée comme témoignage de reconnaissance et d'admiration, « pour récompenser l'invention d'une découverte si utile à l'huma« nité. »

Arrivons en 1785. A cette époque, le baron de Breteuil, ministre de la maison du roi Louis XVI, avait probablement dans sa charge la direction des services hospitaliers. Il est permis de penser que son rôle avait quelque analogie avec celui du directeur de l'Assistance publique au ministère de l'intérieur, à notre époque. Le baron de Breteuil, homme fort intelligent, et sans doute préoccupé des améliorations à apporter dans les établissements hospitaliers et aux soins des malades, écrivit alors au célèbre Baudelocque la lettre, empreinte d'ailleurs de la plus exquise urbanité, dont nous reproduisons ci-contre le curieux autographe.

Baudelocque était l'un des plus acharnés adversaires de la symphyséotomie, et au risque de perdre les faveurs du tout-puissant ministre et par suite celles du Roy, il répondit par une lettre fort documentée, dans laquelle il s'efforçait de démontrer que les résultats annoncés étaient loin de la réalité. Ses expériences personnelles lui avaient révélé, disait-il, que la section de la symphise permet un écartement des pubis de 7 à 14 millimètres, qui peut être porté à 67 et même 80 millimètres, en mettant dans une forte abduction les cuisses ; mais alors, inévitablement d'après lui, les ligaments sacro-iliaques se déchirent. Sa lettre au baron de Breteuil était nettement une fin de non-recevoir.

Dans la suite, Baudelocque fit de nouvelles expériences et démontra qu'en écartant au maximum les pubis, le diamètre antéro-postérieur du bassin augmentait seulement de 9 à 10 millimètres ; que, d'autre part, si les symphises étaient ossifiées, l'écartement obtenu était, par suite, presque nul ; donc, l'opération tout à fait inutile. Enfin, d'après

V.lles 16 Mars 1785

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, la Copie d'un procès verbal qui Constate un nouveau Succès de l'opération de la simphise. il me semble qu'il serait bien à desirer qu'on put déterminer les Chirurgiens à l'introduire dans les hopitaux et à la substituer à l'opération Césarienne qui ne réussit presque jamais. Je sçais qu'il n'est que trop ordinaire qu'il s'élève des préjugés Contre les nouvelles découvertes; mais C'est à Ceux qui sont zélés pour le bien public, qui savent se mettre au dessus des préventions et dont les lumières et l'expérience sont faites pour inspirer de la Confiance dans leur opinion. C'est à eux, dis-je, de chercher à détruire les obstacles qui s'opposent à l'introduction des Inventions utiles et s'il est vrai, Comme on ne peut guerre en douter, que l'en soit une que l'opération de la simphise, personne n'est à tous égards plus à portée que vous, Monsieur, de le persuader aux Chirurgiens.

Je suis très parfaitement Monsieur votre très humble et très obéissant Serviteur.

Le Baron de Breteuil

AUTOGRAPHE DU BARON DE BRETEUIL, RELATIF A LA SYMPHYSÉOTOMIE.

ses statistiques, il y avait seulement 2/3 des mères conservées, et 1/3 seulement des fœtus.

Les arguments du baron de Breteuil ne prévalurent donc point, et Baudelocque ne pratiqua plus la symphyséotomie, pas plus d'ailleurs que les accoucheurs illustres qui suivirent, notamment Désormeaux et Dubois, le célèbre accoucheur de l'impératrice Marie-Louise. Elle n'eut pas un sort meilleur avec Velpeau, Jacquemier et Tarnier, et son étroit refuge fut l'Italie, en 1863 seulement, avec Morisani et Spinelli. Ce dernier appela l'attention de Pinard et de Varnier sur les succès obtenus par lui à Naples, et le maître parisien commença aussitôt ses expériences avec Farabeuf et Varnier.

On sait quels résultats merveilleux a donné la symphyséotomie entre les mains de l'éminent accoucheur, qui prouva que le forceps était un instrument brutal, au sens étymologique du mot (*fortiter capio*). Et Farabeuf, à son tour, en démontrait l'épouvantable puissance, toujours nuisible quand il est appliqué pour forcer le détroit supérieur. Comme l'a si bien dit Farabeuf, la « symphyséotomie est « une admirable révolution que *l'antisepsie a rendue possible*, et qui « supprime presque toute la dystocie ».

Les lecteurs de la *Chronique* seront sans doute intéressés par la reproduction de ce curieux autographe du ministre de Louis XVI (1) et pourront en même temps se convaincre que, plus d'un siècle après, l'intervention qu'il préconisait est entrée dans une phase nouvelle, grâce au professeur Pinard, dont la haute capacité scientifique s'ajoute aux titres de reconnaissance contractés envers lui par le corps médical tout entier. Point n'est besoin de rappeler, en effet, que, dans plusieurs circonstances malheureuses, et naguère encore, où l'on a vu des confrères traînés devant la cour d'assises, une voix s'est élevée bien haute, bien chaleureuse, pour leur défense, et a profondément émotionné les juges, malheureusement trop enclins parfois à sévir contre nous et à s'ériger — on l'a vu — en experts médicaux plutôt qu'en hommes chargés de rendre impartialement la justice : cette voix fut celle du professeur Pinard.

Dr G. Ravarit (de Poitiers).

L'impôt sur le revenu, à l'époque révolutionnaire.

La pièce qui suit, datée de 1792 et que nous avons jadis copiée aux Archives nationales, nous paraît d'une actualité suffisante pour justifier sa publication, d'autant plus opportune que nos législateurs actuels se réclament en toutes circonstances de leurs prétendus précurseurs.

Paris, 31 juillet (1792).

Le Directoire approuve, Monsieur, votre Petition ; mais non l'idée d'une contribution exclusivement à la charge des *riches* ; la Déclaration des droits veut que l'impôt soit *proportionnel* et non progressif à raison des facultés du contribuable. Il n'est pas plus possible de déroger au principe pour une contribution nationale : l'unité des maximes de l'impôt est d'une importance aussi grande que celle de l'égalité ; car si toute contribution ne se perçoit partout en France de la même manière, il n'y a plus d'égalité entre les citoyens de l'empire

Le Pr G^l S. (Le Procureur général syndic).

(1) Le cliché nous en a été très gracieusement communiqué par la société « La Prévoyance médicale », dont il est la propriété.

Tribune de la " Chronique "

Le « restrainctif » de Gargamelle.

« Une horde vieille de la compaignie, laquelle avoyt reputation « d'estre grande medicine, et là estoyt venue de Brisepaille, d'auprès « Sainct Genoul, d'avant soixante ans, luy feit ung restrainctif si « horrible que tous ses larrys feurent oppilez et resserrez que a grand « poine avecque les dentz vous les eussiez eslargis, qui est une chose « bien horrible à penser. »

Ce « restrainctif » eut des conséquences effroyables pour Gargamelle et fut cause de son accouchement contre nature. « Par cest « inconvénient feurent au dessus relaschez les cotyledons de la matrice, « par lesquels sursaulta l'enfant et entra en la vène creuse, et, gravant « par le diaphragme, jusques au dessus des espaules, ou la dite vène « se part en deux, print son chemin a gausche, et sortit par l'aureille « senestre. »

Cet accouchement monstrueux eut pour point de départ un prolapsus du rectum. « Le fondement luy escappoyt, à la mollification « du droict intestin, lequel vous appelez le boyau cullier, pour trop « avoir mangé de trippes. » C'est pour parer à la chute du fondement que la vieille sage femme lui fit le « restrainctif » dont elle était loin de prévoir le terrible effet.

Il est possible, jusqu'à un certain point, de reconstituer la formule de ce fameux remède, les auteurs anciens donnant assez de détails dans leurs livres pour se faire une idée des substances qui entraient dans sa composition.

Les « restrainctifs » les plus employés au XVIe siècle étaient l'*onguent styptic* de Fernel et l'*emplâtre contre la rompure* du même auteur. On s'en servait dans tous les cas de relâchement des tissus. Il est fort possible que Rabelais ait fait allusion à ces compositions. Un grand nombre de substances figuraient dans leur formule.

L'*onguent styptic* comprenait de l'huile rosat lavée en eau d'alun, de la cire blanche, des noix de cyprès, des noix de galle vertes, des myrtilles ou baies de myrte, des balaustes, de l'écorce de grenade, des calices de glands, de l'acacia, du sumac, du mastic et du suc de nèfles et de cormes vertes.

L'emplâtre contre la rompure se composait des substances ci-dessus, moins le sumac et le suc de nèfles et de cormes, et comprenait en plus la litharge d'or, la calamine préparée, le bol d'Arménie, le sang de dragon, la mummie, l'aloès, la myrrhe, l'encens, la grande et petite consoude, le prêle ou queue de cheval, le pastel, la scolopendre, des racines d'osmonde royale et de fougère, des semences de plantain, de psyllium, de nasitort, des fèves torréfiées, l'aristoloche ronde et longue. Le tout était réduit en poudre et malaxé ensuite avec de la poix et de la térébenthine.

D'autres auteurs font entrer dans la composition de cet emplâtre de la peau de bélier hachée avec sa laine, et pour cette raison l'appellent *emplastrum de pelle trietina*. Certains autres y mettent des gommes, de la colophane, de la cire, du plâtre, des vers de terre, du gui de chêne, du sang humain, de la colle de poisson et de la centaurée

Tout porte à croire que le « restrainctif » de Gargamelle n'était qu'une variante des deux compositions que nous venons de décrire, car on se servait autrefois contre le prolapsus du rectum de solutions et de poudres renfermant en grande partie les substances dont nous avons parlé.

Dans ses Œuvres, Ambroise Paré nous fait connaître la solution astringente dont il faisait usage, en fomentations et en applications, dans le cas « de relaxation du gros boyau culier ». Elle était composée d'écorce de grenade, de noix de galle, de myrtilles, de *bursa pastoris*, de sumac, de berberis, de noix de cyprès, d'alun de roche, de sel commun. On faisait bouillir le tout dans de l'eau ou du vin austère, c'est-à-dire vert et rude.

Cette solution servait à faire des fomentations sur le fondement, après quoi on procédait à la réduction. Une fois le prolapsus guéri, on introduisait dans le rectum, le plus profondément qu'on pouvait, une poudre composée des mêmes éléments que la solution, auxquels venait s'ajouter le prêle ou queue de cheval. Une fois la poudre introduite, on trempait une éponge dans la solution ; on l'appliquait sur l'anus, et on l'y maintenait avec un bandage.

La vieille sage-femme de Brisepaille avait donc dû faire appel à tous les astringents connus à cette époque. Peut-être fit-elle erreur en manipulant tant de substances diverses et mit-elle une trop forte dose d'écorce de grenade qui, d'après Dioscoride, agglutine et consolide les plaies récentes et guérit les descentes de boyau.

D[r] P. Albarel.

Les prétentions médicales de Naundorff.

Dans une lettre datée de Paris le 6 août 1835, le prétendant que d'aucuns croient être Louis XVII, écrivait à à sa fille, au sujet de la santé de sa femme :

« Mais ce n'est pas l'habitation qui m'inquiète c'est la santé de ta bonne mère. C'est pourquoi j'ordonne (*sic*) de prendre aussitôt une nourrice pour la chère petite Thérèse. Le médecin aura la bonté d'en chercher une qui ait une bonne santé. Cette nourrice devra habiter la maison, y coucher et y prendre ses repas, et, s'il est possible, n'avoir aucune attache à Dresde. Elle ne devra jamais non plus s'éloigner hors la vue de sa chère mère avec l enfant et être décidée à faire le voyage avec vous. Aussitôt que sa chère mère sera libre, elle appliquera *tous les jours pendant 2 heures consécutives* des cataplasmes bien chauds sur les endroits endoloris de ses membres ; ceci peut le plus facilement se faire le matin de 6 à 8 heures. Les cataplasmes doivent être faits avec de la *farine de lin* bouillie dans du lait frais. Après qu'on aura changé ces cataplasmes très souvent dans l'intervalle des deux heures, sa chère mère entrera dans un bain plus que tiède et y restera une heure. Puis elle se recouchera pendant une demi-heure. Ensuite elle se lèvera pour déjeuner. *Mais auparavant elle ne prendra pas la moindre chose.* Il faut faire ce traitement sans interruption pendant huit jours. Le médecin, auquel on le communiquera, ne désapprouvera pas ce remède. Toi, ma chère fille, tu remettras à ta bonne mère le billet ci-joint sans l'ouvrir et feras en sorte qu'elle considère mon bon conseil comme un ordre, car des personnes malades ne peuvent pas *voyager.* »

M. Otto Friedrichs, qui nous communique le document ci-dessus, y

joint cet extrait d'une lettre adressée « de Paris, le 22 juin 1836 », par Naundorff à sa fille Amélie :

« J'ai mûrement réfléchi sur ta plainte au sujet de ton indisposition et je te conseille de mettre de côté la médecine, mais seulement peu à peu. C'est à-dire : si, d'après la prescription de ton médecin, tu dois la prendre deux fois par jour, ne la prends qu'une fois ; si tu n'as eu à la prendre qu'une fois, ne la prends maintenant que tous les deux jours, ensuite tous les trois jours, et enfin plus du tout Fais deux heures de promenade par jour en compagnie de ton frère et de ma chère Antoinette ; savoir une heure avant midi et une heure après le souper. Aussitôt que je le pourrai, je t'enverrai une très bonne médecine, qui te rendra infailliblement ta santé d'autrefois et tes joues vermeilles de Cossen. »

Après tout, les rois de France guérissaient bien les écrouelles : Naundorff pouvait bien « prétendre » à exercer la médecine ; de droit divin, comme son auguste père, si tant est qu'il fut bien le fils de Louis XVI — et de Marie-Antoinette.

La réclame médicale au XVIIIe siècle.

Permettez-moi de vous signaler, comme un des plus beaux spécimens de *réclame médicale*, cet « Avis au Lecteur », qui se trouve imprimé à la fin des *Observations importantes sur le manuel des accouchements*, traduites du latin de M. Henry de Deventer, docteur en médecine, et augmentées de réflexions sur les points les plus intéressants par Jacques-Jean Bruier d'Ablaincourt, docteur en même Faculté ». Paris, chez Pierre François Giffart, 1734, gros ouvrage de 431 pages.

AVIS AU LECTEUR.

« Beaucoup de personnes se sont plaintes jusqu'à ce jour d'avoir sçu trop tard mon habileté à corriger, ou rétablir les Vices qui empêchent le mouvement des Parties. Elles ont éprouvé avec satisfaction que j'étais de beaucoup supérieur à quantité d'autres, qui promettent cependant de rétablir les choses dans leur premier état, et qui engagent les Malades à perdre inutilement beaucoup d'argent pendant que je m'acquitte exactement de tout ce que j'ai promis. Elles ont prétendu que je ne pouvois en conscience me dispenser de faire connoître mes talens au public, par la voie des Gazettes, ou autres Ouvrages de ce genre. J'ai toujours pensé que c'était au Malade à aller chercher le Médecin, et qu'il ne convenait pas au Médecin de courir après le Malade. Il arrive même souvent qu'on méprise les avantages, qu'on nous offre Cependant comme plusieurs personnes restent incommodées, faute de sçavoir à qui elles doivent demander du secours, j'ai cru que, sans imiter ces charlatans, à qui la seule envie de s'enrichir fait annoncer leurs talents prétendus dans toutes les nouvelles, ou répandre des billets dans toutes les villes, pour attraper l'argent du Public, je pouvois me servir de la présente occasion pour faire l'énumération des opérations que je fais autant qu'il le faut, pour avertir ceux qui ne sçavent à qui ils doivent avoir recours. Mon dessein n'est pas de les détourner de se mettre entre les mains des autres Opérateurs, mais seulement d'apprendre à ceux qui ne le sçavent pas, où ils trouveront du secours ;

et pour faire connoître quels défauts du Corps j'ai coutume de rétablir, je vais donner la liste des plus communs :

1° Je guéris ceux qui par la contraction des tendons, ne peuvent tenir la tête droite, et l'ont toujours penchée sur l'une ou sur l'autre épaule, sans pouvoir la baisser du coté opposé. Je la redresse, et la fais tenir dans la situation naturelle...

Suit l'énoncé de la réduction des scolioses, cyphoses, luxations de la colonne vertébrale, luxations de la hanche, pieds-bots, etc.

15. Si quelqu'un a les cuisses tellement tournées en dedans, que les genouïls frottent l'un contre l'autre, ou au contraire, si les genouïls sont tellement écartés que les Pieds s'approchent trop pour marcher librement, j'éloigne ce qui est trop proche, rapproche ce qui est trop éloigné, et rétablis ainsi les Malades...

22. Les personnes d'un âge avancé, et qui sont contrefaites, ou bossües de jeunesse, ne doivent pas espérer de guérison : mais à moins qu'elles ne soient déjà trop vieilles, je puis corriger considérablement ces vices, ou les empêcher d'augmenter au moyen d'un corset de fer, ou de baleine, qui les rend beaucoup moins difformes, qu'ils ne l'étoient auparavant, parce qu'ils ne trouvoient pas de tailleur qui sçut les habiller comme il falloit.

Arrive le mot de la fin :

Voici comment je me comporte avec les personnes qui se mettent entre mes mains. Avant de commencer à les traiter, je conviens du prix et je n'en demande le payement, que lorsque, suivant mes conventions, j'ai, ou corrigé ou guéri entièrement le défaut. Je ne demande rien pour mes peines, pour les Instruments, pour les dépenses, que mes promesses ne soient remplies. Il n'y a que les corsets qui se paient par dessus le marché. Si l'on veut convenir d'un tems, comme de trois mois, par exemple, pour la guérison, je le veux bien, ayant toutefois égard à la nature des accidens. Si ce tems s'écoule sans un mieux sensible, le marché est nul de plein droit, sans être tenu de la moindre compensation ; mais si l'on voit un mieux sensible on est obligé de se laisser guérir jusqu'au bout, et alors je me fais donner le prix convenu, afin qu'on ne tire pas le payement en longueur ; quoique les malades soient obligés de se servir encore longtemps des Instruments, pour affermir leur guérison. Les conventions se font par un Billet signé du Malade, et de moi...

Si vous pensez que ces quelques lignes, retrouvées dans un vieux bouquin, puissent intéresser vos lecteurs, je vous serais bien reconnaissant de vouloir bien les publier.

Henri Roger,
Interne des hôpitaux de Montpellier.

Les Doyens du corps médical.

Vous avez omis de signaler, sur votre liste des doyens de la profession, le vénéré Dr Lutz (Henri-Charles), né le 18 mai 1815, qui fut pharmacien des hôpitaux, de 1842 à 1889.

Le Dr Lutz habite 34, rue des Solitaires.

Dr B***

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris Poitiers. — Société Francaise d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 15 1er Août 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires

Souvenirs sur Gustave Flaubert (1),

par M. le Docteur Henri Fauvel.

(*Suite et fin*)

La seule vanité que j'aie pu relever et à maintes reprises, chez Gustave Flaubert, c'est celle d'avoir été toujours un brave et digne homme, plein de commisération et d'humanité, à l'exemple de son père. Mes définitions, à moi, importent peu, mais je pense que ses qualités de cœur, de droiture, étaient aussi intenses en lui que le sens de la couleur et de la vie. Gustave Flaubert m'a parlé longuement de sa jeunesse, que j'ai devinée byronienne, singulière.. Napoléon aussi a eu une « drôle » de jeunesse, et on a dit bien des choses... Gustave Flaubert m'a parlé de ses voyages, de Carthage, de la Corne Punique, de Zama, de Thapsus, que je devais visiter aussi, à plusieurs reprises, de longues années plus tard. Et ce qui me frappait aussi, dans Gustave Flaubert, c'était l'intensité de la vision, la couleur. Jamais, entre ceux qui tinrent la plume, nul n'a fait du froid papier blanc se lever des visions plus éblouissantes. Flaubert reflétait les truculences de Gautier, du *Roman de la Momie* et de *Mademoielle de Maupin*. Nul cabotinage pourtant ; la plus entière, la plus extrême sincérité.

Quels sont les auteurs, quels sont les passages que Flaubert aimait avant tout et sur lesquels il s'est devant moi étendu le plus longuement ? D'abord, Rabelais et Montaigne, qu'il lisait et relisait, une heure durant, chaque matin, à son lever, comme un prêtre son bréviaire. Et la conversation de Flaubert s'en ressentait, savoureuse, gauloise à l'excès, mais non choquante pourtant. Les mots : « Jean-foutre », « galapiat », « c.n », « c.l », « c.... » revenaient continuellement. — « Saint Antoine, saint Antoine, il n'en a pas vu tant que j'en ai raconté. Il a vu un « c.l » entr'ouvert. Pas plus. » A un interlocuteur qui lui racontait un fait déjà un peu ancien : — « A ce moment, répartit Flaubert, vous étiez encore dans les « c.. les » de votre papa et dans le ventre de votre maman. » Exubérance, et très saine, très française, de l'espèce de moine dont parle Taine.

Flaubert nous interrogeait sur nos goûts, pour nous communiquer les siens, élaborés, discutés lentement en compagnie de Gautier et de Bouilhet. Il adorait Ronsard, Saint-Amand, Boileau, pleins de sève et de verdeur, pleins de couleur et d'images, même le dernier tant dépré-

(1) V. le n° du 15 juillet.

cié par les sots qui ne le comprennent pas. Les pages que j'ai entendu lire à Flaubert, dans ces belles éditions qui remplissaient les tablettes de sa bibliothèque sans vitrines, tout à l'entour du cabinet de travail, ces pages sont, en effet, très belles, complètement inconnues, d'ailleurs, et devenues sacrées pour moi :

Saint Blaise, qui vis aux cieux
Comme un ange précieux,
Si de la terre où nous sommes,
Tu entends la voix des hommes,
Recevant les vœux de tous,
Je te prie, écoute-nous...

Garde nos petits vergers
Et nos jardins potagers,
Nos maisons et nos familles,
Enfants et femmes et filles
Et leur donne bons époux...
Je te prie, écoute-nous...

Je ne puis vous transcrire au long l'*Hymne des Pères de famille à saint Blaise*, véritable litanie, mais les lecteurs retiendront avec joie ce sonnet en entier, que Flaubert découvrit pour moi aux pages encore de son Ronsard :

Heureuse fut l'étoile fortunée
Qui, d'un bon œil, ma maîtresse aperçut ;
Heureux le bers et la main qui la sut
Emmailloter le jour qu'elle fut née ;

Heureuse fut la mamelle emmanée
De qui le lait, premier, elle reçut ;
Et bien heureux le ventre qui conçut
Telle bonté de tant de dous ornée.

Heureux parents qui eûtes cet honneur
De la voir naître un astre de bonheur.
Heureux les murs, naissance de la belle.

Heureux le fils dont grosse elle sera,
Mais plus heureux celui qui la fera,
Et femme et mère, en lieu d'une pucelle !

Le poète Saint-Amand est né à Rouen, et Flaubert l'admirait fort. Ce fut l'édition elzévirienne Jannet, à cartonnage rouge, qui servit à la lecture des deux sonnets suivants, qui sont, en effet, fort beaux :

Entrer dans un bordeau d'une démarche grave
Comme un coq qui s'apprête à jouer de l'ergot ;
. . . .
Voilà le passe-temps d'un soudard de Cypris.

Voilà pour l'un, et voici l'autre :

Me voyant plus frisé qu'un gros comte allemand,
Le teint frais, les yeux et la bouche vermeille,
Tu m'appelles ton cœur, ton âme, ta merveille,
Et me veux recevoir pour ton plus cher amant...

Et ces quatorze vers, difficiles également à citer en entier, se terminent ainsi

Car tu t'es bien souvent mirée en mon visage.

Les deux sonnets en question figurent dans les *Pages choisies de Saint-Amand*, que vient de publier le *Mercure de France*.

La *Satire des Femmes*, de Boileau, et que Flaubert se plut à me lire en entier, est de la plus vivante allure, chaude de couleur, dans sa sobriété, et nette ! Flaubert s'arrêtait surtout à ces quatre vers, devant lesquels il m'avouait « tirer son chapeau » :

Attends, discret mari, que ta belle en cornette,
Le soir, ait étalé son teint sur sa toilette
Et, dans quatre mouchoirs de sa beauté salis,
Envoie aux blanchisseurs ses roses et ses lis.

Du père Hugo, Flaubert préférait *le Roi s'amuse*, comme une de ses œuvres les plus empreintes de poésie sincère, dépourvue du « boum-boum » romantique. Il admirait, sans réserve, son prodigieux génie verbal :

Voulez-vous qu'une tour, voulez-vous qu'une église
Soient un des monuments dont l'art idéalise
La forme et la hauteur ?
Attendez que de lierre elles soient revêtues
Et laissez travailler autour de ces statues
Le Temps, ce grand sculpteur...

De même, dans maintes strophes des *Mages* (*Contemplations*) que Flaubert ne se lassait pas d'admirer, comme grandiloquence, cette strophe de *Pleurs dans la nuit* s'étend à l'infini :

Je suis l'être incliné qui jette ce qu'il pense,
Qui demande à la nuit le secret du silence,
Dont la brume emplit l'œil ;
Dans une ombre sans fond mes paroles descendent
Et les choses sur qui tombent mes strophes rendent
Le son creux du cercueil...

« Quand je suis arrivé devant l'Acropole, m'a raconté Flaubert, je me suis dit : j'ai déjà vu ça ; quelque chose m'a donné déjà cette vision harmonieuse et inouïe ; et ce quelque chose, c'était une strophe du père Hugo :

Athène est triste et cache au fond du Parthénon
La trace de l'Anglais et celle du canon,
Et pleurant ses tours mutilées,
Rêve à l'artiste grec qui laissa de sa main
Quelque chose de doux comme un sourire humain
Sur le profil des Propylées.

J'ai vu le Parthénon. Il est évident que le mot « sourire » est d'une beauté, d'une justesse absolue, que cette strophe est fort belle, dans ses deux derniers vers surtout avec leur allitération, mais je ne puis m'empêcher de chercher une chicane (bien irrespectueuse) à Hugo et à Flaubert. L'Acropole n'a jamais contenu de « tours », mutilées ou non : il y a des colonnes et des colonnes, des frontons. S'il est des tours mutilées sur les sommets voisins, la tour Agrippa et d'autres, ce sont des tours romaines, surajoutées, — superfétation qui n'a rien d'athénien ni d'hellénique.

De Gautier, dont, pour le style, il me recommandait la *Momie* et *Maupin*, Flaubert me lut *Ténèbres* et *Compensation*.

Taisez-vous, ô mon cœur ! Taisez-vous, ô mon âme,
Et n'allez plus chercher de querelles au sort ;
Le néant vous appelle et l'oubli vous réclame !

Mon cœur, ne battez plus. puisque vous êtes mort.

. . . .

Il naît, sous le soleil, de nobles créatures...

Pour tant d'animaux vils, d'idiots et de nains,
Pour tant d'avortements et d'œuvres imparfaites,
Tant de monstres impurs échappés de tes mains,

Nature, tu nous dois encor bien des poètes !

Le vers de Leconte de Lisle, déclarait Flaubert, atteint l'absolu des *Stances* de Polyeucte et du *Tu Marcellus eris*. Flaubert me montra avec orgueil les exemplaires des *Poèmes Barbares* et des *Poèmes Antiques*, grand in-8°, avec la dédicace : « Au très cher camarade de lettres et ami, Gustave Flaubert, son vieux, Leconte de Lisle »

Les *Eléphants*, le *Sommeil du Condor* sont tracés, avec quelle vision aiguë et tendue ! en des vers qui ont la consistance, l'immobilité figée du marbre, ou plutôt du bronze qui coule à pleins bords :

Ainsi, pleins de lenteur et de courage, ils passent
Comme une ligne noire, au sable illimité ;
Et le désert reprend son immobilité,
Quand les lourds voyageurs à l'horizon s'effacent.....

Par delà les sables et les houles, à l'infini, sur les sommets des Andes, qu'éclaire obscurément la Croix du Sud, on aperçoit tout là haut, dans la houle du vent qui déferle, le condor :

Loin de ce globe noir, loin du monde vivant,
Il dort dans l'air glacé, les ailes toutes grandes.

L'ampleur du geste, la dévotion de toute la vie, au milieu de quelles injures et de quels déchirements ! (*La lettre au Conseil municipal Rouennais* en fait foi) agrandissaient à l'infini ces vers infinis.

Même allure sublime dans ces deux lignes de Pascal, pour lesquelles Flaubert déclarait donner des centaines et des centaines de volumes : « La nature agit par progrès, *itus et reditus* ; elle passe et repasse, puis deux fois moins, puis plus que jamais. »

Dans la prose, les livres, pour Flaubert, c'étaient le *Discours sur le style*, *Lysimaque*, le *Dialogue d'Eucrate et de Sylla*, les *Mémoires d'outre-tombe*, modèles impérissables et parfaits dont le disciple pouvait dire : « Voilà cette fontaine où j'ai puisé le style qui m'a fait tant d'honneur. » Les préceptes de Buffon atteignent la simplicité cristalline, exultante, d'un problème géométrique. Il y a peut être du cabotinage dans l'attitude de Sylla. « Eucrate, je ne suis plus en spectacle à l'univers ; c'est la faute des choses humaines qui ont des bornes et non la mienne... J'ai étonné les hommes, et c'est beaucoup... » Mais. mieux que dans un Plutarque et dans un Tacite, le caractère du héros se dévoile, et avec quel candide orgueil ! Parmi les touches d'un merveilleux talent antique et stoïcien, Lysimaque se révèle aussi grand qu'Alexandre, et il console la terre au lieu de la dévaster. « Les vices d'Alexandre étaient extrêmes comme ses vertus... On me lâcha un lion ; il voulut me dévorer ; je lui saisis la langue, la lui arrachai... —

Lysimaque, Lysimaque, je te rends mon amitié... » Je remplirais plusieurs pages rien qu'avec les passages des *Mémoires* que Flaubert me signala dans Chateaubriand, comme modèle pour mon esprit et pour mon style. Plus tard, quand les loisirs d'une vie moins exacerbée feront parler, le soir, ma vieillesse conteuse, j'y reviendrai à loisir, avec abondance, ainsi que sur les *Entretiens de Gœthe et d'Eckermann*, le plus robuste, déclarait Flaubert, des guides pratiques et spirituels pour le bénédictin des lettres... « Défiez-vous d'une grande œuvre ; c'est là le défaut des meilleurs esprits. Le présent a ses droits : les pensées, les sentiments qui, chaque jour, se pressent dans une âme de poète... » (Voilà qui ne cadrait pas beaucoup avec les 5.000 vers de ma *Chanson d'Esculape* ; aussi Flaubert me déclarait-il aimer avant tout mes petites pièces d'inspiration personnelle, m'engageait à aller de l'avant dans cette voie...) « Les anciens ne se contentaient pas d'avoir de belles idées ; chez eux, les belles idées produisaient de belles œuvres... Les rêveries tranquilles et innocentes, pendant lesquelles il est seul possible de créer quelque chose de grand, sont perdues pour jamais... Celui-là est un poète qui sait s'assimiler le monde et le peindre... » En n'épuisant pas toutes mes notes, j'ai l'air de faire fi de fabuleux trésors.

Quand je le connus, Flaubert travaillait à un roman, dans le genre de *Don Quichotte*, histoire de deux bonshommes, très farces, mais il ne voulut, au grand jamais, dévoiler leurs noms, de peur qu'on ne les lui dérobât. Ces deux bonshommes, c'était Bouvard et c'était Pécuchet.

Gustave Flaubert m'a indiqué plusieurs sujets de poèmes ou de récits, de tableaux « Je les utiliserai peut-être, si j'ai encore le temps », ajoutait-il mélancoliquement. Avec le *Combat des Thermopyles*, il voulait faire une sorte de récit simple, simple et terrible, et patriotique, qu'on pourrait lire aux écoliers. Muselés et vigoureux, imperturbables et magnanimes, ces trois cents Spartiates qui ne sont pas seulement des Spartiates, mais qui appartiennent à l'histoire du monde, s'en allaient au combat, à la mort, comme à une promenade, sans se gêner, en parlant de leurs petites affaires. Flaubert se réjouissait à l'idée d'écrire, en périodes sonores et amples, les adieux de ces guerriers à leurs femmes : « Surtout, surtout, si nous mourons dans la rencontre, prenez vite de nouveaux époux, qui donneront des fils robustes à la patrie ! » Magnifique pensée, sublime dévouement à la hauteur desquels Flaubert se haussait ! Flaubert m'a fait part d'un autre beau sujet de poème, assourdissant et aveuglant : « Un proconsul étale son bras, dans lequel une panthère a imprimé ses crocs. Expression d'effroi, d'horreur parmi les assistants : un patricien jure (par Jupiter) qu'il porte des blessures plus cruelles, plus terrifiantes, et il découvre son épaule, son cou tout tuméfié, que son amie, par luxure, avait labouré de ses ongles, de ses dents aiguës. » Flaubert me déclara avoir trouvé ce sujet dans Plutarque. Depuis, à maintes reprises, dans le but de l'utiliser, j'ai recherché dans Plutarque le tableau de ces blessures sauvages et forcenées, blessures de l'amour et de la chasse, et je n'ai rien retrouvé. Peut-être Flaubert a-t-il fait cette trouvaille dans le *Dialogue sur l'amour*? J'aviserai. En attendant, je possède déjà les noms d'une suffisante couleur romaine et numide : Dolabella, Saphôn, fils d'Iafis, Hirgius...

J'étais en correspondance suivie avec M. Jules Lemaître, tout jeune

homme alors, qui venait d'être mon professeur de rhétorique au lycée du Havre, et à qui en imposait mon inépuisable érudition parnassienne. Au seul nom de Flaubert, la correspondance devint interminable, incessante. De fil en aiguille et de lettre en lettre, sans tarder, la demande m'arriva de présenter Jules Lemaître à Gustave Flaubert.

Les lettres de J. Lemaître étaient remplies d'un très sincère effroi sacré. En voici un fragment, reproduit par moi dans mon roman le *Docteur Jobert*. Au reste, c'est M. Jules Lemaître qui m'a fourni beaucoup de traits pour mon héros Maxime Ebel, de même que du Dr Pierre Janet j'ai pris tous ceux de France Danré. « J'ai déjà lu à mes élèves, et je compte bien recommencer tous les ans, des fragments de *Madame Bovary*, et surtout la prodigieuse scène, chef-d'œuvre insondable d'ironie, où le discours du conseiller Lieuvain alterne avec la conversation de Rodolphe et d'Emma... et cela, sous le prétexte ingénieux de montrer aux pauvres innocents comment il ne faut point penser. Les paysages et les descriptions sont réservés spécialement à mes petites, — dont j'obtiens, ma foi, des commencements de photographie très secs, mais d'une grande netteté. Et voilà comme quoi l'admirable auteur de l'*Epopée des Imbéciles* peut fournir des « corrigés » à des fillettes, et passe à l'état de classique. J'attends encore, pour prêcher de la même manière, *Salammbô*, l'*Education sentimentale* et la *Tentation*. Les temps ne sont pas encore venus et je crois que, jusqu'au xxe siècle, ce seront livres de chapelle. »

La terre normande était recouverte de neige, aux environs de Noël, quand le dimanche, M. Jules Lemaître et moi (tels deux pèlerins), nous nous rendîmes à pied à Croisset. Nous passâmes une bonne partie de l'après-midi dans le cabinet de travail de Gustave Flaubert, où se trouvaient déjà M. Léon Brière, l'éminent journaliste rouennais, M. José-Maria de Hérédia et deux ou trois autres personnes. Nous entendîmes le sonnet des *Conquérants*, récité d'une voix métallique et sourde, avec l'accent castillan des Conquistadors, par M. J.-M. de Hérédia, qui devait, dans la suite, devenir le poète du *Concours du Litre d'Or* et, en plus des *Trophées*, uous laisser son gendre et sa fille. J'ai bien noté les moindres propos de Gustave Flaubert, son jugement sur Daudet qu'il chérissait, sur Alexandre Dumas fils, son ami, dont il louait la maîtrise, la vigueur scéniques, toutes géniales, tout en faisant des réserves sur la phrase du polémiste, qui venait de publier la *Question du Divorce* et chez lequel il ne trouvait pas la grâce aisée et souple que donne l'apprentissage du latin. Beaucoup de ces jugements, portés uniquement au point de vue littéraire, sont difficiles à rapporter, visant des écrivains qui, à l'heure actuelle, sont devenus des personnages, sans qu'aucun titre littéraire puisse expliquer leur extraordinaire fortune.

L'entretien où, avec moi, Jules Lemaître fut admis, revêtit un peu moins d'abandon, car plusieurs interlocuteurs se trouvaient là qui accaparèrent un peu la parole, racontant les inévitables, interminables papotages de la vie littéraire. Un bon mot d'About mit tout le petit groupe en gaieté. Il s'agissait d'une très grande dame, Egérie politique et littéraire, qui passait pour avoir été la bonne amie de Gambetta et de beaucoup d'autres : « Elle a le c...l sur la main. » Et l'on joua aux petits jeux littéraires. « Quel est l'écrivain que vous préféreriez être ? » — « Bossuet, Chateaubriand, Jules Claretie, Montaigne, Rabelais », fit l'un, fit l'autre. « — Gustave Flaubert »,

proférai-je d'un accent décidé. — « Jeune homme, vous êtes un flatteur. Je vous retire la parole », repartit Flaubert, en éclatant de rire.

Ce qui, dans tous ces entretiens, nous frappait, c'était toujours la cordialité, la bonne humeur, la sincérité absolue du bon géant. Jules Lemaître, qui était très jeune alors, parla assez peu devant nous. Il s'enhardit dans la suite, revint à plusieurs reprises chez Flaubert, publia, dans la *Revue Bleue*, son article sur *Gustave Flaubert* qui, ainsi que celui sur *Leconte de Lisle*, du jour au lendemain lui conquit la renommée.



GUSTAVE FLAUBERT

Le soir de notre visite à Croisset, nous restâmes très tard, en attendant le train, dans la salle du petit *Hôtel de Dieppe*, devant la gare, Jules Lemaître et moi, sous le charme du père de Mme Bovary et de Salammbô, à repasser les épisodes de la journée qui devait se répercuter à jamais dans notre vie, les moindres mots dits. — « Il a l'air d'un moine, me fit observer judicieusement Jules Lemaître, d'un moine chauve, aux longs cheveux blancs. Il n'a plus qu'une dent dans la gueule et quand il rigole, il la découvre ». N'importe, nous l'aimions bien.

Notre visite à Gustave Flaubert provoqua une révolution au Havre. Le Conseil municipal fut réuni d'urgence et une commission, composée de l'avoué Bazan et d'un courtier en cotons, M. Jules Gardye,

devenu plus tard directeur des Hôpitaux, se rendit, accompagnée de plusieurs autres notables citoyens, chez le digne M. Bourlet de la Vallée, pour le supplier d'écrire à Gustave Flaubert de ne plus nous recevoir. Cette épître, un chef-d'œuvre, rédigée en commun, le prévenait que M. Jules Lemaître était un « pas grand'chose », moi « un rien du tout », et que lui, Gustave Flaubert, ne valait pas mieux. La *Correspondance de Gustave Flaubert* (Lettres à Mme Commanville, p. 484, 20 septembre 79) parle de nous, de la lettre de M. Bourlet de la Vallée : « Tu verras ma réponse. Ça m'indigne, ces bourgeois ennemis de l'art. » La réponse de Gustave Flaubert n'a jamais été publiée, et pour cause. Elle doit se trouver dans les mains de l'éminent, génial M. Jules Gardye.

Je reçus plusieurs lettres de Gustave Flaubert : « Je pense souvent à vous ; je suis tout disposé à vous chérir. Aimez la Muse pour elle-même ; il n'y a que cela de vrai. Fichez-vous du reste .. Puis, vous voyagerez, avantage inestimable ! Les paysages, on les devine ; les hommes, jamais !... » J'envoyai à Gustave Flaubert un sonnet, trop mince, trop frêle vase pour un si vaste contenu : malgré tout, je le transcris. Il est rare, à dix-huit ans, de pouvoir formuler une idée d'ensemble sur une œuvre aussi hautaine :

SONNET

A Gustave Flaubert.

Madame Bovary t'avoue, en soupirant,
Qu'elle n'a pas trouvé l'idéal de sa vie ;
Rodolphe, en son château, bâille, l'âme assouvie ;
Monsieur Homais exclame : « Oui, notre siècle est grand ! »

Frédéric lit des vers et s'exalte, adorant
La dame aux yeux noyés d'amour, qu'il déifie ;
Félicité, devant sa table desservie,
Inspecte ses couverts et les met bien en rang.

Ainsi, chaque héros de la *Bêtise humaine*,
Platement, te confie ou son rêve, ou sa peine ;
Tu écoutes, très grave, observant et notant.

Mais l'œuvre faite, las de tout voir sans rien dire,
Devant ton monument énorme et révoltant,
Maître, tu partiras d'un grand éclat de rire.

Dans un milieu incompréhensif, vaguement hostile et qui n'a fait amende honorable que bien plus tard, Gustave Flaubert a pris à cœur quelquefois lui-même de se déprécier. « Pour l'agrément qu'on a dans ce bas monde, autant s'en aller pourrir le plus tôt possible, » écrivait-il dans une lettre que publia, à sa mort, le journal le *Temps*. « Le père Flaubert est une vieille brute, un vieux ramolli, » allait-il répétant, en fraternisant, en fumant des pipes, parmi les internes de l'Hôtel-Dieu de Rouen ; et la plupart, sans culture, le prenaient au mot.

L'intelligence cesse et voici l'agonie,
Le mépris de soi-même et l'ombre et le remords,
Et le renoncement furieux du génie.

Lumière, où donc es-tu ? Peut-être dans la mort.

Les crimes qu'on lui imputa (d'avoir été malade, d'avoir voulu étrangler sa mère) sont assez absurdes, fumée de quelque alcoolique cerveau normand.

Au retour de son voyage en Orient, Gustave Flaubert fut atteint d'une épouvantable glossite tertiaire, et comme corollaire, des crises convulsives, dues sans doute à quelque néoplasme mal prévenu. Il s'agit là certainement d'une affection fortuite, contagieuse, récoltée dans la promiscuité des caravansérails, — et non d'une névrose essentielle. Au lit de mort de sa mère, qu'il aima tendrement et qu'il garda près de lui, quand elle fut infirme et paralysée, il aurait dit : « J'aimerais mieux la voir morte que souffrant ainsi. » Est-ce bien vrai ? Et eût-il dit prononcé, ce mot, un ami de M. Bourlet de la Vallée devait-il le répéter à satiété et lui en faire un crime ?

La mémoire de Gustave Flaubert doit nous rester très haute, irréprochable comme son œuvre. Gustave Flaubert m'a donné plusieurs de ses livres avec dédicaces. Il nous a donné à tous aussi l'exemple de sa vie et de son œuvre. Quand il mourut subitement, le 8 mai 1880, sa mort fut pour moi un deuil filial et je suivis, avec M. Bourlet de la Vallée père, près de deux grands savants rouennais, M. Pouchet et M. Pennetier, le convoi de Gustave Flaubert, depuis Croisset et Canteleu jusqu'au cimetière monumental. Je vis ce jour-là Edmond de Goncourt, figure pensive, aux yeux perçants, aux épais et longs cheveux blancs et qui marchait, les mains croisées derrière le dos à la Napoléon ; je vis Daudet. Mais ce n'est pas Goncourt et ce n'est pas Daudet que je voyais ce jour-là, c'était l'œuvre intense et définitive de Gustave Flaubert, qui se dressait pour l'équitable avenir pour l'immortalité. Dans les rues adjacentes au boulevard Cauchoise, par où passait le convoi, au milieu de la foule impressionnée enfin, au passage de quelqu'un de très grand, — un orgue traînait son air sentimental et faux, ressassé et vulgaire :

> Il est un air, à la fois doux et tendre,
> Dont j'ai gardé le touchant souvenir.

— « On a mis une croix sur la tombe de Gustave Flaubert, » fis-je à Leconte de Lisle, quelques mois plus tard. — « C'est la croix de saint Antoine, » me répondit le sarcastique maître.

La mort, l'immortalité même, ont leurs ironies. Flaubert se moquait des conseillers de préfecture, des fonctionnaires, qu'il trouvait tout à fait « farces », et le verbiage du conseiller Lieuvain les réunit un peu tous. Par contre, à son sens, les « gendelettres » professionnels, spécialistes, pensent, écrivent tous très bien. A l'inauguration de la statue de la rue Thiers, voici le discours de M. Bayet, conseiller de préfecture ou directeur de l'Enseignement, et voici les paroles de M. Victor Margueritte, littérateur émérite, président de tous les monopoles littéraires. Je soumets les nuances aux délicats.

M. Bayet parla en ces termes :

« Si Flaubert a des droits à l'admiration, qui jamais ne seront « périmés tant que vivront les lettres et la langue françaises, il a des « titres à notre affection que je ne veux point oublier ici. Il fut un « homme de cœur et, à son heure, un bon Français. Il devint lieute- « nant de garde nationale et, à quarante-neuf ans, il se désespéra, « obligé de rester près de sa mère malade, de ne pouvoir prendre

« le fusil et le sac, de ne pouvoir se battre aux côtés de ceux dont il « avait peint avec amertume l'éducation sentimentale, les incerti- « tudes morales, mais qui, la patrie envahie, se retrouvaient hommes « et soldats.

« Tous ceux qui ont traversé ces jours tragiques, qui jamais ne les « oublieront, qui ne s'en consoleront jamais, ne peuvent lire sans « émotion ces lettres (que Flaubert ne destinait pas à la publicité), « parce qu'ici ils se sentent unis à lui par la communauté des dou- « leurs et des angoisses. Ces phrases simples, décousues, ces alter- « natives d'espoir et de désespoir, ces sanglots, ces imprécations, ces « cris d'un homme atteint au plus profond de son être, valent les « plus belles pages de l'artiste. Permettez à un de ceux qui sont « arrivés à l'âge viril dans ces jours de souffrance et de deuil, après « avoir salué en Flaubert le grand écrivain, d'associer avec une pieuse « tristesse son souvenir au culte de cette patrie qu'il comprit... »

Tout cela est très convenablement, très simplement et très éloquemment dit.

Avec l'homme de lettres, éminent et actuel, nous allons entendre un autre son de cloche. Oyez plutôt, et notez que le public a applaudi à tout rompre, que la bonne presse a reproduit de tous côtés le chef-d'œuvre :

« Rien n'est plus touchant que les pages où, sous la feinte imper- « sonnalité, *tressaillent les affres du style*, souffre une des plus « *frissonnantes* personnalités qui *soient*, comme l'a noté Paul Bourget « dans un de ses *meilleurs Essais de Psychologie* ; ce qui donne à ces « livres leur saveur de vie profonde, c'est qu'une âme d'homme y « apparaît *meurtrie et nostalgique, tourmentée et vaincue, inassouvie* « *et violente, la même âme qui a insufflé* (!) *aux feuilles volantes* « *de la correspondance ce souffle tumultueux* (!), *cette trépidation* « *d'enthousiasme et de vie* (!). *Pour quiconque tient une plume, c'est* « *un enseignement fécond, Messieurs, qu'une telle conception de la* « *tâche de l'écrivain, un si haut respect, dirai-je ? de sa mission !* « *Quelles réflexions, nous tous, disciples de Flaubert* (!) *y devons-* « *nous puiser* sic). *Quelle angoisse nous devrait toujours étreindre,* « *devant le champ! en miniature, le champ vierge de la page ! Labou-* « *reurs d'un grand domaine, ne nous faut-il pas songer aux semences* « *que nous y jetons, aux récoltes inconnues qui en peuvent naître ?...* « *Ce sera l'éternel honneur de Gustave Flaubert de n'avoir lancé* (sic) « *au vent de l'avenir* (sic) *que de bonnes graines* (sic), *l'exemple d'une* « *vie de fier et harassant labeur, tout sacrifié à l'amour du beau.* « *Peu de martyres surpassent en grandeur et en volonté celui de* « *l'ascète qui affirme :* « *L'homme n'est rien, l'œuvre est tout* », *et qui* « *s'offrit lui même en holocauste !!!* »

Qu'en pense M. Bayet ? Qu'en pense M. le Dr Emile Laurent, avec ses classifications des paraphasies ? Qu'en pense M. Albalat ? Que n'aurait-il pas dit et ajouté, Flaubert, l'homme aux rubans verts, s'il avait vécu assez pour assister au développement immense et colossal qui a suivi, où tout se confond et se heurte dans une anarchie, une verbigération sans nom ? Lisez-vous la prose de M. Catulle Mendès ? Lisez-vous sa poésie ? Etes-vous le fidèle de M. Paul Adam ? Ah ! les poètes, à présent, ne sont plus marqués d'un signe !

Pour nous dédommager un peu, je voudrais finir par quelques lignes de Flaubert :

« Et exhumant leur jeunesse, à chaque phrase, ils se disaient :

« — Te rappelles-tu ?

« Ils revoyaient la cour du collège, des figures de pious et d'élèves, la joie des vacances. C'était pendant celles de 1837 qu'ils avaient été chez la Turque...

« — C'est là ce que nous avons eu de meilleur, dit Frédéric.

« — Oui, peut-être bien... »

Eh bien ! non ! cette conclusion est trop brutale ! J'aime mieux l'air de la *Valse des Adieux*. Flaubert fut, avant tout, un homme de sentiment, un brave homme. S'il a comprimé son cœur dans un étau, s'il nous a nourris de la moelle du lion, c'est pour nous empêcher d'être dupes, pour nous prémunir contre les dangers ; mais il était trop bon pour nous railler sans pitié. Le temps des racontages est passé. Sous des dehors de « troubadour » ou de moine rabelaisien, il fut quelque chose de plus qu'un Alexis Bouvier. Il fut un très pur artiste, un sage entre les sages, un des hommes les plus dignes du nom d'homme.

CORRESPONDANCE

G. Flaubert et le Bovarysme.

A la suite de l'article de M. le Dr Fauvel, paru dans notre dernier numéro, nous avons reçu la lettre suivante :

« Voulez-vous me permettre, par l'intermédiaire de la *Chronique médicale*, de rassurer le Dr Henri Fauvel — auteur d'abondantes pages de souvenirs sur Gustave Flaubert, parues dans le numéro du 15 juillet — qui déplore, qu'à part « la consciencieuse et compétente étude de M. Emile Faguet », il n'ait « *rien paru qui compte sur Gustave Flaubert* » dans la littérature actuelle.

« L'affirmation me semble hâtive ; elle est d'ailleurs démentie par une œuvre entre toutes : *Le Bovarysme*, de M. Jules de Gaultier (1).

« Je n'apprendrai sans doute rien au Dr Fauvel en rappelant que M. Jules de Gaultier, qui prolongea le jeu de sa pensée par delà Schopenhauer et les Hindous, fut aussi le merveilleux introducteur de Nietzsche auprès de l'esprit français. J'ajoute qu'il unit d'admirable façon la forme d'un puissant écrivain à la vision d'un philosophe, — non pas de carrière ou d'école, — mais d'essence. Or, s'en prenant à l'œuvre de Flaubert, M. de Gaultier en a mis en relief un point de vue d'une acuité et d'une beauté exceptionnelles, cette notion du « Bovarysme universel » — dont le nom, qui a fait fortune, dit assez l'origine — et qui peut s'énoncer : le « pouvoir de se concevoir autre. » J'imagine que Flaubert, si hautain dans sa conception esthétique, se fût enorgueilli d'un tel commentateur...

Dr Victor Ségalen (Brest). »

(1) Société d'éditions du *Mercure de France*, 1902. Précédé d'une plaquette publiée en 1892 : *Le Bovarysme ; la psychologie dans l'œuvre de Flaubert*, dont un remaniement paraît actuellement dans la *Revue des Idées* (15 juillet).

ÉCHOS ET INFORMATIONS DE LA " CHRONIQUE "

« Gayetez d'Esculape » à l'Académie de Médecine.

C'est le professeur Raphaël Blanchard qui a bien voulu, avec un empressement et une bonne grâce dont nous lui sommes infiniment reconnaissant, présenter à l'Académie, dans sa séance du 7 juillet dernier, le livre que nous venons de publier, en collaboration avec le Dr Witkowski.

Voici en quels termes s'est exprimé notre éminent maître et ami (1) :

M. R. BLANCHARD : Tous les médecins curieux des choses de l'art ou de l'histoire connaissent les écrits savoureux des Drs WITKOWSKI et CABANÈS ; ils y ont trouvé le réconfort après les pénibles labeurs de la profession médicale et le calme de l'esprit aux heures moroses. Voici que ces deux auteurs tant appréciés viennent de publier en collaboration un livre que, en leur nom, j'ai l'honneur de présenter à l'Académie.

Les Gayetez d'Esculape, *tel est le titre de ce nouveau volume* (2).

Il comprend plusieurs parties distinctes : le triomphe du clystère ; contes d'apothicaires ; variétés historiques, anecdotiques et littéraires ; parémiologie médicale ; l'esprit des malades célèbres ; l'esprit des célébrités médicales.

Le premier de ces chapitres a la valeur d'une étude historique, abondamment documentée et ornée de nombreuses reproductions de gravures anciennes. Les chapitres suivants sont plutôt des recueils d'anecdotes judicieusement choisies, mettant en scène les plus grands personnages de notre histoire nationale et les médecins les plus connus. Ces récits, courts et joyeux, dont aucun n'est entaché de malveillance ou de simple acrimonie, sont éminemment aptes à conjurer le flux de l'atrabile. Ils disposent au rire, qui est le propre de l'homme, en même temps qu'ils jettent un jour instructif et amusant sur les faits et gestes des principaux représentants de la médecine aux temps passés. Qui donc, aux moments de lassitude, n'aimerait pas trouver un tel livre à portée de sa main ?

La généalogie médicale de notre Premier.

On ne trouve pas moins de quatre docteurs en médecine, — et un maître apothicaire, — dans l'ascendance du président du Conseil actuel.

Enumérons, en commençant... *a posteriori.*

Paul Clemenceau, seigneur du Pasty et de la Serrie, maître apothicaire à Mareuil, vivait en 1625 ; un de ses fils, *Benjamin*, seigneur de la Serrie, se fit recevoir docteur en médecine.

Pierre-Paul, seigneur du Colombier, député en 1806, avait également le titre de docteur ; ainsi que son fils, *Paul-Jean-Benjamin*, marié en 1809 ; son petit-fils, *Paul-Benjamin*, marié en 1839 ; enfin, son arrière-petit-fils, *Georges-Benjamin*, le Maître de l'heure.

---

(1) *Bulletin de l'Académie de médecine*, n° 27, 3e série, t. LX (72e année), séance du 7 juillet 1908.

(2) Paris, Maloine, in-12 de 487 pages, avec nombreuses figures dans le texte.

Un précurseur de Lemoine.

Saint-Simon parle, dans ses *Mémoires*, à l'année 1710, d'un individu qui, moins ambitieux que Lemoine, prétendait posséder le secret de faire non des diamants, mais de l'or.

Il s'appelait Jean Troin, dit de Lisle, et avait été présenté à la Cour par un médecin, nommé Baudin, premier médecin de Monseigneur, qui prit la précaution de l'enfermer chez lui sous clef et de le faire travailler sous ses yeux.

On lui procura fourneaux, alambics, creusets, tout ce qu'il exigea, en un mot. Le contrôleur général des finances, les autres ministres, des seigneurs de la cour, vinrent le voir opérer. Mais il ne tarda pas à être convaincu d'imposture, et pour avoir ainsi mystifié tous ces personnages de qualité, l'audacieux charlatan fut enfermé.

Notre confrère dut moult se mordre les doigts d'avoir patronné un pareil escroc !

Association des journalistes médicaux.

Dans un récent numéro du *Moniteur médical* (1), le Dr Delacroix fait, à propos de la dernière réunion de l'*Association des journalistes médicaux*, quelques réflexions d'ordre général qui nous paraissent pleines de sens. Il exprime le vœu que tous ceux de nos confrères qui font partie de l'A. J. M. F. viennent plus nombreux aux réunions. « Il ne faut pas, dit-il, que les docteurs journalistes s'abstiennent de venir discuter et que, par leur abstention, ils empêchent de nombreuses et intéressantes questions d'aboutir; ou qu'ils en rendent la solution moins heureuse qu'elle n'eût pu être. Entre gens qui savent écrire, remuer des idées, défendre des programmes et faire finalement triompher la cause juste et vraie, il ne peut être question d'*invidia* et, sur le terrain des revendications justes et honnêtes, nous devons tous nous sentir les coudes et marcher comme un seul homme, à l'assaut des forbans, étrangers à l'art de guérir, qui rendent la vie du médecin de plus en plus pénible, et courir sus aux passe-droit, aux injustices, qui sont monnaie courante chez nos ennemis, plus souvent de mauvaise foi qu'inintelligents.

« Pour cela, il nous faut venir tous régulièrement à nos réunions, et apporter à toutes les questions si nombreuses et si intéressantes qui nous sont soumises toute l'attention qu'elles méritent. Nous faciliterons ainsi, mais ainsi seulement, le travail de notre vieil ami, le Dr Cabanès, qui a eu l'heureuse idée de nous grouper, pour rendre réelle la défense des intérêts du journalisme médical, d'abord, et de tous les docteurs ensuite ».

Toute considération personnelle mise à part, il serait, en effet, de l'intérêt de tous que l'on assistât en nombre à nos assemblées. Il n'est pire ennemi que notre indifférence et il est temps de la secouer, si nous ne voulons peu à peu la voir gagner les plus résolus. En France, on applaudit toujours aux initiatives généreuses ; mais on laisse l'initiateur aux prises avec les difficultés de premier établissement. Ce n'est pas très généreux, mais c'est si humain, si confraternel.

(1) 1er juillet 1908.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Une lettre inédite de Prosper Mérimée (1).

M. E. Dumont, le sympathique libraire, nous communique la lettre inédite suivante de l'auteur de *Carmen* :

« Montpellier, 19 avril, soir.

« Mon cher ami,

« Je suis arrivé ici très mal portant. Bisc exécrable, poussière, sécheresse diabolique. J'ai vu aussitôt M. Bertin. Son abord m'a plu ; rien d'un charlatan. Il est venu me voir le soir, m'a percuté, ausculté, etc., et a trouvé le coffre tel que les médecins de Paris me l'avaient dit. Emphysème, surtout du côté droit. M. Bertin m'a dit que je n'avais rien au cœur, que par conséquent je n'avais rien à redouter de l'air comprimé ; que très probablement l'emphysème céderait à plusieurs bains, mais que quant à la partie nerveuse de mon affection il n'y pouvait pas grand'chose. Là-dessus il m'a mené dans la boete que vous connaissez, et aussitôt j'ai éprouvé un soulagement sensible. J'en suis à mon troisième bain aujourd'hui. Je me sens mieux. Mes inspirations sont plus profondes et plus faciles. Ce matin, j'ai monté mon escalier sans haleter. Je m'endors tous les jours dans ma boete. Les tintements d'oreille ne sont pas grand'-chose, mais je crains de devenir sourd. M. Bertin me rassurait ce soir sur ce point ; il dit que c'est affaire de quelques jours. Il paraît très content de moi, et ce soir il était plus affirmatif que la première fois sur le fait de ma guérison.

« Nous avons un appartement excellent. Mais la cuisine est pire que celle de Parrocel. Aujourd'hui nous n'avons rien pu manger. Tout était ou cru ou ultra-faisandé. Je vais essayer d'obtenir des côtelettes comme ordinaire. En somme, mon cher ami, je crois que je vous aurai une immense obligation. Je suis convaincu que le traitement dont vous m'avez donné l'idée me tirera d'affaire. Je suis bien honteux d'avoir donné à M. votre fils et à vous tant de tracas pour le tabac. Il a pris la peine de me porter au chemin de fer un paquet qui m'a semblé excellent. Si vous pouvez, moyennant finance, m'en procurer de semblable, vous m'obligerez fort. Je suis ici au moins jusqu'à la fin du mois. Je vous donnerai de mes nouvelles à la seconde auscultation de M. Bertin.

« Merci de vos vers, je les connaissais. Si vous avez un bon commentaire d'Horace, ou un grand latiniste dans votre manche, ne pourriez-vous pas me donner une explication de ces vers d'Horace que je lisais hier :

Illa tamen se
Non habitu mutrate loco, peccat ve superne.
(Sermon. II, sat. 7.)

(1) Le récent procès intenté par un éditeur à notre collaborateur Félix Chambon et que celui-ci a gagné de haute lutte donne un regain d'actualité à ce document.

« Erasme dit : *Non palem peccabit*, ce qui me paraît inadmissible. Je traduirais : *Elle ne veut pas ôter sa chemise, ni venir chez moi, ni le faire. Ego sub illa super*. Quel est votre avis, *doctissime* ?

« Mille amitiés.

« P. MÉRIMÉE.

« Ces dames me chargent de force compliments pour vous. »

Le nom du destinataire manquant, nous nous sommes adressé, pour plus d'éclaircissements, à notre ami M. Félix CHAMBON, l'érudit bibliothécaire de la Sorbonne, qui nous envoie cette réponse :

« Mon cher ami,

« Vous me demandez à qui peut être adressée cette lettre. J'avais d'abord pensé au Dr Ch. ROBIN, que Mérimée tenait au courant de sa cure de bains d'air comprimé. J'ai publié, dans mes *Notes sur Prosper Mérimée* (p. 423-430), sa correspondance à ce sujet.

Mais une phrase : « Je crois que je vous aurai une immense obligation. Je suis convaincu que le *traitement dont vous m'avez donné l'idée* me tirera d'affaire... » m'a mis sur la voie. J'ai publié une lettre adressée à un des amis de Mérimée, avocat à Marseille (je n'ai pu parvenir à retrouver son nom), du 22 février 1868, où il lui dit : «... Vous me contez des choses pleines d'intérêt. Comment, vous avez été asthmatique, et vous avez guéri sous cloche ?... Veuillez me donner le nom du médecin que vous avez consulté (1)... »

« La lettre dont vous me donnez communication est donc du 19 avril 1868 et adressée à ce correspondant de Marseille.

« *Quod erat demonstrandum*.

« F. CH. »

Lettre du Dr Guillotin (2) au rédacteur du « Journal des Débats (3). »

« Paris, 27 floréal (17 mai 1803).

« Citoyen, permettez-moi de réclamer contre un article de votre feuille, inséré d'après le *Journal du Palais*. Mon nom s'y trouve cité d'une manière erronée qui peut me compromettre. L'auteur de cette note est bien mal instruit : tout y est défiguré, jusqu'au nom du médecin Navier. Il semble qu'on ait voulu s'égayer aux dépens de la vérité comme aux dépens des médecins. Laissant à part les erreurs moins imposantes, que le peu d'espace que vous pouvez m'accorder dans votre journal ne me permet pas de révéler ici, je m'attache à la principale.

« De quoi était-il question dans la contestation qui existait entre le citoyen Tallien et la veuve Navier ? Il s'agissait de décider si le citoyen Tallien était débiteur du docteur Navier, et de combien. On dit, dans la note que j'ai lue, « que quelque temps après le 9 ther-

(1) *Notes sur P. M.*, p. 423.

(2) On a beaucoup parlé, ces temps derniers, de guillotine, à l'occasion du rétablissement de la peine capitale, dont la Chambre a ajourné la discussion. La pièce ci-dessus n'a pas été, que nous sachions, versée aux débats. Tous nos remerciements à notre collaborateur, M. H. DUVAL, de qui nous tenons cette très attachante communication.

(3) N° du 9 prairial an II (dimanche 29 mai 1803).

midor, Tallien tomba malade, reçut les soins du docteur Navier, et recouvra la santé, mais que son médecin mourut avant d'avoir reçu les honoraires qui lui étaient dus. Ce fut sa veuve qui les réclama, et qui fournit un mémoire que Tallien refuse d'acquitter.

« C'est le docteur Navier lui-même qui avait fait un mémoire, et qui l'avait présenté au citoyen Tallien, comme il est constaté par une lettre du citoyen Tallien et par une note signée Navier, qui sont jointes aux pièces du procès. C'est ce mémoire du docteur Navier qui m'a été renvoyé et soumis par jugement du tribunal d'appel. C'est sur ce mémoire que j'ai fait mon rapport. Or ce mémoire, où il n'est fait aucune mention ni de drogues ni de fournitures quelconques, ne parle pas seulement de l'accident arrivé au citoyen Tallien après le 9 thermidor, comme on le donne à entendre, pour persuader *que les honoraires, tels qu'ils étaient fixés, étaient excessifs* ; mais il comprend, à partir de l'an 1790, huit années, pendant lesquelles le Dr Navier a donné ses soins au citoyen Tallien, à sa femme, à sa fille, à Mme Lambert, sa mère, soit à Paris, soit à Chaillot. Il détaille la nature des maladies, telles que fièvres putrides, etc., etc., etc., leurs époques précises, leur durée, le nombre des visites ordinaires, des consultations, soixante-trois voyages à Chaillot. Il nomme les médecins et les chirurgiens avec lesquels il a consulté.

« Le citoyen Tallien n'a jamais élevé le moindre doute, ni la moindre difficulté au Dr Navier, ni sur la réalité, ni sur la nature des soins, ni sur le nombre des visites et des consultations ; il ne les a pas plus contestés depuis, ni devant les tribunaux, ni devant le Dr Montaigu, expert de son choix, nommé d'office par le tribunal de première instance, ni devant moi, expert nommé d'office par le tribunal d'appel. Ce point est donc avoué et reconnu par toutes les parties ; il est donc constant ; il a donc dû faire la base et la règle de mon rapport.

« Le seul point contesté était la quotité des honoraires. Le Dr Navier les portait à 5.240 francs. Le citoyen Tallien trouvait cette somme trop forte. Il demandait en conséquence au Dr Navier *de la modérer, attendu la médiocrité de sa fortune*, ajoutant cependant *qu'il s'en rapportait à lui sur la fixation de la somme. Je sais tout ce que je vous dois*, écrivait-il au docteur, le 24 floréal an VI, *et je n'oublierai jamais les soins que vous m'avez prodigués avec tant de bonté, dans tant de circonstances.*

« J'ai donc eu égard aux réclamations du citoyen Tallien, et j'ai réduit les visites ordinaires à 3 fr. ; les visites à heure fixe à 6 fr. ; les consultations, presque toutes faites à Chaillot, ou suivies de bulletin pour la Convention, à 24 fr., et les simples voyages à Chaillot à 12 fr. ; total, 2838 fr.

« Voilà, citoyen rédacteur, ce que dit mon rapport ; voilà ce que le tribunal a jugé. Mon rapport et le jugement existent ; on peut les consulter.

« Citoyen rédacteur, j'ai l'honneur de vous saluer.

« GUILLOTIN (1). »

---

(1) Cette lettre, qui apporte une intéressante contribution à la question, plusieurs fois traitée dans la *Chronique médicale*, des honoraires de médecins, était motivée, comme on l'a vu, par un entrefilet du *Journal des Débats* que je ne puis reproduire, la collection que je possède de ce journal étant malheureusement incomplète. (H. DUVAL.)

ÉCHOS DE PARTOUT

Superstition chinoise. — Le docteur Matignon, qui fut longtemps médecin de la légation de France à Pékiu, raconte l'histoire de cette jeune femme à laquelle il fut obligé d'arracher deux canines qui avançaient, parce que sa belle-mère, trouvant que ces dents lui « faisaient des cornes », accablait de coups la malheureuse. (*Eclair.*)

La plante qui tousse. — On connaît des plantes carnivores qui mangent jusqu'aux souris ; on connaît des fleurs rieuses et des fleurs pleureuses, mais on n'a jamais entendu parler d'un végétal qui fût atteint de la coqueluche.

Il en existe un, dit le *Journal de la Santé*, qui prospère dans les pays tropicaux et dont le fruit ressemble à la vulgaire fève. Elle est maniaque, se met aisément en colère, et, ce qu'il y a de plus bizarre, elle a toute sorte de poussières en horreur.

Dès qu'il s'en dépose quelques grains sur ses feuilles, les stomates ou chambres à air qui en tapissent les faces, et qui sont des organes respiratoires, se remplissent d'un gaz, gonflent et finissent par chasser ce dernier avec une légère explosion et un son rappelant, à s'y méprendre, la toux d'un enfant enrhumé.

Elle sert de plante d'ornement. On se doute du concert que deux ou trois de ces étranges végétaux peuvent donner dans un salon que le va-et-vient des visiteuses a embrumé de poudre de riz !

(*Vulgarisation scientifique*, 15 juin 1908.)

Le Cœur de Grétry. — La ville de Liége se prépare à glorifier, au mois d'août, la mémoire de Grétry. Un grand cortège rappellera les diverses phases de la vie de l'illustre compositeur. On fera construire des chars représentant, notamment, Grétry en famille, une scène de *Richard Cœur de Lion*, sans oublier le char qui sera une évocation de celui qui, en 1828, ramena à Liége le cœur de Grétry. (*Journal.*)

Monument au professeur Cornil. — Plusieurs membres de l'Académie de médecine et un grand nombre d'amis du regretté docteur Victor Cornil organisent une souscription pour lui élever une statue.

On connaît les grands travaux qu'il a accomplis pour le soulagement de l'humanité, les belles découvertes qu'il a faites pour la guérison de la tuberculose.

Aussi est-ce de grand cœur que tous ceux qui ont connu l'éminent praticien s'associent à cet hommage éclatant.

Mais où élèvera-t-on cette statue ? Ses collègues de l'Académie de médecine voudraient la voir à la Faculté de médecine. Ses amis de Cusset et de Vichy désireraient la voir s'élever dans son pays natal, sur une place de Cusset.

(*Monde thermal*, juin 1908.)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Méda ou Merda? — La plupart des historiens orthographient MÉDA le nom du gendarme qui joua le rôle que l'on sait au 9 thermidor. Mais voici que le Dr CABANÈS, dans son dernier tome des *Indiscrétions de l'histoire*, penche pour la seconde version et écrit courageusement MERDA, sans crainte des brocards.

La question serait-elle définitivement résolue (1)?

NESCIO.

De quand date le mot de « croup »? — La Société de médecine de Paris, dans sa séance du 11 mars 1783, mit au concours la question suivante :

« La maladie connue en Ecosse et en Suède sous les noms de *croup* ou *angina membranacea seu polyposa*, et qui a été décrite principalement par les docteurs HOME en 1765 et MICHAELIS en 1778, existe-t-elle en France? Dans quelles provinces a-t-elle été observée? Par quels signes diagnostiques l'a-t-on distinguée des autres maladies analogues et quelle méthode de traitement a-t-on employée pour la combattre? »

Le croup était-il donc inconnu en France avant 1783?

« Plusieurs de ceux qui ont concouru à ce prix ont adressé des mémoires, dans lesquels ils ont décrit *des maladies différentes de celles qui étaient le sujet du programme.* »

H. DUVAL.

Le calomel ne serait-il plus un poison? — Dans le no du 15 avril de la *Chronique médicale*, que je lis toujours avec le plus grand intérêt, vous rappelez le cas du sculpteur CARPEAUX, qui faillit s'empoisonner avec trente grammes de calomel fournis par un pharmacien.

Un fait semblable est survenu dans ma clientèle. Il y a deux ans environ, je suis appelé, dans l'après-midi, près d'un jeune homme de trente ans, officier de cavalerie démissionnaire, fort intelligent, très instruit. Il était atteint d'un catarrhe gastro-duodénal, avec teint, subictérique des conjonctives, pour lequel je prescrivis trente centigrammes de calomel. « Mais ce matin, dit-il, j'en ai pris *trente grammes*; cela ne « m'a pas gêné, puisque, deux heures après, j'ai déjeuné de deux œufs « à la coque, additionnés de sel. » Sur ce, récriminations de ma part, déclarant que l'absorption d'une pareille dose était impossible sans accidents graves. Alors il reprit : « C'est tellement possible que mon « domestique m'en a rapporté de chez le pharmacien trois cents « grammes. J'en ai pris trente grammes et vous pouvez constater « vous-même qu'il en reste deux cent soixante-dix grammes. » Ce que je fis immédiatement.

J'ordonnai huile de ricin, magnésie, grands lavages de l'estomac et de l'intestin et, très inquiet, j'écrivis à M. le Dr TAPRET, médecin des hôpitaux de Paris et médecin de la famille. Mon éminent confrère me rassura en invoquant l'insolubilité du calomel, mais en faisant

(1) Grâce à la parfaite obligeance de Mme la comtesse D'ARJUZON, la *Chronique* a la bonne fortune de pouvoir reproduire un beau portrait du héros de Thermidor. Que Mme d'Arjuzon veuille bien recevoir à cette place l'hommage de nos remerciements (*N. de la R.*)



C. A. MEDA.

Ancien Gendarme chargé du commandement de l'expédition contre la commune de Paris au 9 Thermidor An 2 Mort général de brigade, Baron, et Commandant de la Légion d'honneur.

(Collection de Mme la Comtesse d'Arjuzon).

toutefois certaines réserves sur les accidents possibles, dans le cas où le médicament viendrait à séjourner dans quelques replis de la muqueuse intestinale.

Je suivis mon client pendant quelques jours : il n'y eut ni selles diarrhéiques ni aucun phénomène d'empoisonnement.

Je vous envoie cette observation pour le cas où vous croiriez devoir en faire profiter nos confrères, et surtout afin d'appeler tout spécialement l'attention des inspecteurs de pharmacie sur la trop grande facilité avec laquelle les pharmaciens délivrent parfois, et généralement sans ordonnances, des médicaments dangereux, se souciant beaucoup plus de leurs intérêts que de la santé de leurs clients !

D^r Al. Pignerol (Langres).

Obscénités gastronomiques de nos ancêtres. — Bruyer-Champier, dans son traité *De re cibaria*, publié en 1560, décrit ainsi les pâtisseries de table en honneur chez ses contemporains : « *Quædam pudenda muliebra, aliae virilia (si Diis placet) repræsentant. Sunt quos c... saecharatos appellitent Adeò degeneravere boni mores, ut etiam christianis obscœna et pudenda in cibis placeant.* »

Le Grand d'Aussy (*Hist. de la vie privée des Français*) assure que cette mode des friandises aux formes obsènes dura plus de deux siècles.

Connaît-on d'autres auteurs qui aient traité le même sujet ?

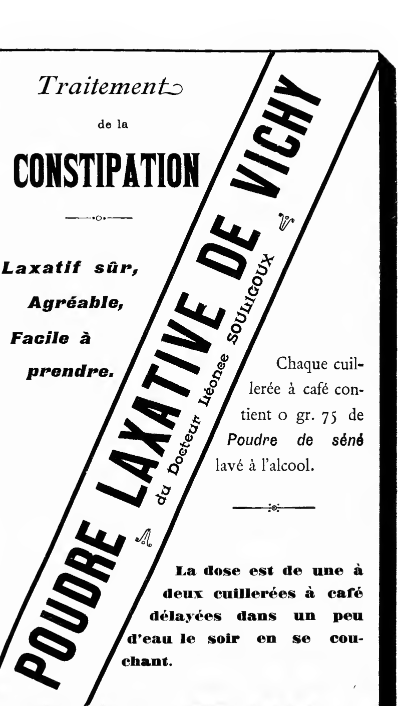
H. Duval.

Où fut détenu Guillotin pendant la Terreur ? — M. Maurice Martineau, de Saintes, adresse à notre excellent confrère, le *Bulletin du Vieux Papier* (1[er] mars 1908), la question suivante, que nous soumettons à nos érudits correspondants :

« La plupart des biographies mentionnent, en termes presque identiques, que « Guillotin (le prétendu inventeur de la fatale machine à laquelle il doit sa funèbre célébrité) fut emprisonné pendant la Terreur et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor » (*Biographie universelle et portative des contemporains*, de Rabbe ; *Biographie nouvelle des contemporains*, d'Arnault, Jay, etc. ; *Nouvelle Biographie générale*, publiée par Didot frères, sous la direction du D[r] Hoefer ; *Dictionnaire encyclopédique de la France*, par Ph. Le Bas ; *Dictionnaire universel du XIX[e] siècle*, par Pierre Larousse ; *Nouveau Larousse illustré ; La Grande Encyclopédie ; Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire*. du D[r] Robinet ; *Biographie saintongeaise*, de P. D. Rainguet ; *Biographie de la Charente-Inférieure*, par Feuilleret et de Richemond etc.) ; mais nul biographe n'indique dans quelle prison il subit sa détention, ni même la date de son arrestation. Cette circonstance n'est-elle pas de nature à faire douter de l'exactitude de l'assertion, surtout si on la rapproche de ce fait, que ni la *Biographie moderne*, par Alphonse de Beauchamp (Leipzick, 1802, Breslau, 1806), ni la *Biographie Michaud*, publiées du vivant du fameux docteur, ne font aucune allusion à son incarcération ; que, d'autre part, son nom ne figure pas parmi ceux des détenus cités dans l'ouvrage de M. C. Dauban : *les Prisons de Paris sous la Révolution* ; Paris, Henri Plon, 1870.

« Si Guillotin fut réellement emprisonné, ne serait-il pas possible de nous faire connaître le nom de la maison d'arrêt où il fut enfermé ? Ne pourrait-on pas trouver le renseignement dans les dossiers des Archives nationales ? »

L. R.


Traitements
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

Réponses

L'odeur des Anglais (XV, 202, 404). — Il est bien probable que George SAND faisait allusion à cette odeur spéciale, *sui generis*, qu'exhalent les Anglais, lorsqu'elle a écrit, dans ses *Lettres d'un voyageur* (page 291 ; Paris, Michel Lévy, 1863) :

« Les insulaires d'Albion apportent avec eux un fluide particulier, que j'appellerai le fluide britannique, et au milieu duquel ils voyagent, » etc. Albert CIM.

— J'habite Londres depuis deux ans, presque autant que Paris. On y sent le brouillard, le tabac de Virginie, le charbon de terre, le whisky, certains fruits confits dont ils garnissent le cake, mais quant à prétendre que l'Anglais sent mauvais, zut ! Vous savez bien qu'il se lave à FOND, lui ! WILLY.

— Si nous en croyons le Dr LALOY (1), un médecin japonais, le Dr BUNTARO ADACHI, qui a longtemps résidé en Europe, a constaté chez les Européens, et surtout chez les Européennes, une odeur « piquante et rance », extrêmement désagréable...pour les Japonais. Mais, après avoir séjourné quelque temps en Europe, ceux-ci finissent par s'y habituer. Ils ne sentent plus guère l'odeur des hommes ; et, quant à celle des femmes, elle leur devient « plutôt agréable et provoque en eux des idées voluptueuses ». *Habemus confitentem reum.*

L'odeur, poursuit le Dr LALOY, paraît en relations avec la vie sexuelle. Elle réside surtout dans le creux axillaire. Chez les Japonais, cette région n'a, en général, aucune odeur ; leurs glandes sudoripares sont moins développées que celles des Européens, et leur sueur est inodore.

Les Japonaises chez lesquelles, par exception, les aisselles sont malodorantes trouvent difficilement à se marier, et chez l'homme, cette infirmité peut être une cause d'exemption du service militaire. En Europe, au contraire, l'odeur joue un rôle capital dans l'excitation sexuelle. COPPÉE a fort bien indiqué l'influence et l'origine de ces parfums :

..... Un arome exquis et capiteux,
Dont je suis à la fois trop fier et trop honteux
Pour en bien définir la volupté profonde,
— *Quelque chose comme une odeur qui serait blonde.*

Outre l'influence indéniable de la race sur l'odeur du corps, Laloy estime qu'il y aurait également lieu de tenir compte de celle du costume. Les peuples de race blanche se couvrent d'une façon exagérée ; leurs vêtements superposés et trop ajustés favorisent la stagnation et la fermentation des sécrétions cutanées. Peut-être le régime alimentaire, plus carné que celui des Extrême-Orientaux, a-t-il aussi une influence sur les odeurs du corps. Il faudrait pouvoir comparer entre eux des individus de races différentes, mais soumis au même régime et portant un costume aussi léger que possible. L. R.

L'odeur de sainteté (XV, 263). — « D'après le docteur HAMMOND, de New-York, l'odeur de sainteté n'est pas une simple figure de rhétorique ; c'est l'expression d'une sainte névrose, parfumant la peau

(1) *Journal médical français*, t. I, n° 4 (15 mai 1908).

d'effluves plus ou moins agréables au moment du paroxysme religieux extatique. Le docteur Hammond a lui-même observé un hypocondriaque dont la peau répandait l'odeur de violette, un choréique exhalant l'odeur du pain, une hystérique qui sentait l'ananas pendant ses crises, une autre qui sentait l'iris. Le docteur Ochorowicz a vu une hystérique dont les doigts exhalaient l'odeur de vanille. Il est probable qu'à tous les états physiologiques correspondent des odeurs déterminées, et, comme à tout état physiologique correspond un état psychologique, il n'est pas étrange de supposer, avec M. Ochorowicz, que toute émotion, tout sentiment et bien des idées même pourraient avoir leur traduction en langage d'odeur. » (M. Guyau, *l'Art au point de vue sociologique*. Paris, Alcan, 1889, in-8°, p. 5, note.)

P. c. c. : H. D.

Prêtre-médecin (XIV ; XV, 124). — Dans la *Chronique* du 15 février, page 124, vous avez parlé du feu Dr Lecoq, curé de Guiseniers, très connu dans toute la région pour la guérison du cancer.

Quelques-uns de mes clients l'ayant consulté, j'ai pu avoir quelques aperçus sur sa thérapeutique assez variée, car il alliait l'antique au moderne.

Il soignait *toutes* les maladies, mais son grand succès était le traitement du cancer. Les cancers externes, tels que l'épithélioma cutané et le cancer du sein, étaient traités par des applications répétées d'emplâtres escarotiques, qui détruisaient peu à peu la région malade, et ce, au prix d'atroces douleurs, il est vrai. Dans un cas de cancer cutané, situé près de l'angle interne de l'œil, sa méthode destructive n'étant pas applicable, il avait fait appliquer une de ses spécialités, la pommade au *Calendula* (souci).

Pour une affection interne, il avait conseillé l'eau oxygénée à l'intérieur. Il avait une pharmacie spéciale où étaient préparées toutes ses spécialités.

La méthode n'est pas morte avec lui. Depuis quelques années, il s'était associé un jeune médecin, qu'il initia à ses secrets et à qui il céda sa clientèle.

Après cette cession, la méthode du Dr Lecoq fut portée à la connaissance du public par une circulaire-réclame qui eut son heure de célébrité et que certains syndicats médicaux osèrent qualifier de charlatanesque.

Si vous voulez suivre le traitement du Dr Lecoq, vous le pourrez en vous adressant à son successeur, qui exerce alternativement à Rouen et à Paris suivant les jours. Dr P. Noury (Rouen).

Noms de médecins donnés à des rues (XIII; XIV; XV, 264). — Je me permets de vous adresser les noms des médecins qui ont baptisé quelques rues du Havre :

Dr Belot ; Dr Cousture ; Dr Lecadre ; Dr Maire ; Dr Piasecki ; Dr Suriray ; Dr de Lignerolles.

Ces différents confrères ont laissé un excellent souvenir, mais aucun n'a joui d'une grande notoriété médicale.

Le Dr Gilbert, le plus célèbre et le plus universellement connu, décédé au Havre, n'a pas sa rue ; il est vrai que, actuellement, quelques amis le demandent au Conseil municipal. Un dispensaire porte déjà son nom. Dr Yorel.

ERRATUM

L'ex-libris de Fagon, substitué à celui de Mareschal.

Par suite d'une erreur de mise en pages, nous avons reproduit, dans le n° du 15 juin de la *Chronique* (p. 409), l'ex-libris de FAGON, au lieu de celui de G.-L. MARESCHAL. Tout en nous excusant de cette substitution, nous donnons ci-dessous l'ex-libris qui devait accompagner l'article de M. le Comte Mareschal de Bièvre, en y joignant quelques lignes sur l'ex-libris de Fagon, publié par anticipation.



EX-LIBRIS DE G.-L. MARESCHAL.

Cet ex-libris a été publié, par M. F. CADET de GASSICOURT, dans les *Archives de la Société des collectionneurs d'ex-libris*, du 8 août 1907. Le fils du toujours regretté secrétaire de l'Académie de médecine l'a accompagné d'un article plein de détails ignorés sur le célèbre archiâtre. Il nous y révèle, entre autres choses, que les armes de la famille Fagon (Paris) étaient les suivantes : *D'azur, au lion contourné d'or, regardant un mouton passant d'argent et accompagné en chef d'un soleil d'or.* Ce sont bien ces armes que reproduit la pièce anonyme que nous avons publiée (nº du 15 juin, p. 409), sauf, toutefois, les émaux qui ne sont pas indiqués. Cet ex-libris est rare : nous n'avons aucun détail sur la bibliothèque de Guy-Grescent Fagon. Ces deux constatations permettent de supposer que ce médecin n'était pas grand collectionneur de livres et qu'il n'en possédait guère, en dehors de ceux nécessaires à sa profession.

Tribune de la " Chronique "

Zola physiologiste et Victor Hugo médecin.

L'article si humoristique du Dr Vialle sur *Zola médecin* me rappelle une amusante *ânerie* du grand romancier.

Dans *la Terre* (p. 355). Zola représente l'*âne* Gédéon prenant part à une beuverie de vendanges et vidant à lui seul un baquet de vin L'animal, plus ivre que ses maîtres, donne lieu à une scène bizarre, qui se termine par des vomissements : « Il dégueule comme un homme, » dit Zola. Or, l'âne et le cheval ne vomissent pas à la manière des ivrognes et pour se soulager. Chez ces animaux le vomissement ne se produit que dans les cas mortels de péritonite suraiguë ou de rupture de l'estomac.. Pour rester véridique, l'auteur aurait dû faire mourir son baudet, tandis qu'il le laisse plein de vie et qu'il lui prête d'autres aventures. On ne relèverait pas de pareilles erreurs, si Zola n'avait pas affiché le prétention d'être toujours vrai et documentaire.

On pardonne les hérésies scientifiques aux poètes, parce qu'avant tout ils sont des *musiciens*, ainsi que Zola aimait à le répéter. Les Fables de La Fontaine fourmillent d erreurs sur les mœurs des animaux; Lamartine a parlé du chant *souterrain* de la cigale; A. de Musset a chanté en beaux vers la sanglante *mamelle* du pélican (*Nuit de mai*).

Dans Victor Hugo, les hérésies proprement dites paraissent assez rares ; mais les boursouflures abondent, même dans les sujets d'histoire naturelle. Ainsi le 4e lion de Daniel (*Légende des siècles*, I, IV) est doué d'une force peu commune ; il

> A broyé, furieux, entre ses dents barbares,
> La porte de la ville avec ses triples barres...
> Et quand il s'en était retourné vers la grève,
> De la ville et du peuple il ne restait qu'un rêve.

On s'est moqué de l'Arioste, parce qu'un de ses héros ne s'aperçoit pas qu'il est tué et continue à se battre. Les victimes du sultan Mourad ne sont guère moins étonnantes :

> Et de larges bûchers fumaient, et des tronçons
> *D'êtres sciés en deux rampaient* dans les tisons. (*Lég. des siècles*, VI, III.)

Pourvu qu'elles soient signées d'un grand nom, on tolère ces exagérations en poésie et même en prose (témoin la description de la célèbre pieuvre des *Travailleurs de la mer*).

A propos de V. Hugo, un petit passage de *Quatre-vingt-treize* contient des idées originales sur le traitement des plaies et des abcès. Le héros du roman, Cimourdain le philanthrope, aime à visiter les hôpitaux et à rendre service aux malades : « Il était hideusement secourable et, divinement, il cherchait les ulcères pour les baiser. » S'il ne s'agit pas d'une métaphore, Cimourdain traitait les plaies par le léchage à la manière des chiens. Un peu plus loin, notre héros pratique l'aspiration, 100 ans avant Dieulafoy, mais avec des moyens plus simples : « Un jour, à l'Hôtel-Dieu, un homme allait mourir, étouffé par une tumeur dans la gorge, abcès fétide, affreux, contagieux peut-être, et qu'il fallait vider sur-le-champ. Cimourdain était là ; il appliqua sa bouche à la tumeur, la pompa, recrachant à mesure que sa bouche était pleine, vida l'abcès et sauva l'homme. » (*Quatre-vingt-treize*, 2e p., l. I, ch. II.)

Dr Maljean.
(Amélie-les-Bains.)

Chronique Bibliographique

Les Névrosés de l'Histoire, par le Dr Lucien NASS. Librairie Universelle, Paris, 1908.

« On a usé et abusé du mot névrose » ; ainsi débute le livre de NASS, auquel cette phrase pourrait servir d'épigraphe.

Névrosés les Valois, névrosés les Habsbourgs d'Espagne, névrosé Louis XIV ! Névrosés les grands artistes de la Renaissance, l'art étant « la forme supérieure de la névrose » ! Mais qui n'est, à ce compte, névrosé ? « Même les plus intelligents, les plus prodigieusement doués, présentent un ensemble de tares symptomatiques de leur dégénérescence. » Et la clinique mentale a tôt fait de les baptiser : ce sont des *dégénérés supérieurs* !

Ah ! que voilà bien une épithète surannée, un absurde vocable, dont son créateur ne songerait guère à revendiquer la paternité, s'il pouvait voir l'abus qu'on en a fait, le sens extensif qu'on lui a donné.

Il reste entendu que l'exercice du pouvoir donne le vertige, produit parfois, chez qui le détient, une sorte d'aberration mentale, la « césarite », néologisme heureusement imaginé pour atténuer des actes de monstrueux arbitraire, des perversions dépassant la norme ; mais combien présentent les mêmes tares, qui ne sont pas assis sur des trônes ! Combien de Nérons infimes, de Caligulas au petit pied ! Et ceux-là ne nous offrent pas la compensation du génie ou d'une intellectualité supérieure ! Et, à côté de méfaits sinistres, ou jugés tels quand on les débarrasse des contingences, ils n'ont pas à leur actif d'héroïques actions ou de puissantes réformes ! Leur tyrannie s'aggrave de goujaterie.

Sans doute, les sociétés ont leurs maladies, comme les individus ont leurs tares ; mais est-il équitable de ne décrire que leurs vices et leurs stupres, en négligeant leurs vertus ou leurs qualités ? Ne soyons pas systématiques, cela nous mène à un absolutisme qu'on aurait tôt fait de dénommer la superstition de la science, se substituant aux superstitions abolies. Et c'est pourquoi nous avons tenu à réagir contre cette tendance au *déterminisme* historique, que NASS veut poser en règle. Sur ce point-là, nous nous mettrons difficilement d'accord ; et si nous convenons que les pasteurs de peuples sont placés, dans une certaine mesure, sous la vassalité de leur hérédité, de leur santé physique, nous ne saurions concéder que les événements soient sous la dépendance *exclusive* de ce facteur, à la vérité important, mais qui n'est pas le seul *déterminant*.

Que notre collaborateur et ami nous pardonne cette franchise un peu rude ; le soin que nous avons mis à discuter ses doctrines lui sera une preuve de l'estime en laquelle nous tenons ses travaux, et si notre critique lui paraît sévère, qu'il se remémore l'adage latin : *qui bene amat bene castigat*.

L'Art profane à l'église ; ses licences symboliques, satiriques et fantaisistes, par le Dr G.-J. WITKOWSKI. Paris, Jean Schemit, 52, rue Laffitte, Paris, 1908.

Les manifestations du nu et de l'obscène dans l'art chrétien, voilà

ce que l'auteur entend par l'*Art profane à l'église*. Ce supplément aux archéologies courantes manquait positivement, et c'est une lacune que le Dr WITKOWSKI a tenu à combler. Peut-être n'a t-il pas dégagé autant qu'il convenait, et c'est le seul reproche que nous nous permettrons de hasarder, l'esprit qui animait les imagiers, les tailleurs de pierre de jadis ; par contre, n'a-t-il pas insisté avec quelque complaisance sur le côté licencieux de ces œuvres d'art, d'où le réalisme n'était, certes, pas exclu, mais où nous découvrons souvent des intentions que leurs créateurs ne soupçonnaient sans doute pas eux-mêmes ?

En réalité, et Witkowski le reconnaît bien par endroits quand sa passion antimonacale ne l'égare pas, les « peintures et les sculptures des églises étaient, dans les siècles de ferveur, les plus puissants auxiliaires de la prédication ». C'étaient, comme l'a écrit David d'Angers, les archives du peuple ignorant ; mais dès que l'élément ecclésiastique et monacal est absorbé par l'élément laïque dans la construction des édifices religieux, ceux-ci reflètent toutes les passions humaines ; le symbolisme disparaît, pour faire place à des reproductions de scènes de la vie de tous les jours, des tableaux vécus, comme nous dirions aujourd'hui. Que certains artistes aient, d'autre part, laissé parfois libre carrière à leur fantaisie et à leur caprice, nous serons les derniers à y contredire. Il y a eu, en tout temps, des farces d'atelier ; et l'esprit satirique, si goûté de nos pères, s'est souvent assaisonné de sel gaulois. Le clergé lui-même en a, du reste, subi les atteintes, et il ne semble pas qu'il en ait témoigné beaucoup d'humeur, car il fit maintes fois preuve d'une singulière tolérance.

Cela prouve, nous le répétons, que nos pères n'y voyaient pas, comme nous, malice, et que nous avons peut-être tort de faire montre à leur endroit d'une pudibonderie que d'aucuns pourraient taxer de « bégueulisme ».

Il est, toutefois, excessif de prétendre qu'il était nécessaire d'exhiber les vices et de les décrire, pour en susciter le dégoût et en suggérer l'horreur ; et Witkowski a pleinement raison de s'élever contre cette opinion d'allure dogmatique. Finalement, c'est le Coran qui, une fois de plus, nous donne la vraie solution : « Etre nu n'est pas inconvenant, c'est celui qui regarde des nudités qui commet le péché. » *Alas, alas*, que celui qui ne l'a pas commis jette à Witkowski la première pierre !

Nouvelle anatomie artistique, cours *pratique et élémentaire*, par le Dr Paul RICHER, de l'Institut. Librairie Plon.

Le Dr Paul RICHER est, comme chacun sait, professeur d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts. C'est bien, diraient nos voisins d'outre-Manche, *the right man in the right place*. Il a renouvelé complètement cet enseignement, et le besoin s'en faisait véritablement sentir.

Le livre qu'il publie aujourd'hui n'est pas, à vrai dire, un résumé du grand *Traité d'anatomie artistique*, du même auteur ; il a son originalité propre et il est destiné à faciliter aux élèves le travail des cours pratiques. Le maître y insiste, à son ordinaire, sur les variations de la morphologie des muscles, selon les différents états physiologiques dans lesquels ils se trouvent. C'est qu'en effet le muscle sur le vivant ne ressemble en rien au muscle inerte du cadavre ; sa morphologie est incessamment variable, « parce qu'elle est fonction du mouvement et de la vie elle-même. »

Pour l'artiste, qu'y a-t-il, en somme, d'important à eonnaître? c'est le muscle *vivant* ; ee qui ne le dispense pas, évidemment, de bien étudier, au préalable, l'ostéologie, l'étude des os étant la base et le fondement de toute anatomie. Mais ce n'est pas seulement à l'artiste, e'est eneore à l'étudiant en médeeine, au médeein praticien même, que peut être utile l'exeellent manuel dont nous sommes redevables au professeur Rieher et qui porte bien la marque de son tempérament, où s'allient, dans un si heureux mélange, la Seienee et l'Art.

A. C.

L'Alimentation des enfants malades ; *aliments nouveaux, régimes nouveaux*, par le Dr Péhu, médecin des hôpitaux de Lyon. Paris, J. B. Baillière, 1908.

Naguère encore la pédiatrie faisait de larges emprunts à la pharmacopée, qui était pour elle un auxiliaire dont elle croyait ne pouvoir se passer ; actuellement, eeux qui s'occupent de maladies infantiles font une plus large part à la diététique, estimant que « le régime est presque tout dans la eure de la maladie ».

Il est souvent difficile, pour le médecin qui dispose de rares loisirs, de recueillir dans les mille et une publications qui les renferment, les notions indispensables. Le but de eette monographie est de les lui présenter groupées, condensées, synthétisées. Pas de bibliographie eopieuse, mais les références bibliographiques nécessaires à qui veut s'instruire plus complètement sur eertains points. Tous les régimes pathologiques ne sont certes pas envisagés, mais les prineipaux, eeux qu'il est utile de connaître dans l'exercice journalier de notre art. Au résumé, *vade-mecum* exeellent pour le praticien, à qui nous ne saurions le trop recommander : il n'est guide plus éelairé et plus sûr.

L. R.

Jean Cass, Pauvre diable, par Nonce Casanova. Edition Moderne, Paris, 1908.

Continuant sa série de l' « Histoire des Hommes », M. Nonce Casanova nous conte aujourd'hui, dans le style vibrant et eoloré que l'on sait, le drame émouvant, la lutte de l'intelleetuel déelassé, aux prises avee la société brutale et inique.

Jean Cass, Pauvre diable, et brave cœur, être sensible, intelligent et bon, qu'une minute d'égarement a marqué de l'ineffaçable tare : *révoqué*, un mot qui ferme instantanément toutes les voies de salut ; — Jean Cass, sur qui s'acharnent toutes les malchances, tous les hasards mauvais, toutes les injustices ; Jean Cass, ballotté, triste épave, parmi la houle des souteneurs, des filles publiques, de toute la basse pègre, où il ne peut se faire une plaee, faute d'avoir une âme de bandit ; Jean Cass meurt de n'avoir pu, cessant d'être étiqueté honnête homme, devenir un gredin.

Et c'est encore uu beau livre à l'actif de M. Nonce Casanova.

***

Presque simultanément, le fécond écrivain publie ehez Ollendorff : la *Symphonie arabe*, un poème où palpite, vibre et rutile toute l'âme passionnée de l'Orient, en une âpre, douce, ardente et sauvage tragédie amoureuse.

Cl. Borgaise.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Entre mes visites, par le Dr Bascoul (poésies). In-12 de 80 p., impr. Léon, Alger. — *Communication*, faite par le Dr Piogey, *sur une préparation nouvelle employée avec succès dans la tuberculose et la plupart des maladies microbiennes : « l'Amylensulfase »*. Congrès de Reims (Association française pour l'avancement des sciences), séance du 6 août 1907, impr. Kugelmann-Cadot, Paris. — *Les amours de Tristan et Iseut*, poème dramatique, par Ludovic Loubon. Petit in-12 de 104 p., Société française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluny, Paris. — *Prophylaxie de la peste en 1770*, par M. le Dr L. Raynaud. Opuscule in-8° de 6 p., extrait du « Bulletin médical de l'Algérie. » — *Le culte des sources thermales à l'époque gallo-romaine*, par le Dr Paul Rodet. Opuscule in-8° de 64 p., impr. Daix, Clermont (Oise). — *Annuaire illustré des Maisons de santé et de tous les établissements médicaux et de retraite*, 1907 (5e année). In-12, cartonné toile, 11, rue Servandoni, Paris-VIe. — *De la possibilité et de la convenance de faire sortir certaines catégories d'aliénés des asiles spéciaux et de les placer, soit dans des exploitations agricoles, soit dans leur propre famille*, mémoire lu à la séance du 1er octobre 1864 (Congrès médical de Lyon), par le Dr Motet. Brochure in-8° de 22 p., Vingtrinier, Lyon. — *Opuscule sur la Biologie générale, affinité et réduction, pathogénie de l'artério-sclérose, son traitement*, par le Dr Piogey. In-8° de 7 p., 26, rue de Clichy, Paris. — *Guide anatomique aux Musées de sculpture*, par le Pr Charpy et L. Jammes. In-12 illustré de 107 p., Masson, Paris. — *Qui a découvert les ganglions prélaryngés ?* par André Claret. 3 p. in-8°, extraites du « Bulletin de la Société d'Histoire de la Médecine ». — *Essai de critique sur la critique*, par le Dr G. Dromard. 8 p. in-8°, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluny. — *Formulaire synthétique de médecine*, par le Dr L. Pron. 1 vol. in-18 jésus de 602 p., relié peau souple, tête dorée, 6 fr., J. Rousset, Paris. — *Le Musset des jeunes filles* (Poésie, Théâtre) ; préface d'Adolphe Brisson. In-16 carré de 256 pages, Bibliothèque des *Annales*, 51, rue Saint-Georges, Paris. — *Une clinique grecque au Ve siècle* (vase attique de la collection Peytel), par E. Pottier. Opuscule gr. in-4°, illustré, de 15 p., Extrait des Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XIIIe; E. Leroux, Paris. — *Souvenir de l'inauguration du monument Latreille à Brive*, le 6 octobre 1907. Opuscule in-8° de 27 p., Roche, Brive. — *Billets mortuaires et autres documents concernant des professeurs du Collège royal de France (1622-1660)*, par Lucien Raulet. Opuscule in-8° de 21 p. Tirage à part de la « Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France ». — *La maladie de J.-J. Rousseau*, par M. le Pr Poncet et le Dr Leriche. Opuscule in-12 de 10 p., Masson, Paris. — *Les Névrosés de l'Histoire*, par le Dr Lucien Nass. In-12 illustré de 325 p., Librairie Universelle, Paris.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 16 15 Août 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires

La Maison du Docteur Blanche,

par M. E. de Crauzat.

Montmartre est plus que jamais à la mode ! Sitôt le jour tombé, le Tout-Paris, brillant et bruyant, monte et se rue, papillon de nuit attiré par les mille feux de ses boîtes et de ses cabarets. Quelques heures de débauche folle et de gaieté échevelée... puis il s'envole, et tout s'éteint.

Chacun ne pense qu'à rire et s'amuser, sans songer qu'au delà de la ligne des boulevards, tout un Montmartre existe, sérieux et travailleur, où, plus peut-être que partout ailleurs, on ne vit jamais oppositions plus grandes, antithèses plus hurlantes, où tout n'est pas que joie, où l'on souffre et où l'on pleure, où l'on s'aime et où l'on se tue, où l'on blasphème et où l'on prie.

Ce qui est aujourd'hui fut de tous les temps. A côté du Poirier sans pareil, non loin des Tilleuls, à quelques pas du Château des Brouillards, au-dessus des bals de la Reine Blanche, de l'Ermitage et de la Boule Noire, existaient, au commencement du siècle dernier, deux maisons de santé où se traitaient, dans l'une, indistinctement toutes les maladies, et dans l'autre, spécialement les maladies mentales.

La première, connue sous le nom de « Le Petit Bicêtre » (1), se trouvait sur la place de l'Abbaye, aujourd'hui place des Abbesses, construite sur des cavages provenant des bâtiments de la célèbre Abbaye de Montmartre, à l'emplacement où s'élève actuellement le n° 7 de la rue de la Vieuville.

La seconde, dirigée par le Docteur Prost (2), se dressait sur l'un des

(1) Ch. Sellier, *Curiosités Historiques et Pittoresques du Vieux Montmartre*; *ses carrières*, p. 25.

(2) Cette propriété, longtemps connue sous le nom de *Folie-Cendrin*, avait été achetée par le Dr Prost du sieur Cendrin qui, lui même, l'avait acquise en l'audience des Criées du Tribunal de la Seine, le 12 mars 1774 ; elle était alors ainsi désignée dans le cahier des charges :

« La maison, remise, jardins et bosquets de l'étendue d'un arpent et demi environ, sont limités à droite et par derrière sur le chemin qui conduit de Montmartre à Saint-Denis et à gauche, sur une petite voye, qui conduit au même lieu et par devant sur la rue de Paris. »

Ce terrain fut clos de murs par le sieur Sandrin, et de tous cotés environné de forts éperons. (*Archives de la Seine*, V² O¹, *Montmartre*.)

points presque culminants de la Butte, à l'extrémité du Vieux chemin, après avoir dépassé le Moulin de la Galette, derrière l'ancien Réservoir: elle était défendue par une grille monumentale portant le n° 4 de la rue Traînée. On y recevait, nous apprend l'Almanach du Commerce de 1820, les « insensés en traitement » et autres malades. La maison devait jouir d'une certaine notoriété, puisque G. Le Gouvé, l'auteur du *Mérite des Femmes*, y fut transporté et y mourut, le 1er septembre 1812 (1). Ces deux établissements si voisins auraient dû, semble t-il, se faire concurrence, mais une administration défectueuse fit sans doute également tort à leur développement. Leur situation devint si peu prospère que le Petit Bicêtre disparut un beau jour, sans éclat ni regrets : il en serait advenu de même de la maison de la rue Traînée, si le Docteur Esprit Blanche, encore tout jeune (2), qui venait de terminer sa médecine et voulait s'adonner spécialement à l'étude des maladies mentales, appréciant la situation merveilleuse de l'immeuble et le parti qu'on en pouvait tirer, n'avait résolu de s'y installer et de se consacrer uniquement au traitement des aliénés.

Ce qu'était cette demeure, alors qu'elle devint la maison du Docteur Blanche, M. J. Mauzin, dans une fort intéressante étude, parue en 1887, dans le Bulletin de la Société le *Vieux Montmartre*, en a donné une description complète.

On y arrive dit-il, par deux chemins : l'un pour les voitures, la grande côte ; l'autre pour les piétons : la petite côte. Au milieu de celle-ci se trouvait une sorte de banc de pierre creusé à son sommet en forme de cintre et sur lequel les habitants du quartier ou les passants fatigués venaient s'asseoir. Ces deux chemins sont aujourd'hui la rue Lepic et la rue Ravignan.

Pour pénétrer dans la maison, élevée sur un tertre qu'environnaient alors plusieurs moulins, on gravit un petit monticule protégé par une rampe en bois et à la droite duquel ont été taillées sept marches, on franchit la grille et l'on se trouve dans la cour qui, à cette époque, était ombragée de quelques arbres et ornée de deux bosquets de chaque côté de la grande porte d'entrée. La façade blanche, très simple, dont le style permet de faire remonter la construction de cette maison à la fin du XVIIIe siècle, comprend un rez-de-chaussée et deux étages : deux ailes latérales présentent la même disposition.

Le milieu de la façade était autrefois surmonté d'un attique de forme rectangulaire, qui fut équarri lorsque le Docteur Blanche acquit cette propriété.

C'est le petit étage composé de trois fenêtres que l'on voit encore aujourd'hui au dessus de la façade.

La maison ne formait qu'un seul corps de bâtiment, fort grand et divisé en deux parties bien distinctes et bien séparées. La première, tenant à la cour et qui se confondait, à gauche, avec les appartements du Docteur Blanche, était affectée aux convalescents et aux malades chez lesquels la folie ne se manifestait pas par des signes extérieurs ; la seconde, plus petite et donnant sur le jardin, était destinée aux malades agités, dont la folie se traduisait à l'extérieur par des signes particuliers.

Au rez-de-chaussée se trouvaient la salle à manger et le salon commun, dont la porte était en face l'escalier à rampe en fer forgé, qui conduisait au premier étage, dans les grandes chambres destinées aux malades. Chacun d'eux avait une chambre particulière ; vu les nombreux changements apportés dans cette demeure, il serait assez difficile aujourd'hui d'en préciser la position ; pourtant le deuxième étage, traversé d'un long corridor, de chaque côté duquel s'aligne un nombre égal de portes, me paraît être un des endroits de la maison qui n'ait pas subi de transformation.

A gauche de la cour, au delà d'une voûte, derrière l'aile du bâtiment habitée par le Docteur Blanche et sa famille, se trouvaient l'établissement de bains et la petite cour, dite cour des Bains, au fond de laquelle était la chaudière.

---

(1) Gabriel-Marie-Jean-Baptiste Le Gouvé, se trouvant le 25 août 1811 à Ivry, chez Mlle Contat, l'artiste du Théâtre Français, fit une chute dans un saut de loup et se cassa une des clavicules. La blessure, d'apparence peu dangereuse, guérit ; mais la commotion cérébrale avait été terrible. De gai et de brillant, Le Gouvé devint inquiet et mélancolique : la douleur causée par la mort de sa femme ne fit qu'aggraver son mal. Sa mélancolie prolongée devint folie et nécessita son internement chez le Dr Prost.

(2) Né à Rouen, le 15 mai 1796.



MAISON DE SANTÉ DU Dʳ BLANCHE, A MONTMARTRE.
D'après une photographie prise en 1885 (collection de l'auteur).

Derrière la maison s'étendait le jardin, également séparé en deux parties par une palissade de bois, qu'on ne pouvait abattre ni franchir : dans l'une plus grande, habilement coupée de bosquets et clairières, se promenaient à volonté les malades de la première division ; dans l'autre, les fous agités, sous la conduite de leurs surveillants.

A l'extrémité de la grande côte, vis-à-vis la maison de santé, il y avait une propriété appelée « La Tourelle », qui fut louée par le Docteur Blanche et destinée à recevoir d'autres malades. On voit encore cette maison au coin de la rue de la Mire : son entrée actuelle est au n° 19 de la rue Ravigoan.

Quand il s'installa à Montmartre (1), le Docteur Blanche n'avait que vingt cinq ans et était marié depuis peu (2). Son fils, Emile-Antoine, tout à fait en bas âge (3), fut mis en nourrice chez une brave femme habitant place du Tertre : l'enfant était en bon air, presque à la campagne, et ses parents avaient le bonheur de le conserver auprès d'eux.

Le Docteur Blanche vivait en perpétuel contact avec ses malades, aidé dans les soins qu'il leur prodiguait par les Docteurs PROT, LAMIDE et LACHAIZE et par sa jeune femme, dont l'infatigable dévouement apportait aux pauvres reclus un baume réconfortant. « Quand elle paraissait, les rages s'éteignaient, les larmes coulaient moins amères et moins brûlantes. » Jacques ARAGO, qu'un désespoir d'amour avait fait amener en traitement à Montmartre, a écrit, dans *Paris ou le Livre des Cent et un* (4), quelques pages terriblement vécues sur les deux années passées par lui dans la maison du Docteur Blanche ; il a tracé de ce dernier et de Mme Blanche deux très vivants portraits.

Sa taille, dit-il du Docteur, est moyenne, son embonpoint atteste un corps robuste. Il a le verbe bref, rapide, acerbe. Un homme en parfaite santé serait toujours prêt à lui demander raison de la crudité de certaines expressions dont il a l'habitude de se servir : un fou le redoute et se tait devant les menaces. Une blessure grave reçue à l'œil droit rend son regard équivoque, de sorte qu'on dirait qu'il médite, qu'il étudie, quand il ne fait que voir. Il produisit sur moi une fâcheuse impression : cela devait être ; je me sentis sous sa verge de fer, moi qui n'ai jamais su obéir qu'à une volonté de femme.....

Elle est grande, svelte, blonde, un peu pâle. Son regard est plein de bienveillance, il rassure. Le son de sa voix console : il y a de la poésie dans son langage. Elle a vu tant de misères, elle a entendu tant de gémissements ! Elle sait plaindre.

Ce n'est point une mère tendre : son âge vous défend cette douce illusion ; ce n'est pas simplement une amie : vous éprouvez pour elle plus que de l'amitié, moins que de l'amour.

Quand, en 1832, une longue et douloureuse maladie tint Mme Blanche éloignée pendant quelque temps de ses pensionnaires, l'un d'eux, Antoni DESCHAMPS, commensal attitré du logis, enfant gâté de la maison, pouvait écrire :

Madame Blanche, hélas ! cette femme de cœur,
Depuis huit jours est là, sur son lit de douleur ;
Et des êtres mourants et tombés en démence
Ont rompu ce matin leur stupide silence,

(1) L'Almanach du Commerce, par Séb. BOTTIN, année 1825, donne, sous la rubrique MAISONS DE SANTÉ ET PENSIONS BOURGEOISES, les renseignements suivants :

BLANCHE : Doct. médecin ; établiss. pour les aliénés à Montmartre. Cet établiss. où l'on trouve des bains faits sur le dernier modèle de ceux de la Salpêtrière est tout à fait séparé de la maison de santé et de plaisance, où l'on reçoit malades, convalescents et pensionnaires : bains ord.. sulfureux, gélatineux, de vapeur, de sable, etc., comme à Tivoli.

Cette maison est située d'une manière unique sous le rapport de la pureté de l'air et de la beauté du site.

(2) Il avait épousé Mlle Marie-Madeleine BERTRAND, née le 11 mai 1800.

(3) Il était né le 1er octobre 1820.

(4) *Paris ou Le Livre des Cent et un* ; Paris, Ladvocat, 1832, t. IV, p. 197.



LE DOCTEUR ESPRIT BLANCHE

(Miniature de J.-B. Isabey, appartenant à M. J. Émile-Blanche)

Et retrouvant soudain un éclair de raison,
Ont dit : qu'est devenu l'ange de la maison ?...

Alphonse KARR, l'ami d'Antoni DESCHAMPS, connaissait bien aussi le Dr BLANCHE, et l'éloge qu'il en fait, dans *le Livre de Bord* (1), montre le respect, l'estime et l'amitié qu'éprouvaient pour l'homme de cœur et le médecin tous ceux qui le fréquentaient :

C'était un bien excellent homme, instruit, spirituel, ne détestant pas le plaisir à ses heures, aimant le théâtre et la littérature : désintéressé au dernier point, si bien que, dans le monde des arts et des lettres, si quelqu'un devenait fou, était blessé en duel... on commençait par le porter chez Blanche, sans s'inquiéter de savoir comment serait payée la pension — les soins, nous n'en parlons pas ; — quelquefois elle était payée par sa famille, quelquefois aussi par un ministère, si le malade était un illustre ; quelquefois, elle ne l'était pas du tout, et celui qui s'en inquiétait le moins, c'était encore Blanche.

Le traitement employé, nous renseigne encore M. MAUZIN, d'après les données fournies à ce sujet par le Dr Emile Blanche, consistait « à créer auprès du malade une véritable famille et à l'entourer des soins, des attentions, des prévenances qu'il était en droit d'attendre des siens ».

Suivant les principes de Pinel et d'Esquirol, le docteur Blanche rejeta tous les moyens violents, qui non seulement répugnaient à nos mœurs, mais devenaient un obstacle à l'efficacité du traitement moral. S'emparer de l'attention du malade, dominer son attention, gagner sa confiance et lui inspirer la crainte capable de réprimer sa fureur, telles étaient les principales bases de ce traitement dont les résultats furent si surprenants. Ce n'est que par la bonté et la justice que l'on obtient cette confiance, ce respect, qui doivent être le partage du médecin : la justice est le sentiment le plus vivace chez les aliénés, sentiment avec lequel ils jugent nos moindres actions avec une finesse et une sûreté merveilleuses. A ce traitement moral venait s'ajouter l'exercice corporel : chaque jour, le malade était conduit au jardin ou à la campagne : insensiblement, on l'amenait à des occupations sérieuses ; quelquefois même, on le forçait à se livrer à de pénibles travaux manuels.

Les repas réunissaient chaque jour, à dix heures et à cinq heures, ceux que leur folie sans danger permettait de laisser libres : ils étaient installés à deux grandes tables parallèles, dominées en haut de la pièce par une plus petite, à laquelle prenaient place le Dr Blanche et sa famille. La tenue était parfaite et si, par aventure, quelque éclat venait troubler le silence de rigueur, les garçons accouraient immédiatement et rétablissaient l'ordre, au moyen des camisoles ou des douches.

Quelle effrayante litanie de noms, quel terrifiant martyrologe serait la liste de tous les malheureux, pauvres têtes vides de leur cervelle, dont les habitants du quartier, en passant devant la maison, regardaient les faces rire ou grimacer derrière les barreaux des fenêtres ! Combien dont l'intelligence, accidentellement chavirée, purent reprendre le dessus et sortir victorieux de ce séjour d'épreuves ; combien aussi sombrèrent définitivement, fatalement écrasés dans cette lutte inégale ! Mais les médecins ont leur secrets, les maisons de santé, leurs mystères ; de plus, parents et amis entourent d'un religieux silence la chute des êtres qui leur sont chers. On ne les connaîtra jamais...

Jamais tous, c'est certain ; mais on connaît ceux qui se trouvaient en traitement chez le Dr Blanche, pendant que J. Arago y était, et dont il nous a retracé (2) si fidèlement les angoissantes misères et les lamentables états, sous des initiales déguisées ou des noms d'emprunt.

(1) A. KARR, *Le Livre de Bord* ; Paris, Calmann Lévy, 1879, II, p. 266.
(2) *Paris ou Le Livre des Cent et un*, IV, p. 208 et suiv.

Se tenait à mes côtés, réfléchissant tristement, enveloppé dans un manteau brun, un homme de vingt-cinq à trente ans, que le feu de deux pistolets n'avait pu tuer. Les balles avaient traversé la mâchoire supérieure et étaient sorties entre les deux yeux...

Plus loin, c'est un Portugais de naissance, dont le frère, âgé de douze ans, fut pendu à Coimbre, *complice d'un projet tendant à renverser la forme du gouvernement.* — Que ferons-nous de cet enfant ? dit le grand juge à une femme : il n'a que douze ans. — Douze ans, répondit-elle ; tant mieux ! qu'on le pende vite, il ira souper avec les anges... mais que son frère, un peu plus âgé que lui, assiste au supplice, au pied de l'échafaud...

La femme qui commandait cet assassinat était la mère de don Miguel. L'enfant fut pendu, et le frère, témoin de cet horrible spectacle, en perdit la raison. Les soins et l'habileté de M. Blanche lui rendirent la santé, qu'il reperdit plus tard, sans cesse poursuivi par le cadavre de son frère cadet balancé dans les airs ..

Voici une pauvre femme ! Quelle sombre mélancolie répandue sur ses traits ! Elle n'aspire qu'à se tuer ; et pourtant elle joue avec des couteaux, avec des rasoirs, avec des fourchettes aiguës Pourquoi ? Ce n'est pas ainsi qu'elle doit disparaître ! Elle s'est déjà deux fois précipitée dans un puits ; elle ne veut mourir qu'ainsi ; toutes les autres morts l'épouvantent : celle-là seule la rassure, la console. Si vous lui parlez d'un puits, elle vous sourit, elle vous caresse, elle est votre amie. Ne lui parlez pas d'autre chose, elle ne vous comprendra pas, ou elle vous fuira. Mais un puits !... Je lui parlais souvent de puits, moi: aussi, j'étais son chéri, son intime. .

Je ne vous dirai que quelques mots de la sœur d'un de nos comédiens, à qui les Jocrisse ont fait une si belle réputation et dont la probité égale le mérite. Sa folie n'est point dangereuse, mais fort originale : elle craint de mourir de faim, et seulement après ses repas. Il est rare de voir un si petit corps engloutir tant d'aliments ; et dès qu'elle est sortie de table, ses larmes coulent en abondance. Ses plaintes accusent l'avarice du genre humain et ses cris assourdissent la maison

Mlle de Cal... que voilà, dont le talent sur le piano est égal à celui de nos plus habiles professeurs, donnait un bal : en reconduisant une de ses amies, elle fit un faux pas et roula e long de son escalier. Le lendemain, elle cessa de sourire, de donner des fêtes.

Ecoutez cette anecdote, dont tous les personnages vous sont connus, à vous qui hantez es grandes maisons et assistez à de brillantes fêtes. Je tais les noms de mes héros ..

Rosalie (elle ne s'appelait point Rosalie) fut conduite ici, il y a quelque temps, par un homme d'une trentaine d'années, et confiée aux soins spéciaux de M. Blanche Il n'y avait point de délire dans sa tête, et la fréquence de son pouls n'était pas assez grande pour faire supposer au docteur que l'indisposition annoncée par le battement des artères fût la cause première de l'arrivée de la jeune femme .. Le lendemain, la raison de Rosalie disparut, et M***, qui l'avait conduite la veille, pria M. Blanche d'essayer quelques remèdes. Celui-ci, étonné de la recommandation, engagea le protecteur à s'en rapporter à ses soins, et commença un traitement.

Trois mois s'étaient écoulés, et Rosalie était toujours folle. M*** revint avec son frère. Certains, dirent-ils, de l inefficacité des efforts du docteur, ils étaient d'avis d'envoyer Rosalie à Charenton, attendu qu'ils n avaient point assez de fortune pour payer plus longtemps une pension trop forte. — Je vous réponds de sa guérison, leur répondit M. Blanche, si vous me la confiez pendant deux ou trois mois ; et, pour partager avec vous une bonne action, je consens à ne recevoir de vous que mes déboursés. Mais, sur quelques représentations des deux frères, qui tendaient à enlever de cette maison celle à laquelle ils avaient paru d'abord prendre un si grand intérêt, le docteur leur déclara qu'il ne voulait point la leur livrer et qu'il la garderait à ses frais.

Après avoir vainement combattu cette généreuse résolution, MM*** se retirèrent et M. Blanche redoubla de soins pour obtenir un heureux résultat. Ce résultat eut lieu au bout d'un mois : Rosalie vécut et pensa

L'œuvre charitable du docteur était commencée, il prit à cœur de la mener à bon port. Ses attentions délicates, ses prévenances, les politesses affectueuses de Mme Blanche, arrachèrent enfin à la jeune fille le secret de ses tourments. Elle avait été séduite par M*** cadet, et persécutée par les assiduités du frère aîné. Bientôt il fallut cacher aux yeux du monde une grossesse que Rosalie ne pouvait plus guère déguiser. Il se firent aider dans leurs projets par un troisième complice, et c'est chez ce dernier qu'ils conduisirent l'infortunée, le jour où elle mit au monde son enfant... Elle avait été portée dans cette maison, la nuit, dans un fiacre. Ce fut le frère du séducteur qui l accoucha ; et lorsqu'elle demanda à embrasser son enfant, on lui répondit qu il était mort... La voilà folle.

Revenue à la raison et ayant appris l'abandon dans lequel l'avaient laissée les deux frères * *, Rosalie obtint du docteur l'autorisation de sortir, accompagnée d'une personne de confiance. Aussitôt dehors, elle descendit la Butte Montmartre, traversa des rues dont elle ignorait complètement le nom, s'arrêta devant une porte cochère

et, montant au troisième étage, sonna. Un homme parut. C'était celui chez lequel elle était accouchée.

Malgré ses dénégations et ses refus, sous la menace d'une arrestation, il finit par avouer à la pauvre mère que son enfant n'était pas mort et avait été conduit aux Enfants-Trouvés. Rosalie y court. Voilà bien le numéro de son fils : quelle joie !... On ouvre un autre registre. L'enfant est mort peu de jours après son entrée à l'hôpital. La malheureuse est alors ramenée mourante chez le Dr Blanche.

Celui-ci prit immédiatement une grave résolution : il écrivit dès le lendemain aux deux frères***, leur promettant, à défaut du mariage de l'un d'eux ou du versement d'une somme de 40.000 fr., de déposer une plainte chez le procureur du roi.

Le lendemain, le frère aîné apportait les 40.000 fr. « Non, Monsieur, dit la jeune femme au docteur, je sais être pauvre et malheureuse : je ne veux point d'argent, je n'en accepterai pas. Si M*** me refuse sa main, je me tuerai. »

Enfin, sur les instances du docteur, le séducteur de Rosalie épousa sa victime, « et tous deux aujourd'hui, heureux du présent, tranquilles sur l'avenir, n'interrogent le passé que pour en effacer les heures d'alarmes. Rosalie se souvient toujours qu'elle a été folle d'amour : elle le dit à ses amies, elle leur raconte ses émotions, ses minutes d'espérance, ses journées d'angoisses, et je lui ai entendu souvent répéter, ajoute J. Arago, qu'une pareille vie n'était pas sans douceur... Ne la croyez pas ; elle ment pour épargner des remords à son mari... » Et le narrateur poursuit :

Voyez ce corps maigre et élancé, c'est celui de M. Four..., docteur habile et studieux, que l'amour de la science et des voyages entraina dans les forêts et les savanes de l'Amérique, et qui, riche de ses souvenirs et de ses précieuses collections, fut arrêté par des sauvages, pillé, maltraité, laissé pour mort sur le sable. Plus tard, il arriva à New-York, privé de sa raison. L'effroi et le regret d'avoir perdu le fruit de tant de peines tuèrent les brillantes facultés de Four..., il fut enfermé dans les cabanons de New-York, où le général Lafayette, dans son dernier voyage aux Etats-Unis, le reconnut pour le fils d'un de ses amis, d'où il le ramena en France. Le voilà aujourd'hui, l'œil fixé vers le ciel, le sourcil menaçant, les bras croisés sur la poitrine, immobile, et dans l'attitude d'un homme de cœur qui attend le coup de la mort. Les accès de rage sont fréquents et la vigueur de plusieurs gardiens est nécessaire pour l'assujettir à la camisole de force ..

Regardez ce mulâtre, jeune et vigoureux..... son amour désordonné pour l'architecture l'a conduit à *la maison Blanche*, d'où il ne sortira que pour être porté dans le champ voisin, semé de dalles de marbre et de petites croix noires, qu'il peut voir à toute heure de sa croisée à barreaux. La folie de cet homme est extraordinaire : il ne se plaît que debout sur une chaise, ou hissé sur l'âtre de la cheminée. L'en faire descendre, c'est exciter sa colère et vous exposer à sa fureur ; laissez là cet infortuné : son sourire est l'indice d'une douleur aiguë, ses caresses, le prélude de violences extrêmes : ne le voyez point sourire, empêchez qu'il vous tende la main.

Ce jeune homme, qu'un second mariage de sa mère a arraché à la société, il était amoureux et jaloux de celle qui lui avait donné le jour, il a mérité sa place ici. C'est un rusé adolescent, sur qui l'œil des gardiens doit être constamment ouvert. Hier, en passant dans la cour, il aperçut la porte de la grille entr'ouverte : aussitôt, se débarrassant de ses satellites sans défiance, il s'élance dans la rue et se sauve dans la campagne. Mais les domestiques de la maison sont lestes aussi et peu de temps après, le fugitif se trouva sous une douche rapide et glacée...

Et ce vieillard, qui ne sourit que lorsqu'on lui gratte la tête. Il cesse d'être fou pendant l'opération ; hors de là, c'est un idiot et parfois un furieux.

Mais il n'y a pas que les contemporains de J. Arago, on en connaît d'autres, dont les noms appartiennent aujourd'hui à l'histoire, et qui durent à des circonstances tragiques de perdre leurs facultés intellectuelles irrémédiablement, ou seulement pour une durée mo-

mentanée. Ces accidents, tares pour quelques-uns, sont pour d'autres de vrais titres de gloire.

On ne peut être que pénétré de respect pour le général TRAVOT, qu'au retour des Bourbons le conseil de guerre de Rennes avait condamné à mort. La population, révoltée par ce jugement, avait juré de s'opposer à son exécution. Deux femmes de cœur, Mmes DUCHATELLIER et GODEFROI, devaient au dernier moment se précipiter entre la victime et les soldats pour empêcher ces derniers de tirer. La garnison était insuffisante, incapable d'assurer l'ordre : le gouvernement le comprit et, sous les apparences généreuses d'un geste de clémence, commua la peine de mort en vingt ans de réclusion. Le général TRAVOT n'avait que 60 ans : il en perdit la raison ; ses années de réclusion en furent-elles moins pénibles ?

Personne n'ignore le rôle admirable que Mme DE LA VALETTE joua dans l'évasion de son mari. La dépense surhumaine de volonté, à la suite des tortures morales qu'elle avait eu à supporter, amenèrent chez la malheureuse femme une perturbation cérébrale terrible, qui nécessita son internement. Le Dr BLANCHE fut cependant assez heureux pour la ramener à la santé.

On cite, sans prononcer de nom, le cas d'une demoiselle d'bonneur de Marie-Antoinette qui devait épouser Robespierre. Celui-ci, un jour qu'ils se trouvaient tous deux à Trianon, voulut se permettre quelque liberté et eut un geste si entreprenant, que les projets de mariage furent immédiatement rompus. La jeune fille en conçut un tel chagrin, qu'on dut l'enfermer : trente ans plus tard, usée et les cheveux tout blancs, elle était encore chez le Dr Blanche... Mais ceci n'est déjà plus de l'bistoire.

Que d'artistes et d'hommes de lettres, enfin, ne connaît-on pas, dont les cerveaux et les nerfs, surchauffés et tendus, n'ont pu résister au surmenage intellectuel et physique ; leur nombre a toujours été malheureusement considérable, même dans la première moitié du siècle dernier, alors que la vie n'était pas aussi intense et rapide qu'aujourd'hui.

LASSAILLY, un romantique, auteur des *Roueries de Trialph*, entamait des dialogues avec les philosophes et les poètes de l'antiquité, cherchant sans cesse et réclamant à tous les échos Lycophron, sans doute pour lui demander des éclaircissements sur son poème tragique *Alexandra*, qui n'était pas obscur que pour lui seul.

MONROSE, l'excellent artiste, pendant vingt-cinq ans, avait remporté, grâce à sa pbysionomie expressive, à son jeu vif et à sa voix mordante, les plus grands succès à la Comédie-Française, dout il était devenu le doyen : il s'y était dépensé sans compter, jouant à l'improviste, grâce aux efforts prodigieux d'une excellente et imperturbable mémoire, les rôles les plus longs et les plus difficiles. Comme beaucoup d'acteurs gais sur la scène, Monrose était mélancolique à la ville : les soucis de famille, plus que de fortune, étaient pour lui de continuels sujets d'inquiétude. A la mort de sa femme, il avait reporté toute son affection sur ses enfants, et l'impossibilité de ne pouvoir faire entrer aucun d'eux à la Comédie-Française l'avait profondément affecté. Des accès de mélancolie hypocondriaque attaquèrent sa mémoire, il dut quitter le théâtre.

(*A suivre.*)

Informations de la « Chronique »

La maladie urinaire de J.-J. Rousseau.

On n'a pas oublié la sensationnelle communication de MM. Poncet et Leriche, à l'Académie de médecine, relative à la maladie urinaire de Rousseau (1). Nos savants confrères cherchaient à y démontrer que Jean-Jacques fut atteint d'un *rétrécissement congénital de l'urèthre*, cause première de tous ses troubles, locaux et généraux.

M le Dr Héresco, chirurgien des hôpitaux de Bucarest, chef du service des maladies des voies urinaires, vient, par une curieuse coïncidence, d'observer et d'opérer deux cas de rétrécissements congénitaux de l'urèthre (2), dont l'un, notamment, présente la plus grande analogie avec le cas de Rousseau, avec cette différence, toutefois, que son siège était dans la portion prostatique de l'urèthre, tout près du col vésical chez le malade du Dr Héresco ; tandis que, chez Rousseau, d'après les auteurs de la communication académique, le rétrécissement siégeait dans la portion périnéo-membraneuse.

D'après le Dr Héresco, J.-J. Rousseau avait ce que Mercier (3) a décrit sous le nom de « valvule du col », et son rétrécissement siègeait dans la portion prostatique de l'urèthre, tout près du col de la vessie.

Voici sur quoi il base son argumentation.

J.-J. Rousseau écrit, dans son testament (4), récemment mis au jour :

« Le frère Côme dit avoir trouvé la prostate fort grosse, fort dure et comme squirreuse ; c'est donc là qu'il faut porter ses observations. Le siège du mal est certainement dans la prostate ou dans le col de la vessie ou dans le canal de l'urètre et probablement dans tous les trois. C'est là, qu'examinant l'état des parties (il avait légué par ce testament d'être examiné après sa mort) on pourra trouver la cause du mal. »

D'ailleurs, n'écrivait-il pas, dans ses *Confessions*, que, vers la fin de l'hiver de 1761, il n'a jamais pu être sondé, « même par Morand, qui s'y prit à plusieurs fois et toujours sans succès ? » Le frère Côme, qui avait la main d'une adresse et d'une légèreté sans égale, vint à bout enfin d'introduire une très petite algalie, après l'avoir beaucoup fait souffrir pendant plus de deux heures et il déclara « qu'il n'y avait pas de pierre, mais que *la prostate était squirreuse et fort dure* ».

Il en résulte donc que l'obstacle siégeait au niveau de la prostate.

De plus, Rousseau le dit encore, dans son testament, cité plus haut : « Il m'a semblé que l'obstacle qui s'opposait à leur introduction (bougies) s'enfonçait toujours plus dans la vessie, de sorte qu'il a fallu, d'année en année, employer des bougies plus longues ; et, dans les derniers temps, n'en trouvant plus qui le fussent assez, je me suis avisé de les allonger. »

---

(1) Cf. la *Chronique*, 1908, 15 janvier, p. 41.

(2) *Etude sur les rétrécissements congénitaux de l'urètre, à propos de la maladie urinaire de J.-J. Rousseau*, par M. le Dr P. Héresco (extrait des *Annales des maladies des organes génito-urinaires*).

(3) *Recherches sur la nature et le traitement d'une cause fréquente et peu connue de rétention d'urine.* Paris, 1844. (Cf. le *Cabinet secret de l'Histoire*, du D Cabanès, nouvelle édition, t. IV.)

(4) V. la *Chronique*, 1907, p. 765.

Et Rousseau s'y connaissait certainement en fait de sondes, lui qui en avait employé pour plus de 1.000 francs !

Enfin, M. Héresco rappelle, à l'appui de son opinion, que les cinq médecins qui ont pris part à l'autopsie « n'ont trouvé ni dans les reins, ni dans la vessie, ni dans les uretères, ni dans l'urètre, non plus que dans les organes et canaux séminaux, aucun point qui fut maladif ou contre nature ».

Il est probable, conclut le distingué chirurgien de Bucarest, que, « s'il y avait eu un rétrécissement ou même une bride, au niveau de la portion bulbo-membraneuse, ils l'auraient vue, et c'est plus probable qu'elle ait pu passer inaperçue étant près du col, comme chez notre malade de six ans, qui fait le sujet de la 3e observation. »

Il appartient à M. Poncet de répondre, s'il le juge utile, à l'argumentation de notre confrère roumain. Avons-nous besoin d'ajouter que les colonnes de la *Chronique* lui sont largement ouvertes ?

Un récit, contemporain, de la mort d'Henriette d'Angleterre.

On a longuement disserté sur les causes de la mort d'Henriette d'Angleterre, les uns l'attribuant à un empoisonnement, d'autres, et nous sommes du nombre (1), trouvant cette fin des plus naturelles.

Voici qu'une pièce nouvelle (2) est versée au débat, qui ne fortifiera pas l'opinion de ceux qui penchent pour la première hypothèse. La lettre, que nous reproduisons ci-dessous, n'est pas signée ; mais, selon toute vraisemblance, elle émane de Mme de Monaco, fille du maréchal de Gramont, qui fut la principale favorite de l'infortunée princesse ; elle est adressée à son frère, le comte de Guiche, mort dans les rangs de l'armée de Turenne (3).

« Pour monsieur le Comte de Guiche,

« Ce 29ieme juillet [1670].

« Depuis la cruelle nouvelle que j'ay receu de la mort de Madame, je n'an ay point eu des vostres, mon pauvre, ce quy me met fort en penne. J'an aurois encore bien davantage sy je ne savois que beaucoup de lettres que nous nous sommes escrittes ce sont perdue. Ce n'est pas manque que je ne recommande bien les miennes, mais hellas ! c'est je crois un mal sans remesde. Vous devés avoir [dû] m'y dire bien des choses sur la mort de Madame quy la randoit ce me samble plus doulloureuxe. Elle me paraissoit d'unne nature à ne pouvoir estre crue surtout des personnes qui connoissent celuy dont on en feroit l'autheur. Cepandant quand tout le monde parle d'unne maime manière, l'on ne sait que dire et je vous avoue, que j'ay esté des momans que je ne savois quand pancer, comme je vous ay mandé. Mais depuis ce que des personnes dignes de foy m'an ont escrit et surtout madame de Lafayette quy c'est trouvée présante à ce funeste malheur, j'ay veu visiblement que la malisse du monde estoit la ceulle cause des bruits quy ont couru. M. Maupanit fort touché me mandant que bien

(1) Cf. les *Indiscrétions de l'Histoire*, 4e série.

(2) Elle a été récemment publié par M. Jules Pellisson, dans le *Bulletin de la Société « Le Vieux Papier »*, 1908, p. 297. Notre collègue en a pris copie à Barbezieux, sur l'original, dans la précieuse collection d'autographes de M. Oscar Du-Vignaud.

(3) V. sur cette mort, la lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, du 8 décembre 1673.

que les jans résonnables et ceux quy le connoisses n'aye pas dû avoir une samblable pancée, que néanmoins il est bien fâcheus d'avoir à s'an justiffier et j'an connviens. Il m'escrit de plus qu'unne fame de chambre de Madame beu le reste de l'au qu'elle avoit pris, Madame de Mesquelbourg pareillièman et tout ce quy estoit dans la chambre, ce quy se rapporte à ce qu'on me dit d'auttre cotté. Les desclarations des chirurgiens et mesdesins confirme encore que sa esté une mort naturelle ; mais à parler de bonne foy, ce n'est pas ce quy me le persuade le plus. La connoisance du cœur de Monsieur, car il est constant qu'il n'estpoint capable d'unne pareille axion, me parle plus en sa faveur que touttes auttres choses. Vous le connoissés ausy bien moy et je suis très assurée que vous en disiés autant. Mon Dieu que ne puis-je l'antandre et que ne suis-je avec vous ! Je m'y suis toujours fort souhetté, mais plus présantemant que jamais. Ne vous lassés point de demander à Mr de Monaco que je vous aille trouver. Aparamant ausytost qu'il sera arivé nous partirons pour Genne et ce sera dore an avant nostre demeure ordinère. Sy il vouloit bien que je vous alasse voir à la fin de l'autonne ou du moin au comancement du printans, qu'elle consolation pour moy ! J'ay renoncé à tous les plésirs de la vie, ors à celuy-là. Faitte de vostre cotté tout ce que vous pourés pour que je l'aye et soyés persuadée mon pauvre frère que la tandresse que j'ay pour vous est telle qu'elle doit estre. Tous les maus que j'ay souffert depuis que je ne vous ay escrit m'on empesché de vous donner plus souvent de mes nouvelles. J'ay eu des doulleurs de teste don j'ay cru devenir folle ; j'an suis un peu moins tourmantée mais j'ay milles auttres maus et ma doulleur par dessus tout quy est plus grande s'il ce peut, que le premier jour.

« Adieu, mon cher frère. »

Peut-être suspectera-t-on ce témoignage ; en tout cas, il est de l'époque où s'est passé le tragique événement, et rien que pour cette considération, il méritait de ne pas rester ignoré.

Un médecin, fondateur des prix de vertu.

Le deuxième paragraphe du testament de Philibert Commerson exprime une pensée généreuse,que réalisa, seize ans plus tard, — en 1782, — un illustre bienfaiteur du peuple, M. de Montyon, qui eut le bonheur de pouvoir mettre une grande fortune au service de son grand cœur.

« Je fonde à perpétuité, écrit Commerson, un prix de morale, qui sera appelé *prix de vertu*, et qui consistera en une médaille de 200 livres, portant pour légende : *Virtutis praticæ premium*, et sur le revers : *Vovit immeritus P. C.*, laquelle médaille sera délivrée tous les ans, au premier jour de janvier, à quiconque, de quelque condition, sexe, âge et province du royaume qu'il puisse être, aura fait, dans le cours de l'année précédente, sans pouvoir être soupçonné d'ambition, de vanité ou d'hypocrisie, la meilleure action connue dans l'ordre moral et politique ; enfin, pour tout acte extraordinaire de piété filiale, d'union fraternelle, de fidélité conjugale, d'attachement domestique, de réconciliation, de reconnaissance, d'amitié, de secours à son procbain et de courage dans les périls publics. »

Ne serait-ce pas la lecture de ce testament, imprimé et publié en 1774, qui aurait donné à M. de Montyon l'idée de fonder, en 1782, les *Prix de vertu ?*

ÉCHOS DE PARTOUT

Du danger qu'il y a à se fourrer les doigts dans le nez. —

La cloison nasale est assez fréquemment le siège d'ulcérations ou de perforations. M. A. COURTADE (de Paris), dans un fort intéressant article des *Archives internationales de laryngologie*, vient de montrer qu'un *traumatisme habituel* peut souvent être mis en cause. Par traumatisme habituel, il faut entendre l'irritation fréquente de la cloison par un corps étranger ou *par le doigt*, et cela sans nécessité, mais par simple habitude, par manie, pour employer l'expression vulgaire.

Le mécanisme de l'ulcération et de la perforation consécutive de la cloison du nez est facile à comprendre, quand on considère la gracilité des vaisseaux sauguins, leur situation superficielle et le plan dur, résistant, constitué par le cartilage sur lequel repose la muqueuse ; la répétition d'un traumatisme très léger, exercé constamment sur le même point, finit par provoquer l'oblitération du vaisseau et, partant, l'ulcération du tissu qu'il irrigue et nourrit. Comme cette ulcération s'accompagne généralement du saignement du nez, il sera prudent de pratiquer un examen local lorsqu'apparaîtra ce symptôme, afin de faire cesser le traumatisme habituellement produit et, dès l'origine, instituer un traitement avant que la perforation ne soit un fait accompli.

(*Vulgarisation scientifique*, 15 juin 1908.)

Un bras mécanique au XVIe siècle. —

Dans le chœur de l'église de Balbronn une curieuse découverte a été faite. On a retrouvé la tombe du sire Jean de Mittelhausen, qui fut bailli de Balbronn vers le milieu du seizième siècle. A l'emplacement du bras gauche, le squelette portait un bras artificiel en acier, qui constitue une véritable merveille de mécanique artistique.

Ce bras se compose d'une main articulée et de deux pièces en tôle d'acier unies par un joint mobile à l'emplacement du coude. L'avant-bras peut se plier de 90 degrés et, grâce à une roue dentée munie d'un cliquet, il peut se fixer dans toutes les positions intermédiaires Sous l'effet d'un ressort, commandé par un bouton, il reprend automatiquement la position du bras allongé. Mais c'est surtout la main qui est un véritable chef-d'œuvre de mécanique. Les articulations des doigts sont commandées par un bouton placé dans la paume de la main ; de petits pignons munis de taquets d'arrêt permettent de plier les doigts selon les nécessités. Le pouce est muni d'un mécanisme spécial et indépendant de celui des autres doigts. Grâce à cet appareil, le sire de Mittelhausen pouvait se servir de son bouclier.

On ne connaît, à l'heure actuelle, qu'un seul appareil du même genre. C'est la main de fer de ce chevalier de Souabe, nommé Gœtz von Berlichingen (1480-1562), dont Gœthe fit le héros de ses drames (1).

(*Le Journal*, 15 décembre 1907.)

(1) Cf. la *Chronique*, XIII, 636, 736.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

La simulation des maladies, de quand date-t-elle ? — Voici, en attendant les réponses à cette question, un texte du quinzième siècle (1) :

« Guillaume de Chastelle, natif de Paris, et Antoinette de Briehy, native de Chambéry, sa femme, laquelle *contrefaisant* le mal de Saint-Jean, se laissait choir par terre et abusait le peuple, en 1462, sont coiffés de mîtres, battus de verges et bannis de la ville (2). »

Le « mal de Saint-Jean » était, sans doute, le *mal caduc, morbus comitialis*, ou épilepsie.

P. C.

Ambroise Paré, poète. — Je vous adresse une poésie d'Ambroise Paré, un sonnet, qui a été écrit comme préface au livre suivant : *Traité des maladies de l'œil qui sont au nombre de cent treize ausquelles il est sujet*, par Jacques Guillemeau, natif d'Orléans, chirurgien ordinaire du Roy et juré à Paris, A Monsieur Paré, Conseiller du Roy et son premier Chirurgieu. A Lyon, chez Pierre Rigaud, rüe Mercière, au coing de la rüe Ferrandiere à l'Horologe, M. DC. X.

Bien que le livre ait été publié en 1610, il a été écrit en 1584, comme l'indique la préface par laquelle Guillemeau dédie son livre à A. Paré.

Voici les vers du maître chirurgien :

A M. J. GUILLEMEAU,
Chirurgien ordinaire du Roy.

L'aigle ayant esprouvé au Soleil radieux
Ses petits frais-éclos, les admet pour sa race :
Ainsi mien ie t'avoüe ayant tenu la trace
Que ie t'avois brossée aux pas des siècles vieux.

L'Hostel-Dieu quelque temps nous vit industrieux,
Vray sentier chirugial plus avant nous passé,
Puis au sanglant seiour du guerrier Dieu de Thrace,
Maint prince, maint seigneur epreuva nostre mieux.

La Fame ayant chargé ton renom sur son aile,
T'arrangea comme moy en la troupe fidelle
De nos Chirurgiens qui tiennent main au Roy.

Heureux mon grain commis à ta terre fertile,
Heureux grain qui dans toi pour un m'en germe un mille,
Et l'heur même est mon œil que ton œil ie voy.

par A. Paré,
premier Chirurgien du roy.

A-t-on retrouvé d'autres poésies du chirurgien de Charles IX?

Dr Galezowski.

(1) Il nous est fourni par le marquis de Belleval, *Nos Pères*, p. 121.
(2) *Compte des Argentiers*, Archives d'Abbeville.

L'insomnie et les personnages célèbres. — Sait-on que l'auteur d'*Emile*, pendant ses dernières années, était tourmenté par l'insomnie? « Vix una aut altera hora dormiebat, quaque nocte, ultimis annis, immortalis J-J. Rousseau, philosophus, sicut mihi narrabat anno 1773. » Dr GILIBERT, *Adversaria medico-practica seu annotationes clinicæ* (Lyon. 1791), p. 261.

Pourrait-on nous donner le nom d'autres personnages, illustres ou célèbres, qui furent, comme Jean-Jacques, tourmentés par une insomnie chronique ?

H. DUVAL.

Les boucles d'oreilles, marque d'esclavage? — Peut-être ceux qui continuent à se demander la signification du port des boucles d'oreilles seront-ils heureux de connaître l'opinion formulée à cet égard dans les *Règles de la bienséance et de la civilité chrétiennes*, publiées dès 1711 ou 1713 par le Père Jean-Baptiste de la Salle, le fondateur même de l'Institut des Ecoles chrétiennes. L'édition de 1782 de ce travail contient, en effet, le passage suivant :

« Il n'y a qu'une nécessité indispensable qui puisse obliger un homme à pendre des anneaux à ses oreilles. C'est une marque d'esclavage qui l'avilit, et qui ne peut convenir qu'aux femmes qui, selon la loi de Dieu, doivent être assujetties à leurs maris, et à qui la vanité fait croire que c'est un ornement d'avoir des pendants d'oreilles.

« Le plus bel ornement des oreilles d'un chrétien est qu'elles soient bien disposées et toujours prêtes à écouter avec attention et à recevoir avec soumission les instructions qui regardent la religion. »

Dr Marcel NATIER.

Un double accouchement à dates différentes. — Je transcris, à l'intention de votre *Chronique médicale*, ce document, relevé par Maurice LANORE, paru dans le n° de juin de la *Revue des Hautes Pyrénées* et tiré d'un registre paroissial, de 1685, des archives communales de Puyo :

« Deux enfans jumaux, l'un masle et l'autre femèle, légitimes à noble Jean Marguerit d'Ugues, seigneur dudit lieu, et à damoiselle Marie de Casaubon, sont nés sçavoir la fille le vingt-septième mai mil six cens quatre vingts cinq et baptisée le vingt huitième du même mois, et l'enfant masle naquit le vingt nufième dudit mois et baptisé le lendemain ; la fille a esté tenue au baptême par damoiselle Charlotte de Casaubon, fille à monsieur de Camalis, et le masle par M. d'Ugues Tieste, sousigné ; la susdite Charlotte ne sçait point encore signer ; l'office fait par moi, Carrére, recteur ; Tieste d'Hugues, parein.

« Les susdits jumaux légitimes à monsieur d'Ugues et à damoiselle Marie de Casaubon sont décédés, le masle le premier de juin et enterré le second, la fille décédée le quatrième juin mil six cent quatre vingts cinq et le lendemain enterrée dans notre église. Présens monsieur d'Ugues père, et M. Tieste, son fils aîné, signé avec moi : Ugues ; Tieste d'Hugues ; Carrére, recteur. »

Connaît-on des cas analogues à celui que nous venons de faire connaître ?

DE BEAUREPAIRE-FROMENT,
Directeur de la *Revue du Traditionnisme*.

Procès entre un évêque et un médecin.

Un étrange procès naguère
Occupait un juge de paix ;
Un médecin normand, chose extraordinaire !
D'un ex-prélat picard demandait le salaire
Des sermons que pour lui jadis il avait faits :
« Messieurs, à l'amiable arrangeons cette affaire,
Disait le bon Minos ; vous n'êtes point Gascons ;
Soyez d'accord ; surtout évitez des sentences,
Ménagez à la fois votre bourse et vos noms.
— Je veux bien, dit l'abbé, lui payer ses sermons,
Mais qu'il me paye aussi mes ordonnances. »

Tout est vrai dans cette épigramme, si ce n'est l'article des ordonnances. L'ex-évêque, devenu journaliste et imprimeur à Paris, fut cité devant un juge de paix, pour se voir condamner à payer à un médecin des sermons que ce dernier avait faits pour lui.

On demande le nom de l'évêque et du médecin, et aussi celui du juge à qui fut soumis le cas litigieux.

ALIQUIS.

Le vent du boulet. — Du temps de la Révolution et de l'Empire, où les batailles et les grands combats ont été si nombreux qu'il serait impossible d'en donner le compte exact, on parlait beaucoup de ce qu'on appelait « le vent du boulet ». C'était un genre de blessure dû à un projectile tout particulier : la projection de l'air par un boulet de canon, rasant de près un soldat, notamment à la figure, sans le toucher de sa masse métallique. Bref, c'est la commotion produite sur le corps humain par l'air en mouvement, violent et instantané, sous l'influence d'un boulet de canon tiré à belle portée.

Cette petite étude, dans la *Chronique médicale*, serait extrêmement intéressante ; parce que, si chacun de nous personnellement ne peut pas connaître grand'chose sur un point délicat comme celui-là, cependant le concours des connaissances de nos bienveillants confrères, savants érudits, praticiens, produirait sûrement un faisceau de renseignements des plus documentés et des plus instructifs à cet égard.

Nous ne signalerons aujourd'hui qu'un seul symptôme, que l'on rencontre au moins dans trois cas qui nous ont été signalés : la perte de la parole pendant un temps plus ou moins long, pouvant varier de quelques minutes à quelques heures, sinon à plusieurs jours.

Autrefois, on croyait que le vent du boulet était empoisonné, ou du moins qu'il devait être très chaud, sous prétexte que le boulet sort d'un gaz en ignition et qu'il rougit en frappant une muraille en pierres dures. Mais on ignorait alors la transformation du mouvement en chaleur. Un boulet ne brûle pas les tissus ; à moins de blesser par ricochet, c'est-à-dire après avoir rougi, en frappant un mur ou un rocher.

Dr BOUGON.

Réponses

Personnage bicéphale (XV, 430). — Le « personnage bicéphale » de Sens est décrit et représenté dans le catalogue « des bronzes de la Gaule romaine », de M. Salomon Reinach, p. 199. Malheureusement, cette statuette est fausse! C'est, du moins, l'avis de M. Héron de Villefosse et de M. S. Reinach.

Dr Lamotte (Beauvais).

L'abonnement médical; son ancienneté (XI ; XII). — Un document conservé dans les archives de Bologne prouve qu'au treizième siècle on avait l'habitude, en Italie, de s'abonner avec les médecins : ainsi Guillaume de Plaisance s'était engagé à soigner, pendant deux années, un étudiant allemand, moyennant trente-six livres de Boulogne, dans le cas où il serait atteint d'une maladie déterminée (1). N'est-ce pas le plus ancien document connu sur la question ?

Dr B.

L'« Eloge de la Goutte » et son auteur Coquetet (XV, 441). — Il s'agit de Guillaume Colletet, poète parisien (1598-1659) et avocat au Parlement. Les lecteurs de la *Chronique* trouveraient certainement plaisir à lire quelques extraits de son poème.

Dr E. Monin.

Stérilisation de l'eau chez les anciens (XV, 168, 225). — *Vitiosæ aquæ remedium est, si decoquatur ad dimidias partes* : « Un moyen de corriger l'eau corrompue consiste à la faire bouillir jusqu'à réduction de moitié. » (Pline, *Hist. nat.*, xxxi, 23.)

H. Duval.

Vierges nourrices dans l'art (IX ; XI ; XIV, 392, 606). — Pour faire suite (s'il en est temps encore) à votre chapitre des *Vierges nourrices dans l'art*, je me permets de vous en signaler une intéressante à divers points de vue :

Dans l'église d'Ecuelles (près Moret-sur-Loing, en Seine-et-Marne), se trouve une Vierge en pierre de un mètre environ de haut : elle est connue sous le nom de Notre-Dame de Sainte-Langueur et passe pour assez ancienne. Elle présente les particularités suivantes : 1o elle offre à l'enfant qu'elle tient dans les bras (assez gauchement d'ailleurs) *son sein médian et unique* ; 2o cet enfant semble âgé de trois à quatre ans, de par sa taille, qui n'est pas du tout celle d'un nourrisson.

J'ajoute ce détail amusant : cette Vierge était, jusqu'à ces temps derniers, recouverte d'un badigeon atroce. On voulut la faire nettoyer et, pour arriver jusqu'à la pierre, il fallut gratter *onze* couches successives de peinture. Fort heureusement on ne la repeignit point, mais le nombre de ces couches de peinture n'est-il pas une preuve de l'ancienneté de cette statue ?

Dr Félix Lobligeois (Paris).

Saints guérisseurs (XII ; XIII ; XIV, 131). — Quand mourut saint Médard à Noyon, le 8 juin 558, il tomba un orage d'eau chaude qui fut constaté par le roi Clotaire Ier. Devant ce curieux prodige, le roi de Soissons résolut de lui élever une superbe basilique, près de sa

(1) *Magasin pittoresque*, 1839, p 107.

capitale, comme il le lui avait promis la veille, avant sa mort. En attendant que cette belle église fût achevée par Sigebert, en 569, on mit ses restes à l'abri dans une hutte formée de claies d'osier. Plus tard, on remisa ces claies dans un coin de la basilique, en attendant qu'on pût en tirer parti.

Nos ancêtres étaient économes et savaient tirer parti de tout. Bientôt on finit par s'apercevoir que, quand on avait mal aux dents, il suffisait de s'enfoncer dans la gencive un de ces petits bouts de bois (1), *épointés d'un côté*, pour voir la douleur disparaître, au lieu de se faire extraire l'organe malade par un arracheur de dents, comme on agissait en pareil cas.

Un soir que Charimer, chancelier de Childebert II, souffrant d'une rage de dents, s'était présenté trop tard à l'église, pour obtenir un de ces précieux fragments, trouvant la porte fermée, il eut l'idée d'en détacher une petite écharde avec son couteau (2) et de se l'implanter dans la gencive. A l'instant même le mal disparut, nous assure gravement Grégoire de Tours, dans son livre de *la Gloire des confesseurs* (chap. xcv).

Dr Bougon.

Pourquoi les yeux sont-ils cernés (XIV ; XV, 91) ? — Lorsqu'on a livré avec trop d'ardeur le bon combat amoureux, écrit le Dr Laloy (3),



(Cliché du *Journal Médical français*)

le très érudit bibliothécaire de l'Académie de médecine, il arrive qu'on ait les « yeux culottés ». La nature même de cette coloration des paupières inférieures et ses relations avec la fonction génitale sont, d'ailleurs, assez mal connues. Il résulte d'une communication de

(1) Nam sæpius de ligno bastulæ, factæ parumper acutæ, dolori dentium remedia contulerunt (977, A).

(2) Extracto cultro, hastulam excutit ab ostio statimque ut dentes attigit, noxius dolor abscessit (977, B).

(3) *Journal médical français*, 15 mai 1908.

M. R. Blanchard (*Bulletin de l'Académie de médecine*, t. LVIII, 1907, p. 527) que certains sujets présentent un maquillage naturel imitant cette teinte plombée qui donne au regard de certaines femmes une morbidesse si attirante. Il a observé, en effet, depuis plus d'un an, un jeune garçon, qui présente, sous chaque œil, un large demi-cercle noir. Cet enduit pulvérulent s'enlève facilement par de légères frictions, mais reparaît bientôt après. Des expériences précises ont permis d'observer que la substance chromogène sort des glandes sudoripares ; elle est d'abord incolore et dissoute dans la sueur. Mais, sous l'influence de l'oxygène de l'air, elle se précipite sous forme d'une poussière noire.

M. Maillard a pu en faire une analyse sommaire : il en résulte que cette substance a une grande analogie avec le pigment noir de la choroïde de l'œil. Les cas de mélanhydrose sont extrêmement rares ; ils le deviendront peut-être moins maintenant que l'attention est attirée sur eux. Il s'agit, en somme, d'une névrose.

Chez le sujet de M. Blanchard, l'affection est apparue à la suite d'une inflammation de l'œil gauche ; elle est sous la dépendance des variations de température ambiante et d'humidité. La peau reçoit une excitation que les centres nerveux répercutent, par voie réflexe, sur les glandes sudoripares. Bien entendu, et comme dans la plupart des névroses, aucun traitement n'a chances sérieuses de succès.

L. L.

Actes naturels dans l'art (XII ; XIII ; XIV). — Le joyeux-franc aller du moyen âge — qui est celui de toutes les époques saines — ne comportait cependant point, et surtout dans les églises, ce parti-pris d'obscénité que relève le Dr Louis Guillaume, et que nous y recherchons avec peut-être quelque complaisance égrillarde. Ainsi, tel fameux sujet du portail central de Notre-Dame de Paris, couramment interprété comme effrontément lubrique, représente la Mort chevauchant le cheval de l'Apocalypse. Ainsi, ce que brandit le non moins fameux Adam de la cathédrale de Rouen est l'honnête et biblique feuille de figuier.

Pour la gargouille du musée de Troyes et le cul de-lampe de la cathédrale de Toul, nous ne les avons pas vus. Mais à Notre-Dame de Grâces, près Guingamp (sanctuaire fort vénéré, qui renferme les reliques du héros breton Charles de Blois), les angelots accroupis à la file le sont de par leur rôle de « corbeaux » ou modillons (telles les cariatides de Puget).

Parfois, rarement en somme, l'extérieur des *églises* exhibe des scènes hardies, — mais à l'intérieur de lieux saints, c'eût été inadmissible — et inadmis.

Fagus.

— Vous a-t-on signalé les gargouilles de l'église de Notre-Dame des Marais, à Villefranche-sur-Saône, monument historique du XIIIe siècle ? Elles représentent les sept péchés capitaux. Je vous adresse ci-inclus la reproduction (1) de l'une d'elles (*la Luxure*), ainsi que les vers... explicatifs d'un abbé plus au moins authentique. Elle pourrait figurer

(1) Cette reproduction étant interdite par l'éditeur, nous aurions garde de passer outre, évitant, d'ailleurs, par ce moyen, d'encourir les foudres de M. Bérenger.

en bonne place dans votre très intéressante *Chronique médicale*, à la rubrique « Actes naturels (ou plutôt ici)... contre-naturels dans l'art. » Dr J. GRUZU (Nice).

— Au village actuel de Baouït, à mi-chemin entre Ashmounein et Coussich (vallée du Nil), le moine Apollo, disciple de saint Pakhôme, construisit, à la fin du IVe siècle de notre ère, un monastère qui subsista jusqu'au XIIe. Dans ses chapelles ruinées, on a découvert des fresques d'un haut intérêt archéologique, entre autres des peintures représentant quelques épisodes de la vie de la sainte Vierge : l'Annonciation, la Visitation et le départ de chez Elisabeth, la Nativité de Jésus. Dans cette dernière, on voit debout, devant la sainte Vierge couchée, la sage-femme Salomé. (Cf. *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, tome II, fascicule 1er, vo BAOUÏT ; Paris, Letouzey, 1907). Dr DESMONS (Tournai).

— A signaler, au musée de Clermont-Ferrand, une toile de l'école flamande, kermesse très mouvementée, où, comme en toutes ses pareilles, se voient quelques « déféqueurs ou dégobilleurs » ; en outre, l'exact milieu du tableau est occupé par un couple de chiens besoignant sans vergogne, sous les regards des personnes du tableau... et des visiteurs du musée. Autant que je m'en souvienne, cette toile n'est pas un original, mais c'est une bonne copie.

Dr GLATARD (Oran).

La circoncision dans l'art (XII, XIV, 168, 606). — Le *Courrier médical*, toujours soigneusement informé, nous donne, dans son numéro du 15 novembre, une très intéressante analyse d'un mémoire sur la circoncision, que le Dr RIZA a récemment communiqué à la Société impériale de médecine de Constantinople.

Ce n'est pas seulement dans un but de propreté que l'islamisme impose la circoncision à ses adeptes, mais dans un but de tempérance génitale. Les « imans » estiment, en effet, que l'excès de volupté met l'homme au rang des animaux, si bien que tout bon musulman doit, dans l'intérêt des mœurs, se faire exciser la moitié du prépuce.

Les conséquences de cette excision sont que la muqueuse du gland, désormais exposée aux influences et aux irritations extérieures, change de caractère histologique : elle s'épaissit, acquiert un état plus ou moins épidermique, les corpuscules nerveux qu'elle renferme s'hypertrophient, toutes modifications qui émoussent la sensibilité de l'organe et diminuent le sens génésique.

L'opération est d'ordinaire pratiquée par les barbiers et les cafetiers, qui exercent en même temps la chirurgie et la dentisterie. Ils la pratiquent le plus souvent à l'aide d'un rasoir, puis appliquent sur la plaie les pansements les plus variés : carbonate de fer, sang-dragon, rognures de maroquin, etc. Autrefois, les barbiers de Constantinople employaient pour ce pansement les rognures des tuyaux de narguilé et, en Asie-Mineure, on plongeait la verge circoncise dans un sac rempli de poudre de bois pourri.

Nombreux sont les accidents provoqués par ces méthodes empiriques : outre l'inoculation possible de la syphilis ou de la tuberculose, on a maintes fois signalé la lymphangite du prépuce, laquelle peut être le point de départ d'une balanite, d'un phlegmon du fourreau, d'un œdème de la verge, etc. L. R.

Les doyens du corps médical (XV, 336, 480). — Je lis, dans la *Chronique médicale* du 15 avril 1908, que le doyen des médecins de France est âgé de 94 ans. Permettez-moi de vous citer M. le Dr ROUANET, né le 1er juin 1813, — qui a eu, par conséquent, 95 ans il y a quelques semaines. Retiré à Anglès-du-Tarn (où j'ai eu le plaisir de le voir récemment), il aime à raconter les détails de sa longue carrière médicale et porte gaiement le lourd fardeau d'un siècle. Ancien conseiller général du Tarn, ancien maire d'Anglès, où il a exercé notre profession jusqu'à 1892, il s'intéresse encore aux progrès de notre art, lit plusieurs journaux scientifiques, commentant certains articles. Comme je lui demandais l'autre jour le secret d'une santé si prospère malgré les ans, il me répondit : « Je n'ai jamais bu d'alcool ni commis aucun excès. Un gouvernement vaut ce que valent les gouvernés. L'absinthe supprimera la France en tant que grande nation, plutôt que ne le feraient les canons de l'Allemagne; que nous voilà bien bas, par ces maudites liqueurs! »

Notre confrère n'a, vous le voyez, perdu ni la verve, ni la notion du vrai.

Dr DE ROUANET DE LUGAN,
Médecin sanitaire maritime, licencié en droit,
Castres (Tarn).

Le vocabulaire des clients (XV, 441). — Il y a quelques années, faisant mon service militaire comme infirmier, j'ai entendu expliquer l'étiologie des maladies vénériennes d'une façon sans doute peu connue, car je ne l'ai vue citée nulle part.

Un soldat se présente à la visite, atteint de blennorrhagie. On lui demande où il a pris cela; il l'explique avec moult détails et conclut :

— « Sans doute elle (l'opératrice) avait dans sa bouche un vieux sou sale, pendant que je .... ; j'ai encore de la chance puisque, me voulant du mal, elle s'est contentée de cela ! »

— « Qu'aurait-elle donc pu vous faire de plus? »

— « Eh ! si, au lieu d'un vieux sou, elle avait mis dans sa bouche une épingle, ce n'est pas la bl... que j'aurais attrapée, mais la v... arie. »

Ce soldat était Charentais. J'affirme l'exactitude de ce fait que, d'ailleurs, le médecin-major et un camarade, étudiant en médecine, qui faisait également son service, pourraient certifier comme moi.

Dr J.

— Quoique l'anecdote drôlatique ne fasse point partie du programme de votre excellente revue, je ne puis m'empêcher de vous adresser le récit suivant, dont je vous garantis formellement l'exactitude; cela date de quatre jours et vaut, je crois, la peine d'être conté.

Un bon vieux me racontait, au lit de sa femme, que celle-ci avait beaucoup souffert, il y a quelques années, d'un.... « jonnart »! On a beau exercer dans le Pas-de-Calais, cette arrivée imprévue du gouverneur de l'Algérie, député de Saint-Omer, est plutôt faite pour étonner. Un « jonnart », qu'est-ce que ça pouvait bien être ? — Mon brave homme, voyant que je cherchais en vain à me rappeler cette nouvelle et terrible affection, vint à mon secours et, découvrant le thorax de la malade, me fit voir de superbes cicatrices de... zona !

Dr BRULIN (de Montreuil-sur-Mer).

Chronique Bibliographique

La Guillotine en 1793, par Hector FLEISCHMANN. Les Publications modernes, 62, rue de Provence, Paris.

Je sors de cette lecture comme d'un cauchemar. Je croyais la bien connaître, cette époque de folie et d'imbécillité, et pourtant combien de révélations imprévues me ménageait ce livre, d'une documentation si rigoureuse (1), et qui n'a cependant pas la sécheresse d'un procès-verbal ; bien au contraire, car il a tout l'attrait d'un drame, et de quel drame ! Ou plutôt, de quelle épopée, l'épopée de la fille, non, de la filleule à Guillotin. Son épopée et aussi son histoire, anecdotique, pittoresque ; et, encore, son « cabinet secret », pour employer une expression chère à l'auteur. Une véritable monographie, pour tout dire, de la guillotine, plus spécialement limitée à la période de la Terreur.

Bien peu de négligences sont à relever dans cette très curieuse, très attrayante étude ; il en est une, oh ! bien légère en vérité, que nous devons pourtant signaler. Il est question (p. 64) de Sanson et de ses aides, qui « guillotinent avec tant de prestesse, qu'on croirait qu'ils ont pris des leçons de Comus, à la manière dont ils escamotent leur homme ». M. H. FLEISCHMANN présume qu'il est fait ici allusion à Comus, le dieu de la gastronomie ; n'est-ce pas plutôt de Ledru-Comus, le prestidigitateur bien connu de la fin du XVIIIe siècle, qu'il s'agit en l'espèce ? Il ne paraît pas qu'on puisse conserver le moindre doute à cet égard.

Chemin faisant, l'auteur fait justice de nombre de légendes qui ont encore cours : la messe de Sanson, le mot de l'abbé Edgeworth, le roulement de tambours de Santerre, etc. ; mais ce n'est pas la partie vraiment neuve de ce travail.

De même, l'auteur nous paraît insuffisamment informé sur d'autres points, tels que sur la du Barry (2), dont il fournit une copieuse bibliographie, oubliant l'ouvrage principal, celui que l'on doit consulter avant tous autres, la biographie, en trois volumes, de Charles Vatel ; sur Marat (3), dont il est regrettable qu'il ne nous ait pas donné un portrait à l'eau-forte, comme il a fait de Danton, de Robespierre ; sur l'hospice de l'Evêché, cet antichambre de l'échafaud, que M. LEGRAND et nous-même (4) avons essayé de reconstituer. Nous lui reprocherons aussi, bien qu'il nous ait abondamment cité, de n'avoir pas rappelé la source de certains documents (5) ; mais, au résumé, ce sont

(1) M. FLEISCHMANN s'est beaucoup servi, et nous l'en louons, non seulement de la plupart des ouvrages connus sur la Révolution, mais de rapports de police inédits, qu'il a eu l'heureuse inspiration de consulter aux Archives et qui nous donnent de précieuses indications sur l'état d'esprit de la foule, à cette époque où fleurissait la délation.

(2) Sur les cheveux de la du Barry, M. Fleischmann ignore ce que nous en avons écrit. Cf. dans les *Indiscrétions de l'histoire* : La du Barry était-elle blonde ou brune ?

(3) M. Fleischmann sait-il que nous avons publié, dès 1891, tout un livre, de plus de 300 pages, sur *Marat inconnu* ?

(4) Cf. les *Indiscrétions de l'histoire*.

(5) Notamment celui reproduit à la page 85 et dont nous avions l'illusion d'avoir eu la primeur ; et celui dont il est question dans la note 3 de la page 307, que la *Chronique* pourrait, à bon droit, revendiquer. (Cf. *Chronique médicale*, 1907, p. 8.)

là taches vénielles. Il n'en reste pas moins que le livre est d'une très belle facture, qu'il promet un historien de large envergure et qui se fera une place aux tout premiers rangs, et dans un avenir prochain.

Le Folk-lore de France, t. IV : Le Peuple et l'Histoire, avec une table analytique et alphabétique, par Paul Sébillot. E. Guilmoto, éditeur, 6, rue de Mézières, Paris.

C'est un de nos regrets, et nous l'avons souvent exprimé, de ne pouvoir consacrer, à des volumes qui ont demandé à leur auteur plusieurs années de labeur, l'étude critique qu'ils comporteraient. Ceux de M. Paul Sébillot peuvent, heureusement, se passer de recommandation. M. Sébillot, en matière de folk-lorisme, fait depuis longtemps autorité ; son renom, à ce point de vue spécial, est très légitimement consacré.

Le tome IV de son ouvrage capital sur *le Folk-lore de France* nous renseigne principalement sur les menhirs, les dolmens, les tumulus, le culte des pierres. Il nous fait connaître des pratiques thérapeutiques plus ou moins bizarres, telles que le pouvoir guérissant des eaux qui ont été en contact avec les mégalithes, les colliers-talismans, les pierres de tonnerre, etc.

Suivent de très curieux chapitres sur les rites de la construction, la mort et la peste dans les églises, la légende des Templiers, des cœurs mangés, etc. Le livre se termine par des pages très utiles à consulter, pour quiconque s'occupe de travaux historiques : elles nous retracent, à grands traits, l'histoire de France dans la tradition populaire.

Sur la légende napoléonienne, M. Sébillot n'a peut-être pas dit tout ce qu'il y avait à dire ; outre qu'il paraît ignorer ce que nous en avons écrit nous-même (1), il y a, s'il nous en souvient, des travaux italiens sur le sujet qu'il aurait utilement consultés. Mais qui ne laisse quelque chose à glaner derrière soi ?

La rue de Buci, ses maisons et ses habitants, par P. Fromageot. Paris, Didot, 1907. — *Les Hôtelleries, Cafés et Cabarets de l'ancien Versailles*, par le même. Versailles, 1907.

On ne soupçonnerait pas *a priori* l'intérêt de pareilles monographies. Il n'en est guère de plus attachantes que cette histoire de rue, maison pour maison. C'est tout un coin du passé parisien que nous dévoile M. P. Fromageot, et on fait cette excursion rétrospective en sa compagnie avec d'autant plus de plaisir qu'il n'est plus charmant et plus disert *cicerone*.

Dans cette seule rue de Buci, qui pourtant n'est pas des plus longues, on ne se figurerait pas combien de confrères ont passé !... Voulez-vous que nous pénétrions ensemble dans l'immeuble qui porte les nos 7 et 9 ?

Le 16 avril 1637, le propriétaire de la maison consent un bail à Jean Loriot, sieur du Puis, chirurgien ordinaire de la maison

(1) Cf. *le Cabinet secret de l'Histoire* : Les superstitions de Napoléon Ier.

du roi et à Elisabeth Caron, son épouse. Cette location, faite moyennant un loyer de 240 livres, comprend une boutique dans laquelle est un puits, — singulière disposition intérieure ! — et trois chambres au premier étage. La même année, le 10 octobre, est louée, dans le même immeuble, une boutique, avec chambre au-dessus, à Mathieu QUINOT, chirurgien ordinaire du roi et des archers de la garde de la Prévôté. Cette boutique porte comme enseigne : *le Perroquet !*

Le 4 mars 1684, nous retrouvons encore un chirurgien, Jean MONIOT, « l'un des deux cents barbiers-perruquiers-baigneurs-estuvistes de la ville de Paris », dans le même corps de bâtiment ; pratiquant la saignée comme les chirurgiens, il était le digne successeur des Loriot et des Quinot.

Cinq ans plus tard, un apothicaire occupe les mêmes locaux. Paul DU BOIS, fondateur d'une officine qui s'est perpétuée en cet endroit pendant plus de deux siècles, cédera son fonds à un fils de notaire, du nom de *Sapienti*, que le jeune homme transformera en celui de SAGE.

François Sage, marchand apothicaire, eut trois enfants, dont l'un, Balthazar-Georges, fut la gloire de la famille. Il doit être considéré comme le créateur de la minéralogie docimasique ; ce fut lui qui fut chargé par Louis XVI d'organiser et de diriger l'École des Mines.

Balthazar Sage fut membre de l'Institut ; son fils aîné, Daniel, dont les études avaient été interrompues par la mort de son père, dut se contenter d'être apothicaire privilégié de l'écurie de Monsieur, frère du roi, et apothicaire-major de l'Hôtel des Invalides. Il fut le premier dépositaire du *Sirop de Portal*, spécialité qui resta dans la famille et qu'en dernier lieu exploitait un pharmacien nommé JAMES, que nous avons bien connu. La pharmacie James fut vendue à notre confrère et ami MERCIER, qui s'est depuis évadé de l'officine pour se consacrer exclusivement à la clientèle.

Actuellement, la pharmacie fondée par l'apothicaire Du Bois et illustrée par la famille Sage, a pour titulaire M. RIGAUT, qui l'a transportée au n° 10 de la même rue. C'est au 10 qu'ont habité, en 1843, trois médecins, dont l'un, DEPAUL, a joui d'une grande notoriété comme accoucheur. Le n° 8 a eu, en 1792, pour propriétaire, un homme portant un nom fameux dans les annales scientifiques, Christophe-Nicolas de JUSSIEU, médecin, parent du célèbre botaniste.

Au 12, alors occupé par l'Opéra-Comique, fut représentée, en 1729, une parodie de *la Boîte de Pandore*, composée par Panard, avec musique et ariettes de Gilliers, sous ce titre : *l'Amour et la Nécessité*. C'est là qu'on vit figurer, dans un joyeux ballet final, toutes les fièvres déchaînées sur l'humanité et, comme étoiles de la danse, *la Migraine*, *la Paralysie* et *le Transport au cerveau*, se livrant à des ébats chorégraphiques. Ce fut le grand succès de la saison ! Il ne faisait pas bon exprimer trop haut, à l'époque, son mécontentement : en 1732, le 18 février, le commissaire de police faisait arrêter et conduire à l'Abbaye un jeune étudiant en médecine, nommé Jacques ELIE, coupable d'avoir sifflé pendant la représentation. Ce n'était pas encore un droit qu'à la porte on achetait, en entrant.

Présentement, dans ce qui fut l'Opéra-Comique, habite un médecin, le Dr QUESNEVILLE, directeur du *Moniteur scientifique* et pharmacien en chef de l'asile Sainte-Anne.

Signalons, en passant, au n° 13, un Dr JOUBERT, chirurgien ; au

n° 19, le Dr DIDERON ; au n° 24, le Dr TRAPPE, auquel succéda, en 1827, le Dr DIOT.

Le 25 appartenait, au milieu du XVIIe siècle, à Jean-Baptiste BONTEMPS, chirurgien et valet de chambre du roi Louis XIII, dont le fils devint, sous Louis XIV, un haut et puissant personnage.

Le 28 servait d'habitation, vers 1640, à un maître apothicaire, François FRAGUIER, et à son gendre, messire Denis JONCQUET, docteur-régent de la Faculté de médecine et médecin du roi. Un corps de bâtiment du n° 30 avait été adjugé, en 1627, à René CHARTIER, qui devint médecin et professeur du roi, et exerçait encore son art, à l'âge de 82 ans, lorsque le 29 octobre 1624,

> Etant à cheval sur sa mule,
> L'heure de la mort le pressa,
> Et soudainement trespassa
> Près de l'hostel de Longueville,
> Comme il retournait de la ville.

En 1595, au n° 36, il y avait une maison basse, à l'enseigne de *la Biche*, appartenant à Mathurin MESNARD, barbier-chirurgien, qui fut sans doute le chef de la dynastie des chirurgiens Jacques, Jean et Mathurin Mesnard. dont il est fréquemment fait mention au cours du XVIIe siècle. L'un d'eux, si l'on en croit HÉROARD (1), fut chargé de saigner le jeune roi Louis XIII. alors âgé de 15 ans. En 1636, Jacques Mesnard était chirurgien du roi.

On voit combien de renseignements précieux nous avons puisés dans l'ouvrage de M. P. Fromageot.

La lecture de son opuscule sur *les Hôtelleries et Cabarets de Versailles* n'est pas moins instructive.

Pendant plus d'un siècle, Versailles fut le rendez-vous d'innombrables visiteurs ; cette foule, ayant à se loger et à se nourrir, l'industrie d'hôtelier-cabaretier prit, dans la ville du grand roi, une importance exceptionnelle. On comprend qu'entre tout ce monde, assez disparate et pas toujours d'une éducation relevée, les rixes devaient être fréquentes ; c'est alors qu'intervenaient les maîtres-chirurgiens, appelés à panser les blessures et les coups reçus dans la bagarre. Vite une saignée, un pansement, et le blessé était remis sur pied.

C'est faute d'une saignée que Louis XV faillit succomber sous le fer d'un assassin ; l'histoire vaut la peine d'être contée.

Dans la nuit du 3 au 4 janvier 1757, se présente, à l'hôtel de Lanniou (actuellement 25, rue Satory), un individu de tournure assez louche, qui déclare s'appeler Lefèvre. On lui donne une chambre et on lui sert à manger et à boire. Le lendemain, il réclame un chirurgien, pour se faire saigner. L'hôtesse, trouvant la demande ridicule, de la part d'un homme qui n'a nullement l'air souffrant, n'y attache aucune importance.

L'individu se rend alors au château (2), rôde pendant plusieurs

---

(1) *Journal d'Héroard*, édition Soulié et de Barthélemy.

(2) C'est dans l'intérieur du château qu'en 1783, se passa une scène qui nous est contée par M. Fromageot et dont l'héroïne fut la fameuse comtesse de Valois de Lamotte, qui joua le rôle que l'on sait dans l'*Affaire du collier*.

Jeanne de Lamotte, qui habitait alors chez une logeuse de Versailles, étant dans une situation plutôt gênée, avait imaginé d'attirer sur elle l'attention, en simulant une scène

heures dans les cours et sous la voûte, du côté de la chapelle ; enfin, vers 6 heures du soir, au moment où le roi, sortant de chez Mesdames, va monter en carrosse, le promeneur solitaire s'approche de lui et le frappe violemment au côté, d'un coup de canif. DAMIENS — car Lefèvre, c'était lui ! — est aussitôt appréhendé et mis à la geôle ; on sait le reste de l'histoire (1).

Ainsi, ce malheureux fou qui, conte le duc de Croÿ (2), avait besoin d'être saigné tous les 15 jours, n'aurait sans doute pas commis son crime, si la dame Fortier, la patronne de l'auberge où il était descendu, lui avait procuré le chirurgien qu'il réclamait... A quoi tiennent les événements !

Histoire de Cormeilles-en-Parisis, par E. DELORME, rédacteur à l'Académie de Paris, ancien maire de Cormeilles.

Se doute-t-on quels trésors d'informations de toute nature recèle une monographie de la nature de celle dont le titre surmonte ces lignes ? On dédaigne d'ordinaire ces histoires locales qui n'intéressent, pense-t-on, que les compatriotes de l'auteur. Et cependant, à la réflexion, l'étude du passé d'un village, si modeste soit-il, n'est-ce pas l'étude des mœurs de nos ancêtres, le tableau, en raccourci, des conditions générales de la vie d'autrefois ?

Rendons justice à M. E. DELORME et remercions-le vivement pour le beau travail qui lui a coûté tant d'effort, et bien que nous n'y ayions relevé que peu de documents (3) se rapportant à notre art, reconnaissons l'utilité de ses recherches, d'autant plus méritoires que le terrain sur lequel il s'est aventuré n'avait, pour ainsi dire, pas été défriché avant lui. A. C.

---

attendrissante, dans le château même. Elle attendait, son placet à la main, une audience de Mme Elisabeth. Tout à coup, elle tombe en syncope, par suite d'inanition, murmure-t-elle. La princesse, immédiatement prévenue, s'émeut d'une telle misère et fait remettre 200 livres à « l'infortunée descendante d'une race illustre ». Le lendemain, Madame envoie son médecin prendre des nouvelles. La comtesse lui affirme qu'elle vient de faire une fausse couche et qu'elle a été saignée cinq fois. La comédie fut si bien jouée que, par brevet du 18 janvier 1784, le roi porta la pension allouée à Jeanne de Valois, de 800 livres à 1.500. Mise en goût par ce premier succès, elle recommence pareille tentative le mois suivant, tombant en syncope tantôt dans la galerie des Glaces, au moment du passage de la reine, tantôt sur le pavé de la cour, juste devant le balcon de la famille royale. Mais on eut vent de la fraude, et l'intrigante, désormais tenue à l'œil par la police, ne s'avisa pas de continuer sa comédie.

(1) Cf. *Pièces originales et procédures du procès fait à Damiens* ; 4 vol., 1757.

(2) *Journal du duc de Croÿ*, I, 384.

(3) En 1650, lisons-nous dans l'opuscule de M. DELORME, le 20 mai, Hélène Roger, femme de Jacques Thoreau, se présente au curé, à l'église, « après la célébration de la sainte messe, pour être sage-femme et ayder les femmes de la paroisse et autres qui en auraient besoin dans leurs couches. Le curé est assisté de Me Guillaume Dartois, chirurgien à Cormeilles, et de quantité d'honnestes femmes de ladite paroisse, qui témoignent de la bonne vie et mœurs d'Hélène Roger, comme aussi de sa science de suffisance de la dite charge. » *Le curé lui confère, en conséquence, le titre de sage-femme*, après lui avoir fait prêter « le serment accoutumé ».

Cent ans plus tard, c'est encore à l'église que se fait la réception de la sage-femme. Mais on exige d'elle des garanties plus sérieuses d'aptitudes professionnelles : stage de trois mois au moins à l'Hôtel-Dieu de Paris, suivi d'un examen passé avec succès devant trois chirurgiens du roi. (V. aux annexes de l'*op. cit.*, pièce xx, un procès-verbal d'installation daté du 29 avril 1757.)

Nous avons également relevé, dans la brochure analysée, quelques renseignements sur GUY PATIN, qui avait une maison à Cormeilles (que nous reproduisons, grâce au prêt du cliché qu'a bien voulu nous consentir M. Delorme), et dont deux fils ont été inhumés dans l'église du même village.



LA MAISON DE GUY PATIN, A CORMEILLES-EN-PARISIS.
(Cliché de l'auteur.)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Civilisation pharaonique, par Albert GAYET. In-12 de 333 p. Plon, Paris. — *Quelques conseils d'hygiène*, par le Dr R. JUDE (à propos d'erreurs observées en Tunisie) ; préface du médecin principal de première classe Malinas. In-12 de 75 p. Le Beau, Vannes. — *Miscellanées médicales et historiques*, notes pour servir à l'histoire de la médecine à Lyon, par le Dr J. DRIVON. In-8° de 53 p. Association typographique, Lyon. — *Marat médecin* (une consultation inédite de Marat), par le Dr VADON (extrait du *Journal de Médecine de Paris*). Opusc. de 8 p. in-8°. Imprimerie Daix, Clermont (Oise). — *De certains processus psychiques de guérison*, par M. GAUD ; thèse de Lyon, 1907, 84 p. Rey, Lyon. — *Etude médico-psychologique sur Gérard de Nerval*, par G. BARBIER ; thèse de Lyon, 1907, 126 p. Rey, Lyon. — *Etude médico-psychologique sur Thomas de Quincey*, par P. GUERRIER ; thèse de Lyon, 1907, 102 p. Rey, Lyon. — *L'année électrique, électrothérapique et radiographique*, revue annuelle des progrès électriques en 1907, par le Dr FOVEAU DE COURMELLES. In-12 de 368 pages, Béranger, Paris — *La pharmacie en Poitou jusqu'à l'an XI*, par Pierre RAMBAUD. In-4° de 800 p., illustré, Blais et Roy, Poitiers. — *Vie privée du prince de Conty, Louis-François de Bourbon (1717-1776)*. par G. CAPON et YVE-PLESSIS. In-8° de 422 p., orné d'un portrait, J. Schemit, Paris. — *Pages choisies de Robespierre* (Collection des pages choisies des grands Républicains). In-12 de 108 p., 1 fr. 50, J. Schemit, Paris. — *Comment former un esprit*, par le Dr TOULOUSE. In-12 de 258 p., Hachette, Paris. — *Le Médecin-major Dusseuil*, par Cl. MÉRY. In-12 de 339 p., Storck, Lyon. — *Une silhouette militaire de l'époque révolutionnaire ; l'adjudant général Jean-Jacques Landrieux*, par MARTIN DE CONDÉ. In-12 de 418 fr., G. Ficker, Paris. — *Chants de guerre* (1878-1906), par MARTIN DE CONDÉ. In-12 de 200 p., G. Ficker, Paris. — *Un pamphlet ignoble : Joseph Turquan, du nouveau sur Louis XVII ; solution du problème*, critique de M. G. WILDEMAN. Opuscule in-8° de 7 p., la Haye — *Paris galant pour 1908, almanach littéraire et artistique*, orné de 60 illustrations. Grand in-8° de 93 p., Daragon, Paris. — *Le Livre* (t. V : Usage et entretien ; Appendice ; Index général, etc., etc...), par Albert CIM. In-12 de 544 p., E. Flammarion, Paris. — *La Gaule thermale*, par L. BONNARD et le Dr PERCEPIED. In-8° de 521 p., illustré de 74 plans et gravures, Plon-Nourrit, Paris. — *La Folie de Jésus* (son hérédité, sa constitution, sa physiologie), par le Dr BINET-SANGLÉ. In-16 carré de 294 pages, Maloine, Paris. — *Eléments de jurisprudence médicale à l'usage des médecins*, par E.-M. PERREAU, avec une préface du Dr Lande. In-8° de 500 p., Pichon et Durand-Auzias, Paris. — *Stendhal (Henri Beyle), Collection des plus belles pages* du Mercure de France, XXVI, rue de Condé, 1 vol. In-12 de 538 p., avec portrait. — *La bataille d'Austerlitz* (Documents inédits), par Alois SLOVAK, traduction de Leroy. In-12 de 268 pages, un plan ; Daragon, Paris.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 17 1er Septembre 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires

La Maison du Docteur Blanche,

par M. E. de Crauzat.

(*Suite et fin*) (1).

Les premiers soins du Dr Blanche firent espérer une guérison et permirent une rentrée qui ne fut que de courte durée. Un soir, à peine en scène, son regard s'éteignit, sa voix se couvrit d'un voile : il ne se rappela pas un mot de son rôle, et fut obligé de regagner les coulisses sans avoir prononcé une parole. C'était la fin. Cependant Monrose voulut absolument paraître dans sa représentation de retraite, et le 7 janvier 1843, il se montra encore une fois dans *le Barbier de Séville*. Le Dr Blanche, qui l'avait conduit, guettait ses gestes, épiait ses yeux, prêt à intervenir au premier symptôme dangereux. Ce spectacle, impressionnant s'il en fut, se termina par les applaudissements les plus vifs et les plus enthousiastes du public. Aussitôt après, le Dr Blanche remmenait Monrose. Les facultés du malheureux artiste déclinèrent peu à peu et il s'éteignit à Montmartre, le 20 avril 1843, à l'âge de 59 ans.

Deux écrivains, non des moins connus, Antoni Deschamps et Gérard de Nerval, furent, malheureusement pour eux, ce que, dans le langage montmartrois moderne, nous appellerions aujourd'hui des « clients sérieux » du docteur Blanche. Par leurs séjours continus et intermittents, ils demeurèrent les commensaux fidèles de ce dernier, aussi bien à Montmartre qu'à Passy, lorsque, en 1846, son établissement y fut transporté.

Avec les années, la maison de Montmartre, aussi grande qu'elle pouvait être, devenait de plus en plus insuffisante ; le docteur Blanche avait peine à se résoudre à quitter ce quartier où s'était déroulée la plus grande partie de son existence, années de bonheur, années de travail, ce quartier où avait été élevé son fils Emile-Antoine, qui, aussitôt ses études de médecine terminées (2), avait secondé

(1) V. le n° du 15 Août.

(2) Interne en 1845, docteur en 1848, il prit comme sujet de thèse une question de médecine aliéniste. Il est l'auteur de *Mémoires sur les Homicides accomplis par les aliénés*,

son père, en lui apportant uu concours éclairé et dévoué, ce quartier enfin où tous les habitants, particuliers ou hospitalisés, à qui (1) il avait toujours prodigué ses soins désintéressés, l'entouraient d'estime et de reconnaissance.

Mais la nécessité l'exigeant, force lui fut de transporter son établissement et ses malades dans une ancienne propriété de la princesse de Lamballe, possédant d'importants bâtiments avec dépendances et un superbe jardin, presque un parc, en bordure sur le quai de Passy (2). Une maladie de cœur qui le minait sourdement le força peu à peu à en abandonner la direction à son fils.

Un docteur Blanche, écrivait Alfred de Vigny à Philippe Busoni (3), vient de mourir aussi : j'espère que ce n'est pas celui d'Antoni, mais je voudrais le savoir de vous. Cela m'inquiète pour cet homme de mérite, si courageux et si bienfaisant. Une chose me rassure, c'est que le journal disait : le docteur Blanche père. Ce n'est peut-être pas le même, le nôtre qui fut le refuge de tant d'hommes de lettres et en rendit plusieurs à la raison. Ce fut lui qui guérit Mme de Lavalette, folle de terreur de cette nuit où elle sauva son mari. Le pauvre Antoni perdrait un père plus que Barbier n'a fait, un guide, un soutien, une boussole qui remplace sa volonté écrasée par la maladie...

Hélas ! c'était bien le Dr Esprit Blanche, qu'une crise, plus terrible que les autres, venait d'emporter subitement, le 5 novembre 1852. Et quoique l'on ait pu justement dire : « Blanche est mort, vive Blanche ! » la perte de celui qui s'en allait fut cruellement ressentie par tous ceux qui l'avaient connu et considérée comme un deuil atteignant particulièrement le monde littéraire de cette époque. Antoni Deschamps et le Dr Jules Béclard exprimèrent les regrets universels sur la tombe.

Pauvre Antoni Deschamps ! Il faisait partie, avec son frère Emile, du cénacle romantique. Las, comme a dit Verlaine, d'avoir battu

Avec Dante
Un andante,

une sorte de maladie nerveuse, plus que de la folie pure, causée par le surmenage cérébral, qu'entraîna sa traduction en vers de la *Divine Comédie*, avait nécessité son entrée dans la maison du Dr Blanche à Montmartre ; son état était tel qu'il se trouvait dans l'impossibilité de faire le moindre effort intellectuel, oubliant les actes essentiels de la vie, que quelqu'un, sans cesse auprès de lui, était obligé de lui rap-

---

de *la Folie considérée comme cause de divorce* et de *la Mélancolie*. Il a rédigé de nombreux rapports sur l'état mental de nombreux criminels et s'est occupé de l'étude des réformes à apporter à la législation des aliénés.

(1) Le docteur Blanche avait accepté d'être le médecin de l'Asile de la Providence, maison de retraite pour des vieillards des deux sexes et des jeunes filles pauvres, près et hors la barrière des Martyrs, n° 50. Ouvert le 4 septembre 1804 et créé établissement royal et public, par ordonnance du Roi, du 24 décembre 1817, l'asile existe et fonctionne toujours, au n° 77 de la rue des Martyrs.

(2) Cette propriété avait successivement appartenu à la duchesse de Lauzun, la marquise de Seissac, la comtesse d'Egmont-Pignatelli et au duc Albert de Luynes. A la mort de Mme de Lamballe, vendue comme bien d'émigré, elle fut remise à son neveu et héritier Charles-Emmanuel de Savoie-Carignan ; en passant par le citoyen Baguenault, elle arriva entre les mains du Docteur Blanche. M. G. Cain lui a consacré une fort intéressante étude dans ses *Nouvelles promenades dans Paris*. Paris, Flammarion, 1908, p. 335.

(3) *Correspondance d'Alfred de Vigny*; Calmann-Lévy, 1906. Lettre du eudi 24 décembre 1852, p. 259.



MAISON DU Dr BLANCHE, A PASSY.

D'après une photographie (collection du Dr CABANÈS).

peler. Il a lui-même analysé son cas, dans l'élégie XXIV de ses *Dernières Paroles* (1).

> Et je n'ai que moi seul à nourrir sur la terre !
> Encor ce n'est pas moi qui peux prendre ce soin,
> Et je me laisserai dépérir de besoin :
> Car lorsqu'un homme est pris de cette maladie,
> Il perd jusqu'à l'instinct de conserver sa vie ;
> Et si quelque valet ne venait pas enfin,
> Il mourrait, je le jure, ou de froid ou de faim.

Mais les soins de Blanche pour son malade avaient été si affectueux qu'il en était résulté entre eux une très rèelle amitié, et Antoni guéri n'en a pas moins passé tout le reste de sa vie dans la maison du docteur Blanche (2).

Il allait et venait librement, s'abîmant dans de profondes rêveries, assis, ainsi que le rappelle M. Mauzin, des journées entières sur le banc situé au milieu de la petite côte, se frottant machinalement une paupière qui était toujours enflammée par le contact continuel de la main.

Il descendait aussi souvent dans Paris, fréquentant l'entresol de Lemerre, ou allant voir ses nombreux amis.

> Je reviens à Paris, poussé par l'habitude :
> Je revois quelquefois, chez un de mes amis,
> La chambre hospitalière où jadis je dormis,
> Et je suis sur le point de m'y coucher encore.
> Tandis que ce penser sourdement me dévore,
> Celui qui me conduit soudain vient m'avertir,
> Du ton accoutumé, qu'il est temps de partir,
> Et je remonte morne en haut de ma montagne,
> Sans détourner mes yeux sur la verte campagne.

Cette morne existence, aux lueurs intermittentes, se prolongea terriblement, puisque ce n'est qu'en 1869 qu'Antoni Deschamps mourut à Passy, dans cette maison de santé qui avait été si longtemps son avant-dernière demeure.

Dès qu'un écrivain tombait frappé, on le conduisait chez le docteur Blanche ; dès que la mort en abattait un, on le voyait rendant le dernier soupir entre les bras du Dr Blanche (3).

Gérard de Nerval n'eut même pas cette dernière et suprême consolation. Le 26 janvier 1855, on le trouvait rue de la Vieille-Lanterne, pendu contre un égout, au bas d'un escalier de douze marches, étranglé par le cordon bleu d'un tablier de femme, le chapeau sur la tête, les pieds repliés sur le sol. Crime ou suicide ? Jamais, conclut G. Çain (4),

---

(1) A. Deschamps, *Dernières Paroles* ; Paris, Ebrard, 1835.

(2) A. Karr, *Le Livre de Bord*; Calmann-Lévy, 1879, II, p 266.

(3) Dans une lettre, datée du 6 ou du 7 septembre 1867, à Poulet-Malassis, à propos des obsèques de Baudelaire, Ch. Asselineau écrivait : « Tout le reste n'est que sottise, du haut en bas. *Le Figaro*, toujours bien informé, fait mourir notre ami chez le docteur Blanche. *L'Avenir national*, par l'organe d'un lourdaud nommé Desonnaz, parle à peu près comme *le Temps*. *Le Figaro*, si bien informé la veille, a été, le lendemain, plein de dédain. Tous, petits et gros, tiennent à dire au public qu'ils ont beaucoup connu Baudelaire et qu'ils savent pertinemment qu'il était fou... » *Charles Baudelaire*, par E. Crepet ; Paris, Vanier, 1907, p. 274.

(4) G. Cain, *Nouvelles Promenades dans Paris* ; Paris, Flammarion, 1908, p. 192.



LE DOCTEUR ÉMILE BLANCHE
(D'après une photographie appartenant au Dr Meuriot.)

cette question ne fut résolue, et comme tout devait être extraordinaire dans cette existence bizarre, ce fut aux frais de l'Etat que, le 30 janvier, l'on enterra Gérard de Nerval.

Vers 1840, Gérard de Nerval avait commencé à se plaindre de fatigue cérébrale, impuissant à se souvenir et à raisonner : le souci du lendemain, qui pourtant lui était assuré, le plongeait dans de lancinantes inquiétudes. D'aucuns, et Louis VEUILLOT notamment, attribuèrent cet état à l'abus des liqueurs fortes. « Gérard aimait le bon vin, reconnaît A KARR, les vins littéraires surtout, c'est-à-dire les vins célébrés par les poëtes, le vin de Syracuse, le vin du Rhin, peut-être le Falerne... et leur demandait parfois un peu d'oubli ou d'excitation .. Il fumait beaucoup, mais je ne l'ai jamais vu ivre, » et Ch. Asselineau ajoutait (1) :

Comme tous les hommes affectés de maladies cérébrales, où le système nerveux est fréquemment affaibli, Gérard croyait parfois retrouver un éclair de force, un excitant, un soulagement dans l'alcool ; et bien des gens pourraient attester combien il lui en fallait peu prendre pour éprouver des effets funestes. J'ai fréquemment accompagné Gérard dans de longues promenades et chez des amis communs où nous étions invités à dîner, et je l'ai toujours vu suivre scrupuleusement son régime : boire de l'eau rougie et refuser, au dessert, la tasse de café et le verre de liqueur, dont il avait eu longtemps l'habitude, permise à tout le monde. Dans toutes nos excursions, je ne l'ai jamais vu prendre, hors les repas, que de la bière.

De fâcheux symptômes d'excitation cérébrale avaient inquiété ses amis. Il rencontre un jour Charles Nodier :

— Tu me ferais grand plaisir, lui dit-il, en venant dîner chez moi.

Nodier accepte l'invitation, et vingt minutes après, il était dans une grande pièce, meublée d'un lit somptueux et d'un siège oriental.

— C'est ma salle à manger, déclare Gérard de Nerval.

— Ah ! Et c'est un traiteur voisin qui te monte ton dîner ?

— C'est inutile, nous allons nous asseoir tous deux sur ce siége, qui est le trône d'Astarté.

— Et alors ? demanda Nodier, quelque peu inquiet.

— Alors, nous ferons comme la déesse, répondit gravement Gérard ; nous nous alimenterons de rêve, d'idéal et de poésie.

Voilà, certes, qui était loin de ressembler aux griseries dont on semblait vouloir lui faire tant de reproches.

Un autre jour, A. Karr était dans son jardin et voit arriver Gérard : après quelques mots de conversation sérieuse, ce dernier lui posa à brûle-pourpoint la question suivante :

— Dites-moi, Karr, avez-vous de l'éloignement pour la couleur bleue ?

— Nullement.

— Oseriez-vous en porter ?

Karr lui montre sa vareuse, qui est bleue.

— Oui, je le supposais : vous pouvez porter du bleu ; mais Théophile ne s'en aviserait pas. Quant à ce drôle d'Ourliac, ça lui est sévèrement défendu. J'ai aimé le bleu autrefois, mais maintenant il me gêne, non pas sur les autres, au contraire, ça me fait plaisir de regarder votre vêtement bleu, mais je ne le mettrais pas volontiers, et c'est très fâcheux : le bleu a une excellente influence... donnez-moi

(1) *La Revue Fantaisiste*, 15 septembre 1861 ; *Gérard de Nerval*, par Ch. ASSELINEAU.

quelque chose de bleu, je le mettrai dans ma poche : ne le voyant pas, je pourrai le garder... et... ça me fera du bien.

Karr alla lui chercher un foulard bleu, qu'il enfonça au plus profond de sa poche.

Quelques jours après on le conduisait chez le Dr Blanche... Il en sortit au bout de deux mois, quoiqu'on l'eût enterré déjà et que des articles nécrologiques aient été publiés sur son compte.

L'affaiblissement du système nerveux était évident, mais pas continu ; il se produisait ce phénomène bizarre qu'entre les crises, le cerveau reprenait toute sa lucidité, et Gérard put travailler jusqu'au dernier jour, sans qu'aucune de ses œuvres portât les traces de son affaiblissement intellectuel, avec des idées nettes et franchement exprimées en un style toujours clair et limpide. Personne ne pourrait supposer en le lisant qu'il a été fou et fou jusqu'à la fureur. Il conservait le souvenir de ces heures effroyables dont il n'avait pas conscience, et dans la seconde partie de *Aurelia* ou *le Rêve et la Vie*, « poème de la Folie se racontant elle-même », il fait le récit terrible de « sa descente aux enfers ». On y trouve notamment la description d'une chambre garnie de bibelots, d'objets d'art, rapportés d'Orient et d'Allemagne, de tableaux et de livres, qui n'est autre que celle qu'il occupait à Montmartre chez le Dr Blanche.

« Ma chambre, écrivait-il, est à l'extrémité d'un corridor, habité d'un côté par les fous et de l'autre par les domestiques de la maison. Elle a, seule, le privilège d'une fenêtre percée du côté de la cour plantée d'arbres qui sert de promenoir pendant la journée. Mes regards s'arrêtent avec plaisir sur un noyer touffu et sur deux mûriers de la Chine. Au-dessus, l'on aperçoit vaguement une rue assez fréquentée à travers les treillages peints en vert. Au couchant, l'horizon s'élargit : c'est comme un hameau revêtu de verdure. ou embarrassé de cages, de loques qui sèchent et d'où l'on voit sortir par instant, quelque profil de jeune ou vieille ménagère, quelque tête rose d'enfant. On crie, on chante, on rit aux éclats : c'est gai ou triste à entendre, selon les heures et selon les impressions. »

Les jours lucides furent de peu de durée : quelques mois après, A. Karr recevait la lettre suivante :

MON CHER MONSIEUR,

Je ne sais comment vous avez trouvé Gérard.

Après une conversation de quatre heures que j'ai eue avec lui, je dois vous dire qu'il est loin d'être guéri et que c'est ainsi qu'il a parlé la veille de son attaque.

Votre dévoué,
A. WEILL.

P. S. — Cela me mènerait trop loin, si je voulais vous énumérer les choses qu'il m'a dites, car il me dit d'ordinaire plus qu'à un autre ; mais malheureusement, ces choses prouvent que sa raison a encore besoin de nous, car elle est encore dérangée.

On l'interna à nouveau chez le Dr Blanche, non plus à Montmartre, mais, cette fois, à Passy, et A. Karr rappelle que, dans cette seconde

Monsieur,

J'aurais le plus grand besoin de vous voir, et pour Gérard, et pour moi. Il s'agit pour Gérard de constituer une sorte de conseil de famille qui décide sur tout ce qui intéresse ce pauvre garçon ; pour moi, je vous rappellerai votre bonne promesse d'intervenir auprès de Monsieur de Persigny. Voici le moment qui approche, et il n'y a pas de temps à perdre. J'attends impatiemment un mot de vous.

Votre tout dévoué

Emile Blanche

Paris le 5 Xbre 1853.

LETTRE DU Dr ÉMILE BLANCHE.

(Collection de l'auteur.)

MAISON DE SANTÉ DU Dteur BLANCHE.

Montmartre, le 183

M. Blanche reçoit de dix heures à cinq.

Mon cher Alfred

Monsieur Auguste Bertin le seul député que je connaisse ne peut pas se charger dans ce moment-ci de remettre sa pétition; je vous la renvoie, pour que vous l'adressiez directement à M. le Ministre ou par d'autres mains de quelqu'un de vos amis.

mille amitiés.

Antoni Deschamps

LETTRE D'ANTONI DESCHAMPS.

(Collection de l'auteur.)

crise, il se présenta le singulier phénomène que Gérard ne se rappelait que la dernière syllabe des mots et parlait avec volubilité, en se servant seulement des terminaisons.

Son état était de plus en plus grave. Ses amis s'en inquiétaient et le Dr Emile Blanche écrivait :

MONSIEUR,

J'aurais le plus grand besoin de vous voir, et pour Gérard et pour moi : il s'agit pour Gérard de constituer une sorte de conseil de famille qui décide sur tout ce qui intéresse ce pauvre garçon : pour moi, je vous rappellerai votre bonne promesse d'intervenir auprès de M. de Persigny. Voici le moment qui approche, il n'y a pas de temps à perdre, j'attends impatiemment un mot de vous.

Votre tout dévoué,
Emile BLANCHE.

Passy, le 5 décembre 1853.

Une apparence de guérison se produisit encore une fois, et Gérard fut autorisé à reprendre sa liberté.

Comme tous les malades qui ont été une fois enfermés, et plus qu'aucun autre peut-être, Gérard avait horreur de la maison de santé, et même du Dr Blanche, où pourtant celui-ci le traitait en ami : cette lettre le prouve. « Venez me voir chez Blanche, mon cher Maquet, venez me voir, Blanche vous laissera entrer. Et d'ailleurs, s'il faisait des difficultés, eh bien ! n'hésitez pas, brûlez-lui la cervelle : vous me rendrez service. » Lorsqu'il pressentait les approches du *mal*, l'appréhension d'être reconduit à Passy par ses amis le faisait fuir et se cacher le mieux qu'il pouvait.

Le plus souvent, dans cet état, il entreprenait de longues marches dans la campagne, espérant vaincre le mal par la fatigue physique, et plus d'une fois, dit Asselineau (1), il y avait réussi.

Il ne devait jamais retourner chez le Dr Blanche, et sa fin, tout à fait imprévue, fut annoncée à son ami Asselineau par le laconique billet suivant :

Prière à M. Asselineau de passer à la Morgue, pour reconnaître un corps que l'on croit être celui de M. Gérard Labrunie, dit de Nerval, homme de lettres.

Le Dr Emile Blanche conserva la direction de la maison de santé de Passy jusqu'en 1872 ; c'est là que, entre autres, vinrent sombrer en de terrible accès le joyeux compositeur A. CŒDÈS, auteur de *la Belle Bourbonnaise*, et Guy de MAUPASSANT, que sa sève puissante semblait devoir préserver à tout jamais de cet effroyable mal.

Membre de l'Académie de médecine, officier de la Légion d'honneur, le Dr Emile Blanche mourut le 15 août 1893. Le Dr MEURIOT lui succéda, et à sa mort, fut lui-même remplacé par son fils, en mai 1901.

(1) Ch ASSELINEAU, *Revue fantaisiste*, loc. cit.

Les dynasties se suivent, et l'on sent l'âme du grand Esprit Blanche planer en cette maison, où se perpétuent les traditions de science et de dévouement.

Quant à la maison du 4 de la rue Traînée, à Montmartre, c'est aujourd'hui le 22 de la rue de Norvins. Elle est occupée par un Institut normal de jeunes filles. Aucune plaque n'attire sur elle l'attention. Seules, les cartes postales en donnent de nombreuses reproductions, et rappellent qu'elle eut ses heures de triste célébrité, puisqu'elles l'appellent « l'ancienne maison de santé du Docteur Blanche (1) ».

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Anciennes maisons, rue du Renard, à Paris, par Georges Hartmann, vice-président de « la Cité » : communication faite à la Commission du Vieux Paris ; broch. in-8° de 56 p. Bonvalot-Jouve, Paris. — *Ledru-Rollin*, par Georges Hartmann, vice-président de « la Cité » (extrait du Bulletin, de janvier 1908), broch. in 8° de 18 p. Champion, Paris. — *La Médecine depuis quarante ans*, par le Dr Ledoux père (discours), broch. in-8° de 12 p. Dodivers, Besançon. — *La Franche-Comté dans les annales de la Médecine*, par le Dr Ledoux père (extrait de la « Revue médicale de la Franche-Comté », n° 12, 1906), broch. in-8°, Dodivers, Besançon. — *La Vénus de Quinipily*, par le Dr de Closmadeuc, broch. in-8° de 75 p. Oberthur, Rennes. — *Pierre-André Latreille à Brive, de 1762 à 1798* (les débuts d'un savant naturaliste ; le prince de l'entomologie), par Louis de Nussac, sous-bibliothécaire au Museum, in-8° de 264 p. avec portrait. Steinheil, Paris. — *L'Urotropine et l'Helmital, leur action thérapeutique*, par le Dr F. P. Guiard (extrait des « Annales des maladies des organes génito-urinaires », d'avril à octobre 1905), in-12 de 158 p. Paris. — *L'Angoisse*, roman d'un avarié, par Paul Bru, in-12 de 311 p Librairie Mondiale, Paris. — *L'Enfer*, par Henri Barbusse, in-12 de 413 p. Librairie Mondiale, Paris. — *Les amoureux de la reine Marie-Antoinette, d'après les pamphlets*, par Henri d'Alméras, in-8° de 424 p. 14 hors-texte. Librairie Mondiale, Paris. — *Poésie et Folie*, essai de psychologie et de critique, par les Drs Antheaume et Dromard, in-12 de 640 p. O. Doin, Paris. — *Peine de mort et criminalité*, par A. Lacassagne, in-12, illustré. Maloine, Paris. — *Petit glossaire des lettres de Mme de Sévigné*, par E. Pilastre, in-16 de 90 p. M. Bourges, Fontainebleau. — *La papesse Jeanne*, par Emmanuel Rhoïdès (traduit du grec par Alf. Jarry et Saltas), in-12 de 302 p. Fasquelle, Paris. — *La maladie de J.-J. Rousseau*, d'après des documents récents, par MM. A. Poncet et R. Leriche (extrait de la « Gazette des hôpitaux »), opuscule in-8° de 14 p. Levé, Paris.

(*Voir la suite page 576.*)

(1) Nous ne saurions trop remercier M. Jacques Emile-Blanche, le peintre exquis des grâces enfantines et des élégances féminines. fils du Dr Emile-Blanche, ainsi que M. le Dr Meuriot fils, de l'aimable obligeance avec laquelle ils ont bien voulu nous prêter la jolie miniature de J.-B. Isabey et le portrait du Dr Emile Blanche, dont les reproductions accompagnent cette étude ; nous leur en exprimons ici toute notre reconnaissance.

Informations de la « Chronique »

Ce qu'étaient les temples d'Esculape.

Récemment, le Dr Lancereaux présentait à l'Académie de médecine un savant ouvrage du Dr A.-P. Aravantinos (d'Athènes), donnant les renseignements les plus curieux sur ce qu'étaient les *Asclepieia* au temps d'Esculape et les cures qui s'y pratiquaient.

Ces temples étaient, tout à la fois, des *sanatoria*, où des femmes étaient logées dans des appartements à elles réservés ; des *sanctuaires*, où affluaient toutes sortes de malades, et dont la plupart offraient toutes les conditions nécessaires à un séjour prolongé, comme le seraient nos modernes maisons de santé, et où étaient même pratiqués le massage et l'hydrothérapie.

Les prêtres-médecins soumettaient les sujets à un examen médical détaillé, avant toute intervention religieuse, et leur faisaient suivre, avant la cure principale, un régime combiné, adapté à leur maladie.

Ces établissements de santé étaient isolés des autres habitations humaines, afin d'éviter l'encombrement et la malpropreté, et le traitement spécial se faisait, en apparence seulement, sous l'action de l'incubation mystérieuse, les prêtres voulant cacher l'application du traitement médico-pharmaceutique ou chirurgical approprié.

Ces établissements sont décrits par notre confrère avec grands détails, tant d'après les fouilles les plus récentes que d'après les documents anciens.

Puis, longuement il expose tout ce qui concerne l'Asclepieion d'Epidaure : le genre de malades qui venaient s'y faire traiter ; l'organisation religieuse et médicale de cet établissement ; la manière dont étaient appliqués les différents traitements ; les relations professionnelles existant entre les prêtres de tous les Asclepieia ; les attributions de ces prêtres et aussi celles de tout le cortège des serviteurs qui prenaient part à la réception et aux soins des malades.

Jean-Jacques Rousseau plagiaire ?

M. le Dr Ad. d'Espine, correspondant de l'Académie de médecine, dans une communication à cette assemblée, du 2 juin dernier, a essayé de justifier Jean-Jacques Rousseau de l'accusation de plagiat, accusation que, du reste, personne n'avait prise au sérieux.

Elle émanait d'un moine bénédictin, dom Cajot, qui, dans un pamphlet anonyme, paru vers la fin de 1765, c'est-à-dire trois ans après la publication de l'*Emile*, avait prétendu que nombre d'auteurs anciens, entre autres Scévole de Sainte-Marthe et sa *Pédotrophie*, Montaigne et ses *Essais*, Locke et ses *Pensées sur l'Education des enfants*, Formey et *le Philosophe chrétien*, enfin et surtout Desessartz et son *Traité de l'Education corporelle des enfants en bas âge*, avaient servi de modèles à Jean-Jacques, qui y avait puisé la plupart de ses idées sur l'allaitement des enfants, la nécessité de les endurcir au froid dès leur plus jeune âge, la pratique du maillot, etc.

Après avoir lu le plaidoyer de M. d'Espine, nous restons quand

même convaincu que Rousseau a certainement emprunté aux divers auteurs qui l'ont précédé ; mais de là à crier au plagiat, il y a loin ! Ce que Jean-Jacques n'a pas *volé*, c'est, comme l'écrivait Grimm, à la date du 1er décembre 1765, « sa manière, son style, son éloquence, son coloris ». Il n'importe qu'on ait dit ou écrit quelque chose avant vous, l'essentiel est de l'accommoder de telle façon qu'on se fasse lire ou écouter. C'est là tout le secret du succès.

Le chapeau de Napoléon, à Eylau.

Le « reliquaire », c'est ainsi que Visconti, l'architecte du tombeau de Napoléon, aux Invalides, a baptisé la petite chambre ouverte au fond de la crypte, en face de la porte d'entrée, pour recevoir des souvenirs de l'Empereur. Le centre de cette chambre est occupé par une table carrée, sur laquelle est placée une montre ou vitrine (le mot de châsse serait excessif), en bronze doré et verre, fermée par la couronne impériale en bronze.

Dans cette vitrine, deux coussins de velours noir, posés eux-mêmes sur un grand coussin en bronze doré, offrent aux regards quelques souvenirs de l'Empereur. Notre sympathique confrère de la *Liberté*, M. Etienne Charles, qui a eu récemment l'occasion de visiter le tombeau de l'empereur, en compagnie des *Amis des Monuments*, sous la direction de M. Charles Normand, nous fournit quelques curieux détails sur une relique napoléonienne qui a son prix : le chapeau que portait Napoléon le jour de la bataille d'Eylau.

Ce chapeau, conservé aux Invalides, est, en effet, authentiquement, celui que Napoléon portait à la bataille d'Eylau (8 février 1807).

En 1807, un concours avait été ouvert pour l'exécution d'un tableau représentant *Napoléon visitant le champ de bataille d'Eylau*. Le prix fut décerné à Gros, qui reçut la commande de l'œuvre, et dont la composition, aujourd'hui au Louvre, obtint, au Salon de 1808, un énorme succès. Napoléon, qui n'avait ni le goût ni le temps de poser en personne, fit remettre au peintre la pelisse et le chapeau qu'il portait à Eylau. Gros conserva précieusement cette coiffure historique ; mais, en 1835, quelques mois après sa mort, elle fut mise en vente et achetée par le docteur Delacroix, qui la paya 2.047 fr. 50.

Quand, en 1840, les Chambres eurent voté le retour des cendres de Napoléon, le docteur Delacroix offrit au gouvernement ce chapeau, afin qu'il fût déposé sur le tombeau de l'Empereur.

Deux médecins, auxiliaires de Christophe Colomb.

Le conseil le plus sûr qui ait jamais éclairé Colomb lui vint d'un Italien comme lui. Cet Italien était médecin.

En 1474, le médecin florentin Pierre Toscanelli lui expédiait une carte qu'il avait expressément construite, d'après ses conceptions originales, pour le chanoine Martins, l'un des savants favoris d'Alphonse V, roi de Portugal. C'est sur cette mappemonde qu'est figuré l'itinéraire dont Colomb n'oubliera plus les lignes mémorables ; c'est après avoir interrogé savamment Toscanelli, dont l'esprit désintéressé ne se refuse à aucune question, que l'immortel Génois fixera lui-même

sa pensée. C'est après avoir médité pendant des années les enseignements de cette carte, qu'il cherchera sur l'Océan Atlantique l'orient par l'occident (*el levante por el poniente*), comme il le dit lui-même.

Et, un jour de suprême détresse, vers l'an 1485, alors qu'il oubliait certainement tous ses travaux, pour ne s'occuper que des souffrances de son enfant qui pleurait en demandant un verre d'eau, Colomb entra dans le petit couvent de la Rabida. Il pénétra sous ces voûtes alors debout, où s'abritaient quelques pauvres religieux franciscains. Là, le bon prieur Juan Perez de Marchena soulageait la misère de celui qu'on devait appeler bientôt l'amiral de la mer Océane. Géographe expérimenté lui-même, et soutenu dans ses discussions nautiques par un docte médecin de Palos de Moguer, nommé Garcia Fernandez, il exposait à ses moines ce qu'il y avait, selon lui, de réel dans les rêves de l'étranger. Par son entremise, Colomb était enfin apprécié par Isabelle, « cette grande âme qui ne concevait que de grandes espérances (1) ». C'est sous ces voûtes à demi ruinées que la forte pensée qui a donné un monde à Castille et à Léon, comme on disait au quinzième siècle, a reçu toute sa puissance. Le nom de Marchena reste associé à jamais au grand nom de Colomb (2).

Usages disparus.

Il fut un temps où les boîtes, de même que les éventails, les bonbonnières, les objets de modes, reflétaient les événements du jour.

En 1774, le bijoutier de la daupbine, Granchez, créait, à l'occasion de la mort de Louis XV, des boîtes en chagrin noir, « avec le portrait du roi et de la reine incrusté dessus, qu'il nomma *la consolation dans le chagrin*, et d'autres en petit deuil renfermant, en dedans le couvercle, le premier édit du roi et dessus le même portrait, qu'il nomma *le surcroît de consolation* ». (*Mercure*, de juillet 1774.)

L'usage de faire figurer les corps de métiers dans les grandes solennités et les fêtes publiques s'est longtemps perpétué en France. A la naissance du premier dauphin, fils de Louis XVI, on vit des corporations parées de leurs plus beaux babits et distinguées, entre elles, par les attributs qui leur étaient propres, donner, à Versailles, le spectacle singulier et vraiment curieux de l'industrie et des arts personnifiés dans un tableau vivant. Des ramoneurs portaient une cheminée richement décorée, au sommet de laquelle était juché le plus petit du métier. Les porteurs de chaises en avaient une toute dorée, où se pavanaient une belle nourrice et un petit dauphin. Les bouchers paraissaient avec leur bœuf gras ; les serruriers frappaient sur une enclume ; les cordonniers achevaient une petite paire de bottes pour l'enfant royal ; les tailleurs, un petit uniforme de son régiment ; et tous ces corps défilaient devant le roi ; mais croirait-on que les fossoyeurs osèrent paraître aussi, avec les marques sinistres de leur profession ! On les chassa bientôt, mais leur présence avait déjà été remarquée par d'augustes personnes qu'elle saisit d'effroi (3).

---

(1) Ce sont les propres expressions de Colomb.
(2) *Magasin pittoresque*, 1871, p. 165.
(3) *Des Cérémonies du Sacre*, par C. Leber, p. 98-99.

Échos de la "Chronique"

Alphonse XIII et le Dr Calot.

Si nous en croyons notre confrère le Dr ROLAND, de Toulouse, le roi d'Espagne, Alphonse XIII, aurait loué et serait disposé à acquérir le château de Miramont, situé dans le département des Hautes-Pyrénées.

Ce château, d'abord habité par le célèbre d'Espourrins, le chantre populaire des Pyrénées, devint ensuite la propriété de M. Abadie d'Adast. Il y a quatre ans, il fut acheté par le docteur F. CALOT. Le Dr Calot, ayant établi à Argelès une clinique pour ses malades, tenait à posséder dans le voisinage une maison de vacances. Il fit donc restaurer à grands frais le château historique, qu'il entoura d'un beau parc. Ainsi rajeuni, le château de Miramont attirait les regards et piquait la curiosité des étrangers. Il fut remarqué l'an dernier par Alphonse XIII, quand il se rendait à Cauterets en automobile.

Le château est situé sur le territoire d'Adast, au sud-est de Saint-Savin. Il fait face au vieux château de Baucens et regarde la vallée d'Argelès qui se déroule à ses pieds.

Les pourparlers sont engagés entre le souverain et le prince de la science ; mais nous ne sachions pas qu'ils aient encore abouti.

Origine du nom de Tauris.

Il a été beaucoup question, en ces derniers temps, de la ville de Tauris, où s'est déroulé un des principaux actes de la révolution persane. Sait-on que primitivement Tauris s'appelait *Teb-ris*, ce qui signifie *médecine contre la fièvre*?

L'origine de cette appellation serait la suivante.

En l'an 165 de l'Hégire, une princesse, du nom de Zald-el-Catoun, femme d'un calife de Bagdad, avait été guérie d'une fièvre maligne par un médecin. Ne sachant comment le gratifier, elle l'autorisa à choisir lui-même sa récompense. Le médecin demanda alors, pour tous honoraires, qu'on bâtit, dans son pays, une ville en son honneur. Et c'est ainsi que fut construite *Teb-ris*, devenue plus tard Tauris, en souvenir de la cure de la princesse si heureusement réussie par son médecin.

Exposition des artistes de l'enfance.

M. DOUMERGUE, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, vient, sur les instances de M. STEEG, député de Paris, d'accepter la présidence d'honneur de l'*Exposition des peintres, sculpteurs et graveurs de l'enfance*, qui s'ouvrira le 4 octobre prochain, au Cercle international des Arts, 97, boulevard Raspail.

Cette exposition est organisée au bénéfice de l'Union maternelle du 14e arrondissement, fondée par notre confrère, le Dr BROUDIC.

Une jolie coquille.

M. le médecin principal de la marine BOURUT a été désigné, au dire du *Temps*, pour occuper à l'École de Rochefort la chaire d'hygiène et de pathologie *érotique*. Erotique pour exotique ! Messieurs du *Temps*, deviendriez-vous folâtres ?

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Les Romains employaient-ils la lumière rouge ?

Un passage de PROPERCE, que le Dr Henry LABONNE vient d'exhumer (1), semblerait le démontrer. » Les Romaius, dit notre collaborateur, avaient-ils remarqué que la lumière rouge agitait, ou tout au moins permettait de lutter contre l'envie de dormir ? » Voici ce qu'on peut lire dans PROPERCE, qui vécut sous Auguste :

A CYNTHIE.

Me miseram quales semper habere jubes !
Nam modo purpureo fallebam stamine somnum.

« Fatigué de plaisir et de veilles, dit la pauvre maîtresse délaissée à son amant, tu m'apportes les restes d'une nuit qui m'était due tout entière ! Puisses-tu les connaître, ces nuits terribles dont tu me fais une cruelle habitude ! Pour tromper l'envie de dormir, *vainement j'utilise les tissus de pourpre.* »

On ne voit pas bien comment on pourrait autrement interpréter le sens de ce vers : « Nam modo *purpureo* fallebam *stamine* somnum », si ce n'est par une agitation due au rouge pourpre, laquelle couleur, du reste, a la propriété de mettre les taureaux en rage.

Le chevalier d'Eon, marchand de vins.

Un théâtre de Paris avait mis, dernièrement, à la scène le personnage énigmatique que fut le chevalier D'EON et dont le mystère est aujourd'hui percé à jour : le procès-verbal d'autopsie du personnage a, en effet, démontré qu'il s'agissait d'un homme et d'un homme parfaitement conformé.

Entre autres avatars, savait-on que le susdit chevalier avait été marchand de vins ? Cette révélation nous est faite par M. Pierre DE CARNAC, dans l'excellente revue (2) de notre vaillant ami, le Dr LEGRAIN.

En 1900, on a dispersé tout un monceau de lettres, manuscrits, livres et documents, venant, on ne sait comment, du personnage précité, mort à Londres en 1810. La pièce dont nous donnons ici une reproduction (3), légèrement réduite, provient de cette vente. C'est une lettre de voiture concernant l'envoi d'une pièce de vin, fait à un M. Falconnet, avocat à Paris.

Il est juste d observer que c'était le vin de ses propriétés que vendait notre chevalier, et nous aimons à croire qu'il ne le falsifiait pas. Il est curieux, néanmoins, de voir que cet homme-protée, qui fut, tour à tour ou simultanément, capitaine de dragons, agent secret, écrivain, fut, par surcroît, marchand de vins !

A remarquer que le destinataire donne reçu, à la date du 23 juin, de l'envoi fait le 18 de Tonnerre. Nos compagnies, voire celle de l'Etat, exigeraient aujourd'hui un délai beaucoup plus long pour la livraison.

(1) Cf. *l'Actualité médicale*, du 15 juin 1908.
(2) *Annales anti-alcooliques*, de juin 1908.
(3) Nous en devons la gracieuse communication à l'administrateur de la publication précitée, qui voudra bien agréer nos sincères remerciements.

A Tonnerre ce 18 juin 1781.

J'ai reçu la feuillette annoncée dans la facture ci-dessus à Paris ce 23 juin 1781. Falconnet

Monsieur

A la garde de Dieu & conduite de Claude Moreau Voiturier de Tonnerre à Paris je vous envoie une feuillette de vin Rouge de Tonnerre de ma premiere Cuvée Recolte de 1780.

le tout bien soutiré, relié, barré; bon, franc de goût & couleur; vu, goûté & trouvé tel par ledit Voiturier, en présence duquel lesdits Vins ont été remplis à Tirefond, les Bondons rayés & rifflés, marqués comme à côté. ~~Les ayant reçus ainsi conditionnés, vous lui en payerez S. V. P. la Voiture à raison de~~ laditte feuillette franche de port et d'entrées à Paris.

Je suis

A Monsieur

Votre très-humble servante

La chre D'Eon.

Monsieur Falconet avocat au Parlement Rue Du four St. jacques à Paris.

AUTOGRAPHE DU CHEVALIER D'ÉON.

ÉCHOS DE PARTOUT

Desgenettes, vainqueur de Napoléon. — Pendant la terrible campagne de Russie à Moscou, l'empereur entreprend d'évacuer un hospice d'enfants trouvés, pour le transformer en caserne. « Voulez-vous donc — lui dit DESGENETTES, goguenard « et toujours plus humain que « flatteur — imiter Hérode et renouveler le massacre des innocents? »

L'empereur se rendit à son médecin !

(*Clinique infantile*, 1er juillet 1908.)

Pigeons photographes. — Le docteur NEUBRONNER, pharmacien de la cour à Cronberg, qui avait déjà créé depuis longtemps un service de pigeons voyageurs, pour la transmission d'ordonnances à exécuter, entre l'ancien établissement thermal de Falkenstein et la pharmacie de Cronberg, vient d'appliquer à un nouvel emploi les capacités des pigeons voyageurs.

Il a créé de toutes pièces un appareil photographique, qui peut être fixé sur la poitrine du pigeon et qui contient de deux à huit pellicules. Le moment des différentes prises est réglé, par un ingénieux mécanisme, avant de lâcher le pigeon. Le pigeonnier étant portatif, l'oiseau, une fois libre, fait donc, pour le regagner, exactement le trajet qu'on réclamait de lui. Il prend donc ainsi inconsciemment, si le déclenchement est bien réglé, les instantanés qu'on cherche à obtenir. On voit de suite de quelle utilité cette invention peut être au point de vue militaire.

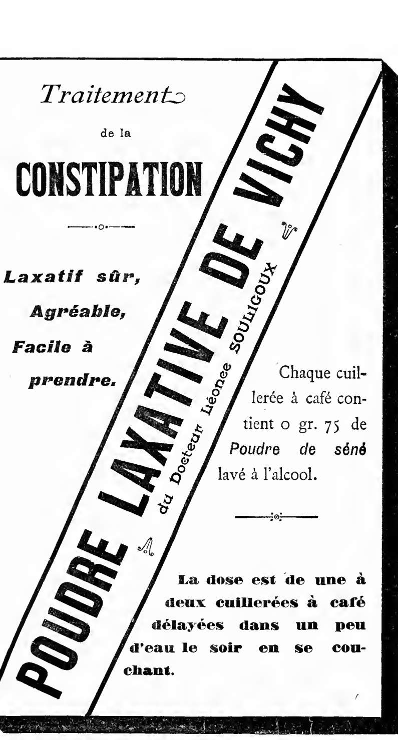
A la station de colombophilie militaire de Spandau, on vient de se liver à des expériences qui ont donné d'excellents résultats. L'appareil photographique du pigeon pèse environ 75 grammes ; l'oiseau pourrait le porter sans trop de fatigue pendant 100 kilomètres.

(*L'Eclair*, 13 juillet 1908.)

La Pierre des Maris trompés. — Près de Trégunc (Finistère), à quelques mètres de la route de Concarneau à Pont-Aven, fréquentée l'été par de nombreux touristes, à la hauteur du hameau de Kérouel, on trouve une « pierre branlante », ancienne pierre diviuatoire druidique, dite *Men Dogan*, ou Pierre des Maris... trompés.

Ce bloc, de 4 mètres de long environ, épais de près de 3 mètres, est posé en équilibre sur une autre roche presque à fleur de terre; il peut, malgré son poids considérable, être mis en branle par une seule personne, et pour mieux marquer sa légère oscillation, une petite boule de bois, emmanchée sur un bâton, est plantée sur sa face supérieure. Le genre de divination de cette pierre branlante est tout à fait spécial : elle renseigne les maris, ainsi que son nom l'indique, sur la fidélité de leur femme. Celui qui ne peut mettre le bloc en mouvement, ainsi qu'il est facile à tout autre, n'a plus à douter de son malheur.

(*La Vulgarisation.*)



Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Lamarck a-t-il été médecin ? — Vous n'ignorez très probablement pas que, sur l'initiative de MM. les professeurs du Muséum d'histoire naturelle, une souscription vient d'être ouverte pour l'érection d'une statue à l'illustre naturaliste LAMARCK. Les lecteurs de la *Chronique médicale* tiendront certainement à honorer la mémoire du grand savant, considéré, par ses immortels travaux, comme le père de la conception moderne de l'évolution du monde, et d'ailleurs quelque peu leur « confrère », puisque, au dire de certains biographes (1), pendant quatre ans, Lamarck étudia la médecine, qu'il abandonna ensuite pour se livrer à l'étude de la botanique.

Cette particularité est-elle connue ?

P. BERNER,
Directeur de l'Ecole d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds (Suisse).

Les perdrix pathogènes. — Au moment où la chasse va s'ouvrir, je signale ce passage curieux du tome III de la *Nosologie méthodique* de BOISSIER DE SAUVAGES, publiée en 1772 :

« *Pestis carbunculosa..* Cette maladie attaque les gens de la campagne qui se nourrissent de chair de moutons qui sont morts du charbon, les bergers, les bouchers, les lavandières, qui manient leurs cadavres et leur laine. C'est une opinion répandue dans les environs de Perpignan, que ce sont les perdrix qui donnent le charbon pestilentiel aux moutons, et qu'ils le prennent en buvant dans les creux des rochers où l'eau s'amasse, lorsque ces oiseaux en ont bu les premiers. Cette opinion, toute paradoxale qu'elle est, paraît confirmée par les expériences que le Dr Champagne, médecin de Montpellier, a faites à Sigean et qu'il a communiquées à l'Académie royale des sciences. »

Quelque confrère de l'Hérault, ou d'ailleurs, pourrait-il donner des détails sur cette singulière expérience des perdrix pathogènes ?

Dr Félix BREMOND.

Un exemplaire unique de Molière. — M. BÉRALDI, le bibliophile fastueux et l'amateur de goût délicat, possède, paraît-il, un Molière dans une édition du premier Empire, offerte par l'impératrice Marie-Louise à Corvisart, son médecin, et ornée d'aquarelles. Quelqu'un sait-il dans quelles circonstances s'est faite cette donation ?

M. le colonel Corvisart, notre éminent attaché militaire au Japon, est il au courant et voudrait-il avoir l'obligeance de nous renseigner sur ce point ?

Dr ERB...

(1) Voir entre autres : la *Biographie universelle et portative des Contemporains*, par MM. RABBE, VIEILH DE BOISGELIN et SAINTE-PREUVE ; DE QUATREFRAGES. *Ch. Darwin et ses précurseurs français*, 1870, in-8° ; *Annales de la Société linnénne de Maine-et-Loire*, 1863. etc.

Réponses

Le déterminisme sexuel (XIV ; XV, 466). — Je relève, dans la *Chronique médicale* du 15 juillet (p. 466), le passage suivant d'une communication de M. le Dr Cochet (de Lille), sur le *déterminisme sexuel* :

« Robert le jeune disserte sur le « meilleur mode de génération » dans la seconde partie de son livre intitulé *Essai sur la Mégalanthropogénésie*, Paris, an X (1801), et que j'ai eu l'occasion de citer dans la *Chronique médicale* de 1906, afin de montrer combien M. Pichou, ingénieur à Bordeaux, avait puisé dans ledit ouvrage, sans nommer son auteur, pour mettre sur pied son « projet d'association philanthropique pour la conservation de la vie et l'amélioration de l'espèce humaine : *l'Elite* ».

Cette assertion est erronée et je n'avais pas eu connaissance de l'ouvrage de Robert le jeune, avant que M. le Dr Cochet en eût signalé l'existence dans la *Chronique médicale* du 15 juillet 1906, à propos de l'enquête sur les *conditions scientifiques de l'accouplement humain*, dont le programme avait été publié dans la même *Chronique médicale*, du 1er mai 1906. La création de *l'Elite*, dont vous connaissez la genèse, n'a donc, en aucune façon, pu être inspirée par le livre de Robert le jeune, et je ne m'explique pas l'opinion contraire de M. le Dr Cochet, après les éclaircissements que je lui ai fournis à cet égard, dans une lettre du 21 juillet 1906, mais qu'il semble avoir perdue de vue.

D'ailleurs, dès que j'ai eu connaissance de l'*Essai sur la Mégalanthropogénésie*, je me suis empressé de me procurer l'ouvrage, ce qui m'a été assez difficile, car il est aujourd'hui fort rare, et j'en ai fait mention, de même que des écrits d'autres précurseurs de *l'Elite*, dans ma conférence : *La Religion de l'Elite, réalisant le bonheur dans la vie présente*, qu'a publiée la *Revue internationale de sociologie*, nº d'août-septembre 1907.

C. Pichou.

L'accouchement dans l'art (XV, 129, 412). — Dans une salle du château de Gripsholm, on voit, contre un mur, une glace rectangulaire, dont le cadre est d'ébène, rehaussé de plaques et statuettes d'argent. C'est un travail allemand du xvie siècle, semble-t il. La partie inférieure porte un corps nu de femme, de 25 centimètres de hauteur environ, cloué sur le bois. Le corps a des ailes et non des bras ; les jambes se terminent en queues de poisson enroulées en 8. Les seins sont forts ; le ventre gros, ballonné ; les replis les plus bas forment une tête d'enfant, de fœtus bien dessiné et dont la bouche se confond... vous devinez la suite !

Abel Henry.

Le ténor Elleviou, fils de médecin (XV, 291). — « Le célèbre chanteur Elleviou (1772-1842), qui avait jadis fait merveille, sous le Consulat et l'Empire, au Théâtre Feydeau, s'était, dès 1813, retiré aux environs de Lyon, où il se livrait à l'agriculture. Il était Breton comme Chateaubriand, étant né à Rennes, où son père était chirurgien. » Ces lignes, extraites de l'ouvrage d'E. Biré, sur *les Dernières années de Chateaubriand* (p. 48), confirment l'exactitude de votre information.

R. D.

Actes naturels dans l'art (XII ; XIII ; XIV ; XV, 25, 125, 236, 446, 535). — La carte postale que je me fais un plaisir de joindre à cette lettre complétera vos études sur les « actes naturels dans l'art ». Elle représente une fontaine du XIVe siècle, que les habitants de Lacaune (Tarn) sont fiers de posséder sur leur place publique et que les touristes ne manquent pas de visiter. Ce sont des « pissaïrés », selon le patois du pays, et le jet de cette eau empruntant le canal de l'urèthre est extrêmement puissant, comme l'organe d'où il naît... Nos pères du moyen âge ne s'offusquaient pas de ces nudités..... un peu..... trop grossies vraiment.

Dr DE ROUANET DE LUGAN,
Castres (Tarn).

— Dans la cathédrale de Tournai, se voit un tableau attribué à Pourbus, représentant l'*Ecce homo*. Le Christ est exposé aux risées du peuple. Un des personnages, pour insulter Jésus, lui tend le poing, en donnant à ses doigts une disposition obscène dont la signification est bien connue : le poing est fermé et le pouce, glissé entre l'annulaire et le majeur, sépare les doigts en deux groupes qui apparaissent de part et d'autre de la phalange unguéale du pouce.

Cette communication se trouve peut-être assez mal à sa place sous la rubrique *Actes naturels dans l'art*. Ce serait peut-être l'occasion d'ouvrir dans la *Chronique médicale* une nouvelle rubrique dont je laisse à l'ingéniosité des collaborateurs de la *Chronique* le soin de trouver la dénomination adéquate.

Dr DESMONS (Tournai).

— M. H. J. B., de Bruxelles, a cité, au t. XII, p. 679 de la *Chronique médicale*, un tableau du grand peintre Jordaens, *Le Roi boit*, qui se trouve au musée ancien de cette ville. Il eût pu y ajouter deux autres toiles du même maître, exposées au même Salon, car elles méritent à un titre égal de prendre place dans cette nomenclature.

La première a pour titre : *Rencontre d'Eliézer et de Rebecca à la fontaine* (n° 315). On y voit, au coin gauche, un personnage vêtu d'une sorte de redingote grisâtre ; tête nue, tournant le dos au spectateur, il soulage sa vessie contre une plante de bardane, qu'il arrose à plein jet. Détail caractéristique, il appuie le revers de sa main gauche... inoccupée au bas de ses reins, pose que prennent volontiers encore, actuellement, les hommes du peuple, lorsqu'ils se livrent à cette opération.

La seconde, dénommée *le Triomphe de Bacchus* (n° 691), nous montre tout un groupe de disciples du dieu du vin, et de bacchantes, où l'un d'eux soutient un vieillard débagoulant tout d'un trait ce qu'il a dans l'estomac.

Enfin le musée de Liége possède un tableau du peintre hollandais Weenix, dont le sujet est *Lazare et le mauvais riche*.

Tandis que ce dernier, dans son palais, est assis avec ses convives autour d'une table richement dressée, le pauvre Lazare, au premier plan, est à demi nu et affaissé. Un gamin, qui est derrière lui, a relevé son vêtement, — et ce qui est bien le comble du mépris et de l'insolence — dirige le jet de son urine sur le dos du malheureux Lazare (1).

Albin BODY.

---

(1) Cette toile fut léguée à la ville de Liége par un Français, M. Saint-Martin. Louis Saint-Martin, successivement prêtre, conseiller, clerc au Châtelet de Paris, juge au

— M. Guillaume, notre fidèle abonné, nous signale les deux curieuses cariatides de la fenêtre, avec façade Louis XII, que les touristes ne manquent pas de regarder, quand ils visiteut le château de Blois ; celle de gauche, surtout, exprime un geste qui, tout en étant naturel, n'en est pas moins indécent. Cela n'empêche qu'on ait reproduit ladite fenêtre à plusieurs centaines de mille exemplaires, sous forme de cartes postales. Après tout, puisqu'elle est visible à tous les yeux !...

L. R.

Le conventionnel Lakanal et la fécondité des macrobites (XIV, 419). — Voici encore un cas bien curieux à ajouter à ceux mentionnés dans la *Chronique* du 1er juillet 1907 Il s'agit de Pierre Defournelle, né le 25 octobre 1690, à Bajac (Ardèche), mort à Paris, en 1810, à l'âge de 120 ans !

« Obligé, pendant la tourmente révolutionnaire, de fuir et de vivre dans les bois, cet infortuné vieillard se cassa une jambe. Seul et sans secours d'aucune espèce, il parvint toutefois à réduire la fracture et à guérir. Mais on jugera de sa force d'âme et de son courage et des souffrances longues et cruelles qu'il éprouva, lorsque l'on saura qu'il était déjà centenaire à cette époque. La claudication fut le résultat de cet accident. Ce centenaire était d'une taille très élevée.

« Des jours meilleurs étant revenus sur la France, le Dr Defournelle revint à Paris, et épousa, à l'âge de 110 ans, une jeune fille de 26 ans, dont il eut des enfants. Le F∴ Dufournel a été installé, le 22 avril 1809, Vén∴ de la loge Saint-Pierre, à Paris. Il avait alors 119 aus et mourut l'année suivante (1). »

P. c. c. : Désiré Lacroix.

Le dandy Brummel (XV, 464). — Parmi mes papiers je relève le titre d'un ouvrage se rapportant à la question Brummel, soulevée par votre correspondant dans le dernier numéro de la *Chronique* : Boutet de Monvel, *Georges Brummel et George IV* (Paris, Plon).

Je vous ai déjà dit que je possède dans ma bibliothèque particulière Jesse, *the Life of Beau Brummel* (Londres, 1893), ouvrage épuisé et devenu rare.

Il y a aussi un long article sur Brummel dans Russel, *Eccentric personnages* (Londres, sans date), livre des plus curieux, que je possède également, et qui contient une foule de renseignements et d'anecdotes sur des personnes remarquables par leurs excentricités.

J.-P. Zarn.

Les médecins et la navigation aérienne (XV, 257, 394) — En ce qui concerne les recherches sur la navigation aérienne, je dois vous donner le nom d'un confrère, le Dr Mazon, médecin très distingué, ancien maire

---

Tribunal de cassation, membre du conseil de revision établi à Trêves et en dernier lieu, conseiller à la cour d'appel de Liége, né à Paris le 10 janvier 1733, mourut à Liége le 13 janvier 1819. (Liége avait fait partie du département de l'Ourthe.)

Saint-Martin aimait et encourageait les arts. Ayant rassemblé toute une galerie de tableaux de diverses écoles, il les offrit, en 1816, à la ville de Liége, comme témoignage de reconnaissance pour l'accueil qu'il y avait reçu et dans le but de contribuer à la formation d'un musée.

(1) *Galerie des centenaires*, par Lejoncourt, 1842.



Labour pinx^t   Déposé à la Bibliothèque Impériale   Gabriel sculp^r

PIERRE DEFOURNELLE

Médecin, agé de 119 ans.

Né le 25 Octobre 1690, à Barjac Département de l'Ardèche

(Collection de M. Désiré Lacroix.)

de Castres (Tarn), où il exerça dans la première moitié du XIXe siècle. Le souvenir de ses expériences est demeuré gravé chez plusieurs personnes d'un âge mûr qui se plaisent à les relater. Ayant construit un aéroplane *rudimentaire*, vers 1840, il convia ses amis à une tentative hardie. Muni de deux parapluies très larges et ouverts, attachés à sa machine volante, il se précipita du haut de la vieille tour du collège et..... se fractura une jambe ! Ces essais malheureux en restèrent là.

Dr DE ROUANET DE LUGAN,
Castres (Tarn).

Fagon et le quinquina (XV, 203, 407). — G. C. FAGON : *Les admirables qualités du quinquina, confirmées par plusieurs expériences, et la manière de s'en servir dans toutes les fièvres, pour toute sorte d'âge, avec des réflexions*. Paris, 1703, in-12. Doit se trouver à la Bibliothèque nationale. H. DUVAL.

De la guérison des fièvres par le quinquina, 1680 ; quel en est l'auteur ? (XV, 202, 407). — Notre confrère, le Dr PANEL (de Rouen), signale que ce volume (1), *achevé d'imprimer pour la première fois le 25 avril 1680*, se trouvait *à Paris*, chez Robert Pépie (4e édition).

Or, je possède une quatrième édition, « revue et augmentée », portant également *in fine* cette indication : achevé d'imprimer pour la première fois le 25 avril 1680, mais parue *à Lyon*, chez Antoine Briasson, libraire, rue Mercière.

C'est à ce livre que fait allusion le Dr CABANÈS, dans son volume si documenté : *Remèdes d'autrefois*, lorsqu'il dit, page 348 (en note) : « Presque à pareille époque (1680), un *savant médecin de Lyon* composait un livre sur le même sujet que de Blégny. »

Quel est ce médecin?

L'auteur du livre anonyme intitulé : *De la guérison des fièvres par le quinquina* est MONGINOT.

Dans une édition latine de ce traité, dont je parlerai plus loin, Monginot se qualifie de *médecin parisien*. De même, Nicolas de Blégny, dans son *Remedium anglicum*, donne à Monginot la qualité de *D. parisiensis*.

J'ai vu, sur plusieurs catalogues, Monginot porté comme médecin lyonnais, ce qui paraît être inexact. Si son traité — ou du moins sa quatrième édition — parut simultanément à Paris et à Lyon, c'est que son éditeur, Guignard, de Paris, avait partagé son droit de privilège avec Antoine Briasson, libraire à Lyon.

Le traité *latin* de Monginot, intitulé *De febrium curatione per usum quinquinæ*, se trouve imprimé, avec les travaux de Raymond Restaurand et de Blégny sur le même sujet, dans un volume rare aujourd'hui, paru à Ferrare en 1687, et portant comme titre : *Febris china chinæ expugnata, seu illustrium aliquot virorum opuscula, quæ veram tradunt methodum, febres china chinæ curandi*.

Ce volume renferme, en outre, un traité en 40 pages, intitulé : *Observationes de febribus et febrifugis*, de *I. S. D. M. L.*, qui est évidemment l'abréviation de Jacques SPON, docteur en médecine de Lyon. Dr Emile LEGRAIN (Bougie).

---

(1) V. La *Chronique médicale*, 15 juin 1908.

Vieux-Neuf Médical

Une opération de la pierre vers l'an 1000.

La collection publique des méthodes médicales, dans la Maison de l'Impératrice (Fréderick-Hause), à Berlin, a enrichi sa section médico-historique d'une acquisition particulièrement intéressante. Il s'agit de la reproduction d'une « Plastique », qui se trouve à Bamberg, sur le



(Cliché du *Berliner Tageblatt.*)

monument funéraire construit par Riemenschneider (1), pour l'empereur Henri et sa femme Cunégonde. La scène représentée sur le bas-relief montre l'opération de Henri II, qui fut accomplie environ en l'an 1000.

L'opérateur est Saint Bénédickt, qui a extrait la pierre, et la montre à l'Empereur, pendant que le médecin, désespérant de son art, et assis au pied du lit du malade, est plongé dans une profonde méditation.

(1) Le bas-relief de Tilmann Riemenschneider est de la fin du xiv[e] siècle.

L'opothérapie au XVIe siècle.

Rien de nouveau sous le soleil !... Il paraît que nos ancêtres d'il y a plus de 400 ans connaissaient l'opothérapie aussi bien que nous, à part la délicatesse de la préparation. Les sphérulines à base de suc testiculaire ou ovarien n'avaient point cours à cette époque, mais néanmoins Crollius nous apprend, dans sa « Royalle Chymie », que les impuissants sont heureusement influencés « par la verge génitale d'un « taureau et d'un cerf mangée. Elles excitent grandement à luxure, à « caufe de la chaleur extraordinaire de ces animaux. »

« Pour l'arrière-faix des femmes, il faut avoir de l'arrière-faix « d'une autre femme et le roftir dans vn pot de terre après qu'il a « bien efté lavé, puis en faire prendre demy drachme dans du ius de « poulle, et sans aucun doute l'arrière-faix (ou fecondine) sortira tout « à l'instant. » L'extrait placentaire, dans ces derniers temps, n'a-t-il pas été vanté dans les délivrances difficiles ; et chez certaines peuplades de nos jours, notamment au Japon, n'est-ce pas un usage très répandu de faire ingérer à la parturiente du placenta frais ?

L'opothérapie testiculaire serait des plus efficaces, s'il faut en croire le bon Crollius, dans les lignes qui suivent. Les Don Juans vieillis, les diabétiques, les tabétiques à la période d'état, les neurasthéniques débilités et impuissants, ne se doutent peut-être pas qu'ils ont à leur disposition des remèdes aussi simples, pour rendre à leur « nervi erigentes » leur vigueur si chère d'antan. Les Instituts antirabiques de Paris et de Bordeaux étaient encore lointains. On s'en passait alors. Ecoutez plutôt :

« Pour la morsûre d'un chien enragé, il se faut premièrement servir « du poil dudit chien, le mettant et appliquant deffus la morsure, puis « en brufler, et le faire boire au patient avec du vin, après cela il faut « avoir le cœur dudit animal, et le brufler, de mêmc que le poil, puis « le faire manger audit patient, et cela le deflivrera qu'il ne doit être « tenté par la crainte de l'eau : on se peut encore servir pour preserua- « tif de la dent dudict chien couuerte d'vne petite peau et attachée au « bras du dict patient qui a esté mordu. »

Enfin, arrivons au crapaud, employé encore de nos jours, n'en déplaise, même dans notre siècle de lumière. Nos confrères de campagne ont, sans doute, constaté, comme j'ai pu le faire une fois moi-même, l'application de crapauds ou autres bêtes immondes sur des carcinomes, notamment du sein et de la face.

Au XVIe siècle, le crapaud et les grenouilles (*ejusdem farinæ*) avaient déjà le pouvoir de guérir les bubons pesteux. « Mifes sur le mal (la « peste), elles attirent tout le venin, mefmes celuy qui les porte sur soi « en est exempt (avis aux hygiénistes !).

« Remarque que les signes de la petite suture fe voyent et co- « gnoiffent aux langues des grenouilles, parce qu'elles sont toutes ma- « culées et tachetées : prens toy garde aussi que lorsque tu verras un « nombre de grenouilles ensemble, lefquelles se monteront les unes « sur les autres, c'eft un figne très assuré qu'autant qu'il y aura de ces « grenouilles se cheuauchant, autant enterrera-t-on de corps pour la « dicte maladie.. »

Avouons que certains de nos malades valent bien ceux du XVIe siècle. Un de nos aimables confrères ruraux ne nous narra-t-il pas, l'autre

jour, l'histoire d'une de ses clientes, atteinte d'une brûlure très étendue au second degré, qu'il trouva enveloppée méticuleusement, sans solution de continuité aucune, — de bouse de vache, produit qui passe pour une panacée universelle dans ce pays ? *Et nunc erudimini !*

Dr G. Ravarit (de Poitiers).

Anciens remèdes, en l'an 9 de la République Françoise.

(Extraits des Mémoires inédits du capitaine Mathieu. Soldat dans les rangs des premiers guerriers du monde, il combattit pour sa patrie !)

I. *Remède pour les chûtes d'un lieu élevé* — Après avoir fait toute la campagne d'Italie et s'être marié à Mantoue, le brave capitaine de voltigeurs fut envoyé en garnison à Bayeux. Là, sa femme tomba un jour d'une croisée du second étage. Par bonheur, elle n'avait rien de « fracturé » et put se relever sur-le-champ. « La hauteur d'où elle *avait* tombée était de vingt-cinq pieds. »

« Le bruit de cette chûte miraculeuse nous attira un grand nombre de visiteurs, de bonnes dévôtes, qui attribuèrent ce miracle à la Sainte Vierge, firent brûler des cierges et dire des messes.

« Après une secousse aussi violente, il y avait encore à craindre pour l'intérieur du corps. Une dame qui vint s'intéresser de l'état où se trouvait mon épouse enseigna un remède pour empêcher qu'il se formât des *dépôts* dans le corps. Nous ayant répondu de l'efficacité du remède, je voulus bien en faire usage. *Il se composait de fiente de chat, infusé pendant vingt quatre heures dans un demi-verre de vin blanc.* Elle en prit la même dose pendant plusieurs jours ; elle trouvait que *cette espèce de liqueur est extrêmement désagréable à boire.* Nous ne lui dîmes de quoi elle était composée que lorsqu'elle eût cessé d'en faire usage. Ce remède fit tout l'effet qu'on désirait, ne s'étant jamais ressentie de cette chûte. »

II. *Remède pour les entorses.* — En 1807, sur les bords de la Passarge (Prusse), le capitaine Mathieu « se tourna » le pied droit, en franchissant un fossé plein d'eau.

« J'en fus pour une entorse bien compliquée. L'on m'enseigna de mettre le pied dans un seau d'eau glaciale et de le rouler ensuite sur un rouleau de bois, ce qui ne produisit aucun effet, d'après la déclaration du chirurgien-major.

« J'avais déjà passé quinze jours et je ne voyais point d'amélioration à ma blessure. Je commençai à désespérer de n'en être point guéri à l'ouverture de la campagne, que je pensais n'en être point éloigné, quand se présenta à moi une femme septuagénaire, me demandant quelle était ma blessure : je lui narrai l'accident. « Je puis vous guérir en peu de jours, me dit-elle, tâchez de *vous procurer de l'eau-de-vie avec du savon noir, attendu qu'il est le plus doux et liquide.*

« Dès que je m'en fus procuré, cette bonne femme qui m'en fit l'opération, commença par détremper le savon dans l'eau-de-vie, puis après m'en avoir frotté la partie malade, *se servit des deux pouces pour étendre toutes les fibres, en les appuyant avec force*, ce qui me fit beaucoup souffrir : elle recommença cette opération plusieurs fois de suite sans interruption. Après ce remède, je me sentis dans le cas de marcher et de *reprendre mon service au bout de huit jours* et je vis

ma guérison avee d'autant plus de joie que l'ennemi s'approchait. » (Friedland, 15 juin.)

Le premier remède prouve qu'il n'y a souvent que la foi qui sauve, et que les bouillons de cultures fécaloïdes — si chers à nos ancêtres — ont eu leur temps de vogue et ont confirmé la boutade de BOULEY : « Tout ce qui pue ne tue pas. »

Le second remède appliqué par la vieille rebouteuse montre l'ancienneté et l'efficacité d'un bon massage sur les entorses des pieds.

Dr BONNETTE.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE (*Suite*).

Du caractère médical de l'œuvre de La Mettric, par le Dr P. DE VEZEAUX DE LAVERGNE. Broch. in-8° de 79 p. Rey, Lyon. — *Montaigne, malade et médecin*, par le Dr R. DELACROIX. Broch. in-8° de 110 p. Rey, Lyon. — *Les Médecins empiriques, bandagistes, opticiens, « spécialistes » ambulants, et la répression de leurs abus* (rapport à l'Office central pour la répression de l'exercice illégal de la médecine), par M. BRUNO-DUBRON, docteur en droit, secrétaire général adjoint de l'Office central, 16 p. in-8°, impr. Daix, Clermont (Oise). — *Derrière « Lui »* (l'Homosexualité en Allemagne), par J. GRAND-CARTERET. In-12 carré de 175 p., 150 documents graphiques et notes pour servir à l'Histoire ; 3 fr. 50, Bernard, Paris. — *Hortense Allart de Meritens* (Muses romantiques), par Léon SÉCHÉ. In-8° illustré de 330 p., Mercure de France, Paris. — *Les régimes alimentaires dans l'entérite et l'artério-sclérose*, par L. LEMATTE. Broch. in-8° de 30 p., J. Rousset, Paris. — *Société de crémation de Genève*, bulletin VIII (cinq gravures). 53 p. in-8°, 17, boul. James-Fazy, Genève. — *Monsieur Nicolas (jeune homme), ou le cœur humain dévoilé*, par RESTIF DE LA BRETONNE, édition abrégée par J. GRAND-CARTERET, 3 volumes in-12 illustrés de 300 p. L. Michaud, Paris. — *Tableau de Paris*, par L.-F. MERCIER, édition abrégée par L. ROY, in-12 illustré de 50 p. Louis Michaud, Paris. — *Un romantique sous Louis-Philippe, Hector Berlioz, 1831-1842*, par Adolphe BOSCHOT, in-12 de 672 pages, avec portraits ; Plon, Paris. — *Mémoires du Baron Fain, premier secrétaire du cabinet de l'Empereur*, publiés par P. FAIN, in-8° de 372 p. avec un portrait ; Plon, Paris. — *Souvenirs du Baron de Frénilly, pair de France, 1768-1828*, publiés par Arthur Chuquet, in-8° de 556 p., avec un portrait. Plon, Paris. — *Notes d'hygiène sociale*, par le Dr V. LEBLOND, opuscule in-12 de 46 p., Durand, Fécamp. — *La collection Bucquet-aux-Cousteaux* (étude analytique et biographique), par le Dr LEBLOND, brochure in-8° de 23 p., Beauvais (Oise). — *Marque de Verriers sur un barillet gallo-romain trouvé à Beauvais*, idem. — *Monnaies gauloises recueillies dans l'arrondissement de Clermont* (Oise), idem.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 18 15 Septembre 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires



Les Dardanelles

Impressions d'Orient.

Par M. le Dr F. Jayle.

Septembre 1907.

Le *Saghalien* longeait depuis quelques heures l'antique Troade et du haut de la passerelle du commandant, en interrogeant la carte du bord, nous cherchions à repérer sur la côte tous les points dont le nom évoque l'immortelle épopée d'Homère.

Oh ! comme le souvenir et la légende embellissent et agrandissent les plus infimes choses ! Cette terre que nous côtoyons ressemble à beaucoup d'autres et la masse des passagers s'en désintéresse complètement ; rien, en effet, n'attire le regard ni ne le retient : *Campos ubi Troja fuit !*

A l'horizon émerge, par delà des collines boisées, la crête de l'Ida, où Pâris eut la suprême jouissance, qu'il ne goûta peut-être pas à son prix, de faire un choix entre les trois belles déesses rivales.

En face de la côte se profile l'île de Ténédos, qui engendra les serpents fameux dont Laocoon et ses fils sentent à tout jamais, sur maint marbre impérissable, les replis mortellement constricteurs. Et plus loin, dans la brume, s'esquissent les contours de Lemnos, où Vulcain forgeait les armes des Dieux !

Tous ces souvenirs de mythologie ne répondent, hélas ! à aucune réalité actuelle, et si le ciel n'était pas d'un azur sans tache, la mer d'un bleu profond et le bateau d'une stabilité parfaite sur l'eau tranquille à l'infini, peut-être risqueraient-ils de céder la place à d'impérieuses nécessités d'ordre matérialiste. Mais le soleil resplendit, la brise est douce et la rêverie garde tous ses droits. Voici deux petits tertres, deux *tumuli*, l'un tout près de la côte, l'autre un peu plus loin : ce sont les tombeaux de Patrocle et d'Achille. Tant de siècles ont passé qu'on reste surpris de trouver encore des traces matérielles, même sous la simple forme d'un petit monticule de terre d'une authenticité peut-être douteuse, des deux héros dont le nom n'a survécu que par le génie d'Homère. Et pour que, d'âge en âge, subsistent de simples tertres, que ne défend aucune loi, aucune force, il faut que, sur la terre d'Asie, la main de l'homme soit plus douce et moins amoureuse du changement ou de la destruction que sur les rives séquaniennes, où plus d'un fier donjon n'a pu résister à quelques générations.

Bientôt nous entrons dans le détroit des Dardanelles, que commandent deux châteaux-forts dont les noms *Koum-Kalessi* (Château du Sable) et *Sedd-ul-bahr-Kalessi* (Château Digue de la Mer) nous indiquent nettement que nous sommes dans les eaux turques. Situés, l'un sur la côte d'Asie, l'autre sur la côte d'Europe, appuyés de batteries rasantes, ils semblent faire sentir qu'on ne saurait franchir le Détroit sans leur assentiment. Ils sont le symbole de la domination turque qui a voulu et a pu mettre une griffe puissante sur l Europe et une autre sur l'Asie, au point où les deux continents se regardent. Et ils évoquent encore le souvenir de la conquête arabe, comme plus loin, au milieu de l'Hellespont, *Kelid-ul-Bahr* (la clef de la Mer) et *Sultanié-Kalessi* (Château Impérial), comme en plein Bosphore, au delà de Constantinople, *Rouméli-Hissar* (Château de Roumélie ou d'Europe) et *Anatoli-Hissar* (Château d'Anatolie ou d'Asie), les vainqueurs construisant une dernière citadelle sur la rive asiatique avant de poser sur l'Europe leur pied envahisseur dont la première empreinte était un nouveau château-fort.

Le détroit des Dardanelles ressemble à un vaste fleuve, dont le courant va de la mer de Marmara à la Méditerranée. Par places, il se resserre et se réduit même à moins de 1.500 mètres à la pointe de Magara, à l'emplacement d'Abydos : c'est là que Xerxès fit construire un pont pour le passage de son armée et ordonna de fouetter avec des chaînes la mer qui s'était offert le caprice de le briser. C'est encore cet endroit que choisit Suléiman Ier pour aller planter sur la côte d'Europe le premier drapeau ottoman. Et comme en Orient la légende ne perd jamais ses droits, Léandre, se guidant sur le flambeau que tenait comme un phare Héro sur l'autre rive, traversa à la nage l'Hellespont à ce niveau, n'estimant pas trop cher, à ce prix, l'amour de sa bien-aimée. Lord Byron voulut renouveler l'exploit de Léandre, mais n'y gagna qu'une sérieuse courbature et une attaque fébrile, la légende se trouvant sans doute courroucée d'être étudiée de trop près, même par un poète.

Aux Dardanelles, le *Saghalien* s'arrête, car la défense d'entrer que semblent représenter les châteaux n'est nullement fictive : une petite chaloupe, avec un grand drapeau rouge orné du croissant,

vient s'accoter au bateau : les officiers montrent les papiers du bord, échangent des signatures avec les autorités ottomanes et font toutes déclarations nécessaires. Le sentiment est très net que l'on pénètre dans un empire où l'administration s'occupe de fort près de la vie de ses habitants et, en effet, on ne peut atterrir nulle part sans un passe-port, et une fois débarqué on n'a la liberté ni de se déplacer ni de repartir sans un nouveau passe-port. Pas un étranger ne peut entrer en territoire ottoman et y séjourner sans l'assentiment du gouvernement ; pas un Turc ne peut quitter son pays sans l'autorisation du sultan, autorisation presque toujours refusée aux femmes et peu accordée aux hommes. Comme, d'autre part, les livres et les journaux sont soumis au même contrôle que les individus, on conçoit pourquoi cette nation, ne recevant presque aucune impression du dehors, est restée si longtemps immuable, comme figée dans ses mœurs et ses traditions.

***

Pendant le court arrêt aux Dardanelles, le *Saghalien* avait fait un petit échange de passagers : deux femmes étaient descendues, l'une, jeune, à la face entièrement cachée derrière un carré de mousseline noire et épaisse attaché au grand voile qui leur entoure toujours la tête et le cou (*iachmak*) ; l'autre, vieille, et dont les traits ridés, ne pouvant plus tenter personne, avaient le droit de se montrer et de se laisser détailler ; encombrées de paquets, la vieille portant par-dessus le marché l'enfant de la jeune, elles avaient descendu l'échelle du bord, et roulé, pour ainsi dire, au fond d'un canot que l'agitation des flots permettait de tenir à grand'peine au bas des marches.

Femme turque, enveloppée dans le *iachmak*, la face complètement cachée par un voile noir.

Ces femmes étaient, tout à l'heure, à l'avant du bateau, non voilées. Les Dardanelles franchies, elles avaient aussitôt repris le *iachmak*, la tenue d'ordonnance. Quelle force de coutume, quelle puissance d'autorité révélait déjà ce simple trait !

En même temps, le *Saghalien* avait embarqué un passager sanglé dans une longue redingote noire et coiffé du fez rouge. De belle allure, aux épaules larges, très droit et très souple, il paraissait 40 ans : visage plutôt rond, nez droit un peu busqué, beaux yeux noirs, longues moustaches, teint mat : qui était ce nouveau venu ?

Sur la passerelle du commandant, nous étions un petit groupe de Parisiens, tous à l'affût des renseignements et nous entr'aidant suivant l'usage. Le commandant lui-même venait souvent à notre secours ; grand et fort, l'œil vif, fin et bon, la face haute en couleur, hâlée par les grands vents et marquée au coin de la lèvre du pli de bonne humeur, il avait conquis, avec toute notre confiance, cette sympathie

très vive qui, cultivée quelque temps, donne pour fleur l'amitié. Allant, en quelque sorte, au-devant de nos désirs, il nous présenta le nouvel hôte du *Saghalien* : Kouad-Bey, riche négociant à qui le gouvernement français a eu la très heureuse idée de confier un consulat dans une petite localité d'Asie Mineure.

Nos esprits curieux eurent tôt fait de mettre à contribution notre nouveau compagnon de route qui, avec une intarissable complaisance, chercha à nous faire comprendre l'âme orientale, toute pleine de douce philosophie et de fatalisme puissant. Mettant le comble à son exquise amabilité, Kouad-Bey alla quérir dans sa cabine un petit carnet précieux qu'il emporte volontiers, comme d'autres la *Bible* ou l'*Imitation*, et je pus y prendre ces jolis proverbes, dont la plupart ont été recueillis sur des murs de mosquées ou de tombeaux royaux ; les uns sont turcs, les autres persans :

PROVERBES TURCS.

Celui qui manipule du miel appartenant à autrui a le droit de se lécher les doigts.

Toutes les abeilles ne font pas du miel.

Au siècle où nous vivons, la droiture ne reste plus que dans les minarets.

Tout le monde donne à manger aux oiseaux en été.

La poule du voisin paraît toujours grosse comme une oie et sa femme semble toujours une jeune fille.

L'art de vivre heureux ici-bas serait de pouvoir faire de son chagrin un petit passe-temps.

La bouche d'un insouciant est comme une porte sans battant.

Quand un sot monte à cheval, il croit qu'il est devenu un personnage ; c'est comme le navet, quand il est entré dans la soupe il se figure être devenu du beurre.

Pour celui qui a l'oreille délicate, le bourdonnement du moustique est un orchestre fin ; mais pour celui qui a l'oreille dure, qu'est le tambour et qu'est la trompette ?

Le meilleur fruit du monde est mangé par les ours.

Oh ! vous qui passez, dites-moi, quand l'amour vient camper dans le cœur d'une jeune fille, que doit-elle faire ? — Quand l'amour vient camper dans le cœur d'une jeunesse, ce qu'elle doit faire, c'est de garder le silence.

PROVERBES PERSANS.

A l'aspect de sa taille le cyprès, par humiliation, reste les pieds dans la poussière.

La caravane passe, le caravansérail reste.

Ne t'appuie pas sur les biens de ce monde ; combien en ont-ils fait vivre, mais combien en ont-ils fait mourir ?

Le torrent passe, le sable reste. Le cavalier meurt, l'hippodrome reste. Le chien aboie, la caravane passe.

Quelle douce philosophie s'exhale de chacun de ces proverbes ! Avons-nous beaucoup mieux en Occident ? Et pouvons-nous trouver une pensée plus délicate et plus élevée que celle-ci, écrite, il y a huit siècles, par un homme tendrement épris de sa patrie :

Si jamais je venais à mourir sur la terre étrangère, que l'on se garde

bien de m'enterrer. Il faut porter mon corps sur une colline et l'y abandonner. Peut-être qu'un vent du matin s'élèvera et emportera mes cendres dans mon pays.

Il existe aussi là-bas, comme chez nous, de délicieuses anecdotes qui se transmettent d'âge en âge, comme il arrivait jadis dans nos provinces, au coin de l'âtre, durant les longues veillées d'hiver. En voici deux :

Un jour, le chef des Derviches, voulant un bouquet pour le tombeau du Prophète, envoya les Derviches cueillir des violettes sur la montagne. Ils revinrent chacun avec une récolte abondante, sauf le dernier qui n'apportait qu'une seule violette ! Tous les autres de se moquer de lui. Alors, le chef lui dit : « N'as-tu donc rencontré sur ton chemin que cette seule petite fleur ? » — « Non, répondit le Derviche, j'en ai au contraire vu beaucoup, mais toutes priaient Allah ; il n'y avait que celle-ci que le vent avait cassée et qui pendait sur sa tige. Alors je l'ai prise pour te la rapporter. Les fleurs sont la prière des plantes. » Le chef regarda les autres Derviches qui, confus, cessèrent toutes plaisanteries.

Un théologien dit un jour à sa femme : « Je voudrais manger un bon pilaw ». — « Eh bien, répondit la femme, je vais t'en faire un, inch' Allah ! *(s'il plaît à Dieu !) ». — « Puisque nous sommes seuls, reprit le mari, je puis bien te dire qu'*inch' Allah *ne rime à rien. Je recommande aux fidèles d'employer cette formule de soumission à Allah ; mais toi tu peux t'en dispenser ; je ne suis pas bien sûr qu'Allah existe, et, en tous cas, puisque nous avons du riz, de l'eau, du sel et du poivre, je ne vois pas qui pourrait nous empêcher de déjeuner avec un bon pilaw ». — « Est-ce possible, s'exclama la femme, toi un théologien, parler comme cela ! » Enfin, elle se met à confectionner le pilaw, qui répand bientôt une odeur succulente et, à l'heure dite, l'apporte, tout fumant et appétissant, sur la table.*

Le théologien s'assied et met sa cuiller dans le plat, lorsque tout d'un coup s'élève une grande clameur autour de sa maison ; de force, font irruption dans la salle plusieurs hommes envoyés par le juge, qui réclame la venue immédiate du théologien, pour porter témoignage dans une affaire très grave qui venait d'éclater.

— « Mais laissez-moi au moins le temps de manger mon pilaw ».

— « Non, nous t'emmenons tout de suite ».

— « Alors, laissez-moi au moins le temps d'en goûter une cuillerée ».

— « Non, non. Le juge a dit : tout de suite ».

Le théologien se résigne donc à partir. Il est retenu toute la journée chez le juge, et lorsque, vers minuit, il vient frapper chez lui :

— « Qui est là ? » dit sa femme.

— « Je suis ton mari... inch' Allah ! *», répond cette fois le pauvre théologien.*

* * *

Tout en devisant, nous avions perdu de vue les Dardanelles et les cuirassés qui, ancrés au plein milieu du Détroit, en barreraient efficacement la passe, si l'armement en était bon. On dit, il est vrai, que leur silhouette imposante est leur seule qualité et que des officiers peu sévères ont laissé s'échapper non pas la vapeur mais les chaudières

elles-mêmes ! Que ne dit-on pas ? Toujours est-il que le paysage gagne à la présence de cette flotte, saine ou malade, et le touriste se déclare satisfait.

A la tombée du jour, nous pénétrons dans la mer de Marmara, laissant à gauche Gallipoli, bâtie sur une péninsule, et qui, comme toutes les villes d'Orient, donne de loin une impression de charme pittoresque avec ses minarets et ses maisons blanches au bord de l'eau. Ce fut la première conquête des Turcs, un siècle avant la prise de Constantinople ; pour se consoler de cette perte, l'empereur Jean Paléologue disait qu'il s'était laissé prendre une jarre de vin et une étable à porcs, allusion aux établissements commerciaux construits par Justinien. Fort heureusement nos ancêtres ont compris autrement la prise de Calais !

Les côtes d'Asie et d'Europe se voient aisément grâce à la pureté du ciel : boisées, ondulées et étagées en plusieurs plans sur la rive asiatique, elles sont plus plates et arides du côté européen.

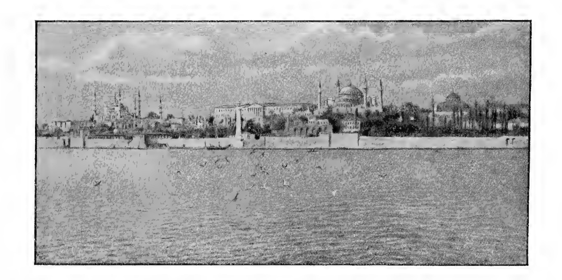
A cette heure, la mer est d'un bleu noir ; quelques marsouins sautent çà et là, courant les uns après les autres, puis disparaissent.

Le soleil descend assez rapidement à l'horizon, devient moins brillant et bientôt se laisse presque fixer. Comme un gros boulet d'or il se cache derrière la côte d'Europe, sans aucune nue, sans aucun rayonnement.

L'astre disparu, le ciel commence à se colorer de violet et de rose à l'Orient ; lentement, ces tons d'une douceur et d'une subtilité infinies s'élèvent jusqu'au zénith, et le *Saghalien* semble voguer vers un pays de rêve. Bientôt, tout l'Occident prend une teinte jaune orange, et le tableau devient d'une beauté impressionnante : la voûte céleste est d'un bleu opalin, les collines d'Asie s'embrument de mauve, tandis que la côte d'Europe se fond, entre le ciel et l'eau, dans une atmosphère toute dorée que reflète la mer.

Comme pour donner plus de magnificence encore à cet incomparable spectacle, paraît, sur la crête de la chaîne d'Asie, un point rouge qui semble un feu d'incendie ; très rapidement le point devient une tache, la tache grandit, change de ton, devient un énorme globe de couleur jaune orange : une lune énorme, avec une face dédaigneuse, se pare dans le ciel mauve d'Orient des reflets d'or qui illuminent l'Occident. Et pendant que monte majestueusement à travers la brume violette l'Astre au sourire moqueur, une grande traînée rose se forme vers le couchant, signe avant-coureur d'un des plus beaux spectacles que l'on puisse voir. Sur le fond du ciel se dessine un immense éventail lumineux dont les lames inégales et larges se fusionnent au point où s'est éclipsé le globe solaire et vont se perdre au zénith, occupant ainsi toute la moitié du firmament ; le centre en est formé par un immense faisceau rose que limitent à droite et à gauche deux faisceaux plus petits de rayons verts, au delà desquels le rose reprend plus foncé pour gagner l'horizon au nord, tandis que vers le sud il se laisse couper par deux ou trois pinceaux verts. Si le Roi-soleil voguait sur le *Saghalien*, entouré de sa cour magnifique, il se mettrait à la poupe, face à ses courtisans, qui le verraient auréolé véritablement de ces rayons que les orfèvres et les médaillistes ont si souvent reproduits.

Cependant les grands rayons se subdivisent, puis insensiblement se perdent lorsque pour la quatrième fois l'aspect change, toujours



VUE DE CONSTANTINOPLE, A L'ARRIVÉE PAR LA MER DE MARMARA.

De gauche à droite : Ahmed-Djami (Mosquée d'Ahmed), Dar-oul-ilm (Palais de la Science ou ministère de la justice, des tribunaux et de l'Efkaf (fondations pieuses), Aya Sophia (Ste-Sophie), Ste-Irène (dépôt d'armes).

féerique et merveilleusement beau, comme si, par derrière la ligne des collines d'Europe, la main d'un Dieu prenait plaisir à varier l'illumination du ciel : du zénith à l'Occident s'étagent transversalement toutes les couleurs du prisme, du violet indigo au jaune rouge qui longuement dessine l'horizon. Puis, à regret et lentement, le violet devient noir, le bleu passe, le rouge s'éteint, pendant que monte la lune, perdant son ton de vieil or et sa large face pour reprendre son aspect ordinaire et son éclat d'argent.

Dans le silence de la nuit venue, la cloche du bord tinte deux coups : c'est un voilier qui nous croise à bâbord, là-bas dans la brume tombée, balançant trois petites lumières : deux, dont une rouge, rasant les flots, l'autre, portée par un mât invisible et qui semble une étoile falote courant dans le ciel. Et les trois petites lumières passent vite : où vont-elles ? qui sont-elles ? nul ne le sait. Mais des hommes les ont allumées ; et, dans l'immensité noire, le cœur se reprend de ne pas se sentir complètement seul sur les flots, par-dessus des abîmes aux profondeurs inconnues.

***

Le *Saghalien* a considérablement ralenti sa marche ; Constantinople est proche et il n'y a aucun intérêt à pénétrer dans le port avant six heures. En outre, plus le bateau va lentement, moins il brûle de charbon, et le commandant a cure de faire des économies. Nous verrons donc Stamboul dans la brume rose du matin, et rien que l'idée si souvent caressée de ce spectacle enchanteur nous fait lever dès la pointe du jour.

L'air est vif et très frais. A l'Orient, une longue et étroite traînée rouge marque l'horizon ; à l'Occident, la lune descend dans une buée grise et perd ses rayons blancs. Peu à peu, la traînée rouge s'étale en hauteur, se dore lentement, pendant que le zénith se colore d'un ton opalin et que la lune jaunit dans la brume. On s'attend à voir l'astre radieux, mais l'aurore d'Orient, en coquette raffinée, met de longs quarts d'heure avant d'ouvrir à Phœbus les portes du ciel.

A droite et à gauche, d'autres bateaux, tous très lentement, émergent de la brume ; ils vont droit vers l'Est pour longer, comme nous, les anciennes murailles que Stamboul se bâtit, du temps des Grecs, sur la mer de Marmara.

Le ciel s'est éclairé progressivement ; l'Orient est jaune d'or. En un point, à l'horizon, se fait une éclaircie rayonnante dans ce fond doré ; rapidement elle augmente et monte comme poussée par une main invisible et qu'elle auréolerait. L'on pressent que le soleil va paraître ; soudain un point brillant lance un rayon, le point augmente très vite et en quelques secondes devient un petit globe blanc et resplendissant, qui s'élance vers le zénith avec une telle force et une telle impétuosité qu'on le croirait pressé de parcourir son orbe accoutumé : combien sont faibles et lents, en comparaison, les actes les plus énergiques et les plus rapides de l'homme !

La brume, non assez forte pour arrêter les rayons blancs du soleil, était suffisamment dense pour cacher la côte que nous longions. De grise elle devient mauve et commence à s'éclaircir par places, au fur et à mesure que le bateau avance. Tout à coup, le mur qu'elle

forme et qui voilait Stamboul tombe brusquement : une immense coupole, encadrée de six minarets montant vers le ciel, apparaît dans une fine buée toute rose ; plus loin se profile un palais à la large façade, puis ce sont des minarets, encore des minarets, et enfin, dominant de la masse imposante de ses lourdes coupoles les vieilles murailles. les maisons blanches, les larges pins et les cyprès élancés, la vénérable Sainte-Sophie, semblant concentrer et garder jalousement sous ses dômes immenses les pensées et les prières de l'antique cité.



Fontaine turque, à Stamboul.

Oh ! Stamboul ! Ville de rêves et d'illusions ! Quelle impression de délices et d'attirance lorsqu'on peut te voir, pour la première fois, à peine échappée des doigts de l'Aurore, gazée sous une tendre buée irisée, alors qu'entre la mer brumeuse et le ciel pas encore éclairci, tu sembles passer, devant le bateau qui marche lentement, comme une cité féerique qu'habiteraient des dieux et que porteraient des nuages de mauve et de lilas !

Et cette vision de Stamboul à travers la brume, qui semblait lui retirer ses assises terrestres, rappelait le *Rêve* de DETAILLE, où la Grande Armée et le Grand Empereur chevauchent dans les nues, pendant que dorment à terre leurs petits-fils, gardiens de leur immense honneur.

Cependant nous entrons dans le Bosphore : la buée a presque disparu. Nous doublons la pointe du Vieux Sérai, si fine et si attrayante avec son palais tout blanc et ses arbres si verts, et nous découvrons

les quartiers commerçants de Constantinople, Galata et Péra, qui s'étagent en face de Stamboul, déjà dorés par les rayons d'un soleil presque ardent.

Et l'on saisit facilement alors la topographie de cette ville unique, qui fut, pendant plusieurs siècles, du temps de l'Empire d'Orient, la capitale du monde et qui, pour la beauté, le redeviendrait peut-être, en quelques lustres, si les circonstances s'y prêtaient.

Ville immense ! divisée en deux par le Bosphore : Scutari est le nom de la portion située sur la côte d'Asie ; sur les côtes d'Europe, la ville se subdivise à son tour en deux parties, par suite d'un bras de mer qui s'enfonce dans les terres : d'un côté, Galata et Péra, la ville moderne et banale du commerce et des étrangers, et de l'autre Stamboul, l'antique et merveilleuse cité des empereurs grecs, bâtie sur un promontoire que borne au sud la mer de Marmara et au nord le bras de mer qui la sépare de la ville moderne et qui porte le nom si mérité de Corne d'Or.

Ville en amphithéâtre ! Tous les monuments se dégagent, toutes les maisons reflètent le soleil : pas d'enfilades de toits noirs, pas d'amoncellement de cheminées !

Ville pleine d'arbres ! Pas de ces grandes bâtisses de pierre dont Paris s'enlaidit chaque année davantage. Les grands cyprès et les larges pins-parasols voisinent sur la crête de Stamboul avec les gros dômes des mosquées et les minarets pointus.

Ville sans limites ! se continuant tout le long du Bosphore en une série de délicieux villages échelonnés sur des côtes boisées, de la crête au rivage, les maisonnettes d'en haut s'abritant sous de verts feuillages et celles d'en bas plongeant directement dans l'eau tressaillante, comme pour en mieux jouir.

Telle paraît Constantinople, étagée sur des rives aux replis infinis, baignée par des eaux dont le bleu est si profond que les Croisés étonnés le dirent d'outre-mer, éclairée par un ciel dont chaque heure nuance la teinte dans des tons d'une finesse et d'une subtilité incomparables.

(A suivre.)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le Journal de Pierre Daumis (roman), par Pierre Grasset, in-12 de 255 p., Sansot, Paris. — *Notions d'hygiène médicale*, par le Dr J. Masbrenier, in-12 de 247 p., broché toile, illustré, E. Cornély, Paris. — *L'Evolution lyrique au Théâtre dans les différents pays* (tableau chronologique), par H. de Curzon, in-8o carré de 73 pages, M. Fortin, Paris. — *Voix et chant*, par le Dr Moura, brochure in-8o de 32 p., chez l'auteur, rue du 4-septembre, Pamiers. — *Jean de Village*, par le Dr Henry Labonne, préface d'Albert Liger, in-12 de 135 pages. Sery, Issoudun. — *Hommage à Monsieur le Professeur Truc*, 4 novembre 1907, brochure in-8o de 23 p., Montpellier. — *Le Magnétisme personnel*, par Leroy-Berrier (trad. P. Nyssens), in-12 de 168 p., Maloine, Paris.

Variétés Ethnologiques

La psychologie des Japonais.

Dans une série de fort intéressants articles (1), publiés par M. Ludovic Naudeau, dans le *Journal*, notre distingué confrère s'attache à nous révéler l'âme japonaise, et ses révélations ne manquent pas d'imprévu.

« L'âme des Japonais est, tout comme la nôtre, accessible à la crainte. Ils s'effraient plus que nous des tremblements de terre, parce que c'est là un péril dont ils connaissent mieux que nous l'immanence et la vastité. A la moindre secousse du sol, ils s'alarment et se ruent hors des maisons. Je les ai vus ainsi manifester sans vergogne un émoi qui me paraissait incompréhensible. Un document semi-officiel, le *Japan Year Book*, de 1905, constate que, pendant les grands tremblements de terre, la mortalité a généralement été causée par des accidents qu'occasionnait la panique, la terreur folle à laquelle s'abandonnait la population. »

Croirait-on que les Japonais redoutent autant, sinon plus que les Occidentaux, les maladies ? Ils vivent dans un perpétuel effroi des microbes. Notre confrère raconte qu'après la bataille de Moukden, il vit passer d'immenses convois japonais, formés de voitures d'intendance et de véhicules portant la croix rouge des ambulances. « Or, tous les officiers, tous les hommes qui accompagnaient ces convois avaient les narines et la bouche recouvertes d'une gaze verte ; ces filtres à poussière étaient destinés à empêcher la pénétration des microbes dans les voies respiratoires !... »

Tous les Européens qui ont employé des Japonais ont été stupéfiés de voir combien vite leurs serviteurs se laissaient abattre par toute affection ayant un caractère chronique. « Dès qu'il se croit gravement atteint, le Japonais reste prostré ; il ne manifeste aucune volonté de lutter, de se cramponner à la vie, et il murmure, en attendant l'inévitable, ce *Shikata ganai* qui, dans ce cas, ressemble beaucoup à l'expression du fatalisme musulman, à ce *Mektoub rebib* que profèrent en pareil cas nos amis les Marocains. »

Dans l'ancien Japon on avait une telle aversion pour les malades, quels qu'ils fussent, qu'on les abandonnait sans leur porter secours.

« En dépit de plusieurs proclamations gouvernementales, telle était la répugnance éprouvée par les créatures valides pour celles qui gémissaient, accablées par des maux physiques ou par des privations, que souvent des voyageurs mouraient de faim et de soif le long d'une route, faute d'avoir rencontré une âme compatissante.

« Presque toujours les domestiques atteints d'affections chroniques étaient congédiés par leurs maîtres, et alors le dénuement le plus complet hâtait leur fin. La charité, la pitié, la miséricorde, la sympathie, étaient à peu près inconnues dans le vieux Japon. Les lépreux étaient expulsés de leur maison par leurs propres parents ; ils rôdaient dans la campagne, vivant de détritus et d'aumônes, et ils habitaient, dans des solitudes, des huttes qu'ils devaient construire de leurs propres mains. Les familles aisées elles-mêmes pratiquaient ces impitoyables évictions. Aucun hôpital ne fut fondé pour les lépreux,

(1) Cf. le *Journal* des 8, 10, 17, 22 mai 1908.

jusqu'à ce que des missionnaires chrétiens eussent, dans des temps très récents, donné l'exemple et créé des refuges pour ces infortunés. D'une manière générale, tous ceux qui souffraient d'une maladie contagieuse étaient non seulement abandonnés, mais repoussés dans les plus âpres montagnes. »

De nos jours encore, le traitement infligé aux aliénés par les Nippons est des plus rudimentaires. Un seul asile d'aliénés existe à Tokio. Il est placé sous le contrôle de la municipalité ; le nombre des malades qu'il peut recevoir est très limité ; d'ailleurs, nul ne peut y être admis sans un paiement mensuel qui en interdit l'accès aux pauvres. Dans la plupart des cas, les aliénés sont laissés sans traitement ; ils vaguent par les rues tant qu'ils sont inoffensifs ; quand ils deviennent dangereux, on les enferme dans des cages. Le directeur du *Japan Mail*, un Anglais qui a passé au Japon de nombreuses années, écrit :

« Les étrangers qui ont résidé au Japon ou qui ont voyagé simplement à travers les provinces ont dû quelquefois frémir en constatant de quelle manière sont traités les fous. Il y a seulement quelques mois, on aurait pu voir, à Hakoué, un aliéné enfermé dans une véritable cage. Cet infortuné ne recevait jamais aucune assistance médicale ni aucun soin affectueux ; simplement il était nourri comme une bête féroce dans une ménagerie. Nous avons constaté de nos yeux, avec horreur et pitié, beaucoup de semblables tableaux. Et cependant les Japonais les plus humains ne semblent pas se préoccuper d'établir des asiles où ces infortunés malades pourraient trouver une protection et des soins. »

On a dit sur tous les tons, pendant la guerre de Mandchourie, que les *nurses* japonaises étaient les meilleures qui fussent au monde. Comment a-t-on pu former d'aussi excellentes infirmières dans un pays où les organisations d'assistance publique sont rudimentaires ou non existantes ? « Il faut savoir tout d'abord, répond à cette question M. Ludovic Naudeau, qu'il n'existait point, dans l'ancien Japon, de femmes chargées de soigner les blessés ou les malades. Bien plus, l'idée de donner aux femmes une semblable mission était de celles qui s'accordaient le moins avec les vieilles coutumes, avec les pensées ancestrales, avec l'enseignement bouddhiste ou confucianiste.

« Quand on fonda dans ce pays les premiers hôpitaux, à l'imitation de ceux d'Europe, on ne parvint que bien difficilement à réunir quelques infirmières. Pour amener sur ce point une décisive révolution des mœurs, il fallut, au temps de la guerre de Chine, c'est-à-dire en 1895, une incessante propagande faite par tous les médecins qui avaient étudié en Europe ; il fallut, sous l'égide du patriotisme, une campagne prolongée des principaux journaux, et surtout l'intervention personnelle de certaines princesses impériales qui donnèrent l'exemple et, coiffées du bonnet blanc, se joignirent au personnel des hôpitaux de Tokio. Voilà comment il existe maintenant au Japon un corps d'infirmières renommées dans le monde entier pour leurs qualités de douceur et d'abnégation. Cette catégorie sociale n'est point autochtone ; elle a été créée à l'imitation des choses d'Europe ; c'est la réalisation d'une idée importée. Mais ce qui n'a pas été importé, c'est le dévouement, la dextérité, la souplesse, l'habileté native des femmes japonaises, qualités grâce auxquelles elles devaient vite égaler ou surpasser les infirmières européennes. »

ÉCHOS DE PARTOUT

La fréquence du suicide au Japon. — Voici une statistique, publiée par M. NAUDEAU, dans le *Journal*, et qui montre combien de Japonais et de Japonaises ont volontairement renoucé à la vie, de 1897 à 1902 :

Années.	Hommes	Femmes.	Total.
1897	4,625	3,033	7,658
1898	5,368	3,331	8,699
1899	5,038	3,334	8,372
1900	5,177	3.256	8,433
1901	5,227	3,355	8,582
1902	5,413	3,370	8,783

Ce qui frappe, c'est l'accroissement annuel de la sinistre manie. La progression est indéniable. Une épidémie de suicides sévit naguère parmi les étudiants de l'Université de Tokio. Les uns se précipitèrent dans la cataracte de Kégo, près de Nihko ; les autres jugèrent plus magnifique encore de s'identifier à l'éternel en s'engouffrant dans le cratère du volcan Asama. Une vingtaine disparurent ainsi, préférant à une « carrière » la mort sans phrase... et sans examens. Des amoureux qui ne peuvent être unis pratiquent le *joshi* : ils meurent ensemble, persuadés, suivant la croyance bouddhique, que la force de leur amour pourra suffire à les unir dans un monde futur. Des conjoints, qui ne s'aiment point ou que le divorce ne disjoint pas assez vite, s'empoisonnent pour abréger des formalités oiseuses. Au Japon, on se suicide à n'importe quel âge, par n'importe quel moyen et pour n'importe quoi ; on s'éventre, on s'égorge, on s'empoisonne, on s'asphyxie, on se fait broyer par un train. Des mécontents se suppriment pour faire une démonstration politique. Certains requérants, certains plaignants, afin d'attirer l'attention sur leur cause, deviennent leurs propres occiseurs, comme ces protestataires qui, chez nous, pour obtenir que leurs suppliques soient lues par les puissants, tirent, non point dans leur cervelle, mais en l'air, et à blanc, un coup de pistolet.

Le froid à domicile. — Un jour viendra-t-il, où, comme on fait maintenant pour l'eau, le gaz, l'électricité, des services publics assureront aux particuliers la distribution de chaleur à domicile ? Déjà un pas vient d'être fait dans cette direction, sous la forme de distribution de froid. D'après le Bulletin de la Chambre de commerce française de New-York, cette intéressante innovation vient d'être accomplie par la ville de Kansas-City qui, par abonnement. fournit l'élément frigorifique dans les maisons privées. Des canalisations, partant d'une usine spéciale, amènent aux abonnés, dans des serpentins fixés sur les murs ou plafonds de leurs locaux, le froid nécessaire à la conservation de diverses substances. Les principaux abonnés sont les bouchers, les marchands de primeurs. Déjà, dans le sud des Etats-Unis, il existe des hôpitaux munis d'appareils frigorifiques pour maintenir dans les salles une température convenable. Il serait à souhaiter que ces appareils se généralisent. Combien gagnerait l'hygiène des blancs aux colonies, s'ils pouvaient avoir des appartements frais ! (*La Presse médicale*, 29 juillet 1908.)

INFORMATIONS ET ÉCHOS DE LA " CHRONIQUE "

A propos de la grève des typographes. — Les correcteurs d'imprimerie célèbres.

La récente grève des typographes nous permet d'évoquer le nom de quelques correcteurs d'imprimerie notoires.

Dans les siècles passés, parmi ceux qui se sont adonnés à cette délicate profession, il convient de citer le correcteur de l'imprimerie des Wechels, qui était Frédéric SYLBURGE.

Sigismond GALENIUS l'était chez les Frobens ; Jean REUCHLIN et le grand ERASME, chez Jean Froben de Basle.

Les Froben de Lyon avaient pour correcteur Louis SAUSIUS.

CASAUBON, correcteur chez Henri Estienne, épousa sa fille.

L'imprimerie Plantin compta au nombre de ses correcteurs : Victor GISELIUS, Théodore PULMAN, Corneille KILIEN, François RAPHELENGE. Ce dernier devint le beau-père de son patron (1).

Ambroise Firmin-Didot cite, en outre, Charles MULLER, RŒDERER, DE BERNIS, qui lisait les épreuves chez François Didot, et le chansonnier BÉRANGER.

Dans son *Testament médical*, DUMONT (de Monteux) ajoute à cette liste les noms de Michel SERVET ; RICHARDSON ; FRANKLIN, après qu'il eut fait de la chandelle ; l'orientaliste MARCEL, l'abbé MAURY, le maréchal BRUNE, BALLANCHE, l'acteur MAILLART, EGRON, Pierre LEROUX, PROUDHON, BALZAC, MICHELET ; Alexandre BOUZÉE, tué à la prise de l'Hôtel de Ville, en 1830 ; Jacques VARIN, le botaniste ; Eugène ORRIT et son frère en poésie, Hégésippe MOREAU, qui furent des compositeurs en lettres.

Dumont a omis de mentionner RESTIF DE LA BRETONNE, qui a composé en entier, devant les *casses* de son imprimerie, une grande partie de ses œuvres. Il alignait le caractère en même temps que lui venait l'inspiration ; et pour terminer cette énumération, nous ajouterons, à notre tour, deux noms de confrères : GUI PATIN et le professeur Michel PETER, ce qui, avec Michel SERVET, porte à trois le nombre des médecins célèbres correcteurs d'imprimerie.

Les médecins à l'armée du grand Frédéric.

Le célèbre artiste allemand Adolphe MENZEL avait patiemment reconstitué les personnages et les uniformes de l'armée de Frédéric le Grand. Ce merveilleux ouvrage, créé, dessiné sur pierre et commenté par l'illustre peintre, vient d'être reproduit, d'après l'unique exemplaire ayant appartenu au maître, par un éditeur d'origine française, M. Martin D'OLDENBOURG. C'est grâce à son obligeance et aussi à celle de notre dévoué collaborateur, M. ZARN, qui a bien voulu nous communiquer son exemplaire, que la *Chronique* doit de pouvoir reproduire, en un cliché réduit, la planche (2) qui représente deux médecins militaires de l'armée de Frédéric, en costume de l'époque, occupés à examiner un liquide physiologique, qu'il est superflu de désigner plus expressément.

---

(1) *Revue rétrospective*, d'Abel D'AVRECOUR, p. 89.

(2) L'ouvrage est publié en 10 livraisons, de 10 planches en couleurs, reproduites en fac-simile, montées sur carton et accompagnées d'un texte allemand. On souscrit chez tous les libraires ou directement à la librairie F. KULEMANN, Paris, 16, rue Ernest-Renan, seul dépositaire pour la France. Le prix de l'ouvrage complet est de 325 francs, soit 32 fr. 50 la livraison.



DEUX MÉDECINS MILITAIRES, A L'ARMÉE DU GRAND FRÉDÉRIC.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Premier Congrès du froid.

Le premier Congrès international du froid sera le plus important de tous les Congrès internationaux tenus, jusqu'ici, en France. Il aura lieu du 5 au 10 octobre prochain, à la Sorbonne, dont tous les amphithéâtres et autres locaux ont été mis à la disposition des organisateurs. En raison de l'intérêt exceptionnel que présente ce Congrès pour l'agriculture, le commerce et la production nationale, le gouvernement a fait voter *une loi spéciale* le dotant d'une subvention de 40.000 fr.

Parmi les questions qui intéressent plus spécialement les médecins, nous devons signaler celles qui ont trait à l'*hygiène générale* (avantages et inconvénients du froid artificiel, appliqué aux locaux habités : ateliers, salles de réunions et de spectacles, hôpitaux, maisons privées, etc.) ; à l'*hygiène alimentaire* (valeur alimentaire des produits réfrigérés et congelés) ; à la *fabrication de la glace* (moyen d'obtenir de la glace alimentaire pure et de l'empêcher de se contaminer), etc.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. de LOVERDO, secrétaire général du Congrès, 10, rue Denis-Poisson, Paris (XVIIe).

La maladie des examens.

Un médecin a étudié, dans un lycée, deux cent quarante-quatre élèves internes, pendant les deux mois précédant les examens. Prenant le poids des enfants comme symptôme révélateur de l'altération de l'organisme, le médecin a constaté que *tous* les élèves préparant des épreuves ont perdu de leur poids : cette diminution a atteint, pour certains sujets, jusqu'à 5.130 grammes, soit plus de 5 kilos ! Au contraire, le poids des élèves des classes inférieures, qui n'avaient pas d'examens à subir, est resté à peu près stationnaire ; certains même ont engraissé, dans ces dernier mois d'études, sans doute par la joie des vacances prochaines. Le docteur en conclut qu'il y a vraiment une « maladie des examens (1) ».

Mutuelle médicale de retraites.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de retraites*, qui s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation), dans tous les cas la pratique médicale étant abandonnée, pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1er juin dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes) s'élevait à 339 ; l'avoir social à 104.871 fr. 23.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 francs pour l'année 1908 et un sociétaire infirme à 450 francs.

S'adresser au secrétaire, Dr TERRIEN, à Varenne-sur-Loire, pour tous renseignements.

(1) Cf. *Mémorial de la Librairie*, 6 août 1908.

Revue Biblio-critique

Histoire de la médecine ; Médecine historique et littéraire.

Lettres de Gui Patin (1630-1672), nouvelle édition, par le Dr Paul TRIAIRE, t. I ; Paris, H. Champion ; — *Les Jetons des Doyens de l'ancienne Faculté de médecine de Paris*, par H. FOURNIÉ, médecin principal de l'armée ; Chalon-sur-Saône, Bertrand ; — *Histoire de l'ophtalmologie à l'Ecole de Montpellier, du XIIe au XXe siècle*, par les Drs H. TRUC et P. PANSIER ; Paris, Maloine ; — *La Communauté des chirurgiens-barbiers de Cambrai* (1366-1795), par le Dr H. COULON ; Paris, J.-B. Baillière ; — *L'enseignement des sciences médicales et pharmaceutiques à Lyon, de 1792 à 1821*, par le Dr Anth. ROCHAIX ; Paris, Maloine ; — *Les Pères de la Biologie*, par P.-E. LAUNOIS ; Paris, Ch. Boulanger et C. Naud ; — *Les grands Médecins du XIXe siècle*, par G. DAREMBERG ; Paris, Masson ; — *Le Docteur Quesnay*, par G. SCHELLE ; Paris, Alcan ; — *Michel Servet*, par le Dr BEAUDOUIN, d'Alençon (Ext. du *Bulletin des sciences méd. d'Alençon*, 1907) ; — *Le Recueil des remèdes de Mme Fouquet, la mère des Pauvres* (1590-1681), par Alex. DE ROCHE DU TEILLOY ; Paris et Nancy, Berger-Levrault. — *La vie et les œuvres de Nicolas Chambon de Montaux* (1748 1826), par le Dr J. GÉNÉVRIER ; Paris, G. Steinheil ; — *Etude médico-psychologique sur Alfred de Musset*, par le Dr Raoul ODINOT ; Lyon, Storck ; — *Le Roman scientifique d'E. Zola*, par le Dr Henri MARTINEAU ; Paris, J.-B. Baillière ; — *La notion de l'hérédité dans les Rougon-Macquart*, par l'aide-major Maurice JOUBERT ; Bordeaux, imp. Delbrel. — *Louis Bouilhet ; son milieu ; ses hérédités ; l'amitié de Flaubert*, par Et. FRÈRE ; Paris, Société française ; — *Pratiques médicales populaires dans les Landes*, par le Dr P. DUBALEN ; Lyon, Impr. Rey ; — *Étude critique sur la parenté morbide du bégaiement*, par le Dr L. BONNET ; Bordeaux, Imprimerie commerciale et industrielle. — *Conception de l'Hystérie*, étude historique et clinique, par le Dr G. AMSELLE ; Paris, Doin ; — *Les reliques de Juste Lipse*, étude historique et médicale, par le Dr E. MASOIN ; Bruxelles, édition de *la Belgique artist. et litt.* ; — *L'opothérapie en gynécologie et en obstétrique à Genève, en 1700*, par le Dr H. NŒGELI-AKERBLOM ; — *Curiosités sur l'Histoire de la médecine*, par M. E. RIVIÈRE ; Paris, Hôtel des sociétés savantes ; — *Inauguration des monuments élevés à la mémoire de Chassaignac et Maisonneuve*, par le Dr Alfred ROUXEAU ; Nantes, Guist'hau ; — *De la vocation médicale*, discours de rentrée à l'Ecole de Nantes (1906), par L. POISSON ; Nantes, Dugas.

Il y a bien des années qu'on réclamait une édition des *Lettres de Gui Patin*, faite selon les méthodes de la critique moderne. Dès 1760, Formey, le célèbre secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, avait entrepris de réunir la correspondance complète du satirique, en l'annotant comme il convenait, mais ce projet n'eut, on ignore pour quelle

raison, aucune suite. Il fallut attendre à 1846 pour voir paraître l'édition, si défectueuse, si mal comprise, de Reveillé-Parise, mais qui, pour l'époque, était néanmoins un progrès réel. Plus tard, MM. de Montaiglon, Tamiscy de Larroque, collectèrent des matériaux en vue de la réimpression des différents recueils épistolaires de Gui Patin ; malheureusement un incendie détruisit leur œuvre à peine commencée.

Entre temps, Chereau avait dressé une bibliographie très soignée des éditions parisiennes ; notre ami Larrieu de Sainte-Marie consacrait au malicieux satirique une thèse de doctorat qui fut très remarquée et valut à son auteur les plus flatteuses récompenses. Enfin, M. Paul Triaire s'attela résolument à cette besogne ingrate qui consiste à collationner des textes, à les traduire, car il est nombre de lettres qui contiennent des passages en grec, en latin, etc. Restait, en outre, à accomplir une tâche qui n'était pas la moindre : celle d'annoter cette volumineuse correspondance, de l'expliquer, de la commenter, de l'éclaircir en un mot par d'ingénieuses ou savantes annotations

Contrairement à ses devanciers, M. Triaire a adopté l'ordre chronologique, qui permet de suivre les événements à leurs dates, dans une suite logique ; de plus, on lui doit, autre innovation, une nomenclature des noms propres et une table des matières, table qui permet de retrouver en un clin d'œil un fait, une anecdote, un renseignement biographique ou bibliographique, sans que le lecteur soit astreint à feuilleter l'ouvrage entier. Voilà, semble-t-il, une publication qui se présente avec toutes les garanties désirables ; en tout cas, elle atteste un labeur considérable ; elle a été faite avec une conscience, un soin dont il faut grandement louer l'auteur, et un peu aussi l'éditeur, M. H. Champion, qui n'a pas entrevu une spéculation de librairie, l'ouvrage étant tiré à un nombre très restreint d'exemplaires, mais qui a tenu à estampiller un travail sérieux, qui doit avoir sa place dans les dépôts publics, et aussi sur les rayons de toutes les bibliothèques des amis des lettres et de l'histoire de notre art.

*
* *

Toutes les collections ont leur utilité et il est de mauvais ton de railler les collectionneurs. Qui oserait prétendre, après avoir vu le parti qu'en a tiré M. H. Fournié, qu'on ait eu tort de conserver *les Jetons des doyens de l'ancienne faculté de médecine de Paris ?* Outre leur valeur artistique, qui s'aviserait de nier leur importance documentaire ? Portraits, armes, allégories, inscriptions, tout nous intéresse dans ces pièces métalliques. Nous nous réjouissons de connaître l'usage des jetons dans l'ancienne Faculté, le nom de nos doyens, leur blason, leur physionomie ; parfois nous les voyons dans leur costume d'apparat, la tête coiffée de la perruque ou du catogan, les épaules recouvertes de la *cappa* fourrée d'hermine ; le rabat est plutôt rare, sans doute parce qu'il caractérisait mieux les docteurs régents que les doyens eux-mêmes. Quelques-unes de ces médailles présentent, à leur revers, des scènes ou des monuments scolaires, rappelant tantôt des événements mémorables de la vie universitaire, tantôt des vertus décanales, des apologies personnelles, des querelles de corporation. On y lit clairement que l'antique Faculté était toujours en lutte avec quelqu'un ou quelque chose ; ses ennemis étaient, du reste, nombreux et puissants : les chirurgiens, les apothicaires, les

étuvistes, les membres du clergé et des corporations religieuses, enfin les médecins eux-mêmes, et notamment les archiâtres, et les médecins des universités provinciales, qui subissaient malaisément le joug de l'Ecole parisienne. Il y a bien d autres choses dans l'ouvrage du Dr H. Fournié, mais nous nous réservons d'y faire maints emprunts, ce qui nous sera une occasion de rappeler l'attention de nos lecteurs sur une monographie vraiment curieuse et qui comble positivement une lacune.

*
* *

L'*Histoire de l'Ophtalmologie à l'Ecole de Montpellier*, que viennent d'entreprendre les Drs Truc et Pansier, est, en somme, l histoire de l'oculistique du XIIe au XXe siècle, l'École de Montpellier jouissant, dès le premier tiers du XIIe siècle, d'une juste renommée. Les auteurs se sont attachés à rechercher, de cette époque à nos jours, et par ordre chronologique, tous les travaux d'ophtalmologie relevant de l Université de Montpellier : travail considérable et particulièrement difficultueux. Seuls, deux spécialistes, de l'autorité et de la compétence d'un savant professeur de clinique ophtalmologique et d'un ancien aide de clinique ophtalmologique, étaient capables de le mener à bonne fin. Il faut leur rendre cette justice que, malgré leur supériorité incontestable sur leurs aînés et les progrès considérables qu'a réalisés la branche médicale dont ils sont deux des plus distingués représentants, ils se gardent de toute critique excessive, sachant combien nous avons tous besoin d'indulgence, et « croyant plus juste d'attribuer à leur temps qu'à leur propre insuffisance les erreurs de nos anciens ». Combien peu aujourd'hui se reconnaissent, aussi modestement, tributaires des générations qui les ont précédés !

*
* *

En écrivant l'historique de la *Communauté des chirurgiens-barbiers de Cambrai* (1366-1795), le Dr H. Coulon a entendu surtout apporter une contribution à l'histoire de la médecine en France, du quatorzième à la fin du dix-huitième siècle. Pour donner à son étude, qui eût pu être strictement locale, plus d'intérêt, il l'a fait précéder d'un court aperçu sur l'histoire générale de la chirurgie en France. C'était un prologue nécessaire, presque indispensable.

Après un bref préambule, l'auteur entre de plain pied dans son sujet et nous fait tour à tour connaître l'organisation de la communauté dont il s'est constitué l'historiographe ; le rôle de l'*apprenti* et les conditions que devait remplir celui qui ambitionnait cet emploi : un très curieux contrat d'apprentissage est reproduit dans l'ouvrage, à titre de spécimen. Le temps d'apprentissage écoulé, restait à accomplir les formalités d'où dépendaient à la fois l'admission à la maîtrise et le droit d'exercice ; l'épreuve du chef-d'œuvre, les divers examens; enfin la cérémonie de la réception. Il paraît qu'on festoyait ferme en ce temps-là, et tout cela coûtait fort cher aux malheureux candidats qui ne disposaient que d'un budget modeste. Une fois muni de son brevet de chirurgien-barbier et du droit d'exercer, le nouveau maître se hâtait de pourvoir à son installation. Détail piquant : tandis qu'ils parcouraient les rues pour se rendre chez leurs clients, les chirurgiens-barbiers avaient coutume de faire sonner leur plat à barbe, afin

d'annoncer leur passage ; mais les échevins, en présence des abus qui se produisirent, durent interdire les manifestations bruyantes. Il y aurait bien d'autres particularités à relever dans ce très attachant ouvrage, mais notre rôle doit se borner à en donner une idée suffisante pour mettre le lecteur en appétit d'en savoir davantage ; nous pouvons, en tout cas, assurer que le livre de M. Coulon ne causera à qui le lira aucune déception, bien au contraire (1).

***

C'est avec des monographies comme celles de MM. Truc et Pansier, Coulon et Rochaix, lequel nous fait connaître ce qu'était l'*Enseignement des sciences médicales et pharmaceutiques à Lyon, de 1792 à 1821*, qu'on finira par constituer les matériaux de cette histoire générale de la médecine, que, dès le XVIIIe siècle, Bordeu appelait de ses vœux.

La plupart des historiens croient que, déjà sous Auguste, la médecine était enseignée à Lyon : c'est un brevet d'antiquité dont peu de villes, en France, peuvent se targuer. Quoi qu'il en soit, c'est à Lyon que Lanfranc, de Milan, a professé, à la fin du XIIIe siècle ; plus tard, Arnaud de Villeneuve y a pratiqué son art ; puis Guy de Chauliac y a exercé, à la fois comme médecin et comme chirurgien. Au XVIe siècle, Michel Servet, Rabelais, Symphorien Champier, y ont séjourné et publié même des ouvrages. Ce n'est qu'en 1792 que survinrent les lois révolutionnaires qui, en abolissant les collèges et corporations, supprimèrent tout enseignement. La tourmente dura peu heureusement, et l'on n'avait pas encore achevé de démolir qu'on commençait à reconstruire. L'enseignement reprend alors et nous en suivons les étapes, grâce à M. le Dr Anth. Rochaix, jusqu'à 1821. Il est dommage que l'auteur n'ait pas conduit son étude jusqu'à nos jours ; peut-être aussi le tableau eût-il débordé le cadre.

***

Comme nous aimerions voir gravées sur les murs de nos écoles ces lignes de Milne-Edwards ; comme elles rappelleraient à la modestie les jeunes qui perdent de plus en plus le sentiment de la déférence à l'égard de leurs maîtres ou de leurs aînés :

« C'est une erreur de croire, écrivait naguère Milne-Edwards, qu'une science quelconque ait atteint l'âge viril dès sa naissance et soit sortie du cerveau de l'inventeur armée de pied en cap, comme la Minerve de la poésie antique.

« L'histoire d'une science, quelle qu'elle soit, nous montre qu'elle s'est constituée et a grandi peu à peu. Elle nous apprend à rendre justice aux investigateurs modestes, dont les travaux patients ont fourni les matériaux grâce auxquels les esprits généralisateurs ont pu construire l'édifice scientifique. Elle nous enseigne surtout à estimer les hommes qui, ne se contentant pas des vaines spéculations de l'esprit, et ne raisonnant que sur des faits bien constatés,

(1) Nous signalons notamment, entre autres chapitres, celui consacré aux chirurgiens des pestiférés, aux chirurgiens militaires, à l'exercice illégal de la chirurgie (rebouteurs, renoueurs, pocheurs, etc.), aux rapports des chirurgiens entre eux, et à leurs relations avec leurs clients et l'autorité. Il y a là quantité de documents neufs et de vif intérêt.

ont su embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des phénomènes et saisir les rapports généraux et constants qui les relient les uns aux autres (1). »

Le Dr P.-E. Launois ne pouvait placer son ouvrage, sur *les Pères de la Biologie*, sous de meilleurs auspices. En résumant la vie, en analysant l'œuvre des Leuwenhoek, Ruysch, Malpighi, en nous rappelant les doctrines de Harvey, de Graaf, de Spallanzani, en nous faisant connaître les origines de l'application du microscope à l'étude de la structure des organes et des organismes, il a fait non pas seulement œuvre utile, mais nécessaire : il ne pouvait mieux préluder à l'enseignement dont il a été longtemps chargé à la Faculté, au grand bénéfice des étudiants qui le suivaient et à l'honneur de l'Ecole qui n'a pas su reconnaître de quel maître incomparable elle se privait.



Bon sang ne peut mentir ! Le proverbe vient aux lèvres, en parcourant l'œuvre posthume du Dr G. Daremberg, sur *les Grands Médecins du XIXe siècle*. Après avoir consacré la plus grande partie de sa vie à lutter contre les invincibles fléaux que sont la tuberculose et l'alcoolisme, le regretté Georges Daremberg s'était adonné à l'histoire de la médecine au cours du XIXe siècle, suivant ainsi l'exemple de son père, qui a creusé, dans cette voie, un sillon si profond. Ce qui fait l'intérêt de ce livre, c'est que son auteur nous parle à peu près exclusivement des « grands médecins dont il a fréquenté les personnes et les œuvres pendant quarante ans ». Ce sont donc des pages sinon toutes vécues, au moins pour la majeure part ; et ce nous est un plaisir extrême que de voir revivre sous nos yeux les silhouettes, plus ou moins effacées, d'Andral, de Béhier, de Duchenne de Boulogne, de Claude Bernard, Littré, Pasteur, etc. Que de souvenirs, que d'évocations, et quel style charmeur et charmant ! Après cette lecture, combien nous déplorons davantage la fin précoce de cet aimable écrivain qui n'avait pas encore donné toute sa mesure et aurait peut-être été l'historien rêvé de notre art, que nous attendrons peut-être longtemps encore !



Economiste, philosophe, sociologue et chirurgien, tel fut le docteur Quesnay, auquel M. G Schelle consacre un gros volume. Nous nous sommes déjà occupé, ici (2) et ailleurs (3), du personnage, qui a joué, comme on sait, un grand rôle à la cour de Louis XV, et dont Mme de Pompadour avait fait son conseiller médical ; mais nous reconnaissons que M. Schelle, outre les documents déjà connus, en a mis au jour quantité d'autres, qui éclairent d'une lumière nouvelle la physionomie du célèbre physiocrate A signaler tout particulièrement, aux Pièces annexes, le diplôme de docteur de Quesnay, son iconographie et quelques lettres dont certaines paraissent être inédites.

---

(1) Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparée, t. I, par H. Milne-Edwards.
(2) V. *Chronique médic.*, III, 22 ; VIII, 751 ; IX, 231 ; XI, 556.
(3) Cf. *le Cabinet secret de l'Histoire*, t. IV (nouvelle édition).

***

Peu, trop peu de neuf, dans la brochure du Dr Beaudouin, d'Alençon, sur *Michel Servet*. Même après Chereau, ily avait beaucoup plus à dire sur la victime de Calvin ; c'est une biographie à reprendre. Au reste, doit-on jamais considérer un sujet comme épuisé ? Pour notre part, nous restons convaincu que l'histoire est un perpétuel devenir, et que l'on ne doit jamais mettre le point final à un travail historique, des découvertes nouvelles pouvant quelque jour contrarier nos conclusions premières.

Voici, par exemple, une thèse très bien faite sur *la Vie et les Œuvres de Nicolas Chambon de Montaux* (1748-1826), par le Dr J. Génévrier, sur lequel nous avions écrit naguère (1) une notice que nous avions lieu de croire, du moins pour l'époque, très complète. M. Génévrier a eu la bonne fortune d'obtenir communication de nombreux renseignements auprès de la famille du personnage, en a puisé d'autres aux archives de la Seine, aux archives du ministère de la guerre, et a pu, de la sorte, renouveler, pour ainsi dire, le sujet que nous avions traité. Grâces lui en soient rendues ; il est présumable que, de longtemps on n'aura pas à y revenir, car c'est de la besogne faite et bien faite.

***

Après Mme de Sévigné « médecin consultant », nous vous présentons Mme Foucquet, la mère des pauvres, dont le *Recueil de Remèdes* vient de trouver son historiographe en la personne de M. Alex. de Roche du Teilloy. Ce sont là « remèdes de bonne femme », mais de bonne femme charitable, qui, très persuadée de leur efficacité, les conseillait à tout venant.

Qu'était cette Mme Foucquet, qui s'ingérait de médicamenter ses semblables ? Car il y eut trois dames de ce nom : la mère et les deux femmes du surintendant. Tous les biographes sont d'accord pour attribuer ce formulaire bizarre à la mère du prisonnier de Pignerol, la victime du grand Roi. M du Teilloy discute longuement pour établir un fait qui n'a jamais trouvé de sérieux contradicteurs ; cela nous vaut, à tout prendre, une très agréable dissertation, qui atteste la fertilité de l'imagination de son auteur et l'agrément de son style. Si c'est le but que celui-ci a visé, il peut se féliciter de l'avoir pleinement atteint.

***

Une étude médico-psychologique, sur un écrivain de génie qui a présenté, son existence durant, des phénomènes biologiques résultant de tares nerveuses indéniables, ne saurait être que très intéressante, pour le médecin comme pour le psychologue ; c'est pourquoi le professeur Lacassagne a été particulièrement bien inspiré en suggérant à un de ses élèves une *Etude médico-psychologique sur Alfred de Musset*.

Le Dr Odinot a suivi labonne méthode : il a tenté de reconstituer l'« observation », du poète, en établissant ses antécédents héréditaires et

(1) V. *le Cabinet secret*, premier tirage, t. III ; ou 2e tirage, t. IV.

collatéraux; en recherchant de quelle façon l'hérédité a pu exercer son influence sur l'évolution de son talent. Notre confrère a repris les biographies de son héros et noté les incidents pathologiques de son existence. Il poursuit par l'étude de son état mental, en commençant par l'analyse des sentiments et de la sensibilité ; il continue par celle de l'intelligence et du caractère. Un chapitre spécial est consacré aux habitudes alcooliques et à l'état psycho-névropathique de Musset ; il termine enfin par une vue d'ensemble sur l'œuvre littéraire, sur le génie qui l'a produite et « sur la façon dont, à cette heure, il convient de comprendre ce génie et de l'isoler de tout ce qu'il y a de morbide dans l'état mental du poète ».

Nous devons féliciter tout d'abord M Odinot d'avoir fait choix d'un pareil sujet, mais nous ne lui dissimulerons pas que son travail trahit, par endroits, l'inexpérience et la jeunesse de l'auteur. Sans doute a-t-il lu tout ce qui a trait à son héros, mais cette sélection de documents manque un peu de critique. Et puis notre jeune confrère se montre par trop avare de citations. Il y a maints emprunts qui sont à peine déguisés, mais qui, avoués, auraient été aisément pardonnés. Par contre, tout le chapitre relatif à la sensibilité ne manque pas d'originalité, nous nous plaisons à le reconnaître, bien qu'il y ait quelques longueurs. Nous aimons assez ce que M. Odinot nous dit, en général, de l'état névropathique du poète, bien que l'étude de M. Leféburc, publiée dans la *Chronique*, semble lui avoir été d'un précieux secours. Il fait œuvre plus personnelle en recherchant, dans les diverses poésies de Musset, les phénomènes psycho-pathologiques ; car, comme il le dit très justement, « l'œuvre de Musset, c'est Musset lui-même », tout ce qu'il nous dépeint, il l'a plus ou moins vécu et ce qui nous le rend si profondément sympathique, ce qui nous fait excuser chez lui toutes les défaillances, c'est qu'il a chèrement payé, pendant sa vie, le génie qui devait le rendre immortel.

***

Nous avons plusieurs fois parlé, dans la *Chronique* (1), de l'œuvre scientifique de Zola. M. le Dr Martineau ne nous a donc pas révélé grand'chose dans sa thèse de doctorat, intitulée : *le Roman scientifique d'Emile Zola : la médecine et les Rougon-Macquart*. Nous sommes heureux, toutefois, de constater que ses conclusions s'accordent pleinement avec les nôtres. Zola, nous croyons encore l'entendre, nous déclarait un jour à Médan : *Je suis poète et ne suis que poète !* Rien de plus exact et il était d'intelligence trop supérieure pour ne pas être le premier à le reconnaître et à le proclamer ; mais il avait coupé trop bruyamment la queue de son chien, il avait arboré trop fièrement le drapeau du roman expérimental, pour ne pas laisser croire à une conception scientifique de son œuvre. En réalité, il a très mal interprété la documentation qui lui était fournie par les médecins qu'il fréquentait, non point qu'il fût incapable de la mettre en œuvre, mais parce qu'il n'avait nullement le cerveau d'un « scientifique » : sa nature y répugnait absolument, et c'est pourquoi ses romans fourmillent d'erreurs, son vocabulaire technique abonde en « impropriétés », parce qu'il se croyait — *doctus cum libro* — suffisamment

1) V. les tables de chaque année, depuis 1895.

instruit en médecine pour se passer le plus souvent de recourir à des hommes du métier.

Au résumé, Zola est un merveilleux artiste, ce n'est pas un homme de science, — et pour peu qu'on l'en pressât, il était le premier à en convenir.

Quelques mois avant M. Martineau, l'aide-major Maurice JOUBERT avait pris également pour sujet de thèse de doctorat l'œuvre scientifique de Zola ; mais il avait limité son étude à *La notion de l'hérédité dans les Rougon-Macquart*. Ce n'est qu'un canevas sur lequel l'auteur confesse n'avoir pas eu le loisir de broder. Heureusement M. Martineau a rempli son programme et a réussi à nous donner une œuvre vraiment sérieuse et d'une conscience, d'une sincérité, auxquels nous ne saurions trop rendre hommage.



Louis Bouilhet, son milieu, ses hérédités, l'amitié de Flaubert, d'après des documents inédits, par Etienne FRÈRE. Société française d'Imprimerie et de Librairie.

Louis BOUILHET nous intéresse doublement : parce qu'il fut le Pylade d'Oreste-Flaubert, ou plutôt il fut au romancier de *Mme Bovary* ce que fut La Boétie à Montaigne : et puis, parce qu'il est des nôtres (1) : interne à l'Hôtel-Dieu de Rouen, il fut l'élève du chirurgien Flaubert, le père de Gustave. Il fut même externe des hôpitaux et fit des remplacements d'interne. On ne connaît cependant de lui qu'une seule consultation — à sa mère. La prescription était, du reste, des plus banales : *cérat soufré, pastilles soufrées, tisane amère*. Il n'eut jamais fait un polypharmaque !

C'est vers 1850 qu'il semble avoir abandonné définitivement la médecine. « Une difficulté avec la commission administrative des hospices fut l'occasion propice. » C'est à cette circonstance que nous devons le poète de *Melænis* et de la *Conjuration d'Amboise*.

Mais, bien qu'emporté par une irrésistible vocation poétique, il se souvint, parfois, qu'il avait tenu la lancette, par exemple en 1847, lorsqu'il composa, en collaboration avec Flaubert et Maxime du Camp, la tragédie, dont nous avons jadis reproduit des fragments, intitulée *Jenner ou la découverte de la vaccine*. M. Etienne FRÈRE nous révèle, en outre, que lorsque Flaubert composa son fameux roman, il fit souvent appel aux connaissances pathologiques de son ami, notamment avant d'écrire l'épisode de l'aveugle, mendiant dans la côte de Neufchâtel. Ce qui démontrerait une fois de plus, s'il était nécessaire, que la pratique de certaines sciences et, plus particulièrement, de la médecine, n'est jamais superflue, même et surtout pour les littérateurs.

(*A suivre.*) A. C.

(1) Bouilhet pouvait, à plusieurs titres, se réclamer d'une ascendance médicale : son arrière-grand-père était maître chirurgien, de même que son bisaïeul et ses oncles ; son grand-père et son père avaient fait leur carrière dans les ambulances militaires.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

L'*odeur des Anglais* (XV, 202, 404, 505). — C'est un fait bien connu de tous ceux qui ont voyagé que les blancs sont considérés comme ayant une odeur fade ; les Annamites, les Chinois, les Arabes et les nègres trouvent que nous « sentons le cadavre ».

Le costume, ainsi que le veut M. Laloy, doit jouer un certain rôle ; mais il n'entre guère en ligne de compte pour les nègres à peu près nus, les Hindous qui n'ont guère qu'une serviette autour des hanches, ou les Japonais qui, à chaque enjambée, ventilent leur ample kimono.

Or, chez tous ces noirs, jaunes ou marrons, nous trouvons une odeur très spéciale, indépendante de la sueur ou de la saleté.

Les Japonais, qui sont admirablement propres, sentent très fort pour notre odorat. Je ne parle pas des femmes japonaises : leur odeur naturelle est masquée par une odeur artificielle due à l'huile de camélia dont leur chevelure est enduite et qui est des plus désagréables pour un odorat occidental.

Les pays ont une odeur comme les individus. L'odeur de la Chine commence à Saïgon, s'accentue à Hong-Kong, est pénétrante à Chang-Haï et atteint son maximum à Canton, Hankeou ou Tien-Tsin. Le Japon a aussi son odeur, à laquelle on ne se trompe pas dès qu'on l'a perçue quelquefois.

Ces odeurs sont des plus persistantes et des plus pénétrantes. Quand il m'arrive de défaire un paquet de broderies chinoises, ou d'ouvrir une caisse rapportée depuis 10 ans de Chine ou du Japon, l'odeur qui s'en dégage me transporte aussitôt, par ma mémoire olfactive, à Pékin ou à Tokio.

Ces odeurs de Chine ou du Japon sont tellement caractéristiques que l'un de mes amis, qui fut quelques années au ministère des affaires étrangères, me racontait que, en pénétrant dans le cabinet du ministre, il pouvait diagnostiquer l'arrivée de la « valise » de Pékin ou de Tokio uniquement par l'odeur qui se dégageait de la pièce, émanant de la correspondance diplomatique qui avait séjourné pendant la traversée dans la « valise » avec d'autres paquets provenant de Chine ou du Japon. Dr J.-J. Matignon (de Chatel-Guyon).

— J'aurais dû, dès le premier jour où vous avez, dans votre si intéressante *Chronique médicale*, parlé de l'odeur des Anglais, vous adresser une petite contribution personnelle.

En effet, je me suis trouvé, plus à même que beaucoup d'autres d'avoir là-dessus une opinion, ayant eu, en ma qualité de voisin très proche de Calais, bien des fois l'occasion de constater et de vérifier ce qui a été avancé sur ce point, alors que je m'embarquais dans l'express Calais-Bruxelles, à la première station où le train stoppait, chargé d'insulaires plus ou moins remis de la traversée et leur première toilette faite après le passage du détroit.

Nous avons été plus d'une fois frappés, les voisins et moi, de l'odeur qui se dégageait des compartiments dans lesquels nous prenions place, munis de nos billets pour Lille.

Assurément, ce n'est point une odeur « organique » que nous percevions alors. Ce n'était ni une impression de sueur ou de sécrétion quelconque qui impressionnait nos narines, mais une sorte d'émanation plutôt agréable, constituée par les pièces du vêtement et aussi par les sacs de voyage depuis si longtemps perfectionnés chez nos voisins, et contenant toutes sortes d'ingrédients de toilette, sels spéciaux, préparations de lavande et compositions multiples. C'était une espèce de « pot-pourri » de senteurs multiples, constituant un ensemble assez acceptable, et bien d'autres que moi subissaient la même impression et faisaient la même remarque.

Et quand je me retrouve, bien plus rarement, il est vrai, dans la même situation qu'autrefois, quittant la même cité artésienne pour refaire le même voyage, je relève comme jadis la même odeur chez mes compagnons de route. Je constate seulement qu'elle n'est plus tout à fait aussi « prenante ». Peut-être s'est-elle émoussée du fait des ans, ou peut-être a-t-elle perdu un peu de son caractère *sui generis*.

Ce que je ne puis nier, c'est qu'elle me frappe encore comme jadis, et qu'elle est toujours, dans son ensemble, aussi incompréhensible. Je serais heureux, je vous l'avoue, d'avoir quelque jour une explication précise de cette chose bizarre, mais je pense qu'il est tout aussi malaisé de l'interpréter, aujourd'hui comme autrefois, d'une façon satisfaisante. Mais le fait est certain. *Il y a une odeur des Anglais*. J'entends des Anglais qui voyagent chez nous et qui viennent de débarquer. (Ceci sans calembour.) Dr Henri FOURNIER.

Le cœur de Grétry (XV, 499). — Sait-on que le cœur de Grétry fut tout d'abord déposé dans le parc de l'Ermitage, à Montmorency? J'y ai vu un monument élevé à la mémoire du musicien ; il doit y être encore. C'était, non loin du « ruisseau de Jean-Jacques », une colonne de marbre qu'entourait une balustrade, et surmontée de son buste en bronze avec cette inscription :

Ton génie est partout, mais ton cœur n'est qu'ici !

suivie de cette autre :

Les Liégeois n'en ont enlevé que la poussière,

rappelant que les Liégeois avaient emporté cette relique de leur compatriote (Grétry était né à Liége le 11 février 1741), qui leur fut adjugée à la suite d'un mémorable procès intenté à M. Flamand-Grétry, neveu par alliance du compositeur. Grétry avait passé à l'Ermitage une partie de ses dernières années, mais il s'en dégoûta brusquement à la suite de l'assassinat d'un meunier commis dans un moulin voisin, le 30 août 1811.

Dès lors Grétry ne se crut plus en sûreté chez lui ; fort souffrant, il s'installa à Paris, afin d'essayer des secours de la médecine, mais sa santé gravement atteinte ne devait pas se relever. Sentant sa fin approcher, il voulut venir une fois encore à l'Ermitage et s'y éteignit le 24 septembre 1813.

M. Flamand-Grétry, qui avait épousé la nièce de Grétry et joint le nom de sa femme au sien, s'y fixa à son tour. Plus tard, la comtesse de Chaumont lui succéda, puis M. Cuvelier, amateur passionné de musique, que le souvenir de Grétry attirait.

Depuis lors l'habitation a bien souvent changé d'aspect, en même temps que de propriétaires ; un de ces derniers, malgré les souvenirs

de Jean-Jacques Rousseau, de Robespierre, qui, si l'on en croit la tradition, y vécut quelques mois, et de Grétry, lui enleva jusqu'à son nom : *l'Ermitage* devint *le Pausilippe*. Pourquoi ? Dieu seul le sait !... Ce genre de vandalisme se passe de tout commentaire.

C. de la Benotte.

Actes naturels dans l'Art (XII; XIII; XVI; XV, 535). — A propos des *Actes naturels dans l'Art*, je vous envoie une carte postale représentant l'homme aux Ducats, de Gosslar, dans le Harz, dont la posture ne laisse aucun doute sur l'occupation à laquelle il se livre ! Cette charmante œuvre d'art de la fin du xve siècle, ouvrage d'un sculpteur de Gosslar, est devenue un des emblèmes de cette ville. Elle orne un des angles de la maison de la corporation des tailleurs, qui doit son nom de Raisnworth aux nombreuses statues d'empereurs décorant sa façade. M. Bétrix.

Les Doyens du corps *médical* (XV, 15, 272, 336, 480). — Comment tous nos confrères, quand il s'agit de citer un cas de longévité remarquable dans notre profession, peuvent-ils oublier (1) que notre doyen vit à Paris même, qu'il s'appelle le Dr Moissenet, qu'il a 97 ans, étant né en 1811, et qu'il était *médecin des hôpitaux de Paris depuis déjà 3 ans quand éclata la Révolution de 1848 ?* (C'est-à-dire au moment où venaient au monde ceux des médecins actuels des hôpitaux auxquels on fend aujourd'hui l'oreille, parce que trop âgés.)

Dr E. F.

Pourquoi les yeux sont-ils cernés ? (XIV ; XV, 91, 534). — La croyance à de mauvaises habitudes chez les enfants ou les jeunes personnes qui ont les yeux cernés est très répandue dans le public, et j'ai plusieurs fois été consulté à cet égard par des pères de famille inquiets. Voici un couplet populaire qui me revient à l'esprit et que j'ai entendu chanter il y a déjà bien longtemps :

Au pays rural de Nanterre
J'ai vu couronner la rosière,
Et j'ai conçu plus d'un soupçon,
J'crois qu' c'était de la contrefaçon.
A mon avis, y aura eu maldonne
A lui *décerner* la couronne.
Je crois, ma foi, qu'on ferait mieux
D' lui *décerner plutôt* les *yeux*.

Dr Monin.

L'Œil de l'Artiste (XV, 464). — M. le Dr Masson (de Lyon) a écrit un ouvrage intitulé : *Influence des traditions religieuses sur la Thérapeutique oculaire dans l'antiquité*. Il n'existe de cet ouvrage *non édité* qu'un manuscrit qui est entre les mains de M. Etienne Charles, rédacteur à la *Liberté*. C'est là que se trouvent les documents sur *Tobie*, documents empruntés à une dissertation latine faisant suite à

(1) Notre clloaborateur n'a pas lu jusqu'au bout la *Chronique* du 15 mai. Il y aurait vu que nous n'avions pas oublié le Dr Moissenet, qui figure en tête des « doyens du corps médical ». (Voir p. 336.)

un traité manuscrit des Incubes et Succubes (collection de lord Seymour).

En outre, M. le Dr Masson doit faire paraître un livre intitulé : *Œil d'Artiste, structure, fonctions, imperfections, maladies*. Le chapitre XVIII a pour titre : *Myopie progressive, histoire d'un myope célèbre* (MILTON). Le chapitre XX du même livre traite du *Glaucome, histoire d'un glaucomateux* (HOMÈRE).

E. C.

— Le *Courrier de la Presse* me fait parvenir une question contenue dans la *Chronique* du 15 courant.

En réponse à la demande de « Quœrens », voudriez-vous l'informer :

1° Qu'il est très exactement renseigné sur le contenu des chapitres XVIII et XX de mon volume *Œil d'artiste*. Cet ouvrage n'a été tiré que pour les souscripteurs de la première heure, mais un certain nombre de demandes parvenues depuis m'ont décidé à faire une nouvelle édition. Le volume aura près de 500 pages.

2° Que l'étude sur Homère et Milton a fait, avant la publication d'*Œil d'artiste*, l'objet d'un court mémoire, dont je tiens un exemplaire à la disposition de « Quœrens ».

3° Mon excellent ami Etienne CHARLES a eu en main, en effet, le manuscrit du mémoire sur l'*Influence des traditions religieuses sur la thérapeutique oculaire*, où se trouve une dissertation sur TOBIE ; depuis lors, ce manuscrit a été publié, en édition d'auteur, à nombre restreint ; mais j'en ferai volontiers parvenir un exemplaire à ceux que ce sujet intéresserait.

Dr MASSON,
7, place Charité, Lyon.

Le déterminisme sexuel (XIV, 477, 568, 811 ; XV, 465). — Napoléon avait une recette pour faire des garçons. Du palais de Saint-Cloud, le 31 août 1806, il écrit à la princesse Augusta, femme du prince Eugène :

« Ma fille, j'ai lu avec plaisir votre lettre du 10 août... Ménagez-vous bien dans votre état actuel, et tâchez de ne pas nous donner une fille.

« Je vous dirai la *recette pour cela*, mais vous n'y croirez pas : c'est de boire tous les jours un peu de vin pur (1). »

Ce qu'il y a de vrai, c'est que la princesse Augusta mit au monde un garçon (Auguste Charles-Eugène Napoléon qui, à l'âge de 14 ans, succéda à son père dans la souveraineté du duché de Leuchtenberg, sous la souveraineté de sa mère). Le cadet fut un garçon et encore deux garçons après lui. La princesse oublia peut-être de boire un peu de vin pur, car après ses quatre garçons elle n'eut plus que des filles.

Quant à Napoléon, a-t-il usé de la recette qu'il a donnée à la femme du prince ? Toujours est-il qu'il a eu le roi de Rome... puis Walewski et Léon .. et peut-être plusieurs autres !

Désiré LACROIX.

(1) Cf. *Correspondance de Napoléon*, pièce 10718.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 19 1er Octobre 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Littéraires



Sur la côte d'Asie, un groupe de femmes turques se rend au sommet du mont Géant. Vue sur le Bosphore et au fond sur la mer Noire. A droite, ruines du château construit par les Génois, au XIVe siècle, à peu près sur l'emplacement du temple des douze Dieux, consacré par l'Argien Phrygos et doté par Jason à son retour de la Colchide.

Impressions d'Orient

Par M. le Dr F. JAYLE

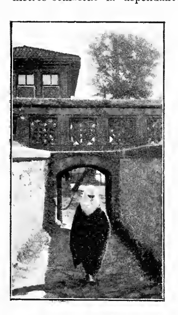
(*Suite et fin*) (1)

Stamboul ! L'impression de douce poésie et d'indéfinissable rêverie que donne la vision du Bosphore et de la Corne d'Or est si profonde, que le seul nom de Stamboul éveille tout aussitôt le souvenir des hauts minarets s'élançant vers le ciel comme pour lui porter, sans s'en lasser jamais, l'éternelle prière de l'Islam, ou rappelle la féerique tombée du soir, quand la brume irisée vient bleuir les flèches des tours, verdir les gros dômes des mosquées, baigner de mauve et de violet les toits des milliers de maisons turques échelonnées sur les côtes d'Europe et d'Asie et que les muezzins, de leurs balcons de pierre

(1) V. le n° du 15 septembre.

déjà perdus dans l'ombre silencieuse, clament le nom d'Allah pour la dernière fois du jour. Et cependant, pour l'esprit curieux et observateur, la simple vue de la rue est d'un aussi riche enseignement que l'est pour le poète la contemplation de Stamboul, enseveli dans la buée rose, quand le soleil a disparu à l'horizon par delà les grands cyprès du cimetière infini d'Eyoub.

Rien qu'à regarder les petites maisons aux fenêtres finement treillissées, à remarquer le nombre et l'étendue des cimetières, dont les uns couvrent des collines entières et les autres d'à peine quelques mètres semblent la dépendance d'une maison ; à voir les hommes, riches ou pauvres, grands ou petits, tous coiffés du même fez et les femmes éternellement cachées, le corps sous un large manteau, la tête sous un voile noir ; à sentir les uns et les autres soumis à une religion impérieuse dont ils sont ardemment épris, on s'imprègne d'autant de réflexions d'ordre philosophique, social et médical, que la richesse des tons du ciel, l'harmonie du rivage et la beauté de la mer peuvent donner d'heureuses inspirations artistiques.



Femme turque. à Salonique. portant le iachmach blanc.

La première remarque qui frappe est la solidité de la race ; les hommes sont grands, bien carrés d'épaule et ont le teint mat et bronzé (le fez ou le turban ne les protégeant pas) ; les femmes (on n'en voit guère et on ne peut parler que d'un petit nombre) sont également d'un beau type, à peau mate, à visage rond ovale, avec de grands yeux noirs, un nez aquilin et une bouche dont les lèvres sont assez fortes.

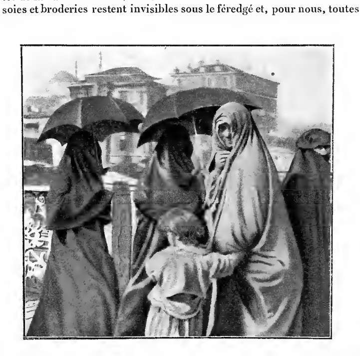
Les hommes ne portent en général que la moustache ; dois-je dire, en ma qualité de gynécologue, que les femmes ne portent rien, ce qui est une complication de toilette, mais certainement aussi un luxe de propreté ?

Les hommes du peuple ont des pantalons ou des culottes à fond bouffant et des gilets à manches ou des vestons, plus rarement de longues lévites ; ils coiffent ordinairement le fez rouge ; un grand nombre ceignent le turban, blanc pour la masse, vert pour ceux qui ont fait le pèlerinage de la Mecque. Les femmes pauvres ou les vieilles ont un costume foncé composé d'une jupe et d'un long voile qui leur ceint la tête au-dessus des yeux et retombe sur les épaules et les bras, laissant le visage à découvert ; de ce costume dérive celui de la plupart de nos sœurs hospitalières, et on saisit là, sur le vif, l'origine orientale de la religion catholique : transportées à Constantinople, nos « Augustines » cadrent avec les femmes turques, alors qu'elles tranchent chez nous. Le voile est de préférence noir, mais il peut être

blanc ; le plus souvent, il est ramené par la main ou maintenu par des épingles jusque sous le nez. Les dames de qualité et, en général, les jeunes femmes adaptent à ce voile, qui est alors toujours noir, au niveau de son rebord frontal, un autre petit voile mobile, également noir, très épais, qui retombe devant la face jusque sur la poitrine et masque complètement la femme qui le porte, sauf quelques rares exceptions où une jolie figure tient à se laisser deviner à travers une fine mousseline. Tout le corps est enveloppé d'un grand manteau noir, dit *féredgé*, sous lequel se drapent de riches étoffes orientales et voire même souvent les meilleures toilettes de la rue de la Paix ; mais soies et broderies restent invisibles sous le féredgé et, pour nous, toutes



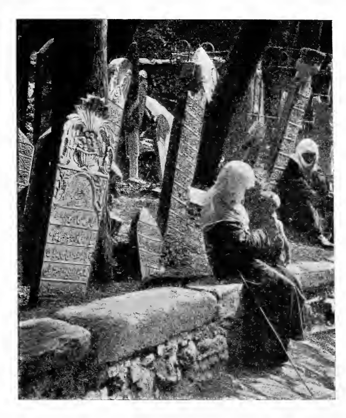
Trois dames turques, de la bourgeoisie, portant un féredgé (manteau) de soie noire, se promènent en plein soleil avec un parapluie noir, à Brousse. (Le nez est à découvert et les yeux sont seulement protégés, par le bout du voile, d'un regard trop scrutateur.) En avant d'elles, une femme du peuple.



Deux dames turques, sur le pont de Galata, à Constantinople, en noir, complètement voilées et portant un parapluie noir en guise d'ombrelle, accompagnées d'une sorte de femme de chambre, qui a les yeux et le nez à découvert, et d'une vieille domestique qui laisse voir ses traits et conduit une fillette.

ces belles dames ont l'air d'être toujours en cérémonie d'enterrement (1).

Le Turc ne boit pas de vin ni d'alcool. Il résulte de cet usage, dû à une prescription du Coran, qu'on ne voit pas à Constantinople cette multitude de cabarets qui infectent Paris et causent la dégénérescence de notre race.



Au cimetière d'Eyoub, les femmes du peuple s'y reposent le long du chemin.

Le Turc fait de fréquentes ablutions (2). Ce sont d'abord les ablutions des pieds, des mains et de la figure, qui sont le prélude de l'entrée obligatoire à la mosquée et pour lesquelles sont ménagées

(1) Le port du féredgé sombre ou noir date du sultan Osman, qui voulut réformer les mœurs dès son avènement en 1755 et rendit de nombreuses ordonnances contre les femmes, leur défendant les costumes de couleur, les robes à traînes, les coiffures élevées, etc. L'usage du voile noir masquant complètement la figure ne semble dater que du XIX[e] siècle : en effet, sur les gravures du XVIII[e] siècle et celles du commencement du XIX[e] siècle, les yeux et la racine du nez sont toujours à découvert.

(2) L'usage de l'eau est d'un tel besoin que des legs pieux sont faits souvent par des Turcs pour l'établissement de fontaines publiques, dont quelques-unes sont d'un joli style oriental et constituent une des curiosités de la ville. Cette manifestation de piété en vaut largement une autre.

des fontaines près de l'entrée du temple. Ce sont ensuite les bains généraux que la religion musulmane impose après tout acte impur, dont l'acte de l'amour : on ne doit faire sa prière que purifié. Les bains sont bon marché et mieux compris qu'en France ; on pénètre dans une salle commune de sudation où j'ai relevé notamment, dans l'un d'eux, un bain de pieds à eau courante chaude, que l'on prend pendant la sudation, ce qui est fort agréable ; puis on subit une large friction savonneuse, très minutieusement faite, qui se termine par un arrosage d'eau chaude. Il n'y a donc pas de baignoire, d'où économie d'installation, de place et de temps.



Grand chemin dans le cimetière de Scutari, servant de route ordinaire.

Les Turcs ne buvant pas d'alcool et se lavant souvent, il en résulte que la foule n'a pas cette odeur de relent qui en rend le contact si souvent pénible à Paris.

Du fait que les femmes sont voilées dans la rue, qu'elles ne peuvent avoir aucun commerce avec les hommes, faut-il en conclure que la propagation des maladies vénériennes est plus difficile, que la conservation de la race est mieux assurée ? Je suis bien tenté de le croire.

La liberté de la presse n'existant pas, l'importation des livres étant rigoureusement défendue, les voyages tant à l'intérieur qu'à l'extérieur étant entravés par toutes sortes de formalités, il advient que le Turc est tenu de vivre sans grand souci du reste du monde, et doit se contenter de ce qu'il a. De là une grande philosophie, dont on trouve la manifestation dans maints proverbes orientaux, dont quelques-uns ont un bien grand charme ou une profonde mélancolie :

Ne t'appuie pas sur l'arbre, il séchera ;
Ne t'appuie pas au mur, il croulera ;

Ne t'appuie pas sur l'homme, il mourra ;
Ne te couche pas trop bas, le torrent pourrait t'atteindre ;
Ne te couche pas trop haut, le vent pourrait t'emporter.

Cette philosophie générale aboutit à certains usages, les uns curieux, les autres très utiles.

Il en résulte, par exemple, une très grande bonté pour les animaux,

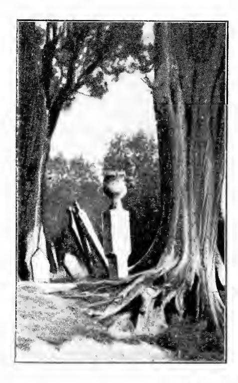


Cimetière turc, près des vieilles murailles de Stamboul.

les chiens en particulier, qui sont à demeure dans les rues et y vivent par quartier, en un état de syndicalisme qui ferait envie à nos plus farouches collectivistes : jamais un chien ne quitte le segment de rue qu'il estime être sa demeure ; n'importe quel appât ne lui fera franchir tel tournant de rue et pour cause : au delà, il serait violemment attaqué par la cohorte des chiens propriétaires de l'enclave voisine.

Comme faits utiles, il faut signaler le respect pour les arbres et pour les cimetières, qui ne sont jamais détruits ; comme on n'enterre qu'une fois au même endroit, il en résulte de vastes espaces ombragés de hauts cyprès, et pour toujours respectés : d'où de l'air et de la ver-

dure. Le Turc n'ayant nulle peur d'une mort qui lui donne un paradis qu'il n'a pas sur terre, les cimetières n'inspirent aucun effroi, servent de promenades et, dit-on, de rendez-vous galants. Les tombes des femmes sont marquées par des pierres terminées en pointes et souvent ornées d'inscriptions et de fleurs ; celles des hommes se reconnaissent à des colonnes blanches que termine un fez ou un turban ; personne ne redresse ni les unes ni les autres si elles s'inclinent ou chutent, d'où un aspect d'abandon. La mort a donné matière, là-bas comme ici, à nombre d'aphorismes et de pensées mélancoliques, dont la



Tombes turques au pied de grands cyprès : le cippe est taillé en pointe pour les femmes ; surmonté d'une boule en forme de turban ou de fez, pour les hommes.

suivante, écrite il y a huit siècles à une mère inconsolable de la mort de son enfant, est d'un bien touchant et naïf attendrissement :

Pour retrouver votre petite, cueillez une fleur et la sentez ; car si on n'enterrait pas de membres roses, la terre produirait-elle des roses ?

Tant de scepticisme d'une part et d'autre part tant d'obéissance à des règles religieuses et sociales, qui finissent par se synthétiser entre les mains du chef de la nation, le sultan, ne vont cependant pas sans de gros inconvénients.

L'idée d'attendre l'ordre d'en haut est telle que, pour des actes futiles ou dans des cas d'urgence, ce qui est plus grave, il faut l'auto-

risation du Palais. Un soir, je remarquais des pompiers allant tranquillement, au pas et à son de trompette, arrêter un incendie que l'on voyait dévorer une maison à trois kilomètres ; comme je m'étonnais de leur allure moins que rapide, il me fut répondu que les pompes, même arrivées sur les lieux, ne pouvaient fonctionner sans l'ordre du Palais (1) et qu'avant d'avoir reçu cet ordre, les pompiers avaient tout le temps de se rendre, sans se presser, devant la maison en flammes ! Evidemment,

Le torrent passe, le sable reste.

Le manque de voirie donne de délicieuses perspectives, mais aboutit au défaut de propreté et à un pavage partout défoncé, dont les trous sont parfois suffisamment grands pour servir de niche à un chien.

La proscription des livres arrête l'évolution scientifique et médicale ; parfois même elle s'abat sur de simples médicaments : ainsi, la cocaïne et l'aspirine, pour n'en citer que deux d'usage courant, ont été défendus par ordre supérieur, parce que lesdites drogues n'auraient pas donné en haut lieu les résultats qu'on en attendait ! Ce serait le cas de redire ce proverbe turc :

Combien je plains le talon qui appartient à une tête écervelée,

si je ne me ressouvenais de cet autre qu'il m'est agréable de suivre :

Il faut saler les mets et sucrer la conversation.

***

Les pratiques religieuses tiennent une place capitale dans la vie turque ; on peut même dire que tous les cultes sont en grand honneur à Constantinople. Le sultan donne l'exemple, et pour aller dire sa prière à la mosquée tous les vendredis, il mobilise cinq ou six mille hommes en une splendide parade. Les ambassadeurs suivent l'exemple, et celui de la République française sait paraître à l'office divin catholique de la chapelle de son ambassade. Ainsi il faut faire dans ces pays d'Orient, où l'esprit matérialiste n'a aucune prise.

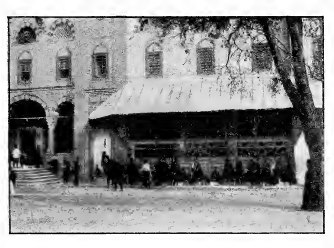
Lorsque le soir, à la prière de huit heures, les lustres illuminent la mosquée de la petite lueur des bougies contenues dans de larges tubes de verre, de longues théories d'hommes, coiffés du fez ou du turban et les pieds déchaussés, viennent silencieusement, sur les nattes qui garnissent le sol, se ranger derrière l'iman qui se tient devant le mihrab, sorte de niche orientée vers la Mecque. La prière est dite par l'iman, entremêlée de réponses faites par des fidèles. Suivant l'exemple de l'iman, ceux-ci se tiennent debout, levant la tête par instants, ou s'accroupissent sur les talons ; de temps en

(1) En matière d'incendie, comme en tout, le présent rappelle beaucoup le passé. Voici ce qu'écrivait déjà Castellan en 1812 : « Lorsqu'un incendie éclate à Constantinople, l'agha des janissaires, le grand-vizir et le sulthan même doivent accourir sur les lieux. Il existe entre ces trois personnages une rivalité de zèle intéressée ; car si l'agha, qui doit être le premier arrivé, se laisse prévenir par le vizir, il paie une certaine somme, et si c'est l'empereur qui arrive avant lui, il lui doit une amende double de l'autre. Les janissaires chargés d'arrêter le feu se mettent rarement en devoir d'agir avant l'arrivée du sulthan, qui les encourage à bien faire par ses libéralités. Qu'arrive-t-il ? qu'ils n'ont aucun intérêt d'éteindre promptement le feu : ils en ont au contraire beaucoup à le laisser étendre ses ravages ; car, s'ils font preuve de zèle, ils n'obtiennent qu'une récompense ordinaire ; mais si leurs efforts se sont ralentis, de nouvelles largesses les stimulent : La ville brûle et le monarque verse l'or à pleines mains ! »

temps, ils baisent le sol à plusieurs reprises, et ce spectacle de croupes masculines en l'air et rangées en ordre de bataille est des plus pittoresques et n'a pas le don de provoquer le recueillement chez un « giaour » (1).

Que demandent tous ces hommes qui emplissent la mosquée ? Leur bonheur sans doute et aussi la guérison de leurs malades, comme le font aux pieds de la Vierge les femmes de nos campagnes.

Ce qui frappe, dans l'ordonnance de ces prières, c'est la quantité et la rapidité des mouvements de flexion et d'extension des membres et de la colonne vertébrale. L'exercice est hygiénique et doit entretenir



Le lavage de la face, des mains et des pieds, avant d'entrer à la mosquée.

une souplesse de corps bien inconnue de nos dévots. Ces prières ont l'air d'être dites par des soldats.

Cette idée du mouvement dans la prière paraît avoir trouvé son maximum de développement dans les cérémonies de moines dits derviches. Les uns tournent pendant des heures, afin de plaire ainsi à Allah, qui doit évidemment aimer ce mouvement de tournoiement, puisqu'en créant le monde il l'a fait tourner : ces moines portent le nom de *derviches tourneurs*.

Les autres, dans des balancements extraordinaires, clament le fameux *yâ-Allâh-yâ-hôu !* (Oh ! Dieu, lui qui est !) qui aboutit par contraction à former *Allâh-hôu ! a-ou !* Les sons, étant donnés de la gorge, rappellent les hurlements des fauves, d'où le nom de *derviches hurleurs*. Leur cérémonie est des plus curieuses et elle est publique, moyennant finances, Allah ne permettant pas d'oublier les siens.

Dans une salle rectangulaire, basse, sombre, trois rangées de bancs sont ménagés pour les assistants, de deux côtés, en dehors d'une barrière. L'iman s'assoit par terre, les jambes repliées sous lui, à la turque, devant le mihrab; les derviches prennent place tout autour dans

(1) *Giaour* ou *Guiaour* ou *Djuour* vient du mot arabe Kâfour, pluriel de Kâfer, infidèle mécréant. (Langlès.)

la même pose. Alors commencent des prières sur un ton de basse, accompagnées d'un balancement rythmique du corps en avant qui finit par entraîner quelques spectateurs. Puis, les derviches se lèvent et forment le cercle en se donnant la main; ils tournent, l'un d'eux se tenant au centre et chantant une sorte de plain-chant, et ils lui répondent d'un ton guttural : *yâ-Allâh-yâ-hou*; bientôt, ils se serrent épaule contre épaule, le récitatif devient plus aigu et les « a-ou » plus rapides et gutturaux. Le mouvement se précipite ; quelques vieux exécutants ont peine à le suivre. Le cercle est alors brisé : quatre derviches s'assoient et psalmodient, l'un d'une voix nasillarde et élevée, tandis que les autres, au nombre d'une dizaine, tous jeunes, s'alignent sur un côté pour exécuter les grands mouvements; serrés les uns contre les autres, se tenant tous ensemble, debout, en disant « a-ou », ils exécutent un mouvement de flexion du corps en avant, puis de flexion en arrière, suivi d'une flexion brusque latérale gauche ; au commandement de l'iman, qui claque des mains, pendant que chantent les autres, ils augmentent la rapidité de ce mouvement, qu'ils arrivent à faire si vite que j'en ai pu compter 47 à la minute; puis, se mettant épaule contre épaule et les bras ballants, ils exécutent des sortes de petits sauts si répétés que j'en ai relevé 134 à la minute, soit plus de deux à la seconde.

Sous l'influence de ces cris et de ces mouvements, ils prennent des figures d'illuminés : les yeux hagards lancent des éclairs, et tout le corps ruisselle d'une sueur dont l'odeur âcre finit par emplir la salle. Au bout de dix minutes de cet extraordinaire exercice, le groupe s'accroupit à nouveau pour recommencer de longs récitatifs chantés d'une voix criarde ou des refrains de basse. Puis tous les grands mouvements recommencent, pour se terminer, au milieu de « a-ou » enfiévrés, dans un saut en groupe véritablement exténuant : serrés les uns contre les autres, l'un servant de centre auquel s'accole toute la bande, ils tournent en masse et sautent vraiment en hurlant, pour justifier leur nom, jusqu'à complet épuisement. Quand on les sépara au bout d'un quart d'heure, deux étaient en état syncopal et l'un mit quelques minutes à reprendre ses sens.

Et cependant que, sous la violente excitation des cris, des chants et des mouvements, les derviches agitaient avec force et en rythme leur corps et leur tête ruisselants de sueur, que leurs yeux se tordaient dans leurs orbites, pour ne plus laisser voir que le blanc, que saillaient à en éclater les veines du cou et de la tête, que la bave sortait de leur bouche avec des hurlements de bête fauve, l'iman, grand, sec, la tête fine et garnie d'une barbe noire, courte et soyeuse, procédait à des cures merveilleuses. Ce furent d'abord des adolescents et des hommes faits qui lui furent présentés ; il leur disait quelques mots, puis soufflait sur eux, pour chasser sans doute le mauvais esprit. Ensuite on lui amena quatre enfants de 5 à 7 ans, dont une fillette claudicante ; les enfants se mirent à plat ventre, contre terre, et l'iman, sans se presser, leur marcha d'abord sur les cuisses, en passant sur chacun d'eux, puis revint en posant ses pieds sur leur pauvre petit thorax, qui fléchit tour à tour, mais résista à ce poids phénoménal !

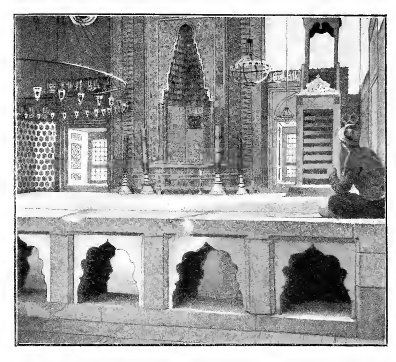
La cérémonie se terminait ainsi par une scène de thérapeutique religieuse : la mentalité de l'homme est la même partout et en tous temps.

Je ne sais si les Turcs ont confiance dans les devins et les rebou-

teurs, mais je suis fort tenté de le croire, d'abord par le spectacle hebdomadaire que donnent les derviches hurleurs et aussi par un petit fait dont j'ai été le témoin.

Nous étions, en un petit groupe, à la porte de la mosquée de Bayazid, cherchant à pénétrer et ne pouvant d'ailleurs y parvenir.

Une demi-douzaine de chefs arabes, majestueusement drapés, l'un d'eux portant une torsade d'or sur son turban, marchant l'un derrière l'autre avec une gravité royale, venaient d'entrer, grands et souples,



Intérieur de la mosquée verte de Brousse : les murs sont tapissés de magnifiques faïences vertes et bleues. Au fond le *mihrab*, sorte de niche orientée vers la Mecque et au mur de laquelle est suspendu un tableau représentant le Kéâbeh (petit édifice carré ou Maison d'Abraham, dont les murs extérieurs sont tendus de soie noire et qui est situé au milieu de la grande mosquée de la Mecque). A gauche du mihrab, le *member* ou chaire à prêcher. Toute représentation des êtres animés étant défendue par le Coran, l'ornementation est pauvre et se borne à des figures géométriques ou à la reproduction des versets du Coran. Sur le sol, recouvert de nattes, et çà et là de quelques tapis de prière, il n'y a pas un siège.

le profil d'une pureté admirable, ils avaient tourné vers nous leurs beaux yeux noirs et, nous fixant, nous avaient jeté un tel regard de mépris et de dédain que chacun de nous le sentit comme une meurtrissure. Oh ! comme un éclat des yeux, comme un pli de la bouche l'emportent sur les invectives les plus virulentes !

En me retournant, j'aperçus une pauvre femme qui montrait le dos d'un enfant de dix-huit mois à un homme âgé et coiffé du turban vert de la Mecque ; cet homme pouvait passer en apparence pour un mo-

deste vendeur de pastèques, mais son art caché était évidemment de donner des avis médicaux, à la porte de la mosquée et d'autant mieux sous son couvert qu'il avait été à la Mecque. Je m'approchai, intrigué. Mon guide expliqua spontanément que j'étais un grand médecin d'Occident ! La mère me regarde étonnée, les Turcs font cercle et l'on me déshabille l'enfant sur la table où s'empilent les pastèques. J'ai tôt fait de reconnaître un abcès froid consécutif à un mal de Pott ; je donne diagnostic et pronostic, qui sont tout aussitôt traduits, et je conseille à la pauvre femme de conduire son enfant à l'hôpital français de Péra. Et je sentis que tous ces Turcs croyaient le médecin d'Occident, la seule puissance qui puisse les pénétrer. Combien suggestive avait été cette scène de quelques minutes : le dur regard des grands et beaux Arabes pour « les chiens de chrétiens » était plus que compensé par le respect manifesté par de bons Turcs pour « le médecin d'Occident ».

***

Le rôle du médecin en général et du médecin français en particulier peut être, en effet, considérable en Orient. Nous ne nous doutons pas de l'influence immense que pourrait avoir notre pays dans tout le Levant. La langue française est parlée partout, si bien qu'on se sent moins dépaysé à Constantinople qu'à Strasbourg. Notre nation est aimée par les Grecs, par les Turcs, par les Arméniens, par tous en un mot. L'empreinte laissée par les Francs est si forte qu'on la retrouve dans maint fait journalier, à commencer par l'heure : on compte à la fois par heure « à la franque » et heure « à la turque ». Il faudrait donc développer ou plus simplement ne pas laisser s'éteindre cette influence.

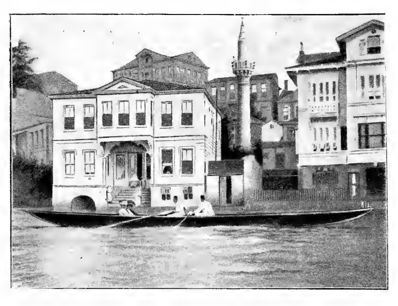
Le corps médical a, sous ce rapport, des devoirs à remplir. Le premier est d'accueillir, comme des frères d'Orient, tous ces étudiants grecs et turcs, roumains et bulgares, qui, par tradition, viennent apprendre à Paris l'art de la médecine. Gardons-les jalousement, aimons-les et défendons-les contre les mains germaniques qu'ils détestent et qui veulent les prendre. Ah ! ne faisons pas en médecine ce qui a été fait pour l'armée turque. Jadis, des officiers de France l'instruisaient. Aujourd'hui plus un képi ne paraît à la parade militaire. Les casques à pointe commandent et les soldats turcs marchent et manœuvrent à l'allemande. C'est laid d'abord, profondément triste ensuite.

Il faudrait aussi établir un lien entre la Faculté de médecine de Paris et les médecins du Levant, et même de tous les pays, sous la forme d'un *Office de propagande médicale française* : cet office serait chargé de faire connaître et de soutenir la science française, tant dans ses manifestations théoriques que pratiques, d'attirer les étudiants, d'indiquer les postes vacants, etc.

Enfin, il y aurait lieu de construire des hôpitaux qui seraient des centres d'enseignement et, par la suite, d'influence.

A l'hôpital français de Constantinople, un groupe de praticiens fait des prodiges d'organisation : médecins, chirurgiens, électriciens, rivalisent de bonne volonté, de persévérance et d'ingéniosité. Un service d'électrothérapie a été *établi* par eux : à Péra, il n'y a ni électricité, ni ouvrier électricien ; ce sont les médecins qui ont fabriqué les piles, posé les fils, ajusté les appareils. Est-ce assez méritoire ? Que fait-on pour eux ? Rien, rien, rien !

Les livres de médecine, comme tous les livres, sont assez difficiles à se procurer à Constantinople. Pourquoi ne pas créer une bibliothèque dans l'hôpital ? Les ouvrages y parviendraient par les soins de l'Ambassade, et avec eux s'installerait un peu d'influence française; tandis qu'actuellement, les médecins en sont réduits à se passer de l'un à l'autre, entre amis, les quelques nouvelles publications qu'ils peuvent avoir !...



Parisiennes en caïque, sur le Bosphore. Du *chérifé* (balcon) du minaret, le *muezzin* annonce l'heure de la prière pour la dernière fois du jour : « Dieu très haut, j'atteste qu'il n'y a pas de Dieu, sinon Dieu. J'atteste que Mahomet est le prophète de Dieu. Venez à la prière, venez au temple du salut. Grand Dieu ! il n'y a point de Dieu, sinon Dieu ! » (1).

Puissent les Français ne jamais oublier l'Orient et, faisant trêve à leurs futiles querelles intestines, religieuses ou sociales, s'unir cordialement pour tenir haut et ferme, aux portes de l'Asie, le grand drapeau tricolore qui flotte au vent pour symboliser la Paix par la Liberté, le Progrès par la Science, la Force par le Droit !

---

(1) Les disciples de Mahomet s'assemblèrent un jour pour délibérer sur les moyens d'annoncer au public les heures de la prière. L'on proposa successivement les drapeaux, les cloches, les trompettes et les feux pour signaux ; mais ces moyens furent rejetés, parce qu'on ne voulait point imiter les Chrétiens, les Juifs ou les Indiens ; et l'on se sépara sans rien conclure. Pendant la nuit, l'un d'eux, Abd'-Allah, eut une vision. Un être céleste, vêtu de vert, lui dit : « *Je vais te montrer comment vous devez remplir ce devoir important de votre culte.* » Aussitôt il monta sur le toit de la maison, et il fit l'*ézan* à haute voix, avec les mêmes paroles dont on s'est servi depuis. A son réveil, Abd'-Allah vint exposer sa vision à Mahomet, qui autorisa sur-le-champ un autre de ses disciples à s'acquitter, sur le toit même de la maison, de l'office de Muezzin. (Castellan.) — Le mot *ezan*, annonce des heures de la prière, vient du mot arabe *édzân*, pluriel d'*udzn*, oreille (on a songé à faire de *udzn* la racine d'*asinus*). (Langlès.)

INFORMATIONS ET ÉCHOS DE LA "CHRONIQUE"

Nos maîtres de la Faculté de médecine de Lyon.



A. Poncet. — B. Jaboulay. — C. Lépine. — D. Teissier. — E. Mayet. — F. Weil. — G. Testut. — H. Devic. — K. Renaut. — L. Fabre. — M. Villar. — N. Bérard. — O. Doyon. — P. Vallas. — R. Regaud.

Le dessinateur Barrère a fait école. On se souvient de sa caricature, qui mettait en scène les professeurs de notre Faculté parisienne. La vignette ci-dessus représente les maîtres de l'Ecole de Lyon, « croqués » dans leur attitude familière, certains avec les attributs de leur spécialité. C'est de la fine satire, amusante sans méchanceté. Nous devons la communication du cliché au libraire Maloine, par l'entremise du professeur Poncet, qui voudra bien recevoir à cette place l'expression de nos remerciements.

Les Bibliothèques des hôpitaux de Paris (1).

Dès 1657, un essai de bibliothèque médicale était tenté à l'Hôtel-Dieu. On lit, en effet, dans le registre des délibérations de cet hôpital, qu'à la date du 12 janvier 1657, le Bureau décida de faire des tablettes « dans le lieu que le sieur Bourgeois a destiné pour faire une bibliothèque, pour y mettre les livres que lui et autres y voudront donner ». C'est la seule mention que l'on possède du fait.

A diverses reprises, l'Hôtel-Dieu reçut des bibliothèques, parmi les biens qui lui étaient légués; mais l'établissement, toujours à court

(1) M. Fosseyeux, sous-archiviste de l'Assistance publique, vient de publier, dans la *Revue des Bibliothèques* (janvier-mars 1908), un très intéressant article que nous analysons à l'intention de nos lecteurs.

d'argent, s'empressait de vendre les livres à l'encan. Ainsi fut dispersée la précieuse collection (1) de l'académicien Jean Ballesdens, secrétaire du chancelier Séguier, et qui avait été estimée à pas moins de 10.000 livres. Cette bibliothèque devait être vendue au mois de mars 1676; la vente en fut un peu différée, sur la demande du Bureau de l'Hôtel-Dieu, pour qu'elle ne coïncidât pas avec celle de la bibliothèque du président Molè.

Deux autres personnages ont également légué leurs livres à l'Hôtel-Dieu : ce sont l'abbé Arnauld de Pomponne, fils aîné de Robert Arnauld d'Andilly, et M. de Caillières, conseiller du roi et académicien, mort en 1717. Malgré cela, on ne parvint pas à constituer une « librairie » de quelque importance à l'Hôtel-Dieu.

Par contre, il existait, aux *Incurables* de la rue de Sèvres, une bibliothèque, relativement considérable, de 2.500 volumes environ, due à la générosité de Philippe Dupont, prêtre et docteur en théologie, qui avait eu la direction spirituelle de l'établissement pendant près de 50 ans et y était décédé en 1700. Par testament, rédigé dix ans avant sa mort, il avait légué tous ses livres à la maison, afin que, selon l'expression du testateur, « lesdits livres soient pour l'usage de toutes les personnes de cet hôpital qui pourront ou voudront s'en servir ».

Cette bibliothèque fut utilisée; car en 1776, le chapelain de la maison demandait, au bureau de l'Hôtel-Dieu dont elle dépendait, la permission de travailler dans la Bibliothèque de l'hôpital, « trouvant trop incommode de porter dans sa chambre les livres dont il se trouverait avoir besoin, et de les rapporter fréquemment à la bibliothèque pour en prendre d'autres, d'autant que souvent il s'agit moins de lire de suite et en entier ces livres que de les consulter sur certains objets ou certains passages ». Délibération du 5 juin.

C'est aux Incurables — rappelons-le en passant — que prirent leur retraite Camus, le savant évêque de Belley, et Mme de la Sablière, l'amie de La Fontaine, qui y mourut le 8 janvier 1693.

Actuellement, il existe des bibliothèques pour les malades dans les principaux hôpitaux et hospices de Paris. Elles sont entretenues par les crédits hospitaliers et les revenus de différents legs, et alimentées par des dons ; elles sont placées sous la surveillance de l'archiviste-bibliothécaire de l'Assistance publique. Il y a des bibliothèques spéciales pour les enfants, pour les aliénés, pour les jeunes aveugles, à Ivry et à la Salpêtrière. D'autre part, les salles de garde de tous les grands hôpitaux ont des bibliothèques médicales à l'usage des internes ; celles-ci sont de création récente : les plus anciennes ne remontent pas au delà de 1868 ; elles ont commencé à recevoir des subventions municipales en 1877.

Deux établissements possèdent des bibliothèques spéciales pour le public médical ; Saint-Louis a la *Bibliothèque Feulard*, qui comprend 15.000 volumes, et la Salpêtrière s'est récemment enrichie de la Bibliothèque Charcot, don du fils de l'illustre psychiatre, et qui compte environ 8.000 volumes. La première est une bibliothèque dermato-vénéréologique ; la seconde est plus spécialement neurologique.

---

(1) Le catalogue en a été publié par Briéle, au t. IV des *Documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, p. 81 et suiv.

Vieux-Neuf Médical

Léonard de Vinci, précurseur de Quinton.

Nombre de textes de Léonard laissent l'impression que ce grand esprit avait entrevu, comme par un singulier don de divination, quelques-uns des faits qui donnèrent lieu plus tard aux découvertes les plus importantes ou aux hypothèses les plus ingénieuses de la science. Tel texte, sur la combustion, fait penser à Lavoisier ; tel autre, sur le mouvement de la terre, à Galilée ; ailleurs, il paraît se douter de la circulation du sang; puis il infère de la présence de coquillages fossiles dans l'intérieur des terres un ancien envahissement de la mer. Dans un chapitre de ses *Promenades philosophiques* (2e série), consacré à la *Science de Léonard de Vinci*, M. Remy DE GOURMONT, qui relève plusieurs de ces troublantes coïncidences, cite deux passages qui semblent une esquisse des lois de constance de M. Quinton. « Naturellement, écrit Léonard, toute chose désire se maintenir en son essence. » Et ailleurs : « Dans l'univers, tout s'efforce de se conserver en son mode propre. » En voici deux autres qui n'ont pas été relevés, croyons-nous : « Si l'homme a en lui un lac de sang, où croît et décroît le poumon pour sa respiration, le corps de la terre a sa mer océane qui croît et décroît toutes les six heures pour sa respiration ; si de ce lac de sang dérivent les veines qui vont se ramifiant par tout l'organisme, ainsi la mer océane emplit le corps terrestre d'innombrables veines d'eau. » *Textes choisis*, p. 45. Et p. 263, parlant de la cigogne : « Buvant de l'eau salée, elle se guérit. » Ne croirait-on pas voir là comme quelque prescience de « l'eau de mer, milieu organique » ? Mais il ne faut pas attacher à ces curiosités plus d'importance qu'elles ne comportent. Comme le remarque M. Remy de Gourmont, « les anciens textes relatifs aux sciences sont très difficiles à lire froidement ; dès qu'ils semblent effleurer une vérité connue, notre pensée complète le balbutiement du vieil auteur ». De là à parler de véritables découvertes ou seulement de présomptions sérieuses, il y a loin (1).

Paul-Louis Courier et le régime déchloruré.

Dans l'espèce humaine, le régime hypochloruré, c'est-à-dire normal, n'est guère appliqué que par de très pauvres peuplades, qui ignorent également l'alcool et le tabac. Dans le monde civilisé, il est exceptionnel. Pourtant, avant Widal, il avait déjà été préconisé, d'ailleurs timidement, par Paul-Louis COURIER, si nous en croyons la lettre suivante, écrite par lui à M. DE SAINTE-CROIX, et rapportée récemment par M. RUELLE à la *Société d'histoire de la médecine*.

« Monsieur, j'apprends avec bien du chagrin le cruel mal qui vous tourmente ; et quoique vous soyez en lieu où nul bon conseil ne saurait vous manquer, quoiqu'il y ait aussi une sorte d'indiscrétion à conseiller les malades, je veux pourtant vous dire ce que j'ai vu qui se rapporte à votre état ; un fait dont la connaissance ne peut, je crois, vous être qu'utile.

(1) Cf. *Mercure de France*, 16 juin 1908.

« M. d'Agincourt, à Rome, est connu de tous ceux qui ont voyagé en Italie, comme amateur très distingué des arts et de la littérature, et vous aurez pu aisément entendre parler de lui. Je le laissai, il y a dix ans, souffrant peut-être plus que vous du même mal, et je viens de le revoir, à l'âge de 72 ans, non seulement sans douleur, mais en tout, je vous assure, plus jeune qu'alors, n'étaient ses yeux dont il se plaint. Voilà de quoi je suis témoin et voici le régime que commençait M. d'Agincourt, quand je le quittai, il y a dix ans, et qu'il suit encore.

Il ne mange que des végétaux cuits à l'eau simple, sans aucun assaisonnement ni sel ; mais sa principale nourriture est la polenta ou bouillie de farine de maïs, qu'on appelle en Languedoc millasse. D'ailleurs, abstinence totale de toute autre boisson que l'eau. Comme j'entretiens avec lui une correspondance fondée sur l'amitié dont il m'honore, je lui écris aujourd'hui pour avoir l'histoire de son mal et de sa guérison. Une pareille note, ou je me trompe fort, vous sera toujours bonne à quelque chose. Cette diète lui fut indiquée, à M. d'Agincourt, non par les médecins, mais par M. le chevalier Azara, qui l'avait vue en Espagne pratiquer avec succès et s'en souvenait, dont bien prit, comme vous voyez, à son ami. Qui empêche que je ne sois pour vous le chevalier Azara ? Alors, vraiment, je me louerais de mes courses en Italie (1). »

Les sages-femmes et l'Eglise.

Nous avons publié ici même (2) un acte de réception de sage-femme daté de 1737, qui attestait que l'exercice de la profession d'accoucheuse dépendait autrefois de l'Eglise. Voici, à ce même sujet, les instructions que vient de relever dans un rituel, le *Rituel du diocèse de Luçon*, publié en 1768, notre confrère M. Bourgeois, le très érudit directeur de *la Vendée historique*, à qui nous sommes redevable de si curieuses contributions. Le rituel dont il est question avait été publié par ordre de Mgr Jacquemet Gaultier d'Ancyse, cet « enfant aux deux pères » dont nous avons entretenu nos lecteurs (3).

« Il est d'une extrême importance que les Sages-Femmes soient instruites de ce qui concerne leur ministère, et s'en acquittent fidèlement, puisque la vie des femmes et des enfants, et quelquefois même le salut éternel de ces derniers en dépend. C'est pour cela qu'il leur est défendu très expressément de s'ingérer dans la fonction d'assister les femmes dans leurs couches, jusqu'à ce qu'elles aient été interrogées sur la matière et la forme du Baptême par les Curés ou les Vicaires.

« On n'admettra aucune femme pour exercer cet emploi si elle ne se présente avec les permissions ou approbations nécessaires des Médecins, Chirurgiens-Jurés ou Officiers de Police, qui attestent son habileté dans les fonctions de Sage-Femme, ou si elle n'a pour elle le choix formel ou présumé des femmes de la Paroisse, et lorsqu'elle aura été ainsi approuvée ou choisie, le Curé s'assurera premièrement

(1) V. *Tribune médicale*, 20 juin 1908.
(2) *Chronique médicale*, 15 septembre 1905, p. 624 et 15 août 1908, p. 542.
(3) *Chronique*, 1er janvier 1907, p. 20.

de sa vie et de ses mœurs ; il examinera particulièrement si elle fait profession de la Religion catholique, apostolique et romaine, suivant les ordonnances de nos Rois, qui ont interdit cet emploi aux personnes de toute autre religion ; il s'informera si elle n'est point soupçonnée de superstition, de maléfice, ou de quelque crime que ce soit ; il l'interrogera sur la manière de baptiser, et, si elle l'ignore, il prendra soin de l'en instruire avant de l'admettre.

« Ensuite il l'avertira de ses devoirs, lui enjoignant surtout de ne jamais baptiser les enfants que dans une nécessité pressante, et même de ne le pas faire, dans ce cas, en présence d'un Prêtre, ou de quelque homme que ce soit, qui sache administrer ce sacrement, si ce n'est dans les circonstances où la pudeur ne pourrait souffrir la présence d'un homme. Il lui recommandera de ne baptiser, autant qu'il sera possible, qu'en présence de deux personnes ; d'avertir les pères et les mères dont les enfants naîtront en bonne santé, de les faire baptiser au plus tôt, et de l'informer de leur naissance. Il lui fera faire ensuite le serment ordinaire, qu'elle lira à genoux posément et distinctement, mettant la main droite sur le saint Evangile ; si elle ne sait pas lire, le Curé ou vicaire lira, et elle répétera après lui mot à mot. »

Le *Rituel* donne ensuite la formule du serment ainsi exigé de la récipiendiaire :

« Je promets à Dieu le Créateur tout-puissant, à vous, Monsieur, de vivre et de mourir en la foi Catholique, Apostolique et Romaine, de m'acquitter avec le plus de fidélité et de diligence qu'il me sera possible de la charge que j'entreprends d'assister les femmes dans leurs couches, de ne révéler jamais les secrets des familles ni des personnes que j'assisterai. J'apporterai tous mes soins pour empêcher qu'il n'arrive aucun accident à la mère ni à l'enfant, et si je vois quelque danger, j'appellerai des Médecins, des Chirurgiens ou des femmes expérimentées en cette fonction, pour ne rien faire que par leur avis et avec leurs secours.

« Je promets que je n'userai point de superstition, soit par paroles, soit par signes, soit par quelque autre manière que ce soit, et que j'empêcherai de tout mon pouvoir que l'on en use ; que je ne ferai rien par vengeance ou par mauvaise affection ; que je ne consentirai jamais à ce qui pourrait faire périr le fruit ou avancer l'accouchement par des voies extraordinaires et contre nature ; que je vous avertirai de bonne heure, Monsieur, ou vos successeurs, de la naissance des enfants ; que je n'en baptiserai aucun hors le cas de nécessité et que je procurerai de tout mon pouvoir le salut corporel et spirituel tant de la mère que de l'enfant. »

A partir de la Révolution, l'ancienne discipline tomba peu à peu en désuétude ; elle continua néanmoins à être observée, pendant assez longtemps, dans un certain nombre de paroisses. A preuve le certificat suivant, annexé aux archives paroissiales de Beaufou :

« Je soussigné Marie-Clément Petit, curé de Beaufou, certifie que *l'an mil huit cent cinquante-et-un, le deuxième jour du mois de novembre*, Rosalie-Bénigne Pénaud, veuve de Louis Cailleteau, sabotier, de cette paroisse, a été reçue pour exercer l'office de sage-femme, et a fait serment entre mes mains, suivant la forme prescrite dans le Rituel, en présence de M. de la Villehervé, maire de la commune, Pierre Lucas, Pierre Perrocheau et Honoré Tenailleau, tous habitants de la paroisse. »



Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

La circoncision dans l'art (XII ; XIV, 168, 606). — Le Dr Arthur G. Dampier-Bennet (Kingston Co, Dublin) a publié dans le numéro du 27 juillet 1907, du *The British medical journal*, une note sur : *The origin of circumcision*, dont voici le résumé :

Cet auteur pense que l'origine de la circoncision est probablement liée à l'histoire de l'évolution de l'homme.

Il admet que les peuples primitifs avaient une tendance particulière à l'épilepsie, affection regardée comme une possession diabolique. La trépanation était alors proposée aux épileptiques pour permettre l'expulsion du démon.

Il croit la circoncision beaucoup plus ancienne que la trépanation.

L'épilepsie essentielle ne serait pas due à une irritation directe du cerveau, mais à une excitation indirecte ; cependant l'auteur pense que ces notions n'étaient pas connues dans l'antiquité.

Le prépuce du singe est très long, mais il n'y faut pas voir une cause d'accident ; c'est sans doute pour protéger le gland délicat contre les égratignures et les abrasions auxquelles les animaux qui grimpent aux arbres sont spécialement exposés.

L'auteur cite l'observation d'un enfant de quatre ans, fort intelligent, qui était atteint de convulsions épileptiques. Après avoir éliminé comme causes l'hérédité, un accident, les vers, il fut conduit à examiner le prépuce, lequel était remarquablement long et adhérent. La miction causait un violent effort, suivi d'un spasme de la tête, avec roulement des globes oculaires. La circoncision fut pratiquée, et un an ou deux après, tous les troubles étaient *diminués*.

Il pense que les tribus sauvages, plus proches de l'ancêtre des arbres, ont reconnu les bons résultats de la circoncision, et à la longue cette cérémonie s'est étendue.

L'excellence de cette opération expliquerait la grande dissémination de cette pratique rituelle encore en usage.

Le Dr Dampier-Bennet émet des idées origiuales ; malheureusement il n'apporte aucun fait pour les étayer. Il cite bien une observation médicale peu probante, et il parle de sa vieille expérience : ce sont des preuves insuffisantes.

Dans le numéro de la *Chronique* du 10 mars 1907, il a été rappelé qu'Adam était privé de prépuce. Un artiste du xve siècle, un Français iuconnu, s'est inspiré de cette donnée. Le magnifique chandelier à sept branches, en bronze ciselé, de la cathédrale de Milan, nous montre un *Adam privé de prépuce*, recevant sur la tête un coup de pied de l'Humanité, tandis qu'Eve cherche à l'entraîner. Ce groupe est entouré d'autres scènes bibliques également intéressantes.

Dr P. Noury (de Rouen).

— A la liste des peintures ayant pour motif la circoncision du petit Jésus, donnée par la *Chronique* au t. XII, p. 576, où l'on cite un triptyque de Roger Van der Weyden, n° 552, figurant au musée ancien de Bruxelles, il convient d'ajouter qu'il se trouve dans la même collection deux autres triptyques, fort anciens également, de l'école flamande et

de maîtres inconnus, cotés n° 543, 577, ainsi qu'un tableau n° 541, représentant la circoncision.

Dans la première de ces œuvres, le rabbin opère à l'aide d'un couteau à bout pointu et au manche orné d'incrustations de métal ou de nacre, couteau qu'il tient entre l'index et le pouce. A ce doigt est passée une grosse bague d'or munie d'un chaton.

Albin Body.

La maladie d'Antiochus (XIII ; XIV ; XV, 303). — Voulez-vous me permettre, à propos de la maladie d'Antiochus, de rappeler à vos lecteurs que j'ai donné une explication scientifique de certains cas d'envahissement de malades par des poux ?

J'ai, en effet, publié deux cas de pédiculose accidentelle intermittente de l'homme (*Soc de Biologie*, 1er nov. 1895), où les malades étaient subitement envahis par des poux dès que leur température atteignait 40° ; ils les voyaient aussi disparaître avec l'abaissement de la température.

J'ai déterminé les poux en question : ils provenaient, dans les deux cas, de singes habitant avec les malades, et ils n'apparaissaient sur ces derniers qu'au moment où leur température égalait celle des singes, bien plus élevée que celle de l'homme. Un médecin mexicain a écrit depuis à M. le professeur Blanchard, pour lui en signaler un nouveau cas.

Je concluais de mes observations que, peut-être, on pourrait expliquer les cas de pédiculose historique *tabescentium*, par une éruption de poux venus en villégiature sur des malades dont la température leur était favorable, sinon agréable, et sortis du pelage de leurs hôtes ordinaires, singes probablement, parqués dans le voisinage.

Dr Artault de Vevey.

— Il y a cinq ans environ, séjournant dans un village de la Savoie, je fus appelé auprès d'un nourrisson qui souffrait de coliques et qui avait « les vers », me dirent ses parents.

Sur ma demande de voir le petit malade complètement sorti de ses langes, assez malpropres, la mère eut un moment d'hésitation et m'avoua qu'elle lui appliquait un remède très en usage dans son pays. Et, lorsque l'enfant fut déshabillé, je vis, grouillant sur une peau crasseuse, une douzaine de gros vers de terre, « dont la présence sur le ventre devait attirer au dehors ceux qui étaient dans l'intestin ». Je vous cite les paroles de la mère, qui fut très scandalisée lorsque je prescrivis des bains ! Dr G. Hahn, de Marseille.

Autopsiés vivants (XIII, 327). — Nous relevons, dans l'*Art d'orner l'esprit*, p. 63, les lignes suivantes, se rapportant au sujet en discussion :

« Bart, prisonnier à Vincennes, convint avec le gouverneur qu'il feindrait d'être malade et de mourir, et qu'on le porterait ensuite hors du château, dans une chapelle : il devait alors ressusciter. Il fut trahi par le gouverneur, qui avertit le maréchal d'Ancre. Ce seigneur laissa jouer la comédie à Bart ; il se trouva là, lorsqu'on devait porter le corps. « On pourrait, dit-il, m'accuser d'avoir fait empoisonner Bart ; j'ai amené avec moi un chirurgien, afin qu'on ouvre le corps et que je ferme la bouche à la calomnie. » Comme on préparait le bistouri pour faire l'ouverture, Bart alors s'écria : « Ne faites point d'opération ; je ne suis point mort. » Le ressuscité demeura encore plus d'un an en prison.

Dr Sauvage.

Documents Médico-Historiques et Littéraires.

Mort et examen du corps du magnanime duc Charles de Bourgogne dit le Pieux, dit le Hardi, dit le Téméraire, lequel fut oppressé, traîtreusement, la nuit des Rois 1476, devant Nancy (1).

« Ce vaillant Prince avait mis le siège devant Nancy. Il aurait encore triomphé de ses ennemis et gagné la bataille, s'il n'avait pas été vilainement trahi par le comte de Campobasso, capitaine Italien à sa solde, qui avant la bataille abandonna son parc, emmenant avec lui un grand nombre d'hommes bien armés. Il se porta sur les ponts et passages voisins, qu'il garnit de charettes et d'autres choses le mieux qu'il put pour empêcher la retraite au duc de Bourgogne.

« Ledict duc de Bourgogne, étant averti de tout ceci, tint conseil, ce qu'il n'était pas accoutumé de faire ; car il suivait communément son propre jugement, dit M. de Commines ; et l'opinion de plusieurs fut qu'il se retirat au Pont à Mousson, que comme les vivres manquaient à Nancy et aux environs, la moitié de l'armée ennemie (consistant en dix mille cinq cents Suisses), périrait de disette, et qu'entre temps le Duc faisant venir de nouvelles troupes, il lui aurait été très facile de les vaincre et de prendre Nancy.

« Le duc de Bourgogne, ne voulant point profiter de ce bon conseil, suivit sa propre opinion et voulut livrer bataille *un contre trois ;* de sorte qu'on peut dire que Dieu l'aveugla pour ce moment et qu'il voulut terminer ses victoires ; c'est pourquoi ledit Seigneur de Commines a écrit : mais *Dieu voulait achever ce mystére.*

« Les Archers et gens de pied du duc de Bourgogne étaient au centre et sur les ailes les hommes d'armes pour la bataille. A l'une des ailes était le capitaine Jacques Gaillot et à l'autre le souverain Bailli de Flandre Josse de Lalaing.

« La petite armée (2) marcha courageusement contre les Suisses ; mais ceux-ci chargèrent leurs couleuvrines, et à la décharge un grand nombre de Bourguignons furent occis. Ils commencèrent à reculer.

« Ce que voyant le duc Charles fit charger ses deux ailes contre les Suisses, mais elles étaient trop faibles et ne purent pénétrer l'ennemi. Elles se mirent aussi à reculer, mais lentement et en bon ordre. Et comme les Bourguignons pensoient passer le Pont à une demie lieue de Nancy, qui était le chemin de leur retraite vers Thionville, ils trouvèrent, comme je l'ai dit, que Campobasso l'avait empêché avec ses gens d'armes et des charriots, de sorte que la foule des Bourguignons y arrivant trouva empéchement. Le duc de Lorraine et ses gens les suivirent au dos et les Bourguignons furent contraints de se jetter dans la rivière, de sorte que le désordre fut plus grand qu'au camp de bataille.

« Le duc de Bourgogne pour protéger la retraicte autant que possible se plaça sur le bord de la rivière près du pont avec treize ou quatorze de ses plus nobles et plus valeureux guerriers, — là ils furent

(1) *Description historique de Notre-Dame à Bruges*, par M. Beaucourt, de Noortvelde. Bruges, chez Joseph de Busscher, imprimeur-libraire.

(2) Elle comptait à peine 300 hommes, Bourguignons ou Flamands.

tous tués et dépouillés par les ennemis, comme l'avait prémédité le grand traitre Campobasso.

« Selon M. de Troyes, c'était un page qui avait été fait prisonnier, nommé Baptiste, natif de Rome, de la famille Colonna, qui accompagnait le duc de Bourgogne, et après qu'il eut été interrogé, il fut conduit par une grande compagnie de Gens de guerre au lieu où le duc de Bourgogne gisait mort eugelé, et en ce lieu, le mardi après la bataille au matin, le Page montra clairement ledict Duc mort, tout nud, environné de quatorze hommes aussi nuds, les uns assez loin des autres.

« Le duc de Bourgogne avait eu un coup d'hallebarde qui lui avait fendu la tête au-dessous de l'oreille jusqu'aux dents, un coup de pique au travers des cuisses et un autre coup de pique au fondement, et il fut manifestement reconnu aux six choses suyvantes :

« La première et la principale fut aux dents d'en haut, qu'il avait autrefois perdues dans une chute de cheval.

« La seconde fut une cicatrice à cause d'uue blessure, qu'il eut, à la bataille de Mont le Heuri, à la gorge au côté droit.

« La troisième à ses grands ongles, qu'il portait plus longs que tout autre.

« La quatrième fut une marque, qu'il avait à une espaule à cause d'un escarboucle, qu'il avait eu autrefois.

« La cinquième à une fistule qu'il avait au bas ventre du côté droit.

« La sixième fut à un ongle qu'il avait perdu au gros orteil.

« Aux dictes marques son médecin Portugalais, nommé Mathieu Louppe, donna son jugement, que c'était le duc de Bourgogne son Maître; ses valets de chambre, le Grand Bâtard Antoine de Bourgogne, Messire Olivier de La Marche et plusieurs autres de ses gens, prisonniers du duc de Lorraine, le dirent pareillement.

« Après que le duc de Bourgogne ainsi trouvé et reconnu eut été porté à Nancy, lavé et nettoié, il fut mis dans une chambre tendue de velours noir, et ayant étendu le corps sur une table, on le couvrit de toile depuis le col jusqu'aux pieds : on lui mit un oreiller de velours noir sous la tête, aux quatre coins quatre grands cierges, la croix aux pieds avec de l'eau bénite : étant en cette situation, le duc de Lorraine, tout en dueil, le vint voir, ayant une grande barbe d'or, qui lui pendait jusqu'à la ceinture pour marque des anciens Preux et de la victoire qu'il avait eue ; à l'entrée il lui prit une des mains, en disant : *vos âmes aie Dieu, vous nous avez fait moult de maux et de douleurs.* Il prit de l'eau bénite, en jeta sur le corps ; ensuite entrèrent tous ceux qui le voulaient voir.

« Après quoi, le duc de Lorraine le fit enterrer très honorablement dans l'église de Saint-Georges de la vieille ville de Nancy, dans une chapelle à gauche par dessous les orgues.

« Dans la suite Philippe II, arrière-petit-fils dudict duc Charles de Bourgogne le Hardi, fit transporter le corps de sou Bisayeul dans l'église Notre-Dame de Bruges, où il lui fit ériger un magnifique tombeau à l'antique et de pierre de touche et d'albatre bien polly, étoffé et doré. »

Cette curieuse relation du combat sous Nancy fait connaître les véritables causes de la défaite et de la mort du duc de Bourgogne.

Trahi par le capitaine italien Campobasso, le Duc mourut glorieu-

sement, en cherchant à protéger la retraite de sa petite armée, digne couronnement d'une existence qui fut celle d'un fou héroïque.

Ce récit présente, en outre, plusieurs particularités intéressantes au point de vue médico-chirurgical.

D'abord l'existence d'une fistule au côté droit du bas-ventre : il s'agit, très vraisemblablement, d'une *adénite inguinale suppurée*.

Cette inflammation des ganglions inguinaux ou cruraux devait être fréquente chez ces rudes hommes de guerre, qui passaient leur vie en chevauchées continuelles, « le cul sur la selle ». Le frottement répété des pièces de métal et de cuir, qui constituaient l'armure, produisait des excoriations multiples de l'épiderme, le plus souvent sale et malpropre, car ces braves gens prenaient peu de soin de leur corps et rarement des bains. Ces plaies superficielles s'infectaient, et les microbes de la suppuration, véhiculés par les vaisseaux lymphatiques, gagnaient les ganglions cruraux et inguinaux, qui s'enflammaient et souvent s'abscédaient. A ces collections purulentes succédaient des fistules, que les pansements empiriques de l'époque étaient souvent impuissants à fermer.

Encore actuellement pour les troupes à cheval, cavalerie ou artillerie, les furoncles, les anthrax, les abcès furonculeux, les lymphites et les adénites inguino-crurales, avec ou sans suppuration, constituent les affections de beaucoup les plus fréquentes qui se présentent à l'infirmerie régimentaire.

Enfin, le constat d'identité du cadavre est fait par le médecin ordinaire du duc, Nicolas Louppe, le Portugalais, qui avait eu la chance d'échapper au massacre, soit en raison de sa profession, soit parce que l'on espérait en tirer une riche rançon. Il est appelé le premier pour reconnaître le corps de son maître. Les gentilshommes ordinaires de la Chambre ne sont mandés qu'après lui et confirment son attestation.

D[r] REVILLET (de Cannes).

Les Saints médecins.

Un petit opuscule in-32, de 42 pages, imprimé en 1623 à Cologne, chez les héritiers d'Antoine Bœtzer et portant le titre suivant : *Nomenclator sanctorum professione medicorum*, quorum festivitatem universalis celebrat Ecclesia, cura Fr. Abrahami Bzovii, S. Theol. Mag. Ord. Prœd., m'est tombé dernièrement entre les mains.

J'ai pensé qu'il serait peut-être intéressant, pour les lecteurs de la *Chronique*, de parcourir cette liste des saints qui ont exercé la profession médicale, liste dressée en 1623.

Cette nomenclature de 33 saints les donne par ordre de date dans l'année, et à l'occasion de chaque nom, le frère Abraham Bzovius relate très brièvement la biographie du saint ou de la sainte. Voici la liste :

Janvier 31. — Saint CYR d'Alexandrie, qui aurait subi le martyre la 9e année du règne de Dioclétien.

Février 25. — Saint CÉSAIRE, frère de Saint-Grégoire de Nazianze, qui fut sénateur de Byzance.

Février 28. — Saint DENYS, diacre, mort en 410.

Mars 9. — Sainte FRANÇOISE, dame Romaine, experte en l'art de guérir, morte en 1440.

Mars 10. — Saint CODRAT de Corinthe, médecin victime de la persécution de Decius.

Mars 15. — Bienheureux JOACHIM du Japon, martyrisé en mai 1613.

Avril 13. — Saint PAPILUS, diacre et médecin, martyrisé vers 174.

Mai 3. — Saint JUVÉNAL de Narni, évêque et confesseur, après avoir été médecin.

Mai 6. — Saint JEAN DE DAMAS, aurait écrit divers ouvrages médicaux.

Mai 29. — Sainte THÉODOSIE, mère de saint Procope : « medicinæ non iguara », dit Bzovius.

Juin 2. — Saint ALEXANDRE, médecin de Lyon ; subit le martyre lors de la persécution où périrent Photin et Blandine.

Juin 19. — Saint URSICINUS, martyr de Ravennes.

Juin 26. — Saint SAMSON, né à Rome ; exerça la médecine à Constantinople.

Juin 26. — Saint SANCTUS, médecin d'Otricola.

Juillet 15. — Saint ANTIOCHE.

Juillet 17. — Saint PANTALÉON de Nicomédie.

Juillet 24. — Bienheureux ANTOINE, de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin.

Août 16. — Saint DIOMÈDE de Tarse, en Cilicie ; martyrisé à Nicée, en Bithynie.

Août 20. — Saint LÉON et saint CARPOPHORE, médecins.

Août 22. — Saint Philippe BENITI, de Florence ; *étudia la médecine à Paris*, et conquit le titre de docteur à Padoue ; préfet général de l'ordre des Servites.

Août 25. — Saint GENNADIUS, médecin.

Septembre 17. — Sainte HILDEGARDE, du diocèse de Mayence.

Septembre 26. — Saint COME et saint DAMIEN.

Septembre 26. — Saint EUSÈBE, pape ; médecin et fils de médecin.

Octobre 18. — Saint LUC l'Évangéliste.

Octobre 30. — Saint Zénobie, d'Egée, en Cilicie.

Novembre 2. — Saint THÉODOTE, de Laodicée, en Syrie.

Novembre 9. — Saint Oreste, mort à Tyane de Cappadoce.

Décembre 6. — Saint ÉMILIEN d'Afrique, martyr pendant la persécution des Vandales.

Décembre 13. — Saint ANTIOCHE, mort en 125 après J.-C.

Décembre 27. — Sainte NICERATA, de Constantinople.

J'ai donné exactement la liste fournie par Bzovius ; mais cependant, en consultant certaines hagiographies, j'ai pu constater des divergences de date, pour la fête de certains saints et, d'autre part, l'absence, dans ces ouvrages, de certains saints indiqués par Bzovius.

De toute cette liste celui qui, je crois, peut nous intéresser le plus, est saint Philippe BENITI (22 août), qui fit des études de médecine à Paris. Malheureusement je n'ai pu me documenter suffisamment sur lui.

D[r] AMSELLE (d'Épernay.)

Revue Biblio-critique

(*Suite et fin*) (1)

Excellente contribution à l'étude de l'exercice illégal de la médecine que la thèse de M. le Dr Dubalen, sur les *Pratiques médicales populaires dans les Landes*. Dans l'ouvrage, écrit en collaboration avec le Dr J. Barraud (2), nous n'avons pu que traiter des généralités, tout en nous basant sur des enquêtes locales ; mais ces enquêtes sont loin d'être terminées, et nous savons grand gré à M. Dubalen d'avoir limité son sujet à un pays qu'il paraît bien connaître, et où survivent nombre de pratiques dérivant d'anciennes superstitions ou de doctrines médicales. Comme partout ailleurs, on retrouve dans les Landes des sorciers, des toucheurs, des somnambules, et leurs méthodes ne diffèrent pas sensiblement de celles en usage dans les autres régions. A notre exemple, M. Dubalen conclut qu il ne faut pas trop mépriser l'empirisme auquel la science n'a pas dédaigné de faire maints emprunts, qu'elle n'a pas toujours réussi à dissimuler.

***

L'étude critique sur la parenté morbide du bégaiement avec les tics et les crampes fonctionnelles atteste chez son auteur, M. le Dr Louis Bonnet, un des bons élèves du professeur Pitres (de Bordeaux), des connaissances sérieuses en neurologie et psychiatrie. La Faculté de médecine de Bordeaux offrait des ressources cliniques spéciales pour traiter ce sujet : le département de la Gironde et surtout les Landes, son limitrophe, comptent paraît-il, un grand nombre de bègues.

Après avoir établi l'étiologie et la pathogénie du bégaiement, le Dr Bonnet nous livre les résultats de l'enquête à laquelle il s'est livré, « enquête individuelle, familiale et généalogique, sur les troubles moteurs et psychiques qui accompagnent le plus communément le bégaiement ». Cette étude a pour but surtout d'établir que *ne devient pas bègue qui le veut*. Notre jeune confrère traite ensuite des troubles moteurs du bégaiement, étudie l'état mental du bègue, enfin recherche quel est le meilleur mode de traitement de cette infirmité. Il préconise surtout la gymnastique respiratoire (méthode Pitres), la rééducation motrice par l'immobilisation des mouvements et les mouvements d'immobilisation (méthode Brissaud), enfin le traitement psychothérapique. Il termine par des considérations sur la parenté morbide du bégaiement, des névroses fonctionnelles et des tics, la même souche névropathique leur donnant naissance ; cependant le bégaiement a un type clinique bien défini, c'est bien réellement une « entité morbide ».

Thèse très remarquable, à tous les points de vue.

***

L'hystérie, ou plutôt la crise hystérique n'est pas, elle, une entité morbide, mais un épiphénomène : la preuve en est que la

(1) V. le sommaire dans le n° du 15 septembre.
(2) *Remèdes de bonne femme* ; Maloine, éditeur.

psychothérapie peut toujours inhiber la crise et qu'elle peut toujours guérir la diathèse hystérique, lorsque toutefois celle-ci existe seule : telle est la doctrine professée par le Dr Bernheim, de Nancy, et par son élève, le Dr AMSELLE, dans le travail qu'il nous soumet sur la *Conception de l'hystérie.*

Il est probable que l'hystérie est aussi vieille que le monde : dans son historique des convulsions hystériques, Briquet relate deux épidémies qu'il considère comme dues à l'hystérie. La première serait celle des femmes argiennes qui, étant devenues furieuses, se croyaient changées en vaches et couraient les champs en beuglant. Les filles du roi Prœtus étaient atteintes de la même maladie : Melampus les guérit et, pour prix de sa cure, obtint les deux tiers des terres du pays. La seconde épidémie sévit sur les filles de Milet : elles éprouvaient des spasmes, de la constriction à la gorge et une suffocation si douloureuse que la plupart se pendaient pour cesser de souffrir. On ne put les guérir qu'en menaçant d'exposer tout nus les corps de celles qui continueraient à se pendre.

D'après le Dr Amselle, le premier de ces deux faits, tiré de Pausanias, ne serait qu'un exemple d'hallucination collective, d'origine émotive, semblable à ceux qui furent plus tard observés, au moyen âge ; mais, dans le second cas, il s'agit bien évidemment d'hystérie.

Depuis les origines de la médecine jusqu'au XVIIe siécle, l'hystérie a toujours été considérée comme une affection utérine. Ce n'est qu'en 1618 qu'un médecin de Pont-à-Mousson, Le Pois, rejette la théorie jusqu'alors admise, et proclame l'hystérie une maladie cérébrale, et par suite une affection de tout l'organisme. D'après Bernheim, l'hystérie apparaît toujours consécutivement à une émotion, et les crises ne sont que des réactions émotives : voilà la « conception nouvelle de l'hystérie », qui fait l'objet de la trés bonne thèse du Dr Amselle.

***

Le nom de Juste Lipse est demeuré populaire en Belgique ; c'est pourquoi on lira avec intérêt la très documentée, très consciencieuse étude, historique et médicale, que vient d'écrire M le professeur MASOIN, de l'Université de Louvain, sous le titre peut-être pas assez compréhensif, de *Reliques de Juste Lipse* ; en réalité, il s'agit de l'histoire de la maladie de l'illustre maître qui professa aux célèbres Universités de Leyde et d'Iéna, avant de venir reprendre la toge à Louvain ; et aussi de l'examen de ses prétendus restes. A cette occasion, M. Masoin rappelle d'autres exemples historiques d'exhumations (1) ; d'où il appert que l'ouverture des tombeaux « nous livre des secrets qui intéressent soit la médecine légale, soit l'histoire, même la grande histoire ». M. Masoin prêche un converti.

***

L'organothérapie est, vous le savez, une vieille histoire qu'on voudrait parer à tort des attraits de la nouveauté. En 1906, le pro-

(1) Notamment l'exhumation de J.-J. ROUSSEAU au Panthéon, en 1897 cf. *Revue scientifique*, 1899, pp. 9 et 289 ; *Archives d'anthropologie criminelle*, 1898, p. 590), et l'autopsie de l'amiral Paul JONES, cent treize ans après sa mort, pratiquée par Capitan et Papillon (*Archives d'anthr. crim.*, 15 nov.-15 déc. 1905).

esseur Petersen publiait, dans la *Petersburger med. Woch.*, un article ayant trait à l'action antiseptique du sang menstruel sur les chancres mous ; or, dès 1705, un auteur génevois, Manget (à qui nous devons la première description de la *tuberculose miliaire généralisée*, ce qu'on ignore généralement), recommandait plusieurs produits tirés de l'homme ou des animaux contre diverses maladies : le « priape du cerf » dans la suffocation utérine ; le lapin (!) pour activer la conception — *quantum mutatus !*... — ; le cheval contre la stérilité. Les excréments de lionne suffisaient pour faciliter l'accouchement ; hâtons-nous d'ajouter que trois punaises produisaient les mêmes effets, à moins qu'on ne préférât se ceindre les seins... de la peau d'un serpent ! Le Dr Nœgeli-Akerblom ne s'en tient pas à nous faire connaître ces applications de l'*opothérapie en gynécologie et en obstétrique, à Genève*, aux environs de l'an 1700 ; il nous renseigne encore sur l'*action médicamenteuse du placenta*, en 1906 ; mais, sur ce point, il vient après Iscovesco, Bouchacourt et nous-même (1). Il le reconnaît, d'ailleurs, avec une parfaite loyauté scientifique.

***

Sous le titre de *Curiosités sur l'histoire de la médecine*, M. Émile Rivière, l'anthropologue bien connu, a publié, à maintes reprises, des notes ou notices sur l'art de guérir à l'époque gallo-romaine, au moyen âge, etc. ; aujourd'hui, il nous apporte des documents nouveaux relatifs au xvie siècle, dans une communication faite à l'Association française pour l'avancement des sciences (Congrès de Lyon, 1906). Deux de ces pièces sont relatives à des mesures disciplinaires prises par la Faculté, en 1528, contre trois bacheliers en médecine, pour injures adressées à l'*Alma mater ;* dans les autres, il s'agit d'actes relatifs à l'exercice de la chirurgie ; de marchés à forfait pour soins médicaux ; de l'engagement, par un empirique, de guérir dans un délai déterminé certain mal de jambe ; de contrats d'apprentissage, de certificats professionnels, d'un inventaire d'étuvier ou étuviste parisien, etc. Cette énumération suffira à faire pressentir l'intérêt de cet opuscule.

***

Nantes s'honore de deux gloires locales, qui sont aussi des gloires nationales : nous entendons parler de Chassaignac et de Maisonneuve, dont M. le professeur Alfred Rouxeau a, fort à propos, évoqué le grand nom, dans la brochure où il a narré l'histoire de l'inauguration des monuments élevés à la mémoire de ces deux illustres chirurgiens. Outre de beaux portraits, cet opuscule contient des reproductions d'autographes des deux personnages, des monuments eux-mêmes, des squares de l'Hôtel-Dieu, etc.

De Nantes également nous est parvenu le très littéraire discours sur *la Vocation médicale*, prononcé par M. le professeur Louis Poisson, à la séance de rentrée de l'École de médecine de cette ville, le 8 novembre 1906. C'est à lire par tous les étudiants et les maîtres pourront en faire eux aussi leur profit : ne sont-ils pas, les uns et les autres, toute la vie sur les bancs de l'École ? A. C.

(1) *Remèdes d'autrefois.*

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Sur la technique de la réduction des luxations congénitales de la hanche par la méthode non sanglante, par le Dr P. V. Badin, in-8° de 164 p., H. Paulin, Paris. — *A propos d'un accident du travail* (amputation de trois doigts ; autoplastie de la face dorsale de la main gauche ; curieuse coïncidence d'un cas tératologique), par le Dr Henri Lagache (extrait de l'*Echo médical* du Nord), 10 p. in-8°, Le Bigot, Lille. — *Divagations de deux amis sur le collectivisme*, par L. Baillet et G. Tournaire, in-12 de 178 p., A. Gout, Orléans et Paris. — *Alimentation et Hygiène des enfants*, par le Dr J. Comby, in-12 de 531 p., avec 23 figures, J. Rueff, Paris. — *En l'honneur de Prosper Mérimée*, Paris et Cannes, 28 avril 1907, par F. Chambon, broch. in-4° de 48 p., un portrait; *Journal des Débats*, Paris. — *Rapport sur la Bibliothèque Victor Cousin*, adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique, par F. Chambon, broch. in-8° de 87 p., chez l'auteur, bibliothécaire de l'Université de Paris. — *La Vie de Paris* (1907), par Jean-Bernard, in-12 de 472 p., A. Lemerre, Paris. — *Compte rendu du Congrès d'histoire et d'archéologie du Sud-Ouest* (*Bordeaux, 17-20 octobre 1907*), in-4° de 111 p., Picard, Paris. — *Nouvelle méthode de notation et de classification des fiches d'identité judiciaire*, par le Dr S. Icard (extrait des *Archives d'anthropologie criminelle*, 15 février 1908), in-8° de 23 p. — *La Pathologie générale à l'Ecole de Montpellier*, par le Dr J. Vires, broch. in-8° de 94 p., Société de l'Imprimerie générale du Midi, Montpellier. — *La vie et l'œuvre d'Auguste Comte et de Pierre Laffitte*, discours commémoratifs précédés d'aperçus sur le Positivisme, in-8° de 136 p., par C. Hillemand, Paris, *Revue positiviste*. — *Chateaubriand, sa vie et son caractère* (essai médical et littéraire), par le Dr E. Masoin, broch. in-8° de 102 pages, Hayez, Bruxelles. — *De l'ectopie testiculaire et de son traitement*, par la fixation cutanée prépubienne du testicule, par le Dr Paul Delbet, de Paris (extrait du *Congrès français de chirurgie*, 19e session), Paris, 1906, 5 pages in-8°, au secrétariat de l'Association française de Chirurgie, 68, rue de Bellechasse, Paris. — *L'Homosexualité en Allemagne*, étude documentaire et anecdotique, par H. de Weindel et F. P. Fischer, in-12 de 315 p., Juven, Paris. — *Etude statistique d'une série continue de 500 cas de laparotomie* (450), ou de cœliotomie vaginale (37), ou d'hystérectomie vaginale (6), ou de colpotomie (7), pour lésions, inflammatoires ou néoplasiques, utéro-annexielles, par le Dr F. Jayle, de Paris (extrait du *Congrès français de chirurgie* (20e session); Paris, 1907, brochure in-8° de 43 p., Association de chirurgie, 68, rue de Bellechasse. — *La goutte de lait et la consultation des nourrissons à l'hôpital-dispensaire de la rue Léonard-de-Vinci* (œuvre de Mme W. K. Vanderbilt), fonctionnement et résultats des années 1905-6 et 7, broch. in-16 carré de 39 p., illustrée. — *La Digitale et les Digitalines*, par G. Bardet, broch. in-8° de 21 p. (extrait du *Bulletin général de Thérapeutique*), O. Doin, Paris.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 20 15 Octobre 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Historiques

Quel était le principe le plus actif des poisons qu'employait la Brinvilliers ?

PAR M. LE Dr LATRUFFE-COLOMB.

La littérature et le théâtre donnent de nos jours un regain d'actualité à ce drame des poisons qui assombrit le règne du grand Roi. M. FUNCK-BRENTANO a résumé, dans la première partie de son livre (1), la vie de la marquise de Brinvilliers, et il déclare, sans preuves à l'appui, que le poison dont se servait cette sympathique personne était « vulgairement de l'arsenic ». S'il est peu important, pour l'historien de cette sinistre affaire, de connaître exactement les substances que des mains criminelles versaient à leurs victimes, il n'est pas sans intérêt pour le médecin d'approfondir quelque peu cette question. Or, il est, à notre avis, peu vraisemblable que l'assertion de M. Funck-Brentano réponde à la vérité. C'est ce que nous allons nous efforcer d'établir, tant d'après les documents puisés dans son remarquable ouvrage que par d'autres que nous avons la bonne fortune d'avoir entre les mains.

Remarquons, tout d'abord, que le poison avait, lorsque la dose était un peu forte, un goût métallique, « une saveur de vitriol », suivant l'expression du secrétaire de d'Aubray (le frère de la marquise).

Cette circonstance, qui sauva une première fois le conseiller de la tentative d'empoisonnement machinée contre lui, n'est guère en rapport avec la présence exclusive d'arsenic dans le breuvage qu'il faillit ingérer. Elle éveille plutôt l'idée du sublimé corrosif, dont la saveur, même en solution très étendue, est « répugnante », suivant le terme de Brouardel exprimé dans l'ouvrage cité (2).

Il y a plus. — Au cours de l'autopsie des deux frères de la marquise, qui succombèrent à un mois d'intervalle, après avoir mangé une tourte de béatilles (3) empoisonnées, on découvrit que l'estomac et les intestins étaient entièrement noirs, le foie gangrené et brûlé. Je trouve ces détails dans un ouvrage intitulé *les Mystères des vieux châ-*

(1) FUNCK-BRENTANO, *le Drame des Poisons* ; Hachette, 1908.
(2) IDEM, ibid. *La mort de Madame*, p. 278.
(3) *Béatilles*, les menues viandes, crètes de coq, ris de veau, dont on garnit un pâté. Il s'agit ici d'une espèce de vol-au-vent

teaux de France, édité en 1865, sous la direction de A. B. Le François (8 volumes, Boulanger et Legrand, éditeurs). — Cette « noirceur » du tube digestif, qui répond probablement à des ecchymoses et à des ulcérations de la muqueuse, est plutôt rare dans les cas d'intoxication arsenicale ; elle s'observe, au contraire, dans les cas d'intoxication par des sels de mercure. Du reste, il n'y a pas lieu de s'arrêter outre mesure sur les rares renseignements qui nous sont parvenus de ces autopsies. Un document plus instructif nous est fourni par l'inventaire de la fameuse cassette de Sainte-Croix, découverte après sa mort, et qui fut en quelque sorte le pot aux roses de l'affaire.

Voici l'inventaire de ce dépôt, mis par Sainte-Croix « sous la garde de Dieu et de tout ce qu'il y a de plus sacré » (*Mystères des vieux châteaux*, t. II, p. 204) :

1° Un paquet, cacheté de huit cachets, marqués de différentes armes, sur lequel était écrit : « Papiers pour être brûlés en cas de mort, n'étant d'aucune conséquence à personne. Je supplie très humblement ceux entre les mains de qui ils tomberont de les brûler. J'en charge même leur conscience ; et le tout sans ouvrir le paquet. » Dans ce paquet il s'en trouva deux autres qui contenaient du sublimé ;

2° Un autre paquet, cacheté de six cachets de différentes armes, sur lequel était pareille inscription, dans lequel se trouvait d'autre sublimé, du poids d'une demi-livre ;

3° Un autre paquet cacheté de six cachets de plusieurs armes, sur lequel était pareille inscription, dans lequel se sont trouvés 3 paquets contenant, l'un une demi-once de sublimé, l'autre deux onces de vitriol romain, et le troisième du vitriol calciné et préparé ;

4° Une grande fiole carrée, pleine d'eau claire, dont on ne put à l'instant constater la qualité ;

5° Une autre fiole d'eau claire, au fond de laquelle reposait un sédiment blanchâtre ;

6° Un petit pot de faïence, dans lequel étaient deux ou trois gros d'opium préparé ;

7° Un paquet plié, dans lequel il y avait deux drachmes de sublimé corrosif en poudre ;

8° Une petite boîte qui contenait une pierre infernale ;

9° Un papier dans lequel se trouvait une once d'opium ;

10° Un morceau de régule d'antimoine pesant 3 onces ;

11° Un paquet de poudre sur l'enveloppe duquel était écrit : « Pour arrêter la perte du sang des femmes. » Le sieur Moreau a dit que c'était de la fleur de coing et le bouton du coing séché ;

12° Un paquet cacheté de six cachets, sur lequel était une inscription pareille aux précédentes. Ce paquet contenait 27 morceaux de papier, et chacun d'eux portait signé : « Plusieurs secrets curieux. »

Dans tout ceci, il n'est fait nulle mention d'arsenic.

En tout cas, il est assez probable que l'empoisonneuse ignorait elle-même la nature des matières premières qui entraient dans ses mixtures. M. Funck-Brentano lui fait dire qu'elle n'en connaissait que l'arsenic, le vitriol et le venin du crapaud. Or, il importe de préciser dans quelles conditions cette déclaration a été faite. Notre marquise, avant de subir la question ordinaire, avait déclaré n'avoir d'autres complices que Sainte-Croix, et qu'elle ignorait la composition des poisons qu'elle avait employés, de même que celle des antidotes capables d'en combattre les effets. C'est alors que, complètement nue et placée sur un chevalet de deux pieds et demi de haut, elle fut tiraillée par des liens fixés aux extrémités des membres, jusqu'à ce que son corps fut allongé



LA MARQUISE DE BRINVILLIERS, APRÈS SA CONDAMNATION.
(D'après un dessin de Charles Le Brun, conservé au Musée du Louvre.)

de trois pouces ; puis, on lui versa successivement dans l'estomac 10 pintes d'eau, sans qu'elle consentît à rien révéler de ce qu'on attendait d'elle. Pour ce qui suit, citons textuellement notre auteur (*loc. cit* , p. 229).

« La question ordinaire étant terminée, le bourreau s'arrêta et donna « quelque répit à la patiente... Bientôt, commenca la question extraor- « dinaire. Sans toucher aux liens qui attachaient la marquise par les extré- « mités, le bourreau retira de dessous elle le tréteau de deux pieds et demi « pour en substituer un autre de trois pieds et demi, de sorte que le corps « de la patiente prit une courbure plus prononcée, et que ses membres « s'allongèrent encore de trois pouces... La patiente, ne pouvant résister « à la douleur, poussa des cris aigus ; mais on fut sourd à ses lamentations, « et l'on continua de procéder à la question...

« A dit qu'on pouvait la tuer, mais qu'elle ne ferait point un mensonge « qui perdrait son âme.

« Par quoi lui a été baillé de l'eau ; s'est un peu tourmentée et remuée, « mais n'a voulu parler.

« Admonestée de révéler la composition de ses poisons et l'antidote qui « leur convenait :

« A dit qu'elle ignorait les substances dont ils étaient formés : que tout ce « dont elle se souvient, c'est que les crapauds y entraient ; que Sainte-Croix « ne lui a jamais révélé ce secret ; qu'elle pensait, du reste, qu'il ne les faisait « pas lui-même, mais qu'ils lui étaient préparés par Glazer ; croit se souvenir « que quelques-uns n'étaient autre chose que de l'arsenic raréfié ; que quant « au contre poison, elle n'en connaissait pas d'autre que le lait, et que Sainte- « Croix lui avait dit que pourvu que l'on en eût pris le matin et qu'on en « avalât une tasse de la valeur d'un verre aux premières atteintes que l'on « ressentait du poison, on n'avait rien à craindre.

« Admonestée de dire si elle avait quelque chose à ajouter : a dit qu'elle « avait avoué tout ce quelle savait, et qu'on pouvait la tuer maintenant, « mais qu'on n'en tirerait pas autre chose.

« Par quoi lui a été baillé de l eau ; s'est un peu tournée et a dit qu'elle « était morte. mais n'a voulu autrement parler.

« Lui a été baillé de l'eau ; ne s'est tournée ni remuée, a dit avec un grand « gémissement : « Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! je suis morte, » mais n'a « autrement voulu parler.

« Par quoi, sans autre grief lui faire, a été déliée, descendue et amenée « devant le feu en la manière accoutumée...

Dans la révélation obtenue par la torture, notons ce fait important que le lait étant, d'après la patiente, le seul antidote qu'elle eût connu et employé, je ne sache pas qu'il suffise d'en prendre un bol pour combattre les effets d'un empoisonnement par l'arsenic. Dans le cas où, comme nous penchons à l'admettre, le sublimé constituerait le principe le plus actif des poisons que la Brinvilliers employait, il est fort possible que, en présence des matières protéiques du lait, les sels de mercure formaient des combinaisons insolubles, comme cela se passe en présence de l'eau albumineuse

De ce qui précède, je ne puis tirer, bien entendu, de conclusion absolument définitive. Qu'il me soit seulement permis de croire que la Brinvilliers empoisonnait ses victimes avec autre chose que l'arsenic, et je ne puis m'empêcher de regretter que l'occasion ait été perdue de trancher définitivement la question, ainsi qu'en témoigne le passage qui suit (1) :

(1) *Loc. cit.*, page 233.

Le château d'Offémont, où se sont passées les premières scènes du drame que nous venons de voir se dérouler à nos yeux, fut épargné par le vandalisme révolutionnaire et par le marteau spéculateur de la bande noire.

En 1814, lors de l'invasion des ennemis de la France, les troupes étrangères passèrent à Offémont, où elles exercèrent, là comme partout ailleurs où elles pénétrèrent, de déplorables ravages. Le propriétaire du château, M. d'Offémont, et père du propriétaire actuel, effrayé de l'approche des étrangers, crut devoir abandonner un instant sa demeure et aller chercher une retraite plus sûre, loin de son domaine célèbre qui est isolé au milieu de la forêt de Laigue. Mais, avant de se retirer, il eut soin de pratiquer plusieurs cachettes dans l'une des tourelles, et d'y enfermer son argent, ses bijoux et tout ce qu'il avait de plus précieux.

Lorsque les ennemis eurent repassé la frontière, après trois mois d'occupation dans la localité, on se disposa à retirer des cachettes les choses qui y avaient été placées.

Tandis qu'on sondait avec précaution les différents murs de la tourelle, pour reconnaître les diverses cavités qui y avaient été pratiquées, une des parois tomba sous les coups des pioches et des leviers et donna ainsi accès dans un cabinet spacieux, inconnu jusqu'alors, et qui semblait être un laboratoire de chimie. On y trouva, en effet, des fourneaux et du charbon, des instruments divers de pharmacie, quelques paquets de poudre de différentes couleurs, et plusieurs fioles hermétiquement bouchées et contenant encore une sorte de liqueur.

Il est probable que ceux qui firent cette découverte n'en connurent point toute l'importance, ou bien qu'ils furent effrayés de ces substances vénéneuses. Toujours est-il qu'ils firent disparaître et paquets et bouteilles, et qu'ainsi fut perdue, pour la curiosité publique, l'étrange occasion qui était offerte de soumettre à l'analyse de la science moderne les poisons si subtils de Sainte-Croix et de la marquise de Brinvilliers.

ERRATUM

Vers de Musset, attribués à Verlaine.

Dans le numéro du 1er septembre de la *Chronique médicale*, on lit (page 546) :

« Las, *comme a dit Verlaine*, d'avoir battu

Avec Dante
Un andante... »

Ce n'est pas VERLAINE qui a écrit ces vers, mais Alfred DE MUSSET :

Antony battait avec Dante
Un andante.
Emile ébranlait vite et tôt
Un presto.

La strophe se trouve dans l'alerte et spirituelle *Réponse à Charles Nodier* et est éditée dans les *Poésies nouvelles*.

Dr GIRAUDEAU.

Informations de la « Chronique »

Monument de Péan.

Sur la proposition de M. Paul Escudier, le Conseil municipal de Paris vient de désigner l'emplacement sur lequel sera édifié le monument élevé à Péan : la statue du célèbre chirurgien, œuvre du sculpteur Gauquié et de l'architecte Guillaume, sera édifiée, sous les murs des jardins du Val-de-Grâce, vis-à-vis la rue de la Santé, à laquelle il est question de donner le nom de *Rue du Docteur Péan*. C'est dans la rue de la Santé, d'ailleurs, que se trouve, au n° 11, l'Hôpital Péan, construit, on ne l'a pas oublié, entièrement avec les denier du regretté maître et qui fut, pendant les dernières années de sa vie, son champ de manœuvres opératoires.

Matchs sensationnels.

La prochaine inauguration du monument élevé à Péan nous remet en mémoire le défi fameux qu'il lança à Verneuil, et dont il fut tant question dans la presse et même au théâtre ! Il s'agissait, on s'en souvient, d'un certain nombre d'opérations que Péan proposait à son adversaire de faire, — et naturellement, les malades étaient l'enjeu de la gageure.

En réalité, Péan n'avait eu que le tort de formuler sa proposition sous une forme trop schématique, et ses ennemis eurent tôt fait de mettre le public en confidence d'une querelle qui devait rester limitée au champ clos de la science.

Ce qu'on omit aussi de rappeler, c'est que le fait n'était pas sans précédent et, pour notre compte, nous pouvons citer deux cas qui présentent une certaine analogie avec ce que l'on a appelé l'incident Péan-Verneuil.

Sédillot, professeur à la Faculté de Strasbourg, chirurgien de grand talent et de grand renom, avait reçu, du rédacteur en chef du *Cosmos*, le reproche d'avoir pratiqué une opération *barbare*, pour un mal que M. Guillon traitait et guérissait, aussi facilement que radicalement, selon le rapporteur même du prix d'Argenteuil, l'honorable M. Lagneau.

Sédillot réclama, par une lettre adressée à l'abbé Moigno, et déclara la méthode Guillon impossible dans les quatre cas opérés à Strasbourg.

Entre ces deux autorités imposantes et ces deux affirmations contraires, que fit le rédacteur du *Cosmos* ? Il remit la réclamation de M. Sédillot à M. Guillon, et ce dernier y répliqua par ce noble défi inséré dans le *Cosmos* avec la lettre de son rival :

Que M. Sédillot m'adresse, à Paris, quelques malades, cinq ou six, affectés du mal qu'il considère comme incurable par ma méthode, et je lui prouverai qu'on peut très bien les guérir, sans avoir recours à un traitement que je déclare avec vous tout à fait barbare.

Non seulement je donnerai gratuitement mes soins aux malades dont il s'agit ; mais, de plus, si leur position pécuniaire l'exige, je les ferai placer dans un hôtel où ils seront logés et nourris à mes frais. Et dans le cas où un ou plusieurs de ces malades n'auraient pas d'argent pour faire le voyage, que M. Sédillot ait la bonté de mettre à



MONUMENT A PÉAN, ŒUVRE DU SCULPTEUR GAUQUIÉ ET DE L'ARCHITECTE GUILLAUME.

leur disposition la somme nécessaire; je la lui ferai passer à Strasbourg aussitôt qu'on m'aura remis un petit mot constatant les avances qu'il aura faites.

M. Sédillot est un praticien trop honorable, trop ami de la vérité, pour refuser semblable proposition (1).

Le second fait nous est révélé par la lettre inédite suivante, écrite entièrement et signée par Baudelocque, lettre dont l'original se trouve entre nos mains. Il s'agissait de déterminer lequel, du Dr Delaroque ou de Bouillaud, employait le meilleur traitement de la fièvre typhoïde.

Baudelocque, dans la lettre ci-dessous publiée, se prononce énergiquement en faveur de la méthode de Bouillaud, non sans réclamer une épreuve qui, selon lui, doit tourner à la confusion de celui qu'il ne craint pas d'accuser « d'aller porter impunément la mort et la désolation dans les familles ».

Voici le texte intégral de la curieuse lettre de Baudelocque ; elle est adressée au président (de l'Académie de médecine ?). D'après une note signée E. P., elle fut lue en séance, le 3 août 1844, et il ne fut pas donné suite à la proposition qu'elle contenait.

Monsieur le Président,

Voici onze malades affectés de la fièvre typhoïde que je vois traiter, successivement, par M. Bouillaud, à l'hôpital de la Charité, et tous ces malades sont actuellement guéris.

J'ai suivi le traitement de ces malades, avec d'autant plus d'empressement et de soin que de deux enfans que j'avois, l'année dernière, et qui ont été affectés, en même tems, de la fièvre typhoïde, que l'on a traitée par les purgatifs, l'un d'eux a succombé à cette fièvre, qui s'est compliquée de tétanos, par suite même de l'abus des purgatifs (2).

Plus que personne, j'étois donc intéressé à savoir quel est le meilleur mode de traitement à employer dans la fièvre typhoïde.

Aujourd'hui, j'ai acquis la conviction la plus profonde et la plus complète, que le traitement antiphlogistique, tel que l'entend M. Bouillaud, c'est-à-dire général et local, et autant que possible, dès le début, est le meilleur moyen d'enrayer cette maladie, et de la faire avorter : en effet de ces onze malades, neuf ont été guéris dans la première huitaine, et les deux autres dans la première quinzaine.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, en attendant que l'occasion se présente, pour moi, de solliciter des Chambres une loi sur la responsabilité médicale, *qui empêchera désormais, le médecin d'aller porter, impunément, la mort et la désolation dans les familles, j'ai l'honneur, dis-je, de vous demander de nommer une commission médicale, devant laquelle M. Bouillaud et M. Delaroque feroient des expériences comparatives, sur le mode de traitement de la fièvre typhoïde que chacun d'eux préconise.*

Deux séries de vingt fièvres typhoïdes graves suffiraient, ce me semble, pour établir un jugement qui servirait de règle aux praticiens.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de ma haute considération. Baudelocque, *2, rue Ménars.*

13 août 1844.

(1) *Musée des Familles*, 1853-54, p. 319.

(2) On se plaignait déjà de l'abus des purgatifs ! M. Burlureaux ne manquera pas de triompher.

Le musée secret des Archives.

L'évocation, toute récente (1), d'une des tragédies les plus sensationnelles du règne de Louis-Philippe, a ramené l'attention sur ce coin de notre Dépôt national d'archives, qui ne s'ouvre qu'à de rares privilégiés, et qu'on a, pittoresquement mais assez justement, appelé le « musée des horreurs ».

Il y a longtemps que nous connaissions (2) l'existence de ce musée,



M. LE DUC DE PRASLIN,

Pair de France.

assez généralement ignoré, convenons-en, quand nous vint le désir de le visiter. Grâce à l'aimable empressement de Messieurs les Archivistes préposés à la garde de ce sanctuaire, il nous fut permis de l'explorer avec assez de minutie, pour consigner le détail de notre expertise dans une de nos publications (3).

Nous parlions naguère, dans la *Chronique*, de Robert DAMIENS, qui expia si cruellement un maladroit coup de canif destiné à Louis XV ; or, aux Archives, se trouvent les vêtements qu'il portait le jour de l'attentat, notamment une casaque de drap rouge sombre, qui attire le

(1) *L'Assassinat de la duchesse de Praslin* ; Louis-Michaud, éditeur.

(2) Le conseiller Desmazes en a, du reste, parlé dans son livre sur *Le Châtelet de Paris*, p. VII-VIII.

(3) Cf. les *Indiscrétions de l'Histoire*, 4ᵉ série.

regard, dès qu'on pénètre dans ce dépositoire d'objets plus ou moins répugnants. Nous n'avons vu, par exemple, ni le couteau avec lequel Damiens aurait tenté d'assassiner (!) le roi, ni « l'humble chapelet aux grains de bois, usés par un long usage, » dont a parlé un chroniqueur-historien (1).

Par contre, nous avons ailleurs signalé (2) le couteau ou plutôt les couteaux de formes diverses avec lesquels quelques conventionnels cherchèrent, par une mort volontaire, à échapper au supplice de la guillotine. A côté, se voit le poignard dont Louvel se servit pour frapper le duc de Berry, et que M. de Reiset a décrit avec une parfaite exactitude.

« La lame, fruste et massive, est emmanchée dans un morceau de bois à peine dégrossi, que la violence du coup porté a fait éclater dans toute sa longueur. A cette arme terrible, on a joint, sous le même sceau de cire rouge, deux outils de sellier, longues tiges de fer carrées, soigneusement affilées à l'extrémité, que l'assassin, dans sa fureur régicide, tenait cachées sous ses vêtements.

Plus loin, c'est la machine infernale de Fieschi, avec ses multiples canons de fusils, tordus et fracassés par la violence d'une trop forte charge de poudre, et dont la première victime fut l'un des principaux complices de ce farouche attentat ! »

Enfin, dans une dernière vitrine sont enfermées les pièces à conviction du procès auquel nous faisions allusion au début de cet article, notamment la chemise ensanglantée de la victime, Fanny Sébastiani, duchesse de Praslin ; et une foule d'objets hétéroclites, dont nous ne rééditerons pas l'énumération, renvoyant à notre volume les curieux de ce drame dont, par une singulière aberration, on voudrait nous rendre le triste héros sympathique.

Le petit-neveu de Marceau.

Elle est bien amusante, si tant est que cette histoire macabre puisse prêter à rire, l'odyssée des restes de Marceau ! Quand le corps du brave général eut été incinéré, on fit quatre parts des cendres : l'une revint à sa propre sœur ; une autre à sa fiancée ; une troisième à une personne dont le nom n'est pas connu ; la quatrième à la ville natale de Marceau.

Emira Marceau, la sœur du général, devenue Mme Sergent par les liens du mariage, légua le précieux dépôt à son fils, qui, à son tour, le transmit à ses enfants, jusqu'au jour où le dernier en date de la famille s'avisa d'en trafiquer.

Les cendres de Marceau furent d'abord proposées au musée de l'Armée, qui ne put en donner la somme demandée. Une société de crédit reçut alors le boulet évidé dans lequel étaient renfermés les débris du héros chartrain, et ce n'est que bien des années après que ceux-ci étaient enfin acquis par le prince Elie de Sagan, qui les céda à Mme du Gast.

Le piquant de l'aventure et ce pourquoi elle nous intéresse plus particulièrement, c'est que le nom de Marceau sert aujourd'hui d'étiquette à un vin médicamenteux, vendu par son propre petit-neveu !

(1) M. le vicomte de Reiset, dans l'*Echo de Paris*, du 15 septembre 1908.
(2) Les *Indiscrétions*, 4e série, p. 364.

Échos de la " Chronique "

Le corps médical et la Révolution turque.

Le corps médical semble avoir joué un rôle prépondérant dans la genèse des événements qui viennent de se passer en Turquie et dont le monde a accueilli la nouvelle avec tant de stupéfaction. Le Dr REMLINGER, ancien élève de notre Institut Pasteur, et depuis quelques années fixé à Constantinople, nous révèle à ce propos les détails les plus imprévus.

« Depuis de longues années, écrit-il (1), l'Ecole impériale de médecine militaire de Constantinople avait la réputation d'être un foyer de libéralisme. La liste serait longue des médecins et des jeunes élèves qui, le plus souvent pour des motifs futiles et après un jugement sommaire, furent condamnés à *cent et une années de prison*, exilés au Yémen, en Cyrénaïque, en Mésopotamie,etc. Tous les crimes politiques ayant été couverts par une amnistie récente, on n'estime pas à moins de 500 le nombre des médecins et étudiants en médecine qui vont, de ce chef, être rendus à la liberté.

Plus heureux, un certain nombre de nos confrères avaient réussi à s'enfuir et à se réfugier à l'étranger, en France et en Egypte en particulier. C'est parmi ces fugitifs que le parti Jeune-Turc compta plusieurs de ses principaux dirigeants. Il convient de citer en première ligne M. NAZIM Bey, une figure intéressante et originale entre toutes. Passé maître dans l'art du déguisement et du maquillage, il parvint à rentrer en Turquie, habillé en kodja ; puis, tour à tour kodja, colporteur, simple soldat, etc., il put, pendant plusieurs années, parcourir, dans un but de propagande, la plupart des provinces de l'Empire et déjouer toutes les recherches de la police. Il fut véritablement l'apôtre du parti, et son retour à Salonique, après l'octroi de la Constitution, fut un triomphe.

Parmi les membres du Comité *Union et Progrès*, qui est en ce moment le véritable maître de la politique ottomane, figurent un grand nombre de médecins ayant fait leurs études en France et connus dans nos cercles scientifiques : le maréchal DJÉMIL Pacha, ancien élève de Péan, devenu à son tour un maître, membre correspondant de la Société de chirurgie ; le général ESSAD Pacha, diplômé de la Faculté de médecine de Paris, ancien élève de l'Ecole du Val-de-Grâce, professeur d'ophtalmologie à l'Ecole de médecine ; M. RIZA TEWFIK Bey, etc., etc. »

Quand fut connu, le 25 juillet dernier, l'iradé impérial accordant la Constitution, les élèves de l'Ecole de médecine militaire furent des premiers à se livrer à des manifestations publiques en faveur du régime nouveau.

L'hygiène dans les mosquées.

On a déjà fait observer que nos églises, au point de vue de l'hygiène, laissent beaucoup à désirer (2) ; s'il faut s'en rapporter à des témoins autorisés, il en irait tout autrement dans les mosquées.

(1) *Presse médicale*, 29 août 1908

(2) Cf. *Revue d'hygiène et de police sanitaires*, juillet 1900.

Et d'abord, on n'ignore pas qu'il faut se déchausser avant de pénétrer dans les temples ottomans ; et non seulement dans les temples, en Turquie, mais encore dans tous les établissements publics, comme dans les demeures privées ; du moins, cette pratique était-elle observée encore l'an passé (1), et nous ne sachions pas que, depuis l'ère constitutionnelle, il y ait quelque chose de changé à cet égard.

Les Turcs, nous dit le Dr Remlinger, portent par-dessus leurs chaussures ordinaires, des galoches, petites bottines basses munies au talon d'une saillie qui facilite l'enlèvement. En entrant chez eux, ils se débarrassent automatiquement des galoches comme nous le faisons en France pour nos cannes ou nos parapluies. Ils se comportent de même en entrant à leur bureau, dans un ministère ou une administration quelconque ou chez un particulier à qui ils vont rendre visite. Les très pauvres gens qui ne peuvent s'offrir le luxe relatif d'une double paire de bottines se déchaussent complètement en entrant chez quelqu'un. Un Turc ne s'étonne nullement de voir une personne se présenter à lui avec ses seuls bas. Les gens du peuple tiennent pour plus poli d'entrer chez quelqu'un avec des bas, voire même pieds nus, qu'avec des chaussures souillées par les ordures de la rue. Ils prennent, du reste, à cet égard les soins de propreté les plus minutieux et se lavent les pieds au moins une fois par jour, chez eux, aux fontaines proches des mosquées, etc.

Ces habitudes qui, de prime abord, nous paraissent singulières, sont en réalité tout à fait rationnelles et, bien que séculaires, rigoureusement conformes aux données de la science moderne.

A propos des billets de faveur.

On les avait supprimés, on vient de les rétablir : rien qui ne fût prévu dans tout cela.

Ils existaient déjà au temps de Molière, ce qui prouve qu'ils ont la vie longue, et un médecin ou plutôt la femme d'un médecin faillit être la cause de leur suppression.

L'histoire n'est pas, croyons-nous, très connue ; nous la risquons, à tout prendre. Elle a été rapportée, pour la première fois, par Le Boulanger de Chalussay, dans son pamphlet contre Molière, *Élomire hypocondre* (acte I, scène III). Voici le passage qui fait allusion à l'épisode :

Nous avions résolu, mes compagnons et moy,
De ne jouer jamais, excepté chez le Roy,
Devant ce médecin, ni devant sa séquelle ;
Pourtant, soit à dessein de nous faire querelle,
Soit par d'autres motifs, la femme de ce fat
Vint pour nous voir jouer : mais elle prit un rat :
Car la mienne aussit-tost en étant avertie,
Luy fit danser d'abord un bransle de sortie.
Comme alors je croyois que tout m'estoit permis,
Je négligeay d'en dire un mot à mes amis.
Las ! j'aurois prévenu par là ce que ce hère
Pour venger cet affront ne manqua pas de faire.
Je fis donc ce faux pas ; tandis ce raffiné
Prévint toute la Cour dont je me vis berné :

(1) *Presse médicale*, 8 mai 1907.

Car par un dur arrest qui fut irrévocable
On nous ordonna presque une amende honorable.

Il en résulte qu'Armande Béjart aurait fait expulser la femme d'un médecin, porteuse d'un billet de faveur. Y eut-il procès? C'est possible, mais non certain (1). Quoi qu'il en soit, d'aucuns (2) ont voulu voir, dans cet incident, l'origine de la haine qu'avait conçue Molière à l'endroit des médecins (3).

Hommage à Boerhaave

Nos confrères hollandais se disposent à célébrer, par la publication d'un livre entièrement consacré à cette éminente personnalité de notre profession, le 240e anniversaire de la naissance et le 170e du décès de l'illustre Hermann Boerhaave. La besogne a été ainsi répartie aux collaborateurs de cet ouvrage unique :

M. Wildeman s'est chargé de la partie généalogique, et a recherché les ascendants et descendants du fameux savant hollandais.

M. le docteur Van Leersum, professeur à l'université de Leyde, étudiera *Boerhaave professeur d'université* et *Boerhaave médecin*;

M. le Docteur Cohen, professeur à l'université d'Utrecht : *Boerhaave himiste*;

M. Sluyterman, professeur à l'université technique, à Delft : *l'Ancienne eure de Voorhout*, maison de naissance de Boerhaave ;

M le docteur Daniels, à Amsterdam : la *Bibliographie* du personnage et de son œuvre ;

M. E. W. Moes, directeur du Cabinet des Estampes de l'Etat à Amsterdam, ses *Portraits et médailles*;

M. W. J. J. C. Bijleveld, aide-archiviste à Leyde : *Le château Oud-Poelgeest et la maison de B. à Leyde*.

M. A J. Servaas van Rooyen, directeur du Musée communal de la Haye : *Boerhaave, l'homme* ;

M. Robert L. de Haes, homme de lettres à la Haye : *Boerhaave humoriste*.

L'œuvre sera publiée aux frais du Bureau central de généalogie et d'art héraldique de la Haye, par voie de souscription. Le livre, écrit en hollandais, paraîtra sous forme d'une édition de luxe, en un beau volume in-4o de 250 pages, richement illustré ; le prix de la souscription est de 15 florins ; après le 1er novembre, il sera élevé à 20 florins (4).

Un médecin-poète Canadien.

Le Dr Nérée Beauchemin est médecin dans une petite ville du Canada, à Yamachiche, dont il est natif. Son recueil, unique jusqu'à présent, de poésies, porte le titre très évocateur de *Floraisons matutinales*. Les vers de notre confrère ne sont ni sans grâce, ni sans rythme. Il y a, notamment, une pièce, *La Cloche de Louisbourg*, dont certaines strophes rappellent du Hérédia, par endroits.

---

(1) *Le Moliériste*, t. IV, 152.
(2) J.-C. Nemeitz, *Séjour à Paris* (*le Moliériste*, IV, 71).
(3) V. nos *Indiscrétions de l'Histoire*, t. V.
(4) On souscrit au siège social du Bureau central, 188, Adelheidstraat, à La Haye (Hollande).

ÉCHOS DE PARTOUT

Chirurgie égyptienne. — M. le professeur Elliott Smith vient d'envoyer au Collège des chirurgiens de Londres uue collection de 360 momies, qui lui ont semblé particulièrement intéressantes au point de vue pathologique. Il a découvert que les Egyptiens savaient, voilà trois et quatre mille ans, ressouder les jambes cassées, et qu'en outre ils avaient, comme nous, des maladies de foie, la goutte et même l'appendicite. Par contre, il n'a trouvé aucune trace de la tuberculose ni de l'avarie. (*Le Matin.*)

L'obésité dans ses rapports avec la vie sexuelle. —

Ces rapports sont plus importants chez la femme que chez l'homme. C'est le plus souvent au moment de la puberté ou l'époque de la ménaupose que les femmes deviennent obèses. Cependant, entre ces deux périodes, il arrive que la grossesse et la lactation, peut-être même les excès de coït, comme on le voit chez les prostituées, prédisposent à l'obésité. Ce dernier facteur étiologique est particulièrement remarquable, puisque chez l'homme il produit plutôt de l'amaigrissement, tandis que la continence amène l'engraissement. Alors même qu'elle n'a pas une origine héréditaire, la polysarcie a une influence réelle sur l'appareil génital et sur ses fonctions.

Chez la femme on rencontre des troubles de la menstruation : aménorrhée, règles peu abondantes n'apparaissant qu'à de longs intervalles. Bon nombre de ces femmes sont stériles, ce qui ne doit pas surprendre, car ces obèses ont souvent des métrites chroniques, des déviations utérines, des altérations de sécrétion de l'utérus et du vagin. Mais la stérilité s'observe chez les obèses en dehors des troubles génitaux. L'homme obèse est aussi atteint dans ses fonctions sexuelles ; le sperme contient fort peu de spermatozoïdes vivants, et parfois même il en est complètement dépourvu.

(*Wien. med. Wochens.*, mai 1907, et *Lyon médical*, sept. 1908.)

Le chat, source d'épidémies diphtériques chez l'homme.

— M. Karlinski (*Nowiny lekarskie*, 1908. n° 8) eut l'occasion d'observer, parmi les chats, une maladie épidémique qui se trouva être la diphtérie. Les animaux qui en furent atteints présentèrent, comme phénomènes extérieurs, de l'anorexie, de la conjonctivite avec kératite, et de la toux. Ils succombèrent en une à deux semaines. A leur autopsie, notre confrère polonais trouva des lésions de bronchite, un enduit pultacé sur la muqueuse de la gorge et une néphrite parenchymateuse, et il obtint des fausses membranes pharyngiennes et des produits de sécrétion conjonctivale, le bacille de Lœffler en culture pure. En outre, l'auteur put s'assurer, par une enquête des plus rigoureuses, que cette épizootie des chats avait précédé une épidémie de diphtérie parmi les enfants de la même localité. Plusieurs cas de diphtérie humaine furent même constatés dans des maisons où, antérieurement, des chats avaient péri de l'affection sus-mentionnée, et les conditions dans lesquelles ces cas s'étaient produits permettaient d'exclure, avec certitude, toute contagion d'homme à homme.

(*Bulletin médical.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

La première réunion de « l'Apollon ».

Bistouri-Salon a vécu, *Apollon* l'a remplacé. Nous l'avions laissé, d'ailleurs, pressentir.

A la première réunion, à laquelle étaient conviés les médecins, pharmaciens et dentistes s'occupant d'art, tous disciples d'Apollon, qui a servi de parrain au « Salon des professions médicales », il a été décidé qu'il serait organisé, par les soins d'une commission nommée à cet effet, des expositions annuelles, des conférences, des concerts et fêtes, enfin une revue rétrospective de l'art dans la médecine.

Le siège de la nouvelle société est provisoirement rue de Châteaudun, 6 *bis*, chez le Dr Ferrand, l'initiateur de cette intéressante tentative.

L'Association comprend des membres actifs, honoraires et bienfaiteurs, dont les cotisations sont : de 10 fr. par an, pour les membres actifs ; de 20 à 100 fr., pour les membres d'honneur, et de 100 à 500 fr., pour les bienfaiteurs.

Les ressources de la Société seront affectées :

1° Au soulagement des infortunes médicales ;

2° Aux encouragements à des manifestations artistiques.

Voilà les grandes lignes ; tout sera mis au point aussitôt le comité réuni.

L'Elite.

Dans divers numéros de la *Chronique médicale*, il a été question de l'association l'*Elite*, dont les membres doivent être exempts de toute tare physique et morale (1). M. Alfred Pichou, directeur-fondateur de cette association, vient de faire paraître, dans la *Revue internationale de Sociologie*, n° d'août-septembre 1908, la troisième partie de son travail d'ensemble, qu'il a intitulée la *Civilisation de l'élite*, comme suite aux deux premières : la *Théorie de l'Elite* et la *Religion de l'Elite* (2).

Cette troisième partie est surtout consacrée à l'éducation de la femme et à son rôle dans l'Association. La suppression de la prostitution, telle qu'elle existe maintenant, serait, d'après l'auteur, le résultat d'une sélection opérée sur l'ensemble des femmes de l'*Elite*, auxquelles un rôle différent serait attribué d'après le tempérament et le caractère de chacune d'elles. Le dernier chapitre est consacré à un appel aux membres du corps médical, pour les engager à accepter le rôle de docteur de l'*Elite*, à la tête de chaque groupe cantonal à créer. En raison de l'intérêt que peut présenter cet appel pour nos confrères, nous leur signalons le travail de M. Pichou, qui mérite d'être consulté, ne fût-ce que pour l'originalité de sa conception.

Nouveau monument à Servet.

Ce nouveau monument, élevé en l'honneur de la victime de l'intolérance de Calvin, doit être inauguré à Annemasse (Haute-Savoie) le

(1) V. les nos des 1er mai et 15 juillet 1906, et 1er septembre 1908.

(2) Giard et Brière, éditeurs, rue Soufflot, Paris.

dimanche 25 octobre. Œuvre de Mlle Clotilde Roch, cette statue a figuré avec honneur au dernier Salon des Artistes français. On peut encore envoyer sa souscription à M Otto Karmin, 8, avenue des Arpillières, à Genève-Chêne.

Excursion médicale à Londres.

Les médecins français et, plus particulièrement, les hydrologistes, sont invités, par le Président de la *British Balneological and Climatological Society*, à assister à la séance extraordinaire de cette Société qui se tiendra le 29 octobre à 5 h. 1/2, 20, Hanover square, Londres.

Le bureau de la Société d'Hydrologie médicale de Paris estime qu'il y a lieu de répondre en plus grand nombre possible à la courtoise invitation de nos confrères anglais. Il est donc très heureux de patronner le projet de voyage à Londres organisé par le Dr Léonard Williams, rédacteur en chef du journal *Balneology and Climatology*, assisté de M. Heuzé pour l'époque indiquée.

Le programme détaillé qui est à l'étude sera envoyé, sur demande, avec tous renseignements utiles, par M. Heuzé, 16, *rue Cartault, à Puteaux (Seine)*.

Cours de physiothérapie.

Le cours de physiothérapie, organisé du 15 octobre au 8 novembre prochain, à l'*Ecole des Hautes Etudes sociales*, 16, rue de la Sorbonne, est divisé en trois séries de vingt leçons

Le prix de chacune des séries de vingt leçons est de 40 fr. On peut s'inscrire, pour une des séries ou pour les trois, chez MM. Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, ou chez le Dr Durey, 16, rue de Logelbach.

Association coopérative médicale de la Seine.

Fondée en 1905, cette Association a pour but de faire bénéficier les médecins qui en font partie (*il n'y a pas de cotisation à payer*) de certains avantages dans bon nombre de magasins. Pour plus amples renseignements, s'adresser au Dr Savatier, 16, rue Saint-Vincent-de-Paul, Paris, Xe, en joignant un timbre pour réponse.

IIe Congrès des Praticiens (Lille, 1908).

Le volume des *Procès-verbaux des Séances du IIe Congrès des Praticiens — Lille*, 1908, vient de paraître et sera envoyé, contre remboursement de la somme de 4 francs, sur demande adressée à l'imprimerie L. Danel, 93, rue Nationale, à Lille.

Agences de Presse.

L'Argus de la Presse, qu'un violent incendie avait détruit il y a plus de six mois, est complètement réorganisé et réinstallé au faubourg Montmartre

L'Argus des Revues, publication spéciale, n'a jamais interrompu sa parution ; quant à *l Argus de l'Officiel* et aux *Archives de la Presse*, l'un et l'autre fonctionnent comme par le passé.

Le *Courrier de la Presse* a toujours ses bureaux 21, boulevard Montmartre.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

La fièvre de Saint-Vallier. — On trouve, dans les *Recherches sur la France* d'Etienne Pasquier (avocat au Parlement, 1528-1615), l'origine de ce que l'on appelait, au xvi[e] siècle, *la fièvre de Saint-Vallier*, c'est-à-dire la fièvre de la peur : « Le nom qu'on donnait à cette fièvre venait de la peur qu'avait eue *Saint-Vallier*, père de la célèbre *Diane de Poitiers*, lorsqu'il avait été condamné à mort, comme complice du connétable de Bourbon. La fièvre le prit et il pensa en mourir ; cependant il eut sa grâce et vécut encore quelques années après. »

Je désirerais savoir quels sont les auteurs qui ont employé cette expression, et qui a le droit d'en revendiquer la paternité.

H. Duval.

Une ballade sur Jeanne d'Arc. — Je relève, dans *l'Histoire de Jeanne d'Arc et sa mission nationale*, par V. Canet, professeur d'histoire aux facultés catholiques de Lille, page 111, une ballade contre les Anglais, trouvée dans les archives du département de la Drôme. Elle a dû être composée après la délivrance d'Orléans, et c'est le plus ancien *document poétique* que l'on possède sur Jeanne d'Arc. Cette ballade a été communiquée au mois de juin 1891, à l Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. P. Meyer.

Je transcris les deux dernières strophes :

III

Or esmaginés quelle chiere
Font ceulx qui vous ont soustenus
Depuis vostre emprisse première ?
Je crois qu'i sont morts ou perdus,
Car je ne voys nul ne nus
Qui de présent de vous se mesle
Sinon chetis et maletrus,
Dont c'est pour vous dure novelle.

IV

Pour vous gages, il est conclus,
Aiés la goutte et la gravelle.
Et le coul taillé Rasibus
Dont c'est pour vous dure novelle.

La dernière strophe de cette ballade fait-elle allusion à la fréquence, déjà remarquée alors, de la goutte et de la gravelle chez la race anglo-saxonne? — Les vaincus étaient-ils obligés de porter les cheveux d'une façon spéciale ? — Ou bien fait-elle allusion à la décapitation ?

D[r] Guillaume Wets-Hecq.
(Namur.)

Diderot et le frère Côme. — Il est question, dans l'intéressant ouvrage de M. Edmond Pilon, *Muses et Bourgeoises de jadis*, des relations de Diderot avec le frère Côme. Où pourrait-on trouver des renseignements plus circonstanciés sur cette liaison entre le célèbre salonnier et l'inventeur du lithotome ? A. C.

Le doyen du corps médical... en Angleterre. — Vous a-t-on déjà signalé cet entrefilet du *Petit Journal*, nº du 4 juillet 1908 :

« Sir Henry-Alfred Putman, le plus vieux médecin de l'Angleterre, vient de célébrer le centième anniversaire de sa naissance. Il a conservé toutes ses facultés, et sa santé est excellente. »

P. c. c.
F. Bargallo.

L'Apithérapie. — Voici un procédé élégant, et en tout cas original, pour la guérison des rhumatismes les plus invétérés et, peut-être, de la goutte, basé sur l'inoculation directe de l'acide formique : c'est la piqûre d'abeilles appliquées vivantes *loco dolenti.*

Il a été mis en pratique, récemment, par un apiculteur du Gard, à qui la production du miel n'a pas réussi et qui compte se rattraper par l'*Apithérapie*.

Les résultats obtenus jusqu'ici sont, d'après lui, magnifiques, et, en tout cas, les clients nombreux. Que pensent nos confrères de cette nouvelle méthode thérapeutique ?

Dr C. (Cannes.)

D'où vient l'expression : « écorcher le renard » ?

Qui a créé le mot cholérine ?

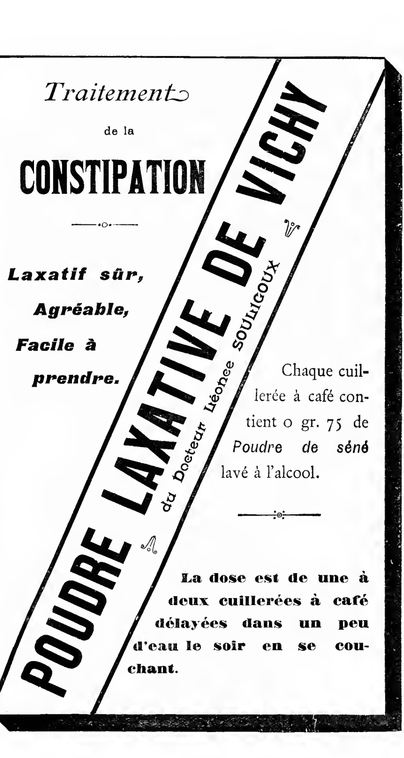
Les rayons X et le radium, prévus ou imaginés. — On nous a déjà rappelé, ici même, il y a 2 ou 3 ans, un passage de Montesquieu montrant les corps les plus opaques intérieurement éclairés ; en voici un autre, antérieur, puisque extrait du *Télémaque* de Fénelon.

Télémaque est aux enfers, côté des Champs-Elysées, où il recherche Ulysse son père ; il voit les « élus » entourés de rayons : « Une lumière pure et douce se répand autour des corps de ces hommes justes, et les environne de ses rayons comme d'un vêtement ; cette lumière n'est point semblable à la lumière sombre qui éclaire les yeux des misérables mortels, et qui n'est que ténèbres ; c'est plutôt une gloire céleste qu'une lumière ; *elle pénètre plus subtilement les corps les plus épais que les rayons du soleil ne pénètrent le plus pur cristal* ; elle n'éblouit jamais, au contraire elle fortifie les yeux et porte dans le fond de l'âme je ne sais quelle sérénité. C'est d'elle seule que ces hommes bienheureux sont nourris ; elle sort d'eux et elle y entre ; elle les pénètre et s'incorpore à eux comme les aliments s'incorporent à nous... »

Ce n'est évidemment pas une prévision, mais une conception de l'imagination, un désir... sinon pour ici-bas, du moins pour l'autre monde. N'est il pas intéressant de souligner que les bonheurs supraterrestres désirés par les siècles antérieurs se réalisent de nos jours ? Nous voyons le désir de traverser les corps opaques (rayons X), d'être un foyer lumineux par soi-même (*radium*), d'avoir une lumière « fortifiant les yeux » ; mais les rayons X ne permettent-ils pas à certains aveugles d'avoir des perceptions lumineuses (Foveau, *Institut*, 21 mars 1898, présentation du professeur Marey), comme depuis le radium (Javal, 1903) ?

Pourrait-on citer d'autres desiderata ou conceptions imaginatives, dans les auteurs, qui se rapprochent de ces données ?

Dr Foveau de Courmelles.


Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

Réponses

Le vent du boulet (XV, 532). — Nous recommandons à M. le Dr Bougon la lecture d'un très curieux article du Dr Ch. AMAT, paru dans le *Bulletin de Thérapeutique* du 15 février 1908 Il y est, il est vrai, plus question du *vent de la balle* que du *vent du boulet,* « les expériences bien connues de Pélikan, écrit l'auteur de l'article, paraissant avoir définitivement condamné le vent du boulet ». Quelles sont les expériences de Pélikan ?

Dr T. R.

— Si l'on prend la peine d'ouvrir mon ouvrage (*Mes années militaires*, H. Champion, éditeur), on y lira, pages 341-342, une très authentique et curieuse observation qui pourra servir de réponse complémentaire à l'article : *Le vent du boulet*, page 532 du n° 16 de la *Chronique médicale*, 15 août 1908. Dans les quelques lignes que je consacre, comme souvenir ému, à mon ancien médecin-major, on trouvera la preuve que le « vent du boulet » n'est pas un mythe, pas plus et pas moins avec ces terribles pièces prussiennes de 1870, qu'avec les vieux canons de l'Empire.

Dr SYMON DE VILLENEUVE.

— A propos de l'intéressante communication sur *le vent du boulet*, faite dans ce journal par notre confrère le Dr Bougon, qu'il me soit permis de transcrire ici l'opinion classique de LITTRÉ, si bien décrite dans son étude sur *les Blessures par armes de guerre*, parue en 1872 :

« C'est un préjugé assez généralement répandu, écrit le savant membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, que *le vent du boulet est capable de produire les lésions les plus graves et même la mort*. Cette erreur est née de certains coups singuliers où l'on a vu des hommes tomber morts dans une bataille sans présenter de solution de continuité apparente. *Il était facile de voir que cette explication était erronée*. En effet, si elle était vraie, comment se ferait-il que tant de fois des soldats, des officiers, ont leurs chapeaux, leurs plumets, leurs armes et même leurs cheveux emportés sans que les parties adjacentes en souffrent? Des militaires ont eu le bout du nez emporté par un boulet sans que la respiration ait été gênée, le bout de l'oreille sans que l'ouïe ait été altérée le moins du monde. Le fait est que, dans ces prétendues contusions causées par l'air, *le boulet touche réellement le corps*, mais *la souplesse de la peau*, *l'élasticité des tissus* qu'elle recouvre, *l'obliquité* avec laquelle le projectile frappe la partie, toutes ces circonstances font que, *malgré la violence du choc, la peau n'est pas déchirée*. Souvent, dans ces cas, les os sont fracturés, les organes parenchymateux contus ; de là les accidents les plus graves et parfois la mort instantanée du blessé. Il faut, ce semble, pour que ces singuliers effets se produisent, ou *que le boulet soit arrivé au terme de sa course* ou *qu'il frappe le corps très obliquement*. Nos livres de chirurgie militaire sont pleins d'observations de ce genre. »

Nous citerons le fait suivant observé au siège d'Anvers : « Un capitaine du génie, étant de service à la tranchée, fut frappé à la partie inférieure et latérale de la poitrine par un boulet de gros calibre. Renversé par la violence du choc, il ne put prononcer que quelques paroles entrecoupées et mourut presque au même moment. On le

transporta à l'ambulance de réserve, à Berchem. Ses habits, qui ne présentaient aucune déchirure, lui furent ôtés et on ne trouva sur la poitrine et sur tout le reste du corps aucune plaie, aucune ecchymose. Aussitôt tous les militaires de s'écrier que c'était *le vent du boulet* qui avait tué le capitaine, lorsque le médecin chef, M. Forget, en palpant le côté de la poitrine, trouva quatre ou cinq côtes enfoncées, fracturées, réduites en esquilles nombreuses et les parties molles sous-jacentes *en bouillie, ce qui permettait à la main de pénétrer, par l'intermédiaire de la peau qui cédait, jusqu'au milieu de l'intérieur du thorax* Cet examen suffit pour expliquer la mort de cet officier. »

En résumé, la légende *du vent du boulet* a vécu, comme a vécu aussi la légende de l'empoisonnement des blessures par armes à feu, détruite par notre illustre Paré, qui n'employa plus, pour chasser le venin de ces plaies, les cautérisations au fer rouge ou à l'huile bouillante, moyens thérapeutiques si chers à ses prédécesseurs, les Braunschweig, de Strasbourg, et les Jean de Vigo.

Quant aux symptômes signalés par notre confrère (perte de la parole pendant un temps plus ou moins long), il faut en chercher l'explication *dans les phénomènes inhibiteurs de la peur*, qui plane en souveraine sur les champs de bataille, sur ces théâtres sanglants de la *Mort*.

Dr BONNETTE.

— Parmi les blessures par armes à feu, il en est une fort originale que nos pères désignaient sous le nom de *vent du boulet*. Nous répétons qu'il serait intéressant, pour tout le monde, de grouper le plus d'observations possible sur cette singulière affection, car elle se traduit par des symptômes variés, qui sont parfois très extraordinaires.

Aujourd'hui, nous donnerons l'observation suivante, tirée des mémoires d'un vieux soldat de la Grande Armée sous le premier Empire (M. CALOSSA, maréchal des logis, puis sous-lieutenant, au 24e chasseurs à cheval, lors de la campagne de Russie, en 1812) :

« Au moment où je me retourne pour imposer silence à mes bavards, « un boulet me rase de si près la figure que je la sentis en feu. Je « restai bouche béante, *pendant quelques minutes, sans pouvoir articuler une parole*. J'éprouvai un moment la frayeur de rester muet « pour le reste de mes jours. J'avais connu en effet, en 1807, un « maréchal des logis de hussards qui avait radicalement perdu la « parole dans une circonstance identique. J'en fus heureusement « quitte pour la peur. En attendant, le projectile, poursuivant sa route, « alla frapper derrière moi Andrieux, le loustic de la compagnie, qui « faisait rire aux éclats ses camarades, en prétendant que nos cuirassiers avaient chargé les hussards russes *comme des poules mouillées*, « en ayant peur d'en approcher. Mon infortuné compagnon fut blessé « à la tête et tomba de son cheval. Ce malheureux accident arriva le « 19 août, à Polobsk. »

Dr BOUGON.

— Cette question, soulevée par notre très érudit confrère, le Dr Bougon, est, comme il le fait justement remarquer, pleine d'intérêt. Pour mon compte, je suis heureux de répondre à son désir, en signalant le cas suivant, résumé d'après l'une des nombreuses observations de surdité que j'ai soigneusement réunies depuis plusieurs années.

Un homme, actuellement âgé de 46 ans, et sourd des deux côtés, n'avait, jusqu'au 27 mars 1883, présenté aucune trace de cophose et ne s'était jamais plaint des oreilles. A cette date, il lui arriva, comme matelot, de participer, au Tonkin, à l'assaut de Nam-dinh. Après être tombé dans le fossé de la citadelle rempli de boue, il essayait de se relever, en soulevant une échelle, quand un projectile, provenant d'un canon tiré de la place, lui passa si près de la joue gauche — à deux travers de doigts (???), raconte-t-il — qu'il en éprouva une vive commotion. Si grande fut la stupeur qu'il se demanda, sur-le-champ, s'il avait bien encore sa tête en place. Pourtant, quelques instants plus tard, il montait à l'assaut. Bientôt, un camarade dont l'épaule avait été traversée par une balle, et qui perdait du sang, s'adressait à lui pour s'enquérir de l'origine de sa blessure. Or, pas plus à droite qu'à gauche, il ne parvint à entendre ce qu'il lui disait ; il comprit seulement qu'il parlait, au mouvement de ses lèvres. La citadelle enlevée, il grimpa au sommet d'une tour qui s'y trouvait ; il lui fut impossible de percevoir le moindre son, dans aucune direction, malgré le vacarme occasionné par la fusillade et le tir simultané d'une demi-douzaine de canonnières. De retour à bord, le soir, sa propre canonnière tira encore sans qu'il réussît à percevoir le plus léger bruit.

La surdité demeura ainsi totale pendant trois ou quatre jours. après lesquels commença à se manifester de l'amélioration. L'acuité auditive, lentement récupérée, est demeurée très incomplète. L'oreille gauche est manifestement la plus mauvaise.

La sensation éprouvée au moment de l'accident serait, au dire du malade, comparable à celle déterminée par un courant d'air dans l'oreille, à la suite d'un vigoureux coup d'éventail ou d'une forte gifle. Elle dura l'espace d'une seconde, sans trace d'écoulement sanguin ou purulent consécutif. Il est très affirmatif, et sans la moindre hésitation rattache à ce coup de canon le début de sa surdité.

D[r] Marcel NATIER (de Paris).

La Guillotine avant Guillotin. (II ; VIII ; IX ; XII ; XIII.) — Cf. un très curieux article paru dans la *Curiosité universelle*, du 13 août 1894. V. aussi le n° du 27 août, p. 6, de la même revue.

A. V.

La maladie urinaire de J.-J. Rousseau (XV, 522). — Le D[r] H. LABONNE, après avoir rappelé le passage des *Confessions* où Rousseau conte sa mésaventure avec la Padoana, conclut ainsi (1) :

« Je ne vois guère qu'un *phimosis* congénital qui puisse permettre, à tort d'ailleurs, à un médecin, de dire que son client est moins exposé qu'un autre aux coups de pieds de dame Vénus ; à moins que notre confrère, très malin, ait inventé ce subterfuge pour se débarrasser de Rousseau qui devait le fatiguer de ses interrogations et de ses plaintes...

Quand Rousseau se vante de s'être moins exposé, il oublie le jour où son ami, le bon Klupffel, l'ayant invité à dîner chez une petite fille (qu'il avait mise dans ses meubles), en compagnie d'un autre ami, il leur offrit le *reste* au dessert : « nous passâmes tous trois *successive-*

(1) V. le *Journal du magnétisme*, 1908, p. 104.

ment dans la chambre voisine avec la pauvre petite qui ne savait si elle devait rire ou pleurer ». Il avait alors 42 ans et pouvait donc *marcher* impromptu, ce qui prouve que le professeur Poncet a encore raison en s'appuyant sur les excitations génitales pour son diagnostic.

M. le professeur Antonin Poncet restait rationnel, même avec l'hypothèse de la co-existence d'un phimosis. Je dois cependant tirer d'un doute ce savant maître, au sujet de la vessie *herniée* de Jean-Jacques Rousseau. Déjà, quand j'avais lu : « Il s'est formé une enflure dans le bas-ventre, un peu au-dessus de l'aîne gauche — cette enflure est en ligne droite et de direction oblique », — je n'avais songé, moi, qu'à une hernie inguinale, en vertu de ce principe que j'ai mille fois entendu répéter à Tillaux, qu'il faut avant tout penser aux cas les plus simples ou les plus communs ; or, Rousseau lui-même nous apprend qu'il avait une *hernie*, car, dans ses « Confessions », il explique que ses courses folles et son chagrin, occasionnés par la recherche de l'amour de l'honnête madame d'Houdetot, finirent par lui donner une descente, « que j'emporterai, dit-il, ou qui m'emportera au tombeau ».

Descente ou hernie sont synonymes et les paysans d'aujourd'hui ne désignent, du reste, cette infirmité que sous ce premier terme.

L. R

Virtuoses infirmes (XIV, 560). — Je ne sais si on a cité le cas de Vidal, né à Nîmes, qui a signé plusieurs de ses œuvres : « Vidal aveugle ». Le Musée de Nîmes possède de lui deux petits bronzes qui ne manquent pas de retenir l'attention, quand on sait qu'ils sont l'œuvre d'un aveugle. Il serait intéressant de savoir si ce Vidal est devenu aveugle et a continué à composer privé de la vue, comme Beethoven privé de l'ouïe; ou s'il était aveugle-né ?

Dr Fortuné Mazel.

Le calomel ne serait-il plus un poison? (XV, 500). — J'étais étudiant en médecine à Montpellier, vers 1886, quand j'eus l'occasion d'entendre, chez un ami, le Dr Balestier, un violoncelliste nommé Duez, qui s'intitulait violoncelliste de la cour du Portugal. Il avait un joli talent, mais il prétendait que sa maladie lui rendait plus difficile l'exercice de son art. Je ne sais de quelle affection il s'agissait, certainement un état nerveux, peut-être spécifique. Mais ce qui est curieux dans cette affaire, c'est que ce bon musicien attribuait sa maladie à une dose de 60 grammes de calomel, que lui aurait administrée, quelques années auparavant, un confrère portugais.

Comme je m'écriai, en rectifiant le chiffre à 60 centigrammes, mon musicien insista, précisa, et maintint absolument son chiffre de 60 grammes, avec une assurance si bien documentée que j'aurais eu mauvaise grâce à le contredire davantage.

Le cas du sculpteur Carpeaux n'est donc pas unique.

Je dois ajouter que M. Duez (mort quelques années plus tard) m'a dit, au cours de la conversation, que les médecins de la Péninsule ibérique employaient le calomel à doses énormes et qu'il n'était pas victime d'une erreur pharmaceutique, mais bien de l'administration consciente et voulue d'une dose excessive.

Dr Fortuné Mazel (Nîmes).

La légende de sainte Wilgeforte (X ; XI ; XIV). — Le Dr F. Desmons (de Tournai) a eu l'obligeance de nous envoyer l'image de la sainte

Wilgeforte, vénérée à Estaimpuis (Belgique), à deux lieues de Roubaix. Notre collaborateur a obtenu de M. le curé d'Estaimpuis, archéologue à ses heures, qu'il nous communiquât le cliché de cette curieuse vignette, où la sainte est représentée sous des traits sensiblement



SAINTE WILGEFORTE

différents de ceux que nos lecteurs connaissent Ici le sexe est très net et ne peut donner lieu à aucune équivoque. Dans la notice qui accompagne l'image, il est dit que, « depuis des siècles, elle (sainte Wilgeforte) est invoquée à Estaimpuis par les mères chrétiennes qui désirent la santé et la sanctification de leurs enfants ».

L. R.

Noms de médecins donnés à des rues (XIII ; XIV; XV, 264, 506). — A Orléans, la rue *Antoine Petit*, docteur-régent et professeur de la Faculté de médecine de Paris, professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin du roi, membre des Académies royales des sciences de Paris et de Stockholm, inspecteur des hôpitaux militaires du royaume, fondateur, à Orléans, du Bureau des consultations gratuites (1722-1794).

La rue *Pelletier-Sautelet* (1778-1870), docteur en médecine; ancien professeur de botanique, il fut, durant un demi siècle, secrétaire général de la Société des sciences d'Orléans. Dans un certain milieu il était communément désigné sous le nom de Pelletier le savant.

Dois-je ajouter que la rue Sainte-Anne d'Orléans, ayant été jadis simultanément habitée par cinq médecins, les « *guespins orléanais* » l'avaient appelée alors la *rue des Cinq Anes*, malice sans danger, car ces cinq représentants du corps médical jouissaient à bon droit de l'estime générale.

Dr F.

— Voulez-vous ajouter à la liste des noms de médecins donnés à des rues, à Pau (Basses-Pyrénées) :

Rue de Bordeu (1722-1776), médecin et philosophe, précurseur de Bichat en anatomie générale, principal fondateur de la physiologie pathologique.

Rue Duboué (médecin mort il y a une dizaine d'années) Eut l'honneur d'être le précurseur de Pasteur dans la découverte de la transmission du virus rabique le long des filets nerveux.

D[r] R. M.

Prêtre médecin (XIV ; XV, 124, 506). — Notre collaborateur, le D[r] Dourif, vient de communiquer au *Centre médical*, qui a bien voulu nous en consentir le prêt, le curieux cliché ci-dessous, représentant l'*ex-libris* d'un prêtre-médecin, dont Antoine Tardieu a publié (*Hist. de Clermont*, t. II, p. 123) la notice biographique et la généalogie.

EX-LIBRIS D'ANTOINE DELARBRE, PRÊTRE ET MÉDECIN.

« Il s'agit de Jean Delarbre, chirurgien, né à Chanonat, près de Clermont, habitant à Vichy, qui fut lieutenant de premier chirurgien du Roi, près la communauté des chirurgiens de Clermont, en 1747 ; il épousa à Clermont, en 1714, Marguerite Josat, fille de Jean, notaire à Beaumont... Ses enfants furent : Antoine, né à Clermont en 1724, mort dans cette ville en 1807, connu sous le nom de l'abbé Delarbre... ».

L. R.

Tribune de la " Chronique "

Lamartine végétarien.

La *Chronique médicale* a publié, l'année dernière, quelques vers de Lamartine où le grand écrivain se montre partisan de l'alimentation végétale ; mais ces idées sont beaucoup plus longuement et plus explicitement exprimées dans un passage d'une de ses œuvres en prose, passage qu'il me paraît intéressant de citer en entier. On y trouve, en effet, les arguments scientifiques invoqués aujourd'hui par les apôtres du végétarisme. Ce texte est tiré d'un opuscule intitulé, *l'Enfance*, et paru en 1853 à la Librairie nouvelle.

« Physiquement, cette éducation découlait beaucoup de Pythagore et de l'*Emile*. Ainsi, la plus grande simplicité de vêtement et la plus rigoureuse frugalité dans les aliments en faisaient la base. Ma mère était convaincue, et j'ai comme elle cette conviction, que tuer les animaux pour se nourrir de leur chair et de leur sang, est une des infirmités de la condition humaine ; que c'est une de ces malédictions jetées sur l'homme, soit par sa chute, soit par l'endurcissement de sa propre perversité. Elle croyait, et je le crois comme elle, que ces habitudes d'endurcissement de cœur, à l'égard des animaux les plus doux, nos compagnons nos auxiliaires, nos frères en travail et en affection ici-bas, que ces immolations, ces appétits de sang, cette vue des chairs palpitantes, sont faits pour brutaliser et pour endurcir les instincts du cœur. Elle croyait, et je le crois aussi, *que cette nourriture, bien plus succulente et bien plus énergique en apparence, contient en soi des principes irritants et putrides qui aigrissent le sang et abrégent les jours de l'homme*. Elle citait, à l'appui de ces idées d'abstinence, les populations innombrables douces, pieuses de l'Inde, qui s'interdisent tout ce qui a eu vie, et les races fortes et saines des peuples pasteurs, et même des populations laborieuses de nos campagnes qui travaillent le plus, qui vivent le plus innocemment et les plus longs jours, et qui ne mangent pas de viande dix fois dans leur vie. Elle ne m'en laissa jamais manger avant l'âge où je fus jeté dans la vie pêle-mêle des collèges. Pour m'en ôter le désir, si je l'avais eu, elle n'employa pas de raisonnements, mais elle se servit de l'instinct qui raisonne mieux en nous que la logique....

« Bien que la nécessité de se conformer aux conditions de la société où l'on vit m'ait fait depuis manger tout ce que le monde mange, j'ai conservé une répugnance raisonnée pour la chair cuite, et il m'a toujours été difficile de ne pas voir dans l'état de boucher quelque chose de l'état de bourreau.

« Je ne vécus donc, jusqu'à douze ans, que de pain, de laitage, de légumes et de fruits. Ma santé n'en fut pas moins forte, mon développement moins rapide, et peut-être est-ce à ce régime que je dus cette pureté de traits, cette sensibilité exquise d'impressions et cette douceur sereine d'humeur et de caractère que je conservai jusqu'à cette époque. »

Les vieillards de Milly, qui ont connu Lamartine dans les dernières années de sa vie, et qui m'en ont parlé longuement cet été, n'ont pas précisément gardé le souvenir d'une « douceur sereine d'humeur et de caractère ». Les végétariens nous diront que c'est parce que le grand homme avait changé de régime alimentaire. Mais il y avait d'autres raisons.

Dr A. Gaullieur L'Hardy.

La syphilis du roi Dagobert.

Nous sommes en mesure d'affirmer aujourd'hui deux faits certains. d'où on serait en droit d'en tirer un troisième, conclusion probable.

1° Le roi Dagobert était syphilitique

2° La dégénérescence de sa race, dans les deux branches des rois fainéants procréées par lui, n'est pas due à la précocité des mariages de ses ascendants (les Mérovingiens se mariant à 15 ans en moyenne, de 14 à 16 ans), comme il aurait été si naturel de le croire.

3° La conclusion résultant probablement de ces prémisses est que cette dégénérescence subite de la race, *aussitôt après le roi Dagobert* (plus rapidement accentuée chez l'aîné de ses deux fils), est due à sa syphilis acquise, et par suite transmise héréditairement à sa double descendance.

Notre démonstration est basée sur la série toute particulière des fausses couches, dans un ordre typique et *pathognomonique*, que nous relevons chez trois des femmes de la famille, qui ont gagné la syphilis de leur mari, tant chez lui que chez son fils aîné, le cadet étant mort prématurément épileptique, à l'âge de 21 ans, et la dégénérescence étant encore plus marquée chez les aînés de ses petits fils que chez les derniers.

En un mot, nous nous basons sur une série de faits inattendus, du plus vif intérêt au point de vue médical, que l'on ne retrouve pas chez les ascendants du roi Dagobert, mais seulement après lui et aussitôt après (1).

Dr Bougon.

La flagellation en thérapeutique.

D'après Suétone, l'empereur Auguste aurait été guéri, d'une coxalgie ou d'une névralgie sciatique (?), par l'emploi du sable et du roseau : « Coxendice et femore, et crure sinistro, non perinde valebat, ut sæpe, etiam inde claudicaret ; sed remedio arenarum atque arundinum confirmabatur ».

Ce passage ayant embarrassé tous les commentateurs, un médecin lyonnais, le Dr Claude Pouteau, rechercha quel avait pu être le rôle du roseau en cette occurrence. Il conclut que le traitement devait consister à battre la partie malade avec une verge de roseau.

Cette idée séduisit un certain médecin hollandais, du nom de Fieliz, qui fit l'application du remède sur un de ses malades atteint de coxalgie.

« Je fis, dit Fieliz, battre régulièrement, trois fois par jour, et pendant une demi-heure au moins chaque fois, la hanche souffrante, avec un roseau de la grosseur d'une plume à écrire, et cela de manière que le malade n'éprouvât qu'un léger sentiment de douleur ; après l'opération je faisais appliquer sur la partie un sachet de sable tant soit peu chaud, et ordonnai au malade de rester tranquille. Au bout de huit jours, il éprouva une diminution considérable de douleur ; la hanche gagna tellement en force qu'en six semaines elle fut guérie ; enfin, au bout d'une année, cet homme se trouva aussi gai et dispos qu'il eût jamais été ». Cf. *Esprit des Journaux*, avril 1789, p. 354.

H. Duval.

---

(1) Le travail du Dr Bougon, qui développe son argumentation, sera ultérieurement publié. Nous n'avons voulu que l' « accrocher ». à l'occasion de l'apparition sur les tréteaux de notre première scène du *Bon Roi Dagobert* », de joyeuse mémoire. (*N. de la R.*)

Chronique Bibliographique

La Police et l'Enquête judiciaire scientifiques, par A. Niceforo. Préface du Dr Lacassagne, 240 illustrations. Librairie Universelle, Paris. 1907.

« Le livre de M. Niceforo, déclare le professeur Lacassagne, dans sa *Préface*, doit être lu et médité de tous ceux qui collaborent aux recherches de la justice. » Magistrats, autant que médecins-experts, auraient une éducation incomplète, encourraient la plus grave des responsabilités, si désormais, à côté des formulaires de la faculté, ou des traités classiques de médecine et toxicologie légales, ils négligaient de parti pris l'admirable source d'informations qui leur est offerte, par cette *Police et Enquête judiciaire scientifiques*, résumant à merveille l'application des connaissances scientifiques aux recherches de procédure, et pouvant servir à établir l'identité d'un sujet et à déterminer la part qu'il a prise à une manœuvre criminelle.

C'est,pour ainsi parler, une science toute nouvelle dont M. Niceforo a jeté les bases, en s'inspirant, il est vrai, des travaux des Bertillon, Hans Gross, Reiss, Lacassagne, Locard, etc. L'auteur nous montre avec un luxe de documents à l'appui (il n'y a pas moins de 240 illustrations dans son ouvrage), quels services ont rendus et sont susceptibles de rendre à l'enquêteur judiciaire la photographie, l'examen des empreintes, des taches, autrement dit des traces révélatrices (empreintes des pieds, des mains, des doigts, des dents, etc.) Le criminel laisse parfois où il passe des traces invisibles à l'œil nu ; il est possible de les mettre en relief à l'aide de procédés que décrit très minutieusement M. Niceforo et qui, pour la plupart, lui sont particuliers ; et ce n'est pas là une des moindres preuves de son ingéniosité toujours en éveil, de son intelligence si finement aiguisée.

M. Niceforo assure, en quelque endroit de son livre, être arrivé à lire dans l'intérieur d'une lettre très cachetée, sans rompre l'enveloppe. Voilà une ressource qu'auraient certainement utilisée les « régimes déchus », au temps où fleurissait le cabinet noir.

Un autre chapitre, non moins curieux que les précédents, traite « des marques révélatrices de l'identité personnelle ». Combien il importe, en effet, d'être fixé sur l'identité d'un prévenu, ne fût-ce que pour éviter les erreurs judiciaires Presque toutes ces marques se relèvent sur l'homme à l'inspection externe ; mais il en est qu'on ne peut déceler qu'à l'autopsie. Les unes comme les autres sont de nature à fournir les indices les plus précieux sur la profession de l'individu et, par suite, aider à son identification. Enfin, celle-ci est surtout déterminée par le signalement scientifique, qui comprend les mensurations anthropométriques et la dactyloscopie, dont on trouvera, dans l'ouvrage de M. Niceforo, la description détaillée et très copieusement accompagnée de gravures qui aident à leur compréhension.

Les titres des derniers chapitres suffiront à en indiquer l'esprit : applications du signalement scientifique aux recherches artistiques, historiques et biologiques (très neuf et très suggestif) ; la méthode dans l'investigation judiciaire (esquisse de psychologie légale ou judiciaire) ; la criminologie et la science de l'investigation judiciaire (où il est, notamment, question des rapports des lois météorologiques avec

la criminalité, des causes sociales de celle-ci, des causes individuelles ou biologiques, et autres conceptions personnelles) ; et cette belle œuvre se termine par une bibliographie très soignée, qui atteste de la conscience et de l'érudition du savant professeur de l'Université de Bruxelles, agrégé à la Faculté de droit de Naples, qui, malgré son jeune âge, est, à l'heure actuelle, en matière d'anthropologie judiciaire, une autorité, un maître, qui a su s'imposer par la seule valeur et l'originalité de ses travaux.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Nouvelles recherches sur l'évaluation de l'acidité du suc gastrique, par Louis LEMATTE, pharmacien ; broch. in-8° de 86 p., Maloine, Paris. — *Napoléon et la Franc-Maçonnerie*, par Hector FLEISCHMANN, opuscule in-8° de 25 pages ; Paris, 1908, imprimé chez Dumoulin. — *Les traitements du goitre exophtalmique*, par P. SAINTON et L. DELHERM, in 12 cartonné de 96 p., J.-B. Baillière, Paris. — *Un théâtre dans une église à Paris*, par G. HARTMANN (extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire du Théâtre*), opuscule in-4° de 31 p., Fortin, Paris. — *Dans quel sens Louis XVII employait-il le terme d'aristocrate ?* par Otto FRIEDRICHS, broch. in-8° de 7 p., ornée d'une gravure, Daragon, Paris. — *Trois cas de persistance de l'hymen*, quelques années après le mariage et après la grossesse dans la même famille, par le Dr MARX, broch. in-8° de 4 p. (extrait de la *Revue de Thérapeutique médico-chirurgicale*, 1er décembre 1907). — *Le culte des sources thermales à l'époque gallo-romaine*, par le Dr Paul RODET, broch. in-8° de 67 p. illustrée, E. Leroux, Paris. — *Nouvelles promenades dans Paris*, par Georges CAIN, in-12 carré de 415 p. illustré, E. Flammarion, Paris. — *Trucs et Truqueurs*, par Paul EUDEL, in-12 de 580 p., Librairie Molière, 17, rue Richelieu, Paris. — *Molière*, par Eugène RIGAL, deux volumes in-12, de 308 et 330 p., Hachette, Paris. — *Sur Mérimée, à propos d'une cérémonie récente*, par Lucien PINVERT, in-8° carré de 36 p., H. Leclerc, Paris. — *Mme de Montespan et la légende des poisons*, par Jean LEMOINE, in-8° carré de 53 pages, avec deux portraits, H. Leclerc, Paris. — *Clinique du cœur*, d'après l'étude de ses divers rythmes, par le Dr Arthur LECLERCQ, in-8° de 357 p., 1 gravure, Doin, Paris. — *La pratique de la désinfection départementale* (loi de 1902, dans l'Ille-et-Vilaine), par le Dr FOLLET, in-8° de 160 p , illustré, Dunod et Pinat, Paris. — *Collection de chirurgiens grecs, avec dessins attribués au Primatice* (reproduction réduite des 200 dessins du manuscrit latin 6866 de la Bibliothèque Nationale), par M. OMONT, in-8° de 106 p., Berthaud, Paris. — *L'Organisation moderne des premiers secours*, en cas d'accident ou de malaise subit, par le Dr M. SAVOURÉ, in-8° de 121 p., Rousset, Paris. — *Hygiène de l'enfant* (*Puériculture*), précis à l'usage des mères, par le Dr J. ROUX (Cannes), in 18 de 144 pages, J. Rousset, Paris. — *Tabes et crises gastriques ; leur traitement aux eaux de Lamalou*, par le Dr CAUVY (communication au Congrès de Rome) ; extrait du *Journal de Physiothérapie*, 7 pages in-8°, 21, rue d'Edimbourg, Paris.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 21 1er Novembre 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Historiques

Le monde de la cour au temps de Louis XIV

(*Coup d'œil médico-psychologique.*)

Par M. le Dr A. Cullerre (1).

Chaque jour montre un peu plus quels liens étroits rattachent la médecine mentale à la sociologie et surtout à l'histoire Nul ne songe, aujourd'hui, à contester l'importance sociale et historique des troubles de l'esprit, le rôle qu'ils jouent dans le déterminisme des événements humains, les modifications et parfois les transformations qu'ils doivent aux temps, aux mœurs, aux croyances et aux milieux.

Déjà de nombreux et importants travaux ont rendu ces relations évidentes et contribué, dans une mesure appréciable, aux progrès des sciences historiques, non moins que de la pathologie mentale. A ces œuvres de haute portée, je me propose, après tant d'autres, d'ajouter, sous une forme purement anecdotique et descriptive, une contribution beaucoup plus modeste, en vous priant de jeter avec moi, au point de vue médico-psychologique, un coup d'œil sur le monde de la cour au temps de Louis XIV.

Cette époque jette un éclat bien fait pour éblouir l'imagination ; ce monarque, ces grands, ces artistes, cette cour, fascinent encore après plus de deux siècles et éveillent presque irrésistiblement l'idée d'une perfection sans tare, sans lacune, sans défaillance, — idéale. Il n'en est rien, est-il besoin de le dire ? Ce monde, comme tous les autres, avait ses fous, ses psychasthéniques, ses dégénérés. Essayons de soulever un coin du voile derrière lequel ils se dissimulent.

I

Psychoses.

Parlons d'abord des psychoses pures. Les écrits du temps, et en particulier les Mémoires de Saint-Simon et la correspondance de

(1) Par suite d'une entente amiable entre notre sympathique et distingué confrère, le Dr Antheaume, rédacteur en chef de l'*Encéphale*, et la direction de la *Chronique*, nous avons la bonne fortune de pouvoir publier *in extenso* la remarquable série d'articles du Dr Cullerre, dont nos lecteurs vont pouvoir, en juges compétents, apprécier l'intérêt et l'attrait. (*Note de la R.*)

Mme de Sévigné, nous en fournissent des exemples extrêmement intéressants, dont quelques-uns, par la précision des détails, ont une réelle valeur documentaire.

Les moins nombreux et de beaucoup répondent au diagnostic de *confusion mentale*. La rareté même de cette sorte de psychose est déjà par elle-même un fait intéressant ; nous y reviendrons en temps et lieu.

Louis Berrier, conseiller d'Etat, confident de Colbert, souffrant de je ne sais quelle maladie, tomba dans un délire dont Mme de Sévigné nous donne la description suivante :

Berrier est devenu fou, mais au pied de la lettre ; c'est-à-dire qu'après avoir été saigné excessivement, il ne laisse pas d'être en fureur. Il parle de potence, de roue et choisit des arbres exprès : il dit qu'on le veut pendre : il fait un bruit si épouvantable qu'il le faut tenir et lier.

A quelle origine attribuer ce joli cas de délire hallucinatoire ? A une infection ou à l'abus des saignées ? Nous ne savons. Mais nous connaissons du moins le choc moral qui en fut sans doute la cause déterminante. On était en 1664, en plein procès Fouquet ; et Berrier, qui passait d'ailleurs pour le plus décrié des hommes, craignait, paraît-il, d'être traduit en justice pour avoir soustrait, avant l'inventaire, dans le cabinet du surintendant, des papiers par lesquels ce dernier aurait pu se justifier.

Saint-Simon nous a conservé, au milieu de nombreuses circonstances romanesques et en partie imaginaires, l'observation d'un neveu de Colbert, le marquis de Maulévrier, qui se tua dans un accès de folie furieuse, survenue au cours d'une tuberculose pulmonaire et laryngée.

C'était un déséquilibré. Il avait, selon notre auteur, un esprit fertile en intrigues sourdes, une ambition démesurée, que rien ne pouvait retenir et qui allait jusqu'à la folie. Mme de Caylus confirme ce témoignage, en disant que les passions étaient en lui des folies et par les excès où elles le portaient et par les moyens qu'il employait. Il était amoureux de toutes les femmes : il le fut de la duchesse de Bourgogne, qui ne le découragea pas. Il finit par devenir d'une audace si compromettante que le maréchal de Tessé, son beau-père, dans la crainte d'un éclat, crut devoir l'éloigner de la cour. Bien qu'il fût déjà fort malade, Fagon ordonna complaisamment les pays chauds et, la Côte d'azur n'étant pas encore inventée, il l'envoya en Espagne. Mais le ciel de Castille ne le guérit ni de sa passion ni de sa phtisie. Il en revint, sa tête se troubla au point qu'il fallut l'isoler dans sa maison.

Cent visions, dit Saint Simon, lui passaient par la tête. Tantôt comme enragé, il ne parlait que de l'Espagne, que de Mme la duchesse de Bourgogne, que de Nangis (son rival) qu'il voulait tuer, et d'autres fois faire assassiner. Tantôt plein de remords sur l'amitié de Mgr le duc de Bourgogne, à laquelle il manquait si essentiellement, il faisait des réflexions si curieuses à entendre qu'on n'osait demeurer avec lui et qu'on le laissait seul. D'autres fois doux, détaché du monde, plein des idées qui lui étaient restées de sa première éducation ecclésiastique, ce n'était que désir de retraite et de pénitence. Alors il lui fallait un confesseur pour le remettre sur ses désespoirs de la miséricorde de Dieu. Souvent encore il se croyait bien malade et prêt à mourir. Quoique veillé avec un soin extrême par sa femme, par quelques amis très particuliers et par ses domestiques, il fit si bien que le Vendredi saint de cette année (1706), il se déroba un moment

d'eux tous, entra dans un passage derrière son appartement, ouvrit la fenêtre, se jeta dans la cour et s'y écrasa la tête contre le pavé.

Quand nous aurons cité le cas de Mme DESMARETS, femme du dernier secrétaire d'Etat des finances de Louis XIV et amie de Mme de Maintenon, qui, au plus fort du chagrin que lui causa la disgrâce de son mari, fut prise de la variole, s'en releva folle et tomba dans une démence incurable, nous aurons épuisé la maigre collection de *psychoses* toxi-infectieuses recueillies au cours de nos lectures.

***

Il était déjà question de *folie traumatique*, au temps de Louis XIV, mais elle n'intéressait en rien la médecine légale, qui n'était pas encore inventée.

Faut-il voir un cas de ce genre dans la maladie mentale du marquis de TRACY, enseigne des gardes du corps ? Il avait eu un bras cassé à Leuze, avait reçu une blessure grave à Nerwinde et « était tout percé de coups », lorsque sa raison s'altéra. On dut l'éloigner de la cour, et cela combla son malheur. En 1701, il eut un accès de « fièvre chaude » qui força de le garder à vue pendant plusieurs semaines ; mais quelques mois après, des violences commises par lui dans les rues de Paris nécessitèrent sa séquestration. Il fut placé chez les pères de Nazareth, puis à Charenton, où il mourut en 1704.

Saint-Simon suppose que le mal de Tracy fut occasionné par ses blessures, mais rien dans la narration qu'il nous en donne ne nous permet de vérifier ce diagnostic, d'autant que l'écrivain ajoute « qu'il ne fut pas le premier de sa race attaqué de ce cruel malheur ».

C'est aussi sans doute à la prédisposition qu'il convient d'attribuer la mélancolie de DU MONT, gouverneur de Meudon qui, après la mort du Dauphin, devint fou par intervalles. On ne put lui laisser sa charge à cause de ses extravagances. Il finit par aller se jeter dans la Seine.

La Dauphine de Bavière, qui succomba prématurément à une affection, vraisemblablement tuberculeuse, des poumons et du ventre, était tombée dans une sorte de *dépression mélancolique*, qui l'avait peu à peu conduite à s'isoler obstinément dans son appartement et à fuir les plaisirs.

Dès son arrivée à la cour on avait remarqué son humeur farouche ; pas de jeu, pas de chasses, pas d'agitation mondaine : « Elle est fort bien quatre à cinq heures dans sa chambre à ne rien faire, écrivait Mme de Sévigné ; elle est étonnée de l'agitation qu'on se donne pour se divertir. »

Elle fut la mère de deux obsédés, le duc de Bourgogne et le duc d'Anjou, plus tard Philippe V, et d'un débile, le duc de Berry.

Nous avons raconté naguère (1) la mélancolie dans laquelle tomba, vers la soixantaine, la duchesse de MONTAUSIER, dame d'honneur de la reine, fille de la célèbre marquise de Rambouillet, atteinte elle-même

(1) A CULLERRE, Mme de Rambouillet et sa famille (*Archives d'anthropologie criminelle*, 1903.)

de névropathie constitutionnelle. Mme de Montausier mourut au bout de deux ans sans avoir recouvré la raison.

***

A ces faits, où la prédisposition ne laisse pas que d'avoir besoin de l'aide de causes occasionnelles pour se manifester, viennent s'ajouter ceux dont l'évolution progressive et en quelque sorte fatale accuse un terrain dégénératif et une hérédité accumulée. Ce sont les plus nombreux. Ne pouvant les donner tous, nous nous en tiendrons à quelques exemples mémorables.

Loménie de Brienne, secrétaire d'Etat des affaires extérieures, charge qu'il exerçait en survivance auprès de son père l'ambassadeur de Henri IV, le négociateur du mariage de Henriette de France avec Charles Ier, naquit en 1636 et fit preuve d'une précocité intellectuelle extraordinaire. On vantait, alors qu'il était à peine sorti de l'adolescence, ses talents littéraires et ses connaissances des langues étrangères. Mais, au moral, c'était une autre chanson. Chapelain lui donne la réputation de pipeur et de fourbe, d'être sans cervelle, indifférent au vice et à la vertu. C'était, en somme, ce que nous appellerions un « déséquilibré supérieur. » Il réussit admirablement à la cour et dans son ministère jusqu'en 1663, où il tomba en disgrâce pour avoir triché au jeu du roi. L'année suivante il perdit sa femme et, dans son affliction, se jeta dans les pères de l'Oratoire et se fit prêtre ; mais, en 1674, il se fit chasser de l'Ordre, sa vocation ayant été ébranlée par la vue de la princesse de Mecklembourg dont il devint amoureux. Il lui échappa tant de messéances qu'on l'enferme enfin comme « prisonnier de famille » à la maison de Saint-Lazare, à St-Benoît-sur-Loire, en 1674. Il y resta dix-huit ans.

Mis en liberté en 1692, il reprit sa vie désordonnée, et, en 1696, il fut séquestré à l'abbaye de Château-Landon, où il mourut en 1698. Sa folie, dit Saint-Simon, ne l'empêcha pas d'y écrire beaucoup de poésies parfaitement belles et fort touchantes sur ses malheurs. Son fils fut aussi enfermé pour cause d'aliénation mentale.

Une destinée lamentable fut celle de la famille du célèbre ministre Hugues de Lionne, mort en 1671, à soixante ans, après la plus brillante carrière d'homme d'Etat. Sa femme, Paule Payen, tomba prématurément « dans la plus étrange misère », menant une vie de dissipation extrême, de licence et de prodigalités qui, à deux reprises, la firent momentanément enfermer dans un couvent. « Elle vieillit en cet état, dit Saint-Simon, et comme une espèce de folle, jusqu'en 1704, où elle mourut ». Mme de Sévigné conte d'elle un trait scabreux, qui peint d'une façon très plaisante et son manque de sens moral et l'excès de ses sentiments mystiques (1).

Ils eurent quatre fils et une fille. L'aîné reçut la survivance de la charge de secrétaire d'Etat de son père, mais il se montra incapable de la remplir. Il en sortit pour être maître de la garde-robe du roi,

(1) « Le Petit Bon (le comte de Fiesque), qui n'a pas l'esprit d'inventer la moindre chose, a conté naïvement qu'étant couché l'autre jour familièrement avec la Souricière (Mme de Lionne), elle lui avait dit, après deux ou trois heures de conversation : « Petit Bon, j'ai quelque chose sur le cœur contre vous. — Et quoi, Madame ? — Vous n'êtes point dévot à la Vierge ; ah ! vous n'êtes point dévot à la Vierge : cela me fait une peine étrange. » (*Lettres de Mme de Sévigné*, édition Hachette, tome IV, p. 530).

emploi qu'il ne put exercer que peu de temps à cause de sa tête fort mal en ordre, qui finit par se brouiller tout à fait. Il mourut complètement fol, laissant un fils mal équilibré lui-même, qui épousa une fille de cabaret de Phalsbourg.

Le second des fils fut cet abbé de Lionne, prieur de St-Martin-des-Champs, qui, pour ses désordres et ses débauches, fut enfin mis en tutelle et passa le reste de sa vie dans son prieuré, à ne voir personne et à avaler tous les matins vingt pintes d'eau de rivière, ce qui, écrit avec le plus grand sérieux Saint-Simon, est une sorte de prodige.

Le troisième fut missionnaire et le quatrième chevalier de Malte. Ils ont peu fait parler d'eux.

La fille épousa le marquis de Cœuvres, plus tard duc d'Estrées. Elle n'eut pas meilleure réputation que sa mère.

Nous ne parlerons pas des membres de la famille royale ni des princes du sang, dont plusieurs, sans avoir été positivement aliénés, appartiennent de droit à la psychologie morbide ; ce sont des faits connus et déjà étudiés. Une exception mérite cependant d'être faite en faveur de Claire-Clémence de Maillé-Brézé, épouse du grand Condé, internée comme folle à Châteauroux, en 1671.

Elle était nièce du cardinal de Richelieu, en qui l'histoire reconnaît un névropathe et un homme de génie ; et ce cas, posant une fois de plus à la sagacité des psychologues le passionnant problème des parentés du génie et de la folie, on trouvera naturel qu'il nous arrête un instant.

Pendant sa jeunesse, au temps de la Fronde, la princesse de Condé avait fait preuve d'intelligence et surtout d'un grand courage ; mais, passé la quarantaine, elle donna des signes fréquents de dérangement cérébral, s'isola peu à peu, se livra à des écarts scandaleux de conduite et finit par manifester un véritable délire, accusant le prince son mari de la faire empoisonner. Elle était fille de Nicolle de Richelieu, sœur du grand cardinal, devenue folle au même âge et morte aussi enfermée, croyant avoir un... séant de verre et ne voulant pas s'asseoir. Elle fut mère de Henri-Jules, prince de Condé, atteint lui-même, au seuil de la vieillesse, de mélancolie, avec idées de transformation corporelle et de négation, comme son aïeule.

Elle était nièce, enfin, d'Alphonse de Richelieu, frère aussi du célèbre cardinal, qui, après s'être fait moine pour fuir les honneurs de l'épiscopat, n'en devint pas moins lui-même cardinal et archevêque de Lyon ; personnage mystique, bizarre et scrupuleux, ayant, au dire de Tallemant des Réaux, une pente naturelle à la folie et plus particulièrement à la mégalomanie, s'il est vrai qu'entre autres visions il se soit cru parfois Dieu le Père.

Nous pourrions encore citer, dans la lignée des Richelieu, des excentriques comme la duchesse d'Aiguillon, une des plus extraordinaires personnes du monde, selon Saint-Simon, et des déséquilibrés obscurs et débauchés, comme ce marquis de Richelieu qui dut sa notoriété historique à l'enlèvement de la fille du duc de Mazarin. Mais en voilà assez, je pense, pour démontrer que la folie héréditaire, bien que ce vocable ne soit plus guère à la mode, a droit à la considération des aliénistes. Quant à ses parentés avec le génie, c'est là un procès en cours qui risque de ne pas recevoir de sitôt une solution satisfaisante, mais qui ne saurait être passé sous silence.

(*A suivre.*)

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

Quelle est l'étymologie du mot « choléra »?

Le Dictionnaire de l'Académie en donne la définition suivante : « *Cholera-morbus*. Substantif masculin. Mot emprunté en partie du latin, pour signifier un épanchement de bile subit, qui cause un débordement par haut et par bas. On l appeloit vulgairement *troussegalant*. Ex. : Il a eu un *cholera-morbus* fort violent. Il est mort d'un *cholera-morbus*. »

Comme étymologie, c'est plutôt insuffisant. La Bible nous fournit une version plus acceptable. Dans l'*Ecclesiaste*, ch. VI, on peut lire : « *Cholira* est et aliud malum quod vidi sub sole et quidem frequens apud homines. » L'expression *Choli-râ*, qui a beaucoup d'analogie avec choléra, fut en usage dans tout l'Orient comme nom de maladie, dès le temps de Moïse, il y a plus de 3.000 ans. La traduction littérale du mot est *maladie maligne*. On rencontre dans la Bible hébraïque les mots *choli* et *râ* une multitude de fois séparément ; on les trouve plusieurs fois réunis. *Choli* veut dire : souffrance, maladie ; *Râ* signifie très mauvais, malfaisant, destructif.

Les Grecs, suivant leur coutume invariable, ont cherché au mot *choléra* une racine dans leur propre langue : les uns ont cru la trouver dans χολέ, bile, et ῥέο, couler ; d'autres, dans χολας, intestin. L'expression *choli-ra*, maladie maligne, découverte dans un livre antérieur à la première civilisation de la Grèce, nous paraît une étymologie beaucoup plus probable (1). L. R.

La première apparition du choléra en France.

C'est vers l'an 162, au début du règne de Marc-Aurèle, que se produisit un fait des plus curieux, qui amena le choléra en Italie et dans toute la Gaule romaine ; il suffit de suivre la marche que suivit l'épidémie, pour reconnaître la nature de la maladie à laquelle on eut alors affaire.

Des voyageurs avaient ramené de l'Inde, en Perse et en Ethiopie, l'épidémie en question. Une expédition romaine en Perse ramena cette épidémie de Séleucie en Asie-Mineure et en Europe ; tandis que les commerçants la propagèrent d'Ethiopie en Afrique et en Arabie.

Les soldats romains, avant de mettre le feu à la ville de Séleucie dont ils s'étaient emparés, commencèrent par en piller les temples. C'est ainsi que la statue d'Apollon Comeus fut transportée d'un temple de Séleucie à Rome, au temple d'Apollon palatin. Les savants de l'époque prétendirent que l'épidémie était sortie d'une fosse placée sous le socle de cette statue, où la science des Mages avait su la renfermer : Pasteur n'avait pas encore découvert le microbe du choléra des poules. Autres temps, autres manières de voir !

(1) Pour les détails, v. *la France littéraire*, IV (1832), p. 361 et suiv. ; et cf. Hist. chronologique, topographique et étymologique du choléra, par H. Scoutetten (Paris, V. Masson, 1870), p. 41 et suiv.

Les soldats romains semèrent la maladie, à leur retour, partout sur leur passage, et il en périt un très grand nombre. Pourtant, il en revint encore assez chez nous, pour la propager dans toute la France ; et il est plus que probable qu'elle s'étendit jusqu'en Espagne et même jusque dans la Grande-Bretagne. Les auteurs ont surtout insisté sur la Gaule et sur l'Italie. A Rome, la mortalité fut effroyable.

Il nous semble qu'il ne peut y avoir de doute sur la nature de l'épidémie ; surtout étant donnés son mode de propagation, son origine indienne et sa formidable mortalité.

Dr Bougon.

L'épidémie de 1832.

La menace d'une invasion prochaine du choléra nous a incité à relire quelques relations de l'épidémie fameuse de 1832, entre autres celle qu'a donnée le préfet de police Gisquet, dans des Mémoires trop rarement consultés.

A entendre cet administrateur modèle, aucune précaution n'avait été négligée pour éloigner ou plutôt pour empêcher le fléau d'envahir Paris. Plus de 20.000 maisons furent trouvées insalubres, environ 10.000 rapports parvinrent à la préfecture, sur les améliorations à prescrire. Le nombre des bornes-fontaines fut considérablement augmenté ; un système nouveau de balayage fut adopté, pour la propreté de la voie publique et pour le lavage fréquent du pavé. Des ordres furent donnés aux marchands d'abatis, de triperie, de volaille, de gibier, de poissons, de viandes cuites, etc., pour qu'ils eussent à laver, nettoyer leurs tables et ustensiles avec une solution de chlorure de chaux. Il fut interdit, aux marchands établis dans les halles et marchés, de conserver des marchandises avariées ; il leur était enjoint de déplacer leurs étalages et ustensiles, toutes les semaines, pour nettoyer à fond le sol qu'ils recouvraient, de renouveler l'eau des baquets, afin qu'elle ne pût contracter aucune odeur, sans jamais y laisser la même eau plus de six heures ; il était défendu, en outre, de jeter des débris quelconques sur la voie publique ; enfin il était recommandé aux bouchers, charcutiers, marchands de poissons, gibier, volailles, etc., de gratter et laver à la chaux les tables, seaux, baquets, et en général tous les ustensiles dont ils se servaient.

Une autre ordonnance imposait aux propriétaires l'obligation de blanchir à la chaux les murs des maisons : des recommandations les plus pressantes, et souvent répétées, leur étaient adressées, à l'égard des fosses d'aisance, des plombs, des puits, puisards, écuries, fumiers, dépôts d'immondices, rigoles, ruisseaux, gargouilles, etc.

Tous les égouts de Paris furent nettoyés à fond, et lavés périodiquement à l'eau courante.

Les cloaques et les mares existant dans plusieurs quartiers disparurent ; des ruelles étroites, infectes, furent lavées, assainies, pavées et fermées.

Le pavé des rues et surtout le carreau des marchés étaient lavés plusieurs fois par jour. Les murs intérieurs des prisons furent blanchis à la chaux ; l'air des chambres et des dortoirs, renouvelé par une ventilation continuelle. On distribua aux détenus des vêtements plus chauds et des aliments plus abondants ; beaucoup même reçurent « des bas de laine et des ceintures de flanelle ! »

D'après un ancien usage, le parvis Notre-Dame était tous les ans réservé, pendant la semaine sainte, à la vente des marchandises de charcuterie ; ce marché temporaire s'appelait *la foire aux Jambons*. C'était un point de rendez-vous pour les marchands des départements de l'Est, et l'on y voyait arriver de cinq à six cents voitures chargées de lard, jambons, saucissons, etc.

Une foire de ce genre à la porte de l'Hôtel-Dieu, au centre d'un quartier populeux, où les rues sont étroites, la circulation de l'air difficile, présentait un danger réel pour la santé publique, surtout quand la tenue de ce marché pouvait coïncider avec l'existence d'une maladie épidémique. Le préfet de police ordonna que la « *Foire aux Jambons* » se tiendrait dans le marché à fourrages du faubourg Saint-Martin. Cette position excentrique, sur un sol élevé, bien aéré et presque inhabité, réunissait toutes les conditions de sécurité désirables.

On voit, par l'ensemble de ces mesures, que l'administration n'avait négligé aucun des moyens que la prudence humaine pouvait conseiller.

En dépit de toutes les précautions, le choléra faisait son entrée à Paris le 26 mars 1832 ; quatre personnes succombèrent, ce jour là même, en quelques heures :

1° Un cuisinier du maréchal Lobau, logé rue Mazarine, 68 ; 2° Une fille de 10 ans, rue du Haut-Moulin, 1, quartier de la Cité ; 3° Une marchande ambulante, demeurant rue des Jardins-Saint-Paul, 35, quartier de l'Arsenal ; et 4° le nommé Leschenault, marchand d'œufs, rue de la Mortellerie, quartier de l'Hôtel-de-Ville.

Dès le 31, trois cents cholériques étaient dans les salles de l'Hôtel-Dieu, et l'on constatait 86 décès. Le nombre des décès, pendant toute la durée de l'épidémie, fut de 18.402. La partie de la population qui souffrit le moins fut celle des prisons Parmi les professions les moins atteintes, citons : les corroyeurs, les épiciers, les charpentiers, les ébénistes, les boulangers et les bijoutiers ! Payèrent un fort tribut à la maladie : les journaliers, les blanchisseuses, les couturières et les cordonniers. Particularité singulière, les hommes travaillant aux clos d'équarrissage ou aux bassins des matières fécales furent presque indemnes (1).

Ce ne sont pas les seuls caprices que se soit permis le seigneur Choléra. Dans une carte dressée par le Dr Armieux (2) et où sont indiqués les départements visités par le choléra, lors des quatre épidémies qui ont sévi sur notre pays, on fait cette curieuse constatation que neuf départements n'ont jamais reçu la visite du fléau, savoir : le Cantal, la Lozère, la Creuse, la Dordogne, le Gers, les Landes, le Lot, la Lozère, les Hautes-Pyrénées ; 19 l'ont subi une fois ; 8, deux fois ; 38, trois fois ; 12, quatre fois.

Quelle a pu être la cause du privilège dont ont joui neuf départements sur les 86 ? (avant l'annexion) Mystère ! On a parlé de l'élévation du sol, de certaines conditions cosmiques ; en réalité, nous ignorons la véritable raison de cette immunité ; pas plus que nous ne chercherons à expliquer pourquoi, dans le même département, des villes ont été décimées par le fléau et d'autres absolument épargnées.

En réalité, nous ignorons presque tout de l'éclosion, du mode de propagation et du traitement de ce mal étrange, aux allures vagabondes.

(1) Cf. les *Mémoires de Gisquet*, t. I (1840), ch. xxv.
(2) Scoutetten, *op. cit.*, p. 109.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Un exemple rare de désintéressement.

La lettre suivante, que nous avons tout lieu de présumer *inédite*, fait le plus grand honneur à celui qui l'a écrite. Elle atteste qu'il fut un temps où l'on attachait aux distinctions honorifiques une valeur que leur ont fait perdre, depuis lors, des attributions aussi scandaleuses qu'injustifiées.

A Monsieur le Préfet du département de la Seine.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Je me trouve certainement fort honoré et récompensé au delà de ce que je puis avoir fait pour les malheureux affectés du choléra, en recevant la marque de distinction que m'accorde S. M. Néanmoins, Monsieur le Préfet, la voix de ma conscience m'avertit que je ne peux accepter cette faveur, quand plusieurs de mes confrères qui y ont des droits bien mieux établis que les miens, en sont privés, sans doute par un oubli bien involontaire de la commission. Ainsi ne se trouvent pas compris dans l'ordonnance, notre honorable collègue, M. le professeur Orfila, Doyen de la faculté, qui n'a cessé, jour et nuit, de répondre aux besoins urgents de l'administration, pendant tout le temps de l'épidémie dont il a failli périr victime ; MM. les professeurs Chomel et Bouillaud, médecins des hôpitaux, qui se sont livrés avec un zèle et un dévouement sans bornes, au soulagement des malades, et aux recherches les plus pénibles pour éclairer tout ce qui tient à la nature de l'épidémie, et aux moyens de la combattre. Aussi, Monsieur le Préfet, je vous prie de vouloir bien supplier Sa Majesté, de disposer de la médaille qu'elle avait daigné m'accorder, en faveur de l'un des trois médecins que je viens de vous nommer, et pour lesquels je réclame votre justice, ne pouvant pas profiter, à leur détriment, d'une récompense à laquelle nous devons tous attacher le plus grand prix.

Je suis, avec respect, Monsieur le Préfet, votre très humble et très obéissant serviteur.

Paris, le 24 *mars* 1833. Jules CLOQUET.

Lettre d'Emile Souvestre, relative aux inhumations précipitées.

Nous devons communication de cette lettre, inédite comme la précédente, à l'obligeance empressée du libraire LEMASLE, qui a bien voulu nous en faire part avant de la mettre en vente. Elle n'est pas pour diminuer l'angoisse qu'éprouvent beaucoup de personnes à la pensée qu'elles peuvent être victimes d'une erreur de la science, ou, ce qui n'est pas sans exemple, d'un examen trop superficiel, de la part de ceux qui sont préposés à la constatation des décès.

MONSIEUR,

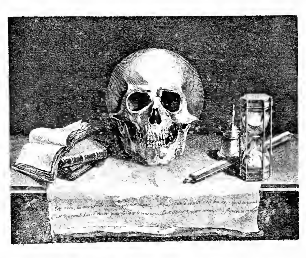
Je ne saurais trop vous louer de la persistance que vous apportez à la question des inhumations précipitées ; il est incroyable, en effet, que l'institution des maisons mortuaires soit encore à désirer chez une nation civilisée. Comment ne pas penser que chacun de nous est exposé à être traité en mort, alors qu'il est seulement endormi et à se

réveiller comme l'abbé Prévost, le célèbre romancier, sous le scalpel d'un chirurgien qui étudie l'anatomie (1). Vous avez eu la bonté de rappeler dans votre brochure un fait que je vous avais communiqué ; il en existe un autre non moins curieux, dans les souvenirs de ma famille. Une tante de ma femme perdit son mari presque subitement ; le mort avait toujours expressément recommandé de ne l'enterrer qu'après une longue attente, son père ayant été sujet à des accès de léthargie. La veuve ne fit point la déclaration du décès et garda le cadavre. Enfin, le troisième jour, elle s'aperçut qu'une glande du cou grossissait visiblement, elle communiqua cette remarque au médecin, qui commença à croire que la mort n'était qu'apparente ; on employa des frictions, et, vers le soir, le mari ressuscitait : il a vécu *trente ans* depuis.

J'ajouterai un fait horrible dont j'ai eu une connaissance personnelle. A Brest, comme partout, une grande fosse commune est destinée aux pauvres. On les y conduit enveloppés dans une serpillière et on les enterre côte à côte. Les femmes du peuple ont l'habitude d'aller prier au bord de cet abîme funèbre, non pour un mort spécial, la misère confond là tous les cadavres, mais pour tous les *pauvres chers trépassés* (c'est l'expression bretonne). Un jour, la domestique d'un de nos amis, priant ainsi près de la grande fosse, crut remarquer que la terre d'une tombe, récemment creusée, *remuait* ! Elle s'enfuit épouvantée, arriva chez son maître et ne parla de ce qu'elle avait vu que plusieurs jours après. Bien que l'avertissement fût trop tardif pour être fructueux, on avertit le fossoyeur ; la place où le mouvement avait été aperçu fut creusée et l'on trouva le cadavre *le bras levé*, comme s'il eût fait un effort pour repousser le voile de terre qui l'étouffait.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements, la nouvelle assurance de la considération distinguée de votre dévoué compatriote.

27 *juin* 1845. Emile SOUVESTRE.

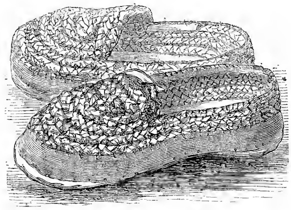


(1) Ce n'est là qu'un conte macabre, une légende tenace que nous essaierons de dissiper, dans une publication prochaine (*Les morts mystérieuses de l'Histoire*, 2e série).

Les sabots de Jean-Jacques.

On a reparlé ces jours-ci de J.-J. Rousseau, à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle statue élevée au philosophe, à Ermenonville. Longtemps encore après la mort de l'auteur d'*Emile*, on se rendait en pèlerinage en cet endroit, pour y vénérer, comme de véritables reliques, des objets qui avaient appartenu au chantre inspiré de la nature. Parmi ces objets, figuraient en première ligne une paire de chaussures, nommée, assez mal à propos, les *sabots* de Jean-Jacques, qu'un visiteur a décrits en ces termes :

« Ces sabots pourraient s'appeler une sorte de patins. Sur une semelle en bois de hêtre, épaisse, avec large talon, s'étale la monture faite en grosses tresses de paille de seigle, cousues à grands points, au moyen d'une ficelle. Une lisière de basane brune, large de trois centimètres, courant le long de la semelle, est clouée d'un bord sur le bois, pour y maintenir la paille, et de l'autre se trouve assujettie par la ficelle qui relie les tresses. Une grosse toile, dont la partie qui posait sur le bois est absente, garnissait l'intérieur, et une peau blanche bordait tant bien que mal l'entrée du pied. Le devant de la semelle, presque arrondi, présente une pointe très obtuse et se relève un peu à la manière des babouches. Chaussure moitié patins moitié espadrilles, assurément originale et fort singulière.



LES SABOTS DE J.-J. ROUSSEAU.

« Ces sabots conviennent à un petit pied ; ils chaussent trente-huit juste, mais ils ont une remarquable ampleur, comme pour recevoir semelles postiches et chaussons. Ils étaient bien faits pour les pieds endurillonnés de Jean-Jacques. »

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver, dans une revue illustrée (1), avec l'histoire, le dessin, bien peu connu, des bizarres chaussures qu'aurait, dit-on, confectionnées lui-même le philosophe, qui avait apparemment les pieds sensibles pour les mettre aussi largement à l'aise.

(1) *La Mosaïque*, 1874.

Chronique de Toussaint

Un legs original.

Sarcey a fait cette remarque, assez piquante à la vérité, que les vocables employés pour désigner le terme *mourir* sont en nombre presque incalculable : on fait tout pour se dérober à l'obsession, non pas seulement de la mort, mais encore du mot qui l'exprime. Mais s'il est une chose que les esprits forts eux-mêmes ne narguent pas, c'est l'appréhension d'être enterré vif.

Un fait récent vient encore d'ébranler les nerfs de l'opinion, si prompte à s'alarmer. Vous l'avez sans doute lu dans les quotidiens, ce qui me dispensera d'y revenir. Je préfère vous entretenir quelques instants du prix ou plutôt des prix que l'Académie de médecine décernait autrefois à l'inventeur du moyen infaillible pour constater les signes de la mort réelle.

Ces prix, fondés par le marquis d'Ourches, étaient : l'un de 20.000 fr., pour reconnaître « d'une manière certaine et indubitable les signes de la mort réelle, moyens qui puissent être mis en pratique par de pauvres villageois sans instruction » ; l'autre de 5.000 fr, pour la découverte d'un moyen scientifique permettant de faire la même constatation.

Comme bien on pense, les prétendants ont été nombreux ; ils sont venus non seulement de Paris et des départements, mais d'Orient, et des deux Amériques.

Avant de jeter un coup d'œil sur les élucubrations qui furent adressées à la commission des prix, lors du dernier concours, en 1874, esquissons la physionomie de l'original légataire. Elle en vaut la peine.

« C'est une singulière figure, dit le Dr Roger, que celle du marquis d'Ourches et finalement très sympathique. Sa vie, comme son caractère, a montré tous les contrastes... Héritier d'un nom illustre, il meurt isolé, ignoré à Batignolles. Né marquis, il fut longtemps simple ouvrier, et désormais il en gardera toute sa vie le costume.

« Dans les dernières années de sa vie, le marquis d'Ourches s'occupa de somnambulisme et de spiritisme. Il se livrait également à des expériences de croisement, d'acclimatemeut et même d'apprivoisement des animaux.

« Le marquis d'Ourches fut toujours noble de cœur ; riche, il avait dépensé sa fortune avec ses brillants compagnons d'armes et de plaisirs, qui l'y aidaient largement ; pauvre, il partageait son petit pécule avec ses compagnons de travail ; et, au retour de sa prospérité, il n'oublia jamais ces derniers amis, ces vrais amis des humbles jours...

« J'ai vu la mort sous toutes ses faces, disait un général au Dr Josat (récompensé par l'Institut pour un livre sur les maisons mortuaires) ; elle ne m'a jamais fait peur ; pourtant j'avoue que je frémis à l'idée de la trouver au fond d'uue fosse de cimetière. Le marquis d'Ourches, brave sur tout le reste, avait les mêmes appréhensions d'un enterrement anticipé. Il tenait registre de toutes les histoires de résurrections souterraines ; il y croyait, et assurait même qu'un de ses oncles avait été enterré vivant. De là la fondation des prix académiques et des concours dont nous allons exposer les résultats. »

*
* *

En 1873, date du premier concours, les mémoires adressés à l'Académie furent au nombre de 102.

M. Devergie, chargé de les dépouiller, proposa de n'en réserver que 32 pour un examen plus attentif. Le reste émanait de gens du monde, clercs d'avoués, mécaniciens, épiciers, etc.

L'année suivante, M Roger faisait la même observation : la plupart des inventeurs n'avaient aucun titre médical. Dans une liste bigarrée, se coudoyaient nobles et ouvriers, fonctionnaires, instituteurs et percepteurs, ministres des divers cultes, prêtres, pasteurs et rabbins, militaires en retraite, quelques bourgeois ou négociants, des femmes, un petit épicier du Gard; et enfin, ajoute Roger, « un concurrent que je suppose être un coiffeur, car il affirme qu'il sait reconnaître la mort rien qu'aux cheveux, et il demande quel prix on lui offrirait bien pour acheter son secret. »

Vous devinez les procédés bizarres, les recettes absurdes, que peuvent imaginer des cervelles de détraqués. Les alchimistes, penchés sur leurs creusets, et cherchant à pénétrer le secret de l'or, ne devaient pas avoir plus de confiance dans la solution du problème qui les hantait. Ainsi voit-on tous ces empiriques prescrire avec grand sérieux, l'un : une instillation d'ammoniaque dans l'œil ; l'autre, la brûlure, avec un fer rougi à blanc, de la tempe, de la région du cœur.

Celui-ci conseille des injections de strychnine dans l'estomac ; celui-là, une incision au talon assez profonde pour pénétrer jusqu'aux fibres du petit doigt (1) !

Un Allemand propose de magnétiser le sujet ; un autre, de placer devant ses yeux un fort réflecteur qui fasse contracter la pupille.

Un malin vante son appareil enregistreur des mouvements ; un fantaisiste propose un cercueil à bascule.

Pour finir, deux mystificateurs conseillent : l'un, de placer auprès de la bière une échelle, pour que le ressuscité ait la facilité de s'évader ; l'autre, de mettre à la bouche du défunt une trompette, et dans sa main un cordon de sonnette. C'est le cas de tirer l'échelle — et le cordon, pour terminer cette véridique nomenclature (2).

C'étaient bien là les expédients que pouvaient, à la rigueur, mettre en pratique des villageois ignorants, mais l'Académie ne pouvait décemment les sanctionner, et le legs retourna définitivemeut, faute d'emploi, à la succession du marquis.

---

(1) En 1888, l'Académie recevait : 1° une lettre d'un M. Laumonnerie, parvenue à la séance du 3 janvier 1888, indiquant comme moyen, infaillible selon l'auteur, de répandre quelques gouttes d'huile sur le corps du sujet : l'huile se figeait en cas de mort ; 2° une lettre de M. le Dr Rougon, lue à la séance du 10 janvier, faisait connaître que l'incision de l'artère radiale serait un moyen excellent : le sang ne s'échapperait pas quand le sujet est mort (saignée à blanc). — Les deux lettres furent renvoyées à l'examen de M. Brouardel ; nous n'avons pas pris connaissance du rapport fait à cette occasion.

(2) Salverte, dans son *Histoire des sciences occultes* (éd. Littré, p. 336-337), s'est étendu sur les divers moyens employés, à différentes époques, pour reconnaître la mort. On peut également consulter les *Mélanges de Vigneul-Marville*, t. I, p. 210 ; un article de l'*Esprit des journaux*, déc. 1787, p. 421-422 ; la *Revue de bibliographie*, 1844, p. 703 ; l'*Improvisateur français*, t. VIII, p. 270. (Analyse du Traité de Winslow sur les signes de la mort : *An mortis incertæ signa minus incerta a chirurgicis quam ab aliis experimentis*, 1740, in-4°.) On peut voir aussi les ouvrages du Dr Bouchut et du Dr Gannal, sur les *Signes de la mort ;* l'article *Mort* des Dictionnaires de Jaccoud et de Dechambre, etc., etc.

Des moyens plus sérieux furent, à la suite, proposés, et reçurent quelques encouragements, mais le prix ne fut pas distribué.

Parmi les mémoires envoyés, il en est un qui n'avait pas été examiné. Le Dr VEYNE, qui en était l'auteur, basait son travail sur ces deux faits acquis à la science biologique :

1° La cessation de la circulation du sang coïncide avec la cessation de la vie ; 2° les artères sont vides de sang après la mort.

De ces deux faits, le Dr Veyne déduisait logiquement ces deux propositions :

1° Circulation abolie, artère vide, mort réelle ; 2° Circulation persistante, artère non vide, mort apparente.

D'où la conclusion, qu'on doit ouvrir l'artère d'un individu réputé mort, pour s'assurer qu'il ne vit plus. Il suffirait d'ouvrir l'artère temporale ou la radiale pour s'assurer du fait.

La pratique généralisée de l'*artériotomie* pourrait évidemment rendre de grands services. Mais n'y a-t-il pas, la science moderne ne possède-t-elle pas des procédés au moins aussi sûrs, et peut-être plus inoffensifs ?

Ne pourrait-on, à l'exemple du Dr BUCHOLTZ, demander la création de chambres mortuaires où l'on attendrait que le corps présentât le premier degré de la putréfaction avant de le confier à la terre ? Les Romains ne gardaient-ils pas les cadavres pendant sept jours avant de leur donner la sépulture ? Ceux qui étaient chargés de veiller le mort recommençaient, de temps à autre, des « conclamations, » c'est-à-dire appelaient à grands cris le mort tous ensemble par son nom, parce que, comme l'assure Celse dans la préface du premier livre de sa *Médecine*, « on croit souvent à tort que l'esprit de vie est sorti », aussi faut-il toujours « essayer de le réveiller ». Dans ce même but, les lamentations et les hurlements redoublaient pendant les funérailles.

Cette coutume était encore récemment en usage dans certains villages de Picardie et du Languedoc. Elle n'est pas plus singulière que celle répandue en Corse au siècle dernier.

En Corse, quand un mari mourait, toutes les femmes se jetaient sur la veuve et la battaient (ce qui contribuait, dans une large mesure, à entretenir la paix du ménage pendant la vie). Ces mêmes femmes, après avoir adressé mille compliments au mort, qui n'y répondait pas, et pour cause, de colère tiraient le corps du lit, le mettaient sur les couvertures, et, dit l'auteur auquel nous empruntons le fait (1), le faisaient fouetter pendant une demi-heure. « Cette danse ou ce bernement, ajoute-t-il, a souvent sauvé la vie à de prétendus morts qui n'étaient qu'en léthargie. »

Aujourd'hui, nous savons tous qu'un commencement de putréfaction est encore le meilleur signe de la mort réelle. L'historien MICHELET, qui avait la crainte d'être enterré vivant, partageait là-dessus l'avis de tout le monde scientifique.

« Comme il n'existe, dit-il, dans son testament rendu public, aucun signe certain de la mort que la décomposition, dans plusieurs contrées de la Suisse et autres pays, on attend et on garde le corps à visage découvert. J'ai pris cette précaution pour les miens ; je désire qu'on

(1) *Description de la Corse*. Paris, 1743.

la prenne pour moi, à moins que M. Robin ou un autre docteur de mes amis n'ait fait l'autopsie. »

L'opinion de Michelet est, en effet, celle des hommes de science (1), celle de tous les médecins. Jésus, qui était un très avisé thérapeute, la professait également. Ecoutez plutôt le récit des saints Livres.

Jésus se fait conduire au tombeau de Lazare, où repose le mort depuis quatre jours. Marthe veut le détourner d'y entrer, sous prétexte qu'il est déjà corrompu, qu'il exhale une odeur infecte, *jam fœtet.*

Pense-t-on que cette circonstance soit ici rapportée sans dessein ? Jésus est bien sûr de la mort de Lazare ; ses sœurs n'en doutent point ; les spectateurs en sont persuadés ; mais la putréfaction du corps est un signe qui entraînera la conviction des plus sceptiques. Le Sauveur voulait, comme le dit fort bien Winslow, qui rapporte l'épisode, opérer un miracle dont personne ne doutât. En rendant la vie à un cadavre corrompu, on criait au prodige, et la foi renaissait. La religion du Christ était désormais fondée.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association confraternelle des médecins français.

Fondée dans le but de venir immédiatement en aide à la veuve, aux orphelins, aux ayants droit des médecins décédés, *l'Association confraternelle des médecins français* est essentiellement médicale et philanthropique.

Son fonctionnement est des plus simples. Au décès d'un sociétaire, chaque membre survivant verse une somme de 10 francs. Le total de ces versements est remis, sans frais ni retenue, à la personne désignée par le décédé ou à ses ayants droit.

Une société similaire de pharmaciens, fondée en Seine-et-Oise, a versé 700.600 francs depuis huit ans ! (Soit près de 9.000 francs par décès). Pourquoi les médecins n'auraient-ils pas les mêmes avantages et les mêmes facilités ?

Les demandes d'admissions, statuts, renseignements, doivent être adressées, soit au siège social au président, M. G. Tissot, 35, boulevard de Clichy ; soit aux confrères : Pélaprat, vice-président, 6, boulevard de Clichy : Lévi-Bram, secrétaire, 4, boulevard de Clichy ; Thil, trésorier, 68, rue Doudeauville ; Soulier, trésorier, 33, rue des Trois-Frères.

---

(1) « Un seul signe décisif, a écrit le Dr Laborde, permet d'affirmer qu'on est bien en présence d'un cadavre : la putréfaction. Tant que le corps ne se décompose pas, les phénomènes vitaux peuvent ne pas être complètement éteints ; en un mot, il peut y avoir « vie latente », imperceptible à l'auscultation.

« Mes études m'ont conduit à un résultat important. On peut, en enfonçant une aiguille d'acier dans les muscles d'un prétendu cadavre, s'assurer de l'extinction complète de la vie. L'aiguille se recouvre d'une couche de rouille. Ce phénomène est dû à la respiration des cellules, ce qui prouve bien qu'il y a une vie latente. Puis, d'autres phénomènes thermiques et électriques, qui se rattachent au précédent, constituent, dans leur ensemble, un « signe constant » de mort apparente, tandis que l'absence complète d'oxydation et des phénomènes concomitants est un « signe constant » de mort réelle. En un mot, lorsque la vie a cessé dans ses manifestations intimes, l'oxydation n'a plus lieu. »

Échos de la " Chronique "

Les Vésale, médecins.

Vésale, dont un de nos jeunes et futurs confrères prépare la biographie, appartenait à une famille de médecins. Son trisaïeul, Pierre Vésale, avait été fameux au xve siècle comme auteur de commentaires sur Avicennes. Son bisaïeul, Jean Vésale, avait été médecin de Marie de Bourgogne et professeur à l'Université de Louvain ; son aïeul, Evrard Vésale, a une place dans l'histoire comme médecin, mathématicien remarquable. Enfin, son père était pharmacien à Bruxelles, avec le titre d'apothicaire de l'empereur Maximilien.

Numismatique médicale.

Le professeur Van Duyse, de Gand, nous envoie la gravure d'une bien curieuse médaille. Cette pièce de numismatique rappelle la prise de Brielle (*Brille*, lunettes), la première place emportée par les gueux de mer, en 1572. Les Gueux avaient réclamé de Marguerite de Parme l'abolition de l'Inquisition (1566).





LA MÉDAILLE DES GUEUX

Voici la légende de cette médaille, telle que l'indique le catalogue d'où notre éminent collaborateur l'a extraite :

1572. **Prise de Brielle. Médaille des Gueux.** EN TOVT. FIDELLES . AU . ROY. Épée en pal avec une monnaie sur la pointe accostée de deux oreilles, à dr. 9 monnaies et à g. des lunettes (bril, allusion à Brielle) dessous 1 o 5 o 7 o 2 o Rev. o IVSQES o A o PORTER o LA o BESACE. Deux gentilshommes debout se donnant la main. v. Loon I holl. 148. fr. 145. Mm. 45/30. Vermeil gr. 12 1/2. Belle médaille authentique. Rare.

Le côté médical? C'est le rébus ou calembour ophtalmologique, posé à gauche de l'épée en pal.


Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

ÉCHOS DE PARTOUT

L'Hôtel de la Société médicale de Stockholm. Contrairement à la tendance de nos architectes modernes à construire des édifices sans caractère, la Suède fait preuve d'un vrai sens artistique.

Le célèbre architecte, Carl Westman, a été chargé, récemment, de bâtir l'hôtel de la Société médicale de Stockholm. Il a cherché à élever un monument en rapport avec le caractère grave de la profession médicale. Il y a réussi. Les lignes de l'hôtel sont grandes et sobres. Une pièce en saillie, placée au-dessus du portail, est le seul ornement qui en rompe l'austérité. L'intérieur a été conçu dans le même esprit. Les lambrissages sont de pin sombre, la belle étoffe de l'ameublement a été tissée à la main. Même les bouches de chaleur et de ventilation présentent des dessins élégants. Enfin la grille d'entrée est un vrai chef-d'œuvre. Cette belle conception d'art, qui représente les quatre âges de l'homme, est l'œuvre d'un simple forgeron de campagne. L'érection de cet édifice dénote, chez le peuple suédois, une orientation artistique tout à fait remarquable. Elle vise non l'effet extérieur, mais l'illustration d'une idée par des formes irréprochables. (*Roman et Vie*, 15 oct. 1908.)

Coutume laotienne, relative au choléra. — Le choléra, endémique en Cochinchine et au Laos, remonte à la saison chaude les rives du Mékong jusqu'au moment où des pluies diluviennes balaient les immondices accumulées pendant la saison sèche. La maladie se propage facilement, grâce à l'incurie et aux superstitions des habitants. Une coutume barbare veut que toute femme enceinte morte du choléra soit séparée de son fœtus ; aussi pratique-t-on, dès le décès, l'opération césarienne, au cours de laquelle l'intestin est le plus souvent ouvert, d'où souillure de la maison et des gens. Puis, dans un pays où la crémation est en honneur, seuls les cadavres des cholériques ne sont pas incinérés, mais jetés dans le cours d'eau le plus proche.

(*Le Courrier médical*.)

Durée de la vie chez les médecins autrichiens. — D'un travail très consciencieux de M. V. Lindhein, député au Parlement, il ressort que 60 ans est l'âge moyen de la mort parmi les médecins autrichiens. Quant aux causes du décès, on constate, ce qui est au moins curieux, que, pour la tuberculose, la mortalité n'est que de 7 0/0 chez les médecins de Vienne, alors qu'elle est de 14 0/0, — le double, — chez les praticiens du reste de l'Empire. « Le fait est à noter, dit M. Lindhein, parce qu'il semble démontrer l'efficacité du traitement bien compris de la phymatose et de sa prophylaxie ». Les grandes causes de mortalité dans le corps médical autrichien sont les affections du système nerveux et les maladies du cœur : environ 40 0/0 des cas. Enfin, d'après une enquête menée dans les maisons de santé spéciales, il a été établi qu'en Autriche 40 0/0 des morphinomanes étaient des médecins.

(*Moniteur médical*, 1er septembre 1908.)

Les Evadés de la Médecine

Le prince de Metternich.

Metternich, le fameux diplomate, un des plus grands hommes d'Etat de l'Autriche, aurait-il étudié la médecine ? Voilà, certes, une révélation inattendue. Empressons-nous d'en restituer le mérite à M. Jean Hanoteau, *qui vient de publier, à la maison Plon, la très attachante correspondance du prince, d'après les originaux que la maison Noël Charavay lui a, pour une bonne part, fournis, et dont l'épître qui suit n'est pas le moins intéressant ; du moins pour les lecteurs de la* Chronique, *à qui notre distingué confrère ès sciences historiques a bien voulu en réserver la primeur.*

Metternich, écrivant à la comtesse de Liéven, lui donne les renseignements les plus circonstanciés, sur une maladie dont son fils (1) vient d'être atteint ; et il profite de l'occasion pour faire montre de ses connaissances médicales.

L'épître est datée de « Vienne, ce 28 février 1819 ».

... A propos de cet intérêt, ai-je été fortement tourmenté ces derniers jours par une maladie assez grave que fait mon fils. Il va dans sa dix-septième année ; il est dans le plus fort de sa croissance ; il n'a pas un pouce de moins que moi ; sa santé est excellente et son cœur et son esprit sont tout ce que je désire. Il a été pris il y a plus de trois semaines d'une fièvre rhumatique légère qui a fini par se jeter sur la poitrine. Sa mère et toute sa famille ont cette partie délicate ; il était convalescent quand il a repris de la fièvre et une très forte toux (2). Je l'ai fait coucher et il va beaucoup mieux. On ne peut pas plaisanter avec un mal de cette espèce à son âge et dans ses malheureux rapports de parenté. Depuis hier, il est certain que, dans une huitaine de jours, il sera entièrement bien et qu'il n'y a pas le moindre risque, mais le médecin lui-même n'a pas pu répondre de quelques jours s'il se tirerait d'affaire sans compromission quelconque.

Je n'ai que ce fils, et si j'en avais soixante-cinq comme le shah de Perse, je ne l'en aimerais pas moins. L'idée de le perdre ou de le voir livré à une frêle existence aurait pu me tuer moi-même.

Tu ne me connais pas assez pour savoir que je suis à peu près médecin moi-même. J'ai, depuis ma première jeunesse, eu un goût très prononcé pour les sciences naturelles et, pendant mes années d'Université, j'ai fait, à côté de mes autres études, la majeure partie de celles qui constituent le médecin.

(1) Metternich-Winnebourg (Victor-Ernest-François-Lothaire-Clément-Joseph-Adam de), fils du prince Clément de Metternich, issu de son premier mariage avec la princesse de Kaunitz. Né le 15 janvier 1803. Chambellan impérial et royal, attaché à la légation d'Autriche à Paris (1825). Mort le 30 novembre 1829 (*Almanach de Gotha*, 1829 et 1820.)

(2) D'après les renseignements que nous donne M. Jean Hanoteau, le fils de Metternich serait mort tuberculeux ; c'étaient, vraisemblablement, les premiers symptômes de la bacillose qu'il présentait à l'époque où fut écrite la lettre de son père.

J'ai passé par-dessus tous les dégoûts et j'ai vécu dans les hôpitaux et dans les salles d'anatomie. Je n'ai abandonné cette étude que parce que je n'en ai plus eu le temps ; si j'avais été ce qu'a été Capo d'Istria, je serais resté médecin. J'en sais au reste bien assez pour être préservé de la manie commune aux amateurs de vouloir se mêler d'une petite pratique. Le monde est rempli d'hommes qui croient que le demi savoir vaut mieux que le savoir lui-même ou que, pour le moins, il peut le remplacer. Je suis d'une opinion toute contraire ; je n'aime que ce qui est complet. Il me reste cependant assez de souvenirs et j'ai même soin de les rafraîchir pour être très bon juge. Je sais l'être pour tout le monde, même pour moi, mais je cesse de l'être pour mes enfants. J'ai ce défaut de commun avec beaucoup de véritables savants qui jamais ne savent que perdre la tête, dès qu'il s'agit d'un léger mal parmi les leurs. C'est au reste la seule nuance de poltronnerie que je me connaisse...

Il ne serait pas sans intérêt de rechercher dans les archives de la Faculté de Vienne, s'il reste quelque vestige de cette incursion du grand diplomate dans le domaine de notre art. Ce serait une brillante recrue de plus à enrôler dans notre corps.

L'acteur Lafon.

La lettre suivante nous a été très obligeamment communiquée par M. Noël Charavay, elle révèle ce fait, généralement ignoré, que le célèbre acteur Lafon avait débuté par la médecine Encore un évadé qui vient grossir notre liste de transfuges !

21 avril 1841.

Monsieur,

Je regrette de toute mon âme de n'avoir pas su votre adresse pour vous remercier plutôt de la faveur que vous m'aviez faite en m'adressant vos deux ouvrages pathologiques. Je n'ai pu voir personne qui pût me l'indiquer qu'aujourd'hui seulement.

Je me propose, Monsieur, de vous lire, de vous étudier même, avec toute l'atteution *d'un fils de médecin et d'un ancien élève de l'école de Montpellier*. Quoique je sois un échappé des bancs d'Esculape, j'ai toujours conservé un goût réel pour ses desservants distiugués. Vous êtes de ce petit nombre, Monsieur, et je serai heureux de vous témoigner en toutes occasions mes sentimens vrais de haute estime et d'entier dévouement.

Lafon.

P.-S. — J'ai contracté envers vous, Monsieur, une petite dette ; je l'acquitterai au premier jour. L'offre d'une de mes faibles productions sera un bien médiocre échange auprès du présent dont vous m'avez honoré.

Monsieur, Monsieur le Dr Josat, de Romagnat.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

La vertèbre d'Orsini et le professeur Charcot. — Notre excellent confrère de la *Liberté*, M. Etienne CHARLES, nous adresse la communication suivante :

« Au cours d'une petite enquête que j'ai ouverte dernièrement dans la *Liberté*, sur le sujet des bombes d'Orsini, j'ai reçu la lettre suivante, qui contient un détail de nature, me semble-t-il, à figurer parmi les renseignements que votre intéressante revue réunit avec tant de soin :

« MONSIEUR,

« J'ai eu entre les mains une toile de petites dimensions reproduisant la tête d'Orsini *après la décapitation*.

« Au dos de cette toile était fixée une vertèbre (d'Orsini) avec une inscription manuscrite l'authentiquant.

« Cette pièce appartenait au Dr Charcot et était un souvenir de ses années d'étudiant.

« Dans mon travail, j'ai déposé ce tableau, l'ai épousseté en tous sens et reposé. C'est ainsi que j'ai pu voir la vertèbre et l'inscription qui l'accompagne.

« Agréez, etc. « K. W. »

« J'ignore le nom et la qualité de ce lecteur qui, à en juger par les termes de sa lettre, doit être un tapissier.

« Voilà, mon cher confrère, une pièce, un « souvenir » historique, qui méritera de prendre place dans le musée que vous rêvez de fonder : le Carnavalet de la médecine.

« En attendant, il serait intéressant de savoir ce qu'est devenu ce tableau et d'en connaître l'auteur, et aussi d'être renseigné sur les circonstances dans lesquelles une vertèbre d'Orsini est venue aux mains de M. Charcot.

« Veuillez, mon cher confrère, recevoir l'assurance de mes sentiments les plus distingués et de toute ma sympathie pour la belle œuvre d'érudition que vous accomplissez si brillamment dans la *Chronique médicale*. J. ÉTIENNE-CHARLES. »

A nos lecteurs de répondre, s'ils ont quelque « clarté » de la question. L. R.

Deux chirurgiens assassins. — La comtesse de Chateaubriand, maîtresse de François Ier, aurait été victime d'un attentat dirigé contre elle par son mari, qui fit un jour entrer six hommes masqués et *deux chirurgiens*, lesquels, ayant saisi la comtesse, lui auraient ouvert les veines, puis l'auraient abandonnée expirante sur son lit ensanglanté. Quelle créance peut-on accorder à ce récit de Varillas?

Curiosus.

Un cas de cancer à 90 ans. — LAUZUN a-t-il succombé à un cancer buccal, étant âgé de plus de 90 ans? Y a-t-il, dans les annales de la médecine, ou, pour limiter le champ des recherches, de la médecine historique, des cas de cancer aussi tardifs? A. SOMRAT.

Réponses

L'odeur des Anglais (XV, 202, 404, 505, 605). — Cette odeur doit, je crois, provenir de la houille anglaise, car on ne la trouve guère que dans les objets ayant séjourné dans les grandes villes manufacturières et à Loudres. Elle persiste pendant de longues années. Un nécessaire en cuir, ayant appartenu à mon père, l'a gardée environ 50 ans.

Dr Cordes (Genève).

Un nouveau terme médical (XV, 393). — Sous un dessin de Métivet, dans *le Rire* du 20 juin dernier :

— Chère madame, la *pathomimie* c'est une manie de simulateurs ; par exemple, des gens qui se pendraient tous les huit jours pour se rendre intéressants.

— Moi, je croyais que c'était un geste.

P. c. c. : F. B.

Savants et leurs femmes se suivant de près au tombeau (XV, 202). — Le 6 juin, à Madrid, s'est produit un cas de décès double, semblable à celui du ménage Berthelot. Le célèbre savant, Fernandez Duro, président de la Société de géographie, étant décédé, sa femme ne put survivre à sa douleur et succomba peu après.

Le cas de deux époux succombant à quelques heures d'intervalle n'est pas rare ; mais il est entendu que la question de notre collaborateur se limite aux personnages célèbres, ou, tout au moins, connus.

L. R.

La conservation des cadavres (XI ; XII, 728.) — Plusieurs de nos correspondants ont fait allusion ; certains même nous ont décrit avec force détails le cimetière des Capucins de Rome, où sont conservés des cadavres dans des attitudes plus ou moins étranges. Notre collaborateur, le Dr Paul Noury (de Rouen), vient de nous adresser une très curieuse photographie de ce musée de squelettes, dont nous donnons ci-après (p. 699) la reproduction, et qui est à rapprocher de celles naguère publiées à cette même place et qui se rapportaient au couvent des Capucins de Palerme.

L. R.

Superstitions et rites funéraires (VI, 399, 501, 758 ; VIII, 84, 148, 423, 660, 688 ; IX, 274 ; XIII, 43, 268, 499.) — Dans l'antique Egypte (1), souffler ou éteindre le feu avec l'haleine était une profanation. Il est resté chez nous l'usage de regarder comme une impolitesse de souffler une chandelle ou une bougie : il faut l'éteindre avec un éteignoir. Il est encore des localités où l'on cherche à étouffer le feu avec de la terre ou du sable, au lieu de l'éteindre avec de l'eau.

En Bretagne, on allumait deux cierges devant les mariés : la lumière la moins brillante indiquait celui des deux qui devait mourir le premier. En Suisse, après le repas et les danses de noces, une femme, vêtue de jaune, brûle solennellement la couronne virginale de la

(1) *Egyptologie*, p. 355-356.

mariée. S'il y a pétillement du feu, c'est de mauvais augure pour les mariés.

A J.

— Chez les Somraïs, dit NACHTIGAL, deux prêtres saisissent le mort par les pieds et par la tête. Ils marchent en hésitant d'abord, puis peu à peu l'esprit du mort les envahit, ils accélèrent et ne s'arrêtent qu'à la maison du coupable.

F. R.

— LAISNEL DE LA SALLE (*Croyances et Légendes du centre de la France*, t. II, p. 70 et suiv.) nous renseigne sur les coutumes de cette région, au moins de son temps.

Dans quelques contrées du Berry, écrit-il, et particulièrement aux environs de Neuvy-Saint-Sépulcre, dès qu'on s'aperçoit qu'un malade approche de sa fin, on se hâte de faire l'acquisition d'un bonnet de coton neuf, dont on le coiffera aussitôt après sa mort. On s'empresse également de faire dire la *prière de l'âme,* par la personne qui, dans la paroisse, est chargée de cet office.

A Bourges, dans la classe ouvrière, aussitôt qu'une personne a rendu le dernier soupir, on arrête l'ouvrage, c'est-à-dire qu'on avertit tous les parents du défunt, afin qu'ils cessent, en signe de deuil, tout travail pendant le reste de la journée (1).

La chambre où gît le trépassé est jonchée de menthe, de sauge, et d'autres plantes odoriférantes, que l'on désigne sous le nom d'*herbes fortes* ou *herbes du mort*. — Varron, Servius, etc., nous apprennent qu'il en était de même chez les anciens.

Les *changeuses* — on appelle ainsi les vieilles femmes qui font profession d'ensevelir les morts – revêtent ordinairement le défunt des plus beaux habits et même des bijoux qui étaient à son usage. S'il s'agit d'une femme, et surtout d'une femme mariée depuis peu d'années, on la pare de ses atours de noces

Cela a lieu également en Russie, où les vêtements nuptiaux ne se portent que deux fois : le jour du mariage et le jour de la mort ; et les choses ne se passent pas autrement au Japon (2), où le voile blanc de la mariée lui sert toujours de linceul.

Chez les anciens Grecs, on donnait au mort une robe précieuse (3). Les Grecs modernes ont conservé cette coutume, mais la plupart du temps ils dépouillent le mort de sa toilette au moment de le mettre en terre (4).

Si le défunt savait lire, les *changeuses* lui mettent dans les mains son livre d'heures ; s'il était illettré, elles se contentent de lui passer au bras son chapelet. Souvent encore elles lui placent entre les doigts une branche de buis, qui a été bénite le jour des Rameaux, et l'on est

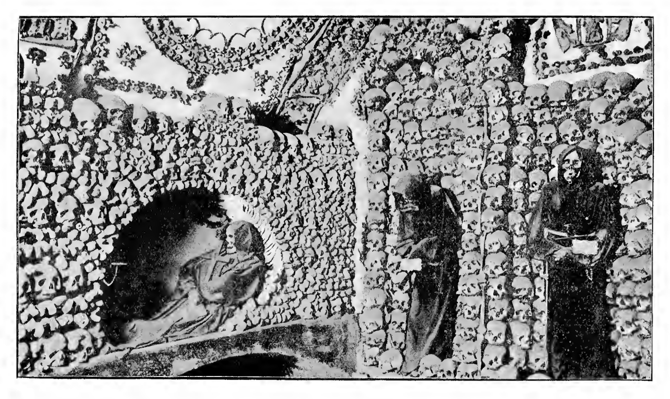
---

(1) *Glossaire du Centre*, au mot ARRÊTER.

(2) Oscar COMMETTANT, *Variétés japonaises*

(3) HOMÈRE, *Iliade*, l. XXIV, v. 587 : ID., *Odyssée*, l. XXIV, v. 44. — Voy. encore EURIPIDE, SOPHOCLE, etc.

(4) « On dépouilla la morte de tous les ornements dont on l'avait revêtue. La robe de mérinos bleu qu'on avait fait voir en passant à toute la ville lui fut ôtée ; on la laissa dans une méchante robe noire On reprit l'oreiller brodé qu'elle avait sous la tête, et on le remplaça par un sac plein de terre. » (Edmond ABOUT, *la Grèce contemporaine*.



LE CIMETIÈRE DES CAPUCINS, A ROME
(D'après une photographie communiquée par M. le Dr P. Noury, de Rouen.)

persuadé que cette branche fleurit tous les printemps, dans la tombe, si la personne qu'elle renferme s'est trouvée digne d'entrer dans le Ciel. Cette croyance existe également en Espagne.

Changer ou ensevelir un mort passe pour une œuvre très méritoire, mais jamais les *changeuses* n'ensevelissent leurs parents. Elles ont presque toujours pour salaire une partie de la dépouille du défunt.

X.

— L'argot exprime l'idée de mourir par des formules telles que : *tourner l'œil ou de l'œil, avaler sa langue, prendre sa secousse, roidir le jarret,* etc. Toutes ces locutions visent des phénomènes *physiologiques* réels.

E. B.

— Dans la partie de l'arrondissement de Dinan qui avoisine la mer, on croit que les gens ressusciteront vêtus comme ils se trouvent avoir été enterrés : c'est pour cela que, lorsqu'une personne très pauvre meurt, on va demander aux âmes charitables un vêtement propre pour remplacer ses guenilles.

Dernièrement, un paysan très à l'aise ordonna à ses héritiers de déposer à côté de lui dans son cercueil son grand parapluie de coton bleu. Il s'imaginait en avoir besoin pour passer au delà. Passer au delà, c'est passer la mer, et plusieurs croient que les cercueils voguent sur une mer intérieure pour aller dans l'autre monde ; le bonhomme voulait avoir son parapluie pour lui servir de voile (1).

Lucie de V. H.

— Paul Aubert, dans ses souvenirs de voyage, conte les mœurs des indigènes de l'Amérique du Sud, aux environs de Buenos-Ayres. Ce qui l'a le plus frappé pendant son séjour parmi eux, c'est ce qu'il appelle *la ronde du mort*.

C'est une étrange coutume, qui consiste à exposer, dans ses plus beaux habits, un cadavre, à danser autour de lui des rondes endiablées, à boire en son honneur, et même, paraît-il, à faire « l'amour au nez de la mort ». Là, comme partout, le commerce n'a pas perdu ses droits : les marchands de vin louent les cadavres d'enfants pauvres, convient les danseurs, et la fête dure aussi longtemps que le cadavre résiste (2).

L. R.

L'ESPRIT DE LA DERNIÈRE HEURE

Le comte de Caylus persista jusqu'au bout dans son impiété. Un prêtre s'étant présenté :

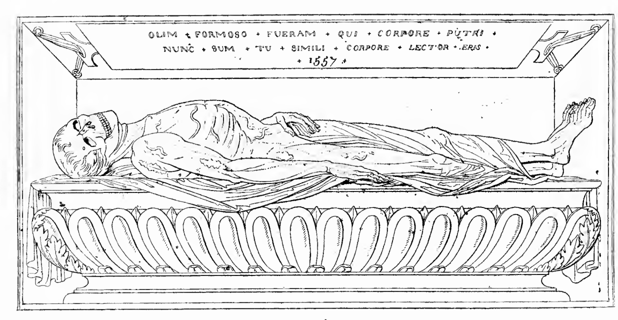
— « Comment vous nommez-vous ? » lui demanda Caylus.

— « Je me nomme Chapeau », lui répliqua l'ecclésiastique.

— « Eh ! Monsieur, je suis venu au monde sans culotte, je puis bien en sortir sans chapeau. »

Et c'est ainsi qu'au siècle galant, on narguait même la Camarde !

(1) *Revue des traditions populaires*, juin 1900.
(2) *La Paix*, 12 mars 1900.



LE « GISANT » DE LA CATHÉDRALE DE MOULINS.

(D'après un document communiqué par M. l'abbé Joseph H. Clément.)

Chronique Bibliographique

Dr Th. Guyot : *Maladies et Diathèses. — Le facteur personnel dans les maladies.* (Extr. du « Bull. officiel des Soc. médicales d'arrondissement de Paris et de la Seine », 20 avril 1908.)

Tel était aussi le titre de la conférence que fit Sir Dyce Duckworth, le 18 février 1908, à la Faculté de médecine de Paris ; et j'imagine que le Dr Guyot a dû concevoir un orgueil bien légitime, en voyant discuter la théorie de l'arthritisme que ses observations cliniques lui ont permis d'échafauder, et que semblent justifier les recherches bactériologiques. J'ai dit dans ce journal (1er juillet 1905) combien étaient séduisantes les idées du Dr Guyot ; elles ont été combattues par Sir Dyce Duckworth et parfois dénaturées ; aussi le Dr Guyot a-t-il voulu, dans cette communication, redresser les erreurs et affirmer ses théories. Sans négliger les bienfaits de la clinique ancienne, il veut que la médecine — et l'hygiène, branche de la médecine — bénéficie des conquêtes de la bactériologie, laquelle ne mérite point les critiques dont l'a accablé Sir Dyce Duckworth ; au reste, si le médecin de Paris compte trop avec la bactériologie, le professeur de Londres ne prend-il pas « en trop grande considération les constatations de la chimie » ?

A. Lombard.

Dr Raymond Delacroix : *Montaigne malade et médecin.* A. Rey, imprimeur-éditeur de l'Université, 4, rue Gentil, Lyon. 1907.

On a beaucoup écrit sur Montaigne, mais le côté médical de son œuvre a peu préoccupé les auteurs. Nous savons cependant, et Cabanès a depuis longtemps vulgarisé ces idées émises par Sainte-Beuve, Littré, etc., que pour juger sainement de l'œuvre d'un auteur, il fallait connaître sa pathologie, sa vie tout entière. C'est à cette étude que s'est attaché le Dr Delacroix à propos de Montaigne, et son travail permet la compréhension plus facile des *Essais*, qui sont bien, à vrai dire, le « journal d'un arthritique ».

Fils d'une mère israélite et d'un père lithiasique, Montaigne hérite de l'une la vanité, l'ambition et l'amour des voyages ; de l'autre, les coliques néphrétiques, la mélancolie, l'irritabilité, même la neurasthénie. Le neuro arthritisme domine toute la vie de Montaigne, explique son mépris des médecins, ses incertitudes, ses alternatives de découragement et d'espoir, ses contradictions. Et malgré tout cela, dirons-nous, sa haute intelligence lui permet non seulement une description de sa maladie, mais des remarques originales sur l'action des eaux thermales, des notions de thérapeutique expérimentale et de critique scientifique, enfin des idées sur le rôle thérapeutique de la suggestion telles que, trois siècles avant Bernheim (de Nancy), il a édifié une théorie sur le rôle de l'imagination et de la suggestion.

A. Lombard.

Ernest Liotard : *Manuel pratique et simplifié d'analyse des urines et autres sécrétions organiques.* 3e édition. A. Maloine, éditeur, 25-27, rue de l'Ecole de Médecine, Paris. 1908.

Cet ouvrage est à recommander aux médecins autant qu'aux phar-

maciens : ils y trouveront les plus récentes données de la science, clairement exposées et brièvement décrites ; les méthodes d'analyse des humeurs organiques. La précisiou et la clarté en rendent la lecture presque agréable.

A. Lombard.

Dictionnaire de médecine et de thérapeutique médicale et chirurgicale, par les Dr Bouchut et Arm. Desprès. Septième édition, revue par les Dr G. Marion et F. Bouchut. Paris, F. Alcan.

Cette septième édition du Dictionnaire que plusieurs générations de médecins ont mis à contribution renferme de nombreuses et importantes additions et modifications. Tous les progrès qu'ont, en ces dernières années, réalisés la bactériologie, l'électrothérapie, la sérothérapie, l'opothérapie, se trouvent consignés dans ce volume, de plus de 1.500 pages, et qui ne contient pas moins de 1.097 gravures.

L'hygiène, la matière médicale, la médecine opératoire, ont été mises au courant des découvertes de la science, et le nom de l'un des collaborateurs, professeur agrégé à la Faculté de médecine et *chirurgien des hôpitaux*, nous est un sûr garant qu'en ce qui concerne la chirurgie, l'instrumentatiou la plus moderne, les appareils de fractures et de prothèse, les indications et la description des opérations chirurgicales, accompagnées de figures nouvelles et originales, ont reçu les développements que l'on était en droit d'attendre des deux savants qui ont entrepris la lourde tâche de mettre à jour un ouvrage qui, sous sa forme première, était quelque peu « démodé ».

***

Des sept poètes qui constituèrent la Pléiade, l'un des moins connus est Etienne Jodelle, dont M. Van Bever publie les *Amours et autres poésies*, en s'en référant aux textes originaux. Il est certain que Jodelle n'est, pour la plupart d'entre nous, qu'un nom, qu'un astre de la Pléiade ; c'est donc œuvre utile qu'a réalisée M. Van Bever, en exhumant de l'oubli, dans lequel il était jusqu'à ce jour enseveli, un des disciples les plus aimés de Ronsard. Voilà une injustice réparée ; grâces en soient rendues au très avisé et très intelligent critique qui en a pris l'initiative !

L R.

***

La Czarine noire et autres contes sur la flagellation, par Sacher Masoch, traduit par D. Dolorès (1 vol. 390 p. in-12 ; Carrington, éd.) La dégénérescence et la barbarie des races slaves d'autrefois y sont retracées de main de maître, dans une peinture des plus vigoureusement, et où s'affirme la manière bien connue du monomane de grand talent qu'était Sacher Masoch.

***

Les Eléments de jurisprudence médicale à l'usage des médecins, par E. Perreau (1 vol. 500 p. in 8° ; Pichon et Durand-Augias, éd.), nous ramènent dans le droit et le droit chemin. A notre époque de syndi-

cats, d'accidents du travail, d'exercice illégal, de secret professionnel amoindri par les lois, il est nécessaire de s'intéresser à toute une jurisprudence spéciale, sous le coup de laquelle chacun peut tomber. L'intérêt du médecin vient souvent après sa conscience, et c'est ce qui fait de la profession, quoi qu'on en pense, un sacerdoce. M. E. H. Perreau, professeur à la Faculté de droit de Montpellier, préfacé par le Dr Lande, professeur de médecine légale à Bordeaux, nous apprend toutes ces choses indispensables à l'heure présente. Les impôts médicaux, les lois sur la santé publique, sont aussi étudiés dans ce volume.

***

La prothèse par les injections de paraffine, par le Dr Lagarde (260 p. in-12, Maloine, éd.), nous conduit dans la beauté et l'esthétique ; comme les *Etudes sur les injections de vaseline et de paraffine*, du Dr Jules Broeckaert, de Gand (50 p. in-8°). Les restaurations nasales, la correction des troubles de la parole, l'étude des procédés et des substances, sont maintenant du domaine et du ressort des médecins, qui ont trop longtemps abandonné aux empiriques ces soins esthétiques, si importants pour la santé physique et morale de la femme, voire pour celle de l'homme.

***

Le Traité clinique des maladies de l'estomac, par le Dr Lucien Pron, d'Alger (1 vol. 415 p. in-8°, J. Rousset, éd.), nous initie à la thérapeutique conservatrice de cet organe, aux régimes alimentaires, à la pharmacopée utile. Les influences du cerveau sur l'estomac, de celui-ci sur le cœur, sur les reins, sont exactement notées. Les modifications du sommeil, de la faim et de la soif dépendent de certains états stomacaux, également bien étudiés.

Dr Foveau de Courmelles.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La Place de l'Etoile et l'Arc de Triomphe, par Gaston Duchesne, in-8° de 97 p , 4 planches hors texte (Bibliothèque du Vieux Paris) ; Daragon, Paris. — *Le dossier secret de Fouché* (juillet-septembre 1815), par Eugène Forgues, in-8° carré de 82 p. ; Emile-Paul, Paris. — *François Chabot*, membre de la Convention (1756-1794), par le vicomte de Bonald, in-8° de 356 p. avec 2 portraits ; Emile-Paul, Paris. — *Les Jours de Trianon* (d'après les documents d'archives et les mémoires), par Albert Savine et François Bournand, in 12 illustré, de 188 p. ; Louis-Michaud, Paris. — *Le Droit à l'avortement*, essai de critique médicale et sociale, par le Dr Vidal ; préface de M. le Professeur Audebert, in 8° de 138 p. ; Maloine, Paris. — *La maladie de Calvin*, par MM. A. Poncet et R. Leriche, opuscule in-8° de 10 p. (extrait des *Bulletins et Mémoires de la Société médicale des hôpitaux de Paris*). — *Traité des Maladies des voies urinaires*, par E. Desnos et H. Minet. Paris, O. Doin et fils. 1909. — (*Sera analysé.*)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE No 22 15 Novembre 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La mort de Victorien Sardou

V. Sardou, raconté par son père.

La mort de V. Sardou donne un regain d'actualité au document suivant, qu'un amateur d'autographes communiqua jadis au *Figaro*. Il contient des renseignements peu connus sur la famille du regretté dramaturge, sur ses débuts difficiles, et rectifie plusieurs erreurs des biographes. Nous n'en donnons que les parties essentielles.

A. V. G. mon ancien élève.

Nice, 28 janvier 1867.

Mon cher G...,

Vous m'avez demandé quelques renseignements biographiques sur mon fils Victorien, depuis son enfance jusqu'au moment où, s'étant fait un nom au théâtre, sa personne est devenue le point de mire de l'avide et indiscrète curiosité des chroniqueurs parisiens. . . . .

Le 6 septembre 1831, mon fils Victorien naquit rue Beautreillis, à Paris. La mère était d'une constitution faible et n'avait pas assez de lait : je pris chez moi une grosse et bonne nourrice champenoise, et l'enfant fut élevé près de nous et sous nos yeux.

Son premier instituteur fut son père ; et, dans le calme d'une famille où régnaient la paix, l'ordre et un travail incessant, il eut constamment les meilleurs exemples devant lui. Une fièvre scarlatine faillit nous l'enlever à l'âge de neuf ans ; à la fin de sa convalescence, je l'emmenai au Cannet, chez mon vieux père, pour lui faire respirer l'air vivifiant de la campagne et recouvrer par les exercices du corps, dans ce beau climat, les forces que lui avait enlevées sa maladie.

L'enfant trouva chez mon père quelques volumes de Molière : il les dévora, apprit par cœur des actes entiers, et se prit à les déclamer, au grand plaisir de son grand-père, admirateur passionné de l'illustre comique. C'était merveille (on me l'a dit bien des fois au Cannet) de voir le gamin-artiste jouer des scènes entières du *Misanthrope*, du *Tartufe* ou de l'*Avare*, sur la place publique, entouré d'un cercle de bourgeois et de paysans du village, et, par le naturel et le mordant de son débit, exciter les rires et les applaudissements de cet auditoire naïf.

Au bout d'un an, je rappelai mon fils à Paris. Il fallait cultiver cette jeune intelligence, mais la famille s'était accrue de plusieurs autres enfants, et je n'avais pas d'autres ressources que le produit de mes cours à l'École de commerce de la rue de Charonne et de mes leçons

au cachet; je songeai à augmenter mes revenus en faisant des livres classiques. J'avais déjà rédigé, pour la librairie Hachette, les *Leçons de grammaire française*, qui font partie du cours d'éducation domestique pour les filles ; ce travail, qui fut assez goûté, me fit avoir, sans trop de peine, un éditeur pour mes autres livres. En même temps, je pris en répétition chez moi cinq jeunes gens qui faisaient leurs études au collège Henri IV, et j'envoyai mon fils à ce collège.

Peu de temps après, vers la fin de 1846, je fondai une institution, rue des Postes, n° 2. L'année suivante, ma maison était pleine d'élèves et je me voyais enfin sur le chemin de la fortune ; la révolution de février 1848 renversa toutes mes espérances : ma maison valait cinquante mille francs au moins la veille de cette catastrophe ; elle n'avait presque plus de valeur le lendemain. L'insurrection de juin acheva ma ruine ; je me soutins néanmoins deux ans encore, mais en faisant des dettes.

A cette époque, Victorien fut atteint d'une fluxion de poitrine. Les médecins le considéraient comme perdu ; il fut miraculeusement sauvé par les soins que lui prodigua sa mère.

Je me trouvais à bout de ressources. Le propriétaire avait saisi mes meubles ; je vendis pour douze mille francs mon établissement, matériel et clientèle, à un jeune homme qui ne put ou plutôt qui ne sut tenir qu'un an, et ne me paya guère que les deux tiers du prix de vente. Je me remis à donner des leçons et à faire des livres élémentaires.

Mon fils Victorien avait terminé ses études et obtenu son diplôme de bachelier ès lettres. J'avais songé à le faire arriver à l'Ecole Polytechnique ; il avait fini son cours de mathématiques élémentaires, et il allait, comme on dit, passer en *spéciales*, lorsqu'il déclara résolument qu'il ne voulait pas de cette carrière. Je lui proposai l'étude de la médecine ; il accepta et suivit pendant six mois les cours de l'Ecole et de la Clinique. Au bout de ce temps, il assura qu'il avait tiré de ces premières études tout ce qu'il désirait savoir en médecine ; d'autre part, mes ressources étaient épuisées, au point que je me trouvais presque dans l'impossibilité de payer les nouvelles inscriptions de mon fils.

Je pouvais le faire nommer régent dans un collège communal de la province ou le placer au ministère de l'instruction publique ; il refusa tout emploi de ce genre ; et quand je demandai à sa mère, toujours souffrante, ce que son fils, alors majeur et libéré du service militaire, se proposait de faire, sa bonne et indulgente mère me répondait toujours : « Ne t'inquiète pas de ton fils, il travaille et il arrivera. — Mais que fait-il ? — Il écrit pour le théâtre ! — Pour le théâtre ! Il n'y a pas de rhétoricien au collège qui n'ait déjà une tragédie ou une comédie sur le chantier ; et les jeunes gens qui ont quelque droit d'espérer un succès au théâtre n'arrivent pas facilement à se faire jouer ; ils doivent s'attendre à frapper en vain, pendant douze ou quinze ans, à la porte de tous les directeurs. Voyons, cependant, que ton fils me montre quelqu'un de ses essais. »

Le lendemain, Victorien m'apporta une comédie en deux actes, écrite pour l'Odéon, et intitulée *les Amis imaginaires*. C'était impossible au théâtre, mais j'y reconnus deux ou trois scènes bien faites, du naturel et de la facilité dans le dialogue, du trait et beaucoup de vers d'assez bon aloi. Je lui rendis sa pièce, en lui disant ce mot qui

contenait mon approbation, mes encouragements et toutes mes espérances : *Continue !*

Comme il avait presque tout son temps à lui, et que tout le mien était pris par mes leçons et par divers ouvrages qu'il me fallait livrer à époques fixes, je le chargeai de terminer un petit dictionnaire français dont j'avais rédigé plus de la moitié. Je ne rapporterais pas ce fait, assez indifférent par lui-même, si ce que l'on appelle la *petite presse* n'avait cru devoir le signaler à peu près en ces termes : « Victorien Sardou, pour vivre, se trouva réduit à faire des dictionnaires classiques. » Certes, un travail de ce genre est fort modeste et sans prétention littéraire ; mais n'y a-t il aucun mérite à s'astreindre, pour l'instruction du plus grand nombre, à une longue et fastidieuse besogne, dont le résultat est un livre qui atteint assez bien son but ? Quand donc aurons-nous, en France, moins de dédain pour des travaux réellement utiles ?....

J'ai passé sur beaucoup de détails de peu d'importance et ne me suis attaché qu'aux faits principaux. Si quelques-uns vous paraissent d'un médiocre intérêt, tenez du moins pour certain qu'ils sont tous de la plus parfaite exactitude.

A.-L. Sardou.

La conversation de Sardou.

Avec Sardou disparaît peut-être le dernier *causeur*. Pour ma part, je n'en ai pas connu de plus verveux, de plus prestigieux que l'auteur de *Pattes de mouche* et de *Thermidor*. Le regretté Dureau, que ses fonctions de bibliothécaire de l'Académie avaient mis en rapport avec tant d'illustres ou notoires personnalités, me disait un jour : « Il n'y a que deux hommes dont la conversation m'ait charmé au delà de toute expression : Sainte-Beuve et Sardou. »

Sardou, on a dû le dire, car quiconque l'avait vu seulement une fois en rapportait cette impression, c'était le théâtre fait homme ! Quand il sentait, dans son interlocuteur, une déférente sympathie, il lui donnait le spectacle rare, et combien varié, de l'acteur qui joue sa pièce pour son plaisir et s'y dépense sans mesure. Je le vois encore me mimant la scène de l'assassinat de Marat, que je figurais pour la circonstance, tandis que Charlotte Corday — c'était Sardou — me frappait avec un couteau à papier, à l'endroit fixé où avait dû pénétrer le poignard de la vierge normande !...

Cette minutie de documentation, qu'on lui a parfois reprochée, il la tenait, à n'en pas douter, de l'éducation scientifique qu'il avait reçue, avant d'aborder la carrière dramatique. Il avait été, nos lecteurs le savent, étudiant en médecine (1), et il n'était pas peu fier de le rappeler, quand il était avec des médecins, dont la société lui plaisait, en la compagnie desquels il aimait à se retrouver.

Quand j'allai lui proposer la présidence de la Société médico-historique, qu'il avait tenue, je puis le dire, sur les fonts baptismaux, il l'avait acceptée avec un empressement dont je fus, pourquoi m'en défendre, fort touché ; et il ne manqua pas, tant que sa santé, très chancelante, le lui permit, de venir à nos réunions, de nous assister de ses conseils et de son expérience.

(1) V. la *Chronique* 1895, p. 170.

Nul ne fut plus *curieux*, dans le sens où on l'entendait au dix-septième siècle : tout ce qui touchait à l'histoire, histoire littéraire, histoire des mœurs, histoire générale, l'intéressait prodigieusement. Le détail, le détail vécu, voilà ce qu'il mettait en relief dans la moindre de ses pièces, et à ce travail de reconstitution il passait des heures, jusqu'à ce qu'il eût rendu la vérité ou ce qui pouvait, ce qui devait le plus s'en rapprocher.

Je me rappelle, c'était au lendemain de *Thermidor*, l'avoir mis sur le chapitre de l'infirmité de Couthon, dont je lui avais livré le dossier pathologique, qu'avec le professeur Brissaud, je venais de constituer.

— « Je vous avoue, me disait-il, que si j'ai donné des béquilles à Couthon, avant d'être renseigné sur la nature de sa maladie, c'est pour l'effet théâtral, car je n'ignore pas, pour l'avoir lu quelque part, qu'un gendarme était spécialement attaché à la personne du conventionnel, pour le transporter à la tribune dans une sorte de panier, je pourrais dire d'une hotte. » Il nous parla aussi du petit chien, que Couthon caressait pendant les séances et qui ne le quittait jamais. Et quand nous lui demandâmes où il avait lu ce détail, il éluda notre question : « Il faudrait chercher... mais je retrouverai. »

Et comme il prenait plaisir aux entretiens sur l'histoire du passé ! Quelle prodigieuse mémoire le servait !

Il était, certain jour, tout joyeux de nous montrer un lot d'estampes et d'aquarelles, en couleur, de l'époque révolutionnaire, sa « cueillette » de la semaine. Il appela ensuite notre attention sur une caricature où étaient figurées une soixantaine de têtes décapitées, entre autres celle de Robespierre, *représenté avec ses lunettes* ! Une autre gravure restituait le Luxembourg d'il y a 40 à 50 ans. On y voyait un escalier de six à huit marches, que Sardou sautait, étant gamin, à pieds joints.

Le maître nous parla encore, ce jour-là, de Hoche, sur la mort mystérieuse duquel nous l'interrogions. « Vous savez, il avait la c. p..., peut-être même quelque chose de plus gros. On lui administra des remèdes de cheval, et c'est ce qui l'a empoisonné ! Mais parlez-en à Claretie qui est très ferré sur la question, et qui vous dira ce qu'on en pense dans la famille. Le marquis des Roys croit formellement au poison... »

Puis la conversation sauta sur Robespierre ; le fauteuil qui aurait servi à transporter Robespierre du Comité de salut public au Comité de la sûreté générale était, à l'entendre, un fauteuil qui provenait de la Comédie-Française, le fauteuil même où Molière avait eu le hoquet précurseur de la mort et qui fut suivi de l'hémoptysie finale, le fauteuil d'Argan, du *Malade imaginaire* : « tenez, un fauteuil analogue à celui-ci » ; et ce disant, Sardou nous désignait un fauteuil genre Louis XIV, placé à côté de sa table de travail.

Tandis que nous échangions ces propos, survint G. Lenotre, l'érudit auteur de *Vieilles maisons, vieux papiers*, que Sardou tenait en particulière estime, pour ses travaux de reconstitution des logis révolutionnaires, Lenôtre, son disciple peut-être le plus aimé.

— « N'est-ce pas, Lenôtre, lui dit-il, en l'interpellant sans autre préambule, le fauteuil de Robespierre faisait bien partie du mobilier du Théâtre-Français ?

— « Rien de plus exact ; je l'ai consigné, du reste, dans *Paris révolutionnaire*. »

Incidemment, comme nous rappelions que le fauteuil, qui servit

parfois à transporter Couthon jusqu'à la tribnne de la Convention, était le fauteuil où avait coutume de s'asseoir Mme Elisabeth...

— « De qui tenez-vous le renseignement ? » interrompit Sardou, à qui nous apprenions quelque chose qu'il ignorait. Je lui citai mon répondant, Alfred Bégis.

— « Oh ! si c'est de Bégis, ce doit être vrai. Bégis est la conscience même ; il peut être cru sur parole... »

On a dit Sardou tyrannique, obstiné, ne se rendant pas aisément aux arguments qu'on lui exposait, quand on différait avec lui d'avis; tout autre il nous est apparu : dans une circonstance, nous avons eu la bonne fortune sinon de le rallier complètement à notre thèse, au moins d'ébranler suffisamment sa conviction pour faire naître en lui un doute.

Jusqu'à ces dernières années, il avait cru ferme comme roc à l'empoisonnement de Madame (Henriette d'Angleterre). La mort naturelle lui semblait inacceptable. Tout concourait à rendre suspect le milieu dans lequel elle vivait ; l'entourage du duc d'Orléans était si sujet à caution !...

— « J'en tombe d'accord avec vous, lui disais-je ; et si j'étais membre d'un jury appelé à juger pareille cause, j'hésiterais sans doute à ne pas condamner ; mais, comme médecin légiste, n'ayant pour me déterminer que l'historique de la dernière maladie et les procès-verbaux d'autopsie, sans me soucier des contingences, eh bien ! je déclarerais que la cause de la mort est naturelle. Tout au plus pourrais-je différer d'avis avec mes confrères en expertise. Mais les experts sont si rarement d'accord !...

Et il souriait de ce sourire qui l'a fait comparer à Voltaire, dont il avait toute la finesse malicieuse, mais qu'il se faisait si aisément pardonner par une bonté sans limites.

Sardou, c'est surtout par là que je tiens à terminer, était, en effet, suprêmement bon et serviable ; et quand je me rappelle son accueil, une larme vient perler au coin de ma paupière, car c'est plus qu'un maître, plus qu'un ami que je viens de perdre, c'est un père, le père spirituel, celui qui vous comprend et vous réconforte, celui qui, ayant assisté à vos efforts, les consacre de son autorité ; et dans la vie, il est rare de rencontrer un homme dont la maîtrise s'accorde avec une aussi bienveillante, une aussi sincère affection.

V. Sardou à travers sa correspondance.

On n'a pas assez dit, dans les nombreux articles qu'a fait éclore la mort de V. Sardou, combien son talent dépensa de menue monnaie sous toutes les formes. Il ne fut pas seulement un causeur étincelant, un metteur en scène incomparable, un acteur prodigieux; ce fut encore un merveilleux conteur, un épistolier inlassable. Et sur tous les sujets, les plus imprévus, les plus éloignés de sa spécialité, on pouvait en confiance le questionner : il se laissait feuilleter avec une bonne grâce et vous répondait avec un empressement tels qu'on s'enhardissait à lui soumettre tout point qui vous paraissait litigieux, comme à l'arbitre suprême dont on attendait l'arrêt sans appel. Et comme il prenait feu aisément, quand il s'agissait d'un point d'histoire à éclaircir, notamment de l'époque révolutionnaire, qu'il possédait si parfaitement !

J'ai sous les yeux, au moment où j'écris, peut-être la première

lettre qu'il me fit l'honneur de m'adresser ; elle est datée du 18 avril 1892. Je venais de lui envoyer mon premier-né, qui avait eu quelque mal à faire ses premiers pas dans le monde et qui, bien jeune encore, — ce livre avait 2 ans ! — cherchait à se frayer sa route.

J'ai tardé, m'écrivait à cette occasion le maître, qui avait bien voulu en accepter l'hommage, à vous remercier de l'envoi de votre *Marat*. C'est tout simplement parce que j'ai tardé à le lire. Je ne vous dirai pas que votre héros m'est sympathique, loin de là. Mais toute étude sur les hommes de ce temps est précieuse et la vôtre est intéressante, le côté médical du personnage comme *praticien* et comme *patient* étant doublement curieux. Permettez-moi à ce propos de vous signaler une erreur. Ce n'est pas à l'Hôtel-de-Ville que Souberbielle a pansé une dernière fois Robespierre le matin du 9 thermidor, mais chez Robespierre, rue Saint-Honoré. Car le matin du 9, Robespierre était chez lui, et nullement à l'Hôtel-de-Ville, où il n'est arrivé que le 9 au soir ! Le dernier pansement fait à Robespierre à la Conciergerie, le matin du 10, n'a pu être fait par Souberbielle, mais par deux médecins commis à cet effet, et dont on a le rapport.

Avez-vous pu déterminer la date de l'époque où Marat est venu s'installer rue des Cordeliers ? J'ai connu le Dr Galtier ; j'ai visité l'appartement à plusieurs reprises, j'en ai même donné un plan, et lors de la destruction de la maison, j'ai emporté la petite porte de communication de la pièce, où était la baignoire, à la chambre à coucher.

La description de Vatel est absolument fausse. Il semble qu'il n'ait jamais vu cet appartement. Quand je suis allé chez Galtier, en 1853... le papier de tenture du cabinet de Marat était encore celui de son temps, du papier Louis XVI. Bref, après avoir causé longuement avec Galtier, je lui ai demandé à quelle date précise Marat était venu là. Il n'en savait rien. Plusieurs fois depuis, j'ai cherché à fixer cette date sans y parvenir. Je suis bien Marat dans diverses habitations antérieures : aux Écuries d'Artois, rue du Sépulcre, rue Saint-Honoré (vis-à-vis le café Richard), puis dans une petite rue des alentours du Palais-Royal (dit Barbaroux), chez Daubigny, et, après l'affaire du Champ de Mars, rue de la Tixeranderie, 41, chez Féraudel (?), un royaliste ! Mais quand est-il venu rue des Cordeliers ? Je n'en sais rien !... si vous êtes plus ferré que moi sur ce point, vous me ferez plaisir en me renseignant...

Le sujet lui tenait à cœur, car un peu plus tard il y revenait :

J'ai bien réuni des indications de domiciles de Marat à Paris, à Versailles, etc. — C'est tout ce qu'il y a de plus difficile à déterminer pour les dates...

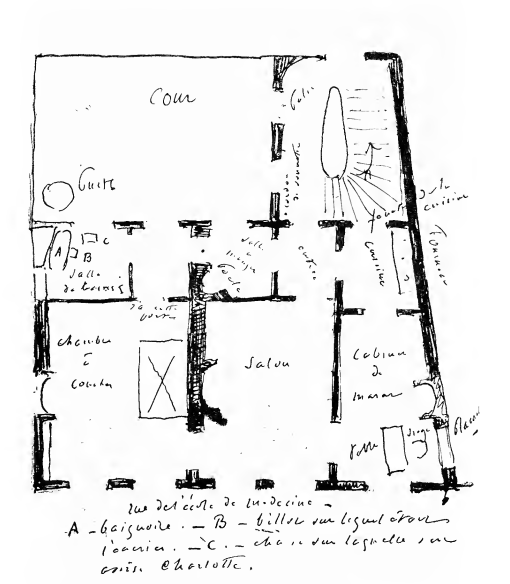
Ce qui suit va montrer jusqu'où Sardou poussait la minutie de documentation et la précision et l'exactitude du détail.

J'aurai plaisir à relire votre *Cabinet* refondu et amplifié. J'en ai vu un volume par hasard et, à ce propos, je suis fâché que vous ayez reproduit pour la mort de Marat une mauvaise gravure du temps .. Rien n'est plus contraire à la vérité que cette vaste pièce, avec ses deux fenêtres, ses solives, son air de grange, d'atelier ou de grenier ! — La toute petite pièce où Marat prenait son bain n'avait pas plus de 2 m. 50 de chaque côté ; — elle était à peu près carrée. — Je l'ai vue maintes fois, quand le logement était encore occupé par le Dr Galtier, et après lui, — lors de la démolition de la maison que j'ai encore visitée à cette époque, avec Ph. Gille et Jules Claretie. — J'ai dressé sur place un plan que j'ai pu constater plus tard très exact, — et dont je vous envoie ci-contre le croquis (1). — On en a donné à plusieurs reprises de pure fantaisie, — ou dénaturés au point de ne plus être reconnaissables. Vous pouvez tenir le mien pour bon.

Jugez si la petite pièce où Marat prenait son bain ressemble en quoi que ce soit à l'image que vous avez reproduite.

La baignoire était au point A, contre un placart, — de telle sorte que Marat y voyait parfaitement pour corriger ses épreuves. — Lenôtre, sur la foi d'un architecte ignorant, a cru devoir la placer à l'autre angle, au point I, c'est absolument faux. — Marat n'aurait pas vu clair, la pièce étant très mal éclairée par une seule fenêtre sur une cour assez obscure. — Et Charlotte eût été bien embarrassée de le frapper à l'aise. Le Dr Galtier, qui occupait la maison depuis longtemps, et qui y a séjourné, je crois, quarante ans, connaissait l'affaire dans tous ses détails, pour avoir interrogé des contemporains de Marat et des gens du quartier qui avaient pénétré dans la maison après l'assassinat. — Charlotte, après avoir tiré le cordon de la sonnette que j'ai encore vu en place (c'était une chaînette de fer, dont l'anneau brisé avait été remplacé par une patte de chevreuil), fut introduite dans la petite pièce d'entrée par Simone Evrard. A ce moment-là, elle préparait une boisson pour Marat, dans la cuisine (laquelle, entre parenthèses, ne prenait air et jour que par une fenêtre à guillotine sur l'escalier, qui devait être empesté quand elle faisait cuire du chou ou du hareng). — Simone fit passer Charlotte dans la salle à manger, où Laurent Bas pliait des journaux, puis dans la petite pièce à la suite, et enfin dans la salle de bain. Marat était dans sa baignoire, corrigeant ses épreuves sur une planchette. Près de lui, à sa gauche, était un petit billot de bois, avec un encrier à portée de la main. Charlotte

(1) Nous le reproduisons, d'après l'original.



PLAN DE V. SARDOU

Jugez si la petite pièce où Marat prenait son bain ressemble, en quoi que ce soit, à l'image que vous avez reproduite — La baignoire était au point A. — contre un placard, — de telle sorte que Marat voyait parfaitement, pour ainsi dire, les arrivants. — Louchet, sur la foi d'un architecte ignorant, a cru devoir la placer à l'autre angle au point I, — ce qui est absolument faux — Marat n'aurait pas vu clair, la pièce étant très mal éclairée par une seule fenêtre sur une cour assez obscure. — Et Charlotte eût été bien embarrassée de le frapper à l'aise — Le docteur Galtier, qui a occupé la maison depuis longtemps, et qui y a séjourné, je crois, quarante ans, connaissait l'affaire dans tous ses détails, pour avoir interrogé des contemporains de Marat, et des gens du quartier qui avaient pénétré dans le logement après l'assassinat — Charlotte après avoir tiré le cordon de la sonnette que j'ai encore vu en place : (C'était une chaînette de fer, dont l'anneau brisé avait été remplacé par une patte de chevreuil) — fut introduite dans la petite pièce d'entrée par Simonne Evrard, à ce moment là, elle préparait une boisson pour Marat, dans la cuisine (— laquelle, entre parenthèses, ne prenait air que par une fenêtre à guillotine d'un escalier, qui devait être asphyxiée quand elle faisait cuire du chou ou du hareng) — Simonne fit passer Charlotte dans la salle à manger, où Laurent Bas pliait des journaux, — puis dans la petite pièce à la suite en sorte

AUTOGRAPHE DE V. SARDOU

prit place sur la chaise que Simone lui avança devant la fenêtre et commença à causer avec Marat, à qui peu après Catherine Evrard apporta la boisson d'eau mélangée de terre glaise et de pâte d'amandes qu'elle posa sur le billot.

Après quoi elle se retira, fermant la porte derrière elle. Et ici l'assassinat...

Le hasard servait admirablement Charlotte ; la victime était là, à sa portée, le buste nu ; assise près de lui, hors de sa vue, elle tenait le couteau prêt sous son aisselle gauche. Quand Marat se souleva pour tremper sa plume dans l'encrier, il s'offrit de lui-même au coup ! J'ai fait à la même place le même geste qu'elle. Ce coup dut être formidable. Charlotte s'était levée armée du couteau et, penchée sur Marat, après avoir tendu le bras de toute sa longueur, elle le ramena vers elle avec une terrible force de projection et le plongea dans la poitrine de Marat, « *d'avant en arrière, de droite à gauche, et de haut en bas* », comme le dit le procès-verbal d'autopsie. Et tout cela, mon cher docteur, vous le savez aussi bien que moi, témoin votre *Marat inconnu* où vous l'avez dit.

Où ce diable d'homme trouvait-il le temps de lire ? car il lisait les livres qu'on lui adressait, et de très près, s'ils l'intéressaient, témoin ce fragment d'épître que nous retrouvons :

... J'ai lu tout votre travail sur J.-Jacques (Rousseau). C'est excellent. L'homme est apprécié de la façon la plus exacte, aussi bien que l'écrivain, et tout cela est contenu dans ses organes génitaux urinaires (*sic*) ! — Donnez-lui une autre constitution et le personnage est évidemment tout autre. Ce qui me surprend bien, c'est l'état de la prostate à l'autopsie... Vous connaissez sûrement l'ouvrage du Dr Seurre, de Saint-Germain, sur Voltaire, et sa constipation. Celui-là aussi est bien expliqué... Et je suis convaincu que Robespierre, outre ses varices, avait plus d'un point de ressemblance avec Rousseau, médicalement parlant.

Sardou était parfaitement convaincu, d'ailleurs, de l'utilité des recherches médico-historiques pour éclairer la psychologie des personnages et des événements. Et à propos d'un article qui avait paru dans un grand journal du matin, où notre méthode avait été prise assez vivement à partie, il nous écrivait *sponte suâ* :

... J'espère que vous n'avez pas attaché la moindre importance à l'article (*nous supprimons le nom du journal et du signataire de la diatribe*)... qui trouve mauvais que l'on s'occupe des grands hommes au point de vue physiologique, psychique ou médical... Il est très utile, au contraire, que les grands hommes soient étudiés au point de vue de leur santé morale ou physique. Cela ne nuit nullement à leur mérite et sert précieusement à éclairer leurs œuvres ! Il serait singulier que les médecins fussent les seuls à ne pas dire leur mot sur des person-

nages historiques, que le premier journaliste venu prend le droit de disséquer.

Le récit de Mme Durand relatif à D... est sûrement exagéré, mais il est très vrai qu'il a eu, à ce moment-là, une véritable crise mentale qui pouvait faire craindre la folie. R .. m'a conté cela jadis.

Cette dernière phrase appelle une explication : c'est à un travail paru dans la *Chronique* que Sardou faisait allusion. Il était, du reste, un lecteur fervent de la revue dont il fut un des tout premiers abonnés, et il la suivait avec une sympathie et un intérêt qui jamais ne se démentirent. Un jour, ayant lu qu'un de nos collaborateurs avait émis l'hypothèse que Molière pouvait bien être épileptique, aussitôt il nous demande où le renseignement a été puisé, sur quelle pièce il est basé.

Un autre jour, il avait été parlé de l'arrivée de G. Sand à Paris, et nous avions cru, à cette occasion, devoir reproduire un récit dû à la plume de Félix Pyat.

Il ne faut pas, nous écrivait-il, que votre journal donne crédit à des racontars.... tels que ceux de Félix Pyat sur Mme Sand. — La prétendue lettre de Sandeau, lui annonçant l'arrivée de celle-ci, en costume masculin, est un faux, — et ce qui suit a la même valeur. Il n'y a de vrai que le séjour dans la maison d'angle du quai et de la place Saint-Michel. Quant à tout ce que F. Pyat raconte de la rupture, où il aurait été pris pour arbitre, c'est encore du roman. — La vérité est plus simple. George Sand, revenant inopinément de Nohant, sans avoir prévenu Sandeau de son retour, pour lui en ménager la surprise, le trouva couché avec la blanchisseuse ! Voilà l'histoire à côté de la légende...

Dans cette même lettre, il mettait en doute l'assertion d'un de nos collaborateurs relative à l'impasse des Feuillantines, qu'il avait habitée de 1850 à 1852, et où G. Sand vint beaucoup plus tard, vers 1868 ou 69.

... L'impasse était déserte en effet, mais bordée d'habitations des deux côtés, et sans le moindre terrain vague. A moins que M. le Dr X. n'ait considéré comme tel le petit jardin de la maison des bains, que les maladroits donnent pour l'ancien logis de Victor Hugo enfant, — ou sa véritable habitation au fond de l'impasse, qui a été supprimée par le percement de la rue actuelle, et dont on ne voyait rien du dehors que la grille d'entrée.

Une autre fois, et ce fut, hélas ! une de ses dernières contributions, il nous communiquait deux précieuses lettres de Mme Lafarge, que la *Chronique* eut la bonne fortune de recueillir.

Contrairement à beaucoup de collectionneurs, qui conservent jalousement sous verre l'objet de leur passion, Sardou n'avait pas de plus grand plaisir que de vous confier des documents, quelques-uns d'une rareté insigne, mais qu'il savait en bonnes mains. Combien de fois

avons-nous dû nous laisser faire une douce violence, pour emporter des pièces que nous avions scrupule à conserver, ne fût-ce que quelques jours, dans l'appréhension qu'elles pourraient s'égarer. Mais le maître insistait si gentiment, et le livre ou l'autographe était le plus souvent d'un tel attrait que toute résistance tombait.

Comment ne garderions-nous pas une infinie gratitude à qui nous a donné maintes fois la joie de trouvailles dont le mérite revenait, pour la plus grande part, à celui qui nous en avait mis la clef entre les mains ?

A. C.

Sardou metteur en scène,

par Sarah BERNHARDT.

Sarah Bernhardt, au cours des répétitions de *Fédora*, qu'elle joua, il y a plusieurs années, avec tant de succès, a donné une appréciation très curieuse du talent de Sardou comme metteur en scène. Voici cette note précieuse pour les annalistes futurs du théâtre contemporain.

Le travail de Sardou m'a frappée et séduite par son accent tout personnel. L'intérêt n'y faiblit jamais. C'est aux petits côtés qu'il s'attaque tout d'abord ; puis, à mesure que les études s'avancent, les procédés s'élargissent, les horizons se développent, de sorte que le cadre où il s'agite semble trop étroit, et qu'on voudrait reculer les murs, déménager les meubles, pour donner à l'action grandissante plus d'air et plus de place. On me l'avait dépeint comme très absolu ; je l'ai trouvé très conciliant, au contraire, très prompt à subir les impressions de l'entourage et à y conformer les siennes au besoin. Les pompiers, les machinistes, les figurants, tout est *public*, pour lui. Il est, en cela, de l'école d'Alexandre Dumas père, le roi des metteurs en scène. Comme lui, c'est un nerveux, mais un nerveux patient. Comme lui, il fait bon marché de sa prose, et les sacrifices de *copie* ne lui coûtent rien.

Avec cela, l'œil à tout. Aucun détail, même le plus infime, ne lui paraît indifférent. Il s'assied sur les meubles, essaye le jeu des portes, les ouvre, les ferme, choisit les étoffes, va, dans le fond de la salle, étudier la perspective, monte aux galeries supérieures pour s'assurer que le gros public peut entendre, pleure, rit, *éprouve* tous les rôles, les vit et les meurt même, arpente le théâtre dans tous les sens, et, dans une seule répétition, joue trois ou quatre fois sa pièce.

Très frileux, il arrive emmitouflé dans des fourrures et dans son cache-nez. Il donne son paletot au garçon de scène. A peine assis, il jure contre les courants d'air, le froid, le vent, redemande son paletot, le rendosse, le quitte encore, tout cela sans perdre de vue le travail commencé. Vers trois heures, un peu fatigué de cette gymnastique, il fait une légère collation, quelques gâteaux qu'il partage avec ses interprètes et qu'on arrose d'un excellent porto, cadeau du roi de Portugal son illustre confrère. Et ce sont, entre deux bouchées, des anecdotes et des histoires, qu'il raconte avec sa verve intarissable et sa charmante belle humeur, et dont Marly, sa jeunesse, Déjazet, etc., font presque toujours les frais. Cela mousse et pétille comme du champagne. C'est une véritable débauche d'esprit gaulois, recouvert de la fine gaze moderne. Intermède délicieux et de haut goût....

La psycho-physiologie de V. Sardou.

... C'est un homme de petite taille, — il a exactement 1 m. 64, — ni gras ni maigre, plutôt maigre, au teint brun, un peu bistré, figure glabre, menton énergique, œil vif et malin. Il est difficile de faire de lui un portrait d'après nature (1), parce qu'il a une figure d'une expression extrêmement mobile.

On a parfois trouvé à M. Sardou une ressemblance curieuse avec le compositeur Wagner. D'autres l'ont comparé à Bonaparte, un Bonaparte jeune qui n'a pas encore commis le 18 Brumaire. Nous ajoutons une troisième comparaison : quand M. Sardou est penché sur un de ses manuscrits, sa petite toque de velours posée sur ses longs cheveux, il fait songer à l'Erasme d'Holbein, qui compulse, lui aussi, un manuscrit dans le salon carré du Louvre. La seule possibilité d'établir des analogies aussi nombreuses sert à dépeindre une physionomie. On ne pourrait pas en trouver de semblables pour l'anatomie si précise et si caractéristique de M. Dumas. M. Dumas est Dumas et ne ressemble qu'à lui-même. Au contraire, M. Sardou est tout en expression, et, comme l'expression est infiniment variable et nuancée, il en résulte qu'on voit, suivant le costume, l'éclairage et surtout l'émotion qui l'anime, passer sur cette figure mobile comme des reflets d'autres physionomies.

Pour achever le portrait, disons que M. Sardou a dans la tournure du corps, comme dans celle du visage, une finesse toute féminine ; rien de lourd, d'épais, de massif ; pas de carrure des épaules ni de gros pouces. Sous cet air trompeur de délicatesse physique se cache la vigueur de santé que l'on rencontre chez tous les grands travailleurs. Quant au costume, que nous notons pour ne rien omettre, il n'attire pas les regards : aucune recherche ; pas un bijou ; quelque chose de gris et d'éteint, veston, jaquette, on ne sait.

Avant d'étudier ses procédés de travail, disons un mot de sa famille et de ses antécédents héréditaires. Malgré les travaux nombreux qui ont paru dans ces dernières années sur l'hérédité psychologique, les règles qui gouvernent cette hérédité sont encore mal connues ; ce ne sont pas les théories qui manquent, mais les faits bien observés. Il serait utile, et relativement facile, à ce qu'il nous semble, d'en réunir un grand nombre, en étudiant par exemple chez nos contemporains l'hérédité musicale, qui, reposant sur une faculté bien définie et presque tangible, permettra peut-être de comprendre les lois de la transmission.

Nous espérons moins, cela va sans dire, d'une étude sur l'hérédité des qualités littéraires (2), parce que ces qualités sont moins saisissables, moins techniques ; il est facile de savoir si une personne a l'oreille juste et la voix juste, et sans la justesse de l'oreille, pas d'aptitude musicale. Mais on conviendra qu'il y aurait au contraire beaucoup plus de difficultés à constater l'abolition ou la diminution du sens littéraire : ces choses-là ne se mesurent pas encore avec des méthodes aussi simples que celles de l'acoustique, et il n'y a pas de diapason qui permette de dire à quel point une personne manque

---

(1) Cet article, qui date d'une quinzaine d'années, n'a jamais, que nous sachions, été reproduit depuis.
(2) Ribot, *Hérédité psychologique.*

d'imagination et de fantaisie. Néanmoins, sans nous décourager, nous avons inscrit la question de l'hérédité parmi les premières de notre enquête ; elle donnera ce qu'elle pourra.

***

La question de l'hérédité, nous dit M. Sardou, est importante chez l'auteur dramatique ; pour être complet, l'auteur doit renfermer deux hommes : l'artiste, qui est séduit par une idée, et l'homme de raisonnement, de critique, qui dit à l'artiste : « Il faut faire ceci et éviter cela. » Plus d'un auteur dramatique n'est qu'un artiste : Victor Hugo, par exemple, qui manquait totalement de bon sens.

M. Sardou est le produit curieux de deux races : sa mère appartient à une race champenoise, sérieuse, travailleuse, raisonnable, sans imagination ; elle est fille de tisserands qui, depuis Henri IV, pendant plusieurs générations, passent leur vie dans le même métier. Du côté paternel, race sarde, brouillonne, mal équilibrée : son grand-père paternel, médecin très intelligent, était dépourvu du sens des affaires. Chez son père, même nature méridionale, active, travailleuse, mais peu pratique.

M. Sardou a fait ses classes à Paris, au lycée Henri IV ; c'était un bon élève, seulement pour les lettres ; il mettait dans ses discours un horrible mélange de romantique et de classique qui indignait ses professeurs. A seize ans, il écrivit une tragédie, avec le titre d'*Othon* ; peu après, il en faisait une autre dont la versification était singulière : le roi y parlait en alexandrins, les seigneurs en vers de dix pieds, et le peuple en petits vers alternés.

L'ambition de sa famille était de le faire entrer dans l'Université ; on ne rêvait pas pour lui de plus beau titre que celui de professeur. Le jeune homme refusa ; il y eut des discussions orageuses. On consentit à grand'peine à lui laisser faire sa médecine : c'était pour lui un moyen de gagner du temps. La médecine l'intéressa surtout, à ce qu'il semble, par l'aspect extérieur et un peu dramatique des opérations chirurgicales et des dissections à l'École pratique. Il allait voir tout cela avec cette curiosité du pittoresque qui fait partie de son être; mais il ne renonçait pas au théâtre, cachait son jeu, et faisait des vers en allant le matin à la visite de l'hôpital. Au bout de deux ans, il jette le masque et déclare hautement qu'il veut faire du théâtre et pas autre chose.

. . . .

Nous avons été curieux de savoir comment, par quelles images, M. Sardou se représente sa pièce et ses personnages au moment où il compose. Cette question des images a vivement intéressé les psychologues dans ces dernières années. On a souvent cité, à ce propos, une anecdote rapportée par Legouvé, relativement à sa collaboration avec Scribe. Legouvé, pendant la composition, se représentait le son de voix des personnages ; il les entendait parler et pouvait répéter après eux comment telle tirade avait été dite. C'était un *auditif*. Scribe, au contraire, assistait à la pièce comme s'il avait été assis au milieu du parterre ; il voyait les figures, les gestes des personnages et leurs *passades*. C'était un *visuel*.

M. Sardou, comme on peut le prévoir en lisant son théâtre, où les jeux de scène sont si importants et indiqués avec tant de soin, est à

la fois auditif et visuel. Il a la vision la plus nette de la scène qu'il compose, et il en donne des preuves curieuses. Il sait qu'à tel moment un acteur change de position, fait un mouvement, et il calcule d'après cela les phrases qu'il doit leur donner à prononcer : ces personnages *marchent pendant qu'il écrit*, et il sait le temps exact qu'il leur faut pour aller de tel point de la scène à tel autre.

Il ne prononce pas la moindre parole, si insignifiante qu'elle soit, sans la *jouer ;* nous voulons dire par là qu'il change naturellement et sans effort d'attitude de corps, à chaque phrase qu'il prononce ; tantôt assis, tantôt debout, avec une aisance et un naturel parfaits, sans l'ombre de pose ou de recherche ; il semble que la nature s'est plu à former en lui un homme chez lequel la mimique et la pensée interne seraient toujours dans une harmonie merveilleuse. Son geste n'est point banal, comme celui de tant de gens qui secouent toujours la main de la même façon, quand ils s'excitent un peu ; il a le geste expressif, et qui fait image. Sa voix, d'un registre moyen, un peu gutturale, a des intonations d'une grande variété ; elle se plaît surtout aux accentuations énergiques du commandement. Inutile de parler de son talent de lecteur : tout le monde le connaît. Quand il parle d'un ancien acteur, Félix, Arnal, etc., aussitôt il les imite, contrefait la voix, le geste ; et, si on le regarde à ce moment, on ne le reconnaît pour ainsi dire plus, tant sa physionomie se transforme. Mais nous répétons que ces changements se font naturellement, sans recherche, sans pose et sans exagération.

Pendant qu'il cause, il s'assied ; puis, un moment après, le voilà debout, adossé contre la cheminée ; ses mains, ses bras, s'agitent ; sa figure et tout le corps ont une mimique intéressante. Pendant qu'il parle, ses mains ont attrapé une ficelle ; les voilà qui, avec une activité comique, travaillent ce bout de ficelle, le nouent, le dénouent, tirent dessus avec effort. Mais la conversation vient d'aborder une question qui lui est chère, qui le captive et qui l'excite : la mise en scène ! c'est-à-dire la valeur d'un geste fait au moment voulu, l'importance d'un canapé qui se trouve à droite et non à gauche. M. Sardou quitte sa cheminée ; il marche dans son salon ; il prend votre chapeau, dont il a besoin pour mimer le geste d'un acteur qui sort sur une menace ; il veut vous montrer qu'il y a trente-six façons de dire : « A ce soir, Monsieur ! » Et il les dit toutes, il les joue, avec sa figure mobile et volontaire, comme jamais aucun acteur ne les jouera. Puis il veut vous faire sentir comment les meubles, qui font partie du milieu, font partie intégrante du dialogue, en changent la signification, rendent une parole brutale ou charmante.

Il s'agit d'une scène d'amour, la scène de Dora, celle où la femme repousse les avances de celui qu'elle aime, croyant qu'il veut lui demander de devenir sa maîtresse, tandis qu'il lui demande sa main. M. Sardou prend le manuscrit ; il lit la scène comme il sait lire, rapidement, sans rien accentuer, sans pose ni apprêt, mais avec un débit merveilleux, aux nuances les plus fines ; puis, emporté par sa lecture, emballé, il s'approche du canapé, montre que ce canapé, séparant les deux amoureux comme un obstacle infranchissable, comme une grille de couvent, assure la chasteté de la scène, malgré le délire de tendresse des deux amants, et, pour mieux montrer la chose, M. Sardou s'appuie sur le canapé ; il discute en passant, avec cette lucidité d'esprit qui ne l'abandonne jamais dans sa verve endiablée, la position

des deux personnages, montre que la femme doit être du côté du siège, l'homme du côté du dos ; il s'accroupit à demi sur le fauteuil, puis se relève, commence un autre développement, et nous suivons, charmés, cette démonstration curieuse, ne disant rien, jusqu'au moment où M. Sardou, qui parle sans s'arrêter depuis une heure, met fin à cette causerie, en se jetant tout fumant sur son canapé, où il s'écrie : « Quelle drôle d'idée ai-je donc de vous faire un cours de déclamation ! »

. . . .

Si nous cherchons, en terminant, à entrevoir l'homme à travers l'œuvre, il nous semble, autant que nous avons pu en juger, qu'il existe entre eux une parfaite harmonie. Cette curiosité toujours en éveil, toujours en quête de réalité pittoresque, M. Sardou la porte dans ses habitudes et sa vie de tous les jours. Nous en voyons la preuve dans ses recherches d'érudition et d'histoire, dans sa passion pour les vieux plans.

Nous l'avons vu dresser, d'une main agile et sûre, un plan du vieux Paris, un coin de ce quartier de l'Odéon qui a tant changé depuis la guerre. Ce dessin a été fait en une minute, sans aucune hésitation sur la direction des rues, et, détail à noter, sans que M. Sardou ait eu besoin de changer la direction du papier pour mieux s'orienter.

Quand il vous promène dans son parc de Marly, il se plaît à indiquer, sous l'arrangement actuel à l'anglaise, les lignes de l'ancien jardin français ; il reconstitue les lieux tels qu'ils étaient il y a cent ou deux cents ans. Ce côté chercheur et fouilleur est très développé chez lui. Sa passion favorite — après le théâtre, qui remplit son existence — c'est l'architecture. L'architecture n'est pas étrangère à l'art dramatique, surtout à celui de M. Sardou, qui a souvent pour milieu des constructions grandioses, qui tiennent à l'action elle-même et ne sont point un cadre surajouté. « Je crois, dit-il lui-même, que si je n'étais pas auteur dramatique, je serais architecte. » M. Sardou fera des voyages pour le simple désir de voir des monuments ; dans sa tête, tout ce qu'il a vu de dômes, de clochetons et de pilastres se conserve avec autant de fidélité que dans un album photographique. Comme corollaire à ce goût de l'architecture, M. Sardou a la manie de la construction « à un point lamentable ». Il satisfait avec cette manie deux besoins qui paraissent inhérents à sa nature : le goût des visions pittoresques ; le plaisir d'appliquer l'activité de son esprit à commander, à régenter les ouvriers et à imaginer des plans.

Un dernier trait achève de le peindre. L'auteur qui a eu l'influence la plus considérable sur son développement est Balzac ; ce n'est pas une action directe et personnelle ; il n'a point connu Balzac, et n'a fait que l'entrevoir une fois dans la rue, de loin. Balzac, sans doute, l'a pris par ses descriptions si nourries du milieu matériel et moral et par ce même amour fouilleur et jamais rassasié du pittoresque humain.

M. Sardou, en effet, son théâtre en fait foi, trouve son plaisir artistique dans l'aspect extérieur des choses. Sans doute, l'étude des sentiments, des caractères, des passions, occupe une place dans son œuvre ; mais il ne sépare pas les mouvements de l'âme des signes extérieurs qui les matérialisent. Il est de ceux pour qui la colère est surtout un froncement de sourcils ou un frémissement de la lèvre.

C'est ce goût des choses extérieures qui fait sa force au point de

vue du métier et donne si naturellement à sa pensée la forme scénique. C'est à cela qu'il doit, dit-il, d'être compris dans tous les pays et dans toutes les langues (1)...

Alfred Binet et Jacques Passy.

V. Sardou spirite (2).

Une intéressante physionomie que celle de Sardou ! J'ai eu la bonne fortune de l'observer de près pendant nos séances de l'année... Je ne préciserai point le millésime, afin de ne pas trop nous vieillir l'un et l'autre.

Nous nous réunissions à l'effet, lui de me faire une pièce, moi de a jouer.

Nous devons confesser qu'il fut alors bien peu question de théâtre entre nous. Le hasard jeta, dès le début, la conversation sur le terrain du spiritisme, et il fut impossible d'en sortir. On n'ignore point que Sardou était, et est peut-être encore un des adeptes les plus fervents de la religion spirite. Si je n'ai point gagné, à ces conversations, un bon et fructueux manuscrit, comme il arrive à Sardou d'en doter les directeurs de théâtre, j'ai dû, par compensation, de bien agréables heures à mon interlocuteur, vif, spirituel et convaincu.

Je tâchais de lui tenir tête. Je lui opposais des bribes d'anatomie et de théodicée ; j'admirais le côté rêveur et l'induction métaphysique du spiritisme ; mais je refusais d'admettre, à l'état de dogme, la vapeur animée et mystique des sphères intermédiaires.

Sardou me combattait avec des faits.

Il m'en cita un, alors tout récent, qui fit sur moi une vive impression.

Sardou était membre d'un cercle de spirites composé d'hommes intelligents, instruits, appartenant au meilleur monde. Leur foi était sincère. Leurs séances avaient un caractère absolument sérieux. Ils ne seraient point venus perdre leur temps au jeu (indigne d'eux) d'une mystification réciproque.

Un soir qu'ils étaient réunis, — les mains se touchant, suivant la formule, — la table annonça qu'une âme demandait à se mettre en communication avec le cercle.

On fit entrer l'âme.

Elle déclara qu'elle se trouvait fort en peine, attendu que le corps, complété par elle il y a plus de cent ans, était celui d'un nommé *Thomas* (je prends ce nom au hasard, ne me rappelant pas le vrai), et que ce Thomas, personnage riche, honoré de la dignité de maire, et très considéré de son vivant, n'avait été, en réalité, qu'un mauvais homme, spoliateur de parents ruinés par son fait.

On demanda à l'âme où s'était passé l'incident.

— « Dans la commune de Z... », répondit-elle.

On prit des notes ; on invita l'âme à dire ce que l'on avait à faire en faveur de ce Thomas, qui, toutefois, attendait bien longtemps pour se repentir.

---

(1) *Le Temps*, 27 et 28 sept. 1893.
(2) Extrait de *Historiettes d'un Homme de Théâtre*, par H. Hostein (Paris, 1878), p. 91-92.

— « Il faut prier pour lui, et savoir s'il reste des héritiers à qui réparation puisse être faite. » — Sur ce, l'âme se tut, et la séance s'arrêta.

Les membres du cercle s'interrogèrent pour savoir si l'un d'eux avait eu antérieurement une connaissance quelconque de ce qui concernait, soit le Thomas, soit sa commune. Jamais personne n'avait entendu parler ni de l'un ni de l'autre; chacun l'affirma sur son honneur et par écrit.

On nomma une commission, chargée d'écrire officiellement au maire fonctionnant dans la commune en question.

Non moins officiellement, il répondit, par une première lettre, qu'il ne comprenait absolument rien à ce qui était réclamé de lui, et par une seconde qu'après bien des recherches, il était parvenu à constater l'existence d'un nommé Thomas, lequel avait, en effet, été maire de la commune de Z... à l'époque indiquée. Au surplus, on ne lui connaissait point de parents dans la contrée. S'il en existait autre part, on n'avait pu le savoir. La déclaration était dûment certifiée et légalisée.

Ainsi, voilà des hommes de toute sincérité, de toute notoriété, qui, sans renseignement préalable, sans aucun lien avec un passé et avec un nom déterminés, se trouvent instruits, — par l'intermédiaire d'une table — d'un nom, d'une fonction et d'une localité rigoureusement réels !

Sardou me fit voir les procès-verbaux, les pièces officielles et les signatures authentiques.

J'étais abasourdi !

Je ne me rappelle plus bien le reste. Je pourrais avancer que, dans d'autres séances, on parvint à obtenir des révélations à l'aide desquelles on retrouva un parent de Thomas ; que ce parent était dans la plus affreuse misère ; que, grâce aux remords de l'âme en peine, on découvrit une cachette où se trouvait une somme qui rendit au parent pauvre l'aisance à laquelle il avait droit. Mais, en présentant ce dénouement au lecteur, je commettrais peut-être un excès d'imagination. Or, en fait d'imagination, et puisque Sardou est en cause, il me paraît superflu de donner à ce riche.

En le quittant, je lui fis remarquer qu'avec sa science de spirite, il pouvait, à l'avance, être renseigné sur le sort de ses pièces. — « Non, répondit-il en riant, puisqu'elles ne sont pas de l'autre monde. » — C'est vrai, mais le succès en est !

Sardou était déjà au bas de l'escalier lorsque me vint cette réplique, agréable mais tardive...

HIPPOLYTE HOSTEIN

V. Sardou médium.

Indépendamment des déclarations orales que l'auteur de *Spiritisme* a pu faire dans des conversations, il existe deux documents écrits des convictions de V. Sardou.

Il y a d'abord une lettre, qui servit de préface à un livre publié en 1888 par M. Yveling Rambaud sur la force psychique ; il y a aussi, il y a surtout une autre lettre, courte, décisive, que Sardou écrivit en 1863, alors qu'il était médium.

En 1863, le journal *l'Autographe* publiait un dessin médiumnique, obtenu par Victorien Sardou. Le directeur de *l'Autographe* accompagnait la publication des commentaires suivants :

Ce dessin curieux est depuis longtemps entre nos mains, et la crainte d'avoir l'air de le donner comme une actualité nous en aurait

fait retarder encore la publication, si la clôture prochaine de notre album ne nous forçait la main...

Dès l'origine du spiritisme, M. Victorien Sardou, qui étudiait alors la médecine, s'est occupé, dans un but exclusivement scientifique, des manifestations anormales dont s'émonvaient à la fois l'Europe et l'Amérique. Entre autres résultats, il a obtenu des dessins sur papier ou sur cuivre, à l'aide de la plume ou du burin. Que ces dessins aient été produits par l'interveution des esprits, — si esprits il y a, — M. Sardou se garderait bien de l'affirmer ; ce qu'il certifie, c'est qu'ils ont été exécutés sous une inspiration indépendante de sa volonté, par un phénomène dont il constate la réalité, sans avoir la prétention de l'expliquer.

Ce dessin est tiré de la collection de M. A. D. Nous avons prié M. Victorien Sardou de vouloir bien le commenter au bénéfice de nos lecteurs ; voici sa réponse :

Mon cher Bourdin,

Je ne vous donnerai pas sur ce dessin extravagant les explications que vous me demandez. Il faudrait vous dire en trois mots le résultat de plusieurs années d'études, distinguer ce que je crois, ce que je ne crois pas, et surtout réfuter toutes les sottises que l'on a débitées sur mon compte à ce propos. Ce serait trop long ; et ce n'est, d'ailleurs, ni le lieu ni l'heure. Pour dire mon modeste avis sur des phénomènes très curieux et encore inexplicables dans l'état aetuel de nos connaissances, j'attendrai le jour où ils ne seront plus écrasés entre deux excès également déplorables : la crédulité ignorante, qui accepte tout même le charlatanisme ! — l'incrédulité savante qui n'admet rien. — Et ce jour-là ne sera pas demain, car nous trempons en pleine superstition de la science, comme nos ancêtres barbotaient dans l'antre.

Nous excellons à nous persuader que nous savons ce que nous ne savons pas, à nier ce qui passe notre entendement, en prouvant à un fait par A + B qu'il ne saurait être, encore qu'il soit,... tant que le savoir officiel n'a pas autorisé la nature à se produire.

Et maintenant, mon cher ami, si quelqu'un vous dit encore que je n'ai vu dans le spiritisme qu'une façon nouvelle de couper la queue de mon chien, répondez-lui de ma part que mon chien n'avait pas besoin de cette opération. Il aboyait assez haut dans la rue pour attirer un peu l'attention des passants, tout comme il saurait mordre au besoin les jolis railleurs, si leurs innocentes plaisanteries en valaient la peine !

Mille bonnes amitiés,

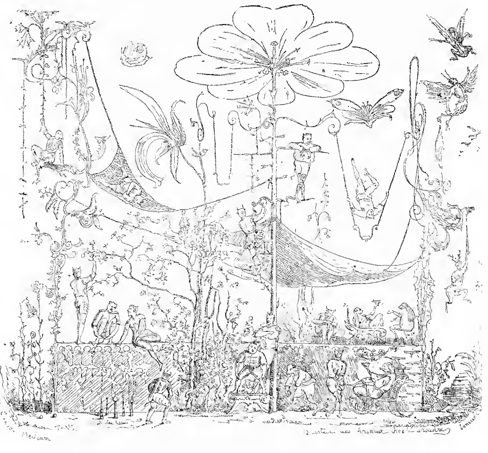
VICTORIEN SARDOU.

Tout cela est fort spirituel, mais nos lecteurs réclament le commentaire demandé. Le voici tant bien que mal ; il faudra qu'ils s'en contentent : c'est le résumé, plus ou moins exact, d'une conversation du directeur de l'*Autographe* avec M. Sardou.

Dans ses expériences, celui-ci a réuni une grande quantité de dessins composant une monographie complète de la planète de Jupiter, considérée comme un monde excellent : des maisons, des rues, des

(1) Cf. *L'Autographe*, 1er octobre 1865.

places, des meubles, etc., etc., sans oublier les habitants, et Zoroastre est de ceux-là. La collection contient des vues intérieures et extérieures de sa maison, et parmi les détails de son *home*, divers aspects de son jardin. Celui qui est reproduit ici représente les ébats d'animaux perfectionnés, tenant le milieu entre la bête et l'homme, et faisant l'office de domestiques. Il est d'une bizarrerie qu'il est superflu de souligner (1).



UN DESSIN MÉDIANIQUE DE V. SARDOU.

(1) M. Sardou a conté naguère à M. Aderer un épisode assez singulier de l'histoire de ces dessins Il était devant sa table et, après s'être mis en communication avec les esprits par les moyens ordinaires, il attendait, devant son papier, leurs volontés. L'esprit trouva le papier choisi trop petit ; M. Sardou s'étonna et répondit que son marchand n'en avait pas de plus grand. L'esprit répondit : « Il faut aller place Saint-André-des-Arts. » — Place Saint-André-des-Arts ? mais il n'y a pas de marchand de papier. — « Si ! Vas-y ! » M. Sardou, quoique infiniment persuadé de l'erreur de l'esprit, sortit (il demeurait alors sur le quai Saint-Michel) ; après bien des recherches, il découvrit enfin, dans un coin de la place indiquée, un marchand de papier en gros. Il lui acheta du papier grand format et revint à la maison Il se remit à sa table et l'esprit lui dit : « C'est cela. » M. Sardou suivit alors son impulsion et il obtint l'un des dessins médianiques, le plus grand, le plus beau de tous ceux que l'on connaît de lui.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

« Les Inconnus » de George Sand. — Une lettre de Sardou sur les relations de G. Sand avec Prosper Mérimée.

Marly, 13 juillet 1904.

Monsieur (1),

Les relations de Mme Sand et de Mérimée ne sont pas douteuses, et j'ai sur ce point, comme vous le supposez, des renseignements particuliers. Mais leur rupture n'a pas eu pour cause la retraite de Mérimée *après deux ou trois jours* de rapports intimes. La vérité est plus brutale. Ce fut l'aventure d'un soir sans lendemain. Les deux amants se séparèrent avec dégoût réciproque, elle, du cynisme de Mérimée ; lui, de la froideur de sa conquête. On m'a dit même, et cela je ne saurais l'affirmer, qu'il déposa en la quittant cinq francs sur un meuble ! — Quoiqu'il en soit de cette rencontre que Mérimée aurait pu appeler la *Double méprise*, Mme Sand a gardé toute sa vie le souvenir amer d'une défaillance où l'amour n'avait eu aucune part et qui l'humiliait à ses propres yeux. Elle avait conçu pour Mérimée une aversion qu'elle déguisait à peine, et il ne lui épargnait pas les allusions railleuses.

Comme vous, Monsieur, j'admire fort l'écrivain ; mais pour l'homme, c'est une autre affaire. En matière de galanterie surtout...

Agréez, etc.

V. Sardou.

La mort au théâtre.

Les lettres qu'on va lire nous furent adressées, comme réponses à une enquête que nous poursuivions, sur la manière de mourir à la scène. Nous avons reproduit, à ce propos, l'opinion de Sarah Bernhardt (2) ; voici celle de Sardou et celle de F. Coppée.

Marly, 24 sept. (1897).

Mon cher Docteur,

Je suis trop occupé en ce moment par un travail attardé pour répondre complètement à votre désir. J'ai à peine le temps de vous écrire cette lettre.

Je trouve fort justes les conclusions de l'article. L'art dramatique

(1) Cette lettre, que veut bien nous communiquer M. Félix Chambon, bibliothécaire de l'Université de Paris, lui fut adressée par Sardou, à la suite d'un article paru dans la *Chronique médicale*, où il avait été fait allusion aux relations de l'auteur de *Lélia* avec l'auteur de *Colomba*. M. Chambon est, on ne l'ignore pas, un mériméiste fervent et l'homme le mieux renseigné sur tout ce qui touche à l'objet de son culte littéraire.

(2) V. la *Chronique*, 1897, p. 614.

est soumis à certaines conventions inévitables, que le spectateur admet sans difficultés. Il s'y passe, en trois heures, des événements qui dans la vie réelle exigeraient des mois ! — On y saute d'une localité à l'autre en dix minutes : de Paris à New-York ! — Le plancher de la scène est incliné, ce qui n'est pas conforme à la réalité, — et les portes s'ouvrent de l'intérieur à l'extérieur, sans que personne s'en préoccupe. Les personnages ont la plupart du temps leur visage tourné vers la salle, c'est-à-dire qu'ils s'adressent au mur, qui est censé exister à la place de la rampe et que le spectateur oublie totalement. Non seulement la convention théâtrale est admise, mais c'est elle qui semble souvent conforme à la vérité, là où la réalité paraîtrait invraisemblable. Exemple : Un repas sur la scène est expédié en six minutes et c'est assez, c'est déjà long ! — Accordez-lui la durée réelle de trois quarts d'heure, une heure. — Il occupera le tiers de la soirée (la valeur de deux actes) — et le public le trouvera éternel, assommant et *faux* !!! — Il en est de même pour la mort. Il la veut rapide et décente. — Sans doute il est bon de la conformer le plus possible au caractère de la maladie. Mais c'est une question de mesure, et à la condition qu'elle ne sera ni prolongée, ni révoltante, ni dégoûtante. Une agonie qui durerait sur la scène ce qu'elle dure en réalité ne serait pas supportable. — L'empoisonnement, pour être exact, n'irait pas sans haut-le-cœur, ni grimace, et ne serait plus tragique ! — mais comique !! — Enfin la *réalité* n'est pas la *vérité*. — Et je pourrais à ce sujet en dire long, mais je n'ai pas le temps et me borne à vous faire remarquer que votre photographie, quoique très *réelle*, peut très bien n'être pas aussi *vraie* que votre portrait, œuvre d'un grand artiste !

Mille amitiés.

V. SARDOU.

Voici, maintenant, la lettre de François COPPÉE.

Jeudi soir.
(23 sept. 1897.)

MON CHER DOCTEUR,

Votre article sur la « Mort au théâtre » est très curieux ; mais je soupçonne que toutes les agonies sur les planches sont plus ou moins « faites de chic ». D'ailleurs je ne suis pas de goût si réaliste, en cette matière. Je me rappelle la façon dont Croizette — si belle alors — se défigurait dans le *Sphinx*. Je ne sais si, comme vous le dites, la chose était intéressante pour les étudiants en médecine ; mais je me souviens très bien que c'était hideux. Les sauts de carpe de Gil Naza dans l'*Assommoir* m'ont aussi fait horreur. Pour vous dire toute ma pensée, j'estime que la *vérité vraie* au théâtre est impossible, et j'en suis bien aise. Ne me poussez pas. Vous me feriez proclamer que je préfère à toutes les grimaces du comédien qui veut avoir l'air de râler et d'expirer pour de bon, la mort comme dans les tragédies, dans une pose noble et harmonieuse, avec un vers alexandrin en guise de dernier soupir.

Cordialement à vous.

François COPPÉE.

Une biographie médicale, écrite par V. Sardou.

Nous avons, ici même (1), raconté l'histoire de la collaboration de Sardou, alors étudiant en médecine, à la *Biographie Didot* : le futur grand homme avait alors 23 ans.

Nous avons eu la curiosité de rechercher l'article signé en toutes lettres de son nom et de son prénom et nous n'avons pas eu trop de peine à le retrouver. Nous nous empressons de le placer sous les yeux de nos lecteurs, à titre de curiosité ; il n'est pas indifférent de savoir qu'avant d'être l'auteur dramatique applaudi, Sardou fit preuve d'une ingénieuse et solide érudition, et que l'un de ses premiers travaux eut pour sujet un médecin, un savant du XVIe siècle, fort versé dans les sciences occultes, pour lesquelles Sardou lui-même devait se prendre plus tard d'un réel engouement.

Voici l'article de V. Sardou sur Jérôme Cardan.

... A sept ans, Jérôme Cardan reçut de son père les premières notions des sciences, et profita si bien de ses leçons qu'à vingt-deux ans, venant à peine de terminer ses études à l'Université de Pavie, il expliqua publiquement Euclide, et donna des leçons de dialectique et de métaphysique. En 1524, il prit à Venise le grade de maître ès arts ; deux ans après, il était recteur de l'Université de Padoue, et c'est dans cette ville qu'il reçut, âgé de vingt-quatre ans, le bonnet de docteur en médecine. Son nom était déjà connu lorsqu'il revint à Milan en 1520 ; il y sollicita son agrégation au collège des médecins ; mais on repoussa sa demande, sur le soupçon que sa naissance n'était pas légitime. En 1531, il épousa Luce Bandareni, aussi pauvre que lui... Les administrateurs de l'hôpital lui firent obtenir la chaire de mathématiques, et il se crut alors en assez bonne position pour renouveler sa demande au collège des médecins ; il éprouva un second échec, et ne fut admis qu'en 1539, par le crédit de François Croce. Séduit par les promesses magnifiques des habitants de Pavie, il alla professer dans cette ville ; mais il y séjourna peu de temps, et à la fin de l'année, ne pouvant se faire payer son salaire, il revint encore une fois à Milan.

. . . .

En 1552, il fit un voyage en Ecosse ; Jean Hamilton, archevêque de Saint-André et primat du royaume, affligé d'une grande difficulté de respiration que n'avaient pu guérir les plus célèbres médecins de France et d'Allemagne, fit à Cardan des conditions si avantageuses, que celui-ci n'hésita pas à se rendre près de lui.

Il avoue qu'il dut cette bonne fortune à un mensonge. Dans le premier livre du *de Sapientia*, publié en 1544, il prétendait avoir guéri plusieurs phtisiques ; Hamilton fut trompé par cette assurance, et Cardan, qui n'avait jamais guéri de phtisique, se réjouit naïvement d'avoir menti si à propos. Il paraît cependant que l'archevêque fut soulagé après un traitement de quelques semaines ; deux ans après, si l'on en croit Cardan, il en était radicalement guéri.

Cardan, magnifiquement récompensé, revint par l'Angleterre, et vit à Londres le roi Edouard VI, dont il fit l'horoscope, et à qui il prédit une longue vie.

Malheureusement, le roi mourut l'année suivante ; mais Cardan, habitué à de telles mésaventures, revit ses calculs, rectifia quelques chiffres, et il se trouva que le roi était mort d'après toutes les règles de l'astrologie.

---

(1) V. la *Chronique* du 1er avril 1895.

Après avoir visité la France, l'Angleterre, l'Ecosse, les Pays-Bas et l'Allemagne, dans un voyage de dix mois, Cardan retourna à Milan, où il vécut encore quelques années, partageant son temps entre le travail, la débauche et le jeu. Il poussait si loin cette dernière passion que, de son propre aveu, il vendait pour jouer, ses meubles et les bijoux de sa femme.

. . . .

Celle-ci lui avait donné deux fils et une fille. Les fils, élevés dans un logis qui n'était guère qu'un tripot ouvert à tous gens tarés, imitèrent et dépassèrent les vices du père. L'aîné, médecin comme lui, empoisonna sa femme, et mourut décapité ; l'autre tomba dans de si grands désordres que Cardan, après l'avoir fait souvent incarcérer et lui avoir coupé une oreille, fut obligé de lui fermer sa porte et de le déshériter.

Ce n'était pas une grande punition, car il était lui-même si pauvre qu'il faisait des almanachs pour vivre, et qu'il montra, dit-il, bien du courage en ne demandant pas l'aumône. Charles Borromée et François Alciat voulurent l'arracher à cette fâcheuse condition ; ils l'appelèrent à Bologne, où il professa de 1562 à 1570. Une promesse de 1.800 écus à laquelle il ne put faire honneur lui valut quelques semaines de prison. Mis en liberté, il se dégoûta de Bologne, parce qu'il s'y sentait surveillé et s'enfuit à Rome, où il vécut quelque temps sans emploi public.

Enfin, agrégé au collège des médecins romains, et pensionnaire du pape Grégoire XIII, il mourut dans cette ville à l'âge de soixante-quinze ans.

Joseph Scaliger et de Thou prétendent qu'ayant fixé, d'après les calculs astrologiques, l'année et le jour de sa mort, il se laissa mourir de faim, pour que l'événement justifiât sa prédiction. C'est un fait que rien n'atteste, mais qui n'étonnerait pas de la part de Cardan, puisqu'il assure qu'il essaya plusieurs fois de se tuer ; c'est ce qu'il appelle *amour héroïque*.

Ce n'était là qu'une des moindres bizarreries de cet homme extraordinaire. Il ne faut, pour l'apprécier, que parcourir ce livre étrange qu'il écrivit sur lui-même, et qu'il intitula *de Vita propria*. C'est un ouvrage unique en son genre, et qui pour l'ingénuité et la franchise des aveux laisse bien loin les Confessions de Rousseau. Il avoue qu'il est emporté, entêté, brutal, et difficile à vivre ; imprudent, rancunier, curieux, traître, ennemi des siens, fourbe, impie, bavard, médisant, débauché, obscène, lascif ; qu'il est naturellement porté à tous les vices ; qu'il a le cœur froid et la tête chaude ; qu'il médite souvent sur les choses impossibles ou sur des niaiseries ; qu'il change d'opinion à toute heure, etc. Jamais on n'a dit plus de mal de soi-même ; mais l'énumération de ses vices s'efface devant les qualités qu'il s'attribue : « Il méprise l'argent ; il n'a pas d'ambition, et la plus grande de ses vertus est la constance avec laquelle il a supporté tous ses maux, sans une plainte, sans un mouvement d'impatience. Il n'a jamais menti, mais en ceci même il ment impudemment. Il est curieux, après cela, de l'entendre affirmer que la nature ne peut rien former de plus parfait que sa personne ; et cette vanité l'emporte si loin, qu'il prétend connaître les langues grecque, espagnole, française, sans les avoir jamais apprises. Un soir, il acheta un Apulée, et il se trouva, le lendemain, qu'il le lisait couramment, sans qu'il eût auparavant ouvert un livre latin.

Son costume, sa démarche, ses discours, toutes ses habitudes, se ressentent de cette faiblesse d'esprit. Il se promène tantôt en haillons, tantôt splendidement vêtu ; il court les rues pendant la nuit ; il se fait traîner dans un carrosse à trois roues, etc. Encore n'est-ce là que de l'originalité; mais de quel nom appeler ce qui suit?

« Je reconnais, dit-il, comme l'un de mes défauts, que je me plais à dire précisément ce qui peut être désagréable à ceux qui m'entourent, et je persiste dans cette habitude sciemment et volontairement ». — Et encore : « Je ne garde, parmi mes valets, que ceux qui me font honte et qui me sont inutiles. » — Alors qu'il se trouvait en parfaite santé et sans souffrance aucune, il se mordait les lèvres jusqu'au sang, et se tirait les doigts à en pleurer, « parce que, disait-il, la volupté n'est autre chose que cet état de bien-être qui succède à une douleur apaisée ; et celle-ci sera facilement apaisée puisqu'elle est volontaire. » — Ses moyens deconsolation n'étaient pas moins étranges. Lorsque son fils fut condamné à mort, il ne put résister à un coup si cruel qu'en se donnant des coups de fouet sur la cuisse droite. C'était sa coutume, il se mordait aussi le bras gauche, buvait du vin mêlé de safran ; et, après avoir jeûné lorsqu'il s'était mordu et fustigé : « Alors, dit-il, je cherchais des consolations dans la raison. »

Un esprit si bizarre devait avoir des visions ; il reconnaît en lui quatre facultés qu'il trouve admirables, et dont il ne parle qu'avec un air de mystère : 1° il tombe en extase toutes les fois qu'il le veut ; 2° il voit ce qu'il veut non par les yeux de l'esprit, mais par ceux du corps, et les images évoquées s'agitent continuellement devant lui ; 3° il est averti en songe de tout ce qui lui doit arriver : c'est ainsi que la plupart de ses ouvrages lui sont inspirés par le ciel ; 4° il connaît aussi l'avenir par des marques qui se forment sur ses ongles. Une tache rouge lui apprit l'arrestation de son fils ; elle disparut après l'exécution. Il s'étend assez longuement sur les diverses significations de ces marques dans son livre : *de Rerum varietate*, livre VIII, ch. XLIII, auquel nous empruntons ce qui précède, et surtout dans le *de Subtilitate*, livre XVIII.

. . . .

Enfin, pour achever ce portrait, il nous reste à parler de ce *génie* qu'il s'attribua, à l'imitation de Socrate et d'autres hommes illustres.

C'était une croyance héréditaire, car Facio Cardan, son père, avait aussi son démon familier ; mais nous ne voyons pas ici que la foi de Cardan soit bien robuste. Dans le *de Libris propriis*, il avance que ce même génie se met en rapport avec lui au moyen des songes ; puis il doute qu'il y ait véritablement des génies, et il attribue à l'excellence de sa nature ce mystérieux commerce avec un autre monde. Enfin, dans son livre *de Rerum varietate*, il annonce qu'il n'a pas de démon familier. Cette fluctuation d'idées est tout à fait dans ses habitudes ; il n'est pas d'homme qui se contredise plus souvent par légèreté d'esprit et par défaut de mémoire.

C'en est assez pour faire apprécier le caractère de Cardan ; il faut bien reconnaître avec Naigeon que sa vie est un tissu d'extravagances, d'actions incohérentes, viles et parfois criminelles, puisqu'il en vint à assassiner un homme qui l'avait volé au jeu. Mais que ceci n'étonne pas chez un homme du seizième siècle.

Scaliger le jugeait bien : « Parfois, dit-il, il est supérieur à tous les hommes ; mais souvent aussi il descend plus bas que les petits en-

fants. » Enfin Leibnitz et Naudé l'ont déclaré fou. Mais la folie n'exclut pas toujours le génie ; et Leibnitz lui-même, qui l'a traité si sévèrement, n'en admirait pas moins la supériorité de son esprit. Peut-être lui savait-il gré d'avoir proclamé, avant lui, que tout est pour le mieux ici-bas.

. . . .

C'est dans les sciences mathématiques surtout que Cardan a acquis des droits à la reconnaissance de la postérité (1). Les faits qui se rattachent à la découverte de la démonstration de la formule générale des équations cubiques sont assez intéressants dans l'histoire de la science pour qu'on nous permette d'y insister un moment. Cette découverte appartient réellement à Scipion Ferrei ou Ferro, professeur de mathématiques à Bologne ; mais il mourut sans la faire connaître au public. Antoine-Marie Fiore, Vénitien et disciple de Ferrei, qui lui avait enseigné son procédé, proposa, suivant l'usage du temps, des discussions publiques aux géomètres, et les mit au défi de résoudre les problèmes dont son maître lui avait donné la clef. Tartaglia étudia ces questions, et, après avoir essayé tous les procédés connus, trouva enfin une solution. C'était la fameuse formule des équations cubiques. Il en renferma l'énoncé dans trois tercets italiens, et à son tour, défia les savants.

Ces joutes *mathématiques*, ces cartels proclamés par les hérauts et les trompettes, à grand renfort de paroles pompeuses et d'éloges ampoulés, semblent convenir plutôt à des charlatans qu'à de véritables savants ; mais ce charlatanisme était alors de mode : une découverte était le secret de l'inventeur, et l'on exploitait une méthode de calcul comme une recette nouvelle de poudre médicinale.

Cardan supplia Tartaglia de lui enseigner sa formule ; il le trouva inflexible, et eut recours à la ruse : il l'attira dans la maison du marquis del Vasto par une lettre écrite au nom de ce seigneur ; puis, s'enfermant avec lui dans une chambre écartée, il le conjura de nouveau de lui communiquer son secret, s'abaissa aux plus humbles prières, s'engagea par serment à ne rien révéler, et fit si bien qu'il emporta les tercets. Alors il s'appliqua à trouver la démonstration, ce que Tartaglia avait négligé de faire : il réussit, aidé dans ce travail par Ferrari, son élève, et publia dans l'*Ars magna* la formule et la démonstration. Tartaglia cria au parjure et revendiqua ses droits ; Cardan maintint les siens, et se crut assez riche de sa démonstration pour restituer à Ferrei l'honneur de la découverte.

Victorien SARDOU.

---

(1) Autrefois, il n'était pas rare que la plupart des grands médecins fussent, en même temps, de grands savants. Il suffira de rappeler que Léonard de VINCI fut, à la fois, un peintre génial et un remarquable anatomiste. FRACASTOR, poète, médecin et géomètre, découvrit le principe de la décomposition du mouvement. Dès le commencement du seizième siècle, Jérôme CARDAN vint prendre place dans le cénacle des mathématiciens les plus éminents et les plus éclairés de son temps. Il professa, du reste, la médecine et les mathématiques, à Bologne, puis à Milan (Cf. la biographie que nous lui avons consacrée, dans le *Journal de la Santé*, 11 janvier 1903.) [*Note de la R.*]



Informations de la « Chronique »

Un diplomate, médecin, du XIIe siècle.

Il fut célèbre à son heure, et qui le connaît aujourd'hui, le diplomate dont M. Achille Luchaire vient de faire revivre la si attachante figure ? Comme l'a dit fort spirituellement l'éminent membre de l'Institut, « il y a des célébrités qui, au bout de huit siècles, ont besoin d'être rafraîchies ».

Pierre de Blois n'était pas un diplomate comme la plupart de ceux de notre connaissance ; justement ce que nous ignorons le plus de lui, c'est sa diplomatie, bien qu'il ait rempli différentes missions diplomatiques. C'était surtout un théologien, — il était archidiacre, — et aussi un médecin ; mais un médecin qui exerçait son art à ses moments perdus. Il reprochait — déjà ! — à ses confrères de ne jamais s'entendre, ni pour diagnostiquer, ni pour soigner les maladies. Obligé de quitter un malade auprès de qui il avait été appelé pour une fièvre tierce, il engage le médecin qui doit le remplacer à continuer la cure selon les prescriptions qu'il a indiquées. Il ne lui fait grâce d'aucun détail de ses ordonnances : décoction où il entre de la casse, de la capillaire (cheveux de Vénus), de la courge et du melon ; fomentations, sur les pieds, de mauves, de violettes et de pavots. Le régime alimentaire n'est pas davantage négligé : le malade devra se contenter de mie de pain bien lavée et dc tisanes. « S'il a mal à la tête, ajoute-t-il, qu'on lui coupe les cheveux et qu'on lui bassine les tempes avec de l'eau de roses ; s'il a soif, qu'on lui lave la langue avec du persil ! » Et il insiste d'autant plus sur la stricte observance de cette médication, qu'il est essentiel, à ses yeux, et surtout aux yeux du patient, que celui-ci voie les médecins d'accord sur le traitement à lui faire suivre : il ajoutera d'autant plus foi à la médecine, et c'est souvent, pour la guérison, le point capital.

Décidément, le parfait diplomate était aussi un très avisé psychologue.

Fêtes en l'honneur de Haller.

Elles ont eu lieu à Berne les 15 et 16 octobre derniers. Le 15, se réunissait, en une séance commune et solennelle, les Sociétés d'histoire, de médecine, de chirurgie et d'histoire naturelle ; le lendemain, avait lieu l'inauguration du monument élevé en l'honneur de l'illustre savant.

Nous ne parlerons que de la première de ces manifestations, qui fut véritablement grandiose, si nous nous en référons à un de nos correspondants. Environ 400 personnes se trouvaient réunies dans l'Aula de l'université. A l'entrée de la salle, on avait eu la touchante et ingénieuse pensée de placer un buisson qui croît dans le Sud Africain, une *Halleria lucida*, plante de la famille des Scrofulariées, que Haller a dédiée à Linné.

M. Tschirch, recteur de l'Université de Berne et président du

comité Haller, rappela les mérites du savant, qui ne fut pas seulement grand comme botaniste, mais comme médecin et comme chirurgien : n'a-t-il pas contribué à créer la physiologie, cette « anatomie animée » ? N'a-t-il pas inauguré les recherches biologiques ? On peut dire que, à son lit de mort, sa dernière pensée fut pour la science qu'il avait presque édifiée de toutes pièces. Ses biographes racontent, en effet, que jusqu'à la fin, Haller compta les pulsations de son pouls. « Il bat... il bat » et, retombant sur sa couche, il ne prononça que le seul mot : « Plus !... » L'histoire naturelle revendique également Haller comme sien, car il a établi la première flore suisse. Mais il fut encore poète, et ses poésies furent accueillies avec beaucoup de faveur par ses contemporains. A vrai dire, Haller fut un encyclopédiste, un polygraphe, et ses écrits variés témoignent de l'universalité de ses connaissances.

La seringue de V. Jacquemont.

A propos de l'inauguration, à Hesdin, du monument à W. Jacquemont, on a reparlé de ses fils, notamment du plus illustre, Victor Jacquemont, le naturaliste et explorateur dont le professeur Hamy a rapporté, en termes des plus heureux, la remarquable, bien que très brève carrière. Il est, toutefois, une anecdote qui ne pouvait, au surplus, trouver place dans les discours officiels et que nous empruntons, pour la circonstance, aux Mémoires inédits de Prosper Ménière, que son fils nous avait jadis libéralement communiqués.

Un jour, V. Jacquemont avait perdu... sa seringue : « il jetait feu et flamme à l'occasion de ce désastre ; on mit sur pied je ne sais combien de régiments indiens, sikes ou mahrattes, pour retrouver ce bijou, et quand enfin il eut été découvert, toute l'armée du sultan de Dehly vint en grande pompe lui rapporter cet instrument hydraulique, indispensable au bien-être de ce pauvre Jacquemont. »

Se non e vero....

Association des journalistes médicaux français.

Le 23 octobre 1908, a eu lieu, dans un des salons de Véfour, Galeries de Valois, l'Assemblée générale statutaire de l'A. J. M. F. Après lecture du procès-verbal de la précédente séance et de la correspondance, par le Secrétaire général, il a été fait part à l'Assemblée d'une lettre de M. le Dr Courtin (de Bordeaux), demandant la mise à l'étude d'un *Office de Renseignements médicaux*, analogue à l'*Agence Havas*, et appelée à rendre de nombreux services aux membres de l'Association. Une commission a été nommée pour examiner cette intéressante proposition. Le Dr Ausset, professeur à la Faculté de Lille, fut ensuite élu membre de l'Association, à la majorité des voix; puis on passa à la discussion de la question soulevée par M. le Dr Dieupart, sur les *Pseudonymes médicaux* (1).

---

(1) Nous rappelons que, pour faire partie de l'A. J. M. F., il faut être docteur ou étudiant en médecine et collaborer à un journal médical ou autre, depuis deux ans au moins. Le prix de la cotisation annuelle est de 6 francs, plus 1 franc, la première année, pour la carte d'identité — *Pour renseignements complémentaires, écrire 9, Rue de Poissy, Paris, au Secrétaire général.*

ÉCHOS DE PARTOUT

Hommage à Laveran. — — En Algérie, il vient d'être rendu à LAVERAN un hommage qui n'est pas banal. D'une part, la presque totalité des médecins civils d'Alger s'est réunie pour faire poser, à l'hôpital militaire de Constantine, dans le local qui servait à Laveran de laboratoire et où il a accompli ses mémorables travaux, une plaque commémorative, qui porte l'inscription suivante :

DANS CE LOCAL, SERVANT ALORS DE LABORATOIRE
M. A. LAVERAN
MÉDECIN-MAJOR DE 1re CLASSE
A DÉCOUVERT L'HÉMATOZOAIRE DU PALUDISME
EN 1880.

D'autre part, les médecins militaires ont fait mettre, dans la salle d'honneur de l'hôpital, une plaque commémorative. On y lit :

A
ALPHONSE LAVERAN
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, 1893
MEMBRE DE L'INSTITUT, 1901
PRIX NOBEL DE MÉDECINE, 1907
QUI, DANS CET HOPITAL,
A DÉCOUVERT L'HÉMATOZOAIRE DU PALUDISME
EN 1880.
Hommage respectueux des Médecins militaires
de Constantine.

20 août 1908.

Tout cela s'est fait simplement, sans bruit. Confrères civils et militaires se sont réunis dans un même élan de reconnaissance professionnelle et humanitaire envers l'homme dont le nom est associé pour toujours à celui de Maillot. (*Le Caducée.*)

Féminisme médical. — La Faculté de médecine vient, pour la première fois, d'admettre dans les bureaux du secrétariat, une femme, Mme GODINOT, qui avait d'ailleurs tous les parchemins requis.

M. Doumergue n'a pas cru devoir aller à l'encontre de ce geste galant du doyen et a signé l'arrêté de nomination.

(*Le Journal.*)

L'Eglise, protectrice de l'enfance. — Le danger que les bébés courent lorsqu'ils sont couchés dans le lit de leur mère ou de toute autre personne a été reconnu depuis fort longtemps ; en Angleterre, au moins, il a été signalé dès le moyen âge. Ces accidents sont moins communs en France. A cette époque, l'Eglise, et non l'Etat, intervenait comme protectrice de la vie infantile. Il est inutile d'ajouter que l'Eglise avait alors une autorité qui était aussi efficace que la législation d'Etat de nos jours.

Withington, dans son *Histoire de la médecine*, déclare qu'en 1255, Walter de Kirkham, évêque de Durham, ordonna à tout le clergé de son diocèse d'exhorter solennellement, du haut de la chaire, les mères, afin qu'elles ne prennent pas leurs nourrissons pour coucher avec elles ; car cette habitude a souvent causé la mort de l'enfant par suffocation. Il paraîtrait que ces exhortations pastorales ne furent pas suffisantes pour lutter contre le mal, car en 1291, le synode de Sodor défendit cette pratique sous peine du châtiment le plus terrible de l'Eglise :

« INHIBIMUS SUB PŒNA EXCOMMUNICATIONIS, NE ALIQUÆ MULIERES VEL UXORES PARVULOS SUOS IN LECTULIS SUIS SECUM COLLOCARI PERMITTANT ANTEQUAM ÆTATIS SUÆ TERTIUM ANNUM IMPLEVERINT. QUOD STATUTUM AD MINUS SEMEL IN ANNO SINGULIS SACERDOTIS VOLUMUS PROMULGARI. » *Constit. Synod. Sodor.*, cap. XIV, in *Wilkin's Conc.*, H, 177.

Cette défense eut, sans doute, pour effet de diminuer cette cause de mortalité infantile, qui avait dû prendre des proportions considérables, pour appeler une mesure si énergique que la peine de l'excommunication. En tous cas, elle montre sous un jour remarquable la sollicitude de l'Eglise du moyen âge pour le bien-être physique de ses enfants... Le Parlement anglais, en 1908, va promulguer une loi fort semblable à l'interdiction formulée par l'Église catholique en 1291.

(*La Clinique infantile*, 1er novembre, d'après la *Lancette*, 17 octobre 1908.)

Comment dorment les souverains. — L'empereur GUILLAUME II dort sur une couchette réglementaire de sous-officier. Seuls, les draps de toile fine ne sont pas à l'ordonnance. Il se couche à onze heures du soir et, avec une ponctualité absolue, se lève à cinq heures du matin. Sommeil agité.

La reine VICTORIA s'endormait fort tard, bien qu'elle se couchât relativement tôt : dix heures du soir. Une dame d'honneur lui faisait la lecture jusqu'à ce que le sommeil survînt. Sommeil calme, mais court : trois heures. Son illustre fils, EDOUARD VII, en dort six, d'un sommeil agité et fréquemment interrompu.

La jeune reine de Hollande, WILHELMINE, se couche vers onze heures et se lève de bonne heure. Au saut du lit, à l'exemple de son père, elle va faire un tour au parc et visiter les écuries. Sa couche est monumentale : haute, large et profonde.

Le roi LÉOPOLD II se couche fort tard. Passe la moitié de la nuit à travailler et lire. Lit bourgeois, sans autre luxe que des couettes de plumes de cygne. Très frileux.

Notre ami le Tsar (NICOLAS II) dort à peine et, pourtant, adore le lit. Se lève tard, à moins d'affaires urgentes. A horreur des ténèbres. Sa chambre à coucher est toujours éclairée. Use parfois de chloral pour dompter l'insomnie.

Le roi VICTOR-EMMANUEL II ne peut dormir que sur un lit très dur. Pas d'oreillers. Des draps de grosse toile rugueuse. Dort comme un loir.

Le sultan ABDUL-HAMID — qui l'eût cru ? — dort sans cauchemar, d'un sommeil d'enfant. Il dormira moins bien maintenant qu'il sera pourvu d'un Parlement.

(*Le Charivari*, 31 octobre 1908.)

Vieux-Neuf Médical

Le danger des substitutions.

Dans leur très récente publication, *Gayetez d'Esculape*, ouvrage de près de 500 pages, dont chacune, moult plaisante, corrobore l'exergue du livre : « Amy, voicy paraistre ung très joyeux volume, où le rire s'espand. bon creveur d'apostume », les Docteurs WITKOWSKI et CABANÈS, parlent assez longuement des « Quiproquo » d'apothicaires.

Un des plus fameux sermonnaires du XVe siècle, Olivier MAILLARD, est, pensent-ils, le premier qui ait publiquement cité le proverbe qui a eu si longtemps cours : « De trois choses Dieu nous garde : de cætera de notaires, de qui proquo d'apothicaires et de bouquon de Lombards friscaires. » Et ce point de départ leur permet d'expliquer ce qu'étaient ces quiproquo, si tellement horrifiques que, dans certains mystères, apothicaires étaient jugés en compagnie des trésoriers, de Pilate et de Barabbas.

En réalité, les quiproquo ne méritaient pas toujours une pareille indignité. C'était ce que nous appelons aujourd'hui des *succédanés*, jadis nécessaires quand les drogues exotiques venaient à faire défaut, et si l'abus et le lucre ne s'en étaient point mêlés, il n'y eût eu rien à dire, de par la Faculté même, qui, lorsque les circonstances l'exigeaient, donnait son approbation, après solennelle et mûre délibération.

Ce qui était défendu, c'était la substitution sans contrôle officiel ; or, de cela, certains apothicaires ne se gênaient pas, paraît-il.

Tant ça change, tant c'est la même chose ! et c'est parce que nous en avons un exemple frappant sous les yeux, que, quittant les anciens, nous allons envisager ce qui se passe actuellement pour certains produits : la *Phosphatine Falières* entre autres.

Nos lecteurs connaissent cet aliment infantile et ont été à même d'en apprécier toutes les qualités.

Jusqu'ici, le seul reproche qu'on ait pu formuler, c'est que l'enfant en trouvait le goût si agréable qu'il la préférait à toute autre alimentation et s'en séparait avec quelque difficulté,

reproche, on le voit, en faveur du produit. La mariée étant trop belle, on aurait eu mauvaise grâce à protester.

Or, si l'on n'y mettait le holà, certains donneurs de succédanés auraient vite fait de changer l'opinion si unanime des médecins, des mamans et des enfants.

Sous prétexte que le microscope et l'analyse ont pu fournir des indications sur la composition de la *Phosphatine Falières*, on a indiqué dans des formulaires, voire même dans des journaux de modes, quelques-uns de ses éléments, et on a engagé, soit verbalement, soit par écrit, les mères à fabriquer elles-mêmes des soi-disant *Phosphatines* de famille.

Commercialement et scientifiquement, on commet une mauvaise action en agissant ainsi.

Commercialement, on s'empare d'une marque qui appartient au seul créateur du produit ; scientifiquement, on donne à la mère de famille une formule erronée qui peut avoir, pour son enfant, les plus funestes conséquences.

La *Phosphatine Falières* est, en effet, un produit composé de farines diverses et de fécules sélectionnées stérilisées et chauffées à une température suffisante pour en amener la solubilisation partielle ; au mélange sont ajoutés du sucre, des aromates, du cacao dans une proportion très minime, et un phosphate de chaux spécial assimilable, dont le commerce ne peut connaître la fabrication et ne peut atteindre la pureté.

Or, qu'indiquent ceux qui ont la prétention d'en donner la formule ? La plupart du temps, à peine la moitié des composants, quand ils n'oublient pas le phosphate de chaux, dont le rôle est si important lorsqu'il est réellement assimilable ; il en est d'ailleurs de même pour les précautions prises par l'inventeur pour que les fécules et les farines ne surchargent pas l'estomac de l'enfant ; quant au cacao, la dose indiquée est toujours beaucoup trop élevée.

De là résultent des désordres graves survenant dans la nutrition du jeune bébé et des angoisses pour son entourage ; le tout parce qu'on a écouté les conseils d'un amateur de quiproquo.

La Faculté condamnait autrefois l'apothicaire qui se passait de son autorisation pour toute substitution aux peines ci-dessous : à savoir de 100 marcs d'argent d'amende, de prison, de punition corporelle et de la hart. Il y a encore des tribunaux auxquels on pourrait avoir recours ; mais il y a surtout le bon sens et l'amour maternel, qui, maintenant avertis, seront certainement préférables. L. P.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Ordonnances de médecins au revers de cartes à jouer. — Le *Bulletin de la société archéologique « le Vieux Papier »* (t. I, p. 404-5) a reproduit deux de ces ordonnances, dont l'une est de 1769. Pourrait-on nous en communiquer d'analogues ?

UN MEMBRE DU « VIEUX PAPIER ».

Prospectus, médicaux ou autres, rédigés par des littérateurs. — Il existe, m'a-t-on dit, une monographie historique de l'Eau de mélisse des Carmes, signée BOYER, et dont l'auteur ne serait autre qu'Alexandre DUMAS père.

Connaît-on d'autres prospectus du même genre, ou des réclames, pharmaceutiques ou autres, rédigées par des poètes ou gens de lettres plus ou moins notoires ? La question est particulièrement recommandée à M. le Docteur Georges J.-B. BAILLIÈRE.

L. R.

Qui, le premier, employa KI contre la syphilis ? — Voici ce que nous lisons dans la traduction de *la Syphilis*, de Jérôme Fracastor, par le Dr Yvaren (p. 176-7) :

« Un Anglais, le Dr WALLACE, de Dublin, expérimenta (de 1832 à 1836) contre ces accidents incurables, un médicament employé jusque-là, à petite dose (quelques grains), contre les scrofules principalement, l'*iodure de potassium*. Il le donna aux syphilitiques à la dose de 2, 3, 4 grammes par jour, et, en 1836, il publia les résultats qu'il en avait obtenus. M. Ricord répéta les essais, et dans ses mains, comme dans celles du médecin de Dublin, l'iodure de potassium se montra héroïque. »

Est-ce bien la première application thérapeutique de l'iodure, en tant que médicament antisyphilitique ?

L. D.

Quel médecin a documenté le père Gratry ? — Nous soumettons cette question tout spécialement à M. le Dr FIESSINGER, dont nous avons lu avec le plus vif intérêt le dernier ouvrage, *Science et spiritualisme*.

Dr X.

Réponses

Le tabac, remède dangereux. (XIV, 557.) — Le tabac était-il considéré jadis comme un poison ? Etait-il autrefois défendu de fumer ?

Bien avant que Romano Pane, missionnaire de la suite de Christophe Colomb, apprît des Indiens d'Amérique l'usage de la pipe et le procédé de préparation du tabac, c'est-à-dire près d'un siècle avant que Jean Nicot introduisît cette plante en France, il y avait des fumeurs.

On fumait déjà dans l'antiquité ; les Romains, en particulier, se livraient passionnément à ce genre d'exercice. Une peinture ancienne, provenant, je crois, de Pompéi, représente des légionnaires romains, se reposant le soir d'une bataille, et laissant envoler au-dessus de leurs têtes des spirales d'une fumée qui s'échappe de roseaux enflammés Les Romains fumaient, en effet, dans des sortes de roseaux ou de pipes, des feuilles de laitue préalablement desséchées. Le Dr Georges Petit dit avoir vu au Louvre une pipe romaine de l'époque de Pline Enfin la tradition veut que, près d'Aix, Marius ait, en attendant les Teutons, fumé une pipe sur un rocher, que l'on montre encore aujourd'hui.

Les gens du Nord fumaient également. On voit, en Irlande, le tombeau du roi Théomond, inhumé en 1267 ; sur la pierre où est représenté le souverain couché et les mains jointes, le sculpteur a gravé, à la bouche royale, une pipe. D'autre part, les naturels des grandes Indes fumaient bien avant la découverte de l'Amérique. Les idoles et les tombeaux retrouvés, notamment au Guatémala, en font foi.

L'habitude de fumer se perd donc dans la nuit des temps.

Cette habitude d'user, soit du tabac, soit de certaines plantes aromatiques ou hygiéniques, telles que les fleurs du houblon séchées, les feuilles du balisier, de la laitue, de sauge, d'eucalyptus, de lavande, etc., cette manie assez générale, créa un commerce spécial si rémunérateur, qu'en 1811 Napoléon signa les décrets établissant le monopole du tabac.

L'origine de cette monopolisation, qui rapporte au fisc des sommes si considérables, vaut d'être rapportée. C'est une femme qui en donna l'idée à l'Empereur. Dans un bal donné à l'occasion de son mariage avec Marie-Louise, il avait remarqué une dame couverte de superbes diamants. Il s'informa de la profession du mari, capable de semblables folies, et, apprenant qu'il était fabricant de tabacs, se dit qu'il y avait là une source de trop gros bénéfices pour que l'Etat en fût privé. L'idée était bonne, puisqu'aujourd'hui le kilogramme de tabac fabriqué, tous frais payés, revient à la régie à 2 fr. 13 environ, et que le prix moyen de vente aux débitants est de 10 fr. 86. En sorte que l'Etat prélève sur les fumeurs, priseurs ou chiqueurs le coquet bénéfice de 450 0/0..., ce qui pourrait permettre aux contribuables auxquels on vend cent sous ce qui en vaut vingt, de demander d'être un peu mieux servis.

Si les Français sont grands fumeurs, les étrangers le sont peut-être encore davantage. Les dames usent volontiers de la cigarette. Les souveraines leur donnent l'exemple. Parmi les fumeuses notoires, on peut citer la reine Marguerite d'Italie, l'impératrice douairière de Russie, la reine Amélie de Portugal, la reine Marie-Christine.

Par contre, certains Etats de l'Union, le Canada, les Bermudes,

d'autres encore, ont promulgué des lois pour combattre l'usage du tabac. Mais ces lois paraissent n'être guère efficaces. Dans l'U. S. A., notamment, n'a-t-on pas eu l'idée, l'année dernière, de faire une Exposition spéciale du tabac à New-York ? En Angleterre, on va également prendre des mesures pour essayer de restreindre l'usage du tabac, et pour empêcher les enfants de fumer. Voici le texte du projet élaboré :

« Les personnes qui vendent des cigarettes aux enfants au-dessous de 16 ans seront punies d'une amende de 20 shillings. Tout fumeur âgé de moins de 16 ans tombera sous le coup d'une amende de 10 shillings. Il est interdit aux enfants d'aller chercher du tabac pour leurs parents. »

Ainsi donc certains Etats considèrent que l'usage immodéré du tabac est mauvais pour la race C'est sans doute une opinion analogue qu'avait le lieutenant de police de 1635.

Daniel CALDINE.

— Le tabac, dérivé de *Tabaco*, nom d'une ville d'Amérique où les Espagnols rencontrèrent cette plante pour la première fois, fut importé en Europe, en 1560, — chacun sait cela, — par Jean Nicot, ambassadeur de France auprès de Sébastien de Portugal.

Ce que l'on sait peut-être moins, c'est que cette solanée, dont l'usage ne répond à aucun besoin, qui n'est qu'une habitude compromettant la beauté physique en donnant aux dents une teinte enfumée, disgracieuse, eut l'honneur d'être persécutée, dès son apparition, par les pouvoirs civil et ecclésiastique.

Le pape Urbain VIII, le protecteur des lettres et des arts, excommunia, en 1642, tous ceux qui oseraient prendre du tabac dans une église Pasquin se vengea bientôt de cette bulle. Dois-je rappeler que Pasquin était le nom donné à une statue antique mutilée, qui était placée à Rome, près de la demeure d'un tailleur appelé Pasquin ? On y écrivait en secret des épigrammes contre le pape et ses cardinaux On se vengea donc de la bulle du pape par cette citation de Job : *Vous faites éclater votre puissance contre une feuille que le vent emporte, et vous persécutez une paille sèche.*

Le grand-duc de Moscovie, Michel Fedorovitch, qui régna de 1613 à 1645, Amurat IV, empereur des Turcs, et Scha-Sophi, roi de Perse, rendirent des ordonnances terribles contre les fumeurs de tabac, ajoutons aussi d'opium : ils défendirent l'entrée, la culture et l'usage du tabac, *sous peine de mort, et d'avoir* — pour les priseurs — *le nez coupé.*

En Angleterre et en France, on fut moins expéditif. Jacques Ier, le fils de Marie Stuart, qu'on a surnommé le *Salomon de l'Angleterre* et qui était un érudit distingué, composa, outre le *Basilicon doron*, où il expose les devoirs d'un roi, un *Traité contre le tabac.*

Enfin, je trouve dans un petit livre de 1827 sur les anecdotes anciennes, « que la Faculté de médecine de Paris fit soutenir une thèse sur les mauvais effets de cette plante, prise en poudre ou en fumée Cette dernière mesure était convenable ; mais ce qui la rend seulement plaisante, c'est que le docteur qui présidait eut sa tabatière à la main et ne cessa de prendre du tabac pendant toute la séance. »

Dr BILLARD.

Le gui du chêne (XIV, 292, 530 ; XV, 302). — Il existe, dans la forêt de Rambouillet, non loin du château, un chêne porteur de gui ; l'aimable sous inspecteur des eaux et forêts, M. Bertrand, évite d'attirer l'attention sur lui, de peur d'exciter la convoitise de certains amateurs.

Dr R. (Agen).

— Dans sa *Dissertation sur le guy, remède spécifique pour la cure des maladies convulsives*, traduite en français en 1729, J. Colbatch, membre du Collège de médecine, à Londres, dit qu'il y a « plusieurs siècles qu'on vante les vertus du gui de chêne, sans qu'on ait fait cas d'aucun autre, ni qu'on l'ait regardé comme ayant aucune vertu médicinale ».

L'auteur se dit très embarrassé pour en trouver : « Je ne me souviens point, ajoute-t-il, d'en avoir vu dans aucun de mes voyages. Je ne sais pas plus de deux personnes qui en aient vu. »

Il remplace, en conséquence, le gui de chêne par le *gui commun*, gui de pommier, de poirier.

Le gui de chêne était donc assez rare en Angleterre déjà au xviiie siècle.

E. Legrain.

Secrets et recettes d'antan (XIV ; XV, 304). — En dépouillant un sac de vieux papiers, qui provenaient de M. Fanton, notaire à la Combe de Lancey (Isère), vers le milieu du xviiie siècle, j'ai trouvé les deux lettres suivantes ; peut-être penserez-vous qu'elles peuvent intéresser les lecteurs de la *Chronique*.

La première est adressée :

« Pour M. Fanton chès M. le comte de Tencin, à Grenoble.

« A Tencin, ce 7 Xbre 1756.

« Monsieur Fanton demandera au père Policarpe si il ne peut pas « nous faire avoir deux onces de *graisse humaine* qu'on payera ; il « demandera, ou fera demander à M. Beylié si l'on continuera les « cataplasmes de mye de pain et de lait au pli du bras.

« Dans le temps qu'on fera le liniement le longt de l'épine du dos, « Chagniais pourrait aporter la réponse, aussi bien que la permis- « sion pour dire la messe après midy sans abus qu'on a apparemment « oublié. »

(Ce qui suit n'est pas de la même écriture que cette première partie et me paraît être de la main de Me Fanton.)

« Il faut continuer le cataplasme de mye de pain et du lait au plit « du bras. Le temps du liniment doit durer un petit quart d'heure. »

Voici la seconde lettre par laquelle Me Fanton (?) (aucune des deux lettres n'est signée) répond à son correspondant de Tencin.

« Grenoble le 9 Xbre 1756.

« Monsieur,

« Le père Pollicarpe est allez à Romans depuis hier 8e. Mais le « sous-prieur m'a donné les deux onces de *graisse humaine*, que j'en- « voye par Chaniais.

« M. Beylié (1) a dit qu'il falait continuer les cataplasmes de mye de « pain et de lait au plit du bras dans le temps qu'on fera le liniement « le long de l'épine du dos. »

Quant au « père Pollicarpe », il y a tout lieu de penser qu'il appartenait à l'ordre des Pères de Saint-Jean-de-Dieu, plus connus sous le nom de pères de la Charité. En 1661, sur la proposition du duc de Lesdiguières, ils avaient été appelés à Grenoble pour être chargés « du service médical ainsi que de l'entreprise entière de l'hôpital ». (BORDIER, *La Médecine à Grenoble*, p. 77.)

Ils y avaient fondé une école où ils enseignaient l'anatomie et la chirurgie. et dès le commencement du XVIIIe siècle, ils possédaient, près des bâtiments de l'Hôpital général, des salles où ils soignaient les blessés militaires, et qui, à l'heure actuelle, abritent encore — mais pour peu de temps — les salles de malades militaires de l'Hôpital mixte de Grenoble.

Ayant, pour leurs cours d'anatomie, la libre disposition des cadavres, il devait leur être facile de procurer aux malades qui la leur réclamaient de la *graisse humaine*.

D'après les lettres qui précèdent, il semble bien que cette étrange thérapeutique ait été instituée à l'insu du médecin traitant.

Dr FLANDRIN.

— Le 1er septembre 1572, pendant les massacres de la Saint-Barthélemy, à Lyon, un apothicaire *remonstra qu'on pourroit faire argent de la graisse qu'on tireroit des corps* (2), et fit choisir *les plus gros et refaits*, dont il *en tira bonne quantité, laquelle a été vendue trois blancs la livre* (3).

A. C.

— Voici ce qui était conseillé, il y a 200 ans, contre le *mal caduc* ou *épilepsie* (4).

« Il faut que le malade s'abstiène absolument de boire du vin dans le temps du remède et le reste de sa vie n'en boire jamais de pur, toujours moitié d'eau pour le moins et mieux serait qu'il n'en bût pas du tout.

« Qu'il ne menge ny ail, ny ognou, ny poureau, ny d'aucune sorte de fruit, point de choux, ny de raves, ny d'aucune sorte de laitage pendant deux ou trois ans et le moins qu'il poura le reste de sa vie, car

---

(1) BEYLIÉ, conseiller et médecin ordinaire du Roy, agrégé et professeur du Collège de médecine de Grenoble, a publié à Grenoble, en 1743, un ouvrage intitulé : « Méthode générale pour traiter les maladies qui règnent dans cette province sous le nom de Rhume. » Voir Dr BORDIER, *La Médecine à Grenoble*, 1896.

(2) En 1787, ROLAND de la Platière, le mari de Mme Roland, n'avait-il pas proposé à l'Académie de Lyon de mettre tous les cadavres dans un alambic, pour en extraire de l'huile à éclairer, prétendant que « la manipulation en serait facile par le procédé de l huile animale, très usité à Paris ? »

(3) *Hist. particulière des évènements qui ont eu lieu en France pendant les mois de juin, juillet, août et septembre 1792 p. 12.*

(4) Extrait des pages blanches d'un manuscrit du *Traité de l'anatomie de M. du Verné médecin ordinaire du Roy faitz à Angoulême ce premier juin 1698*, par Blanchier, qui pratiquait dans la châtellenie de Bouëx (Charente) — Il existe aujourd'hui un médecin du même nom qui exerçait à Chasseneuil (Charente), avant de verser dans la politique qui l'a conduit au Sénat. La médecine, à Chasseneuil, ne rapporte pas 15.000 fr.

mieux serait qu'il n'en prit jamais. Observez que si après les deux ou trois ans il buvoit et mangé beaucoup de cets choses la, il pouroit peutestre retomber.

« Qu'il s'abstienne pendant toute sa vie de menger de la cervelle de quelque animal que ce soit, luy faire porter pendant cinq ou six ans et mieux encore toute sa vie nuit et jour pour deux ou trois sols d'argent vif qu'on metrait dans un tuyeau de plume bien bouché, puis envelope d'un linge et pendu au coup de façon qu'il décende de deux travers de doigts plus bas que le creux de l'estomach, puis il prandra la poudre suivante que l'on fera ainsy : il faut pour un home prandre du crâne d'home, et pour une feme du crane d'une feme, il faut en prandre dans le derrière de la teste; car il n'y a que cela de bon de la grandeur de la calotte d'un prestre le faire carciner, puis le bien pourvériser ensuitte le passer par un tamis après quoy il enfaut faire quatre paquets chaqu'un de la grandeur d'un dé à coudre sy le dé est petit il en faut quatre et se seroit le plus sur, sela fait il faut le faire prandre au malade le matin en cette manière, il faud qu'il soit à jeun, on doit lui donner les deux premières prises dans du vin avec moitié d'eau, le tout bien remué les deux derniers jours de la lune vieille ; les deux autres qu'on metra dans du bouillon, on les lui donnera les deux premiers jours de la lune nouvelle ; le malade doit ensuitte rester deux bonnes heures pour le moins sans menger apres avoir prit chaque prise ; il faut absolument donner le remède dans le temps de la lune marquée cy-dessus et bien observer le régime de vie, car cet de la que depand la reussitte du remede et que si l'on y manque en quelque point on court grand risque de retomber, on fera bien pour cacher la composition de la poudre, à ceux a quy on la donne d'y meler un peut du caffé grille ou a sont deffaud de la croutte de pain grille le tout bien pourvérisé. Il faut observer que si l'on trouvé du crane de ceuts quy sont morts de mort viollente come pendu, etc... il en serait meilleur, mais a sont deffaud l'on en prend du cimetière. Il n'y a de bon comme je l'ay desjat dit cy dessus que le derriere de la teste qu'il faut prandre, grand comme la calotte d'un prestre dans l'endroit ou l'on met la calotte (secret de M. de Bouëx). »

P. c. c. : Dr Nelson-Pautier (Aigre).

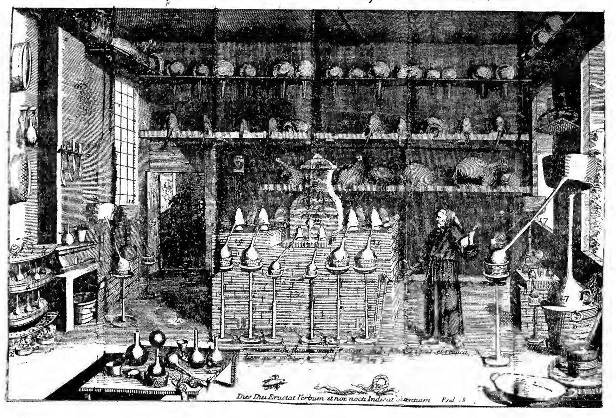
— Comme suite aux détails que j'ai donnés à « la *Chronique médicale*, au sujet d'un manuscrit dont j'avais fait la découverte et intitulé : *Secret Eprouvé*, je dirai que, m'étant livré à de sérieuses recherches, pour savoir si l'ouvrage était bien inédit, j'ai vu qu'en 1697, parut un volume portant ce titre : *Secrets et remèdes éprouvez dont les préparations ont été faites au Louvre, de l'ordre du Roy, par déffunt l'abbé Rousseau, cy devant capucin et médecin de S. M.*, publié par les soins du frère de l'abbé Rousseau.

L'histoire de cet empirique est assez intéressante.

L'abbé Rousseau, plus connu sous le nom de Père Rousseau, capucin, était le compagnon du Père Aignan, en religion Père Tranquille, qui, revenu d'un voyage dans le Levant, prétendait avoir rapporté de précieux secrets. Tous deux gagnèrent la confiance du prince de Condé et, par lui, se firent présenter à Louis XIV qui leur donna une pension de 1 500 livres ainsi qu'un logement et un laboratoire au Louvre.

Dès lors, on les désigna sous le nom de *Capucins du Louvre*. Là,

Description du Laboratoire des Capucins du Louvre



LES CAPUCINS DU LOUVRE DANS LEUR LABORATOIRE
(D'après une estampe du Musée Carnavalet).

ils composèrent l'*Essence d'Emeraude*, dont parle Mme de Sévigné (lettre du 20 juin 1685) et dont toute la cour voulut se servir, le *Baume Tranquille*, ainsi appelé du nom d'un de ses auteurs, et quantité d'autres remèdes (1).

Le baume Tranquille était composé de pavot, tabac, lavande, sureau, etc., infusés dans de l'huile. « Quand on veut le faire encore meilleur, écrit le Père Rousseau, on y ajoute autant de gros crapauds vifs qu'il y a de livres d'huile, lesquels il faut faire bouillir jusques à tant qu'ils soient presque brulez (*sic*) dans l'huile avec laquelle leur suc et leur graisse se mêle (*sic*) et augmente beaucoup l'excellence du remède. »

Mme de Sévigué, comme la plupart de ses contemporains, faisait le plus grand cas du baume Tranquille, qui passait, au XVIIe siècle, pour guérir presque tous les maux. « Je vous envoie, écrit-elle à sa fille, le 15 décembre 1684, ce que j'ai de plus précieux, qui est ma demi-bouteille de baume Tranquille. Je ne pus jamais l'avoir entière ; les capucins n'en out plus. »

Disons, à présent, que l'ouvrage du Père Rousseau et mon manuscrit, à part leur titre, n'ont entre eux aucun rapport. Le second est plus récent, car on peut lire, à propos du *Baume de Commandeur de Perne*, (composé d'encens mêlé de bainjoin (*sic*), d'aloès, d'esprit-de-vin, etc.), que ce remède opère également sur la maladie des bêtes comme sur celle des hommes. L'expérience en fut faite en 1713, année marquée par la grande mortalité des bestiaux. « Le soin que l'on prit de frotter trois fois par jour le museau des bêtes à cornes avec ledit baume avoit garanti des domaines entiers de la contagion qui faisoit tant périr dans ledit voisinage. » L'ouvrage a donc été écrit après 1713.

A titre de curiosité, signalons, dans la recette de l'*Essenee de Vipères*, cette recommandation :

« Les vipères employées doivent avoir été nourries exclusivement de miel et de rosée. »

Pour finir, recueillons cette perle dans le même manuscrit :

« *Spécifique pour l'apoplexie* : Topique de suif de cheminée.

« Ayant ballié (balayé) la première suie d'une cheminée, prenez de la seconde, faites-en un cataplasme que vous appliquerez sur la fontaine (fontanelle) de la teste du malade tant qu'il est en léthargie. L'expérience s'en est vue sur un homme qui, étant revenu en pleine connaissance, après huit jours de léthargie dont tout l'art de la médecine n'avoit pu le tirer, la perdit sans ressource et mourut deux heures après que le médecin lui eût fait ôter le cataplasme, ne voulant lui attribuer plus de six heures de parfaite raison dont le malade profita pour mettre ordre au spirituel et au temporel.

« Un homme frappé en pleine campagne fut parfaitement guéri ainsi ; privé de tout secours, on n'eut d'autre ressource que de lui faire avaler de l'urine de Mme la comtesse de Montbrun de qui vient ce remède et qui assure en avoir fait d'heureuses expériences. »

C. DE LA BENOTTE.

---

(1) V. à ce propos, l'article du Dr CABANÈS, paru dans le *Bulletin général de thérapeutique*, 1899, t. CXXXVIII, p. 513 et suiv., sous le titre de : *La médecine dans les ordres religieux.*

PETITS RENSEIGNEMENTS

Clinique du cœur, 173, rue Blomet.

(Consultations pour maladies du cœur, des vaisseaux et du sang.)

Le D[r] Huchard, toujours vaillant, toujours sur la brèche pour une œuvre philanthropique, un progrès scientifique à réaliser, vient de prendre l'initiative de la création d'une clinique d'un genre tout nouveau. La *Clinique du cœur*, que l'éminent cardiopathe a eu l'heureuse idée de fonder, pour y continuer un enseignement brutalement interrompu, en plein succès, par les règlements administratifs, est destinée au traitement des maladies de l'appareil circulatoire. Outre les *consultations* gratuites, qui auront lieu les mardi et jeudi de chaque semaine (de 8 h. 1/2 à 11 h.), un enseignement clinique et thérapeutique se fera pendant la saison d'été : le mardi à 5 heures et, plus tard, le jeudi à 4 heures, sous la direction du maître, avec le concours de M. Ch. Fiessinger, membre correspondant de l'Académie de médecine, et de MM. A. Weber, J. Chevalier, H. Gillet, André Lagrange, etc.

Leçons de clinique thérapeutique.

Tous les jeudis, à 10 heures du matin, leçon de clinique thérapeutique, avec présentation de malades, par M. le professeur Albert Robin (grand amphithéâtre des cours de l hôpital Beaujon).

Tous les matins, à 9 heures, au lit du malade, salles Louis et Axenfeld, enseignement pratique, suivi d'interrogations.

Trois fois par semaine, les lundi, mercredi, vendredi, de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2, un enseignement complémentaire de thérapeutique sera fait, avec le concours et la collaboration d'un grand nombre de médecins et spécialistes.

Société centrale de médecine vétérinaire.

La séance solennelle de la *Société centrale de médecine vétérinaire*, dont le très sympathique M. Railliet est l'âme dirigante, a eu lieu, le 29 octobre dernier, à 3 heures, au siège de la Société, 12, rue de Seine. On a fort applaudi l'*éloge de Pierre Charlier*, remarquablement lu par le D[r] Saint-Yves Ménard, de l'Académie de médecine.

Cours de clinique des maladies des enfants.

M. le P[r] Hutinel a commencé ce cours à l'hôpital des Eufants-Malades, 149, rue de Sèvres, le lundi 2 novembre 1908, à 9 heures du matin.

Les leçons à l'amphithéâtre ont lieu les mercredis et samedis, à 10 heures. Un enseignement complémentaire est fait après la visite, tous les autres jours.

Association d'enseignement médical des hôpitaux.

(*Conférences hebdomadaires d'hygiène et de clinique infantiles.*)

Le Dr Variot reprendra ses conférences le lundi 23 novembre, à 10 h. 1/2, à l'hospice des Enfants-Assistés, 74, rue Denfert-Rochereau, Pavillon Pasteur, et les continuera tous les jeudis, à la même heure

Clinique psychothérapique.

MM. les Drs Bérillon et Paul Farez ont repris, le jeudi 12 novembre, à 11 heures du matin, leurs leçons de *clinique psychothérapique* à l'École de psychologie, 49, rue Saint-André-des-Arts ; ils les continueront le jeudi de chaque semaine, à la même heure.

Hôpital « Accidents du travail », 136, rue Championnet.

L'enseignement relatif aux accidents du travail a été organisé dès l'année dernière. Il consiste en *conférences publiques et gratuites* ayant lieu à 5 heures de l'après-midi. Ces conférences sont destinées aux médecins praticiens obligés de plus en plus, de par la loi de 1898, de connaître ces questions, qui entrent pour une grande part dans l'exercice journalier de la profession médicale.

Voici le programme de quelques-unes des conférences qui vont avoir lieu en novembre et décembre 1908 :

Vendredi 13 novembre : Dr Just Lucas-Championnière : fractures de l'humérus à la partie supérieure (accidents du travail).

Mardi 17 novembre : Dr Ozenne, chirurgien de Saint-Lazare : de la simulation et des accidents du travail.

Vendredi 20 novembre : Dr Brouardel, médecin des hôpitaux : de l'état antérieur des blessés, accidentés du travail.

Mercredi 2 décembre : Pr Brissaud : diagnostic différentiel des névropathies post-traumatiques (accidents du travail).

Samedi 5 décembre : Dr Mouchet, chirurgien des hôpitaux : Luxations du semi-lunaire en avant (accidents du travail).

Mardi 8 décembre : Dr Rochon-Duvigneau, ophtalmologiste de l'hôpital Laënnec : Plaies pénétrantes du globe oculaire, corps étrangers intra-oculaires.

Vendredi 11 décembre : Dr Martha, ancien interne des hôpitaux : le chancre syphilitique de l'oreille externe et moyenne.

Chronique Bibliographique

Traité des maladies des voies urinaires, par E. Desnos et H. Minet, avec 289 fig. dans le texte et 8 planches en couleurs hors texte. Paris, O. Doin et fils, éditeurs.

La pathologie urinaire comprend, à l'heure actuelle, un immense domaine, qui s'agrandit chaque jour, depuis surtout ce qu'on peut appeler l'ère antiseptique. Grâce à l'antisepsie, et grâce aussi, il faut bien le dire, aux découvertes de la bactériologie, le pathologiste urinaire n'a plus le droit de se confiner dans une étude restreinte et limitée : il lui faut ne se désintéresser d'aucun des problèmes de la chirurgie et de la pathologie générales, s'il veut faire œuvre personnelle et durable.

C'est surtout au professeur Guyon qu'on doit les magnifiques et incessants progrès réalisés dans cette branche de notre art ; c'est ce maître, d'une autorité incontestée, qui a réussi à grouper autour de lui une pléiade de travailleurs, qui apportent, chacun, leur contribution et mettent en valeur son enseignement.

Parmi eux, le Dr Desnos s'est, depuis longtemps, fait connaître au public médical par la clarté de ses précis théoriques, par son habileté technique dans la pratique. L'ouvrage qu'il vient de composer, en collaboration avec le Dr Minet, ancien interne des hôpitaux, est, comme son titre l'indique, un *traité*, aussi complet qu'il était possible de le faire, de toutes les maladies des voies urinaires. Par une heureuse innovation, chaque chapitre est précédé d'une bibliographie, qui permet, à l'élève comme au praticien, de se référer aux sources et de se renseigner plus abondamment sur le sujet qui l'intéresse plus particulièrement. Les nouveaux moyens d'investigation clinique, l'urétroscopie, la cystoscopie, etc., sont décrits minutieusement. Enfin la partie thérapeutique est développée autant qu'il convient, pour permettre à tout médecin de se servir, comme d'un indispensable *vade-mecum*, de cet ouvrage qui fait honneur à ses auteurs et que son éditeur a tenu à présenter de la plus élégante façon.

Hygiène sociale : *l'Alimentation rationnelle*, conférence faite à la Sorbonne, le 12 mars 1908, par le Professeur L. Landouzy. Masson et Cie.

« L'alimentation sera scientifique ou elle ne sera pas » : tel est le dogme que proclame, quant au fond, sinon dans la forme, le professeur Landouzy. Il y a évidemment une science et un art des régimes, tant pour les bien portants que pour les valétudinaires, et le problème de l'alimentation, s'il est économique et social, culinaire et gastronomique, est aussi physiologique et médical. Toute l'éducation alimentaire du peuple, voire de la bourgeoisie et des classes dites dirigeantes, est à organiser, et il n'en est pas qui se soient attelés, si l'on nous permet d'aventurer cette expression, à cette tâche éminemment utilitaire, patriotique, avec autant d'ardeur, autant de méthode, que le professeur Landouzy. Son enquête, portant sur 125 ouvriers et employés parisiens, montre, entre autres particularités, que « l'exploitation du capital-santé et du capital-énergie, représenté par le rendement de la machine humaine, est trop souvent un défi jeté au bon sens, à la physiologie, aux principes de l'économie et de la morale ». Alors que la question sociale, comme si justement l'a dit Lassalle, est

une « question d'estomac », il est incroyable qu'on n'ait rien tenté ou presque pour assurer au travailleur la formule d'une alimentation rationnelle. Le professeur Laudouzy raille avec beaucoup d'humour ce qu'il appelle nos préjugés alimentaires : nous mangeons trop de viande, pas assez de légumes, surtout pas assez de pâtisseries, ni de sucre, « l'aliment énergétique par excellence ».

Sans proscrire absolument le vin, l'éminent thérapeute le conseille à doses modérées, et de bonne qualité : du bon vin naturel et même, de temps à autre, un petit verre d'excellente eau-de-vie naturelle, cela met « joie au cœur, clarté dans les idées ». Voilà qui va réjouir nombre de gens qui, tout en restant sobres, ne se souciaient pas de deveni rabstèmes.

Les conclusions de cette très remarquable conférence sont à retenir et à consigner, dans une revue qui se pique de contribuer au relèvement du prestige de notre art, de marquer la place, de plus en plus prépondérante, que doit occuper le médecin dans la société. « La médecine, écrit en termes excellents et sous une forme quasi aphoristique le professeur Landouzy, déborde les limites que lui connurent nos pères... Le médecin ne reste plus confiné dans l'étude de la guérisou des malades ; ses connaissances positives de la matière humaine lui permettent de s'appliquer à l'organisation scientifique de la vie humaine... C'est à la médecine qu'ou vient demander les règles de la vie, physique et morale, saine. Tout en restant, comme nos pères, des guérisseurs de malades, nous devenons — par le fait que nous sommes préposés à l'organisation de la santé — des *empêcheurs* de maladies... N'est-ce pas le médecin qui peut le mieux, fortifiant la société, améliorer le sort de l'individu et de l'espèce ? »

Comme le rappelle le savant professeur, Descartes avait eu, dès le XVIIe siècle, la prescience de ce rôle social du médecin, quand il écrivait : «.... Principalement aussi, pour la couservation de la santé, laquelle est sans doute le premier bien et le fondement de tous les autres biens de cette vie, s'il est possible de trouver quelque moyen qui rende communément les hommes plus sages et plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'ici, *je crois que c'est dans la médecine qu'on doit le chercher* »

Un cas d'hypertrophie mammaire, illustré par Horace Vernet, par Lucien Hahn et Ernest Wickersheimer (Extrait de la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, septembre-octobre 1907.)

Combien de critiques d'art, combien de médecins ignorent qu'Horace Vernet, le grand peintre de batailles, a fixé, sur un de ses tableaux, le souvenir d'une opération chirurgicale! Nous le confessons sans fausse honte, c'est à MM. Hahn et Wickersheimer que nous en devons nous-même la révélation. Le tableau en question appartient à la Société de chirurgie depuis un quart de siècle ; il fut légué, en 1883, à ce corps savant par un ancien chirurgien de la Charité, le Dr Manec, qui avait eu dans son service une jeune fille présentant une hypertrophie mammaire telle que l'amputation des deux seins fut reconnue nécessaire. Comment Horace Vernet fut-il appelé à peindre le sujet qui avait subi cette amputation ? C'est une question à laquelle il n'a pas encore été répondu.

A. C.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 23 1er Décembre 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Variétés Médico-Historiques

Le monde de la cour au temps de Louis XIV

(*Coup d'œil médico-psychologique.*)

Par M. le Dr A. Cullerre.

(*Suite*)

II

NÉVROPATHIES.

L'*épilepsie convulsive* n'est guère compatible avec la vie de courtisan, mais sous ses formes atténuées et purement psychiques, elle peut se glisser dans les milieux les plus choisis ; les aventures singulières dont M. de la Chatre, lieuteuant général des armées du roi, fut le héros, nous semblent en fournir une preuve intéressante.

Saint-Simon raconte un singulier accident, qui lui arriva le jeudi 17 janvier 1709, à la Comédie. à Versailles, accident qu'on apprit avoir eu des précédents. C'était un homme de qualité, fort brave, extrêmement glorieux. toute sa vie amoureux et galant. mais sans esprit et sans talent. Ses manières étaient naturellement impétueuses.

Ce soir-là, dit l'auteur, au milieu de la Comédie. le voilà tout d'un coup à s'imaginer voir les ennemis. à crier, à commander, à mettre l'épée à la main et à vouloir faire le moulinet sur les comédiens et sur la compagnie... Cela fit grand bruit en présence de Monseigneur et de toute la cour. On en sut après bien d'autres. Un de ses premiers accès lui arriva chez M. le prince de Conti, qui avait la goutte à Paris et qui était auprès de son feu sur une chaise longue mais assez reculée de la cheminée, et sans qu'il pût mettre les pieds à terre Le hasard fit qu'après quelque temps. la Châtre demeura seul avec M. le prince de Conti. L'accès lui prit, et c'était toujours les ennemis qu'il voyait et qu'il voulait charger. Le voilà tout à coup qui s'écrie, qui met l'épée à la main et qui attaque les chaises et le paravent.

M. le prince de Conti, qui ne se doutait de rien moins, surpris à l'excès, voulut lui parler. Lui toujours à crier : « Les voilà ! à moi ! marche ici .. » et des choses pareilles et toujours à estocader et à ferrailler, M. le prince de Conti à mourir de peur, qui était trop loin pour pouvoir ni sonner. ni pouvoir s'armer de pelles ou de pincettes, et qui s'attendait à tout instant à être pris pour un ennemi et à le voir fondre sur lui.

(1) V. le n° du 1er Novembre.

La Châtre eut, depuis, quantité d'autres accès qui ne le séquestrèrent pas du monde, ni même de la Cour.

L'*hystéro-épilepsie* n'est pas, non plus, une maladie de cour ; elle manque vraiment trop de tenue. Sous ses formes légères ou fragmentaires, elle n'était pourtant pas inconnue à la cour du grand roi. Voici, si je ne me trompe, une attaque convulsive bien authentique, dont la description est puisée dans les Mémoires du marquis de Sourches, à la date du 15 mars 1687 :

Mme de Meneserre, gouvernante des filles de Madame, tomba dans une apoplexie qui avait un effet bien extraordinaire, car, sans avoir de connaissance, elle riait continuellement, ce qui donna aux courtisans, peu charitables de leur naturel, occasion de faire bien des mauvaises plaisanteries.

Mme de Montespan, qui était hystérique — et c'est Bossuet qui nous a conservé ce détail — eut aussi plusieurs attaques convulsives en présence de son amant Louis XIV.

La maréchale de Clérambault, gouvernante de la reine d'Espagne, s'est guérie d'un crachement de sang sans remède aucun, uniquement, raconte Madame, en restant toute une année sans prononcer une parole. Elle ne parlait que par signes, et, quand on ne la comprenait pas bien, elle écrivait ce qu'elle voulait avoir. Mais pas un mot, ni un son, n'est sorti de sa bouche.

Nous avons ici, en quelques lignes, un tableau clinique succinct et cependant complet du *mutisme hystérique*. La maréchale mourut à quatre-vingt-neuf ans ; la maladie de poitrine dont elle se serait guérie par ce mutisme volontaire est bien improbable. C'était, au surplus, une personne bien singulière, au dire de Saint-Simon, qui l'a connue : « avare, joueuse, bijoutière opiniâtre, bizarre à l'excès et dénuée d'affectivité, au point de ne s'être jamais souciée de ses deux fils qui moururent sans qu'il y parût. »

Bien différent, quoiqu'appartenant à la même catégorie d'accidents psycho-nerveux, fut le cas de la duchesse de Charost, dont Saint-Simon nous a laissé l'observation dans les lignes suivantes :

La duchesse de Charost mourut à cinquante et un ans (1712), après plus de dix ans de maladie, sans avoir pu être remuée de son lit, voir aucune lumière, ouïr le moindre bruit, entendre ou dire plus de deux mots de suite, encore rarement, ni changer de linge plus de deux ou trois fois l'an et toujours à l'extrême-onction après cette fatigue.

Elle était évidemment sous l'influence d'un de ces états émotifs systématiques, d'origine auto-suggestive, dont les énormes souffrances apparentes se réduisent à une appréhension folle de tout mouvement, de toute impression sensitive et sensorielle que, pour mieux les connaître qu'autrefois, nous ne sommes cependant pas beaucoup plus en mesure de guérir.

***

On pourrait citer de nombreux cas de *neurasthénie constitutionnelle*, de *psychasthénie* et même d'*hypocondrie*, au sein de cette société. Nous avons décrit naguère la neurasthénie de la marquise de Rambouillet ; c'était aussi le lot d'une autre femme célèbre, la marquise de La Fayette.

Un des exemples les plus complets nous est founi par une proche parente de Mme de Sévigné, dont il est à chaque instant question dans ses lettres, vers 1679, à Mlle de MÉRY.

Elle est sans fièvre, écrit-elle, mais si accablée de ses maux ordinaires et de ses vapeurs, si épuisée, qu'elle fait pitié ; on n'ose lui parler de rien ; tout lui fait mal et la fait suer.

Et ailleurs :

La voilà tout accablée de vapeurs et d'inanition ; incapable d'écrire un mot, elle est dans un épuisement qui fait pitié.

A cette dépression physique, correspondait une singulière humeur et une insociabilité qui étonnait son illustre parente, d'un caractère si opposé :

Il y a toujours un peu de difficulté à l'entretenir : elle se révolte aisément contre les moindres choses, lors même qu'on croit avoir pris les meilleurs tons.

A cela elle joignait un esprit de contradiction, d'indécision, d'aboulie et de caprice, qui provoquait, de la part de Mme de Sévigné, des réflexions d'une délicieuse finesse.

Tout cela est trop bon, écrivait-elle, à propos d'un appartement que Mlle de Méry voulait, puis ne voulait plus louer, selon son humeur ; tout cela est trop bon, il n'y a pas assez de difficulté. Pour moi, je comprends qu'il y a quelque sorte de plaisir dans la plainte, plus qu'on ne pense.

Une foule de troubles nerveux moins graves et extrêmement fréquents étaient désignés confusément sous le nom de *vapeurs*. Les lettres de Mme de Sévigné fourmillent de cette expression et dans les acceptions les plus diverses et les plus inattendues : émotions, pâleurs, suffocations, étourdissements, malaises gastriques, insomnies, douleurs erratiques ou rhumatismales, dépression nerveuse, etc.

Je vous avertis de la part de Mme de La Fayette et de toute la nombreuse troupe des vaporeux, écrivait-elle à sa fille, que les vapeurs d'épuisement sont les plus dangereuses et les plus difficiles à guérir.

Mais la Cartésienne qu'était la comtesse de GRIGNAN répugnait à l'impropriété de ce terme.

Vous ne voulez donc pas qu'on dise *vapeurs*, réplique Mme de Sévigné ; mais que ferons-nous si vous nous ôtez ce mot, car on le met à tout.

Et sa fille s'étant enfin rendue, elle lui envoya cette amusante définition de son expression favorite :

C'est un secours pour expliquer mille choses qui n'ont point de nom : notre ignorance s'en accommode et elle valait bien au surplus l'explication amphigourique qu'en donnait notre confrère d'Aquin, à l'occasion d'une indispositiou de son illustre client Louis XIV. Dans la première quinzaine d'octobre 1675, le monarque fut fort travaillé de *vapeurs* : d'Aquin déclara qu'elles s'étaient « élevées de la rate et de l'humeur mélancolique, dont elles portent la livrée par le chagrin qu'elles impriment. »

Ce terme était alors nouveau, au dire de Bussy-Rabutin. Le médecin Lange en fit un traité en 1689. Le dictionnaire de l'Académie, en

1694, en donnait la définition suivante : « On appelle *vapeurs* dans le corps humain les fumées qu'on dit qui s'élèvent de l'estomac ou du bas-ventre vers le cerveau » ; et en 1718 : « maladie dont l'effet ordinaire est de rendre mélancolique, quelquefois même de faire pleurer et qui resserre le cœur et embarrasse la tête ».

Tout cela rappelle aussi bien l'hystéricisme et ses symptômes, mais n'est pas assez compréhensif. C'est encore Mme de Sévigné qui va nous donner l'analyse la plus pénétrante de certaines modalités du nervosisme vague : « Vous avez raison , écrivait-elle à Mme de Grignan, de trouver que ce mal est dans l'imagination : vous l'avez parfaitement défini, c'est le chagrin qui le fait naître et la crainte qui l'entretient ».

Un des *vaporeux* les plus célèbres de la fin du XVIIe siècle, fut l'abbé Têtu, ancien aumônier et prédicateur du roi, membre de l'Académie française, ami de Mme Montespan · et de Mme de Maintenon. C'était un homme fort singulier, d'un savoir médiocre, vaniteux et ennemi de la contradiction. On se l'arrachait dans les salons où il se plaisait à briller au milieu d'un cercle de dames auxquelles ses talents de causeur et de poète inspiraient une admiration très vive.

L'abbé Têtu, écrivait Mme de Sévigné, a des vapeurs qui l'occupent et toutes ses amies ; ce sont des insomnies qui passent les bornes. Régis et Fédé ne voudraient pas répondre de la décadence entière de son esprit ; il se fait des points de fièvre des moindres choses ; il sent son état et c'est une douleur ; il ne subsiste que par l'opium ; on y mit l'autre jour par mégarde de l'ambre, il en pensa véritablement mourir.

Cependant l'abbé Têtu allait et venait, cherchant les spectacles et tâchant de se divertir. Cet abbé ne put jamais être évêque, parce que le roi ne le trouvait pas assez homme de bien, malgré ses retraites et ses austérités, à la vérité intermittentes : il n'avait pas seulement des vapeurs ; il était encore affligé de tics qui, dit Saint-Simon, à tous les moments lui démontaient tout le visage.

Le nom d'autres *tiqueurs* de la cour de Louis XIV nous a été aussi conservé. A l'occasion des promotions dans l'ordre du Saint-Esprit, qui eurent lieu en 1788, Mme de Grignan écrivait à son mari :

Il arrive tous les jours de vilains visages pour demander cette faveur ; entre autres celui de M. de Molac, qui joint à une grimace surnaturelle une convulsion si affreuse, qu'on ne peut le regarder sans frayeur ou sans rire. La grimace de M. de Cauvisson arrive incessamment aussi.

Et il y en avait d'autres, comme ce grand seigneur de la cour de Louis XIV, dont parle Esquirol dans son ouvrage, sans donner son nom. Il éprouvait par instant le besoin d'aboyer ; il passait sa tête à travers les croisées pour satisfaire à ce besoin.

Je pense que l'on peut compter au nombre des tics de mastication la singulière manie de Charlotte d'Étampes-Valençay, marquise de Puisieux, morte à quatre-vingts ans. en septembre 1677, qui, en une année, selon Saint-Simon, mangea à belles dents pour cent mille écus de points de Gênes à ses manchettes et à ses collets. C'était, au dire du même auteur, une femme impérieuse, la plus incommode du monde pour son humeur inconstante, querelleuse et fantasque. Tallemant des Réaux rapporte d'elle des extravagances vraiment singulières,

entre autres, qu'à un sermon, elle aurait mangé tout le derrière du collet d'un homme qui était devant elle. Ces particularités sont bien faites pour confirmer à son sujet notre diagnostic rétrospectif.

III

Impulsions.

L'*impulsivité morbide* peut revêtir de nombreux aspects; toutefois les faits que nous avons recueillis n'appartiennent qu'à un petit nombre de ces formes : non pas qu'on jouît alors, vis-à-vis de ces manifestations de la tare dégénérative, d'une immunité particulière, mais bien plutôt parce que quelques-unes ne sont pas d'une observation facile et à la portée de tous. Remarquons pourtant que Montaigne signale, chez quelques jeunes seigneurs de son temps, de véritables impulsions kleptomaniaques et que Tallemant des Réaux dit de Henri IV qu'il ne pouvait s'empêcher de prendre ce qu'il trouvait à sa portée, mais qu'il le renvoyait ; ce qui lui faisait dire que s'il n'eût été roi, il eût été pendu.

Une des formes de l'impulsivité morbide qui est de tous les temps et de tous les milieux est le *suicide*. Nous en avons relevé de nombreux cas et nous en avons déjà cité quelques uns. En voici deux autres.

Le 29 décembre 1693, le roi, sortant du salut, écrit Saint Simon, apprit par le baron de Beauvais que la Vauguyon s'était tué le matin de deux coups de pistolet dans son lit, qu'il se donna dans la gorge.

Le comte de la Vauyugon, petit et pauvre gentilhomme, s'était élevé aux fonctions d'ambassadeur et de conseiller d'Etat d'épée, ainsi qu'à la dignité de chevalier du Saint-Esprit, par la seule faveur personnelle du roi qui, sans qu'on sût pourquoi, après l'avoir comblé d'honneurs, le laissa finir dans la misère. Sa raison s'altéra; il devint sujet à des emportements furieux et à des crises transitoires d'égarement, qui eurent pour épilogue le suicide que nous venons de raconter.

Nous avons un exemple de suicide par amour dans la tentative que fit, en 1706, du Bordage, officier des armées, ami de Mme de Polignac.

Il était de toutes les parties de cette dame, ancienne fille d'honneur de la Dauphine, disgraciée pour avoir été trop bien avec le Dauphin, que le jeu ruina sans ressources et qui prit le parti de se réfugier dans ses terres, où elle ne tarda pas à tomber gravement malade. Du Bordage l'apprit, il y courut et y fut témoin de sa mort. De désespoir il avala tout ce qu'il fallait d'opium pour se tuer. Il en revint cependant, grâce à ses domestiques et ne mourut que trente-huit ans plus tard, dans une sorte d'affaiblissement sénile de l'intelligence.

C'est par un suicide que finit aussi la branche des Courtenay, issue de Louis le Gros et par conséquent de sang royal, si célèbre à l'époque des Croisades, alors si déchue.

M. de Courtenay était riche, se portait bien, et sa tête et son maintien, selon Saint-Simon, faisaient plus craindre l'imbécillité que la folie. Il était, d'ailleurs, issu d'un père faible d'esprit, que Mazarin tenta vainement de tirer de son obscurité. Un matin, sur les neuf heures,

ses gens accoururent dans sa chambre, au bruit de deux coups de pistolet qu'il se tira dans son lit, et le trouvèrent mort, bien qu'il se fût montré encore la veille fort gai et qu'il n'eût aucune cause de chagrin (1723).

***

Les *tendances dipsomaniaques* étaient fréquentes chez les dames du plus grand monde : « S'enivrer est chose fort répandue chez les femmes de France, écrivait Madame, mère du Régent, et Mme de Mazarin a laissé une fille, la marquise de Richelieu, qui s'en acquitte admirablement ». Ce n'était, d'ailleurs, pas le seul travers de cette grande dame. Le marquis de Richelieu l'avait enlevée du couvent de Chaillot avant de l'épouser ; elle se rendit fameuse dans la suite, par ses désordres et sa vie vagabonde et dévergondée.

Mlle de Blois, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan et femme du Régent, était notoirement adonnée aux excès alcooliques. Il en fut de même de sa fille, la duchesse de Berry, si célèbre par ses débordements.

Mme de Vendome, petite-fille du grand Condé, mourut dans sa quarante-unième année : « de s'être, dit Saint-Simon, blasée de liqueurs fortes dont elle avait son cabinet rempli ».

Je ne crois pas qu'il y eût alors pour les femmes d'autre sorte de toxicomanie, à moins qu'on ne veuille voir quelque chose de ce genre dans les abus que faisaient quelques personnes du café et du thé. La princesse de Tarente, amie de Mme de Sévigné, prenait tous les jours douze tasses de thé, et son neveu, le landgrave de Hesse-Cassel, en prenait quarante tous les matins. Mais il s'agit plutôt ici d'un engouement, d'un de ces remèdes empiriques que chacun à cette époque se hâtait d'expérimenter sur la foi du voisin. Pour Mme de Tarente, en effet, « cela la guérissait de tous ses maux ; » et, pour le landgrave, « il était mourant et cela le ressuscitait à vue d'œil » ; ou peut-être est-ce une de ces bizarreries d'hypocondriaques analogue à celle qui faisait avaler vingt pintes d'eau de rivière tous les matins à l'abbé de Lionne.

Bien que les abus de vin et d'eau-de-vie fussent de règle à cette époque parmi les hommes titrés, ainsi qu'en témoigne La Bruyère, je n'ai recueilli aucun cas d'alcoolisme authentique, à moins qu'on ne veuille voir une forme d'éthylisme aigu dans la nouvelle suivante que conte Mme de Sévigné à sa fille en 1672 :

Le petit duc de Rohan est à l'extrémité d'avoir bu deux verres d'eau-de-vie après avoir bu bien du vin ; il est dans le sept d'une fièvre très mortelle.

Le pronostic était faux : le duc de Rohan revint de la mort et ne finit ses jours qu'en 1727.

***

Dans cette société oisive, le *jeu* faisait d'autant plus de ravages qu'il était encouragé par l'entourage du roi. On jouait des sommes effrayantes : « La reine, écrivait en 1675 Mme de Sévigné, perdit l'autre jour la messe et vingt mille écus avant midi. »

Monsieur perdit, dans une campagne, cent mille écus contre

Dangeau. Le marquis de Trichâteau écrivait à Bussy en 1679 : « La nuit du lundi au mardi, Mme de MONTESPAN perdit quatre cent mille pistoles contre la banque, qu'elle regagna à la fin. »

Les princes entraînaient les courtisans à la ruine. Pour quelques-uns, le jeu était une corvée à laquelle ils n'osaient se soustraire ; pour beaucoup, c'était une passion ; pour un petit nombre, c'était une impulsion violente et irrésistible. A ce dernier groupe appartenait Louis ROBERT, seigneur de la Fortelle, intendant d'armée et conseiller d'Etat. C'était, selon Saint-Simon, le plus gros joueur du monde. On le vit perdre un jour, chez Lauzun, dix mille pistoles. Son hôtel était un tripot. Il se ruina et fut forcé, pour payer ses dettes, de se démettre de ses charges.

La maréchale de CLÉRAMBAULT, dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler les particularités névropathiques et les bizarreries, apportait au jeu son impulsivité naturelle et a fourni à Saint-Simon cette anecdote amusante :

Avare au dernier point, elle aimait le jeu passionnément. Je me souviens qu'à Pontchartrain, par le plus beau temps du monde, elle se mettait, en revenant de la messe, sur le pont qui conduit aux jardins, s'y tournait lentement de tous côtés, puis disait à la compagnie : « Pour aujourd'hui, me voilà bien promenée ; oh bien ! qu'on ne m'en parle plus ; mettons-nous à jouer tout à l'heure » ; et de ce pas prenait des cartes qu'elle n'interrompait que le temps des deux repas et trouvait mauvais encore qu'on la quittât à deux heures après minuit. Qui l'aurait crue eût fait son repas sans quitter les cartes.

Quand la débâcle était venue, on avait deux moyens de faire une fin, la retraite ou le suicide. On se retirait dans ses terres, comme Mme de POLIGNAC ; ou l'on se tuait, comme SAINT-ADON.

Saint-Adon, dit Saint-Simon, galant, fort dans le grand monde et dans le grand jeu et capitaine aux gardes, à force de lessives, avait vendu sa compagnie et, n'osant se montrer, s'était retiré en Flandre, où l'électeur de Bavière, qui ramassait tout, lui avait donné une réforme de dragons. Il ne put s'empêcher de jouer ; il ne fut pas plus heureux qu'il ne l'avait été dans ce pays-ci. Il se tua un matin dans son lit.

L'impulsion du jeu en engendre souvent une autre, source elle-même de désordres et de hontes : celle de tricher pour corriger la fortune. Nous avons vu que le ministre d'Etat Loménie de Brienne avait dû sa disgrâce à cette défaillance morale. Mme de Sévigné nous en fournit un autre exemple, non moins mémorable. Il s'agit du marquis de CESSAC, maître de la garde-robe du roi. Un jour, en l'année 1671, on le surprit trompant au jeu, après avoir gagné cinq cent mille écus avec des cartes ajustées. Le roi hésita à le déshonorer ; mais voyant que, depuis deux mois, tous ceux avec qui il jouait étaient ruinés, il s'y résolut à la fin et l'exila. Plus tard, grâce à la faveur du Dauphin et de Monsieur, grands joueurs comme lui, il put reparaître à la cour.

IV

OBSESSIONS.

Les peurs maladives ou *phobies* et les *obsessions* sont d'ordre tellement intime et si peu incompatibles avec une vie extérieure correcte qu'elles passent facilement inaperçues et qu'il ne serait pas surprenant

que les documents historiques fussent à peu près muets sur ce point. Il n'en est rien pourtant, et nous trouvons dans les écrits du temps des échantillons de presque toutes les formes classées de déséquilibration mentale.

Mme de SAINT-HÉREIN avait peur de l'orage. Quand il tonnait, elle se fourrait à quatre pattes sous son lit et faisait coucher tous ses gens dessus. Cette bizarrerie, chez elle, n'était pas isolée. Elle avait, au dire de Saint-Simon, dépensé des sommes incroyables à se faire dire des évangiles sur la tête et elle se grilla une fois une cuisse au milieu de la Seine, où elle se baignait, pour avoir voulu réchauffer, à l'aide d'eau bouillante, l'eau de la rivière qu'elle trouvait trop froide à son gré.

Le maréchal de MONTREVEL, ce favori des sottes, des modes, du bel air et presque du roi Louis XIV, avait la phobie du sel renversé.

Dînant chez Biron, depuis duc, pair et maréchal de France, une salière se répandit sur lui. Il pâlit, se trouva mal, dit qu'il était mort ; il fallut sortir de table et le mener chez lui ; on ne put lui remettre le peu de tête qu'il avait. La fièvre le prit le soir et il mourut quatre jours après.

Mme d'HEUDICOURT, amie de Mme de Maintenon et du roi, mauvaise fée, créature sans âme, mais pleine d'esprit, au dire de Saint-Simon, craignait les esprits jusqu'à avoir des femmes à gages pour la veiller toutes les nuits.

Cette folie alla au point de mourir de peur d'un vieux perroquet qu'elle perdit après l'avoir gardé vingt ans. Elle en redoubla d'*occupées* ; c'était le nom qu'elle donnait à ses veilleuses.

Son fils, ivrogne à l'excès, avait la même manie, jusqu'à ne pouvoir jamais être seul le soir ni la nuit dans sa chambre.

La phobie diffuse de la marquise de CAUVISSON, femme du lieutenant général du Languedoc, ses désespoirs à propos des choses les plus communes de la vie, excitaient la verve de Mme de Sévigné, qui ne comprenait pas qu'elle ne se cassât pas à chaque instant la tête contre les murailles.

Je voudrais, écrivait-elle à sa fille en 1679, que Mme de Cauvisson vous donnât de son bonheur plutôt que de sa tête.

* * *

Le type le plus complet du phobique fut assurément la marquise de SABLÉ, de galante mémoire, morte en 1678. Elle avait peur de la mort au point de se faire veiller par un médecin et des filles, tour à tour. Son médecin Mongeot finit à la longue par la guérir de cette phobie (1). Elle avait une frayeur extrême des maladies qui, avec ses accès de scrupule et de dévotion, la faisaient souvent, mais pour peu de temps, se séquestrer du monde.

(1) Mme de Montespan, après sa retraite, subit la même disgrâce Une crainte continuelle de la mort la faisait s'entourer de femmes dont la seule occupation était de la veiller pendant son sommeil. Philippe V, roi d'Espagne, petit-fils de Louis XIV, était atteint aussi de thanatophobie. Bien plus malade d esprit que de corps, dit Saint-Simon, il se croyait sur le point de mourir à chaque instant, et, persuadé que ses forces l'abandonnaient, mangeait pour les réparer avec un excès qui faisait craindre les pires accidents. « Il se confessait tous les soirs, après son souper, et il retenait son confesseur auprès de son lit jusqu'à ce qu'il fût endormi. »

Quand il la faut saigner, raconte Tallemant des Réaux, elle fait d'abord conduire le chirurgien dans le lieu de la maison le plus éloigné de celui où elle couche. Là on lui donne un bonnet et une robe de chambre, de peur qu'il ne lui apporte le mauvais air.

Un jour qu'clle était chez la maréchale dc Guébriant, au faubourg Saint-Germain, elle se montra extrêmement perplexe au momeut de retourner chez elle, car sur le Pont-Neuf, il y avait un petit mendiant qui portait les stigmates d'une variole récente, et au Pont Rouge, il y avait quelque chose qui craquait. En un temps où l'on parlait de peste à Paris, elle fit venir en consultation trois médecins qui, après avoir revêtu une robc de chambre, se tinrent à la porte d'une grande salle, pendant qu'à l'autre bout la marquise se tenait sur son lit. Quelqu'un allait du lit au groupe, porter les demandes et les réponses.

Le jugemeut pittoresque que porte d'elle Tallemant des Réaux est intéressant à connaître, dans son laconisme :

Qu'on ne croie pas que ce soit quelque santé délicate comme celle de Mme de Rambouillet ; c'est une grosse dondon, qui n'a que le mal qu'elle s'imagine avoir.

Unc autre émotive de ce temps fut Mme de Chalais, dont parle ainsi Tallemant des Réaux :

Elle s'aime tellement qu'elle s'évanouit si elle vient seulement à souhaiter quelque chose qu'elle ne puisse avoir. On n'oserait lui dire qu'une personne de sa connaissance est partie ; elle songerait aussitôt qu'elle ne pourrait la voir s'il lui en prenait envie.

Ses gens, dressés à ses manies, lui gardaient un peu des mets qu'elle avait trouvés à son goût, dc peur qu'il ne lui prît cnvie d'en manger; ils ne l'avertissaient que le matin même des invitations où elle devait se rendre, pour que cela ne l'inquiétât pas la nuit ; ils lui signifiaient alors qu'elle dînait en ville, qu'il lui fallait se dépêcher. Ellc craignait étrangement l'obscurité, et quand elle allait dans une chapelle entendre la messe, un laquais gardait la porte, car si on l'eût fermée, elle se serait évanouie.

A côté dc ces phobies diffuses, citons-en de systématiques, comme celle d'Enémon de Servien, femme du marquis de Saint-Ange, premier maître de l'hôtel d'Anne d'Autriche, dont la crainte des contacts avait des conséquences d'une bouffonnerie scatologique, et celle de Bazin de Limeville, contrôleur dc la cavalerie légère, à qui la peur des chiens avait brouillé la cervelle.

Il disait qu'ayant vu un de ses amis mourir enragé pour avoir été mordu par un chien qui l'était, il avait conçu une telle horreur pour ces animaux qu'il ne les voyait jamais sans trembler.

Il prenait contre eux les précautions les plus singulières, n'ouvrant les portes que par le haut, les chiens ne pouvant atteindre jusque-là, ne s'asseyant que sur des escabeaux, parce que les chiens ne s'y couchaient pas, et ainsi de suite. Il portait des brassards qui lui venaient jusqu'au coude, pour garantir ses mains contre le contact des objets que des chiens auraient pu toucher. Cet original, doublé d'un avare et d'un collectionneur de médailles, vivait, dit Tallemant des Réaux, dans une éternelle défiance et avait naturellement de la pente à la folie.

La Bruyère attribuait à un excès de délicatesse (et en cela sa pénétration psychologique se trouvait en défaut) les menues phobies qui, de son temps comme du nôtre, sont d'observation courante chez les personnes en apparence les mieux équilibrées.

C'est Émilie, qui crie de toute sa force sur un petit péril qui ne lui fait pas de peur. c'est un autre qui, par mignardise, pâlit à la vue d'une souris... Béryle tomba en syncope à la vue d'un chat.

Tel était précisément le cas du duc de Noailles, ministre du Régent. Quant aux personnes qui ont servi de modèles au grand moraliste, leurs noms nous sont inconnus.

Finissons par cette jolie description d'*éreuthose émotive*, tirée d'une lettre de Mme de Sévigné à sa fille, la comtesse de Grignan.

Que c'est un joli bonheur de ne rougir jamais! Ç'a été, comme vous dites, le vrai rabat-joie de votre beauté et celui de ma jeunesse : j'ai vu que, sans cette ridicule incommodité, je ne me serais pas changée pour une autre. C'est une persécution dont le diable afflige l'amour-propre : enfin, ma fille, vous en quittiez le bal et les grandes assemblées, quoique tout le monde tâchât de vous rassurer en vous élevant toujours au-dessus des autres beautés. C'est souvent un aveu sincère des sentiments qu'on cache et qu'on a raison de cacher ; votre imagination en était si frappée, que vous étiez hors de combat.

L'éreuthose, chez Mme de Grignan, était liée à une timidité presque maladive, à un orgueil extraordinaire et à des tendances neurasthéniques, qui se manifestèrent par de nombreux symptômes, pendant une grande partie de son existence.

(*A suivre.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association d'enseignement médical des Hôpitaux de Paris.

8 décembre, 5 heures : Dr Béclère : L'exploration radiologique de l'aorte et le diagnostic des anévrysmes.

9 décembre, 4 heures : Dr Hirtz : Intoxications oxycarbonées frustes.

11 décembre, 5 heures : Dr Bergé : Traitement de la pleurésie séro-fibreuse.

12 décembre, 5 heures : Dr Variot : Utilité de la toise pour fixer la ration alimentaire des nourrissons.

E. M. I. 1909.

Poursuivant le programme qu'elle a adopté en 1905, l'*Œuvre d'Enseignement médical complémentaire par la visite des Universités étrangères*, fera en 1909 son voyage d'études à travers l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande.

Le programme est en préparation et paraîtra dans le no de janvier de *l'Enseignement médico-mutuel international*, l'intéressante revue professionnelle qui publie en ce moment une enquête toute d'actualité sur le *Privat-docentisme*.

Échos de la " Chronique "

La reine Ena, aficionada malgré elle.

On sait que la naissance récente du nouvel infant d'Espagne fut prématurée : l'heureux événement n'était attendu que pour les premiers jours de juillet. Mais ce qu'on ignore, c'est que cette venue de l'enfant avant terme fut causée par l'émotion ressentie par la reine aux courses de taureaux de Ségovie, où elle avait consenti à se rendre avec le roi. Bouleversée par la vue du sang, écœurée par l'enthousiasme sauvage de la foule, elle sortit du cirque, les yeux pleins de larmes, la poitrine gonflée de sanglots. La nuit suivante l'accouchement se produisait.

Grossesse imaginaire.

La question qui vient d'être agitée à la *Société d'hypnologie* (1), sur l'initiative de M. WIAZEMSKI (de Saratov), est de celles qui nous doivent préoccuper, au point de vue social et thérapeutique. Il s'agit d'une jeune fille de 15 ans qui, à force d'entendre ses parents fulminer contre les malheureuses qui deviennent grosses en dehors du mariage, finit par avoir la phobie de devenir enceinte. Dès ce jour la jeune fille observe les femmes enceintes pour tâcher de découvrir les signes de la grossesse, et elle remarque que toutes ont les yeux cernés. Un jour qu'elle se regarde dans la glace, elle constate qu'elle a, elle aussi, les yeux cernés : elle en conclut qu'elle est enceinte. Elle avoue n'avoir eu de rapport avec aucun homme, ou plutôt elle a dû l'oublier, prétend-elle. Aucun raisonnement, aucune persuasion, ne peuvent la convaincre de l'inanité de ses craintes ; la suggestion hypnotique l'a débarrassée complètement de son obsession.

Cette observation n'est pas pour nous surprendre (2) ; et, comme l'a opportunément rappelé M Paul FAREZ, les phénomènes objectifs de la grossesse s'installent très facilement sous l'influence de l'autosuggestion ou de l'imitation : tels ces maris qui présentent le curieux phénomène qu'on a appelé la « couvade (3) » et qui sont affligés de vomissements incoercibles, dès que leur femme présume qu'elle est enceinte.

Le squelette-portier.

Elle est quelque peu macabre l'histoire que nous conte le Dr GUELLIOT (4), mais elle rappelle un fait intéressant, qu'il était opportun d'évoquer à l'occasion du centenaire de l'École de médecine de Reims.

Outre les rares souvenirs que n'a pas balayés la rafale révolutionnaire, portraits de docteurs-régents, vieux coffre de bois de chêne, vide malheureusement des archives qu'il était destiné à renfermer,

---

(1) Séance du 20 octobre 1908

(2) Le Dr VOISIN a cité le cas d'une jeune fille qui n'osait aller aux cabinets, parce qu'elle craignait qu'un homme n'y fût allé avant elle et qu'y allant après lui, elle ne fût exposée à devenir enceinte. C'est un peu la donnée qu'a développée BARBEY D'AUREVILLY, dans les *Diaboliques* : une jeune fille s'assoit sur un fauteuil que vient de quitter un jeune homme... et aussitôt, elle s'aperçoit qu'elle est enceinte ! C'est peut-être aller vite en besogne.

(3) Cf. les *Curiosités de la medecine*, du Dr CABANÈS.

(4) V. *Union médicale et scientifique du Nord-Est*, 1er novembre 1908.

il est une relique de l'ancienne Faculté de Reims, que la nouvelle voudra sans doute conserver pour l'instruction des générations à venir, bien qu'elle soit déjà fort mal en point.

Le squelette de la grande Jeannette est, en effet, privé de ses tibias, de ses péronés et d'un bras tout entier. L'axis présente une fracture ancienne, sans doute contemporaine de la pendaison du sujet auquel il a appartenu : car la grande Jeannette fut une grande criminelle, qui aurait été la principale instigatrice d'un crime monstrueux, lequel coûta la vie à pas moins de sept personnes. En expiation de son forfait, elle fut pendue à Reims, le 11 février 1786, non sans avoir été, au préalable, soumise à la question, ordinaire et extraordinaire (1).

Quand le cadavre se fut balancé suffisamment à la potence, et que les curieux se furent assurés à leur aise que justice était faite, on le transporta aux Ecoles de médecine. On prépara le squelette, on l'étiqueta, et on le conserva, pour servir de démonstration aux élèves.

Le chirurgien Nicolas Noël, qui fut « professeur des cours théoriques et pratiques de médecine, de chirurgie et de pharmacie », eut une singulière idée. Il s'avisa de faire jouer à la grande Jeannette le rôle de concierge du jardin botanique, qu'il avait créé sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-Pierre. Le visiteur qui ouvrait la porte se trouvait en face du squelette qui, d'un mouvement large du bras, semblait l'accueillir. Un jour, une femme impressionnable eut une syncope à cette vue ; le squelette-portier fut, dès lors, remisé dans l'ancienne chapelle du cimetière, que Noël avait convertie en salle de dissection. On l'y avait quelque peu oublié depuis ; mais, grâce au Dr Guelliot, on va l'épousseter et le replacer dans une vitrine.

O grande Jeannette, vous allez être de nouveau pendue. Quel triste sort est le vôtre !

Plante avec un cerveau.

Le journal anglais *Tit Bits* (2), qui, nous le soupçonnons, compte nombre d'humoristes dans sa rédaction, nous en conte une bien bonne.

« Le capitaine L. Musgrave, qui dirigeait le train blindé de lord Roberts dans la guerre du Transvaal, vient de rapporter en Angleterre, après un voyage de 20 mois à dos de mule en Colombie, une nombreuse collection de plantes, insectes, peaux de bêtes ; plus un fourmilier vivant, nourri à bord de bananes, de lait et de riz. Entre autres pièces curieuses il a découvert une plante carnivore *ayant cerveau*, organes digestifs et système nerveux, comme l'être humain. »

Qu'en pensent les naturalistes ?

Un chirurgien, théoricien de l'escrime.

C'était, en même temps qu'un épéiste redoutable, un écrivain de race, le regretté Dr Félizet que Sarcey et About honoraient de leur amitié. Les initiés savaient, mais le public médical ignorait que l'éminent praticien avait signé du pseudonyme de Claude La Marche un livre sur l'*Epée*, dont nous vous engageons à lire et à faire lire par vos enfants l'admirable préface. Ah ! le bon brave homme qui a signé ces lignes !

(1) Cf. la *Chronique de Champagne*, t. III, 1838, p. 235, note 1.
(2) V. le n° du 22 août 1908, note 2.

Iconographie Médicale

Le dentiste dans l'art.

De toutes les branches de l'art de guérir, la « dentisterie » est peut-être celle qui a le plus inspiré les artistes de tous les temps.

Le tableau que l'obligeance de son propriétaire (1) nous autorise à reproduire présente cette particularité curieuse que l'opérateur se sert, non du vulgaire davier comme ses confrères, mais d'un instrument tourni par dame Nature, du pouce ; à moins qu'il ne s'agisse ici d'une explora-



LE DENTISTE PRIMITIF, par Adriaen BROUWER (1606-1638).

tion préalable, destinée à s'assurer si l'extraction est ou non nécessaire.

Quoi qu'il en soit, la scène est frappante de réalisme ; l'expression du patient, notamment, est croquée sur le vif et trahit des souffrances rien moins que légitimes. La contraction des traits de la face, le mouvement de la main gauche qui se crispe sur le siège où est assis l'infortuné, tout cela est rendu par l'artiste avec un rare bonheur. On sait, du reste, que les compositions d'Adriaen Van Brouwer se distinguent surtout par la vérité de l'expression, comme celles de la plupart des petits maîtres de la même Ecole.

(1) La peinture originale appartient à M. VANDER PERRE, l'expert distingué et fin connaisseur de la rue Saint-Georges, 6, que connaissent bien les amateurs de tableaux de l'Ecole flamande et hollandaise.

NOS ENQUÊTES

L'avortement doit-il être soumis à une législation nouvelle ?

Nous ne pensions pas que l'enquête organisée ici même à propos du récent livre (1) de notre collaborateur le Dr KLOTZ-FOREST, arriverait aussi vite au premier plan de l'actualité, grâce à une résolution retentissante du dernier *Congrès d'obstétrique*.

Sous la présidence de M. le Dr DOLÉRIS, le Congrès d'obstétrique, qui vient de clôturer ses travaux, a voté la proposition suivante :

Vu les statistiques impressionnantes publiées en France et à l'étranger sur la fréquence croissante de l'avortement, les enquêtes nombreuses et précises poursuivies par de nombreux gynécologues et corroborées par l'observation clinique des signes spéciaux et l'aveu facilement obtenu d'un certain nombre de malades ;

La Société obstétricale de France, réunie en Congrès international, considérant qu'elle n'a pas qualité pour prendre position au regard des dispositions édictées par le Code pénal français, contre « l'avortement criminellement provoqué » ;

Qu'elle n'a pas davantage à se prononcer sur cette question, aux points de vue social, moral ou religieux ; mais que, néanmoins, elle ne saurait se dérober au devoir de faire entendre un cri d'alarme et un avertissement salutaire ; adopte les conclusions suivantes :

Dans l'avortement criminellement provoqué, tel qu'il est observé, un fait est incontestable : la grande fréquence et l'extrême gravité des accidents consécutifs aux pratiques coupables, quelles que soient les précautions apportées à l'acte criminel et la technique employée.

Les statistiques établissent que :

1° Dans la grande majorité des cas, de longues et sérieuses maladies locales s'ensuivent ; 2° Dans les deux tiers des cas environ, des affections très graves mettent la vie en péril et occasionnent une incapacité de travail allant de plusieurs mois à plusieurs années, et une incapacité fonctionnelle définitive : les survivantes restent infirmes ; 3° Dans six pour cent des cas enfin, la mort, qui respecte les accouchées normales à terme, suit immédiatement ou à bref délai les pratiques abortives.

Désireuse, en outre, d'apporter sa contribution à la préservation sociale contre un fléau qui, d'après les plus récentes statistiques des maternités des grandes villes, détruit prématurément le tiers environ des produits de la conception, la Société obstétricale de France décide la constitution d'un comité international permanent, en vue de rechercher et d'étudier les mesures prophylactiques à proposer aux pouvoirs publics.

Nous avons conscience de faciliter le travail du comité international, en provoquant la discussion de la question et en publiant, prochaine-

(1) *De l'Avortement. Est-ce un crime ?* par le Dr KLOTZ-FOREST. Edition Victoria, 68, rue de Rivoli.

ment, les nombreuses et intéressantes réponses qui nous sont déjà parvenues, et nous parviennent tous les jours. Nous insistons à nouveau pour que les retardataires se hâtent ; et, pour ceux qui auraient perdu le souvenir des termes de notre *referendum*, nous les reproduisons à nouveau :

1° Êtes-vous partisan d'aggraver les pénalités édictées par l'article 317 du Code pénal ?

2° Approuvez-vous le *statu quo* ?

3° Croyez-vous nécessaire de codifier les dérogations à l'article 317, tolérées seulement aujourd'hui (avortement thérapeutique) ?

4° Ne pensez-vous pas qu'il soit indispensable d'ajouter aux exceptions déjà *tolérées*, des dérogations nouvelles (viol, tares héréditaires des parents, etc.) ?

5° Etes-vous partisan de l'abrogation complète de l'article 317 ?

Nous recevrons les réponses qu'on voudra bien nous adresser jusqu'au 31 décembre, dernier délai. Les résultats de l'enquête seront publiés dans le n° du 1er février, *au plus tard*.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Vaccine normale et vaccines modifiées dans les revaccinations, par le Dr André FASQUELLE. Broch. in-8° de 11 p. (extrait du « Caducée », Paris). — *Œuvres posthumes de Charles Baudelaire*, avec portrait. In-8° de 416 p., Mercure de France, Paris. — *Enseignement et philosophie de l'avenir* (l'hominologie), par le Dr MOURA. In-8° de 60 p. chez l'auteur, rue du Quatre-Septembre, à Pamiers. — *L'affaire Montespan* (réponse à MM. Sardou et Funck-Brentano), par Jean LEMOINE Broch. in-8° de 35 p., H. Leclerc, Paris. — *Anne de Caumont-La-Force, comtesse de Balbi* (les reines de l Emigration), par le vicomte de REISET (avec un portrait en héliogravure). In-8° de 542 p , Emile-Paul, Paris. — *Tortures et supplices à travers les âges*, par F. MITTON (F. de Valmondois). In-12 de 212 p., Daragon, Paris. — *La Médication ferrugineuse hydro-minérale* (étude critique), par le Dr H. BOUQUET (extrait du « Bulletin général de Thérapeutique »). 23 pages in-8°, O. Doin, Paris. — *Albucasis* (*Un chirurgien arabe au Moyen Age*), par R. VALENSI, docteur en médecine In-8° de 95 p. illustré, J.-B. Baillière, Paris. — *Les Ressouvenirs*, poésies par Henri FAUVEL. In-12 ; A Lemerre, Paris. — *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, t. III (1907) In-8° de 307 p., avec un portrait, A. Jullien, 32, Bourg de Four, Genève. — *Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond*, t. IV, 1831-1866, publiées par Ch. NICOULLAUD, In-8° de 545 p., avec un portrait. Plon, Paris. — 1° *La vraie panacée présentée à Louis le Grand, avec la vraye anatomie des eaux minérales de Saint-Amand, nouvellement descouvertes par le moyen des Principes chymiques*, in-8° de 164 p. — *Etablissement des fontaines minérales de Saint-Amand*, in-8° de 58 p. — *Remèdes merveilleux et spécifique dissolvant la pierre*, in-8° par le sieur François DE HÉROGUELLE, médecin natif d'Arras, aggregé au collège des Médecins de Tournay, résident en la très célèbre abbaye de Saint-Amand. Réimpression par les soins du Dr DENIS, chez Crépin, Douai.

Informations de la « Chronique »

A quel âge décline l'intelligence ?

Singulière question que celle-là et qui a donné matière à un *referendum*, ces temps derniers, dans les colonnes d'un journal du matin.

C'est affaire de tempérament individuel, bien évidemment ; mais quelle bizarre inspiration a eue notre confrère de consulter là-dessus les propres intéressés? S'attendait-il à ce qu'ils avouassent ingénûment qu'ils sentaient les approches du ramollissement?

Laissons donc, si vous le voulez bien, les contemporains, et jetons un coup d'œil sur le passé : ce sera moins épineux.

On a souvent cité l'exemple de CORNARO qui, à 86 ans, composa un discours « sur la manière de corriger un mauvais tempérament. » Il était d'autant mieux qualifié pour donner son avis là-dessus, qu'à 40 ans il était accablé d'infirmités et qu'il ne dut qu'à une vie sobre et réglée de prolonger son existence au delà des limites normales.

Le cas de Cornaro est loin d'être unique. CICÉRON avait 63 ans, quand il composa le *Traité de la Vieillesse.*

Et FONTENELLE, et SAINT-LAMBERT, ces deux aimables philosophes du dix-huitième siècle ; et PLATON, qui écrivit jusqu'à l'âge de 81 ans ; et ISOCRATE, qui composa un de ses meilleurs ouvrages à 94 ans et vécut encore cinq ans ; et son maître GORGIAS qui, jusqu'à sa 107e année, n'abandonna pas ses travaux. Mais la liste des savants qui ont conservé la vivacité de leur intelligence jusqu'à leur dernière heure serait innombrable ; et, après avoir cité VOLTAIRE, NEWTON, EULER, FRANKLIN, BUFFON, BOERHAAVE, VAN SWIETEN, HALLER, KANT, PORTAL, DAUBENTON, nous n'aurons donné les noms que des plus notoires macrobites.

Allez demander à tous ces personnages comment ils sont arrivés à un âge avancé sans que leurs facultés faiblissent, c'est-à-dire consultez leurs mémoires, leurs autobiographies, et la réponse sera uniforme : c'est par l'hygiène, c'est par un travail et une existence réglés, qu'ils sont parvenus aux dernières limites de la vie, sans que leurs organes aient subi, ou à peine, les injures du temps.

Mais, dira-t-on, vous ne nous parlez que de vieillards illustres; c'est donc que les femmes qui ont trop d'esprit meurent jeunes, comme ceux qui sont favorisés des dieux ?

Elles sont, à la vérité, assez rares les femmes, remarquables par l'ascendant de leur génie ou par leurs qualités supérieures, qui ont dépassé l'âge moyen.

« Mme de MAINTENON, écrit Mme de Maussion, à l'âge de 80 ans suivait et surveillait encore les études, ne dédaignant pas même de prendre part aux jeux innocents de l'enfance. Toujours active et bien plus heureuse dans cette retraite qu'elle ne l'avait été lorsqu'elle partageait la puissance, elle acheva sa longue carrière en formant de jeunes cœurs à la vertu, et mourut admirée du monde et adroée des filles de son adoption. »

Mme de SÉVIGNÉ faisait encore les délices de la cour et de la ville à

plus de 60 ans. Si le temps avait mûri son jugement,il n'avait porté aucune atteinte à la sensibilité de son cœur et à la délicatesse de son esprit.

Et NINON de LENCLOS, et MARION DELORME, bien que ces grandes courtisanes n'aient pas mené une vie exemplaire, n'avaient-elles pas su posséder jusqu'à l'extrême vieillesse ce qui faisait le charme et l'agrément de leur commerce?

Mme NECKER, Mme de STAEL, George SAND, avaient réussi à conserver leur merveilleuse intelligence jusqu'au bout de leur longue carrière.

C'est toujours un sujet d'étonnement pour ceux qui observent, que ce privilège de certains esprits d'élite de ne jamais se sentir diminuer. On croit communément que, fatigués par un exercice continu, nos organes doivent arriver progressivement à s'user. Pour l'intelligence, il semble, au contraire, qu'elle reste toujours fraîche et vivace, chez ceux qui n'ont jamais cessé de la tenir en éveil, à la condition toutefois qu'ils ne surmènent point leur cerveau, en lui imposant une besogne qu'il est incapable d'accomplir.

N'oublions jamais la sage maxime : *Ne sutor ultra crepidam.*

Comment dorment les cérébraux.

Notre sympathique confrère Jean FINOT, le très distingué directeur de la *Revue*, qui n'en est plus à compter les idées heureuses, car il n'est journaliste plus avisé, a imaginé de faire demander à nos contemporains notoires, par un de ses collaborateurs habiles à mener ce genre d'enquête, M. Fernand MAZADE, de quelle durée était leur sommeil.

Certains ont répondu : « Je dors quand je peux » ; Napoléon aurait dit, lui : « Je dors quand je veux (1). » Mais savoir régler les heures de son sommeil n'est pas donné à chacun, et le plus souvent l'insomnie est liée à un déséquilibre physiologique, plutôt qu'à un manquement aux prescriptions de l'hygiène. Cependant il convient de dire qu'il n'est pire contempteur de ces prescriptions que ceux qu'on est convenu d'appeler les *cérébraux*. Une rapide incursion dans le domaine historique et littéraire vous convaincra bien vite de cette assertion.

RICHELIEU se couchait à onze heures du soir, et, après avoir dormi trois heures, il se levait pour écrire, dicter ou travailler; puis il se recouchait, ordinairement, de six à huit heures. Alors c'était le lever d'étiquette (2).

LEIBNITZ, travaillant parfois pendant trois jours et trois nuits, sans prendre aucun repos, constitue un type trop exceptionnel pour qu'il y ait à craindre que son régime trouve de nombreux imitateurs.

BOERHAAVE a conté (3) qu'après s'être fortement appliqué, pendant quelque temps, à méditer du matin au soir sur une chose importante, il éprouva une insomnie qui ne dura pas moins de six semaines.

L'exemple de BOSSUET, travaillant une partie de la nuit, pendant

---

(1) V. dans *Napoléon jugé par un Anglais*, le chapitre relatif au sommeil de Napoléon.

(2) On rapporte que l'algébriste VIÈTE fut trois jours sans manger et trois nuits sans dormir, par l'excès d'application qu'il mit à reconnaître un chiffre que le cardinal Richelieu voulait absolument découvrir (Cf. *De l'Hygiène des Gens de lettres*, par Etienne BRUNAUD ; Paris, 1819, p. 335.)

(3) *Prælection. ad Institut.*, t. VII (BRUNAUD citav.)

dix-sept ans, est de ceux qu'il importe d'autant de combattre, que sa conduite semble plus raisonnée.

« Aussitôt qu'il fut évêque de Meaux, et qu'il se vit, après l'éducation de M. le Dauphin, dispensé de résider habituellement à la cour, Bossuet prit l'habitude d'interrompre son sommeil et de se relever pendant la nuit. Pour en avoir la facilité, il faisait toujours placer, à portée de lui, une lampe allumée pendant toute la nuit ; il était fidèle à cet usage, même en voyage. Après son premier sommeil, qui était de quatre à cinq heures, il s'éveillait naturellement, sans effort et sans inquiétude. Il se relevait également l'été et l'hiver pendant les froids les plus rigoureux. Il se couvrait de deux robes de chambre l'hiver, s'enveloppait jusqu'à la ceinture dans un sac de peau d'ours ; il récitait alors *matines* et *laudes*... S il se trouvait ensuite la tête libre. il se mettait à son travail ; tout était disposé dès la veille autour de lui, son bureau, son fauteuil, son sac de papiers, ses plumes, son écritoire, ses portefeuilles et ses livres rangés sur des sièges à droite et à gauche de son bureau. Il poussait ce travail aussi loin que sa tête pouvait le soutenir, une, deux et quelquefois trois heures ; mais il avait toujours l'attention de le quitter aussitôt qu'il se sentait fatigué ; il se replaçait ensuite sur son lit et reprenait son sommeil avec la même facilité que s'il ne l'eût pas interrompu ; il réparait sur la matinée le sommeil qu'il avait perdu pendant la nuit. Il suivit constamment ce même régime de nuit, depuis 1682 jusqu'en 1699, époque à laquelle il eut un érysipèle qui l'obligea d'apporter quelque changement à ses habitudes (1) ».

Cet érysipèle, rapporte le même biographe, tourmenta cruellement Bossuet durant cinq longs mois, et couvrit pendant ce temps une grande partie de son corps. Ces cinq mois passés, il voulut recommencer ses travaux de nuit ; ses médecins s'y opposèrent. Ils n'avaient que trop raison, car Saint-Simon, qui rapporte les mêmes faits, sans atténuer les torts hygiéniques de Bossuet, avoue « qu'il travaillait parfois jusqu'à six, sept ou huit heures du matin, emporté par son abondance et sa matière » !

Mme du Chatelet passait presque toutes les nuits sans exception à travailler. Elle se levait à 9 ou 10 heures du matin, parfois même à 6 heures, quand elle s'était couchée à 4, ce qu'elle appelait « se coucher au chant du coq » (2).

Si nous arrivons à des temps plus modernes, nous constaterons que Byron ne pouvait dormir de la nuit, après une soirée surtout agréable, ce qui contribua à le dégoûter du monde.

Girodet ne peignait que la nuit ; « souvent il se couchait à 3 heures du matin et à 7 il n'avait pas fermé l'œil : sa main se reposait, son imagination allumée peignait encore (3). »

Le naturaliste Lacépède ne dormait que quatre heures environ, d'abord de 9 à 11 heures du soir, puis de 3 à 5 du matin.

Littré se couchait le plus souvent à 3 heures du matin, pour se lever à 8.

On pourrait multiplier les exemples, mais à quelle conclusion aboutirait-on ? A celle-ci, peut-être, que ceux qui ont une méthode

(1) De Bausset, *Vie de Bossuet*, t. II.
(2) *Lettres de Mme de Graffigny.*
(3) Reveillé-Parise, *Hygiène des gens livrés aux travaux de l'esprit.*

de travail peuvent parfois obtenir une certaine régularité dans le sommeil, comme dans les autres fonctions, mais que c'est déjà un signe de bon équilibre organique de pouvoir précisément s'astreindre à cette discipline. On ne saurait donc ériger en règle générale ce qui n'est qu'une heureuse exception.

Une manifestation médico-artistique.

A l'occasion du premier Congrès de l'*Association internationale d'urologie*, réuni à Paris (30 sept.-3 oct.), le comité français a voulu offrir aux collègues étrangers une série de documents concernant la chirurgie urinaire. Dans cette suite d'estampes et de portraits, on pourra suivre, à grands pas, les différentes étapes de la chirurgie urinaire en France.

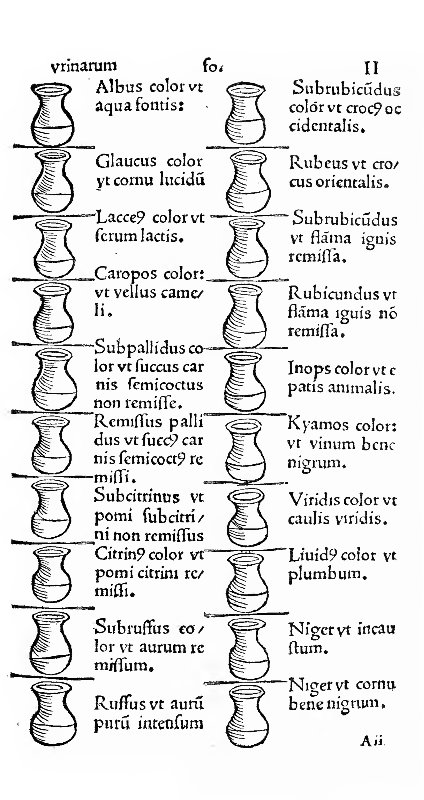
Ces documents ont été classés par ordre chronologique, si bien qu'*au point de vue artistique*, on assiste, en parcourant cette luxueuse plaquette, à laquelle l'éditeur, M. André Marty (1), a prodigué tous ses soins et où il s'est révélé une fois de plus un metteur en scène incomparable, on assiste, disons-nous, aux transformations successives de l'iconographie, depuis le manuscrit enluminé du XIIIe siècle jusqu'à la médaille de 1900 et l'agrandissement photographique.

Au point de vue scientifique, il convient de signaler la reproduction du premier texte qu'on possède sur l'urologie en Occident, le *Poème des Urines* de Gilles de Corbeil, premier médecin de Philippe-Auguste, et qui vivait à la fin du XIIe siècle. Un bon clinicien d'aujourd'hui signerait volontiers ce traité. A mentionner également le texte de Guy de Chauliac (XIVe siècle), sur la manière de sonder (art de pisser par instrument), et où se trouvent indiquées toutes les précautions recommandées actuellement par les classiques... et trop souvent oubliées !

Dans l'*Introduction*, due à la plume d'une érudition élégante et précise du Dr O. Pasteau, il est rappelé que Franco (première moitié du XVIe siècle) a décrit le catéthérisme et la fièvre qui peut le suivre ; qu'il a minutieusement détaillé les différents procédés de taille ; enfin qu'il a pratiqué, le premier, la taille hypogastrique. Ambroise Paré s'est contenté de résumer les connaissances acquises sur le catéthérisme et les calculs vésicaux ; il a, toutefois, décrit les calculs enchatonnés, étudié la rétention d'urine et les rétrécissements, dont il explique, avec une excellente symptomatologie, le traitement par la dilatation. Rousset (né à Paris dans la deuxième moitié du XVIe siècle) a

---

(1) Nous devons à la gracieuse obligeance de M. A. Marty de pouvoir reproduire trois des gravures qui figurent dans l'ouvrage qu'il a édité avec tant de goût, et avec cette maîtrise dont il est coutumier. Voici la légende de la figure de la p. 777, d'après M. J. Guiraud : « Jadis un médecin et un diable, en un chemin se rencontrèrent et par serment se promirent bonne compagnie et amitié excités par cette flamme de conviction qui brûle et consume les âmes faibles. Le médecin voulut s'associer avec le diable pour gagner. Entre eux ils convinrent, s'il m'en souvient bien, que le malin entrerait dans les personnes en bonne santé, par les entrailles et les veines et de toutes parts les ferait fumer, s'agiter, tressaillir, écumer comme des forcenés et des possédés ; et ainsi ils auraient cet argent dont le désir brûle les gens ; et quand viendrait le médecin, le Malin en paix se tiendrait et à son commandement s'en irait. » (Bibl. Nat., *Imprimés*, Rés. Ye 36.) La fig. des p. 774-5 est une sorte de gamme chromatique des urines ; elle montre l'importance qu'on attachait encore au XVIe siècle et même beaucoup plus tard, ainsi qu'en témoignent les nombreuses gravures des urologues hollandais, à l'examen des urines, pour le diagnostic et le traitement des maladies.



Albus color vt aqua fontis:

Glaucus color vt cornu lucidũ

Lacce9 color vt serum lactis.

Caropos color: vt vellus cameli.

Subpallidus color vt succus carnis semicoctus non remisse.

Remissus pallidus vt succ9 carnis semicoct9 remissi.

Subcitrinus vt pomi subcitrini non remissus

Citrin9 color vt pomi citrini remissi.

Subruffus color vt aurum remissum.

Ruffus vt aurũ purũ intensum

Subrubicũdus color vt croc9 occidentalis.

Rubeus vt crocus orientalis.

Subrubicũdus vt flãma ignis remissa.

Rubicundus vt flãma iguis nõ remissa.

Inops color vt epatis animalis.

Kyamos color: vt vinum bene nigrum.

Viridis color vt caulis viridis.

Liuid9 color vt plumbum.

Niger vt incaustum.

Niger vt cornu bene nigrum.

Tabule



LA GAMME CHROMATIQUE DES URINES.

été le premier à parler longuement de la taille rénale et a contribué à vulgariser la taille sus-pubienne. Entre temps, la taille était pratiquée avec succès par la famille des COLOT, notamment par Philippe COLOT, dont un magnifique portrait est reproduit dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux.

Au XVIIe siècle, le grand opérateur est Jacques DE BEAULIEU, plus connu sous le nom de *Frère Jacques*, parce qu'il portait un habit religieux. Au siècle suivant, exercèrent GARENGEOT, FOUBERT, qui perfectionnèrent la taille vésicale ; LECAT et l'illustre Jean BASEILHAC, dit *Frère Côme*, à qui l'on doit l'invention du lithotome caché. Fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, les noms se pressent sous notre plume : CHOPART, DUPUYTREN, DESAULT, AMUSSAT, SOUBERBIELLE, LALLEMAND, CIVIALE, LEROY D'ETIOLES, HEURTELOUP, VOILLEMIER, MAISONNEUVE, MERCIER.

De nos jours enfin, un nom domine l'histoire de l'urologie, celui du vénéré chef de l'Ecole de Necker, le très éminent professeur GUYON.

Mœurs d'outre-Rhin.

Lisez-vous les *Souvenirs d'Allemagne* que publie M. Jules HURET, dans le *Figaro* (1) ? Ils sont vraiment suggestifs. Notre avisé confrère braque son objectif et il obtient des instantanés tels que celui-ci :

« Je rencontre un jeune docteur qui a fait la plus grande partie de ses études à Berlin, et qui tente de m'expliquer quelques différences de caractère entre Prussiens de l'Est et du Nord et les Allemands du Sud :

— J'ai été surtout choqué à Berlin, me dit-il, de la raideur pédantesque qui règne dans les relations scientifiques elles-mêmes, où l'on a le droit de s'attendre à un peu plus de largeur de vues. La hiérarchie y est aussi étroitement respectée qu'à la caserne... En Bavière comme en France, le chef de clinique d'un maître, si illustre soit-il, est traité par lui avec une bienveillante familiarité ; les internes peuvent ouvrir la bouche devant le chef de service, et sont écoutés avec politesse. A Berlin, les internes, tous docteurs, remarquez-le, doivent parler au professeur *à la troisième personne*, comme les domestiques ! Et si, par hasard, il s'oublie, on lui fait sentir par des regards blessés son incorrection. Qu'un interne ne s'avise pas de donner son avis sur un malade, une opération, un diagnostic, s'il n'est pas de l'avis du professeur ! Il est foudroyé à l'instant même par quelque réponse brève ou un silence plus insultant encore. »

Voici un autre croquis non moins lestement troussé.

« Il y a quelque temps, un jeune docteur bavarois de trente et un ans, dont je pourrais dire le nom, spécialiste très distingué des maladies infantiles, posait sa candidature à la direction d'un hôpital d'enfants à Charlottenburg. On fit une enquête sur lui à Munich ; les attestations scientifiques étaient excellentes ; il se trouvait tout à fait qualifié pour obtenir le poste. Il lui fut refusé cependant. Une note policière tomba sous les yeux de l'impératrice — qui patronne l'œuvre — et celle-ci s'opposa, dit-on, à sa nomination, pour cause d'immoralité. Le jeune savant avait une *verhaltniss !* une liaison !... »

(1) 14 novembre 1908.



Jadis vng myre & vng dyable
En vng chemin sentrecontrerẽt
Et par seremẽt fiãcerẽt
A tenir bõne compaignie
Lung a lautre par amitie
Par la flambe de convoitise
Qui les chetifz art & atise
Le mire voulst acompaignier
Avec le dyable pour gaignier
Entreux furẽt vng convenãt
Sy comme ie suis souvenant
Que le mauvais entrer devoit
D:dans le cors q̃ il grevoit
Es personnes bonnes & saines
Par les entrailles & par les vaines
Et par tout les faisoit fumer
Brandir tressaillir escumer
Par erreur de forcennerie
Et par art de dyablerie
Affin q̃ ilz eussent argent
Par avarice qui art gent
Et quãt le mire illec viẽdroit
Le mauvais en paix se tiẽdroit
Et ystroit hors a sa requeste

LE MIRE ET LE DIABLE.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les désagréments du cake-walk. — Le cake-walk est une belle danse, mais il a ses désagréments. Voici qu'on constate un peu partout une petite affection pathologique résultant des perturbations auxquelles leurs harmonieux mouvements exposent les cake-walkeurs. Ecoutons, d'après un de nos meilleurs Esculapes, les symptômes de ce mal :

« Les premières atteintes se manifestent par une forte douleur dans les narines. Bientôt, une inflammation se produit dans la muqueuse pituitaire, et le malade se trouve dans un état qui ressemble quelque peu à l'influenza et qui a tendance à persister. »

Avis aux amateurs : ils s'exposent à ce pénible malaise que les hommes de science appellent « le catarrhe des danseurs », et les hommes d'esprit — et de mauvais goût — « la fièvre des kangourous ».

(*Femina.*)

La chirurgie « at home ». — Où s'arrêteront les hôtels du Nouveau Monde dans la voie des innovations? Voici maintenant que l'un des plus grands hôtels de New-York annonce à grand fracas la création, dans son sous-sol, d'une salle d'opérations chirurgicales, aménagée selon les exigences et les ressources de la science actuelle.

On pourra donc être victime d'un accident, et sans quitter l'hôtel, être opéré immédiatement par l'un des grands chirurgiens attachés à ce nouveau service. Le voilà bien, le dernier cri du confort moderne !

(*Journal*, 30 octobre 1908.)

Le sucre comme antialcoolique. — On a remarqué que le goût pour le sucre et les sucreries ne se trouve jamais associé à la passion pour l'alcool; et c'est à tort, au jugement d'un médecin de Londres, que la Chambre des communes a accueilli par les rires l'idée lancée par un de ses membres, M. Marklam, de donner beaucoup de confitures aux pensionnaires des maisons où sont internés les alcooliques. Si le goût des sucreries, déclare le médecin londonien, se développe chez un ivrogne, nul doute qu'il ne redevienne un sujet normal; car les gens qui aiment les sucreries sont rarement susceptibles de devenir alcooliques.

(*Journal des Débats* du 4 novembre et *Lyon médical.*)

La médecine et le prix Nobel. — Le prix Nobel, pour la médecine, est attribué à M. le Dr Metchnikoff (de l'*Institut Pasteur* de Paris) et au Dr Ehrlich (de Francfort).



Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

Les Morts mystérieuses de l'Histoire

La mort de Henri Ier, prince de Condé.

Le 5 mars 1588, dans la petite ville de Saint-Jean-d'Angély, Henri Ier de Bourbon, prince de Condé, mourait dans des circonstances mystérieuses, après une longue et douloureuse agonie. Sa femme, née de la Trémoïlle, fut accusée par l'opinion publique d'avoir mis ou fait mettre du poison dans les aliments ingérés par le prince.

On la prétendait éprise du page Belcastel, et pour être libres dans leurs amours, les deux coupables auraient empoisonné Henri de Bourbon. En fait, aucune preuve ne put être fournie de la culpabilité de la princesse. Le page Belcastel disparut et ne put être retrouvé. Ancelin Billaud, valet de chambre, s'avoua coupable et paya pour tous; il fut écartelé à Saint-Jean d'Angély. Le Parlement de Paris reconnut l'innocence de la princesse.

Un document que nous avons découvert à la Bibliothèque nationale, dans la collection Cangé, a rappelé notre attention sur cette ténébreuse affaire. Il s'agit du procès-verbal de dernière maladie et d'autopsie du malheureux prince, rédigé par les médecins et chirurgiens qui le soignèrent et ouvrirent son corps. Cette pièce n'est pas le document original; elle n'en est qu'une copie collationnée, ce qui est tout comme, au moins comme authenticité. Nous la donnons ici en entier, respectant même l'orthographe et la ponctuation, pour lui laisser toute sa saveur.

RAPPORT DES CHIRURGIENS, DU 6 MARS 1588.

Nous soussignés médecins et chirurgiens ayant presté le serment, certifions ce qui s'ensuit.

Jeudy 3e jour de mars 1588, feu Monseigneur le Prince une heure et demie après avoir soupé, se trouva mal d'une grande doulcur d'estomac, suivie incontinent de grans vomissemens revenans à plusieurs fois avec continuation des mêmes douleurs, et beaucoup de soif, tandis il fut assisté par Nicolas Pujet son premier chirurgien et à mesme heure y fut appelé Me Bonnaventure de Médicis, docteur médecin, lesquels ayant vu ces accidens, aidèrent ces vomissemens, suivant en cela les mouvemens de nature. Le mal continua toutte la nuit, s'estant communiqué par tout le ventre inférieur avec tension et dureté d'iceluy et si grande difficulté de respirer qu'il ne pouvait demeurer couché dans le lit, ains estoit contraint de se tenir assis dans une chaise, surquoy le vendredy furent appelés pour le conseil Mes Loys de Bontemps et Jehan Pallet, aussy docteurs-médecins, lesquels tous ensemble secoururent son Excellence avec toutte diligence et fidélité par tous les moyens qu'ils jugèrent propres selon les occurrences du mal. Le samedy 5e du dit mois, et second jour de la maladie, sur les 3 heures après midy, toutes choses allant en pis, il survint une entière suffocation de toutes les facultés, en laquelle il rendit l'esprit.

Demi-heure après, ce souduin et non expert accident de mort donna occasion aux susdits médecins et chirurgiens de penser qu'en cette maladie y aurait eu cause extraordinaire-violente. Deux heures après son

déceds commença à sortir par la bouche et par les narinnes une escume épaisse et blanche qui s'y ramassa peu à peu, à la grosseur d'environ le poing et, par les mêmes lieux, peu de tems après coula une humeur roussastre en abondance.

Le dimanche matin, 6e du dit mois, par le commandement du conseil de son Excellence, nous médecins et chirurgiens avons appelé dabondant avec nous, Me Pierre Menard, maître chirurgien à Saint-Jean d'Angely, et Poucaud Chotard, aussy me chirurgien, pour faire la dissection du corps et rechercher tous ensemble, les causes d'une mort si soudaine. Et premièrement, nous avons trouvé le corps livide et plombé, le ventre estrangement enflé dur et tendu ; à l'ouverture du corps, nous avons vu au ventre inférieur, toutes les parties d'iceluy et les intestins livides et ulcérés, et sa capacité toutte pleine d'eau roussastre, puis recherchans diligemment l'estomac nous l'avons trouvé livide, et la partie droitte supérieure d'iceluy, un poulce ou environ au-dessous de son orifice, percée tout à travers en rond, on y pouvait passer le petit doigt, par ou estoient coulées les eaux et liqueurs que nous avions observées en la capacité du ventre inférieur ; ayant donc soigneusement levé, visité, coupé et vuidé iceluy estomac, nous avons vu manifestement tout le corps d'iceluy tant au dehors qu'au dedans, principalement de la partie droitte, noir, brulé, gangrené et ulcéré en divers endroits signamment autour du pertuis, que nous ne pouvons juger avoir esté fait autrement que par quantité insigne de poison brûlant ulcérant et costique même de poison, ayant laissé évidemment les traces de son passage en l'œsophage. Le foyer au lieu joignant le pertuis susdit fait en l'estomac estoit altéré et brulé et tout le reste de sa substance livide, camme aussy estoient les poulmons. Il n'y avoit une seule partie de tout le corps de son Excellence qui ne fut de très bonne conformation et très sain, si le poison violent n'eust gasté les parties susmentionnées.

Tout ce que dessus contient entièrement vérité, en foy de quoy nous avons signé ce rapport de nos seins manuels.

Fait à Saint-Jean d'Angely le six mars mil cinq cent quatre vingt huit.

Ainsi signé : de Médicis, Bontemps, Pallet, Pujet, Ménard et Chotard.

Collationné à l'original par moy.

Signé : Arthuys.

A la suite de cette pièce, le fonds Cangé contient encore la copie de deux lettres de la princesse douairière, mère du prince empoisonné. La première est adressée à la veuve, présumée coupable, comme nous le disions plus haut. Elle est pleine de fiel et d'injures à l'égard de la jeune femme et contient des phrases comme celle-ci : « Vous êtes maintenant la fable et la malédiction de la France. » Et la douairière signe :

« Françoise d'Orléans. »

Celle qui s'est cy-devant ditte votre belle-mère, à vous faire service.

La seconde lettre, adressée par la même au duc de la Trémoïlle, frère de la veuve soupçonnée, n'est ni moins méchante ni moins venimeuse. Mais on doit pardonner à celle qui voyait disparaître son fils, empoisonné dans la force de l'âge, à trente-six ans.

Georges de Dubor.

Chronique Bibliographique

Remy DE GOURMONT : *Dialogues des amateurs sur les choses du temps*, 1905-1907 (Epilogues, IVe série). Editions du *Mercure de France*, Paris, 1907.

« Je reste fidèle à ma philosophie qui est de contempler d'un œil innocent les mouvements de la vie. » (Dialogue XXXVII, p. 300.) Telle est la phrase qui pourrait servir d'épigraphe à ces *Dialogues des amateurs*, où M. Remy DE GOURMONT se donne à lui-même, en de merveilleuses joutes d'idées, de si rudes assauts. Pas une des banalités couramment admises qui échappe à son observation aiguë, pas une qui ne serve de cible à son ironie, à son implacable logique.

Nous ne résistons pas au plaisir de cueillir, au hasard des pages, quelques-unes de ces fleurs dangereuses à respirer, pour ceux qui mettent leur idéal dans l'acceptation, quiète et obtuse, des aphorismes en vogue et des préjugés solidement établis. Nous nous excusons toutefois du tort que nous faisons à l'auteur en détachant ainsi des phrases écrites pour rester dans un ordre déterminé, pour former un tout harmonieux d'où se dégage, malgré ou peut-être grâce à la modération élégante de la forme, la plus âpre saveur.

— Si les hommes avaient un peu d'esprit, ils seraient ingouvernables, et s'ils en avaient beaucoup, ils n'auraient pas besoin d'être gouvernés.

— Nous appliquons notre intelligence à vouloir comprendre la bêtise ; nous n'y arriverons jamais.

— Je connais la province, les campagnes. Le curé est très bas dans l'échelle intellectuelle, mais l'instituteur est plus bas encore : au lévite orgueilleux on a opposé un vaniteux contre-maître. L'un croit détenir la clef des plus grands mystères, et c'est un pauvre homme qui s'habille en escamoteur pour exercer quelques conjurations inoffensives ; l'autre croit que tout est clair dès qu'on sait l'orthographe, l'arithmétique et le manuel des droits de l'homme. Ni l'un ni l'autre n'ont une vue philosophique de la vie, l'un parce que le mystère qui l'occupe n'est qu'une chimère, l'autre parce qu'il croit qu'il n'y a pas de mystère du tout.

— L'ignorance, quelle puissance ! Au temps de Louis XIV, on pensait comme M. Clemenceau sur les temps anciens. Songez à tout ce que contenait de mépris le mot « gothique » ! On ne croit à l'avenir que si on méprise le passé, et c'est fort justement que l'on appelle « réactionnaires » ceux qui se retournent pour admirer. Admirer, c'est aimer ; aimer, c'est imiter. Vous voyez où cela mène. A force d'admirer un premier Louis XIV, on en souhaite un second.

— Cela ne serait pas si ridicule ?

— Réactionnaire !

— Que ce mot est bête !

— Ah ! ah ! vous sentez le fagot, mon cher.

— Mais, que diable, je ne puis pas mépriser toute l'histoire de France. On ne me fera pas dire que Richelieu fut un crétin, Vincent de Paul un misérable, Bossuet un âne.

— Ne cherchez pas d'exceptions, qui d'ailleurs ne sont jamais que relatives. Ayez des vues d'ensemble. Admettez-vous, oui ou non, la formule d' « abjection des anciens temps » ?

— Non.

— Vous êtes jugé.

— Je ne puis considérer sans rire cette bonne grosse dévote qui s'imagine que l'infini est courroucé parce qu'elle a mangé du chocolat ce matin qui était jour de jeûne.

— Mourir pour la patrie, cela peut devenir une nécessité, cela ne saurait être un idéal.

— Je désire la paix, comme je désire le beau temps, voilà tout.

— Cette attitude de certains savants cherchant à créer des cellules vitales, cela les fait beaucoup ressembler aux vieux alchimistes, vous ne trouvez pas ?

— Je suis de votre avis. S'ils réussissaient, ce qui est impossible, comme le résultat serait médiocre...

— Comment prouverait-on le fait même de la création ? Si votre matière vit, dirait-on, c'est qu'elle contenait un ferment vital. Nous retrouvons toujours les expériences de Pasteur Elles sont invincibles. La vie a eu un commencement ; elle est née. Mais, par cela même qu'elle est née, elle n'es plus à naître. Dans cet ordre d'idées, on arrive très vite à un stade où le raisonnement détruit, par la logique, l'expérience la plus concluante en apparence. Ce qu'il y a de beau dans la théorie de Pasteur, c'est qu'elle est précisément cela, un raisonnement. Ou, si vous voulez, c'est un théorème. On peut, à volonté, ou l'admettre ou le démontrer, on ne peut pas le nier. Vous trouvez la vie, donc la vie était préexistante à vos expériences.

— On doit jouir dans ce milieu (des législateurs) d'une qualité de bêtise vraiment supérieure. Songez à tous ces braves gens qui ont fabriqué cette loi du repos, sans s'inquiéter du mécanisme d'un restaurant, d'un hôtel, d'une ferme ! Roulement : avec ce mot ils ont cru résoudre tous les problèmes du travail et du repos combinés ! Ils ont cru que toutes les pièces de la mécanique sociale étaient interchangeables !... Les lois, par cela même qu'elles sont des lois, sont presque toujours extravagantes. Celle du repos commence par ne faire aucune distinction dans le genre de travail. Voulant être sociale, elle est antinaturelle.

— Ah ! qu'ils sont heureux, ceux qui peuvent discourir de tout sans prendre garde aux conséquences logiques !

— Ils sont étonnants les gens qui affirment n'importe quoi, tout ce qu'ils désirent, alors qu'un philosophe de la science, comme Poincaré, prend des précautions pour dire que la terre tourne autour du soleil. Lisez les écrivains socialistes. Bonne école de mépris.

— Je crois que les écrivains intelligents ne proposent jamais de solutions définitives. Ils savent qu'il ne peut y en avoir que de passagères. Voyez la prudence de Stendhal.

— Il n'y a de propre dans la vie que de s'appliquer à n'être pas hypocrite.

Cl. B.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

15e ANNÉE N° 24 15 Décembre 1908

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ABONNEMENTS

POUR

1909

On peut s'abonner ou se réabonner à *la Chronique médicale*, en remettant ou faisant remettre la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de l'Administrateur de *la Chronique médicale*, 9, rue de Poissy, Paris, Ve. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou par leur libraire correspondant, la somme de *douze francs*, dès à présent, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sauf avis contraire de leur part ; cet avis devra nous être parvenu avant le 10 janvier 1909.

Variétés Médico-Historiques

Le monde de la cour au temps de Louis XIV

(*Coup d'œil médico-psychologique.*)

Par M. le Dr A. CULLERRE.

(*Suite et Fin*) (1).

V

MYSTICISME

La vie sociale était alors pénétrée à ce point par la religion qu'une sorte de compromis s'était inévitablement formé entre les nécessités de l'existence mondaine et les exigences du dogme. Les pratiques religieuses les plus étroites et les plus assidues n'étaient pas exclusives, même pour les ecclésiastiques eux-mêmes et les princes de l'Église, d'une vie de plaisirs et de dissipation.

Dans les âmes prédisposées au mysticisme cette forte imprégnation religieuse avait des effets divers, bien qu'également excessifs. D'étranges susceptibilités de conscience naissaient dans certaines imaginations de grands seigneurs, peu sensibles au sentiment bourgeois du ridicule.

Le maréchal d'ORNANO, gouverneur de Gaston, frère de Louis XIII, qui n'osait pas toucher à une femme ayant nom Marie, faisait peindre Mme de Gravelle sa maîtresse, avec des rayons qui lui sortaient des yeux.

Certains scrupules du duc de MAZARIN, dont nous aurons bientôt à parler plus longuement, dépassaient beaucoup en singularité tout ce qu'on pourrait imaginer. Il défendait à toutes les filles et femmes de ses domaines de traire les vaches, pour éloigner d'elles les mauvaises pensées que cela pouvait leur donner.

Le culte rendu par Mme de VAUBRUN à la dépouille de son mari, tué en 1675 à l'affaire d'Alhtenheim, trahit une singulière aberration du sentiment religieux mélangé à l'amour conjugal.

Mme de Vaubrun, écrivait Mme de Sévigné, est à nos sœurs de Sainte-Marie; elle est comme folle et se moque du P. de Sainte-Marthe son confesseur. Elle a fait venir dans l'église le corps de son mari : on lui a fait un service plus magnifique que celui de M de Turenne à Saint-Denis. Elle a son cœur sur une petite crédence, qu'elle voit et qu'elle touche; elle a deux bougies devant, elle y passe les journées entières du dîner au souper, nettement; et quand on vient l'avertir qu'il y a sept heures qu'elle est là, elle ne croit pas qu'il y ait une demi-heure; personne ne peut la gouverner, et l'on craint tout de bon que son esprit se tourne.

La marquise d'ALÉGRE, « dévote à triple carat et folle au centuple », dit Saint-Simon, se prit à vouloir être le Don Quichotte des admi-

(1) V. la *Chronique* du 1er novembre et du 1er décembre 1908.

rables histoires contenues dans les vies des saints Pères du Désert. Elle partit, un jour de 1684, à quatre heures du matin, avec cinq ou six pistoles, se rendit à Rouen et fit marché pour s'embarquer pour les Indes, afin de s'y retirer dans un désert et d'y faire pénitence. Elle avait oublié son mari, sa fille, son père et toute sa famille.

Le duc de Roannez, gouverneur du Poitou, l'ami de Pascal, plus extraordinaire que dévot, a dit de lui Saint-Simon, quitta le monde pour la retraite et songea même à aller s'établir en Amérique.

Il embrassa enfin l'état ecclésiastique, sans néanmoins s'engager dans aucun ordre et passa sa vie dans une grande piété, dans la solitude, dans l'étude et dans l'exercice de toutes sortes de bonnes œuvres, mais toujours avec une grande singularité.

Charlotte de Roannez, sa sœur, avait fait vœu de chasteté, n'ayant pu être religieuse de Port-Royal. Plus tard elle voulut être carmélite. Enfin le vent tourna et elle se fit relever de son vœu pour épouser le duc de la Feuillade.

Elle ne tarda pas à se repentir d'avoir rompu ses vœux et d'en avoir de violents scrupules le reste de sa vie.

En dehors de ces manifestations, bien réellement morbides et en quelque sorte constitutionnelles, du mysticisme, on observait fréquemment des conversions subites, qui, par un coup de la grâce, font succéder brusquement la vie la plus austère et la plus ascétique à uue vie de dissipation et parfois de désordres.

La cour apprit avec surprise, en novembre 1687, que M. du Charmel, capitaine des cent gentilshommes, à bec de corbin, grand courtisan et grand joueur, se retirait chez les Pères de l'Oratoire.

Charmel, dit Dangeau dans son *Journal*, s'est senti touché de Dieu, depuis quelque temps qu'il a résolu de quitter la cour ; il l'a dit au Roi ce soir. Sa résolution est fort étonnante, d'autant plus qu'il n'avait que des sujets de joie et qu'il était fort agréablement ici et avec le Roi et avec les courtisans.

Selon les mémorialistes du temps, ce fut à la suite de la lecture du *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, d'Abbadie, que la grâce le toucha. Cet Abbadie était un janséniste, qui finit par se faire protestant. Son livre eut un succès énorme et Bussy-Rabutin le qualifiait de divin. Du Charmel persista dans sa conversion. Il devint, selon Saint-Simon, un homme à cilice, à pointes de fer, grand jeûneur et dont la prière était telle qu'on le vit, un vendredi saint, à genoux depuis quatre heures du matin jusqu'à près de dix heures. Il mourut de la pierre en 1714.

La marquise de Créqui, fille du duc d'Aumont et nièce de Louvois, la plus mondaine de toutes les femmes, la plus occupée de sa personne et de sa parure, passionnée du gros jeu, se convertit à la mort de l'abbé d'Estrées, son amant. Ce fut une conversion sincère, digne et persévérante.

Signalons encore la conversion de Mme de Montespan, si pittoresquement décrite par Saint-Simon ; ses jeûnes, ses macérations, ses jarretières, ses ceintures et ses bracelets à pointes de fer, ses peurs de l'enfer et sa fin vraiment édifiante.

*
* *

De ces crises de conscience profondes et définitives, il convient de rapprocher les mouvements, plus éphémères et plus superficiels, de dévotion que l'on pourrait qualifier d'accès et qui devinrent une mode dans la seconde moitié du règne de Louis XIV.

Adraste était si corrompu et si libertin, écrit La Bruyère, qu'il lui a été moins difficile de suivre la mode et de se faire dévot, il lui eût coûté davantage d'être homme de bien.

Nous avons, de ces conversions temporaires, des exemples qui confirment pleinement cette opinion qu'elles fleurissaient surtout sur un terrain fortement déséquilibré.

La princesse d'Harcourt s'est jetée dans la dévotion, dit Mme de Sévigné, je dis jetée tête première... Elle prie, elle jeûne, elle va à l'Hôtel-Dieu, aux prisons (rappelez-vous Tartufe) et paraît véritablement touchée.

Et l'année suivante, elle écrivait encore.

On veut parier que la princesse d'Harcourt ne sera pas dévote dans un an, à cette heure qu'elle est dame du palais et qu'elle remettra du rouge, car ce rouge, c'est la loi et les prophètes ; c'est sur ce rouge que roule tout le christianisme.

La princesse d'Harcourt, fille du duc de Brancas, chevalier d'honneur de la reine, si célèbre par ses distractions que La Bruyère le prit pour modèle, était, au dire de Saint-Simon, une sorte de mégère, fausse, perfide, volant au jeu, d'une extravagance extrême et d'un caractère tel que son mari et ses enfants ne pouvaient vivre avec elle.

Elle allait à toutes les dévotions et communiait incessamment, fort ordinairement après avoir joué jusqu'à quatre heures du matin.

Mme de Sévigné nous donne de délicieuses silhouettes de ces grandes converties.

Mme de Thianges ne met plus de rouge et cache sa gorge... elle prend garde à ce qu'elle dit du prochain, et quand il lui échappe quelque chose, elle s'arrête tout court, et fait un cri en détestant la mauvaise habitude. Pour moi, je la trouve plus aimable qu'elle n'était.

Mme de Marans, après une vie extrêmement galante, se mit soudain, dit malicieusement le même auteur, à aimer le Créateur autant qu'elle avait aimé la créature.

J'ai voulu voir, écrivait-elle, cette grande vision ; je ne juge point des dévotions de personne, mais l'absorbée retraite de cette créature me convainc beaucoup. Je l'ai vue et entretenue longtemps ; toutes les bagatelles et les incertitudes de son esprit en sont entièrement bannies.

L'année suivante, la conversion durait encore :

J'ai vu la Marans dans sa cellule... je la trouvai fort négligée ; pas un cheveu, une cornette de vieux point de Venise, un mouchoir noir, un manteau gris effacé, une vieille jupe. Nous parlâmes de sa dévotion, elle me dit qu'il était vrai que Dieu lui avait fait des grâces, dont elle a une sensible reconnaissance. Ces grâces ne sont rien du tout, qu'une grande foi, un tendre amour de Dieu et une horreur pour le monde : tout cela joint à une si grande défiance d'elle-même et de ses faiblesses, qu'elle est persuadée

que, si elle prenait l'air un moment, cette grâce si divine s'évaporerait... Elle n'a pas même la folie, si commune à toutes les femmes, d'aimer leur confesseur.

La liste de ces conversions, sincères ou factices, serait trop longue ; il faut nous arrêter.

Les hommes sacrifiaient à cette mode comme les femmes.

Accablé de la mort de Madame, le comte de Tréville renonça au monde et prit le parti de la dévotion ; mais comme il avait la prétention de ne ressembler en rien au commun des hommes, il s'était choisi une dévotion qui était d'une distinction et d'une qualité particulières. Le cardinal de Retz qui, selon La Rochefoucauld, avait peu de piété, sous quelques apparences de religion, se retira dans un monastère et voulut déposer son chapeau de cardinal. Turenne lui-même, au moment de partir pour la campagne où il fut tué, manifestait le désir de la retraite et disait que, s'il en revenait, il ne manquerait pas de « mettre quelque temps entre la vie et la mort ».

EXCENTRICITÉS. — DÉPRAVATIONS MORALES.

Chez ces grands seigneurs, que leur rang plaçait en dehors de la loi commune et au-dessus de l'opinion du monde, l'*excentricité*, sous toutes ses formes, florissait à l'aise.

Le duc de Vendôme, d'une saleté insigne et affectée, recevait et travaillait sur sa chaise percée ; son lit était plein de chiens et de chiennes qui y faisaient leurs petits à ses côtés ; on se servait de son bassin de garde-robe pour lui faire la barbe, et c'était à ses yeux une simplicité de mœurs digne des premiers Romains.

La princesse d'Harcourt, que nous avons déjà nommée, mettait au désespoir ceux chez qui elle allait dîner parce que, dit Saint-Simon,

Elle ne se faisait pas faute de ses commodités au sortir de table et qu'assez souvent n'ayant pas le loisir de gagner la porte, elle salissait le chemin d'une effroyable traînée.

Nous avons déjà parlé de ses crises d'une dévotion excessive et singulière. Sa hardiesse à voler ouvertement au jeu était inconcevable ; si on la surprenait, elle chantait pouille et empochait quand même, et comme elle était scrupuleuse, elle ne manquait pas de dire à la fin de la partie qu'elle donnait ce qui pouvait n'avoir pas été de bon jeu et demandait qu'on en fît autant à son égard. Elle battait ses domestiques qui le lui rendaient parfois.

Comme elle craignait horriblement tout, au dire de Saint-Simon, elle servait de risée au duc et à la duchesse de Bourgogne, qui lui faisaient des espiègleries continuelles, comme d'introduire dans sa chambre, à Marly, pendant son premier sommeil, une vingtaine de Suisses avec des tambours, de la bombarder dans son lit de boules de neige ou de placer sur le passage de sa chaise des pétards dont les détonations lui faisaient pousser des cris de frayeur épouvantables. Telle était cette favorite de Mme de Maintenon.

Sale, malpropre, au dire de Saint-Simon, toujours intriguant, prétendant, entreprenant, toujours querellant et toujours basse comme l'herbe, ou sur l'arc-en-ciel, selon ceux à qui elle avait affaire ; également crainte, haïe et méprisée.

C'était un homme bien extraordinaire qu'Armand-Charles de la Meilleraye, duc de Mazarin. Il avait épousé, en 1661, Hortense Mancini, nièce du cardinal, qu'il aimait passionnément et qui se sépara de lui au bout de peu d'années, tant à cause de ses singularités dont elle eut fort à souffrir, que de sa propre humeur instable et déséquilibrée. Le chagrin qu'il en éprouva ne fit qu'accroître ses manies. Il poussait la dévotion jusqu'aux limites de la folie.

Il n'eut pas moins de trois cents procès. Mais laissons un moment la parole à Saint-Simon.

Il se retira dans ses terres, où il devint la proie des moines et des béats qui profitèrent de ses faiblesses et puisèrent dans ses millions. Il mutila les plus belles statues, barbouilla les plus rares tableaux, fit des loteries de son domestique, en sorte que son cuisinier devint son intendant, et le frotteur son secrétaire. Le sort marquait, selon lui, la volonté de Dieu. Le feu prit au château de Mazarin, où il était. Chacun accourut pour l'éteindre : lui à chasser ces coquins qui attentaient à s'opposer au bon plaisir de Dieu... Il voulut faire arracher des dents de devant à ses filles parce qu'elles étaient belles, de peur qu'elles y prissent trop de complaisance. Il ne faisait qu'aller de terre en terre, et il promena pendant quelques années le corps de Mme de Mazarin, qu'il avait fait apporter d'Angleterre, partout où il allait.

Concluons avec Mme de Sévigné qu'on ne saurait, en vérité, faire un bon compte de toute l'extravagance de cet homme. Il n'en conserva pas moins jusqu'à sa mort la plupart des dignités qu'il devait à la faveur royale.

***

Le chapitre des intrigues galantes et des extravagances des princesses ne s'est pas seulement ouvert de nos jours. Les mêmes travers sévissaient fort au temps de Louis XIV, malgré les lettres de cachet toujours menaçantes et les portes des couvents toujours entrebâillées.

Nous avons fait allusion précédemment aux écarts de conduite de la femme du grand Condé. La grande-duchesse de Toscane, sœur de la grande Mademoiselle, et fille de Gaston d'Orléans, vécut fort mal avec son mari, dont la patience et les soins pour la ramener furent pourtant inlassables ; tant il y eut que Louis XIV la fit revenir en France et l'enferma dans un couvent de Montmartre. La vie crapuleuse de la duchesse de Berry, fille du Régent et petite-fille de Louis XIV, n'a pas besoin d'être rappelée.

Après les princesses, les duchesses, parmi lesquelles les nièces de Mazarin tiennent le premier rang : la connétable Colonne, la duchesse de Mazarin, la comtesse de Soissons, la duchesse de Bouillon, furent célèbres par leur humeur instable et vagabonde.

Mme Colonne et Mme Mazarin sont entrées à Aix, écrivait en 1672 Mme de Scudéry à Bussy-Rabutin ; l'histoire dit qu'on les a trouvées déguisées en hommes, qui venaient voir les deux frères, le chevalier de Lorraine et le comte de Marsan... Je tiens qu'il devrait y avoir une punition corporelle pour les dames si fort emportées.

Et Bussy répondait :

Quand je fais réflexion sur la postérité de ces grands cardinaux de Richelieu et de Mazarin, je trouve qu'il semble que Dieu ait pris un soin particulier de rendre leur mémoire ridicule par toutes les sottises qu'il fait faire à leurs héritiers.

Il y avait, dans la magnifique impudeur de quelques-unes de ces femmes, comme un souvenir des mœurs de la Renaissance. La même remarque vient à l'esprit, quand on se reporte aux étranges épopées de certains grands aventuriers de cette époque. Les cadets de famille de caractère pacifique se tournaient vers les évêchés et les abbayes. Ceux d'humeur entreprenante allaient combattre le Turc dans les armées de l'Empereur. Certains se trompaient de vocation ; ils troquaient alors l'épée pour la mitre, ou jetaient le froc aux orties pour courir les aventures.

En 1702, mourut l'abbé de WATTEVILLE, dont la vie vaut la peine d'être résumée. C'était un cadet d'une noble famille de Franche-Comté, qui s'était fait chartreux de bonne heure et avait été ordonné prêtre. Mais bientôt, las de subir le joug de la règle conventuelle, il n'eut plus qu'une idée, celle de la secouer et de fuir. Au moment de s'évader du couvent, il est arrêté par le prieur, qu'il tue d'un coup de pistolet. Quelques jours plus tard, dans une auberge écartée où il s'était réfugié, il se prend de querelle avec un voyageur et lui brûle la cervelle. De cachette en cachette, de pays en pays, il réussit enfin à gagner la Turquie, se fait musulman et entre dans les troupes du Grand Seigneur. Bientôt son esprit et sa valeur le distinguent ; il devient pacha, et est chargé de guerroyer en Morée contre les Vénitiens à qui il prend plusieurs places. En possession de la confiance des Turcs, il propose aux Vénitiens de les trahir, à la condition que ces derniers obtiennent du pape l'absolution de tous ses méfaits, de ses meurtres et de son apostasie. Ainsi fut fait ; il vint à Rome, y reçut toutes les assurancee nécessaires et rentra en Franche-Comté, non sans narguer ses anciens confrères les Chartreux. Lors de la première conquête de la Franche-Comté, il noua des intrigues avec la reine-mère et les ministres, qui se servirent de lui pour la seconde conquête de cette province. En récompense de ses services, il fut nommé archevêque de Besançon ; mais, par crainte du scandale, le pape ayant refusé de lui délivrer des bulles, il dut se contenter de l'abbaye de Baume, d'une autre abbaye en Picardie et de quelques autres avantages.

> Il vécut depuis dans son abbaye de Baume, conclut Saint-Simon, partie dans ses terres, quelquefois à Besançon, rarement à Paris et à la cour où il était toujours reçu avec distinction. Il avait partout beaucoup d'équipage, grande chère, une belle meute, grande table et bonne compagnie. Il ne se contraignait point sur les demoiselles.

Il passait, en effet, pour avoir gardé ses habitudes de Turquie et pour entretenir une espèce de harem à la tête duquel était une sultane favorite.

Au moins ce singulier religieux, pour n'être pas chaste, ne suivait dans ses dérèglements que le penchant naturel. Tel ne fut pas le cas de l'abbé d'ENTRAGUES, parent par alliance et familier de la princesse de Conti, fille de Louis XIV et de Mlle de La Vallière.

C'était un être singulier, d'un caractère faux et méchant, et cependant charitable, que ses débauches firent exiler plus d'une fois. Il eut abbayes et prieurés, mais jamais d'ordres ; il y était, d'ailleurs, mal préparé, puisqu'il avait été faire la cène un dimanche, au prêche de l'ambassadeur de Hollande, ce qui fit un scandale énorme et le força de sortir temporairement du royaume. Il était, au dire de Saint-Si-

mon, grand, bien fait, d'une pâleur singulière qu'il entretenait à force de saignées, qu'il appelait sa friandise. Il dormait les bras attachés en haut pour avoir de plus belles mains, et quoique vêtu en abbé, il était mis si singulièrement qu'on ne pouvait le regarder sans surprise.

Pendant une période d'exil qu'il faisait à Caen, quelqu'une de ses connaissances, Pelletier de Sousi, l'alla voir. Ici je ne puis me dispenser de donner le texte savoureux de l'auteur des Mémoires.

Il trouva une chambre fort propre, un lit de même, ouvert de tous côtés, une personne dedans à son séant, galamment mise, qui travaillait en tapisserie, coiffée en coiffure de nuit de femme, avec une cornette à dentelles, force fontanges, de la parure, une échelle de rubans à son corset, un manteau de lit volant et des mouches. A cet aspect, Pelletier recula, se crut chez une femme de peu de vertu, fit des excuses et voulait gagner la porte, dont il n'était pas éloigné. Cette personne l'appela, le pria de s'approcher, se nomma, se mit à rire : c'était l'abbé d'Entragues, qui se couchait très ordinairement dans cet accoutrement, mais toujours en cornettes de femme plus ou moins ajustées (1).

Rappelons enfin en quelques mots, pour terminer, l'étrange dépravation morale dont firent preuve tant de femmes haut placées, à une époque ou des criminelles comme la Mauvoisin tenaient, au su de tout le monde, boutique ouverte de sortilèges et de poisons. Les plus grands noms furent compromis par les révélations des accusés du procès de la Chambre ardente. On y retrouva ceux de femmes déséquilibrées et dissolues, dont nous avons déjà eu occasion de parler, la comtesse de Soissons, la duchesse de Bouillon et surtout cette marquise de Montespan qui fait l'étonnement des historiens, tant elle est pétrie de contrastes et de passions contradictoires, selon les moments et les circonstances : violente et vindicative, en même temps que charitable, spirituelle et artiste, et si puérilement superstitieuse ; insouciante et gaie, ou jalouse et empoisonneuse ; enfin, dévote et livrée à l'ascétisme et aux terreurs des châtiments éternels : le type le plus complet de l'hystérique, s'il est encore permis d'employer ce terme dans son vieux sens psychiatrique, en attendant qu'on en crée un autre qui ne sera sans doute ni pire, ni meilleur.

VII

QUELQUES RÉFLEXIONS.

De cette trop rapide et surtout trop incomplète revue, nous ne songeons pas à tirer la moindre conclusion. Elle nous suggère tout au plus quelques remarques que nous demandons à présenter à titre tout provisoire.

Et d'abord, nous constatons, dans ce milieu si spécial de la cour et des grands, une véritable rareté de psychoses accidentelles, infectieuses ou toxiques. Notre moisson de faits ne comprend notamment aucun cas d'*alcoolisme*, ni de *folie puerpérale*, ni de *paralysie générale*.

Cependant on buvait et beaucoup ; on ignorait la propreté et les

---

(1) Les aberrations qui ont tant fait couler d'encre ces temps derniers et provoqué tant de scandales à la cour d'un pays voisin étaient fort répandues à la cour du roi Louis XIV. Il suffira de citer quelques noms parmi les plus notables : PHILIPPE D'ORLÉANS, frère du roi, Henri II, prince de CONDÉ, le duc de BOURGOGNE, le cardinal de SOUBISE, le duc de VENDÔME, le maréchal de la FEUILLADE, etc.

soins d'hygiène les plus élémentaires ; on avait la syphilis et on ne la soignait guère d'une façon méthodique ; les fièvres éruptives, typhoïdes, putrides, paludéennes, la goutte, les affections calculeuses des reins et de la vessie étaient d'une extrême fréquence, et pourtant elles ne semblent pas s'être compliquées, dans une mesure appréciable, de psychoses aiguës : on s'arrêtait au délire de la fièvre, on s'en tenait aux rêvasseries urémiques, avant-coureuses de la mort. C'est là, il nous semble, un fait d'un certain intérêt, si l'insuffisance de notre documentation n'introduit pas dans ces considérations une cause irrémédiable d'erreur.

Ce que l'on appelle aujourd'hui la cause directe des psychoses, l'élément pathogénique exogène ou endogène, l'infection, le toxique, le virus, n'a donc pas l'importance décisive qu'on est porté à lui attribuer. Il ne suffit pas par lui-même, il n'est pas cause directe, unique ; il y faut quelque chose de plus, qui ne se trouvait pas à cette époque et dans ce milieu. Ces privilégiés oisifs, en effet, pour qui le *struggle for life* se bornait à la chasse aux dignités, aux sinécures et aux prébendes, ignoraient la misère physique, l'alcoolisation industrielle, le surmenage sous toutes ses formes, l'âpre lutte sociale qui de nos jours, dans les milieux populaires surtout, préparent si énergiquement le naufrage des cerveaux aux prises avec l'agent infectieux ou toxique.

On travaillait peu : on pouvait être gouverneur de province, évêque ou général sans faire le moindre effort d'intelligence, sans même cesser d'être un imbécile. « Que faire d'Egésippe qui demande un emploi ? dit La Bruyère. Le mettra-t-on dans les finances ou dans les troupes ? Il est propre à tout, ce qui signifie qu'il n'est propre à rien ». Pour les intelligences prématurément touchées par les désenchantements de l'existence, le couvent offrait, même aux laïques, un abri sûr, et de nombreuses occasions de naufrage étaient ainsi évitées. On ignorait nos sensibilités exaspérées, qui de presque tout contemporain font un candidat aux troubles nerveux ou psychiques ; on était, par conséquent, moins désarmé contre le choc des causes morales dont on ne parle plus guère et qui sont peut-être, dans la majorité des cas, les seules causes véritablement décisives, déterminantes, des psychoses aiguës, tout le reste ne faisant que créer l'opportunité morbide, se bornant à mettre le système nerveux en état d'imminence de chute.

***

Nous n'avons pas davantage recueilli de psychoses systématiques pures, alors que, dans un milieu différent, nos lectures nous en ont fait rencontrer des exemples très remarquables, comme cette religieuse de Moret, qui se croyait fille de roi et qui, entendant la voix des chiens du dauphin dans la forêt de Fontainebleau, disait : voici mon frère qui chasse ! ou cette autre mégalomane qui, enfermée en 1712 dans un couvent, prenait le nom de Gabrielle de Bourbon et prétendait être fille d'un frère du roi ; ou ce pauvre maréchal de Salon, qui en 1661 vint de Provence à Versailles entretenir Louis XIV en grand mystère, disant que son voyage amènerait pour la France un bien dont on parlerait pendant plus de deux cents ans ; ou encore cet énergumème de l'abbaye de Livry, dont Mme de Sévigné

nous a raconté l'histoire qui, pour faire pénitence, s'était lardé le corps de coups de couteau ; ou enfin, ce pauvre passementier du faubourg St-Marceau qui, saisi par le fisc et se voyant ruiué, égorgea trois de ses enfants, exprimant son déplaisir de n'avoir pas aussi tué sa femme et le quatrième de ses enfants qu'elle avait sauvé.

Libre de toute entrave sociale, sans conflit possible avec les mœurs et l'opinion, la déséquilibration mentale originelle s'éparpillait en excentricités parfois grandioses, au lieu de se concentrer, comme chez les humbles de tous les temps, en véritables délires.

Le marquis de Rambouillet passa sa vie à se ruiner en procès ; le duc de Mazarin en soutint plus de trois cents, sans qu'on puisse dire d'eux qu'ils eurent le délire de la chicane. Ce n'était qu'une des formes de leur excentricité d'esprit, qui s'épanouissait, par ailleurs, en des floraisons plus extraordinaires encore. Ce dernier poussait jusqu'à l'extravagance la plus extrême les manifestations de ses sentiments religieux, sans qu'on puisse le qualifier de délirant systématique. Aucun des grands mystiques de cette époque n'appartenait, d'ailleurs, à la noblesse de cour qui, dans ses démonstrations religieuses, quelque outrées ou ridicules qu'elles fussent, ne faisait que suivre le courant, soit par inclination réelle, soit par éducation, soit seulement par snobisme.

Quant à l'égoïsme et surtout à l'orgueil, levain de tant de psychoses systématiques, il était à la vérité incommensurable chez les gens de cour, mais il trouvait une orientation et un aliment dans les luttes de rang et de préséance, dans l'exercice des dignités et les apparences du pouvoir (1).

Ce qui caractérise, en définitive, la pathologie mentale de cette époque et de ce milieu, c'est la déséquilibration constitutionnelle du système nerveux, la folie héréditaire et la dégénérescence mentale sous ses multiples aspects. Comme il arrive dans tous les temps, ces manifestations ont simplement emprunté à leur ambiance certains traits particuliers, une physionomie plus ou moins originale, dont la note dominante est l'imprévu dans la bizarrerie, l'énorme dans l'excentricité, le cynisme, la violence. Tous les exemples que nous avons cités au cours de cette étude et qui n'ont été l'objet d'aucune sélection voulue, tendent à démontrer cette prédominance presque exclusive des manifestations psychiques et nerveuses de la tare héréditaire. Et nous avouons que cette constatation n'est pas pour nous déconcerter, bien qu'à l'heure actuelle la doctrine de Morel soit un peu considérée comme l'évangile des esprits attardés. Qu'on ait exagéré abusivement les conséquences de cette doctrine, le fait est certain ; que l'on ait, pendant longtemps trop systématiquement négligé l'étude des causes occasionnelles des maladies mentales, il convient de le reconnaître ; mais vint-on jamais à supprimer toutes ces dernières que la folie ne disparaîtrait pas pour cela de la surface de la terre, car, comme le phénix qui renaissait sans cesse de ses cendres, l'hérédité, cette cause des causes, revit indéfiniment à travers les générations des hommes.

---

(1) Exemple : la comtesse de Grignan ne voulut pas adresser un billet de condoléances à la princesse de Tarente, parce qu'il lui eût fallu la traiter d'*altesse*, et Bussy-Rabutin s'abstint d'écrire à je ne sais plus quel maréchal de France pour ne pas lui donner du *Monseigneur*.

Informations de la « Chronique »

Le peintre d'Alfred de Musset.

Il y a longtemps que nous caressions le projet de l'aller voir, le bon peintre Landelle, avec qui nous aurions tant aimé nous entretenir de son fuyant modèle : Ch. Landelle était peut-être le seul artiste qui pût se vanter d'avoir réussi à faire « poser » Musset.

C'est au Divan Le Peletier qu'ils s'étaient pour la première fois rencontrés, et dans des circonstances assez originales, ma foi ! Voici ce que narrait, à ce propos, feu Landelle à notre très avisé confrère Adolphe Brisson (1), qui nous rappelait, ces jours derniers, le récit que lui avait fait le peintre qui vient de mourir :

« Un jour que j'étais au Divan Le Peletier, un homme entra. Nouveau venu moi-même dans ce milieu, je ne le connaissais pas. Il s'avança, se campa au milieu de la salle, et cria :

« Je vous le dis à tous : celui qui n'a pas une bonne épée, un beau cheval et une jolie maîtresse, celui-là n'est qu'un paltoquet ! »

« Nul ne broncha. J'entendis murmurer : « Il est déjà pris ! » Cependant la soirée n'était pas très avancée... La démarche incertaine, le visage douloureux, l'interpellateur s'assit, et des amis l'entourèrent, l'apaisant avec le respect dû au génie. C'était Alfred de Musset. Son œuvre avait bercé ma jeunesse ; ses vers avaient éveillé mes enthousiasmes d'artiste : et voilà ma première rencontre avec ce poète de mes rêves ! »

Quand il voulut lier plus ample connaissance avec le poète, le peintre lui proposa de faire son portrait. Celui-ci, après une longue résistance, finit par se décider. Mais, pour le distraire, durant les séances de pose, il fut décidé qu'on inviterait trois jeunes et jolies comédiennes. On convia donc Mlle Fix, Mlle Valérie, à ce moment très appréciée au Théâtre-Français, et une troisième, de moindre importance. Musset fut charmant. Il ne tarissait pas d'anecdotes et d'historiettes, entre autres la suivante.

Alfred de Musset racontait que les bruits de la nature servirent toujours son inspiration. Il aimait errer au hasard, la nuit, pour observer. Une fois, il aperçut un paysan qui montait une côte, poussant sa brouette dans laquelle il comptait placer le raisin qu'il allait grapiller. Et Musset remarquait que le grincement de la roue mettait une note aiguë sur la dernière syllabe de cette phrase que chaque tour de roue semblait jeter au paysan : « Tu seras pris ! Tu seras pris ! » Le paysan parvint au sommet, se mit en devoir de voler la vendange, reçut un coup de fusil dans le bas du dos, et comme il redescendait la côte, toujours poussant sa brouette, la roue, qui tournait à l'inverse maintenant, grinçait avec un son grave sur la finale : « J'avais raison ! J'avais raison ! » Musset s'était amusé à ces imaginations bizarres, et il les traduisait avec une verve, un entrain, qui ravissaient. Puis encore il avait observé les diverses sonneries des couvents d'hommes

(1) Cf. *le Temps*, 7 juin 1906.

et des couvents de femmes, et aussi le souffle de jeunes filles endormies...

Ce qui avait surtout frappé le peintre Landelle, c'est qu'Alfred de Musset ne pût rester sans prendre un peu de cordial durant les séances, pourtant bien courtes, de pose. Il appelait « cordial » l'eau-de-vie qu'il faisait acheter dans une boutique voisine, afin d'occuper son estomac, déclarant qu'il éprouvait des douleurs assez violentes et qu'un liquide frottant son gosier lui devenait nécessaire.

C'était peu de temps avant sa mort, et l'épuisement se trahissait sur sa figure douloureuse. Son portraitiste, à qui n'échappait pas le changement, ne crut pas devoir reproduire son modèle avec trop de réalisme (1) : il atténua la lèvre inférieure qui tombait, empâtée, alourdie, et Mme de Musset se montra tout heureuse de cette toile, qui lui représentait son fils avec exactitude, mais juste assez idéalisé pour rappeler que les défaillances du génie sont passagères et qu'il n'y faut plus songer lorsque la mort a mis l'effacement de ses ombres.

Le Centenaire de la naissance d'Alphonse Karr.

Alphonse Karr, dont on vient de fêter sans bruit le centenaire (il est né le 24 novembre 1808), méritait mieux que cette indifférence. Dans sa longue existence (il vécut 82 ans), il avait abordé à peu près tous les genres ; mais il restera surtout comme un maître journaliste, dont la verve s'assaisonna de clair bon sens et d'esprit.

De l'esprit, il en eut à revendre ; aussi le dépensait-il avec une folle prodigalité. Nous n'en citerons qu'un trait, mais il est de ceux qui vont droit à leur but.

On conte donc (2) qu'un jour Alphonse Karr, voulant mystifier sa laitière, dont il avait à se plaindre, achète, chez un faïencier du voisinage, un vase intime, aussi éblouissant et aussi pur que les neiges du mont Blanc.

Cet ustensile à la main, il se dirige gravement vers l'établi de la laitière, qui a fait élection de domicile commercial sous la porte cochère de la maison de la rue Vivienne, habitée par Alphonse Karr et son inséparable Gatayes :

— Quinze sous de lait, la petite mère ! c'est pour faire des œufs à la neige.

Et il tend le fameux vase.

— Là dedans ? s'écrie la laitière en faisant un bond.

— Oui, là dedans ! insiste l'auteur des *Guêpes* ; mais allez donc, je suis pressé.

Stupéfaite, la marchande verse, en faisant la grimace, les quinze sous de lait.

---

(1) « Musset, a conté lui-même le peintre, vint poser chez moi en 1854. Il était atteint de la grave maladie qui devait l'emporter trois ans plus tard ; elle altérait déjà son visage, et le marquait d'un pli de fatigue et de souffrance. D'abord, je fus très embarrassé. Je voulais tracer de lui un portrait fidèle, mais qui ne rebutât point ses admirateurs et qui gardât intactes leurs illusions. Ils l'apercevaient à travers l'enchantement de ses rimes, c'eût été un manque de tact et de convenance de leur montrer le dieu démoli, ravagé, méconnaissable. Il n'avait jamais été beau, au sens absolu du terme. Ce qui gâtait son front très large et très pur, et ses yeux bleus, c'était le voisinage d'un diable de nez qui n'en finissait plus et d'une lèvre pendante. Musset avait, comme on dit vulgairement, le profil moutonnier... ». *Le Temps*, 6 août 1902.

(2) V. *la France gourmande*, par Fulbert-Dumonteil, p. 45 et suiv.

— Mais, observe le romancier, il y a de l'eau dans votre breuvage. Regardez comme il est trouble et bleuâtre ; décidément, je n'en veux pas.

Et, toujours avec la même gravité, le romancier mystificateur verse tranquillement dans la terrine le lait qu'on vient de lui servir.

Tête de la laitière !

La vérité nous oblige à convenir que cette plaisanterie, plus gaie que délicate, a été injustement attribuée à Alphonse Karr. Elle est plutôt de la facture de Henri Monnier ou de Romieu. En tout cas, l'auteur de *Fa dièze* était fort capable d'un pareil tour, et l'on s'explique comment la joyeuse histoire de la laitière a pu lui être attribuée.

On a dû la confondre avec cette autre anecdote, qui lui ressemble un peu et dont l'auteur des *Roses jaunes* est le héros.

Un jour, à Sainte-Adresse, Alphonse Karr discutait sur les effets de l'imagination avec un médecin du voisinage, qui niait, pour son propre compte, la puissance de la « folle du logis ».

Le lendemain, l'auteur de *Feu Bressier* invite le docteur à venir visiter son jardin : le long des allées, s'alignent, en rangs d'oignons, vingt-quatre vases... intimes, desquels émergent des verveines et des résédas, des jasmins, des violettes, des héliotropes.

— Quel éclat ! quel parfum ! s'écrie le docteur ravi. Mais permettez-moi de vous dire, mon cher poète, que vous avez choisi des pots passablement étranges.

— C'est bien simple : le marchand n'avait pas de pots ordinaires ; alors j'ai pris ces vases, d'ailleurs immaculés, aussi innocents que le bourgeon qui vient d'éclore.

— C'est singulier, ajoute le docteur en revenant sur ses pas, il me semble que de ces pots bizarres s'exhale une tout autre odeur que le parfum des roses et des verveines.

— Je vous y prends ! s'écrie Alphonse Karr : niercz-vous maintenant la puissance de l'imagination ?...

La reprise du « Petit Faust ».

L'auteur de cette hilarante bouffonnerie, qui vient d'être reprise avec succès aux Folies-Dramatiques, et que son auteur a baptisée le *Petit Faust*, avait écrit sa première partition dans une maison de fous, à Bicêtre ; il l'avait, dit-on, fait exécuter par des fous, dont il s'était institué lui-même le professeur, le répétiteur et le metteur en scène (1). Nous avons conté, il y a beau temps déjà, l'anecdote (2); nous n'y ajouterons que quelques nouveaux détails, puisés à bonnes sources.

L'Ours et le Pacha, tel était le titre de la pièce que Hervé avait mise en musique. La représentation marcha sans encombre : aucun des acteurs n'eut de défaillance de mémoire. Quant à l'orchestre, il se composait d'un piano, dont Hervé jouait lui-même ; de trois violons, échus à deux élèves en médecine et au gardien-chef. Les docteurs Cusco et Piogey, tous deux internes, tinrent la contrebasse et les cymbales ; le docteur Roussel, la flûte ; quant au docteur Ricord, alors chef de clinique, il s'était chargé du tambour...

Ceci se passait au mois de mars 1842.

(1) V. *le Gaulois* du 30 nov. 1908.

(2) Cf. *la Chronique*, 15 mars 1895, notes.

Échos de la « Chronique »

La maladie de Maupassant.

On avait jusqu'ici considéré Maupassant comme un paralytique général ; or, MM. Rémond et Voivenel, dans un article très travaillé du *Progrès médical*, s'inscrivent en faux contre ce diagnostic :

« En présence d'une maladie mentale commencée en 1878, terminée en 1893, avec des périodes si nettes d'inquiétude, de systématisation, de délire des grandeurs et de démence, ayant présenté dans son évolution (beaucoup trop longue pour être confondue avec une paralysie générale) le caractère de la *paranoia quærulens*, les hallucinations classiques de l'ouïe et des hallucinations de la vue, nous devons conclure que Maupassant fut atteint de *délire systématisé progressif*.

« L'absence d'autopsie ne nous permet pas d'avoir à ce sujet la certitude ; mais la clinique nous autorise à croire que, d'après notre classification anatomo-pathologique des psychoses, Maupassant fut atteint de *leuco-encéphalite*. Sa maladie systématisée, évoluant comme une leucomyélite, comme un tabes, débuta par la fibre nerveuse, et n'atteignit qu'ultérieurement la cellule. »

Une propriété ignorée du charbon.

On a beaucoup parlé du charbon comme antidote universel ; nous n'avons pas vu qu'on ait signalé une autre propriété de cette substance, connue cependant depuis... des siècles ! Diogène Laërce rapporte que l'architecte Théodore proposa de placer du charbon aux fondements du temple de Diane, à Ephèse, afin que jamais l'eau ne pût y pénétrer.

Voilà donc deux mille cinq cents ans et plus que cette propriété du charbon est découverte ; et cependant nous ne sachions pas que nos architectes modernes en aient jusqu'ici fait l'application.

Association médicale humanitaire.

Nous appelons à nouveau l'attention de nos lecteurs sur cette œuvre intéressante au premier chef, dont le Dr Hulmann a été l'instigateur et reste l'apôtre convaincu. Bon nombre ont, du reste, envoyé leur adhésion à notre excellent confrère ; mais il reste beaucoup à faire, et nous ne pouvons que vous engager, pour plus amples informations, à vous mettre en rapport avec le Dr Hulmann, 43, rue de Vital (place de Passy). Nous croyons superflu de détailler une fois de plus le mécanisme de l'œuvre, plusieurs fois exposé dans les colonnes de ce journal (1).

Le « Progrès médical » (nº des Etudiants).

Le nº des *Etudiants et des Praticiens*, que notre confrère le *Progrès médical* publie annuellement, est, cette année, double des précédents : il ne contient pas moins de 350 pages de texte compact, dont 80 sont réservées au médecin praticien. Les concours pour médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux et les questions posées y ont été ajoutés, etc., etc. C'est, pour tout dire, un indispensable *vade-mecum*, tant pour les étudiants que pour ceux qui déplorent de ne plus l'être.

(1) Voir la *Chronique*, 1902, p. 797 ; 1904, p. 785 ; 1905, pp. 86 et 722, etc.

ÉCHOS DE PARTOUT

Monuments à Victor Cornil. Un comité vient de se constituer pour élever un monument au professeur Cornil, dans sa ville natale à Cusset (Allier). Le bureau de ce comité est ainsi composé :

Président d'honneur : M. Fallières, président de la République.
Président : M. Loubet, ancien président de la République.
Vice-présidents : MM. les professeurs Labbé, Lannelongue, Landouzy, Chantemesse, Arloing (Lyon) et le Dr Cornillon (Vichy).
Secrétaires : MM. le Dr Coudray (Paris) et Mallat, publiciste (Beauregard-Vichy).

On souscrit : à Paris, chez M. Félix Acan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, trésorier ; et à Cusset (Allier), chez M. James Combe, cours Tracy, trésorier adjoint.

Le Comité vient de se réunir sous la présidence de M. Loubet.

La souscription atteint, à ce jour, environ 24.000 francs, sur les quels 17.000 sont attribués à la statue de Cusset.

La souscription reste ouverte ; le surplus sera effecté au monument de la Faculté de médecine.

Une maladie de la volonté : le Latah. — Selon M. Witry (de Trèves), le *latah*, qui est endémique à Java, Sumatra, Malakka, ressemble à l'état d'hypnose profonde. Un mot, un regard, un geste, suffisent à plonger les indigènes dans une sorte d'état somnambulique, avec amnésie lors du retour à l'état normal. On n'y voit guère de femmes au-dessus de 45 ans qui ne souffrent plus ou moins du latah. Le latah se propage par imitation, à la manière des épidémies hystériques. Souvent des accusés poursuivis pour crimes invoquent l'irresponsabilité, prétextant qu'ils ont agi sous l'influence du latab. Les expériences de crime suggéré réussissent souvent chez les gens atteints de cette maladie, dont la caractéristique est l'imitation impérieuse et l'obéissance.

(*Société d'hypnologie et de psychologie.*)

Un portrait de Paracelse au Louvre. Le Louvre s'est enrichi récemment d'un portrait de Paracelse, le célèbre médecin alchimiste du xvie siècle, par van Scörel.

(*La Revue*, 1er décembre 1908.)

Chronique Bibliographique

Poésie et Folie, par ANTHEAUME et DROMARD. Paris, O. Doin. 1908.

Les droits du psychiatre à juger des productions de l'esprit ne sauraient être, ne sont plus aujourd'hui contestés. Le médecin n'est-il pas, du reste, le plus souvent doublé d'un psychologue et ce que l'on n'interdit pas à celui-ci devrait-il être proscrit pour celui-là ? Notre confrère de Fleury a défini très précisément cette fonction spéciale du médecin moderne, qui doit être rompu aux questions d'hygiène et de pathologie de l'esprit, lesquelles lui permettront de « discerner dans les œuvres l'avortement morbide de la saine création, et de savoir à quoi s'en tenir sur l'état cérébral de celui qui les a écrites ». Seulement, opinent avec sagesse MM. ANTHEAUME et DROMARD, gardons-nous d'abuser de notre pouvoir, pour rendre d'infaillibles décrets, au nom d'une science si souvent maîtresse d'erreur.

Médecins et littérateurs doivent se faire de mutuelles concessions : les premiers reconnaîtront qu'il ne faut pas juger de la littérature en purs cliniciens et oublier que « l'art s'alimente aux sources de passion » ; les seconds devront admettre l'ingérence de la médecine dans maintes questions où elle peut donner d'utiles indices, où parfois même le dernier mot lui appartient. Tel est l'esprit général dans lequel est conçu cet ouvrage, plein d'aperçus ingénieux, écrit dans une belle langue et qui fait grand honneur à ses auteurs, dont la compétence ne trouva jamais meilleure matière à s'exercer.

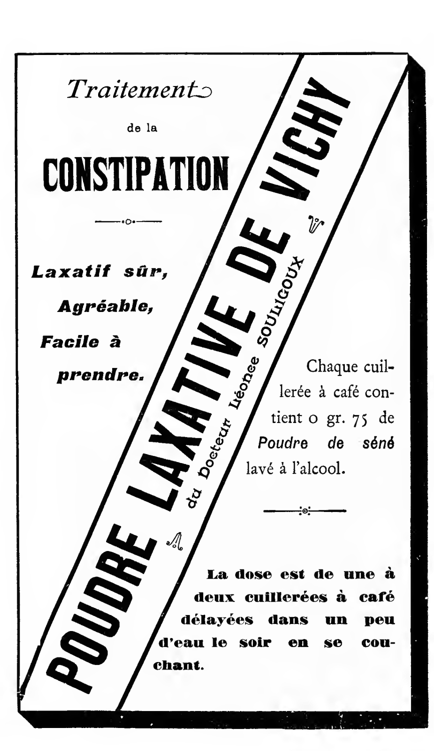
A. C.

Dr E. DUPOUY : *Psychologie morbide*. Des vésanies religieuses, erreurs, croyances fixes, hallucinations et suggestions collectives. Librairie des sciences psychiques, Paul Leymarie, éditeur, 42, rue Saint-Jacques. Paris, 1907.

L'objet de ce travail est de « rattacher à la psychologie morbide les superstitions, les idées fausses, les croyances fixes collectives des peuples et d'envisager celles-ci dans leurs rapports étroits avec les illusions, les hallucinations, les vésanies générales, sous l'influence de la contagion des suggestions et de l'automatisme ». La démonstration en est claire. Quel que soit celui de ces phénomènes qu'on envisage, chez l'individu ou dans la collectivité, il est dû à la supériorité de l'inconscient sur la volonté, à la prédominance de la moelle épinière sur le cerveau, à l'automatisme du système cérébro-spinal.

Il faut regretter que l'auteur semble ignorer tous ceux qui ont traité de pareils sujets ; son œuvre eût pu l'enrichir d'autres observations : les Drs Bourneville, Legué, Nass, Gilles de la Tourette, n'ont-ils point déjà mis leur érudition et leur sens critique à la recherche du même problème ? Cette omission signalée, l'ouvrage ne manque pas d'intérêt.

A. LOMBARD.


Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient o gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

*La civilité, l'étiquette, la mode, le bon ton du XIII*e *au XIX*e *siècle* (tome II), par Alfred Franklin, in-8° de 380 p. Emile-Paul, Paris. — *Les Vestris. Le « diou » de la danse et sa famille* (1730-1808), par Gaston Capon, in-12 de 306 p. Mercure de France, Paris. — *Répertoire général des collectionneurs de la France et de ses colonies*, par E. Renart, in-12 de 830 p. Chez l'auteur, 2, rue de Lorraine, à Maisons-Alfort (Seine).— *Casimir Delavigne intime*, par M. Fauchier-Delavigne, in-8° de 204 p. Paris, Société d'Imprimerie, 15, rue de Cluny. — *Aux lueurs du « Grand Soir »* (vers la cité socialiste), par P. Reynolds, in-12 de 370 p. Société d'Imprimerie, 15, rue de Cluny, Paris. — *Louis Bouilhet*, par Etienne Frère, in-12 de 306 p. Société d'Imprimerie, 15, rue de Cluny, Paris. — *Muses et Bourgeoises de jadis*, par Edmond Pilon, in-12 de 334 p. Mercure de France, Paris. — *Les Généraux morts pour la Patrie*, par Noël Charavay (2e série, 1805-1815), grand in-8° de 236 p. N. Charavay, 3, rue de Furstenberg, Paris. — *Jean Cass, pauvre diable*, roman, par Nonce Casanova, in-12 de 303 p. Edition moderne, Ambert, Paris. — *Un précurseur de la chirurgie moderne, le maître normand Henri d'Emondeville*, chirurgien de Philippe le Bel, par le Dr F. Brunet, in-8° de 366 p. Le Maout, Brest. — *Déformations crâniennes décrites par les anciens*, par le Dr Félix Regnault (séance du 5 août 1907, à Reims, du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences). Broch. in-8°, Secrétariat de l'association, 28, rue Serpente, Paris. — *Desgenettes, médecin en chef de l'expédition d'Egypte et de la Grande Armée* (1762-1837) (conférence à la Croix-Rouge), par le Dr F. Beaudouin, in-8° de 39 p. Poussielgue, Paris. — *Le Kraurosis-vulvæ et sa dégénérescence épithéliomateuse*, par le Dr Armand Chassaing de Borredon, in-8° de 86 p. Leclerc, Paris. — *La Fonction sexuelle*, au point de vue de l'Ethique et de l'Hygiène sociales, par le Dr Sicard de Plauzoles, in-8° de 392 p. Giard et Brière, Paris. — *Histoire de Cormeilles-en-Parisis*, par E. Delorme, grand in-4° illustré de 272 p. Chez l'auteur, rédacteur à l'Académie de Paris. — *Montaigne a toujours été épicurien*, réplique à M. F. Strowski, par le Dr Armaingaud, broch. in-8° de 32 p. Edit. du « Censeur », 155, rue Saint-Honoré, à Paris. — *Le prétendu stoïcisme de Montaigne*, par le Dr Armaingaud, broch. in-8° de 20 p. (extrait de la « Revue politique et parlementaire »), 63, rue de l'Université, Paris. — *Montaigne était-il hypocondriaque ?* par le Dr Armaingaud, broch. in-8° de 12 p. Masson, Paris. — *Diabétides et Diabétiques*, la cure hydrominérale, par le Dr R. Tissier, 26 p., in-8°, Coccoz, Paris. — *L'alimentation rationnelle*, par le professeur Landouzy (conférence), in-8° carré de 48 pages. Masson, Paris. — *Mignons et courtisanes au XVI*e *siècle*, par Jean Hervez. In-8° de 263 p., 6 planches hors texte. Bibliothèque des curieux, 4, rue de Furstenberg, Paris.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'année 1908

TABLE DES GRAVURES

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.